

Biographie Nationale – Volume 23

23
—

BIOGRAPHIE NATIONALE.

LISTE DES MEMBRES

DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE CHARGÉE DE LA PUBLICATION
DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(31 OCTOBRE 1924).

- MM. Henri Pirenne**, délégué de la classe des lettres, *président*.
Constantin Le Paige, délégué de la classe des sciences, *vice*
président.
Paul Bergmans, délégué de la classe des beaux-arts, *secrétaire*.
Léon Fredericq, délégué de la classe des sciences.
Charles Julin, délégué de la classe des sciences.
Jean Massart, délégué de la classe des sciences.
J. Neuberg, délégué de la classe des sciences.
Ursmer Berlière, délégué de la classe des lettres.
Georges Cornil, délégué de la classe des lettres.
Eugène Hubert, délégué de la classe des lettres.
Joseph Vercoullie, délégué de la classe des lettres.
Jules Brunfaut, délégué de la classe des beaux-arts.
Georges Hulin de Loo, délégué de la classe des beaux-arts.
Emile Mathieu, délégué de la classe des beaux-arts.
Lucien Solvay, délégué de la classe des beaux-arts.
-

LISTE DES COLLABORATEURS

DU VINGT-TROISIÈME VOLUME DE LA BIOGRAPHIE NATIONALE.

(Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des collaborateurs décédés.)

Alvin (Frédéric), conservateur à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Staveren (Thierry Van), orfèvre, col. 710-711. — Steenmolen (Josse Van), graveur, col. 760.
— Steenmolen (Pierre Van), graveur, col. 760-781. — Stevens (Richard), sculpteur,
col. 882-885.

***Bambeke (Charles van)**.

Sophie (Jacques), médecin, col. 226-227. — Solteau (Auguste-Joseph-Henri), médecin,
col. 242-244. — Spiegel (Adrien Van den), médecin, col. 350-354. — Spierinck (Jean),
professeur, col. 341-342. — Stappaerts (Jean-Cornelle), médecin, col. 628-631. —
Sterbeek (François Van), botaniste, col. 785-797. — Sterthem (Josse Van), médecin,
col. 817. — Stevens (Jean-Guillaume), médecin, col. 869-871.

Bastelaer (René van), correspondant de l'Académie royale, à Bruxelles.

Snyders (Michel), graveur, col. 80-85. — Snyers (Henri), graveur, col. 85-88. — Solly
(Arthur), graveur, col. 120-121. — Sompel (Pieter Van), graveur, col. 172-175. —
Soutman (Pieter-Claesz), peintre, col. 275-282. — Spierinckx (Antoine I), graveur,
col. 342-343. — Spierinckx (Antoine II), graveur, col. 343. — Spierinckx (Antoine III),
imprimeur, col. 344. — Stalbeut (Adrien Van), peintre, col. 546-550.

Bautier (Pierre), conservateur-adjoint du Musée des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Snayers (Pierre), peintre, col. 1-8. — Spinny (Guillaume De), peintre, col. 404-405. —
Starck (Gaspard-Joseph), peintre, col. 645-646.

Behault de Dornon (Ar. de), directeur honoraire au Ministère des Affaires
étrangères, à Bruxelles.

Spilliaert (Pierre-Jacques), armateur, col. 585-587.

Bergmans (Paul), membre de l'Académie royale, à Gand.

Snoeck (Charles-Alexandre), notaire, col. 50-53. — Snoeck (François-Joseph-Jean), profes-
seur de chant, col. 53. — Soenens (Gustave-Jean), avocat, col. 94-95. — Soer (Bernar-
din De), écrivain ecclésiastique, col. 99-102. — Soetaert (Jacques-Norbert), compositeur,
col. 102-103. — Somere (Edouard-Constantin De), col. 142-144. — Somers (Eugène),
prédicateur, col. 152. — Somers (Guillaume), écrivain ecclésiastique, col. 153. — Somers
(Jean-Louis-Marie), publiciste, col. 155-156. — Somme (André De), poète, col. 168. —
Sortes (Jean), musicien, col. 250-251. — Soudan (Emmanuel), pédagogue, col. 262-263. —

LISTE DES COLLABORATEURS

Soutermans (Mathias), écrivain ecclésiastique, col. 272-275. — Speeckaert (Bonaventure), écrivain ecclésiastique, col. 312-315. — Speelman (Edmond), écrivain ecclésiastique, col. 323-325. — Speelman (Ferdinand-Guislain), industriel, col. 525. — Spelers (Etienne), écrivain ecclésiastique, col. 527-528. — Spicq (Pierre), peintre, col. 530. — Spieghels (Jean Van den), col. 554-555. — Spierinck (Gilles), sculpteur, col. 541. — Spinnael (Pierre-Joseph), avocat, col. 402-404. — Spoelberch de Lovenjoul (Jean-Henri-Joseph de), juriconsulte, col. 479. — Spreeuwen (Guillaume), écrivain ecclésiastique, col. 491-492. — Spurt (Jean Vander), musicien, col. 517-518. — Stadt (Henri-François Vander), médecin, col. 555-557. — Staes (Ferdinand-Philippe-Joseph), claveciniste, col. 558-540. — Stappaerts (Félix-Marie-Julien-Michel), critique d'art, col. 626-628. — Stas (Dieudonné-François-Marie), journaliste, col. 649-650. — Stassart (Henri-Ignace-Philippe de), écrivain ecclésiastique, col. 692-693. — Steelant (Philippe Van), organiste, col. 716. — Steene (Bruno Vanden), écrivain ecclésiastique, col. 725-724. — Steene (Jacques Van den), peintre, col. 742. — Steghen de Putte (Joseph-François-Philippe van der), magistrat, col. 765-766. — Stempels (François De), professeur, col. 774-776. — Sternberg (Anna), artiste lyrique, col. 814-815. — Stessels (Auguste-Joseph-Ghislain-Anoine), capitaine de vaisseau, col. 817-820. — Steur (Charles-Joseph), magistrat, col. 820-822. — Stevart (Pierre), théologien, col. 827-832. — Steven (Etienne-Joseph-Marie-Corneille Van), écrivain ecclésiastique, col. 846. — Stevens (Nicolas-Joseph), musicien, col. 879-881.

Berlière (dom Ursmer), membre de l'Académie royale, à Maredsous.

Solbrecq (Arnoul de), bénédictin, col. 115-114.

Bigwood (Georges), avocat, à Bruxelles.

Starhemberg (Georges-Adam de), ministre plénipotentiaire, col. 646-649.

Blomme (A.), président honoraire du tribunal de Termonde, à Woluwe-Saint-Pierre.

Spinosa (Charles de), évêque, col. 450-455. — Stacquez (Hippolyte-Isidore-Joseph), médecin, col. 524-526. — Steene (Edouard-Adolphe Vande), lithographe, col. 724-725.

***Borchgrave (baron Émile de)**.

Solvyns (François-Balthazar), ethnographe, col. 154-158. — Stassart (Goswin-Joseph-Augustin de), diplomate, col. 684-692.

***Bormans (Stanislas)**.

Stephany (Denis), carme, col. 782.

Bosmans (Henri), S. J., professeur au collège Saint-Michel, à Bruxelles.

Stade (Jean), mathématicien, col. 526-533. — Stévin (Henri), mathématicien, col. 884-887. — Stévin (Simon), mathématicien, col. 887-938.

***Brants (Victor)**.

Solre (Jean de Croy, second comte de), col. 121-126. — Solre (Philippe de Croy, premier comte de), col. 126-129. — Spinola (Ambroise), homme de guerre, col. 405-422. — Spinola (Frédéric), amiral, col. 424-426. — Staedtler (Jean-Philippe), historien, col. 557-558. — Stalins (Gilles), juriconsulte, col. 552-553. — Stalins (Jacques-Jean-Baptiste), conseiller de Flandre, col. 553-555. — Stapleton (Thomas), professeur, col. 615-625. — Stapleton (Thomas), professeur, col. 625-626.

Bril (Louis), archiviste aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.

Steenhuys (Guillaume de), magistrat, col. 756-758. — Steenhuys (Philippe-Guillaume de), magistrat, col. 758-760.

LISTE DES COLLABORATEURS

- Brouwers (D.-D.)**, conservateur des archives de l'État, à Namur.
Souris (Gérard), religieux, col. 267. — Sovet (Alexandre-Auguste), médecin, col. 282-284.
- *Buschmann (Paul)**.
Snyders (François), peintre, col. 61-80. — Son (Georges Van), peintre, col. 173-176. — Son (Jean-François), peintre, col. 176-179.
- Casier (Joseph)**, président de la Commission des monuments de la ville de Gand.
Sporeman (Jan), ingénieur, col. 483-484.
- *Caullet (G.)**.
Snellaert (Guillaume), peintre, col. 18-20. — Snellaert (Nicolas), peintre, col. 24-27.
- Ceuleneer (Adolf de)**, membre de l'Académie royale flamande, à Vieux-Dieu.
Soens (Jean), peintre, col. 96-99.
- Closson (Ernest)**, conservateur du Musée instrumental du Conservatoire, à Bruxelles.
Snel (Joseph-François), compositeur, col. 8-9. — Snoeck (Egide), luthier, col. 53-54. — Snoeck (Marc), luthier, col. 54. — Stadfeld (Chrétien-Joseph-François-Alexandre), compositeur, col. 533-534. — Steveniers (Jacques), violoniste, col. 848-849.
- Coninckx (Hyacinthe)**, professeur à l'Académie des Beaux-Arts, à Malines.
Snellinckx (Hans), le Vieux, peintre, col. 28-51. — Snellinckx (Jean), traducteur, col. 51. — Sonmans (Pierre), peintre, col. 179. — Steen (Jean Vanden), sculpteur, col. 717-719. — Stella (François), peintre, col. 771-772. — Stevaert (François), peintre, col. 823. — Stevens (Antoine), peintre, col. 849-850. — Stevens (Jacques), peintre, col. 866-867. — Stevens (Pierre), le Vieux, peintre, col. 881-882.
- Counson (Albert)**, membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, à Gand.
Soillot (Charles), diplomate, col. 111-115. — Soliau (François-Denis), poète, col. 255-256.
- Courtoy (Ferdinand)**, conservateur-adjoint des archives de l'État, à Namur.
Stassart (Jacques-Joseph de), magistrat, col. 696-699. — Stassart (Jacques-Joseph-Augustin de), magistrat, col. 699-702.
- Cuvelier (Joseph)**, correspondant de l'Académie royale, à Bruxelles.
Snikkerieme (Willem), chambellan, col. 36-45.
- Defrecheux (Charles)**, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Liège.
Snoeck (Adolphe-Thomas-Joseph), mathématicien, col. 45-46. — Snyers (Jean-Pierre), médecin, col. 89-90. — Soleure (Pierre-François-Baudouin), homme politique, col. 114-120. — Souris (Jean-Baptiste-Ferdinand-Laurent), poète, col. 268-269. — Springuel (Guillaume-Lucien), écrivain, col. 509-510. — Stéphan (Jean-Pierre-Reuier), écrivain ecclésiastique, col. 778-781.
- Delehaye (Hippolyte)**, S. J., membre de l'Académie royale, à Bruxelles.
Stals (Mathias-Jean), prémontré, col. 583-586.
- Destrée (Joseph)**, conservateur honoraire des Musées royaux du Cinquantenaire, à Bruxelles.
Spierinc (Claeis), enlumineur, col. 337-339.

LISTE DES COLLABORATEURS

Devigne (Marguerite), attachée au Musée des Beaux-Arts de Bruxelles, à Woluwe-Saint-Pierre.

Sopers (Antoine-Nazaire), sculpteur, col. 224-226. — Spoede (Jacques), sculpteur, col. 465, 466. — Stackenbroeck (Christophe De), peintre, col. 522-523. — Stas (Guillaume), sculpteur, col. 652-654.

***Discailles (Ernest)**.

Somerhausen (Eugène), fonctionnaire, col. 144-146. — Spilthoorn (Chartes-Louis), avocat, col. 387-396. — Spingard (Pierre), avocat, col. 460-463.

Donnet (Fernand), administrateur honoraire de l'Académie des Beaux-Arts, à Anvers.

Snayers (Edouard), peintre, col. 1. — Snellaert (Dominique), professeur, col. 9-12. — Snelinck (André), peintre, col. 27-28. — Snyers (Jacques-Joseph), graveur, col. 88. — Snyers (Pierre), peintre, col. 90-93. — Snyers (Pierre-Jean), peintre, col. 93-94. — Solvyns (Edmond-Joseph-Antoine), publiciste, col. 132-134. — Somer (Bernard Van), peintre, col. 139-140. — Somereu (Paul Van), peintre, col. 140-142. — Somers (Louis-Jean), peintre, col. 165-166. — Souet (Jean), tapissier, col. 263-264. — Spaendonck (Cornelle Van), peintre, col. 286-287. — Spaendonck (Gérard Van), peintre, col. 287-290. — Spaignaerts (Jacques), peintre, col. 290-291. — Spaignien (Henri Van), peintre, col. 291-292. — Speecq (Jacques), théologien, col. 321-323. — Sperwer (Pierre), peintre, col. 328-329. — Spierinckx (Pierre), peintre, col. 344-347. — Spilbeock (Désiré-Pierre Van), publiciste, col. 348-351. — Spoede (Jean-Jacques), peintre, col. 466-468. — Sporckmans (Hubert), peintre, col. 480-483. — Staben (Henri), peintre, col. 521-522. — Stallenberg (Théodore-Wynant), peintre, col. 569-570. — Stampaert (François), peintre, col. 586-588. — Steenwinckel (Gérard), peintre, col. 761-762.

Dony (Emile), préfet de l'Athénée royal de Tournai.

Soignie (Jacques-Joachim De), peintre, col. 108-111. — Soteaux (Jean), écrivain ecclésiastique, col. 231. — Spitaels (Pierre-Joseph), avocat, col. 455-456.

Doorslaer (Georges Van), archéologue, à Malines.

Somers (Henri), médecin, col. 153-155. — Steeghman (Benolt-Antoine), luthier, col. 713-715. — Sterck (Gilles), organiste, col. 797-799.

Doutrepont (Auguste), membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, à Liège.

Stappers (Christian-Adolphe), poète, col. 631-640.

Eeghem (Guillaume Van), professeur à l'Athénée royal de Bruxelles.

Spillebeen (Leonard-Jacques), poète, col. 381-382. — Spoelberch (Guillaume), religieux, col. 472-478. — Stadsbader (Johan), acteur, col. 534-535. — Staes (Pierre), rhétoricien, col. 545. — Stalpaert (Louis-Charles), poète, col. 581-583. — Sterlinx (Pierre), publiciste, col. 810-814.

Fairon (Emile), conservateur des archives de l'Etat, à Liège.

Sohet (Dominique-François De), juriconsulte, col. 105-107.

Feller (Jules), membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, à Verviers.

Stappers (Henri), industriel, col. 640-645. — Stassart (Hubert-Joseph), poète, col. 695-696.

Fredericq (Léon), membre de l'Académie royale, à Liège.

Soupart (Floribert-Joseph-Dominique), chirurgien, col. 264-267.

LISTE DES COLLABORATEURS

Fris (Victor), archiviste de la Ville et chargé de cours à l'Université de Gand.

Somerhausen (Hertog), littérateur, col. 148-153. — Sotteghem (Gérard de Gand, dit Gérard II de), homme de guerre, col. 246-249. — Sotteghem (Gérard III de), homme de guerre, col. 249-251. — Speeten (Arnold Van der), homme de guerre, col. 325-327. — Spierinc (Alexandre), fonctionnaire, col. 356-357. — Spindeleer (Sébastien), homme de guerre, col. 396-401. — Spitaels (René), homme de lettres, col. 456-460. — Spoorikin (Eustache et Jean), hommes de guerre, col. 479-480. — Stalins (Georges), philanthrope, col. 531-532. — Standaert (Richard), homme politique, col. 588. — Steenhuize (Félix de), homme politique, col. 734-736.

Goffin (Léon), bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Gand.

Soenens (Jacques), chanoine, col. 93-96. — Spruyt (Henri), juriconsulte, col. 512-514. — Steenberghe (Jean-Baptiste Van), juriconsulte, col. 720-721.

***Gossart (Ernest)**.

Soto (André de), écrivain ecclésiastique, col. 236-242.

Goyens (Jérôme), archiviste provincial des Frères-Mineurs, à Bruxelles.

Steenbergen (Pierre Van), professeur, col. 719-720.

***Haeghen (Victor van der)**.

Snouckaert Van Schauwenburg (Guillaume), juriconsulte, col. 54-58. — Snouckaert Van Schauwenburg (Martin), juriconsulte, col. 58-60. — Spruyt (Charles-Joseph-François), peintre, col. 510-512. — Spruyt (Philippe-Lambert-Joseph), peintre, col. 514-517. — Stassins (Jan), architecte, col. 703-704. — Steelant (Jan Van), peintre, col. 715-716. — Steene (Erasmus Vanden), maître d'école, col. 723-726. — Steene (Van den), famille d'éditeurs, col. 742-749. — Steven (André-Benoit I), imprimeur, col. 832-835. — Steven (André-Benoit II), éditeur, col. 835-846. — Stevens (Jean), peintre, col. 867-868.

Hulin de Loo (Georges), membre de l'Académie royale, à Gand.

Snellaert (Jan), peintre, col. 20-21. — Snellaert I (Jan), peintre, col. 21-22. — Snellaert II (Jan), peintre, col. 22-24. — Spierinc (Jan), enlumineur, col. 359-341.

Jacques (Victor), professeur à l'Université de Bruxelles.

Somme (Charles-Louis), médecin, col. 168-172.

Jordens (Ernest), avocat, à Bruxelles.

Somers (Joseph-Balthazar), agitateur politique, col. 156-163. — Soudain de Niederwerth (Adrien-Joseph), officier, col. 253-255. — Soudain de Niederwerth (Charles-François), fonctionnaire, col. 255-258. — Soudain de Niederwerth (Charles-Joseph), homme de guerre, col. 258-262. — Spangen (Alexis-Joseph de), homme de guerre, col. 292-294. — Spangen (Charles-Joseph de), homme de guerre, col. 294-299. — Spinola (Charles-Hippolyte-Philippe), homme de guerre, col. 422-424. — Spinola (Philippe-Charles-Frédéric), homme de guerre, col. 428-430. — Stain (Charles-Léopold de), homme de guerre, col. 514-516. — Steene (Erasmus-Jean Vande), prêtre, col. 727-741.

***Kufferath (Maurice)**.

Solvay (Théodore-Auguste), musicien, col. 150-152.

Laenen (Joseph), archiviste de l'Archevêché, à Malines.

Sterckx (Engelbert), cardinal, col. 801-808. — Sterckx (Jean-Joseph), écrivain, col. 808. — Stevart (Jérôme), écrivain ecclésiastique, col. 824-827.

LISTE DES COLLABORATEURS

Laloire (Edmond), archiviste aux Archives générales, à Bruxelles.

Speeckaert (Hans ou Jean), peintre, col. 313-315. — Speeckaert (Michel-Joseph), peintre, col. 313-331.

Lambotte (Paul), directeur des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Soust de Borkenfeldt (Adolphe-Ferdinand-Joseph van), directeur des Beaux-Arts, col. 269-272.

Lefèvre (Joseph), archiviste aux Archives générales, à Bruxelles.

Sotelet (Adan-Joseph de), col. 231-233. — Steenhault (Augustin-Dieudonné de), magistrat, col. 749-753.

Lefèvre (Placide), archiviste de l'abbaye d'Averbode.

Steghen (Etienne-Pierre van der), prélat, col. 766-767.

Linden (Herman Vander), correspondant de l'Académie royale, à Louvain.

Snoy (Lambert), historien, col. 60. — Sombeck (Louis), abbé, col. 139. — Spinola (Gaston de), homme de guerre, col. 426-428. — Spoelberch (Ferdinand van), homme de guerre, col. 469-470. — Spoelberch (François-Jean-Joseph), homme politique, col. 470-471. — Spoelberch (François-Philippe-Benoit Van), homme politique, col. 471-472. — Staes (Jean-Baptiste), publiciste, col. 541-542. — Starre (Jean-Chrysostôme Van der), écrivain ecclésiastique, col. 815-816. — Sterren (Richard Vander), écrivain ecclésiastique, col. 816-817. — Stevens (Corneille), écrivain ecclésiastique, col. 854-863.

Maere (René), professeur à l'Université de Louvain.

Steenockerssele (Jan-Diederick Van), architecte, col. 761.

Matthieu (Ernest), avocat, à Enghien.

Sohier (Guillaume), calligraphe, col. 107. — Sorbay (Paul de), médecin, col. 227-230. — Solteau (Augustin-Hyacinthe-Joseph), professeur, col. 244-245. — Solteau (Claude-Joseph), magistrat, col. 243-246. — Spiskin (Jehan), architecte, col. 433-435. — Steenhault (Henri de), chevalier, col. 753-754. — Stellart (Prosper), écrivain ecclésiastique, col. 772-774. — Stevens (Jean-Baptiste), musicien, col. 868-869. — Stevens (Philibert-Henri), paysagiste, col. 882.

Mensbrughe (André Van der), avocat, à Paris.

Snoeck (César-Charles), collectionneur, col. 46-50. — Spinet (Emile), prédicateur, col. 401-402. — Squillier (Nicolas-Joseph), militaire, col. 521. — Sterckx (Théodore-François), militaire, col. 808-810. — Steven (Jean-Baptiste), militaire, col. 816-818. — Stevens (François), poète, col. 805.

***Micheels (Henri)**.

Spae (Dieudonné), botaniste, col. 283-286. — Stassius (Herman), apothicaire, col. 704-705. — Stephens (Henri-Guillaume-Abélard), architecte, col. 783-784.

Neuberg (Jean), membre de l'Académie royale, à Liège.

Steichen (Michel), mathématicien, col. 767-768.

Ortroy (Ferdinand Van), professeur à l'Université de Gand.

Spilbergen (Barthélemy Van), voyageur, col. 351-352. — Spilbergen (Georges Van), voyageur, col. 352-381. — Stalburgh (Jean Van), graveur, col. 550-551.

LISTE DES COLLABORATEURS

Paquay (Jean), curé, à Heusden lez-Beeringen.

Somers (Guillaume), copiste, col. 152-153.

Pirenne (Henri), membre de l'Académie royale, à Gand.

Stavele (Philippe de), militaire, col. 707-710. — Stepelin (Stepelinus), écrivain ecclésiastique, col. 776-778.

Poncelet (Alfred), S. J., hollandiste, à Bruxelles.

Sommal (Henri de), écrivain ecclésiastique, col. 165-168. — Spillebeen (Martin), jésuite, col. 582-583. — Spillebout (Charles-Auguste), jésuite, col. 583-584. — Stanyhurst (Guillaume), jésuite, col. 601-607. — Stapel (Etienne), jésuite, col. 607-609. — Steeghous (Jean-Guillaume), jésuite, col. 711-715.

Roersch (Alphonse), correspondant de l'Académie royale, à Gand.

Solre (André de), poète, col. 121. — Spauter (Johannes De), grammairien, col. 504-512. — Spyers (Frédéric-Antoine), professeur, col. 518-520. — Stalins (Jean-Baptiste), poète, col. 555-556. — Standonck (Jean Van), religieux, col. 584-599. — Stas (Godefroid-Joseph-Hubert), juriconsulte, col. 650-652. — Steewech (Godescale), humaniste, col. 762-763. — Stenemois (Rombaut), humaniste, col. 775-776. — Stercke (Jean), théologien, col. 799-801.

***Rooses (Max)**.

Spranger (Barthélemy), peintre, col. 484-491.

Sagher (Henri de), archiviste-adjoint de l'État, à Bruges.

Sohier (Jean), peintre, col. 107-108. — Someren (Jacques Van), écrivain ecclésiastique, col. 144. — Stalpaert (Marian), écrivain ecclésiastique, col. 583-584.

Saintenoy (Paul), professeur à l'Académie des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Soiron (Mathias-Jacques), architecte, col. 113. — Somer (Melchior), architecte, col. 140. — Soriau (Daniel), architecte, col. 250. — Spaak (Louis-Jacques-Charles), architecte, col. 284-285. — Stalpaert (Daniel), architecte, col. 570. — Stassen (Josse), architecte, col. 702. — Stevens (Jean), architecte, col. 867.

Schrevel (A.-C. de), vicaire général, à Bruges.

Sonnus (François Vanden Velde, ou de Campo, dit), théologien, col. 179-224.

Solvay (Lucien), membre de l'Académie royale, à Bruxelles.

Soubre (Etienne), artiste-musicien, col. 251-253. — Stallaert (Joseph-Jean-François), peintre, col. 562-567. — Stapleaux (Léopold), littérateur, col. 609-612. — Stapleaux (Michel-Ghislain), peintre, col. 612-615. — Stevens (Arthur-Philippe-Louis-Léopold-Victor-Ghislain), critique d'art, col. 850-854. — Stevens (Joseph), peintre, col. 871-878. — Stevens (Mathilde), littérateur, col. 878-879.

***Spring (Walther)**.

Stas (Jean-Servais), chimiste, col. 634-684.

***Vanlair (C.)**.

Spring (Frédéric-Antoine), médecin, col. 492-509.

Vannérus (Jules), conservateur honoraire des Archives de l'État, à Bruxelles.

Speyer (Jean), jésuite, col. 529-530. — Spirlet (Nicolas), abbé, col. 453-455. — Stator (Pierre), hérésiarque, col. 703-707. — Steinmetz (Nicolas), ingénieur, col. 770-771.

LISTE DES COLLABORATEURS

Vercoullie (Joseph), membre de l'Académie royale, à Gand.

Snellaert (Ferdinand-Augustin), médecin, littérateur, col. 12-18. — Sneyers (Jean-Trudon), poète, col. 31-32. — Snieders (Auguste), journaliste, col. 32-34. — Snieders (Jean-Rainier), médecin, col. 34-36. — Snyers (Jean-Adrien), professeur, col. 88-89. — Sollem (Laurent-Jacques Van), religieux, col. 129-130. — Sompele (Lievin-Ignace Van den), magistrat, col. 173-175. — Spanoghe (Alphonse-Emile), professeur, col. 299-300. — Spanoghe (Cornelle-Martin), littérateur, col. 300-303. — Spanoghe (Pierre), prêtre, col. 303-304. — Spiere (Richard Van), poète, col. 335-336. — Spierinx (J.), rhétoricien, col. 347-348. — Staes (Joseph), littérateur, col. 542-543. — Stallaert (Charles-François), professeur, col. 556-561. — Stallaert (Jean-François), poète, col. 561-562. — Steurs (Ferdinand-Joseph), prêtre, col. 822-823. — Steurs (François-Mathieu), archéologue, col. 823. — Stevens (Guillaume Van), religieux, col. 863-866.

Vincent (Auguste), conservateur à la Bibliothèque royale, à Bruxelles.

Stalle (Léopold-Charles-Frédéric Van), bibliothécaire, col. 567-569.

Willaert (L.), S. J., professeur au Collège de la Paix, à Namur.

Stephens (Henry-Robert), théologien, col. 784-785.

Willems (Léonard), membre de l'Académie royale flamande, à Gand.

Stangen (Daniel), théologien, col. 599-601.

Zuylen van Nyevelt (Albert van), conservateur des archives de l'Etat, à Bruges.

Stalpaert (Jérôme), le Vieux, architecte, col. 570-580. — Stalpaert (Jérôme), le Jeune, architecte, col. 580-581. — Stalpaert (Remy), peintre, col. 584-585. — Steene (Auguste Vanden), peintre, col. 721-723. — Steene (François Vanden), peintre, col. 741. — Steene (François-Bernard-Jacques Vanden), peintre, col. 741-742. — Steinmetz (John), écrivain, col. 768-770.



S (suite)

SNAYERS (Edouard) ou SNAEYERS, peintre anversois, mort en 1659. Il était probablement frère de Pierre Snayers. Comme lui, il peignit des scènes guerrières, des batailles. C'est dans ses toiles de petit format qu'il réussit le mieux à faire valoir son talent. Il fut reçu en qualité de franc maître dans la gilde de Saint-Luc pendant l'exercice 1616-1617, et fut élu doyen de la même corporation artistique en 1632. Il forma dans son atelier un assez grand nombre d'élèves. Parmi ceux-ci nous connaissons Charles Mertens, Guillaume van Hamme, Paul de Vos, Edouard van Goedenhuysen et Pierre Willebeek.

Edouard Snayers avait été marié deux fois; on trouve trace des contributions qu'il paya à la gilde de Saint-Luc lors du décès de ses femmes en 1633 et en 1641. Sa situation de fortune devait être assez solide, car la gilde devant, en 1654, faire valoir une somme de 500 florins restées sans emploi, la lui confia. Jusqu'à sa mort il paya de ce chef un intérêt de 4 p. c. par an.

Fernand Donnet.

Sirel, *Dictionnaire des peintres de toutes les époques*. — Rombouts et Van Lerius, *Les liggeren et autres archives historiques de la gilde de Saint-Luc*. — Fernand Donnet, *Het jonstich verzaam der Vlotieren*. — Vander Straelen, *Jaerboek der gilde van Sint-Lucas*. — Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunst-schilders*, enz.

SNAYERS (Pierre) ou SNAEYERS, peintre de batailles, né à Anvers (baptisé à la cathédrale, le 24 novembre 1592),

mort à Bruxelles en 1667 (testament daté du 17 septembre 1666).

Fils de Louis Snayers, messenger de de la ville d'Anvers, Pierre aurait, avec tant d'autres de sa génération, appris chez Henri van Baelen les éléments de son art; mais cette hypothèse semble non fondée. Il fut l'élève de Sébastien Vrancx et se spécialisa à sa suite dans la représentation des batailles. Reçu en 1612 franc-maître de la gilde de Saint-Luc, Snayers épousa le 25 septembre 1618 Anna Schut, fille de Cornelis Schut, pâtissier. Notre artiste occupait à Anvers une situation brillante quand l'archiduc Albert, conseillé peut-être par Rubens, le nomma peintre de la cour. Il ne tarda pas à venir se fixer à Bruxelles, où il entra dans la gilde le 16 juin 1628. La première commande officielle qu'il obtint fut vraisemblablement le *Siège d'Ostende*, haut fait d'armes dont on aimait à rappeler le souvenir. La carrière du peintre « domestique » se poursuivit sous les gouvernements successifs de l'archiduchesse Isabelle, du cardinal-infant Ferdinand (il signa « S. C. I. pictor », peintre du sérénissime cardinal-infant, plusieurs tableaux même postérieurs à la mort de son protecteur), de l'archiduc Léopold-Guillaume et de Don Juan d'Autriche. Le 11 mai 1654, il présida à l'arrangement artistique du cortège pour l'entrée de ce nouveau gouverneur. Snayers acquit une fortune considérable. Sa renommée de « batailliste » s'étendait au

loin, notamment en Espagne, où un certain nombre de ses œuvres furent envoyées par le cardinal-infant; il paraît douteux que le peintre y soit allé lui-même. Ses voyages en Allemagne et en Italie ne sont attestés aussi que par la tradition. Illustrateur attiré des victoires de la maison de Habsbourg, il n'assista cependant jamais à une bataille, dit C. De Bie (*Het gulden Cabinet*, p. 220). On éprouve quelque peine à le croire, eu égard à l'exactitude des positions stratégiques reproduites sur ses toiles, si parfaitement d'accord avec les renseignements fournis par les historiographes de la guerre de Trente ans. Il représenta les batailles et les sièges en compositions de vaste format, d'allure très décorative et d'un beau coloris brunâtre, qui ornèrent pendant deux siècles les galeries et les antichambres princières. L'ordonnance topographique en est toujours originale; elle évite la monotonie qui résulterait de la multiplicité des figures et de leur alignement, grâce à l'intérêt attribué çà et là aux engagements partiels plus détaillés. La disposition consiste le plus souvent en un panorama de ville au fond, tandis que le premier plan est étoffé d'accessoires belliqueux. Nous savons que Rubens estimait beaucoup le talent vigoureux de Pierre Snayers; il possédait plusieurs paysages de sa main, dont un effet de nuit. Van Dyck peignit son portrait en buste avec chapeau à larges rebords, aujourd'hui à la pinacothèque de Munich. Un autre portrait de Snayers d'après Van Dyck (assez analogue à un portrait d'homme inconnu, à Windsor) a été gravé par Stock avec la mention *Petrus Snyers, Praetiorum pictor, Bruxellis*. Un troisième, avec chapeau, dans une attitude pleine de mouvement, fut peint par Daniel van Heil et gravé par C. Van Cauckercken. Henri Hymans mentionne un portrait de Snayers par lui-même à Douai.

La production conservée de Snayers comprend une cinquantaine d'œuvres : batailles, sièges, vues de villes, chasses, paysages. Pour vingt et une compositions de cette sorte, commandées par Ottavio

Piccolomini, duc d'Amalfi, feld-maréchal des armées impériales aux Pays-Bas, il reçut, en 1657, 12,250 florins. Les archives du château de Nachod, en Bohême, contiennent des lettres de l'artiste à Piccolomini; la *Bataille de Thionville* (1639) fut payée 4,000 florins. Plusieurs tableaux exécutés pour l'archiduc Léopold-Guillaume précèdent l'arrivée de ce prince au gouvernement de nos provinces, — preuve de la réputation dont jouissait déjà Snayers en Autriche. Les rapports de l'archiduc et du « batailliste » se prolongèrent jusqu'en 1662.

Dans *La peinture flamande*, A.-J. Wauters caractérise excellemment la manière de Pierre Snayers : « Les épais bataillons et escadrons que le peintre aimait à lancer les uns contre les autres, les masses compactes des piques et des lances dont il les armait, les étendards déployés et flottant au vent, donnent à ses ouvrages un cachet pittoresque et tout à fait original. Ils inspirèrent Van der Meulen qui sortit de l'atelier de Snayers et alla continuer les traditions du maître à la cour de Louis XIV. » Van der Meulen, artiste de large envergure, abandonne le principe de la vue à vol d'oiseau et situe normalement l'action en d'admirables paysages. Au Musée de Bruxelles, le *Camp devant Tournai* fait oublier quelque peu la *Bataille de Höchst*.

Catalogue sommaire des œuvres picturales de Snayers :

Amsterdam. — *Une bataille* (sans doute celle de Nieuport). — *Siège de Juliers par les Espagnols* (1621-1622).

Anvers. — *Bataille de Calloo* (21 juin 1638). — *Entrée du cardinal-infant à Anvers* (17 avril 1635).

Berlin. — *Chemin dans une forêt avec des promeneurs*, signé « Peeter Snayers C. I. pictor ». — *Soldats pillant un village*, monogrammé P. S.

Bruxelles. — (8 tableaux dont 4 proviennent de la vente Salamanca, Paris, 1867. Ed. Fétis leur consacra une notice détaillée). *Bataille de la Montagne Blanche*, près Prague : les protestants

sous l'électeur palatin Frédéric V vaincus par Maximilien de Bavière et Tilly (8 novembre 1620). — *Bataille de Wimpfen* : le grand-duc de Hesse-Darmstadt et Tilly vainqueurs du margrave de Bade (6 mai 1622). — *Bataille de Hoechst*, près Francfort : l'union catholique avec Tilly repousse les protestants commandés par Christian d'Halberstadt, duc de Brunswick (20 juin 1622). Œuvre type. — *Bataille de Calloo*, remportée par le cardinal-infant Ferdinand sur les Hollandais commandés par Maurice de Nassau. — *Siège de Courtrai par les Espagnols* (1648), signé et daté « Petrus Snavers, pictor del S. C. I., anno 1650 ». — *L'hôtel de Buronville* (aujourd'hui de Mérode) et le *Panorama de Bruxelles*. Acheté sous le nom de Sallaert. — *L'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur général des Pays-Bas, abattant l'oiseau du Grand Serment devant l'église du Sablon* (23 avril 1651), signé; buste de l'archiduc dans un médaillon orné d'emblèmes. — *La fontaine Sainte-Anne et le panorama de Bruxelles vu de Laeken* (vers 1631), monogrammé. L'infante Isabelle en pèlerinage à la source miraculeuse, précédée de musiciens, suivie des personnages de sa cour et de 400 béguines.

Dresde. — (7 tableaux) *Combats de cavalerie*, près d'un moulin à vent et devant un gibet. Autrefois attribués à Esaias van de Velde. — *Scène de pillage*. — *Brigands dans une forêt et dans un village*. — *Cavaliers dans un chemin creux*, monogrammé. — *Cavaliers dans une gorge solitaire*.

Dunkerque. — *Grand paysage avec troupe de cavaliers*.

Hampton-Court. — *Combat des quarante*, Français et Brabançons, dit de Lekkerbetjen (1600).

Madrid. — (16 tableaux importants.) *Le cardinal-infant à la chasse*, accompagné de cavaliers et de dames de la cour, signé. — *Battue d'ours et de sangliers*, en présence du roi Philippe IV, de ses frères Ferdinand et Carlos, de la reine Isabelle de Bourbon et d'une infante. — *Choc de cavalerie entre Espa-*

gnols et Hollandais, signé. — Deux *Paysages boisés* avec le roi Philippe IV tirant une pièce de gibier, puis attaquant à l'épée un sanglier forcé par les chiens. — *Siège de Gravelines*, signé. — *Attaque nocturne de la place de Lille*. — *Siège d'Ypres* par l'archiduc Léopold (1649). — *Siège de Bois-le-Duc*. — *Prise de la place de Saint-Venant* par l'armée espagnole (1649). — *Siège de Bréda* par Spinola (1627). — *Siège de Saint-Omer* par le maréchal de Châtillon, secours apporté à la place par le prince Thomas de Savoie et les Espagnols (25 mai 1638). — *Evacuation de la ville d'Aire* par les troupes françaises rendues au cardinal-infant (1641). — *Un camp retranché aux Pays-Bas*. — *Reddition d'Ostende* au marquis Spinola, sous les yeux des archiducs Albert et Isabelle (1604). — *Vue à vol d'oiseau de la place de Bréda et de ses abords*.

Munich. — *Victoire de Henri IV sur Mayenne à Saint-Martin-d'Église*. Les figures seraient de Van Dyck; à comparer avec un : *Henri IV devant Paris recevant la nouvelle que les Espagnols arrivent au secours de la ville*, « waarin de kleine figuren zijn van Snaars en de groote van Van Dyck. » (Collection du comte de Fraula, 1738.)

Schleissheim. — *Bataille de la Montagne blanche*. Réplique du tableau de Bruxelles. — *Une bataille entre Espagnols et Hollandais*.

Valenciennes. — *Paysages boisés avec attaques de voleurs*.

Vienne. — (17 tableaux dont plusieurs portent d'anciennes inscriptions). *Une bataille*, de la collection Nostitz, Prague. — *Paysage montagneux avec un château*. — *Troupe de cavaliers et Champ de bataille*, pendants. — *Choc de cavalerie*. — *Levée du siège de Louvain* (1635), signé et daté 1639. — *Le secours de Saint-Omer* (1638), signé et daté 1645. À rapprocher du tableau de Madrid. — *Attaque de Grancourt* près Thionville (1639). — « *La déroute de Grancourt* » (1639). — *Bataille de Thionville* (7 juin 1639). Ces trois derniers signés et datés de 1641. — *Prise de Neubourg-au-Bois*, dans le Palatinat (21 mars

1641), daté 1645. — *Le poste de Bresnitz*, en Saxe (1641), daté 1648. — *Siège de la ville d'Embeck* (18-25 octobre 1641), daté 1644. — *Bataille de Lutzen* (1642). — *Lévee du siège de Freiberg en Misnie* (7 février 1643), daté 1648. — *L'affaire près de Munich* (6 octobre 1648), signé. — *Le passage de la Somme en 1650*, daté 1662.

Galerie Liechtenstein. — *Combat à la lisière d'un bois*, signé et daté 1657.

Galerie Harrach. — *Siège de Presbourg*. — *Panorama de Vienne avec le cours du Danube*. — *Prise d'assaut de la ville de Horn*. — *Pillage d'un village*.

D'autres œuvres de Snayers sont signalées à Bruxelles (collection du prince A. d'Arenberg), Budapest, Casel, Douai, Gand, Lille, Londres (Dulwich College), Nuremberg, Prague (Galerie Novak), Pommersfelden, Spire et Turin (5 tableaux à la Pinacothèque).

Fétis a relevé 27 mentions d'œuvres de Snayers dans les catalogues de vente à Bruxelles, entre 1773 et 1803 :

- Six batailles, deux chocs de cavalerie,
- un siège, sept paysages; un hiver,
- deux chasses, deux attaques de brigands, un combat de coqs, la fable du renard, l'empereur Rodolphe cédant son cheval au curé, une table couverte de gibier, le tronc d'un vieux chêne avec un nid d'oiseaux, deux vendeuses de légumes. • Il cite également, pour démontrer la variété des sujets traités :
- Un capucin qui a posé son bâton d'épines devant lui, sur un panier où il y a un pain et des oignons, assis au pied d'un arbre et lisant; fond de paysage obscur. • (Galerie ducale de Salshalten, 1776), et enfin : • Une cérémonie religieuse dans une ville de Flandre. • (Collection du chevalier Férol de Bonnemaison, 1827.)

Rappelons, à propos des natures mortes qui figurent dans cette énumération, que les inventaires du XVIII^e siècle confondent souvent Snayers avec Snyders!

Les catalogues des ventes de tableaux au XIX^e siècle, collationnés par le Dr Mireur, contiennent assez peu d'œuvres de Pierre Snayers.

Parmi les dessins attribués à l'artiste, nous rencontrons plusieurs croquis de cavaliers au Musée des Offices, à Florence.

Comme gravures, le lexique de Wurzbach donne : *Don Juan d'Autriche galopant*, sur un fond de bataille. — *Conversion de Saül*. — *Combat de cavalerie dans un défilé*. Trois estampes de Th. van Kessel d'après Pierre Snayers.

Pierre Nautier.

M. Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*, t. II, p. 44 (mars 1829). — Siret, *Dictionnaire des peintres*, p. 280. — Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*, t. II, p. 630. — P. J. Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schutterschool*, t. II, pp. 184-186 (Anvers, 1883). — Ed. Fétis, *Les batailles de P. Snayers*, dans le *Bulletin des commissions royales d'art et d'archéologie*, pp. 185-228 (Bruxelles, 1867). — Catalogues des Musées de Bruxelles, par A.-J. Wauters; Madrid, par P. de Madrazo; Vienne, par Ed. von Engerth.

SNEL (Jean), peintre. Voir SNEL-LAERT (Jan) II, *in fine*.

SNEL (Joseph-François), compositeur et chef d'orchestre, né à Bruxelles, le 30 juillet 1793, décédé à Koekelberg, le 10 mars 1861, joua dans la vie musicale à Bruxelles un rôle actif et multiple. Il reçut sa première éducation musicale au jubé de l'église Saint-Nicolas, où sa jolie voix attirait la foule, prit des leçons de violon de Van der Plancken (de l'orchestre du théâtre de la Monnaie), puis se rendit à Paris et entra au Conservatoire, où il travailla le violon avec Baillot et l'harmonie avec Dourlen, tenant en même temps la partie de violon dans l'orchestre du Vaudeville. Revenu à Bruxelles en 1813, il entra comme premier violon à l'orchestre de la Monnaie et fonda, avec Mees, une école pour la lecture musicale suivant le système du *mélopaste* de Galin (procédé intuitif de l'enseignement des notes, basé sur un principe analogue à celui de la « main musicale » de Guy d'Arezzo); en même temps, il donnait des leçons à l'Athénée et ouvrait un autre cours de musique, bientôt fréquenté par quatre cents élèves, pour l'enseignement de la musique suivant le principe de l'enseignement mutuel de Bocquillon-Wilhelm, très en vogue

en France au début du XIX^e siècle. Il fut nommé successivement directeur de l'école normale des chefs de musique de l'armée des Pays-Bas (1828), inspecteur général des écoles de musique fondées dans divers corps d'armée (1829), chef d'orchestre de la société royale de la Grande-Harmonie (1831), maître de chapelle de l'église Sainte-Gudule (1835), chef de musique de la garde civique (1837). De 1831 à 1834, il avait rempli, avec beaucoup de distinction, les fonctions de premier chef d'orchestre du théâtre de la Monnaie. Snel est l'auteur d'un grand nombre de compositions vocales et instrumentales, dont de la musique d'église (notamment une messe que Berlioz, entendit en 1842 à Bruxelles et loua vivement) et les ballets suivants, représentés au théâtre de la Monnaie : *Frisac et le Page inconstant* (1825), *Pourceaugnac* (1826), *l'Enchantement de Polichinelle* (1829), les *Barricades* (1830) et plusieurs mélodrames. En 1842, le roi Guillaume II le manda à La Haye pour y organiser un concert de ses œuvres.

Aujourd'hui toutes sont bien oubliées, sauf, par une fortune singulière, certaine marche funèbre qui, transformée en chanson politique, retrouva de nos jours une vogue imprévue. Snel fut chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne et, à partir de 1847, membre de l'Académie de Belgique.

Il existe de lui divers portraits, notamment un portrait en pied lithographié par Ch. Baugniet.

Ernest Closson.

Félics, *Biographie universelle des musiciens*. — Grégoir, *Galerie biographique*. — Id., *Les Musiciens belges*. — *Annuaire de l'Académie*, 1862-1863.

SNELLAERT (*Dominique*), professeur, théologien, historien, juriconsulte, né à Anvers, le 18 mars 1650, et baptisé dans l'église Sainte-Walburge, mort dans cette ville, le 3 mars 1720. Il était fils de Dominique Snellaert et de Cornélie van Dyck. Après avoir fait ses études humanitaires dans sa ville natale, il se rendit à Louvain pour y suivre les cours de philosophie. Il fut admis au

collège du Faucon, et lors de la promotion du 15 janvier 1669, il fut proclamé *primus*. Ses heureuses dispositions, les succès brillants qu'il venait de remporter lui valurent dès la même année la chaire de professeur de droit universel. En 1672, il fut appelé à enseigner la philosophie au collège du Faucon; il s'appliqua surtout à accréditer les principes de la physique de Descartes. En même temps, il continuait ses travaux personnels, s'adonnant aux recherches historiques, se perfectionnant dans l'étude de la langue grecque. En 1683, il fut appelé à remplacer J.-B. de Schutelaer pour professer la langue latine au collège des Trois Langues. En 1684, il obtenait le grade de licencié en l'un et l'autre droit, mais non content de ces succès, il s'appliqua dès lors plus particulièrement à la théologie et fut peu après proclamé bachelier en cette branche. En 1688, il fut désigné pour remplir les fonctions de président du collège de Saint-Yves ou des bacheliers en droit. Toutefois, dans l'exercice de ce nouveau mandat, il éprouva de nombreux déboires. Cette situation le décida à quitter Louvain.

La faculté des arts de l'Université de Louvain, qui jouissait du privilège de nommer un titulaire pour l'une des prébendes libres de la cathédrale de Saint-Bavon de Gand, avait désigné Dominique Snellaert. C'était la quatrième prébende, dont il fut le treizième bénéficiaire et dont il fut mis en possession en 1685. Un peu plus tard, le chapitre ayant rencontré des difficultés relatives au recouvrement des dîmes à Cadzand, résolut de faire appel aux connaissances juridiques de Snellaert. Elle l'envoya en mission à La Haye pour défendre sa cause devant les Etats Généraux. Les services qu'il rendit en cette circonstance lui valurent d'être, en 1698, élu chanoine gradué. Quelques temps auparavant, après le décès de l'évêque Albert de Hornes, il avait été désigné comme vicaire général *sede vacante*. En 1700, il fut appelé à remplir les fonctions de juge synodal. C'est à cette époque que se place un voyage d'études qu'il fit à

Paris. Toutefois, malgré la situation brillante qui lui était faite à Gand, il se démit en 1711 de ses diverses fonctions et accepta en échange un canonicat à la cathédrale d'Anvers.

Dans cette dernière ville, il joua un rôle plus effacé, s'occupant uniquement d'études et s'adonnant, avec un zèle infatigable, aux recherches les plus ardues et les plus laborieuses. On assure qu'à cette époque, le pape Innocent XI lui fit offrir la place de bibliothécaire du Vatican; mais l'état de sa santé ne lui permit pas d'accepter. Terrassé par la maladie, il décéda à Anvers, le 3 mars 1720. Ses funérailles furent célébrées deux jours plus tard dans la cathédrale. Le doyen du chapitre, del Marmol, officia, tandis que le chanoine P. H. Goos prononça son éloge funèbre. Suivant ses prescriptions testamentaires, Snellaert fut inhumé dans la chapelle de Sainte-Ursule, et sur sa tombe fut placée une courte épitaphe latine rappelant son souvenir et relatant ses titres.

Par son testament, qu'il avait passé à Anvers le 17 octobre 1718 par devant le notaire Hermans et amendé par un codicille du 2 novembre 1719, il légua ses livres à l'Université de Louvain, spécifiant qu'ils devaient servir à former une bibliothèque publique. Il ordonnait que ses collections de tableaux et de gravures devaient être vendues publiquement. Il distribuait ensuite de nombreux legs, notamment 100 florins à la pédagogie du Faucon, à Louvain, 150 florins au collège Saint-Yves de la même ville. Il laissait encore 610 florins à l'église Saint-Georges d'Anvers pour permettre la création d'une place de second vicaire, à charge pour celui-ci d'enseigner le catéchisme et de célébrer mensuellement une messe pour le repos de son âme. Dans les mêmes conditions et dans le même but, il donnait une somme de 830 florins à l'église Sainte-Walburge d'Anvers.

Malgré sa vaste érudition, malgré un labeur qui absorba sa vie tout entière, Snellaert ne fit imprimer que fort peu de travaux. Il fit paraître, en 1724, chez Van der Ween, un in-4° intitulé :

Annotationes in sanctum Jesu Christi evangelium secundum Joannem in sex priora capita evangelii secundum Matthaeum et in tria priora capita secundum Lucam.

Il est vrai qu'il laissa un grand nombre de manuscrits et même un ouvrage dont l'impression était presque terminée quand il mourut, et qui portait pour titre : *Tractatus de successione episcoporum in Anglia*. Mais, il en avait ordonné l'entière destruction et ses instructions furent strictement observées.

Ses contemporains le prétendaient quelque peu entaché de jansénisme. On sait que les doctrines de Quesnel et d'Arnauld comptaient de nombreux partisans au Faucon à Louvain. Quoi qu'il en soit, rien ne nous permet d'affirmer que ce soupçon fût justifié.

Fernand Donnet.

Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Paquot, *Mémoires*, t. III. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, t. I. — Heltin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre de Saint-Bavon à Gand*. — Theunissen, *Testamenta canonicorum ecclesiae B. M. V. Antverpiae* (ms.). — *Necrologium aliquot romano-catholicorum* (Lille, 1739), p. 35.

SNELLAERT (Ferdinand-Augustin), médecin, littérateur et philologue flamand, né à Courtrai, le 21 juillet 1809, décédé à Gand, le 3 juillet 1872. Il fit ses études au collège de sa ville natale et voulut, malgré l'opposition de ses parents, embrasser la carrière des armes. Finalement, l'accord se fit sur un moyen terme : il se ferait médecin militaire. Il partit donc, en 1826, pour l'École médicale militaire d'Utrecht, d'où il sortit, en 1829, avec le titre d'officier de santé pour se rendre à la 15^e division d'infanterie en garnison à Maestricht. Ici, un amour malheureux donna pour toute sa vie à son caractère une empreinte de mélancolie et le détermina à rester célibataire. Mais il ne confia son secret à personne, sauf qu'à des amis intimes il avoua quelquefois qu'il ne parvenait pas à oublier celle qui avait fait battre son cœur. En 1830, il était avec son régiment à Anvers et, fidèle à son serment, rentra avec lui en Hollande. Il fit, en

1831, avec le 4^e dragons, la campagne des Dix Jours et reçut à cette occasion la Croix de fer.

En 1835 toutefois, lorsque la situation créée par la Révolution de 1830 devint définitive, il donna sa démission dans l'armée hollandaise et vint achever ses études de médecine à Gand.

Il y conquit son diplôme en 1838 et se fixa définitivement en cette ville, où il eut bientôt une clientèle très étendue, grâce à sa bonté de cœur et à ses grandes capacités professionnelles ; mais à cause de son caractère démocratique, cette clientèle était presque exclusivement composée de petits bourgeois et d'ouvriers. C'est dire qu'elle lui laissait peu de loisirs, et l'on se demande avec étonnement où il trouva le temps d'accomplir dans la littérature, dans la science, dans les sociétés politiques et flamingantes, les tâches qu'il y a assumées.

Dès son arrivée à Gand, il s'était lié d'amitié avec les promoteurs du mouvement flamand : J.-F. Willems, Blommaert, C.-P. Serrure, Rens, P. van Duyse, Spyers et d'autres. Il devint bientôt l'ami intime de Willems. Le programme du mouvement flamand comportait à ses yeux la rénovation sociale complète de son peuple et, résolument, il se mit à l'œuvre pour le réaliser. Mais il rendait les Wallons trop exclusivement responsables des griefs des Flamands, et ainsi il devenait quelquefois dur et injuste à leur égard, comme dans sa relation de voyage : *Twee dagen te Luik en in de Ardennen* (1840). Toutefois, il était trop absorbé par une action directe dans le mouvement flamand pour s'arrêter sérieusement à ce côté de la question.

Dès 1835, il collabora aux *Bijdragen der Gazette van Gent*, au *Belgisch Museum* de Willems et au *Letterkundig Jaarboekje* de Rens. En 1836, il est parmi les fondateurs de la société de littérature et d'histoire : *De Taal is gansch het Volk* ; en 1838, il est couronné par l'Académie royale de Belgique pour sa dissertation sur la poésie flamande jusqu'à la fin du règne d'Albert

et d'Isabelle ; en 1840, il fonde le *Kunst- en Letterblad* sous la devise significative : *Syt vrolic het is gheworden dach*, et en continue l'édition pendant quatre ans ; en 1840 aussi, il est un des plus ardents promoteurs de l'*Algemeen petitionnement* des Flamands aux Chambres pour obtenir le redressement de leurs griefs ; en 1841, il organise à Gand le *Vlaemsch Taal-Congres* avec la *Vlaemsch Feest* de clôture, qui avait pour but d'obtenir l'acquiescement des littérateurs à un projet de réforme de l'orthographe flamande et d'en assurer l'adoption officielle par le gouvernement, ce qui eut lieu le 1^{er} janvier 1844 ; en 1842, il publie la *Nederduitsche bibliotheek*, dont il ne parut toutefois que vingt livraisons ; en 1846, il fonde, avec Rens, Degerickx, Heremans et Van Duyse, la revue semi-mensuelle *De Bendorcht*, qui continua de paraître jusqu'en 1877 ; la même année 1846, il essaie de lancer une édition remaniée de la *Bibliothèque bleue* flamande, mais il ne parvint à en faire paraître que quatre volumes ; la même année encore, après la mort subite de J.-F. Willems, il prend sur lui de mener à bonne fin l'impression des *Oude Vlaemsche Liederen* de son ami, dont celui-ci n'avait pu faire paraître que la première livraison, et dont le manuscrit était loin d'être prêt pour l'édition ; en 1847, il devient membre de l'Académie royale de Belgique, où il se distingua par son activité surtout dans la Commission pour la publication des anciens monuments de la langue flamande ; en 1849, il est président du premier Congrès néerlandais, tenu à Gand, et, en 1850, vice-président du second, tenu à Amsterdam ; en 1851, il se trouve parmi les fondateurs du Willems-fonds, dont il fut, jusqu'en 1855, le premier secrétaire, et, jusqu'en 1861, le second président.

Les différents organismes flamands ayant fait entendre une note énergiquement discordante lors des fêtes jubilaires de notre indépendance en 1855, le ministre P. De Decker institua, en 1856, la *Commission flamande*, chargée de formuler les griefs flamands, de les

examiner et d'indiquer les moyens de les redresser. L. Jottrand, père, en fut le président, M. Van der Voort, le secrétaire et F. Snellaert, le rapporteur. Son remarquable rapport est resté le programme du mouvement flamand.

Lorsque le 19 mai 1861 fut fondé à Bruxelles le *Vlaensch Verbond*, Snellaert avec C. Leirens en organisa immédiatement une section à Gand. Mais bientôt il se manifesta parmi les dirigeants flamingants deux courants : les uns, fidèles en cela à l'esprit du *Vlaensch Verbond*, voulaient grouper les flamingants de toutes les opinions politiques en un seul parti pour obtenir des autorités publiques le redressement de leurs griefs ; les autres soutenaient que les flamingants devaient rester dans leurs partis politiques respectifs et que la réalisation de leur programme dépendait uniquement de leur influence au sein de leur parti. En conséquence, il y eut à Gand trois sections du *Vlaensch Verbond* : une section catholique et une section flamingante pure se constituèrent à côté de la section primitive qui s'était déclarée libérale. Snellaert passa nécessairement à la section flamingante pure, ce qui lui suscita des difficultés de la part de ses amis les flamingants libéraux gantois et même de la part de l'Association libérale de Gand. A la suite de ces faits, il se retira de la lutte active et sa section se débâta en 1868.

On doit rendre hommage à la sincérité de sa foi flamingante et au désintéressement de sa conduite. Ses œuvres à tendance flamingante étaient dignes, bien pensées et d'une logique serrée ; ses œuvres historiques et philologiques étaient basées sur une science sûre, si pas toujours profonde, et ses éditions de textes étaient fidèles.

Snellaert était chevalier de l'Ordre de Léopold et du Lion néerlandais ; il fut, à l'occasion de maladies épidémiques, décoré de la Médaille pour actes de courage et de dévouement. Il était membre de l'Institut royal néerlandais et de plusieurs sociétés savantes. Il est enterré au cimetière de Mont-Saint-Amand lez Gand, à côté de Willems et de Van

Duyse ; en 1897, les Flamands ont érigé un monument sur sa tombe et fixé une pierre commémorative dans la façade de la maison habitée par lui, rue de Meirelbeke, à Gand. Une société littéraire de Gand et une rue de la ville portent son nom.

Voici la liste de ses écrits : 1. *Verhandeling over de Nederlandsche Dichtkunst in België sedert hare eerste opkomst tot aen de dood van Albert en Isabelle* (Bruxelles, Académie royale, 1838). — 2. *Over de Kamers van Rhetorika te Kortrijk* (extrait du *Belgisch Museum*, Gand, 1839). — 3. *Iets over den Toestand onzer Tael- en Letterkunde* (extrait du *Belgisch museum*, Gand, 1840). — 4. *Een paar dagen te Luik en in de Ardennen* (Gand, 1840). — 5. *Kunst- en Letterblad* (Gand, 1840-1843). — 6. *Vlaensch Tael-Congres en Vlaemsche Feest* (Gand, 1841). — 7. *Nederduitsche Volksbibliotheek* (20 livr., Gand, 1842). — 8. *Bijdrage tot de kennis van den tongval en het taeleigen van Kortrijk* (Gand, 1844). — 9. *Het Vlaensch Tooneel in de XVII^e eeuw* (extrait du *Belgisch Museum*, Gand, 1845). — 10. *Drie spelen van sinne uit den tijd der Reformatie* (Gand, 1846). — 11. *De Goudbloem van Sint-Nikolaes* (extrait du *Belgisch Museum*, Gand, 1846). — 12. *Volksboeken* (Gand, 1846 : Daden van Keizer Karel, Reinaert de Vos, Ridder met de zwane ; 1847 : Fortunatus). — 13. *Eertijds, maer en tegenwoordig*, kluchte door Jonkh. Vanden Brandt (Gand, 1847). — 14. *Wael en Vlaming* (extrait du *Belgisch Museum*, Gand, 1847). — 15. *Korte Levensschets van J.-F. Willems* (Gand, 1847). — 16. *Oude Vlaemsche Liederen*, ten deele met de melodiën, uitgegeven door J.-F. Willems (Gand, 1848. — L'introduction, signée de Snellaert, explique sa part dans l'édition). — 17. *Aenspraak gedaen bij de inhuldiging van Willems' gedenkstuk op den St-Amands-heuvel* (Gand, 1848). — 18. *'s Lands onafhankelijkheid*, krijgslied (Gand, 1849). — 19. *Redevoering over de noodzakelijkheid om met de lotgewallen van 's Lands Tael- en Letterkunde bekend te zijn* (Gand, 1849). — 20. *Histoire de la*

littérature flamande (dans la *Biblioth. nationale de Jamar*, Bruxelles, 1849). — 21. *Kort begrip eener geschiedenis der Nederduitsche Letterkunde* (Anvers, 1849, — 2^e édit. en 1850, 3^e en 1855, 4^e en 1866, 5^e en 1881, toutes à Gand sous le titre : *Schets eener Geschiedenis der Nederlandsche Letterkunde*). — 22. *Dichtregelen vorgelezen bij de inwijding van Jonkheer Ph. Blommaerts boekzaal* (Gand, 1850). — 23. *Vlaemsche Bibliographie of lijst der Nederduitsche boeken sedert 1830 in België uitgegeven* (Gand, 1851, — 2^e édit. en 1857, complétée jusqu'en 1855; en 1867, F. De Potter publia sous le même titre une « seconde partie », soit une liste des omissions de l'édition de 1857). — 24. *18 Juny herdacht* (Gand, 1853). — 25. *Redevoering over Maerlant en zijnen tijd* (Gand, 1853). — 26. *Redevoering over den invloed van Maerlants schriften op zijne en latere eeuwen* (Gand, 1854). — 27. *Een woord over de cholera* (extrait du *Volksalmanak van het Willems-fonds*, Gand, 1855). — 28. *Oude en nieuwe Liedjes* (Gand, s. d., 1856), — 29. *Arnaud van Gheluwe bijgenaemd de Vlaemsche Boer* (Roulers, 1855). — 30. *Vlaemsche Commissie: Instelling, Beraadslagingen, Verslag* (Bruxelles, 1859). — 31. *Alexanders Geesten door Jacob van Maerlant* (Bruxelles, Académie royale, 1860-61, 2 vol. Cette édition joua de malheur : un 3^e volume annoncé, avec les *Nalzingen en Verbeteringen, Naam- en Woordenlijsten, Inleiding*, ne parut jamais. Du glossaire [*Woordenboek op Alexanders Geesten*] préparé par L. Roersch, ne parut que la 1^{re} livraison dans les éditions de l'Académie royale flamande en 1888). — 32. *Oude en nieuwe Liedjes, ... met begeleiding voor piano door L. Hemelsoet* (Gand, 1864, 2^e édit. considérablement augmentée du n° 28). — 33. *De la position de la langue flamande en Belgique* (extrait du *Bulletin de l'Académie royale*, Bruxelles, 1865). — 34. *Over den toestand van het Nederlandsch in België* (Gand, 1865, traduction du précédent). — 35. *Levensschets van J.-B. David* (dans le VI^e volume des œuvres de Ruusbroec, publiées par David. La publi-

cation de ce VI^e volume a été soignée par Snellaert, Gand, 1868). — 36. *Nederlandsche Gedichten uit de veertiende eeuw van Jan Boendale, Hein van Aken en anderen* (Bruxelles, Académie royale, 1869). — 37. *Leven van A. Bogaers* (dans *Levensberichten van de afgestorvene leden van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde*, Leyde, 1872). — 38. *Het Nederlandsch Volkslied in Fransch-Vlaanderen* (s. l. n. d.).

En 1882, E. Blaes mit en musique la poésie *Vlaanderen* de Snellaert ainsi que son chœur *Serenade*.

J. Vercofflie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — Conscience, *Levensbeschrijving* dans l'*Annuaire de l'Académie royale*, 1873. — *Messenger des sciences*, 1872. — Ida von Düringsfeld, *Von der Schelde bis zur Maas*, t. III. — *Bibliographie nationale*, t. III. — F. De Potter, *Vlaamsche Bibliographie*.

SNELLAERT (Guillaume), peintre, né à Courtrai vers 1500, mort dans la même ville, vers 1573 (?). Malgré l'extrême enchevêtrement des généalogies Snellaert (les relations des branches courtraisiennes avec celles de Douai, Delft, Anvers, Gand et Tournai ne sont pas encore dé mêlées), nous sommes fixés sur la parenté de Guillaume, grâce notamment au *Dénombrement de la bourgeoisie* de Courtrai, dressé en 1529-1530. Ce registre nous fait connaître successivement : « Clais Snellaert filius » Pieters ende zyne kinderen; Stevin » Snellaert filius Clais ende zyne kinderen; *Willem Snellaert filius Clais* ende » zyne kinderen ». Ce dernier est notre peintre, cité à la suite de son père et de son frère aîné (1). Dès 1505, Nicolas fils de Pierre est domicilié « bunter Doernic » poerte » entre la maison de Pierre de Costere et la « Thoornestraetkin », propriété qui s'identifie sûrement avec celle citée en 1510, en 1513 et plus tard encore jusqu'en 1573, au coin du sentier du Beverlaey. Ce qui achève de nous convaincre, c'est que van Mander avait en vue la même maison lorsqu'il écrit que Pieter Vlerick fut mis en appren-

(1) Un autre Guillaume Snellaert prend part en 1520-1521 à l'expertise d'une verrière de l'église Saint-Martin, à Courtrai.

tissage chez un peintre à la détrempe, hors la Porte-de-Tournai, nommé Guillaume Snellaert, qui fut un des meilleurs peintres sur toiles (lisez : draps remplaçant les tentures), alors fort nombreux à Courtrai. Étienne, son frère aîné habitait la petite rue de l'Église, « Cuperstrætkin » ou « Kerckstrætkin », dès 1532.

Quant à la date de naissance de Guillaume, notons : 1° qu'au décès de sa mère, probablement une van der Haeghen, au début de 1519 (n. st.), il était encore compris parmi les enfants mineurs avec Daniel, Josse, Jean[ne] et Elisabeth ; 2° qu'il était le frère puîné d'Étienne, émancipé à cette date. Il avait donc vingt ans environ en 1519. Il perd vers 1535 (?) son père, dont nous ne connaissons pas la profession.

En 1538, il devient le créancier d'un certain Goudsmet par une prise de rente dont il fera le transport en 1549 au profit de sa sœur Betkin. Le 21 mai de cette même année 1549, il rachète de ses frère et sœurs leurs parts de communauté dans la maison paternelle de la « Doernicpoerte » et en devient ainsi l'unique propriétaire. Il avait épousé Marie Bastoen qui meurt peu avant le 14 mars 1558 ; l'acte de succession mentionne deux enfants mineurs, Nicolas et Elisabeth, et stipule que le père a droit à l'usufruit de la maison hors la porte de Tournai, sa vie durant.

Ici se place l'entrée en son atelier de Pierre Vlerick. Ainsi qu'il ressort de deux passages de van Mander lui-même, ex-élève de Vlerick, ce dernier eut successivement pour maîtres Guillaume Snellaert et Charles de Foort, alias van Yper. Or, comme de Foort avait mis fin à ses jours le 20 juin 1562, on est autorisé à dater de vers 1555-1560 les rapports de maître à disciple entre Snellaert et Vlerick. A la mort du père Vlerick, vers le 12 mai 1565, on confia à Snellaert la tutelle de son élève. A partir de cette date, les archives courtraisiennes semblent taire son nom, mais il y a tout lieu de croire qu'il y est mentionné une dernière fois, le 29 juillet 1573, en qualité de tuteur de Jean

Bonte (son petit-fils?) au nom duquel il vend la maison sise au débouché du Beverlaey.

Guillaume atteignit donc un âge avancé. Malgré cette longue carrière, aucune peinture de lui n'est parvenue jusqu'à nous, ce qui est imputable, en partie, à la nature et à la destination de ses œuvres, travaillées à la détrempe. Il faut se contenter, au sujet de sa production, du témoignage flatteur de van Mander, qui a dû connaître notre artiste, directement et indirectement, grâce à Vlerick.

Son frère, Daniel Snellaert, né à Courtrai vers 1505, alla habiter Anvers où il fut reçu franc-maître dans la gilde de Saint-Luc en 1540, et où il acquit le droit de bourgeoisie en 1544.

G. Caulllet.

C. van Mander, *Schilderboek*. — G. Caulllet, *Mélanges et documents relatifs aux arts à Courtrai et dans le Courtrais*. — Archives de Courtrai; Bourgeoisie; Chambre pupillaire; Greffe scabinal; Comptes communaux, etc.

SNELLAERT (Jan), peintre anversois du xve siècle. Une légende s'est formée autour du nom de ce peintre, qu'on a représenté comme le réorganisateur de la gilde de Saint-Luc d'Anvers en 1453-1454, lui attribuant notamment l'institution de l'élection annuelle de deux doyens, ou régents. En conséquence, sa mémoire a été célébrée lors des fêtes jubilaires de 1754 et de 1854. Or, rien ne justifie le rôle qui lui est ainsi prêté : le groupement corporatif des métiers d'art à Anvers remonte au xive siècle et fut consacré par une ordonnance du magistrat datée du 26 août 1382. Les règlements subirent divers remaniements en suite des ordonnances du 26 novembre 1434 et du 22 juin 1442. Dès cette dernière date, la gilde de Saint-Luc est dirigée par deux régents (doyens), élus annuellement au jour de la fête de saint Luc. Le registre (*Ligger*) ne remonte qu'à l'année 1453 : sur les 35 membres que compte alors le métier (et dont 15 sont peintres), Jan Snellaert est cité le quatorzième, d'où il faut conclure seulement qu'à cette date il n'était pas parmi

les plus anciens. Les admissions de nouveaux membres et les noms des deux doyens de l'année ne sont inscrits qu'à partir de 1454, année où Jan Snellaert était l'un des deux doyens. On voit que ce n'est que par hasard que son nom s'attache, non à la réforme de la gilde, mais aux débuts de son registre.

Un autre élément de la légende de Jan Snellaert n'est pas plus fondé : il a été représenté comme exerçant son art à la fois à Tournai et à Anvers et constituant le trait d'union entre l'ancienne école tournaisienne et l'école d'Anvers grandissante. On identifiait en effet le Jan Snellaert, doyen pour 1454, à Anvers, avec le « Jehan Senellart, natif d'Anvers », inscrit comme franc-maître peintre au registre du métier tournaisien, le 11 août 1453. Déjà divers auteurs, entre autres F.-J. van den Branden, ont fait ressortir l'invraisemblance de cette allégation, vu l'impossibilité de concilier les données biographiques qui concernent ces deux homonymes.

Au contraire, tous les faits connus s'harmonisent si nous supposons que le peintre tournaisien (que l'on sait natif d'Anvers et fils de Jean [Jansone] d'après un document anversoïse) est le fils de son homonyme. Voici comment, d'après notre hypothèse, s'établissent dès lors leurs biographies respectives :

JAN SNELLAERT I, vraisemblablement identique au Jan Snellart, natif de Baerle, qui acquit le droit de bourgeoisie à Anvers le 7 juillet 1424, devait être né au commencement du siècle pour avoir un fils maître-peintre en 1453. Aussi le trouvons-nous en pleine maturité au moment où le registre d'Anvers commence ; il est doyen de la gilde en 1454-1455, 1458-1459, 1465-1466, 1480-1481. Les inscriptions d'apprentis ne sont notées aux *Liggeren* que depuis 1469 ; il n'est pas surprenant que notre peintre déjà âgé n'a plus formé de nombreux élèves. Cependant en 1477, s'inscrit chez lui comme apprenti Coppen Prostman, et en 1480, Pellen Colyns. Le 31 novembre 1481, il signe comme

ancien doyen l'importante convention entre les métiers des peintres d'Anvers et de Bruxelles, concernant la jouissance commune du cloître de Notre-Dame pour l'exposition des œuvres d'art lors des deux foires anversoïses annuelles. Il en résulte que c'est à tort que le chevalier Léon de Burbure a mis en rapport avec notre peintre la mention de la veuve d'un Jan Snellaert dans un acte du 26 janvier 1479 (1480 n. st.). Par contre, c'est bien lui qui, au cours de l'année 1482-1483, fait son testament dans sa maison, sise au « melemarct ».

D'après le comte de Laborde (*Ducs de Bourgogne*, seconde partie, t. I), Jean Snellaert, peignit « un oratoire pour Marie de Bourgogne ». Cette importante information se trouve dans la table des matières de l'ouvrage, avec renvoi à la page XC (Introduction), où il n'en est pas question. Nous n'avons pas réussi à trouver le texte visé ni à en découvrir la source.

L'*Oratoire* en question était-il une chapelle du palais ou un retable? Est-ce bien du père qu'il s'agit ou du fils?

JAN SNELLAERT II, fils du précédent, doit avoir terminé son apprentissage hors d'Anvers, car il n'était point membre du métier de cette ville lorsque, le 11 août 1453, il fut inscrit comme franc-maître peintre à Tournai, où il n'avait pas non plus fait son apprentissage. Il est permis de supposer qu'il aura été élève de l'un des Tournaisiens en renom fixés hors de leur ville natale, tels que Rogier van der Weyden ou, plus probablement, Jacques Daret. Jan Snellaert dirigea un atelier de peinture actif, car il y reçut successivement comme apprentis : le 14 avril 1462, Henriët Genoïse (qui passa ensuite dans l'atelier de Vranke van der Stockt à Bruxelles, travailla avec celui-ci aux *Entremets de Bruges* en 1468, et ne revint s'établir comme franc-maître à Tournai qu'en 1476); le 6 juillet 1466, Amandin de Liauwe (qui avait commencé son *Appresure* en 1464 avec Jacques Daret, et dans la suite délaissa le métier); le 1^{er} juillet 1474, Dominicle

Bonhomme (qui ne termina point ses études); enfin le 15 mai 1476, Anthoine de Rayemaker, natif d'Anvers et probablement issu de la famille des peintres de ce nom.

Dans un acte passé à Anvers le 9 juin 1475, Jan Snellaert Jansone, peintre, déclarait encore habiter Tournai, mais la mort de son père le détermina sans doute à retourner dans sa ville natale pour y reprendre l'atelier paternel, car à partir de ce moment, il disparaît de Tournai, et en l'année même du testament de son père, en 1483, il se fait recevoir franc-maitre à Anvers et y acquiert la bourgeoisie l'année suivante.

La carrière de ce second Snellaert est significative des fluctuations dans l'importance respective, comme centres d'art, des villes d'Anvers et de Tournai au cours du xv^e siècle. Jusque vers 1480, l'activité artistique d'Anvers est très peu développée : en 1453, quand commence le registre, on n'y trouve que quinze maîtres peintres. Encore en 1468, lorsqu'est fait appel aux peintres de tout le pays, pour aller à Bruges travailler aux décors des fêtes de noces de Charles le Téméraire, il ne vient d'Anvers que huit peintres, c'est-à-dire sensiblement moins que de Tournai, Gand, Louvain ou Ypres, pour ne pas parler de Bruxelles qui fournit de loin le plus grand contingent. Le peu d'importance de l'art à Anvers explique que le fils d'un maître en vue soit allé chercher ailleurs l'achèvement de son apprentissage, pour ensuite se fixer à Tournai. En effet, dès le milieu du siècle, un nouveau champ d'action s'ouvrait aux artistes de cette ville, y maintenant florissante la gilde des peintres : Tournai commençait à supplanter Arras pour la tapisserie de haute lisse; le duc venait d'y faire exécuter les fameuses tapisseries de Gédéon pour l'ordre de la Toison d'Or. Par contre, quand Snellaert retourne à Anvers pour y reprendre l'atelier paternel, la situation est renversée. Anvers devient un centre d'art de plus en plus attractif. Dès 1490 environ, c'est le plein épanouissement et l'afflux rapide des artistes venant de toutes les régions des Pays-

Bas : de Bruxelles, de Bruges, de Louvain, de Hollande, des duchés de Clèves et de Gueldre, etc. Tournai en même temps décline; la primauté de la haute lisse passe à Bruxelles.

Cette histoire comparée des métiers d'art dans les deux villes se dessine plus clairement encore quand nous rapprochons l'odyssée de Jan Snellaert II de celles d'autres artistes contemporains, comme lui anversoises d'origine, par exemple Martin Herman ou Hermans, enlumineur à Anvers, en 1462, y recevant des apprentis en 1469, 1471, 1473 et qui néanmoins abandonne cette ville pour Tournai où il s'établit comme enlumineur en 1474, « papierieur » en 1476, puis, ayant complété sa formation artistique, est reçu à la pleine franchise comme « peintre » en 1483. A Tournai, il reçoit des apprentis en 1482, 1484, 1488, 1490; il y est encore cité en 1491 avec sa femme Marie de la Barre, mais dès le 3 avril 1492, il est définitivement retourné à Anvers, et vend sa maison de la rue Castelaïne à Tournai.

Le parallélisme de ces migrations d'artistes révélées par des extraits d'archives témoigne des modestes débuts et de la rapide éclosion de la grande école d'Anvers.

Il faut se garder de confondre Jan Snellaert II avec Jan Snel ou Snelle, reçu franc-maitre à Anvers la même année 1483, lequel reçut des apprentis en 1483 et 1487, fut doyen en 1493, 1497, 1502 et 1504 et mourut au cours du dernier terme de ses fonctions.

Hulin de Loo.

Ph. Rombouts et Th. van Leries, *De Liggeren... der Antwerpsche Sint-Lucas gilde* (Anvers, 1872). — A. de la Grange et L. Cloquet, *Etudes sur l'Art à Tournai* (Tournai, 1888). — Comte de Laborde, *Les ducs de Bourgogne*, seconde partie, t. I (table) et t. II (Paris, 1849). — F.-J. van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool* (Antwerpen, 1883).

SNELLAERT (Nicolas), peintre, né à Courtrai vers 1540, décédé à Dordrecht peu avant le 15 janvier 1602. La donnée de C. van Mander le concernant : « fils du premier maître de Vlerick »

(Guillaume II Snellaert) se trouve confirmée par un acte de la chambre pupillaire de Courtrai du 14 mars 1558 (a. st.). Cet acte fut enregistré lors de la mort de Marie Bastoen, mère de deux enfants mineurs, Nicolas et Elisabeth, qui restèrent avec leur père Guillaume dans l'antique maison hors la porte de Tournai. Leur tutelle fut confiée à leur cousin germain Corneille Bouc-kourt, fils de feu Philippe, et à Jacques Vildekin, fils de Victor. Il est probable que Nicolas apprit les premiers éléments de l'art dans l'atelier de son père. Il entra ensuite chez Karel de Foort, alias van Yper, et aida son maître à une grande peinture à l'huile du *Jugement dernier*, destinée à l'église de Hooglede lez-Roulers (« in eenig verschievende dingen » in de locht en anders). Cette collaboration se place nécessairement avant le 20 juin 1562 (décès de K. de Foort). Nous ignorons quand et pourquoi Nicolas quitta Courtrai. Ce fut probablement lors des troubles de 1568-1569 et pour « motifs de religion ». Il embrassa, de fait, le protestantisme. Il s'arrêta quelque temps à Anvers, peut-on supposer, avant de continuer son émigration vers les provinces septentrionales, plus hospitalières. On le retrouve à Dordrecht, depuis 1585, avec un fils, Willem, qu'il avait eu de Jeanne Botteliers, morte à cette époque. Son inscription sur le registre d'admission de la gilde Saint-Luc de Dordrecht remonte au dernier mai 1586. Le *Proclamatieboek der Hervormde Gemeente* de Dordrecht contient, à la date du 8 mai 1588 son ban de mariage avec Émérence van Spertsenberg (Specqhouwers), « jonge dochter van Antwerpen » ; ces secondes noces furent célébrées le 31 mai suivant. Snellaert eut une grande vogue dans sa ville d'adoption et, de 1586 à 1601, on lui compta par année de trois à cinq élèves. Alité pour maladie, il fit son testament le 23 décembre 1601 : Claes Snellaert, « geboren tot Cortryk » in Vlaenderen », légua à Hans, son fils du second lit, tout son matériel d'artiste, Willem ayant déjà reçu plus qu'il ne lui revenait. Sa femme, encore

« cloeck ende gesont » à la date du testament, se trouva brusquement enlevée presque en même temps que Claes. L'inventaire après ce double décès fut dressé le 15 janvier 1602, en présence des deux fils, aussi peintres. Ce document nous apprend que l'émigré courtraisien habitait à Dordrecht un appartement chez Pieter Sterck « in de » Wijnstraet, tegenover 't stadthuys in « de Elle, boven op de camer », comprenant une « voorcamer » et une « achter-camer », laquelle servait d'atelier. Parmi le mobilier, on trouva : un livre dit « Maertelaersbouck » ; un grand nombre de peintures inachevées ou en grisaille, dont les sujets appartenaient à l'histoire sacrée et profane et à la mythologie ; une « maecht van Dordrecht » inde Hollandschen tuyn op papier, « op panneel geplackt » ; trois chevalets ; sept palettes et quantité de couleurs. À la vente du mobilier, le 29 janvier, Willem acheta force lots ; il recueillit en juin 1602 son demi-frère, Hans, élève de Gilles van Brée à Harlem depuis mai 1602. Mais dès le mois d'octobre de l'année suivante, il devint son héritier avec Cornelisz Reynsz. Passé cette date, on ne trouve plus Willem renseigné qu'en qualité de « zieken-bezoeker ». La peste régnait et tous les siens ont vraisemblablement succombé au fléau.

Van Mander, qui fait mourir Claes Snellaert en 1602, âgé de plus de 60 ans, ce en concordance absolue avec nos renseignements, vante son dessin, ses « fabriques (architectures), compar-timents et autres motifs décoratifs ». Van Balen est le seul à mentionner une peinture, aujourd'hui perdue et représentant les *Régents et maîtres de la monnaie de Dordrecht*, « geschildert bij eenen » Snellaerd », sans spécifier s'il s'agit bien de Claes. Je me hasarde à lui attribuer le *Portrait du conseiller Johan Halling Pauwelsz*, peint en 1587 et conservé au Musée de Dordrecht (n° 48 du catalogue de 1910-1911). Nagler semble avoir trouvé mention d'un grand nombre de ses dessins.

Un Josse Snellaert, peintre à Cour-

traï, enseigna l'art, de 1560 à 1564, à
• Pierken Paeteryn •.

G. Caulllet.

C. van Mander, *Schilderboek*. — G. Caulllet, *Mélanges et documents relatifs aux arts à Courtrai et dans le Courtrais*. — Archives de Courtrai; Bourgeoisie; Chambre pupillaire; Greffe scabinal; Comptes communaux, etc. — G. Velh, *Aanteekeningen omtrent eenige Dordrechtse schilders (Oud Holland, 1894)*. — J. van Dalen, *Iets over de schilders Claes, Hans en Willem Snellaert (Idem, 1904)*. — Obreen, *Archief voor Nederlandsche Kunstgeschiedenis*, t. I, 1877-1878, p. 985. — Hofstede de Groot, *Houbraken*, 1893, p. 363. — Van Balen, *Beschrijvinghe van Dordrecht*, p. 682 et 1019. — *Catalogus van Dordrecht Museum*, 1914, n° 48. — Nagler, t. XVI, p. 536.

SNELLE (Jean), peintre. Voir
SNELLAERT (Jan) II, *in fine*.

SNELLINCX (André), peintre, né à Anvers et baptisé dans l'église Notre-Dame le 28 janvier 1587, mort le 12 septembre 1658. Il était fils de Jean Snellinck, le peintre de batailles, originaire de Malines qui s'établit à Anvers, et de sa seconde femme Pauline Cuypers. Élève de son père et de Henri van Balen, il fut reçu, en 1608, dans la gilde de Saint-Luc comme fils de maître. Plus tard, il admit lui-même des élèves dans son atelier. Parmi ceux-ci, on compte Jean van Mol et Jacques van Gelder. Il épousa en l'église Saint-Georges à Anvers, le 19 janvier 1609, Marie Claessens. Il habita d'abord rue Bogaert, mais en 1620, après s'être associé avec son beau-frère, Michel van Elslandt, pour entreprendre le commerce des tableaux, il alla se fixer dans un immeuble de la rue Rogier. Il fut enterré dans l'église Saint-Georges, ainsi que sa femme, qui le suivit dans la tombe le 31 décembre 1656. Un monument, consacré à leur mémoire et rappelant en même temps celle des parents d'André Snellinck, fut placé dans l'église. L'ornementation en marbre de ce mémorial fut sculptée par Jean van den Cruys; on le surmonta d'un tableau peint par Antoine Victoryns, représentant la Vierge entourée d'une couronne de fleurs et de fruits que Snellinck avait exécutée. Plus tard, cette toile fut remplacée par le portrait

de Jean Snellinck, œuvre d'Antoine van Dyck.

L'inventaire qui fut dressé après le décès des époux Snellinck nous apprend que ceux-ci avaient tous deux fait peindre leur portrait par Corneille de Vos. Ces toiles se retrouvèrent dans la mortuaire, ainsi que d'autres, parmi lesquelles des copies d'après Rubens. On y signalait, de plus, un certain nombre d'œuvres d'André Snellinck lui-même. Leur énumération permettra de se rendre compte du genre de peinture auquel principalement il s'adonnait. C'étaient, entre autres : la déesse Flore dans un jardin; un panier de fleurs; la représentation des douze mois entourée d'une guirlande de fruits; la Vierge; le repos de Diane après la chasse; singes mangeant des raisins; Notre-Seigneur apparaissant en jardinier; la pluie d'or; une étude de bœufs; Daniel dans la fosse aux lions; une Bohémienne dans un paysage; Marie-Madeleine. A ajouter encore une représentation de l'enfer, par Van Momper, dont les personnages étaient peints par Snellinck.

Fernand Donnet.

Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — C. van Mander, *Le livre des peintres*, traduction de H. Hymans. — Rombouts et Van Lerius, *Les tiggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc*. — Catalogue du musée d'Anvers. — Kramm, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, t. II. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Fernand Donnet, *Het jonstich versaem der Violieren*. — Em. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*.

SNELLINCX (Hans) le Vieux, peintre, né à Malines en 1544, décédé à Anvers, le 1^{er} octobre 1638. Il était fils de peintre; Daniel, son père croit-on, peignit pour la ville de Malines, en 1571-72, une *Bataille de Gravelines*. C'est la seule œuvre qu'on connaisse de ce dernier. Jean ou Hans Snellinck habita sa ville natale la plus grande partie de sa vie. Il alla enfin se fixer à Anvers où il fut reçu bourgeois le 10 juillet 1597. Son nom ne se rencontre pas dans les fastes de la corporation malinoise des

peintres et des sculpteurs. En revanche, les *Ligieren* de la gilde de Saint-Luc d'Anvers renseignent qu'il eut des apprentis et des élèves, parmi lesquels Abraham Janssens le Vieux, admis en 1585, qui acquit une grande notoriété. Les autres ne sont guère connus que de nom : Adrien Vranex, admis en 1582 ; Corneille van de Sande, en 1586 ; Antoine van de Steen, en 1596 ; Jean de Ceuter et Jean Janssens, en 1599 ; Gauthier Vervoort, en 1600 ; Machabée Bommaert, en 1601 ; Jean Wierls, François Symons, Jean den Keersmaker et Edmond Caymaex, en 1602 ; François Amman, en 1602.

Hans Snellinx épousa, en 1574, Hélène de Jode, sœur, dit-on, du graveur bien connu, Pierre de Jode le Vieux. Devenu veuf en 1581, il se remaria, en 1586, à Pauline Cuypers. De l'un et de l'autre mariage il eut des enfants ; six d'entre eux : Daniel, Gérard, Jean, André, Pierre et David furent peintres comme leur père, mais n'atteignirent pas à la célébrité que valurent à celui-ci le nombre et la qualité des œuvres dues à son pinceau. Ses mérites lui firent obtenir le titre de peintre des archiducs Albert et Isabelle et celui du duc de Mansfeld. Il fut l'ami de Antoine van Dyck, qui peignit le portrait, aujourd'hui perdu, qui décorait le tombeau de Snellinx dans l'église, démolie, de Saint-Georges à Anvers. D'après ce portrait Van Dyck dessina une merveilleuse eau-forte qui popularisa la physionomie du peintre malinois ; Snellinx y apparaît d'allure et de prestance à faire envie, bien en chair, satisfait et content, conscient du renom que lui valent son activité et son talent. Hans Snellinx, « peintre secondaire, il est vrai, mais incontestablement habile », s'illustra surtout dans la peinture de grande dimension. Emule de Pierre Snayers et d'Adam-François vander Meulen, il excella à reproduire des batailles, ce en quoi il tint de son père, qui semble en avoir eu la spécialité. La matière ne fit guère défaut au fils ; son talent put s'exercer à immortaliser par le pinceau les guerres de

Louis XIV dans les provinces belges, qui lui fournissaient à l'envi matière à vastes compositions. Les sujets religieux : tableaux d'autels commandés pour les églises ou par les corporations, lui furent également familiers. Quant à d'autres sujets, d'un genre plus profane, il en fit surtout l'objet de cartons pour tapisseries, en même temps qu'il exécuta des peintures en détrempe pour la décoration murale des appartements ; Malines est reconnu pour avoir été un centre d'activité intense en ce genre. Les œuvres de Hans Snellinx le Vieux sont dispersées un peu partout. A Malines on connaît de lui : à l'église Saint-Rombaut, un triptyque exécuté en 1601 pour la corporation des merciers, dont le panneau du milieu représente *la Résurrection de Jésus-Christ*, les volets, au droit, *l'Annonciation* et *l'Adoration des Bergers*, au revers *Saint-Rombaut* et *Saint-Nicolas avec les trois enfants* ; à Sainte-Catherine, *la Descente du Saint-Esprit sur les Apôtres*, panneau central d'un triptyque peint en 1606 et dont les volets sont perdus ; cette œuvre est trop copieusement repeinte pour qu'il soit possible d'en apprécier encore les qualités. A Audenarde, pour l'église de Notre-Dame de Pamele, Snellinx peignit un triptyque daté de 1608 ; au milieu est représentée *la Création*, sur les côtés *Adam et Eve mangeant du fruit défendu*, *Adam et Eve chassés du Paradis* et aux revers des panneaux, en grisaille, *Adam bêchant la terre* et *Eve portant son enfant* ; pour l'église Sainte-Walburge, *la Transfiguration* et *le Couronnement de la Sainte-Vierge*. A Anvers furent exécutées, en 1610, et en trois jours, raconte-t-on, des fresques, qui furent complétées de 1611 à 1612 et dont les sujets étaient empruntés à la Passion du Sauveur ; à l'église Saint-Jacques, une *Adoration des Mages* qui a disparu. En outre, le Musée de cette ville possède de Snellinx *le Christ en croix entre les larrons*, daté de 1597. On cite parmi ses autres œuvres une rencontre de cavalerie, plus connue sous le nom de *Slag van Leckerbetje* ; enfin, ses cartons pour tapisseries, notamment *l'Histoire de Zénobie*, en huit

panneaux, exécutées pour le fabricant Georges Ghuys, d'Audenarde. Une de ces pièces est aujourd'hui la propriété de la maison Bracquenié, manufacture royale de tapis, à Malines. La ville d'Anvers lui fit exécuter, entre 1597-1599 et en collaboration avec Otto Venius, *les Batailles de l'archiduc Albert*, pour tapisseries, qu'elle destinait au prince cardinal. Ces tapisseries sont encore conservées à Madrid. Un tableau, représentant *Noé sortant de l'Arche*, passa au feu des enchères à La Haye en 1762. Jean Sadeler grava d'après Snellinx un *Portement de Croix* et une suite de six planches reproduisant *l'Histoire d'Alexandre le Grand*, Pierre de Jode, un *Cavalier* et une *Dame* faisant partie d'une série à laquelle collabora Adam van Noort.

H. Coninx.

H. Hymans, *Le livre des peintres de Carel van Mander*. — E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpse schilderschool*. — P. Génard, *Les grandes familles artistiques d'Anvers*. — Max Rooses, *Geschichte der Malerschule Antwerpens*. — Van der Meersch, *revue De Vlaamsche School*, t. V, 1839. — A. Wauters, *Les tapisseries bruxelloises*. — Catalogue du Musée d'Anvers. — Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les écoles*. — Kræmm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*, enz. — Immerzeel, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*, enz. — Von Wurzhach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Nagler, *Allgemeines Künstler-Lexikon*.

SNELLINCX (Jean), traducteur, frère mineur de Malines du XVI^e-XVII^e siècle. Il est connu par une traduction flamande d'un ouvrage de saint Pierre d'Alcantara qui parut en 1618 chez l'imprimeur malinois Henri Jaye. Le titre en est : *Intruductie om wel te mediteren ghemaect door den H. Petrus van Alcantara*, Mechelen, Hendrick Jaye, 1618.

H. Coninx.

Sorvais Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique et dans les Pays-Bas*.

SNEYERS (Jean-Trudon), poète flamand, né à Saint-Trond, le 12 septembre 1823, et y décédé, le 13 novembre 1870. Il était professeur de latin, de grec et de flamand en quatrième au

collège communal de sa ville natale. Il avait une mémoire prodigieuse et, en classe ou dans des cercles d'amis, il récitait sans broncher des pages entières de ses classiques latins et néerlandais. Il faisait son cours de César sans le secours d'un texte. Rimant facilement, il se laissait inspirer par les hommes, les choses et les souvenirs de sa patrie limbourgeoise. Ses poésies, éparses dans des revues et des journaux, ont été éditées, augmentées de ses poésies inédites, par la fille de son frère : *Verspreide en Nagelaten Gedichten van J. T. A. Sneyers*, Liège, 1878.

J. Veronille.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — Ritten, *Haspengouwisch Idioticon*, p. XIII. — Renseignements fournis par d'anciens élèves.

KNIBBE (Jean). Divers biographes orthographient erronément de cette façon le nom du poète bruxellois Jean KNIBBE.

SNIEDERS (Auguste), journaliste et littérateur flamand, frère du suivant, né à Bladel (Brabant sept.) le 8 mai 1825, décédé à Bergerhout, le 17 novembre 1904. Il n'a eu d'autre enseignement que les leçons du « professeur » Hoosemans, d'abord au pensionnat de celui-ci à Lagewierde, puis à l'école communale de Bladel. En 1842 il se rendit à Bois-le-Duc pour y apprendre la typographie ; en 1844 il alla se perfectionner à Anvers à l'imprimerie de J.-P. van Dieren, éditeur du *Handelsblad*, journal récemment fondé et paraissant trois fois par semaine. Il y fit preuve de tant d'aptitudes que déjà en 1845 il fut admis dans les bureaux de la rédaction et qu'en 1849 il succéda à L. Vleschhouwer en qualité de rédacteur en chef. Il occupa ce poste pendant plus de cinquante ans, jusqu'au 15 juillet 1900, y consacrant toute son énergie et tous ses talents. Ainsi il a fait du *Handelsblad* l'organe catholique flamand le plus important du pays. En 1849 même, peu de temps après son entrée en fonctions, il en fit une feuille quotidienne. Dès son arrivée à Anvers, il était lié d'amitié avec les flamingants anversois

de l'époque, tous des idéalistes; il prit part à leurs réunions mouvementées et à leurs excursions nocturnes par les vieilles rues de la ville; sous l'impression des événements de 1848, il y manifesta si bruyamment des opinions avancées, que les psychologues lui assuraient qu'il y avait en lui l'étoffe d'un conservateur opiniâtre. On trouve quelques échos de cet état d'âme dans son *Landverrader* (1853). Comme journaliste c'était un polémiste redoutable, maniant la satire aussi facilement que le raisonnement, mais s'abstenant de personnalités. De 1863 à 1883, il a dirigé aussi *De Belgische Illustratie*, feuille hebdomadaire illustrée. Il était de plus un des rédacteurs de *Noord en Zuid* (Brux.-Anvers, 1863-68). A. Snieders était chevalier de l'ordre de Léopold, associé étranger de l'Académie royale de Belgique, membre de l'Académie royale flamande, docteur en philosophie et lettres *honoris causa* de l'Université de Louvain. Le 27 juin 1887, il reçut la grande naturalisation pour services rendus au pays. Son œuvre littéraire est très vaste. Elle commence par un recueil de poésies : *Mijne eerste Zangen* (Anvers, 1848), qui prouvent chez lui un réel talent poétique et qui font regretter qu'il n'ait plus invoqué la Muse pour quelque banale poésie de circonstance. Puis vient une file interminable de romans et de nouvelles où il dépeint les habitants de la Campine ou les bourgeois d'Anvers. Quelquefois il se risque dans le roman historique. Dans tous ses écrits, il se présente avec les défauts de ses qualités. Polémiste catholique et flamingant, tel il était au *Handelsblad*, tel il apparaît aussi dans ses romans, prenant parti pour ou contre ses personnages, ou entrant lui-même en scène pour faire prévaloir sa manière de voir. Tel chapitre fait songer à un article de fond d'un journal, tel autre à un compte rendu très subjectif d'un meeting. Mais l'invention est abondante, l'action est vive et les caractères, sans être fouillés, sont nettement esquissés. Déjà Ida von Düringsfeld constatait qu'il était le rival le plus sérieux de Conscience.

Toutes ses œuvres romantiques, sauf quelques essais que l'auteur jugeait indignes de la réimpression, ont été réimprimés en 20 vol. chez J. P. van Dieren, à Anvers (1876-1878). Une autre édition collective mais moins complète a paru chez Van Os, à Anvers. Après 1878, il écrivit encore : *Kersnacht* (1879), *Alleen in de wereld* (1880), *Villa Platella* (1881), *Bloemen op het harde Pad* (1881), *Gevalen Ster* (1882), *Zoo werd hij rijk* (1882), *Op de punt des degens* (1883), *De Nachtraven* (1884), *Fata Morgana* (1887), *Onze Boeren* (1889), *Het Kwartier Kempeland* (1891), *Dit zijn Sniederien* (1893), *Ryfka* (1894), *Blond Ameltje* (1895), *Scherpenhewel* (1898). Dans le domaine de la critique et de l'histoire, il donna : *Willem Ogier* (1888), *Dr J. R. Snieders* (1889), *Studie op den roman* (1891), *Vijftig jaar geleden* (1891), *J. A. De Laet* (1892), *Nalezingen over Bilderdijk* (1894), *Gedenkboek van den Oorlog van 1870-71* (1872), *Gedenkboek van den Oorlog van 1877* (1878). Il composa aussi trois cantates : *Yolande*, *De Roode Koning* et *Mozes op den Nijl*, mises en musique par E. Wambach.

J. Vereoullie.

Frederiks et Van den Branden. *Biographisch Woordenboek*. — G. Segers dans *Jaarboek der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1906. — Ida von Düringsfeld, *Von der Schelde bis zur Maas*, t. II. — Goopman et Scharpé, *Geschiedenis der Vlaamsche Letterkunde*, p. 223-235. — P. Hamelius, *Histoire ... du mouvement flamand*, p. 145-151. — Académie royale, *Notices biographiques et bibliographiques*, Bruxelles, 1897. — F. De Potter, *Vlaamsche Bibliographie*.

SNIEDERS (*Jean-Rainier*), médecin et littérateur flamand, frère du précédent, né à Bladel (Brabant sept.), le 22 novembre 1812, décédé à Turnhout, le 9 avril 1888. Il fit ses études à Louvain (1833-1838) et s'établit comme médecin à Turnhout, où il demeura depuis lors, se dépensant de toutes façons pour une clientèle nombreuse et trouvant encore moyen de consacrer des loisirs à sa famille et à la littérature. Les revers de la vie ne lui furent pas épargnés : il perdit successivement deux filles, sa femme, son fils et, quelques mois avant sa mort, sa troisième fille. Il était docteur

en philosophie et lettres *honoris causa* de l'Université de Louvain, associé étranger de l'Académie royale flamande, chevalier de l'ordre de Léopold. A part quelques poésies, qui ne sont pas sans mérite, dans les *Lettervruchten* de la société estudiantine louvaniste *Met Tijd en Vlijt* (1839, 1845), dans les *Dauwdruppelen* de la société turnhoutoise *De Dageraad* (1847), dans le *Jaarboekje van de stad en het arrondissement Turnhout* (1848-1860) et dans le *Nederduitsch letterkundig Jaarboekje* de Rens (1854, 1866 et 1868), toutes ses œuvres littéraires sont des récits de mœurs, des nouvelles historiques, des contes villageois, dont plusieurs peuvent rivaliser avec les récits campinois de Conscience. Conteur attrayant, avec quelques tendances au réalisme et de fréquentes pointes d'humour, il a un talent spécial pour faire parler ses personnages; ses dialogues sont ravissants de naturel et de vie. Dans les dernières années de sa vie, surtout depuis la loi scolaire de 1879, il avait le cauchemar du gueux sans foi ni loi. Dans son *Goochelaar* (1878), son *Scheerslijper* (1881) et son *Zonder God* (1885), qui sont plutôt d'extravagants pamphlets que des œuvres littéraires, il défend, avec une étroitesse d'esprit incompréhensible chez un homme qui a fait preuve de si hautes qualités morales, la thèse que quiconque n'est pas bon catholique est nécessairement un suppôt de l'enfer, un criminel perdu de mœurs. Dans le *Goochelaar*, le héros est le diable lui-même sous forme humaine. Dans le *Scheerslijper*, le héros est un individu qui a vendu son âme au diable et fait tout par son intermédiaire. L'auteur veut donner à ses lecteurs l'impression qu'il raconte de l'histoire, puisque plusieurs fois, à propos de détails insignifiants, il constate qu'il ne les tient que par ouï-dire. On peut regretter que le Davidfonds ait édité ces trois romans pour les distribuer à ses membres, qui en 1885 étaient au nombre de 6311. Une édition complète de ses œuvres a paru de 1882 à 1887 chez Splichal à Turnhout en 34 vol.; le 33^e contient les poésies et le 34^e *Gabriel*, un roman inédit. R. Snieders

a aussi traduit la vie du bienheureux Berchmans du P. Deynoot : *De gelukkige Joannes Berchmans der societeit Jesu; het leven, de deugden en de wonderen* (Bruxelles, 1866). Il s'est essayé une fois dans la littérature dramatique : *Het eerekruis. Blijspel met zang in twee bedrijven* (Waereghem, 1854).

J. Vercoillie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — A. Snieders dans *Jaarboek der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1889. — Coopman et Scharpé, *Geschiedenis der Vlaamsche Letterkunde*, 1910, p. 219-225. — Ida von Düringsfeld, *Von der Schelde bis zur Maas*, t. II. — M. Roosees, *Derde Schetsenboek*, p. 215, 306. — *Bibliographie nationale*, t. III.

SNIKKERIEME (Willem), alias Guillaume van Duvenvoorde, chambellan du comte de Hainaut et de Hollande, financier et homme politique, naquit vers 1290, probablement dans les environs de Haarlem, où son père, Philippe de Duvenvoorde, était bailli du Kennemerland. Sa mère, dont le nom n'est pas parvenu jusqu'à nous, était sans doute quelque rude et solide campagnarde; elle n'appartenait, en tous cas, pas à la classe sociale des Duvenvoorde, car Philippe ne s'unit jamais à elle par les liens du mariage.

Les Duvenvoorde étaient issus de la famille de Wassenaer. Philippe, fils de Jean, devint seigneur de Polanen, et c'est sous ce nom que sont connus ses descendants légitimes. Quant à son bâtard Guillaume, on lui accola d'abord le sobriquet de Snikkerieme, qui signifie littéralement « rame de barque », et ce n'est qu'à partir de 1316 qu'on lui permit d'ajouter à ce surnom celui de « fils du seigneur Philippe de Duvenvoorde ». L'un et l'autre devaient bientôt faire place à celui de Guillaume de Duvenvoorde. C'est que, dans l'entretemps, le petit bâtard avait eu l'occasion de se signaler par son intelligence éveillée et un dévouement à toute épreuve à la cour de Guillaume I^{er} d'Avesnes (III en Hollande), où son oncle, le majordome Thierry van der Waele, qui avait épousé une sœur de son père, était parvenu à le faire admettre, et où il apparaît en qualité d'écuyer dès 1311.

A partir de ce moment, il ne se passe plus guère d'année où le bon comte Guillaume ne trouve l'occasion de manifester, par quelque acte de générosité, sa reconnaissance envers celui qui, dès le début de l'année 1317, est signalé comme son chambellan ou trésorier. On connaît l'importance de ces fonctions et le degré de confiance qu'elles devaient inspirer envers celui qui en était investi et qui en retirait, au demeurant, les larges profits connus sous le nom de « droits de chambellage ». Avec un prince aussi généreux que Guillaume Ier d'Avesnes, qui, aux dires de son ménestrel, Jean de Condé, « semoit l'or et l'argent ensi c'on sème blés as cans », il n'est pas étonnant que Guillaume de Duvenvoorde ait pu acquérir, en un temps relativement restreint, une fortune considérable, tant en argent liquide qu'en biens-fonds, rentes, dîmes et droits utiles. Dès l'année 1321, il apparaît comme un des principaux conseillers du comte, et la plupart des actes passés dans la chancellerie comtale le sont en sa présence ou d'après ses ordres. En 1325, avec le titre de chambellan à vie — faveur absolument insolite et qui en dit long sur les services qu'il rendait —, Guillaume Ier lui accorde ses habillements sa vie durant. Dès lors, il devient le véritable expert financier du comte dans toutes les circonstances.

Vers le milieu de l'année 1326, il contracta mariage avec l'héritière d'une famille illustre mais appauvrie, Helwige de Vianen. A ce propos, et pour donner quelque intérêt à leurs monotones croquis généalogiques, certains auteurs du xvii^e siècle ont créé de toutes pièces la légende de la mésaventure dont Guillaume de Duvenvoorde aurait été victime le soir de ses noces. La fière descendante d'une souche célèbre aurait refusé de recevoir dans la chambre nuptiale le bâtard Snikkerieme, ce dont elle se serait repentie amèrement dans la suite. Guillaume aurait, en effet, cherché ailleurs le bonheur qu'il ne trouva pas chez sa femme légitime.

Sans doute, Duvenvoorde, comme la plupart des gentilshommes de son temps,

procréa à son tour des bâtards. Il en eut au moins huit, dont la moitié étaient d'ailleurs nés avant son mariage. Mais cela ne l'empêcha nullement de s'entendre parfaitement avec sa femme. Tout en dotant richement ses bâtards, il veillait attentivement aux intérêts d'Helwige de Vianen. Au surplus, un mari en disgrâce n'aurait pas parlé constamment, comme il le fit dans les premières années de son mariage, de sa progéniture éventuelle.

En 1328, il devint chevalier, probablement à la bataille de Cassel (23 août) à laquelle il prit part avec son maître. Moins d'un an après, le 11 août 1329, l'empereur Louis de Bavière, le gendre du comte Guillaume Ier, lui accorda des lettres de légitimation qui allaient effacer sa tache de naissance. Désormais, ses richesses, autant que le prestige dont il était entouré comme favori d'un des princes les plus puissants de l'époque, lui permirent de jouer un rôle dans la politique. Mais, pour pouvoir juger celui-ci en connaissance de cause, il importe de se rendre compte, au préalable, de l'origine et de la composition de sa fortune.

Ainsi qu'on l'a vu par ce qui précède, Snikkerieme entra dans la vie, comme son contemporain Renard de Schönau, sans avoir « de quoi nourrir un cheval ». Ses premières économies lui vinrent des largesses de son maître. Au bout d'un petit temps, il put suppléer, en maintes circonstances, auprès du comte, les Lombards auxquels Guillaume recourait parfois plus que de raison. Il lui avança donc des capitaux à 20 p. c., ce qui était un taux très rémunérateur, certes, pour le bailleur de fonds, mais cependant assez raisonnable pour cette époque. D'autre part, il accepta des capitaux en dépôt auxquels il assigna du 10 p. c. A certain moment, il se livre également aux opérations de change où il prend l'énorme bénéfice de 10 p. c. Il pratique surtout la clientèle des princes ou chefs d'Etat. Le comte de Hainaut et de Hollande, le comte de Juliers, le duc de Brabant, l'archevêque de Cologne, les évêques d'Utrecht et de Liège, le roi

d'Angleterre se trouvaient être ses débiteurs. A Malines, à Anvers et à Dordrecht, il acquiert des rentes sur le tonlieu. A Bruxelles, il achète des rentes viagères, des maisons, des biens-fonds dont la valeur augmentait de jour en jour. Mais c'est surtout dans le sud du comté de Hollande, sur les frontières du Brabant, qu'il acquit des terres, des fermes, des moulins, des bruyères, des marais, des dîmes et des cens. Insensiblement, il était devenu maître de toute la région qui s'étend au sud de Dordrecht et qui comprenait les villes et seigneuries de Geertruidenberg, Dubbelmonde, Almonde, Drimmelen, Raemsdonck, Waspik, Munsterkerk, Zonzeel, Oosterhout, Bréda, Dongen, etc., etc. Il s'y livra à des travaux d'endiguement, de défrichement et d'assèchement qui, au bout de peu de temps, donnèrent une plus-value énorme à ses propriétés. Comme la plupart de ses contemporains habitant les rives des fleuves avoisinant la mer, il pratiqua le « darinkdelven » et le « zelnering », c'est-à-dire l'extraction de la tourbe et du sel dans les « uitlanden » ou terres situées au delà des digues et régulièrement inondées par les eaux marines. Ces pratiques, de l'avis des techniciens les plus compétents, contribuèrent plus d'une fois à la rupture des digues. Il n'est pas impossible que les lointaines causes du terrible raz de marée de la Sainte-Elisabeth, en 1421, ne doivent être cherchées dans les travaux de Duvenvoorde. Ce qui est certain, c'est que le Biesbosch, qui s'étend actuellement en grande partie sur les 50,000 hectares de terre et les soixante-douze villages inondés, formait un de ses principaux centres d'opérations.

Il semble s'être peu occupé d'affaires commerciales, ce qui peut étonner de la part d'un homme aussi entreprenant, mais ce qui s'explique par la situation trop en vue qu'il occupait. Lors de la guerre de Cent ans, il prêta, comme beaucoup de seigneurs du pays, de l'argent à Edouard III et, comme eux encore, il eut de la peine à se faire rembourser. A force d'instances, il réussit

à obtenir l'envoi, à Anvers, d'importantes cargaisons de laine qu'il fit négocier aussitôt à Malines et à Louvain. Toutes ces ressources réunies lui constituèrent une fortune dont le revenu a été estimé à 70,000 florins, ce qui peut correspondre approximativement à 5 millions de francs belges à la fin de l'année 1920, représentant donc un capital de 100 millions de francs.

Avec une fortune pareille et le rang social auquel il était arrivé, on comprend qu'un homme de la valeur de Duvenvoorde dût jouer un rôle marquant dans la politique de son temps. A cet égard, il eut le rare bonheur de pouvoir favoriser, sinon inspirer, une politique éminemment nationale, tout en servant ses intérêts propres. Favori de Guillaume I^{er}, Duvenvoorde conserva toute son influence sous Guillaume II. Elle s'accrut encore sous l'impératrice Marguerite, et ce ne fut qu'à la fin de sa vie que le dissentiment entre celle-ci et son fils Guillaume de Bavière le brouilla avec ce dernier. Cette influence, qui se maintint près d'un demi-siècle, sous quatre princes successifs, est déjà un phénomène insolite dont on ne trouvera guère d'exemples que dans l'histoire des anciens maires du palais. Il devient plus extraordinaire encore lorsque l'on voit le favori de la maison d'Avesnes devenir un des conseillers les plus écoutés de Jean III de Brabant. Ce fut la réalisation du vœu le plus cher de Duvenvoorde. Dès le début de sa carrière politique, il avait vu que le seul moyen de combattre l'influence française dans les affaires de chez nous était une alliance entre les deux princes les plus puissants et les plus remarquablement doués de leur époque. Il n'y a pas de doute que ce fût lui qui détermina chez son maître Guillaume I^{er} le changement d'orientation politique qui caractérise la dernière partie de son règne. A travers mille difficultés, cette politique aboutit à la conclusion d'un double mariage entre Jean de Brabant et Isabelle de Hainaut, d'une part, et Guillaume de Hainaut et Jeanne de Brabant, de l'autre. Désormais, les maisons d'Avesnes et de Bra-

bant étaient indissolublement liées et les assises de l'Etat bourguignon — qui ne se réalisa qu'un siècle plus tard — étaient jetées.

Après avoir opéré ce rapprochement, qui unissait les deux tiers du pays, Duvendoorde s'employa à lier, par deux traités successifs (1337, 1339), le Brabant et la Flandre et à faire entrer la Hollande et le Hainaut dans la confédération. Au Parlement de Vilvorde, en 1340, où il joua un rôle important, l'alliance fut proclamée solennellement entre le comte de Flandre, le comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Frise, le duc de Brabant et de Limbourg. Si l'on veut bien se rappeler que le comte de Hainaut était, en outre, le beau-frère du roi d'Angleterre, de l'empereur Louis de Bavière, du marquis de Juliers et de Robert de Namur, et que son influence dans l'évêché d'Utrecht était prépondérante, on comprendra la signification de cette alliance et l'heureuse influence qu'elle dut avoir dans la suite sur l'unification de nos provinces, alors même que les conséquences immédiates ne furent pas celles qu'avait espérées Duvendoorde.

Celui-ci, en favorisant la politique nationale de ses maîtres et en mettant ses richesses à leur disposition, obéissait, il n'en faut pas douter, à des mobiles d'intérêt supérieur. Le hasard voulut qu'en agissant ainsi il servait aussi ses propres intérêts. En effet, de Dordrecht à Malines, il n'y avait plus guère de commune où il ne possédât des fiefs importants, et sur les frontières du Hainaut, il tenait la terre de Hal qui formait presque une enclave dans le Brabant. Les comtes Guillaume et le duc Jean n'avaient pas de vassal plus puissant que lui. Mais, en cas de conflit armé entre les deux maisons, il eût été forcément déclaré félon par l'une ou par l'autre. Toute guerre entre le Brabant et la Hollande lui eût causé des dommages matériels incalculables. Ses terres et ses châteaux eussent été ravagés en tout premier lieu, sans parler de la confiscation fatale de ses biens par celui des deux princes contre lequel il aurait

tiré l'épée. On arrive ainsi à cette conclusion tout au moins curieuse que la multiplicité des fiefs, qui avait abouti au morcellement à l'infini des territoires, allait, le jour où leur acquisition par des capitalistes d'autres Etats devenait plus fréquente, contribuer au rapprochement des principautés. L'exemple de Duvendoorde, à cet égard, est caractéristique, et il est probable que l'étude attentive de la vie de plus d'un de ses contemporains conduirait aux mêmes constatations.

Depuis la mort de Guillaume I^{er} (1337), Duvendoorde qui, jusque-là, avait principalement résidé à La Haye et à Geertruidenberg, fit des séjours de plus en plus fréquents dans le duché de Brabant, d'abord à Oosterhout, puis à Bruxelles, enfin à Malines.

Déjà du vivant de son premier maître, il s'était signalé par de nombreuses fondations pieuses, tant en Hainaut qu'en Hollande et en Brabant. Il avait fondé, notamment, à Geertruidenberg un couvent de Chartreux. Mais, ce fut surtout pendant la dernière période de son existence qu'il consacra des sommes considérables à des œuvres de piété et de bienfaisance. Les couvents, les églises et les hôpitaux de Bruxelles, de Malines, de Louvain reçurent des legs importants; en philanthrope éclairé, il spécifia judicieusement les sommes qui devaient être affectées à la distribution de chaussures, de draps de lit, de linge, de viande et de pain. Un petit détail à ce sujet révèle une parcelle caractéristique de l'âme de ce grand homme: A l'hôpital d'Ixelles il légua une rente perpétuelle de 2 escalins de gros, afin de pouvoir « acheter du fourrage pour « le petit cheval que l'on attelle aux « brouettes des pauvres gens qui gravissent le coteau et de la nourriture « pour les malheureux qu'on héberge « la nuit ». Dans le manoir qu'il avait édifié au bas du Coudenberg, à l'ombre du palais ducal, et qui devait devenir dans la suite l'hôtel de Nassau et la cour de Charles de Lorraine, il avait construit, en l'honneur de saint Georges et de sainte Catherine, une chapelle qui

existe encore de nos jours dans la forme qui lui fut donnée au xv^e siècle. En 1344, il commença la construction, près de la porte de Hal, du couvent des Clarisses — origine des Riches-Clares — où il fut enterré avec sa femme. Par l'intercession de l'impératrice de Constantinople et de l'archevêque de Cologne, il avait obtenu, pour lui et son épouse, une indulgence plénière *in articulo mortis*.

Dans les derniers temps, il résida principalement à son château de Battershem lez-Malines où il s'éteignit le 12 août 1353. La fin de sa vie avait été assombrie par l'écroutement de ses plus belles espérances. Il avait d'abord perdu son frère, Jean de Polanen, qu'à défaut de descendance légitime, il avait institué son légataire universel. La mort de Guillaume II, en 1345, précédée de celle du jeune Jean de Brabant, fit sombrer son rêve de voir le Brabant, le Hainaut et la Hollande réunis sous un même prince. Le second mariage de Jeanne avec Wenceslas de Luxembourg ne valait pas, à ce point de vue, son union avec Guillaume d'Avesnes. La révolution de Guillaume de Bavière contre sa mère l'impératrice Marguerite, et la part qu'il dut forcément prendre alors à la guerre civile des Hoeksch et des Cabeljauw assombrirent et hâtèrent sa fin.

On l'a déjà dit, Guillaume de Duvendorde laissa de nombreux bâtards. Il est difficile de savoir s'ils provenaient d'une ou de plusieurs mères et même s'ils naquirent avant ou après son mariage avec Helwige de Vianen. On ne peut affirmer avec certitude que ses amours avec Gertrude, la fille de Bauduin van de Poele et de Lamoede, de Geertruidenberg, dont naquit, certainement avant 1326, son fils aîné Guillaume dit « de Dongen ». Celui-ci fut un compagnon d'armes du comte Guillaume II avec lequel il faillit mourir à Staveren. Il épousa Marguerite de Bouchout et mourut sans postérité, après avoir succédé à son père dans la seigneurie d'Oosterhout. Deux autres fils, Jean, probablement mort en bas-âge, et Thierry, qui avait reçu Zwijndrecht,

disparurent avant leur père. Quant à ses filles, l'aînée, Elsiebiene, apparaît déjà en 1331 comme la femme de Jean de Wendelnesse; la deuxième, Clémence, épousa, en 1334, Jean de Drimmelen, le fils aîné du seigneur Guillaume de Dubbelmonde; toutes deux étaient évidemment nées avant le mariage de leur père. Les trois autres, par contre, semblent avoir vu le jour après 1326. Elisabeth épousa, quelques semaines après la mort de son père, Wouter van Duffel, et hérita du bien de Battershem lez-Malines. Béatrice, qui devint la femme de Rodolphe de Dalem, acquit des biens paternels à Dongen et à Gilze. Amelberge, enfin, qui épousa Jean Cosselaer, seigneur de Wittem, fils naturel du duc Jean II de Brabant, fonda avec lui la célèbre famille de Wittem, dont plusieurs membres jouèrent un rôle important dans nos annales des xiv^e et xv^e siècles.

A défaut de son frère aîné Jean de Polanen, qui l'avait précédé dans la tombe, il laissa sa fortune à ses neveux et nièce. Mais alors que Philippe, Gérard et Marie de Polanen ne reçurent que des apanages plus ou moins importants, et que sa femme Helwige dut se contenter des revenus, amplement suffisants d'ailleurs, de son domaine, l'immense majorité de ses biens, et notamment Bréda, Geertruidenberg, Almonde, Dubbelmonde, Twintighoeven, etc., passèrent à son neveu Jean de Polanen. Ce legs considérable eut pour l'histoire des Pays-Bas une importance dont seules les générations postérieures purent se rendre pleinement compte.

Jean de Polanen, qui déjà auparavant était devenu seigneur de la Leck, eut, en effet, de sa femme, Oda de Hornes, un fils, Jean, qui hérita de la presque totalité de la fortune de ses parents. Son unique héritière, Jeanne de Polanen, née le 10 janvier 1392, épousa, le 1^{er} août 1404, Englebert I^{er}, comte de Nassau-Dillenburg, auquel elle apporta en dot son immense héritage. C'est grâce à celui-ci que le premier représentant des Nassau dans les Pays-Bas, ainsi que ses descendants, purent

acquérir toute l'influence et le prestige qui devaient les conduire plus tard aux plus hautes fonctions de la république des Provinces-Unies et, finalement, au trône des Pays Bas. Le petit bâtard Willem Snikkerieme, le créateur de leur fortune, méritait donc bien une place dans le recueil officiel de nos illustrations nationales.

Joseph Cuvelier.

J. Cuvelier, *Un capitaliste du XIV^e siècle dans le Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique*, 1921, p. 46-56. — J. Cuvelier, *Les origines de la fortune de la maison d'Orange-Nassau dans les Mémoires in-8^o de l'Académie royale de Belgique, Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 1921, et sources citées dans cet ouvrage.

SNOECK (Adolphe-Thomas-Joseph), professeur de mathématiques, né le 24 novembre 1821, à Froidthier, dépendance de Clermont, décédé à Nivelles, le 26 juillet 1867, fils de Chrétien, directeur d'une fabrique de draps, et de Marie-Anne-Charlotte Dautrepoint. Après de fructueuses études faites au collège de Visé, Snoeck fréquenta l'Université de Liège, puis celle de Louvain où il fut proclamé docteur en sciences physiques et mathématiques. Il était à peine muni de son diplôme, quand, le 17 décembre 1843, on l'appela à Nivelles pour enseigner à l'École normale primaire de l'État qui venait d'être fondée. Il y professa pendant près d'un quart de siècle et laissa, en mourant, la réputation d'un excellent professeur, d'un esprit à la fois vif, net et pondéré. Toujours clair et méthodique dans son procédé, élégant et correct dans son exposition, il savait par sa parole rendre la science attrayante et facile. En 1860, il publia à Bruxelles, chez la veuve Parent et fils, un *Cours d'arithmétique*, de 350 pages, qui eut une deuxième édition, chez les mêmes imprimeurs, en 1863 (VII-362 p.). La supériorité de la méthode qui forme la base de cet ouvrage le distingue de la plupart des traités d'arithmétique. Snoeck collabora aussi à la revue pédagogique *L'Abeille* en 1861-62. (t. VII) L'article qu'il y a publié est intitulé :

Méthodologie. Arithmétique. De la résolution raisonnée des problèmes.

Ardent promoteur, en sa ville d'adoption, de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, en 1851, il assumait les charges du secrétariat, fonctions lourdes souvent et presque toujours très délicates, qu'il remplissait avec un soin méticuleux. L'année suivante (1852), il complétait l'œuvre de la Conférence par la création d'une Bibliothèque populaire, qui fonctionnait encore et dont il s'occupait activement. Membre de la Commission administrative de la Caisse d'épargne de Nivelles, il fit adopter dans cet établissement, en 1859, un nouveau système de comptabilité que l'on y suit encore aujourd'hui.

Charles Defroehx.

Bibliographie nationale, t. III, p. 442. — *L'Abeille*, revue pédagogique (Bruxelles), t. XIII, p. 313-318. — Armand Weber, *Essai de bibliographie verviétoise*, (Verviers, 1905), t. III, p. 223-224. — Georges Willame, *Essai de bibliographie nivelloise dans les Annales de la Société archéologique de l'arrondissement de Nivelles* (Nivelles, 1911), t. X, p. 147. — Renseignements de M. Alphonse Hanon de Louvet, de Nivelles.

SNOECK (César-Charles), collectionneur d'instruments de musique, né à Renaix, le 7 octobre 1834, et y décédé, le 20 avril 1898. Fils de Charles-Alexandre Snoeck, notaire (voir la notice suivante), il était désigné pour devenir notaire lui-même. Aussi son père l'envoya-t-il faire son droit à l'Université de Gand. En 1854, donc à l'âge de vingt ans, César Snoeck commença à collectionner des instruments de musique dans sa petite chambre d'étudiant. Si les débuts de cette collection furent modestes, parce que bornés nécessairement par le fond trop vite atteint d'une bourse d'étudiant, elle s'agrandit peu à peu jusqu'à devenir considérable quand ses honoraires de notaire et surtout la disposition de sa fortune permirent à l'amateur de satisfaire librement ses goûts. Pour arriver à compléter son musée, il entreprit de nombreux et lointains voyages au cours desquels il achetait tout ce qui lui paraissait intéressant, non seulement chez les luthiers, mais surtout chez des particuliers. C'est ainsi qu'il parcourut en tous sens l'An-

gleterre, l'Allemagne, la Hollande, la France, la Suisse, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Comme de tous ses voyages il rapportait des échantillons nouveaux, sa collection devint, au bout d'un certain nombre d'années, l'une des plus belles et des plus riches de l'Europe.

Ses études de droit terminées à Gand, César Snoeck était rentré à Renaix pour y être d'abord le stagiaire, puis le successeur de son père. C'est donc en cette ville, où il séjourna pendant de longues années, que fut installé ce qu'il appelait son « musée », nom que sa remarquable collection était incontestablement digne de porter. Les centaines d'instruments qui le composaient étaient disposées avec adresse et avec goût dans plusieurs salles généreusement éclairées, et leur heureux propriétaire en faisait les honneurs avec une bonhomie charmante et inlassable. Mais ce n'était pas la bonne grâce seulement du cicerone qui présidait à la visite de sa collection. Cet acharné collectionneur était doublé d'un grand érudit et triplé d'un exécutant presque sans pareil, car il jouait indifféremment de tous les instruments de musique. Une photographie, conservée dans les archives du Musée du Conservatoire de Bruxelles, le représente émergeant d'instruments de musique qui lui couvrent le corps de la tête aux pieds.

Lorsqu'il donna sa démission de notaire, il vint s'établir à Gand, rue Neuve Saint-Jacques, dans l'ancien hôtel de Mgr de Broglie, évêque de Gand sous le Premier Empire. C'est dans les vastes salons de cet immeuble que fut transportée la célèbre collection, et, dans cette même ville de Gand où il avait, modeste étudiant, commencé sa collection, il en fit paraître, exactement quarante ans plus tard, en 1894, le catalogue : *Catologue de la collection d'instruments de musique anciens ou curieux, formée par C.-C. Snoeck* (Gand, Vuylsteke, 1894; in-8°, 216 p.). Celui-ci ne comprend pas moins de 1,145 numéros, représentant un nombre de pièces infiniment plus considérable. L'auteur ne s'est pas borné à faire une sèche

énumération : il a agrémenté son texte de notes techniques et historiques qui attestent de patientes recherches et une connaissance approfondie de la technique musicale.

César Snoeck publia aussi une étude très documentée et fort originale sur *Les Instruments de musique en usage dans les Flandres au moyen âge*, étude qu'il présenta au Congrès archéologique de Gand, en 1896 (1). Il publia également la même année, en collaboration avec Edmond Vander Straeten, une *Etude biographique et organographique sur les Willems, luthiers gantois du XVIIe siècle* (Gand, Hoste, 1896). Cette monographie, précédée d'une introduction de Paul Bergmans, est le résultat de recherches fort intéressantes et apportait des données neuves sur l'histoire de la lutherie en Belgique.

Malheureusement, l'admirable collection d'instruments qui formait le musée Snoeck et que complétaient une bibliothèque et une collection monographique spéciale, n'était pas destinée à survivre à celui qui l'avait si amoureuxment réunie et dont l'enrichissement avait été le délassement de toute sa vie. M. Paul Bergmans, le distingué musicologue gantois, l'avait prévu déjà lorsque, en 1895, il écrivait dans le *Messageur des sciences historiques*, à propos de la parution du catalogue Snoeck : « L'homme, hélas, n'est pas éternel, et les collections se dispersent tôt ou tard au détriment de la science. Aussi ne peut-on que louer M. Snoeck d'avoir eu l'excellente idée de publier ce volume qui conservera la mémoire d'un musée des plus intéressants (2) ». M. Bergmans n'a malheureusement été que trop bon prophète : César Snoeck est mort et sa collection est dispersée.

Pendant plusieurs années encore après son décès, les héritiers du grand collectionneur maintinrent intact ce souvenir unique; mais il fallut bien un jour se résigner à réaliser la collection. On l'offrit

(1) *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, Congrès de Gand, 1896 (t. XI, 2^e partie, p. 259 et s.)

(2) *Messageur des Sciences historiques* (Gand, 1895, p. 271).

d'abord au Musée du Conservatoire de Bruxelles qui possède une collection remarquable d'instruments, réunie par M. Victor Mahillon. Mais, comme un grand nombre de pièces y eussent fait double emploi, l'offre fut déclinée, et la collection Snoeck fut vendue en trois lots qui eurent la destinée suivante : 1° La première et la plus importante partie de l'ensemble (environ 1,150 pièces) alla enrichir la « Hochschule für Musik », de Berlin, qui n'était encore qu'un musée embryonnaire. Après trois ans de négociations et d'hésitations, les pouvoirs compétents avaient émis, sur l'achat de cette collection, un avis négatif. C'est alors que Guillaume II intervint personnellement et fit envoyer, par ordre, une réponse affirmative : l'acquisition fut d'ailleurs, paraît-il, payée par l'empereur lui-même sur sa cassette particulière. 2° La deuxième partie, appelée « collection néerlandaise » (437 pièces) fut achetée par le comte Louis Cavens, de Bruxelles, et offerte par lui au Conservatoire royal de Bruxelles. Comme le fait remarquer M. Ernest Closson, conservateur au dit musée, cette collection-ci offre pour les Belges un intérêt beaucoup plus considérable que la précédente, en ce sens qu'elle est composée uniquement d'instruments fabriqués dans les anciennes provinces belges ; elle constitue donc une véritable histoire de la facture instrumentale dans notre pays depuis le xv^e siècle. Le catalogue en a été publié : *Catalogue de la collection d'instruments de musique flamands et néerlandais formée par C.-C. Snoeck* (Gand, I. Vanderpoorten, 1903 ; in-8°, 65 p.). 3° Le restant de la collection fut acquis pour le tzar de Russie Nicolas II au nom du général baron de Stackelberg, directeur de la chapelle impériale à Saint-Pétersbourg ; il a été autographié un catalogue de ce dernier lot, à un nombre très restreint d'exemplaires. Cette partie, quoique la moins importante (363 instruments), renfermait néanmoins une grande quantité de pièces rares et de modèles exceptionnels.

César Snoeck représenta pendant huit ans le canton de Renaix au conseil

provincial de la Flandre orientale. Lorsqu'il donna sa démission de notaire et qu'il vint habiter Gand, il se fit inscrire en cette ville au tableau de l'ordre des avocats près la Cour d'appel. Le Cercle artistique et littéraire de Gand, voulant reconnaître les grands services que C. Snoeck avait rendus à l'art musical, l'élut vice-président de la société, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa mort.

C'est en sa maison de campagne de Renaix, dite le « Bras de fer », qu'il s'éteignit à l'âge de 63 ans ; mais ses funérailles eurent lieu à Gand où il fut enterré le 23 avril 1898 au cimetière de la porte de la Colline.

A. Vander Mensbrugge.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique*, Supplément Pougis, v° Snoeck (Paris, 1880), t. II, p. 327. — C. Snoeck, Catalogue cité (Gand, Vuylsteke, 1894). — P. Bergmans, *Le catalogue du Musée instrumental de C. Snoeck dans le Messager des sciences historiques*, Gand, 1895, p. 271. — O. Fleischer, *Die Snoeck'sche Musikinstrumenten-Sammlung (Sammelbände der Internationalen Musikgesellschaft)*, 1902, t. III, p. 365 et s.). — E. Closson, *Au Musée du Conservatoire dans le Bulletin des musées royaux des arts décoratifs et industriels* (Bruxelles), novembre 1908, p. 93 et s.; janvier 1909, p. 1 et s. — E. Closson, *La collection des instruments néerlandais au Musée du Conservatoire de Bruxelles (Bulletin mensuel de la Société internationale de musique)*, 1909, 14^e année, p. 71 et s.). — Journaux de l'époque. — Notes communiquées par la famille. — Souvenirs personnels.

SNOECK (Charles-Alexandre), notaire, dessinateur, publiciste, né à Audenarde, le 6 mars 1798, mort à Gand, le 10 septembre 1868. Il était fils de Charles-Benoît, qui devint commis au gouvernement provincial de la Flandre orientale, et de Dorothée De Mulder, fille d'un ancien bailli d'Audenarde. Il s'engagea à dix-sept ans dans le service des transports de l'armée anglaise, pendant la campagne de 1815, puis devint commis de magasin à Gand et ensuite clerc de notaire à Renaix. Doué d'un goût inné pour le dessin, il mania le crayon avec ardeur et acquit un certain talent ; il profita d'un séjour momentané à Gand, en 1824, pour s'initier à la lithographie dans l'atelier de Kierdorff. Cette même année, la liquidation de la mortuaire de son patron lui permit de

réaliser un projet caressé depuis longtemps : un voyage à pied en Suisse. L'excursion se prolongea pendant deux mois, et les notes et croquis rapportés par Snoeck lui permirent d'écrire une relation illustrée : *Promenades aux Alpes*, qu'il publia par souscription (S. l. n. n. d ; in-4°, III-108 p., frontispice colorié et nombreuses planches), et dont les exemplaires complets sont rarissimes. Le style est peu châtié, mais le récit est amusant par sa sincérité et tout fleuri de belgicisms. L'illustration comprend des vues, des planches de costumes et des cartes; elle est d'une valeur documentaire appréciable. *Pedestrian* convaincu, Snoeck entreprit plus tard d'autres randonnées du même genre: en Hollande, pendant la fameuse gelée de 1829-1830, en Allemagne, en France et enfin au Piémont et en Suisse, en 1835.

Lors de la révolution de 1830, il se mit à la tête d'un corps de volontaires, qui quitta Renaix le 7 octobre pour se rendre à Bruxelles, où le Gouvernement provisoire donna à Ch.-A. Snoeck le grade de capitaine (20 octobre). Après avoir été envoyée dans le Borinage, afin d'apaiser des troubles à Hornu, la compagnie fut envoyée dans diverses localités de la province d'Anvers, avec mission de surveiller la frontière du Brabant septentrional; elle devint la 6^e compagnie du 4^e bataillon (chasseurs wallons) de la 3^e puis de la 2^e brigade, et, lors de l'organisation définitive des régiments, elle fut rattachée au 12^e de ligne; le général Nypels donna le 12 décembre à son chef un nouveau brevet de capitaine. Des difficultés assez sérieuses s'élevèrent entre Snoeck et les cadres officiels de l'armée, reflétant une situation générale du moment. La plupart des bandes de volontaires supportaient difficilement l'idée d'être organisées de façon régulière; les chefs étaient de bons patriotes mais n'entendaient pas devenir militaires de carrière; comme leurs hommes, ils étaient prêts à verser leur sang pour la patrie, mais à la condition de pouvoir retourner dans leurs foyers, aussitôt que les événements le permet-

traient. A la suite d'un rapport de son major, Snoeck fut emprisonné et passa devant un conseil de guerre qui l'acquitta le 28 mai 1831, par un arrêt longuement motivé. Trois jours avant le prononcé du jugement, le Régent signait un arrêté nommant Snoeck notaire au canton de Renaix, avec résidence à Amougies, et, dès le 3 juin, le nouveau tabellion prêtait serment en séance du tribunal civil d'Audenarde.

Il reprit les armes au mois d'août 1831 et conduisit le bataillon des gardes civiques renaisiens à Louvain; pendant la campagne de dix jours, il participa à l'affaire de Boutersem et assura la surveillance du pont de la Dyle, sur la route d'Aerschot, jusqu'au moment où il reçut la nouvelle de l'armistice. Au moment de la discussion de la loi sur la garde civique, en 1834, il écrivit une brochure : *Projet de loi pour la formation d'une garde nationale belge* (Renaix, F.-D. Williams, 1835; in-8°. 80 p.), pour défendre l'idée que la garde civique devait former une véritable garde nationale, c'est-à-dire un corps armé prêt à agir au premier danger menaçant la patrie. La brochure était sous presse quand fut hâtivement votée la loi du 2 janvier 1835, que Snoeck qualifia, dans une « postface », de « digne replâtrage de la loi primitive, emportée d'assaut par l'ex-congrès national, pendant une joyeuse soirée, veille de « nouvel an (31 décembre 1830). » Cette liberté de langage déplut en haut lieu, et c'est à cette brochure que Snoeck attribua l'omission de son nom sur la liste des décorés de la Croix de fer.

Snoeck exerça pendant plus de trente ans ses fonctions de notaire, successivement à Amougies et à Renaix, où il s'occupa aussi de nombreuses affaires industrielles, et dont il fut échevin de 1854 à 1860; il donna sa démission de notaire en 1862 afin de transmettre son étude à son fils César (voir plus haut).

Le musée d'archéologie de Gand possède divers souvenirs du corps des volontaires renaisiens : drapeau, blouse, bonnet et armes du commandant. La

famille conserve son portrait, dans un uniforme romantique de capitaine.

Paul Bergmans.

Papiers de famille. — Autobiographie manuscrite (Bibl. de l'Univ. de Gand). — *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 442.

SNOECK (*François-Joseph-Jean*), professeur de chant et compositeur de musique, né à Bruxelles, le 25 novembre 1772, mort dans cette ville, le 12 juillet 1845. Fils du violoniste et luthier Henri-Augustin Snoeck, il appartenait à une famille de musiciens (voir l'article suivant), dont l'auteur est peut-être le facteur d'orgues Philippe Snoeck, né à Tournai dans la seconde moitié du xvi^e siècle et établi à Anvers, où il construisit notamment, en 1618, un nouveau positif pour le grand orgue de la collégiale Saint-Gommaire à Lierre. D'autre part, un « Hendric Snouck » orghelmaker van Douay » fournit en 1580 un nouvel orgue à l'église d'Audenarde. Ami de Roucourt (voir ce nom), Fr.-J.-J. Snoeck enseigna le chant à Bruxelles pendant une quarantaine d'années et y publia des romances chez l'éditeur Terry. Celles que j'ai pu rencontrer : *A ma lyre*, *Je n'en suis plus*, *Le joli petit mari* sont écrites dans le genre sentimental cher à l'Empire; l'harmonie en est pauvre et maladroite, et la mélodie ne sort pas de la banalité.

Paul Bergmans.

Etat civil de Bruxelles. — *Annuaire dramatique* (Bruxelles, 1846), p. 183. — Ed. Grégoir, *Histoire de l'orgue* (Anvers, 1865), p. 474. — E. Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. V, (Bruxelles, 1880), p. 172, 481, 486. — R. Eitner, *Bio-bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker*, t. IX (Leipzig, 1903), p. 195. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. II (Enghien, 1903), p. 335.

SNOECK. Plusieurs luthiers de ce nom travaillèrent à Bruxelles au xviii^e siècle. Issus d'une famille de facteurs d'orgue du xvi^e siècle, leur biographie est malheureusement rendue incertaine par les dates peu sûres figurant sur leurs étiquettes. On distingue : 1^o Egide Snoeck, Bruxelles, luthier de la cour, dont on a des instruments datés de 1714 à 1764. On le croit élève et successeur du luthier Pierre Borlon. Bonne lutherie,

du style Amati, caractérisée par un vernis brun rouge. Les musées de Bruxelles et de Berlin conservent plusieurs instruments de lui, ainsi que de 2^o Marc Snoeck, probablement le fils du précédent, Bruxelles, ... à mars 1762, luthier à l'enseigne du « roy David », se distinguant par la qualité toute particulière de ses produits, dont des spécimens sont conservés au Musée de Bruxelles. Fut également luthier de la cour, où il figure dès 1726 comme « faiseur, répétiteur et directeur des instruments ». Se livra en outre à la composition musicale et donna, en 1708, un ballet au théâtre de la Monnaie. Il signe parfois *Broché* ou *Brochet* (*Snoeck* = brochet); 3^o Henri-Augustin-Antoine, fils du précédent, lui succéda dans son emploi à la cour, où il tenait en même temps l'emploi de second violon; notoirement incompetent comme luthier, il fut remplacé dans ces dernières fonctions par Michiels et Neumans (1764) et passa, en compensation, parmi les premiers violons. Il avait épousé Catherine-Jacqueline De Nits, qui lui donna notamment un fils, François-Joseph-Jean (voir plus haut).

Ernest Closson.

Vander Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*. — Von Lütgendorff, *Die Geigen- und Lautenmacher*. — Mahillon, *Catalogue du Musée du Conservatoire de Bruxelles*, t. IV. — Closson, *Les Facteurs d'instruments de musique en Belgique* (*Guide musical*, 1905, nos 44 à 48).

SNOUCKAERT VAN SCHAUWENBURG (*Guillaume*), ou ZENOCARUS A SCAUVVENBURGO, juriconsulte et historien, né à Gand, en octobre 1518, décédé à La Haye, le 20 mai 1565. Issu d'une riche famille flamande, il fit de bonnes études classiques et visita, avec son frère Martin, les écoles célèbres de Tours, Orléans, Poitiers, Toulouse. C'est en France que son nom fut prononcé Zénocar, forme à laquelle il donna plus tard une désinence latine. Docteur en droit, il fut pendant quelque temps secrétaire de Corneille de Scepper, ambassadeur de Charles-Quint. Il devint en 1543 conseiller extraordinaire à la cour de Hollande et en 1545 conseiller ordinaire, puis bibliothécaire, d'abord de l'empe-

reur, ensuite de Philippe II. Très dévoués à la famille du souverain, les Snouckaert avaient obtenu, le 8 novembre 1544, des lettres patentes de chevalier (1). Par son mariage avec Jeanne Poes, le 10 mars 1550, Guillaume Snouckaert devint seigneur de Binckorst (toparcha Binchorstii), domaine situé près de La Haye. Il se fit connaître par un ouvrage consacré à la vie de Charles-Quint et dédié aux chevaliers de la Toison d'or : *De republica, vita, moribus, gestis, fama, religione, sanctitate Imperatoris Caesaris, Augusti, Quinti Caroli Maximi Monarchæ, libri septem, ad illustres auri velleris equites scripti* (Gand, Gislain Manilius, 1559; 303 p., in-folio). Ce n'est qu'un long panégyrique rempli d'éloges non seulement outrés, mais souvent bizarres. Le premier Charles était *Magnus*, celui-ci est *Maximus*, comparable à César, Pompée, Scipion, Annibal, Alexandre, Hercule, etc. Les faits sont d'ailleurs mal exposés ou à peine effleurés, et le récit est entremêlé de digressions géographiques, théologiques, astrologiques. Ni ordre ni méthode. L'auteur voit partout l'influence du nombre sept et cite à ce propos la bible, l'apocalypse, les sept sages de la Grèce, etc. Ce n'est pas sans raison que Paquet observe que cet ouvrage est plein de « sottises ».

Parlant de lui-même, Zenocarus nous dit qu'il avait 40 ans quand il entreprit son œuvre, ajoutant qu'il se sentait déjà vieillir : *podagricus, canescens totus atque senescens* (p. 226). Il fait bien de nous le dire ! Toutefois, on peut relever ça et là des notes intéressantes, et des remarques qui jettent un jour curieux sur des idées superstitieuses du temps. Quelques exemples : On demandait à l'empereur, alors en Espagne (1538), de faire connaître par des peintures ses victoires en Libye (1535); il permit qu'elles fussent représentées en tapisseries, et c'est d'après le propre récit de sa bouche que le peintre de la cour, Maius (2), fit

(1) Blason : *d'or à trois bandes de sable*.

(2) Jean Vermeyen. Il fit les cartons des douze tapisseries représentant la conquête de Tunis, exécutées à Bruxelles par Guillaume Pannemaeker de 1549 à 1584.

le tracé qui servit pour des tapisseries tissées de fil d'or. Se trouvant à Ratisbonne en 1541, l'empereur s'intéressait à l'astronomie, et par ses ordres, Zenocarus traduisit en français un écrit du célèbre mathématicien et cosmographe Pierre Apianus. Une mésaventure survint un jour à l'auteur, à l'époque de la seconde expédition d'Afrique : un architecte allemand exposait à l'empereur le mécanisme d'un instrument destiné à relever des trirèmes submergées, et Zenocarus traduisait les explications en français; à un certain moment, l'empereur s'aperçut que la traduction était fautive; l'interprète se sentit tout confus (1), et cela en présence de Perrenot de Granvelle et de Louis de Flandre, seigneur de Præst. En 1547, après la mort de sa belle-sœur Anne, femme de Ferdinand, et avant d'entreprendre l'expédition de Saxe, Charles, le jour anniversaire de sa naissance (24 février), fit venir l'astrologue Jumellus Turrianus de Crémone et le chargea de consulter la volonté divine d'après les astres; assuré de la victoire, l'empereur se mit en campagne. Vers la fin de son règne, Charles, dans sa chambre à coucher, se plaisait à contempler le tableau de l'excellent peintre Michael (2), qu'il avait acheté à un prix si élevé et qui représentait le *Christ portant la croix*.

Zenocarus note encore la richesse des Belges en général et des Anversois en particulier, la beauté de Bruges aux sept portes, aux sept maisons à tours, aux sept places, aux sept cours de marchands, aux sept nations, etc., de Gand, la plus grande ville de l'Europe, que beaucoup considèrent comme le centre et l'ombilic du Christianisme; le nombre sept s'y retrouve également. L'auteur n'a garde d'oublier les sanglants événements de 1540 : lors de la naissance de Charles, on entendit dans l'abbaye de Saint-Bavon, près des reliques des saints, des voix qui dans

(1) Flatterie à l'égard de Charles-Quint qui ne savait pas l'allemand.

(2) Michel-Ange. L'auteur ajoute que la peinture contenait sept figures humaines : ici le détail est utile pour identifier l'œuvre.

le silence de la nuit murmurèrent, d'une manière un peu obscure, qu'après quarante ans la république gantoise recevrait une nouvelle face, et qu'avant ce temps il n'y règnerait point une heureuse concorde entre les citoyens, ni une solide paix. S'occupant des hommes illustres de son époque, il remarque que « notre César » n'avait pas écrit de commentaires, imitant en cela le Christ, Socrate, Alexandre (1).

L'empereur Ferdinand, frère de Charles-Quint, dans le privilège de publication qu'il donna à Augsbourg, le 22 janvier 1559, pour les pays de l'empire, tint à manifester sa bienveillance à l'auteur, en termes non équivoques et qu'il est intéressant de rappeler : *Cum Imperatoris Divi Caroli Quinti præclarissimæ memoriæ fratris et domini nostri clarissimi nomen et memoriam ad posteros pervenire optemus illiusque gesta ac facta ab omnibus cognosci ac scribi cupiamus, tam præclaros Guilielmi Zenocari conatus ac laudabile institutum non solum clementer ac benigne probavimus, verum etiam auctoritate nostra cesarea omnino promovendos esse duximus*. Philippe II, de son côté, se montra fort satisfait du travail de son « féal conseiller et bibliothécaire ». La lettre datée de Bruxelles, 22 mai 1559, par laquelle il confirme le privilège, porte : « icelluy suppliant ayant escript sept livres en latin de la vie et gestes de feu très digne mémoire l'empereur Charles, mon seigneur et père, à cui Dieu face mercy : lesquels il a fait visiter par plusieurs docteurs en théologie, et aussi d'autres facultez ensemblement par ceulx, tant de nos consaulx d'Etat et Privé, que aussi par ceulx du conseil d'Espagne et d'Italie, lesquels trou-

(1) *Cæsar noster Carolus rerum suarum nullos scripsit ipse commentarios, Christum et Socratem et Alexandrum magnum in hoc imitatus, quamquam si voluisset, commodius quam ego multo, aut nlius quivis id perficere potuisset : sed pietatis et humanitatis studium eum semper a scribendo deterruit, veritum (ut suspicari licet) ne laudis proprie avidus a Deo censeretur* (p. 137, première édition). Or, on sait que Charles-Quint avait certainement écrit des commentaires, lesquels furent envoyés en Espagne dès 1552 et découverts seulement au XIX^e siècle. L'assertion de Zenocarus prouve en tout cas qu'ils avaient été ignorés même dans l'entourage de la cour à Bruxelles.

vans ledict volume edificatif, ont accordé au diet suppliant privilège pour dix ans ».

Cette élucubration à la fois pédantesque et naïve eut jusqu'à trois éditions : Gand, Gislain Manilius, 1559, 1560; Anvers, G. Jansenius 1596. L'édition de 1596, qui parut avec un portrait de Charles-Quint, porte au premier titre que l'ouvrage contient cinq livres. Les livres six et sept annoncés au titre des éditions précédentes, ne parurent jamais (1).

G. Snouckaert mourut à peine âgé de 46 ans et fut inhumé à La Haye dans le couvent des religieuses situé *bij het Plein*.

Victor van der Haeghen.

J. Foppens, *Bibl. belgica*, I, 426. — Paquot, *Mémoires pour l'hist. littéraire*, t. XIII. — Ph. de Kempenare, *Vlaamsche Kronyk*, 75. — A. Sanderus, *De Brugensibus claris*, 36. — F. van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. I et VI. — Inscriptions funéraires de Bruges. — Dumont, *Fragments généalogiques*, t. III. — *Biographie des hommes remarqu. de la Fl. occid.*, t. IV. — *Messenger des sciences hist.*, 1860, p. 142. — J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. V. — *Bull. bibliophile belge*, XII, p. 80. — A. J. van der Aa, *Biographisch Woordenboek*, t. XVII. — *Baron A.-C. Snouckaert van Schauburg, fragment de la Généalogie de la famille Snouckaert en Flandre* (La Haye, 1894). — Inventaire de la Chambre des comptes de Lille. — Archives de la ville de Gand. — Collection gantoise, à la Bibl. Univ. Gand.

SNOUCKAERT VAN SCHAUWENBURG (*Martin*), frère de Guillaume, juriconsulte et imprimeur, né à Gand, le 16 août 1514, décédé en cette ville, le 27 avril 1569. Licencié ès lois, il devint avocat au Conseil de Flandre en 1538. On le trouve ensuite comme échevin à Bruges en 1542. En 1544, il obtint une charge de notaire et se fixa à Gand. Sur les conseils de son frère Guillaume, qui était plein d'enthousiasme,

(1) J. Paquot. (*Mémoires*, XIII, p. 420) pose la question de savoir s'il y a eu des renouvellements de titres des éditions de Zenocar.

Le titre pour Bruges, portant l'adresse : *Impressum per Quirinum Bulliolinum, Brugis*, 1559, n'est qu'une réimpression du premier feuillet de la première édition de Gand. De l'édition de 1560, qui est originale, il y a des exemplaires qui ne diffèrent de la précédente (1559) que par le simple renouvellement des feuillets liminaires. L'édition datée 1562 (Gand, G. Manilius) n'est que celle de 1560 dont les liminaires ont été réimprimés : on y a ajouté, comme épître au lecteur, un nouvel éloge de Charles-Quint, et Zenocarus figure au titre comme comte palatin.

siasme pour la typographie, il se décida à établir en cette ville une imprimerie, et prépara même une édition du *Nouveau Testament*, d'après la version de saint Jérôme; il paraît aussi avoir eu l'intention de rééditer le *Corpus juris*. Ayant éprouvé des difficultés pour obtenir un octroi à l'effet d'exercer son art, il se borna finalement à exploiter le moulin à papier qu'il avait repris à l'imprimeur Pierre de Keyaere, et pour lequel le magistrat gantois lui avait concédé un terrain au rempart, par acte du 21 avril 1545. Afin d'améliorer la fabrication du papier, il s'adjoignit des ouvriers étrangers qu'il était allé chercher à Troyes, en Champagne. Mais bientôt, abandonnant la direction du moulin à son associé Daniel de Keysero, fils de Pierre, il retourna à Bruges et remplaça le 27 janvier 1552 (nouv. st.), en qualité de conseiller pensionnaire, le célèbre juriconsulte Josse de Damhoudere; en 1557 il devint, dans la même cité, greffier civil, emploi occupé jadis par son père. Après s'être acquitté d'une mission à Londres, en 1567, il vint finir ses jours à Gand, où il avait fait restaurer la maison qu'il possédait au Groenen Briel. Il fut inhumé à Bruges en l'église Sainte-Walburge.

Propriétaire de la terre de Schaubrouck, à Somerghem, il acquit vers 1559 toute la seigneurie de ce dernier nom, avec les droits de justice y attachés, lesquels lui furent cédés par le roi. Il transféra en 1567 à son frère cadet, Jacques, le domaine de Binckorst dont il venait d'hériter.

Jacques Snouckaert, frère de Guillaume et de Martin, né en 1527, licencié en droit, devint auditeur des Domaines de Hollande en 1555 et maître de la Chambre des comptes à La Haye, en 1562. A l'époque des troubles politiques, il se retira à Utrecht, où il mourut le 26 octobre 1575.

Les frères Snouckaert avaient fait ériger en l'église Saint-Donatien à Bruges, un monument funéraire à la mémoire de leur père, Martin Snouckaert, conseiller intime de Charles-Quint, greffier de cette ville, né le

16 mars 1486, décédé le 6 octobre 1533, et de leur mère Liévine Bennins, née le 13 mai 1496, décédée le 23 février 1528 (v. st.), fille de Martin Bennins. (1)

Victor van der Haeghen.

Mêmes sources que la notice précédente.

SNOW (Lambert), historien généalogiste, né à Malines, le 26 septembre 1574, mort dans la même ville après 1638. Sa famille était originaire du duché de Clèves, mais son père, Josse, né à Utrecht, était venu s'établir à Malines, dans la maison appelée « Het Keizershof », et remplit les fonctions d'échevin de la Poorterie en 1581 et en 1582. Sa mère, Walburge vander Aa, appartenait à la petite noblesse de cour; elle était la fille de Philippe, chevalier, gentilhomme de Marie de Hongrie. Lambert entra d'abord dans la carrière militaire; il assista entre autres au siège de Bois-le-Duc en 1603. Il semble cependant avoir préféré la vie sédentaire et séjourna presque toujours dans sa ville natale. Il s'occupa particulièrement de généalogie et composa les cinq ouvrages suivants, qui, du temps de Paquot, se trouvaient à Louvain chez le comte de Liemingen : 1° *Généalogies de Flandre*; 2° *Généalogies de la Province de Malines et du Brabant*; 3° *Généalogies de Hollande et autres Provinces Unies*; 4° *Généalogies de Hainaut, Tournesis, Artois, Bourgogne, Namur, Liège, etc.*; 5° *Quartiers généalogiques de familles nobles de différents pays* (2 volumes). Il entretenait des relations amicales avec des hommes distingués, comme Pontus Heuterus et Barthélemi de Blois de Trélon.

Son écu portait d'argent à trois quintes-feuilles de sable, à la bordure crénelée de même.

Herman Vander Linden.

Paquot, *Mémoires*, t. XI, p. 65. — Butkens, *Trophées du Brabant*, supplément, t. II, p. 336.

(1) Martin Bennins, aïeul maternel des Snouckaert, riche marchand de drap à Gand, avait manifesté son attachement à la famille royale en faisant des dépenses considérables pour rehausser l'éclat de la décoration des rues de la ville, lors du baptême du prince Charles en 1500. Zeno-car fit allusion à ce fait dans la première partie de son ouvrage.

SNYDERS (*François SNIJDERS* ou), peintre de natures mortes et animalier, baptisé dans la cathédrale d'Anvers, le 11 novembre 1579, mort dans la même ville, le 19 août 1657.

Selon l'usage de l'époque, le nom et le prénom de l'artiste sont diversement orthographiés. Kramm a longuement motivé la forme *Snijers*, adoptée par lui, en se basant surtout sur les *Liggeren* où, cependant, nous ne trouvons que quatre fois cette forme, et quatre fois la forme *Snijders*. Dans les actes notariés, les clercs écrivent parfois *Snijers*, mais le maître lui-même signe en belle cursivé *S^r* (Signor) *Franchoijs Snijders* son testament du 31 août 1641 (1). Toutes les signatures relevées sur ses tableaux — nous en avons compté une trentaine — s'écrivent *Snijders* et deux ou trois fois *Sneyders*, mais toujours avec un *d*; l'y s'écrit indifféremment avec ou sans points; le prénom n'est indiqué que par l'initiale *F.*, exceptionnellement *Fr.*

Le père du peintre, Jan Snyder, était tenancier de l'auberge *De Grootte Bruyloftcamere*, fréquentée par les artistes, et où Frans Floris avait dissipé sa fortune. Selon Rombouts et Van Lerijs, sa mère se nommait Marie Plaetsen; selon Van den Branden, Marie Gysbrechts. Les offices de cette fameuse taverne offrirent évidemment au jeune François le spectacle des plantureuses provisions dont il devait si souvent s'inspirer. Parmi les six enfants des époux Snyder, il y avait encore un artiste : Michel, graveur en taille douce et éditeur (voir plus loin).

« Fransken Snyers » est mentionné en 1593 parmi les « leerjonghers » ou apprentis de la Gilde de Saint-Luc; Peeter Breughel (II) fut son maître. En 1602, sous le décanat de « Jan Breugel » et de « Signor Octave Vene », il était devenu « Francoys Snyers, soilder » et fut admis à la franchise. La légende du portrait de Snyder dans le recueil de Meysens affirme que « son maistre fut Henri van Balen », ce qui est fort possible, quoique le fait ne soit pas autrement avéré.

(1) Actes du notaire David van Soppen, archives de la ville d'Anvers.

Nous ignorons la date du départ de Snyder pour l'Italie, mais dans une lettre du 26 septembre 1608 à Ercole Bianchi, à Milan, Jan Brueghel annonce qu'un « amico mio fiamengo pittor » Francesco Snyder « arrivera de Rome en cette ville pour y passer l'hiver; le même jour, il le recommande aussi à son ancien protecteur, le cardinal-archevêque Federico Borromeo. Ces lettres d'introduction et la longue correspondance qui les suivit sont vraiment touchantes par la sollicitude que Jan Brueghel, peintre déjà célèbre à cette époque, témoigne pour son cadet de onze ans; il n'hésite pas à le qualifier d'un « delli primi pittore d'Anuerso » qui fait des « cose miracolose ». Il est question, dans ces lettres, d'un Saint-Sébastien dont Snyder aurait commencé la copie dès avant son départ, et de tableaux italiens qu'il désirait copier à Milan; nous avons perdu la trace de ces copies. En avril 1609, Snyder avait quitté Milan, et le 4 juillet suivant Brueghel écrit qu'il est rentré à Anvers.

Le 23 octobre 1611, Snyder épousa Margaretha de Vos, fille de Jean et d'Isabelle van den Broeck et sœur des peintres Corneille et Paul de Vos; le jeune ménage s'établit dans une maison louée Courte rue de l'Hôpital. Le 21 janvier 1622, Snyder achète une propriété importante rue de l'Empereur, avec dépendances s'étendant jusqu'au Kipdorp (1). Par la suite, il acquit encore d'autres propriétés et des rentes, ainsi qu'en témoignent plusieurs actes conservés aux archives de la ville d'Anvers. En 1619, Snyder avait été reçu membre de la confrérie des Romanistes, dont il fut doyen en 1628. En 1630, l'administration communale lui commanda, pour la décoration de l'hôtel de ville d'Anvers, une grande nature morte, au prix de 300 florins; ce tableau a disparu.

En 1636, le roi d'Espagne, Philippe IV, à l'intervention de son frère le cardinal-infant Ferdinand, avait

(1) L'acte du 24 décembre 1620, cité par Van den Branden, ne fut pas terminé. La vente date du 21 janvier 1622 (Actes scabinaux A° 1622, vol. II, p. 321).

commandé à Rubens la gigantesque décoration de la maison de chasse la Torre de la Parada et du palais de Buen Retiro, comprenant une suite de compositions tirées des *Métamorphoses* d'Ovide; Rubens avait agi en entrepreneur autant qu'en artiste-peintre et avait eu recours à de nombreux élèves et collaborateurs pour l'exécution des 112 pièces que comportait cette fourniture, expédiée d'Anvers via Paris, le 11 mars, et arrivée à Madrid à fin avril 1638. De Piles (IV, p. 375) dit : « Comme ces tableaux [de Rubens] sont disposés de manière qu'il y a beaucoup de vuide entre deux, Sneider a peint entre ces espaces des jeux d'animaux ». Ces œuvres de Snyders périrent sans nul doute lors de la dévastation de la Torre de la Parada, en 1710.

Parmi les formidables commandes dont le roi d'Espagne accablait Rubens, il faut encore citer une suite de 13 tableaux — probablement des chasses — destinés au Palais de Madrid; la commande fut faite conjointement à Rubens et à Snyders, le 22 juin 1639, au prix de 10,000 florins; un premier envoi de 8 pièces partit en 1640; 8 autres sujets furent expédiés le 4 janvier 1641; les deux derniers tableaux étaient arrivés à Madrid le 2 juin de la même année. Toutes ces œuvres ont disparu. Rubens tint son collaborateur en haute estime; dans son testament du 27 mai 1640, il charge trois peintres d'assister ses héritiers pour la vente de ses collections artistiques : ce sont François Snyders, Jan Wildens et Jacques Moermans.

Les époux Snyders n'eurent pas de postérité. Marguerite de Vos mourut le 2 septembre 1647 et fut enterrée dans l'église des Récollets. Van den Branden cite plusieurs testaments du maître : un premier du 15 novembre 1613, où il lègue à ses parents un tableau représentant un héron et un chevreuil; un second du 20 septembre 1627; un troisième du 31 août 1641, signé conjointement avec son épouse, avec codicille du 13 juin 1646; et enfin un quatrième du 21 décembre 1655, où le peintre

Jobau Boeckhorst — un de ses collaborateurs — l'assiste comme témoin; sa sœur Maria, béguine, devient sa légataire universelle; il fait des dons à son frère Michel, à son neveu le peintre Jan-Baptist de Vos, à Paul de Vos et à Susanna Cock, veuve de Corneille de Vos. Une analyse de ces documents serait fort instructive.

Snyders mourut le 19 août 1657 et fut enterré auprès de son épouse, dans l'église des Récollets. Selon les traditions, ses confrères s'empressèrent de dépenser, dans la taverne *In den Troon*, 46 des 70 florins qu'il avait légués à la Gilde.

Apparenté ou lié d'amitié avec les maîtres les plus célèbres de l'école anversoise, Snyders dut entretenir aussi des relations suivies avec Antoine van Dyck, à en juger par les nombreux portraits des deux époux que ce maître exécuta. Les plus fameux sont deux pendants, représentant Snyders et sa femme, vus jusqu'aux genoux, et ayant appartenu jadis au duc d'Orléans. Lors de la dispersion de cette collection, en 1798, le portrait de Snyders devint la propriété du comte de Carlisle; celui de Marguerite de Vos passa dans la collection du comte de Warwick; ils furent temporairement réunis à l'exposition de 1857 à Manchester, et appartiennent actuellement tous deux à M. Henry Clay Frick, à New-York. Ce sont sans doute ces deux portraits que les peintres Jacques Jordaens et Paul de Vos évaluèrent à 100 livres de gros ou 300 patacons, le 10 février 1661. Les mêmes portraits, en buste, réunis en un seul tableau, avec de légères variantes, se retrouvent au Musée de Cassel. On en mentionne une autre version chez Lord Barnard, Raby Castle.

Le portrait de Snyders seul, soit une étude, soit une réplique des portraits précités, appartient à la collection Liechtenstein, à Vienne. Une esquisse assez sommaire figura sous le titre de *Portrait de la femme de Snyders* dans la collection de la princesse Mathilde, vendue à Paris en mai 1904, et rappelle, en effet, les traits de Marguerite de Vos.

Enfin, le Musée de Troyes possède un portrait de Snyders, attribué à van Dyck, qui a fait l'objet d'une notice aussi longue que vide par M. Le Brun-Dalbanne (1); c'est une médiocre copie d'après la version du comte de Carlisle.

Le portrait de Snyders, admirablement gravé à l'eau-forte par van Dyck pour l'Iconographie (tête seule), correspond encore à cette version; la planche fut complétée au burin par Jacques Neefs et servit de prototype aux portraits publiés par Meyssens, de Bie, Houbraken, etc.

On désigne encore comme représentant le peintre Snyders, à un âge plus avancé, un portrait de van Dyck appartenant au Musée de Vienne (n° 1050), dont une réplique (buste seul) se trouve à Athènes. Enfin, le Musée de l'Ermitage possède un portrait de famille (n° 627) représentant un homme et une femme tenant une fillette sur les genoux, considéré avec une certaine persistance comme un portrait de la famille Snyders, et exposé encore sous ce titre, avec un timide point d'interrogation, à l'Exposition de l'Art belge au XVIII^e siècle, Bruxelles 1910 (cf. la notice hésitante de Ch.-L. Cardon, dans le *Mémorial* de cette exposition). La présence seule de la fillette devrait exclure l'identification avec des époux qui n'eurent jamais d'enfants; mais encore l'âge des personnages représentés ne correspond nullement à l'âge qu'avaient Snyders et sa femme au moment où van Dyck a dû exécuter cette peinture, et les physionomies n'offrent qu'une ressemblance toute superficielle, déterminée plutôt par l'analogie du costume, avec les portraits avérés de Snyders et de sa femme. Lionel Cust a cru y reconnaître la famille du peintre Jan Wildens. De médiocres copies du portrait de Saint-Petersbourg se trouvent à Redwell Park (Hertfordshire) et au Musée de Stuttgart (n° 141), où l'identification est maintenue. On a cessé de reconnaître les époux Snyders dans le portrait double, attribué à Cor-

(1) Mémoires de la Société académique du département de l'Aube, 3^e série, t. XIII. Troyes, 1876, p. 333 et suiv.

neille de Vos, que possède la Pinacothèque de Turin (n° 275).

Il convient de signaler l'existence, à Anvers, d'un homonyme, Frans Snyders (ou Snyers), peintre, entré comme apprenti chez Abraham Gouvaerts, en 1623-24, reçu franc-maitre en 1626-27, et décédé en 1641-42 (*Liggeren*). Nous ignorons tout de l'activité de cet artiste. Un autre homonyme, que les éditeurs des *Liggeren* confondent avec le précédent, François, Francis, Franchoys, Franciscus, Fransuskus ou Fransoys Snyders, Sneyders ou Snyers, est régulièrement mentionné parmi les « liefhebbers » (amateurs) de la Gilde, depuis 1647-48 jusqu'en 1660-61; pendant cette dernière année, on acquitte « de dotschult (dette mortuaire) van Fransoys Snyders liefhebber van de Violier ».

En abordant l'examen de l'œuvre considérable de Snyders, constatons que le catalogue critique n'en a jamais été fait; le maître n'a guère tenté les biographes, et ceux qui ont été amenés à s'en occuper incidemment n'ont donné que des nomenclatures tout à fait rudimentaires; même, la liste assez longue que publie A. von Wurzbach n'est qu'une compilation incomplète et de peu de valeur au point de vue critique.

Comme tous les artistes célèbres, Snyders s'est vu attribuer d'innombrables œuvres auxquelles il n'a jamais mis la main. Il y a cinquante ans à peine, tout tableau « gothique » de l'école flamande était un « Memline »; aujourd'hui encore, toute scène de chasse, tout étalage de gibier et de fruits de la première moitié du XVII^e siècle est de préférence un « Snyders ». On n'y voit pas clair, et nous ne nous dissimulons pas qu'il est parfois bien difficile de distinguer la touche de Snyders de celle d'un Paul de Vos, d'un Jacob van Es, d'un Adriaen van Utrecht, voire d'un Jan Fyt — pour ne citer que quelques maîtres notoires, dont nous possédons des œuvres certaines, — et derrière lesquels se dresse la foule confuse des élèves, des imitateurs et des faussaires. En attendant que quelque historien d'art se dévoue à l'œuvre de longue haleine que serait la

réaction du catalogue qui nous manque, nous ne chercherons qu'à indiquer quelques-uns des problèmes qui se posent, tout en avouant et en regrettant notre ignorance.

Les œuvres datées de Snyders sont rares; nous n'en avons compté que sept : des *Études d'un chat*, à Saint-Petersbourg (1609); une *Nature morte*, à Oldenbourg (1614); un *Combat de coqs*, à Berlin (1615); un *Cheval dévoré par les loups*, à Orléans (1626); une *Nature morte*, de l'ancienne collection Le Roy, Bruxelles (1646); *L'autour attaquant une poule*, à Budapest (1646) et deux compositions de *Fruits* dans la collection Khanenko, à Kiew (1651). Nous ne connaissons que de nom les tableaux d'Orléans et de Kiew, et le titre du tableau d'Orléans nous suggère plutôt le nom de Paul de Vos (tableau du Musée de Bruxelles). Cela ne suffit évidemment pas pour permettre un classement des quelque 250 œuvres dont nous avons relevé l'existence dans les catalogues des musées, des collections particulières et des ventes.

Heureusement, la collaboration très fréquente de Snyders avec deux maîtres dont on commence à discerner l'évolution artistique : Rubens et Jordaens, nous fournit quelques indications complémentaires. Les tableaux de ces deux artistes, à l'exécution desquels Snyders prit une part plus ou moins importante, s'échelonnent, à intervalles variés, de 1611 ou 1612 à 1650 environ. Et la conclusion qui paraît résulter de l'examen de ces œuvres, c'est que la peinture de Snyders a peu varié au cours de toute sa longue carrière. Un des premiers tableaux que l'on puisse dater avec quelque précision est l'aigle dévorant le foie du *Prométhée enchaîné*, de Rubens, au Musée d'Oldenbourg, qui doit remonter aux années 1611 ou 1612; or cet aigle est répété textuellement sur le tableau représentant le même sujet, par Jordaens, conservé au Musée Wallraf-Richartz, à Cologne; cette dernière œuvre n'est pas datée, mais, à en juger par le style, n'est certainement pas antérieure aux années 1640 à 1645. — Snyders

garnit de raisins la corbeille que tient le *Faune* que Rubens peignit vers 1615 (exemplaires dans les coll. Schoenborn, Vienne; Durand-Ruel, Paris, etc.), et ces raisins ne diffèrent pas sensiblement de ceux dont il étoffa *L'Abondance*, peinte par Rubens vers 1635 (coll. Edm. de Rothschild, Paris). — La superbe gerbe de fruits et de légumes qui remplit la corne d'abondance sur le tableau de Jordaens au Musée de Bruxelles, œuvre de la première période de ce maître, se retrouve presque identique sur *L'Ariadne et la suite de Bacchus* du Musée de Dresde, postérieure d'une vingtaine d'années au moins.

Les biographes ont répété que Snyders, ayant débuté comme peintre de natures mortes, modifia complètement ses sujets et sa manière sous l'influence de Rubens et qu'il devint, par la suite, l'interprète impétueux des chasses et des combats d'animaux. Il est évident que Snyders a subi l'ascendant de son grand contemporain, comme tous ceux qui l'ont approché, et que les animaux dont il étoffa certains tableaux de son illustre confrère sont traversés d'un souffle rubénien. Mais il ne faudrait pas exagérer cette influence; en dehors des chasses et des combats inspirés par Rubens, Snyders continuera toute sa vie durant à peindre de paisibles natures mortes, sans s'écarter sensiblement de la voie qu'il avait choisie dès ses débuts. Sa peinture gagnera en ampleur, ses pincesaux en souplesse, son coloris en intensité; mais sa facture restera toujours plus substantielle, plus corsée, plus nette et plus dure; ses pelages, ses duvets et ses pulpes trancheront toujours sur les couleurs fluides, fondues et blondes de Rubens; et il faut bien dire qu'il ne réussit pas toujours les mouvements violents de ses bêtes, difficiles sinon impossibles à saisir sur le vif, témoin ces *Jeunes lions*, du Musée de Munich, se lançant gauchement à la poursuite d'un chevreuil qui bondit d'un mouvement mécanique.

L'erreur provient sans doute de la confusion qui n'a cessé d'exister entre les œuvres de Snyders et celles de son

beau-frère, Paul de Vos. A plusieurs points de vue, celui-ci se rapproche davantage de Rubens, non pas par une plus grande maîtrise, mais par une plus grande docilité. Moins personnel que Snyder, son coloris est aussi plus pâle, plus gris, plus terne; sa pâte est plus mince et plus lisse, son faire plus large et plus sommaire. En revanche, il a le don d'animer d'un mouvement gracieux et rythmique — parfois même un peu maniéré — le gros gibier aux abois et la meute pantelante. Bien plus que Snyder, il est l'ordonnateur facile et abondant des grandes chasses décoratives à l'instar de Rubens.

Snyder, lui, avait étudié les animaux vivants à sa façon. Dès 1609, alors que nous ne trouvons encore aucune trace de collaboration avec Rubens et que celui-ci venait à peine de rentrer d'Italie, il signe les *Études d'un chat*, de l'Ermitage. C'est une peinture extrêmement réaliste où une tête de chat est représentée en quatre poses différentes, soit en montrant les dents, soit en tenant la bouche entr'ouverte ou fermée. Une étude analogue, mais différente, se trouve à l'Accademia di San Luca, à Rome. De semblables études d'animaux ne sont pas rares et se rencontrent, par exemple, à Berlin (*Quatre têtes de chien*), à Bruxelles (*Cerfs et biches*), à Hampton Court (*Têtes de sanglier*), etc. Signalons aussi les nombreux dessins d'après nature dans les cabinets d'Amsterdam (Rijksmuseum et Musée Fodor), Dresde, Gênes, Harlem, Lille, Londres, Paris, Pavie, Rotterdam, Vienne, Gand, etc. Une série de dix croquis « instantanés » d'après une même levrette dans des attitudes différentes, au Rijksmuseum, est, à ce point de vue, particulièrement intéressante.

Nous croyons, cependant, devoir classer avant ces études d'animaux une série de natures mortes représentant le plus souvent un coin de table recouvert d'un tapis, où s'étalent une corbeille à fruits, un vase à fleurs, des coupes en cristal ou en orfèvrerie, des bols en porcelaine, etc. Les animaux n'y entrent qu'accessoirement : un chat, un chien,

un singe, etc. La facture paraît encore un peu hésitante, la tonalité est plutôt froide et la composition manque d'ensemble et de cohésion. Un spécimen typique, appartenant à M. Michel van Gelder, à Uccle, figurait à l'Exposition de l'Art belge au XVII^e siècle, en 1910; d'autres œuvres de ce genre appartiennent aux Musées d'Anvers, de Berlin, de Copenhague, de Madrid, de Turin, à l'Art Collectors Association (Londres), etc. Le tableau d'Oldenbourg, signé et daté en toutes lettres : F. SNYDERS FECIT 1614 ANTWERPIÆ, pourrait servir de point de départ pour le groupement de quelques natures mortes déjà plus étoffées, où nous voyons apparaître des volailles, des légumes, un héron, un paon, un cygne, etc. Un pas encore, et nous voici devant ces innombrables « intérieurs d'office », où s'amoncellent le gros gibier, les viandes, une hure de sanglier, un superbe homard cuit, des corbeilles de fruits, des légumes et des fleurs. Ces œuvres sont si nombreuses que nous ne pouvons les mentionner en détail; bornons-nous à dire qu'on en trouve de bons spécimens à Anvers (Musée et coll. G. Caroly), Amsterdam, Bruxelles (Musée et coll. Piévez), Brême, Caen, Christiania (coll. Langaard), Dresde, Francfort, Gauno (Suède), La Haye, Hanovre, Leipzig, Londres (coll. Wallace, chez MM. Colnaghi et à la Spanish Gallery), Lyon, Madrid, Munich, Paris, Saint-Petersbourg, Prague, Stockholm, Valenciennes, etc. La composition et la mise en pages de ces tableaux varient à l'infini; tantôt c'est une simple table de cuisine, dont on ne voit que le dessus, couverte de victuailles; tantôt ce sont deux rayons superposés, et tout aussi surchargés; ailleurs c'est un étal de marchand en plein vent avec pièces en partie suspendues à des crochets; ailleurs encore on voit tout un intérieur de cuisine ou de boutique, le sol jonché d'accessoires. Généralement, ces tableaux sont animés par une ou plusieurs figures, peintes par des collaborateurs, et par des animaux vivants : chiens, perroquets, chats, singes, etc. Nous renon-

çons à tout essai de classement chronologique de ces œuvres; on dirait, cependant, que la composition accuse une évolution assez naturelle; au début, elle paraît plutôt diffuse; les objets sont placés gauchement, timidement, ou bien ils sont entassés au petit bonheur. Progressivement, l'ordre s'établit dans le désordre; l'artiste découvre des lignes, des courbes, des rythmes; les masses et les couleurs s'équilibrent plus consciemment et concourent à une impression d'ensemble de plus en plus harmonieuse.

Dans une autre catégorie de tableaux, les animaux vivants, dont nous venons de parler, constituent le sujet principal. Snyder les traite avec une prédilection bien marquée; on devine que, s'il brossa à la douzaine ses somptueuses natures mortes pour garnir les salles à manger d'une clientèle cossue, il peignit pour sa propre délectation ces petites scènes de la vie animale, qui se rattachent de très près aux études fragmentaires, d'après nature, citées plus haut. Un des plus vivants morceaux de ce genre est le *Combat de coqs*, du Musée de Berlin, signé et daté de 1615, dont une variante se trouve à Downton Castle (coll. Boughton-Knight), et une autre fut vendue chez Sotheby, Londres, en juillet 1920. Une scène analogue, tout aussi mouvementée, est l'*Autour attaquant une poule et ses poussins*, du Musée de Budapest, également signée, et datée de 1646; voilà donc deux œuvres certaines, exécutées à plus de trente années d'intervalle, et il est malaisé de discerner l'évolution accomplie par l'artiste. *Un chien et un chat se disputant une fressure* se trouve à Grenoble; *des chiens dans un garde-manger*, au Louvre, au Prado, à l'Ermitage, à Munich (coll. Otto Messinger), à Wilton House (Earl of Pembroke) et à Bruxelles (Musée et anc. coll. Cardon, acquis par M. G. Boël); des dessins pour cette dernière œuvre appartiennent au British Museum et au Musée Boymans, Rotterdam.

Une série d'œuvres très amusantes et assez peu connues sont les *Concerts* ou réunions d'oiseaux, généralement attribués à Snyder, quoique cette attri-

bution ne soit rien moins que certaine. Un fort beau spécimen fait partie de la collection offerte par Max Michaelis à l'Union de l'Afrique australe, exposée à la Grosvenor Gallery, à Londres, en 1913, et actuellement à Cape Town. Un hibou se tient sur un tronc d'arbre, un cahier de musique ouvert devant lui, et dirige le concert exécuté par une multitude bariolée d'oiseaux, perchés sur les branches ou voletant autour du chef d'orchestre. La gent ailée est caractérisée avec infiniment d'esprit et la peinture est de la plus belle venue. On signale un pendant de cette œuvre dans les collections de l'ex-Empereur allemand; d'autres variantes se trouvent à Madrid, Oldenbourg, Paris, Saint-Petersbourg, et chez MM. Knoedler C^o, à Londres (anc. coll. Gilmore, Baltimore). Le Musée Suermondt, à Aix-la-Chapelle, possède une scène représentant des oiseaux pris au piège dans deux arbustes; l'oiseleur se voit tout au loin; d'autres réunions d'oiseaux les plus divers et les plus exotiques, se trouvent aux musées de Cassel, de Grenoble, de Madrid, etc. La fable du *Renard chez la cigogne* est représentée dans un excellent tableau du Musée de Stockholm; celle du *Lièvre et de la tortue*, dans un tableau du Prado. Signalons, pour mémoire, le *Coq et la perle*, à Aix-la-Chapelle, traditionnellement attribué à Rubens, mais que Wilhelm Bode a voulu restituer à Snyder; de toute façon, il est peu probable que ce soit là le coq que Rubens offrit au docteur Faber, en 1606, lors de son séjour à Rome; le style ne correspond guère aux rares œuvres connues de Rubens de cette époque.

Citons, hors de pair, deux énormes *Boutiques de poissonnier*, au Musée de Vienne, avec figures attribuées à Corneille de Vos; entre parenthèses, les personnages de l'un des deux pendants, représentant le marchand et son client entourés d'un public assez nombreux, ne sont nullement de Corneille de Vos, mais, à toute évidence, du jeune van Dyck. L'entassement des poissons de cette dernière œuvre, où un superbe

esturgeon s'étend en diagonale, se retrouve, à quelques variantes près, dans un *Neptune et Amphitrite entourés de tritons et de naïades*, de la collection Schoenborn, à Vienne; ici les figures sont de Jordaens, et, dans son ouvrage consacré à ce maître, Rooses attribue les poissons à Adriaen van Utrecht, en raison de leur similitude avec le *Marchand de comestibles*, du Musée de Bruxelles, dû à la collaboration des mêmes artistes; il y a, en effet, des poissons sur ces deux tableaux, mais toute autre analogie nous échappe. D'autre part, nous n'acceptons pas sans réserves l'attribution à Snyder; il y a, dans la peinture de ces poissons, dans le rendu de ces chairs visqueuses et luisantes, dans les reflets de ces yeux morts, mais non éteints, une saveur saumâtre, une odeur aigüe et pénétrante qui nous déconcerte un peu. Notons que, dans les vieux catalogues du Musée de Vienne, les deux pendants de ce musée sont attribués à Jacob Foppens van Es et Jordaens — ce qui est évidemment une erreur en ce qui concerne Jordaens —, mais nous aimons à retenir le nom de van Es, maître assez rare et trop peu apprécié. Il faudrait comparer ces œuvres à toute une série de tableaux analogues, notamment la savoureuse étude de poissons, de tortues et de coquillages que possède M. van Gelder, à Uccle, et dont plusieurs détails se retrouvent sur les tableaux de Vienne, les *Poissons* du Musée d'Anvers (n° 719), du Louvre (nos 2145 et 2148, signé), de l'Ermitage (nos 1314 et 1320, signés), et même les *Huitres et poissons*, du Musée de Bruxelles (n° 786).

Qu'elle soit de Snyder ou non, la nature morte au gros esturgeon nous fournit, dans ses deux versions, un exemple trop caractéristique des procédés pratiqués à cette époque pour ne pas nous y arrêter un instant. Dans l'étal de poissonnier du Musée de Vienne, les poissons s'entassent sur une lourde table, et, au haut, quelques beaux spécimens sont accrochés à un étendoir. L'artiste a reproduit à peu près les mêmes poissons sur le tableau

de la collection Schoenborn. Comme nous venons de le voir, Jordaens métamorphosa ce dernier tableau en *Triomphe de Neptune*; au lieu de s'étendre sur un étal, les poissons sont couchés en partie sur la berge, ce qui va encore assez bien; mais, pour soutenir ceux qui sont suspendus, il a imaginé de les accrocher aux pointes des tridents que brandissent Neptune et Amphitrite! C'est d'une cocasserie déconcertante et du plus parfait mauvais goût. La partie centrale de la nature morte, avec variantes, se retrouve encore sur un tableau de la collection Messinger, à Munich.

Nous avons dit notre perplexité devant les innombrables chasses attribuées à Snyder, qu'il faudrait revoir avant d'en faire la critique. Déjà plusieurs rectifications ont été faites; la chasse au cerf du Mauritshuis est restituée depuis longtemps à Paul de Vos; celle de Bruxelles (n° 437) serait, selon Gustav Glück, due au même artiste, et la signature « F. Snyder » serait fautive; une chasse au sanglier du Musée Boymans, à Rotterdam, porte la même signature fautive et est aussi restituée à de Vos; de nombreuses variantes du même thème existent à Munich (Pinaothèque et coll. Messinger), à Vienne, à Madrid, à Paris, à Rouen, à Turin, à Bruxelles (comte Constantin de Bousies), à Tistad (Suède, coll. Wachtmeister), etc. Une *Chasse au renard*, du Musée de Vienne (n° 1084), est également rendue à Paul de Vos. Il ne faudrait évidemment pas en conclure que Snyder n'ait jamais peint aucune chasse; les documents affirment le contraire; il est patent, par exemple, qu'il peignit les animaux qui tiennent une place prépondérante dans *La chasse de Diane*, de Rubens, au Musée de Berlin, œuvre provenant de la succession de ce maître, et qui fut copiée par Paul de Vos. Cette copie appartient à la collection Czernin, à Vienne; un rapprochement de l'original et de la copie serait extrêmement démonstratif et pourrait servir de point de départ à une classification plus complète et plus correcte des œuvres des deux artistes.

En attendant, bornons-nous à signaler les chasses au cerf, attribuées à Snyders, à Althorp (Earl Spencer; réplique ou copie au Musée Fitzwilliam, Cambridge), Francfort, Madrid, Milan, Paris, Turin, Vienne (Liechtenstein et Harrach); des chasses au sanglier, d'une composition différente de celles mentionnées plus haut, à Aix-la-Chapelle, Berlin (coll. de l'ex-Empeur), Brunswick, Dresde, Edimbourg, Florence, Madrid, Prague (Rudolphinum et coll. Nostitz), sans oublier le beau *Combat d'une lionne et d'un sanglier* à Munich.

Nous avons déjà mentionné quelques œuvres d'autres artistes où Snyders avait introduit des animaux, des fleurs, des fruits ou des légumes. Ajoutons-y, pour Rubens : la tête de sanglier et le chien du *Mélagre et Atalante*, à Cassel; les animaux ou les fruits du *Cimon et Iphigénie*, à Vienne; du *Retour de la chasse*, à Dresde; de la *Corne d'abondance*, du Prado; de la *Bacchanale*, à Berlin; du *Fauconnier*, de la collection du comte de Plymouth, à Londres; de *La guerre et la paix*, à Munich; de *Jésus et Saint-Jean enfants*, à Vienne, et la superbe guirlande de fruits portée par des *Amorini*, à Munich. — Pour Jordaens : la gerbe de l'*Holocauste à Pomone*, du Prado, et dans la variante de la *Fécondité*, de la collection Wallace, à Londres; les animaux d'une *Diane*, de la collection Dreyfus, Paris (anc. coll. Kuns, Anvers). — Pour van Dyck ou son atelier : le gibier dans une *Diane et Endymion*, au Prado. — Pour Abraham Janssens : les animaux et les fruits dans le *Vertumne et Pomone et Mélagre et Atalante*, à Berlin. — Pour Henri van Balen et Jan Brueghel : le gibier dans un sujet de chasse, à Munich.

Ne prolongeons pas cette liste, mais mentionnons encore quelques compositions de Snyders où ces objets tiennent la place principale, et exécutées avec ou sans la collaboration d'autres peintres, telle la *Couronne de fruits et de légumes* entourant un buste antique, au Musée de Bruxelles, et une œuvre analogue au Memorial Hall, à Philadelphie,

signalée déjà par M. Ernest Verlant; les *Fruits et cucurbitacées*, particulièrement savoureux, de la National Gallery, Londres; la *Guirlande de fruits* entourant un cartouche de l'ancienne collection Marlier, Bruxelles, et l'admirable *Guirlande* avec deux singes, une hermine, etc., appartenant à la Ville de Bruxelles. Les méthodes de collaboration entre ces différents artistes varient à l'infini. Tantôt Snyders était appelé à garnir le tableau d'un confrère de quelques accessoires; tantôt chacun des deux artistes prenait à l'exécution de l'œuvre commune une part à peu près égale; ailleurs c'est Snyders qui laisse à un peintre d'histoire le soin d'introduire dans ses tableaux une ou plusieurs figures entières ou en buste; il n'est pas rare même que trois peintres collaborèrent à une même œuvre. Ces méthodes étaient admises et personne ne s'en offusquait. En général, cette collaboration se fit par juxtaposition, c'est-à-dire que chaque artiste ne touchait qu'aux parties qui lui étaient réservées. Il est permis, cependant, de supposer que Rubens, qui avait érigé en système ces procédés de collaboration, ait retouché ça et là, d'une main légère, les fruits ou même les animaux que Snyders introduisit dans ses tableaux. En dehors des maîtres déjà nommés, nous rencontrons souvent comme collaborateurs de Snyders, Jan Bockhorst, artiste plutôt médiocre, qui avait la spécialité d'animer par des figures les natures mortes ou les intérieurs de ses confrères, et, plus rarement, Antoine van Dyck et Corneille de Vos.

Ce serait une erreur de conclure de ces fréquentes collaborations que Snyders fut incapable de peindre des figures. La nature morte avec un homme dépeçant un chevreuil, au Musée de Hanovre, semble être entièrement de lui; il existe d'ailleurs au British Museum un dessin à la plume et au lavis, certainement exécuté d'une traite et de main de maître, qui est une étude pour ce tableau. Un autre dessin de la même collection correspond, à peu de chose

près, à la belle nature morte de Munich (n° 955); on voit sur ce dessin, à gauche, non seulement le garçon de Munich, mais encore une servante portant un plateau sur la tête, dessinée de la même main et qui explique, par sa présence, le regard du garçon, non motivé sur le tableau. C'est la sans doute la conception primitive de Snyder, qui peut faire croire à une mutilation du tableau de Munich. Si le maître a appliqué la division du travail, c'est simplement qu'il y trouvait son profit, tout comme ses collègues. On produisait davantage et plus facilement en n'abordant que les sujets qu'on savait au bout du doigt; et, pour les gens pratiques qu'étaient nos ancêtres, c'était là une considération capitale.

Les études d'animaux déjà citées et les nombreux dessins et croquis que nous ne pouvons songer à énumérer, prouvent à l'évidence que Snyder étudiait de très près la nature. Certains dessins portent des annotations en flamand, à l'exemple de van Eyck, de Bruegel l'Ancien et de Rubens. Il se constituait ainsi une documentation qui lui servait à des occasions variées. Il n'est pas difficile de retrouver dans plusieurs tableaux des détails identiques ou fort semblables, remontant visiblement à une même étude d'après nature; il cherchait parfois à masquer une similitude trop flagrante en *renversant* le motif, un tour de main qu'il n'a d'ailleurs pas inventé. Il semble bien cependant que Snyder n'ait jamais répété textuellement l'ensemble d'une composition; il en varia à l'infini la disposition, l'agencement, l'effet décoratif, et, lorsqu'on se trouve en présence de deux versions identiques, on peut présumer que l'une d'elles est une simple copie.

Le genre cultivé par Snyder est aussi vieux que le monde; on peut, à son gré, en rechercher les origines dans les mosaïques et les fresques de Pompéi et de la Campagne romaine, dans les raisins de Zeuxis, dans les incrustations mycéniennes, dans les chasses d'Assourbanipal, dans les décors des sarcophages

égyptiens et jusque dans les intailles de l'époque paléolithique... Plus près de nous, nous trouvons des fleurs, des fruits, des guirlandes chez Carlo Crivelli, chez Memlinc, et surtout dans les livres d'heures des enlumineurs flamands. Mais les initiateurs plus immédiats de Snyder sont visiblement Pieter Aertsen, le vrai créateur, dans l'art des Pays-Bas, de la nature morte proprement dite, des scènes de marché et des intérieurs de cuisine, dont certains amoncellements de victuailles font vivement pressentir Snyder, — Joachim Beuckelaer, élève et imitateur d'Aertsen, — et Jan Brueghel de Velours, l'excellent peintre de fleurs et d'animaux, c'est-à-dire d'animaux en miniature; on peut le rapprocher aussi, à certains points de vue, de Roland Savery, qui ne fut son aîné que de trois ans.

Mais Snyder élargit considérablement les voies tracées par ses prédécesseurs et il en fraya de nouvelles; il amplifia les sujets qu'ils avaient traités, les transposa hardiment à des proportions inusitées — épreuve redoutable dont tout technicien connaît les périls, et dont il sortit triomphant; il délivra les animaux de cet air empaillé qu'ils avaient le plus souvent avant lui; il les surprit en pleine vie; il studia non seulement le luisant de leur pelage et le bariolage de leurs plumes, mais il écouta le battement de leur cœur et le rythme de leur respiration; il découvrit leurs sentiments, leurs passions, leurs angoisses, leurs colères; il leur prêta un accent nouveau: l'accent de la vérité. Et même les objets inanimés prenaient sous ses pinceaux des aspects inattendus; coloriste merveilleux, il savait exalter l'éclat d'une carapace de pourpre, la luminosité discrète d'une grappe de raisins, la splendeur d'une queue de paon, se déversant en une cascade éblouissante d'émeraude, d'azur et d'or. Sa peinture fut large et souple; elle demeura, cependant, substantielle; tout en évitant les empâtements, il aimait les couleurs grasses, le coup de pinceau visible dans la pâte savoureuse; il ignora les feux et les braises de Jan

Fyt, mais dépassa en vigueur et en richesse ses devanciers et ses compétiteurs immédiats.

Nous avons parlé déjà des relations de Snyder et de Rubens, et il est évident que les grandes chasses que celui-ci peignit surtout de 1616 à 1621 influencèrent son ami et collaborateur, et l'incitèrent à s'essayer à son tour à ces scènes tumultueuses. Mais, en somme, nous apprécions moins Snyder comme émule de Rubens, que comme créateur d'un genre où il déploya toute sa force et toute son originalité. Comme tel son apport à l'art de nos provinces est extrêmement important. Sa personnalité s'imposa au point d'éclipser des artistes, à peine moins doués, qui pratiquaient le même genre; il devint le peintre par excellence des animaux et des natures mortes; il a fixé, pour les générations à venir, des formules définitives.

Les *Liggeren* ne mentionnent que trois élèves réguliers, dont un seul est parvenu à la notoriété (1) : Nicasius Bernaerts, ou Nicasius tout court, animalier qui s'expatria et devint par la suite un des plus brillants collaborateurs de Le Brun à la Manufacture des Gobelins; il fut à son tour le maître du célèbre François Desportes, qui continua, en France, jusqu'en plein XVIII^e siècle, les vieilles traditions de Snyder.

L'influence de Snyder rayonnait au loin; en dehors de ses apprentis attirés il forma, à son exemple, de nombreux élèves et imitateurs. Paul de Vos subit son influence immédiate, tout comme Adriaen van Utrecht et Jan Fyt, qui étaient respectivement de vingt et de trente-deux ans plus jeunes que lui; malgré cette distance et les différences de facture et de coloris généralement très marquées, Fyt suit parfois de très près son illustre prédécesseur; et il faut que le prestige de Snyder fût très grand pour qu'un artiste aussi doué et aussi personnel que Fyt en fût encore à ce

(1) Les autres élèves inscrits à la Gilde furent Melsen Weldenck, en 1609, et Hendrick Joris, en 1616; ce dernier est mentionné parmi les francs-maîtres en 1623.

point impressionné. Enfin Peter Boel, né cinquante-sept ans après Snyder, fut encore, malgré tout ce que sa peinture a de plus apprêté, un continuateur très respectueux de ses traditions, dont on pourrait aisément retracer l'évolution jusqu'à nos jours.

On attribue à Snyder quatre eaux-fortes représentant des chasses et des études d'animaux, et dont l'une porte la signature assez suspects : « Sniers • pin. fec. ». Nous ne sommes pas parvenus à voir ces œuvres pour les besoins de cette notice; nous ne pouvons d'ailleurs pas songer à faire ici la critique de sa chalcographie. Bornons-nous à renvoyer le lecteur à la liste que publie von Wurzbach et qui comprend une vingtaine de planches gravées d'après ses tableaux; nous y ajouterons seulement une chasse aux ours, signée *Franciscus Snyers inventor, Lucas Vorstermans fecit et C. Galle excudit Antverpiae*.

Paul Buschmann

Jean Meyssens, *Image de divers hommes d'esprit sublime*, etc. (Anvers, 1649). — Chr. Kramm, *De levens en werken*, etc. (Amsterdam, 1857-1864). — Giovanni Crivelli, *Giovanni Brueghel, pittore fiammingo*, etc. (Milan, 1868). — Ph. Rombouts et Th. Van Lerius, *De Liggeren*, etc. (Anvers, s. d. [1872 et s.]). — Max Rooses, *Geschiedenis der Antwerpse schilderschool* (Gand, 1877). — F.-Jos. Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpse schilderschool* (Anvers, 1877-1883). — Ad. Philippi, *Rubens und die Flamländer (Kunstgeschichtliche Einzeldarstellungen, V)*, Leipzig, 1900. — Max Rooses, *Rubens, sa vie et ses œuvres* (Anvers, 1903). — Dr. Alfred von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon* (Wien, 1906-1910). — Max Rooses, *Jordaens, sa vie et ses œuvres* (Anvers, 1906). — Wm. Walton et Lionel Cust, notes sur quelques portraits de Snyder dans *The Burlington Magazine*, 1910, vol. XVI, p. 296 et 302. — Max Rooses, *L'Exposition de l'art flamand au XVII^e siècle*, dans *L'Art flamand et hollandais*, 1911, t. XV, p. 66 et s. — Dr. Gustav Glück, *Les peintres d'animaux, de fruits et de fleurs (Trésor de l'art belge au XVII^e siècle)*, Bruxelles, 1911, t. I, p. 219 et s. — Leonardo Ozzola, *Vier unbekante Gemälde von Franz Snyder (Der Cicerone)*, 1913, V, p. 247). — Max Rooses, *Flandre (Ars una, species mille)*, Paris, 1913. — Isabella Errera, *Répertoire des peintures datées* (Bruxelles, 1920). — Archives de la ville d'Anvers — Catalogues des musées, des collections, des expositions et des ventes. — Collection photographique de Robert C. Witt, Esq., Londres. — Notes de voyage.

SNYDERS (*Michel*), graveur au burin, éditeur et marchand d'œuvres d'art, né sans doute à Anvers, vers 1588.

Les *Liggeren* de la gilde Saint-Luc, d'Anvers, mentionnent à plusieurs reprises le nom de *Michel Snyders*; mais, malgré l'affirmation de Kramm, on ne le trouve jamais orthographié *Snyers*, sans le *d*, ni dans les *Liggeren* ni dans les signatures de ses propres gravures. La première fois qu'on rencontre le nom de ce graveur dans les *Liggeren*, c'est en 1610 (le ms. des *Liggeren* porte, par erreur, à cet endroit le chiffre 1613), à l'occasion de l'inscription comme franc-maître de « Machiel • Snyders, plaetsnyder », graveur au burin sur planche de métal. Théodore Galle, le graveur-éditeur, étant doyen, et Josse de Momper II étant co-doyen. Rombouts et Van Lerijs notent à ce propos un acte de l'année 1624 cité par J.-B. van der Straelen, où sont mentionnés « Michel Snyders, graveur en • taille douce, âgé de 36 ans, et Jean • Baptiste Collaert, aussi graveur en • taille douce, âgé de 34 ans. » Cet acte donne donc l'année 1588 comme l'année de la naissance de Michel Snyders.

On ignore quel fut son maître. Sans doute, l'agrégation directe de l'artiste comme franc-maître, sans qu'il soit mentionné précédemment parmi les apprentis de la gilde d'Anvers, indique-t-elle qu'il avait fait son apprentissage ailleurs, peut-être à Bruxelles. Rien n'indique qu'il fut ou non parent de F. Snyders, l'animalier. Sa technique de graveur le rapproche étonnamment, dans ses œuvres de petit format, du métier des frères Wierix. Dans les planches où il peut se développer davantage, on voit un métier assez analogue à celui de Vorsterman, mais qui n'en a pas la puissance.

En 1614, Michel Snyders faisait inscrire comme apprenti à la gilde un certain Jan, pour qui il payait 2 florins 16 stuivers. Il est qualifié, à cette occasion, dans les *Liggeren*, de « cunstvercooper en plaetsnyder », marchand d'œuvres d'art et graveur en taille douce. Rombouts et Van Lerijs notent qu'à ce moment il avait déjà, depuis deux ans, été reçu comme membre

de la Sodalité des Célibataires (janvier 1612) et qu'il en avait même été élu consultant au mois de juillet 1612, ce qui se répéta ensuite en mai 1614, en septembre 1616, en septembre 1618 et en octobre 1621.

Michel Snyders fut surtout un graveur et un éditeur d'estampes religieuses; il semble n'avoir guère signé ses productions courantes. Comme éditeur, il ne se bornait pas à publier des images détachées; il en formait des séries qu'il réunissait parfois en livre. En 1613, il éditait les *Sanctorum Principum Regum atque Imperatorum Imagines per A. Miræum... Antwerpia*. Ce petit in-8° contient de nombreuses images de saints, dont quelques-unes à peine, comme la *Sainte Hildène*, portent sa signature. En 1619, il publiait un *Arbre généalogique de la descendance de saint Louis, roi de France*, dédié aux archiducs par le frère Paludanus. En 1623, il dédiait lui-même à deux capucins, les PP. Gérard Antoine et Mathi Antoine, du couvent de tertiaires de Saint-François, à Anvers, un *Arbre généalogique du tiers-ordre franciscain et de ses principaux membres*.

Un peu plus tard, il publia un autre recueil d'imagerie pieuse, l'*Amoris divini et humani antipathia*, qui eut une première édition en 1626 et une seconde en 1629. Cet in-12 ne contient que des images de piété emblématiques, au nombre de cinquante-six, sans texte typographique. Seule la planche de titre possède un encadrement formé également d'objets emblématiques; les autres sujets apparaissent directement sur le fond blanc de la page, sans autre accompagnement qu'une citation latine des livres saints et un distique français octosyllabique gravé au-dessous. Dans cette série, Michel Snyders signe comme éditeur trente-cinq planches en particulier, ce qui montre qu'elles étaient aussi vendues à part en feuilles volantes. Comme graveur, on n'y rencontre que sept fois sa signature : « M. Snyders ». Onze autres sont signées d'un collaborateur, G. van Schoor. Snyders paraît avoir été le dessinateur de la série. Celle-ci ne comporte que

sept pièces signées *M. Snyders figur. et excudit.*, mais Snyders n'a mis son *figuravit* sur aucune des pièces gravées par van Schoor, et beaucoup d'autres ne portent même aucune espèce de signature; de telle sorte qu'on doit croire que la signification de ce mot comporte non seulement le dessin de la composition, ce qui est à admettre de façon générale pour tout le livre, mais en outre la gravure, ce qui porterait à quinze les œuvres plus spécialement dues à son burin dans cet ensemble. Cette série de pièces, très joliment gravées dans le goût un peu sec des frères Wierix, ne possède pas de traits carrés, ni de fond, ce qui est très exceptionnel à cette époque. Avec cette série, dont une partie des pièces semble bien avoir été vendue séparément d'abord, comme nous le disons plus haut, vu l'*excudit* qu'elle porte, commence cette innombrable quantité d'imagerie en feuilles volantes destinées aux souvenirs pieux, annotés au verso, soit à la main, soit typographiquement. Cette production a persisté jusqu'à nos jours dans les souvenirs mortuaires, auxquels de nombreux éditeurs se sont consacrés depuis deux ou trois siècles. Le Cabinet des Estampes de l'Etat possède une de ces images de Snyders ayant encore servi de souvenir mortuaire à Anvers, en 1852, et qui porte toujours l'*excudit* de notre artiste: la planche a donc été utilisée pendant plus de deux cent vingt-cinq ans.

À côté de ces images de sainteté, le graveur produisit, toujours dans sa manière fine et précise, une série de bouquets et de vases de fleurs entourés de fruits et d'insectes qu'il signa *M. Snyders fec.* On a encore de lui une représentation du *Combat du lieutenant Lackerbeetken* (ou *Lekkerbelje*) et de *Brucauté près de Bois-le-Duc*, d'après Sébastien Vranckx, avec un récit du combat imprimé typographiquement au bas (deux états, différents par l'adresse: le premier état avec l'adresse de *Mach. Snyders*; le deuxième état avec l'adresse de Jean Galle; il en existe une copie non signée); le titre de *Compendium institutionis fraternitatis Sanctissimi*

Nominis Dei, que lui avait commandé, selon les comptes, la Sodalité du Saint Nom de Jésus, chez les Dominicains d'Anvers, et pour lequel il avait touché la somme de 13 fl. 14 st.; un titre de *Icones Sanctæ Olaræ B. Francisci Asiaticæ primigeniæ discipulæ*, dédié à l'archiduchesse Isabelle par le frère Henri Sedulius; Anvers, chez Corn. Van Tienen, 1632.

Le Cabinet des Estampes de l'Etat possède aussi de lui, sous son *excudit*, les pièces dont la liste suivante complètera l'œuvre non encore décrite: la *Fleur de la Passion*, composition à cinq médaillons contenant les portraits de quatre saints jésuites: *Granadillus frutex*, etc.; une autre *Fleur de la Passion*, sans médaillon; *Saint Augustin*, en buste; *Saint Augustin*, en pied, agenouillé dans une couronne de fleurs; *Sainte Agnès*, dans une couronne analogue; *Sainte Barbe*; *Saint Charles Borromée*; le *B. P. Jean de Capistran*; le *B. Joseph Steinfeld*, chanoine prémontré; *Sainte Elisabeth faisant l'aumône*, dans un cadre de fleurs coupées; une répétition de la figure précédente, sans le cadre; le *Martyre de Jean Sarcander*; le *P. Laurent de Brundusius*, capucin; le *P. Mathieu Ricci*, S.-J.; *Saint Norbert*, en un ovale entouré de fleurs et de fruits; *Saint Paul*, en un ovale analogue au précédent; une *Sainte Famille visitée par les Anges*; *Le Christ sous le pressoir de la Croix*; *L'amour divin foulant aux pieds l'amour profane*; *Le bon Pasteur*; *Les anges de la Passion avec le voile de Véronique*; *l'Horloge de la Passion*, en rond, avec dix-huit médaillons minuscules; une autre *Horloge de la Passion*, rectangle en hauteur; les *Litanies de la Vierge*; *l'Homme attiré à l'enfer par les vanités du monde*; *l'Examen de conscience quotidien avant le sommeil*; *La mort comme fin dernière de l'homme*; toutes ces pièces sont de format in-8°. De format in-4°: un *Saint Charles Borromée*, de profil à droite; *la Rédemption et les quatre fins dernières de l'homme*; les *Emblèmes de la Passion*; une planche de *Modèle à dessiner* (fleurs, fruits, insectes et visages); un titre *Lux evangelica*, signé *Snyders sculp. Joan.*

Thomas delin., édité en 1648, par la veuve et les héritiers de Jean Cnobbaert (premier état avec la signature de Thomas, le deuxième sans cette signature). Cette œuvre paraît être le dernier document que l'on possède sur l'existence de l'artiste, qui aurait ainsi vécu au moins jusqu'à l'âge de soixante ans. Le lieu et la date de sa mort sont inconnus.

René van Bastelaer.

Nagler, *Künstler Lexicon*, t. XVI, p. 546. — C. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. III, p. 549. — C. Kramm, *Levens en Werken*, t. V, p. 4339. — Rombouts et Van Lerijs, *Liggeren der St-Lucas Gilde*, t. I et II. — A. Von Wurzbach, *Niedert. Künstlerlexikon*, t. II, p. 633.

ANVERS (Henri), graveur au burin, né à Anvers vers 1612 selon Nagler, d'autres disent vers 1616; le lieu et la date de sa mort sont inconnus. On l'a erronément nommé, tel Immerzeel, *Snyers* et *Snyders*; il a toujours signé ses planches *Hen. Snyers*, *Henrick Snyers* et *H. Snyers*.

Henri Snyers occupe une place tout à fait distinguée dans la suite des graveurs de l'école de Rubens qui travaillèrent après la mort du maître, quoique son œuvre ne soit guère considérable en quantité. Selon les *Liggeren* de la corporation des peintres anversoises, Henri Snyers travaillait dès 1635-1636 chez le graveur-éditeur Nicolas Lauwers, avec Gilles de la Forge, comme apprenti graveur, « leerjonge plaetsnyder »; et Nicolas Lauwers payait de ce chef pour chacun d'eux deux florins et seize stuivers. Lauwers était alors en train de former son propre fils Conrad Lauwers et c'est seulement neuf ans plus tard, en 1644, qu'il allait recevoir comme élève Nicolas Pitau.

Nicolas Lauwers, auteur de la grande planche du *Triomphe de la loi nouvelle* d'après Rubens, qui se rapproche de la manière de Bolswert au point qu'on a pensé, malgré la signature, l'attribuer à ce dernier, paraît avoir beaucoup employé ses apprentis à des travaux qu'il signait ou non de son propre nom. Ainsi s'explique la médiocrité de trop nombreuses gravures dans son œuvre. Un procès en contrefaçon de gravures

qu'il eut à soutenir a montré combien l'éditeur l'emportait sur l'artiste. Il semble bien que c'est à ces pratiques que l'on doit, d'une part, la rareté des estampes signées du nom de Henri Snyers, et d'autre part, l'exécution un peu lâchée et sans sincérité qui paraît être sa manière la plus ancienne parmi les œuvres qui portent son nom.

Sa technique de burin est sans formule fixe et assez variée; elle a moins de rapport avec la fermeté d'outil de Bolswert et la netteté brillante de Pontius qu'avec la variété pittoresque de Vorsterman. Mais son modelé est trop souvent flottant; il est alors seulement soutenu par un cerné de contours noirs exécutés en tailles répétées autour des objets et des figures, ce qui va à l'encontre des principes de la gravure rubénienne pure et participe trop de la manière des graveurs marchands anversois d'avant Rubens. Une quantité de petits accents noirs ôtent aussi trop souvent de la franchise et de la simplicité à l'ensemble; ce défaut est presque excessif dans la *Vierge entourée de Saints* d'après Rubens, et communique à l'estampe un aspect mesquin et désagréable. Le modelé y est aussi incertain dans les chairs (par exemple dans le Saint-Sébastien), que dans les draperies où l'artiste emploie jusqu'à trois rangs de tailles d'épaisseurs variables et paraît rapidement à bout de souffle dans leur conduite.

Snyers a exécuté d'autres planches, plus petites, avec une préciosité de travail cependant bien différente. Son *Christ au tombeau*, réduction de celui que Pontius grava d'après van Dyck (tableau du Musée d'Anvers), est un chef d'œuvre de virtuosité unie à une puissance de couleur rare.

La réputation de l'artiste serait pourtant surfaite si la planche de *Samson livré par Dalila* d'après Rubens n'existait pas. Cette estampe, l'une des plus belles de l'école rubénienne par son animation, sa couleur, sa force, se distingue surtout par un clair-obscur digne des eaux-fortes de Rembrandt, greffé sur une technique de burin large et solide. C'est une des qualités pitto-

resques les plus appréciables du talent de Snyers que l'art qu'il a de répandre dans certaines compositions une lumière mystérieuse dans ses ombres sans donner de la sécheresse à son travail. Sa *Vierge avec l'Enfant* d'après Titien, les *Pères de l'Eglise discutant le dogme de la Transsubstantiation*, d'après Rubens, et surtout le *Samson*, en sont des exemples admirables. Il est difficile d'expliquer comment l'auteur d'une œuvre telle que cette dernière planche n'a pas trouvé l'occasion de lui donner quelques dignes pendants de plus, au point que son œuvre est des plus restreint, si l'on n'invoque pas la disparition de Rubens lui-même. Et l'on peut juger par là de la part qui revient au grand maître dans le développement de la gravure dans son école.

Certes, le talent de Snyers ne fut pas sans être apprécié par les successeurs de Rubens à Anvers. On pourrait même dire qu'en réalité Snyers a été formé par Abr. van Diepenbeke, car celui-ci semble lui avoir fourni les modèles de ses plus grandes planches, lui en avoir commandé la gravure et s'en être fait, à l'exemple de Rubens, l'éditeur. Ainsi naquirent les *Pères de l'Eglise discutant le dogme de la Transsubstantiation*, la *Mort de saint François*, la *Vierge* d'après le Titien, la *Vierge entourée de Saints*, le *Samson livré par Dalila*. L'éditeur Jean Meyssens appela aussi Snyers à collaborer à sa collection de portraits publiée parallèlement à l'*Iconographie* de van Dyck. Le *portrait du prince Rupert* (l'un des premiers praticiens de la gravure en manière noire), exécuté d'après la peinture de van Dyck, montre que Snyers aurait pu rivaliser également dans ce genre avec ses prédécesseurs.

Malheureusement, si Henri Snyers, comme ses contemporains Michel Natalis et Corneille van Caukercken, était homme à prouver qu'il restait à l'école des graveurs des Pays-Bas des éléments dignes de la grandeur passée; s'il était encore en possession de qualités techniques appréciables, son œuvre montre qu'il manquait désormais à Anvers cette

direction supérieure, cette activité continue qui avait fait naître autour de Rubens une floraison magnifique. L'influence de van Diepenbeke, l'un des élèves les plus intelligents de Rubens, pouvait suffire à donner aux travaux des graveurs assez de style, d'expression et de caractère pour leur mériter une place honorable dans la grande école; elle ne pouvait, non plus que celle d'éditeurs comme Meyssens, les aider à développer leur talent et à imposer leurs œuvres, comme il en avait été pour Galle, pour Vorsterman, pour Pontius et bien d'autres de la génération précédente.

René van Bestelaer.

Nagler, *Künstler-Lexikon*, t. XVI, 546. — H. Hymans, *Histoire de la gravure dans l'école de Rubens*, p. 247. — Ph. Kambouts en Th. Van Lierius, *De Liggeren... der Antwerpsche Sint-Lucasgilde*, t. II, p. 73 et 76. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. III, p. 349.

SNYERS (Jacques-Joseph), graveur, né à Malines, le 13 avril 1754, mort à Anvers, le 28 février 1832. Désirant se consacrer à la carrière artistique, il partit pour Anvers, où il fut admis à l'Académie des Beaux-Arts, le 4 novembre 1771. Il y resta longtemps, dessinant d'après l'antique et d'après le modèle vivant. On retrouve son nom cité dans les concours jusqu'en 1783; il y obtint du reste des résultats très relatifs. Il reçut en même temps des leçons de gravure de Martenasie qui était professeur à l'Académie. Il est resté très peu de traces du travail de son burin. Lors de la vente des collections Terbruggen, on offrit aux enchères une de ses œuvres, une gravure que le catalogue intitule : « Le sceau et le collier de l'ordre équestre de Liège ». Il doit aussi avoir gravé son propre portrait.

Fernand Dornes.

Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers. — Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*.

SNYERS (Jean-Adrien), professeur et critique d'art, né à Anvers, le 9 mars 1775, y décédé le 7 avril 1841. Nommé de bonne heure professeur d'archéologie et d'histoire à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers, il fut aussi depuis 1824, secrétaire de cet établissement. Avec son

collègue Van Bree, il contribua beaucoup à relever le niveau de l'enseignement artistique. Les Wappers, De Keyzer, Wiertz, Geefs furent de ses élèves. En sa qualité de secrétaire, il prononça annuellement à la distribution des prix de l'Académie le discours d'usage, en néerlandais de 1825 à 1830, en français depuis 1831. Tous ces discours furent très remarquables. Il rédigea différents catalogues de ventes de tableaux. Il publia différentes dissertations sur des questions d'art, notamment : 1° *Ocer de verbeelding opzichthelyk de samenstelling*, 1821; 2° *Iets over Muzijk, Poëzij en Schilderkunst*, 1823; 3° *Kunsten en Wetenschappen bestaan in het belang van het huishoudelyke en zedelyke van den mensch*, 1825. On a en outre de lui *Lijkrede op François-Jacques-Louis Delin*, 1821, et *Lofrede op Bullhazar-Paulus Ommeganck*, 1827.

J. Vercoillie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — Piron, *Levensbeschrijving* (suppl.), — *Kunst-en Letterblad*, 1831. — *Nederduitsch letterkundig Jaarboekje*, 1842. — *Messenger des sciences*, 1826 et 1841.

SNYERS (Jean-Pierre), médecin, né à Trognée, le 14 juin 1823, décédé à Liège, le 27 janvier 1887. Issu d'une vieille famille hesbignonne, il était fils de Jean-Jacques et de Marie-Josèphe Wauthier.

Jean Snyers fit d'excellentes études et conquist, le 2 septembre 1850, à l'Université de Liège, le grade de docteur en médecine avec la plus grande distinction. Il compléta sa formation scientifique à Paris, puis vint s'établir dans le petit village de Noville. Il se transporta ensuite à Ougrée et en 1865, à Liège, où sa science et sa réputation lui valurent une belle clientèle. Reçu membre effectif de la Société médico-chirurgicale de Liège le 4 octobre 1861, quelques semaines après la fondation de ce cercle, il fut membre de son comité de rédaction de 1867 à 1873. Vice-président de cette société en 1873, Snyers occupa le fauteuil de la présidence à trois reprises en 1867, 1874 et 1878. En ces diverses qualités, il prit une part très active aux

communications, discussions, rapports, comptes rendus, etc. Lorsque l'âge et la maladie viurent enrayer son activité, il fut élu, le 7 août 1884, membre honoraire. Il avait été aussi membre fondateur du Cercle médical liégeois.

Jean Snyers a publié dans les *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège* : 1° *Observation de polype pédiculé du col de l'utérus* (1862, t. I, p. 120-122); 2° *Quelques considérations sur un cas de tétanos spontané général* (1862, t. I, p. 341-364); 3° *Observation de chorée générale chez une femme enceinte* (1863, t. II, p. 45-50); 4° *Observations d'accidents graves compliquant la grossesse* (1863, t. II, p. 295-298); 5° *Observation d'un kyste dermoïde pédiculé* (1864, t. III, p. 192-196); 6° *Dissertation sur deux observations de syphilis* (1867, t. VI, p. 297-325); 7° *Observation d'endocardite scarlatineuse* (1871, t. X, p. 22-24); 8° *Observation d'un cas d'adénite subaiguë, fébrile* (1879, t. XVIII, p. 36-48); 9° *Deux cas de péritonite infectieuse observés sur deux jeunes filles vierges, deux sœurs* (1884, t. XXIII, p. 304-309 et p. 337-341).

Charles Defrecheux.

Le Roy, *Liber memorialis. L'Université de Liège depuis sa fondation*, (Liège, Carmagne, 1869), p. CII — *Annales de la Société médico-chirurgicale de Liège. (Nécrologie. Discours de M. Petitban. Discours de M. Hicquet)*, 1887, t. XXVI, p. 76-78 — *Bibliographie nationale* (Bruxelles, 1897), t. III, p. 413.

SNYERS (Pierre), peintre et graveur, né à Anvers, le 30 mars 1681, mort dans cette ville, le 4 mai 1752, fils de Pierre Snyers, marchand, et d'Anne De Decker. Il fit ses premières études artistiques à l'Académie de sa ville natale; il y fut reçu en 1696 et on retrouve son nom sur les listes d'élèves jusqu'en 1701. Il y apprit le dessin, tandis que, pour la peinture, il reçut des leçons dans l'atelier d'Alexandre van Bredael. Déjà en 1694, il avait été admis à titre d'apprenti dans la gilde Saint-Luc; en 1707, il en devint franc maître. On suppose que pendant cette période il passa quelque temps à Bruxelles, car les archives de la corporation des peintres de cette ville mentionnent au 29 novembre 1705, la réception

d'un peintre Pierre Snyers. Peut-être s'agit-il simplement ici d'un homonyme? Un peu plus tard, il fit à Londres un séjour de plusieurs mois.

A cette époque l'Académie d'Anvers périssait; les ressources lui manquaient. C'est alors que six artistes, membres de la gilde Saint-Luc: P.-J. van Bourscheit, Alexandre van Papenhoven, Pierre-B. Bouttats, J.-M. Geeraerts, Jacques Roettiers et Pierre Snyers, pour remédier à cette situation, s'engagèrent par contrat du 17 août 1741 à donner gratuitement leçon aux élèves. En même temps un groupe de mécènes mit à leur disposition les fonds nécessaires à la marche de l'établissement. Mais la gilde Saint-Luc, qui jusqu'ici avait seule dirigé l'Académie, protesta contre cette émancipation; elle entama même une action judiciaire et s'adressa en 1742 au Conseil de Brabant. Ces difficultés ne prirent fin que quelques années plus tard. Le 7 août 1749, la séparation de l'Académie d'avec la gilde fut définitivement votée. Pierre Snyers signa le premier l'acte d'émancipation et le 4 décembre 1750 l'Académie réorganisée reçut son nouveau règlement.

L'œuvre de Pierre Snyers est assez considérable; il exécuta des paysages, des fleurs. Pendant son séjour en Angleterre, il peignit nombre de portraits. Il se plaisait aussi à composer des scènes de genre dans lesquelles intervenaient des paysans, des ermites, des pèlerins, des mendians.

On retrouve aujourd'hui une de ses toiles au Musée d'Anvers; elle provient de la gilde Saint-Luc qui l'avait achetée en 1763; elle représente des enfants, des oiseaux aquatiques et des fleurs au milieu d'un paysage montagneux. On conserve aussi des tableaux dus à son pinceau, au Musée de Bruxelles, deux compositions avec fleurs et fruits; à Amsterdam, *La marchande de légumes*; à la Galerie impériale de Vienne, deux groupes d'oiseaux et gibier; au Musée de Francfort, une chambre à dîner avec chiens, gibiers, fruits, etc. Une des œuvres les plus importantes de l'artiste appartient au baron C. de Borrekens, à

Anvers. Elle fut exécutée en 1731 et représente, au milieu d'une guirlande de fleurs et de fruits, un capucin agenouillé devant la Vierge portant l'enfant Jésus. Mais, particularité fort intéressante, ces figures sont des portraits. Le religieux représente Alexandre-François Goubau, fils d'Alexandre Goubau et de Constance-Albertine Rubens. Sa belle sœur, Isabelle-Madeleine Bosschaert a servi de modèle pour la Vierge. Les gravures qu'exécuta le burin de Pierre Snyers sont assez rares; on connaît: un *paysage au bord d'une rivière* d'après Rembrandt; un *portrait en buste d'un jeune homme*; un *portrait en buste d'une vieille femme*, et enfin son propre portrait.

Pierre Snyers, auquel sa piété et la régularité de sa vie avaient valu de la part de ses concitoyens le surnom de « le Saint », était dans une position fort aisée; il habitait à Anvers, à la place de Meir, une maison portant pour enseigne *Het hertenwond* qu'il avait acquise le 20 mai 1739.

Il s'était marié dans l'église Saint-Georges le 21 octobre 1726 avec Marie-Catherine van der Boven, fille de l'avocat Jean van der Boven et de Maria Rysheuvelds, et sœur de Jacques-Joseph van der Boven qui devint plus tard abbé de l'abbaye Saint-Michel. Il fut enterré dans l'église du couvent des dominicains, près de l'autel du Rosaire, dans le caveau de la famille Rysheuvelds. Sa femme le suivit dans la tombe en 1763; elle ne lui avait pas donné d'enfant.

On connaît deux élèves de Pierre Snyers: son neveu Pierre-Jean Snyers et Jacques Vermaelen.

Il s'était plu à réunir une importante collection de tableaux de maîtres hollandais et flamands; ces toiles, au nombre de soixante-quinze, furent vendues publiquement le 22 août 1752.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres de toutes les époques*. — Rombouts et Van Lerius, *Les liggereu et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc*. — *Catalogue du Musée d'Anvers*, 1837. — Pol De Mont, *Catalogue du Musée d'Anvers*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Max Rooses, *Geschiedenis der Antwerpsche schil-*

derschool. — Vander Straelen, *Jaerboek der gilde van Sint-Lucas*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — Pinchart, *La corporation des peintres de Bruxelles*. — Kramm, *Levens en werken der Hollandscheen Vlaamsche Kunstschilders*. — Michiels, *Histoire de la peinture flamande*, t. X. — Terbruggen, *Histoire de la gravure d'Anvers*. — Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers.

SNYERS (Pierre-Jean), peintre, né à Anvers en 1696, mort dans cette ville le 21 septembre 1757, fils de Jean Snyers, bijoutier et diamantaire, et de N. Eyens, et neveu du peintre Pierre Snyers. Il s'initia dans l'atelier de ce dernier aux premiers principes de l'art, et c'est comme élève de son oncle qu'il fut admis dans la gilde Saint-Luc en 1712. En 1733, il fut élu doyen de cette corporation artistique, et à quatre différentes reprises, notamment encore en 1734, 1741, 1742 et 1743, il fut appelé par les suffrages des artistes à occuper cette même fonction. En 1733, il acquit au prix de 580 florins un des grands privilèges de franchise dont bénéficiait la gilde.

Pierre-Jean Snyers peignit presque exclusivement des sujets de chasse de grand et de petit format. Ces derniers sont les plus estimés. On assure qu'à l'âge de 25 ans il abandonna la peinture. Cette assertion est difficilement acceptable; dans ce cas, on ne s'expliquerait guère que les artistes anversoises l'aient si souvent placé à la tête de la gilde Saint-Luc. Il faut sans doute supposer que, possesseur d'une belle fortune, il fit plutôt, malgré son talent, de la peinture en amateur. Cette supposition est corroborée par le titre qui lui est donné dans le catalogue de la vente de sa collection de tableaux. On l'y nomme en effet: *in zijn leven liefhebber der zelve kunst (schilderkunst)*.

Snyers fut enterré dans la nef méridionale de l'église Saint-Jacques à Anvers, en face de la chapelle Saint-Jacques. Il laissait un fils qui également fut peintre, et deux filles. La vente de sa galerie de tableaux eut lieu le 23 mai 1758. Cette collection était fort importante; composée de 160 numéros, on y trouvait 16 œuvres de Rubens et 9 de Van Dyck. On y vendit aussi une toile

due au pinceau du défunt, représentant « des poulets et des cygnes avec du gibier mort ».

Fernand Donnet.

Piron, *Algemeene levenbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — Sirel, *Dictionnaire des peintres de toutes les époques*. — Rombouts et Van Lerius, *Les liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de Saint-Luc*. — Vander Straelen, *Jaerboek der gilde van Sint-Lucas*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Kramm, *Levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstschilders*. — Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts.

SUBLEO (Michel) ou DE SUBLEO, peintre. Voir DE SUBLEO (Michel).

SOENENS (Gustave-Jean), avocat, homme politique, né à Courtrai, le 23 janvier 1829, mort à Bruges, le 25 décembre 1899. Il fit ses études à l'Université de Louvain et fut reçu docteur en droit à l'âge de 22 ans. Inscrit le 21 août 1851 au barreau de Bruges, il ne tarda pas à acquérir une juste réputation, consacrée par ses confrères, qui le nommèrent bâtonnier de l'ordre en 1879-1880 et 1880-1881. Catholique convaincu, formé à l'école combative de Montalembert, il s'attacha à la défense des intérêts de l'Église. À la suite du discours de Léopold I^{er}, en 1861, relatif à des projets de réforme de la législation du culte, il publia un ouvrage important: *Des fabriques d'église et de la liberté de l'Église catholique, suivi d'un examen des réformes de la législation du culte en Belgique* (Louvain, C.-J. Fonteyn, 1862; in-8°). Soenens, qui possédait la confiance de l'évêque de Bruges, M^{sr} Malou, et qui s'était fait remarquer au Congrès de Malines de 1863, fut choisi pour participer à la lutte électorale que son parti engagea cette année. Aux élections législatives du 9 juin, il enleva son siège à une illustration du parti libéral, Paul Devaux; il contribua ainsi à accentuer la crise politique qui agita la Belgique pendant plus d'une année, et se termina par les nouvelles élections du 11 août 1864, où les libéraux reconquirent une majorité suffisante, grâce notamment au revirement des électeurs brugeois. Pendant sa courte carrière

parlementaire, bornée à ce seul épisode, Soenens prit part à la discussion sur la politique générale des partis et attaqua violemment Bara. Rendu au barreau, il continua longtemps à y pratiquer, plaidant notamment d'importantes affaires relatives à des fondations religieuses, dont plusieurs firent l'objet de mémoires imprimés, tels le *Mémoire en cause de la fabrique de l'église de Notre-Dame de Bruges contre le bureau de bienfaisance de Bruges* (Bruges, E. Gailliard, 1867; in-4°) et le *Mémoire pour servir aux plaidoiries dans la cause de la fondation Van Zuutpeene-de la Motte contre la ville d'Ypres* (Bruges, E. Gailliard, 1869[-1870]; in-4°). Nommé membre du bureau de bienfaisance en 1876, il fut appelé à en prendre la présidence en 1880, ce qui lui valut aussi la présidence de la commission du mont-de-piété; dans cette double fonction, il fit preuve d'un dévouement et d'une prudence remarquables.

Créé camérier de cape et d'épée par le pape Léon XIII, il était officier de l'Ordre de Léopold. De son mariage avec Justine Bosschaert, il eut un fils, qui entra dans les ordres et fut secrétaire de l'évêché de Bruges. Son frère, Edmond-Charles Soenens, né à Courtrai, le 14 janvier 1830, mort à Bruxelles, le 4 décembre 1891, fut médecin; il publia quelques opuscules sur les bains de mer et de sable et collabora à des revues médicales. On trouvera dans la *Bibliographie nationale* l'énumération de ses travaux.

Paul Bergmans.

L. Hymans, *Histoire parlementaire de la Belgique* (Bruxelles, 1880), t. IV, p. 212, 214. — *Bibliographie nationale* (Bruxelles, 1897), t. III, p. 449. — [Ed. Neut], *A la mémoire de M. Gustave-Jean Soenens* (Bruges, 1899).

SOENENS (Jacques), chanoine, jurisconsulte, né à Gand, le 17 janvier 1679, mort en cette ville, le 14 décembre 1728. Il était licencié en droit civil et en droit canon, et chanoine du chapitre de Saint-Bavon, depuis le 23 février 1703. Il fut enterré à l'église Saint-Jacques, où il a son épitaphe dans la chapelle de la Sainte-Trinité. Il légua

aux pauvres, par son testament du 22 juin 1728, plus de 17,000 florins. La thèse de droit, qu'il défendit à l'Université de Louvain, a été imprimée sous ce titre : *Disputatio juridica ad legem Juliam de ambitu, sive de vetita officiorum venalitate. Loranii, 27 maii 1700.*

Léon Goffin.

F. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. V. — G. van Hoorebeke, *Le Nobiliaire de Gand. — Annuaire de la noblesse belge*, 1897. — A.-L. Van Hoorebeke, *Recueil des épitaphes de la ville de Gand.* — E.-A. Hellin, *Histoire chronologique des évêques et du chapitre de l'église Saint-Bavon à Gand.*

SOENS (Jean), peintre, né à Bois-le-Duc, en 1553, mort à Parme, en 1611. Tout jeune encore, il se rendit à Anvers où il se logea chez Jacques Boon, maître d'école qui fut inscrit à la Gilde de Saint-Luc en 1559 (*Liggeren*, t. I^{er}, p. 215), et travailla dans l'atelier de Gilles Mostaert, dont il fut le principal élève, dit van Mander. Il y copia des tableaux de plus d'un peintre, surtout des œuvres du frère de Gilles, François Mostaert, dont il adopta la manière dans le paysage. Ses premiers travaux appelèrent sur lui l'attention; ses paysages et ses personnages furent assez appréciés. On a bien des fois répété que Soens préférerait les petits tableaux peints sur cuivre. C'est possible pour ses premiers travaux qui nous sont inconnus; mais on possède de lui, en Italie, plusieurs toiles d'une assez grande dimension. Nous ignorons s'il resta plusieurs années à Anvers; dans tous les cas, son nom ne figure pas dans les *Liggeren*. Nous ne saurions préciser ni quand ni par suite de quelles circonstances il se rendit en Italie; mais nous le trouvons établi à Rome en 1575, année où van Mander se lia avec lui. Le pape Grégoire XIII le chargea de peindre les paysages qui décorent la frise de la salle ducale du Vatican. Il fut aidé dans ce travail par Mathieu Bril et par César de Saluces. Ces fresques se distinguaient par de vives couleurs et par une excellente perspective; elles n'étaient pas bien finement traitées; mais, vues d'en bas et à une certaine distance, elles pro-

duisaient un fort bel effet. • Il y avait • notamment, dit van Mander, la • légende de saint Augustin se promenant au bord de la mer et reconstruant sur la plage un enfant qui veut • épuiser la mer à l'aide d'une coquille • pour en verser l'eau dans une fosse. La mer était admirablement • traitée et la dégradation des ombres • et des reflets de sa surface rendue • d'une manière excellente. • Dans l'antichambre de la Salle ducal, on remarquait aussi un beau paysage où était peint un coq qu'on pouvait croire avoir une signification symbolique. Peu d'années plus tard, Soens se trouve à Parme où il resta jusqu'à la fin de sa vie. Depuis 1580, il devient le peintre de la cour. Le duc Ranuce I^{er} lui commanda plusieurs travaux. Les figures en étaient médiocres, mais les paysages étaient remarquables. Il s'y laissa influencer par le Corrège et par le Parmegianino. Il peignit plusieurs paysages dans le Palazzo del Giardino qui disparurent, lorsque le duc Ranuce II le fit transformer. Il décora aussi la chapelle de Santa Maria la Bianca, détruite aujourd'hui. Les peintures en étaient comparables, disait-on, à celles du Corrège et transportaient d'enthousiasme Annibal Carrache. Mais Soens ne fut pas seulement un paysagiste d'une réelle valeur. Il produisit aussi de beaux tableaux religieux dont plusieurs sont parvenus jusqu'à nous. Le Musée de Parme possède de lui une grande toile de 1^m83 X 2^m96, représentant la *Madone avec l'Enfant Jésus*, au milieu de nuages et entourée d'anges. Dans la partie inférieure se trouvent, à droite, saint Sébastien lié à un tronc d'arbre et à côté saint Roch; à gauche, on voit saint Etienne tenant la palme du martyr et un livre sur lequel se trouvent des pierres ensanglantées tout comme celles qui gisent à ses pieds et dont les taches de sang forment les lettres I. A. S. qu'on peut considérer comme une signature. Au milieu est agenouillé saint Hincinthe, les yeux levés au ciel. Des anges tiennent une feuille sur laquelle est inscrit : *Gaude fili Hincinte quia*

orationes tue gratae sunt filio meo et quicquid ab eo per me petieris impetrabis. Ce tableau décorait l'autel de Saint-Hincinthe dans l'église de Saint Pierre martyr, supprimée en 1810 et démolie en 1813 (C. Ricci, *La R. Galleria di Parma*, Parma, 1908, p. 119). Le même musée conserve de Soens (catalog., p. 162) une *Résurrection du Christ*, qui sort du tombeau entouré d'une auréole lumineuse, couvert d'un manteau rouge et tenant un étendard. Les soldats consternés tombent à la renverse. Ce tableau (2^m X 3^m10), dont l'ordonnance laisse à désirer et a peu de relief, est signé • Ioanes Sons, f. 1590 •. Il semble donc que notre artiste, pour rendre son nom moins difficile à prononcer par des Italiens, comme le firent du reste un grand nombre de peintres flamands travaillant dans la Péninsule, a changé l'orthographe de Soens en celle de Sons. On l'appelait du reste aussi • il Fiammingo •.

H. Hymans (van Mander, t. II, p. 221) lui attribue aussi six panneaux ronds avec des sujets de la Création et qu'il dit être essentiellement flamands, conservés également au Musée de Parme (catalog., p. 10). Ils représentent la *Création d'Adam*, *Dieu endormant Adam*, *Création d'Eve* et dans le fond, *Dieu lui défend de manger du fruit défendu*, *Eve prend le fruit*, *Adam et Eve chassés du Paradis* et dans le fond, *Dieu les réprouve*, *Adam et Eve après le péché*. C. Ricci, dans son *Catalogue du Musée de Parme*, le classe maintenant comme • Scuola fiamminga •, dénomination donnée en Italie à des centaines de tableaux, parmi lesquels plusieurs d'une grande valeur et que l'on ne pourra identifier avec certitude que si l'on trouve des pièces d'archives à leur sujet. Je traduis les remarques de C. Ricci : • Ces bons épisodes de la Genèse étaient jadis attribués à Jean Sons, réaliste dans les • figures et les paysages, remarquables • par le soin avec lequel sont reproduits • les figures, les animaux et les fonds • des fleuves, des vallées, des montagnes et des bois. D'un autre côté, • Sons venu très jeune (?) à Parme, y • travailla avec Spada, Trotti (Malosso),

• Schedoni, ... Maintenant on se demande si ces six tableaux ne présentent pas quelque chose qui révèle chez leur auteur une influence de l'art « émilien. » Cette raison ne m'a pas convaincu et j'estime que, jusqu'à plus ample information, on peut continuer à les attribuer à Soens. Au Musée de Naples, se trouvent encore deux œuvres de Soens : un *Christ au Jardin des oliviers* et une *Ascension*.

Soens a subi bien des influences. A Anvers, celle de Mostaert; à Rome, celles de Mathieu Bril et aussi de son frère Paul, qui lui était supérieur. Et cela surtout pour les paysages. A Parme, il fut influencé par divers artistes que le duc Ranuce y avait réunis. Sans être un artiste de premier ordre, l'estime dont il a joui et l'examen de celles de ses œuvres qui ont été conservées nous prouvent que c'était un peintre d'un réel talent qui se distinguait par le fini des détails, la chaleur, la vérité du coloris, la perfection de la perspective aérienne et la touche vigoureuse et pleine de feu. Les figures laissent souvent à désirer, de même que l'ordonnance de la composition. Peut-être qu'à Parme on pourrait trouver des documents qui complèteraient ce que je suis parvenu à savoir sur cet artiste. A Rome, il n'y en a probablement pas, car je ne trouve pas le nom de Soens cité par Bertolotti, qui nous fournit des détails si intéressants sur les Bril (*Artisti belgi ed olandesi a Roma nei secoli XVI e XVII*. Firenze, 1880, et *Giunte*, Roma, 1885).

Adolf De Goulaencor.

Siret. *Dict. des peintres*. — Immerzeel, *Levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche schilders* Amsterdam, 1843, t. III. — *Le livre des peintres de Carel van Mander*, trad. par H. Hymans, t. II, p. 59 et 219. — *Biographie universelle*, t. XXXIX, p. 843. — Van der Aa, *Biographisch woordenboek*, 1874, t. XVII, p. 818. — Descamps, *Vie des peintres flamands et hollandais* (Marseille, 1840, t. 1^{er}, p. 128.

SOER (*Bernardin* ou *Bernardus*, voyageur, écrivain ecclésiastique, né à Ruremonde au commencement du XVII^e siècle, mort dans cette ville, le 3 avril 1665. Entré fort jeune dans

l'ordre des Récollets, il fit son noviciat au couvent de Rootendael, près Bruxelles; sa philosophie et sa théologie à celui de Ruremonde. Il occupa les charges de prédicateur, de maître des novices et de gardien dans divers couvents. Il se trouvait dans celui de Rootendael quand il put réaliser un désir conçu dès son enfance et entreprendre le pèlerinage de Palestine. Avec le frère portier Philippe Sinceliers, il se mit en route le 15 avril 1614, par la France et l'Italie; entré le 14 août à Rome, il dut y rester plus de six semaines, attendant le résultat des opérations du conclave, réuni en ce moment, et qui élut Innocent X. Il s'embarqua à Naples, passa par la Sicile, Malte, Candie, Chypre, Sydon, Tyr, et arriva à Saint-Jean d'Acce; là, le consul Abraham de Libergh lui procura un guide sûr pour Nazareth, qu'il atteignit le 31 décembre, à 9 heures du soir, après un voyage aventureux de huit mois et demi. Cordialement reçu au couvent de son Ordre, il séjourna six semaines à Nazareth, visitant les environs, et notamment le mont Thabor, puis passa près d'une année à Damas pour remplir le pieux ministère au profit des catholiques qui y résidaient. En février 1646, il retourna à Nazareth, comme pénitencier du pape; au cours d'une excursion au mont Carmel, son couvent fut pillé par les Turcs; il se hâta d'y rentrer pour veiller à sa garde, mais, à ce moment, arriva un ordre du Père Gardien, de Jérusalem, l'appelant dans cette dernière ville: c'était le but suprême de l'entreprise pour laquelle, suivant son expression, il avait « vagué » et vogué par le monde deux ans avec « grands travaux et périls de sa vie ». Par Césarée et Jaffa, il gagna la cité de Sion, le 1^{er} mai 1646, et parcourut assidûment les lieux saints de Jérusalem et des environs. Du 20 juillet au 15 novembre, il fut chargé des fonctions de président du Saint-Sépulcre, puis alla prêcher les avents et les fêtes de Noël à Bethléem. Le 2 janvier 1647, le Père Gardien le chargea d'aller entretenir la congrégation de *Fide propaganda*, à

Rome, de diverses questions relatives à la Terre-Sainte. Le Père De Soer partit le même jour et s'embarqua à Saint-Jean d'Acre le 14 janvier, pour arriver à Livourne le 12 février. S'étant acquitté de sa mission à Rome, il regagna les Pays-Bas par Venise, le Tyrol, la Bavière, le Rhin, et rentra à Bruxelles le 30 juin.

Il rédigea en flamand le récit de son voyage, qui parut sous le titre suivant : *Den godtoruchtighen pelgrim ofte Jerusalemsehe reyse* (Bruxelles, J. Mommaert, 1650; in-3), avec un frontispice gravé, représentant le Saint-Sépulchre, un portrait de Marie Rovelly, abbesse des Bernardines de Notre-Dame ter Kameren, à Bruxelles, à qui l'ouvrage est dédié, et quelques vignettes sur bois dans le texte. À la deuxième édition, parue en 1653, Mommaert ajouta plusieurs planches, gravées sur cuivre par Fréd. Bonttats et représentant des vues des lieux saints et des costumes; l'illustration fut augmentée dans les troisième et quatrième éditions, publiées en 1661 et 1665. On cite encore des éditions d'Anvers, 1669 et 1705. La dernière fut celle publiée à Gand, par C.-J. Fernand, en 1789.

L'auteur fit lui-même une version française qu'il dédia aux États de Gueldre : *Le pieux Pèlerin ou Voyage de Jérusalem* (Bruxelles, F. Poppens, 1661 et 1666; in-4°). Elle est ornée d'un frontispice contenant, notamment, une petite vue panoramique de Ruremonde, d'un portrait de De Soer et d'une carte de la Palestine. L'ouvrage est attachant par la sincérité du narrateur, dont les descriptions et observations paraissent rédigées avec une entière bonne foi. Le voyageur ne songe pas à mettre en doute l'efficacité des sortilèges dont les navigateurs turcs se servent pour obtenir bon vent, et il conjure l'approche des corsaires par des exorcismes. On ne lit pas sans surprise son éloge des femmes turques : « fort douces en leur conversation », et de leur costume si décent : « Je ne veux pas dire que toutes les femmes et les filles de Turquie soient honnêtes, mais je puis assurer qu'elles

ne donnent point l'occasion aux hommes de pécher, comme font plusieurs filles qui s'imaginent que leur beauté et galanterie gisent en la nudité. » La langue, on le voit, est coulante, dans le texte français comme dans l'original flamand, et parfois d'une certaine verve. Ces mérites, joints à l'intérêt du sujet, expliquent la vogue persistante dont jouit ce gros livre.

On doit encore au Père De Soer une vie édifiante de Marie-Madeleine en flamand : *Spieghel van berouwe boet-oeffeninghe ende groote liefde tot onsen Seligmaker Jesus-Christus, waer in verthoont wordt het leven... van de H. Maria Magdalena* (Anvers, veuve J. Cuobbaert, 1653; pet. in-8°). L'ouvrage est également dédié à l'abbesse Marie Rovelly, par une épître datée du couvent de Venloo.

Paul Bergmans.

Obituarium FF. Minorum Ruræmundensis conventus, ms. 269 de la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, f. 9. — J.-Fr. Poppens, *Bibliotheca Belgica* Bruxelles, 1739, t. Ier, p. 134. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1764), t. IV, p. 69-71. — J. de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges* (Bruxelles, 1846), t. II, p. 135-165. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*, S. supplément (Malines, 1862, p. 451 — P.-A. Tiele, *Nederlandsche bibliographie van land en volkenkunde* (Amsterdam, 1884), p. 235. — S. Dirks, *Histoire des frères mineurs de l'observance de Saint-François en Belgique* (Anvers, 1886), p. 235-237.

SOES (Gérard), écrivain ecclésiastique. Voir **ZOES** (Gérard).

SOLTAERT (Jacques-Norbert), compositeur de musique, né à Oostkerke (Flandre occidentale), le 8 novembre 1813, mort à Gand, le 10 mars 1845. Après avoir fréquenté pendant quelque temps le Conservatoire de musique de Gand, il y remporta successivement le premier prix de piano dans la classe de De Somere, et le premier prix d'harmonie dans la classe que dirigeait Joseph Mengal (1833). Dès 1836, il fut chargé, comme répétiteur, du second cours de piano du conservatoire. Il se perfectionna dans l'art de la composition sous la direction de Charles-Louis Hanssens, qui l'avait pris en amitié, et obtint une

mention au grand concours de composition, dit de Rome (1813), avec une cantate intitulée : *Loyse de Monfort*. Plusieurs pièces écrites pour piano et quelques œuvres instrumentales, telles qu'une *Grande valse* pour orchestre (1839), une *Ouverture en mi bémol* (1810), une *Ouverture en ut* (1841), etc., exécutées à Gand, aux concerts du Casino, avaient montré en lui un musicien de talent et d'avenir, quand il mourut prématurément, sans avoir pu faire publier aucune de ses œuvres.

Paul Bergmans.

Documents personnels. — Ed. Grégoir, *Les artistes musiciens belges au XVIII^e et au XIX^e siècle* (1885), p. 380-381. — C. Bergmans, *Le Conservatoire royal de musique de Gand* (1900), p. 388.

SOETEMANS, artiste liégeois. Voir SUAVIUS.

SOHET (Dominique-François DE), juriconsulte, né à Chooz, le 2 août 1728, de Guillaume de Sohét et de Barbe Dorido, mort le 3 mai 1811, dans le même village. Il fit ses études d'humanités au collège des Jésuites de Dinant et dans un collège de Louvain, puis étudia le droit à l'Université de Douai et y obtint son diplôme de bachelier le 31 mai 1749 et, douze jours après, celui de licencié ès lois. Il revint aussitôt dans son village et tarda longtemps avant de se lancer dans la carrière active du barreau. Ce fut seulement 9 ans après sa sortie de l'université, le 17 avril 1758, qu'il se fit inscrire sur le tableau des avocats et prêta serment devant la cour spirituelle de Liège. Mais il ne résida jamais dans cette capitale et n'y plaida guère. Son activité était tout entière consacrée à l'administration de la justice à Chooz. Il y avait remplacé son père, mort le 16 avril 1752, comme maître et échevin à la cour de justice. Ce village faisait alors partie de la principauté de Stavelot et les trois abbés qui se succédèrent à la tête de ce petit pays, de 1752 à 1765, continuèrent cette charge de confiance au jeune avocat. Le second, Alexandre de Delmotte, l'honora même, en 1760, du titre de conseiller intime.

Depuis le 22 avril 1762, il était en outre lieutenant-prévôt de la seigneurie de Hierges. Le duc d'Arenberg l'avait choisi pour remplacer Jean-Joseph Gendebien, ami intime de Sohét et qui devint dans la suite dépositaire des notes et des travaux manuscrits de celui-ci. Bien que Sohét n'eût jamais quitté son village natal, il dut changer trois fois de patrie : la seigneurie de Chooz fut, en effet, vendue par l'abbé de Stavelot au prince-évêque de Liège, le 23 avril 1768, et ce dernier la céda à la France par le traité des limites du 18 novembre 1779. Rien ne prouve mieux les qualités exceptionnelles de Sohét que le fait qu'il fut constamment maintenu dans sa charge de maître par la régence de ces trois pays différents. Déjà cinq années avant l'annexion de Chooz à la France, le 9 novembre 1774, Sohét s'était fait porter sur le tableau des avocats du parlement de Flandre à Douai.

Dominique de Sohét ne publia qu'un seul ouvrage, intitulé *Institutes de droit*, mais ce travail suffit pour consacrer sa réputation. Il est encore l'auteur d'un mémoire historique et juridique sur le village de Chooz qui est conservé en manuscrit dans les archives du Conseil privé de Liège. Il avait enfin, au terme de sa carrière, rédigé des commentaires sur le Code Napoléon où il s'appliquait surtout à relever les discordances entre la loi nouvelle et la législation de l'ancien régime. Son exécuteur testamentaire crut bon de ne jamais livrer cette œuvre à l'impression.

Ce fut dès l'an 1760, alors qu'il n'avait encore pratiqué le droit que depuis peu de temps, que Sohét soumit à la censure du chapitre cathédral de Liège un grand ouvrage juridique intitulé *Nouveau traité de la jurisprudence civile, canonique, féodale et criminelle à l'usage des pays de Liège et autres*, que l'imprimeur E. Kints annonçait déjà par un prospectus in-folio de 8 feuilles. Mais le chapitre ayant trouvé que le manuscrit qui lui était soumis contenait beaucoup d'erreurs et des principes préjudiciables aux intérêts du prince, du chapitre et

des Etats, en défendit l'impression dans la principauté. L'hostilité des chanoines de Saint-Lambert, peut-être aussi l'énormité de l'œuvre qui en rendait l'impression difficile et dispendieuse, déterminèrent l'auteur à revoir et à résumer son immense compilation. C'était, en effet, un travail gigantesque de réunir dans un même cadre toutes les parties du droit qui régissait le pays de Liège, d'établir un résumé systématique et complet de la jurisprudence, et de codifier, pour ainsi dire, le droit de son pays. Car presque tous les sommaires de Sohét sont rédigés sous forme d'articles de loi, avec indication des sources où ceux-ci ont été puisés ; ces citations faites par un homme aussi consciencieux et parfait connaisseur de toutes les sources du droit liégeois, augmentent encore la valeur de l'ouvrage.

Ainsi que Sohét l'annonce lui-même, ses *Institutes de droit* ne sont donc que le résumé de son grand travail de 1760. L'auteur avait adopté l'ordre systématique des *Institutes* de Justinien. Il expose, dans un traité préliminaire, quelques notions générales sur la principauté de Liège et les Pays-Bas autrichiens, sur les rapports entre les puissances ecclésiastiques et séculières, sur les sources du droit liégeois. Le livre I traite des personnes publiques et des personnes privées ; le livre II des choses publiques et privées ; le livre III de la manière d'obliger les personnes et d'acquiescer les choses ; le livre IV des manières de se faire rendre justice, et le livre V des matières criminelles.

Mais les différentes parties de l'ouvrage ne parurent pas dans l'ordre systématique que s'était tracé l'auteur, et, comme l'impression du travail fut confiée à deux imprimeurs différents, il en résulte une grande confusion dans la description bibliographique des *Institutes* de Sohét ; il est même rare de trouver l'ouvrage complet parce qu'on a souvent supprimé du recueil général des cinq livres les tables particulières des deux premières parties. Ce fut la partie consacrée au droit privé qui parut d'abord en un volume in-4° de 4 feuilles, 348 p. et

XXXX-VII p. de tables, édité en 1770 par Lafontaine de Namur. Le texte du contrat passé entre cet imprimeur et Sohét a été naguère publié par S. Bormans. Ce livre comprenait les titres 68 à 100 du livre I, les titres 52 à 79 du livre II et tout le livre III. Le code de droit public, qui comprend les deux premières parties des livres I et II, parut deux ans après à Bouillon, chez l'imprimeur A. Poissy, en un volume in-4° de XVI p. et 207-167 pages. Les deux derniers livres, qui comprennent 128 et 120 pages, furent édités, en même temps qu'une table générale de CXII p., chez Lafontaine, de Namur, en 1781.

L'œuvre énorme de Sohét a toujours été appréciée, fort justement, avec la plus grande faveur. A la vérité, ce n'est pas un travail d'une puissante originalité, ni même de quelque valeur philosophique ou scientifique. Tels n'étaient pas d'ailleurs le but et l'ambition de l'auteur. Il visait à faire œuvre pratique en formant, pour ses collègues du barreau ou les plaideurs, le répertoire de toute l'ancienne jurisprudence liégeoise. Sous ce rapport, il a pleinement réussi : aujourd'hui encore son livre reste la source la plus commode de l'ancien droit liégeois ; il est, au jugement de Warnkoenig, une compilation dont on ne peut se passer, et c'est à juste titre que Raikem proclame que Sohét eut la gloire d'initier à l'étude du droit liégeois tous ceux qui, n'ayant pu approfondir celui-ci, devaient encore appliquer une jurisprudence récemment remplacée par une législation nouvelle.

Comme nous l'avons déjà dit, Sohét survécut à ce changement de législation. Il adhéra aux idées nouvelles de la Révolution, mais ne tarda pas à blâmer les excès de celle-ci. Il exerçait, depuis 1790, les fonctions de juge de paix du canton de Chooz et conserva ce poste de confiance jusqu'en 1801, jusqu'à la réunion du canton de Chooz au canton de Givet. Il devait bientôt recevoir la consécration la plus éclatante de ses mérites exceptionnels de juriconsulte et de justicier : il fut au nombre des juristes que Napoléon appela à Paris

pour aider de leurs lumières et de leur expérience le comité de législation chargé de préparer le Code civil. A cette occasion, il reçut du premier consul une lettre autographe extrêmement flatteuse. Après 1801, il prit sa retraite et il mourut dix ans après dans son village natal, où il accomplit toute sa belle carrière, entouré de la vénération de toutes les populations de l'Ardenne.

E. Faton.

M. Brütz, *Code de l'ancien droit belge*, t. I, p. 319. — J.-J. Haus, *Observations sur l'ouvrage de Sohiet*, et M. Brütz, *Notice sur Sohiet dans le Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, 1^{re} série, t. XV (1848), p. 371-414 et 415-423. — S. Bormans, *Sohiet et son imprimeur*, 1769, dans le *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. I, p. 454-458. — Th. Gobert, *Les rues de Liège*, t. III, p. 515. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, p. 1404. — Bédelleve, *Biographie liégeoise*, t. II, p. 612. — Archives du conseil privé, liasse intitulée « Affaire de Chooz ». — Registre aux conclusions capitulaires de la cathédrale de Saint-Lambert du 43 septembre 1760, etc.

SOHIER LE COURTRAIEN. Voir SIGER.

SOHIER (Diendonné). Voir DIERE-GODGAR.

SOHIER (Guillaume), calligraphe et enlumineur vivait au XVI^e siècle. Il était, en 1543, religieux à la Chartreuse de Marly-lez-Valenciennes. Le couvent des Sœurs-Noires à Mons conserve un manuscrit sur parchemin qu'il a transcrit et signé à la date indiquée. C'est un in-4^o, écrit en lettres gothiques et rehaussé de plusieurs miniatures; il contient la règle de Saint-Augustin. Nos recherches ne nous ont pas amené à retrouver des renseignements sur ce religieux.

Ernest Matthieu.

L. Devillers, *Notice sur le couvent des Sœurs-Noires de Mons*. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XII, p. 266.

SOHIER (Jean, Janin, Hannin ou Jehan), SOIER, SOYER ou SOYERE, peintre yprois du commencement du XIV^e siècle. Son nom se rencontre dans les comptes communaux d'Ypres depuis 1317 jusqu'en 1325. Il est d'abord chargé, en collaboration avec Mannin

Sohier, sans doute son frère, de « sonner l'agaetaire et l'kevalet », sculptés par Wautier de Pondelmakere, et destinés à orner les tourelles d'angle des Halles. Puis, à plusieurs reprises, nous le voyons chargé de travaux héraldiques : peinture de bannières, de blasons sur des cruches, etc. A côté d'autres petits travaux qui dénotent son caractère d'artisan, une œuvre plus importante témoigne de sa qualité d'artiste : c'est le portrait « de Monseigneur le Conte et de Medame le Contesse en le cambre d'eschevins » d'Ypres, peint en 1323, pour la somme modique de 20 sous. Le compte communal d'Ypres de 1327 parlant de « Jan Soyere den Jonghen », nous laisse supposer qu'à cette date le peintre était décédé, ou avait abandonné le métier dans lequel lui avait succédé son fils ou son neveu.

Henri de Sagher.

Siret, *Dictionnaire des peintres*, 3^e éd., p. 286. — A. van den Perreboom, *Ypriana*, t. I^{er}, p. 117; t. II, p. 80, 87. — G. des Marez et E. de Sagher, *Comptes communaux de la ville d'Ypres*, t. II, p. 71, 135, 201, 208, 302, 310, 312, 400, 477, 490 et 743.

SOIGNIE (Jacques-Joachim DE), peintre montois, né dans cette ville, le 28 mars 1720, de Jean-Pierre de Soignie et de Marie-Catherine Labarre, et y décédé, le 20 mai 1783. Élève des Académies de Bruxelles (pendant deux ans) et d'Anvers (pendant un an), il fréquenta ensuite l'École des beaux-arts de Paris pendant cinq années. Il entreprit, plus tard, le voyage traditionnel d'Italie; mais la mort accidentelle de son compagnon de route arrêta son projet, et de Soignie n'alla pas au delà de Lyon. De retour dans sa ville natale, il ne la quitta plus. J.-J. de Soignie peignit beaucoup de tableaux religieux, souvent de grandes dimensions, des compositions décoratives, des portraits et quelques paysages. Les églises paroissiales ou conventuelles de Mons et plus d'une église du Hainaut lui firent la commande de peintures religieuses. La collégiale de Sainte-Waudru, à Mons, a gardé de lui : *L'Annonciation*, *L'Adoration des bergers*, *Saint Jean dans le*

désert, *Saint Vincent de Paul, Mme de Chantal entrant au couvent, Saint Bruno devant la Sainte-Trinité et la Vierge et le Martyre de saint Denis*. Ces tableaux sont aujourd'hui endommagés; plusieurs ont été, toutefois, l'objet d'une restauration partielle, il y a trente ans, après un rapport de la *Commission des monuments*. J.-J. de Soignie exécuta, pour l'église des Filles de Sainte-Marie (Visitation; actuellement, Musée de peinture), une suite de six grands tableaux représentant la vie de sainte Jeanne-Françoise Frémot de Chantal, fondatrice de la Visitation; seules deux de ces peintures sont conservées, l'une à Sainte-Wandru, l'autre au Musée de la ville de Mons (*Mme de Chantal se plaçant sur le cœur les stigmates*). L'église des religieuses Ursulines de Mons a gardé deux toiles du peintre, figurant des scènes de la *Vie de sainte Angèle*. J.-J. de Soignie contribua d'une façon marquée à l'embellissement de l'église Saint-Nicolas-en-Havré, à Mons; il fournit les projets des boiseries artistiques et des deux portes monumentales qui garnissent les entrées latérales, au transept (travail de style Louis XVI, exécuté en 1779-1780). Dans une supplique aux États de Hainaut, en 1780, le peintre mentionne lui-même, au nombre de ses œuvres les plus importantes, des compositions exécutées « pour l'abbaye d'Épinlieu », à Mons. Il orna, en outre, de peintures décoratives et de scènes pastorales, plusieurs habitations privées de Mons et notamment, un immeuble qu'il occupa (rue des Belneux). Il sollicita, sans succès, la direction de l'Académie de dessin et de peinture, créée à Mons en 1780, et ouverte le 1^{er} octobre 1781, par les soins des États de Hainaut et du magistrat local (Le premier directeur de cette académie fut L.-J. Tamine, de Nivelles, peintre et sculpteur). J.-J. de Soignie mourut dans l'exercice de son art, empoisonné par les émanations d'un vernis dont il avait trouvé la composition spéciale et dont il n'avait pas révélé tout le secret dans une notice écrite à la fin de sa vie. Il fut inhumé,

le 22 mai 1783, dans l'église de Saint-Nicolas-en-Havré, à Mons, dont il était le mambour; sa pierre tombale y a été conservée. Le peintre avait épousé à Mons, le 12 juin 1759, dame Marie-Célestine Delecroix, fille de Charles-François Delecroix, avocat à la cour souveraine de Hainaut, nièce de l'avocat Phil.-Louis Delecroix, échevin de Mons, et de Jean-Joseph Delecroix, écuyer, châtelain de Leuze. A la mort de J.-J. de Soignie, sa veuve (qui mourut à Mons, le 11 juin 1830, âgée de 93 ans), fit don à l'église Saint-Nicolas, en souvenir du défunt, d'un de ses tableaux figurant *Le Christ en croix*. Ce tableau, que Léop. Devillers a mis au nombre de « ses meilleurs », y est conservé aujourd'hui (9^e chapelle, dite *Du Crucifix*). — Nous signalerons, parmi les œuvres encore existantes de ce peintre : *Portrait en pied de Joseph II*, revêtu des insignes impériaux (copie au Musée de la ville de Mons); *Saint Joseph et l'enfant Jésus* (grisaille); *Cerf aux bois*; deux petits *Paysages* (ces cinq toiles chez M. Jules de Soignie, petit-fils du peintre, à Bruxelles); *Portrait en buste de Charles de Lorraine*; *Portrait d'Emmanuel de Soignie*, avocat au conseil souverain de Hainaut, fils aîné du peintre; *Sanglier pris par les chiens* (ces trois tableaux chez M. Eug. de Soignie, notaire à Beaumont, arrière-petit-fils du peintre); *Assomption de la Vierge* (propriété de M^{me} Casterman-de Soignie, à Tournai), et *Portrait du peintre, par lui-même* (chez M. Albert de Soignie, à Namur).

J.-J. de Soignie appartient à une période de déclin de la peinture en Belgique; il est de ceux qui eurent une technique soignée, un sens assez marqué de la couleur, des inspirations parfois heureuses. Pour la vigueur du pinceau et le coloris, F. Hachez voit en lui un disciple tardif, mais intelligent, de Gaspard de Crayer. Ce peintre de Mons mérite qu'on lui réserve une place honorable parmi les peintres belges du XVIII^e siècle.

Em. Dony.

Archives privées de M. Eug. de Soignie, à Beaumont. — *Annuaire de la noblesse belge*.

1893, 1^{re} partie, p. 53. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — F. Hachez, *Artistes montois* (Mons, 1839 [avec portrait lithogr.]. — *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. II, p. 121-126; t. XIII, p. 46-47, et t. XVI, p. 337. — Léop. Devillers, *Le passé artistique de Mons* (Mons, 1896), 2^e éd., p. 53, 54 et 55. — *Commission royale des monuments*, 1879, 8 février (n^o 6452). — G. Decamps, *Mons. Guide du touriste*, 1904 (2^e éd.). — Catalogue général de l'Exposition des beaux-arts de Charleroi, 1911 (Bruxelles, G. Van Oest), p. 111. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. II, p. 335.

SOIGNIES (Gauthier DE). Voir GAUTHIER DE SOIGNIES.

SOILLOT (Charles), diplomate, écrivain, né en 1434, mort en 1493. Comme son père et son frère, il fut au service des ducs de Bourgogne : secrétaire, négociateur, archiviste, écrivain, traducteur, il fonctionna sous quatre règnes. Né à la cour de Philippe le Bon, il eut le duc pour parrain et il reçut le même prénom que l'héritier présomptif. Il rappelle à Charles le Téméraire, dans le prologue du *Débat de félicité* : « Dès le premier jour de ma naissance, vous daignastes tant humilier que de moy donner sur les sains fons du baptesme vostre nom ».

Il débuta comme secrétaire de Philippe le Bon et il consacra ses premières études à la matière antique. Il traduisit en français la version latine de l'*Hieron* de Xénophon : « C'est l'histoire de ce présent livre en laquelle on peut veoir comment Xenophon escript les raisons et argumens que ung tyrant nommé Hieron et ung philozophe appellé Simonides eurent ensemble sur tyrannye » (dédicace au duc Charles de Bourgogne). Un exemplaire de cette traduction française a été enluminé par Jean Hennecart. Soillot commença en vantant la « chevaleresuse hardiesse » de Charles. Ce duc, comme on sait, fut surtout mis en ses guerres par le désir de ressembler aux anciens princes, dont on a tant parlé après leur mort. Soillot, traducteur d'*Hieron*, et Vasque de Lucène, qui traduit l'*Alexandre* de Quinte-Curce, prennent dans le règne des ducs de Bourgogne une place comparable à celle qu'aura le *Marc-Aurèle* de Guevara dans l'Espagne

de Charles-Quint, les *Décades de Tite-Live* de Machiavel dans l'Italie des Médicis ou le *Plutarque* d'Amyot dans la France de Henri II. Mais, de même que le Téméraire fut « annihilé » à Granson, à Morat, à Nancy, l'*Hieron* de Soillot fut éclipsé par des œuvres plus heureuses. — On a aussi attribué à Soillot l'*Epistre de saint Bernard à Rémon, seigneur du Chastel Ambroise : comment le mesnage d'un bon hostel doit estre profitablement gouverné*.

Devenu docteur en droit, maître Charles Soillot fut nommé secrétaire du Conseil de Charles le Téméraire, puis gardien des archives sous Marie de Bourgogne. Il figure en 1476 comme « contre-rolleur de la secrétairerie ».

Il était écolâtre à Bruxelles et secrétaire de l'archiduc Maximilien quand les chevaliers de la Toison d'Or le constituèrent un de leurs syndics ou procureurs généraux (9 juillet 1484) « pour agir à la charge de ceux du magistrat de Bruxelles et de ses préposés au recouvrement des accises et maltôtes devant le grand conseil de l'archiduc, le conseil du Brabant ou autre juge compétent, à l'effet de les contraindre à restituer aux constituants et à leurs gens les droits qu'ils en avaient indûment percus et extorqués pour le vin, la bière et autres espèces de consommation, dont les dits chevaliers et officiers avaient fait usage pendant tout le temps qu'ils avaient séjourné à Bruxelles ».

Chanoine de Sainte-Gudule à Bruxelles (1487), de Saint-Donat à Bruges, de Saint-Pierre à Anderlecht, de la cathédrale à Cambrai, doyen de Saint-Pierre à Middelbourg, de Notre-Dame à Gervliet, Soillot fut encore envoyé par son maître à la cour de Rome. Son activité diplomatique lui valut, paraît-il, l'estime d'Innocent VIII et la dignité de greffier de l'Ordre de la Toison d'Or (1491).

Albert Gousson.

J.-B. Christyn, *Jurisprudentia heroica*. — J.-A. Rombaut, *Bruxelles illustrée* (1777) et *Trophées de Brabant*. — Reiffenberg, *Histoire de l'Ordre de la Toison d'Or* (1830). — Le Glay, *Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Lille*

1839). — *Messager des sciences historiques* (1863). — Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres*, t. III. — G. Doutrepont, *La littérature française à la cour des ducs de Bourgogne*, Paris, Champion, 1909.

SOIRON (*Mathias-Jacques*), architecte, né à Maestricht, le 29 janvier 1748, et y décédé, le 1^{er} avril 1834, avait épousé Sophie Elisabeth l'Herminotte, née le 27 septembre 1754. Sa carrière d'architecte se fit dans sa ville natale.

En 1776, il fut chargé de transformer l'abbaye de Thorn (Limbourg). Sa participation à ce travail lui valut un procès qui ne se termina qu'en 1780. On lit dans le *Maasgouw* du 30 mai 1903, qu'en 1777, au mois de juin, le magistrat de Maestricht lui confia l'érection de l'hôtel du Gouvernement provincial, qui donna lieu à une dépense de 52,330 florins.

On cite encore, parmi ses œuvres, la salle de théâtre de Maestricht et la salle des redoutes. Dans l'inventaire du dépôt des archives de l'Etat, à Maestricht, se trouvent, d'après l'*Inventaire* publié par M. Flament, archiviste, son projet pour les stalles de l'église Saint-Antoine, à Maestricht, un autre pour le banc de communion de la Feilen-Kerk et des dessins pour l'hôtel de l'échevin Bruls, sur le Marché à Maestricht, pour la maison Haren, sous Voerendael, pour le commissaire van Panhuysen, etc.

Paul Saintenoy.

Pinchart, *Archives*, t. I, p. 233. — *Annales Acad. d'Archéol. de Belg.*, 1863, p. 368. — Flament, *Inventaires du dépôt des archives de l'Etat à Maestricht*. — *De Maasgouw, orgaan voor Limburgsche geschiedenis, taal en letterkunde*, 30 mai 1903. — Renseignements particuliers.

SOLBRECK (*Arnoul DE*), natif d'Ath, bénédictin à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, prieur de Saint-Amand de Thourotte près de Compiègne, passa ensuite, probablement vers 1433, à l'abbaye cistercienne du Jardinnet, près de Walcourt, réorganisée au milieu du xv^e siècle par l'abbé Jean Enstache de Mons et devenue sous sa direction un centre de réforme monastique. Elu abbé le 20 juillet 1439, Arnoul de Solbrecq s'occupa de la réforme des bénédictines

de Cortenberg. Nommé abbé de Gembloux en juillet ou août 1501, il fut autorisé par l'abbé de Cîteaux, le 14 septembre, et par le pape Alexandre VI à passer de l'ordre de Cîteaux à celui de Saint-Benoît. Il prit aussitôt possession de Gembloux avec onze moines du Jardinnet, adopta de suite les usages de la congrégation de Bursfeld, à laquelle il affilia son monastère en 1505. L'action des moines du Jardinnet se fit également sentir dans les abbayes de Lobbes et de Saint-Martin de Tournai. Arnoul de Solbrecq mourut le 8 avril 1511.

On a de lui une poésie qui fut présentée le 1^{er} octobre 1482 à l'École de rhétorique de Tournai.

U. Bertière.

Chronique manuscrite du Jardinnet. (Archives paroiss. de Thy-le-Château), f. 40v, 41v-43v; U. Bertière, *Monast. belge*, t. I, p. 24, 79, 162, 173, 222; *Revue bénédictine*, 1893, p. 237-238.

SOLEURE (*Pierre-François-Baudouin*), homme politique, baptisé à Liège, le 15 octobre 1758, y décédé, le 5 juin 1832. Il était fils de Jean-François Soleure et de Marie-Elisabeth Oda. On ne sait rien de la jeunesse de Pierre-François Soleure, mais ses écrits témoignent qu'il reçut une bonne instruction. C'est à la faveur des événements révolutionnaires qu'il commença à jouer un rôle.

Dès 1789, après avoir écrit au *Journal général de l'Europe* une lettre ampoulée célébrant la révolution liégeoise et le rôle de Nicolas Bassenge (t. IV, n^o 103 du 27 août 1789, p. 149 à 152), il contribua à la fondation du *Journal patriotique pour servir à l'Histoire de la Révolution arrivée à Liège*, le 18 août 1789, édité par l'abbé Henkart. Il en fut le trésorier, car il signe les reçus d'abonnements. Sa collaboration à la rédaction de cette feuille ne fut pas régulière; elle consista en quelques articles appréciés, dans lesquels Soleure fait preuve de connaissances juridiques. Le *Journal patriotique* publia en octobre 1879 (t. II, p. 36 à 44) un article de lui relatif à la situation de droit créée par la révolution du 18 août. Il porte le titre suivant : *Observations sur la néces-*

sité où se trouve la *Chambre Impériale de Westphalie d'approuver et de confirmer la Révolution opérée le 18 août 1789*. Le 15 janvier 1790, il adresse une *Lettre aux citoyens auteurs du Journal patriotique* (Liège, brochure de 16 pages in-8°), dans laquelle il revendique la liberté de la presse. Le numéro du 1^{er} avril (t. II, p. 7) avait reproduit en la critiquant une *Lettre à Messieurs les Curés du Pays de Liège*, qui combattait la formation d'une Assemblée Nationale. Soleure défendit avec vanité la thèse contraire dans les numéros des 11 et 18 avril 1790 (p. 42 à 48 et 61 à 64) par ses *Réflexions d'un citoyen serrant de réponse à la lettre circulaire aux curés de la campagne*. La même année, un discours, qu'il prononça et dont l'impression fut décrétée, nous le montre prenant une part active à la politique. L'imprimeur Bassompierre, membre de la section, le publia sous le titre de : *Discours prononcé à la seconde séance de la 49^e section, par P.-F. Soleure, citoyen de Liège*. (Liège, 3 pages in-8°). Une correction manuscrite de l'époque indique sur l'exemplaire de l'Université de Liège que ce discours aurait été prononcé à la 45^e section.

Toujours en 1790, Soleure publie une brochure anonyme indiquant déjà son orientation future : *Essai sur les moyens de donner une municipalité à la ville de Liège* (Liège, Latour, 24 pages in-8°).

Il n'est pas étonnant de le trouver, en 1792, lié intimement avec les littérateurs et patriotes liégeois : Reynier, Hyacinthe Fabry, Nicolas Bassenge. Il se rend, accompagné du médecin Michel, sur les « nouvelles désolantes » envoyées par Mme Reynier, auprès du poète gravement malade à Cologne et il écrit à Fabry la triste situation de leur ami atteint mortellement.

À partir de ce moment, Soleure se trouva mêlé à tous les événements politiques qui se déroulèrent dans la Principauté et il y joua souvent un rôle de premier plan.

Peu de temps après la bataille de Jemappes, qui livrait la Belgique à la

France, le 30 novembre 1792, il préside la première séance de la Société des amis de la liberté et de l'égalité, établie à Liège depuis 1785. Ce club prit l'initiative de reconstituer le gouvernement du pays. Soleure prononça à cette réunion un discours dans le style de l'époque. L'impression en fut votée et il fut publié sous le titre suivant : *Discours prononcé par P.-F. Soleure, citoyen de Liège, dans la première séance de la Société des amis de la liberté et de l'égalité, tenue dans l'église du Grand Collège, le 30 novembre 1792 et dont l'impression a été décrétée* (Liège, Imprimerie Lervitte, 4 p. in-4°).

Bientôt, cependant, la nouvelle de la prise de Tongres par les Autrichiens et la défaite de Dumouriez à Neerwinden obligèrent les patriotes à chercher un asile en France. Le 10 avril 1793, les Liégeois se présentèrent à Paris, au Conseil général de la Commune; Soleure demanda, au nom de ses compatriotes, un local propre à recevoir leurs archives « et qui servit en même temps de lieu de séance aux représentants du peuple liégeois, afin qu'ils pussent s'occuper des intérêts de leur infortunée patrie, jusqu'à ce que l'arbre de la liberté, abattu par le féroce Autrichien, y fût relevé par les mains victorieuses des braves et généreux Français ». Ce discours fut imprimé dans le *Moniteur* (n° 105, du 15 avril 1793) et reproduit dans une plaquette de 7 pages in-8° contenant également les décisions du Conseil général (*Commune de Paris. — Extrait du registre des délibérations du Conseil général à la date du 10 avril 1793*. Paris, Imprimerie C.-F. Patris).

Il fut décidé que la salle de la maison commune, dite de l'égalité, serait accordée aux Liégeois pour y placer leurs archives; que le 10 avril porterait désormais dans le « Calendrier des hommes libres », le nom de « jour de l'hospitalité »; que le dimanche suivant serait célébrée la fête de la translation des archives de la ville de Liège dans la maison commune de Paris, enfin que « le procès-verbal de cette intéressante séance serait imprimé et envoyé aux armées de la République ».

Ce bon accueil se traduisit également en secours matériels : le ministre Lebrun, qui avait collaboré au *Journal général de l'Europe* publié à Herve de 1786 à 1789, promit des fonctions ou des secours aux réfugiés; un peu plus tard, le ministre Garat leur alloua 50,000 livres à titre de secours. Le club des Jacobins invita « ses frères les Liégeois » à se rendre à ses séances le plus souvent qu'ils pourraient. Huit membres, parmi lesquels Soleure, furent chargés de porter les remerciements de l'assemblée liégeoise pour cette invitation.

Les réfugiés liégeois appartenaient, pour la plupart, à la fraction modérée et soutenaient le parti des Girondins. Ce modérantisme valut à treize d'entre eux d'être dénoncés auprès de leur comité de surveillance. Bien que Soleure, accusé par J.-G. Bernard, jacobin forcené, représentant le district de Saint-Trond, fût, d'après une lettre d'Hyacinthe Fabry, le plus gravement inculpé, il ne fut pas, comme les douze autres Liégeois, privé des secours.

Les opinions dans l'assemblée des Liégeois subirent l'influence des mouvements politiques français. Le girondin Bassenge eut à soutenir une lutte difficile contre les éléments avancés (voir l'article Bassenge dans la *Biographie Nationale*, t. I, col. 748 à 761); mais ceux-ci ayant été exclus, l'union se rétablit entre les Liégeois. L'assemblée « régénérée » décida d'envoyer le 5 mars 1794, jour anniversaire de l'exil, des députés à la Convention pour lui offrir le drapeau de la liberté sous les plis duquel ils avaient marché contre l'ennemi. Bassenge fut chargé de faire le discours, mais ce fut Soleure, qui prononça cette longue homélie d'une durée de vingt-deux minutes. L'influence de Bassenge grandissant au sein du groupe liégeois, il devint bientôt président de l'Assemblée régénérée, dont Soleure fut un des secrétaires.

La victoire de Fleurus vint mettre un terme à l'exil des patriotes, qui rentrèrent à Liège à la suite des armées de la République.

Bientôt, la municipalité fut reconsti-

tuée; le magistrat élu le 8 janvier 1793 fut rétabli le 21 août 1791. Soleure y siégea comme officier municipal. Le 5 octobre de la même année, il devient secrétaire de la municipalité. Sous la constitution de l'an III, il figure parmi les officiers municipaux avec le titre de substitut du procureur de la commune et est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire en chef de la municipalité, mandat qu'il conserva jusqu'en 1798. Il devint alors secrétaire général du département, fonctions qu'il abandonna bientôt pour devenir un des trois membres de la municipalité provisoire, nommée le 3 mai 1800. Le 20 juin de la même année, il est nommé par le maire Michel Sélys, secrétaire en chef de l'administration municipale, fonctions qu'il conservera jusqu'en 1828 sous les différents régimes qui se succéderont.

Ces diverses fonctions le mirent plus d'une fois en vedette, particulièrement dans les débuts. L'autorisation de rentrer au pays et la remise en possession de leurs biens accordée aux émigrés par les représentants du peuple provoquèrent la colère des patriotes. Soleure adressa à cette occasion (vers le 2 octobre 1795) au Conseil municipal un violent réquisitoire contre les émigrés. Il fit voter une motion priant la Convention de priver de leurs droits de citoyens les membres de l'ancien gouvernement épiscopal.

L'an IV, le 20 vendémiaire (12 octobre 1795), eut lieu à Liège la « Fête de la Réunion ». L'administration d'arrondissement et la municipalité votèrent en commun une adresse à la Convention. Soleure fut l'un des quatre députés chargés de remercier celle-ci et de lui demander la prompte exécution du décret réunissant le pays de Liège à la France. A son retour, il fit rapport sur sa mission et annonça l'arrivée d'un commissaire spécial chargé de l'organisation du département de l'Ourthe.

A l'occasion du baptême du Pont de la Victoire (ci-devant Pont-des-Arches), Soleure prononça un discours énergique,

qui fut publié en une brochure : *Discours prononcé sur le Pont de la Victoire, le 9 thermidor, 4^e année de l'ère républicaine* par P.-F. Soleure, secrétaire en chef de l'Administration municipale du canton de Liège (Liège, Bollen, an IV; in-8°). D'accord avec Bassenge, Soleure choisit le texte d'une inscription commémorative rappelant la défaite des Autrichiens : *Pont de la Victoire — Ici — Les Liégeois ont vu briser leurs fers — Neuf thermidor — An II — de la République Française*. A l'occasion du placement du marbre portant ces lignes, Soleure fit un nouveau discours : *Discours prononcé sur le pont de la Victoire, le 9 thermidor an V par le citoyen Soleure, secrétaire en chef de l'Administration municipale du canton de Liège* (Liège, L. Bassenge, an V; 8 pages in-8°).

En dehors du domaine politique proprement dit, Soleure prit aussi une part active à la réorganisation de la Société libre d'émulation de Liège. Cette association, après avoir joué un rôle considérable sous le règne du prince-évêque Velbruck, son fondateur, avait traversé une période de déclin de 1794 à 1809. Le préfet Micoud d'Umous lui rendit alors sa vitalité. Dès 1807, il s'en occupa. Il fut aidé dans sa tâche par Soleure, qui, en qualité de secrétaire général de la société, présenta et fit adopter le 5 février 1809 un nouveau règlement. Ces statuts régirent la Société d'émulation pendant environ trois ans. Durant ce terme, Soleure fit les procès-verbaux des deux séances publiques des 19 mars 1810 et 19 mai 1811. En 1811, il assumait les fonctions, alors annuelles, de président du Comité de littérature et des beaux-arts.

Il ne joua plus ensuite qu'un rôle effacé, aussi bien à la Société libre d'émulation que sur le terrain politique. Il se consacra entièrement à sa charge de secrétaire de la ville de Liège. Il prit sa retraite en 1823, à l'âge de soixante-dix ans.

Charles Defrecheux.

Ar. Borgnet. *Histoire de la Révolution liégeoise de 1789*, t. II, passim (Liège, 1863; in-8°). — *Mémorial de la ville de Liège* (Liège, 1884; in-40) passim. — Gobert, *Les Rues de Liège*, t. I, p. 319;

t. II, p. 408; t. IV, p. 8, 103-104 (Liège, 1890-1901; in-40). — Gobert, *Documents inédits sur Lambert et Nicolas Bassenge* dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1912, t. 42, p. 91 (note). — Ulysse Capitaine, *Documents et matériaux pour servir à l'histoire de la Société d'émulation de Liège* (Liège, Carmanne, 1860-1867; in-12) — Renier Malherbe, *Société libre d'émulation de Liège. Liber memorialis, 1779-1879* (Liège, de Thier, 1879; in-80). — *Procès-verbal de la séance publique de la Société d'émulation établie à Liège* (Liège, Desoer, 1810; in-80). — *Item* (Liège, Lalour, 1811; in-80). — Daris, *Histoire du diocèse de la principauté de Liège* (1724-1833), t. III, p. 32-33 (Liège, 1873; in-80). — *Almanach de Liège pour l'an septième de la République française* (Liège, Lalour; in-24).

SOLLERIU8 (Jean-Baptiste), ou DU SOLLIER, hagiographe. Voir DU SOLLIER AU SUPPLÉMENT.

SÖLLY ou **SOLY** (Arthur); graveur au burin des Pays-Bas, cité par Nagler dans son *Künstler-Lexikon*, d'après Füessly; il florissait, selon cet auteur, vers 1630, sans qu'on sache autrement la date et le lieu de sa naissance et de sa mort. Nagler ajoute qu'on ne trouve aucune estampe citée de ce graveur, à moins qu'une pièce, signée du monogramme A. S., ne lui soit attribuable; plus tard, dans *Die Monogrammisten*, il est plus affirmatif et dit que ce graveur exécutait des portraits, ordinairement de petit format, et que quelques-uns portent les initiales A. S., tel celui du recteur Tobias Crisp de Brinksworth, in-12. Mais, d'autre part, Bryan dans son *Dictionary of painters and engravers*, à l'article SOLY Arthur, considère celui-ci comme un obscur graveur anglais qui vivait vers l'année 1633 et qui était employé par Robert White; il aurait gravé quelques portraits parmi lesquels : son *propre portrait* daté de 1633; le portrait de Richard Baxter, prêtre, 1633; celui de Tobias Crisp, D. D., recteur de Brinksworth (Wiltshire), placé en tête des œuvres de cet auteur éditées en 1639. Il ne ressort pas à l'évidence de ces renseignements que Solly ne soit pas un artiste des Pays-Bas transplanté, comme tant d'autres, en Angleterre; et, jusqu'à preuve du contraire, le témoignage de Füessly, qui était tout au moins d'un temps plus rapproché, doit conserver une certaine autorité. C'est à

ce titre qu'il a semblé nécessaire de mentionner ici cet artiste d'un ordre assez inférieur.

Hené van Bantelaer.

Nagler, *Künstler-Lexikon*. — Nagler, *Die Monogrammisten*, t. 1^{er}, n° 4280. — Bryan, *Die Dictionary of painters and engravers*, 1903, t. V, p. 404.

SOLRE (André DE), poète latin, né à Lessines (Hainaut), en 1635, décédé vers la fin du XVII^e siècle. Il entra, le 21 novembre 1658, à l'âge de 23 ans, dans l'ordre des Frères prêcheurs à Bruxelles, et passa, semble-t-il, toute son existence au couvent de cette ville. Comme écrivain, il n'a laissé que les *nugæ difficiles* suivantes, d'un style tourmenté et d'une inspiration bizarre : 1° *Musa brabantina, seu centum anagrammata, ex uno Ss. D. N. Alexandri Papæ VII auspiciato nomine educta* (Malines, Gisb. Lintsius, 1666), recueil, devenu introuvable, d'anagrammes en l'honneur du pape Alexandre VII. — 2° *Sancta familia, seu Chronicum 1690. anagrammatum super hæc nomina Saluator, Genitrix, Josephus, vel Joseph concinnè fabricatum* (Anvers, Henri van Dunwalt, 1668); in-8°, 879 pages. Ce gros volume, dédié au prince Eug.-Alex. de Tour et Taxis, est farci de chronogrammes, d'anagrammes, d'acrostiches, de jeux d'esprit et de tirades en vers dont tous les mots commencent par la même lettre. Il est d'une lecture absolument fastidieuse et ne contient aucun renseignement biographique ou historique qui vaille d'être noté. « Ce livre », dit R. Chalon, « est peut-être le plus épouvantable en-tête qu'ait enfanté la patience monacale... C'est en vérité à effrayer l'imagination. »

Alphonse Roersch.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-folio, t. II, p. 210. — Jücher, *Allg. Gelehrten-Lex.*, t. IV, col. 669. — R. Chalon, *Bull. du bibl. belge*, 1843, t. I^{er}, n. 66. — Lecouvet, *Hannouta poetica*, 1839, p. 192-197. — Matthieu, *Biogr. du Hainaut*, t. II, p. 336.

SOLRE (Jean de Croy, second comte DE), fils de Philippe qui suit et d'Anne de Beaufort, sa première femme, baron de Molembais et de Beaufort. Il mourut, suivant les uns, en 1638, suivant d'autres, en 1640.

Nous avons retrouvé naguère une sorte de livre de comptes ou *Papier-Journal des mises et recettes* faites pour lui par Louis de Buz, qui fut bailli de Condé. Ces comptes de jeune homme se rapportent aux années 1602 à 1604; Jean de Croy s'appelait alors « M. de Molembais ». On peut s'y faire une idée des habitudes, des voyages, des études, du confort d'un jeune seigneur du XVII^e siècle; il y a bien des détails curieux. Jean de Croy était, dès lors, en rapports fréquents avec la famille de la seconde femme de son père, Anne de Croy, veuve du comte de Lalain, et fille unique du marquis de Renty. Il épousa Jeanne de Lalain, fille du premier mariage de sa belle-mère. Nous avons peu de chose des débuts de sa vie; il figure à la cour où il devait alors être en faveur vu les services de son père; au surplus, nous lisons dans une lettre du comte de Bruay, du 16 décembre 1609, que « Mons. de Molambays a eu ung fils, estant party hier pour le veoir et Mons. de Hennin y vat aujourd'huy pour le lever au nom de S. A. ». Mais il y eut une éclipse de sa faveur. Il eut une aventure de jeunesse dont la nature ne nous est pas connue; le fait nous en est révélé par la dernière correspondance de son père pendant sa mission chez l'archiduc Mathias où il l'avait accompagné. Aux termes d'une lettre de 1612, nous voyons qu'il fut banni des Pays-Bas « pour autoriser les placards et pour le sujet d'une querelle honorablement terminée et à laquelle il n'avait donné commencement ». S'agit-il d'un duel? Peut-être, car le préjugé était vivace. Toujours est-il que l'archiduc Albert lui tint rigueur; ce fut seulement après de vives instances, et en souvenir de son père, qu'il l'autorisa à aller à l'armée. Cependant, il consentit ensuite à appuyer, près du roi d'Espagne, sa requête pour obtenir la Toison d'or, que tant d'ancêtres de sa maison avaient portées et que Philippe III lui conféra en 1614. Ces incidents furent cause, sans doute, du peu de notoriété de sa carrière pendant des années et de sa

résidence en Espagne. C'est en 1613, en effet, qu'il se rendit en Espagne; nous ne savons de son voyage qu'un incident et le risque d'un accident : une chute de cheval détermina le retard d'un jour à son départ des environs de Bayonne; grâce à ce fait, il échappa aux embûches que lui avaient dressées des malandrins; d'autres gens qu'on prit pour lui et son escorte furent attaqués et tués; tel est le récit qu'on en faisait à la cour de Bruxelles et que raconte à son père le prince Antoine d'Arenberg, le futur capucin Père Charles (lettre du 9 décembre 1613).

Jean de Croy, dans ses comptes de jeune homme, à côté du jeu et de la chasse, avait fait aussi figurer quelques études; il y a çà et là des achats de livres, notamment un vocabulaire en huit langues, de 15 sous; mais il semble avoir donné plus d'instruction à ses enfants, car nous trouvons, en 1626, son fils à Louvain parmi les *Contubernales* d'Erycius Putannus.

En 1616, Jean de Croy reparut aux Pays-Bas à un titre officiel, car il assiste à la prestation de serment d'Albert, le 18 juillet, aux États de Brabant au nom de Philippe III avec la qualité de gentilhomme de la Chambre. En 1622 et 1623, nous le voyons remplir par *interim* la charge de grand bailli et capitaine général du Hainaut. Le 12 mars 1624, il prête serment comme membre du Conseil d'État. Jean de Croy fut chargé de diverses missions dont les détails nous sont inconnus jusqu'ici : en 1624, en France; puis en 1626, dans les États du Nord, en Pologne; en 1629, en Allemagne, où il lui a convenu souffrir de grands « frais et dépense ». En 1629, en effet, le comte fut envoyé par le Roi vers l'Empereur pour le féliciter au sujet du mariage d'une archiduchesse avec le roi de Hongrie; au passage, il devait s'arrêter à Bruxelles, et le Roi en avisa l'infante Isabelle et lui recommanda de traiter avec lui des affaires du pays. Les États profitèrent aussi de sa présence; l'Infante, elle-même, saisit l'occasion de représenter au Roi la situation. Cette

mission rappelle un peu celle que les princes avaient, vingt-cinq ans plus tôt, confiée à son père, mais les instructions du comte Jean, en 1629, sont très sommaires à la différence de celles de 1604. L'Infante le charge d'expliquer à Philippe IV l'état périlleux des Pays-Bas et prie son royal neveu de donner plein crédit à son exposé (*darle entero credito en ello, elo me remeto en todo a sa relacion*). Mais là ne s'arrête pas son rôle; en réalité, il fut chargé d'une mission de confiance réciproque. Le Roi le désigna comme l'intermédiaire des remontrances des États sur la situation du pays. Des lettres royales du 20 octobre et du 14 décembre 1629 avaient ouvert la voie des remontrances et furent accueillies avec empressement comme autorisation de « représenter » tout ce qu'ils trouveroient convenir « au redressement des desordres ». Dans ces lettres, le Roi avait manifesté aux États sa sollicitude pour les Pays-Bas et son intention de « s'y encheminer au plus » « tout » que possible, mais en attendant, il charge le comte de Solre de s'y rendre « pour le zèle que nous avons » « reconnu en notre cousin le comte de » « Solre, Chevalier de nostre Ordre, de » « nostre Conseil d'État, gentilhomme » « de nostre Chambre et capitaine de nos » « archiers du corps, et particulièrement » « en ce qui concerne le plus grand bien » « de nos dictz Estats ... » Il lui avait aussi donné des instructions et il fit diligence pour amener les États à voter des subsides.

Les États généraux de 1632, dont on sait l'importance, nous ont laissé comme un aperçu de cette mission. En 1629, les difficultés étaient grandes. Philippe IV en avait compris les symptômes et manifesté son désir de remédier à l'état pénible du pays. Le comte fut donc, en retour, chargé de faire au Roi de très humbles remontrances sur l'état calamiteux du pays, « lui représenter » « les confusions que la malice du temps » « avoit fait glisser au gouvernement de » « la justice, milice et commerce, avecq » « des excès si manifestes qu'il étoit » « plus que temps d'y pourveoir ». Ils

demandaient, en même temps, des secours pécuniaires et un emploi convenable des fonds trop souvent gaspillés et divertis. Ces remontrances furent, dit-on, favorablement accueillies; le Roi envoya quelques secours, et aussi la Gouvernante apporta beaucoup de soins à seconder ses intentions; mais tout cela, on le sait, n'empêcha pas la crise de 1632 après la mort de l'Infante. Cette mission, on le constate, s'était étendue aux divers intérêts de nos provinces; il avait, notamment, fait une enquête spéciale sur les intérêts du commerce des provinces avec l'Espagne, dont les papiers de Roose nous ont conservé la trace.

Le comte de Solre demeura dans l'entourage royal où il s'occupait des affaires des Pays-Bas auxquelles son nom est encore mêlé. Il mourut à Madrid et fut inhumé à la chapelle des Flamands.

V. Brants.

Les livres généalogiques de la maison de Croy. (Voir au nom de « Croy » dans la *Biographie nationale*.) — Butkens, *Triumphes de Brabant*, Suppl., t. I^{er}. — Maurice, *Le Wason des armoiries des chevaliers de la Toison d'or*, (La Haye, 1667). — Gachard, *Actes des Etats généraux de 1632* (voir la table à son nom). — *Id.*, *Bull. Comm. roy. hist.*, 1851, p. 366. C'est par erreur que Gachard l'appelle ici « Philippe », le confondant avec son père. — *Id.*, *Bull. Comm. roy. hist.*, 1874, p. 52. — Pouillet, *Les Gouvernements de province* (*Bull. Acad. roy. Belg.*, 1873), p. 164. — *Annales Soc. archéol.*, Namur, t. VIII, p. 247. — Lacroix, *ouv. Archiv. Etats Hainaut*. — Aux Archives du royaume : pièces éparses. — *Secrétairerie d'Etat et de guerre* : liasse 519 (Lettre du 24 mars 1626, mission en Pologne); Registre 200 XXV, fo 212, Corresp. du Roi avec les gouverneurs (Lettre du 13 mai 1629 sur son voyage aux Pays-Bas); Reg. 201 (XXVI), fo 208; *Id.*, fo 223 (Lettre de l'Infante au Roi sur sa mission, 28 septembre 1629); fo 224 (Instruction au comte pour cette mission). — *Etats de Brabant* : Carton 414 Procès-verbal du serment d'Albert, en 1616, au nom de Philippe III. — *Etats et audience* : R. g. 629, fo 6 et s. (Lettre de 1624 à l'Infante); Reg. 811, fo 14 12 (Serment de conseiller d'Etat). — *Secrétairerie d'Etat allemande* : Reg. 104. — Aux Archives de Simancas (Inventaire Lonchay) : Instructions de Philippe IV du 11 décembre 1629 (*Estado 2236 antiguo*); Consulte du Conseil d'Etat pour les sub-sides (*ibid.* 2044); Lettre du comte au Roi sur la mission de Pologne, 16 avril 1626 (*ibid.* 2516); et diverses pièces dans la liasse suivante.

N. B. — A l'Exposition de la Toison d'or à Bruges (1907) figuraient les portraits de Jean de Croy et de son père (qui suit). Le catalogue (au no 266, Jean de Croy) nous révèle qu'il existe au château du Reult des *Mémoires très curieux de la vie et de l'histoire de Jean de Croy*, com-

posés par le maréchal de Croy. Tous nos efforts, faits de divers côtés pour en obtenir communication, ont été inutiles.

SOLRE (*Philippe de Croy*, premier comte de), fils de Jacques de Croy et de Yolande de Lannoy, sa troisième femme, dame de Solre et de Molem-bais, mort le 4 février 1612. La seigneurie de Solre-le-Château (Hainaut) fut érigée en comté en sa faveur par lettres patentes de Philippe II, le 3 novembre 1590. Il porta aussi le titre de baron de Molem-bais.

Philippe de Croy, après avoir étudié à Louvain, eut une carrière de fonctions publiques conforme à son rang. Par lettres patentes du 19 octobre 1590, il fut nommé gouverneur et grand bailli de Tournai-Tournésis, et le resta jusqu'à sa mort; le 20 février 1597, membre du Conseil d'Etat et créé, en 1599, chevalier de la Toison d'or par Philippe III. En 1595, il fit partie du groupe de notables consultés par l'archiduc Ernest, alors gouverneur, sur la manière de remédier à la situation des Pays-Bas, et dont les avis constituent une pièce historique publiée par Gachard à la suite des actes des Etats généraux de 1600. En 1598, à la session des Etats réunis pour le transfert des Provinces à Albert et Isabelle, il fut désigné avec un membre du clergé et un délégué des villes pour aller en Espagne prendre congé du Roi, congratuler l'Infante et prier les princes de pourvoir aux nécessités de la situation, d'accord avec les Etats. A cet effet, conformément aux instructions des Etats, il présenta au Roi un mémoire sur les moyens de réaliser la pacification du pays par la présence de l'Infante (5 juin 1599) et, à son retour, fit rapport aux Etats (19 octobre) sur les résultats de sa mission.

Dans l'intervalle, il avait été chargé déjà par les princes de recevoir à la frontière les représentants de la France, délégués à Vervins pour les négociations de la paix. Le duc de Biron dit à ce propos : « Le comte de Solre nous a reçus à la frontière. Le dict comte est un des galands hommes qui soient en ceste court, laquelle est grande, et y a

« force gens de qualite » (lettre au Roi du 24 juillet). A l'entrée des archiducs aux Pays-Bas, nous le voyons remplir les fonctions de grand écuyer de Leurs Altesses, et il est créé, en même temps, chevalier de la Toison d'or.

Lorsque reprit la campagne contre Maurice de Nassau, on lui confia le commandement général des bandes d'ordonnance; le 1^{er} septembre 1601, c'est encore lui qui va, de la part de l'archiduc, saluer à la frontière le roi de France; puis le 6, quand le duc d'Aiguillon vient saluer l'Infante à Nieuport, c'est dans la *baraque* du comte de Solre que l'on dina, faute de place dans le fort. Absent pendant ses ambassades, nous le retrouvons plus tard aux côtés de Spinola, notamment au siège d'Oldenzeel, en 1605.

Le comte jouissait d'une grande estime pour sa capacité, sa loyauté, sa connaissance du pays. Ce fut à lui qu'Albert et Isabelle recoururent dans un des moments très difficiles de leur règne, pour l'envoyer à Madrid. Nous avons publié les instructions de cette importante mission de 1604; cette pièce est un des exposés les plus instructifs de la situation des Pays-Bas faits par les princes eux-mêmes ou du moins leurs ministres. C'était, à ce moment, Jean Richardot qui occupait la présidence du conseil privé et on connaît sa part active à toutes les affaires. Mais peut-être les princes ont-ils eu dans cette mission une action plus personnelle; leurs lettres au Roi et au duc de Lerme en révèlent la préoccupation. Le but de cette mission était d'exposer au Roi les embarras des Pays-Bas et la nécessité de les secourir efficacement. L'extrême confiance que lui témoignent les princes dans leur correspondance avec la cour d'Espagne, et les termes des graves instructions dont il est porteur, relèvent singulièrement sa personnalité. Le but très apparent des archiducs était d'ailleurs de mettre un grand seigneur des Pays-Bas en rapport avec le Roi, leur frère et futur héritier éventuel. Le Conseil d'Etat fut appelé à en délibérer en deux consultations, et des in-

structions lui furent données de son côté par le Roi.

Cette mission ne fut pas la seule. En 1611, le comte fut chargé d'aller féliciter l'archiduc Mathias d'Autriche, roi de Hongrie, qui allait épouser l'archiduchesse Anne. En réalité, il était en même temps chargé de délicates négociations qui occupaient alors les archiducs au sujet de la succession au trône impérial, Rodolphe II étant sans descendants. On prêtait au prince Albert des aspirations secrètes au trône impérial. Le comte de Solre a mandat de démentir nettement ce bruit et de travailler à l'accord en vue de l'élection prochaine de Mathias comme roi des Romains. Outre les négociations à Vienne, cette mission entraîna des démarches chez les princes électeurs de l'Empire pour les rallier à cette candidature. C'est au cours de ces voyages qu'il fut surpris à Prague par le mal qui l'emporta, mourant vraiment au service du prince.

Philippe de Croy fut marié trois fois comme son père l'avait été. D'abord à Anne de Beaufort (en Artois); la deuxième fois à Anne de Croy, dame de Reuty, veuve d'Emmanuel de Lalain, baron de Montigny, et enfin à Guillemette de Coucy.

Sa réputation de fidélité aux principes catholiques était bien établie; la confiance royale même en est la preuve. En outre, en 1591, Pierre Coret, licencié en théologie et curé de Notre-Dame, à Tournay, lui fit la dédicace d'un écrit apologétique contre les erreurs de La Noue : *Defensio veritatis assertiones catholicæ fidei repugnantes libro D. de La Noue De Politicis et militaribus rebus, aspersas* (Anvers, Plantin). Malgré la grandiloquence habituelle de l'époque, l'*epistola dedicatoria* contient ces lignes intéressantes à citer : *Cui enim potius nuncupetur quam nobilissimo Heroi cujus indoles ab ineunte adolescentia jam tum cum Lovanii bonis artibus ac disciplinis imbueretur, magnum præsidium pietati et religione catholica copiose promittebat; cujus virtus et fides in Deum et Principem (quæ Croyo-*

rum peculiaris est gloria) adeo spectabilis extitit, ut nuper a Rege Cath. Præterianorum Clarissima Præfectura cohonestatus, novissimoque Nervii datus sit moderator ut cum gentem Deo Principique suo fidam conservet, religionem inclinatam fulciet et restauret.

V. Brants.

Voir Jean de Croy, son fils (article précédent). — En outre : Charles Alexandre, duc d'Havré, *Mem. guerriers de ce qui s'est passé aux Pays-Bas (1600-1606)*, (Anvers, 1642). — Gachard, *Actes des Etats généraux de 1600* (table à son nom). — *Id.*, *Collection de docum. ineditis conc. l'hist. de Belg.*, t. 1^{er} (Etats de 1598). — Navarrete, *Docum. inedita para la historia de Espana*, t. XLIII (Correspondance d'Albert avec le duc de Lerme, p. 519 et s.). — Rodriguez Villa, *Correspondencia de la infanta Isabel con el duque de Lerma* (Madrid, 1906, lettres 84 et s.). — *Bullet. Les gouverneurs de province dans le Bull. Acad. roy. de Belg.*, 1873 — *Bull. Comm. roy. hist.*, 1873 (p. 39, 40, 310-312). — V. Brants, *Une mission à Madrid de Ph. de Croy, comte de Solve (1604)* dans le *Bull. Comm. roy. hist.*, 1908.

Archives : Royaume, Bruxelles : *Etat et audience*. Reg. 786 (Commissions), fo 218 : Sa commission de conseiller d'Etat. — *Secrétairerie d'Etat allemande* : Reg. 104 (Mission de 1611 près de Mathias). — *Simancas* (Inventaire Lonchay) : Lettre du marquis de Guadaleste, ministre d'Espagne, 28 février 1612, annonçant à Philippe III la mort du comte à Prague et exprimant des regrets. — *Ibid.*, 6 et 29 janvier 1608, Consultes du Conseil d'Etat à Madrid sur les déclarations du comte au nom des archiducs (*Estado 2024 antiguo*) et instructions au comte, de Valladolid, 18 mai 1605 (*2225 antiguo*). — *Mons* (dépôt de l'Etat) : *Pièce de la mission de 1598* (cf. L. Devillers, *Inv. des archives de Mons*, t. 1^{er}, p. 219).

SOLTEM (Laurent-Jacques VAN), religieux et poète flamand, né à Bruxelles, le 6 juin 1698, décédé à Grimberghen, le 8 mai 1750. Il entra dans l'ordre des Prémontrés à l'abbaye de Grimberghen, le 9 mars 1717. Sa prise d'habit eut lieu le 13 avril suivant, sa profession le 11 avril 1719 et son ordination le 11 mai 1721. Il fut d'abord vicaire à Berchem-Sainte-Agathe, puis curé à Meysse. Nous avons de lui deux tragédies en vers : *Pygmalion* et *Astarbe*, qui relèvent plutôt du genre ennuyeux ; en outre, un drame symbolique, également en vers, composé à l'occasion du jubilé qui eut lieu en 1735 pour célébrer le cent-cinquantième anniversaire du transfert du Très Saint Sacrement de Miracle, de la maison de dame Jeanne Baerts, veuve Philippe Rosseels, à la collégiale de

Sainte-Gudule. Les trois hosties miraculeuses étaient restées cachées dans une poutre de cette maison, de 1579 à 1585, pendant les troubles religieux. Van Soltem dédia sa pièce à la Gouvernante Marie-Elisabeth d'Autriche. L'œuvre n'est pas sans mérite ; son titre est tout un programme : *Herstelde eere aen het alder-heylichste sacrament van Mirakel, eerat onteert door de Joden, daer naer gevlucht voor de Beidstormers : afgebeeld in den godvruchtighen Propheet David, Koninck van Israël, inhaelende met praecht ende zegenprael de Arcke des Verbonds*, etc., continuant ainsi sur une étendue encore deux fois aussi considérable.

J. Vercoillie.

Pagnot, *Mémoires*, t. XIV, p. 130. — Frederiks et Van den Branden, *Biogr. Woordenboek*. — Piron, *Levensbeschrijving*.

SOLVAY (Théodore-Auguste), né à Rebecq (Brabant), le 11 septembre 1822 (et non 1821, comme l'affirme Fétis dans sa *Biographie générale des Musiciens*), mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 17 octobre 1908. Admis au Conservatoire de Bruxelles en 1834, il y obtint le second prix de solfège et le second prix de piano au concours de 1837, et l'année suivante, le premier prix de piano. Au concours de 1840, il obtint également le premier prix d'harmonie. En 1845, il fut nommé pianiste de S. A. R. le duc de Brabant, plus tard roi des Belges sous le nom de Léopold II.

Musicien érudit et de goût, Théodore Solvay se consacra surtout à l'enseignement et s'y distingua pendant de longues années. Il prit aussi une part active à la vie musicale de Bruxelles, qui n'était pas encore, à l'époque de sa jeunesse, le centre artistique très actif qu'elle est aujourd'hui. Il fut l'un des fondateurs de l'*Association des Artistes musiciens* qui, en groupant les principaux artistes de l'orchestre de la Monnaie et d'autres instrumentistes de la capitale, dota celle-ci d'une institution de concerts indépendante qui devait stimuler activement les jeunes talents. Dirigée successivement par Ch.-L. Hanssens, J.-B. Singelée, Joseph Dupont, Léon Ichin,

cette association fut, pendant de longues années, le groupement instrumental le plus important après celui du Conservatoire royal de Bruxelles et c'est grâce à ses concerts que bien des œuvres des jeunes compositeurs nationaux et étrangers furent pour la première fois exécutées en Belgique. Jusqu'au moment de la dissolution de cette association, Théodore Solvay en demeura l'un des membres les plus influents et les plus justement écoutés.

Esprit actif et doué d'initiative, Théodore Solvay fut aussi l'un des promoteurs de la société des *Concerts populaires*, fondée en 1865, par Adolphe Samuel, alors professeur au Conservatoire de Bruxelles, depuis directeur du Conservatoire royal de Gand. Plus encore que l'*Association des Artistes musiciens*, cette société contribua à donner un puissant essor à la renaissance de l'art musical en Belgique, par l'exécution d'œuvres nouvelles qui n'entraient pas dans le cadre classique des concerts du Conservatoire, notamment de nos auteurs nationaux : Peter Benoît, T. Radoux, J. Blockx, Gustave Huberti, Emile Mathieu, P. Demol, Erasme Raway, Arthur Degreef, Adolphe Samuel, Mortelmans, etc.

Avec une ardeur juvénile et un enthousiasme que l'âge ne parvint pas à refroidir, Théodore Solvay fut jusqu'au bout l'un des propagandistes les plus chaleureux des écoles nouvelles et toujours on le trouva parmi les plus expansifs admirateurs des œuvres de Richard Wagner, de César Franck, de Vincent d'Indy, de Benoît, d'Huberti, de combien d'autres maîtres, jadis très contestés, qu'il y avait quelque mérite alors à prôner et à défendre.

Théodore Solvay s'est essayé aussi dans la composition et il connut la joie de la popularité. Il a publié plusieurs mélodies dans le style de la romance ou de la chanson à couplets, de mode autrefois : *Chant de l'Exilé*, *Pensée secrète*, *Fête champêtre*, *Chant de l'Alouette*, *Première Fleur*, *Mais sois heureuse*, *Inconnue*, *Le Roi de la Montagne* et *L'Abbaye de Villers*. Cette dernière

s'est chantée longtemps et se chante peut être encore dans le pays de Villers. *Le Roi de la Montagne*, sur des paroles de Victor Lefèvre, eut jadis un grand succès de popularité dans tout le pays et même en France. Ces compositions datent d'une époque où les musiciens écrivaient des choses moins compliquées qu'aujourd'hui. Elles n'en conservent pas moins le charme et l'intérêt d'une période disparue, où l'art de la diction et l'intensité de l'expression dans le chant suppléaient à l'insuffisance de l'architecture harmonique et contrapontique de l'accompagnement.

Théodore Solvay a publié aussi un certain nombre de compositions pour piano : *Fantaisie polonaise*; *Les feux follets*, grande valse brillante; *Emma*, valse de salon; *Louisa*, grande valse, dont plusieurs éditions attestent la vogue; une transcription pour piano de la *Dame des fées*, jadis célèbre, du harpiste Parish-Alwars; *Allegretto pizzicato* et *Gavotte*, deux aimables morceaux de salon; *Réverie nocturne*, d'un joli sentiment élogique; *Fanfare nuptiale* et *Noce d'or*, deux pièces brillantes; enfin une *Marche funèbre*, que l'auteur avait composée pour ses propres funérailles et qui fut, pendant plusieurs années, exécutée à Laeken, le jour anniversaire de la mort de la Reine des Belges. Ajoutons enfin un cahier d'*Exercices journaliers*, pour piano, dans tous les tons.

Maurice Kufferath.

SOLVYNS (Edmond-Joseph-Antoine-Laurent), publiciste, né à Anvers, le 15 février 1795, et décédé, sans alliance, à Bruxelles, le 3 novembre 1866. Il appartenait à une famille originaire du village de Steenhuysen, en Flandre, qui s'établit à Anvers dans la première moitié du XVIII^e siècle et s'y adonna au commerce. Il était fils de Joseph-Joachim-Benoît Solvyns qui avait épousé, à Notre-Dame-Sud, à Anvers, le 6 mai 1794, Anne-Barbe-Antoinette-Joséphine Cambier. Après avoir passé sa jeunesse dans sa ville natale, il s'établit à Bruxelles. Il utilisa les loisirs dont il jouissait pour se livrer à l'étude. Ses

investigations le portèrent à envisager les sujets les plus disparates, et il crut nécessaire de consigner par écrit le résultat de ses recherches. C'est ainsi qu'il fit imprimer, à ses frais, une série de brochures traitant des matières les plus hétéroclites.

Ce fut d'abord, en 1846, une plaquette illustrée de 36 pages, qui se débitait chez l'auteur, rue de l'Impératrice, 11, et qui portait pour titre : *Théorie de l'architecture ogivale à l'usage des archéologues, des architectes et des ingénieurs* (Paris, Didron).

En quelques lignes, dans sa préface, Solvyns explique le but de son écrit :

« Dans un ouvrage sur l'architecture, écrit-il, M. le professeur Guillery ayant reconnu que la cycloïde et l'épicycloïde étaient des courbes employées dans les voûtes et arcades du moyen âge, la curiosité me porta à vérifier cette assertion. Je donne aujourd'hui au public un petit traité théorique et pratique sur l'emploi de ces courbes, dans le but d'être utile aux archéologues et aux architectes qui voudront construire en style ogival véritable. Si l'archéologue érudit, après m'avoir lu, se trouve à même de reconnaître la présence de la cycloïde et de l'épicycloïde dans les courbes ogivales, je serai charmé d'y avoir contribué. »

Il est probable que bien peu d'archéologues, même érudits, auront pu se reconnaître dans le fatras de formules algébriques et de figures géométriques qui couvrent toutes les pages de cette brochure, et que l'auteur se sera fait singulièrement illusion quand il affirme, en terminant, être persuadé « que les idées émises sont nouvelles et que l'archéologue mathématicien n'aura aucune difficulté à les vérifier ».

Dix ans plus tard, en 1856, Solvyns publia, chez Decq, un nouvel écrit intitulé : *Application de l'analyse aux sauts du cavalier du jeu des échecs, chaînes diverses, rentrantes en elles-mêmes en lignes brisées*. Cette brochure de 32 pages renfermait 30 formules et 4 planches.

A la même époque, il crut bon d'adopter un pseudonyme, et sous le nom

d'Edm. Amsig, il publia successivement deux nouveaux écrits. Ce fut d'abord, en 1856, une brochure de 32 pages, abondamment illustrée et consacrée à *L'Arbre pécher en Belgique à forme triangulaire et à tige centrale, greffé à écusson à œil dormant sur un bois sauvageon qui permet de faire obéir, sans soins incessants, le pécher à la taille*; puis en 1865, un dernier écrit de 14 pages qui fut aussi imprimé chez Decq et qu'il intitula : *Conseil aux dames qui désirent apprendre à patiner sans tomber*. Ce fut son chant du cygne!

Fernand Donnât.

Bibliographie nationale, vol. I et III. — Notes généalogiques mss.

SOLVYNS (François-Balthazar), ethnographe, peintre, graveur, fils de Maximilien, négociant, né à Steenhuyse, reçu bourgeois d'Anvers en 1735, et de Marie-Elisabeth Abeloos. Il naquit à Anvers, le 6 juillet 1760; il y mourut le 10 octobre 1824. D'une intelligence précoce et entraîné tout d'abord vers les arts d'imitation, il obtint, dès l'âge de douze ans, le prix de dessin à l'Académie de sa ville natale. Élève de Quertenmont, il parvint en peu de temps à manier avec une égale habileté le crayon, le pinceau et le burin, précieuse réunion de moyens qui devait plus tard lui procurer de grands avantages. Il ne tarda pas à produire des marines remarquées. La cour de Bruxelles le distingua. Il peignit le port d'Anvers pour les Gouverneurs généraux, tableau qui se trouve aujourd'hui au palais impérial à Vienne. La cour lui donna une nouvelle preuve de sa bienveillance en le nommant, à peine âgé de seize ans, capitaine du fort Lillo. Bientôt après, l'archiduchesse Marie-Christine l'appela au poste de capitaine du château de Laeken, qui lui laissait de nombreux loisirs pour ses études. Il ne jouit pas longtemps des agréments de cette vie studieuse et solitaire. La révolution brabançonne ayant forcé la Gouvernante de quitter la Belgique, Solvyns la suivit à Vienne, où il resta jusqu'à la mort de la princesse. Libre

alors de disposer de lui-même, il réalise le projet qu'il caressait depuis longtemps. Il accompagne l'amiral Sir Horne Popham dans un voyage au long cours qui lui permet de visiter les côtes de la Mer Rouge, dont il dresse des cartes remarquables par leur exactitude. La vie de ces régions nouvelles enflamme son imagination et il aspire à voir un pays où tout éveille sa curiosité. Il va parcourir l'Hindoustan : il s'y établit et il ne s'en éloignera qu'après avoir étudié dans tous ses détails une contrée peu connue en Europe. Après avoir acquis une connaissance suffisante de la langue, il réussit à former avec les brahmanes et les pandits des relations assez étroites pour pouvoir leur arracher de précieuses informations. Mais la relation la plus savante, dit Lesbroussart, n'aurait rempli qu'imparfaitement son objet : il résolut d'offrir aux yeux tout ce qui en était susceptible, et il retraça avec la plus scrupuleuse fidélité le peuple dans toutes les habitudes de sa vie publique et privée.

C'est ainsi qu'il composa son ouvrage sur les Hindous, monument curieux pour l'époque, que l'on consulte encore aujourd'hui avec intérêt et qui conserve le mérite inappréciable de retracer une civilisation qui, sur un fond immuable, a subi la loi inéluctable des changements qu'amène le progrès. C'était le fruit de quinze années de travaux et de dépenses considérables. Pour donner une idée de la flexibilité de moyens qu'il déploya dans l'exécution de cette grande entreprise, il suffira de dire qu'il fabriqua lui-même le papier destiné à recevoir ses dessins, qui furent également coloriés par lui seul. Cet esprit inventif et complexe se manifesta encore dans d'autres circonstances. De graves événements s'étaient accomplis dans l'Hindoustan : un grand empire s'était écroulé sous la puissante poussée des armes britanniques. Solvyns, qui venait d'assister à la prise de Seringapatam, dernier boulevard du sultan de Mysore, fut chargé de l'ornementation des palanquins sur lesquels les enfants de Topyro Saïb furent conduits au camp du vainqueur.

L'importante ville de Calcutta, quoique peuplée de nombreux Européens, n'avait pu fournir un homme capable de diriger les préparatifs des fêtes qui devaient célébrer ce grand triomphe. Solvyns présida aux illuminations et traça le plan d'un combat d'éléphants.

Ayant enfin terminé sa vaste entreprise, avec le concours du savant Sir William Jones, il se disposa à revenir dans sa patrie à laquelle il désirait faire hommage du fruit de ses longs labeurs. Après une navigation pénible, il fut assailli, sur les côtes d'Espagne, par une tempête violente qui brisa le navire qu'il montait. Abandonnant tout ce qu'il possédait, il ne songea qu'à sauver ce qui lui importait le plus et réussit à gagner la terre avec ses dessins et ses notes.

De retour à Anvers, il s'occupa de les mettre en ordre. Il grava lui-même les dessins et les accompagna d'un texte explicatif en français et en anglais et fit précéder le tout d'observations sur le culte, les mœurs et les habitants de l'Hindoustan. Puis il se fixa à Paris où *Les Hindous* parurent de 1808 à 1812, avec la perfection matérielle qu'il s'efforça de proportionner à l'importance de l'objet. Il dédia l'ouvrage à l'Institut de France, qui s'était fait rendre compte des premières livraisons par une commission prise parmi ses membres et par laquelle l'œuvre de Solvyns avait été justement appréciée. Dans un *Discours préliminaire*, dont Delvenne, l'auteur de la *Biographie des Pays-Bas*, a revendiqué la paternité, Solvyns après avoir rappelé ce qu'ont écrit, au sujet des Hindous, les voyageurs anciens et modernes, fait remarquer le phénomène social qu'offrent les habitants des bords du Gange, demeurés les mêmes depuis plus de vingt siècles, tandis que tout s'écroulait ou s'altérait autour d'eux. Il dit ensuite que grâce aux savants européens et surtout de la Société de Calcutta, le sol, les productions, l'histoire religieuse, politique, littéraire et commerciale de ces contrées est assez bien connue de nos jours (commencement du XIX^e siècle), mais que leurs habitants n'ont encore

été ni observés ni représentés avec toute l'exactitude nécessaire; cependant, ajoute-t-il, quand il s'agit d'une race contemporaine, que sont les autres notions sans cette étude vivante? Donnons ici un spécimen de sa manière de traiter son sujet : « Il fallait, dit-il, pour la remplir (la tâche laissée imparfaite de ses devanciers), il fallait un concours de circonstances qui sont rarement au pouvoir des voyageurs et qu'on n'a pas toujours le bonheur de réunir. D'abord, il était nécessaire de séjourner assez longtemps au milieu de ce peuple pour pouvoir l'observer dans toutes les fonctions de la vie, dans ses mœurs domestiques, ses usages, ses occupations journalières, ses cérémonies civiles et religieuses, ses divertissements, fêtes et jeux, car c'est par toutes ces choses que les Hindous sont vraiment un peuple original et essentiellement différent des autres... Lorsqu'on sait que chez eux, tout, jusqu'à la forme des meubles et des outils, remonte à la plus haute antiquité et que leur vie domestique est un exercice continu de leur ancien culte, on conviendra sans peine que pour les connaître et les bien juger, il faut non seulement avoir vécu longtemps avec eux, mais encore les avoir suivis dans toutes leurs actions et être assez habile observateur pour distinguer les castes primitives et pures d'avec les tribus mélangées, aujourd'hui très nombreuses dans une grande partie de l'Inde. C'est faute d'avoir rempli ces conditions nécessaires que la plupart des voyageurs n'ont rapporté en Europe que des notions incomplètes ou fautive sur les Hindous et qu'ils ont défigurés leurs relations par les idées les plus bizarres et les plus ridicules... »

Solvyns expose ensuite les difficultés qu'il a dû vaincre, que d'autres n'ont pu surmonter, et il développe à grands traits le plan de son ouvrage.

Ce qu'il dit mérite d'être apprécié. Il écrivait il y a cent ans et ce n'est que de nombreuses années plus tard que les recherches des savants ont jeté un

jour nouveau et scientifique sur le pays et le peuple décrits par Solvyns.

Ses voyages et sa dispendieuse publication avaient épuisé les ressources de notre auteur. Une faveur analogue à celle qui avait présidé aux débuts de sa carrière lui vint encore en aide. Le roi des Pays-Bas le nomma capitaine du port d'Anvers, emploi par lequel, nous l'avons vu plus haut, il avait commencé sa carrière, ayant été, quarante ans auparavant, capitaine du fort Lillo. Le spectacle d'un grand mouvement maritime était le plus conforme à ses goûts. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 10 octobre 1824.

Il avait épousé Mary-Anne Greenwood, d'origine anglaise, mais des membres de la famille semblent avoir été naturalisés aux Pays-Bas; N. Greenwood fut, en effet, nommé commissaire de cercle à Ostende sous Joseph II. François-Balthazar Solvyns eut trois enfants : un fils, officier du génie, mort jeune; une fille, mariée à un polonois du nom de Röhlich, naturalisé belge et officier aussi; Henry, diplomate connu, né à Anvers le 6 mai 1817, mort, envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de Belgique à Londres, en 1895.

Solvyns publia d'abord, en un volume in-4°, à Londres : *Costumes de l'Indoustan, dessinés dans l'Inde en 1798 et 1799, avec les explications en anglais et en français*, 1807, avec 60 belles planches color. Le grand ouvrage *Les Hindous* commença de paraître en 4 volumes, à Paris, en 1808, et fut terminé en 1812.

Il avait aussi annoncé un ouvrage sur la Chine. Nous ne savons s'il a pu donner suite à son projet.

Baron de Borbgrave.

Lesbroussart, *Notice sur François-Balthazar Solvyns, etc.* (*Messenger des sciences et des arts*, 1826, p. 68). — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*. — Ros J. de Saint-Genois, *Les Voyageurs belges*, t. I. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Oettinger, *Bibliogr. univ.* — Piron, *Levensbeschrijving*. — *Revue belge*, Liège, t. VI. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*. — Renseignements communiqués par M. Alph. Solvyns.

SOMBECK (*Louis*), abbé de Gembloux, né à Gembloux en 1533, mort dans la même ville, le 11 septembre 1609. Il fit sa profession à l'abbaye de Gembloux en 1553 et fut ordonné prêtre quatre ans plus tard. Il devint ensuite sous-prieur et maître des novices à ce monastère. Au mois de mars 1583, il fut élevé par Philippe II à la dignité d'abbé et, sa nomination ayant été confirmée l'année suivante par le pape, il fut consacré dans la cathédrale de Namur, le 12 mai 1585. Il s'occupa particulièrement de la bibliothèque de son abbaye et en communiqua les trésors aux érudits, comme Gramaye, qui lui dédia son *Gemblacum*, et Mirneus, qui lui dédia l'édition de la chronique de Sigebert de Gembloux, publiée en 1608. Il ne publia lui-même qu'un opuscule d'édification intitulé : *Funiculus triplex contra seculi praesentis calamitates in quo Passiois, Mortis et Crucis Dominicae mysteria et documenta sunt ipsis SS. Patrum verbis expressa... Bruxellae, typis Rutgeri Felpii, 1607; in-8° de 68 feuillets.*

Herman Vander Linden.

Toussaint, *Histoire de l'abbaye de Gembloux* (Namur, 1882), p. 168. — Doyen, *Bibliographie namuroise*, n° 65.

SOMER (*Bernard VAN*) ou **VAN SOMEREN**, peintre, né à Anvers en 1571 (?), décédé à Amsterdam en 1632. Il fit ses premières études à Anvers et apprit la peinture dans l'atelier de Philippe Lisaert, le jeune. C'est comme apprenti chez cet artiste qu'il fut admis en 1588 dans la gilde Saint-Luc. Plus tard, il se rendit en Italie pour y poursuivre ses études; il y épousa Éléonore Mytens, fille du peintre A. Mytens. Après avoir résidé un certain temps à Naples, il quitta l'Italie pour gagner la Hollande et y rejoindre son frère Paul. Ses œuvres, généralement de petit format, représentent des natures mortes, des scènes de guerre et même des compositions historiques. Il habitait à Amsterdam dans une maison qui portait pour enseigne : *De Schild van Frankryck*. C'est dans cette même demeure que résidait, en 1626, le peintre Adr. Brouwer.

Bernard van Somer eut de sa femme une fille et deux fils : Arnould et Henri van Somer. Les biens provenant de sa succession furent vendus publiquement du 22 au 28 février 1635.

Fernand Bonnet.

Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Rombouts et Van Lerius, *Les liggenen et autres archives de la gilde de Saint-Luc*. — K. van Mander, *Het leven der doorlichtige nederlandschen en eenige hoogduitsche schilders*, t. II. — J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, etc.*, t. II. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — H. Hymans, *Le livre des peintres de Carel van Mander*, t. II. — *Oud Holland*, 1906. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, etc.* — Descamps, *Vie des peintres flamands et hollandais*.

***SOMER** (*Melchior*), architecte, vivait à Bruxelles au commencement du XVII^e siècle. Dans sa notice sur l'hôtel de ville d'Ath, M^r Emmanuel Fourdin dit que Melchior Somer était Allemand et demeurait à Bruxelles. Au mois de juillet 1616, le magistrat d'Ath lui commanda le modèle du « frontispice » ou avant-corps de l'hôtel de ville dont un sieur « Camberghe », ingénieur de LL. AA. SS. les archiducs, avait donné les plans. Nous pensons qu'il s'agit de Wenceslas Coebergher, depuis le 24 décembre 1605, *architecte et ingénieur des archiducqz au fait des ouvrages des villes et forts de la Court à Bruxelles, Marie-mont et autres maisons*, car nous n'avons trouvé aucun nom d'ingénieur des archiducs se rapprochant de « Camberghe ». Melchior Somer fit un modèle en bois qui lui fut payé 300 livres tournois, outre une *mercède* et récompense.

En 1825, une restauration de l'édifice n'a pas trop altéré l'œuvre de Somer, bien que le restaurateur ait cru devoir remplacer les consoles de la corniche par des *mutules* conformes aux règles « classiques ». Les fausses idées du temps légitimaient ces prétendues améliorations.

Paul Ssinteny.

Cercle archéol. de Mons, *Annales*, t. VI, p. 151.

SOMER (*Paul VAN*) ou **VAN SOMEREN**, peintre, né à Anvers en 1576 (?),

mort à Londres, le 5 janvier 1621. Il passa sa jeunesse dans sa ville natale où il s'initia aux premières notions de l'art; on l'y rencontre encore en 1604. Il séjourna ensuite pendant un certain temps à Amsterdam où il fut rejoint par son frère Bernard. En 1606, on le trouve déjà travaillant à Londres; toutefois, son séjour en Angleterre ne fut sans doute pas encore définitif, car on constate sa présence à Bruxelles en 1616 et 1617. Plus tard, il ne quitta plus Londres qu'il habita jusqu'à ses derniers jours.

Il exécuta quelques compositions historiques ou religieuses, telles *Le Sacrifice d'Abraham*, *Le Martyre de Saint-Etienne*, ainsi que quelques autres qui sont conservées à Vienne et à Paris; mais c'est surtout comme peintre de portraits qu'il se fit connaître. Dans ce genre, il acquit une véritable célébrité et exécuta un nombre d'œuvres considérable.

Pendant son séjour dans les Pays-Bas, il fut appelé à peindre, en 1617, en collaboration avec Evrard van Roermonde, les portraits des archiducs Albert et Isabelle. L'année précédente, il avait exécuté, à Enghien, trois portraits du prince Antoine d'Arenberg, l'un en costume de chambellan, les deux autres en celui de frère mineur capucin.

Ce fut néanmoins en Angleterre que Paul van Somer jouit de la plus grande vogue. Les souverains, les personnages les plus importants de la cour, à l'envi s'adressèrent à lui pour faire peindre leur portrait. Nombreux sont les musées et les collections qui conservent ses œuvres. Nous citerons les portraits du roi Jacques I^{er} qui font partie des collections de Hampton Court, de lord Graven à Combe Abbey, du château de Windsor; celui de sa femme, Anne de Danemarck, dans les mêmes galeries; du roi Charles I^{er} d'Angleterre à Copenhague, de Henri, prince de Galles, et d'autres personnages princiers.

Rappelons encore les portraits de François Bacon, Elisabeth Vernon, comtesse de Southampton et Henri Spelman, à Londres; le duc de Buckingham, chez

lord Arundel, à Wardour Castle; d'Elisabeth Wriothesley, chez lord Burlington; de Walter Raleighs, à Bothwell Castle, chez lord Dougdale; du comte de Suffolk, de Louis Stuart, chez lord Folkestone; de Thomas Lyttleton, chez lord Littleton; de lady Mandeville, de lord Falkland, chez le duc de Manchester; de la duchesse Cleveland à Stockholm; de Thomas Bodley, de la comtesse de Pembroke, de lady Morton, de sir Simon Weston, de la marquise Hamilton, et de beaucoup d'autres encore.

Une composition représentant *Le Temps découvrant la Vérité*, peinte par lui mais signée du pseudonyme de « Paulus ab Estates », fut gravée par J. Barre. Le même artiste reproduisit le portrait du duc de Richmond, qui était dû à son pinceau. Un autre graveur, Pr. Green, copia par le burin son portrait de Charles Blount. Le portrait de Paul van Somer fut gravé par Haublin. Son effigie figure également dans l'ouvrage de Vertue.

Plusieurs auteurs assurent que van Somer grava lui-même et lui ont attribué diverses estampes gravées d'après des œuvres de Pierre Lely. Ils se trompent : ces estampes sont dues au burin de son petit-fils.

La descendance de l'artiste se perpétua en Angleterre; ce furent d'arrière-petits-fils qui, en 1771, ouvrirent à Londres une manufacture de tapis de pieds qui prospéra grandement.

Fernand Donnet.

Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — K. van Mander, *Het leven der doortuchtige nederlandschen en eenige hoogduitsche schilders*, t. II. — J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, etc., t. II. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — H. Hymans, *Le livre des peintres de Cavel van Mander*, t. II. — Vertue, *Anecdotes of painting in England*. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, etc., t. V. — Descamps, *Vie des peintres flamands et hollandais*. — Fr. Fredegand d'Anvers, *Etude sur le P. Ch. d'Arenberg*.

SOMERE (Edouard-Constantin DE), dit SOMERS, musicien, né à Gand, le 10 février 1798, mort dans cette ville, le 14 avril 1846. Fils d'un organiste

qui desservait à la fois la cathédrale Saint-Bavon et l'église Saint-Michel, il fut destiné à la musique pour laquelle il avait d'ailleurs manifesté des dispositions précoces : dès l'âge de onze ans, il était en état de suppléer son père à l'orgue de Saint-Michel, dont il devint plus tard titulaire. Excellent organiste, il jouait aussi avec talent du piano et de l'alto, et interprétait les grands maîtres modernes avec une tradition remarquable. Pendant plus de vingt ans, il tint la partie d'alto-solo à l'orchestre du Grand-Théâtre.

Dès 1825, il organisa des séances de musique de chambre et dirigea des concerts symphoniques qui contribuèrent à développer le goût musical de ses concitoyens. En 1834 il fonda, avec Mengal, la Société des Chœurs, le premier des nombreux cercles locaux de chant d'ensemble. Directeur adjoint de la section de musique de la Société royale des beaux-arts, il contribua beaucoup à la création de l'École supérieure de musique dont l'institution fut obtenue de la régence de la ville par cette société en 1835, et qui devint le conservatoire actuel. Chargé de l'enseignement du piano, il s'acquitta avec distinction de cette tâche jusqu'à sa mort survenue prématurément et de façon accidentelle : revenant de la campagne, où il avait été donner une leçon particulière, et attaqué par un dogue, il sauta par-dessus un large fossé pour échapper à l'animal ; l'effort étrangla une hernie dont il était atteint.

De Somere s'adonna assidûment à la composition et écrivit des pièces religieuses, deux symphonies (1820), toutes deux en ré majeur, trois ouvertures (1816, 1819 et 1830), et plusieurs fantaisies à grand orchestre sur des opéras en vogue, de nombreux morceaux de chant, de piano, etc. Ces œuvres estimables sont d'une inspiration facile, d'une écriture correcte, mais sans originalité particulière. La plupart sont restées manuscrites et sont conservées à la bibliothèque du Conservatoire de Gand. Seules ont été gravées, à ma connaissance, les cinq romances suivantes,

avec accompagnement de piano : *La Confiance, L'Absence, L'Empire de l'amour, Ecoutez-moi et Silence, l'amour dort*, cette dernière à deux voix.

Paul Bergmans.

La Belgique musicale, 1846, n° 51. — Bon de Mornay, *Necrologe universel du XIXe siècle* (Paris, 1846). — *Annuaire dramatique* (Bruxelles), 1847, p. 167. — Ed. Grégoir, *Galerie biographique des artistes musiciens belges* (Bruxelles, 1852), p. 51-52. — Le même, *Les artistes musiciens belges au XVIIIe et au XIXe siècles* (Anvers, 1888), p. 135. — C. Bergmans, *Le Conservatoire royal de musique de Gand* (Gand, 1900), p. 385-387.

SOMERE (Jacques DE). Voir DE SOMERE.

SOMEREN (Guillaume VAN). Voir SOMERS (Guillaume).

SOMEREN ou **SOMERIUS** (Jacques VAN), écrivain ecclésiastique, vivait à la fin du XVI^e siècle.

Sanderus mentionne dix ouvrages manuscrits de cet auteur, qui se trouvaient dans la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jean du Mont, à Ypres, où Somerius vécut sous la robe de Saint-Benoît. Ces ouvrages sont des paraphrases, en vers latins, de l'Ancien Testament, une explication flamande, fort étendue, des sept grandes antennes en O, une histoire des martyrs de Gorcum et une petite brochure d'histoire yproise intitulée : *Origo festi Thumarum apud Ipreuses*. Il était probablement apparenté au chanoine Jean Zomers, curé de Saint-Pierre et doyen de la chrétienté d'Ypres, qui mourut en 1614 en léguant une partie de sa bibliothèque aux Frères Mineurs de cette ville.

Henri de Sagher.

Paquot, *Mémoires*, t. IX, p. 344-345. — Sanderus, *Biblioth. Belgica mss.*, t. I, p. 294. — A. van den Peereboom, *Ypriana*, t. VI, p. 304.

SOMEREN (Paul VAN). Voir SOMER (Paul VAN).

SOMERHAUSEN (Eugène), fonctionnaire et publiciste, né à Bruxelles, le 22 août 1827, décédé à Forest (Bruxelles), le 29 juillet 1895. Il était le fils d'Hartog Somerhausen (voir la

notice suivante), érudit apprécié, qui dirigea habilement les études de son fils. De l'Athénée royal de Bruxelles, où il remporta de brillants succès, Eugène Somerhausen entra à l'Université libre où il conquit, avec la plus grande distinction, en 1849, le diplôme de docteur en droit et en 1850, celui de docteur en sciences politiques et administratives.

Ses débuts au Ministère de l'intérieur, où il devait passer plus de quarante ans, datent du 17 septembre 1850. Après un surnumérariat de neuf mois, le jeune docteur fut nommé troisième commis. Il passa par tous les grades, n'atteignant à celui de chef de bureau qu'en 1860, quoique ses chefs ne tarissent pas d'éloges sur son zèle et ses aptitudes, et que son ministre lui-même, Charles Rogier, faisant allusion à Somerhausen, eût un jour dit en pleine Chambre, que tel commis de son département, dont l'État ne rémunérait pas suffisamment le mérite, avait une si grande compétence qu'elle dispensait le ministre de payer de gros traitements à de hauts fonctionnaires très chamarrés. Ses qualités spéciales l'avaient fait appeler, en 1858, au secrétariat du Comité de législation, qu'il conserva jusqu'à sa mort, tant il s'y était rendu indispensable, connaissant à fond toutes les lois sur la matière, parfaitement au courant des actes et des rétroactes, servant de guide aux hommes politiques des divers partis avec un éclectisme aussi empressé que loyal.

Il était depuis un an chef de division à la direction des affaires communales et provinciales, lorsqu'il entra dans la *Revue communale*, dont son nom est en quelque sorte inséparable. Cette revue, journal de droit administratif et d'administration, rédigée par une association de secrétaires communaux, sous la direction de MM. Emile Hellebaut, de Laeken, et Henri Collard, de Dinant, avait vu le jour en 1868 (Bruxelles, Bols-Wittouck). Au bout d'un an et demi, Collard ayant dû cesser son concours pour des raisons de santé, Hellebaut s'assura la collaboration sérieuse

et active d'Eugène Somerhausen et de Léonard Van den Kerckove. La collaboration de celui-ci ne dura que quelques années. Sans diminuer la part d'aucun collaborateur de cette *Revue communale* qui paraît encore aujourd'hui, on peut dire que c'est dès l'apparition sur la couverture du journal, en 1870, du nom d'Eugène Somerhausen que la vogue la plus grande fut acquise à la Revue. Elle fit sa trouée à l'étranger : à Paris, à La Haye on la consultait, on s'en autorisait. Somerhausen, qui savait imprimer un vif élan au travail de tous, devint vite la tête, pour ainsi parler, de cette publication, par des avis toujours judicieux, par les sages conseils qu'il puisait dans une expérience déjà vieille, par ses relations non interrompues avec les ministres, les directeurs généraux, avec les magistrats et les fonctionnaires de l'ordre judiciaire et administratif qui aimaient à vauter les mérites de la « Revue de Somerhausen ». Les questions d'hygiène prirent dans cette revue une importance plus grande en 1873. Cette année-là, Somerhausen, promu directeur au Ministère, avait été nommé secrétaire du Conseil supérieur d'hygiène publique et il le resta jusqu'à sa mort. M. Vleminckx, président de ce Conseil, a rendu hommage aux qualités spéciales qu'il déploya à ce poste. Le Conseil et la Revue en profitèrent également.

Parmi les objets divers traités par Somerhausen avec une égale compétence, on peut citer les « Observations sur les rapports présentés aux conseils provinciaux ». On sait que, chaque année, la Députation permanente fait aux conseillers un exposé de la situation de la province. Cet exposé est dressé sur les rapports des commissaires d'arrondissement. Somerhausen y trouvait matière à des réflexions, pleines de bon sens et d'esprit juridique, présentées sous une forme humoristique, piquante quelquefois.

C'est sous cette forme qu'étaient écrites les correspondances qu'il envoyait hebdomadairement au *Journal de Liège* et à *L'Avenir national* de Paris. Si objec-

tives du reste que fussent ces correspondances, et bien qu'il conciliât avec beaucoup de tact les exigences de sa situation de fonctionnaire avec sa liberté de citoyen, Somerhausen, affirme *Le Petit Bleu* du 30 juillet 1895, renonça, après la chute du ministère libéral en 1870, à toute contribution à la presse politique tant belge qu'étrangère. Il est certain qu'il n'envoya plus de lettres à Liège et à Paris à partir de cette époque. Mais il l'est moins que *L'Echo du Parlement*, qui avait pu s'honorer de la collaboration de Somerhausen avant 1870, n'ait plus reçu de prose du fécond publiciste, resté libéral irréductible.

Promu à l'intérim de la direction générale de la garde civique et de la milice en janvier 1880, il passa, le 7 août 1882, à la direction générale des affaires communales et provinciales, son service de prédilection, lorsque M. Vergote fut nommé gouverneur de la province de Namur. Pendant dix ans, il remplit ces fonctions si importantes en même temps qu'il continuait à apporter le secours de ses précieuses lumières à la *Revue communale* dont l'un de ses fils, Emile, avocat à la cour d'appel de Bruxelles, eut quelques années le secrétariat avant d'en assumer la direction avec M. Pierre Biddaer, secrétaire communal d'Anderlecht.

En septembre 1892, ce fut un grand crève-cœur pour Eugène Somerhausen de devoir quitter la direction générale des affaires communales et provinciales, le règlement sur la limite d'âge lui ayant été appliqué strictement. Mais, sur les vives réclamations des comités de législation et d'hygiène, qui appréciaient grandement ses services, le Gouvernement permit qu'il restât dans ces comités. Ainsi, il put continuer à entretenir des relations suivies avec son cher Ministère de l'intérieur. D'ailleurs, il consacrait toujours à la *Revue communale* son activité et ses soins. Nous croyons même qu'il s'était — tant il avait soif de travail, — fait réinscrire au barreau de Bruxelles, dont il avait été membre, aussi longtemps que les fonctionnaires ministériels en pouvaient faire partie.

En juillet 1895, une affection dont il souffrait depuis quelque temps, nécessita une opération délicate au cours de laquelle il mourut le 30 du même mois. Des regrets unanimes l'accompagnèrent au tombeau. Il n'était pas seulement instruit, capable et honnête dans toute la force des termes; sa serviabilité et son obligeance lui avaient concilié tous les cœurs. Chevalier de l'Ordre de Léopold en 1876, il avait été promu officier en 1881.

Indépendamment de sa grande œuvre, la *Revue communale*, il est l'auteur d'un *Code politique* (Constitution. Loi provinciale. Loi communale. Loi électorale), qui a été longtemps le vade-mecum des administrateurs.

Ernest Dicaëlles.

L'Etoile belge et *Le Petit Bleu* du 30 juillet 1895. — Souvenirs personnels. — *Revue communale* (1869-1895). — *Code politique de la Belgique*, comprenant la Constitution, la loi électorale, la loi provinciale et la loi communale ainsi que les lois et arrêtés qui s'y rattachent avec les modifications jusqu'au 5 juillet 1874, revu, mis en ordre et annoté (Bruxelles, H. Carlier, octobre 1874; in-32).

*SOMERHAUSEN (*Hartog*), littérateur et historien, né à Niederwehren (Bavière), le 22 octobre 1781, mort à Bruxelles, le 5 mars 1853. Docteur en philosophie et lettres, il avait fait de bonnes études de philologie classique; comme il appartenait au culte israélite, il s'appliqua également à l'étude de l'hébreu, et devint un orientaliste distingué. De bonne heure, il passa en Hollande, et nous le trouvons dès 1812 comme professeur à Amsterdam, où il prononça un panégyrique du fameux déiste Mozes Mendelssohn. Après la création du royaume des Pays-Bas, il vint se fixer à Bruxelles en 1817, où il s'occupa à la fois d'enseignement, de littérature et de journalisme. En 1820, le *Mercure belge* (Weissenbruch, 1817-1821) publia de lui un *Coup d'œil historique et critique sur les productions de Kotzebue*; en même temps, il collabora au *Journal général des Pays-Bas* (1818-1820) qui devint le *Journal de Bruxelles* (1820-1827) et la *Gazette des Pays-Bas* (1827-1830), journaux semi-officiels.

C'est à cette époque que Somerhausen publia un *Recueil de thèmes, d'exercices et de versions pour l'étude de la langue hollandaise* qui eut un vif succès; la première partie, renfermant les exercices sur les parties du discours, et qui comprenait 2 volumes (1822), eut une 4^e édition en 1829; et le même succès accueillit la seconde partie, renfermant les thèmes sur les règles de la syntaxe, et également en 2 volumes. Il reprit même cette œuvre en trois parties dans un *Recueil* de 3 volumes (1839).

Somerhausen s'était fortement attaché à sa nouvelle patrie et faisait partie de toutes les associations créées par le roi des Pays-Bas pour cimenter l'union des provinces du Nord et du Sud. Lorsque le département bruxellois de la Société *Tot Nut van 't Algemeen*, dont il était un membre des plus actifs, ouvrit un concours pour une description historique de la capitale, ce fut sa *Beschrijving der stad Brussel* qui fut couronnée (12 septembre 1827) et publiée (1828). Il n'oublia pourtant pas son pays d'origine, comme le prouve sa *Germanie ancienne et moderne, ou tableau historique, géographique et statistique de l'Allemagne depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, qui parut la même année.

Sa curiosité naturelle, non moins que son extrême facilité d'assimilation, portèrent ensuite Somerhausen vers l'étude de la sténographie. Au concours ouvert par la Société *Concordia* de Bruxelles, en 1829, ce fut sa *Verhandeling over de Stenographie op de Nederlandsche Taal toeeypast* qui remporta la palme; les cinq planches jointes à son mémoire couronné plaident en faveur de l'ingéniosité de sa méthode.

La Révolution de 1830 vint brusquement interrompre le cours paisible de l'existence laborieuse de Somerhausen. Certes, il se rallia promptement au nouveau régime, et il demanda et obtint la naturalisation belge. Mais la réaction qui s'opéra inévitablement après 1830 contre la langue néerlandaise, à la propagation de laquelle Somerhausen avait voué une grande partie de son activité, lui porta un coup sensible. Aussi salua-

t-il avec enthousiasme les premiers efforts de J.-Fr. Willems en faveur du mouvement flamand, comme le montre sa correspondance avec ce littérateur, conservée à la Bibliothèque de l'Université de Gand (1833-1840).

Somerhausen collabora depuis à un grand nombre de journaux du pays et de l'étranger, mais surtout aux nombreuses revues flamandes, si éphémères, de Bruxelles, d'Anvers et de Gand. Plusieurs sociétés savantes, et notamment l'Académie de Metz et la Société scientifique d'Utrecht l'admirent au nombre de leurs membres. Mais il revint à ses études philologiques. En 1837, il publia à l'Établissement géographique de Vandermaelen, le *Panorama ethnographique ou tableau général de toutes les langues du monde* (in-plano), qui prouve qu'il n'avait cessé de se tenir au courant des progrès de la linguistique dans son ancienne patrie.

À l'usage du temple israélite de Bruxelles, il donna en autographe des *Hymnes* et des *Cantiques*. Grand faiseur d'épigrammes, il publia en 1840, un recueil de plus de 100 pages d'épigrammes satiriques en hébreu : *Epigrammata hebraïca, partim composita partim e variis linguis versa*, dont seul le premier fascicule a paru (Bruxelles, Muquardt, 1840). Et toujours en vue de ses coreligionnaires, il éditait en 1842 un petit résumé : *Epoques de l'histoire ancienne et moderne des Israélites, exposées dans une série de distiques hébraïques et de sentences mnémomiques françaises, spécialement à l'usage de l'école primaire israélite de Bruxelles*.

Puis Somerhausen revint, par les nécessités de son enseignement, aux publications classiques; d'abord son *Nuttig en aengenaem lees- en leerboek* (1840), et puis les trois volumes qui forment son *Leergang van opstellen voor de studie der Vlaemsche taal* (1845). En 1844, il publia chez Van Dieren, à Anvers, un opuscule fort remarqué : *Over de Noordsche mythologie*, qu'il reprit et développa dans divers articles du journal progressiste *De Broedermin*, en juillet 1851, et qui parut en volume

sous le titre : *Mythologie of Godenleer der Noordsche volken getrokken uit onderscheidene hoogduitsche werken en tijdschriften* (Gand, 1851). Il s'attaqua ensuite à une histoire de la Belgique; bien que venant après celles de L. Dewez, de Delin, de De Smet, de Dumont, de Coomans et de Conscience, elle est plutôt sous l'influence des *Zwölf Bücher Niederländischer Geschichte* de H. Leo, et est supérieure aux deux manuels contemporains de Rastoul de Mongeot et de K.-L. Ternest. Malheureusement, elle est en dialogues, ce qui en rend la lecture fastidieuse. Pourtant, cette *Geschiedenis van België, leer- en leesboek voor school- en huisgebruik* (Bruxelles, 2 gros volumes) eut une nouvelle édition, après la mort de l'auteur, en 1855.

Nous avons dit que Somerhausen s'était rallié dès le début au mouvement flamand. C'est ainsi qu'en 1841, il publia dans le *Belgisch Museum*, de J.-Fr. Willems (t. V), un article traduit de l'allemand : *De Nederlanden onder Philip den Schoonen*. Puis il collabore à la revue anversoise *Vaderland*, de Michel van der Voort, où il publie, outre des épigrammes et un bizarre discours : *Hoe laet is het?*, un lourd *Verloog over den invloed van de bewaring der taal op de welvaart van het land en de nadeelen welke uit derzelver verwaerloozing voort-spruiten*. En 1848, on trouve de lui dans le *Jaerboek van het Nederduitsch Taal- en Letterkundig Genootschap te Brussel*, un *Verloog over de begrippen te vroeg en te laet, in zedelijken en maetschappelijken zin*, et un autre article dans le *Vlaemsche stem*, de la même année.

Outre ses fonctions de traducteur juré près la cour et les tribunaux, Somerhausen cumulait encore celles de collaborateur à *L'Indépendance belge* pour la critique littéraire.

Il mourut inopinément dans sa maison de la rue Fossé-aux-Loups, laissant la réputation d'un laborieux polygraphe.

V. Fria.

Bibliographie nationale, t. III. — Ch. Potvin, *Cinquante ans de liberté*, t. IV, p. 56. — Fr. De Potter, *Vlaamsche Bibliographie*, p. 208, 370, 587, 603, 611, 627, 633, 634, 744. — *Messageur des*

sciences historiques, 1844, p. 253. — Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*, p. 741. — *L'Indépendance belge*, 8 mars 1853.

SOMERS (Edouard-Constantin), musicien. Voir SOMERE (Edouard-Constantin DE).

SOMERS (Eugène), prédicateur, né à Gand en 1738, mort à Nevele, le 6 mai 1802. Frère de l'imprimeur gantois Servais Somers, il embrassa la carrière ecclésiastique à l'abbaye de Prémontré de Tronchiennes, le 22 septembre 1760, et y remplit diverses fonctions; puis il devint, en 1790, curé de Nevele. Ayant refusé de prêter le serment de haine à la royauté, il fut condamné à l'exil par décret du 14 pluviôse an VI; arrêté le 29 mars 1798 et emprisonné à Gand, il fut transféré dans la maison des Alexiens, à cause de son âge et du mauvais état de sa santé, puis rendu à la liberté le 16 janvier 1800. Après le Concordat, il reprit ses fonctions pastorales à Nevele, mais mourut bientôt, épuisé par les épreuves auxquelles il avait été soumis. Il parait avoir joui d'une certaine réputation comme prédicateur flamand, et on peut se faire une idée de son éloquence onctueuse par ceux de ses sermons qui ont été imprimés, notamment celui qu'il prononça lors du jubilé de la confrérie du Saint-Sacrement de l'Eucharistie en l'église Saint-Jacques à Gand, en 1786 (imprimé en flamand et en français), et un autre sur la vie monastique, prononcé dans l'église des Annonciades à Gand, le 19 mars 1790, lorsque cette église fut rendue au culte. On en trouvera la description dans la *Bibliographie gantoise*.

Paul Bergmans.

J.-B. Van Bavegem, *Het Martelaersboek*, nouvelle édition (Gand, 1875), p. 389. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise* (Gand, 1858-1863), *passim*. — L. Goovaerts, *Ecrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, t. II (Bruxelles, 1902-1906), p. 191.

SOMERS (Guillaume), copiste, né à Tongres au début du x^e siècle, mort à Tirlemont, le 2 septembre 1490. Il entra au couvent des Chanoines Régu-

liers de Saint-Augustin *ter Noot Gods* de sa ville natale en 1443, et y fut admis à la profession religieuse le 4 février 1445. Il copia un grand nombre de manuscrits, entre autres les œuvres de Gérard Grotius, dont plusieurs se trouvent encore à la bibliothèque de l'Université de Liège avec l'intitulé : *Magistri Gerardi Magni sive Groot dicta, scripta et completa per manus fratris Wilhelmi de Tongre sub anno 1451*. En 1459, il se rendit au couvent de Tirlemont, où il devint prieur en 1467 et où il mourut.

J. Paquot.

SOMERS (Guillaume), VAN SOMEREN (suivant Paquot), ou **SOMMERIUS** (suivant Quétil et Echard), écrivain ecclésiastique, né à Bois-le-Duc, à la fin du XVI^e siècle, mort en mars 1635. Il prit, en 1605, l'habit de dominicain dans le couvent de sa ville natale, et en était prieur en 1629, quand la ville fut conquise par les troupes hollandaises. Obligé de quitter Bois-le-Duc, il vécut successivement à Boxel et à Stratum. Il a publié un livre de prières, tiré principalement de Louis de Grenade : *Het cleyn Lust-hofken der ghebeden, vergadert uit de boecken van... Lodovicus van Grenaden... ende uit andere oude ende nieuwe auteurs*. (Bois-le-Duc, Ant. Scheffel, 1621); in-12°, XVI-488 p. (Un exemplaire au British Museum à Londres; un autre passa dans la vente Serrure, 1872, n° 79). Le P. Guillaume Somers avait aussi, d'après les anciens bibliographes, traduit en flamand les *Méditations* de Louis de Grenade, mais cette version ne paraît pas avoir été imprimée, à moins qu'il n'y ait confusion avec l'ouvrage précédent.

Paul Bergmans.

B. De Jonghe, *Desolata Batavia Dominicana* (Gand, 1716), p. 418. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. IX (Louvain, 1767), p. 104 (d'après J. Quétil et J. Echard, *Scriptores ordinis Praedicatorum recensiti*, t. II, p. 483). — P.-C. Molhuysen et P.-J. Blok, *Nieuw Nederlandsch biografisch woordenboek*, t. II (Leyde, 1912), col. 4343.

SOMERS (Henri), médecin et professeur, né à Louvain, le 14 février 1645, de Henri, pharmacien, et de Marie

Leunckens, et y décédé le 12 décembre 1717. Il fit toutes ses études dans sa ville natale; après avoir suivi les cours de médecine à l'Université, il prit, le 22 mars 1669, le grade de licencié. Il alla ensuite s'établir à Tongres d'où sa famille était originaire, et y pratiqua son art jusqu'au 30 avril 1677, lorsqu'il fut appelé à Louvain comme professeur des « Institutes » à l'Université. Avidement de connaissances plus étendues, il poursuivit, nonobstant ses occupations professorales, ses études médicales en vue d'obtenir le grade de docteur. Au 9 novembre 1683, il coiffa le bonnet doctoral. Somers brigua et obtint, en 1688, une des premières chaires de la Faculté de médecine devenue vacante par la mort du docteur Adrien Wolfs. Doué de rares talents et d'une éloquence extraordinaire, il a pu, pendant trente années encore, jusqu'à sa mort, illustrer cette chaire par ses doctes et savantes leçons, fruits d'études approfondies et d'une grande expérience.

On ne connaît de lui d'autres écrits qu'une élégie composée, le 28 janvier 1710, à l'occasion de la mort de son collègue le professeur de médecine Philippe Verheyen. Elle est intitulée : *Collegium strictum facultatis medicae Universitatis Lovaniensis lugens mortem clarissimi viri Philippi Verheyen artium et medicinae doctoris, anatomiae et chirurgiae professoris regii celeberrimi ad aureum ejus librum anatomicum*.

Henri Somers fut enterré au cimetière de la paroisse Saint-Michel, à Louvain.

Le texte de l'épithaphe de sa tombe, qui a été conservé, signale sa grande foi et sa fervente piété, ainsi que l'aménité de son caractère. Il avait contracté deux unions : une première, au début de sa carrière, le 22 novembre 1669, avec Jeanne Dierix; la seconde à Malines, le 29 avril 1687, avec Anne-Isabelle van Nyverseele, née le 17 mai 1641, à Malines, de Jean, secrétaire au Grand Conseil, et de Pétronille Van den Zype. Il laissa plusieurs enfants parmi lesquels on peut citer Jean-Baptiste Somers, licencié en droits, chapelain de Saint-Pierre à Louvain et président du

collège de Breughel, depuis le 14 avril 1712 jusqu'à sa mort, en 1732.

Dr G. van Doorslaer.

N.-F. Eloy, *Dictionnaire historique de la médecine* (Mons, 1778), t. IV, p. 295. — C. Broeckx, *Dissertation sur les médecins poètes belges* (Anvers, 1858), p. 41. — *Annuaire de l'Université de Louvain*, 1842, p. 126. — J.-Fr. Poppens, *Necrologium belgicum*, ms. de la collection Van Hulthem, catalogue, t. VI, n° 472, p. 379 Bibliothèque royale de Bruxelles). — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860-1862). — Archives de Malines, *Registres de l'état civil*.

SOMERS (*Jean-Louis-Marie*), publiciste, né à Anvers, le 27 juillet 1798, mort à Bruxelles, le 13 octobre 1854. Il fut d'abord instituteur dans sa ville natale, et composa divers manuels scolaires, notamment un petit recueil de thèmes d'après la grammaire de Lhomond, pour faciliter aux élèves flamands l'étude du français: *Opstellen betrekkelyk de « grammaire de Lhomond »* (Anvers, v^o J. Vinck, 1823; in-8°), et une grammaire flamande élémentaire: *Nieuwe Nederduytsche spraakkunst voor eerst beginners*, dont la troisième édition parut en 1838 (Anvers, Janssens; in-18). Il prit une part active aux travaux du cercle des instituteurs anversois, et plusieurs de ses conférences furent imprimées, telle sa *Redevoering over de enkele en dubbele vokaal spelling* (Anvers, G. van Merlen, 1825; in-8°).

Somers s'intéressait particulièrement à la question de l'orthographe néerlandaise, qui partageait alors les esprits en deux camps, les nordistes et les sudistes. Esprit conservateur et peu scientifique, il prétendait maintenir les droits du « flamand » contre le « hollandais ». Il écrivit, notamment, à ce sujet: *Een woord over de hooveelheid der letteren in de Nederlandsche taal* (Anvers; C. Vinck, 1824; in-8°) et *Drie vraagstukken over de filosofische Nederduytsche spraakkunst* (Anvers, P.-J. De Wever, 1830; in-8°). Quand Willems et David entamèrent résolument en Belgique la campagne en faveur de l'unification de l'orthographe, Somers fut de ceux qui s'opposèrent à la réforme, et il écrivit dans ce but une *Epître aux hommes de lettres de Belgique* (Anvers, Janssens, 1839; in-8°). Après

la révolution de 1830, il avait commencé des études universitaires; étant parvenu à se faire recevoir docteur en droit, il alla, en 1846, se fixer à Bruxelles, où il exerça la profession d'avocat, tout en continuant à se livrer à des travaux littéraires. Il édita, sous le titre de *Chronique de Bruxelles*, une revue hebdomadaire contenant « les principaux articles des journaux relativement à la partie encyclopédique du journalisme » (Bruxelles, 1848-1851).

Paul Bergmans.

J.-G. Frederiks et F.-J. Van den Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2^e éd. (Amsterdam, s. d.), p. 744. — *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 452-453.

SOMERS (*Joseph-Balthazar*), agitateur politique, né à Anvers et y baptisé en l'église Notre-Dame, le 6 janvier 1757, décédé en la même ville, le 27 février 1819. Connu aussi sous les surnoms de VERSTAPPEN et de SNEP dans l'histoire des Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIII^e siècle, il était le fils puîné de François-Joseph-Bernard et de Marie-Elisabeth van Mockenborgh, son épouse, et appartenait à une famille d'artisans aisés, qui lui firent donner une instruction relativement étendue. Il exerçait dans sa ville natale les modestes fonctions de clerc de notaire, avec lesquelles il cumulait celles de clerc de la « Meersche », quand les troubles qui marquèrent dans nos provinces le court règne de Joseph II, vinrent le tirer du milieu assez humble dans lequel il vivait et lui assigner un rôle dans notre histoire politique. Employé et confident du notaire De Lincé, qu'une étroite amitié unissait à Henri van der Noot et qui, de 1787 à 1789, fut à Anvers l'âme de l'opposition à la politique gouvernementale, Somers se trouva mêlé à tous les épisodes de la lutte contre le pouvoir central, dont Anvers fut alors le théâtre, et s'acquitta avec une notoriété locale qui fit de lui une manière de personnage. Puis, lorsque De Lincé fut allé s'associer à l'exil d'Henri van der Noot, qu'il devait accompagner dans ses pérégrinations diplomatiques, Somers le suivit encore à Bréda: il y fut de tous.

les conciliabules dont la maison du curé van Gilse devint le siège, après que les abbés de Tongerlo et de Saint-Bernard se furent aussi retirés sur le territoire des Provinces-Unies, en suite de la cassation des États du Brabant par le décret du 18 juin 1789. Somers s'y montra l'agent très actif de ce directoire oppositionnel, près duquel il demeura pendant tout l'été et l'automne de 1789: « Somers est leur commissionnaire », constatait le bourgmestre d'Anvers, R.-J.-M. Torfs, dans une lettre du 8 août, adressée au ministre plénipotentiaire de l'empereur à Bruxelles, en résumant à celui-ci les résultats de l'enquête à laquelle il venait de se livrer sur le compte des réfugiés à Bréda les plus en vue.

Quand les chefs des mécontents se furent résolus à recourir à l'insurrection armée contre le gouvernement-général des Pays-Bas et se furent définitivement organisés en un comité (28 septembre 1789), ils reconnurent les services que Somers leur avait rendus en le nommant d'abord (1^{er} octobre) commissaire de guerre, puis deux jours plus tard (3 octobre), trésorier du commissariat-général de guerre. Installé dans ce dernier emploi presque aussitôt après sa désignation, il eut à improviser et à assurer le fonctionnement des services de caisse près de la troupe en formation, avec laquelle van der Mersch allait expulser des Pays-Bas les impériaux, fonctionnement fort malaisé par suite des conditions spéciales et locales dans lesquelles se trouvait le rassemblement. Après le succès des patriotes à Turnhout (27 octobre), Somers y alla rejoindre le quartier-général (4 novembre), pour y remplir les fonctions de trésorier-général près des troupes en campagne, qu'il exerça dans le Brabant et sur la Meuse, sans interruption ni congé, jusqu'au licenciement du 2 décembre 1790 à Gand. Il n'intervint d'aucune manière dans l'échauffourée militaire du 6 avril à Namur et ses préliminaires, quoiqu'il eût tenu van der Mersch en suspicion dès son arrivée à Bréda, avait aussi entretenu une correspondance active

avec quelques-unes des personnalités les plus marquantes à Bruxelles du parti statistique, tels la comtesse d'Yve, et son ami Liucé, devenu premier commis du bureau diplomatique du Congrès, en sous-ordre immédiat de van Eupen, et il avait été un membre zélé de la loge bruxelloise « les Vrais Amis de l'Union », à laquelle appartenaient Henri van der Noot et ses affidés les plus dévoués et qui constituait un centre d'activité du parti de celui-ci.

Somers revint se fixer à Anvers à la fin de l'année 1790 et il y demeura jusque vers mars de l'année suivante, n'ayant pas d'emploi ostensible, d'autant plus étroitement surveillé par les agents du gouvernement restauré que la présence à Bergen-op-Zoom de van der Noot et de van Eupen excitait l'inquiétude de celui-ci et entretenait l'opinion dans un état permanent de fermentation. « On s'opiniâtre ici, monseigneur, à dire dans le public qu'il y a une nouvelle armée qui se lève à Roosendaël », mandait, le 15 février 1791, le procureur-général près le Conseil de Flandre, Maroux, au secrétaire d'Etat et de guerre, baron de Feltz. A la fin du mois de mars, une note de police venait informer le gouvernement de la disparition de Somers: elle lui signalait en même temps le dépôt qu'il aurait fait avant son départ, chez un ouvrier tailleur nommé Corthals, habitant une dépendance de la maison du maître-maçon Jean-Baptiste Somers, son frère aîné, d'un fonds important de papiers relatifs à l'insurrection de 1789-90. Le 30, le gouvernement ordonnait au substitut du procureur-général près le Conseil de Brabant, de Swerte, envoyé à Anvers, depuis le 17 décembre 1790, afin d'y surveiller les menées prétendues des anciens soldats de l'armée patriotique soupçonnés d'être en relations avec les réfugiés à Bergen-op-Zoom, de procéder, de concert avec le sous-écoute et le magistrat de la ville et avec l'appui du militaire, à une visite domiciliaire chez le dépositaire dénoncé, à l'effet de se mettre en possession des papiers confiés à celui-ci. L'opération,

qui était exécutée le 4 avril, amena la saisie d'un petit coffre scellé, que Corthals s'empressa de remettre au substitut, en déclarant qu'il lui avait été confié par la belle-sœur de Somers; à la suite de cet aveu, le mari de celle-ci, Jean-Baptiste Somers, fut arrêté. Mais cette arrestation et cette saisie furent également inutiles au gouvernement-général : car il ne put rien apprendre de Somers aîné, qui s'obstina à se dire absolument ignorant des moyens d'existence, des projets et du séjour actuel de son cadet, dont il faisait remonter le départ à cinq ou six semaines en deçà, confessant au surplus avoir été possesseur du coffret saisi, et cela bien avant la rentrée des troupes autrichiennes. Le coffret d'ailleurs, ne contenait que la correspondance adressée à Jean-Balthazar Somers par De Lincé, l'avocat van der Hoot, agent des insurgés à Liège, la comtesse d'Yve et d'autres, avec quelques minutes de lettres du fugitif et des pièces diverses, datant toutes de 1790, puis des papiers de peu d'importance relatifs à l'organisation et à la dislocation autour de Bréda des troupes créées en 1789, au lieu des documents politiques importants relatifs à l'insurrection vaincue, ou encore des preuves écrites de nouvelles trames des anciens dirigeants de celle-ci, que le gouvernement-général s'était flatté d'y trouver. Le danger pour lui allait venir d'ailleurs.

Dès octobre 1789, il avait eu son attention attirée par Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche à Paris, sur les intrigues que nouait le jeune comte de Béthune-Charost, fils du duc, en vue d'arriver, à la faveur des troubles, à détacher les Pays-Bas du patrimoine politique des Habsbourg et à constituer à son profit le cercle de Bourgogne en un neuvième électorat (dépêche du 1er octobre à Trautmansdorff). Devancé alors par les événements, Béthune, peu après la restauration du gouvernement-général, se résolut à profiter des embarras de celui-ci pour reprendre la poursuite de ses projets. Il chercha à s'appuyer sur les deux partis nationaux

unis dans une action commune contre le gouvernement. Somers fut, avec Lincé, une des chevilles ouvrières de ce travail de conciliation. Leur choix s'était tout naturellement indiqué à Béthune : leur rôle dans le mouvement de 1789 leur donnait du crédit auprès des deux partis, sans cependant y éveiller des jalousies ou des rancunes.

Après avoir emprunté à la fraction remuante du parti démocratique, qui avait préparé de juillet à novembre 1790 en Hainaut une contre-révolution, — avortée à la suite de l'arrestation, à Mons, de l'un de ses chefs, quelques-uns de ses éléments les plus inquiets et le titre de « Confédération Belgique », — sous lequel les conjurés avaient recruté des adhérents ainsi que leur système d'organisation en comités locaux, Béthune, passant à l'action, se mit, dès le mois de mai 1791, à nouer, de Douai, des correspondances dans les Pays-Bas autrichiens. En août suivant, il mettait en campagne Somers associé à Lincé et à Létange, un ancien officier de l'armée insurrectionnelle, à l'effet d'amener la conciliation des chefs du parti démocratique à ses vues. Ses agents entamèrent d'abord une négociation en Brahan avec l'avocat Torfs et les démocrates groupés autour de lui, leur proposant l'élaboration d'un programme politique commun : cette première négociation eut un plein succès et elle aboutit promptement à la rédaction d'une convention préliminaire fixant les bases de ce programme. Puis, après que Béthune leur eut fait préparer les voies près de Vonck par Ita, le procureur-syndic du district de Lille, qui était de leurs relations à tous deux, et que Létange, porteur de la convention conclue avec Torfs, eut gagné Lille et s'y fut employé à obtenir de Vonck son adhésion à celle-ci, Somers et Lincé lui adressèrent, de Bréda, le 19 septembre, une lettre qu'ils signaient de leurs pseudonymes de Verstappen et de Legros, par laquelle ils le sollicitaient de se joindre à eux et à leurs amis, lui exposant leurs vues et ce qu'ils en avaient déjà réalisé, s'offrant à lui fournir toutes les preuves qu'il souhaiterait de la

droiture des intentions de leurs adhérents et de la sincérité de leurs sentiments de conciliation, que van Eupen notamment, pouvaient-ils affirmer, partageait entièrement. Mais cette lettre aussi bien que les instances de Létange n'eurent point le succès qu'en avaient espéré leurs auteurs : Vonck éconduisit Létange et répondit, le 22, à Somers et à Lincé, en désavouant Torfs d'une façon absolue, et en opposant des objections essentielles aux propositions qui faisaient le fond de leur mission. Il laissa sans suite une autre lettre, en date du 3 octobre, qu'ils lui avaient expédiée et qui s'était croisée avec sa réponse à la première. Une troisième, du 6, et les démarches personnelles que Somers et Lincé, qui avaient rejoint à Lille quelques autres affidés de Béthune, y multiplièrent, avec ceux-ci, auprès de Vonck, pendant le mois d'octobre, n'eurent qu'un résultat négatif : Vonck ne voulut rien entendre, quoique Walckiers, qui s'occupait dès lors de jeter les bases constitutives du Comité révolutionnaire helge et liégeois, exprimât en ce moment, dans sa correspondance avec lui, le vœu de voir les deux partis adverses s'unir contre le gouvernement-général.

Dans les premiers jours de novembre, Somers et les siens, abandonnant tout espoir de fusion avec les démocrates, se transportèrent à Douai, où Béthune ne tarda pas à venir les rejoindre et auprès duquel ils constituèrent, à l'exemple de ce qui s'était fait deux ans auparavant à Bréda, un comité qui travailla, avec plus d'activité que de succès, à multiplier ses intelligences dans les Pays-Bas et à y développer le courant d'émigration militaire que Béthune y avait créé depuis le mois de septembre parmi les anciens officiers et soldats des troupes patriotes licenciées, en les faisant inciter à se rendre à Lille d'abord, à Douai plus tard. Tandis que Lincé ne tardait pas à se brouiller avec les conjurés et avec Somers lui-même, celui-ci reprit au bureau de Béthune, dont il devint l'un des confidents attitrés, les fonctions de trésorier général, qu'il avait exercées à Bréda

et près de l'armée des Etats-Belgiques-Unis. Néanmoins, il ne fut pas compris dans les premières poursuites judiciaires que le gouvernement-général fit ouvrir, le 5 janvier 1792, contre Béthune et quelques-uns de ses correspondants à l'intérieur, après qu'il eût été mis en possession des preuves écrites des menées de celui-ci. Ces preuves lui avaient été livrées par un commis des postes attaché au bureau de Mons, Bayard, que Béthune s'était choisi avec beaucoup de légèreté pour être son principal agent aux Pays-Bas, sans le connaître autrement que parce qu'il était un commensal de la comtesse d'Yve, comme tel familier avec Somers et Lincé, et tenu par eux pour un patriote ardent. En réalité, il était allé s'offrir dès janvier 1791 au secrétaire d'Etat et de guerre, baron de Feltz, pour rendre au gouvernement des services secrets, à l'effet de racheter ainsi ceux qu'il avait prestés au Congrès et à sa secrétairerie, lorsqu'il appartenait au bureau de Bruxelles. Mais quand l'instruction de ce qu'on nomma le complot des Béthunistes eut fait apparaître l'importance de son rôle, Somers fut décrété de prise de corps par le Conseil de Brabant, le 19 juin 1792, et avec lui le furent aussi ses amis Lincé et De Noter, un brasseur de Bruxelles émigré à Douai. En même temps, le Conseil ordonnait l'annotation de leurs biens. Le 25 juillet suivant, il délivrait encore contre eux, comme fugitifs, à la requête du procureur général, des lettres de proclamation. Décret et lettres de proclamation demeurèrent d'ailleurs sans effet, car les événements de l'année vinrent arrêter la procédure. Au reste, à ce moment déjà, Somers avait terminé sa carrière politique : le rassemblement de Douai n'existait plus. Dès le mois de mars, Béthune, qui avait épuisé les fonds dont il avait pu disposer, et dont le crédit près du gouvernement français avait été victorieusement battu en brèche par Walckiers et le Comité révolutionnaire des Belges et Liégeois formé par celui-ci, s'en était allé à Paris plaider pour ses projets auprès du ministère; mais sa cause était

perdue d'avance. Il ne devait plus reparaitre à Douai et l'embryon de troupe qu'il y avait formé avait été contraint, à la fin du mois de mai, d'aller se fondre dans le corps qu'organisaient à Lille le Comité révolutionnaire des Belges et Liégeois.

Somers regagna de nouveau le Brabant hollandais, rentra ultérieurement en Belgique et s'éteignit finalement dans l'oubli, ainsi qu'il en fut de tous les protagonistes du mouvement insurrectionnel de 1789.

E. Jordens.

Archives générales du Royaume à Bruxelles : fonds des Conseil de Gouvernement, États-Unis-Belgiques, Secrétairerie d'État et de guerre; Conseil privé, Chancellerie des Pays-Bas à Vienne; Conseil de Brabant (greffe et office fiscal), Manuscrits : *passim*. — Archives de l'État à Gand : Conseil de Flandre (greffe et office fiscal). — Bibliothèque royale à Bruxelles : recueil manuscrit 14891 (papiers Vonck).

SOMERS (Louis-Jean), peintre, né à Anvers, le 25 novembre 1813, mort dans cette même ville, le 3 janvier 1880. Il eut pour professeur Ferd. De Braeckeleeer qui lui enseigna les premières notions artistiques. Lui-même adopta le genre de peinture de son maître, et toute son œuvre consiste pour ainsi dire en compositions et scènes d'intérieur conçues d'après les principes et les modèles qu'il avait vu exécuter dans l'atelier de De Braeckeleeer. Somers exposa régulièrement à Anvers, Bruxelles, Gand, Amsterdam, La Haye, Rotterdam, et presque chaque année deux ou trois toiles nouvelles étaient soumises aux suffrages du public.

Voici l'énumération des principales de celles-ci : *École de village*, *Concert de famille*, *Chœur d'une église rurale* (Galerie Van Loon, Amsterdam), *Ruines de la citadelle d'Anvers*, *Paysanne débitant du lait* (1833), *Chanteur populaire*, *Cabaretier*, *Une enfant* (1834), *Un instituteur et ses élèves en présence de l'incendie d'une maison* (1836), *Cromwell songeur à la suite de la découverte d'une conspiration* (Musée de Leipzig, 1837), *Leçon de chant* (Chevalier de Coninck, Gand), *Patriote de 1790 en sentinelle*, *Vagabonds* (1838), *Politiciens*, *Dispute*, *Soldat malade*, *Le*

portrait (1840, *Rubens Album*), *Enfant pendant un orage* (1841), *Distribution de vivres*, *Religieux chantant au chœur* (Musée de Liège, 1842), *Les enfants de Jacques d'Armagnac sous l'échafaud sur lequel leur père est décapité* (1845), deux *Portraits*, *Adrien Willaert composant une œuvre musicale* (1847), *Charles I^{er} au moment d'être décapité* (1852), *Portrait de femme* (1860), *La méditation*, *Pauvreté* (1861), *L'Orphelin*, *La prière*, *Amour fraternel* (1863), *Après l'enterrement* (1864), *Moines lisant l'office*, *Charles I^{er} d'Angleterre et la reine Augusta surprénant leurs enfants à l'étude*, *Le maître d'école*, *Moine mendiant*, *Un moine mendiant* (1868), *Femme de pêcheur*, *Premier essai* (1870), *Au dessert*, *Un concert*, *Les bibliophiles* (1873).

Un de ses tableaux orne la grande salle du Cercle artistique d'Anvers. Au musée de la même ville sont conservées deux toiles qui lui ont été offertes par la Société « Artibus patriae ». Elles ont été peintes en 1867 et représentent, l'une *Un bibliothécaire*, l'autre *Une leçon de lecture*. Le Musée de Malines possède aussi un tableau intitulé *L'Attente*, et daté de 1838.

Les toiles de Somers étaient très appréciées du public, et si l'on veut se rendre compte de la manière dont son talent était jugé, on peut s'en rapporter à un critique d'art fort avisé qui, lors de l'Exposition nationale d'Anvers, en 1837, après avoir décrit les œuvres de De Braeckeleeer, Wappers, De Keyzer, écrivait : « M. Somers a tenté une « épreuve dans le genre historique, et il « a fait réellement une bonne étude. Son « *Olivier Cromwell* annonce beaucoup de « disposition, quelque secours qu'il ait « trouvé pour cet ouvrage dans les ta- « bleaux de Paul Delaroche. La longue « explication du sujet que contient le « livret aurait été avantageusement rem- « placée par ces deux mots : *Olivier « Cromwell*, les spectateurs eussent deviné « la pensée du peintre. Le pinceau de « M. Somers est plus ferme et plus « large, sa couleur a plus d'éclat et de « solidité dans sa grande toile que dans

• son tableau de genre. Je pense que
 • l'histoire lui offrirait plus de chance
 • d'originalité que le genre. Sa *Leçon*
 • de *plain-chant* est un peu chargée, le
 • dessin en est sec, il est d'une couleur
 • dure. Son *Patriote de 1790* vaut mieux
 • sous le rapport de l'harmonie . .

Malgré tout, la faveur du public restait acquise à l'artiste, ce qui toutefois ne parvenait pas à désarmer entièrement la critique, et c'est ainsi que, lors de l'Exposition de 1845, un compte rendu imprimé s'exprimait assez sévèrement :

• M. Louis Somers, disait-il, nous présente un sujet non moins sombre que ceux dont nous avons parlé : *Les enfants de Jacques d'Armagnac attachés au pied de l'échafaud pendant la décapitation de leur père*. C'est encore là de la froide cruauté, digne de Louis XI, mais indigne de l'art. Il en résulte que le tableau de M. Somers, quoique bien étudié et peint d'une manière consciencieuse, laisse le spectateur insensible. Le même artiste a exposé deux portraits d'un style fort convenable . . Ces critiques n'empêchèrent pas ces tableaux de trouver acquéreur.

Plusieurs des œuvres de Somers furent reproduites par la lithographie.

C'est en son domicile de la rue Van Schoonbeke, à Anvers, qu'il mourut, le 6 juin; il fut enterré au cimetière du Kiel.

Fernand Doucet.

Siret, *Dictionnaire des peintres*. — *Vlaamsche School*, 1880. — *Catalogue du Musée d'Anvers*. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, etc. — L. Alvin, *Beaux-arts. Exposition nationale d'Anvers, 1837*. — *Catalogue du Musée de la ville de Malines*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Eug. de Kerckhove, *Revue de l'exposition nationale des beaux-arts de 1845*.

SOMMAL (Henri DE), ou **SOMMALLIUS**, jésuite, écrivain ecclésiastique né à Dinant, en 1534, mort à Valenciennes en 1619. Son père, Jean de ou del Sommal, un des notables de la cité, était en 1532 mambour de la Compagnie des couleuvriniers. En 1550, le jeune Henri terminait à Cologne ses études d'humanités; il faisait partie d'un petit groupe d'étudiants qui, sous la

direction du P. Léonard Kessel, se préparaient à entrer dans la Compagnie de Jésus. L'année suivante, il était admis au noviciat de Rome par saint Ignace de Loyola; il avait à peine dix-sept ans. Après deux années d'épreuve, il enseigna le grec à Modène; mais sa santé débile et les crises nerveuses auxquelles il était sujet l'arrêtèrent au début d'une carrière qui s'annonçait brillante. Ses supérieurs, après avoir essayé inutilement d'un changement d'air et d'occupations à Venise, à Pérouse et à Lorette, finirent par le renvoyer à Cologne. Là, il prit le grade de maître ès arts (mars 1558) et, tout en poursuivant ses études de théologie, il fut chargé de la préfecture des études et de l'enseignement de la philosophie, au collège des Trois-Couronnes. Il y compta Juste Lipsé parmi ses élèves. Ordonné prêtre à Liège (décembre 1559), le Père de Sommal fut reçu bachelier en théologie à Cologne (juillet 1561); huit ans plus tard, il devint licencié à Trèves et fut admis à la profession des quatre vœux (juin 1569).

Sa santé toujours chancelante nécessitait de fréquents séjours dans sa ville natale; il n'y resta pas inactif. En 1563, il y jetait les fondements d'un collège, le premier que la Compagnie de Jésus érigea dans la principauté de Liège. Adjoint au Père Provincial, François Costerus, en qualité de secrétaire (1566), il prépara la fondation du collège de Saint-Omer (1567) et présida, en qualité de vice-recteur, à l'ouverture de celui de Douai (1568). Il fut ensuite supérieur de la résidence de Liège (1570-1575), où il se fit estimer comme prédicateur et prit une large part aux négociations qui devaient aboutir, en 1582, à la fondation du collège. Il venait d'être transféré au rectorat de Verdun, quand une crise aiguë de mélancolie, qui s'était greffée sur ses infirmités physiques, le força d'abandonner son poste et de rentrer au pays. Il parvint toutefois à dominer son mal et continua à prêcher avec succès à Tournai (1576), à Cambrai (1577-1581), à Saint-Omer (1581-1585) et à

Liège (1585-1592). Le reste de sa vie se partagea entre les maisons de Louvain (1592-1598), de Gand (1599-1606) et de Valenciennes (1607-1619).

A la suite d'une grave maladie qui faillit l'emporter (1587), il avait dû renoncer au ministère de la chaire; il se consacra dès lors tout entier à l'apostolat par la plume. Cette vie d'étude semble avoir calmé sa nature avide de changement, et apporté une diversion bienfaisante à ses idées noires; toujours est-il qu'à partir de ce moment la correspondance des Pères Généraux ne porte plus trace de ces misères.

L'œuvre littéraire du P. Sommalius n'a rien d'original. Comme le dit le P. Alegambe, il s'appliqua à rechercher les ouvrages des anciens auteurs ascétiques pour en donner de bonnes éditions. Le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, collationné sur les manuscrits, puis les *Œuvres complètes de Thomas à Kempis* furent les prémices de sa vie d'écrivain. Encouragé par le succès, il aborda les Saints Pères, dont il donna des séries d'extraits. Il ne se proposait pas de faire œuvre critique, mais ascétique. Le choix des morceaux était heureux, et ces manuels eurent une grande diffusion, comme le prouvent les éditions répétées. Son dernier ouvrage fut la publication, la première faite en Belgique, du commentaire de l'abbé Trithemius sur la règle de saint Benoît. On trouvera dans Sommervogel la bibliographie détaillée des sept ouvrages du P. Sommalius. Il faut y ajouter quelques lettres publiées dans les *Monumenta historica Societatis Jesu* et dans les *Rheinische Akten*, de Hansen (Bonn, 1896); beaucoup d'autres lettres inédites sont en possession de la Compagnie de Jésus; elles ne présentent guère d'intérêt.

Le P. Henri de Sommal termina sa carrière au collège de Valenciennes, le 30 mars 1619, à l'âge de 85 ans, dans sa 68^e année de vie religieuse. Il mourut entouré de la vénération de ses confrères: il était un des derniers représentants de la génération des anciens qui avaient été formés par le

fondateur lui-même de la Compagnie et avaient vécu dans son intimité.

Alfred Poncelet, S. J.

Monumenta historica Societatis Jesu (Madrid, 1894 et seq.), passim. — Hansen, *Rheinische Akten* (Bonn, 1896). — Cordara, *Historia Societatis Jesu*, parte 0n, lib. 4, § 83. — Nadasi, *Annus dierum memorabilium Soc. Jesu* (Anvers, 1633), p. 175. — Drews, *Fasti Societatis Jesu* (Prague, 1740), p. 372. — E. de Guilhermy, *Ménologe de la Compagnie de Jésus, Assistance de Germanie* (Paris, 1899), 2^e série, t. I, p. 353. — Alegambe, *Bibliotheca scriptorum Soc. Jesu* (Rome, 1676), p. 171. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII (Bruxelles, 1896), col. 1375. — Paquot, *Mémoires*, t. XI, p. 32. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays Bas* (Liège, 1829) t. II, p. 419. — Piron, *Algemene Levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Mechelen, 1860-1862), p. 363. — Becdelièvre, *Biographie liegeoise* (Liège, 1836), t. I, p. 412-415. — Jöcher, *Algemeines Gelehrten-Lexicon* (Leipzig, 1751), t. IV, p. 674.

SOMME (André DE), poète français du xvi^e siècle. Appartenant à la noblesse liégeoise, il cultiva la poésie en amateur et non sans agrément. Il ne nous reste de lui qu'un distique latin et deux sonnets français, datés, l'un de 1588 et l'autre de 1592; les trois pièces sont adressées au poète liégeois Jean Polit, et font regretter qu'on n'ait pas retrouvé jusqu'à présent d'autres œuvres de l'auteur; celui-ci, comme le dit Helbig, semble avoir été doué d'un véritable talent poétique.

Paul Bergmans.

N. Peetermans et H. Helbig, *Fleurs des vieux poètes liégeois* (Liège, 1889), p. 63-65.

SOMMÉ (Claude-Louis), médecin, né à Paris, le 8 avril 1772, mort à Anvers, le 19 octobre 1855. Il fit ses premières études au collège Mazarin, à Paris, puis il étudia la philosophie et les sciences physiques et naturelles sous des maîtres particuliers. Sa famille le destinait aux Ordres, encouragée par la protection de l'archevêque de Senlis. Les événements de la fin du siècle mirent obstacle à la réalisation de ce projet et ses études furent dirigées vers le génie militaire et, plus tard, vers le notariat. Mais à dix-huit ans, sur les conseils du docteur Magendie, père du célèbre physiologiste de ce nom, avec lequel il était lié, le jeune Sommé se décida pour les études médicales. A l'hôpital de la

Charité et à l'Hôtel-Dieu, il fréquenta les leçons de Sabatier, de Louis, d'Antoine Dubois, de Boyer, de Pelletan, de Dessault, de Fourmoy, de Mertrud et de Vicq d'Azyr. Sous de tels maîtres, l'intelligence de Sommé ne pouvait manquer de se développer et en deux ans, il conquit ses premiers diplômes. Sur la recommandation de deux amis de sa famille, le chirurgien Brasdor et le chimiste Bayens, qui devait un peu plus tard devenir inspecteur général des pharmacies militaires, il fut nommé chirurgien sous-aide à l'armée du Rhin et désigné pour l'hôpital de Lauterbourg. Il passa ensuite à Mayence où il resta pendant le siège. Lors de la capitulation de cette ville, il fut envoyé comme prisonnier à Wesel. Revenu à Paris et nommé chirurgien de deuxième classe, il fut choisi pour accompagner une expédition qui devait être dirigée contre les Indes orientales, sous les ordres du général Aubert du Bayet. Cette expédition étant restée à l'état de projet, il fut désigné pour l'hôpital d'Alençon, qui relevait de l'armée des Côtes, et, un peu plus tard, pour le Val-de-Grâce, à Paris. Là, il se trouva en compétition avec Larrey pour la place de chirurgien de première classe; ce fut lui qui l'emporta, malgré l'opposition du Conseil de santé; mais en présence des tracasseries qu'il eut à subir de la part des partisans de son concurrent, il sollicita un congé, qu'il employa à suivre les cours de Brasdor, sur les maladies des femmes, à l'hôpital Saint-Antoine. A la fin de 1796, le général Aubert du Bayet lui proposa de l'accompagner à Constantinople où il était nommé ambassadeur. Revenu en France, Sommé demanda à être envoyé à Mayence qui venait d'être rattaché à la République; il n'obtint cette désignation qu'à la condition de se contenter d'une place inférieure à son grade. Les amitiés qu'il s'était créées dans cette ville lors de son précédent séjour et le désir de se donner une position plus stable entraînèrent son acceptation. C'est à Mayence qu'il épousa la fille de M. Haug (morte à Anvers, le 2 novembre 1807).

Son désir ne se réalisa pas : le 19 mai 1804, il fut promu au grade de chirurgien-major et dut rejoindre son régiment, le 76^e de ligne, qui était en garnison à Anvers. Durant son séjour dans cette ville, grâce à ses relations personnelles avec le marquis d'Herbouville, préfet du département, il contribua à la création de l'École de médecine dont il devait devenir plus tard l'un des principaux professeurs. En 1805, son régiment fut envoyé à l'armée de Hanovre et de là à l'armée d'Angleterre, où les fonctions de chirurgien en chef de l'hôpital de Montreuil lui furent assignées. Il fut ensuite désigné en la même qualité à l'hôpital d'Ulm, puis à celui de Klagenfurth. Il se trouvait dans cette dernière ville quand le maire d'Anvers lui fit offrir la place de chirurgien en chef de l'hôpital civil de Sainte-Elisabeth. Grâce à la protection du docteur Percy, l'un des inspecteurs généraux du service de santé de l'armée, il put se rendre à Strasbourg pour se faire recevoir docteur en médecine (8 avril 1806), obtenir sa démission et accepter les nouvelles fonctions qui lui étaient offertes. Peu de temps après, le Ministre de l'intérieur le nomma professeur à l'École de médecine, chargé des cours de pathologie interne, d'anatomie et de médecine opératoire.

« Le docteur Sommé », dit le docteur Sauveur, l'un de ses biographes, « était d'une probité rare, franc, loyal, de mœurs simples et modestes, désintéressé, bienfaisant, d'un commerce facile pour les personnes qu'il connaissait bien, bon confrère et esclave du devoir. Riche de savoir et d'expérience, il a formé de nombreux et excellents élèves. La confiance que ses concitoyens lui accordaient depuis longtemps pour les opérations majeures, devint presque exclusive dans les dix dernières années de sa vie. »

Et ce n'est pas seulement comme médecin et comme chirurgien que Sommé était apprécié, mais toutes les sciences naturelles et surtout la botanique et l'horticulture lui étaient familières. Aussi, un grand nombre de sociétés

savantes tiurent-elles à honneur de le compter au nombre de leurs membres. Il faisait, en effet, partie des sociétés de médecine d'Anvers, de Bruges, de Louvain, de la Faculté de médecine de Paris, des Curieux de la nature, de la Société linnéenne et de la Société d'horticulture de Paris, du Lycée d'histoire naturelle de New-York. Il fut l'un des fondateurs du Jardin botanique d'Anvers. Le 8 mai 1843, il fut nommé associé de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique, et le 12 novembre 1847, associé de l'Académie royale de médecine. Très assidu aux séances, il prit part à mainte discussion et présenta plusieurs notes sur des sujets variés. Tous les bulletins de ces corps savants en ont gardé la trace. Il était également membre de la Commission médicale provinciale d'Anvers.

Sommé, qui était chevalier de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'honneur, mourut à Anvers, le 19 octobre 1855, entouré de l'estime de tous. Le conseil communal décida que son buste en marbre serait placé dans une des salles de l'hôpital qu'il dirigea pendant une période de près de cinquante ans.

Voici la liste de ses publications :

1. *De la douleur*, thèse inaugurale. Strasbourg, 1806. — 2. *Instructions sur le traitement des maladies chirurgicales, à l'usage des chirurgiens de campagne du département des Deux-Nèthes*, avec le texte flamand par P.-C. Cuypers. Anvers, 1812. — 3. *Recherches sur l'anatomie comparée du cerveau*. Anvers, Ancelle, 1824; in-8°. — 4. *Notice sur les jardins de M. M***, à Aelbeek, près de Maestricht*. Gand, 1826; in-8°, 23 pages. Extr. du *Messageur des sciences et des arts*, 1825. — 5. *Études sur l'inflammation*. Bruxelles, Franck, 1830; in-8°, 293 pages. — 6. *Étude sur l'inflammation, augmentée d'une introduction et de plusieurs articles nouveaux*. Bruxelles, A. Wahlen, 1838; in-8°, 334 pages. — 7. *Mémoire sur les organes des sens*. Bruxelles, Hayez, 1843; in-8°, 16 pages. Extr. du *Bulletin de l'Académie des sciences*, t. X. — 8. *Nouveau procédé pour la conservation des corps*.

Bruxelles, Hayez, 1843; in-8°. Extr. *ibid.*, t. X. — 9. *Notice anatomique sur un orang-outang, Simius satyra L.* Bruxelles, Hayez, 1847; in-8°, 8 pages. Extr. *ibid.*, t. XIV. — 10. *Catalogus plantarum horti botanici Antwoerpiensis*. Anvers, 1849; 45 pages. — 11. *Lettres inédites de H. Boerhave et G. van Swieten, précédées de quelques réflexions*. Anvers, J.-E. Buschmann, 1851; in-8°, 22 pages. Extr. *Annales de la Société de médecine d'Anvers*. — 12. *Notice sur la Benoîte (Geum urbanum)*. Anvers, in-8°, 5 pages. Extr. *ibid.* — 13. *Du traitement de l'ongle incarné par l'alun calciné*, in-8°, 3 pages. Extr. *ibid.* — 14. *Mémoire sur la méthode employée à l'hôpital civil d'Anvers pour le pansement des fractures*. Anvers; in-8°, 10 pages avec figures. Extr. *ibid.*

Il a collaboré aux *Archives de médecine* (1823), aux *Annales des sciences physiques* (1819, t. I, II et VIII), à la *Bibliothèque médicale* (1824), à la *Gazette médicale* (1831), aux *Mémoires de l'Académie royale des sciences de Belgique* (t. XXI et XXV à XXX), aux *Observations botaniques à Anvers*, au *Bulletin de l'Académie royale des sciences*, aux *Annales de la Société de médecine d'Anvers* et au *Messageur des sciences et des arts*.

De Victor Jacques.

Bibliographie nationale, t. III. — *Annuaire de l'Académie royale des sciences de Belgique*, 1836.

SOMPEL (Pieter VAN), ou VAN SOMPELEN, graveur, né à Anvers vers 1600.

Le nom de cet artiste n'est pas cité dans les *Liggeren* de la gilde de Saint-Luc d'Anvers et on a très peu de renseignements sur lui. On le trouve comme élève ou collaborateur de Pierre Soutman travaillant à Harlem avec la technique d'eau-forte que ce graveur employa à traduire ses plus belles pièces d'après Rubens, les chasses, etc. Mais P. van Sompel fait preuve dans ses œuvres d'une force de dessin supérieure à celle de Soutman. Sans être absolument dans le caractère du maître d'Anvers, ses estampes appartiennent aux plus beaux travaux exécutés dans l'école rubénienne.

Ce sont surtout les nus où l'habileté et le talent du maître surpassent celui de ses rivaux. La technique en pointillé de Soutman y est appliquée avec une virtuosité étonnante. Son chef-d'œuvre est la traduction du tableau de Rubens les *Filles de Cécrops découvrant Erichonius dans sa corbeille*. Les nus en plein air y ont un éclat lumineux qui dépasse celui de toutes les traductions rubéniennes.

En 1643, seule date que fournisse son œuvre, il grava les *Disciples d'Emmaüs* que déjà Swanenburg, buriniste de l'école de Goltzius à Harlem, avait reproduits en 1611, sur l'initiative de Rubens lui-même, et qu'une douzaine d'autres versions ont encore vulgarisés tant en Hollande qu'à Anvers. « Lorsque van Sompel vint après trente années », dit Hymans (*Histoire de la gravure dans l'École de Rubens*, p. 58-59), « graver une nouvelle planche d'après le même original et pour le même Clément de Jonghe qui avait précédemment possédé la planche de Swanenburg, il fit ressortir assez clairement les écarts de son prédécesseur sans se rapprocher beaucoup pour cela du style de Rubens ».

Van Sompel contribua à la suite de Soutman à doter les Provinces-Unies d'une école de gravure coloriste bien faite pour fournir une admirable carrière, si par malheur elle ne s'était allée perdre dans la recherche de vigueur excessive par la gravure en manière noire. P. van Sompel grava des portraits d'après van Dyck, P. Soutman, G. Honthorst, et participa à la publication des *Portraits des empereurs d'Allemagne* entreprise par Soutman. Toutes les compositions qu'il interpréta appartiennent à l'œuvre de Rubens. On ignore la date et le lieu de sa mort.

René van Bastelaer.

H. Hymans, *Histoire de la gravure dans l'École de Rubens*.

SOMPELE (Liévin-Ignace VANDEN), magistrat et rhétoricien flamand, né à Bruges en 1665, y décéda le 21 janvier 1743. Il était le fils de Liévin van den Sompele, pensionnaire du tribunal du Franc et greffier de la chambre des orphelins, né à Bruges en 1634 et y décéda le

21 avril 1705. Liévin-Ignace fut conseiller (1692 à 1705) et trésorier (1703 à 1704) de la ville de Bruges et syndic du couvent des récollets de cette ville. Il fut élu chef-homme (*hoofd-man*) de la Chambre du Saint-Esprit, le 22 juin 1698, et le resta pendant plus de vingt-cinq ans. Son blason portait deux étoiles et une aigle, et sa devise était : *Ortu sum scriptor et usu*, avec une allusion à la profession de son père. J.-P. van Male dans son *Ontleding ende Verdediging vande Edele ende Reden-rycke Konste der Poëzye* (1724), l'appelle l'ornement du Parnasse et le Mécène de son siècle, le restaurateur de l'antique confrérie du Saint-Esprit. Pour le sujet et pour la forme, ses œuvres sont des œuvres de rhétoricien ; toutefois il y fait preuve d'érudition et d'esprit ; il écrit une langue coulante et son vers est facile. Il a composé un poème sur la mort de Charles II (*Treur-gesangh op het af-sterven van... Carel den II, Koningh van Spaenjen... 1701*) et un autre sur la canonisation de Pie V (*De Wonderheden des Alderhoogsten uyt-schynende in het Godtoruchtig Leven ende wondere Wercken van... Pius V... in't getal der Heyligen gestelt den 22 Mei 1712, welchen eer-dagh zeer prachteyck word geviert... den zevensten Mei 1713*). Il célébra aussi en rimes l'élection ou l'installation de chefs-hommes d'autres sociétés brugeoises (*Ulysses herlevende in den seer edelen ende achtbaeren Heer Jr. Jan Charles Peellaert... op den eersten dagh van syne pralende Inkomste als Proost van de Kamer de Drye Santinnen, 1699. — Eneas deughden-spoor heldmoedig nae-gestapt door... J.-F. Slappens... hoofd-man van de oud-beroemde keyserlycke ghilde der schermers (geseyt) hallebardiers, 1699. — Amphionis Harp-slagh zoetelick beantwoordt door des Eendrachtts zoet ghezaugh van den edelen, Achtbaeren ende Heldhaftighen Heer Jr. M. A. Casetta op syne zegen-praelende in-komste als Hoofdman van de oud-beroemde koninghliche ghilde der Colveniers (gezeyt) Busse-schietters, 1711*). Plus d'un auteur imprime au début de son livre une poésie dédicatoire de Van den Sompele, ce qui prouve le prestige dont celui-ci jouit.

Ainsi, dans le *Nieuwen Nederlandschen Voorschriftboek door Andries Steven schoolmeester tot Cassel* (1715), il y a un sonnet de lui, et dans les *Gheestigheden der Vlaemsche Rhym-const*, de J.-P. van Male, un *Eergalm* de six strophes de quatre vers et un *Tot Momus* de deux strophes de quatre vers (Ici sa devise est *Ortu scriplor et usu*). Dans ces mêmes *Gheestigheden*, il y a un *In memoriam* de l'auteur pour le père Van den Sompele, et dans le *Kint-baerenden man*, de Jongheryx (1698), une poésie sur l'élection du fils comme chef-homme de la Chambre du Saint-Esprit.

J. Vercoillie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — J.-P. van Male, *Ontleding ende Verdeding vande Edele ende Reden-rycke Konste der Poëzye*.

SON (*Georges* ou *Joris VAN*), peintre de natures mortes, baptisé dans la cathédrale d'Anvers, le 24 septembre 1623, y enterré le 25 juin 1667. Son père portait le même nom, et sa mère s'appelait Catherine Formenois; d'après son acte de naissance, ses parents habitaient la maison « Sint-Marten », rempart du Lombard.

Le peintre est mentionné parmi les francs-mâtres de la gilde de Saint-Luc en 1643-1644; en 1647, il entra dans la confrérie des célibataires. Le 22 octobre 1656, il épousa Cornelia van Heulem, dont il avait eu une fille, Marie-Catherine, le 3 août de la même année; il eut encore un fils, Jan-Frans (voir ce nom), né le 16 août 1658, et devenu peintre comme son père, et une fille Maria-Theresia, baptisée le 5 octobre 1660. Les *Liggeren* mentionnent comme ses élèves: « Aberam Herderwijn, verlichter «(enlumineur)», en 1652-1653; Cornelis van Huynen, en 1654 (1); Jan-Paulus Gillemans II et Norbertus Montalie, en 1665-1666. Son portrait, gravé par Conrad Lauwers d'après Erasme Quellin, figure dans le recueil de C. de Bie.

Nous ignorons où van Son fit son

(1) Les *Liggeren* (II, 252), mentionnent ce peintre comme élève de Jan van Son, ce qui est évidemment une erreur, à moins qu'il ne s'agisse d'un homonyme parfaitement inconnu; le Jan van Son que nous connaissons est né en 1638.

apprentissage, mais il fut visiblement influencé par Jan Davidsz de Heem et, moins directement, par Daniël Seghers. Il peignit des « déjeuners », des fruits, des légumes, des fleurs et des accessoires variés, tantôt groupés sur un guéridon ou une balustrade, tantôt réunis en guirlande autour d'une niche ou d'un cartouche. Sa peinture est caressante et délicate, sans devenir mièvre ou figlée; elle ne dénote aucune émotion profonde, aucun enthousiasme, mais une sensibilité raffinée, une douce quiétude dans la contemplation de choses belles et gracieusement groupées.

Nous ne possédons aucune nomenclature plus ou moins complète des œuvres de Joris van Son, qui sont souvent confondues avec celles de son fils. Mentionnons: des *Fruits*, à Bruxelles et à Bamberg; deux tableaux représentant des *Fruits et des fleurs*, signés et datés de 1664 et 1665, à Copenhague; des *Fruits et des Légumes*, sur fond de paysage, à Dresde; des *Chardons et des Bluets*, au même musée, paraissent être douteux; un *Déjeuner*, signé J. van Son. F. 1658, à Gotha; une *Corbeille à fleurs*, à Hermannstadt (coll. Bruckenthal); deux pendants: *Couronnes de fruits autour d'une madone*, à Lübeck; trois *Natures mortes*, à Madrid; une *Corbeille à fruits et divers accessoires*, à Rosenvard (Suède, coll. Long); des *Fruits et des écrevisses*, signés J. v. S., à Stockholm. Parmi les œuvres parues dans les ventes publiques, signalons les natures mortes chez Lepke, Berlin, mars 1900, et vente Denant, octobre 1903, et chez Fred. Muller, Amsterdam, vente Ittersum, mai 1912 (signé J. van Son) et 29 juin 1920 (signé J. v. Son. 1654).

Paul Buechmann.

C. De Bie, *Het Gulden Cabinet van de Edele Vrij Schilder Kunst* (Anvers, 1664-63), p. 402. — Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *De Liggeren... der Antwerpsche Sint-Lucas gilde* (Anvers, s. d. [1872]), t. II, 252. — F. Jos. Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche Schilderschool* (Anvers, 1877-1883), p. 4119. — A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon* (Vienne, 1906-1910), t. II, p. 639. — Catalogues de musées, de ventes, etc.

SON (*Jean-François* ou *Jan-Frans VAN*), peintre de natures mortes, né à

Anvers, le 16 août 1658, mort à Londres probablement vers 1709. Il était le fils du peintre Joris van Son (voir plus haut) et de Cornelia van Heulem.

Les *Liggeren* ne mentionnent pas son son nom (voir l'article précédent). Il est possible, comme le suppose Van den Branden, que Jan-Paulus Gillemans Ier ait été son maître, Joris van Son ayant été le maître de Jan-Paulus Gillemans II, mais rien ne le prouve. Jan-Frans van Son se fixa de bonne heure en Angleterre, où il épousa la nièce du peintre Robert Straeter; à la mort de celui-ci, il hérita d'une bonne partie de sa clientèle. D'après Walpole, environ trente œuvres de van Son figuraient à la vente de la succession de Straeter, et furent bien vendues. Charles Bodville Robartes, 2^d earl of Radnor, était le protecteur de van Son; dix-huit à vingt de ses peintures décoraient les dessus de portes et les cheminées de sa résidence à Saint-James's Square; on y remarquait notamment un grand tableau à fruits, à fleurs et à gibier, ainsi que le portrait de l'artiste, tenant un faucon à la main, peint par Laguerre. Ses œuvres de grandes dimensions ne sont pas rares, et mesurent parfois de huit à neuf pieds de haut, notamment des peintures où, toujours selon Walpole, l'artiste se proposait de représenter toutes les plantes médicinales du jardin botanique de Chelsea, œuvre qu'il laissa inachevée. Il habita longtemps Long Acre, Londres, et plus tard St-Albans street, où il mourut âgé de plus de cinquante ans.

D'après Jacob Campo Weyerman, la cause de sa mort serait surtout le chagrin que lui causait le décès de sa fille, dont il ne put se consoler. Ce fut le trop fameux Weyerman qui termina, à ce qu'il affirme lui-même, plusieurs tableaux que van Son avait laissés inachevés; il cite notamment quatre tableaux à fleurs, hauts de 8 à 9 pieds, richement étoffés de rideaux en drap d'or et en damas, et décorés de vaisselle d'or et d'argent. Weyerman nous apprend en outre que van Son venait de mourir tout récemment lors de son arrivée à Londres; or,

nous savons que Weyerman débarqua en Angleterre en 1709; cela nous permet de rectifier les dates erronées de la mort de van Son que l'on trouve chez Walpole (1700) et Van den Branden (1718, date répétée par A. von Wurzbach). La date de 1709 correspond d'ailleurs parfaitement à l'âge de 50 ans passés que Walpole lui-même indique, puisque nous savons que van Son est né en 1658.

Les œuvres de Jan-Frans van Son sont rares, et les attributions incertaines et hésitantes. Nous ignorons ce que sont devenues les nombreuses peintures mentionnées par Walpole et Weyerman. La seule toile portant une signature en toutes lettres dont nous ayons trouvé trace est celle du musée de Lille, n^o 733, *Fleurs et Fruits*, signée et datée *Jan van Son, 1705*. Les *Fruits*, du musée de Bruxelles, jadis attribués à notre artiste, sont rendus à son père; l'inverse eut lieu pour les *Orfèveries et fruits*, du musée de Tournai; des *Raisins* figurant au catalogue du musée d'Augsbourg en 1869 ont disparu dans les éditions plus récentes. Nombre d'œuvres ayant figuré dans des ventes sont *a priori* apocryphes comme, par exemple, les *Fruits et légumes* de la collection Ponthieu (Bruxelles, avril 1901), qui, selon le catalogue, seraient de Jan-Frans van Son, et datées de 1661, alors que le peintre avait trois ans; la *Coupe de figes* de la collection Sedelmeyer, également attribuée à Jan-Frans, est signée *J. van Son*, ce qui paraît indiquer plutôt Joris. Parmi les autres œuvres assignées à Jan-Frans, mentionnons une belle *Guirlande de fruits*, au musée d'Amsterdam, des *Fruits sur un plat d'argent*, à Lyon, des *Raisins*, à Nantes, et des *Fruits sur une table*, à Valenciennes.

Paul Buschmann.

Jacob Campo Weyerman, *De Levensbeschrijvingen der nederlandsche kunstschilders*, etc. (La Haye, 1729), t. III, p. 282. — Georges Vertue (Horace Walpole), *Anecdotes of Painting in England*, 3rd ed. (Londres, 1782), p. 19. — Ph. Rombouts et Th. van Lerius, *De Liggeren der Antwerpsche Sint-Lucas gilde* (Anvers, s. d. [1872]), t. II, p. 252. — F. Jos Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool* (Anvers, 1877-1883), p. 1121. — A. von Wurzbach, *Nie-*

derländisches Künstler-Lexikon. (Wien, 1906-1910), t. II, p. 639. — Catalogues des musées, ventes, etc.

***SONMANS** (*Pierre*) ou **SONNEMANS**, peintre du XVII^e siècle, originaire de la Hollande. Protestant; il vint à Malines vers 1683, et y abjura sa religion pour embrasser le catholicisme. Cette année, il fut reçu dans la corporation des peintres et des sculpteurs, dont il fut un des suppôts en 1684. En cette qualité, il signa le 13 juin 1684 une réponse à un avis demandé par le magistrat, au sujet notamment d'un projet de création d'une Académie des Beaux-Arts, dont l'idée avait été émise par un groupe d'artistes malinois. Il y fut répondeur évasivement, en déclarant qu'on s'en tenait aux règlements de la corporation. L'œuvre de Sonmans est peu connue. A Malines, on conserve de lui, à l'église Notre-Dame, deux grandes toiles provenant de l'ancien prieuré de Leliëndael de cette ville. Ces tableaux représentent : *Saint Norbert distribuant ses vêtements aux pauvres avant de prononcer ses vœux* ; *L'arrestation de saint Norbert*. On signale en outre des portraits, ainsi qu'une gravure de Burghers, représentant : *La décollation d'un saint*, d'après un dessin de Sonmans. Le Musée de Malines s'est enrichi en 1913 d'un portrait d'une *Religieuse de Leliëndael* daté de 1663, et signé (don des « Amis du Musée »).

H. Couinckx.

Azevedo, Manuscrit aux archives de Malines. — E. Noëfs, *Histoire de la Peinture et de la Sculpture à Malines*. — R. Vanden Eynde et le comte J. F. G. de Cuypers d'Alsingen, *Provincie, Stadt ende District van Mechelen*. — C. Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, graveurs en bouwmeesters*.

SONNIUS (*François VANDEN VELDE* ou *DE CAMPO*, dit), théologien, premier évêque de Bois-le-Duc et premier évêque d'Anvers, né en 1506, non pas à Mierlo, comme l'affirment Coppens et Krüger, mais à Son, près d'Eindhoven, au hameau « den Heuvel », décédé à Anvers le 29 juin 1576. C'est aussi à tort que Piron l'appelle Sonnonius et le fait naître à Zonhoven. François Vanden Velde (de Campo), fils de Gilles, appar-

tenait à une famille honnête, mais de fortune modeste. Après avoir fait ses premières études d'abord au *Frater-Huis* de Bois-le-Duc, ensuite au collège Saint-Willibrord, d'Utrecht, il suivit les cours de philosophie de la pédagogie du Parc, à Louvain, comme élève de la maison des pauvres étudiants de Standonck. Au concours de la faculté des arts en 1527, il conquit la première place sur cent onze concurrents. Il avait étudié la médecine pendant un an, lorsque, se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il se fit inscrire à la faculté de théologie. Il jouit d'une bourse au collège du pape Adrien VI. Pronu au grade de bachelier formel, il reçut la prêtrise et devint curé de Meerbeek. En 1535, il succéda à Jean Driedo dans la cure de Saint-Jacques, à Louvain. Il consacra à l'étude les loisirs que lui laissait le ministère pastoral : le 12 juin 1536, il subit l'épreuve de la licence, et le 23 septembre 1539, prit le bonnet doctoral. Formé à l'école de Ruard Tapper, son professeur et ami, il y puisa cet amour de l'orthodoxie et ce dévouement à l'Église qui le distinguent à un si haut degré.

En février 1543, le jeune docteur fut élevé par le sénat académique aux honneurs semestriels du rectorat. L'année suivante, il fut nommé professeur ordinaire de théologie et chanoine de la prébende de Saint-André (première fondation) du chapitre collégial de Saint-Pierre. Le 3 décembre 1544, la « stricte faculté » communiqua à l'empereur Charles-Quint une double liste de thèses renfermant l'énoncé bref des vérités qu'il était alors surtout nécessaire d'exposer au peuple : la première liste, de trente-deux propositions, résumait ces vérités *contracte et populariter* ; l'autre, de cinquante-neuf propositions, les donnait *fusius ac supra captum populi*, avec quelques points relatifs au péché originel, à la justification et à la grâce. Sonnius signa, avec ses collègues, cette célèbre profession de foi.

Probablement en octobre 1543, la faculté des arts, en vertu du privilège apostolique, le pourvut d'une prébende

du chapitre cathédral d'Utrecht. Sonnius avait spontanément promis aux chanoines de n'user de son droit que lorsqu'une vacance se présenterait dans un mois *papal*. Cela arriva en septembre 1544, par le décès de François de Quercu (van Eycke). Le 24 octobre, le chapitre l'admit à la possession dans la personne de son procureur P. de Malen, non sans protester contre le privilège académique.

Au printemps de 1543, Sonnius, en qualité de recteur de l'Université, prit part à un procès d'hérésie, à Louvain. En 1544, il fut chargé, conjointement avec Pierre de Corte et Thomas de la Chapelle, de l'instruction d'un procès du même genre contre le carme Pierre Alexandre, confesseur de Marie de Hongrie, régente des Pays-Bas. Jusqu'ici Sonnius n'était pas inquisiteur en titre. En 1545, sur les ordres de l'empereur, Nicolas Houseau, prieur du Val des Ecoliers, à Mons, le seul inquisiteur général encore en vie, subdélégué Nicolas de Monte et Michel Drieux, Jean Fabry et Jean Bonhomme, • François de Campo de Zon • et Corneille Stryen, Pierre Titelman et Jean Pollet, Jean Barbier et Christophe de la Bussière et enfin Ruard Tapper. Les lettres confirmatoires de Charles-Quint sont datées de Worms, le 27 mai 1545. Il semble que Sonnius n'exerça pas ses nouvelles fonctions avant de partir pour Trente. Avec Laurent Pratanus, il accompagna Charles de Croy, évêque de Tournai, au Concile œcuménique qui s'ouvrit le 13 décembre 1545. Il assista aux discussions sur les articles proposés aux théologiens concernant le péché originel (20 mai) et la justification (22 et 30 juin 1546), dont les décrets furent publiés dans la ve et la vi^e session. Il demeura à Trente jusqu'au 2 juin 1547.

Le 22 juin 1548, Sonnius fut admis par le chapitre d'Utrecht à faire sa première résidence, d'une année complète sans interruption. Avant le terme révolu, à savoir le 16 mai 1549, il pria les chanoines de le dispenser de la résidence pour les quelques semaines qui restaient, afin de pouvoir remplir sa charge d'inquisiteur dont l'empereur

l'avait investi pour la Hollande, la Zélande et la Frise. Le chapitre refusa et ne l'admit à la seconde ou stricte résidence que le 25 juin. En 1549 et 1550, on le rencontre en visite inquisitoriale dans la Gueldre avec Bernard Grouwel, auquel il succéda, après le décès de ce dernier. L'empereur lui offrit en 1551 la dignité décanale du chapitre de Saint-Pancrace, à Leyde. Le chanoine d'Utrecht déclina ces offres. Pendant la seconde période du Concile de Trente (mai 1551-avril 1552), Sonnius y assista comme théologien de Charles-Quint et de l'université de Louvain, conjointement avec trois de ses collègues de la faculté de théologie et Vulmer Bernaerts, de la faculté de droit canon. On trouve dans Theiner (*Acta Concilii Tridentini*, t. I, p. 540 et 612), le résumé des réponses de Sonnius sur les articles tirés des livres hérétiques relatifs au sacrement de pénitence (22 octobre 1551) et au sacrifice de la messe (10 décembre 1551), soumis à l'examen des théologiens du Concile. Leplat (*Monumenta Conc. Trid.*, t. IV, p. 279-336) donne en entier : *Sententia et iudicium quod venerabiles domini Ruardus Tapper ab Enchusia, decanus S. Petri Lovaniensis, D. Joannes Leonardi ab Haselt, D. Franciscus Sonnius, D. Judocus a Ravestein Tiletanus, sacre theologiae doctores, concorditer ediderunt et exhibuerunt presidentibus sancte Synodi super articulis de sacramentis penitentiae et extremae unctionis* (nov. 1551).

Rentré à Utrecht, Sonnius reprit ses fonctions d'inquisiteur et ses études de théologie. Le 17 septembre 1553, sur les ordres de l'empereur, Marie de Hongrie l'envoya, avec Herman Lethmate, dans les provinces de Frise, d'Overijssel et de Groningue et environs, avec charge spéciale d'y extirper l'hérésie des anabaptistes, d'indiquer aux curés les livres à employer pour l'instruction du peuple, de ramener à leur devoir certains prêtres de conduite relâchée et de doctrine suspecte, et de réformer les monastères où régnaient des désordres. En 1556, à la demande de Sonnius, Philippe II lui adjoignit Nicolas a Castro, en rempla-

cement de Lethmate, décédé en décembre 1555.

Dans l'exercice de ses délicates fonctions, le chanoine inquisiteur se fit remarquer, d'une part par son zèle à rechercher les brebis égarées et les pasteurs dévoyés, d'autre part, par sa douceur et sa modération. Plus d'une fois, il fit des remontrances au gouvernement et demanda à n'avoir à faire exécuter que des mesures modérées, et encore désirait-il qu'on lui transmitt une commission formelle et impérative, afin que l'on ne pût accuser les théologiens catholiques de chercher à vexer leurs adversaires. Il visait avant tout à ramener par la persuasion, et, souvent, il réussissait à amender les coupables, même des prêtres et des moines apostats. Pendant son séjour en Frise, grâce à ses démarches, la gouvernante Marie de Hongrie accorda un pardon général à ceux qui dans les cinquante jours rentreraient volontairement dans le sein de l'Église catholique, prorogea même le délai en faveur des absents, et octroya des faveurs particulières à certaines catégories de repentants.

Son rôle d'inquisiteur permit à Sonnius de voir de près les maux qui affligent les provinces du nord, et de constater que l'ignorance religieuse du peuple et le relâchement de la discipline ecclésiastique, favorisée par la trop grande étendue des diocèses, constituaient le plus grand danger pour la foi et les mœurs. De là son ardeur infatigable à travailler à l'œuvre de la réorganisation de la hiérarchie épiscopale; de là sa soif insatiable d'instruire les fidèles et les pasteurs, *verbo et scripto*, à tous les degrés, qui est une des caractéristiques de sa carrière.

Quoique petit de taille, Sonnius jouissait d'une constitution robuste et d'une voix puissante. Doué d'une surprenante facilité de parole, jointe à une science théologique vaste et sûre, il était un orateur de premier ordre, qualité que ses ennemis, tout en la ridiculisant, ne lui contestent pas. S'il cherchait à toucher les cœurs, il s'attachait encore davantage à enseigner clai-

rement la doctrine catholique et à dévoiler les erreurs. Il ne manqua pas d'exercer son talent oratoire au cours de ses visites inquisitoriales, pendant lesquelles il prêchait beaucoup, parfois une semaine entière, comme il le fit à Dordrecht. Instruire le peuple, instruire ses confrères fut aussi le but constant de tous ses écrits. Ses biographes semblent n'avoir pas suffisamment mis en relief la nature éminemment didactique de ses œuvres.

Le docteur de Louvain, deux fois théologien au Concile de Trente, se fit catéchiste. En 1554, il publia à Utrecht deux manuels, sous forme dialoguée, à l'usage des écoles : 1. *Onderoockinghe der Jonghers oft si kerstelijck onderwezen zijn. Ghemaect bij mij Franciscum Sonnius, doctoor in die heyliche scriftuere, canonic ten Domme binnen Utrecht. Utrecht, Herman van Borculo. L'opuscule explique brièvement le symbole des apôtres, le décalogue, le double précepte de la charité, la prière, les sept sacrements, les vertus, les œuvres de miséricorde, le péché et les huit béatitudes. Dans le prologue daté de 1554, l'auteur dit expressément : « So heb ic » dit cleyne boecxken ghemaect ende » doen drucken tot behoef ran allen cleyne » scholen, vrouwen cloosters, ende bor- » gers huysen. » Une nouvelle édition parut à Anvers en 1574, chez Henri Wouters (in-12 de 80 p.). — 2. *Examen tyronum militiae christianae, an christiane instituti sint, authore Francisco Sonnio, sacrarum litterarum professore, canonico l'trajectense. La similitude du titre a fait dire erronément à Willemsen que l'Onderoockinghe est la traduction de l'Examen. L'examen, quoiqu'il traite la même matière, est plus développé et destiné à des élèves plus avancés, au courant de la langue latine, comme le prouve la lettre en tête du livre adressée le 13 février, au directeur des étudiants pauvres du collège de Saint-Willibrord, à Utrecht. Il existe une édition de 1570, imprimée à Bois-le-Duc.**

En 1555, Sonnius fit paraître à Louvain, avec une belle dédicace à Elisabeth de Culembourg, comtesse d'Hoogstrae-

ten, veuve d'Antoine de Laing : 3. *Clare bewys uut en woorde Godts, van tyghene dat men kerstelyk behoort te ghelooven ende te beleven*. Une deuxième édition parut à Louvain en 1557, et une troisième à Anvers en 1568. Sous forme de dialogue entre le maître et le disciple, l'auteur divise son travail en cinq livres. Dans le premier livre, qui est le plus important et compte trente chapitres, il expose d'abord simplement, mais à fond, en quoi consiste la parole de Dieu, et où on la trouve, à savoir dans les Saintes Ecritures et dans la tradition. Ensuite, après avoir traité de l'infailibilité de l'Eglise, de l'inspiration de l'Esprit-Saint et de la nécessité de la foi, il explique les douze articles du *Credo* et la doctrine catholique sur le ciel, l'enfer et le purgatoire. Il consacre le second livre aux dix commandements et à la charité; le troisième aux sept sacrements et à la virginité; le quatrième à la prière et au sacrifice. Il se proposait de traiter dans le cinquième des péchés et des vertus; mais en réalité, il ne parle que du péché. Cet ouvrage n'est donc pas un catéchisme pour enfants, mais une théologie populaire à la fois positive et polémique, à l'usage de tous les fidèles. Aussi, à la fin de l'édition de 1574 de l'*Ondersoekinghe der jonghers*, l'auteur ajoute : « Ende ist dat ghij » meerder verclaringhe begheert van » tghene dat wy hier gheseyt hebben, » solect ous boeck ghenoeft : *Clare bewys uut den woorde Gods*. » Sonnius réservait aux intelligences cultivées et aux prêtres une œuvre plus considérable.

En septembre et en octobre 1555, parurent à Louvain, chez Etienne Valerius : 4. *Demonstrationum religionis christianæ ex verbo Dei liber primus*, et 5. *Demonstrationum... liber secundus*, et en juin 1557, à Anvers, chez Martin Nutius : 6. *Demonstrationum... liber tertius*. Une nouvelle édition revue et augmentée des trois livres réunis, vit le jour successivement à Anvers en 1562, à Cologne en 1563, à Anvers et à Lyon en 1564 et à Paris en 1568 (In-fol. de 510 520 p.). Sonnius déplorait la décadence de la théologie du milieu du

xiv^e jusqu'à la fin du xv^e siècle, époque, dit-il, où les théologiens ne puisaient pas assez à la véritable source de la science sacrée, qui est la parole de Dieu révélée. Les novateurs en ont profité. Sous prétexte de reprendre la vieille méthode, ils n'ont à la bouche que la « parole de Dieu » qu'ils restreignent à l'Écriture sainte, en rejetant la tradition; en outre, ils altèrent et tronquent les livres de l'ancien et du nouveau Testament. Sonnius veut remédier à cette double cause des maux de l'Église. A cette fin, il démontre les vérités de la religion chrétienne par des arguments tirés de la parole divinement révélée, après avoir, au préalable, prouvé que la parole de Dieu, outre l'Écriture sainte, comprend aussi la tradition. Il emploie la forme de dialogue entre le maître et le disciple, afin que par les questions, les objections, les répliques et les instances, on arrive à la pleine exposition non seulement des vérités élémentaires, mais aussi des questions les plus controversées à cette époque. Toutefois, il se sert d'un langage simple et clair, à la portée des fidèles, car son but est avant tout d'instruire les laïcs capables d'entendre le latin et d'indiquer à ses confrères dans le sacerdoce et aux prédicateurs comment ils doivent enseigner les fidèles. La simplicité du style et la forme dialoguée n'enlèvent rien à la valeur scientifique de l'ouvrage, qui témoigne d'une connaissance profonde des livres saints et des Pères. Le premier livre comprend deux traités. L'un explique magistralement ce qu'il faut entendre par la parole de Dieu, soit écrite, soit traditionnelle, et quelles en sont les notes caractéristiques. L'autre expose la doctrine catholique sur la foi et la justification. Cet ouvrage combat directement les erreurs des protestants. Le deuxième livre renferme onze traités consacrés à l'explication approfondie du symbole des apôtres. Il est dédié à Charles de Croy, évêque de Tournai, qui avait été le mécène de Sonnius pendant ses études à Louvain. Le troisième livre compte treize traités. Dans les dix premiers, l'auteur parle des commandements en

général et explique chacun d'eux en particulier. Le onzième expose les préceptes de l'amour envers Dieu et envers le prochain. Le douzième est consacré aux conseils évangéliques et le treizième à la question : Pourquoi Dieu permet le mal. Dans une dédicace à Michel de Bay, président, et aux élèves du collège du Pape, Sonnius rappelle qu'il avait été autrefois le condisciple de Baius sous la présidence de Tilman Clercx et fait l'éloge d'Adrien VI. S'adressant aux étudiants en théologie, il leur dit : *Has lucubrationes vobis nuncupandas duxi, quo promptum sit et ex illis discere qualia populam Christi populari modo et rudi quadam minerva docere convenit, argumentis non aliunde quam ex verbo Dei petitis.*

A la grande consolation de Sonnius, ses *Demonstrationum libri III* eurent un grand succès; lus avec avidité, ils portèrent les fruits les plus heureux, surtout chez les élèves en théologie, même des pays voisins. Si Feller, qu'ont suivi Piron et Krüger, avait examiné les ouvrages de Sonnius, il n'aurait pas écrit : « On a de lui, un *catéchisme flamand*, Anvers 1562, traduit en latin sous le titre de *Demonstrationum religionis christianæ libri III*, Anvers 1564. » Il est surprenant que le Père H. Hurter, dans trois éditions de son *Nomenclator litterarius* (1872, 1892 et 1907), attribue à Josse Ravesteyn les *Demonstrationum... libri III*, de Sonnius.

Au début des *Demonstrationum... libri III*, Sonnius annonce que tout l'ouvrage se composera de six livres. Le quatrième livre explique la doctrine des sacrements et parut, après la mort de l'auteur, sous ce titre : *7. Francisci Sonni, theologi et episcopi Antverpiensis, Demonstrationum ex verbo Dei de septem sacramentis ecclesie, liber unus, partitus in septem tractatus juxta eorumdem sacramentorum numerum.* Anvers, Plantin, 1577. Le cinquième devait traiter du sacrifice et de la prière; le sixième de la vertu et des devoirs ainsi que du péché. L'appendice de tout l'ouvrage devait traiter de la vraie religion et des religions fausses, des caractères du vrai

chrétien, des apostats, des hérétiques et schismatiques.

Les ouvrages de Sonnius, depuis l'*Ondersoekinghe der jonghers* jusqu'aux *Demonstrationum libri III*, constituent un magnifique ensemble d'enseignement gradué de la religion catholique à l'usage de l'enfance, de la jeunesse studieuse, des esprits cultivés et des prêtres.

Si dévoué qu'il fût à l'Église et au roi, Sonnius ne remplissait qu'à regret la charge ardue d'inquisiteur qui le retardait dans la composition de ses ouvrages. Dans une lettre du 9 novembre 1556, il écrivit à Viglius : « Je supplie instamment Sa Majesté de me débarrasser du fardeau pénible et dangereux que je porte avec peine depuis environ treize ans, pourvu qu'on envoie d'autres hommes en ma place, car ja- mais l'inquisition ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui. Si mon Seigneur entendait les douloureuses plaintes que j'entends chaque jour, s'il voyait comme moi périr les âmes que l'on séduit presque partout, il serait étonné et encore plus affligé que je ne le suis moi-même ». Schutjes affirme que sa requête fut favorablement accueillie l'année suivante. C'est inexact. Sonnius resta inquisiteur. Il est vrai que son séjour à Worms et à Rome suspendit de fait ses visites inquisitoriales.

Le 11 septembre 1557 s'ouvrit le fameux colloque de Worms (1), provoqué par Ferdinand I^{er}, roi des Romains. Ce ne fut qu'à contre-cœur que Sonnius y assista. En effet, comme le jésuite Pierre Canisius, il était d'avis que cette réunion théologique n'aurait aucun résultat. Invité par le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, à se rendre à Worms, il tâcha de se soustraire à cette mission et pria Viglius de le délivrer de cette charge malencontreuse. Il ne fut pas écouté, et dut partir pour l'Allemagne avec ses collègues. Les événements lui donnèrent raison. Notre docteur rédigea en secret une relation exacte et complète de tout ce qui s'est passé sous ses yeux dans les

(1) Voir notre notice sur Rythovius, *Biographie nationale*, t. XX, col. 726.

conférences : 8. *Liber actorum colloquii Wormatiensis*. A défaut de cette histoire authentique, restée manuscrite, et que jusqu'ici on n'a pas retrouvée, les lettres de Sonnius à Viglius fournissent des détails curieux sur les dissensions des confessionnistes et sur les dangers que couraient les théologiens belges dans ce pays où l'on détestait les papistes. Sonnius quitta Worms le 8 décembre 1557, et rentra à Utrecht vers la fin du même mois.

L'année suivante, Philippe II l'investit d'une mission de haute confiance ; il le chargea de se rendre à Rome pour y négocier avec le Saint-Siège la création des nouveaux évêchés. Le roi reçut le chanoine d'Utrecht en audience à Bruxelles et lui remit une ample instruction, signée le 8 mars 1558. Parti le 25 du même mois, Sonnius arriva à Rome le 13 mai. Aussitôt, il se mit en contact avec les personnages influents qui pouvaient faire aboutir heureusement sa difficile mission. Il vit les cardinaux Pacheco et Caraffa, l'ambassadeur d'Espagne, François de Vargas, Jean Richebé, agent de Philippe II, Théophile Herbenna, Frison de naissance, camérier secret de Sa Sainteté ; Henri Seberts, de Dungen, pénitencier apostolique, Aloïs Lippoman, évêque de Vérone et premier secrétaire du pape, qui déjà en 1557 avait entretenu le Souverain Pontife du projet d'érection de nouveaux sièges épiscopaux, pour la Germanie inférieure, et avec lequel Sonnius avait déjà été en correspondance à ce sujet. Reçu en audience par Paul IV, le 31 mai 1558, Sonnius lui exposa les demandes de Philippe II. On trouve tous les détails des négociations dans : 9. *Acta Romæ in causa erectionis novorum Episcopatum in Belgio, per Rev. Dom. Franciscum Sonnum, S. Theol. Doctorem, Philippi II Hispaniarum Regis deputatum*, publiés par Foppens : *Diplomatum Belgicorum collectio nova sive supplementum ad opera diplomatica Auberti Miræi*, t. III, p. 515-545, d'après l'autographe de Sonnius. Dans son travail : *Quelques éclaircissements sur l'établissement des évêchés dans les Pays-Bas* (Louvain 1859), Claessens en donne une analyse et résume les

immenses labeurs du chanoine d'Utrecht. Qu'il nous suffise de relever quelques détails. Au cours d'une audience du 2 décembre 1558, Sonnius, sur le désir que lui en avait exprimé le pape, lui offrit une copie des *Acta colloquii Wormatiensis*. Il profita de cette occasion pour insister sur l'impérieuse nécessité d'achever au plus tôt la réorganisation hiérarchique, seul moyen d'arrêter la propagation de l'hérésie en Belgique. Le 23 décembre, le pape fait le plus grand éloge de Sonnius, du savant controversiste Jean Gropperus, chanoine de Cologne et du célèbre polonais Stanislas Hosius, évêque d'Ermland, plus tard cardinal et l'un des présidents du Concile de Trente pendant la troisième période : « Ce sont trois anges », dit le Pontife, « qui sont envoyés de trois coins des régions infectées, pour travailler à y restaurer l'antique religion. » Le cardinal Michel Ghislerio (depuis pape sous le nom de Pie V), préfet du Saint-Office, demanda à Sonnius de lui fournir un rapport sur les règles suivies par les inquisiteurs de Belgique. Le docteur lui donna satisfaction. Le cardinal remit le rapport à la congrégation en s'écriant : « Plût à Dieu que nous eussions beaucoup de Sonnius ! » Dans le consistoire du 12 mai 1559, Sonnius lut un mémoire qu'il avait déjà présenté au Souverain Pontife et que celui-ci avait soumis à l'examen de la commission des cardinaux. Paul IV approuva définitivement presque tout ce que Sa Majesté Catholique avait demandé. Aussi la bulle d'érection des nouveaux évêchés *Super universi orbis ecclesias*, signée par Paul IV, sous l'anneau du pêcheur, le 31 juillet, est-elle datée du 12 mai.

Pendant son séjour assez prolongé dans la ville éternelle, Sonnius mit à profit ses loisirs en rédigeant, ou du moins en achevant un nouveau manuel de doctrine chrétienne sous forme dialoguée : 10. *Christianæ institutionis formula*. La préface ou *oratio auctoris* est datée de Rome, des calendes de novembre 1558. Mais l'opuscule fut-il publié à Rome, comme le pensent de Ram et Willemsen ? On ne connaît pas d'exem-

plaire d'une édition romaine. Imprimée à Anvers, en 1561, la *Formula* fut rééditée *auctior et castigatior* à Bois-le-Duc et à Anvers en 1570, avec l'*oratio auctioris*, et à Anvers, en 1571, sans la préface, mais avec le calendrier et son explication. Cette dernière édition a été reproduite par de Ram dans le *Synodicon III*, p. 12-67, sans le calendrier. L'ouvrage divisé en cinq traités explique : 1° les articles de la foi ; 2° le décalogue et la charité ; 3° la prière ; 4° les sacrements, avec un appendice sur la virginité ; 5° les vertus et les vices, avec les dons du Saint-Esprit, les béatitudes, les bonnes œuvres et les fins dernières. Comparée au *Clær bewys*, la *Formula* est beaucoup moins développée ; elle ne comprend pas les dissertations sur la parole de Dieu, sur le purgatoire. Toutefois, nous ne pensons pas, comme l'affirment de Ram et Mgr van Roey, que Sonnius destinait son travail à l'usage des écoles. Nous croyons, au contraire, qu'il avait en vue d'instruire les fidèles, en général au courant de la langue latine. Aussi dans la préface, engage-t-il ses lecteurs à consulter son grand ouvrage : *Sume in manum nostros Demonstrationum ex verbo Dei libros*.

M. Cardon, dans *La fondation de l'Université de Douai*, affirme que Sonnius fut chargé de négocier à Rome et la réorganisation des évêchés et l'érection de l'université de Douai. C'est une erreur. Philippe II confia cette dernière mission au cardinal Pachéco, en lui recommandant de n'en rien communiquer au docteur Sonnius, parce qu'il prévoyait que ceux de Louvain, dès qu'ils auraient vent de son projet, le combattraient de toutes leurs forces. Le chanoine d'Utrecht en eut cependant connaissance, mais il était un champion trop convaincu de la réaction catholique pour contrecarrer les intentions de son souverain. Dans ses lettres à Viglius et à Philippe II, il n'y a pas une seule allusion aux négociations relatives à l'érection de l'université douaisienne. Un moment il eut l'idée de suggérer au Roi le choix de Louvain comme métropole, afin de dédommager l'ancienne

université des pertes qu'elle subirait par l'érection de celle de Douai. Il ne le fit pas. Le cardinal Pachéco réussit pleinement, et par bref du 31 juillet 1559, Paul IV déclare ériger en la ville de Douai une université comprenant les cinq facultés de théologie, de droit canonique, de droit civil, de médecine et des arts. Le 1^{er} août, le cardinal Alphonse Carafa annonça la bonne nouvelle à Philippe II, ajoutant que les deux brefs relatifs à Douai et la bulle d'érection des nouveaux évêchés ont été expédiés sans frais. D'autre part, Sonnius écrit au roi, le 31 juillet : « Ce soir, vers minuit, la bulle a été scellée de l'anneau du pêcheur. Immédiatement je l'ai confiée à un courrier spécial qui la remettra à Votre Majesté dans neuf jours. Demain je suivrai par poste accélérée, j'espère revoir Votre Majesté d'ici à seize jours, et lui exposer toutes les phases des négociations, et le secours que m'ont prêté certains cardinaux, surtout l'insatiable cardinal Pachéco. A force de démarches, nous avons réussi à faire expédier la bulle gratis et par voie particulière, sans passer par la chancellerie, ce qui aurait demandé beaucoup de temps et coûté au delà de 20,000 ducats. J'ai obtenu une nouvelle bulle pour les nouveaux inquisiteurs et l'incorporation du prieuré de Meerbeck à la mense de la faculté de théologie de Louvain. Hier, en présence de beaucoup de cardinaux, j'ai été reçu en audience de congé par le Saint Père qui m'a conféré la dignité de protonotaire apostolique et m'a revêtu lui-même de l'habit prélatice. Par déférence pour le Pape, je n'ai pas osé résister. »

Philippe II se trouvait en Zélande, prêt à faire voile pour l'Espagne, lorsque Sonnius, après un voyage de dix-sept jours, vint lui présenter ses hommages à Middelbourg. La bulle pontificale du 12 mai y était arrivée deux jours avant lui. Le 23 août, le souverain désigna cinq commissaires, dont Sonnius, pour l'exécution de la bulle, et plus spécialement pour fixer les circonscriptions diocésaines et les menses épiscopales. Le docteur Sonnius rédigea leur rapport, et écrivit en outre un mémoire beaucoup

plus détaillé que l'on soumit au siège apostolique le 4 mai 1560. C'est principalement sur cette dernière pièce que Pie IV fit rédiger les diverses constitutions particulières : *Es injuncto nobis* (11 et 12 mars 1561); *De statu omnium Ecclesiarum* (11 mars 1561); *Regimini universalis* (7 août 1561), qui sont souvent appelées *bulles limites*. La nouvelle hiérarchie épiscopale vexait les ennemis de l'Église catholique. Sonnius se trouvait encore à Rome quand, en 1559, parut : *Clarissimi Theologi D. Ruardi Tappart Euchusani, hæreticæ pravitatis primarii et generalis inquisitoris, Cancellarii celeberrimæ academice Lovaniensis, pridem inconsolabili suorum luctu vita functi, Apotheosis: Gratiano Fero Theologiae Baccalaureo autore*. Ce pamphlet, dirigé contre l'inquisiteur général R. Tapper, mentionne aussi le chanoine d'Utrecht, inquisiteur subdélégué. Tapper y loue le zèle de Pierre Titelman, inquisiteur de Flandre, et se plaint de la négligence des inquisiteurs de Frise (Sonnus et Lethmate), qui s'intéressent plus au bon vin qu'à la recherche des hérétiques. Sonnius, dit Tapper, préférerait jouir de la faveur du peuple que de la mienne. Tandis qu'on me traitait de bégayeur rude et grossier, on l'appelait un inquisiteur doux et aimable, éloquent et civilisé! Dans un autre pamphlet paru en 1560 : *Colloquia obscurorum theologorum, ac concionatorum, grassantium nunc per Brabantiam, ex quibus lector præter Atticum leporem, etiam illorum mores ac studia cognoscat*, on ridiculise le voyage de Sonnius à Rome; on le représente comme un inquisiteur paresseux, comme un ambitieux qui va briguer auprès du Pape un chapeau de cardinal, ou du moins une mitre d'évêque; on désigne même le siège d'Anvers comme l'objet de ses intrigues.

Par bref du 1^{er} juillet 1560, Pie IV désigna comme inquisiteurs généraux, en remplacement de R. Tapper et M. Drieux, décédés : Sonnius, Rythovius (1), Curtius, Josse Ravesteyn et Michel de Bay (Bajus).

(1) Dans notre notice sur Rythovius, nous avons oublié de mentionner qu'il avait été inquisiteur.

BIOGR. NAT. — T. XXIII.

Peu après son arrivée en Espagne, Philippe II nomma Sonnius à l'évêché de Bois-le-Duc. Les bulles de provision sont datées de Rome le 10 mars 1561 (et non pas 1560) (1). Le placet royal ne fut donné que le 6 novembre 1562, peut-être afin de laisser à l'évêque nommé le temps d'organiser l'inquisition, Rythovius et Curtius étant intronisés dès les derniers mois de 1561.

Le dimanche 8 novembre, Sonnius reçut la consécration épiscopale, à Bruxelles, en la chapelle du Sacrement de miracle, des mains du cardinal de Granvelle, assisté de son suffragant Pepin Roose, évêque de Sélivrée (Salubrium) et de Pierre Curtius, premier évêque de Bruges. Comme on n'était pas rassuré sur les sentiments de Bois-le-Duc à l'endroit du nouvel évêque, inquisiteur et négociateur de la réorganisation des évêchés, la gouvernante, afin de faciliter la réception du pasteur, y envoya Nicolas Oudart et Nicolas van der Stegen, natif de Bois-le-Duc, membres du conseil de Brabant. Ces commissaires étaient chargés de ne produire que la bulle *Super universi* de Paul IV et les lettres de provision, parce que dans la bulle des limites *De statu omnium ecclesiarum* de Pie IV, il est fait mention de l'incorporation de l'abbaye de Tongerlo à la mense épiscopale. Ils arrivèrent à Bois-le-Duc le 12 novembre, tandis que Sonnius se retira chez les Chartreux de Vucht, à proximité de la ville. Ils n'eurent pas de peine à persuader les échevins et jurés (2) (premier membre) et les conseillers (deuxième membre); mais, le 15, les doyens des métiers (troisième membre) déclarèrent qu'ils voulaient au préalable connaître si la ville d'Anvers recevrait son évêque; que d'ailleurs l'évêque de Liège n'avait pas renoncé à sa juridiction sur Bois-le-Duc.

Le vrai motif de cette résistance était

(1) Pour n'avoir pas tenu compte du style de la chancellerie romaine, qui commence l'année au 25 mars, beaucoup d'auteurs se sont mépris sur les dates; de là une foule d'erreurs.

(2) Les *jurés* étaient les anciens échevins, pendant la première année après leur sortie. Dès la deuxième année, ils étaient *conseillers*.

l'adhésion de beaucoup de gens de métier aux doctrines nouvelles. Quant au chapitre, ce n'est que le 16 que les chanoines consentirent à la prise de possession de l'évêque, sous la réserve que leurs privilèges seraient respectés. Immédiatement Pierre Grinsven, procureur de Sonnius, se présenta à la cathédrale Saint-Jean, jura de maintenir les privilèges du chapitre et prit possession du siège épiscopal. Pendant le *Te Deum*, on ne sonna pas la grande cloche, afin de ne pas provoquer du tumulte parmi le peuple. Informé de ce qui s'était passé, le prélat résolut de faire son entrée le 18 novembre. Craignant que les récalcitrants ne fermassent les portes de la ville s'il se laissait prendre processionnellement à Vucht, il se fit voiturer le matin, de bonne heure, au couvent des Croisiers à Bois-le-Duc. Vers 9 heures, en habits pontificaux, l'évêque précédé de tout le clergé séculier et régulier, et conduit par les commissaires du gouvernement et la municipalité, se rendit à la cathédrale, où le vice-doyen chanta la messe du Saint-Esprit, au son de la grosse cloche. Après avoir donné la bénédiction aux fidèles, le prélat reçut à sa table les chanoines, les commissaires et les premier et deuxième membres de la ville. Le lendemain, il offrit un diner aux chapelains et à quelques bourgeois notables. Le 20 novembre, Sonnius informe Viglius que la cérémonie s'était passée *quasi medio modo*, passablement bien. Les métiers et la petite bourgeoisie s'étaient abstenus, ou avaient tenu une attitude irrévérencieuse. On avait fait circuler dans le public une parodie du *Pater* à l'adresse de l'évêque :

O Bisscop Sonnius, die ten Bossch zyt;
Uwe naeme is zeer benyt,
U ryck is van geender weerden
In hemelryck noch op eerden;
Ghy eedt huyden ons dagelicx broot,
Ons wyffs ende kinderen hebben groot noot,
O Heer, ghy, die daer in den hemel zyt
Maect ons doch desen bisscop met syninsettinge
En laet ons in egeen becoringhe vallen, (quyl.
Maer verlost ons van de geschoren allen.

A peine intronisé, Sonnius se mit courageusement à l'œuvre. Dès le premier dimanche de l'aveug, il commença

ses prédications, qui captivèrent si bien les catholiques de Bois-le-Duc, qu'au témoignage de Marguerite de Parme, ils ne voudraient pour rien au monde n'avoir pas Sonnius pour évêque. Il conféra le sacrement de confirmation et fit des ordinations. Il divisa provisoirement son diocèse en six décanats savoir : *Bommel et Heusden-Altene*, formés du démembrement du diocèse d'Utrecht, *Woensel, Hiltvarenbeek* et *Maesland*, parties détachées du diocèse de Liège, et *Gheel* dont le territoire était autrefois soumis aux évêques de Liège et de Cambrai. Il érigea une cour ecclésiastique et nomma officiel Jean Typoets (5 février 1563).

Malheureusement, il était confiné dans sa ville épiscopale, la bulle des limites n'étant pas publiée. Il profita de cette situation pour aller visiter la nouvelle université de Douai, avec son collègue Guillaume Lindanus, évêque de Ruremonde, que les troubles religieux empêchaient de prendre possession de son siège. (Comptes de la ville de Douai 1563-1564.) Durant tout son épiscopat de Bois-le-Duc, il eut à lutter contre la misère. Le 9 mars 1568, il écrit à Granvelle : « J'ai un évêché sans dotation, sans pension, sans territoire, sans aucune ressource matérielle. Ayant dépensé tout mon avoir au service de Sa Majesté, je suis dans le plus grand dénuement, et ne pourrai pas continuer ma résidence ici, si l'on ne vient pas à mon secours. Le roi me doit encore 2,000 florins pour mes vacations à Bruxelles, et le chef des finances me dit d'attendre des temps meilleurs. Le chapitre d'Utrecht, malgré les ordres réitérés de la cour, refuse de me payer les fruits de ma prébende échus pendant que, sur l'ordre du roi, je négociais l'érection des évêchés. » J'ai pitié de Sonnius », écrit Marguerite de Parme à Philippe II ; « après avoir tant travaillé pour les autres, il se trouve privé de tout et a été obligé de vendre sa propre maison pour payer ses dettes. Aussi longtemps que les États de Brabant réclament contre l'incorporation des abbayes aux menses épiscopales, il

• faudra lui servir une pension comme
 • aux autres évêques • (25 juillet 1563).
 • A défaut de ressources pour son entre-
 • tien, il a été forcé d'abandonner Bois-
 • le-Duc. Je lui ai fourni 800 ducats,
 • afin qu'il puisse rentrer dans son dio-
 • cèse et reprendre ses prédications pen-
 • dant l'avent • (13 novembre 1563). La
 détrease de Sonnius était devenue si
 extrême, qu'il s'en ouvre à Viglius en
 ces termes : • Je n'ai plus de quoi
 • entretenir mon official, si dévoué ! Je
 • vous en supplie, procurez-lui une pré-
 • bendé à Bois-le-Duc • (10 février
 1564). • Les 800 ducats reçus en novem-
 • bre dernier ont servi à rembourser par-
 • tiellement mes créanciers. Je ne possède
 • plus rien. Obtenez-moi de la gouver-
 • nante ou qu'elle m'ordonne formelle-
 • ment de continuer ma résidence, ou
 • me fournisse le moyen de la quitter
 • sans blesser l'honneur de Sa Majesté
 • ou, du moins, de céder mon siège en
 • faveur d'un plus fortuné que moi. Je
 • me retirerai volontiers à Utrecht pour
 • vivre de ma prébende, la seule res-
 • source au monde qui me reste. •
 (10 juillet 1564).

Témoin, en qualité d'ancien inquisi-
 teur, de l'infiltration de l'hérésie dans
 les provinces du Nord, Sonnius était
 intimement convaincu de l'impérieuse
 nécessité de l'érection des nouveaux
 évêchés, si l'on ne voulait pas laisser
 sombrer le catholicisme. Il fut d'autant
 plus peiné de voir son œuvre en butte à
 la contradiction. Il s'en plaint déjà en
 1560, après son retour dans les Pays-
 Bas. En 1562 les Etats de Brabant, dont
 les abbés constituaient le premier état,
 envoyèrent des députés à Madrid et à
 Rome pour protester contre l'incorpora-
 tion des abbayes de Saint-Bernard, de
 Tongerlo et d'Afflighem aux menses
 épiscopales d'Anvers, Bois-le-Duc et
 Malines ; pour donner plus de poids à
 leurs réclamations, ils refusèrent les
 subsides au gouvernement. Le magistrat
 anversois présenta requête sur requête,
 demandant la suppression de l'évêché
 d'Anvers et préconisant l'érection d'un
 siège épiscopal à Louvain, auquel ressortirait tout le Brabant.

Le 4 janvier 1563, mourut Philippe
 Nigri, évêque nommé d'Anvers. Comme
 le prévoyait et le redoutait Sonnius, une
 députation anversoise fut envoyée chez
 Philippe II. Le 3 août, le roi fit une pre-
 mière concession et déclara qu'il tiendrait
 pour quelque temps l'affaire de l'évêché
 d'Anvers en suspens. Du 13 août au 27 sep-
 tembre 1563 eurent lieu des négociations
 entre les députés des prélats et le greffier
 Weellemans d'une part, et les commis-
 saires du gouvernement Hopperus, As-
 sonleville et Boonen, d'autre part. Les pré-
 lats ne voulaient pas accorder l'aide s'ils
 n'obtenaient point la révocation de l'in-
 corporation des trois abbayes. D'abord,
 ils offrirent 60,000 florins, à la disposi-
 tion du roi, puis 80,000 ; enfin, ils con-
 sentirent une rente annuelle de 8,000 flo-
 rins pour la dotation de l'archevêché de
 Malines et de l'évêché de Bois-le-Duc,
 celui d'Anvers étant supprimé et réparti
 entre ceux de Malines et de Bois-le-Duc.
 Cela représente, disaient-ils, la moitié
 du revenu désigné par la bulle Pauline ;
 l'autre moitié pourra se prélever sur le
 clergé qui ne contribue pas aux aides.
 Le 13 octobre, le roi, qui avait besoin
 des subsides, informe la gouvernante
 qu'il accepte. Sonnius, peu satisfait de
 ces négociations, faites sans sa partici-
 pation, fit valoir ses droits acquis par la
 provision du Saint-Siège. Toutefois, à
 la prière de la duchesse, il se résigna à
 rédiger un projet de répartition entre
 les évêchés de Malines et de Bois-le-Duc
 des églises attribuées au diocèse d'An-
 vers, et une liste des petits bénéfices qui
 devaient fournir les autres 8,000 florins.

Afin de venir au secours de l'évêque
 de Bois-le-Duc, Marguerite de Parme
 demanda aux prélats de lui payer la
 rente aussi pour les années précédentes,
 depuis sa résidence. Ils refusèrent sous
 prétexte que Sonnius avait provoqué
 l'incorporation des abbayes aux menses
 épiscopales. • J'ai pitié de l'évêque de
 • Bois-le-Duc, écrit la duchesse au roi.
 • Si les abbés que Votre Majesté nom-
 • mera à Saint-Bernard et à Tongerlo
 • ne sont pas amenés à lui fournir une
 • gratuité, je ne vois pas comment il
 • pourra solder ses créanciers et pourvoir

• plus longuement à son entretien. •
 • Comme l'abbaye de Tongerlo lui
 • échappe, donnez-lui le décanat de
 • Sainte-Ode-Rode. • Le 30 juillet 1564,
 le roi signa un accord avec les prélats
 de Brabant en vertu duquel ils s'engageait
 à demander au Saint-Siège la révoca-
 tion de l'incorporation des abbayes de
 Saint-Bernard, de Tongerlo et d'Affi-
 ghem, à condition que ces abbayes payas-
 sent une rente de 8,000 florins par an.
 Peu après, Philippe II nomma abbé de
 Saint-Bernard, Thomas van Thielt.
 Celui-ci, après bien des difficultés, con-
 sentit à payer à l'évêque de Bois-le-Duc
 la somme de 2,000 florins dans l'espace
 d'un an, en quatre termes. Sonnius,
 apprenant de la bouche de la gouvernante
 ce qui s'était passé, se montra contrarié
 et présenta une requête. • Il peut mal
 • digérer », écrit-elle à Madrid, • d'avoir
 • perdu l'espoir d'obtenir l'incorporation
 • de l'abbaye de Tongerlo, et est parti
 • d'ici sans déclarer s'il y consentait ou
 • non. Son refus aigrirait les prélats, et
 • Rome pourrait faire des difficultés
 • pour révoquer l'incorporation sans
 • l'aveu de l'évêque. C'est pourquoi je
 • vous propose de ne pas le laisser jouir
 • des 2,000 florins accordés par l'abbé de
 • Saint-Bernard, s'il ne donne pas son
 • consentement. • (8 octobre 1564). Le
 roi, pressé par le besoin d'argent, par-
 tagea cet avis. En novembre, il nomma
 abbé de Tongerlo, Jacques Veltacker,
 de Diessen. Celui-ci consentit à donner
 à Sonnius une gratuité de 4,000 florins,
 mais l'évêque n'en toucherait rien s'il
 n'acceptait pas la révocation de l'incor-
 poration de l'abbaye à sa mense épisco-
 pale. Philippe II ne croyait pas au refus
 de Sonnius. Il eut raison. Informé par
 Hopperus des décisions de la cour, l'évê-
 que de Bois-le-Duc lui répondit en jan-
 vier 1565 : • Je n'ai jamais résisté à la
 • volonté de mon souverain, je n'y résis-
 • terai pas plus aujourd'hui. Si, pour le
 • bien public, le roi veut à tout prix
 • révoquer l'union de l'abbaye de Ton-
 • gerloo, je m'y résigne, pourvu que
 • l'église de Bois-le-Duc soit pourvue
 • d'ailleurs de la dotation de 6,000
 • florins comme les autres églises nou-

• vellement créées. • Les choses chan-
 gèrent subitement de face. Le 11 juillet
 1565, Marguerite de Parme adressa
 aux évêques l'ordre royal de publier
 incontinent le Saint Concile de Trente.
 Sonnius, afin de pouvoir faire cette
 publication avec plus de fruit, demanda
 à la gouvernante l'autorisation de pu-
 blier au préalable la bulle des limites
 de son diocèse. Cela lui fut accordé le
 17 août. La promulgation de la consti-
 tution *De statu omnium ecclesiarum* pure
 et simple, sans allusion à la répartition
 des églises du diocèse d'Anvers, eut lieu
 le 22 septembre, dans la cathédrale
 Saint-Jean.

Nicolas van der Stegen, conseiller de
 Brabant, Jérôme Boudewyns, secrétaire
 du conseil, Thierry Spierinck, abbé de
 Bern, et son frère Gérard, châtelain de
 Heusden, le chapitre de Saint-Jean, le
 clergé de la ville, le magistrat et la
 bourgeoisie assistaient à la cérémonie.
 Désormais, le zèle pastoral de Sonnius
 n'était plus limité à la seule ville de
 Bois-le-Duc. Le 23 et le 24 octobre 1565
 furent lus solennellement dans le chœur
 de l'église des Frères Prêcheurs les
 décrets du Concile de Trente. Les
 doyens ruraux, les délégués des collé-
 giales, les curés de tout le diocèse, sauf
 quelques-uns légitimement empêchés,
 avaient répondu à l'appel. Seul, le cha-
 pitre, qui avait refusé l'usage de la
 cathédrale, s'abstint. L'abbé de Bern,
 des écoutètes et des échevins de diverses
 localités, et un nombre considérable de
 fidèles faisaient partie de l'auditoire.
 Après avoir célébré la messe et chanté
 le *Veni Creator*, l'évêque prêcha en
 latin et en flamand. Ensuite, un prêtre
 lut en flamand les canons et décrets
 relatifs au mariage, et en latin ceux qui
 concernent uniquement le clergé. La
 cérémonie dura deux jours et fut suivie
 jusqu'au bout avec une attention admi-
 rable, en dépit d'Herman Steenberghe,
 secrétaire de l'officialité de Liège, qui
 avait invité par écrit les intéressés à ne
 pas se rendre à Bois-le-Duc. L'évêque
 insista vivement sur la *résidence pastorale*,
 enjoignit aux curés de se procurer un
 exemplaire des décrets du Concile de

Trente et remit à chacun d'eux un formulaire indiquant, dans un langage simple et clair, ce qu'ils avaient à expliquer au peuple sur la justification, les sacrements, les mariages clandestins, la messe, le culte des saints et le purgatoire. Ce fut un véritable triomphe pour le premier pasteur prenant contact avec son clergé et ses ouailles. La cérémonie fut toutefois troublée un moment par la scandaleuse conduite d'un laïc (*habitu et darda simillimus militi bendario aut prætori justitiæ*), qui vint au milieu de l'assemblée pour protester, au nom des Liégeois, contre le démembrement du diocèse de Liège et les actes épiscopaux de Sonnius. Le lendemain, cet homme osa placarder à la porte de la cathédrale un écrit immense (*Scriptum longius fere quam ego sum*) qui ne fit aucune sensation. L'année suivante, mai 1566, les officiers de la cour ecclésiastique de Liège, en résidence à Louvain, renouvelèrent les protestations en faisant afficher aux portes des églises des imprimés séditieux portant le nom et le sceau du prince-évêque Gérard de Groesbeeck. Afin de détruire les pernicious effets qui commençaient à se faire sentir, Sonnius crut devoir convoquer à des conférences régionales les curés des décanats de Hilvarenbeek, Woensel et Maesland, autrefois soumis au diocèse de Liège. Le clergé presque tout entier de ces parages se rendit de bonne grâce à l'appel et se montra obéissant à son nouveau pasteur. Malgré cela, les officiers liégeois firent tenir dans les mêmes endroits des assemblées synodales, absolument comme si le prince-évêque de Liège y eût encore juridiction épiscopale. Sonnius s'en plaignit à Viglius et le supplia de faire intervenir le procureur général de Brabant.

Des pénibles déboires attendaient Sonnius pendant la désastreuse année 1566. La fureur des iconoclastes qui éclata vers la mi-août dans la Hollande, la Zélande, la Frise, la Gueldre, le Tournais, la Flandre et le Brabant, fit aussi d'horribles ravages dans la ville

(4) Claessens rapporte cette lettre au 29 août 1567. À cette date, la lettre est un anachronisme.

épiscopale de Bois-le-Duc. Le 29 août 1566 (1), Sonnius écrit de Diest à Viglius : « Avant le pillage des églises, je travaillais à Bois-le-Duc, raffermissant le peuple contre les prêches impies des étrangers, exhortant tout le monde à la prière et au jeûne. Ensuite je me mis en route pour faire la même chose par tout le diocèse, comme j'ai parcouru toute la Campine. En quittant le village de Westerloo, extrême limite de mon diocèse, pour me diriger sur Malines et de là sur Bruxelles, j'ai appris soudainement que toutes les églises et les monastères d'Anvers avaient été pillés. Malines était dans la consternation. Tout le monde m'y conseilla de me cacher sans retard, vu qu'il était généralement connu que j'avais été inquisiteur, et qu'en ce moment les nobles, auteurs de la requête, auxquels rien n'était plus odieux que le nom d'inquisition, tenaient assemblée à Bruxelles. Après avoir erré çà et là quelques jours, je me trouve en ce moment à Diest, attendant l'avis de votre seigneurie, sur le parti que j'ai à prendre. Car pour le moment, il ne me paraît pas prudent ni utile à l'Église de rentrer à Bois-le-Duc, où tout est en plein désordre, où le troisième membre de la cité n'a jamais voulu reconnaître le nouvel évêché, et où l'on se livre à toutes sortes de plaintes et de calomnies contre moi. Je ne puis, sans danger manifeste, m'arrêter dans des villages qui sont des lieux ouverts, puisqu'il s'élève partout des clameurs violentes contre l'inquisition. On me conseille de tous côtés de chercher un asile à Cologne. Je vous prie avec instance de me faire connaître votre avis à cet égard, surtout s'il ne nous est pas permis d'espérer sûrement que Sa Majesté le roi vienne dans le pays. »

L'évêque, réduit à errer d'asile en asile comme un proscrit, afin de se soustraire à la rage des Réformés, se retira vers l'automne de 1566 à Louvain, au collège du Pape. Il n'oubliait pas son peuple. En 1566 parut une confession calviniste : *Corte Belydinghe des Gheloofs der gheenre die overal in Neder-*

lant ende besonder in dese stadt N. de waerachtige Leere des Eoangeliums aenhanghen (1). Ayant appris que le libelle s'était répandu dans son diocèse et se vendait dans les granges et les églises, les villes et les villages, à la campagne et sur les marchés, il composa une réfutation intitulée : 11° *Succincta demonstratio ex verbo Dei et Patribus errorum cujusdam confessionis Calvinisticae, recens per has inferioris Germaniae regiones sparsa*. (Louvain, J. Bogaerts, 1567.) Dans une introduction adressée à ses curés, datée du 1^{er} mars 1567, Sonnius les exhorta à user de son ouvrage comme d'une arme pour combattre l'impiété pestilentielle de la confession calviniste et à le faire connaître à leurs fidèles. Dès le 11 avril, il put en offrir un exemplaire à Viglius. Philippe II en reçut un également, et remercia l'auteur par l'intermédiaire de Hopperus. Une seconde édition parut la même année à Louvain sous le même titre. Encore en 1567, une traduction flamande écourtée, à l'usage du peuple, vit le jour : 12° *Cort bewys der dwalighen valscheden ende misbruycken in die belydinghe der Calvinisten menichfuldelyck verspreyt. Int licht ghebracht by Franchois van den Velde, liefhebber der waerheyt*. (Louvain, J. Bogaerts.) On aura remarqué que l'auteur remplace son nom de *Sonnus Episcopus Buscoducensis* par celui de *Vanden Velde, liefhebber der Waerheyt*; à cette époque d'effervescence le premier rappelait trop l'Inquisition, tandis que *Vanden Velde*, nom de famille que Sonnius ne portait plus depuis plus de vingt ans, était pour ainsi dire oublié.

La seconde édition latine de Louvain se répandit en France par la réimpression qu'en fit, en janvier 1568, Maurice Menier, à la suite d'une édition des *Demonstrationum libri tres*. Guillaume Klebitius avait publié, en 1566, une traduction allemande de la *Corte Belydinghe*. Comme riposte parut à Cologne, chez Théodore Baumius, en 1567, une édition latine de la *Succincta demonstratio*

(1) Il ne s'agit pas de la confession luthérienne d'Anvers, comme le dit Claessens, et contre laquelle écrivit Josse Ravestein.

et, en 1568, une traduction en allemand, intitulée : *Kurtze erweysung ausdem wort Gottes, und den heiligen Velttern so viel die jrthumb belangt Einer Calvinischen Confession wie die neirlings durch die Niderdeutschlandt ausgebreitet worden ist. Erstlich durch den Hochwirdigen Herren Franciscum Sonnum Bisschoffen zu Herzogenbosch in Brabant lateinisch ausgangen und ferner zu erbarung und rettung catholischer warheit zum treulichsten verdeutschet* (Cologne, M. Cholinus, 1568). Ces deux éditions, latine et allemande, reproduisent l'introduction du 1^{er} mars de l'édition de Louvain. Il est donc à présumer que Sonnius ne les publia pas lui-même. Un évêque aussi vigilant ne devait pas échapper aux attaques des ennemis du catholicisme. Marnix de Sainte-Aldegonde venait de mettre sous presse son *Biënkorf der H. Roomsche Kercke* et en préparait l'introduction, quand, au prix de beaucoup de recherches, il obtint en prêt pour peu de temps, la *Succincta demonstratio*. Il était trop tard pour la réfuter dans *Biënkorf*, où l'on ne trouve, en effet, aucune allusion au livre de Sonnius. Toutefois, Marnix, pour jeter le discrédit sur le défenseur de la foi catholique, dédie ironiquement son ouvrage « Au Révérendissime évêque • François Sonnius, père de tous les • évêques ». En réalité le *Biënkorf* n'est pas dirigé contre Sonnius, mais contre Louvain, boulevard de l'orthodoxie. L'évêque de Bois-le-Duc est nommé parmi les théologiens louvanistes, mais Marnix n'en parle qu'une fois spécialement, là où, parlant des prédicateurs catholiques, il travestit le discours du prélat lors de son intronisation.

Des diatribes plus virulentes étaient réservées à l'intrépide évêque. Nous lisons dans Sweertius, *Athena Belgicae* (v° Franciscus Sonnius) : *Scriptis Querelam adversus novos episcopos inferioris Germaniae*. Or, il s'agit d'un pamphlet anonyme intitulé : *D. Francisci Sonni, Theologi, et oratoris Regii profugi, adversus novos Episcopos in Inferiori Germania factos, Querela, ad D. Theologos Lovanienses habita Calend. Aprilis 1567*.

Eorumdem defensio, triduo post scripto exhibita, autore (ut putatur) Nicaluo (sic) Castrensi. Sapient. 5. Contra illos stabit spiritus virtutis, et tanquam turbo venti dividet illos. S. l. n. d. (1567). Cette satire diffamatoire rarissime et aujourd'hui ignorée, a été réimprimée et expliquée en détail par le D^r Th. Goossens, professeur au petit séminaire de Sint-Michiels Gestel, dans sa remarquable thèse doctorale : *Franciscus Sonnius in de pamfletten*. Elle est dirigée tout entière contre Sonnius, quoiqu'elle persifle quelques autres évêques.

Dès que l'horizon troublé par les iconoclastes s'éclaircit, l'évêque se rapprocha de son diocèse. Du 23 mars au 11 avril 1567, il en visita les paroisses les plus importantes, confirma, prêcha et encouragea les fidèles. Sauf quelques exceptions, il trouva son peuple aussi attaché à la foi catholique que par le passé. Il constata cependant avec amertume qu'à Eyndhoven et à Engelen, des ministres calvinistes et anabaptistes tentaient de propager leurs funestes doctrines. Ne pouvant pas encore rentrer à Bois-le-Duc, il revint à Louvain, et, après s'être remis quelque peu de ses fatigues, se rendit à Bruxelles pour consulter la gouvernante au sujet de son retour dans sa ville épiscopale et sur le moyen de trouver des ressources, « car », écrit-il à Viglius, « je suis épuisé jusqu'à la moëlle des os et obligé de recourir à des emprunts pour vivre ». Les abbayes de Tongerlo et de Saint-Bernard n'avaient pas encore payé la moitié de ce qu'elles lui devaient en vertu du contrat de 1564, et Weele-mans, greffier des Etats de Brabant, les empêchait de faire aucun payement ultérieur.

Le 2 mai 1567, les briseurs d'images furent expulsés de Bois-le-Duc par les troupes royales, et le culte catholique fut rétabli. Rassuré par Marguerite de Parme, Sonnius regagna la capitale le 30 mai, lendemain de la fête du Très Saint-Sacrement, après avoir ce même jour prêché et officié pontificalement à Heusden. « J'ai recommencé à annoncer la parole de Dieu », écrit-il à Viglius le

13 juin 1567; « j'ai réconcilié la cathédrale et l'église du Béguinage, j'ai consacré à nouveau des autels. Je ne m'épargnerai aucun labeur, jusqu'à ce que tous les lieux saints, qui ont été profanés en très grand nombre, soient rendus au culte. Les Turcs n'auraient pu causer plus de dévastations que n'en ont fait ici ces perfides sectaires ». Après s'être employé à la restauration du culte à Bois-le-Duc, il reprit ses tournées pastorales. Etant à Gheel, à bout de ressources, il s'adresse à Viglius pour le supplier d'intervenir auprès de la gouvernante, afin que les abbayes exécutent le contrat de 1564, ou qu'il puisse prendre possession de celle de Tongerlo.

Sonnus se trouvait à Louvain, en octobre 1567, sans doute pour publier la seconde édition latine et la traduction flamande de la *Succincta demonstratio*, lorsqu'il apprit que le magistrat de Bois-le-Duc était sur le point de faire des concessions malheureuses aux Réformés. Aussitôt il supplie le président du Conseil privé d'user de tout son crédit auprès de la duchesse afin qu'elle ne consente jamais à ces « appointements » si préjudiciables à la cause de Dieu. De nouveaux troubles suscités à Bois-le-Duc en 1568 forcèrent l'évêque de quitter la ville. Son absence ne fut que momentanée. Le 12 avril 1568, Philippe II exprima au duc d'Albe sa volonté que Sonnius fût mis en possession de tous les lieux ressortissant à son évêché. Jusqu'ici le Bommeleweerd reconnaissait toujours la juridiction de l'évêque d'Utrecht. Le duc et le comte de Megem, gouverneur de la Gueldre intimèrent à la population l'ordre de se soumettre à l'autorité de Sonnius, son évêque (août 1568).

Le chapitre de Bommel et les autorités civiles de la région n'hésitèrent pas, et déclarèrent qu'ils étaient prêts à obéir en tout et désiraient recevoir au plus tôt la visite de leur nouveau pasteur. Sonnius se rendit à Bommel le 25 septembre. Il reçut un accueil sympathique. Le lendemain à 9 heures, le doyen du chapitre, à la tête des chanoines, conduisit le

prélat de son logis à l'église collégiale. Après la messe pontificale, l'évêque prêcha et administra le sacrement de confirmation. Le 27, il monta de nouveau en chaire et confirma; en outre, en présence des curés de toute la région du Bommelerweerd, il publia les décrets du Concile de Trente et exhorta vivement ses auditeurs « se conduire en dignes pasteurs. Pendant son séjour à Bommel, il présida une procession du Saint-Sacrement pour le succès des armées royales. De là, il se rendit à Hedel, où un curé apostat, grâce à la connivence de Guillaume Van den Berg, beau-frère du Taciturne, conservait illégalement son bénéfice. L'évêque y confirma et expliqua les points de la doctrine catholique les plus attaqués, afin de fortifier les convictions religieuses des fidèles de Hedel, plus exposés que d'autres à l'infiltration de l'hérésie.

Le chapitre d'Utrecht persistait dans son refus de payer à Sonnius les fruits de sa prébende échus pendant les deux mois que celui-ci avait consacrés avec Viglius à préparer les délimitations diocésaines et la dotation des menses épiscopales. En janvier 1569, l'évêque pria le président du Conseil privé de solliciter l'intervention du duc d'Albe. A l'occasion du nouvel an, il lui offre, dit-il, les étrennes du pauvre, à savoir une douzaine de couteaux de table : *munusculum novi anni quale pauperes mittere solent*. Le différend prit fin en avril. Le chapitre autorisa Sonnius à céder ses droits à un candidat de son choix. Le 22, Corneille de Campo ou Vanden Velde, neveu de l'évêque, lui succéda dans son canonicat.

En mai 1569, Sonnius visita l'abbaye de Reynsburch, les paroisses de Hilvarenbeek, Oirschot, Bortel, Heusden, où il réunit en synode les curés de la région Heusden-Altena; les villages de la Langestraat (entre Vlymen et Geertruidenberg), Geertruidenberg et Zevenbergen, où la duchesse d'Artemberg assista à son sermon. Il eut la consolation d'informer Viglius que l'état de la religion était meilleur qu'il ne l'avait espéré, et que ses visites pastorales produisaient les

résultats les plus heureux. Après avoir conféré les ordres dans sa cathédrale, le 4 juin, il reprit ses tournées épiscopales. Il fit aussi la visite canonique du chapitre cathédral de Saint-Jean, des chapitres collégiaux d'Eindhoven et de Sainte-Oden-Rode, dont il réforma les statuts comme il avait déjà, en mai, réformé ceux des collégiales d'Oirschot et d'Hilvarenbeek. Rentré à Bois-le-Duc, il divisa la ville en quatre paroisses : Saint-Jean, Saint-Pierre, Sainte-Catherine et Saint-Jacques. Il créa aussi les paroisses de Dungen et de Lierop. Toujours également pauvre, l'évêque se plaint à Viglius de ce que personne ne songe à venir en aide à Sonnius afin qu'il obtienne soit la dot assignée, soit la dot promise. Il allait être bientôt délivré du cauchemar de la misère. L'affaire de l'incorporation des abbayes aux menses épiscopales et celle de l'érection de l'évêché d'Anvers furent traitées simultanément dès l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas.

Le duc était d'accord avec le roi sur le principe, mais était gêné par le concordat du 30 juillet 1564, bien que les abbés y eussent eux-mêmes contrevenu en 1565 en présentant requête pour qu'il n'y eût qu'un seul évêché en Brabant, à Louvain. Il avait proposé au souverain ou de faire contredire l'exécution du concordat par le Pape, ou de décider que l'incorporation aurait lieu seulement jusqu'à ce que les évêchés fussent pourvus d'une dot compétente. Il avait proposé encore d'instituer les abbés nommés comme prévôts, chargés d'administrer les biens des abbayes.

Le 12 avril 1568, le roi écrit au duc :

- L'union des abbayes de Saint-Bernard,
- Tongerlo et Affligem aux sièges épiscopaux sera effectuée, nonobstant mon
- consentement donné à la suppression
- de l'évêché d'Anvers, puisque j'ai révo-
- qué ce consentement en y nommant
- Rythovius. J'approuve votre proposi-
- tion de faire contredire par le pape
- l'exécution de l'accord que j'ai signé
- en 1564 ; mais vous agirez comme de
- vous-même, et en écrirez à mon ambas-
- sateur à Rome, don Jean de Cùniga,

• ainsi qu'aux cardinaux Granvelle et Pacheco. Je trouve bon aussi que ceux qui détiennent les abbayes en soient faits prévôts pour en administrer les biens. Granvelle s'opposa énergiquement à cette dernière mesure, qui aurait eu comme conséquence que les nouvelles églises seraient peu dotées, et que, contrairement au but poursuivi, on ne pourrait pas compter sur les votes des évêques dans les Etats de Brabant. Le roi se rendit aux raisons du cardinal. Le 12 mars 1569, il lui répond : « J'ai résolu en conséquence de demander à Sa Sainteté qu'elle ne révoque en aucune manière l'union des abbayes, et que la bulle de Pie IV soit exécutée dans tout son contenu. Vous et l'ambassadeur (don Juan de Cúñiga) négociez à cet effet avec le Pape. Il sera nécessaire que Sa Sainteté réponde dans ce sens *motu proprio*, sans qu'il paraisse que je contrevienne à la convention que j'ai signée avec les abbés de Brabant, et que les Etats puissent apprendre directement ou indirectement que la chose s'est faite à mon instance et de mon su. Le duc d'Albe a reçu des instructions dans le même sens. Le gouverneur général qui avait besoin des abbés pour le vote des impôts, les engageait à solliciter du Saint Père la confirmation de l'accord de 1564. A cet effet, Adrien Boetzelaer, secrétaire de Jacques Veltacher, fut envoyé à Rome par les abbés. Jean Richebé, agent diplomatique de Philippe II auprès du Pape, était chargé de la même mission par le duc d'Albe. Granvelle et don Jean de Cúñiga procurèrent à Richebé une audience pontificale. Le Souverain Pontife écouta le mandataire du duc, mais se réserva de donner sa décision plus tard.

Le 2 juin 1569 (1), Pie V envoya au gouverneur général des Pays-Bas un bref conçu en des termes énergiques, où il dit en substance : L'agent du roi très catholique, au nom de Sa Majesté et au vôtre, a vivement insisté pour que nous confirmions l'accord intervenu entre le roi et les abbés de Brabant, et

(1) Havensius, Diercxens et de Ram, se trompent en assignant à ce bref la date de 1568.

supprimions l'évêché d'Anvers. Nous ne pouvons consentir à cette demande au détriment de ce qui a été décrété par le Saint-Siège, après mûre délibération de la commission cardinalice dont nous faisons partie. Nous sommes extrêmement étonné que sous prétexte de cet accord (de nulle valeur), on ait privé si longtemps les églises de leur dot. Nous avons été particulièrement peiné par la requête tendant à la suppression de l'évêché d'Anvers, parce que nous estimons qu'aucune ville n'a plus besoin d'un évêque vigilant que la cité anversoise. C'est pourquoi nous vous exhortons instamment à procurer sans retard l'exécution des bulles apostoliques et à presser Sa Majesté de nommer au plus tôt un digne évêque à Anvers.

Philippe II s'empressa d'obéir au pape, et, Rythovius ayant décliné les offres royales, nomma au siège d'Anvers Sonnius, et à celui de Bois-le-Duc, Laurent Metsius, doyen de Sainte-Gudule, à Bruxelles (juillet 1569). Quant au duc d'Albe, il temporisa et n'exécuta les ordres de Pie V relatifs à l'incorporation des abbayes qu'après que les Etats de Brabant eurent voté les impôts.

Le 30 août 1569 Sonnius prit possession de l'abbaye de Tongerlo. Nicolas Oudart, conseiller de Brabant, fut chargé de présider la cérémonie en qualité de commissaire royal. Les témoins de l'évêque étaient : L. Metsius, Henri Verecept, doyen de Hilvarenbeek, Henri Typoets, official, et Pierre Griensven, *sigilli fer*. Après lecture de la lettre de Pie V au duc d'Albe et de la constitution de Pie IV *De statu omnium ecclesiarum*, du 10 mars 1561 (1), qui incorpore l'abbaye de Tongerlo à la mense épiscopale de Bois-le-Duc, l'avocat général Gérard Casens, au nom de l'abbé nommé Jacques Veltacker et de toute la communauté, déclara que les religieux voulaient en tout obéir au Saint Père et au roi. Au chant du *Te Deum*, l'évêque-abbé fut conduit de la salle capitulaire au

(1) Foppens donne à cette constitution la date : *Anno sexagesimo sexto, 19 martii, pontificatus nostri anno secundo*, alors qu'il faut lire : *Anno sexagesimo, sexto idus (4) martii*.

chœur, où il prit possession du siège abbatial. Après la messe du Saint-Esprit, il reçut le serment d'obéissance des moines présents. Le lendemain, Veltacker, absent la veille, jura obéissance et remit les clefs à l'évêque. Sonnius et sa suite ne purent assez admirer la docilité et la bonne tenue des religieux. (Lettre du 2 septembre à Viglius.)

L'évêque de Bois-le-Duc se trouvait enfin à l'abri de l'indigence. Toutefois, il ne fut pas longtemps abbé de Tongerlo. Au commencement de septembre, le duc d'Albe, conformément aux ordres du roi, fit parvenir leurs lettres de nomination à Sonnius et à Metsius. Le 16 décembre, Granvelle écrit à Hopperus : « Je doute que Sonnius consente à changer Bois-le-Duc contre Anvers ». Le 15 janvier 1570, le gouverneur général informe le roi que Sonnius a consenti à passer au siège d'Anvers, quoique les revenus de cette dernière église soient moindres, et prie le souverain de lui assigner en Espagne une pension de 3,000 florins. Par bref du 13 mars 1570, Pie V délia Sonnius de l'église de Bois-le-Duc et le transféra à Anvers (1). Ici encore une fois, ceux qui, ne tenant pas compte du style de la chancellerie romaine, assignent au document pontifical la date du 13 mars 1569 (Dierxens, Vandevelde, Coppens, de Ram, De Ridder, Claessens, Schutjes, Krüger, van Spilbeek), se heurtent à des difficultés. Ils sont forcés d'admettre que plus d'un an se passa entre la préconisation de Sonnius et sa prise de possession, sans pouvoir expliquer le retard. D'après eux, c'est l'évêque préconisé d'Anvers qui, dans le diocèse dont il vient d'être délié, érige des paroisses, prescrit des statuts aux chapitres et prend possession de l'abbaye de Tongerlo en qualité d'évêque de Bois-le-Duc ! Le bref qui transfère Sonnius à Anvers, comme d'ailleurs celui qui préconise Laurent Metsius évêque de Bois-le-Duc, porte bien la date du 13 mars

(1) Dans sa notice sur *Marnix*, M. Herman Vander Linden se trompe lorsqu'il dit que Sonnius venait d'être nommé au siège épiscopal d'Anvers en 1568.

(III^e Idus Martii) 1569, c'est-à-dire, d'après le style de la chancellerie romaine, le 13 mars 1570 n. s., *Pontificatus nostri anno quinto*. Or, Pie V avait été élu le 7 janvier 1566.

Malgré le secret dont le roi voulait entourer la nomination de Sonnius au siège d'Anvers, il en transpira quelque chose. Le 22 mai 1569, Morillon écrit à Granvelle : « Il semble que le duc » voudrait mettre M^o Sonnius en Anvers, » et M^r notre doyen (Metsius) à Bois-le- » Duc. » Le bruit dont le vicaire général du cardinal se fait l'écho sera sans doute parvenu aux oreilles des Anversois et des ennemis de l'évêque de Bois-le-Duc. Toujours est-il qu'en 1570 parut un pamphlet virulent composé vers le mois d'août 1569, sous le titre : *Totius Belgicæ Urbium, Abbatiarum, Collegiorum divisio, ad opprimendum per novos episcopos Evangelium, Romæ sub Paulo IIII. Pon. M. anno 1558 definita, authore Francisco Sonnio, Theologo Lovaniensi. Autographo curiæ Romanæ additæ sunt censura, quibus docetur, ex hoc uno fonte natus esse totius Belgicæ calamitates*. Trompé par ces mots *authore Fr. Sonnio*, plus d'un bibliothécaire range le libelle venimeux parmi les écrits de Sonnius. M^r Goossens prouve péremptoirement que les quatre pamphlets : *Apotheosis, Colloquia, Querela et Divisio*, sont l'œuvre d'un même auteur et que cet auteur est Henri Geldorpius, humaniste d'un caractère irascible et difficile, qui attribuait à l'instigation de Sonnius la sentence de bannissement prononcée contre lui par l'inquisiteur Nicolas a Castro. Malgré quelques attaques contre les dogmes catholiques de l'Eucharistie, de la confession auriculaire et des bonnes œuvres, la *Divisio* comme la *Querela* est dirigée directement contre Sonnius, inquisiteur, négociateur des nouveaux évêchés et évêque de Bois-le-Duc. Anvers, dit Geldorpius, a obtenu de Rome, au prix d'une forte somme d'argent, la description de la nouvelle hiérarchie, et que nous reproduisons. En effet, la *Divisio* donne le texte du projet des circonscriptions diocésaines élaboré par Sonnius et la commission

cardinalice, qui diffère du texte définitif, publié par Foppens (Mirceus, t. III, p. 523), en ceci : il propose comme métropole l'église d'Arras, tandis que le dernier propose Cambrai. Dans les commentaires *cenſuræ* des articles, Geldorpius s'efforce de prouver que l'érection des nouveaux évêchés a été la cause de tous les malheurs. La grande trahison a été tramée à Louvain, dans la boutique des théologiens et des ordres mendiants, notamment des Franciscains, ces moines pouilleux. Mais le grand coupable c'est Sonnius. De basse extraction, fils d'un tisserand qui, même à Rome, se serait contenté de légumes et de bouillie, il se rend dans la ville éternelle en qualité d'*Orator regius*, se pavane entouré de pompe et de magnificence, et y reçoit le titre de citoyen romain. Rêvant l'épiscopat, il se procure en Italie des sandales en soie blanche artistement brodées, avec des languettes de drap d'or et des boucles brillantes. Il achète de l'or, de l'argent et des pierres précieuses qui doivent servir à confectionner pour son intronisation un anneau et une crosse d'une richesse sans pareille. Il donne des ordres à un orfèvre. Celui-ci s'apercevant que son client est journellement molesté par ses créanciers, ne veut pas travailler pour un évêque sans ressources. Le contrat est résilié. Alors, Sonnius emprunte la mitre et la crosse de l'abbé de Bern. Un bouffon de la suite de l'abbé, voyant la crosse de son maître entre les mains de l'évêque, se précipite sur celui-ci pour la lui arracher. A la fin de la cérémonie, le prélat donne à baiser, au clergé sa main ornée de pierreries ; au magistrat l'extrémité de son étole ; au peuple, le bord de sa robe. Le pamphlétaire raconte la publication du Concile de Trente à Bois-le-Duc en 1565, et prête à Sonnius ces paroles saugrenues : David avait depuis cinq ans reçu du prophète l'onction royale, lorsqu'il monta sur le trône. De même, il y a cinq ans que je suis préconisé évêque de Bois-le-Duc. Je suis venu dans mon domaine, et les miens ne m'ont pas reçu. David n'avait à lutter que contre Saül ; moi, j'ai eu à me défen-

dre comme contre des chiens réunis devant une mangeoire. On m'enviait ce que j'avais acquis à la sueur de mon front, en traversant les Alpes, la Germanie et l'Italie. Aucune puissance infernale ne m'enlèvera le fruit de mes labeurs. C'était, continue Geldorpius, l'exorde d'un long discours qui devait suivre, mais ne put être prononcé parce qu'un délégué de l'évêque de Liège fit irruption et excommunia l'évêque de Bois-le-Duc. Pris de peur, celui-ci tomba en syncope dans sa chaire et l'abbé de Bern, très corpulent, se trouva figé dans son fauteuil. Ces quelques extraits prouvent que le pamphlétaire visait à rendre suspect et odieux l'évêque désigné pour le siège d'Anvers, alors que la présence du duc d'Albe ne permettait plus de recourir aux négociations, comme au temps de Marguerite de Parme.

Ces basses attaques contre le digne prélat ne produisirent aucun effet ; Sonnius fut d'autant mieux reçu à Anvers qu'il quittait Bois-le-Duc à regret. « L'installation de Sonnius comme évêque d'Anvers, écrit Granvelle au roi, a causé dans cette ville une joie générale ». « Il est étonnant », écrit à son tour Viglius à J. Hopperus, « comment les Anversois, jadis si revêches, se sont montrés dociles à la volonté du Roi ». Maximilien Morillon, vicaire général du cardinal, accompagné de Jean de Langhe, official de Malines et de Castillon, chanoine de Sainte-Gudule, à Bruxelles, prit possession au nom de l'évêque, le 26 avril, de la cathédrale d'Anvers, et, le lendemain, de la atalle abbatiale de Saint-Bernard sur l'Escaut. L'inauguration solennelle de Sonnius dans sa ville épiscopale eut lieu le lundi 1^{er} mai, en présence du duc d'Albe, du président Viglius et de plusieurs personnages de haut rang. Le magistrat et le clergé escortés d'un corps de cavalerie sous le commandement du comte de Moghem, allèrent recevoir l'évêque aux confins de la ville. Le pensionnaire Jean Gillis, au nom de ses mandants, lui souhaita la bienvenue et lui promit respect et obéissance. De l'église des Carmes, place de Meir, où le prélat se revêtit de

ses ornements, le duc l'accompagna à pied jusqu'à la cathédrale et assista aux cérémonies de l'intronisation. Le Père A Costa, S. J., prononça le sermon de circonstance. A l'occasion de la joyeuse entrée de l'évêque son ami, le médecin poète Hugues Favolius lui dédia : *Acrostichon in illustrationem urbis Antverpianæ, a Francisco Sonnio, primo ejus episcopo factam* (Anvers, Tilenius, 1570, placard in-folio.) Le 4 mai, fête de l'Ascension, Sonnius prêcha pour la première fois à la cathédrale, et le samedi, des IV Temps de Pentecôte, il conféra les saints ordres.

Le premier synode provincial de Malines qui, aux termes du Concile de Trente, aurait dû se tenir en 1565, fut enfin convoqué pour le 11 juin 1570. En préparation de ces assises ecclésiastiques, l'archevêque avait invité ses suffragants à mettre par écrit ce qu'ils croyaient utile de proposer. Les mémoires de Sonnius et de Lindanus, évêque de Ruremonde nous sont conservés ; ils servirent de base aux délibérations des Pères. Celui de l'évêque d'Anvers, comprenant quarante-six articles, est vraiment remarquable. Il traite, entre autres choses, de la réorganisation des écoles diocésaines et du recrutement du clergé, pour lequel il préconise l'établissement de séminaires dans les villes épiscopales et à Louvain ; il propose la correction de certains abus, par exemple : *An placeat corrigi abusum quo defunctorum ossa aëri et soli exponuntur, nec permittuntur putrescere in terra* ; il insiste sur la création à l'Université de Louvain d'un cours de catéchèse pour les étudiants en droit et en médecine à donner par un ou plusieurs professeurs de théologie, et d'un cours de prédication pour les élèves ecclésiastiques. Sonnius manifesta ainsi une fois de plus sa constante préoccupation d'instruire les masses et de donner même aux classes cultivées un enseignement religieux solide. Le synode provincial se termina le 15 juillet ; l'évêque d'Anvers qui en avait été la cheville ouvrière fut chargé de soigner l'édition des décrets de l'assemblée.

Le 16 juillet, nous trouvons Sonnius

dans sa ville épiscopale où le duc d'Albe fit promulguer l'amnistie générale accordée par Philippe II et la bulle confirmatoire de Pie V, octroyant aux repentants une indulgence plénière. En présence du gouverneur général, des officiers de la cour, des chevaliers de la Toison d'or, du président Viglius et de Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, Sonnius prêcha le *pardón général*, en flamand, et François Richardot, évêque d'Arras, en français. Le 30 juillet, le prélat expliqua de nouveau la nature du jubilé et engagea vivement ses ouailles à profiter de la clémence royale et de la faveur pontificale. Le 26 août, l'évêque reçut en sa cathédrale et complimenta Anne d'Autriche qui se rendait en Espagne, pour épouser Philippe II.

Déjà en mai et juin, il s'était mis à l'œuvre pour réparer les ruines du sanctuaire et relever les autels renversés en 1566, par les Gueux. En septembre, il entreprit la réconciliation des églises hors ville, en commençant par celle de Saint-Willibrord. Durant six ans, on le vit remplir avec un zèle infatigable tous les devoirs d'un bon pasteur, visitant les paroisses et les monastères, établissant des écoles paroissiales et dominicales, annonçant sans relâche la parole évangélique, distribuant aux pauvres de larges aumônes.

Après Rythovius, d'Ypres, Sonnius est le premier évêque de la province de Malines qui célébra un synode diocésain. La réunion eut lieu les 4, 5 et 6 février 1574, dans la salle de la bibliothèque du chapitre de Notre-Dame. Les décrets de ce synode furent imprimés par Plantin, sans titre ni date, parce qu'ils étaient destinés à faire suite à l'édition des décrets du concile provincial de Malines de 1570. Ils sont reproduits par de Ram (*Syn.*, t. IV, p. 9). Dans le manuscrit employé par l'éditeur, ils portent le titre de : 13. *Prima constitutiones synodales a R. Domino D. Francisco Sonnio primo Antverpiensium Episcopo ordinata anno 1571*. On n'y trouve que onze articles. Sauf quelques mots sur la discipline ecclésiastique, la résidence des bénéficiers et la comptabi-

lité des fabriques d'église et des tables du Saint-Esprit, presque tout se rapporte à l'instruction du clergé et des fidèles. L'article 7 porte : « Chaque paroisse doit avoir son école où l'on fera usage de livres appropriés, tels que nous venons d'en publier deux, l'un en latin et l'autre en flamand, sous forme de dialogue, afin que les questions des maîtres et les réponses des enfants soient pleinement conformes à la doctrine catholique. Chaque jour, avant la fin des classes, les élèves chanteront, sur un air donné et en langue flamande, l'oraison dominicale, le Symbole des Apôtres, et les dix commandements ». C'est en exécution de la seconde partie de ce décret que Sonnius publia : 14. *En bequaem maniere om jonghers soetelyck by sanck te leeren igene dat alle kersten menschen moeten weten* (Anvers, veuve Taverniers, 1570). Ce petit livre de quatorze pages avec notes de musique, devenu extrêmement rare, a été reproduit par de Ram, dans le *Synodicon Belgicum*, t. III, p. 67-71. Quant à la première partie du décret, on se demande quels sont ces deux catéchismes, latin et flamand, visés par l'évêque? F. de Ram (*Epist. Sonnii ad Viglium*) pense que la *Christiana institutionis formula* et sa traduction en flamand, dont parle Sonnius dans le décret VII, peuvent être regardés comme le premier catéchisme des diocèses de Bois-le-Duc et d'Anvers. Peut-être, dit-il plus loin, que l'*Ondersoekinghe der jonghers* (édit. de 1574) est une nouvelle traduction de la *Formula*. Dans le *Synodicon*, il répète que le catéchisme latin auquel fait allusion le décret VII est la *Formula* et dit que le catéchisme flamand est, ou bien la traduction de la *Formula*, ou bien l'*Ondersoekinghe* ou le *Claer bewys*. Mgr van Roey, dans sa dissertation : *L'enseignement catéchétique dans les anciens diocèses de Malines et d'Anvers*, après avoir cité le catéchisme flamand de Lindanus (1560) et ceux en latin de Jean Hessels (1566) et de Augustin Hunneus (1567), dit : « Mais le plus important est celui de François Sonnius, il peut être regardé comme le premier

catéchisme quasi officiel du diocèse d'Anvers. Il fut composé à Rome en 1558, à l'usage des écoles. L'auteur l'intitule : *Christiana institutionis formula*. Très probablement, c'est le même traduit en langue vulgaire dont Sonnius fait mention dans son premier synode diocésain ». A notre humble avis, basé sur l'étude des ouvrages de Sonnius (voir plus haut), les deux catéchismes dont parle le décret VII sont l'*Examen tyronum* et l'*Ondersoekinghe der jonghers*. Il n'existe d'ailleurs pas de trace d'une traduction flamande de la *Formula*.

L'article IX ordonne aux curés d'expliquer en langue vulgaire à l'occasion de l'administration des sacrements, la doctrine catholique relative aux sacrements, d'après le formulaire prescrit par l'évêque, en s'appuyant sur les textes de l'Écriture Sainte y indiqués; afin que le peuple comprenne que les sacrements sont d'institution divine et pas une invention humaine, comme beaucoup le pensaient. Ce formulaire, aujourd'hui rarissime, est intitulé : 15. *Instructie voor die Pastoren, om tonderwysen haer ondersaten van die seven sacramenten uut den woorde Gods. Ghe maect by D. F. Sonnius den Eerwerdigen Bisschop van Antwerpen. T'Antwerpen, Inde Struys*, by Antoni Tilens, anno Domini MDLXXI. In-12° de 24 p. Une lettre latine, datée du 1^{er} février 1571, imprimée en tête de l'opuscule, indique le but que l'auteur s'est proposé. F. de Ram (*Syn. t. IV, p. 71-81*) reproduit l'opuscule, mais sans la lettre pastorale.

Diercxsens affirme que, dès l'année 1570, Sonnius divisa son diocèse en six décanats. F. de Ram partage cette opinion. C. De Ridder prouve qu'en dehors de l'archiprêtré de la ville d'Anvers, l'évêque n'établit que quatre décanats : Herenthals, Lierre, Breda et Berg-op-Zoom. Il croit que cette organisation date du commencement de 1571. Le décanat d'Hoogstraeten ne fut créé que plus tard sous l'épiscopat de Jean le Mire.

Le 15 juin 1571, Sonnius confirma la fondation *parvorum canonicorum* faite par

le chapitre aux fins de mieux assurer le service du chœur. En juillet, à l'occasion de la peste qui règne à Anvers, l'évêque y érige canoniquement la confrérie de Saint-Roch. Le 18 novembre, il célèbre dans sa cathédrale la victoire de Lépante et prêche un magnifique sermon sur les heureuses conséquences, pour les peuples chrétiens, de la chute des Musulmans. Après le sac effroyable de Malines livrée à la soldatesque espagnole et allemande durant trois jours (1-3 octobre 1572), le charitable évêque d'Anvers parcourut sa ville épiscopale pendant trois mois et alla de porte en porte avec un chanoine et le jésuite Trigoso, demander l'aumône pour les Malinois réduits à la dernière extrémité. Les sommes considérables qu'il put envoyer chaque semaine à Malines, sauvèrent la vie à bien des malheureux. Le 16 avril 1573, il bénit la flotte royale, commandée par Beauvoir et destinée à ravitailler l'île de Walcheren.

Après le décès de Baudouin Walsart, archidiacre d'Anvers dans l'église de Cambrai, Sonnius nomma archidiacre son neveu Jacques Vanden Velde, chanoine du chapitre de Notre-Dame, licencié en théologie (décembre 1573). Ce n'est que le 14 avril 1575, que J. Vanden Velde fut admis par les chanoines, à condition que le chapitre conservât son droit archidiaconal dans la ville d'Anvers.

En 1574, Sonnius assista au second Concile provincial de Malines qui se tint à Louvain. Il en signa les décrets le premier après le président Rythovius.

Afin de calmer la mutinerie des troupes espagnoles qui, après la victoire de Mookerheide (15 avril 1574), n'obtenant pas immédiatement le paiement de leur solde promise, avaient pénétré dans la ville d'Anvers (26 avril), de Requesens avait demandé aux Anversoises un prêt de 400,000 ll. d'Artois (29 avril). Sonnius contribua pour une somme de 2,080 ll., qu'il réalisa en vendant son argenterie. En 1616, le remboursement n'était pas encore liquidé.

La même année, l'évêque érigea l'église de la citadelle en église paroissiale

sous le titre des Saints Philippe et Jacques. Le chapitre réclama en vertu de ses privilèges. Les difficultés furent aplanies moyennant un concordat en juillet 1575. Le duc d'Albe n'aimait pas les jésuites. Il empêcha Sonnius de leur permettre la célébration de la messe dans leur oratoire domestique. Toutefois l'évêque recommandait les Pères, en chaire et ailleurs, les appelait souvent chez lui et les encourageait à visiter les prisonniers et les malades des hôpitaux et à catéchiser les orphelins; il appréciait hautement les sermons de Costerus et de Trigoso et leurs instructions sur la doctrine chrétienne. Il désirait beaucoup leur confier son petit séminaire d'humanité. Sous le gouvernement de Requesens, très favorable à la Compagnie de Jésus, il eut les coudées plus franches. Il leva l'interdiction de célébrer dans la maison des Pères, et, en 1575, après que les jésuites eussent accepté les conditions posées par le chapitre, il consacra leur nouvelle église. Le 12 mars (et pas le 22) fête de Saint-Grégoire le Grand, il présida à l'inauguration du collège, établi dans l'hôtel d'Aix. Outre les humanités grecques et latines, on y enseignait la philosophie, la théologie morale et la controverse, non seulement aux étudiants de la compagnie, mais aussi aux séminaristes du diocèse d'Anvers.

Sonnus qui, au premier concile provincial de Malines, avait chaudement préconisé l'érection des séminaires, ne put cependant, à cause des malheurs du temps, établir un séminaire à Anvers, et dut se contenter de recourir au collège des Jésuites. A Bois-le-Duc, les circonstances y avaient été encore plus défavorables. Afin de pourvoir autant que possible à l'instruction ecclésiastique, il donna lui-même des leçons de théologie dans sa propre maison, expliquant *cum auditorum applausu* les articles de la déclaration des professeurs de théologie de Louvain, de 1544, et *nonnulla alia*, apparemment ses *Demonstrationum religionis christianae ex verbo Dei libri III*.

Ces cours étaient fréquentés par des prêtres et par des élèves qui se prépa-

raient au sacerdoce. Peut-être fit-il de même à Anvers avant l'ouverture du collège des Jésuites.

Les abbés de Brabant, ne pouvant oublier que Sonnius avait négocié à Rome l'érection des nouveaux évêchés, lui en voulaient toujours, et lui reprochaient amèrement de vouloir soutenir le gouverneur général dans l'assemblée des États de Brabant. L'évêque eut surtout à souffrir de la part des frères Van der Linden, abbés de Sainte-Gertrude, à Louvain et de Parc, partisans du prince d'Orange. « Ils ne veulent », dit Morillon, « venir dîner là où lui se doit trouver. »

Sonnus assista le cardinal de Granvelle, consécrateur, avec François Richardot, évêque d'Arras, au sacre de Rythovius, évêque d'Ypres, et de Pépin Roosen, évêque de Sélivrée, qui eut lieu le 2 novembre 1561, à Bruxelles, dans la chapelle du Sacrement de miracle; avec Pépin Roosen, au sacre de Guillaume Lindanus, évêque de Ruremonde, le 4 avril 1563, dans la même chapelle, et au sacre de Jean Knyff, évêque de Groeninghe, et de Gérard d'Haméricourt, évêque de Saint-Omer, le 12 septembre 1563, dans la chapelle du monastère des Sœurs de Sainte-Elisabeth, à Bruxelles. Il assista Maximilien de Berghes, archevêque de Cambrai, avec Corneille Jansenius, évêque de Gand, au sacre de Remi Drioux, évêque de Bruges et de Cunerus Petri, évêque de Leeuwarden, le 13 novembre 1569, en l'église de Sainte-Catherine, à Malines, et avec François Richardot, évêque d'Arras, au sacre de Laurent Metsius, évêque de Bois-le-Duc, et de Ghislain de Vroede, suffragant-coadjuteur de Granvelle, le 23 avril 1570, en l'église Sainte-Gudule, à Bruxelles.

Sonnus donna l'onction épiscopale à Corneille Jansenius, évêque de Gand, vers le 8 septembre 1568, au collège de Savoie, à Louvain, à Gilles du Mont, évêque de Deventer, le 29 octobre, en l'église des Dominicains, à Anvers, et à Godefroid de Mierlo, évêque de Harlem, le 11 février 1571, en l'église des Frères-Mineurs, à Anvers.

Le 22 mai 1576, Sonnius célébra son deuxième synode diocésain. Les statuts en furent publiés la même année chez Plantin : *Statuta Synodalia a reverendissimo Domino Episcopo Antverpiensi in synodo diocesana, celebrata vigesima secunda Maii MDLXXVII, prælecta et publicata*, in-8 de 30 p.

Les statuts comprennent seize titres. Les titres V *De Ordinandis*, VII *De doctrina Pastorum* et XII *De scholis parochialibus*, témoignent une fois de plus du zèle de Sonnius pour l'éducation et l'instruction du clergé, pour l'enseignement de la doctrine chrétienne aux enfants. Il insiste de nouveau sur la nécessité d'un manuel catéchétique, dont au reste il laisse le libre choix : « *Ut in rudimentis christianæ religionis instituantur ex parvis catechismis per nos et alios editis* ».

Ces prescriptions synodales constituent le testament spirituel de Sonnius. En effet, l'évêque n'eut plus qu'un mois à passer sur la terre; il succomba sous le poids des fatigues le 29 juin 1576. Ses funérailles furent célébrées le 3 juillet. Conformément à ses dernières volontés, sa dépouille mortelle fut inhumée dans le chœur de la cathédrale, du côté sud, et son cœur déposé à l'église abbatiale de Saint-Bernard entre le maître-autel et la tourelle du Saint-Sacrement.

Il avait désigné comme exécuteurs testamentaires, son neveu Jacques de Campo, archidiacre, le chanoine Silvester Pardo, et son économe Michel Ruiten.

Par testament du 6 juin 1576, Sonnius fonde un anniversaire à la cathédrale, fait des legs particuliers aux membres de sa famille, à ses confrères du chapitre d'Anvers, à Pierre Grinsven, Jean Degens et Gisbert Cœverinx, chanoines de Bois-le-Duc, au curé de Son, aux familiers de sa maison, à ses serviteurs, aux ordres mendiants, aux jésuites, à des institutions charitables et aux pauvres d'Anvers. Il lègue à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Bernard les ouvrages des anciens théologiens qu'elle ne possède pas encore. Il lègue 2,500 florins au futur séminaire d'Anvers. Il est à noter, que déjà le 6 avril

1563, Sonnius avait fondé une bourse d'un revenu annuel de 33 florins au Frater-huis de Bois-le-Duc, et avait versé le 27 avril 1572, à Michel Baius 1,446 fl. 15 sous, pour une bourse au collège du Pape, à Louvain. — Ce qui reste de son modeste avoir, il le donne par moitié au chapitre cathédral et aux cisterciens de Saint-Bernard, à condition que dans les deux églises on *solemnise* la fête de Saint-François, son patron.

Théologien profond, négociateur prudent et tenace, évêque vigilant et éclairé, grand promoteur de l'instruction religieuse des enfants, des fidèles et du clergé, citoyen aussi dévoué à sa patrie que fidèle à son roi, adversaire redoutable du protestantisme, Sonnius laissa de plus, après lui, la réputation d'une vie austère et sainte, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à être en butte aux attaques des ennemis de la religion catholique, témoin une pasquinade flamande, commençant ainsi :

Vergas ende Vitelle
 Quaemen tsaemen voor dhelle
 Doe vraechden zy ooc op dat pas
 Of biscop Zonnius daer ooc was
 Zy antwoorden met goeden reden
 Den man is hier beneden
 Hy verwermt zyn voeten op desen stont
 Verwachtende sancio den tromslaeghercont

Témoin encore ce que Marnix écrit de Sonnius, couché dans la tombe depuis vingt ans, dans son ouvrage : *Tableau des différends de la religion* (Ed. Quinet, t. IV, p. 14).

Quarante ans après le décès de Sonnius, les 2,080 florins, prêtés à la ville lors de la mutinerie des soldats espagnols, n'étaient pas encore remboursés à la mortuaire. En vertu d'un accord conclu le 1^{er} octobre 1616, le chapitre donne quittance des obligations à la ville, et celle-ci s'engage à construire un mausolée avec épitaphe à la mémoire du premier évêque d'Anvers. Ce monument, au-dessus duquel on voyait l'illustré prélat couché en habits pontificaux, a été détruit en 1798, à l'époque révolutionnaire.

Sur l'une des faces de la partie infé-

rieure, on lisait une inscription reproduite dans les *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers* avec deux autres épitaphes. Un portrait peint de Sonnius, peu remarquable d'ailleurs, fait partie de la collection des évêques, conservée à l'église Notre-Dame. Le plus beau portrait gravé est celui de De L'armessin. Sonnius portait : *D'azur au soleil d'or, accompagné de trois fers de moulin d'argent*. Il avait pour devise : *Sine onere nihil*.

A. C. De Schrevel.

Havensius, *Commentarius de erectione novorum in Belgio episcopatum*, 1609. — Foppens, *Historia episcopatus Antverpiensis*, 1717; *Historia episcopatus Silwarducensis*, 1721. — Diercxsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, 1773, t. V. — Vanderveelde, *Synopsis monumentorum*, 1822, t. III. — Papebrochius, *Annales Antverpienses*, 1846, t. III. — Coppens, *Nieuwe beschryving van het bisdom van 's Hertogenbosch*, 1840, t. 1^{er}. — de Ram, *Francisci Sonni ad Viglium Zutchemum epistolae*, 1850. — *Synodicon Belgicum*, t. 1^{er}, t. III. Claessens, *Esquisse biographique de deux évêques Belges au XVII^e siècle*, 1810. — Schutjes, *Geschiedenis van het bisdom 's Hertogenbosch*, 1872. — Krüger, *Kerkelyke geschiedenis van het bisdom van Breda*, 1874, t. I. — Gachard, *Correspondance de Philippe II; Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II*. — van Spielbeeck, *De abdij van Tongerlo*, 1888. — Dr Th. Goossens, *Franciscus Sonnius in de pamfletten*, 1917. — Cardon, *La fondation de l'Université de Douai*, 1892. — Leman, *Paul IV et la fondation de l'Université de Douai*, dans *Les questions ecclésiastiques*, Lille, t. II, p. 43. — Archives générales du royaume. Registre : Sur le fait des hérésies et inquisition. — Archives de l'Etat à Anvers, n^o 450; Archives de la ville d'Anvers. Registre : *Nieuwe bisschoppen*. — Archives de l'archevêché de Malines : *Evêques d'Anvers*.

SOPERS (Antoine-Nazaire), sculpteur, né à Bois-le-Duc en 1824, mort à Liège, le 8 mars 1882. Il fut élève des Académies royales des Beaux-Arts de Liège et d'Anvers, fit le voyage d'Italie, vécut pendant un certain temps à Rome où il exécuta, en 1859, son œuvre principale, le *Jeune Napolitain jouant à la ranglia* (marbre). De retour en Belgique, il se fixa d'abord à Bruxelles, puis eut deux résidences, — l'une à Bruxelles, l'autre à Liège, — et enfin, acheva sa carrière dans cette dernière ville, où il n'était pas fixé depuis longtemps, toutefois, car son acte de décès le dit encore domicilié à Ixelles (lez-Bruxelles). Il était chevalier de l'Ordre de Léopold depuis 1872.

Son *Jeune Napolitain* valut à Sopers la médaille d'or au Salon de Bruxelles en 1860 et au Salon de Paris en 1864. La même œuvre figura encore aux Expositions universelles de Londres (1862) et de Paris (1867), et à l'Exposition historique de l'art belge, à Bruxelles, en 1880. Acquisée par l'État, elle est entrée, en 1861, au Musée royal des Beaux-Arts, à Bruxelles.

Sopers a fait quatre figures décoratives pour la salle des concerts du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles, et il avait exécuté pour le Pont-des-Arches, à Liège, quatre statues allégoriques qui ont été détruites, en même temps que le pont, au début de la guerre, en 1914. Il a sculpté quelques bustes, notamment celui du baron de Gerlache, premier président de la cour de cassation, et ceux des professeurs Fliess et Nypels, qui sont à l'Université de Liège. Le Musée de Liège possède une réduction en marbre de son *Jeune Napolitain* et une statue du *Temps*, en plâtre bronzé, qui était destinée à un monument funéraire et qui a figuré au Salon de 1869, à Bruxelles, en même temps que le modèle en plâtre d'une autre statue faite aussi pour un monument funéraire.

En 1862, Sopers avait envoyé à l'Exposition universelle de Londres un *Jeune Faune*, qui reparut à l'Exposition historique de l'art belge en 1880. A cette même exposition de 1880, figura le *Faune à la coquille* (statue, marbre), que Sopers avait déjà montré au Salon de Bruxelles, en 1863, et au Salon de Paris, en 1864. En 1872, il était représenté au Salon par un *Christ* en plâtre qui devait être exécuté en métal et par une épreuve en bronze de son *Jeune Napolitain*. La persistance qu'il mettait à présenter cette dernière figure, la meilleure qu'il eut faite et qu'il fit, à tous les Salons et à toutes les expositions lui valut, après des éloges mérités, des remarques où l'impudence des critiques se manifestait assez vivement. H. De Bruyn, dans son *Compte rendu du Salon* de 1872, en citant un groupe de sculptures, écrivait : « le *Jeune*

• *Napolitain jouant à la rauglia*, éternelle
 • exposition de M. Sopers (*sic*), qui,
 • après l'avoir exécuté en terre glaise, le
 • moula en plâtre, le tailla en marbre et
 • finalement nous le montre en bronze au
 • salon actuel. Espérons que ce sera la
 • dernière reproduction. • L'œuvre a du
 • mérite, cependant, et elle se place, au
 • point de vue de son style et de sa ten-
 • dance, dans le voisinage de l'*Acquajuolo*
 • de Fassin (Musée royal des Beaux-Arts,
 • Bruxelles) qui, au Salon de 1863, fut la
 • première manifestation d'un art plus
 • nerveux, plus soucieux de la justesse du
 • modelé, de la recherche du caractère, de
 • l'originalité de la conception et qui
 • commençait ainsi à s'orienter vers la vie.

Marguerite Devigne.

Hyacinthe De Bruyn, *Exposition triennale des beaux-arts de Bruxelles, 1872. Compte rendu du salon*, p. 129 (Bruxelles, C. Muquardt, 1872). — Camille Lemonnier, *Histoire des Beaux-Arts en Belgique (1830-1887)*, deuxième édition complétée, avec une table alphabétique des artistes cités (Bruxelles, 1887). — Catalogues des salons de Bruxelles, 1860, 1863, 1869, 1872. — *Catalogue illustré de l'Exposition historique de l'art belge et du Musée moderne de Bruxelles*, publié par F.-G. Dumas (Bruxelles, Rozet; Paris, Baschet, 1880). — *Exposition historique de l'Art belge 1830-1880. Catalogue des œuvres d'artistes belges qui ont figuré aux Expositions universelles de Londres, Paris et Vienne et des ouvrages d'artistes décédés* (Bruxelles, Vanderauwera, 1880). — *Exposition historique de l'art belge, 1830-1880. Catalogue* (Bruxelles, Callewaert pere, 1880). — *Catalogue du Musée des beaux-arts de la ville de Liège*, 1914.

SOPHIE (Jacques), médecin, né à Hal, mort à Bruxelles, le 23 mai 1664. D'après C. Broeckx, il est probable qu'il est l'auteur d'un livre in-4°, de 101 pages, paru à Bruxelles, chez G. Scheybels, en 1660, sans nom d'auteur, et portant pour titre : *Noodighe oprechtinghe van 't collegie der medecyne openlyck bewezen aen d'inwoonders der stadt van Brussel met 't verhael van alle swaerigheden daer over geresen, en de wederlegginge van d'opsprake, daer tegen onlanghs voorghewendt*. Quand, dit Broeckx, on compare ce plaidoyer en faveur de l'érection d'un collège de médecine à Bruxelles, à l'histoire manuscrite du collège de médecine, par Sophie, on trouve les mêmes idées et les mêmes arguments dans les deux écrits. Cette histoire manuscrite des deux pre-

mières années du collège de médecine se trouve dans le premier volume des actes du *Collegium medicum Bruxellense*, donnés, à l'Académie royale de médecine de Belgique, par Van Berchem. Le manuscrit de Sophie contient 100 p. in-folio, sans la table.

L'auteur, dans son *Noodighe oprechtinge*, blâme l'ordonnance du magistrat de Bruxelles, du 18 mars 1659, portant entre autres : *Mynheeren die wethouderen der stadt van Brussel hebben goet gevonden, dat het collegium der medecynen niet en vergadere op desen stadshuuse. Dat d'apothekers sullen vercoopen sonder ordonnantie van den doctoor alle soorten van medicamenten uytgenome dangereuse*. Il semble, d'après ces articles de l'ordonnance, que le blâme de Sophie se justifiait ; il eut, d'ailleurs, un résultat favorable : par l'arrêté royal du 9 septembre 1659, le magistrat de Bruxelles fut forcé de rétablir le collège des médecins.

Ch. Van Bambeka.

C. Broeckx, *Documents pour servir à l'histoire de la bibliographie médicale belge avant le XIX^e siècle* (Anvers, 1847), p. 55. (Extrait des *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*). — Piron, *Levensbeschrijving*, p. 363.

SORBAY (Paul DE), médecin et professeur, né à Montbliart (Hainaut), le 25 janvier 1624, mort à Vienne, le 28 avril 1691, était le cinquième enfant de Nicolas et de Jeanne Rouli. Son père n'était qu'un pauvre bûcheron, vivant de son travail, et n'avait pu lui faire donner d'autre instruction que celle de l'école paroissiale. Bientôt il l'avait entraîné à l'assister dans son rude labeur, mais le caractère et l'intelligence du jeune Paul ne surent s'appliquer longtemps à ce travail manuel. Des circonstances locales et des dispositions naturelles lui avaient permis d'étudier la musique ; Paul quitta le toit paternel, dans sa quinzième année, un violon sous le bras, pour parcourir le monde comme musicien ambulancier. Sa première étape fut à Thuin ; à l'issue d'une séance récréative donnée au collège de cette ville, les Oratoriens qui dirigeaient cet établissement l'engagèrent comme pro-

fesseur de musique, tout en l'autorisant à suivre les cours d'humanités. Trois ans plus tard, le passage d'un charlatan l'amena à quitter le collège pour s'engager comme serviteur de cet empirique. La roulotte le conduisit de villes en villes, de pays en pays, jusque Vienne. A ce moment, les médecins allemands s'étaient trouvés impuissants à arrêter chez Éléonore, impératrice d'Allemagne, un épanchement de lait qui mettait sa vie en danger : de Sorbay réussit à la guérir radicalement. Cette cure, d'après la tradition locale, assura son avenir, en fournissant au jeune empirique les moyens de suivre à l'Université de Vienne les cours de médecine. Le succès de ses études lui valut, en 1655, une chaire de professeur dans cette faculté ; pendant vingt-quatre ans, il y enseigna avec une science très appréciée. L'impératrice Éléonore, veuve de Ferdinand III, le nomma, en 1679, son premier médecin ; il reçut, en outre, les titres de médecin de la cour impériale, de conseiller de santé, de superintendant etc. L'empereur le créa chevalier du royaume de Hongrie.

Voici, d'après Paquot, la liste de ses ouvrages :

1. *Nova et aucta institutionum medicarum Isagoge*. Vienne, 1678 ; in-4°.
2. *Consilium Medicum, seu Dialogus Loimicus de Peste Viennensi, ejusque origine, causis, differentiis, proprietatibus, circumstantiis, accidentibus et observationibus. Item, de vera preservatione et cura per medicamenta sapissime probata et selecta, cum requisita diæta ; nec non de locis et numero cryptarum et mortuorum*. Vienne, 1679 ; in-16. Dans cet ouvrage sur la peste de Vienne, l'auteur rappelle les ravages de cette épidémie qui emporta 76,921 personnes, et en marque l'année par ce chronogramme :

Del ManVs tangebāt nos, et VlenenslbVs
fera strages aLve pesil fera ConlerebatVr.

3. *Commentaria et controversia in omnes libros Aphorismorum Hippocratis. Opus numquam visum, diuque desideratum*. Vienne, 1680, in-4°. 4. *Universa Medicina tam theoretica quam practica ;*

nempe *Isagoge institutionum medicarum et anatomicarum : methodus medendi, cum controversiis, annexa Sylva Medica Deinde sequuntur curationes omnium morborum, virorum, mulierum et puerorum, a capite ad calcem; nec non cura morbi veneri, et tractatus de febribus, peste et venenis, cum resolutis per objectiones difficultatibus; item chirurgia cum examine chirurgico; methodus consultantandi, cum annexis observationibus aliquot peculiaribus, cuius Philiatro utilissimis; denique modus Viennæ Doctores creandi; triplici discursu exornatus. Noribergæ, 1672, in-folio. Il fut publié en 1680, à Vienne, une autre édition de ce traité sous le titre : *Præcos Medicæ auctæ...*; on le réimprima en 1701, après la mort de l'auteur, à Vienne, sous ce dernier titre, en un in-folio de 621 pages. Au témoignage de Paquot, l'ouvrage était apprécié pour sa méthode et pour sa science utile et solide. 5. Comme membre de l'Académie des curieux de la nature dans laquelle il était entré en 1672, il fit insérer dans les *Ephémérides* plusieurs observations sur des sujets médicaux.*

Ni ses succès dus à son génie et à son travail, ni les honneurs qu'ils lui valurent à l'étranger ne firent oublier à de Sorbay sa famille et son village natal. En 1663, il donna à l'église de Montbliart un autel qui fut dédié à saint Nicolas. Par testament daté de Vienne le 15 août 1670, il fit des legs à ses parents, à l'église et aux pauvres, et fonda une bourse en faveur des membres de sa famille qui voudraient étudier la médecine ou la théologie. Ce document accuse les sentiments profondément chrétiens de celui qui l'a écrit.

Le monument funèbre en marbre rouge érigé à sa mémoire à l'extérieur d'une chapelle latérale de la cathédrale de Vienne, porte cette inscription rappelant les diverses phases de sa carrière :

« DE STERCORE ERIGENS PAUPEREM Ps. 114).

« PAULUS DE SORBAIT, IN BELGIO NATUS, HIC DENATUS. MUSICUS, ORATOR, PHILOSOPHUS, MILES, MEDICUS, NIHIL. MUSICUS FUL, UT BONAM VITÆ MENSURAM SERVARE; ORATOR, UT MEA AD BONAM VITÆ EPILOGUM DIRIGERE; PHILOSOPHUS, UT VITAM CONTINERE; MILES, UT DURA TOLERARE; MEDICUS, UT

ALIOS SERVIENDO ME CONSUMERE; PROFESSOR, UT ALIOS PROMOVENDO ME DEPRIMERE; RECTOR MAGNIFICUS, UT PRIVILEGIA DEFENDERE; AULICUS, UT ALIIS NON MIHI SERVIRE DISCEREM; ET AMARA MORS, ET AD MUSICI MODULATIONES, ET AD ORATORIS PERSUASIONES, ET AD MILITIS COMMUNICATIONES, ET AD PROFESSORIS LECTIONES, ET AD MEDICI RECEPTIONES, ET AD RECTORIS DEFENSIONES, ET AD AULICI MORTIFICATIONES, SURDA, ME RAPUIT.

« NUNC MAENIDICUS (sic) SIM ET NIHIL; ROGO TE : ORA PRO ME; OBII ANNO 1691 DIE 29 MENSIS APRIL. ÆTATIS LXVII ANNORUM. »

Sous l'inscription est représenté le défunt à genoux devant la croix.

Ernest Mathieu.

Paquot, *Mémoires*, éd. in-f°, t. 1, p. 361. — Eloy, *Dictionnaire de médecine*. — T. Bernier, *Notice biographique*, dans *Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroi*, t. VI, p. 447. — Broeckx, dans *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, 1843, p. 73. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving*, p. 363. — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*. — *Messager des sciences historiques de Belgique*, 1842, p. 388. — H. Lenz, *Fondations de bourses d'étude établies en Belgique*, t. V, province du Hainaut, p. 517-523.

SORGHER (Antoine DE). Voir DE SORGHER.

SORIAU (Daniel), architecte et peintre flamand du XVII^e siècle; natif des Flandres, d'après Sandrart, cet artiste pourrait bien être originaire des provinces wallonnes, à en juger par son nom. Quoi qu'il en soit, Nagler le fait arriver au commencement du XVII^e siècle à Hanau, où il prend une large part à la reconstruction de la ville et à l'embellissement du château royal. Daniel Soriau a peint des natures mortes et des compositions historiques. Jean Jenet a gravé une de celles-ci : *La décollation de saint Jean-Baptiste*.

Son fils Pierre Soriau peignait à Francfort-sur-le-Mein en 1675, des paysages avec animaux, fleurs, fruits.

Paul Saintonoy.

Nagler, *Künstler-Lexicon*, XVII p. 78.

SORTES (Jean), musicien ecclésiastique de la seconde moitié du XIV^e siècle. Il entra dans l'ordre de Prémontré et devint vers 1365 le 29^e abbé de l'abbaye de Bonne-Espérance, près de Binche. Il exerça sa charge jusqu'en 1394, année où il mourut le 3 avril, laissant le souvenir d'un musicien excel-

lent, qui réforma le chant dans son monastère. Il composa les deux proses : *Ad floridam et Quæ est ista*.

Paul Bergmans.

Ursmer Berlière, *Monasticon belge*, t. I^{er} (Bruges, 1890), p. 402. — L. Goovaerts, *Ecrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, t. II (Bruxelles, 1902), p. 492. — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*, t. II (Enghien, 1903), p. 337.

SOTEAULX (*Jean*), ou SOTEALLUS, écrivain ecclésiastique du XVI^e siècle. Né à Montigny-sur-Sambre, suivant le témoignage de Ph. Brasseur, qui ne nous fixe pas sur l'époque de sa naissance, décédé à l'abbaye de Cambron en 1567, si nous en croyons cet auteur et J.-F. Poppens (bien que le *Nécrologe* et le *Registre des corps inhumés, etc.*, de l'abbaye ne mentionnent pas son nom). Licencié en théologie de l'Université de Louvain, J. Soteaulx devint *lector theologiae* à Cambron. On lui doit : une édition des œuvres, très appréciées jusqu'à lui, du B. Prosper d'Aquitaine (Lovanii, Joann. Bogardi, 1566, 40); des *Annotationes marginales* au Concile de Trente publiées après sa mort (Antverp. Plantin, 1571, 8°), et deux travaux de controverses religieuses, sous les titres suivants : *Summa pontificalium et synodaliū constitutionum* (Lovanii, apud Zangrium, 1570, 8°) et *Declarationes Cardinalium concilii Tridentini interpretum* (ces dernières productions de Soteaulx furent prohibées à Rome, en 1621).

Em. Dony.

Ph. Brasseur, *Sydera illustrium Hannoniæ scriptorum*. Mons, 1637, p. 155-156. — J.-F. Poppens, *Bibliotheca belgica*, Bruxelles, 1739, t. II, p. 733-734. — Dom Berlière, *Monasticon belge*, t. 344. — Monnier, *Histoire de l'abbaye de Cambron* (*Annales Cercle arch. Mons*, t. XVII, p. 100-141). — Archives de l'Etat, à Mons (*Arch. ecclésiast. Cambron*). — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*, II, 337.

SOTELET (*Adam-Joseph*, baron DE) ou DE SOTTELET, né à Liège et baptisé à l'église Notre-Dame-aux-Fonts, le 10 juillet 1690, mort dans cette ville, le 1^{er} septembre 1763. Il était fils de Thiry Sotelet et de Catherine Carlen. Il vint se fixer à Bruxelles durant les premières années du régime autrichien, tout en restant, jusqu'à la fin de sa vie, bour-

geois de Liège, et occupa une place considérable dans l'histoire de l'administration des douanes des Pays-Bas, à l'époque autrichienne. C'est sa participation à la gestion de cette branche si importante des revenus publics, qui constitue le fait marquant, bien que peu honorable, de sa carrière.

On sait que les gouvernements du XVII^e et du XVIII^e siècle ont essayé tour à tour en matière de douanes les deux formes d'exploitation : en régie et par affermage. En 1718, après douze ans de régie, la ferme générale de tous les droits de douane, de transit, de tonlieu et autres, était confiée par un acte du 22 août, à Jean-Jacques Misson, Jean-Bernard Béchemont et Adam-Joseph de Sotelet. L'opération devait durer six ans. Elle fut prospère. Les années 1718 à 1724 correspondent aux débuts des entreprises coloniales, qui devaient aboutir à la constitution de la Compagnie d'Ostende, et l'abondance des denrées exotiques importées aux Pays-Bas, contribua forcément à augmenter le revenu des douanes.

En 1732, huit ans après l'expiration de sa première gestion, de Sotelet, cette fois seul, entreprenait une nouvelle ferme pour douze ans. Les choses allèrent cette fois beaucoup moins bien. Le fermier eut des conflits incessants avec le Conseil des finances, qui le tenait en fort médiocre estime, et que lui-même qualifiait d'intraitable. En 1734, grâce aux puissants appuis qu'il possédait à Vienne, il parvint à se faire nommer directeur général des douanes. Il obtenait les prérogatives les plus étendues, le droit de nommer à tous les emplois concernant cette branche de l'administration, celui de siéger au Conseil des finances. Ses affaires n'en prospérèrent pas davantage. Le 21 mars 1737, sous le coup des accusations les plus graves, de prévarication, de faux, de mauvaise administration, voyant sa gestion considérée comme funeste aux intérêts économiques du pays et à ceux du fisc, criblé de dettes, le baron de Sotelet s'enfuit à Vienne, sous prétexte de porter plainte auprès de l'empereur. Charles VI le fit

arrêter, ramener aux Pays-Bas et livrer au Grand Conseil de Malines, pour être jugé.

Le procès de Sotelet traîna de 1737 à 1741. A diverses reprises, l'accusé s'adressa à Vienne, pour que justice lui fût rendue. Une sentence du 4 novembre 1741 le condamna au bannissement perpétuel, à la lacération de tous les écrits composés pour sa défense, et à la prison jusqu'au payement complet de tout ce qu'il était redevable au trésor public.

L'un des ennemis les plus décidés de Sotelet, était le gouverneur général intérimaire des Pays-Bas, comte de Harrach. C'est ce dernier qui stigmatisait, dans un de ses rapports à Marie-Thérèse, le 24 mai 1742 « un tel homme, dont la conduite, depuis qu'il est venu au Pays-Bas, n'a été qu'un tissu de mauvaises manœuvres, d'intrigues, d'initiés, de supercheries et de crimes, soutenus par un flux de bouche, avec un front à ne plus rougir de rien ».

Mauvais administrateur, de Sotelet fut un prisonnier intraitable. Gardé à la conciergerie du Grand Conseil, il fut conduit sous bonne escorte à Ostende, où il devait purger sa peine. En route, à Alost, il s'évada en sautant d'une fenêtre et s'enfuit dans un couvent. L'attitude énergique du comte de Harrach, son intervention décidée auprès du nonce à Bruxelles, puis de l'archevêque de Malines, les mesures prises pour cerner immédiatement le couvent, empêchèrent le fugitif de profiter du droit d'asile. Pourtant, peu après son incarcération à Ostende, il put s'échapper à nouveau et s'enfuir au pays de Liège, au grand dépit de Harrach. De là, il adressa une supplique à Marie-Thérèse, expliquant que sa vie était en danger et demandant qu'après l'arrivée aux Pays-Bas du prince Charles de Lorraine, on constituât une jointe pour la révision de son procès.

Faut-il le dire? cette démarche n'eut aucun succès à Vienne. On se rendit très vite aux explications de Harrach, déclarant absolument illégale la révision d'une sentence émanant de la plus haute

autorité judiciaire du pays. D'autre part, on ne fit aucune démarche pour obtenir du Prince-Évêque l'extradition du fugitif, qui finit au pays natal son existence mouvementée.

Le manque de correction dans ses opérations financières, et leur fin lamentable, ne sauraient être considérés comme raisons de dénier les talents très réels du baron. Très versé dans les questions financières, « esprit juste, aisé, pénétrant », il fut activement mêlé à l'administration des finances de notre pays sous Charles VI. Il fut l'organisateur d'une société pour la pêche des baleines. En communauté avec Pierre Proli, il dressa des statuts pour la Compagnie des Indes. Sa fuite inspira à de Harrach les craintes les plus vives à « cause du grand tort qu'il peut faire, s'il va s'établir à l'étranger, par la grande connaissance qu'il a du fort et du commerce et de la constitution des Pays-Bas ».

L'origine du droit de porter le titre de baron de Sotelet reste mystérieuse. Il n'est pas impossible qu'il s'agisse en l'occurrence d'une véritable usurpation; l'acte de baptême du futur administrateur de nos douanes ne parle, en effet, que d'Adam Sotelet, alors que dans l'acte de décès il est devenu Adam-Joseph baron de Sotelet. En tout cas, et contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce n'est pas Charles VI qui anoblit de Sotelet. La série des patentes de noblesse concédées par ce souverain est conservée toute complète, dans les archives de la *Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*. On y cherche en vain une concession faite à de Sotelet.

De Sotelet a laissé un écrit intitulé : *Recueil traitant des affaires des finances des Pays-Bas autrichiens* et un *Mémoire sur les cens et rentes dus aux domaines de Flandre*.

Joseph Lefevre.

G. Bigwood, *Les impôts généraux dans les Pays-Bas autrichiens* (Louvain, 1900). — M. Huisman, *La Belgique commerciale sous l'empereur Charles VI* (Bruxelles-Paris, 1902). — Les sources manuscrites reposant aux Archives générales du royaume, citées dans ces deux travaux. — En outre, le volumineux dossier, composé à Vienne, sur l'affaire de Sotelet, liasse 910-911 de

la Chancellerie autrichienne des Pays-Bas, également aux Archives générales à Bruxelles. — *La Correspondance au sujet du Baron de Sotelet*, Bibliothèque royale, section de Mons, 12411. — *Le Recueil sur les finances des Pays-Bas autrichiens* se trouve en de multiples exemplaires, *ibid.*, 12407 et ss. (J. van den Gheyn, *Catalogue des manuscrits*, t. VII, p. 132 et s.).

SOTIAU (*François-Denis*), poète, né à Liège, le 20 avril 1821, mort dans cette ville, le 10 novembre 1860. Fils d'un relieur, il passa du métier paternel à la typographie, et de celle-ci à la littérature, comme Franklin, Béranger et Proudhon. Wurth, professeur à l'Université, lui donna des leçons gratuites et recommanda ses essais poétiques à un jeune cénacle où brillaient V. Henaux et A. Le Roy. Employé au journal *Le Politique* (qui cessa de paraître en 1841), Sotiau y montra ses vers au poète Weustenraad, rédacteur à ce journal. Il passa à Namur, à l'imprimerie d'un journal catholique, puis revint à Liège, chez Dessain. Recommandé par le général Brixhe à l'administrateur Arnould, le typographe-poète devint expéditionnaire du Conseil académique et des Facultés de l'Université de Liège. Il avait fondé la *Société typographique liégeoise*, et avait, dans une épître en vers, offert le titre de membre honoraire à Béranger, qui accepta par une aimable lettre du 25 octobre 1847. Au congrès typographique de Bruxelles de 1849, Sotiau lut un long discours en faveur des associations d'ouvriers et déclama une poésie révolutionnaire intitulée *L'Ouvrier*. Sotiau fut, selon l'usage, républicain de 48. Il collabora à un journal républicain et socialiste qui parut quelques mois à Liège, *L'Ouvrier*. En 1853 et en 1856, il célébra le roi des Belges et la famille royale, la Belgique, et le représentant Delfosse; il composa *César et Ambiorix*, poème héroïque (1851), les *Chercheurs d'or au XIX^e siècle* (1855), *Aspirations* (1857), *L'Humanité* (1860), le *Perron liégeois* (1860). Il collaborait à la *Revue trimestrielle* de Bruxelles et surtout au *Journal de Liège*. Il dédia au poète Wacken une poésie consacrée à « la grande Ida », marchande de « bou-

quettes »; il chanta « mon voisin le tailleur », « les vieux époux », « le bon ménage ». Ce Coppée anticipé était l'ami des humbles; et à sa démocratie s'alliait, dans ses vers, la croyance à la perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine :

De l'artisan courbé sous les plus lourds fardeaux
Le penseur diminue, adoucit les travaux.

(*L'Humanité*.)

Poitrinaire, il mourut prématurément, avant d'avoir atteint sa quarantième année; une foule immense suivit son convoi funèbre à l'église Sainte-Marguerite, et Charles Rogier, Ministre de l'intérieur, obtint des Chambres de reporter sur la veuve de Sotiau la pension laissée vacante par la veuve de Weustenraad.

L'Anthologie belge (publiée par G. Kurth, en 1880) a recueilli de Sotiau un poème démocratique, le *Métayer*; un autre sur la vocation poétique (*Vox Dei*) et enfin les *Cloches du dimanche*.

A. GOUNON.

Bibliographie. — *Revue trimestrielle*, t. XIV, XVI, XIX, XXV et surtout XXX, p. 264. — *Bibliographie nationale*, t. III. — *Belgique contemporaine*, I, Liège, 1861. — *Bulletin bibliophile belge*, XV, 189. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*. — G. Pavard, *Biographie de Liégeois illustres*, Bruxelles, 1908, p. 368.

***SOTO** (*André DE*), écrivain ecclésiastique, frère mineur de l'observance de Saint-François, gardien, à Bruxelles, puis supérieur et commissaire général de la province de la Basse-Allemagne, confesseur de l'Infante Isabelle pendant vingt-six ans, né à San Facundo, dans la Vieille-Castille, en 1552 ou 1553, mort à Bruxelles, au couvent des Récollets, le 5 avril 1625. Sa science, sa piété, sa grande humilité, sa modestie avaient attiré sur lui l'attention quand, en 1599, il fut désigné pour être le directeur de conscience de la fille de Philippe II, au moment où, mariée à l'archiduc Albert, elle se disposait à partir pour les Pays-Bas. Bien qu'il soit impossible d'apprécier l'influence qu'il exerça en cette qualité, elle se manifeste au moins par certaines créations dues à son initiative, comme la construction du couvent des religieuses de Notre-

Dame du Mont-Carmel, près du palais. C'est sur son conseil que fut érigé dans l'église des Récollets, le principal autel, celui de la Sainte-Croix. A sa demande également, l'Infante fit construire à Laeken, à l'extrémité de l'allée qui mène de l'église Notre-Dame vers la chapelle Sainte-Anne, au pied de la chapelle, la fontaine appelée de Sainte-Anne ou des Cinq-plaies, avec cette inscription, gravée sur une plaque en marbre blanc qui surmonte le monument :

FONTEM HUNC DIVÆ MATRI ANNE SACRUM
IAM DUDUM FEBRICITANTIDUS SALUTAREM
NE ULTRA INGLORIUS PER TERRAM SERPERET
SERVA ISABELLA CLARA EUGENIA
HISPANIARUM INFANS
EX DESIDERIO R. D. ANDRÆE A SOTO
ALVEO ORNAMANTISQUE DECORAVIT
ANNO MDCXXV.

On rapporte que le Père Soto avait sollicité l'érection de la fontaine après avoir éprouvé les effets bienfaisants de la source qui l'alimente.

C'est des mains de son confesseur qu'Isabelle, en 1621, après la mort de l'archiduc, prit l'habit du tiers ordre de Saint-François, le jour de la fête de ce saint. C'est devant lui que, l'année suivante, elle fit ses vœux et se soumit à la règle de l'ordre, déclarant vouloir s'appeler sœur Isabelle, comme elle l'attesta par la profession revêtue de sa signature.

Sanderus, vantant les sentiments charitables, la générosité dont le Père Soto donna des preuves en maintes circonstances, rappelle un fait qui l'honore particulièrement. Des bourgeois de Bruxelles, bannis, en 1619, par sentence de l'archiduc, au grand chagrin de leurs femmes, de leurs familles et de leurs amis, s'étaient établis au pays de Liège. Compatissant à l'affliction générale causée par une mesure aussi rigoureuse, le Père Soto adressa par l'intermédiaire d'Isabelle un appel à la clémence du prince, qui accueillit favorablement sa demande. Il fut décidé que le retour des exilés, au nombre de sept, aurait lieu le 17 janvier, date célèbre dans les annales de la ville : ce jour-là, en effet, les Bruxellois célé-

braient le *Frouwekens-Avond*, la *Veillée des Dames*, en souvenir du retour inopiné des Bruxellois qui avaient pris part à la première croisade, sous le commandement de Godefroid de Bouillon. Ainsi s'ajoutait aux réjouissances ordinaires un élément tout à fait de circonstance. Des personnes ayant fait répandre le bruit que la mesure du prince était due à leur sollicitation, le confesseur d'Isabelle chargea le Père vicaire de son couvent des Frères Mineurs de leur donner un démenti en chaire et de faire connaître comment il avait obtenu l'intervention de l'Infante, voulant qu'il lui fût ainsi publiquement rendu justice. L'anecdote rapportée par Sanderus se rattache aux troubles nés des difficultés entre l'archiduc et les nations, qui se plaignaient de la violation de leurs privilèges. C'est, comme il le dit, le 19 janvier 1620 qu'eut lieu le retour des sept bourgeois bannis l'année précédente.

On trouve dans le deuxième codicille du testament de l'Infante, en date du 26 décembre 1616, un témoignage de l'estime particulière de cette princesse pour son directeur spirituel : elle lui légua une des images de son oratoire et 2,000 ducats, qu'il était libre d'employer comme il le trouverait bon.

Soto n'a-t-il pas été mêlé aux affaires d'Etat, comme le fut le confesseur de l'archiduc Albert ? On sait que le dominicain Inigo de Brizuela prit notamment une part active aux négociations avec les Provinces-Unies qui aboutirent à la trêve de Douze-Ans. Le Père Soto n'a joué, semble-t-il, aucun rôle de cette nature, dont son caractère modeste, réservé, ne se serait pas accommodé. Dans une circonstance grave; il paraîtrait pourtant qu'il ait voulu donner ouvertement son avis sur un point qui attirait l'attention générale. C'était au moment où expirait la trêve conclue en 1609. De même que Brizuela avait contribué à la faire approuver par les Espagnols, on peut se demander si Soto n'a pas agi, au commencement de l'année 1621, pour faire adopter sinon un accord définitif, au moins une prolongation.

gation de l'état de paix. En Espagne, comme dans les Pays-Bas, on débattait avec ardeur cette question. A la cour de Madrid, la grande majorité des ministres de Philippe IV voulait la guerre, tandis que l'archiduc semblait plutôt porté à négocier. Isabelle sans doute partageait ce sentiment; on pourrait même croire que les dispositions pacifiques de l'Infante étaient entretenues par son confesseur quand on lit un volume que celui-ci publia alors en espagnol, sous ce titre : *Déclaration des biens et excellences de la paix, composée par le Père Frère André de Soto, prédicateur, Frère Franciscain des Récollets de la Province Sainte de la Conception, confesseur de la Sérénissime Infante Doña Isabelle-Claire-Eugénie, dédiée à S. A. Sér^{me}*. Le volume a pour épigraphe ces mots tirés de l'Épître aux Corinthiens : *Pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum*. L'approbation est datée du 25 mai 1621.

Dans la dédicace, Soto s'adresse en ces termes à l'Infante : « Quand je vins avec Votre Altesse en qualité de son confesseur, il me parut que, comme Notre Seigneur l'amenait d'Espagne, où elle était si estimée et si aimée, en ces États de Flandre, ce devait être sans doute pour qu'elle leur rendit de nombreux et grands services et que, finalement, par cette voie, ils parvinssent à jouir de la paix et de la tranquillité si désirées de tous. Je résolus donc, — et même, étant en route, j'exécutai déjà en partie mon projet, — d'écrire un petit livre sur les biens et les excellences de la paix, pour y exciter tout le monde davantage. Ce livre, je ne sais pourquoi, par crainte, par poltronnerie (cobardie), par manque de confiance en moi-même, je l'ai tenu jusqu'ici secret et caché. Mais aujourd'hui, certaines raisons me faisant prendre un peu de courage, je me suis décidé à tâcher de le faire imprimer sous la protection et avec la faveur de Votre Altesse S^{me}, à qui il est dédié en toute humilité comme à la Princesse de la Paix, fille de la chrétienne Doña Isabelle de la Paix (Elisabeth de Valois, mariée à Philippe II en

même temps que se concluait, en 1559, le traité avec Henri II, à Cateau-Cambrésis); et j'espère en Dieu que, pour cause et grâce à vous, ces États en jouiront très largement. »

La conclusion n'est pas moins significative : « Je dis que toujours la paix est meilleure que la guerre, car la paix apporte avec elle tous les biens. Pour que la guerre soit juste, il faut le concours de bien des circonstances, et, fût-elle aussi juste que possible, elle offre toujours les plus grands dangers; elle cause de part et d'autre, des morts, même la mort de nombreux innocents, mille désordres et offenses envers Dieu, comme l'expérience le montre. Et ainsi, chaque fois qu'il y aura lieu suivant les lois divines, il est bon d'accepter la paix et de garder la paix. »

Nulle part on ne trouve ici une allusion directe à cette grave question de la prolongation de la trêve qui préoccupait alors les esprits. Mais le titre du volume, la dédicace, les réflexions finales, le moment choisi pour la publication indiquent manifestement, d'après nous, chez l'auteur, l'intention, tout en déconseillant la guerre de façon générale, de recommander la paix actuelle et la tranquillité « désirées de tous » déjà en 1599, ainsi qu'il le rappelle. Mais cette exhortation devait rester sans effet. A peine l'approbation était-elle donnée à l'ouvrage, que Philippe III mourait. L'archiduc ne lui survécut que trois mois. Peu après, Philippe IV, excité par Olivarès, donnait ordre à Spinola de reprendre les hostilités avec les Provinces-Unies. Au mois d'août de cette même année 1621, la trêve était définitivement rompue.

André de Soto mourut le 5 avril 1625. Il fut inhumé, ainsi qu'il en avait exprimé le désir, devant l'autel de la Sainte-Croix, dans l'église des Récollets. Lui-même avait rédigé son épitaphe, très simple comme l'avait été sa vie :

NIC JACET F. ANDREAS A SOTO
ORATE PRO EO.

Presque toutes ses œuvres ayant été publiées dans les Pays-Bas, nous en don-

nons succinctement les titres : *Vida y Excelencias del glorioso San Joseph*. Valladolid, hered de Bernardino de S. Domingo, 1593, in-16. — *Id.* Bruxelles, Jean Mommaerts, 1600, in-8°. — *La contemplacion de Christo crucificado*. Amberes, Belero, 1604. — *Beschouwing op het Crucifix*. Brussel, Pepermans, 1625. — *De la conversion del Buen Ladron*. Amberes, Belero, 1606, in-8°. — *Redencion del tiempo cantivo*. Amberes, Belero, 1606. — *Le Collège de pénitence, auquel le bon larron régent et enseigne aux pécheurs esgarez le chemin de salut*. Traduit en français par Gilles de Germes, escuier lieutenant-gouverneur des Ville et Chastellenic d'Ath. Mons, Lucas Rivius, 1609, 1 vol. in-12. — *La rescousse du temps prisonnier*. Traduite d'Espagnol en François, par Gilles de Germes... Mons, Lucas Rivius, 1610, in-12. Publié à la suite du précédent, avec une pagination différente. — *The ransome of time being captive*. Translated into English (sic) by J. H. (John Hawkins). At Doway printed by Ger. Pinsonne, 1638, in-8°. — *De la verdadera soledad y vida solidaria*. Brusselas, Mommart, 1607. — *De schole van de eenicheydt des menschs met Godt*. Antwerpen, Trognæsius, 1616, in-8°. — *Libro de la vida y excelencias de la gloriosa Santa Ana*. En Brusselas, Roger Velpio, 1607, in-12. — *Del origen de la agna bendita*. En Amberes, por los herederos de Bellerio, 1607, in-12. — *De congregatione penitentium*. Montibus Haunoniæ, ap. Luc. Rivium, 1607. — *Declaracion y paraphrasis de las Lamentaciones de Jeremias*. Brusselas, Joan. Mommart, 1609 et 1615, in-8°. — *Dialogus miraculorum*. Bruxellis, ap. Rogerium Velpium, 1612, in-8°. — *Vida y milagros y mision a España del glorioso Martyr Sant Eugenio*. Brusselas, Rog. Velpio, 1612, in-8°. — *Vida de S. Alberto, Cardinal del titulo de Santa Cruz, obispo de Lieja y martyr*. Escrita en latin por Egidio de Lieja. Traducida en Castellano por Fr. Andres de Soto. En Brusselas por Roger Velpio y Huberto Antonio, 1613, in-8°. — *Paraphrasis de los Psalmos CXVIII. Beati*

immaculati in via, y CXLI. Latatus sum in his. En Brusselas, por Rog. Velpio, 1615. — *Declaracion de los biones y excelencias de la paz*. En Amberes, par Joach. Trognæsius, 1621, in-8°. — *Litania SS. Crucis*. Dans : *Sacræ Litaniæ variæ*. Anvers, B. Moretus, 1623, in-18. — *Contemplaciones del Crucifixo y de Christo crucificado*. En Brusselas, Juan Pepermans, 1623, in-8°. — *Explicacion de la condicion del cirio pargual. De la Excelencia y bienes de la paz*. En Valladolid et Amberes, Joach. Trognæsius, 1621, in-4° (Mentionné ainsi par le Père Dirks). — *Sermon que predicó el Padre Fr. Andres de Soto en el convento de las carmelitas descalças de la villa de Brusselas* (*Ibid.*, s. l. n. d.) — *Consuelo de viros y ezequias de difuntos* (*Ibid.*).

ERN. Gossart.

Le P. F. Servais Dirks, *Histoire littéraire et bibliographique des Frères Mineurs de l'Observance de Saint-François*. Anvers (1886), p. 142-146. — Ant. Sanderus, *Chorographia sacra Brabantica*, tomus primus (1727), p. 60, 64, 76-78. — Lucas Waddingus, *Scriptores Ordinis Minorum*, p. 49. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana nova*, tomus primus (1783), p. 87-88. — Le Père Fr. Jean-Jacques Courvoisier, *Le Sacré Mansolée ou les parfums exhalant du tombeau de la Sme Princesse Isabelle*, p. 280. — Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*, t. II, p. 23-33. — L. Galesloot, *Troubles de Bruxelles de 1619*, p. XLVIII-LVIII. — Wauters, *Histoire des environs de Bruxelles*, t. II, p. 355. — A. Cosyn, *Laeken ancien et moderne*, p. 71-72. — *Comptes rendus des séances de la Commission royale d'histoire*, 4e série, t. XII, p. 148. — P. Bergeron, *Voyage en Ardennes, Liège et Pays-Bas en 1619*, p. 346. — Comtesse de Villermont, *L'Infante Isabelle, gouvernante des Pays-Bas*, t. II (Bruxelles, 1912), p. 502-503.

SOTTEAU (*Auguste-Joseph-Henri*), médecin, né à Mons le 18 février 1802, mort à Gand le 1^{er} décembre 1851. Il commença sa carrière médicale dans l'armée. Entré au service comme élève à l'hôpital militaire d'instruction de Louvain, il ne tarda pas d'être élevé au grade d'officier de santé de troisième classe, et fut envoyé en cette qualité à Leeuwarden (Hollande). Entraîné par le goût des études et désireux d'acquiescer le titre de docteur, il sollicita et obtint de pouvoir se rendre à Liège, où bientôt il fut en relation avec tout ce que l'enseignement médical offrait de plus

remarquable dans cette ville. La révolution de 1830 vint le surprendre au milieu de ses travaux, et il fut obligé de les abandonner momentanément pour se rendre à l'armée, où l'appelaient ses fonctions de médecin de bataillon, grade qui lui avait été accordé par arrêté du Gouvernement provisoire, au mois d'octobre 1830. Six mois plus tard, il était promu au grade de médecin de régiment et attaché en cette qualité au 2^e chasseurs à pied, puis au 12^e de ligne, corps avec lesquels il fut envoyé en garnison à Gand, où il séjourna depuis cette époque. Dans ces deux positions, il fit successivement les campagnes de 1830, 1831, 1832, 1833 et 1839, et se distingua, dans différentes circonstances, par son zèle et son dévouement.

Une affection cardiaque, dont il avait contracté le germe à l'armée et qui devait lui devenir fatale, obligea Sotteau, en 1845, d'abandonner la carrière militaire; il se livra désormais à la pratique civile. Rude au travail, il fut un des collaborateurs les plus actifs de la Société de médecine de Gand, dont il était membre. C'est dans les publications de cette société qu'ont paru la plupart de ses travaux. Ceux-ci, qui ressortissent à différentes branches de l'art de guérir, témoignent de ses capacités et de son excellent esprit d'observation. Il inventa ou perfectionna plusieurs instruments de chirurgie, et ses inventions portent le cachet d'une originalité exceptionnelle. Il proposa un procédé ingénieux pour la cure radicale de la hernie inguinale. A l'époque où sévissait dans l'armée le terrible fléau de l'ophtalmie, il se fit remarquer par son infatigable ardeur à rechercher les moyens les plus propres à le combattre; les mémoires qu'il publia à cette occasion lui valurent d'être nommé chevalier de l'ordre de Léopold.

Comme l'a dit le docteur A. Burggraeve, parlant sur la tombe de son confrère, au nom de la Société de médecine de Gand : « La vie de Sotteau fut une lutte laborieuse, où tout se borna aux saintes aspirations d'une carrière d'abnégation, dont une heure

encore avant sa mort il pratiquait les devoirs. »

Ch. van Bambeke.

Bibliographie nationale, t. III. — *Matthieu, Biographie du Hainaut*, t. 1^{er}, p. 337-338. — Discours prononcés sur la tombe de Sotteau, par les docteurs Merchie et A. Burggraeve (*Bulletin de la Société de médecine de Gand*, 1851, t. XVIII, p. 390-394).

SOTTEAU (*Augustin-Hyacinthe-Joseph*), professeur, prédicateur et poète, né à Mons, le 24 décembre 17... , mort à Namur, le 29 novembre 1868. Il fit ses humanités au collège de Houdain dans sa ville natale, et sa philosophie à l'Université de Louvain, puis embrassa la vie religieuse au prieuré d'Oignies. Les chanoines réguliers de ce monastère avaient assumé, dès 1787, la tâche de donner l'enseignement au collège de Namur. Sotteau fut désigné par son supérieur pour y occuper les chaires de poésie et de rhétorique soit conjointement, soit séparément, selon les besoins de l'établissement. Toute sa carrière s'écoula dans ce collège qui fut maintenu, après la conquête française, sous le nom de lycée, puis d'athénée. La méthode dans ses leçons est connue par la publication de son *Nouveau cours de rhétorique à l'usage des jeunes gens qui se destinent à la chaire ou au barreau*. Mons, H.-J. Hoyois, 1819; 2 vol. in-12, de 379 et de 402 p. Le mérite de ce traité est apprécié par Doyen en ces quelques lignes : « Cet ouvrage, fruit de trente années d'enseignement et d'expérience, est enrichi des plus beaux extraits des grands orateurs de la chaire et du barreau. L'auteur se montre judicieux dans ses citations et les commente avec soin, afin de rendre sensibles les préceptes de la rhétorique qu'il expose dans un style aussi clair qu'élégant... Son *Cours de rhétorique* l'a placé parmi les dignes successeurs des Rollin et des Le Batteux. » Sotteau a publié en outre : *Nouvel abrégé de poétique française, ouvrage propre à former et à régler le goût des jeunes gens dans la lecture des meilleurs poètes tant Latins que Français*. Namur, D. Gérard, 1821; in-12 de 185 p.

Des poésies latines, restées inédites, le firent connaître avantageusement dans le monde littéraire. Son talent oratoire valut à ses sermons une vogue considérable ; on le classe au premier rang des prédicateurs belges. La dignité de chanoine honoraire de la cathédrale de Namur lui avait été conférée.

Ernest Matthieu.

A. Mathieu, *Biographie montoise*, p. 263-266. — *Galerie historique des contemporains*, 2^e édition, Mons, Leroux, 1827. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving... van België*, p. 363. — C. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*. — H. Rousselle, *Bibliographie montoise*, n^o 1281. — Doyen, *Bibliographie namuroise*, n^o 1563.

SOTTEAU (Claude-Joseph), magistrat et auteur dramatique, né à Merbes-le-Château et mort le 20 octobre 1747. Il fit ses humanités aux collèges de Binche et de Houdain à Mons, pour continuer ses études à l'Université de Louvain, où le 19 novembre 1720, il fut proclamé *primus* de la faculté des arts ; ce qui lui valut l'honneur d'une réception solennelle à Mons et à Binche. Licencié en droit le 15 septembre 1727, Sotteau s'établit à Malines comme avocat et devint en 1733 conseiller pensionnaire de cette ville. Des lettres patentes du 8 août 1735 le nommèrent conseiller et maître des requêtes au grand conseil de Malines, d'autres lettres du 20 juin 1742 le promurent aux fonctions de conseiller et procureur général au même siège. La gouvernante des Pays-Bas, par dépêche du 26 mars 1738, lui donna mission de rechercher avec le greffier Richterich, les titres et documents justifiant les droits de l'impératrice-reine Marie-Thérèse sur les terres du pays de Luxembourg que lui contestait la France ; le mémoire qu'il rédigea fournit les arguments décisifs pour écarter les prétentions du monarque français.

Sotteau composa, en 1725, une tragédie de *Macabée* qu'il dédia au magistrat de Mons, et pour laquelle cette ville lui octroya une gratification de 60 livres.

Au titre de chevalier, ses armoiries étaient : de sable à la croix pointue d'ar-

gent, accompagné en chef à dextre de trois besants d'argent, 2, 1.

Ernest Matthieu.

Catalogus omnium in generali et priorum solenni philosophiæ et artium promotione, ab origine famosissimæ universitatis Lovaniensis... Louvain, petit in-8^o. — Archives générales du royaume à Bruxelles. Grand conseil de Malines, registre n^o 4 ; conseil des finances, carton 62. — Archives communales de Mons, n^o 1755, compte de la massarderie de 1724-1725. — Archives de la ville de Binche, registre de l'audience.

SOTTEGHEM (Gérard DE GAND, dit GÉRARD II seigneur DE), homme de guerre et diplomate flamand de la fin du XIII^e siècle et du commencement du XIV^e siècle. Gautier II, frère de Gérard II et oncle de Gérard III, épousa une noble dame nommée Alize, qui lui donna deux fils : Gautier III, mentionné entre 1187 et 1212, qui épousa la veuve du sire d'Audenarde, Richilde de Mortagne, et Olivier, qui fut marié à Pétronille de Bruxelles, veuve de Siger, châtelain de Gand. La fille unique de Gautier III, Alize, épousa le fils d'Engelbert d'Enghien, Siger d'Enghien ; ce dernier porta le titre de sire de Sotteghem du vivant de son père, de 1218 à 1237, puis jusqu'en 1248 également le titre de seigneur d'Enghien. Il eut quatre fils : Gautier, seigneur d'Enghien ; Gérard I de Sotteghem ; Jean d'Enghien, évêque de Liège, et Jacques d'Enghien ; il mourut vers 1260.

Gérard I de Sotteghem épousa la damoiselle de Viane, qui lui donna Gérard II. En 1280, celui-ci épousa Marie, fille unique de Hugues III, châtelain de Gand et de Marie du Reux, et son beau-père lui céda peu après la châtellenie et sa seigneurie de Heusden. Le 5 août 1281, Rodolphe de Habsbourg adressa aux nobles de la Flandre impériale un mandement leur enjoignant de reconnaître Jean d'Avesnes. Gérard II de Sotteghem, à l'exemple de son beau-père, refusa d'obéir à ces ordres, et fut frappé par suite de la confiscation des fiefs prononcée, sans effet d'ailleurs, contre ceux qui se montrèrent rebelles au décret (24 novembre 1282). Par suite des incursions continuelles de Jean II d'Avesnes, Gérard

finit pourtant, en 1287, par se reconnaître le vassal du comte de Hainaut pour sa terre de Sotteghem. Mais Gérard ne tarda pas à faire volte-face et à se rallier à Gui de Dampierre. En 1297, il est aux côtés de Robert de Béthune pour défendre Lille, et il se retira avec son prince le 1^{er} septembre quand la ville se rendit à Philippe le Bel par une capitulation honorable. Gérard de Sotteghem resta fidèle à son souverain dans le malheur. Quand Robert, devenu « administrateur » de la Flandre au nom de son père, voulut se concilier Gand, la dernière forteresse qui lui restait, il proposa à Gérard et à son fils Hugues (devenu châtelain par la mort de sa mère), de lui céder tous leurs droits sur le *Borchgravengerechte* ou juridiction du vicomte, afin de pouvoir rétrocéder ce quartier aux échevins de Gand. Ils y consentirent et Hugues reçut en échange le château et la terre de Saaftingen (avril 1300). Néanmoins, Gérard garda encore longtemps le titre de châtelain de Gand ; en 1310 pourtant le frère mineur de Gand, l'auteur des *Annales Gandenses* l'appelle : *Quondam castellanus Gandensis*.

Lorsqu'en mai 1300, Gui de Dampierre se rendit avec ses fils et cinquante chevaliers à Charles de Valois, Gérard de Sotteghem semble s'être retiré en Brabant ; en tout cas, le 20 juillet 1300, il affranchit les biens de l'abbaye de Forest dans sa seigneurie de Sotteghem. Nous ne rencontrons pas son nom parmi ceux des quelques chevaliers flamands qui luttèrent à Courtrai en 1302. Mais dès la fin de l'année, il s'était rangé avec Hugues, son fils, sous les bannières du Lion. Le 7 avril 1303, Gérard est l'un des ambassadeurs envoyés par Jean de Namur à Edouard I d'Angleterre. Après la bataille de Mons en Pevéle, il fut avec Jean de Kuyck, Jean de Grave et Gérard Le Moor, un des plénipotentiaires flamands pour traiter les préliminaires de Marquette (24 septembre 1304). Deux mois plus tard, il fut investi avec ses collègues de pleins pouvoirs pour traiter des trêves qui furent prolongées jusqu'aux Pâques suivantes ; enfin, le

7 juin 1305, il fut l'un des signataires du traité d'iniquité ou d'Athis-sur-Orge, qui lui valut l'inimitié des Flamands. Gérard de Sotteghem intervint également comme pacificateur entre les princes de Flandre et l'évêque d'Utrecht (30 août 1305). Le 23 février 1306, il fit partie d'une nouvelle ambassade pour régler les conditions de la paix d'Athis avec Philippe le Bel, et à Saint-Denis, les trêves furent prolongées jusqu'en 1308. Enfin, en 1307, il accompagna Robert de Béthune à Poitiers devant Clément V pour se soumettre aux menaces de la sentence d'interdit à lancer contre les Flamands, s'ils venaient à violer le traité conclu (2 juin).

En 1311, Bruges prétendit que tous les Flamands devaient payer une part égale aux charges résultant des clauses de la paix d'Athis ; Gand et Ypres protestèrent, mais Gérard de Sotteghem et ses collègues donnèrent raison aux Brugesois.

Cette même année, Jean de Namur et Gérard de Sotteghem commirent l'imprudence de se rendre garants de l'exécution de la sentence arbitrale à prononcer entre Robert de Béthune et Guillaume de Hollande pour vider la querelle des d'Avesnes et des Dampierre ; la sentence des arbitres ne satisfit personne. Louis de Nevers, fils du comte, s'empressa de mettre saisie sur les biens des négociateurs (octobre 1311). Ce n'est vraisemblablement qu'en juillet 1312, à la suite du traité de Pontoise, que les biens de Gérard lui furent rendus. Enfin, en 1313, il fut appelé à réconcilier les Namurois révoltés avec le comte Jean, leur souverain.

Depuis lors, Gérard de Sotteghem, disparut de la scène politique ; le 10 juin 1314, le comte de Flandre l'autorisa à tenir des Lombards dans sa terre de Viane lez-Grammont : c'est la dernière mention que nous trouvons de lui.

Il laissait de sa femme Marie un fils, Hugues de Sotteghem († vers 1320), qui épousa Béatrix de Putten, et qui fut père de Hugues II de Sotteghem, mort sans enfants ; puis trois filles : Marie de

Sotteghem, qui épousa Hugues d'An-toing, tige de la maison de Melun, vicomtes de Gand; Sophie de Sotteghem, qui épousa le seigneur de Liedekerke, Philippe de Gavre; enfin Catherine de Sotteghem, qui épousa Philippe d'Axele.

V. Fris.

A. Duchesne, *Maisons de Guines et de Gand*, p. 352, 404. — Ph. de L'Esnoy, *Recherche des Antiquités de Flandre*, p. 403, 439, 455, 469, 263, 282. — Th. de Limburg-Stirum, *Codex diplomaticus Flandrie (1296-1325)*, 2 vol. — J.-Th. De Raadt, *Scaux armories des Pays-Bas*, t. III, p. 433. — *Chronique artésienne (1295-1304)*, éd. Fr. Funck Brentano, p. 92. — *Annales Gandenses (1297-1310)*, éd. Fr. Funck Brentano, p. 83, 89, 92, 401. — Fr. Funck Brentano, *Philippe le Bel en Flandre*, p. 238, 480, 491, 591, 599, 612-613. — Id., *Le traité de Marquette (sept. 1304)*, dans *Mélanges Julien Havet*, p. 749-758. — Giliodts, *Inventaire des archives de Bruges*, t. I, p. 193-286.

SOTTEGHEM (Gérard III DE), homme de guerre et fonctionnaire flamand de la fin du XII^e et du commencement du XIII^e siècle. Il descendait d'une vieille famille seigneuriale qui apparaît dans le comté d'Alost, après la conquête de la Flandre impériale par Baudouin V. Un premier Gérard de Sotteghem apparaît dans divers actes de 1088 à 1130. De bonne heure, les Sotteghems'allièrent aux Van der Aa, seigneurs de Pollare et d'Anderlecht, en Brabant. C'est ainsi que Gérard II de Sotteghem est mentionné dans un document de 1143 comme apparenté à Berthe d'Anderlecht. Vers 1163-1164, Gérard et ses frères Gautier et Gossuin eurent des dissensions avec le sire de Grimberge et dévastèrent ses possessions autour de Ninove.

Gérard III est le fils de Gossuin. Le 4 mai 1212, Jean Sans Terre l'informa qu'à la demande du comte de Boulogne, il le prenait à son service avec Walter de Sotteghem, Arnould d'Audenarde, son parent, Rase de Gavre et son fils Rase, Thiéri de Beveren et leurs amis, pour combattre Philippe-Auguste; durant l'hiver de 1212, il passa avec le comte Ferrand en Angleterre; et le 27 septembre 1215, Jean l'autorisa à promettre aux chevaliers et aux sergents qu'il engagerait pour le service anglais que le roi les payerait

aussitôt après leur arrivée en Angleterre. En octobre 1215, Jean Sans Terre lui envoya trois navires, dont il paya le fret; en novembre, Gérard ramena quelques chevaliers en Angleterre pour résister à Louis le Lion.

Le 3 mars 1216, le roi d'Angleterre manda à ses officiers que Gilbert d'Aire, Gérard de Sotteghem et Baudouin de Commynes, ayant promis de payer 1,000 livres pour la rançon de Baudouin, connétable d'Ermelingham, celui-ci leur serait remis dès qu'ils auraient payé cette somme. Onze jours après, Jean Sans Terre donna à son « cher et fidèle » Gérard de Sotteghem tous les domaines du comte David de Huntingdon (petit fils du roi David d'Ecosse), autres que ceux que le roi et Richard, son frère et prédécesseur, avaient donnés au comte; entretemps, Gilbert et Thierry de Sotteghem étaient venus le rejoindre en Angleterre. Il défendit vaillamment le château de Douvres contre Louis le Lion, avec Hubert du Bourg.

La mort inopinée de Jean Sans Terre et l'animosité de Henri III, ou plutôt de ses régents, contre les Flamands, força Gérard de Sotteghem à rentrer en Flandre. Jeune de Constantinople le nomma bailli de Gand; c'est en cette qualité, qu'en 1218, Gérard présida à la promulgation de l'ordonnance scabiale concernant le paiement des dettes et les réclamations à propos d'héritages, appelée *placitum de pecunia*. Gérard mourut vers 1220, car à cette date, Béatrix de Masmines, sa veuve, avec le consentement de ses fils Giselbert et Gérard IV, déclare que pour le salut de l'âme de son mari, elle a fait construire un hôpital à Masmines.

Gérard IV s'engagea avec tous les chevaliers flamands en février 1245, à observer l'arbitrage de saint Louis entre les d'Avesnes et les Dampierre; dès 1246, il est qualifié de sire de Rasseghem, et en 1250, d'avoué de Dickele; il occupa une place honorable à la cour de Marguerite de Constantinople et de Gui de Dampierre.

V. Fris.

Miræus-Foppens, *Opera diplomatica*. — Wau-ters, *Table des chartes*, t. III-XI. — Cartulaires

de Ninove, d'Afflighem, d'Eenaeme, de St-Pierre et de St-Bavon à Gand, de Cambron, de Zwyyveke lez-Termonde. — H. Coppieters Stochova, *Régesses de Philippe d'Alsace*. — Hardy, *Rotuli litterarum patentium et Rotuli litt. clausarum*. — *Notæ Ninovienses*, dans *Mon. Germ. Historica*, t. XXV, p. 555. — A. Waulers, *Histoire des environs de Bruxelles*, 3 vol. — Fr. De Potter et J. Broeckaert, *Zottegem*, p. 17-34 (*Geschiedenis der gemeenten van Oost-Vlaanderen*, 5e s., t. V), et table, p. 152. — Gheldof, *Contumes de Gand*, t. I, p. 398. — Ch. Petit-Dutaillis, *Etude sur le règne de Louis VIII*, p. 91, 108.

SOUBRE (Etienne), artiste-musicien, né à Liège le 29 décembre 1813, mort dans la même ville le 8 septembre 1871. Il entra au Conservatoire royal de Liège lors de la création de cet établissement, en 1827. Les facultés musicales les plus heureuses se manifestèrent chez lui de bonne heure; tout jeune encore, il remporta, avec la plus grande distinction, les premiers prix d'harmonie, de contrepoint et de fugue. Il avait à peine dix-huit ans quand il fut nommé professeur adjoint d'une classe de solfège. Entre-temps, il travaillait la composition et produisit diverses œuvres symphoniques qui lui valurent les plus sympathiques encouragements de la part des maîtres allemands avec lesquels il s'était mis en relation lors des excursions qu'il fit à Aix-la-Chapelle, en 1836, à Dusseldorf, à Francfort et à Munich en 1838. Le grand concours de composition musicale (prix de Rome) venait d'être institué (en 1834); le premier lauréat avait été Busschop, de Bruges. Etienne Soubre se présenta au deuxième concours, qui n'eut lieu qu'en 1841, et remporta le prix avec une cantate intitulée : *Sardanapale*. Après avoir voyagé, aux termes du règlement du concours, qui lui avait accordé une pension de 2,500 francs pendant quatre ans, il rentra en Belgique en 1844 et se fixa à Bruxelles, où il se livra surtout au professorat. Mais en même temps, les circonstances le mirent en rapport avec plusieurs sociétés chorales qui venaient de se fonder, et qui lui demandèrent d'écrire pour elles des chœurs. Soubre marqua pour ce genre de composition des aptitudes et une expérience toutes spéciales. Ecrits avec clarté, un vif sentiment poétique et une parfaite entente des ressources vocales,

ses chœurs devinrent rapidement populaires : tels furent, entre autres, le *Chant ossianique*, la *Prière avant la bataille*, le *Chœur des soldats*, les *Corraires grecs* et surtout la *Branche d'aman-dier*. Soubre écrivit aussi, en 1850, une œuvre plus importante, l'*Hymne à Godefroid de Bouillon*, pour chœurs et orchestre, qui, exécutée au grand festival organisé par l'*Association royale des sociétés lyriques*, d'Anvers, le 19 août de cette année, avec le concours de quarante-six sociétés belges, allemandes et hollandaises, formant un ensemble de quinze cents exécutants, obtint un très grand succès. Cependant, Etienne Soubre s'occupait d'œuvres plus importantes. En 1853, il présentait au concours ouvert par l'Académie royale de Belgique une *Symphonie triomphale*. En 1855 (le 16 avril), il fit jouer, à Bruxelles, au Théâtre de la Monnaie, un opéra en quatre actes, *Isoline* ou les *Chaperons blancs*, dont l'action se passe à Liège en 1312 et qui fut accueilli favorablement. Cet opéra, dont la presse se plut à constater l'heureuse expression et l'habileté à tirer parti des situations, est la seule œuvre dramatique de Soubre qui soit connue. Son bagage de compositeur s'augmenta encore d'une messe de *Requiem*, exécutée le 23 septembre 1859, à Bruxelles, à la mémoire des combattants de Septembre, et en 1861, à Aix-la-Chapelle, par la société *Concordia*. La direction des sociétés chorales de Liège et de Bruxelles l'absorbait presque tout entier. Pendant plusieurs années, il dirigea également l'orchestre de la *Société philharmonique* de la capitale. Il avait été nommé enfin par le gouvernement, en 1861, inspecteur des cours de musique élémentaires des établissements d'enseignement moyen, lorsqu'il fut appelé, l'année suivante, à la direction du Conservatoire de Liège, en remplacement de Daussoigne-Méhul. Il se montra, dans ces importantes fonctions, tout à fait à la hauteur de sa tâche. Non seulement il maintint dans l'établissement la forte discipline que son prédécesseur y avait établie, mais il y développa aussi considérablement les

différentes branches de l'enseignement musical, par la création de classes d'orgue, de déclamation française, de musique de chambre et d'ensemble vocal. Il augmenta le nombre des classes de solfège et introduisit dans les concours publics la lecture à vue. Les progrès accomplis par le Conservatoire, sous la direction de Soubre, furent des plus sensibles. Lors de la création de l'établissement, en 1827, il n'y avait que dix professeurs; dès 1863, un an après la nomination d'Etienne Soubre, on en comptait trente-deux; en 1827, il y avait une classe de chant et de solfège réunis; en 1863, six classes de solfège et deux classes de chant. A la mort de Soubre, le nombre des cours s'élevait à quarante et un et celui des élèves dépassait trois cents. De cette époque, enfin, date la réputation que le Conservatoire de Liège conquiert, et n'a cessé de mériter, par ses remarquables classes de violon.

Lucien Solvay.

Archives du Conservatoire royal de musique de Liège. — Journaux du temps.

SOUDAIN DE NIEDERWERTH (*Adrien-Joseph*), officier, né le 12 décembre 1808 à Bruxelles et décédé en cette ville le 4 septembre 1878, fils puîné de Charles-Joseph (voir plus loin) et de Catherine-Élisabeth-Guillielmine Schönfeld, suivit la carrière des armes à l'exemple de son père. Entré en qualité de cadet dans le 2^e bataillon d'artillerie de campagne de l'armée des Pays-Bas le 1^{er} novembre 1825, il fut compris comme sous-lieutenant dans la première promotion d'officiers d'artillerie faite par le Gouvernement provisoire de la Belgique sous la date du 29 septembre 1830, et affecté aux compagnies d'artillerie de campagne à organiser à Mons à l'aide des éléments belges provenant du 2^e bataillon d'artillerie de campagne néerlandais, qui s'était dissous en cette ville à la date ci-dessus. Lieutenant le 31 octobre suivant, il prit part avec la 1^{re} compagnie aux opérations de la campagne de 1831, dans la division dite « Armée de l'Escaut »;

les services qu'il rendit au combat de Boutersem, dans la matinée du 12 août, en couvrant du feu de ses pièces, portées sur la croupe dite « le Pellenberg », la marche rétrograde de la brigade Clump vers Louvain et sa rentrée en ligne à Corbeek-Loo, — puis lors de la retraite des troupes belges hors de Louvain, dans l'après-midi du même jour, en facilitant par un tir bien dirigé, leur débouché sur la route de Malines, lui méritèrent d'être signalé dans le rapport fait le 17 août au Ministre de la guerre par le commandant d'artillerie de cette division, major Pierre Du Pont. Capitaine en second le 20 septembre 1831, Soudain fut promu capitaine-commandant le 31 mai 1833 et mis en cette qualité à la tête de la 1^{re} compagnie du 1^{er} bataillon d'artillerie de siège, puis ultérieurement, de la 9^e batterie montée, au 2^e régiment d'artillerie (1836). Major au même régiment le 1^{er} août 1843, il fut attaché, du mois de mars 1844 au mois d'août 1850, au cabinet des trois ministres de la guerre qui se succédèrent pendant cette période, général-major P. Du Pont et lieutenants généraux barons Prisse et Chazal. Promu lieutenant-colonel le 3 octobre 1847, il fut affecté, d'abord pour ordre seulement, au 4^e régiment d'artillerie. Colonel le 24 juin 1858, Soudain prit en cette qualité le commandement du 2^e régiment. Le 30 mai suivant, il devint membre du comité consultatif permanent de l'artillerie. Général-major le 2 août 1860, il fut désigné le 7 du même mois pour exercer les fonctions de directeur de l'artillerie dans la 4^e division territoriale; puis il passa au commandement de la 2^e brigade d'artillerie le 28 février 1863 et à celui de la 1^{re} le 25 juin 1866. Lors de la mobilisation de l'armée ordonnée le 15 juillet 1870, il fut chargé des fonctions de commandant en chef de l'artillerie. Après la remise de l'armée sur pied de paix, le général-major Soudain de Niederwerth fut nommé à l'emploi d'inspecteur général de l'artillerie le 6 octobre 1870, puis fut promu lieutenant général quelques jours plus tard

(17 octobre). Il fut admis à la pension de retraite le 21 mars 1874. Aide de camp du duc de Brabant le 20 juin 1863 et, après l'avènement de celui-ci au trône de Belgique, confirmé dans ces fonctions près du nouveau souverain (le 25 décembre 1865), le lieutenant général Soudain avait été l'objet de plusieurs distinctions : compris en qualité de chevalier dans la première promotion faite dans l'Ordre de Léopold le 15 décembre 1833, il y avait été promu successivement officier le 14 janvier 1855, commandeur le 2 septembre 1859 et grand-officier le 14 mars 1874. Il était en outre grand'croix de l'Ordre d'Albert-le-Valeureux de Saxe, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Croix commémorative créée en Belgique par l'arrêté royal du 20 juillet 1856.

Il avait fait les campagnes de 1830, 1831, 1832, 1833, 1834 et 1839 contre les Pays-Bas et celle d'observation en 1870.

Le lieutenant général Soudain de Niederwerth est l'auteur de quelques courts essais : trois études : *Excursion en Bohême, Chemin de fer de Vienne à Bruxelles* et les *Arsenaux de Vienne*, publiées dans la *Revue belge* (Liège, Jeunehomme, in-8°, 21, 22 et 11 pages); une notice sur le Feldzeugmeister marquis de Chasteler (signée Adrien S. de N.) parue dans l'*Album biographique des Belges célèbres*; une autre notice consacrée au feldmaréchal comte Max de Baillet-Latour, insérée dans le recueil *Les Belges illustres*; enfin une brochure (anonyme) : *Emploi de l'artillerie rayée en campagne* (Bruxelles; 1878, in-16, 42 p.), n° 12 de la 1^{re} série d'opuscules militaires édités à Bruxelles par la librairie Muquardt sous le titre général de « Conférences militaires belges ».

E. Jordens.

Annuaire de l'armée belge, 1833-1879. — Eenens, *Conspirations militaires de 1854* (Bruxelles, Muquardt, 1874). — Timmerhans, *Histoire de l'artillerie belge* (Bruxelles, Muquardt, 1886). — *Bibliographie nationale* t. III. — *Annuaire de la Noblesse, 1839.*

SOUDAIN DE NIEDERWERTH
(Charles-François), fonctionnaire, fils

ainé de Charles-Joseph, dont la notice suit, et de Catherine-Elisabeth-Guilielmine Schönfeld, son épouse, né le 8 novembre 1802 à Padoue, où son père était alors en garnison, décédé à Sclessin (Belgique) le 30 avril 1853. Il commença au lycée de Liège des études qu'il termina à Bruxelles. Après leur achèvement, cédant à l'attrait que présentaient pour lui les problèmes d'organisation des œuvres d'assistance publique et de relèvement moral, il sollicita et obtint, en dépit de son extrême jeunesse, d'être nommé secrétaire de la commission administrative des prisons (1824). Mais il ne limita pas l'emploi de son activité seulement à l'accomplissement des devoirs que lui créaient ces fonctions. Conscient des grands services que pouvaient rendre aux classes nécessiteuses les écoles gardiennes encore inconnues dans nos provinces, et estimant qu'il y avait une initiative utile à prendre en provoquant leur création, il chercha à gagner à ses vues les concours nécessaires à leur réalisation et il y réussit : ce fut en grande partie à ses efforts que la ville de Bruxelles dut de voir s'ouvrir dans ses murs, en 1827, la première école de ce genre qui ait existé en Belgique, école dont Soudain demeura pendant plus de vingt années l'un des administrateurs. La lutte entamée par les provinces méridionales contre la politique intérieure du roi Guillaume I ne pouvait non plus laisser indifférent l'esprit toujours en éveil de Ch. Soudain : il n'hésita pas à se jeter dans la mêlée et il fit paraître successivement deux brochures de circonstance : *Vade-mecum constitutionnel*, ou *Recueil de réflexions politiques à l'usage des gouvernants et des gouvernés au XIX^e siècle*, par Charles S. de N., Bruxelles, 1829, in-16, et *L'Union et les Etats-généraux par un citoyen indépendant*, Bruxelles, 1830.

Ses titres administratifs joints à l'ardeur oppositionnelle qu'il avait montrée le signalèrent à l'attention du Gouvernement provisoire, quand il s'agit pour celui-ci d'improviser les cadres de ses bureaux. Aussi s'empresse-t-il de nom-

mer Charles Soudain au poste, éminemment délicat dans les conjonctures du moment, d'administrateur général des prisons (27 septembre 1830). Il marqua son passage à la tête de ce service par les améliorations importantes qu'il fit apporter au régime intérieur des maisons de détention. Il s'attacha aussi à établir la codification, devenue deux fois nécessaire par suite de la succession des régimes, des dispositions légales et administratives réglant l'organisation et le fonctionnement des établissements dont il avait la direction, et c'est à son initiative que sont dues les publications suivantes :

Recueil des arrêts, règlements et instructions pour les prisons de Belgique, 1^{re} série, Actes de l'ancien Gouvernement; 2^e série, Actes de l'administration actuelle, Bruxelles, Laurent frères, 1832; in-8° de XI et 276 p. complété ensuite par 4 suppléments : 1^{er} supplément, Bruxelles, Berthot, 1833; in-8°, 52 p.; 2^e supplément, Bruxelles, Berthot, 1835; in-8°, IV et 34 p.; 3^e supplément, Bruxelles, Berthot, 1836; in-8°, IV et 52 p.; 4^e supplément, Bruxelles, Wahlen, 1840; in-8°, VI et 205 p., avec la mention : « publié par ordre du Ministre de la justice »; un « Appendice », Bruxelles, Weissenbruch, 1845; in-8°, VIII et 155 p., vint encore s'ajouter à une 2^e édition du *Recueil*.

Code administratif des établissements de bienfaisance, Bruxelles, Remy, 1833; in-8° (précédé d'un avertissement signé Ch. S. de N.), avec un « Supplément », Bruxelles, Berthot, 1834, VII et 67 p.

Code administratif des établissements de bienfaisance, etc., précédé d'une table chronologique et accompagné de notes. Recueil approuvé par le Gouvernement et publié par les soins de l'administration générale des établissements de charité et des prisons de Belgique, Bruxelles, Berthot, 1837; in-8°, 464 p.

En juin 1840, il fut appelé par la confiance du Ministre de l'intérieur, Ch. Liedts, aux fonctions de secrétaire général de son département. Au cours de l'année 1847, il dut abandonner celles-ci, ensuite de circonstances fa-

cheuses. Il en fut définitivement relevé et il fut admis au bénéfice d'une pension de retraite par arrêtés royaux en date des 3 février et 1^{er} mars 1848.

Après un court essai de la vie politique active (il avait accepté un mandat au Conseil provincial du Brabant en 1849), Ch. Soudain se retira définitivement à Selessin, près de Liège, où il vécut très isolé, s'adonnant tout entier à des études d'économie politique et de littérature, collaborant notamment, par des articles le plus généralement publiés sous le voile de l'anonymat, parfois aussi signés des initiales transparentes Ch. S. de N., au journal *La Meuse* (1856-1857) et au *Journal de Liège*.

Outre les deux brochures politiques et les compilations citées au cours de cette notice, Charles Soudain a laissé : un *Recueil de poésies*, Bruxelles, 1828; des *Essais poétiques*. Souvenirs par Ch. S. de N., Bruxelles, Remy, 1835; in-12, 72 p.; un essai : *Du flamand, du wallon et du français en Belgique* par un ami des lettres, Liège, N. Redouté, 1857; in-8°, 27 p., qui mérita les éloges d'A. Le Roy dans le *Journal de Liège* de la même année et que Soudain compléta par un article inséré dans *La Meuse* du 29 avril 1857.

Il a aussi fourni une collaboration tout occasionnelle à la *Revue encyclopédique* (t. V), à *La Belgique littéraire* (année 1837) et à la *Revue trimestrielle* (t. XIV).

Ses services avaient été récompensés par l'octroi de la Croix de Fer et celle de chevalier de l'Ordre de Léopold.

E. Jordens.

U. Capitaine, *Nécrologe liégeois pour 1858* (Liège, Renard, 1861). — *Bibliographie nationale de 1830-1880*, t. III. — *Annuaire de la Noblesse*, 1839. — *Moniteur belge*, passim.

SOUDAIN DE NIEDERWERTH (*Charles-Joseph*), homme de guerre, né à Hyon, près de Mons (Hainaut), le 6 juin 1743, fils de Jean-François Soudain et de Catherine-Josèphe Mahieu, décédé à Bruxelles le 3 février 1831. Il se destina d'abord à la pratique juridique et se fit immatriculer à la faculté de droit de l'Université de Louvain. Après

y avoir obtenu le diplôme de bachelier, il entra au service impérial le 1^{er} octobre 1766, en qualité de cadet ordinaire dans le régiment de Deynse-infanterie wallonne n° 38 (ensuite Kaunitz et licencié comme régiment de Wurtemberg en 1809). Mis dès 1767 en possession d'un emploi de sous-lieutenant au corps, il y devint, le 9 février 1768, capitaine d'une compagnie que son père lui avait achetée, et qu'il devait conserver pendant plus d'un quart de siècle, en dépit d'une proposition d'avancement faite en sa faveur le 17 janvier 1789, car la longue période de paix qui suivit la guerre de Sept-Ans et la prohibition de l'achat des grades militaires vinrent limiter à l'extrême les chances d'avancement dans les régiments d'infanterie stationnés aux Pays-Bas. Après avoir fait la campagne d'observation de 1784-1785 contre les Provinces-Unies, celles effectives de 1789 et 1790 contre l'insurrection belge, Soudain prit part aux campagnes de 1792, 1793 et 1794, aux Pays-Bas contre la France, au cours desquelles il fut blessé devant Valenciennes (1793), mérita d'être nominativement cité dans le rapport du généralissime, prince Josias de Saxe-Cobourg, pour sa belle conduite à l'affaire du 13 septembre 1793 en avant de Genech (Nord), et se distingua particulièrement à Preux-au-Bois, le 20 avril 1794, lors des opérations préliminaires à l'investissement de Landrecies par les Autrichiens, en y enlevant à la baïonnette, sous les yeux de l'empereur François II, les retranchements qu'y avaient élevés les Français : ce fait d'armes lui valut d'être proposé pour le grade de major (avancement qui lui fut accordé dans son régiment au mois de juin suivant).

La campagne de 1795 en Allemagne lui fournit de nouvelles occasions d'affirmer ses qualités militaires, notamment au cours des opérations qui eurent pour effet d'amener le déblocus de Mayence, investi par les Français : comptant avec le bataillon de campagne de Wurtemberg-infanterie n° 38 à la brigade du général major Boros, chargé de faciliter

les opérations du corps principal de Clerfayt en opérant une diversion du côté de Neuwied, Soudain se rendit maître, le 30 octobre, de l'île fortifiée de Niederwerth et de sa garnison. Il exécuta le passage du bras du Rhin séparant l'îlot de la rive droite, de vive force, en plein jour et presque sous les yeux de l'ennemi, à l'aide d'embarcations de fortune réunies à grand'peine à Mallern et à Ketterhaus. Avec deux divisions (4 compagnies) de son bataillon, fortes ensemble de 350 hommes à peine, il attaqua vigoureusement les Français, les dépostant successivement des épaulements élevés par eux au bord du fleuve, puis du couvent fortifié qui en formait le réduit, puis enfin du village, et les contraignant, par l'imprévu et l'énergie de leur attaque, à se rendre à une troupe d'effectif inférieur de moitié au leur. Soudain fit 681 prisonniers dont 18 officiers. Ce coup d'audace heureux lui valut d'être proposé pour l'admission dans l'ordre de Marie-Thérèse, proposition à laquelle les circonstances empêchèrent de donner suite. Mais, quand plus tard, l'empereur reconnut les services de Soudain, en lui accordant collation de noblesse, il l'autorisa à ajouter à son nom patronymique le prédicat de Niederwerth (distinction que confirma à son tour le roi Guillaume I des Pays-Bas, par son arrêté du 27 janvier 1823).

Soudain fit encore les campagnes de 1796 et 1797 sur le Rhin, puis celle de 1799 dans le Tyrol, les Grisons et l'Italie, ayant été mis en mars 1799 à la tête d'un bataillon de grenadiers formé des divisions combinées des régiments de Wurtemberg n° 38 et de Murray n° 55, qui fut affecté à l'armée commandée par le feld-maréchal-lieutenant comte de Bellegarde, passa ensuite avec elle sous les ordres de Souvorow, généralissime des forces russo-autrichiennes en Italie, puis sous ceux de Mélas, et avec lequel il assista entr'autres aux blocus d'Alexandrie et de Tortone (12-19 juin 1799), à la victoire de Novi (15 août), au combat de Rivoli (16 septembre). Soudain, qui avait été

promu au grade de lieutenant-colonel en mai 1799, fut en novembre suivant l'objet d'un nouvel avancement, étant alors nommé colonel du 6^e régiment wallon Archiduc-Joseph-infanterie n^o 63 (n^o 55 actuel), qu'il avait été chargé d'organiser à Turin, au mois d'octobre, des éléments belges demeurés dans les cinq régiments d'infanterie anciennement recrutés dans les Pays-Bas, et dans lesquels ils ne constituaient plus, à cette époque, que le 1^{er} bataillon et la division de grenadiers.

Aussitôt après, il entra avec son régiment dans la composition du corps d'observation commandé par le feldmaréchal-lieutenant Keim, dans lequel il appartenait à la brigade du général-major Wolff de la Marseille. Il prit part avec ce corps aux combats soutenus, en avril et en mai 1800, par les avant-postes autrichiens, qui surveillaient les débouchés des Alpes en Italie, et se distingua d'une façon héroïque à Marengo (14 juin 1800), en faisant exécuter de force, sous le feu convergent des divisions françaises Gardanne et Chambarbac, par un bataillon de son régiment à la tête duquel il s'était mis, le passage du cours d'eau le Fontanone, qui couvrait une partie du front français. Dans cette action, le colonel Soudain fut atteint d'un coup de feu à la main et d'un autre à la tête; celui-ci lui occasionna une blessure des plus graves, dont il guérit cependant sans avoir dû subir une trépanation, que les chirurgiens avaient, un moment, crue inévitable. Il avait eu, en outre, son cheval tué sous lui et ses vêtements ainsi que sa coiffure criblés de balles.

Après s'être fait mettre en non-activité pour aller vivre pendant quelque temps aux Pays-Bas, devenus les Départements-réunis, il fut rappelé au service. Promu général-major le 1^{er} avril 1805, il reçut à la reprise des hostilités entre l'Autriche et la France le commandement d'une brigade d'infanterie. Employé avec elle à la défense de Vérone-Caldiero, il réussit à se maintenir dans les positions qui lui étaient confiées en dépit des efforts des troupes de Masséna, puis à se soustraire à l'obligation d'une

capitulation, et il couvrit la retraite de l'archiduc Jean par le Tyrol, vers la Hongrie. Mais bientôt après, mécontent de l'injuste oubli dans lequel les relations officielles des opérations des armées autrichiennes avaient tenu les services rendus par les troupes à ses ordres, il sollicita son admission à la position de retraite et une pension. Elles lui furent accordées le 9 février 1806. Mais il se vit retirer le bénéfice de celle-ci en 1812, parce qu'il n'était pas rentré dans le territoire autrichien à l'expiration du congé de longue durée qu'il avait été autorisé à aller passer à Bruxelles, où il s'était établi en 1808.

Du mariage qu'il avait contracté en 1801 avec Catherine-Elisabeth-Guillémme Schönfeld, il eut deux fils Charles-François et Adrien-Joseph (voir plus haut).

E. Jordens.

Archives I. et R. de la guerre à Vienne. — Lieut.-gén. baron Guillaume, notice dans l'*Iconographie montoise* (Mons, 1860). — Le même, *Histoire des régiments nationaux* (Bruxelles, 1855 et 1877). — Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. II. — Piron, *Alg. Levensbeschrijving*, etc.

SOUDAIN (Emmanuel, d'après l'état civil : François-Emmanuel), pédagogue et publiciste, né à Renaix en avril 1800, mort à Gand le 11 mai 1871. Se destinant à la vie religieuse, il se fit recevoir au noviciat des Jésuites, à Brigg (Valais, Suisse) en octobre 1820. Mais au bout d'une année, il quitta l'établissement. Par son mariage avec Louise-Rosalie-Flora Léger, il entra dans une famille qui se consacrait à l'enseignement. E. Soudain établit à Gand une école-pensionnat qu'il dirigea de 1835 à 1846. Il fut ensuite nommé inspecteur de l'enseignement primaire des cantons de Gand et de Saint-Nicolas. Il publia plusieurs livres classiques, parmi lesquels ses *Abrégés* et ses *Descriptions géographiques* eurent plusieurs éditions, en français et en flamand, de 1839 à 1855; un discours sur l'éducation (1866, en flamand); un discours sur la mission de l'instituteur (1867, en flamand); on en trouvera l'énumération dans la *Bibliographie nationale*. Avant l'organisation complète de l'enseigne-

ment officiel, d'une part, de l'enseignement diocésain, d'autre part, l'école de Soudan-Léger jouissait d'une excellente réputation et était très fréquentée. Le nom de son chef figure en bonne place dans l'histoire de l'instruction de la jeunesse en Flandre.

Paul Bergmans.

Messageur des sciences historiques, 1846, 1849, 1884. — F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. V. — P. Claeys, *Les médailles gantoises*. — Renseignements fournis par V. Vander Haeghen. — *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 457.

SOUET (Jean), tapissier, né vers 1653, mort vers 1724. Certains auteurs ont orthographié son nom de diverses manières: Souhette, Souhet, Souete, etc. Toutefois la forme exacte est Souet. Il travaillait à Paris, à la manufacture des Gobelins, dans les ateliers que dirigeait Jans, et comme celui-ci avait recruté la plupart de ses ouvriers en Flandre, il est à présumer que Souet avait également vu le jour dans les provinces belges. Quoi qu'il en soit, dans « la liste des ouvriers de Jans, tapissier du roi aux Gobelins dans laquelle est expliqué leur capacité, leur âge et le temps qu'ils sont au service de Sa Majesté » qui fut dressée le 7 janvier 1693, Souet figure avec la mention suivante : « Jean Souet, âgé d'environ quarante ans, travaille depuis environ vingt deux ans et est un des meilleurs ouvriers pour les testes et les chairs. » Lors de l'inventaire des tentures en voie d'exécution en 1698, nous trouvons que dans les ateliers de basse lisse de Souet et Lafray, on travaillait aux portières des « Renommées » et aux portières du « Char ». Ces deux tentures comportaient respectivement douze portières, dont deux étaient achevées et quatre sur le métier, et douze portières dont dix terminées et deux en voie d'exécution.

Sur toutes les listes de cette époque, énumérant les maîtres tapissiers du roi, entrepreneurs de haute et basse lisse, à la manufacture des Gobelins, figure Souet, comme chef d'atelier de basse lisse de 1693 à 1724. Les tentures sorties de son atelier étaient

signées .I. SOVET, ou .I. SOVET ou même I. SOVEL.

Ce fut sans doute son fils qui figurait à sa suite sur la liste de 1693, et qui est identifié comme suit : « Martin Souet, âgé d'environ quinze ans, travaille depuis environ trois ans aux communs ouvrages. »

Fernod Donnat.

Jules Guiffrey, *Les manufactures parisiennes de tapisseries au XVII^e siècle*. — Lacordaire, *Notice historique sur les manufactures impériales de tapisseries des Gobelins*. — *Les maîtres tapissiers du roi*. — G. Gerspach, *Répertoire détaillé des tapissiers des Gobelins*. — Eug. Muntz, *La tapisserie*.

SOUPART (Floribert-Joseph-Dominique), chirurgien et professeur à l'Université de Gand, né le 2 août 1810, à Feluy (Hainaut), dans la ferme de l'Escail, vieux domaine des siens, qui depuis deux siècles s'étaient voués avec succès à l'agriculture, mort à Gand, le 1^{er} décembre 1901. Il était le second des sept enfants d'Eugène-Jean-Joseph Soupарт et de Marie-Josèphe Paridant.

Il fit ses humanités aux collèges de Soignies et de Nivelles, et ses études médicales à l'Université de Louvain de 1829 à 1834. En 1832, il avait obtenu par la voie du concours la place de prosecteur et répétiteur du cours d'anatomie humaine. En 1835, lors de la réorganisation de l'enseignement supérieur, Soupарт fut, sur la recommandation de ses anciens maîtres de Louvain, nommé professeur agrégé à l'Université de Gand, et chargé par arrêté ministériel du 5 décembre 1835, d'y faire les cours d'anatomie descriptive, d'anatomie des régions, puis en 1836 le cours de médecine opératoire. Les collections de l'Université de Gand conservent encore deux pièces anatomiques sèches, véritables chefs-d'œuvre de patience, exécutées par Soupарт en 1837, et montrant l'une tout le système nerveux grand sympathique, l'autre les nerfs du membre supérieur.

En 1838, le Gouvernement lui confia une mission scientifique qui lui permit de visiter les hôpitaux de France, de Suisse, d'Italie et d'Allemagne. Ce voyage exerça sur la carrière de Soupарт

une influence dont il apprécia la valeur jusqu'en ses derniers jours. Il avait vu les plus grands maîtres de l'époque. Il fut nommé professeur extraordinaire en 1841, professeur ordinaire en 1855.

En 1842 et 1843, Soupарт présentait à l'Académie de médecine de Belgique, nouvellement créée, ses importants mémoires sur la méthode elliptique et les modes en Y et losangique pour l'amputation des membres, dont il était l'inventeur. Ces procédés nouveaux se propagèrent avec assez de lenteur en Belgique d'abord, puis à l'étranger : pendant longtemps, ils appartinrent au domaine classique de la chirurgie opératoire et assurèrent à leur auteur une place honorable parmi les chirurgiens du XIX^e siècle. En 1857, Soupарт montra, par ses études et ses expériences sur les animaux, que l'on peut impunément lier les veines à la surface des moignons ou dans la profondeur des plaies, et éviter ainsi les phlébites et l'infection purulente. (*Bull. Soc. méd. Gand*, 1857. *Sur les moyens d'obvier aux accidents qui peuvent survenir après les opérations sanglantes et spécialement après les amputations.*) En 1858, il publiait à l'Académie de médecine de Belgique un mémoire intitulé *Nouvelle méthode et nouveaux modes opératoires pour la staphylophorie, la fistule vésico-vaginale et l'opération de ber-de-lièvre*, qui marquaient un progrès sur les procédés opératoires de l'époque. En 1868, il publiait dans le *Journal de la Société royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles* un travail intitulé : *Système des proportions appliqué à la situation des interlignes articulaires et aux segments des membres entre eux*. Ces procédés de mensuration des membres permettent au chirurgien de pénétrer sans hésitation dans toutes les articulations. La même année, il était chargé de l'enseignement de la clinique chirurgicale qu'il dirigea jusqu'en 1892, année de sa retraite. Il avait épousé le 10 septembre 1859, Anne-Marie Nelis, fille de I.-J. Nelis, professeur de droit à l'Université de Gand. De ce mariage sont issus deux fils morts jeunes, et une fille. Il mourut

à l'âge de quatre-vingt et onze ans, d'une bronchite aiguë qui dégénéra en pneumonie.

Les honneurs n'ont pas manqué à cette brillante carrière. Le 9 juillet 1859, à l'occasion de sa nomination de chevalier de l'Ordre de Léopold, ses élèves et anciens élèves lui offraient son portrait, peint par De Winne (portrait légué par Soupарт à l'Académie de médecine). Le 10 novembre 1872, il était l'objet d'une manifestation analogue, au cours de laquelle on lui remettait son buste en marbre, exécuté par le sculpteur Wante (buste légué par Soupарт à l'Université de Gand). Le 5 novembre 1892, au moment de sa retraite, la Faculté de médecine de l'Université de Gand, en lui présentant ses adieux, lui exprima toute sa gratitude pour les éminents services qu'il avait rendus à la science et à l'enseignement pendant les cinquante-sept années de son professorat. Il fut recteur de l'Université de Gand pour les périodes triennales 1873 à 1876 et 1876 à 1879; président de l'Académie de médecine en 1876 (en remplacement de M. Vleminckx, décédé en mars 1876), réélu en 1877; président de la Société belge de chirurgie, correspondant de la Société de chirurgie de Paris. Il était grand-officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de la Légion d'honneur, officier de la Couronne de chêne. A deux reprises successives, en 1884 et en 1892, Soupарт fut élu membre du Sénat par le corps électoral de l'arrondissement de Gand.

Le 12 juillet 1892, il présidait en qualité de doyen d'âge des deux Chambres réunies, la séance solennelle d'installation de la nouvelle Constituante. En août 1894, lors de la dissolution des Chambres et à l'approche des nouvelles élections législatives, Soupарт, en vue de faciliter l'accord entre les différents groupes du parti catholique, renonça à son mandat de sénateur.

En plus d'une circonstance, Soupарт a défendu au Sénat les intérêts de l'enseignement supérieur et ceux du corps médical, dont il était le glorieux vétéran. Se souvenant de ses origines

• rurales, il a maintes fois aussi plaidé avec succès la cause de l'agriculture • (*Le Bien public*, 16 août 1894), qu'il aurait voulu comprendre dans l'enseignement des Universités.

Léon Fredericq.

Ouvres réunies par M^{me} F. Soupart et formant deux volumes offerts à la Bibliothèque de l'Académie royale de médecine. Voir *Bull. Acad. roy. méd. Belg.*, t. XVI, 1902, p. 553. — Funérailles de M^r Soupart, 5 décembre 1901. *Bull. Soc. méd. Gand.*, 1902, 26 p. et portrait. — Discours prononcé par M^r Deneffe aux obsèques de M^r Soupart. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.* (4^e sér.), t. XV, 1901, p. 806-808. — Deneffe. Éloge de F.-J.-D. Soupart, professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Gand, membre titulaire de l'Académie royale de médecine. *Bull. Acad. roy. méd. Belg.* (4^e sér.), t. XIX, 1905, p. 596-603, avec un portrait photographié. — Notices par V. Deneffe, dans *Liber memorialis de l'Université de Gand, notices biographiques*, t. II, p. 469-472 (Gand, Vanderpoorten, 1913). — *Souvenirs de 1859 à 1895* dédiés à M. le professeur Soupart, ancien sénateur, à l'occasion du 85^e anniversaire de sa naissance (2 août 1810) et de son 60^e anniversaire de professorat (1835 à 1895) par son épouse et sa famille, extraits de différents journaux, in-8^o de 83 p. avec portrait gravé par P. Allaert (d'après le portrait à l'huile de De Winne de 1839), une gravure par P. Allaert d'après le buste de 1872, et un portrait gravé par P. Allaert d'après photographie (Gand, A. Siffer, 1895) (Bibliothèque de l'Acad. roy. de méd. de Belgique).

SOURIS (Gérard), cité comme prier de l'abbaye de Saint-Gérard de Brogne, en 1618, mort le 6 juillet 1622. Il est l'auteur d'une étude sur le fondateur de son monastère, étude qu'il publia en 1618 : *La vie du glorieux saint Gérard, abbé de Brogne*, tirée des écrits du R. P. Ribadeneira, *prestre de la Compagnie de Jésus et augmenté d'aucuns points extraits de l'original*. Namur, H. Furlet, in-12 de 32 pages. Les archives de l'État à Namur possèdent également de ce prier un catalogue, rédigé sous forme de tableau, des abbés de Brogne, au sujet desquels il donne quelques brefs renseignements.

DD. Brouwers.

Foppens, *Bibliotheca Belgica* (Bruxelles, 1739), t. I, p. 360. — *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. V (1857), p. 237 et 443. — *Messager des fidèles*, t. V (Maréchaux, 1868), p. 481. — *Analecetes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XVIII, p. 328. — Doyen, *Bibliographie namuroise* (Namur, 1884), t. I, p. 86, n^o 94. — Dom Ursmer Berlière, *Monasticon belge* (Bruges, 1890), t. I, p. 37.

SOURIS (Jean-Baptiste-Ferdinand-Laurent), poète wallon, né à Liège, le 26 août 1843, décédé accidentellement en cette ville, le 18 décembre 1891. Il était fils de Guillaume-Joseph, receveur des contributions à Glons, et de Dieudonnée-Joséphine Dupont. Heureusement doué, Laurent Souris reçut en outre une bonne instruction. Il fit ses études primaires à l'école Fourdrin, à la Boverie, suivit les cours de l'Athénée royal, continua ses études à l'École supérieure d'adultes et à l'Académie des Beaux-arts de Liège, où il obtint de nombreux succès et notamment la plus haute distinction que pût décerner le jury, la médaille pour la gravure. Souris aurait voulu se consacrer entièrement à l'art. Pour se perfectionner, il se rendit à Paris et il y fit un séjour de plusieurs mois. Bien que les œuvres de gravure qu'il a laissées témoignent d'un réel talent, les nécessités de l'existence l'obligèrent à chercher un emploi stable. Il entra à l'Administration communale de Liège le 28 décembre 1877 et y devint commis de 2^e classe le 4 novembre 1889. Son honnêteté et son exactitude le firent, dans cet emploi, apprécier de ses chefs. Menant une vie solitaire, il devint misanthrope et s'exagéra les petits mécomptes de l'existence.

Sa nature essentiellement bonne, sensible et délicate, l'amena à chercher dans la poésie une consolation aux chimères qu'il se forgeait. Bien qu'il ait écrit, en langue française, des œuvres qui méritèrent des distinctions, c'est la muse dialectale qui eut toujours ses préférences. En 1884, dans un concours international, l'Académie de Mont-Réal de Toulouse le couronna deux fois, d'abord pour *Ma première chanson*, distinguée parmi les envois de 407 concurrents, ensuite pour sa nouvelle, *Julie d'Harcourt*, dans un concours qui réunissait 117 participants. Ses œuvres wallonnes le rendirent lauréat de la Société liégeoise de littérature wallonne, du Caveau liégeois, du Caveau verviétois et du Club Les Wallons. Doué d'une très belle voix de ténor, Souris cultiva

la musique et fit partir en 1880 de la Société royale La Légia. Il se fit entendre souvent dans les concerts, où il se plaisait à chanter et à déclamer ses compositions.

Toutes ses œuvres témoignent d'un talent honnête, qui s'efforça toujours de moraliser. Il s'essaya dans la comédie et dans la poésie lyrique. Eparpillées dans diverses publications, ces productions ont été réunies et publiées après la mort de Laurent Souris, en un volume, par Charles Defrecheux père, son exécuteur testamentaire, sous le titre de *Œuvres wallonnes et françaises* (Liège, Adam, 1892).

Charles Defrecheux.

Charles et Joseph Defrecheux et Charles Gothier, *Anthologie des poètes wallons* (Liège, Gothier, 1898), p. 69. — *Annuaire de l'Association des auteurs dramatiques et chansonniers wallons*, t. III (Liège, Gothier, 1893), p. VII. — *Almanach Franklin pour 1895* (Liège), p. 20. — Léon Pirsool, *Dictionnaire wallon-français (dialecte namurois)* (Malines, Godenne, 1903), t. II, p. 268.

SOUST DE BORKENFELDT (*Adolphe-Ferdinand-Joseph VAN*), directeur des beaux-arts au Ministère de l'intérieur, né à Bruxelles, le 6 juillet 1824, décédé dans la même ville le 23 avril 1877. La famille van Soust de Borkenfeldt est déjà fixée à Anvers au xv^e siècle. Le nom s'écrivait alors van Soest, orthographe qui s'est conservée en Hollande. D'anciens documents font mention de Bernard van Soest, bourgeois d'Anvers en 1530. En 1692, Henri van Soest est doyen en chef d'une Chambre de rhétorique anversoise. A l'occasion d'une grande fête qu'il y donna, il prononça un discours en « chinois ». On trouve au xvii^e siècle trace d'une famille van Soest qui possédait à Anvers une imprimerie importante et jouissait du privilège exclusif d'éditer un journal. En 1614, Jacques van Soest épousa la sœur de Jacques Jordaens, le peintre fameux. Il est l'ascendant direct de Simon van Soust de Borkenfeldt, bisaïeul d'Adolphe. Simon van Soust de Borkenfeldt fut écuyer, grand gruyer du duché de Brabant, conseiller royal de Frédéric Ier, roy de Prusse, et résident du roy de Prusse par devant la Souveraine cour

féodale du Brabant. Il conserva ses fonctions jusqu'à sa mort, survenue en 1750. Pendant la guerre de Silésie, il prêta au roy de Prusse toute sa fortune, représentant une valeur de sept millions de notre monnaie, somme énorme pour l'époque. Cet emprunt ne fut jamais remboursé par la Prusse, les délais stipulés expirèrent sans que les héritiers de Simon pussent trouver les moyens financiers de poursuivre une revendication, et la prescription leur fut définitivement opposée. Le fils de Simon, accusé à réaliser les dernières bribes de cette fortune disparue, vendit vers 1830, pour un prix dérisoire, une collection de tableaux dont le catalogue réunissait les noms de A. Durer, Quentin Metsys, Murillo, van Dyck, Teniers, van Ostade, etc.

Elevé par des parents ruinés, Adolphe van Soust de Borkenfeldt dut entrer à quinze ans au Ministère de l'intérieur. Il y franchit successivement toute la filière des grades. Il fut nommé directeur des beaux-arts en 1867, succédant à Romberg-Nisard. Il fut aussi secrétaire général de la Commission des échanges internationaux, membre honoraire de l'Académie d'Anvers, secrétaire du Comité de rédaction des bulletins des Commissions royales d'art et d'archéologie, et secrétaire de la Société royale des aquarellistes.

Il publia divers travaux littéraires : En 1851, une revue du Salon qui s'ouvrit cette année-là à Bruxelles; en 1858, une étude sur l'école d'Anvers, plus tard des notices consacrées à Paul Bourré et à Antoine Wiertz. Il traduisit en français les poèmes de son ami intime Emmanuel Hiel « Lucifer » et « L'Escaut »; enfin, sous le pseudonyme de Paul Jane, il donna vers 1871 un poème « L'Année sanglante » (1870) qui fut présenté à l'empereur Guillaume I^{er}, et lui valut la croix de l'Aigle rouge, ensuite un « Chant lyrique », la « Rénovation flamande ».

La carrière administrative d'Adolphe van Soust de Borkenfeldt fut celle d'un fonctionnaire laborieux, intelligent et sensible, dont les initiatives furent trop

souvent paralysées par l'inertie de ses chefs, les préoccupations politiques des divers ministres, le manque de ressources budgétaires. Depuis sa nomination de directeur des beaux-arts jusqu'au jour de sa mort prématurée, van Soust fut sous les ordres du secrétaire général du département, le docteur Bellefroid, qui s'intéressait aux choses de l'art, mais ne partageait malheureusement pas toujours les prédilections du chef du service des beaux-arts. Si van Soust put faire acquérir par l'Etat quelques-unes des belles œuvres des deux Stevens, de Leys, de Liévin de Winne, d'Emile Wauters, dont s'honore le Musée de Bruxelles, il ne parvint pas à y faire entrer Hippolyte Boulenger, Edouard Agneessens, Henri de Braekeleer, dont les productions étaient passionnément discutées et semblaient alors trop audacieusement modernes.

L'institution de la Commission des échanges internationaux, dont le programme avait été formulé au Congrès des beaux-arts à Paris, au cours de l'Exposition universelle de 1867, fut une des pages marquantes de sa carrière. Le roi Léopold II, la comtesse de Flandre, avaient moralement encouragé son initiative et s'intéressaient à l'entreprise. Le rôle de van Soust à la direction des beaux-arts fut excellemment caractérisé par Jean Rousseau, qui devait lui succéder dans les mêmes fonctions, quand il prononça devant son cercueil les paroles suivantes :

- On connaît les difficultés spéciales du service qui lui était confié...
- Au milieu de la lutte éternelle des écoles, il accueillait impartialement le talent, de quelque part qu'il vint.
- Il ne songeait, dans la sphère de ses attributions, qu'à réaliser tout le bien réalisable. Aussi, en fonctionnaire intelligent, ne bornait-il pas son activité à l'expédition routinière des affaires courantes; il étudiait constamment les moyens d'améliorer le service dont il était chargé, s'enquérant de toutes les réformes utiles, de tous les progrès possibles, attentif à tout ce qui se faisait ou s'essuyait à

- l'étranger, et jaloux, comme tout cœur élevé et patriote, de ne nous laisser dépasser par aucun de nos voisins ni de nos rivaux... Van Soust s'est dévoué avec le même zèle au développement de toutes les branches de notre enseignement artistique. Dans l'art musical, ses efforts comptent pour beaucoup dans l'organisation des grands festivals de musique classique, — inaugurés si brillamment à la gare du Midi en 1869, — dans la création des importantes écoles de musique d'Anvers, de Bruges et de Mons; dans la propagation des petites écoles de chant qui ont remplacé avantageusement, sur tous les points du pays, tant d'insignifiantes sociétés d'amateurs jadis subsidiées par l'Etat. Ad. van Soust a de même attaché son nom à la plupart des mesures prises pour réorganiser notre Académie et nos écoles d'art. ...

Successivement collaborateur des ministres Jules Van den Peereboom, Eudore Pirmez, baron O. Kervyn de Lettenhove et J.-B. Delcour, van Soust suivit le sort de la direction des beaux-arts qui fut rattachée tantôt au Ministère de l'intérieur, tantôt au Ministère de l'agriculture et des travaux publics, avant de passer — logiquement — au Ministère des sciences et des arts. Il a laissé le souvenir d'une nature droite, parfois un peu ombrageuse. Il était fortement attaché aux opinions libérales. Sa culture d'autodidacte était encyclopédique. Au moment de son décès, il était chevalier de l'ordre de Léopold, décoré de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse (4^e classe), de l'ordre du Faucon blanc d'Autriche (1^{re} classe), chevalier de la Couronne de Prusse, chevalier du Lion Néerlandais, chevalier de l'ordre de Saxe-Weimar.

Le portrait d'Adolphe van Soust de Borkenfeldt, peint vers 1848 par Alexandre Robert, et considéré comme le chef-d'œuvre de cet artiste, a été gravé par Franck. Paul Lambotte.

SOUTERMANS (Mathias), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 4 mai-

1631, mort à Vienne, le 25 juillet 1699. Il entra dans la Compagnie de Jésus, dans la province d'Autriche, le 10 octobre 1647, et fut d'abord professeur. Après avoir enseigné la grammaire, les humanités et la rhétorique, il fut appliqué à la prédication et au service des missions. Recteur de Goritz, de Passau, de Krembs, il fut confesseur de l'électeur de Bavière, puis de l'ambassadeur impérial à Madrid. Revenu à Vienne, il dirigea pendant quinze ans la congrégation des nobles. Les historiens de son ordre lui attribuent cinq ouvrages dont ils donnent les titres en latin, mais sans aucune indication bibliographique : 1. *De encomiis B. V. Mariae*. — 2. *De cultu S. Ignatii*. — 3. *De arte moriendi*. — 4. *De damnis amoris proprii et fallacis mundi*. — 5. *Compendium meditationum P. Pauli Segneri*. Le P. Soutermans a aussi traduit du flamand en allemand les deux premières parties de l'histoire ecclésiastique de Corneille Hazart : *Kirchen-Geschichte, das ist Catholisches Christenthum*. Vienne, L. Voigt, 1678-1684, in-fol., 2 vol. Les deux parties suivantes furent traduites par le P. Ulrich Dirrhaimer. La traduction a été plusieurs fois réimprimée.

Paul Bergmans.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII (Bruxelles, 1896), col. 1406-1408.

*SOUTMAN (*Pieter-Olaenz*), peintre et célèbre graveur de l'école de Rubens, né à Harlem à une date inconnue (vers 1580 selon divers auteurs), mort à Harlem le 16 août 1657.

Soutman s'établit à Anvers à une époque et pour des motifs qu'il n'est pas possible de préciser d'après des documents. En 1619, il faisait immatriculer aux registres de la corporation Saint-Luc d'Anvers, conformément aux règlements, un élève Jean Tinaus, dont le nom n'a laissé aucune trace dans l'histoire de la peinture ou de la gravure. L'année suivante, le 18 septembre 1620, Soutman obtenait le droit de bourgeoisie à Anvers. Il avait à ce moment quarante ans, si l'on s'en rapporte à la date de

naissance indiquée ci-dessus. On s'accorde pour dire que Soutman se trouvait à Anvers comme élève de Rubens. Un élève de trente ou quarante ans est un peu âgé. Peut-être vaudrait-il mieux dire qu'il était collaborateur de Rubens, celui-ci n'ayant guère eu que trois ou quatre ans de plus que lui. On pourrait ainsi tenir compte de la remarque de Corneille de Bie qui, tout en considérant Soutman comme l'élève de Rubens, estimait que les tableaux de corporations peints par Soutman à Harlem indiquent néanmoins, par certains tons noirâtres dans les ombres, analogues à ceux de Frans Hals (son cadet de quelques années, peut-être), une influence du terroir harlemois. On comprendrait ainsi que notre artiste fût entré, déjà âgé et formé, au service de Rubens. Selon Max Rooses (*Rubens*, p. 321), on peut admettre que Soutman ait collaboré aux tableaux de Rubens, mais sans pouvoir indiquer aucune œuvre où cette collaboration soit évidente. Le même auteur ajoute qu'il est probable que Soutman habitait déjà Anvers à l'époque où Rubens peignait ses chasses, et qu'il y collabora comme peintre aussi bien qu'il les grava. « Ce n'est point se montrer d'une témérité extrême » dit Hymans à ce propos, « que de lui attribuer une part dans les travaux commencés ou copiés par les élèves du maître, si l'on tient compte de l'habileté dont il fait preuve dans ses estampes ». De son côté, Renouvier envisage la question sous une forme analogue : « Soutman était peintre et vint de Harlem se former à l'école de Rubens, tout en prenant ses habiletés de dessin et ses goûts chaleureux, il garda comme graveur des allures qui lui vinrent de son pays. » Hymans appuie cette opinion du fait que l'on ne trouve pas Soutman inscrit comme élève dans la corporation des artistes anversoises, et de ce que son travail habile, qui en réalité est plutôt d'un peintre que d'un graveur, permet de croire qu'il vint de son pays complètement exercé.

D'autre part, Soutman est un graveur à l'eau-forte, et ce n'était pas l'eau-forte

qui triomphait surtout dans la gravure à Harlem à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e siècle; c'était au contraire l'éblouissante virtuosité du burin de Goltzius et de son école, dont la largeur de vision était soutenue par l'exemple du peintre Corneille Cornelisz, puissant dessinateur pour lequel les contours du corps humain n'avaient pas de secret, et que l'admirateur et ami de Rubens, sir Ardley Carleton, appréciait déjà en 1616. Mais un graveur d'origine anversoise, Jan van de Velde (fils du calligraphe anversois du même nom, émigré à Harlem où il mourut en 1623), pratiquait un métier identique à celui de Soutman, dès 1615 et 1616, c'est-à-dire au moment où Soutman allait exécuter ses premiers travaux à Anvers. Van de Velde se fixait, dès 1618, à Bockhuysen où il se mariait. Or, on sait que son maître en gravure fut Jacques Nathan, l'élève de Goltzius. Il faut donc admettre que la tradition du burin virtuose se rompit, en cette filiation, dans l'atelier même de Nathan, dont Soutman aurait probablement été aussi l'élève.

Cette constatation n'est pas sans répercussion si l'on remarque que le successeur même que Rubens paraît avoir directement donné à Soutman vers 1619, Vorsterman, est un autre élève venu de l'école de Harlem aussi, mais dont on ignore également le maître.

Soutman paraît donc avoir de bonne heure travaillé aux côtés de Rubens. Mais l'absence de dates sur la majeure partie de ses œuvres empêche d'en établir la chronologie. On peut seulement diviser ses estampes d'après Rubens (au nombre d'une quinzaine) en deux séries : celles qui furent exécutées à Anvers sous la direction de Rubens avant 1624 et qui sont les plus nombreuses, et celles qui furent gravées plus tard et qui sont, par exception, datées de 1642. La nature même de tous ces travaux, sujets des préoccupations de Rubens au temps précisément du séjour de Soutman à Anvers, semble assigner, d'ailleurs, cette époque à la plupart d'entre eux. Ce sont les compo-

sitions qu'on retrouve sur la liste des tableaux que Rubens envoie à sir Ardley Carleton en 1619; ce sont aussi les plus mouvementées de l'œuvre rubénienne : la grande *Chasse au lion*, la *Chasse à l'hippopotame et au crocodile*, la *Chasse au loup et au renard*, la *Chasse au sanglier*, la *Défaite de Sennachérib*, la *Chute des réprouvés*, l'*Enlèvement de Proserpine*. Sous les quatre chasses, Soutman signe « composé par Rubens » et à côté « composé, dessiné et publié par Soutman », s'attribuant ainsi dans la composition originale de l'ouvrage une part égale à celle du maître. « Cette prétention », remarque Max Rooses, « n'est évidemment pas fondée. Soutman peut avoir trouvé la manière de graver, il n'a eu aucune part à la composition ». Mais ces termes ne peuvent-ils s'expliquer par le fait que le graveur avait déjà, au préalable, collaboré à la peinture des tableaux (entre 1616 et 1621), et encore que c'est lui-même qui en tira le dessin, modèle de la gravure? Il est curieux, quoi qu'il en soit, de retrouver ici chez le prédécesseur de Vosterman, la prétention que celui-ci va émettre également dans les inscriptions et les dédicaces de ses gravures, et qui va l'obséder au point de songer à menacer la vie de Rubens.

Aux reproductions de ses propres œuvres, Rubens en ajouta d'autres, d'après des tableaux de van Dyck qu'il possédait et qu'il prisait fort : une *Antiope*, un *Christ saisi au jardin des oliviers*, un *Christ en croix*, dont le graveur modela les chairs au pointillé d'une façon extraordinaire; et aussi d'après des compositions de Raphaël et de Titien et d'autres Italiens dont le grand maître anversois avait rapporté d'Italie des dessins de sa main, notamment la *Cène* de Léonard de Vinci. Cette dernière gravure révèle une tradition libre singulièrement éloquente dans son développement de technique, et vraiment flamande dans l'expression des physionomies et la vigueur des gestes. À la même époque semble appartenir peut-être aussi la *Pêche miraculeuse* d'après Rubens. Aucune des gravures exécutées d'après

d'autres maîtres, ne mentionne le nom de Rubens ni son intervention, mais une tradition constante veut que le graveur ait travaillé d'après les dessins du grand peintre, et le style des estampes confirme pleinement cette affirmation.

En tant que graveur, Soutman semble surtout avoir cherché à donner à ses planches un effet frappant par les lumières larges et claires. Par là il trahit, à côté de l'effet coloré rubénien, l'influence de Corneille Cornelisz. Il a toutefois porté cette recherche un peu loin, et il a aussi donné à certaines de ses œuvres une apparence inutile d'inachevé et de légèreté superficielle, qui en font un maître étrange et désordonné, tout habile qu'il soit.

Renouvier a reproché à Soutman de compromettre par sa bizarrerie la grandeur du maître. Les graveurs qui le suivirent, Vorsterman, Pontius, doivent lui être préférés pour le calme et la correction de leur burin. Mais précisément il importe de marquer à quelle réaction Rubens l'employa, et combien le maître sut apprécier justement son tempérament en lui choisissant les modèles les plus mouvementés. C'est par là que la carrière anversoise du graveur occupe une place si importante dans l'histoire de la gravure.

La formule de la gravure flamande du XVII^e siècle, sortie de la boutique des graveurs-marchands anversoises du commencement du siècle, en devait retenir le clair obscur facile, la largeur du burin, la science de l'effet pittoresque que les travaux de Corneille Cort, émigré auprès de Titien en Italie, et l'appel à Anvers, par l'éditeur Jérôme Cock, de Georges Ghisi, le graveur de Jules Romain, avaient produits. Il restait à concentrer cette unité d'effet par une graduation de coloris empruntée à la peinture, et à élaguer une inutile affectation de métier du burin pour arriver à produire de véritables tableaux en noir et blanc.

Après avoir tâtonné plusieurs années en employant successivement à l'une ou l'autre traduction de ses tableaux J.-B. Barbé, à qui manquait le contraste coloré

et vigoureux, Corn. Galle, à qui faisait défaut le métier libre et vivant, Rubens s'était déjà adressé une première fois à l'école de Harlem, tenté par la largeur de métier de ses burinistes ; mais il n'avait rencontré qu'une virtuosité trahissant le dessin pour la force de métier, sans recherche de couleur, dans le *Loti et ses filles*, gravé en 1612, par Swanenburg. En 1615, le maître anversoise s'adressait à deux autres artistes de la même école, les meilleurs élèves de Goltzius, Jacques Nathan, qui lui grave son *Samson*, et Jean Muller qui lui traduit ses *Portraits des archiducs*. Après ces différents contacts avec les burinistes harlemois, de métier large et décoratif, mais décidément trop fantaisiste, Rubens était retourné aux graveurs anversoises, puis à Michel Lasne, un Normand de Caen, élève de l'Anversoise Pierre de Jode le Vieux, dont la taille lourde et précise était trop froide pour contenter le maître. Fatigué de ces insuccès avec le burin, Rubens se tourne alors vers l'eau-forte, de pratique plus libre et moins froide parce que moins systématique. C'est alors qu'il s'adresse à Soutman qu'il a sous la main, semble-t-il, et qui en connaît le métier sans qu'on sache où il l'ait appris. Aussitôt Soutman emploie dans ses travaux ce pointillé mince qui caractérise aussi Jan van de Velde, et il complète cette technique de légères et souples tailles de burin auxquelles l'école de Harlem n'est pas étrangère. Il parvient à produire des travaux de vision large et claire où se confondent les visions de Rubens et de Corneille Cornelisz. Un tel métier n'avait rien de la régularité ou de l'exagération de l'école de Goltzius, rien de la sécheresse de l'école marchande d'Anvers. La critique (tel Emeric David, *Discours historique*, p. 71) y a même vu l'origine soit du métier des grands burinistes rubéniens, comme Vorsterman, soit d'aquafortistes, comme van Dyck et Rembrandt. Les travaux d'un Jean Morin, en France, n'ont pas d'autre origine, de même que ceux de Snyderhoef.

Soutenu et dirigé par Rubens, Pierre

Soutman trouva l'art de donner aux grands ensembles une animation rare même dans les toiles du grand peintre lui-même, celle de la lumière. Dans sa *Chasse au loup*, son chef-d'œuvre, on retrouve son effet favori, l'effet des aquafortistes, tout entier dans le contraste de lumière et d'ombre, mais vibrant d'une technique toute particulière et produisant un chatolement de lumière éblouissant. Les demi-teintes et les reflets lui servent beaucoup moins toutefois que l'ombre, et la franche lumière y est limitée par de simples contours. Malheureusement, ses modelés dans l'ombre sont peut-être un peu creux et trop lâchés ; les troisième et quatrième rangées de taille, dont il essaie de les soutenir, en amoindrisent le pittoresque sans y ajouter de la solidité, et la variation même de leurs espacements accentue encore ce flottement. Enfin, l'exagération de la morsure dans les grands noirs des fonds contribue encore à priver l'œuvre de la solidité nécessaire aux traditions rubéniennes ; la *Défaite de Sennachérib* en comporte aussi des exemples typiques. D'autre part, les contours en grande lumière, très utilisés, sont dépouillés de la force du prototype ; ils restent flottants et ronds au lieu d'être nerveux et caractéristiques, comme chez Rubens ; ils sont monotones et trainards au lieu d'être variés et vigoureux. Rubens n'avait pas encore perçu combien un simple trait, par contour dans les lumières, contraste mal à propos avec la vigueur picturale des valeurs en blanc et noir qu'il cherchait dans la gravure. C'est Soutman qui, par ce défaut, va le lui apprendre.

La force de Soutman réside donc surtout dans la transition des lumières vigoureuses aux ombres. Là, le peintre domine le graveur et, en somme, c'est le peintre qu'on apprécie dans les traductions de Soutman. L'homme de métier, le graveur, n'y existe guère.

Cet éparpillement aveuglant des lumières, qui rapproche singulièrement Soutman de nos impressionnistes modernes, lui compose une personnalité

assez désordonnée, insuffisante à traduire Rubens. Son modelé des figures, trop peu solide, et la légèreté un peu flottante des hachures trop minces et tracées d'un burin aigu, ne serrent pas d'assez près la forme rubénienne et ne peuvent traduire les riches contrastes de couleurs. Excellente pour les vastes effets de plein air, la formule, Rubens le reconnaît aussitôt, ne peut être employée là où la lumière a besoin de concentration. Et le grand peintre anversoïse apprend ainsi du même coup à sentir l'importance du fondu même dans les contours lumineux pour l'effet pittoresque d'une gravure. Cette observation nouvelle ne devait pas rester stérile, lorsqu'à Soutman il fait succéder Vorsterman.

Soutman, lui non plus, ne réalisa donc pas dans toute son ampleur l'idéal rubénien dans la gravure. Le travail à l'eau-forte auquel Rubens même chercha vers ce moment à s'initier, lui apparut définitivement comme moins favorable que le burin, à condition que celui-ci fût coloré ou d'un modèle assoupli et sans maniérisme. Le travail un peu fantaisiste de Soutman, et l'eau-forte elle-même furent relégués au second rang par la grande gravure au burin ; celle-ci se signala, sous la main de Lucas Vorsterman, de Paul Pontius, de Bolswert, par trop de qualités dans la technique, dès que Soutman lui eut marqué la voie dans la puissance et dans la couleur.

Ce ne fut vraiment qu'à la tête de l'école qu'il alla plus tard créer à Harlem, que Soutman put prouver, par la suite, la sûreté de son goût et la solidité de ses connaissances. Ses gravures ne furent plus que d'un ordre secondaire, mais son enseignement resta de première importance.

Mais, peintre avant tout, il devait chercher à poursuivre auparavant, sa carrière de peintre.

Vladislas Sigismond de Pologne, séjournant en Belgique en septembre 1624, y avait commandé son portrait à Rubens. Soutman, toujours aux côtés de Rubens, avait sans doute été mis en relation avec le monarque à cette occasion. Celui-ci, amateur d'art passionné,

l'avait distingué parmi les autres collaborateurs de Rubens, car bientôt on le voit travailler à la cour polonaise, ainsi que le dit son compatriote Samuel Ampsing dans un numéro de la *Beschrijving van Harlem* qu'il publiait périodiquement (éd. 1628, p. 372). Ce séjour à Varsovie, puis à Berlin, où il peignit également des portraits à la cour des électeurs de Brandebourg, ne dût pas être de très longue durée cependant, car, dès 1630, Soutman était de retour à Harlem et s'y mariait le 21 avril avec Gudule Frans.

Rien n'indique qu'à ce moment Soutman entretenait encore des relations avec Rubens. Il continua surtout sa carrière de portraitiste. En 1630, il peignit le portrait de Jacques Nathan, le beau-fils et le successeur de Goltzius; l'Anversois Jan van de Velde, peut-être son ancien condisciple chez Nathan, le gravait dans une technique dont nous avons déjà signalé plus haut l'identité avec celle de Soutman. Avant 1631 également, il exécutait le portrait du théologien Nicolas Wigger, que grava à cette date Jacques Nathan lui-même. Selon Théodor Schrevelius (dans un autre *Beschrijving van Harlem*, p. 383), il continua à peindre de nombreux bourgeois de Harlem, tant hommes que femmes. Le musée royal des beaux-arts de Bruxelles possède un portrait d'homme signé: *P. Soutman F. A° 1649*. Le musée de Harlem conserve encore de lui deux tableaux de corporation et la galerie de Cassel, un *Laocoon et ses enfants*. En 1633, il était devenu commissaire de la Gilde.

Le retour de Soutman dans son pays préparait à la gravure harlemoise une ère nouvelle. Harlem, resté un des centres artistiques les plus vivants du pays, allait voir des graveurs fameux, fort différents de ceux d'Anvers, se grouper autour de Soutman, à point nommé pour servir un peintre devenu célèbre à Harlem, Frans Hals. Soutman jetait bientôt, en effet, les bases d'une nouvelle école de graveurs où Hals et ses élèves, Adrien Brouwer, van Ostade, Wouwermans, devaient trouver d'excellents interprètes.

Soutman n'aurait pas modifié, dit-on, assez sensiblement ses procédés à Harlem, pour qu'il soit possible de déterminer avec certitude les planches de la seconde partie de sa carrière. La grande *Chasse au sanglier*, datée de 1642, diffère très peu des chasses gravées à Anvers, soit, dit Hymans, que le graveur l'ait réellement produite deux ans après la mort de Rubens, soit que pour une cause quelconque, il en ait différé jusqu'alors la publication. Ces réserves sont très nécessaires. L'apparition subite de ces estampes, exécutées d'après Rubens et portant cette date de 1642, pourrait rappeler l'aventure de Vorsterman, publiant lui-même en 1620 une série de ses planches d'après le grand peintre. Peut-être ces planches de 1642 étaient-elles conservées jalousement par le graveur depuis son séjour d'Anvers, ce qui expliquerait l'identité de leur manière avec celle d'autrefois. Hymans dit à propos de ces dates postérieures « qu'elles ont peut-être amené les iconographes à oublier le rôle que le grand peintre lui-même semble avoir assigné au graveur dans la reproduction de ses toiles ». Sans doute, Hymans veut-il dire par là que si l'on reporte l'exécution des gravures datées de 1642 à l'époque anversoise, sans tenir compte de leur millésime, le classement des œuvres du graveur se ferait plus logiquement. Nous souscririons très volontiers à cette façon de voir. Elle permettrait de concevoir une différence d'époque très nécessaire entre des travaux importants au point d'avoir rendu leur auteur célèbre, et des travaux pauvres et maladroits, inexplicables sinon par l'absence du maître anversois et l'âge déjà avancé du graveur.

René van Bostelaer.

Renseignements particuliers.

SOVET (*Alexandre-Auguste*), docteur en médecine, chirurgie et accouchements, naquit à Dinant, le 14 juillet 1811, et mourut à Beauraing, le 4 juin 1879. Après de brillantes études au collège de Dinant et à l'Université de Liège, Sovet alla suivre les cours de l'École de médecine de Paris, puis vint s'établir

à Beauraing. Malgré les soucis et le manque de loisirs que lui occasionnait sa situation de médecin de campagne, malgré sa santé délicate, Sovet s'intéressa aux recherches et aux études médicales, particulièrement en ce qui concerne les questions d'hygiène et d'éducation sanitaire. Sa première œuvre connue est un *Aperçu de la constitution médicale du canton de Beauraing*, qu'il publia à Anvers en 1840. Deux ans après, il était nommé membre correspondant de l'Académie royale de médecine, et à partir de cette époque il ne se passe pas une année qu'il n'enregistre au nombre de ses travaux soit des études de médecine, soit des articles ou des livres consacrés à l'hygiène et à l'éducation morale et physique des enfants.

En 1850, il fut attaché à la commission médicale de la province de Namur, et c'est à son instigation que fut élaboré le règlement provincial pour la vaccine qui, d'après les spécialistes, constituait un véritable modèle. Les *Bulletins* de l'Académie royale de médecine, les *Annales* des sociétés de médecine de Gand, d'Anvers, d'autres publications périodiques du même genre renferment de multiples études ou rapports dus à la plume féconde du docteur Sovet. A plusieurs reprises, celui-ci fut désigné, à cause de ses connaissances pédagogiques, comme inspecteur de l'enseignement primaire. Médecin du roi, attaché au domaine royal d'Ardenne, il fut chargé en 1870 de la direction de l'ambulance du château de Ciergnon; l'année suivante, il était nommé officier de l'Ordre de Léopold. Son assiduité aux séances de l'Académie, son activité scientifique le firent désigner, en 1874, par ses confrères pour remplir les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine; mais sa santé fort précaire, des deuils cruels l'empêchèrent d'occuper effectivement ce poste d'honneur. Dès l'année suivante, il était obligé de solliciter un congé, et le 25 novembre 1876, il adressait sa démission de secrétaire perpétuel. Il était à ce moment atteint d'une maladie qui devait amener sa mort.

Parmi ses nombreuses publications, nous signalerons : *Traité de la complexion nerveuse*, qui fut couronné au concours de 1842 et publié par la Société de médecine de Gand. — *Lettres à ma fille sur l'éducation physique des enfants depuis la naissance jusqu'à la puberté, ou hygiène de l'enfance*. Namur, Douxfils, 1844; in-18, 249 p. — *Du service sanitaire des indigents dans les communes rurales de Belgique*. Boom, 1849; in-8°, 90 p. — *Manuel d'hygiène publique et privée à l'usage des instituteurs et des communes rurales*. Bruxelles, Stapleaux, 1851; in-12, 233 p. Cet ouvrage fut traduit en flamand la même année et eut une seconde édition en 1864. — *Hygiène publique et privée*. Bruxelles, Jamar, 1853; 2 vol. in-12. — *L'éducation. Hygiène première du corps et de l'âme*. Namur, Wesmael-Charlier; 2 vol. in-8°.

DD. Brouwers.

Bibliographie nationale, t. III, p. 461 et t. IV, p. 605. — Doyen, *Bibliographie namuroise*, t. III (Namur, 1902). — *Bulletin de l'Académie royale de médecine*, 1^{re}, 2^e et 3^e série, passim.

SOYER (Jean), peintre. Voir **SOHIER (Jean)**.

SPAAK (Louis - Jacques - Charles), architecte, né à Bruxelles, le 17 janvier 1803, y décédé le 20 août 1893, était fils d'un premier violon à l'orchestre du Théâtre de la Monnaie. Il fit ses études à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles et dans l'atelier de l'architecte Lefuel à Paris.

D'abord fonctionnaire du cadastre de la province du Luxembourg, il revint à Bruxelles après les événements de 1830 et fut nommé architecte provincial du Brabant, poste qu'il occupa jusqu'en 1867. Ces fonctions l'amènèrent à construire plus de cinquante écoles et maisons communales, entre autres celle d'Etterbeek, la caserne de gendarmerie, boulevard de Waterloo à Bruxelles, l'hospice Van Aa à Ixelles, l'église de Molenbeek (1836), l'église (démolie) de Koekelberg (1839), l'hôpital de Merchtem (1845), les églises de Ganshoren (1850) et de Schepdael (1850). Toutes ces constructions sont d'un style sobre et utilitaire, mais on peut mieux juger

de son talent par un monument remarquable qu'éleva Spaak, et qui fut l'ancien Entrepôt du commerce à Bruxelles, actuellement démolé (1910). Spaak fut chargé de ce travail après un concours public (1843). La première pierre en fut posée par Léopold I^{er}, le 5 mai 1844, et la douane s'y installa le 1^{er} octobre 1846. En 1847, le jeune royaume de Belgique y groupa l'exposition des produits de l'industrie nationale et ce ne fut que le 26 septembre 1851, après l'inauguration solennelle, que le nouvel entrepôt ouvrit ses portes au commerce bruxellois. Une médaille de Hart commémore la pose de la première pierre de cet édifice. Les qualités de sobriété et de sagesse de Spaak qui, dans ses autres constructions, s'allient malheureusement à de la sécheresse et à une certaine pauvreté d'imagination, l'ont bien servi dans cet édifice qui avait grande allure. Adoptant un parti florentin bramantesco, il sut, par des masses habilement combinées, assurer à son œuvre des qualités qui en font regretter la disparition. Une autre de ses œuvres a eu le même sort : c'est la salle de la Philharmonie de Bruxelles.

Spaak a publié plusieurs opuscules et projets pour les bas-fonds de la rue Royale à Bruxelles (1847), l'assainissement de la Senne (1865), l'augmentation de l'eau potable dans l'agglomération bruxelloise (1874), la jonction Nord-Midi et une rue de la place Royale à l'église Sainte-Gudule.

Chevalier de l'Ordre de Léopold (1852), il fut pendant six ans conseiller communal de Bruxelles.

Paul Saintenoy.

Henne et Wauters, *Histoire de Bruxelles*. — Wauters, *Env. de Bruxelles*. — Schayes, *La Belgique communale* (1847). — *Histoire de l'architecture en Belgique* et renseignements particuliers.

SPAË (Dieudonné), botaniste horticole, né à Gand, le 27 septembre 1819, mort dans cette ville, le 28 octobre 1858. Fils de François Spaë, membre fondateur de la Société royale d'agriculture et de botanique de Gand, il manifesta, très jeune, beaucoup de goût pour la botanique, qu'il se mit à enseigner aux

fils d'horticulteurs par des conférences-promenades au jardin botanique de Gand et au jardin du Casino de cette ville. A cette occasion, il écrivit *Les éléments de botanique*, dont le manuscrit fut légué à la bibliothèque de la susdite société, où il exerçait, à vingt-quatre ans déjà, les fonctions de secrétaire adjoint. Il fut aussi élu membre correspondant de nombreuses sociétés horticoles régionales (Anvers, Binche, Bruges, Courtrai, Malines), de la Société néerlandaise d'horticulture, ainsi que des Sociétés horticoles de Douai et de Moscou. Dans les annales de la Société gantoise et dans d'autres revues, il a publié des notices ayant trait à la description de plantes ornementales (*Orataegus oxyacantha*, *Tropaeolum edule*, *Lilium pendulum*, *Spiraea decumbens*, *Azalea*, *Camellia*, etc., etc.). On trouve aussi dans les *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique un travail sur les espèces du genre *Lis*, dans lequel il passe en revue plus de quarante espèces, et des documents phénologiques concernant la végétation à Gand.

Henri Niebeels.

Renseignements fournis par feu M. Victor Heusel de Meester, de Gand. — *Bibliographie nationale*, t. III.

***SPAENDONCK (Corneille VAN)**, peintre, né à Tilburg (Hollande), le 7 décembre 1756, mort à Paris, en janvier 1840. Désireux de se consacrer aux études artistiques, il se rendit d'abord à Anvers. Après un séjour dans cette ville, il gagna Malines et entra à l'Académie pour y suivre les cours d'Herreyns. Il y demeura de 1781 à 1785, et pendant ces années, il remporta, à deux reprises, le second prix de dessin. En 1806, il partit pour Paris afin d'y rejoindre son frère Gérard et entra au bon service de la fabrique de porcelaines de Sèvres. Il s'y occupa de la composition de sujets décoratifs, ce qui ne l'empêcha du reste pas de travailler pour son propre compte. Il peignit surtout les fleurs et les fruits, continuant ainsi la série de travaux qu'il avait déjà inaugurés pendant son séjour en Belgique. Van Hulthem, dans

le rapport qu'il rédigea en 1806 sur l'art belge constatait que ses productions se trouvaient dans les plus belles collections de tableaux. Le Musée de Londres possède de cet artiste une toile représentant une corbeille de fleurs. Dans la collection Chaix d'Est-Ange existait également un vase avec fleurs, œuvre de son pinceau.

Fernand Donnet.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas ancienne et moderne*. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Lacroix, *Revue universelle des arts*. — Immerzeel, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstchilders, beeldhouwers, etc.* — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — Em. Neefs, *La peinture et la sculpture à Malines*. — van A. Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunstchilders, etc.* — Van Hulthem, *Etat des arts en Belgique en 1806*. — *L'Art*, 1891.

*SPAENDONCK (Gérard van), peintre, né à Tilburg, le 22 mars 1746, décédé à Paris, le 11 mai 1822. Arrivé très jeune à Anvers, il y fut placé en apprentissage pour un terme de dix ans chez un peintre de meubles et de bâtiments; il devait payer 300 florins par an pour y apprendre le métier. Après l'expiration du contrat, son patron, désireux de conserver la collaboration d'un ouvrier doné de si bonnes dispositions, lui offrit un salaire annuel de 300 florins. Mais le jeune artiste refusa. Il préféra se rendre à Breda où l'on procédait aux apprêts des fêtes qui s'organisaient en l'honneur du roi Guillaume I^{er}. Grâce aux ressources que lui procura l'exécution de ces travaux de décoration, il se rendit à Paris; il avait alors vingt-quatre ans. Il peignit d'abord quelques miniatures, des couvercles de tabatières et d'autres peintures du même genre qui lui attirèrent la faveur du public. Il eut la bonne fortune de se lier d'amitié avec Lavalette, qui l'hébergea chez lui : l'été, il le suivait à la campagne; l'hiver, il partageait son logement au Louvre. Pendant huit ans, il jouit de son hospitalité. Son protecteur, dans le but de le décider à se fixer définitivement en France, lui fit obtenir, en 1774, la place de peintre en miniatures du roi. Sa vogue continuait, il

peignait des dessus de boîtes, décorait des vases, fournissait des modèles aux différentes manufactures de porcelaines, principalement à celle de Sèvres. Mais il exécutait aussi des œuvres plus importantes. Ses tableaux de fleurs provoquèrent l'admiration générale; les plus hauts personnages se disputaient ses toiles. Afin d'avoir toujours à sa disposition les modèles nécessaires, il avait pris logement chez le jardinier en chef du jardin des plantes. Dès lors, il prenait part à toutes les expositions, et ses toiles figurèrent régulièrement à celles du Louvre. En 1781, il entra à l'Académie de peinture, et quand fut créé l'Institut, il fut appelé à faire partie du groupe d'artistes qui formèrent le premier noyau de la classe des beaux-arts.

Un grand nombre d'élèves recevaient ses leçons. Dès lors aussi, il s'appliqua à peindre des planches représentant des plantes pour les collections du jardin botanique; on lui payait 100 francs par estampe, peinte sur parchemin.

Quand éclata la révolution, la fermeture du Musée et du jardin des plantes fut décidée en 1793. Toutefois, Lakanal intervint et la décision fut rapportée. L'Institution était sauvée. Van Spaendonck y trouva asile et s'établit dans la demeure qu'autrefois avait occupée Buffon. Il fut nommé administrateur de l'établissement et professeur d'iconographie aux appointements de 6,000 francs par an. En été, pendant trois mois, il donnait des leçons publiques dans la bibliothèque du jardin.

Van Spaendonck mourut presque subitement. Il était chevalier de la Légion d'honneur. A l'Institut, il eut pour successeur Hersent. Quatremère de Quincy a prononcé son éloge. On trouve son portrait dans la collection de portraits des artistes modernes et dans le dictionnaire biographique d'Immerzeel.

Ses contemporains considéraient Gérard Van Spaendonck, dont les Français orthographiaient le nom Van-Spaendonck, comme un artiste de premier ordre; ses œuvres jouirent d'une réelle

vogue. On trouve de ses toiles dans de nombreuses collections. Le Louvre en possède quatre; trois d'entre elles sont placées dans la galerie de Saint-Cloud. Elles représentent la première: un vase d'albâtre plein de fleurs, placé sur une console de marbre rouge, des roses de diverses nuances, des tulipes, des reines-marguerites, d'autres fleurs encore et des fruits de tous genres sont éparpillés au pied du vase; la deuxième: une corbeille remplie de fleurs reposant sur un piédestal en marbre; la troisième: des fleurs, des pêches et des raisins; le quatrième tableau est exposé dans les salles du Louvre; c'est encore une fois une corbeille de fleurs placée sur un piédestal qu'orne un bas relief; il est daté de 1789. A Versailles existe également une œuvre de ce maître. Lors de la vente de Ganay, en 1807, on présenta aux enchères une toile signée par lui et représentant un vase avec fleurs. On rencontra aussi de ses toiles dans d'autres ventes publiques, notamment en 1821 (vente Lafontaine): un bouquet de fleurs, et en 1857 (vente du duc de Raguse): un vase de fleurs. Ces œuvres furent adjugées à haut prix.

Il délaissa aussi quelques gouaches et aquarelles.

Pour servir surtout à l'instruction de ses nombreux élèves, il fit paraître une série de cahiers grands in-folio illustrés, composés chacun de quatre planches. Ils portaient pour titre: « Fleurs dessinées d'après nature. Recueil utile aux amateurs, aux jeunes artistes, aux élèves des écoles centrales et aux dessinateurs des manufactures, par Gerard Van Spaendonck, de l'Institut national, professeur administrateur du Musée national d'histoire naturelle ». Les planches étaient gravées par Le-grand.

Mais il collabora à une œuvre plus importante encore. En 1640, d'après les ordres de Gaston d'Orléans, fut commencée une collection de planches peintes sur vélin, représentant les plantes rares et les plus remarquables des jardins de Blois. Cette œuvre magnifique fut acquise à la mort du prince,

par Louis XIV, qui la fit transporter à la bibliothèque royale. Elle y resta jusqu'en 1794, quand elle fut transférée à la bibliothèque du Musée du jardin des plantes. On connaît les noms des auteurs de toutes les planches. Parmi ceux-ci figure Van Spaendonck. Ces précieuses peintures, dont le nombre, en 1854, atteignait environ six mille pièces, sont réparties dans nonante-quatre portefeuilles dont soixante-cinq sont consacrés à la botanique. Cette même bibliothèque possède encore plusieurs autres séries de dessins; parmi ceux-ci, les plus remarquables ont été exécutés par Van Spaendonck et Redouté; ils représentent des arbres et arbustes d'Amérique et ont été publiés dans l'ouvrage de Michaux.

Fernand Donnet.

Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas ancienne et moderne*. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — Lacroix, *Revue universelle des arts*, t. VI. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, etc.*, t. II. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Van Hullehem, *Etat des arts en Belgique en 1806*. — Cap, *Le Muséum d'histoire naturelle*.

SPAENHOVEN (Corneille-Martin VAN), littérateur. Voir SPANOGHE.

SPAIGNAERTS (Jacques), peintre anversois du XVII^e siècle. Son nom subit de multiples variations, et on le rencontre sous les diverses formes de: Spagnaert, Spainyaert, Spainiaert, Spaignaert, etc. Les registres de la gilde anversoise de Saint-Luc constatent sa réception comme maître en 1606; il remplit les fonctions de doyen pendant l'exercice 1641-1642. Il reçut plusieurs élèves dans son atelier. Ce furent notamment: en 1633, Jean-Baptiste Verhaegen; la même année, Jacques van Rysbreeck; en 1641, Laurent van Bouchout et Frédéric van Steenlant.

Le 9 septembre 1626, mourait presque subitement à Anvers, enlevé par une attaque de peste, le peintre Abraham Goyvaerts. Il laissait diverses œuvres inachevées. La famille s'adressa à plusieurs artistes et les chargea de terminer

le travail commencé. Parmi ceux-ci, Jacques Spaignaerts travailla à plusieurs paysages. Il lui fut, de ce chef, payé 58 florins et 10 sous. Les magistrats scabinaux de la ville d'Hérentals doutaient de l'authenticité d'une toile attribuée à Abraham Janssens et représentant la mise en croix du Christ. Ils s'adressèrent à deux artistes anversoïis : Abraham de Heyde et Jacques Spaignaerts. Ceux-ci, le 22 décembre 1643, après expertise de l'œuvre, en certifièrent l'authenticité.

Spaignaerts fut marié trois fois. Ses deux premières femmes moururent prématurément en 1625 et en 1627. Il se remaria en troisièmes noces, le 21 avril 1630, avec Jeanne de Prince, veuve du peintre David Remeus. Celle-ci décéda à son tour en 1657. Spaignaerts avait acheté, le 22 janvier 1639, la maison portant pour enseigne *De Patience*, et située au Marché-aux-Souliers, en face de l'hôtel actuel du gouvernement provincial.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Rombouts et Van Larius, *les Liggeren et autres archives de la Gilde de Saint-Luc*. — Van den Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Fernand Donnet, *Het jonstich versaem der Violieren*.

SPAIGNIEN (Henri VAN), peintre, natif d'Anvers, vivait au XVII^e siècle. Son nom, dans certains actes, se trouve parfois orthographié sous la forme de Spanien, Spannien ou même Spanyen. Il apprit la peinture dans l'atelier du peintre Pierre Snaeyers. Il fut reçu en 1621 comme apprenti dans la gilde anversoïise de Saint-Luc, en qualité de fils de maître; en 1627, il en devint franc maître. Plus tard, il fut élu doyen et exerça ces fonctions pendant l'exercice 1637-1638.

On ne possède guère de détails sur sa carrière artistique. Lors du décès de Jean Knyff, brasseur à l'enseigne *l' gulden cruyts* et de sa femme, Anne-Cornelissen vander Hoeven, il fut dressé un inventaire de leurs biens meubles; parmi ceux-ci, sont mentionnés divers tableaux exécutés par van Spaignien,

sans désignation de titres. On assure aussi qu'il a gravé.

Fernand Donnet.

Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Rombouts et Van Larius, *les Liggeren et autres archives de la Gilde de Saint-Luc*. — Fernand Donnet, *Het jonstich versaem der Violieren*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, etc.

SPANGEN (Alexis-Joseph), baron de Spangen, seigneur de Moustier-sur-Thy, homme de guerre, fils puîné et troisième enfant de Jean-Charles, seigneur d'Ottignies, Moustier-sur-Thy, Melin et Biesme, et de la seconde femme de celui-ci, Marie d'Origone, veuve de Jean-Charles de Glymes, comte de Holbecq, né à Moustiers en 1710 et décédé à Madrid (Espagne), le 4 mai 1786. Il fut admis en qualité de cadet dans le régiment des gardes wallonnes au service d'Espagne, au début de l'année 1732. Dans le cours même de celle-ci, il reçut le baptême du feu, ayant été embarqué à Barcelone, le 15 juin, avec quatre bataillons des gardes désignés pour faire partie de l'expédition maritime mise aux ordres du comte de Montemar, qui avait pour objectifs de rendre la sécurité aux établissements espagnols de la côte marocaine ainsi que de reconquérir à Philippe V le port d'Oran perdu par lui en 1708, expédition dont la victoire de Mers-el-Kébir, remportée le 30 juin par les troupes débarquées, les capitulations d'Oran et de Maz-al-Quévir, le 1^{er} juillet, résument l'heureuse et très courte histoire.

L'année suivante, l'ouverture de la succession de Pologne vint mettre aux prises la France et l'Espagne d'une part, l'Empire et la Russie de l'autre. Quatre bataillons des gardes wallonnes à nouveau, — et dans leurs rangs Spangen, qui avait été promu enseigne le 9 septembre 1733, — furent envoyés rejoindre en Italie, où ils ne débarquèrent que dans la seconde quinzaine de décembre, l'armée destinée à y combattre, sous les ordres du comte de Montemar, les forces impériales. Les hostilités ne s'ouvrirent

néanmoins qu'au printemps de l'année 1734. La fortune favorisa singulièrement les armes espagnoles et, dès le 24 mai, le succès de Bitonto, remporté par Montenar, décidait du sort de la campagne, qui allait livrer le royaume de Naples à l'Espagne. De cette journée, les gardes wallonnes eurent l'honneur de culbuter l'aile droite des Autrichiens, aile dont la déroute entraîna la retraite de toute l'armée impériale. Spangen fit encore la campagne de 1735 dans la Péninsule italique et rentra en Espagne avec son corps au printemps de l'année 1736, ayant été promu sous-lieutenant le 3 janvier.

La guerre de la succession d'Autriche le ramena en Italie, où le régiment des gardes wallonnes débarqua le 25 novembre 1741. Spangen y fit les campagnes de 1742 et 1743, sous les ordres des généraux duc de Montenar d'abord et marquis Du Mont de Gages ensuite, assistant notamment au combat du Campo-Santo (8 fév. 1743), au cours duquel son régiment se signala brillamment; il devint lieutenant le 8 juin suivant, prit part avec son corps aux opérations de l'année 1744, entre autres à la belle défense de Velletri, surprise par les impériaux menés par Brown (nuit du 10 au 11 août 1744), à celles de l'année 1745 et de la suivante, si défavorable aux armes des trois couronnes, — au cours de laquelle Spangen participa notamment à la bataille malheureuse de Plaisance (16 juin 1746), à la sanglante victoire du Tidone (10 août 1746), dont les gardes wallonnes décidèrent à force de sacrifices, et à la retraite des forces alliées sur la Provence; puis enfin à la campagne de 1747 dans cette province; il rentra en Espagne en 1748.

Spangen devint lieutenant de grenadiers le 12 mai 1753 et il prit, en cette qualité, le commandement d'une des compagnies d'élite du régiment, par l'effet de la réforme du 1^{er} janvier 1749, qui y avait supprimé les emplois de capitaine de grenadiers par mesure d'économie. Il fut ensuite promu capitaine d'une des compagnies de fusiliers le 11 janvier 1755, fit avec son corps la

courte et heureuse campagne de 1762 en Portugal et fut nommé capitaine de grenadiers, le 27 septembre 1766.

Embarqué à Barcelone, le 8 mai 1775, avec les 1^{er} et 5^e bataillons des gardes wallonnes, aux ordres du brigadier Hauregard, qui faisaient partie du corps expéditionnaire espagnol chargé d'aller réprimer les excès des pirates algériens, qui persistaient à ravager les côtes de Catalogne et d'Andalousie en écumant la Méditerranée, Spangen se distingua d'abord en protégeant avec ses grenadiers le débarquement du corps dans la baie d'Alger, puis, marchant en tête de la colonne formée des gardes wallonnes, en enlevant les ouvrages occupés par les Algériens en face de la gauche espagnole et en s'y maintenant, enfin en couvrant la retraite et le rembarquement des troupes expéditionnaires après l'échec de la tentative des Espagnols pour se rendre maîtres des retranchements derrière lesquels s'abritaient leurs adversaires (8 juillet 1775). Hauregard, commandant le détachement des gardes, rendit pleine justice aux services de Spangen dans le rapport qu'il fit, le 27 juillet, au comte O'Reilly sur la journée malheureuse du 8 : « Le baron de Spangen, dit-il, mérite aussi une mention spéciale : pendant toute l'action il est resté à la tête de sa compagnie et s'est maintenu avec la plus grande valeur dans les tranchées qu'il n'a quittées qu'au point du jour suivant, en même temps que les grenadiers des gardes espagnoles. » Le 1^{er} septembre 1780, il fut promu lieutenant-colonel du régiment des gardes wallonnes, grade qui lui donnait le rang de lieutenant général dans l'armée.

E. Jordens.

Lieut. gén. baron Guillaume, *Histoire des gardes wallonnes au service d'Espagne* (Paris, Tanera, 1858). — *Annuaire de la noblesse*.

SPANGEN (*Charles-Joseph*, baron et comte de), homme de guerre, né à Mons (Hainaut), le 5 août 1763 et décédé à Vienne le 1^{er} avril 1824. Fils puîné de Charles-François-Pierre, baron et comte de Spangen et d'Uytternesse,

membre des États de Hainaut, député de l'État-Noble de cette province, et d'Anne-Marie-Joséphine de Croix de Clerfayt, il entra le 15 novembre 1782 en qualité de cadet *ex-proprio* dans le régiment d'infanterie wallonne dont son oncle maternel, le feld-maréchal comte Charles de Clerfayt, était propriétaire (régiment n° 9), et dans lequel il allait faire toute sa carrière jusqu'à son accession au généralat, devant y être successivement promu sous-lieutenant en mai 1783, lieutenant en décembre 1787, capitaine-lieutenant en juin 1788, capitaine effectif en novembre 1790, major en février 1793, lieutenant-colonel en avril 1796, commandant intérimaire du corps en octobre 1799 et colonel commandant de celui-ci le 25 décembre suivant. Après avoir été employé avec son régiment mobilisé au cordon de sûreté établi en 1784-1785, à proximité de la frontière des Provinces-Unies, en vue d'hostilités que le traité de Versailles empêcha de se produire, il fit ses premières campagnes contre l'insurrection belge en 1789 et 1790, puis ensuite celles de 1792, 1793 et 1794, dans les Pays-Bas contre la France, se signalant particulièrement au combat de Denain, le 22 octobre 1793, au cours duquel, grâce aux heureuses dispositions qu'il fit prendre à sa troupe, il déposa les Français du village de Mastaing et acheva leur défaite. Ce succès lui valut une citation en termes particulièrement élogieux dans le rapport officiel de cette journée. Il se distingue aussi à la reprise de Marchiennes, par le général-major Kray, le 30 du même mois, où il mérita à nouveau d'être cité dans la relation de l'affaire, à côté de son chef, le colonel de Vogelsang, avec lequel il demeura chargé de défendre le poste qu'il avait efficacement contribué à reconquérir; il paya de sa personne aux affaires de Mouscron (29 avril 1794) et de Courtrai (10, 11, 12 mai 1794), à la prise de Wervick (17 mai 1794), à Lincelles (13 mai 1794), aux batailles de Hoogdele et de Roulers (10 et 13 juin 1794). Il prit une part presque toute passive d'abord à la campagne de 1795 en Allemagne, étant

passé le 13 février de cette année avec l'état-major et le 1^{er} bataillon du régiment de Clerfayt n° 9, au corps du feld-maréchal-lieutenant Quosdanowich, cantonné entre la Sieg et la Lahn, dont le rôle, sous Quosdanowich aussi bien que sous ses successeurs Lilien et Bugglach, demeura exclusivement défensif; mais après la retraite de l'armée impériale derrière le Mein (19-22 septembre 1795), et après avoir rejoint, avec le bataillon, l'extrême avant-garde aux ordres du général-major Kray (1^{er}-9 octobre 1795), il participa aux combats des 11, 15 et 16 octobre, amenés par l'offensive hardie de Clerfayt et la marche corrélatrice de Kray vers la Nidda et la Sieg ainsi qu'au déblocus de Mayence (29 octobre), où il se distingua; puis, après être rentré à la division Lilien, à la bataille de Kircheim-sur-la-Pfrieim (10 novembre suivant), où son bataillon mérita à nouveau d'être cité dans le rapport officiel de cette affaire.

A l'ouverture de la campagne de 1796, Spangen, nouvellement promu lieutenant-colonel, appartenait avec le 1^{er} bataillon et l'état-major de Clerfayt, infanterie n° 9, à l'avant-garde, commandée par le feld-maréchal-lieutenant baron Kray, de l'armée du Bas-Rhin: il se distingua une fois de plus au combat de Kircheip (19 juin 1796), où le bataillon, placé sur les pentes en arrière de ce village, arrêta la contre-offensive française, ayant rompu par son feu l'élan de la cavalerie qui la couvrait, et mérita que l'archiduc Charles lui accordât l'honneur d'une citation dans le bulletin de la journée; ensuite, il prit part aux combats malheureux de Friedberg (10 juillet 1796), de Sulzbach et d'Amberg (17 et 18 juillet), à la bataille d'Amberg (24 août), appartenant alors au corps de Wartensleben, qui avait été ramené sur la Sieg, pendant que l'archiduc se portait au secours de l'armée du Haut-Rhin.

Ayant remplacé en mars 1797 le lieutenant-colonel baron Zeegraedt (promu colonel le 1^{er} dudit mois) à la tête du bataillon de grenadiers formé des divisions combinées des régiments

de Clerfayt, Ligne et Vierset, Spangen participa avec ce bataillon d'élite aux opérations qui constituèrent la très courte campagne d'avril 1797. Après la dissolution du bataillon, effectuée en suite de l'ordre impérial supprimant dans l'armée tous les bataillons de grenadiers (24 décembre 1797), il rejoignit son régiment. Il fut chargé au cours de l'année suivante, d'en reconstituer, à Josefstadt, les 2^e et 3^e bataillons. Ceux-ci devaient être formés d'Allemands, faute d'un recrutement belge devenu désormais impossible par l'effet du traité de Campo-Formio. Dans les premiers jours d'octobre 1799, il remplaça le colonel de Wolff de la Marseille dans le commandement du régiment, à titre provisoire d'abord, puis, à dater du 25 décembre, à titre définitif.

Il fit avec son 1^{er} bataillon la campagne de 1800 à l'armée d'Allemagne, sous les ordres du feld-maréchal-lieutenant baron Kray, dans la division commandée d'abord par Kolowrat, ensuite par le prince Joseph de Lorraine, gardant en mars la ligne d'avant-postes s'étendant du Zeller au lac d'Ueberling, en avant de Peterhausen; puis en avril celle en avant de Singen; combattit à la bataille de Stokasch (3 mai 1800) à l'aile gauche autrichienne, qui faillit être cernée par van Damme, après avoir été coupée de Stokasch, mais qui réussit à se dégager et à gagner Ueberlingen; à l'affaire de Biberach (9 mai); défendit ensuite Ulm avec les deux bataillons de son régiment (11 mai, 6 octobre 1800), passa ensuite à la division du feld-maréchal lieutenant de Schwarzenberg, combattit dans ses rangs à Hohenlinden (2 décembre 1800) à l'aile droite des Impériaux, et s'y distingua en enlevant à la tête de son 1^{er} bataillon, qu'il animait de son exemple, le bois qui couronnait les hauteurs de Witting et en couvrant, le soir, la retraite générale que l'échec de l'aile gauche avait entraînée. Envoyé à Przemysl en janvier 1801, il eut à y réorganiser son régiment, réduit à l'issue de la campagne précédente à un bataillon et aux cadres du deuxième, réorganisation qui devait

s'opérer à l'aide de conscrits de la Galicie orientale, dans laquelle l'ancien régiment wallon n'a cessé de se recruter depuis.

Promu général-major le 1^{er} septembre 1805, il prit aussitôt le commandement de la brigade à laquelle appartenait le régiment qu'il quittait et fut aussitôt dirigé avec elle vers le Tyrol, puis vers l'armée qui se concentrait en Allemagne autour d'Ulm, sous les ordres de l'archiduc Ferdinand. Dans les premiers jours d'octobre, il fut envoyé à Memmingen, dont il devait assurer la défense avec cinq bataillons et un demi-escadron. Il s'y trouva cerné, le 14, par le corps du maréchal Soult et coupé de l'armée. Après avoir subi pendant quatre heures un bombardement qui avait mis hors de service tous les canons de bataillon de la garnison, constituant seuls l'armement de la place, et après avoir épuisé complètement ses munitions, constatant en outre l'impossibilité matérielle de résister à un assaut derrière des fortifications qui étaient aisément franchissables sur presque tout leur périmètre. Spangen, sommé de se rendre, dut de résigner à capituler: lui-même et ses officiers furent renvoyés en Bohême, après qu'ils eurent donné leur parole d'honneur de ne plus porter les armes contre la France pendant cette campagne, tandis que la troupe était emmenée en captivité. L'année suivante, il fut admis au bénéfice d'une pension de retraite.

Chambellan de l'empereur François II, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, il délaissa de son mariage (1807) avec Joséphine-Hortense de la Fons de la Plesnoye, sœur de sa première femme (Anne-Marie de la Plesnoye, épousée en 1803), une fille et trois fils, dont l'aîné et le cadet firent carrière dans l'armée autrichienne.

E. Jordens.

Archives I. et R de la guerre à Vienne. — Oberstleut. von Syniewski, *Geschichte des K. u. K. Infant. Reg. Graf, Clerfayt n° 9* (Jaroslaw, 1892). — Graelferz, *Kurze Gesch. der KK. Regimente I* (Wien, 1800). — Lieut. gén. Guillaume, notice dans *Iconogr. montoise* (Mons, 1860). — Le même, *Hist. des rég. nation.*, etc. (Bruxelles, 1855 et 1877). — Matthieu, *Biogr. du Hainaut*. —

Piron, *Levensbeschrijving*. — *Annuaire de la Noblesse*. — Wriedez, *Gesch. der K. u. K. Wehrmacht I* (Wien, 1898.)

SPANOGHE (*Alphonse-Émile*), professeur et philologue, né à Bruxelles le 6 avril 1832, et décédé à Clarens (Suisse) le 23 décembre 1906. L'*Annuaire du personnel de l'enseignement moyen officiel*, de 1903, le signale encore dans sa liste de « pensionnés », arrêtée le 31 décembre 1907. Il fut de 1852 à 1884 successivement professeur aux athénées de Bruxelles, de Hasselt et d'Anvers. Dans cette dernière ville, il enseigna pendant de longues années la rhétorique latine. Il demanda sa pension avant le terme réglementaire, pour motifs de santé. Il devint depuis lors un véritable Juif errant. Nous le voyons d'abord à Bruxelles, puis à Anvers, puis à Contich (1881-1899), puis de nouveau à Bruxelles (1899-1902), puis à Vevey, à Fribourg et enfin à Clarens, une des agglomérations de la commune de Châtelard, dans le Vaud, sur le lac de Genève. A l'état civil de Bruxelles, son lieu de décès est appelé Baugy, autre agglomération de la même commune. Docteur en philosophie et lettres, il était bon latiniste et bon helléniste. L'étude des classiques lui suggéra quelques conjectures ingénieuses qu'il communiqua aux revues spéciales. Il fut l'ami de son collègue J. van Beers, de M. Rooses et de beaucoup d'autres littérateurs et hommes politiques flamands. En 1884, il publia sous le titre de : *Het Gedicht van den Kaerlen — iets of wat leesbaarder gemaakt*, une étude critique remarquable du texte très altéré qui se trouve dans le *Van Vrouwen ende van Miene* d'Eslecoo Verwijs. Sur les instances des bibliophiles d'Anvers, il se chargea de la publication du manuscrit très important de la *Synonymia Latino-Teutonica*. C'est un Kilian retourné, compilé par deux anonymes sous l'impulsion des frères François et Juste Raphelenghien au commencement du XVII^e siècle. Spanoghe publia le premier volume (A — Exurere) avec une très savante introduction en 1889; le second volume (Faba — Pyxis) en 1892.

Mais bientôt ses forces le trahirent, et en 1896, on me demanda d'achever l'édition. Le troisième volume (Qua — Zythopolium, plus une liste de noms de personnes et une liste de noms géographiques), parut en 1902, sous les noms d'É. Spanoghe et J. Vercoullie, parce que la copie jusque la p. 78a avait encore été préparée par Spanoghe lui-même.

J. Vercoullie.

Frederiks et Van den Branden. *Biographisch Woordenboek*. — M. Rooses, dans *Volksbelang*, du 12 janvier 1907.

SPANOGHE (*Corneille-Martin*) ou SPAENHOVEN, littérateur et homme politique, né à Doel, le 30 mai 1758 et décédé à Saint-Gilles (Waes), le 19 décembre 1829. En 1781, il alla se fixer à Anvers et y fut reçu maître-libraire à la confrérie de Saint-Luc. Il obtint le titre de bourgeois de la ville le 4 janvier 1782 et s'établit comme imprimeur-libraire « sur la place de la sucrerie ». Il y édita entre autres en 1784 les mandements et écrits de l'évêque J. Wellens (*Generalis collectionis omnium operum Ill. ac. Rev. Domini, Domini J. Th. J. Wellens episc. Antv. Pars prima, id. Pars secunda*. — *Der Algemeene Verzamelinge van de werken van syne dooringtygste Hoogw. J. Th. J. Wellens Bisschop van Antwerpen*, het eerste Deel, — het tweede Deel, 2 vol. in 4^o) et en 1786 la 7^e édition de *Les Délices des Pays-Bas*, 7 vol. in 12^o, dont les deux derniers forment un *Dictionnaire historique, ou histoire abrégée de tous les hommes, nes dans les XVII^e Provinces belgiques*. Plus tard il alla demeurer dans la Longue rue neuve, à côté de l'hospice Saint-Nicolas. Il était alors un ardent partisan de Joseph II et un grand admirateur des idées nouvelles qui étaient en train de transformer la société française. En 1789, il édita pendant environ un an le journal bilingue *Dagelykschen Europeischen Mercurius* — *Mercurie journalier de l'Europe*, qui lui suscita beaucoup de difficultés; même, il vit ses presses brisées et sa maison pillée par la populace le 1^{er} décembre 1789. Une requête qu'il adressa à Bruxelles le 2 avril 1791 pour pouvoir

reprandre la publication du *Mercur* fut écartée.

Dès l'établissement du régime français, il fut directeur de l'Imprimerie royale et du *Lotto* à Bruxelles, puis successivement commissaire du pouvoir exécutif dans le canton d'Oosterzeele, notaire à Bottelaere (fin 1796 au 4 février 1800), notaire à Saint-Nicolas (Waes) (du 21 mai 1800 au 19 août 1805) et enfin notaire à St-Gilles (Waes) (du 19 août 1805 jusqu'à sa mort), où il eut comme successeur son fils Alexis-Emmanuel-Ghislain. Il avait épousé à Anvers Colette Buys, de Hulst, une descendante du pensionnaire Buys. Elle mourut avant lui. Jeune encore, il était un fervent de la poésie. En 1779, il publia un poème trilingue, flamand, français, latin : *De nieuwe vreugdig-klinckende Oïther*, pour célébrer l'ordination d'Auguste-Jacques van Goethem de Stekene (Gand, J.-F. van den Schueren); puis en 1780, un poème en hexamètres, divisé en 15 chants de dimension restreinte : *De zingende Zwaen* (Gand, C.-J. Fernand). C'est une jérémiade sur les malheurs du temps, qu'il attribue à la perversité, à l'immoralité et à l'impiété. Le style est énergique, le vers a du nombre, les figures sont classiques. Puis, vers la même époque, *Den letterlyken zin van het boek der Zangen... In nederduytsche Verzen... beschreven* (Gand, Ve S. Somers), avec dédicace à Mevr. C. Lenssens, abdisse der Wydvermaerde Abdye ten Nieuwenbosche (abbaye du Nouveau Bois, à Gand). Cette troisième œuvre est anonyme (door M***); les deux autres sont signées *Cornelis-Martinus Spaenhoven*. Mais depuis son établissement à Anvers, il prendra le nom de *Spanoghe*: c'est sous ce nom qu'il publiera ses éditions; c'est de ce nom qu'il signera ses œuvres; c'est sous ce nom qu'il instrumentera comme notaire. L'affirmation de Piron qu'il est un descendant des Spanoghe de Bruges, fondateurs de l'hospice Spanoghe, est une affirmation sans preuves. Dans son acte de baptême (en latin), il s'appelle *Corneille-Martin*, fils de Jean-Henri *Spaenhoven* et de Marie-Anne Stroo-

bant, — et dans son acte de décès (en flamand), il s'appelle *Corneille-Martin Spanoghe...*, fils de Jean-Henri *Spaenhoven* et de Marie-Catherine (*sic*) *Stroobant*. Je ne puis résoudre l'énigme.

Nous avons encore à citer de lui :

1. Seize poésies (15 *Zinne-beelden* et un *Toemaetje*, avec 15 jolies gravures sur cuivre) qui occupent les 16 dernières pages, 165-180, de son édition des œuvres de l'évêque J. Wellens, 1784.
2. *De dry Heintjens aan het hoofd der Nederlanders, verplettende den tyran van Oostenrijk... door Gabriel Arlequin* (aussi sous le titre *La triple Henriade*. — Les trois Henri sont : Henri van der Noot, Henri duc d'Areuberg et Henri cardinal de Malines). — 3. *Den Vuerigen Wensch van pligtverrigting, voorgedragen aen het volk van Brussel door C.-M. Spanoghe* (s. d., 1791). — 4. *Het Verlost Nederland... door C.-M. S.* (1791). Ce volume de 280 p. in-4°, tout en défendant la politique de Joseph II, est un programme politique, philosophique et religieux, et en même temps du commencement à la fin une violente diatribe contre les trois états du clergé, de la noblesse et de la bourgeoisie. Un *Vervolg en Slot*, annoncé encore pour la même année, n'a pas paru. L'ouvrage valut d'ailleurs à son auteur quelques semaines d'emprisonnement à Anvers. A sa libération, il publia deux pièces de vers : 5. Chanson : *Où êtes-vous ma tendre mère — Ider zal zien in korten tijd* (sous le texte français il y a : *vercificavt* (*sic*) *le chev. M...*, 20 novembre, et sous le texte flamand : *In de gevangenis gedigt, door C.-M. Spanoghe*), — puis aussi 6. Chanson : *Il nous faut chanter avec joie — O grooten day, o blyden stond!* (ici sous le texte flamand seul : *In de gevangenis gedigt, op den kroondag van den Kyzer, door C.-M. Spanoghe*). — 7. *Description* (*sic*) *historique et géographique des XVII prov. Beliques et de la Principauté de Liège... par C.-M. Spanoghe, Directeur de l'Imprimerie et du Lotto à Bruxelles, 1793. Tome I^{er}*. L'ouvrage resta incomplet, car il fut saisi pendant l'impression. La traduction

flamande parut en même temps en cinq parties sous le titre de *Schouwburg der Nederlanden*. — 8. *L'Institution des enfants... par M. François (de Neufchâteau), De Onderwijzinge der Kinderen... door den Burger C.-M. Spanoghe*. Tot Gend, en men kanze bekoomen bij den vertaelder, tot Bottelaere, VII jaer der F. R. — 9. Une chanson de carnaval composée à Saint-Gilles : *De groote Vasten-avond van St. Gillis (Waes) tot vermaak van een iegelijk verbeeld en gezongen door de maskerade sociëtyt aldaer* (sur l'air de la Carmagnole). — Piron dit que son petit-fils Charles Spanoghe a mis dans le commerce une réduction en bronze, à la dimension d'un mètre, de la colonne du Congrès, faite par les artistes qui ont fait l'original. Je ne suis pas parvenu à trouver la confirmation de ce renseignement.

J. Vercoillie.

Piron, *Levensbeschrijving*. — Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der prov. Oost-Vlaanderen*, XLIV (Doel). — A. Thys, *Historiek der straten... van Antwerpen*, p. 343-344.

SPANOGHE (*Pierre*), prêtre, né à Termonde, au commencement du XVII^e siècle, mort comme curé à Lebbeke lez-Termonde, le 8 mai 1678. Il devint successivement curé à Aspere et Singhem en 1646, puis à Uytbergen, et à Lebbeke le 24 juin 1651. On aurait pu l'appeler à Lebbeke le curé bâtisseur, car l'année de son arrivée on reconstruisit la tour de l'église; en 1662, on fit la sacristie et on refit le chœur du Saint-Esprit entre la sacristie et la nef sud. A cause d'imprudences dans une partie de ces derniers travaux, la nouvelle tour croula, mais on la rebâtit la même année (1662) telle qu'elle existe encore. La flèche fut mise en 1674; enfin en 1678, on exhaussa la voûte de la nef principale. D'après Th. Verhoef, *Geschiedenis der mirakuleuze kerk van Lebbeke* (Gand, 1860), p. 67, il serait l'auteur de *Onze Lieve Vrouwe van Lebbeke bij Dendermonde, den Oorspronck, voortganck en wondere geschiedenissen*. Son manuscrit se trouverait encore dans les archives de l'église. La 21^e édition

parut à Termonde, chez A. Grootjans, en 1868; la 11^e, chez P. de Goesin, à Gand, vers 1750, contient les belles gravures sur cuivre de M. Heylbrouck. La 1^{re} est probablement de 1657, car le IX^e chapitre a comme contenu une attestation, datée du 6 décembre 1656, par laquelle P. Spanoghe déclare que tout ce qui vient d'être narré est fidèlement reproduit d'après d'anciennes chartes, des lettres et des témoignages oraux.

J. Vercoillie.

Piron, *Levensbeschrijving*. — F. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der prov. Oost-Vlaanderen*, XLIII, Lebbeke. — Th. Verhoef, *Gesch. der mirak. kerk van Lebbeke*.

SPAUTER (*Johannes DE*), DESPAUTER ou DE SPOUTER, plus connu sous le nom de DESPAUTERIUS ou DESPAUTÈRE, grammairien, né à Ninove, pendant le dernier quart du xve siècle, mort à Comines en 1520. Le nom de cet humaniste est universellement connu, et cependant la postérité s'est montrée très avare de détails sur son existence. Tous les auteurs qui se sont occupés de lui se sont bornés à reprendre, sauf à les reproduire souvent très imparfaitement, les renseignements biographiques contenus dans Valère André, Sanderus, Sweertius et Foppens. A ces indications, nous ajouterons quelques détails puisés aux écrits de l'illustre grammairien lui-même.

Nous ignorons la date de la naissance de Despautère. Celle-ci doit, semble-t-il, être reportée aux environs de 1480. La date de 1460, proposée par de nombreux auteurs, paraît inexacte. Nous savons que Despautère fut proclamé maître ès-arts à l'Université de Louvain en 1501; et il n'est guère vraisemblable qu'il se serait encore trouvé sur les bancs de l'école à l'âge de quarante ans.

C'est à tort également qu'on a prétendu que le nom de famille de Despautère était van Spauteren ou van Pauteren. En réalité, notre auteur s'appelaît de Spauter (de Spouter) : il a pris soin de nous l'apprendre lui-même dans un passage de sa *Syntaxe* (*Syntaxis*, p. 191 de l'édition des *Commentarii* de 1537,

qui se trouve dans toutes les bibliothèques). La forme de Spauter (Despauter), est confirmée, d'ailleurs, par des documents d'archives : les comptes communaux de Ninove mentionnent fréquemment, pour les années 1481 et suivantes, un Jan de Espouter, de Spouter ou Despouter, qui était, selon toute vraisemblance, un très proche parent, peut-être même le père de notre grammairien. (Comptes communaux de Ninove aux Archives générales du royaume, registres nos 37143 et suivants. Voir aussi Serrure, *Vaderlandsch Museum*, t. I, 1855, p. 267 et suiv.)

Parmi les maîtres de Despautère, il faut citer : Jean Naevius, de Hond-schoote, professeur au Collège du Lys à Louvain; Jean Raetshoven, théologien et philosophe; Gérard Cannifius, qui était recteur du collège de Bois-le-Duc en 1512, et l'excellent grammairien Jean Custos (De Coster), de Brecht, qui fut professeur à Louvain, à Groningue et à Anvers. Il est probable que Despautère fut leur élève à Louvain, où il obtint la quatrième place à la promotion de la Pédagogie du Château. Il y enseigna lui-même la rhétorique au collège du Lys : « *Lili in Gymnasio* » écrivent les anciens biographes, ce qui a fait croire à plusieurs écrivains subséquents et notamment à Jöcher, Eckstein et Van der Aa, que Despautère fut attaché à l'école de Lille.

En fait, le grand humaniste professa successivement les humanités à Louvain, Bois-le-Duc, Bergues-Saint-Winoc et Comines.

En 1506, ayant mis la dernière main à son *Orthographia*, il signa l'envoi de ce livre à Barth. Nicolas, de sa cellule, en la demeure des Frères du Tiers-Ordre de Saint-François : sans doute, l'auteur résidait-il alors à Louvain. Nous trouvons trace de son séjour à Bergues, de 1509 (dédicace de la Syntaxe, 1^{er} octobre 1509) à février 1514. Dans le courant de l'année 1514, il s'établit à Comines, où il se fit construire une maison en face du pont. Il y mourut en 1520. Sanderus et Sweertius reportent son décès à 1514 environ : c'est

une erreur évidente. Le célèbre grammairien fut inhumé à Comines, en la collégiale. On y voit encore, dans un réduit, près de l'entrée latérale de cette église, aujourd'hui église paroissiale, l'épithaphe suivante remplaçant la pierre tumulaire détruite par l'incendie de 1584 :

EPITAPHIUM DOCTISSIMI VIRI JOANNIS DESPAUTERII,
QUONDAM HUIUS OPPIDI LUDIMAGISTRI.
HIC JACET INOCULUS, VISU PRÆSTANTIOR ARGO,
FLANDRICA QUEM NINIVE PROTULIT, AC CARUIT.
OBIT 1520. REQUIESCAT IN PACE.

(Th. Leuridan, *Epigraphie du Nord*, Lille, 1904, t. II, p. 1046).

La pièce fait allusion à l'infirmité dont souffrit Despautère : celui-ci avait perdu un œil.

A rapprocher des vers qu'on vient de lire, le distique qu'inséra Philippe de Meyere dans les Epigrammes qu'il publia en 1608 :

Grammatici tumulus.
Grammaticam scivit, multos docuitque per
Declinare tamen non potuit tumulum.
(annos :

Une dernière petite rectification : d'après Jöcher, notre humaniste aurait fait partie de l'ordre des Frères de la vie commune. C'est là une allégation purement gratuite.

Passons maintenant à l'examen des œuvres de l'illustre grammairien.

Le premier traité que Despautère mit au jour fut, selon toute vraisemblance, l'*Orthographia*, imprimée sans doute en 1506. Puis, parurent successivement : en 1509, la Syntaxe; en 1511, la Prosodie; en 1512, la *Prima Pars*; en 1513, l'Art épistolaire; en 1514 (ou peut-être en 1511), les Rudiments; en 1519, le *de Figuris*. Pour plus de clarté, nous ferons connaître le contenu de ces divers opuscules, en les rangeant dans l'ordre méthodique, d'après le classement qui a été suivi, dès le xvi^e siècle, dans tous les recueils généraux des œuvres de Despautère : Rudiments, *Prima pars*, Syntaxe, Prosodie, Figures, Art épistolaire, Orthographe.

On trouvera dans la *Bibliotheca belgica* le relevé et la description détaillée des différentes éditions qui furent faites.

de tous ces ouvrages. Les premières éditions sont, pour la plupart, perdues.

1. *Rudimenta* (ou *Introductorium Juvenum in grammaticam opusculum*). Première édition connue : Anvers, Adrien Van den Bergben, mars 1515, 14 ff. Petit traité extrêmement concis, faisant connaître, sous forme de demandes et de réponses, les divisions, définitions et règles essentielles de la grammaire latine. Un grand nombre de mots, d'explications et d'exemples sont traduits en flamand. L'ouvrage comprend trois parties : la première donne les définitions principales, avec exemples à l'appui; la deuxième renferme les premières règles de la syntaxe; la troisième fournit les règles concernant les degrés de comparaison, ainsi que des indications relatives aux déclinaisons, conjugaisons, etc. Les difficultés ne doivent être abordées que plus tard.

2. *Grammatica prima pars*. Première édition : Paris, J. Badius Ascensius, octobre 1512, 126 ff. Traité de lexicographie latine, en sept livres; les règles sont formulées en vers et suivies d'exemples et de quelques mots d'explication en prose. Certains mots sont traduits en flamand. Dans sa dédicace à Baudouin Braets, datée de Bergues le 14 août 1512, l'auteur nous apprend qu'il s'est proposé de remplacer le *Doctrinale* d'Alexandre de Ville-Dieu, ouvrage compliqué et fautif, devenu tout à fait insuffisant. Certes, de bons grammairiens en Italie, en France, en Allemagne, en Espagne et aux Pays-Bas, ont cherché déjà à faire progresser l'enseignement de la grammaire. Seulement, ils se sont bornés à corriger, à retoucher purement et simplement le *Doctrinale*. Ce qu'il faut faire, c'est trancher dans le vif. Chaque collège a maintenant son manuel, et c'est le règne de la confusion. Il est grand temps de remettre de l'unité dans l'enseignement. Despautère a donc écrit un ouvrage tout nouveau, plus clair, plus précis, plus exact. Il formule, en même temps, quelques conseils pratiques et montre comment on devra se servir de son livre. Il ne faut pas donner à tous les élèves un enseignement uni-

forme. Que les moins intelligents connaissent la règle et deux ou trois exemples : cela suffira. Les enfants mieux doués apprendront et retiendront davantage. Le tout doit être laissé à l'appréciation du maître, qui fera le départ en toute prudence et discrétion.

3. *Syntaxis*. L'édition princeps de 1509 est perdue; la plus ancienne édition qui soit conservée est celle de Strasbourg, Matth. Schürer, juillet 1515, 127 ff. Ce traité, savant et original, comprend neuf livres; les règles, formulées en vers, sont suivies de nombreuses explications en prose. « La Syntaxe, écrit L. Roersch (*Patria belgica*, t. III, p. 415), est fort complète pour tout ce qui concerne l'accord des noms et des verbes et le régime des cas. L'auteur a épuisé, pour cette partie, tout ce que la littérature alors publiée lui offrait de ressources; mais chose étonnante, il n'y a dans cette syntaxe de 174 pages in-folio (édition de Paris, 1537), aucune règle sur l'emploi des modes et des temps. La lecture de Despautère devient surtout intéressante par sa polémique contre les grammairiens scolastiques, qui fait de sa Syntaxe un livre plein de chaleur et de vie. On appliquait, dans les écoles, tous les raisonnements de la dialectique la plus subtile aux questions grammaticales. Despautère a le mérite d'avoir signalé le ridicule de ces raisonnements en grammaire... »

4. *Ars versificatoria*. Première édition : Paris, J. Badius Ascensius, 23 novembre 1511, 172 ff. Traité de versification latine, extrêmement détaillé, en cinq livres. La dédicace à Georges d'Halluin, est des plus intéressantes et contient toute une histoire de la langue latine depuis les temps les plus reculés. Despautère y indique fort judicieusement, et dans un style très vivant et très personnel, quel champ d'activité s'ouvre aux savants de la Renaissance. Il nous apprend, pour le surplus, qu'il a mis six ans à composer le présent ouvrage, sans négliger en rien ses occupations professionnelles.

5. *De figuris liber ex Quintiliano*,

Donato, Diomede, Valla... diligenter concinnatus, Première édition : Paris, J. Badius Ascensius, 7 mai 1519, 23 ff. Petit traité des figures du style.

6. *Ars Epistolica*. Première édition : Paris, J. Badius Ascensius, 24 juin 1513, 13 ff. Despautère avait publié, en 1509, à la suite de la Syntaxe, un Art épistolaire, tiré en grande partie d'Erasmus. Il réimprime ici le même traité séparément après l'avoir revu et augmenté. Ce manuel est clair et méthodique, mais il ne tranche en rien sur les autres manuels de l'époque.

7. *Orthographia*. L'*Isagoge orthographica* a été fréquemment ajoutée au traité précédent à partir de 1515. Il s'agit bien ici d'un manuel d'orthographe, *recte scribendi peritia*, au sens où nous entendons actuellement le mot. Despautère ne se départit pas ici, d'ailleurs, de formules et de règles particulièrement concises et renvoie, pour le surplus, aux auteurs, tel Ange Politien, qui ont publié des ouvrages approfondis sur le même sujet. Une *Orthographia* plus complète de notre grammairien, demeurée inédite et retrouvée après sa mort par Levinus Crucius, professeur à Boeschepe, a paru à Anvers, en décembre 1529, chez J. Grapheus, en tête d'un volume renfermant toutes les œuvres grammaticales de Despautère (*Orthographia... additis ceteris omnibus grammaticarum institutionum eiusdem Despauterii operibus...*, 251 ff. in-4°).

D'autres recueils complets virent le jour à Paris, chez Estienne, en 1537-1538 (magnifique édition in-fol., 692 p., 31 ff.), et à Lyon, en 1563 et en 1582 (J. Faurus et Th. Ancelin, 794 p., 48 ff.).

L'attention du grand humaniste, on le voit, se porta sur les différentes parties de l'enseignement grammatical, ce mot étant pris dans son sens le plus large.

Toute son ambition fut d'améliorer les œuvres de ses devanciers, de mettre, entre les mains des élèves, des volumes d'une érudition plus solide et d'une étude moins rebutante que ceux qui avaient été en usage depuis le moyen-âge.

Pour mener à bien l'œuvre qu'il avait

entreprise, Despautère était admirablement préparé par la pratique constante de l'enseignement et par une lecture immense. Connaître à fond tous les auteurs classiques, telle était selon lui une des qualités essentielles du bon grammairien, « dont l'espèce », nous dit-il, est aussi rare que celle des « bons poètes ». Il entendait, en effet, le rôle des grammairiens à la façon de Sénèque. *Grammatici sermonis latini custodes sunt, non authores* : les grammairiens doivent conserver la langue et non pas la créer. Aucune règle ne vaudra jamais contre le bon usage et l'autorité des classiques (*Syntaxis*, édit. citée, p. 322).

Quelle attitude faudra-t-il prendre, d'autre part, à l'égard de la langue de la Vulgate et des auteurs chrétiens ? Celle-ci ne lui paraît pas, en général, d'une latinité assez pure pour qu'elle puisse servir à fixer le bon langage. Les auteurs chrétiens, il faut bien l'avouer, sont fréquemment incorrects. Parfois, ils le sont à dessein et comme par nécessité, afin d'être mieux compris du vulgaire ; parfois aussi, ils pèchent par pure ignorance. Imitons-les donc dans leurs vertus et leurs belles qualités ; mais, gardons-nous de nous approprier leur langage : *Si dicas sanctos viros fuisse, ergo imitandos. Si de vita loqueris, concedo ; si de sermone abnuo : quia memoria mandatum est hoc distichon :*

*Grammaticæ leges plerumque ecclesia sprevit,
Tu vivendo bonos, scribendo sequere peritos.*

Ces vers si judicieux passèrent en proverbe et on les trouve encore dans la bouche de Métaphraste, dans le *Dépit amoureux*, de Molière (lequel, soit dit en passant, a inséré des passages des œuvres de notre compatriote dans plusieurs de ses comédies) :

Il faut choisir pourtant les mots mis en usage
Par les meilleurs auteurs : « Tu vivendo bonos »,
Comme on dit « Scribendo sequere peritos ».

C'était parler d'or. Et cependant, ce langage, qui était celui de la raison et du bon sens, pouvait, à cette époque, passer pour singulièrement hardi. Relever des barbarismes chez les auteurs sacrés, n'était-ce pas manquer de respect

aux choses saintes et à l'Eglise? Despautère ne s'embarrassa point de scrupules aussi vains. Volontiers, il eût été plus radical encore dans sa réaction contre les grammairiens scolastiques. Il crut prudent toutefois de ne pas trop innover, et dut sacrifier parfois, bien malgré lui, à la tradition : « Voilà pourquoi, disait-il, il m'arrive de radoter avec les radoteurs : *Hæc causa est cur cum nugatoribus interdum nugor.* » En agissant ainsi, il faisait la part du feu.

Vraiment, à plusieurs siècles de distance, on est frappé de la justesse et de l'élévation des vues du grammairien réformateur. Aussi, rien de plus injuste que les attaques qui lui furent prodiguées, dans la suite, par les éducateurs de Port-Royal. Certains maîtres de la pédagogie moderne aussi semblent tout à fait avoir perdu de vue que Despautère composa ses traités grammaticaux dans les premières années du xvi^e siècle. Les contemporains, eux, ne s'y trompèrent pas et le succès de ses œuvres fut prodigieux. Ses traités devinrent classiques dès leur apparition. Après la mort de leur auteur, ils furent soigneusement revus et annotés, retouchés et tenus à jour; parfois aussi, simplifiés et abrégés par une légion de scholiastes et de commentateurs, parmi lesquels nous citerons : aux Pays-Bas, Simon Verrepasus et Christophe Plantin; en Allemagne, Sébastien Novimola et Jean Erverveldt de Monheim; en France, Gilles d'Housteville, Philippe Labbé, Gabriel du Pré de Marcoussy, Jean Béhoult, François du Creux, Scipion Dupleix, Nicolas Nancelius, Charles Pafot, Hubert de Sainte-Suzanne, Charles Savreux, Jean-Jacques Tancairel, Jean Pellisson; en Pologne, G. Albinus; en Angleterre, W. Lily, J. Kirkwood, Th. Watt.

Jean Despautère, de Ninove, fut l'un des plus illustres grammairiens de la Renaissance : ses œuvres, dont nous avons eu entre les mains plus de quatre cents éditions différentes, furent répandues partout, de par le monde, pendant plusieurs générations, aussi longtemps que le latin demeura dans les

écoles la langue véhiculaire de l'enseignement.

On conserve à l'hôtel de ville de Ninove, un tableau du temps qui passe pour être le portrait de Despautère. Cette œuvre intéressante, qui mesure 0^m25 X 0^m18 environ, a été achetée en 1868, par l'administration communale à M. Vergauwen, receveur des hospices civils. Elle a figuré en 1913 à l'Exposition de l'Art ancien dans les Flandres, à Gand (n° 307 du catalogue).

Alphonse Roersch.

Miræus, *Elogia illustr. Belgii scriptorum*, 1602, p. 144. — J. de Meyere, *Iterum standicar. tomus IX*, éd. Carton (Bruges, 1813), p. 80. — Sanderus, *Scriptor. Flandriæ*, 1624, p. 93. — Valere André, *Bibl. belg.*, 1623, p. 478. — Sweertius, *Athenæ*, 1638, p. 418. — Foppens, *Bibl. belg.*, 1739, p. 627. — de Reiffenberg, *Troisième mémoire sur l'Université de Louvain*, 1831, p. 24. — Van der Aa, *Biogr. Woordenb.*, t. IV, p. 130 et auteurs cités dans cette notice (insignifiante). — F. Neve, *Mémoire sur le Collège des Trois-Langues*, 1856, p. 15, 129, 292, 329. — Serrure, *Vaderl. Museum*, t. I, 1855, p. 267. — *Allgem. Deutsche Biographie*, t. V, p. 74 (complètement insignifiante). — L. Roersch, *Patria Belgica*, 1873, t. III, p. 415. — Lantoin, *Histoire de l'enseignement secondaire en France*, 1874, p. 31-36. — J.-J. Baebler, *Beiträge zu einer Geschichte der lateinischen Grammatik im Mittelalter*, 1885, p. 140-169 (très important). — G. Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France*, 5^e éd., 1885, t. I, p. 139, 248. — Eckstein, *Lateinischer und griech. Unterricht*, 1887, p. 77, 83, 138, 142, 331. — Reichling, *Das Doctrinale des Alexander de Villa-Dei*, 1893, p. XXI, XXXVII, LXX, LXXIX, XCVII, CX. — Sandys, *A history of classical scholarship*, 1908, t. II, p. 212. — Reusens, *Documents relatifs à l'histoire de l'Université de Louvain*. — M. De Jongh, *L'ancienne faculté de théologie de Louvain*, 1911, p. 110, 120, 123. — Alph. Roersch, *Le nom du grammairien Despauterius*, Bulletin de la Soc. d'hist. et d'arch. de Gand, 1912, n° 3. — Alph. Roersch, *Joannes Despauterius*, Bibliotheca belgica (Gand, 1914-1922 : description détaillée de toutes les éditions des œuvres de D.).

Voir aussi Hoefler, *Nouv. biogr. générale*, 1857, t. XIII, p. 878. — Michaud, *Biogr. univers.*, 1857, t. X, p. 536 et, d'une façon générale, tous les dictionnaires biographiques et encyclopédiques.

SPEECKAERT (*Bonaventure*), écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, vivait dans la première moitié du xvii^e siècle. Il serait né en 1570 et mort en 1633 d'après une indication de la première liste provisoire de la *Biographie nationale*, dont il ne nous a pas été possible de contrôler la provenance. Il embrassa la carrière religieuse et se fit capucin. Prédicateur remarquable, il publia en

flamand (*idiomate belgico*) un ouvrage de dévotion, dont nous n'avons pu retrouver d'exemplaire et dont les anciens bibliographes mentionnent le titre en latin : *Speculum patientiæ Domini nostri Jesu Christi* (Anvers, J. Cnobbaert, 1632, in-8°).

Paul Bergmans.

André Valère, *Bibliotheca belgica*, 2^e édition (Louvain, 1643), p. 115. — L. Waddingus, *Scriptores ordinis Minorum* (Rome, 1630), p. 84. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. 1^{er}, p. 142. — Bernardus a Bononia, *Bibliotheca scriptorum capucinatorum* (Venise, 1747), p. 34 (qui orthographe son nom *Speckaert*). — Chr. G. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, t. IV (Leipzig, 1751), col. 748 (qui l'appelle *Speckaert*, et intitule son ouvrage *Speculum sapientiæ...*). — A. Wauters, *Histoire de Bruxelles* (Bruxelles, 1843), t. III, p. 657. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschryving der mannen en vrouwen van Belgie* (Malines, 1860), p. 364.

SPEECKAERT (*Hans* ou *Jean*), peintre, né à Bruxelles vers 1540, mort à Rome vers 1590.

La famille Speeckaert, qui compta plusieurs peintres de valeur, est une des plus anciennes et des plus notables du Brabant. Originaires du hameau de Speeckaarts, à Lede, près d'Alost, elle résida principalement à Bruxelles et dans des villages dépendant de la seigneurie de Gaesbeek, à Itterbeek, Dilbeek, Leeuw-Saint-Pierre, etc. Un membre de cette famille, du nom de *Henri Speeckaert*, né en 1372, fut pendant vingt-deux ans prévôt de l'abbaye de Coudenberg (Bruxelles), aumônier et chapelain domestique de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Il mourut à Bruxelles, en 1454, « vir « sagax », dit Sanderus, « et prudens « instarque Nestoris ». La mère de Miræus était Jeanne Speeckaert, épouse de Guillaume Le Mire (1572). Nous trouvons d'autres mentions du nom, tantôt celle de Henri Speeckaert, cité, en 1650, comme capitaine de cavalerie dans les armées du roi d'Espagne; tantôt celle de Louis Speeckaert, de Bruxelles, inscrit, en 1689, dans les registres d'immatriculation de l'ancienne Université de Louvain; dans la corporation des peintres de Bruxelles figure *François Speeckaert*, « Fr. Speeckert », fils de Charles, inscrit le 17 février 1642

comme apprenti chez Jean van Velthoven. La liste chronologique des doyens des corps de métiers de Bruxelles signale, dans la nation de Saint-Jacques : Adrien Speeckaert, en 1713 et en 1734; Jean Speeckaert, en 1776; François Speeckaert, en 1783.

Hans ou Jean Speeckaert, dont le nom se rencontre aussi sous les formes de Speccard, Spekart, Speckart, Specart et même Spekert, et qui naquit à Bruxelles vers 1540, était fils d'un brodeur. Comme la plupart de ses confrères, il voulut visiter l'Italie; il se rendit à Rome, avec son ami Arnold Mytens, de Bruxelles. Carl van Mander en parle avec éloge : « jeune peintre de grand « mérite, qui dessinait et peignait très « bien ». Jean Speeckaert était à Rome dans les années 1575 à 1577. D'après le même auteur, il aurait voulu revenir au pays natal, mais, tombé malade à Florence, il dut rebrousser chemin et serait mort à Rome vers 1577. Nagler prétend qu'il travaillait encore à Rome en 1582 et qu'il n'y serait mort que vers 1590.

On ne connaît d'œuvre certaine de lui que le portrait du graveur Corneille Cort (1530-1578), qui se trouve au musée du Belvédère, à Vienne (2^e étage, salle IV, n° 70); il est signé : H. Specart. Longtemps, on a cru y voir son propre portrait, peint par lui-même.

Les collections du duc d'Arenberg possèdent un excellent tableau qui lui est attribué : « Portrait d'un homme de « guerre ». H. 0 m. 18, L. 0 m. 15, sur bois. Il fut acquis, en 1829, par le prince Auguste d'Arenberg. Dans son catalogue, Ch. Spruyt le donne comme « portrait du duc d'Albe ». « Le per- « sonnage, vu à mi-corps, recouvert « d'une armure, tient à la main un « bâton de commandement. Il paraît « être de nationalité espagnole. Ses « traits ne sont pas sans offrir une « réelle analogie avec ceux du célèbre « Louis del Rio, maître des requêtes « au Conseil privé du Brabant, dont le « portrait par Antoine Moro, qui se « trouve au Louvre, a été gravé dans

• la revue l'Art de 1881, t. 1^{er}, p. 347. • (J. Nève).

En revanche, il existe assez bien de gravures signées de H. Speeckaert ou faites d'après ses œuvres; presque toutes représentent des sujets religieux : *L'Annonciation*, Jean Speccard in., G. Sadler sculp., Petr. de Jode excud. — *Visite de la Vierge à sainte Elisabeth*, Joan Speccard in. (gravure de Gilles Sadeler). — *L'Adoration des Mages* (Idem). — *La Circoncision* (Idem), Herman Adolf. excud. Haerlemensis. — *L'Assomption*, Jean Speccard in., gravure attribuée à Gilles Sadeler, éditée par Paul de la Houve. Un exemplaire se trouve au Cabinet des Estampes de l'Etat, à Bruxelles. — *L'Adoration des Bergers*. — *La Vierge avec l'Enfant Jésus et saint Jean*, environnés d'anges, gravure de Crispin de Passe. — *Joseph et la femme de Putiphar*, Hans Spekart in., Pieter Perret fecit. Romæ, 1582. — *La Glorification de saint Augustin*, Joannes Spekert in. Harman Muller, sc. — *Saint Laurent*, en pied, et *Saint Roch*, deux œuvres gravées par Corneille Cort. Gravure intitulée *Pittura*, Apelles peignant Alexandre. H. Spekart in., P. Perret fe., Romæ 1582 (Cabinet des Estampes de l'Etat, à Bruxelles). — *Sculptura*, autre gravure, Pygmalion avec Galathée. Hans Spekart in., Pieter Perret fe., Roma 1582.

On a parfois écrit que Hans Speeckaert fut l'élève de Jean van Achen, dont il imitait la composition et la manière. Ce rapprochement a été fait à tort, car van Achen était plus jeune que lui.

Comme beaucoup de ses contemporains, Hans Speeckaert perdit, sous l'influence des maîtres de la peinture italienne, sa belle et vigoureuse originalité flamande.

Ed. Laloire.

SPEECKAERT (*Michel-Joseph*). Quelques lignes parues dans des dictionnaires biographiques des peintres nous apprennent qu'un peintre de fleurs, du nom de J. ou Jean Speeckaert, a vécu de 1748 à 1838, a séjourné sur-

tout à Malines et est mort à Bruxelles. Des recherches que nous avons faites sur cet artiste, il résulte qu'il n'exista effectivement un peintre du nom de Speeckaert (nom parfois orthographié Speckaert, Speekaert), avec, comme prénom, l'initiale J, que d'aucuns ont cru pouvoir identifier en « Jean », — ce qui occasionna une confusion. En 1820, et dans les années postérieures, nous voyons son nom accompagné des initiales M.-J.

Son vrai nom est *Michel-Joseph Speeckaert*. Il est né, non à Malines, mais à Louvain, le 10 décembre 1748, fils de François Speeckaert et de Catherine Francis. Il eut un frère, né à Louvain également, baptisé à la paroisse de Sainte-Gertrude, le 24 décembre 1749, du nom de Joseph-Simon. Michel-Joseph Speeckaert épousa, à Bruxelles, dans la paroisse de la Chapelle, le 3 juillet 1775, Catherine-Marie van de Velde; plus tard, en secondes noces, il s'unit à Anne-Catherine-Joséphine Coppy, sœur du notaire de ce nom. Il est mort à Bruxelles, âgé de près de nonante ans.

Nous trouvons la première mention du peintre en 1803. On sait que ce fut à la faveur du Premier Consul qu'un Musée d'art fut établi à Bruxelles, cette même année. Les artistes pensèrent naturellement à y exposer leurs œuvres, désirant rappeler, par de nouveaux efforts, l'éclat de notre ancienne et brillante école de peinture. C'est ainsi que pour la première fois, parmi les quarante-sept ouvrages envoyés à ce salon, nous trouvons à côté d'Autissier, peintre en miniatures, Philippe et Antoine Cardon, Deroy, François, Godecharle, Janssen, J. Lens, Latour, Pletinckx, et d'autres, également Speeckaert. Le peintre, qui alors habitait Bruxelles, rue de la Montagne, y exposait trois tableaux : Un bouquet de fleurs, avec un nid d'oiseaux et une tourterelle; Une corbeille de fruits, avec une perdrix et un merle; Un dindon, grandeur naturelle, suspendu par une patte à un tronc d'arbre, avec, en dessous, un geai, un étourneau et une mésange. Il fut décidé

de renouveler cette exposition d'œuvres d'art au Musée de Bruxelles chaque année, le 2 thermidor (21 juillet), « époque immortelle de l'arrivée du Premier Consul à Bruxelles ».

Dans une exposition du même genre, qui eut lieu à l'hôtel de ville de Gand en 1808, le 25 juillet, sous la direction de l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture, nous revoyons Speeckaert (auquel on donne, évidemment par erreur, l'initiale de prénom S.), « peintre à Bruxelles », avec trois tableaux, représentant : Une corbeille remplie de deux grappes de raisins blancs et bleus, d'une grosse pêche et d'une poire; sur le bloc de marbre, où est posée la corbeille, sont deux prunes bleues, une pomme, une guêpe, un papillon. Peinture sur bois, H. 0 m. 64 L. 0 m. 87; Un panier rempli de fleurs, sur une table de marbre bleu turquin; à côté de la corbeille, un nid d'oiseau, avec les œufs, un hanneton, une mouche; sur bois, mêmes mesures; Un grand bouquet de fleurs dans un vase en cristal blanc, sur un bloc de marbre; près du vase, deux grappes de raisins blancs et bleus, une rose; sur les fleurs, deux papillons, etc. Bois, H. 1 m. 06, L. 0 m. 69.

Des œuvres analogues se retrouvent à l'exposition qui eut lieu à Gand en 1810 : Bouquet de fleurs dans un vase de cristal placé sur une table de marbre, etc.

C'est en février de l'année 1811 que se forma à Bruxelles, sous les auspices du maire, et par souscription, la « Société pour l'encouragement des Beaux-Arts de Bruxelles », dont l'objet était de « contribuer aux progrès des arts dans un pays qu'ils ont toujours illustré et qui a attaché son nom à une célèbre école de peinture ». Le plan était « d'ouvrir un vaste champ à l'émulation des artistes vivants et de leurs élèves, par l'établissement d'un concours auquel les artistes des différentes parties de l'Empire pourraient prendre part ». Bruxelles voulait rivaliser avec Gand et Anvers, « en offrant aux artistes l'occasion de briller. » Une

commission, nommée par les Amis des Arts et chargée d'ouvrir un salon d'exposition, fixa le premier concours à 1811 encore, le second à 1813, en alternant avec celui de Gand. Les sujets furent aussitôt proposés et publiés. Le premier salon eut lieu le 9 novembre 1811, au « Musée des arts ». Speeckaert, qui alors habitait encore Bruxelles, y envoya quatre tableaux, figurant : Un bouquet de fleurs dans un vase de cristal, sur une table de marbre avec bas-reliefs; — Une grappe de raisins bleus avec ses feuilles, pendue à un clou sur une planche de bois blanc; — Des fruits sur une table, avec un bout de tapis; — Une corbeille de fleurs sur une table de marbre, avec, sur la table, des fruits et un étourneau.

Nous avons trouvé, sur ce salon, des notes imprimées en décembre 1811, et dues à la plume du conseiller Burtin, naturaliste et critique d'art très compétent († 1818). Il y analyse les œuvres exposées par de Berré, d'Anvers, peintre d'animaux, par Speeckaert et Desprets, tous deux de Bruxelles, peintres de fleurs et de fruits : « Chacun de ces trois artistes a fourni plusieurs tableaux à l'exposition, dans lesquels on loue, avec raison, la fraîcheur du coloris et la netteté, ainsi que la délicatesse et la touche; et dans quelques morceaux des deux derniers, le bon choix des objets. Mais on désirerait que tous trois fissent une meilleure distribution et dégradation de la lumière, selon les règles de la grappe du Titien. On désirerait aussi que ces deux artistes fussent plus attentifs sur la disposition la plus avantageuse des objets qu'ils font entrer dans leurs groupes » (pp. 16-17).

Speeckaert envoya quelques œuvres à l'exposition qui s'était ouverte au Musée de Bruxelles, le 1^{er} mai 1813 : Un vase de fleurs; — Une corbeille de fleurs et de fruits, sur une table de marbre; — Un pigeonnier avec plusieurs pigeons. L'artiste exposa, la même année, également au Salon d'Anvers, un tableau représentant un bouquet de fleurs, dans un vase, posé à côté d'un nid d'oiseau,

sur une table de marbre ornée de bas-reliefs.

Dès lors, Speeckaert ne cessa de peindre et d'envoyer ses compositions aux Salons de Bruxelles, de Gand, d'Anvers. Il le fit jusqu'en 1835 ! Les descriptions que nous avons données de ses œuvres suffisent à en indiquer le genre. En voici quelques autres : Un lièvre attaché à un chêne; — Le chat et le nid d'oiseaux; — Une perdrix morte, suspendue à la muraille; — Un pigeon ramier mort; — Un panier de pêches et de prunes; — Un nid de fauvettes dans une fenêtre; — Gibier à côté d'un vase étrusque avec fleurs. Nous rencontrons un peu plus de détails dans l'envoi des tableaux qu'il fit pour l'exposition de Gand, en 1823 : Une corbeille de pêches, une grappe de raisins blancs et un melon sur une table de marbre. Bois. H. 15 1/2 pouces. L. 20 pouces; Un panier de gibier, posé sur un tronc d'arbre. Bois. H. 30 1/2 p. L. 26 1/2 p.; Tableau de fleurs et de fruits. Bois. H. 26 p., L. 22 p.

Speeckaert travailla toute sa vie. Le catalogue de l'exposition qui eut lieu au Palais de l'Université à Gand, en 1832, donne le titre de la peinture qu'il y envoya : « Gibier, fruits et fleurs », et ajoute, sous la rubrique du nom de l'auteur : « M. J. Speeckaert, peintre à Malines, âgé de 84 ans. » C'est la même année, 1832, qu'eurent lieu, à Gand, différents concours proposés par la direction de l'Académie royale de Gand. Dans la section « Fruits et Fleurs », le premier prix fut accordé à « J. Speeckaert, de Malines, âgé de 84 ans ».

Un des tableaux qu'il avait exposés au Musée de Bruxelles, en 1815, représentait une corbeille de fruits portée par trois enfants. Ces enfants avaient été peints par J. de Landsheer, professeur à l'Académie de Bruxelles.

Nous voyons aussi qu'il eut un élève : au Salon de Bruxelles, de 1821, figurait un tableau « Bouquet de fleurs dans un vase de cristal », œuvre de « D. Vincent, élève de Speeckaert ».

On peut se faire une idée du prix de

ses tableaux par l'énumération suivante, que nous avons copiée d'un catalogue de l'exposition de Gand de 1829. Les prix, bien élevés pour l'époque, étaient ajoutés, à l'encre, en marge des œuvres de Speeckaert : *Oiseaux sauvages et autres*, 300 florins; *Fleurs et fruits*, 300 florins; *Un panier avec pêches et une grappe de raisins*, 100 florins; *Un bouquet de fleurs dans un vase de cristal et un panier de fruits sur un piédestal de marbre, orné de bas-reliefs*, 200 florins. Wurzbach, dans son dictionnaire des artistes (1910), dit que Speeckaert, qui florissait dans la première moitié du XIX^e siècle, acquit, dans sa branche de peintre de fleurs, une réputation de maître habile.

Né à Louvain, Speeckaert habita Bruxelles, dès l'année 1803, rue de la Montagne; plus tard, en 1821, rue de l'Etoile. Il partit pour Malines en 1824, où il séjourna au moins jusqu'en 1835; mais il alla mourir à Bruxelles, quai aux Briques, en 1838. Son fils, François-Émile-Raphaël, qui épousa Sidonie-Alexandrie-Isabelle Verly, eut un fils, du nom de *Victor-François-Gustave*, connu comme artiste-peintre, né à Saint-Josse-ten-Node, le 14 février 1843, mort célibataire à Schaerbeek, le 27 novembre 1887.

Suivant Piron, un SPEECKAERT (*Jean*), aurait été « un célèbre peintre de fleurs, né à Bruxelles, en 1797, qui passa la plus grande partie de sa vie à Malines et mourut à Gheel, le 25 janvier 1840 ». De nos recherches il résulte qu'un Jean-Baptiste Speeckaert, fils de Jean-Baptiste et d'Élisabeth-Françoise Seyteteer de Bruxelles, est né à Bruxelles, le 21 mai 1798 (2 prairial an vi). Le recensement de 1812 le mentionne habitant rue d'Anderlecht à Bruxelles (âgé de quatorze ans); en 1829, un autre recensement le trouve à la même adresse; en 1835, il n'y est plus. Nous trouvons à Gheel, à la date du 25 janvier 1840, son acte de décès où il figure sans profession ! Les assertions de Piron sont donc erronées : il est certain qu'il a confondu ce Jean Speeckaert avec le peintre de valeur,

Michel-Joseph Speeckaert, dont nous avons donné la biographie. Celui-ci est cité parfois sous le nom de J. Speeckaert et il habita longtemps à Malines.

Ed. Laloire.

Archives générales du royaume : *Greffe scabiniel de Leeuw-St-Pierre*, 1650; *Notariat général du Brabant*, reg. n° 2086; *Université de Louvain*, reg. n° 40, f. 196^{ro}. — A. Pinchart, *La corpora-tion des peintres de Bruxelles* dans le *Messager des sciences historiques*, Gand, 1871, p. 330. — Alph. Wauters, *Liste chronologique des corps de métiers de 1696 à 1795* (Bruxelles, 1888), p. 80, 106, 251 et 262. — *Le livre des peintres de Carel van Mander*, traduction, notes et commentaires par H. Hymans, t. 1^{er} (Paris, 1884), p. 270; t. II, 1883, p. 84. — J. Nève, *Notes sur quelques portraits de la galerie d'Arenberg* (Anvers, 1897), p. 31-32. — A. von Wurzbach, *Niederländische Künstler-Lexicon* (Vienne, 1910), p. 643. — Piron, Nagler, etc.

SPEECQ (Jacques), théologien, né à Anvers, à la fin du xvi^e siècle, mort à Louvain, le 11 décembre 1662. Il était fils de Jacques Speecq, qui appartenait à une famille originaire du village de Ryckevorsel, et qui s'établit à Anvers pour s'adonner au commerce. Sa mère, Cornélie Willemsen Draeck, était fille de Cornélie Willemsen Draeck, qui, venu de Hollande, avait fixé sa résidence à Bruges. Ses parents jouissaient d'une belle fortune; ils habitaient dans une grande maison appelée : *De groote guide poorte*, située au Marché au bétail; ils l'avaient achetée le 25 août 1607.

Le jeune Speecq fit ses premières études à Anvers. Plus tard, il se rendit à l'Université de Paris pour s'initier à la philosophie et à la théologie; il y obtint le grade de bachelier en théologie. A la suite de ce succès, il fut nommé professeur au collège du cardinal Le Moine, à Paris, institution qui datait des premières années du xiv^e siècle, et à laquelle avaient été attachés les érudits les plus réputés. Vers 1638, il revint dans sa patrie et suivit les cours de l'Université de Louvain, où il fut proclamé docteur le 10 janvier 1640. Il fut, la même année encore, pourvu de la chaire de théologie qui était devenue vacante par suite du décès de Gisbert van den Broeck; il obtenait en même temps la jouissance

d'un canonicat dans l'église Saint-Pierre. Il prit possession de sa prébende le 5 octobre 1640. L'année suivante, le 30 septembre 1641, il fut élu membre de l'« étroite faculté », de théologie, malgré l'opposition de la minorité janséniste de cette institution. Celle-ci fit appel au Conseil de Brabant et à l'archevêque de Malines. L'élection fut annulée. Mais à la suite d'un nouveau scrutin, Speecq obtint une seconde fois la majorité. Au mois de novembre, il devint doyen du Chapitre. S'il se distinguait par l'orthodoxie de son enseignement, il était non moins estimé pour ses hautes vertus; sa charité était proverbiale, et la patience avec laquelle il supporta les infirmités qui l'accablèrent dans ses derniers jours fut non moins méritante. Ce sont ces qualités auxquelles il est fait allusion dans l'épithaphe qui fut inscrite sur son tombeau placé dans le chœur de l'église Saint-Pierre; elle était conçue comme suit :

ADM RO¹ ATQUE EXIMI DNI AC M. N. JACOBI SPEECQ. ANTVERP, S. TH. DOCTORIS AC PROFES. ORDINARIJ, HUIUS INSIGNIS ECCLESIE DIVI PETRI CANONICI ET DECANI, MAGNI ET PRÆCLARI JUDICII, VERI IN PAUPERES ELEMOSYARIJ ET IN ADVERSIS SUMMA PACIFICI. DENATI M. DC. LXII, DIE XI. DECEMB. R. I. P.

On ne connaît qu'un seul ouvrage dont il fut auteur et qui porte pour titre : *Dissertatio metaphysica de ente atque ei annexis*. Paris, 1634, in-8°.

Les écrivains qui se sont occupés de Speecq le qualifient ordinairement de seigneur de Horst. C'est une erreur. Il n'a jamais possédé cette seigneurie. Sa mère devenue veuve à la fin de l'année 1618, ou au début de l'année suivante, avait épousé en secondes noces, en octobre 1619, un marchand anversoise, Nicolas de Respaingne qui, plus tard, se fit appeler de Respaingne ou de Respany. Celui-ci acheta en 1637 à Lazare Tucher la seigneurie de Schooten et Horst. Il en fit relief le 20 mai de cette année. Après sa mort, survenue le 24 novembre 1647, sa veuve Cornélie Willemsen Draeck se fit appeler dame de Schooten et Horst, titres qui furent relevés après son décès par un des fils de

son mariage avec Nicolas de Raspaigue. Celui-ci fut anobli par décret du 13 juin 1661. Jacques Speecq ne fut donc jamais propriétaire des seigneuries de Schooten et Horst.

Quelquefois on trouve le nom de ce dernier orthographié Speeck ou Speecx, formes fautives, car il signait toujours *J. Speecq S. T. Dor et profr*, ou bien *Jacobus Speecq*.

Les Speecq avaient adopté un blason qui portait d'argent au chevron de gueules accompagné en pointe d'un cœur du même; bourrelet et lambrequins d'argent et de gueules; cimier, un homme issant au naturel tenant de la main dextre élevée un cœur de l'écu.

Fernand Donnet.

Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas*, III. — Dirixsens, *Antverpia Christo nascens et crescens*, VII. — Foppens, *Bibl. belgica*, I. — *Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers*, II. — Fernand Donnet, *Notes archéologiques sur la province d'Anvers*. — Archives communales d'Anvers. Minutes des notaires Doppegieter, 1591, et G. van den Bossche, 1618.

SPEELMAN (*Edmond*), écrivain ecclésiastique, né à Gand, le 10 septembre 1819, mort à Lede, le 9 février 1886. Après avoir fait ses études au collège des Jésuites à Alost, il entra dans la Compagnie de Jésus, en 1836, et professa la rhétorique à Tronchiennes, Tournai, Namur, puis l'histoire ecclésiastique à Louvain. Il quitta la Compagnie en 1859 et fut successivement professeur à Termonde, vicaire à Wondelgem, directeur à Meerendré, et enfin prévôt à Tronchiennes; en 1880, l'état de sa santé l'obligea de renoncer à toute fonction.

Outre la traduction d'un ouvrage flamand du P. C. Smet : *Belgique catholique, Saints et grands hommes du catholicisme en Belgique* (Louvain, 1852-1853; 3 vol. in-8°; réimprimée à Tournai en 1858, 1868 et 1877), on lui doit plusieurs ouvrages, dont les plus importants sont : *La Vierge immaculée, patronne de la Belgique. Entretien d'un mois de Marie* (Tournai, Casterman,

1856; in-18) et *Belgium Marianum. Histoire du culte de Marie en Belgique. Calendrier belge de la Sainte-Vierge* (Tournai, Casterman, 1859; in-8°). Celui-ci n'était, dans la pensée de l'auteur, que le premier d'une série qui devait encore comprendre la *Légende belge de la Sainte-Vierge* et l'*Idéal belge de la Sainte-Vierge* (c'est-à-dire la Vierge dans la littérature et l'art belge), mais ces deux volumes n'ont pas paru. Parmi ses études d'histoire religieuse, citons encore : *L'Immaculée conception solennisée à Louvain* (*Revue catholique*, 1855, et *Annuaire de l'université de Louvain*, 1856); *Ce que Olément d'Alexandrie et son école entendent par gnose* (*Revue catholique*, 1855); *La papauté et l'histoire belge* (*Précis historiques*, 1856); *Notice historique sur Cornelius à Lapide* (*Précis historiques*, 1857).

Le professeur de rhétorique taquinait volontiers la muse, chantant les anniversaires de la famille royale (*Précis historiques*, 1856), la *Translation des cendres de saint Augustin à Hippone* (*Précis historiques*, 1865), ou la gloire du premier imprimeur belge (cantate pour l'inauguration de la statue de Thierry Martens à Alost, publiée en tête de la biographie de Martens par le P. Van Iseghem, 1856), et allant même jusqu'à écrire des drames en vers à l'usage des collèges, tirés des événements de l'histoire nationale, depuis l'époque romaine jusqu'aux guerres de religion : *Trois drames historiques. I. le faux baron de Rochemaure. II. Ogier le Danois. III. Edwin* (Tournai, Casterman, 1857; in-8°). Il existe des tirages isolés de chacune de ces pièces. Une seconde série, prête pour l'impression en 1879, ne parut qu'après la mort de l'auteur : *Deux drames du temps des gueux : Jacques Blommaert, ou le triomphe des gueux à Audenarde. Jean de Hembise, ou la chute des gueux à Gand* (Gand, S. Leliaert, A. Siffer et Cie, 1888; in-8°).

Mentionnons enfin une note de géométrie, qui a eu les honneurs de l'impression dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (2^e série, t. XXV) : *Sur la division des angles et l'inscrip-*

tibilité des polygones (tirage à part : Bruxelles, Hayez, 1868; in-8°).

Paul Bergmans.

Godsdienstige week van Vlaanderen, 18^e année (Gand, 1885-1886), p. 335. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, (Bruxelles, 1896), col. 1431-1432. — *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 463-464.

SPEELMAN (*Ferdinand-Guislain*), dit SPEELMAN-ROOMAN, industriel, homme politique, né à Gand en 1793, mort dans cette ville, le 21 avril 1851. Chef d'un grand établissement cotonnier de Gand, il fut élu membre du Congrès national par les électeurs de ce district, qui l'envoyèrent aussi à la Chambre des représentants de 1832 à 1843.

Au Congrès, après avoir voté l'exclusion des Nassau, il donna son suffrage au duc de Nemours, et s'abstint lors de l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha. Il appuya la protestation contre les préliminaires de paix et refusa de voter les dix-huit articles. Au moment de l'emprunt forcé, il présenta un projet de décret, qui ne fut pas adopté, ce qui entraîna son vote négatif sur le projet ministériel. Lors de la discussion de la loi électorale, il proposa d'établir un nombre fixe de deux électeurs par cent habitants, sans que le cens de ces électeurs pût cependant être inférieur à 20 florins.

Il ne paraît avoir pris aucune part aux travaux de la Chambre, pendant les douze années qu'il y passa. Il était décoré de la Croix de Fer.

Paul Bergmans.

Em. Huytens, *Discussions du congrès national de Belgique* (Bruxelles, 1844-1845), *passim*, et t. V, p. 727-728. — *Le livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de Fer* (Bruxelles, 1838), p. 740.

SPEETEN (*Arnold VAN DER*), homme de guerre gantois du milieu du xv^e siècle. Devenu doyen de la corporation des maçons de Gand durant la révolte des Gantois contre Philippe le Bon de 1451-1453, le capitaine révolutionnaire Jacques Meeuszone se l'adjoint le 3 juillet, comme conseiller; au début de l'année suivante, il fut envoyé comme commandant à la forteresse de

Gavre qui défendait l'Escaut, avec une cinquantaine de Gantois et une vingtaine d'Anglais, sous les ordres du mercenaire John Fox.

Le 16 juillet 1453, l'armée de Philippe le Bon entourait la place et commença le siège. Aussi longtemps qu'ils espèrent le secours des Gantois, les assiégés se défendirent vaillamment, mais lorsqu'ils s'aperçurent le 21, qu'indubitablement les capitaines de Gand les abandonnaient à leur sort, ils ne songèrent plus qu'à sauver leur vie. John Fox se mit en relation avec les Bourguignons et promit que si on le laissait s'échapper dans la nuit, il ferait sortir, par des propos mensongers, les Gantois hors de leurs murs et les amènerait dans la plaine de Gavre; pour amorcer les rebelles, Fox irait à Gand répandre la rumeur que, par faute de solde, l'armée princière se débandait et se dispersait, et que le duc Philippe ne gardait autour de lui qu'une très petite troupe d'hommes d'armes.

Conformément à ces pourparlers, le 22 juillet, après minuit, Fox et ses complices, accompagnés d'Arnold van der Speeten se laissèrent descendre du haut des murs au moyen de cordes, traversèrent les fossés à la nage, se glissèrent discrètement à travers le camp du duc et arrivèrent à Gand vers six heures du matin. A peine eurent-ils dépassé les murailles de la ville, le doyen des maçons fit rassembler le peuple et provoqua une vive émotion, en accusant les autorités de n'avoir rien fait pour le secourir, lui et ses compagnons qui gardaient le château de Gavre. Van der Speeten fit sans retard convoquer les capitaines et les échevins; il leur déclara que la garnison de Gavre était sur le point de se rendre, par suite du manque de vivres et dans la prévision d'être abandonnée à son sort; il prétendit, sans doute à l'incitation de John Fox, que ses complices et lui s'étaient frayé, par la force des armes, un chemin à travers les assiégeants pour venir informer les chefs de la commune de la situation de ses compagnons. D'ailleurs, à son avis,

jamais la chance n'avait été plus favorable pour attaquer le duc ; « il donnoit sa teste à copper s'il n'estoit vrai » que le duc avait été abandonné par la plus grande partie de ses troupes. Rien ne lui paraisait plus facile que de faire sur-le-champ lever le siège et de battre le prince.

On connaît la suite funeste de ces conseils : les Gantois marchèrent sur Gavre, où ils se heurtèrent aux troupes de Philippe le Bon. Et ce que la trahison avait commencé, un accident, — la malchance — l'acheva : ils furent complètement écrasés (23 juillet 1453).

Est-ce que Van der Speeten a réellement trahi à Gavre ? Ou fut-il un instrument naïf entre les mains du rusé capitaine anglais ? Un seul chroniqueur flamand, le brugeois Antoine de Roovere, le rédacteur de la partie contemporaine de l'*Excellente Cronike van Vlaenderen*, accuse le doyen des maçons de trahison. Un autre chroniqueur contemporain, Adrien de But, n'ose pas se prononcer. Dans tous les cas, Van der Speeten échappa à la boucherie de Gavre.

V. Fris.

Dagboek van Gent van 1447 tot 1470, éd. V. Fris (Gent, 1904), t. II, p. 47 et 178. — *Kronijk van Vlaenderen van 580 tot 1467* (éd. Blommaert-Serrure), t. II, p. 490-491. — *Excellente Cronike van Vlaenderen* (Antwerp., 1531), f. 149. — De But, *Chronica*, p. 345. — V. Fris, *La Bataille de Gavre*, dans *Bull. de la Soc. d'Histoire et d'Archéologie de Gand*, t. XVIII (1910), p. 195-208.

SPELERS (Elienne), en religion *Stephanus a Sancto Paulo*, écrivain ecclésiastique, né à Audenarde, en 1625, mort à Boxmeer (Brabant septentrional), le 15 mars 1694. Entré dans l'ordre des Carmes en 1645, il fut quelque temps lecteur en théologie, puis remplit les fonctions de prieur dans plusieurs couvents, notamment à Bruxelles (1663). Nommé curé de Boxmeer en 1667, quand cette paroisse eut été cédée à son ordre par le comte Albert Bergh, il exerça son ministère pendant vingt-sept ans et fut en même temps doyen du pays de Cuyk. Pasteur pieux et prédicateur zélé, il a écrit les deux ouvrages suivants : 1. *Theologia moralis*.

Anvers, Eug. Gymnicus, 1664 ; in-8° ; deuxième édition augmentée, Cologne, 1669 ; troisième édition, *ibid.*, 1681. — 2. *Alphabeticum morale concionatorum*. Cologne, 1686 ; in-4°, 3 vol. — 3. *Anitarium et Index concionatorum ejusdem Alphabeti moralis*. Cologne, 1691 ; in-4°. — Un de ses sermons, sur l'immaculée conception, a été traduit en allemand par F.-C. Lanz, dans son *Auswahl aller Marianischer Predigten* (t. II, 1854).

Paul Bergmans.

Cosme de Villiers, *Bibliotheca carmelitana* (Orléans, 1782), t. II, col. 773. — P.-C. Molhuysen et P.-J. Blok, *Nieuw nederlandsch biografisch woordenboek*, t. III (Leyde, 1914), col. 1192.

SPERWER (Pierre), peintre, naquit à Anvers et fut baptisé le 1^{er} février 1662 dans l'église Notre-Dame ; il mourut dans la même ville le 14 octobre 1727 et fut enterré dans la cathédrale. Dans sa jeunesse, il étudia à l'Académie de dessin de sa ville natale. Il fut admis en qualité d'apprenti dans la gilde St-Luc en 1675 ; quelques années plus tard, en 1700, il y fut reçu comme maître. Dans l'entretemps, il avait, en vue de parfaire ses études artistiques, fait un voyage en France. Il séjourna pendant quelque temps à Paris où il épousa Marie de Crespy, fille de Mathurin de Crespy, officier de la Reine, et de Marie Miriel. Peu après, il rentra dans sa patrie et s'arrêta à Bruxelles. Bientôt il revint à Anvers, désireux de s'y fixer définitivement. Le 15 mars 1700, le magistrat lui accordait l'autorisation de s'y établir. Il rouvrit bientôt son atelier et, la même année déjà, il y acceptait un élève, Thomas Hustache. En 1703, le magistrat lui commandait le portrait du roi d'Espagne Philippe V pour en orner la Chambre des États à l'Hôtel de ville. Cette œuvre qui lui fut payée 90 florins disparut à la révolution.

Sperwer exécutait surtout des portraits et des sujets historiques. L'église d'Ypres possédait une toile due à son pinceau et qui représentait *Le Christ guérissant des lépreux*.

L'artiste habitait rue des Juifs. Il

laisa deux filles : Marie-Louise et Claire-Antoinette Sperwer.

Fernand Donnét.

Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Rombouts et Van Lérius, *les Liggeren et autres archives de la gilde de St-Luc*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*.

SPEYER (Jean), jésuite, auteur dramatique, théologien, né dans le Luxembourg le 26 mai 1669, mort à Douai (1), le 3 mai 1739. Admis chez les Jésuites à Tournai, le 29 septembre 1687, il fit ses humanités à Luxembourg, sa rhétorique à Lille et sa théologie scolastique à Douai. Après avoir subi sa troisième probation au noviciat de Tournai, il fut renvoyé à Luxembourg pour y assumer pendant un an la direction de la Sodallité de la Vierge et la préfecture des écoles. Ensuite, pendant six ans, il prêcha en allemand, dans l'église du collège, tout en enseignant la philosophie, puis la théologie morale. Sa profession de quatre vœux reçue à Luxembourg, le 2 février 1703, il fut envoyé à Douai; il y interpréta l'Écriture Sainte et dirigea la Sodallité de Tous les Saints pendant trois ans, et enseigna la théologie scolastique pendant huit autres (2). Le Père Speyer ne quitta plus Douai, y visitant hôpitaux et prisons, dirigeant le collège pendant trois ans, remplissant de plus les fonctions de conseiller de la province, de préfet des études, de préfet spirituel.

Tandis qu'il achevait ses humanités, à Luxembourg, il composa deux pièces, dont les titres nous ont été conservés par les plaquettes suivantes : *Paladono*, tragédie représentée par les Écoliers du Collège de la Compagnie de Jésus, le 28 janvier 1693 (sans lieu ni date d'impression; in-4°, 4 pages). — *Le Libertin Pénitent*, comédie représentée par les

(1) Et non à Dinant, comme le porte par erreur la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus.

(2) Le 22 février 1717, il présida, au collège de l'abbaye d'Anchin, la défense d'une thèse de théologie, par Vincent Colle, de Mons-en-Pévèle : *Theologia in unversam Summam Doctoris Angelici S. Thomæ, quam Præside R. P. Joanne Speyer e Societate (sic) Jesu Sacre Theol. Prof. Propugnabit in Collegio Carnobit Aquicinctini Dom. V. Colle ex Monte-pabulano. Die 22 Februarii...* Douai, Bellère, *Monte-pabulano*, 1717 (16 p. in-4°).

Écoliers de la Compagnie de Jésus à Luxembourg, le 17 de février 1694 (Luxembourg, Paul Barbier... 1694; in-4°, 4 pages).

J. Vannérus.

Bibliothèque royale, à Bruxelles, manuscrit n° 16694, f. 57. — C. Sommervogel, *Bibl. de la C^{ie} de Jésus*, t. V, 1894, col. 208 et 288, et VII, 1896, col. 1437. — N. van Werveke, *Catal. descriptif des manuscrits de la Bibl. de Luxembourg*, 1894, p. 404. — J. Vannérus, *Notes biogr. sur des Jésuites nés dans l'ancien Luxembourg*, 1899, p. 21-22.

SPICQ (Pierre), peintre, né à la fin du XVI^e siècle, mort à Tournai, le 10 février 1651. Fils de Liévin, il entra, en 1593, comme apprenti dans l'atelier du peintre Antoine de Joncquoit, et fut reçu maître dans le métier tournaisien en 1607; il n'acquit cependant la bourgeoisie qu'en 1616. Il habitait la paroisse Notre Dame et épousa Marie Raquet, morte en 1649. Il s'adonna à la peinture de portraits, et peignit notamment, en 1613, un portrait sur bois de Jacques de Thouars, après le trépas du personnage, ainsi que des blasons. Il fit aussi des peintures décoratives à l'Hôtel de ville, et exécuta plusieurs plans et cartes, qui montrent qu'il était doublé d'un architecte et d'un géomètre-cartographe : en 1632, des relevés du cours de l'Escaut dans une partie de la traverse de Tournai, et diverses cartes militaires; en 1644, le plan du parvis de la Halle du côté du Beffroi.

Paul-Bergmans.

L. Cloquet et A. de la Grange, *Études sur l'art à Tournai*, t. II (Tournai, 1888), p. 179 et 260. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut* (Mons, 1902-1903), t. II, p. 342.

SPIEGEL (Adrien VAN DEN), d'après Paquot Marinus VAN DEN SPIEGHEL ou SPIGELIUS, médecin, botaniste, né à Bruxelles en 1578, mort à Padoue le 7 avril 1625. Il était fils d'Adrien et de Barbe Geens. Il étudia la philosophie et la médecine à Louvain. Après avoir fait des progrès rapides à cette école, le jeune Van den Spiegel, obéissant au désir de chercher de nouveaux sujets d'étude, se rendit à l'Université de Padoue, pour y suivre les leçons de

J. Casserio et de Fabricio d'Aquapendente. Il ne tarda pas à acquérir des connaissances étendues, non seulement en médecine, mais aussi en botanique, sa science de prédilection, qu'il enseignait déjà lui-même à ses condisciples dans des conférences familières. Promu au grade de docteur en médecine, il retourna dans sa patrie, d'où, après un court séjour et dominé par le goût des voyages, il se rendit successivement en Allemagne, en Hongrie et en Moravie, où il s'établit en qualité de médecin des états de cette province. Il y jouissait d'une grande renommée, lorsque le Sénat de Venise, sur la recommandation d'Aquapendente, le rappela à Padoue, le 22 décembre 1616, pour y occuper la chaire d'anatomie et de chirurgie, devenue vacante par la mort de Casserio. Spiegel accepta avec empressement la proposition qui lui était faite. Il entra en fonction le 17 janvier 1617, et il justifia, par son enseignement, la bonne opinion que l'on avait conçue de lui. Le Sénat de Venise, pour le récompenser de ses travaux et voulant honorer le professeur dont les brillantes leçons attiraient à Padoue des élèves des provinces les plus éloignées, lui conféra, le 25 janvier 1623, le titre de chevalier de Saint-Marc et lui fit présent d'un collier d'or.

Afin de rendre ses leçons plus profitables, Van den Spiegel s'occupa de les rédiger en corps d'ouvrage. Ce travail était achevé et il allait le publier, lorsque la mort vint le ravir à la science, alors qu'il n'était âgé que de quarante-sept ans. Il y a deux versions sur la cause de sa mort : d'après l'une, celle-ci serait due à un accident ; lors du repas qu'il donna à l'occasion du mariage de sa fille unique, il se serait blessé un doigt de la main gauche à un éclat de verre ; il serait survenu une inflammation du bras, et il aurait péri des suites d'un abcès qui s'était développé dans le creux-axillaire. D'après l'autre version qu'on doit, au dire de Paquot, à Jacques-Philippe Tomasini, Spigelius, exténué par excès de travail, aurait été miné par une fièvre lente

et aurait succombé aux suites d'une hépatite, au bout de six semaines. Les cendres de notre compatriote furent déposées dans l'église des Ermites, à Padoue, et, sur sa tombe, on fit graver une épitaphe qui s'y trouve encore.

Comme le remarque Charles Morren, la période de quatre-vingt-sept ans qui fut celle de gloire de l'Université de Padoue, s'ouvre avec le Bruxellois Vésale, et se clôt en 1625 avec un autre Bruxellois, Adrien Van den Spiegel.

Voici les titres des ouvrages de Spigelius : 1. *Isagoges in rem herbariam libri duo*. Patavie, 1606; in-4°. *It. Ibid.*, 1608; in-4°. *It. Lugduni Batavorum*, 1633; in-12, avec le catalogue des plantes du jardin de Leyde et des environs de cette ville. *Ibidem*, 1673; in-16. Helmstadii, 1607; in-4°. — 2. *De Lumbrico lato, cum notis et ejusdem Lumbrici icone*. Patavie, 1618; in-40; *accessit ejusdem auctoris Epistola de incerto tempore partus*. Cette lettre se retrouve dans le *Traité de François Piazzoni, de Partibus generationis*, Lugd. Bat., 1664; in-12. — 3. *De semitertiana libri quatuor. Accessit in fine Epistola ejusdem argumenti*. Francofurti, 1624; in-4°. — 4. *Catastrophe anatomiae publicae, in celeberrimo lycæo Patavino feliciter absoluta*. Patavii, 1624; in-4°. — 5. *De humani corporis fabrica libri X, cum tabulis 98 aeri incis. Opus posthumum*. Venetiis, 1627; gr. in-folio. On doit cette édition à Daniel Bucetius de Breslau, qui l'a donnée en suite des ordres de Spigelius, mais qui a gâté l'original en voulant y ajouter ses propres opinions. Il a mérité, à cet égard, les reproches de Riolan. Francofurtii, 1632; in-4°, avec d'autres ouvrages, Venetiis, 1654; in-folio. — 6. *De formato fœtu liber singularis, aeneis figuris ornatus. Epistolæ duæ anatomicæ. Tractatus de arthritide. Opera postuma*. Patavii, 1625; in-folio par les soins de Liberalis Crema. Francofurti, 1631; in-8°, avec figures. — 7. *De Lithotomia, sive calculi vesicæ sectione, consultatio*. Dans le traité de Jean van Beverwyck, *De Calculo*. Lugd. Bat., Elzevirii, 1638; in-12.

Les ouvrages de Spigelius ont en-

suite été rassemblés sous ce titre : *Adriani Spigelii Bruzellensis... Opera que exstant omnia, ex recensione Johannis Antonidæ vander Linden. medicinæ doctoris et prof. in Academiâ Franckeranâ, cum ejusdem præfatione.* Amstelodami, 1645; in-folio, trois volumes. Indépendamment de la préface de l'éditeur, on y trouve un portrait de Spigelius, accompagné de quelques vers à sa louange.

Comme on le voit, par l'énumération qui précède, les travaux de Van den Spiegel embrassent deux disciplines distinctes, la médecine et la botanique.

C'est plus particulièrement dans ses travaux d'anatomie et de physiologie que se révèle la puissance de son génie; rien qu'à ce titre, il mérite d'occuper une des belles pages de l'histoire de la médecine belge. Dans son ouvrage sur la structure du corps humain, il joint, à plusieurs observations pratiques, beaucoup de questions physiologiques; il fait remarquer les différences que présentent les parties constituantes de l'organisme, relativement aux âges, aux climats et souvent aux tempéraments; il donne des preuves de connaissances en anatomie comparée, et, souvent, il en fait une juste application à l'homme. Son traité *De formato fœtu* prouve aussi qu'il étendait ses recherches à des questions physiologiques de premier ordre dans le but de les élucider.

Un lobe du foie est connu sous le nom de *lobe de Spigelius*.

Déjà lorsqu'il suivait les cours de l'Université de Padoue, Van den Spiegel avait un penchant décidé pour l'étude de la botanique; il nous apprend que, pour connaître les plantes, il avait séjourné à Pise et à Bologne et voyagé dans toute l'Italie. Avec son *Isagoge in rem herbariam*, Spiegel vint, après l'école des péripatéticiens aveuglément suivie grâce aux grands noms d'Aristote et de Théophraste, fonder un système nouveau qui prouve qu'il avait cherché les bases de sa théorie dans la nature. Avec quel soin ne cherche-t-il pas à pénétrer la structure intime des tissus et des organes des plantes! Les

idées de Spiegel sur l'anatomie végétale ont régné jusqu'à l'époque du célèbre triumvirat des phytotomistes Geew, Malpighi et van Leeuwenhoek, qui, grâce à l'emploi du microscope, ont été les grands fondateurs de l'anatomie végétale tissulaire. Ajoutons que Van den Spiegel, dans son *Isagoge*, donne les moyens de prendre des empreintes des plantes et de former des herbiers; il insiste sur l'utilité de ces derniers qu'il qualifie du nom pittoresque de « Jardins d'hiver. »

C Van Bambeke.

Paquot, *Mémoires*, t. II. — *Messenger des sciences*, 1836, p. 402. — J. Marinus, *Eloge de A. Vanden Spieghel* (Bruxelles, 1846). — Ch. Morren, *Adrien Spiegel* (Bruxelles, 1838). — *Annales de l'Académie d'archéologie* (Anvers), 1843, p. 74. — *Dictionnaire des sciences médicales. Biographie médicale* (Paris, 1825), tome VII, p. 244-245. — Bayle et Thillay, *Biographie médicale* (Paris, 1855), tome Ier, p. 365-366. — C. Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine belge avant le XIX^e siècle* (Gand, 1837), p. 148 et p. 311-312. — Ad. Burggraeve, *Cours théorique et pratique d'anatomie*, t. 1^{er}, 1840, p. 237, et *Histoire de l'anatomie*, 3^e édit., 1880, p. 220-221. — François Crépin, *Guide du botaniste en Belgique* (Bruxelles-Paris, 1878), p. 224-222.

SPIEGHELE (Jean VAN DEN), ou SPIEGEL, ministre protestant, né en Flandre dans la première moitié du XVI^e siècle. Maître d'école à Eecloo, il y enseigna les idées de la Réforme qu'il avait embrassées, et fut de ce chef conduit à Gand et emprisonné. Evadé ou relâché, il parvint à passer en Angleterre, où il fut pasteur de la communauté flamande de Yarmouth en mars 1575. La même année, ses coreligionnaires l'appelèrent à Anvers. En octobre 1577, il est à Gand, et fait partie de la mission envoyée dans le Palatinat pour offrir à Jean d'Hembyse les fonctions de premier échevin dans l'administration calviniste de la cité. Détaché pendant quelque temps à l'église de Bruxelles, il est rentré à Gand le 2 mai 1581, et il y reste jusqu'à la prise de la ville par les Espagnols; il y tint, le 19 septembre 1584, à l'église Notre-Dame-Saint-Pierre, le dernier prêche protestant. Il paraît s'être rendu ensuite dans les provinces septentrionales, vraisemblablement à Brouwershaven. Sa veuve, Catherine Cansen, fut placée, en

1590, à la tête d'une école à Arne-muiden. Son fils, Adrien, suivit, comme médecin, le prince Maurice, et exerça ensuite son art à Flessingue.

Jean van den Spieghel a signé, avec François Paulus, trois lettres adressées par le consistoire d'Anvers à celui de Londres, les 25 août, 4 novembre et 29 décembre 1575, sur des questions de discipline religieuse, et, avec P. Heyndrickxsen, une lettre du consistoire de Gand à celui de Londres, du 23 février 1578, demandant un ministre supplémentaire à cause du développement de la prédication à Gand et aux environs. Elles ont été publiées par Hessels (t. II, n° 139, 142, 144; t. III, n° 529).

Paul Bergmans.

W. Te Water, *Historie der hervormde Kerk te Gent* (Utrecht, 1756), p. 49-50. — H.-Q. Janssen, *De Kerkhervorming in Vlaanderen*, t. I (Arnhem, 1868), p. 199. — J.-H. Hessels, *Ecclésiæ Londino-Batavacæ archivum*, t. II et III (Cambridge, 1889-1891), *passim*. — P.-G. Molhuysen et P.-J. Blok, *Nieuw nederlandsch biografisch woordenboek*, t. III (Leyde, 1914), col. 1192-1193.

SPIERE (Richard van), poète flamand, né à Audenarde dans la première moitié du XVI^e siècle. Il émigra en Hollande et se fixa à Gouda, où, en 1616, il résidait depuis trente ans révolus. Un Jean van Spiere est cité en 1507 dans les comptes d'Audenarde comme facteur de la Chambre de rhétorique.

Lorsque, en 1571 lors de l'incendie de Santvoort, on organisa une tombola et un concours dramatique pour les sinistrés, Richard, facteur de la Chambre de rhétorique *De Goudbloem* de Gouda, fut couronné pour son *Spel van Sinne van de Loterye van Santvoort*. Il composa encore deux autres allégories : *Spel van Sinne vanden christelijcken Ridder* et *Spel van Sinne ghenomen wyt het 12^e cap. Apocalips*. Les trois pièces sont réunies dans un petit volume, imprimé à Gouda en 1616, sous ce titre en vers :

Drie nieu Spelen van Sinne, ghestelt op trouwe
[gaerde,
Door Rijsaert van Spiere van Oudenaerde.
Binnen der Goude in Hollandt eerst gecom-
poneert,
Daer tek meer dan dertich jaer hebbe gerei-
deert.

Il est aussi l'auteur d'une des douze allégories représentées au Concours de

Haerlem de 1607, notamment de celle jouée par la Chambre de Haestrecht.

J. Vercoillie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — *Catalogus der Bibliotheek van de Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde te Leiden*.

SPIERINC (Alexandre), fonctionnaire flamand de la fin du XIV^e et du commencement du XV^e siècle. Il était fils du chevalier Jean Spierinc, conseiller de Philippe-le-Hardi, et entra de bonne heure dans l'administration comtale. Le 1^{er} novembre 1387, Spierinc fut nommé écoutète de Bruges et occupa cette charge jusqu'au 30 mai 1394; c'est en cette qualité qu'il présida à la restauration du château de Maele; de 1391 à 1396, il participa plusieurs fois comme commissaire au renouvellement de la loi de Bruges. Le 1^{er} juin 1394, Spierinc devint bailli de Bruges et du Franc, s'occupa activement de la construction de la grande tour de l'Ecluse et fit abandon de sa charge le 30 juin 1399.

Quand Jacques de Lichtervelde, souverain-bailli de Flandre, démissionna pour aller à Jérusalem, Spierinc lui succéda le 13 février 1402; il mourut subitement dans cette fonction, le 29 mars 1403; Montfrand d'Essen fut son successeur.

Jacques de Meyere nous a conservé le curieux récit d'une légende concernant la mort subite de Spierinc. « Comme le souverain-bailli avait fait décapiter certain condamné injustement, à ce qu'affirmait le prévenu, celui-ci le cita dans les huit jours devant le tribunal de Dieu. Huit jours après, comme Spierinc s'amusait à jouer à la balle à Thielt où il résidait: J'ai été, dit-il, cité devant le trône de Dieu par cet accusé endéans les huit jours; or, c'est aujourd'hui le huitième jour, et vous vous me voyez bien vivant. À peine eut-il dit ces paroles, qu'un mal atroce le frappa, et il mourut avant la fin de ce huitième jour. Ce fait parut si merveilleux et si stupéfiant que de mon temps (en 1550) le souvenir en est resté vivace à Thielt. Il fut enterré dans l'église de Thielt, auprès de son

• père Jean, du côté est du cœur, et
• sa charge resta vacante jusqu'au
• 1^{er} mai suivant. •

Le sceau ordinaire d'Alexandre Spierinc portait un écu *moucheté d'hermines, au chevron chargé sur sa branche à dextre d'une étoile à six rais et sur sa pointe et sa branche à senestre de deux martlets; perché et timbré d'un heaume couronné et taré de profil; et pour cimier, une moucheture d'hermine de l'écu entre deux cols et tête d'aigle adossées. Ce sont là des armes parlantes, le spier étant une sorte d'oiseau du genre hirondelle.*

V. Fris.

J. De Meyere, *Annales Flandriæ*, f. 166. — De Haisnes, *Chambre des Comptes de Lille, bailliages*, p. 138. — Gilliodts, *Inventaire des archives de Bruges*, t. III, p. 80, 109, 146, 189, 209, 236-371, t. IV, p. 201, 230, 466. — Gachard, *Inventaire de la chambre des Comptes*, t. II, p. 343, 358, 330, 331. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. II, p. 166. — Ph. de L'Espinoy, *Recherche des Antiquités de Flandre*, p. 85, 222, 224.

SPIERINC (*Clæis* ou *Nicolas*), ou **SPIERING**, enlumineur et scribe du xv^e siècle. Il est connu par des travaux qu'il exécuta pour les ducs de Bourgogne. D'après une note d'un registre n^o 1924 de la Chambre des comptes de Bruxelles, il reçut, en 1469, douze livres et dix sols pour avoir écrit • aucunes oraisons • sur l'ordre du duc Philippe. Plus tard, il intervint dans la confection du manuscrit de l'ordonnance sur l'Etat de la maison du duc Charles composée par Olivier de la Marche, au camp de Neuss, en 1474. Jean de Gulsne entreprit la transcription et Jacques de Brégilles, garde des joyaux, lui donna une reliure en velours bleu. La tâche de Spiering fut considérable; il toucha la somme de 45 livres de 11 gros, pour divers travaux, dont nous abrégons le détail : pour huit histoires placées, chacune en tête de chaque livre, pour seize grandes vignettes, deux par livre, et de quatre-vingt-huit vignettes soit onze par livre; pour trente-quatre peaux de velin, pour trois grandes lettres dorées par livre pour • lier et lister et fait chercher les dictes • histoires de Bruxelles en Anvers •.

Son labeur d'écrivain fut important, car dans la somme mentionnée ci-dessus, on constate que dix-neuf livres et quatre sols lui furent attribués • pour l'écriture et codelure des dits • livretz et cibourge où il n'y a aucune • enluminure à quatre sols chacun • livret •.

Clæis Spiering touche une autre fois trente-quatre livres et quatorze sols pour un livre contenant les ordonnances • des chevaliers et escuiers de l'ostel de • Monseigneur pour mettre en garde • devers luy •. Il s'agit peut-être, quoique le titre diffère, d'un second exemplaire de l'ouvrage cité plus haut, et comme le texte le fait entendre, pour son usage personnel. Il était d'une facture beaucoup moins riche, il ne contenait qu'une histoire au commencement du manuscrit. Il contenait, en outre, neuf vignettes, cent quatre grandes lettres, et septante-six petites vignettes. Il toucha vingt-quatre livres pour la confection de tout ce qui avait trait à • l'écriture et estoffe •, etc., dans la partie dépourvue d'enluminure, et il lui fut octroyé de plus quarante sols • pour • avoir porté le dit livre de Bruxelles • à La Haye y compris son retour •.

Faudrait-il identifier avec le maître Clæis, ce Spiering dont la signature apparaît sur plusieurs pages enluminées. En 1888 (*Ann. Soc. d'arch. de Bruxelles*, t. II, p. 48), nous avons signalé une miniature intercalée dans un livre d'heures exécuté chez les frères de la Vie commune. Elle représente la Sibylle de Tibur montrant dans le ciel à Auguste, la Vierge tenant l'enfant Jésus; on y trouve la signature abrégée SPIC et la date 1505. Cette signature ne contient aucune trace de prénom. Le comte Paul Durrieu mentionne, au fol. 18, vo, du manuscrit Harley 2943 du British Museum, une inscription en caractères gothiques très fins qui paraît bien être une signature d'artiste : • Spierinc 1486 •. La miniature faisant face à ce feuillet représente l'Annonciation. Dans une Annonciation du même style du livre d'heures, n^o 2734, de la Bibliothèque de Vienne (fol. 14, v^o),

reproduite (pl. LIV) dans l'ouvrage du comte Durrieu : *La Miniature flamande au temps de la cour de Bourgogne*, on lit en caractères très fins la date 1487. De son côté, Bradley signale un livre d'heures avec la signature et des inscriptions de l'artiste. Si l'on juge le maître d'après les œuvres qu'il a signées, on doit convenir que son talent, tant pour la conception que pour la facture, était des plus médiocres. Le dessin est tout de pratique; l'absence de perspective, le peu de coquetterie dans les décorations étonnent à une époque où les maîtres de Gand et de Bruges jetaient sur l'or, le carmin, l'azur, des fleurs coupées qui se mêlaient aux oiseaux, aux papillons. Praticien routinier, il ne s'aperçoit pas qu'une évolution s'opère autour de lui.

Nous doutons fort que l'on puisse songer à identifier cet enlumineur avec celui qui travaillait pour les ducs de Bourgogne.

Jos. Destée.

Alex. Pinchart, *Archives des Arts et des Sciences*, t. II, p. 206 et suiv. — Bradley, *Dictionary of miniaturists* (Londres, 1889), t. III, p. 258. — P. Durrieu, *La Miniature flamande au temps de la cour de Bourgogne* (Bruxelles, 1921).

SPIERINC (Jan), enlumineur florissant dans le dernier quart du xve siècle. *Johannes Spierinc filius Mag^r Claeis* fut reçu à la demi-franchise du métier des peintres gantois, à savoir pour l'enluminure, le 14 juillet 1477. Ses cautions furent : son père « Magister Claeis » (voir plus haut) et sa tante Lysbette Spierinx, veuve de Pieter Rousseel, par où il appert que, du moins à cette époque, sa famille était fixée dans la ville de Gand et qu'elle jouissait d'une certaine aisance. La qualification *Magister* chaque fois donnée au père, nous apprend que celui-ci était probablement maître d'école. Il ne semble pas qu'il y ait lieu de douter de l'identité du maître d'école gantois avec le calligraphe-enlumineur employé par les ducs de Bourgogne, bien que les extraits cités à l'article de Claeis montrent celui-ci résidant à Bruxelles à une date fort voisine de celle de l'inscription de Jan au métier de Gand.

En l'année 1477-1478, Jan Spierinc se fit recevoir à Bruges dans la gilde de St-Jean l'Évangéliste et St-Luc. Dans cet acte, il est qualifié *beildemakere*, faiseur d'images [de saints]. Son séjour à Bruges fut passager, peut-être sans autre raison que pour pouvoir y vendre ses feuilles volantes, puisque, à la différence des livres historiés, le commerce d'images détachées importées du dehors était interdit par les privilèges des peintres et ceux des librairiers brugeois. Dans la suite, Jan Spierinc n'est plus cité dans les documents de la gilde brugeoise, pas plus dans les comptes des cotisations annuelles que pour la redevance mortuaire. Par contre, nous retrouvons notre *verlichter* (enlumineur) cité à Gand en 1484 comme membre de la confrérie de rhétoriciens *Maria theeren* (*Maria ter eeren*), laquelle avait son siège dans la chapelle de Notre-Dame de l'église Saint-Jacques.

Il y a lieu, semble-t-il, d'identifier avec Jan Spierinc, plutôt qu'avec Claeis, l'auteur des enluminures signées du nom de Spierinc, sans prénom, avec les dates 1486 (British Museum), 1487 (Vienne), 1498 (Reference library, Aston près Birmingham) et 1505, dont il est question dans la notice sur Claeis Spierinc. Chronologiquement, les dates s'accordent mieux avec la biographie d'un homme qui acquiert la maîtrise en 1477 qu'avec celle d'un enlumineur de la génération précédente, donc marié dès le milieu du siècle.

On remarquera que les signatures sont presque chaque fois associées à une représentation, soit de l'Annonciation, soit de l'Apparition de la Vierge à Auguste. Or, les dates sont toutes postérieures à la réception de Jan Spierinc dans la confrérie *Maria theeren* (c'est-à-dire en l'honneur de Marie).

Dans le seul cas qui, d'après Bradley, semble faire exception, la signature est associée à la figure d'un halberdier portant un écu chargé d'un Agnus Dei. N'est-ce point par allusion à son patron Saint-Jean-Baptiste? Ce seraient là jeux de rhétoricien. Au point de vue technique, les peintures en question mou-

trent leur auteur attaché aux pratiques du milieu du xve siècle et non influencé par l'évolution qui avait transformé notamment le style des bordures depuis l'intervention de son génial contemporain gantois, l'auteur encore inconnu des admirables pages ajoutées pour Marie de Bourgogne au livre d'heures de Charles le Téméraire (Vienne, n° 1857). Faut-il s'en étonner? Nous avons vu que Jan Spierinc s'adonnait surtout à la confection d'images de piété. Il n'y a aucune raison de le présumer artiste éminent.

Hulin de Loo.

Archives de la ville de Gand : Jaerregisters de la Keure, n° 1476-77, 2^{me} partie, fol. 29. — Note communiquée par M. Coppieters-Stochove, d'après les archives de l'église de St-Jacques à Gand. — James Weale, *Les enlumineurs de Bruges (Le Beffroi)*, t. IV, p. 298. — Comte P. Durrieu, *La Miniature Flamande* — Bradley, *Dictionary of Miniaturists*, Londres, B. Quaritch, 1889.

SPIERINCK (Antoine), graveur sur bois. Voir SPIERINCKX (Antoine).

SPIERINCK (Gilles), sculpteur et peintre, travaillait à Audenarde dans la première moitié du xv^e siècle. En 1524-1525, il décore le réfectoire des religieuses de l'hôpital Notre-Dame à Audenarde, et reçoit de ce chef trente escalins. En 1527, il entreprend un important travail de décoration et de restauration dans l'église de Nokere, et s'engage aussi à sculpter une statue de la Vierge de deux pieds et demi de hauteur. Spierinck figure aussi parmi les sculpteurs employés à la construction de l'hôtel-de-ville d'Audenarde, sous la direction de Paul vander Schelden.

Paul Bergmann.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XI (Anvers, 1834), p. 236. — *Messenger des sciences historiques de Belgique*, 1836, p. 344. — E. Marchal, *La Sculpture et les Chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie belge* (Bruxelles, 1895), p. 309.

SPIERINCK (Jean), professeur, médecin, mort à Louvain le 7 octobre 1499. Docteur en médecine en 1452, il obtint une chaire à l'Université de Louvain en 1455, et fut deux fois recteur magnifique. Il avait la réputation d'un praticien consommé, et Philippe

le Beau l'avait choisi comme médecin. Il était chanoine de l'église Saint-Pierre, à Louvain. La prévention de Spierinck contre les médicaments étrangers, le porta à faire beaucoup de recherches sur les simples qui croissent dans nos contrées. Seulement, il faut le reconnaître, la prévention du professeur était basée sur une croyance quelque peu naïve; en effet, s'il préféra constamment l'usage des plantes indigènes à celui des plantes exotiques, c'était, disait-il, parce que les peuples qui recueillent ces dernières, les altèrent pour nuire aux chrétiens. Spierinck fut enterré à l'entrée de l'église de St-Pierre. On lit sur son épitaphe :

JOANNES SPIERINCK,
HUIJUS ECCLESIE CANONICUS,
PHILIPPI DUCIS BURGUNDIE ET BRABANTIE PHYSICUS,
SUBSTANTIAM SUAM SACRIS SEDIBUS
EGENIS ET FIDIS FAMULIS RELIQUIT: MORTUUS ANNO
MCCCCXCIX, DIE VII OCTOBRIIS.
C. Van Banbeke.

Valère André, *Fasti academici*, p. 227 et 313. — U. Chevalier, *Répertoire* (1^{re} éd.), col. 2121. — *Bulletin du bibl. belge*, t. VIII, p. 458. — C. Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine belge* (Gand, 1837), p. 19-20. — Piron, *Algemeene Levensbeschrijving*, p. 364-365.

SPIERINCKX (Antoine), SPIERINCK ou SPIRINCKX, nom de deux graveurs sur bois et d'un imprimeur en taille-douce d'Anvers.

ANTOINE I SPIERINCKX naquit, en 1565, à Anvers et y mourut le 5 janvier 1625. Il fut reçu franc-maître de la Gilde St-Luc en 1584 en qualité de fils de maître comme « quaertspel- » maecker » fabricant de cartes à jouer. Toutes les fois qu'il est mentionné dans les archives de la Gilde, c'est sous cette désignation de métier. Mais il était, plus généralement, graveur sur bois : Rombouts et van Lerijs, dans leurs annotations des Liggeren de la Gilde St-Luc d'Anvers, citent un article du Liggere de l'église St-Jacques de 1599-1600 constatant que, le 25 septembre 1599, il a été payé à Antoine Spierinck, graveur, pour fourniture de quinze cents images de St-Jacques, distribuées tant à la Saint-Jacques qu'au jour de la procession, la somme de neuf florins, ce qui, à raison de

douzesous le cent, revient à neuf florins. En 1600, Antoine Spierinck fournit encore 1800 de ces images.

Il n'est pas sans intérêt de surprendre un cartier, patenté comme tel, faire œuvre de tailleur d'images de piélé; c'est un document sur les traditions suivies dans ce genre de travaux, que l'histoire de l'estampe doit noter.

L'artiste demeurait *op de Lombaerde veste*, sur ce rempart du Lombard qui était depuis longtemps déjà le siège des officines d'édition de gravures à Anvers, et où avaient vécu des éditeurs célèbres tel Jérôme Cock. Sa boutique avait pour enseigne : *A la Main d'or*. Il avait épousé Catherine Baerts qui décéda avant lui le 6 novembre 1624, et pour laquelle il payait à la Gilde la dette mortuaire de trois florins 4 stuivers, le 14 novembre suivant.

En 1593 il avait pris comme apprenti déclaré aux autorités de la Gilde St-Luc, Pierre Houwens, dont on ne connaît rien de plus, mais qui pourrait avoir quelque rapport avec Paul de la Houwe, installé comme marchand et éditeur d'estampes à Paris vers cette époque.

Antoine I Spierinckx, le graveur sur bois cartier, mourut le 5 janvier 1625. Il fut enterré, ainsi que sa femme, dans l'église de l'abbaye de St-Michel, à Anvers.

On ne connaît pas de bois signés de Antoine Spierinckx.

ANTOINE II SPIERINCKX, graveur sur bois, anversoïis.

Cet artiste fut inscrit comme maître fils de maître à la Gilde Saint Luc, à Anvers, en 1612 en qualité de *figuersnyer*. Il y est nommé *Anthonio Spierinck de jonge*, Antoine Spierinck le jeune, ce qui pourrait peut-être indiquer que Antoine I Spierinck était son père. Il était payé pour cette inscription, le droit, assez élevé par rapport aux autres, de 10 florins 10 stuivers. On ne connaît ni la date de naissance, ni la date de mort de cet artiste, et aucun autre document que ce qu'en disent les Liggeren de la Gilde St-Luc à propos de son inscription.

ANTOINE III SPIERINCKX était imprimeur en taille douce; il est mentionné dans les Liggeren de la Gilde St-Luc d'Anvers, en l'année 1655-1656, dans les admissions de maître comme *meester plaetdrucker et wijnmeester*; de même, dans les comptes, il est mentionné que, comme *wijnmeester*, il a payé 18 florins. On sait que lorsqu'on était admis dans la Gilde comme fils de maître, le droit du vin payé comme don d'entrée, faisait taxer le récipiendaire du nom de *wijnmeester*. En 1666-67, Antoine III mourut et sa veuve payait à la recette des dettes mortuaires (*doodschulden*) trois florins 4 stuivers.

René van Bastelaer.

Rombouts et van Leries, *Liggeren de la Gilde St-Luc d'Anvers*.

SPIERINCKX (Pierre) ou SPIERINGS, peintre, auquel souvent, par erreur, on donna le prénom de Nicolas, naquit à Anvers le 30 août 1635; il mourut dans la même ville au mois d'août 1711. Il était fils d'Antoine Spierinckx, imprimeur et graveur d'images, qui habitait la maison nommée *De Gulde Hand*, au rempart du Lombard, et de Maria Tengieters. Après avoir appris le dessin chez son père, il devint élève de Paul Bril, et entra dans la Gilde St-Luc à Anvers où il obtint le titre de maître en 1656. Vers cette époque, il eut une aventure amoureuse avec une jeune personne appelée Anna Snayers qui, peu après en 1660, donna le jour à un fils. Désireux de se soustraire aux conséquences de son équipée, Spierinckx trouva bon de passer la frontière; il se rendit en Italie. Après avoir séjourné quelque temps à Bologne, il revint par la France, s'arrêta à Lyon, puis gagna Paris. Il eut la bonne fortune de pouvoir exécuter quelques toiles pour le roi Louis XIV. C'étaient des paysages, genre auquel il se consacra du reste presque exclusivement. Il s'adressait ordinairement à un autre artiste pour l'exécution des personnages qui devaient figurer dans ses compositions. Il représenta souvent des sites sauvages et rocailleux dans le genre de ceux qu'exécutait Salvator Rosa.

En 1666, Spierinckx était revenu à Anvers, et le 5 septembre de cette année, il y épousait Jeanne-Marie de Jode, qui lui survécut jusqu'au mois de décembre 1714.

Dans l'atelier qu'il ouvrit à cette époque, il reçut plusieurs élèves; on connaît le nom de deux d'entre eux, Jean Carlo Vande Cruys et Gérard Brunel. Son activité était grande, et on retrouve trace de nombre d'œuvres dues à son pinceau. Le Musée de Madrid possède deux de ses tableaux (paysages italiens); il en existe aussi à La Haye (paysage), à Nuremberg (vue de Paris), à Schleisheim (un port oriental et deux paysages). Dans l'église St-Augustin à Anvers, on conserve encore deux de ses œuvres. Ce sont des toiles de grande dimension qui ornent les murailles latérales du chœur. L'une représente saint Guillaume faisant pénitence dans le désert, l'autre deux religieux poursuivis par des cavaliers. Ces deux scènes ne sont qu'accessoires et se déroulent au centre de paysages et de ruines. Les Grands Carmes possédaient aussi deux de ses tableaux dans leur église de la place de Meir. L'un d'eux était placé au-dessus du portique en marbre qui servait d'entrée au cloître; il représentait le prophète Elie nourri par un corbeau, et portait la date de 1673; on dit que la figure du prophète était peinte par Ykens. Le second tableau, de moindre dimension, était appendu dans la basse nef de gauche; on y voyait la flagellation.

On trouve trace de beaucoup d'autres œuvres de Spierinckx dont le sort est inconnu. Parmi les tableaux que Guillaume Forchout consigna au xvii^e siècle à son fils pour être vendus à Vienne, on trouve six tableaux de Spierinckx. C'étaient trois incendies, deux marines et un paysage. Ces toiles étaient estimées à la modeste somme de 15 florins pièce. Après la mort du peintre Erasme Quellin, survenue le 7 novembre 1678, il fut procédé dans la mortuaire, rue aux Pommes, à l'inventaire des tableaux qu'il délaissait, parmi lesquels sont mentionnés quatre paysages de Spie-

rinckx. C'est encore un paysage qui fut trouvé chez l'orfèvre Jean Gillis, qui mourut le 10 novembre 1681, à la Grand'Place, *In den Spiegel*. Lors de la vente de Winkler, qui eut lieu en 1768 à Leipzig, il fut présenté un tableau de Bizet, représentant Danaé, couchée au milieu d'un paysage qu'avait peint Spierinckx. On assure qu'il existe aussi de ses œuvres en Angleterre où il aurait fait au moins un séjour.

Mais Spierinckx ne se bornait pas seulement à exécuter des œuvres originales, il eut aussi la malencontreuse habitude d'imiter les tableaux d'autres artistes et de les vendre sous leur nom. C'est ainsi qu'on raconte qu'un amateur anversoise, propriétaire d'une riche collection de tableaux, possédait une œuvre de grand mérite de *Roetaert*. Il souhaitait ardemment de lui procurer un pendant. Spierinckx avait été mis au courant de ce désir. Par un subterfuge quelconque, il parvint à obtenir la mesure exacte de la toile, et comme lui-même possédait une copie de *Roetaert*, il se mit à reproduire celle-ci à la grandeur voulue et la maquilla adroitement pour lui donner une apparence vétuste. Son travail achevé, il le confia à un bonhomme qu'il travestit en laquais. Celui-ci fit croire à l'amateur que son maître, poussé par des nécessités pécuniaires pressantes, désirait vendre son tableau pour 200 patacons. Heureux de profiter de cette occasion inespérée, l'amateur offrit 150 patacons, offre qui fut acceptée. Toutefois, avant de placer son acquisition dans sa galerie, il la soumit à l'expertise des doyens de la Gilde de St-Luc. Ceux-ci reconnurent facilement la fraude et le coupable dut restituer la somme payée. Cette mésaventure ne le guérit pas de sa malhonnête industrie, car les chroniqueurs avouent que, sous ce rapport, il était un récidiviste impénitent. Ce ne fut, du reste, pas le seul tour qu'il joua aux amateurs d'art, et sa malice était proverbiale: quoiqu'il fut abominablement louche, il voyait pourtant plus clair en peinture, prétendent ses contemporains, que beaucoup de ses con-

citoyens. Les religieux carmes furent également parmi ses victimes. Quand ils eurent décidé de commander un grand tableau pour leur église, ils s'adressèrent à divers artistes, entre autres à Wans et à Spierinckx. Ce dernier, pour enlever la commande, s'engagea à l'exécuter gratuitement et à ne réclamer que la valeur de ses matériaux de travail, mais quand il présenta son compte de débours, que les religieux furent forcés d'acquitter, celui-ci était si élevé que le prix du tableau en devenait bien supérieur à celui que ses concurrents avaient réclamé.

Les chroniqueurs contemporains à l'envi se firent l'écho d'autres aventures encore dont Spierinckx aurait été le héros. Toutefois, la mort devait mettre un terme à ces entreprises peu édifiantes. Il décéda dans la maison qu'il occupait *Vuyestraet* et fut enterré le 30 août 1711 dans l'église St-Jacques, dans le grand chœur, dans le caveau d'Arnould Quellin le jeune. Trois ans plus tard, sa femme fut déposée dans la même sépulture.

Fernand Donnet.

Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Rombouts et Van Leius, *Les Liggeren et autres archives de la Gilde de Saint-Luc*. — Van den Branden, *Geschiedenis der antwerpsche Schilderschool*. — Rooses, *Geschiedenis der antwerpsche Schilderschool*. — Willemsen, *Un brocanteur anversois du XVII^e siècle*. — Houbraken, *De levensbeschrijvingen der nederlandsche Kunstschilders en Kunstschilderessen*, II. — Immerzoel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders, Beeldhouwers, enz.* — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*. — De Bosschere, *De Kerken van Antwerpen*. — Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*. — F. Donnet, *Het Jonstich versaem der Violieren*. — von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders*. — *Bulletin des archives d'Anvers*, XX. — P. Norbertus a Sancta Clara, *Notitia succincta de ecclesia carmelitarum calcetorum Antverpiæ*. Ms. — Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas ancienne et moderne*.

SPIERING (Nicolas), enlumineur et scribe. Voir SPIERING (Claets).

SPIERINGS (Pierre), peintre. Voir SPIERINCKX (Pierre).

SPIERINX (J.), rhétoricien anversois du XVII^e siècle. On ne le connaît

que comme auteur de quelques-unes des chansons du recueil : *Eenen nieuwen Antwerpischen Liekensboeck, ghenaeemt den Lusthof der Jonckheydt, met vele schoone figuren ende amoureuse Liedekens verciert... van veel const-lacende Poëten van de Goudt-blom Camer tot Antwerpen* (Anvers, 1654).

J. Vercoullie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*.

SPIGELIUS (Adrien), médecin, botaniste. Voir SPIEGEL (Adrien VAN DEN).

SPILBEECK (Desiré-Pierre VAN), publiciste, né à Anvers, le 12 décembre 1831, mort dans la même ville, le 30 avril 1887. Il était fils de Guillaume-Pierre van Spilbeeck et de Pétronille van den Bergh; ceux-ci étaient à la tête d'une boutique de pâtisserie fort prospère et tinrent à ce que leur fils s'initiat au même métier afin de pouvoir leur succéder un jour. Le jeune van Spilbeeck, tout en accédant aux désirs de ses parents, obtint cependant l'autorisation de suivre les cours de l'Académie. Il y fut admis en 1847 dans la classe d'ornement; l'année suivante, il passa dans celle du dessin appliqué aux arts industriels; enfin, pendant quatre années, de 1849 à 1852, il travailla dans la classe de composition, réussissant régulièrement chaque année à obtenir la seconde place dans les concours. Il mit à profit les notions qu'il avait acquises dans l'exercice de sa profession et se fit une spécialité d'édifier des pièces montées de grand module. C'est ainsi qu'il fut chargé en 1856, lors du banquet offert à Léopold I^{er} par les sénateurs et représentants, à l'occasion du 25^e anniversaire de son couronnement, d'édifier la pièce de pâtisserie monumentale qui orna la table royale. Chaque année aussi, il contribuait à l'ornementation de la table des pèlerins à l'hospice St-Julien, en modelant les sculptures en beurre. Le souvenir d'une de ces œuvres éphémères, haute de 2 mètres 50 centimètres, édifiée lors de la célébration du 550^e anniversaire de la fondation de cette institution hospitalière

en 1853, a subsisté grâce à la lithographie qu'en a faite Brand Jacobs, d'après le dessin de David Col.

Van Spilbeeck était aussi un chaud partisan de la cause flamande ; il était lié d'une étroite amitié avec Conscience et entretenait des relations suivies avec les littérateurs flamands de cette époque. En 1853, il coopéra à la fondation de la *Maatschappij ter bevordering van Kunstnijverheid*, puis, à celle du *Burgerkring*, de la *Maatschappij voor Taal en Kunst*, de la *Maatschappelijke Vereeniging van Antwerpen*. Dans le domaine artistique, il joua un rôle tout aussi actif. Il fut l'un des fondateurs de l'école de dessin de Roosendaël ; chaque année, il siégeait dans le jury des concours, et en 1885, il fut fêté par l'administration communale de cette ville, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'exercice de ces fonctions annuelles. En 1854, lorsque la Gilde St-Luc organisa, aidée par une participation hollandaise, un grand cortège artistique, il prit une part active à tous les préparatifs de cette fête. Il était aussi président d'honneur de la Société des architectes.

Mais le principal titre qu'il s'acquitt dans le domaine artistique, fut la fondation de la revue illustrée *De Vlaamsche School*. C'est au sein de la St-Lucas gilde, que ce projet se fit jour. Il fut mis à exécution en 1855, grâce à la collaboration de littérateurs flamands de mérite et d'historiens locaux, tels De Geyter, Génard, Heremans, Matthyssens, Ommeganck, van Rotterdam, Zetternam, etc. Toutefois après un an, la Gilde se désintéressa de cette œuvre qui fut reprise et continuée par les rédacteurs ; ceux-ci s'adjoignirent deux artistes : Dujardin et Brown. Cette nouvelle association n'eut elle-même qu'une durée éphémère ; elle fut rompue en 1858. Cette fois, van Spilbeeck prit l'affaire à son compte personnel ; il se fit aider par J. Coninckx et garda dans la rédaction Génard, Matthyssens, Ommeganck et van Rotterdam. Pour pouvoir s'adonner entièrement à la direction de sa revue, il abandonna, en 1866, ses affaires de pâtisserie. Désormais il devait, pendant vingt-sept ans, consacrer tout son travail,

tous ses soins à la prospérité de la *Vlaamsche School*. Il parvint à lui donner un caractère de sincérité et d'érudition que peu de publications de ce genre égalèrent. Dans le domaine de l'histoire locale, dans celui des beaux-arts, elle acquit une influence considérable, et aujourd'hui encore, on la consulte avec intérêt et avec fruit.

Nombreux furent les articles de tous genres qui furent dus à la plume infatigable de D. van Spilbeeck. Plusieurs de ceux-ci, d'importance plus grande, telles par exemple, les biographies de l'architecte communal Stoop, qui périt dans l'incendie de l'entrepôt St-Félix, des historiens Mertens et Torfs, de l'architecte Durlot, du graveur Brown, des peintres De Braeckelee, Leys et Wappers, furent éditées en tirés-à-part.

Il est également l'auteur d'un ouvrage consacré aux fêtes jubilaires de l'Académie en 1863, qui porte pour titre : *Kermisfeesten. 200^e verjaring van de stichting der Koninklijke Akademie. Tentoonstelling van schoone kunsten. Opening van het museum van oudheden. Jubelfeest der Koninklijke Harmonie. Landbouw tentoonstelling. enz., beschreven en uitgegeven door Désiré van Spilbeeck.*

Enfin, il dessina, en 1861, une composition dans laquelle il fit entrer les portraits de Conscience, Jottrand, David et des autres membres de la commission nommés le 27 juin 1856, pour rechercher les moyens de développer la langue néerlandaise et de régler les rapports avec les administrations officielles. Ce dessin fut gravé à Bruxelles, par Hubert Mayer.

Désiré van Spilbeeck avait épousé Rosalie Stoop, qui ne lui donna pas d'enfant. Sa mort fut subite ; elle le surprit au milieu de son travail. Le service funèbre fut célébré le 4 mai 1887, dans l'église de Saint-André, en présence d'une affluence considérable d'amis et de fidèles. L'enterrement se fit au cimetière de Deurne. Sur sa tombe, Génard et Staes lui adressèrent un dernier adieu.

Fernand Donnet.

Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts. — Journaux locaux de 1887. — *Vlaamsche*

school, 1887. — P. Visschers, St-Juliaans Gast-huis te Antwerpen.

SPILBERGEN (*Barthélemy VAN*), voyageur, frère de Georges (voir ci-dessous), né à Anvers, et baptisé à l'église Notre-Dame, le 5 janvier 1573; il eut pour parrain Barthélemy Pels. On ne sait où et quand il mourut. Est-ce aux Indes orientales, où nous le voyons établi en tout dernier lieu? Comme son frère, il fut attaché à la firme des de Moucheron, établis en Zélande. En servant ultérieurement dans les rangs des fonctionnaires de la Compagnie des Indes orientales, il travailla à la grandeur coloniale de nos voisins du Nord.

Les détails qu'on parvient à glaner sur Barthélemy van Spilbergen sont clairsemés. Il prend place, en mai 1600, à bord de la flottille commandée par son frère Georges. Il devait aller faire ses preuves, comme commis, à Bantam, dans le comptoir dirigé par van den Bertbruggen; au bout de quelques mois, l'expédition revint en Zélande; elle ramenait du butin, enlevé fort probablement à une galiote portugaise. Vers le mois d'août de la même année, Barthélemy de Moucheron parvint à s'entendre avec son neveu Pierre Le Moynes, pour confier deux bateaux à Édouard Hesse, qui fut chargé de conquérir diverses îles à l'embouchure du Gabon ou Rio d'Angra. On s'empara, sans rencontrer grande résistance chez les indigènes, de trois îles; leur groupe fut dénommé : Îles de Moucheron. B. van Spilbergen fut préposé à la garde de l'île Grand Corisco. Au bout d'un an, le désordre éclata dans la colonie naissante; lorsque l'amiral Georges Van Spilbergen s'y présenta au cours de l'été de 1601, il dut se borner à constater que les Hollandais avaient été chassés de l'Archipel.

Quelques années plus tard, nous trouvons Barthélemy van Spilbergen installé à Berg-op-Zoom; il avait momentanément renoncé à la vie errante du colonial, pour devenir marchand; le 8 décembre 1608, il comparait devant le magistrat de la ville pour reconnaître une dette de deux cent quatre-vingts

florins, que Jacques van Spilbergen, son frère, demeurant à Anvers, réclamait à un certain Van den Bergh, tailleur de diamant; à notre avis, ce Van den Bergh était au service de l'amiral Georges van Spilbergen, établi provisoirement commerçant. Mais Barthélemy ne tarda pas à embrasser définitivement la carrière coloniale. En juillet 1616, il a le grade de marchand supérieur, et avait, en l'île de Bantam, le commandement du fort Barneveldt, ouvrage permanent, bien construit, que défendaient un parti de Chinois et quelques soldats hollandais.

F. van Ortoy.

SPILBERGEN (*Georges, VAN*), voyageur anversois. On a disputé longtemps sur la nationalité de van Spilbergen. Tour à tour, il fut considéré comme Zélandais, comme Hollandais, voire même comme Allemand, au service des entreprises commerciales néerlandaises. Dans la préface de la relation des voyages de Schouten, on désigne Middelbourg, comme son lieu de naissance; d'aucuns l'ont fait naître à Berg-op-Zoom, parce qu'il y est mort.

Grâce aux archives anversoises et berg-op-zoomaises, Alph. De Decker a établi de façon définitive que Georges van Spilbergen est Anversois. Il confirme ainsi l'affirmation qui se rencontre dans l'histoire des Pays-Bas d'Emmanuel Van Meteren, l'ancien négociant anversois établi à Londres.

Le nom de notre compatriote est fort différemment orthographié : Speelbergen, van Speelberch, van Spelbergh, Spelenburch, Speelborch, Spilberghen, Spuelborch, van Speelberich; M. Wieder, bibliothécaire à l'Université d'Amsterdam, a découvert, au cours d'un voyage d'exploration dans les bibliothèques et les archives espagnoles, des pièces manuscrites, où on lit : Jorge Esperuet.

Jacques, le père de l'amiral, et sa mère, dont le prénom seul, Cornélie ou Neelken, est connu, habitaient, vers le milieu du xv^e siècle, la paroisse Notre-Dame, à Anvers. De 1563 à 1580, ce modeste ménage se trouva à la tête

d'une famille de onze enfants, qui reçurent tous le baptême à la cathédrale. Georges fut tenu sur les fonts baptismaux par Jean Gobau et Adrienne Engels, ses parrain et marraine. On ne possède pas d'autre détail sur son enfance, sur sa jeunesse et son adolescence. Mais il ne faut pas désespérer des archives ; elles peuvent fournir à ce sujet des renseignements aussi intéressants que ceux recueillis sur la carrière maritime de Georges van Spilbergen, au cours d'une mission remplie en Espagne par MM. Yzerman et Wieder, et qui seront bientôt utilisés.

Jeune encore, Georges van Spilbergen s'engagea dans les rangs de l'armée hollandaise ; par son attitude courageuse, il se mit en vedette au combat que Jean De Moor et le capitaine espagnol Romero se livrèrent dans les eaux zélandaises. Après avoir servi pendant un certain temps, en qualité de cadet, dans la garnison du fort de Zeeburg, notre compatriote rentra dans le civil. Comme bon nombre de belges émigrés, il devint marchand à Middelbourg. Peu fait pour le négoce, il fut déclaré en faillite, avant le 26 mars 1598, date à laquelle le magistrat de Middelbourg sollicita des *Etats-Généraux* la faveur de pouvoir l'installer dans la maison *Het Gulden Vlies*, qui leur appartenait.

C'est vers cette époque que G. van Spilbergen prit femme. D'un premier mariage, dont les détails nous échappent, naquit un fils ; le père rêva de pousser son éducation maritime lors de son voyage de circumnavigation. Au retour de l'expédition, les administrateurs de la Compagnie hollandaise des Indes orientales liquidèrent, par fl. 416.9, les gages du jeune homme, et quelques menues dépenses qu'il avait faites pour le service (août 1617). Comme il n'est jamais question de lui dans les actes se rapportant à la succession de son père, c'est la preuve qu'il a disparu entre 1617 et le 15 janvier 1620, date approximative du décès de ce dernier, comme nous le disons plus loin.

Des deux filles de G. van Spilbergen, Judith ne renonça jamais au célibat ;

quant à Cornélie, elle épousa, vers 1613, le capitaine anglais Thomas Preyer, secrétaire du gouverneur Morgan. Est-il le fils de Thomas Preyer, de Daffort in Kent, qui convola, le 2 juin 1592, devant le ministre anglais, avec Marguerite Dugarta, de Berg-op-Zoom ? Ou faut-il l'identifier avec celui-ci ? Il naquit du mariage de Cornélie, un fils qui vit le jour le 27 août 1614. Les deux filles de G. van Spilbergen vivaient encore en 1630 ; à cette date, elles cédèrent à Pierre Buyens, tavernier, la maison, *Het Wolfken*, dont elles avaient hérité à la mort de leur père.

Le 27 décembre 1605, l'amiral se remaria à Berg-op-Zoom, et s'unit à Gertrude van Dieden, veuve du Jonckheer Henri van Crimmits. Une fille, Catherine, naquit de ce mariage ; elle fut baptisée à l'église réformée de Berg-op-Zoom, le 5 décembre 1608.

Dépourvu de ressources, G. van Spilbergen put entrer dans la maison des de Moucheron ; si ce ne fut pas la fortune, ce fut incontestablement la gloire. Après avoir fonctionné à Middelbourg, de 1530 à 1545, ils vinrent s'établir à Anvers, où la liberté commerciale attirait le négoce ; le chef de la lignée, Pierre, seigneur de Bouley, né en 1508, à Roussy-le-Farq, près de Verneuil-au-Perche (Normandie), obtint, dès le 16 mai 1545, le droit de bourgeoisie. L'importante firme émigra, vers 1585, à l'époque des troubles religieux, à Middelbourg, d'où elle était venue, puis à Veere (1598), où sa puissance était telle, qu'elle osait prendre, vis-à-vis du magistrat, l'engagement d'équiper annuellement dix-huit navires de fort tonnage.

Le pavillon des de Moucheron flotta d'ailleurs glorieusement sur toutes les mers, peut-on dire, et ils ne restèrent étrangers à aucun grand projet de découverte maritime de l'époque : dans les régions du Nord, où ils trafiquèrent avec la collaboration d'Olivier Brunneel, de Bruxelles, et où ils s'efforcèrent, quoi qu'il leur en coûtât, de trouver le passage du N.-E. vers la Chine ; sous les tropiques, aux Indes orientales et occidentales.

Les flottilles, qui pratiquaient ces derniers parages, mettaient 12 à 13 mois à leur déplacement aller et retour. Il était indispensable d'assurer leur ravitaillement, de faciliter aux commis du bord l'achat et l'embarquement des marchandises, et de permettre aux équipages non seulement d'éviter les attaques des nègres stylés par les Portugais, mais aussi de se reposer et de se refaire quelque peu des fatigues du voyage et des rigueurs du climat; dans ce but, le plus entreprenant peut-être, et l'un des plus honorables et des moins rapaces des marchands et armateurs des Pays Bas septentrionaux, Balthazar de Moucheron, le fils de Pierre, décédé en 1585, conçut un hardi projet. Il fut repris et réalisé au XVIII^e siècle par la Compagnie des Indes orientales, dans ses établissements de l'extrême pointe Sud de l'Afrique, devenus la brillante colonie du Cap de Bonne-Espérance. Balthazar proposa aux consociés, qui étaient venus apporter leurs fonds à sa firme depuis que Corneille Houtman, en 1595, avait ouvert aux Hollandais la voie vers les Indes orientales, d'aller établir une station, avec entrepôt, dans le golfe de Guinée. L'expédition qu'on équipa sous les ordres de Julien Cleerbaghe et de Gérard Strybos, avec Jacques van Spilbergen, frère de Georges, comme commis, coûta 50.000 à 60.000 ducats; elle quitta les eaux hollandaises le 25 mai 1598; elle parvint, vers le 9 août, à enlever l'île du Prince aux Portugais, qui eurent tôt fait de la reprendre, grâce à leurs attaques incessantes, secondés par l'action néfaste du climat, et surtout par l'incurie et la mauvaise entente d'éphémères conquérants.

Des renforts furent confiés à Guillaume Lodewyck, qui avait pris part à la première expédition hollandaise à Java, sous les ordres des frères Houtman, et à Melchior Proost, encore un Belge que nous allons revoir bientôt à bord de la flottille de G. van Spilbergen. Ils ne purent que constater, vers la fin de 1598, à l'île du Prince même, l'échec éprouvé par leurs compatriotes; un bon nombre

d'hommes avaient péri, notamment les deux chefs de l'expédition. Furent appelés à les remplacer, Corneille de Moucheron, et par suppléance, Georges van Spilbergen, qui avait ainsi l'occasion de se forner la main.

Maurice de Nassau n'avait cessé de barceler les armées espagnoles; enhardi par le succès, il équipa, d'accord avec les États-Généraux de Hollande, et les marchands Pierre van der Hagen, de Rotterdam, et Balthazar de Moucheron, une escadre de soixante-treize navires; elle avait mission de s'emparer de l'île San Thomé, au Sud de l'île du Prince (golfe de Guinée). L'expédition quitta Flessingue le 15 mai 1599. San Thomé fut conquis sur les Portugais, mais la maladie ravagea les équipages, et les survivants rentrèrent dans la mère patrie, après avoir à peine sillonné, comme ils le devaient, les eaux brésiliennes.

Les résultats obtenus par la grande Armada hollandaise furent médiocres, mais la République des Provinces-Unies s'était révélée une grande puissance maritime.

Balthazar de Moucheron, dont la situation n'était déjà plus aussi solide, n'était pas homme à se laisser abattre par un revers, si gros fût-il. Il fit appel à Georges van Spilbergen (qui assista, avec lui, le 6 février 1600, en l'église française de Middelbourg, au baptême de l'enfant d'Abraham van Ronchuyzen et d'Isabelle de la Dale). Cette fois, la conception semble avoir été plus vaste. Des requêtes, où le motif n'est pas indiqué, furent présentées aux États de Zélande et aux États-Généraux. Les premiers accordèrent les pièces d'artillerie et les munitions demandées; les seconds refusèrent le privilège ou le monopole de pouvoir naviguer pendant cinquante ans vers un port non dénommé. En revanche, le prince d'Orange soutint pécuniairement l'entreprise.

Vers le 3 mai 1600, une flottille de quatre ou cinq bateaux prit la mer, commandée par G. van Spilbergen, ayant pour adjoint Guill. Lodewyck. Ils avaient mission d'aller trafiquer au Brésil, d'aborder au Monomotapa et à

Sofala, de faire escale à l'île des Vaches, dans le golfe de Cambaya, et de se rendre enfin à Atjeh et à Bantam, et au besoin à Bali et à Balamboeang.

Il y avait à bord plusieurs commis, qui allaient achever leur éducation commerciale, et faire leurs preuves à l'étranger, après s'être théoriquement formés dans leur pays d'origine. Parmi eux se trouvait le frère de l'amiral, Barthélemy, âgé de 27 ans, que ses patrons destinaient à Van den Bortbruggen, chef d'un comptoir établi à Bantam.

La flottille confiée à G. van Spilbergen cingla vers le Brésil; elle doit avoir fait des captures importantes, car l'amiral, laissant à l'œuvre les autres bateaux, revint en Zélande, après une absence de trois mois (1^{er} août 1600), avec une caraque espagnole : *Nuestra Donna del Rosario*, du port de Rosario, appartenant à l'île des Antilles, non loin de la côte colombienne. Le paiement de la taxe, pour le butin rapporté, donna lieu à contestation entre fisc et armateurs; une transaction coupacourt au différend.

Fort peu de temps après son retour, G. van Spilbergen obtint, avec le titre de général, la direction de trois navires, le *Bélier* (*Ram*), le *Brebis* (*Schaep*), et l'*Agneau* (*Lam*), appartenant à une compagnie d'armateurs à la tête de laquelle se trouvait Balthazar de Moucheron. Ils mirent à la voile à Veere le 5 mai 1601; Guyon le Fort était vice-amiral. Le but de l'expédition était les Indes orientales.

On n'y parvint pas sans encombre. A Puerto Dale, non loin du Cap Vert, à Refrisco, plus au Sud, à Annobon, à l'île San Thomé, il fallut en venir aux mains avec les Portugais et avec les indigènes, sans obtenir d'avantages. Ces événements valurent des blessures à G. van Spilbergen, et à une partie de ses hommes, et coûtèrent la vie à un bon nombre d'autres. Pour se refaire de ses pertes, et vu l'impossibilité de recevoir du renfort de l'*Agneau*, où les effectifs étaient aussi réduits que les siens, l'amiral, qui n'avait plus à bord du *Brebis* que vingt-cinq hommes, en partie malades, se dirigea vers les

îles de Moucheron. Apprenant le désordre qui y régnait et n'ayant plus de temps à perdre, il tint conseil le 5 octobre 1605 à bord du bateau vice-amiral, le *Bélier*. Malgré la décision prise de ne s'arrêter à aucun port situé dans les parages du Cap de Bonne-Espérance, l'amiral s'empara le 23 décembre de deux îles, situées non loin de *Tafelbaai*, nom qu'il donna à cette partie de la côte africaine, et qui est resté. Le 1^{er} janvier 1602, la flottille doubla le Cap des Tempêtes; le *Bélier* en fut séparé par l'ouragan, et ne rejoignit ses compagnons qu'en juillet à Ceylan.

Le *Brebis* et l'*Agneau* remontèrent vers le Nord, le long de la côte orientale d'Afrique; on ne trouva pas à Medagos de Auro les pépites d'or espérées, et on fut contraint, par les vents contraires, de jeter l'ancre à Sofala, au sud du Zambéze. De là, on mit le cap sur Mayotte, la plus grande des îles Comores. Les habitants, en majeure partie mahométans, firent bon accueil aux nouveaux arrivés, leur offrirent de riches présents, mais profitèrent de la confiance qu'on leur avait témoignée pour massacrer en différents points vingt-huit marins. C'eût été une catastrophe irréparable, sans l'indomptable énergie de van Spilbergen. Il parvint à amener sa petite flottille le 31 mai 1602, à Matticalao, près de Ceylan, où l'équipage, récompensé de ses privations et de ses souffrances, connut quelques bons jours.

Pénétré des idées de son patron, G. van Spilbergen avait formé le plan de se rendre de Bantam à la côte Nord de l'Asie, de rechercher le passage Nord-Est à rebours, et de rentrer en Hollande par la mer Polaire. Cette tentative lui fut déconseillée par l'amiral van Warwyck. Dès lors, il ne songea plus qu'à son retour et arriva à Flessingue le 24 mai 1604.

Est-ce à la suite de ce voyage qu'il se rendit acquéreur à Middelbourg d'une maison, qui était sa propriété en 1606? Elle est de nos jours le *Museum Medio-burgum*.

Les conséquences du voyage furent

très diverses. Chose particulièrement précieuse, on noua, avec plusieurs princes indigènes, notamment avec le roi de Ceylan, d'excellentes relations; elles furent le couronnement, peut-on dire, de longs efforts et de durs sacrifices, et préparèrent le terrain à l'action de la Compagnie des Indes orientales; le monopole de la navigation vers le pays des épices, qu'elle obtint des États Généraux de Hollande le 21 mai 1602, transforma l'organisation du commerce hollandais; d'individuel et d'indépendant, il devint, pendant de longues années, collectif et presque officiel.

Le désir d'entrer dans ce puissant organisme d'affaires, qui allait faire merveille, et d'autre part, des entreprises et des procès malheureux, décidèrent les associés de la firme de Moucheron, à lui retirer ses capitaux. A cette première cause d'affaiblissement pour la puissante maison, s'en ajouta une deuxième. Dans le chargement fort important rapporté par G. van Spilbergen, se trouvaient deux cents pierres précieuses, diamants, rubis, topazes, saphirs, etc., don du Maharadjah de Candie (île de Ceylan). L'amiral aurait pu disposer de ces bijoux d'après ses vues personnelles, mais il préféra en faire hommage à la femme de son patron. Ce ne fut pas celui-ci, mais les créanciers qui profitèrent des largesses du loup de mer. Privé des bénéfices que devait lui rapporter sa dernière expédition, Balthazar de Moucheron, qui avait toujours été l'âme et l'élément combattif et clairvoyant de sa firme, vit sa situation définitivement ébranlée; il dut se résigner à quitter Veere en 1603.

G. van Spilbergen ne resta pas longtemps inactif. Les Espagnols, voulant conserver aux Indes orientales la situation prépondérante qu'ils s'étaient créée, tâchèrent de barrer la route à leurs concurrents. Pour s'opposer à cette tentative, les États-Généraux équipèrent une flotte considérable. Ils en confièrent le commandement à l'amiral van Heemskerck, que son hivernage à la Nouvelle-Zemble avait rendu populaire dans le pays; il eut comme adjoint Georges van

Spilbergen, qui reçut les titres de commissaire général, de conseiller en chef de l'amiral, et de capitaine des soldats zélandais.

Les dix-sept navires, accompagnés de quatre barques chargées de vivres et de munitions, quittèrent le port de Texel le 25 mars 1607. On se rendit jusque Tanger, avec l'espoir de rencontrer la flotte ennemie. Van Heemskerck y apprit que les vingt bâtiments qui la formaient, et que commandait Don Juan Alvarez d'Avila, étaient à l'ancre dans la baie de Gibraltar, sous la protection de l'artillerie de la place. Malgré l'avantage que cette situation et la supériorité du nombre donnaient à l'adversaire, l'officier hollandais résolut de courir à l'attaque. Elle lui réussit, mais il ne recueillit pas les fruits de la victoire. Au bout de quatre heures d'efforts, quatorze unités au moins de la flotte espagnole, que montaient quatre mille hommes, furent anéanties par le feu des pièces, le naufrage, l'incendie volontaire. Si l'ennemi eut à déplorer la mort de son amiral, du vice-amiral et de la plupart des officiers, en revanche, les Hollandais perdirent van Heemskerck, qui succomba dès le début de l'action, atteint par un boulet de canon qui lui enleva la jambe gauche.

Pour ne pas jeter la panique dans les équipages, G. van Spilbergen et le capitaine Verhoeff prirent le commandement; grâce à leur sang-froid, ils sortirent vainqueurs de la bataille, qui ne rapporta, comme avantage matériel, que cinquante prisonniers espagnols.

Le 27 avril, la flotte hollandaise fit voile, pour remettre les bateaux en ordre, vers Ceuta (côte du Maroc) et de là vers Tétouan, éloigné de cinq milles. L'accueil des autorités turques fut amical. Le 7 mai, on mit le cap sur le Nord; on arriva le 9 mai 1607 au cap Saint-Vincent, au Nord de San Lucar, et avant le 9 mai 1608, en Hollande. Ce jour-là, en effet, G. van Spilbergen fit l'acquisition d'une maison, nommée « Le Louveteau » (*Het Wolfken*), et située à Berg-op-Zoom, où il semble s'être établi. L'amiral y introduisit, en cette même année fort

probablement, l'art de tailler le diamant; il s'était assuré la collaboration de quelques artisans engagés à l'étranger, à Anvers, d'après nous, où résidait sa famille. Pour le récompenser de ce service rendu à la ville, le magistrat, donnant suite à une requête datée du 12 décembre 1608, et qu'apostilla le Prince d'Orange, accorda à G. van Spilbergen et aux siens, la franchise des droits d'accises sur les vins et les bières, et aux ouvriers qu'il employait, l'exemption, pendant trois ans, du service de la garde bourgeoise.

L'art diamantaire, comme nous le croyons, ne réussit-il pas à G. van Spilbergen ou la vie sédentaire ne répondait-elle pas à son tempérament? On ne le peut préciser. Mais avant qu'il ne fût long temps, il accepta, avec le titre d'amiral, le commandement d'une puissante escadre.

Pour en finir avec la lutte constante qu'il lui fallait soutenir contre les Espagnols, devenus tout puissants aux îles des épices, les Hollandais, ou mieux la Compagnie des Indes orientales, renonça à l'envoi de simples secours à ses gens, et résolut de passer à une énergique offensive. Dans ce but, et pour opérer en même temps une diversion, elle mit sous les ordres de G. van Spilbergen sept grands navires. Le commandant avait en même temps pour tâche de découvrir de nouveaux milieux favorables au trafic, de conclure des traités avec les rois et les princes, chez qui n'avaient pas encore été établis des comptoirs, et de provoquer ou d'indiquer les mesures propres à développer les établissements dans l'archipel malais.

On quitta Texel le 8 août 1614; on était le 13 décembre en face du cap Frio (côte brésilienne). Le 28 mars 1615 on entra dans le détroit de Magellan, et le 6 juin, dans l'océan Pacifique, où l'amiral ancrà le 12 juin devant Valparaiso, port de Santiago du Chili, situé à 18 lieues à l'intérieur des terres.

Une puissante flotte espagnole était embusquée à Callao de Lima. Van Spilbergen l'attaqua de nuit, le 17 juillet;

il coula trois vaisseaux, et brisa, par sa victoire, l'hégémonie que l'Espagne exerçait dans le Pacifique.

Le 12 août, les Hollandais débarquèrent plus au Nord à Payta (Pérou), qu'ils incendièrent.

Quelques révoltes partielles de matelots, qui imposèrent à l'amiral des exécutions, les escarmouches et les combats le long des côtes brésiliennes, et surtout chiliennes, les rigueurs du climat et les maladies avaient réduit les effectifs. Pour ces raisons, et parce qu'il ne voyait pas arriver les navires hollandais venant de Manille, avec lesquels il voulait faire sa jonction, l'amiral mit, le 2 décembre, le cap sur les îles des Larrons, où il arriva le 23 décembre.

De là, il marcha vers les Philippines, et s'en fut au détroit de Manille (île de Luçon) le 19 février 1616. Le 6 mars, les habitants lui dirent que Don Juan de Silva, désireux d'aller attaquer les Hollandais aux îles Moluques, s'était mis en route le 4 février, à la tête d'une forte Armada, qu'il avait mis trois ans à former et à équiper.

Conformément à sa commission, G. van Spilbergen, dès qu'il se fut approvisionné, se mit à la recherche du commandant espagnol. Il visita le 23 mars Mindanao et l'île Ternate, tous centres où la population, sauf à Tidor, était acquise à ses nationaux; il ne tarda pas à apprendre, non seulement que Don Silva, changeant de tactique, s'était dirigé vers la presqu'île de Malacca, pour y attaquer les Hollandais à leur arrivée dans ces parages, mais aussi qu'il était mort, peut-être empoisonné, et que son Armada s'était dispersée.

Ne faut-il pas attribuer à cette circonstance, les propositions qui furent faites à G. van Spilbergen, les 9 juillet et 17 août 1617, par Don Diego Brochero, de passer au service du roi d'Espagne, pour aider les navires espagnols dans la traversée du détroit de Magellan? Ces flatteuses ou captieuses avances furent repoussées comme il convient.

La présence de G. van Spilbergen aux Indes ne s'imposait plus; la fin de l'ami-

ral espagnol coupait court à l'opération stratégique, dont il avait eu la conduite. Le 1^{er} septembre, il aborda à Yacatra (Ile de Java), à une lieue de Bantam. Il fit radonner ses navires, et appareilla, vers le 14 décembre, pour la Hollande, avec l'*Amsterdam* (700 t.) et le *Zélande* (600 t.). Le voyage ne tarda pas à être marqué par un pénible événement, la mort, à bord du bateau amiral, le 22 décembre 1617, du commis ou marchand, Jacques Le Maire, natif de Tournai. Cet intrépide s'était fait accompagner d'un Daniel Le Maire, son parent très probablement. Il avait reçu, avec le capitaine Guillaume Schouten, mission de quelques particuliers de Hollande, de découvrir, au sud du détroit de Magellan, dont la navigation était réservée, par octroi, à la Compagnie des Indes orientales, une voie de passage moins dangereuse. On se mit en route le 14 juin 1615, à bord du *Concorde* et du *Hoorn*. Le 12 février 1616, Le Maire pénétra dans le Pacifique par un détroit qu'il avait découvert, et auquel il fit donner son nom. Les navigateurs arrivèrent, le 17 septembre 1617, à l'île Ternate, le 28 septembre, peut-être même le 20 octobre, à Yacatra (Java), n'ayant perdu, en tout, que trois hommes, au cours de leur longue traversée. Le 1^{er} novembre, le gouverneur général des Indes, Jean Pietersz Koenen, déclara à Le Maire, qu'en vertu des privilèges de la Compagnie des Indes orientales, il confisquait, malgré ses protestations, ses bateaux et leur chargement. Des quatre-vingt-quatre hommes de l'équipage, les uns restèrent en service aux Indes, les autres furent rapatriés avec leur chef, qui n'eut pas le bonheur de voir apprécier les résultats de sa découverte.

G. van Spilbergen passa à l'île Maurice, le 24 janvier 1618, à Sainte-Hélène, le 30 mars, et arriva en Zélande, le 1^{er} juillet, après une absence de près de quatre ans. Son retour fut fêté comme un événement national.

On reconnaissait la valeur du héros qui, en toutes circonstances, avait déployé des qualités de marin, de vaillant soldat et de diplomate avisé. La

cargaison, estimée à l'époque vingt-deux tonnes d'or, et dont une nation, déjà si foncièrement commerçante, ne pouvait pas se désintéresser, n'était-elle pas d'ailleurs la preuve et le fruit d'une activité débordante, d'un vif esprit d'entreprise, et d'un caractère admirablement trempé ?

La science ne trouve guère à glaner dans les entreprises de G. van Spilbergen; ses deux grands voyages (5 mai 1601-24 mars 1604, et 8 août 1614-1^{er} juillet 1618), ont plutôt été des coups de sonde heureux pour ouvrir largement aux Hollandais les portes de l'Inde et des archipels gravitant dans son orbite.

Dans le domaine géographique, on doit à l'explorateur une bonne carte du détroit de Magellan, la position assez exacte de plusieurs îles, notamment du groupe des Pingoins, et la dénomination de baie de la Table, donnée à une échancrure de la côte sud-africaine, dont il avait noté le caractère tout particulier.

À un point de vue plus général, il faut mettre à l'actif de G. van Spilbergen, non des résultats sensationnels, mais utiles : renseignements sur les divers pays et peuples qu'il visita ; et surtout sur les mœurs et les coutumes des habitants de l'île Ceylan, sur la façon de trafiquer et de se comporter vis-à-vis des indigènes, etc.

Cela provoqua (1619) du mécontentement chez les administrateurs de la Compagnie des Indes orientales, désireuse de garder la lumière sous le boisseau, et de ne rien perdre des bénéfices de son monopole ; mais les Etats-Généraux qui, le 29 janvier 1619, avaient publié une ordonnance défendant d'éditer ou de mettre en vente des cartes, des journaux de voyage, etc., sans leur autorisation et sans celle de la Compagnie des Indes, ne consentirent pas à s'opposer à la propagation du journal de G. van Spilbergen, et en acceptèrent même la dédicace (29 avril 1619).

Le navigateur ne survécut pas longtemps à ses exploits. Il mourut subitement à Berg-op-Zoom, non le 31 janvier 1620, comme le veut Guillaume

Baudartius, mais avant le 15 janvier 1620; à cette date, Thomas Preyer, son gendre, agissant en qualité de tuteur de sa femme, et aussi au nom des enfants mineurs, demanda au magistrat de la ville de faire procéder à l'inventaire des biens délaissés par son beau-père, dont la succession, à tort ou à raison, fut acceptée sous bénéfice d'inventaire (2 février 1620).

Jusqu'ici, nous n'avons décerné que des éloges à notre compatriote; en terminant cette notice, il nous faut faire deux réserves.

Sur une planche, placée en tête du journal du premier voyage de G. van Spilbergen, est porté un blason, avec la souscription: Speilbergin. Qu'est-ce à dire? Est-ce une fantaisie de l'auteur du récit? Est-ce une prétention de l'amiral, qui, rougissant de sa roture, a voulu, à l'instar de Christophe Colomb, illustrer, par un blason, son nom et ses exploits?

Le second point que nous avons à signaler est plus grave.

Nous avons mis au compte de Jacques Le Maire, la découverte du détroit qui porte son nom. Elle lui a été contestée par G. van Spilbergen.

A la date du 26 avril 1615, d'après le journal de voyage de l'amiral, celui-ci et plusieurs hommes du bord, grimpés sur les montagnes avoisinant le détroit de Magellan, ont aperçu dans le lointain, conformément aux indications de l'ouvrage du Père Joseph d'Acosta, une voie d'entrée dans le Pacifique, qu'ils ont jugée praticable. Mais l'expédition ne s'en occupa pas; ses instructions lui prescrivaient de suivre le détroit de Magellan.

Ultérieurement, il est dit dans le même récit que Jacques Le Maire n'a découvert ni peuples inconnus, ni nouvelles places de commerce. Quant au passage maritime signalé, il n'est pas plus court que celui de Magellan. Comment expliquer sinon qu'il a fallu à ces prétendus découvreurs quinze mois et trois jours pour arriver à Ternate, alors que la marche de la flotte, beaucoup moins maniable, de la Compagnie des

Indes avait été beaucoup plus rapide que celle de deux simples barques qui n'avaient pas eu à lutter contre les vents contraires, et contre un ennemi, qu'on avait culbuté et quasi anéanti en deux sérieuses batailles?

Cette attitude de G. van Spilbergen était peu généreuse; il perdait de vue qu'à la date du 27 mars 1615, il avait répondu au marchand Pierre Bars, en présence de plusieurs officiers du bord, que tout navire, séparé de l'escadre par le mauvais temps n'avait, conformément aux instructions reçues au moment du départ de l'escadre, qu'un seul parti à prendre pour continuer sa marche: rechercher et emprunter le détroit de Magellan, seul passage connu au Sud de l'Amérique.

Certes, il ne faut pas prendre au tragique l'attitude peu généreuse de G. van Spilbergen vis-à-vis de Le Maire. Mais il sied de faire entendre une légitime protestation, et de revendiquer pour ce dernier, la part de gloire qu'il doit à son intuition, à son énergie et à son indomptable courage.

On connaît plusieurs portraits de Georges van Spilbergen:

1) Portrait en pied (Flor. Ralthas, F. sculptor Deph., 1604), cf. *infra*, éd. I et II.

2) Petit portrait, cf. *infra*, éd. h et i.

3) Portrait médiocre, cf. *infra*, éd. XV.

4) Portrait figurant sur une mappemonde. a) *Journal de Guill. Schouten et de Jacques Le Maire*, Amsterdam, Willem Jansz, 1618. — b) *Journal ou relation exacte du voyage dans les Indes, par un nouveau détroit*, par Guill. Schouten et Jacques Le Maire. Paris, chez M. Gobert, 1618, in-8°, 1^{re} éd., parue à Paris, conforme à la 1^{re} éd. française, publiée à Amsterdam, la même année.

Les relations de voyage de G. van Spilbergen ont fait l'objet d'assez nombreuses éditions, dont nous donnons ici le détail.

On lui doit trois lettres, dont on ne possède plus que des textes imprimés. La première est du 9 mai 1607; il en reste deux copies, différentes par le titre et la composition.

α. *Copie Van een Brief, geschreven door Joris van Spilbergh, Commijs Generael, ende Capiteyn over de Zeeusche Soldaten; Onder 't beleydt vanden Erenfesten ende Manhaftighen Heere, Jacob van Heems-Kercke, als Admirael der E. E. M. Heeren Staten der Vrye Vereenichde Nederlanden verordineert: tracterende van 't veroveren der Spaensche Armade. Wt onse Armade by Capo Sint Vincent, in dato 9 Mey, 1607. In-4°, s. l. [Middelbourg?], n. d. ni nom d'imprimeur, 2 f. n. ch. et sign. A et [A.], car. goth.*

β. *Historie ende generale beschrijvinge Van die Heerliche victorie die God verleent heeft den Kloucken ende Stouten Heldt, Here Jacob van Heemskercke, als Admirael in die Baye voor die stadt Gibaltar (sic) inde Strate, Anno 1607. Door I. S. In-4°, s. l. n. d., ni nom d'imprimeur, 2 f. n. ch. n. sign. car. goth.*

La seconde lettre signée de la main de G. van Spilbergen, a pour titre :

γ. *Copie van een brief van den Heere Admirael Spilberghen, inhoudende de voyage by hem gedaen door de Strate Magelanica, tot inde Zuydt-Zee, al waer hem bejeghent is de vlote van Don Rodrigo de Mendosa daer hy mannelijcken tegen gevochten, ende de victorijs behouden heeft. Ende voorts wat hem op die reyse wederwaren is tot inde Molucques toe.*

Def [lisez Delf], In [lisez Jan] Andriessz, 1617. In-4°, car. goth. 8 p., vignette en bois d'un vaisseau au titre.

Cette lettre, où est résumé le voyage dans l'océan Pacifique, aux Philippines et aux Moluques, a peut-être paru la même année à Leyden, chez Nicolas Geelkercken.

δ. La troisième lettre est l'épître dédicatoire aux Etats-Généraux de Hollande et au Prince Maurice de Nassau, qui figure en tête de l'édition du voyage de circumnavigation de l'Amiral, parue à Leyde, chez Nic. Geelkercken, en 1619.

En dehors des trois lettres que nous venons de signaler, les expéditions de Georges van Spilbergen ont donné lieu à plusieurs travaux ou récits de voyages,

qu'on ne sait à qui attribuer. Pour le voyage autour du monde (1614 à 1618), il est incontestable que l'auteur se trouvait à bord du vaisseau-amiral, et qu'il était membre du Conseil général des Indes. Tiele se demande si ce ne fut pas l'aumônier de l'expédition. D'après Mensel, ce ne peut être que Jean Corneliszoon, le capitaine du vaisseau-amiral lors du retour de G. van Spilbergen en Zélande; mais l'amiral ne doit à cet officier que le croquis du détroit de Boeton (Moluques). L'épître dédicatoire, placée en tête du récit du voyage de 1614 à 1618, permet d'affirmer que van Spilbergen approuva l'ouvrage et le laissa imprimer.

Voici ces travaux, d'après l'ordre des dates.

A. — Voyage aux Indes Orientales de 1601 à 1604.

I. — *t'Historiael Journael, van tghene ghepasseert is van wegghen dry Schepen, ghenamt den Ram, Scharp ende het Lam, ghevaren wt Zeelandt vander Stadt Campvere naer d'Oost-Indien, onder t'beleyt van Ioris van Spilberghen, Generael, Anno 1601. [Delft, Floris Balthazar], s. d. In-4° obl., 69 p. et 14 pl. et cartes sur cuivre.*

II. — *t'Historiael Journael, van tghene ghepasseert is van wegghen dry Schepen, ghenamt den Ram, Schaep ende het Lam, ghevaren wt Zeelandt vander Stadt Camprere naer d'Oost-Indien, onder t'beleyt van Ioris van Spilberghen, Generael, Anno 1601. Deze Journael met 14 platen oft afbeeldingen welgesneden heeft geordineert en tziinen costen doen drukken Floris Balthazar, inde Nobel inde Choorstraet tot Delff... 1604. In-4° obl., 69 p. et 14 pl.*

Ed. plus complète que l'éd. I, ci-dessus.

III. — *Het Journael van Joris van Spilberghen. Dese afbeeldinge is vande grootte vanden grooten Carbonckel oft Rubyn, by Spilberghen mede wt Celon ghebracht. — Sonnet; Want vromde... Dese journalē met 14 platen oft afbeeldingen welgesneden heeft geordineert en tziinen costen doen drukken Floris Balthazar, inde Nobel inde Choorstraet tot*

Delft, alwaermen de selve te coupe vini. 1605. In-4° obl. 69 p. et 14 pl.

Ed. semblable à la précédente, sauf le titre.

IV. — Ed. de tous points conforme à la précédente, mais augmentée de 2 p. parce qu'on a ajouté deux chansons *in fine*.

V. — *t'Historiael Journael, van tyene ghepasseert is van weggen drie schepen, ghenamnt den Ram, Schaep ende t'Lam, ghevaren wt Zeelant van der stadt Camp-Vere, naer d'Oost-Indien, onder tbeleyt van Ioris van Speilberghen. Generael, Anno 1601, den 5 Mey, tot in 't Eylant Celon, vervalende veel schoone geschiedenissen, die by haer op dese reyse geschiedt zijn, inden tijdt van twee Jaer elf maenden, neghenhien daghen Dese Historie is verciert met seventhien welghesneden platen van root koper, daer in ghefigureert Eylanden, Steden, Kusten, Havens, ghevechten op verscheyden plaetsen, met meer ander afbeeldinghen, als mede een heerlijcke beschrijvinghe van ander londen, seer profijtelijck voor de Zeevarende man.* Gravure et l'adresse :

Dese Journalen met alle de platen heeft doen snijden ende drucken t'zijnen Kosten Floris Balthasars Plaetsnijder woonende inde Choor-strael tot Delft, Anno 1605. In-4° obl., IV, 72 p. et 15 pl. Même composition que pour l'éd. précédente, mais corrigée.

VI. — *Siebender Theil der Orientalischen Indien, darinnen zwo unterschiedliche Schiffarten begriffen, Erstlich Eine Dreyjährige Reys Georgii von Spielbergen Admiral uber drey Schiffe, welche An. 1601 aus Seeland nach den Orientalischen Indien abgefahren, und nach viel widerwertigkeiten An. 1604, wider in Seelandt ankomen, darinnen seine gantze Reyse, und was jm für Abentheuer auff derselben begegnet, wie dann auch die mächtige Konigreich Matecalo und Candy, sampt ihren pruchtigen Königen, Sitten und Ceremonien, verzeichnet und beschriben. Zum andern ein Neunjährige Reyse eines Venetianischen Jubilirens, Casparas Balby genannt von 1579 bisz in 1588 begegnet... Alles mit zierlichen Kupferstücken gezieret und an Tag gegeben,*

durch Johann Theodor und Johann Israel de Bry, Gebrüder. Gedruckt zu FRANCKFORT AM MAYN, durch Matthias Beckern. Im Jahr 1605. In-fol.

Cette traduction, abrégée et interpolée en plusieurs endroits, appartient à la collection des *Petits Voyages* des frères de Bry, texte allemand, t. VII (1^o), 1^{re} partie.

Le texte de van Spilbergen compte 54 p. avec la table.

VII. — D'après Brunet et d'après la *Bibl. Grenvilliana* (t. Ier, p. 192), il y a une éd. allemande in-4° du travail précédent : *Das siebende Theil. — der Orient-Indien. — Neue Schifffart einer Dreyjährigen Reys durch Georgen von Spielbergen von 1601 bisz 1604 : mit Contrafeyluren gemalten Königs in Candy...* durch Johan.-Theodor und Joh.-Israel von Bry, Gebrüder. Franckfurt Am Mayn, durch Matth. Becker, 1605.

Le texte comprend 78 p., et 12 pl.

VIII. — *Indiae Orientalis pars septima; Navigationes duas, primam, trium Annorum, à Georgio Spilbergio trium navium praefecto, Ann. 1601, ex Selandia in Indiam Orientalem susceptam : Alteram, novem Annorum, à Casparo Balby, Gemmario Veneto, Anno 1579 ex Alepo Babyloniam versus, et inde porro ad regnum Pegu usque continuatam, continens...* Auctore M. Golardo Artus Dantiscano. Omnia elegantissimis in æ incisis iconibus illustrata et in lucem comissa, à Ioanne Theodoro et Ioanne Israele de Bry, fratribus germanis. Francofurti typis Wolffgangi Richteri. Anno 1606. In-fol.

Texte du voyage de G. van Spilbergen, p. 1-42, et gravv.

Ce volume fait partie de la collection des *Petits Voyages*, des frères de Bry, texte latin, VII^e partie.

IX. — *t'Historiael Journael van tyene ghepasseert is van weggen die Schepen ghenamnt den Ram, Schaep ende het Lam, ghevaren wt Zeelandt vander Stadt Camp-Vere naer d'Oost-Indien onder t'beleyt van Ioris van Speilberghen, Generael Anno 1601, den 5 Mey tot in t'Eylant Celon, verratende veel schoone*

gheschiedenissen die by haer op dese reyse gheschiedt zijn inden tijdt van twee Jaer elff maenden neyghenthien dhagen. Dese Historie is verciert met seventhien welghesmeden platen, daer in ghefigureert zijn Eylanden, Steden, Kusten, Havens, ghevechten op verscheyden plaetsen, met meer ander afbeeldinghen, als mede een heertijcke beschrijvinghe van ander landen, seer profitelijck voor de Zeevarende man. Ghecorrigeert verbeterd ende vermeerderd. Grav. sur cuivre, et l'adresse : *t'Amsterdam, By Michiel Colijn, Boeckvercooper opt Water, int Huysboeck aende Cooren-Marct*, 1617. In-4° obl. Le texte sur 2 coll. occupe les f. chiffrés 2-41 ; — 13 pl. grav. sur cuivre.

Réimpression de l'éd. V, sauf l'épître dédicatoire, les pièces de vers placées *in fine*, et l'ordre des pl.

X. — L'éd. IX, avec sa date, figure dans la collection de voyages aux Indes orientales et occidentales, éditées par Mart. Heubeldinck, libraire à Groningue, et sortie des presses de Michel Colyn ou Colin à Amsterdam.

Oost-Indische ende West-Indische voyagien Namelijck De waerachtighe beschrijvinge vande drie seylogien drie Jaren achter malkanderen deur de Hollandtsche ende Zeelandsche Schepen by noorden Noorweyghen, Moscovien ende Tartarien nae de Coninckrijcken van Cathay ende China ghedaen. De eerste voyagie der Hollandtsche Schepen op de Landen van Iava. De tweede voyagie der Hollandtscher Schepen op de Eylanden van Amboina, Banda ende Molucken. Ioris van Speilberghens voyagie op 't Eylandt van Ceylon. Pieter de Marées beschrijvinghe vande Kusten van Guinea. De Zee-vaert van Meester Thomas Candisch gaende rontsom de Aerdt-Kloot. Mel de voyagie van Sir François Draeck, ende Sir P. Hanckens naer West-Indien. Beschrijvinghe van het Gout-rijcke Coninckrijcke van Guina, ghelegghen in America, bynoorden de groote Riviere Orelliana. Journael vande voyagie nae Rio de Plata, onder 't Admiraelschap van Laurens Bicker. Wijtloopig verhael van 't weder-varen der vijf Schepen die met Capiteyn Sybold de Waerdt de Magellaensche Strate

hebben bevaren. Olivier van Noordts voyagie om den Aerdt-Kloot. Fleuron et l'adresse :

Tot Amsterdam, by Michiel Colijn, Boeck-vercooper op 't water in 't Huysboeck aen de Kooren-marckt, 1619. In-4° obl., car. goth. à 2 coll., grav. sur cuivre.

Les 10 parties, qui constituent ce recueil, ont été publiées d'abord séparément, de 1617 à 1619 ; sauf la première partie, toutes les autres ont un titre spécial (cf. éd. IX).

Le voyage de G. van Spilbergen comporte 42 p.

XI. — Reproduction de l'éd. II ci-dessus dans :

Journael van seven royagien, beschryvende de gantsche Kust van Oost-Indien.

1. *Bevaren door Steven van der Hagen.* 2. *Cornelis Matelief.* 3. *Paulus von Caerden.* 4. *Joris van Spilbergen 1601 tot 1604.* 5. *Journael ende verhael van al het gene dat gezien ende voorgevallen is op de reyse gedaan door den Ed. Gestrengen Heer Pieter Willemsz Verhoeven, Admiraal na de Oost-Indien &c.* 6. *Reise naer Oost-Indien onder 't beleyd van Wybrand van Warwyk ende Sebalt de Weert.* 7. *Historische ende journaalsche aantekeninge van Pieter van den Broeke.* Amsterdam, M. Colijn, 1644. In-4° obl.

Des auteurs estiment que cet ouvrage devait former la seconde partie de la collection de voyages éditée par Colijn en 1619. Cfr éd. X ci-dessus. Il est difficile d'admettre la chose ; pour quelles raisons la première expédition de G. van Spilbergen aurait-elle figuré dans chacun des volumes de la collection ?

Ne vaut-il pas mieux supposer que c'est un premier essai ou une première épreuve de la publication en deux volumes dont nous nous occupons sous le n° XII ?

XII. — Reproduction du texte du *Journal de G. van Spilbergen*, complété par une description de Java, de Pontanus, une introduction et des tables (tous documents qui ne figurent pas dans la 1^{re} éd. ci-dessus indiquée) dans la collection de voyages, formée par Isaac

Commelin, imprimeur, à Amsterdam, et publiée par Jean Jansz, un des principaux libraires de cette même ville; elle a pour titre: *Begin ende Voortgang Vande Vereenigde Nederlandtsche Geoctroyeerde Oost-Indische Compagnie*. In-4°, 2 t., texte sur 2 coll., grav. sur cuivre. Le titre a été très largement développé dans les deux éd. suivantes.

Le *Journal de G. van Spilbergen* est inséré: a) dans le t. II, de l'éd. s. d., sous le n° 8; — b) dans le t. I, de l'éd. de 1645, sous le n° 10; — c) dans le t. I, de l'éd. de 1646 (deux tirages avec titres différents), sous le n° 10.

Le voyage de G. van Spilbergen a ce titre:

't *Historiael Journael, van de Voyagie ghedaen mit drie Schepen, ghenamt den Ram, Schaep ende het Lam, ghevaren uyt Zeelandt, van den Stadt Camp-Vere, naer d'Oost-Indien, onder 't beleyt vnn den Heer Admiraal Joris Van Spilbergen, geduen in de Jaren 1601, 1602, 1603 ende 1604.*

XIII. — Reproduction du texte de XII, dans la collection de voyages, publiée par Josse Hartgers: 1^{re} éd., *Oost & Westindische Voyagien: Met de Beschrijvingen van Indien, Eerste Deel. 't Amsterdam, by Joost Hartgers, Inde Gasthuys-steeck, by 't Stadt-huys, 1648*. In-4°. — Voyage n° 5. — II^e éd., *Oost-Indische Voyagien Door dien Begin en Voortgangh, van de Vereenighde Nederlandtsche Geoctroyeerde Oost-Indische Compagnie. Vervolgende de voornaemste Reyzen, by de Inwoonderen der selver Provincien derwaerts ghedaen. Eerste Deel, 1648*. In-4°. — Voyage n° 5.

Chaque voyage a titre, pagination et signatures distinctes. Le *Journal de G. van Spilbergen* a ce titre: *Historis Journael Van de Voyage Gedaen met 3 Schepen uyt Zeelandt naer d'Oost-Indien onder het beleyt van den Commandeur Joris van Spilbergen, sijn eerste Reyse. In den jare 1601, 1602, 1603, 1604. Alsmeeede Beschryvinge vande Tweede Voyage ghedaen met 12 Schepen na d'Oost-Indien onder den Admiraal Steven vander Hagen*. Grav. sur bois, et l'adresse: *'t Amsterdam, voor Joost Hartgers Boeck-verkooper*

inde Gast-huys-steeg bezijden het Stadt-huys. In-4° et grav.

Le voyage de G. van Spilbergen occupe les p. 3-61.

XIV. — *Historis (sic) Journael Van de Voyagie Gedaen met 3 Schepen uyt Zeelandt Naer d'Oost-Indien, Onder 't beleydt van den Commandeur Joris van Spilberghen, sijn eerste Reyse. Inde Jaren 1601, 1602, 1603, 1604. Hier is achter by gevooght de Beschryvinge van het Eylandt Java*. Vignette représentant des vaisseaux et l'adresse: *'t Amaterdam, Voor Joost Hartgers, Boeck-verkooper op den Dam, bezijden het Stadt-huys. Anno 1652*. In-4°, 62 p. et 2 petites grav. dans le texte. Réimpression de l'éd. XIII, sans le voyage de St. van der Hagen, mais avec la description de Java, par Pontanna.

XV. — Reproduction, sans la description de Java, de l'éd. XIII ci-dessus, dans la collection de voyages publiée par Gillis Joosten Saeghman: *Verscheyde Oost-Indische Voyagien: Met de Beschrijvingen van Indien. 't Eerste Deel. 't Amsterdam, by Gillis Joosten Saeghman [1663-1670]*. In-4°, texte sur 2 col. — Voyage n° 9.

Chaque Journal a titre, pagination et signatures distinctes; le voyage de G. van Spilbergen a ce titre: *Journael van de Voyagie Gedaen met drie Schepen, uyt Zeelandt, Naer Oost-Indien, Onder het beleydt van den Commandeur Joris van Spilbergen, Zijn eerste Reyse, uytghevaren in den Jare 1601, 1602, 1603 en 1604*, Vignette représentant des vaisseaux et l'adresse: *'t Amsterdam, Gedruckt By Gillis Joosten Saeghman, in de Nieuwstraet, Ordinaris Drucker van de Journalen ter Zee, ende Landt-Reyzen, s. d.* Le voyage de van Spilbergen a paru séparément.

XVI. — Traduction française du texte de XII dans: Constantin de Renneville, *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes Orientales*. 1^{re} éd. (Amsterdam, Et. Roger, 1702-1706, 5 t. in-12°), t. IV; — 2^e éd. (Rouen, 1725, 10 vol. in-8°), t. VIII; — 3^e éd. (1754), t. IV, 2^e partie.

XVII. — Reproductions ou traductions abrégées, dans: a) Purchas, *Pil-*

grimes, London, 1^{re} partie; — b) Schwabe, *Allgemeine Historie der Reisen...* t. VIII (1747), in-4^o.

B. — Voyage autour du monde, par le détroit de Magellan, de 1614 à 1618.

a. — *Noticia de las cosas notables sucedidas a los Olandeses en la ciudad de Lima, etc.*, 1615. In-fol.

b. — *Nieuwe ende warachtighe tijdinghe, ghekomen van Sint Lucas de Barrameda in Spaenjen, met Brieven van den 30. Januarij lesleden, overgebracht door een Jacht oft Carveel van advijs uyt West-Indien. Aengaende De heerlijcke Victorie, die Godt de Heere den Vereenichden Nederlanden verleent heeft in de Zuylzee, op de Kusten van Peru ende Nieu-Spaengien, door 't beleyt van den Generael Ioris van Speilbergen. t' Amstelredam. By Broer Jansz, Boedrucker op de nieuwe zijds Kolk. Anno 1616. In-4^o, 2 f. n. ch., et sign. [A] et A2, car. goth., vignette en bois au titre, dont le v^o est blanc.*

(Le texte est-il celui de la *Noticia* précédente? Il rapporte sommairement le combat de Callao de Lima; l'incendie de Payta; l'action sur Acapulco (Mexique), etc.).

Il y a une seconde édition, cf. ci-dessous.

c. — *Een waerachtighe Beschryvinghe van de Schoone Victorie die Godt Almachtich onse Hollandtsche Schepen heeft verleent, door den Cloecken ende Vroomen Generael Ioris van Speilberghen, inde Strate Magelaanus, alwaer hy veroveret heeft twee Steden ende twee schoone Galionen wel gheladen, ende den Admirael van de Spaengiaerts inden grondt gheschoten, Het vechten heeft geduyrt van smorghens te negen uyren, tot savonts te vier uyren, ghelijck den beminden leser hier in mach lesen.*

Hier zijn noch achter by gheroecht *De Articulen gheacordeert onder het welbehaghen des Conincks, tusschen mijn Heere van Brisaac, den Mareschalck van Franckrijck, ende Villeroy, syner Majesteyts Raden van State, ende Gedrputeerden ter eenre: Ende tusschen mijn Heere den Prince van Conde, eerste Prince vanden Bloede ter ander zyde, om in een Con-*

ferentie ende ghespreck te treden, tot bevreedinge van alle de beroerten des Coninckrijcks van Franckrijck. T' Amstelredam. Ghedruckt by Broer Jansz. Boedrucker, woonende op de nieuwe Zyde-Colck. Anno M. DC. XVI. In-4^o, 2 f. n. ch. et sign. [A] et A2, car. goth., plus petits et moins beaux que dans l'éd. b., vignette en bois au titre, différente de celle de l'éd. précédente.

d. — *Oost ende West-Indische Spiegel der nieuwe Navigatien, Daer in vertoont werdt de leste reysen ghedaen door Ioris van Speilbergen, Admirael van dese Floote; in wat manieren hy de Wereldt rontsom gheseylt heeft. En dessous grav. sur cuivre, et l'adresse; Tot Leyden, By Nicolaes Geelkercken, Anno 1619. In-4^o obl., 192 p. et 25 pl. (non compris la gravure du titre). Le voyage de G. van Spilbergen n'occupe que les pages 9-78; les autres pages sont consacrées à l'expédition de J. Le Maire, à la description du Pérou par Pedro de Madriga, à un discours d'Apollonius Schot, natif de Middelbourg (Zélande), sur l'archipel des Moluques, où il a séjourné, etc.*

e. — *Oost ende West-Indische Spiegel Der 2 leste Navigatien, ghedaen in den Jaeren 1614-15-16-17 ende 18, daer in vertoont wort, in wat gestalt Ioris van Speilbergen door de Magellanes de werelt rontom geseyllt heeft, met eenighe Battalienen so te water als te lant, ende 2 Historien de een van Oost ende de ander van West-Indien, het ghetal der forten, soldaten, schepen, ende geschut. Met de Australische Navigatien, van Iacob le Maire, die int suyden door een nieuwe Straet ghepasseert is, met veel wonders so Landen, Volcken, ende Natien, haer ontmoet zijn, in 26 coperen platen afyhebeelt. En dessous grav. sur cuivre, et l'adresse: Tot Leyden, By Nicolaes van Geelkercken, Anno 1619. In-4^o obl. C'est une variante de l'éd. précédente; le titre seul est changé.*

f. — *Speculum Orientalis Occidentalisque Indiar Navigationum; Quarum una Georgij à Spilbergen, classis cum potestate Praefecti, altera Iacobi le Maire*

auspicij imperioque directa, Annis 1614-15-16-17-18. Exhibens Novi in mare Australe transitus, incognitarumque hactenus terrarum ac gentium inventionem: praelia aliquot terrarum marique commissa, expugnationesque urbium: una cum duobus novis utriusque Indiarum Historijs, Catalogo munitionum Hollandicarum, ducum & reliqui bellici apparatus, Fredisque quatuor: suis quaeque figuris ac imaginibus illustrata. Gravure sur cuivre et l'adresse: Lugduni Batavorum apud Nicolaum à Geelkercken CIO IOCXIX. In-4° obl. Texte du voyage de G. van Spilbergen, p. 9-118; grav. Trad. lat. assez exacte, mais abrégée en plusieurs endroits.

g. — Il y a un tirage de l'édition précédente où l'on a ajouté au bas du titre: *sumptibus Judoci Hondii.*

h. — *Historische Beschreibung der wunderbarlichen Reyse, welche von einem Holländer, Wilhelm Schouten genandt, neuerlicher Zeit ist verrichtet worden: Darinnen angezeigt wird, durch was Mittel und Weise, er gegen Mittag, der Magellanischen Strassen, einen neuen und bisshero unbekandten Weg in die Sud-See eröffnet habe: Auch was für Länder, Insuln, Völcker, und wunderbarliche Sachen, ihme in gemelter Sud-See auffgestossen seyen, alles von neuen mit herlichen Ländtjefeln, und schönen Kupfferstucken gezieret, und ans Tage Leicht gegeben. Durch und in Verlegung Johann Dieterich von Bry. Mappemonde en deux hémisphères, gravée sur cuivre et l'adresse: Gedruckt zu Franckfurt am Mayn, durch Paul Jacobi: Im Jahr, M. DC. XIX. In-fol. Ce vol. fait partie de la collection des Grands Voyages des frères de Bry, texte allemand, XI^e partie. Le texte de l'expédition de G. van Spilbergen (36 p. et 20 pl. grav. sur cuivre) figure dans l'Appendice à ce vol. qui a ce titre spécial: *Appendix desz eilfften Theils Americae.* Vignette et l'adresse: *Gedruckt zu Oppenheim bey Hieronymo Gallern. In Verlegung Johann Theodor de Bry. Anno MDCXX.**

i. — *America tomii undecimi appendix. Seu admirandae navigationis a Georgio a Spilbergen, classis Belgicae cum potestate*

Præflecti, per fretum Magellanicum & Mare meridionale, ab Anno 1614, usque ad Annum 1618 inclusivè peractæ descriptio. Qua Novi per fretum Magellanicum et Mare meridionale in Indiam Orientalem transitus, incognitarumque hactenus terrarum & gentium ut & omnium quæ terra marique acciderunt & visa sunt memorabilium, explicatio continetur additis pulcherrimis & nunquam antea visis figuris in æs incis. Auctore M. Gothardo Arthusio Danisco. Francofurti: Typis Ioannis Hoferi, Sumptibus Ioannis-Theodori de Bry. Anno MDCXX. In-fol. Texte, p. 5-34, et 20 pl. grav. sur cuivre, copiées sur les pl. hollandaises. Ce vol. fait partie de la collection des Grands voyages, des frères de Bry, texte latin, XI^e partie, Appendice. Cette traduction latine, assez abrégée, est faite sur la 1^{re} édition néerlandaise (Cf. supra d).

j. — Trad. all. abrégée dans la collection de voyages de L. Hulsius, *Siebenzehende Schiffart.* Frankfurt, 1620. In-4°, et 8 pl. qui sont des réminiscences des pl. hollandaises.

k. — *Oost ende West-Indische Spiegel Waer in Beschreven werden de twee laetste Navigatiens ghedaen in de Jaeren 1614-1615-1616-1617 ende 1618. De eene door den vermaerden Zee-Heidt Joris van Spilbergen door de Strate van Magellanes, ende wo rondt om den gantchen Aerdt-Cloot, met alle de Batarellien soo te Water als te Lande gheschied. Hier syn mede by ghevoecht twee Historien, de eene van de Oost ende de andere van de West-Indien, met het ghelal der Schepen, Forten, Soldaten ende Gheschut. De andere ghedaen by Jacob le Maire, de welke in 't Zuyden de Straet Magellanes, een nieuwe Straet ontdeekt heeft, met de Beschrijvinghe aller Landen, Volcken ende Natien. Alles verciert met schoone Caerten ende Figueren hier toe dienstelijck, 't Amstelredam, By Jan Jansz, Boeckvercooper op 't Water inde Pas-Caert. A° M. DC. XXI. In-4° obl. Ce travail ne diffère de l'édition d. que par le titre. Le texte du voyage de G. van Spilbergen va de la p. 109 à la p. 141.*

l. — Variante de l'édition k. avec cette adresse au titre: *Tot Zutphen, By An-*

dries Janssz, van Aelst, Boeckvercooper. A° 1621. In-4° obl.

m. — *Miroir Oost & West-Indical, Auquel sont descriptes les deux dernières Navigations, faites es Années 1614, 1615, 1616, 1617 & 1618, l'une par le renommé Guerrier de Mer, George de Spilbergen, par le Destroit de Magellan, & ainsi tout autour de toute la terre, avec toutes les Batailles données tant par terre que par eau. Icy sont aussi adioustées deux Histoires, l'une des Indes Orientales, l'autre des Indes Occidentales, avec le nombre des Navires, Forts, Soldats & Artillerie. L'autre faicte par Jacob le Maire, lequel au costé du Zud du Destroit de Magellan, a descouvert un nouveau Destroit. Avec la description de tous Pays, Gens et Nations. Le tout embelli de belles Cartes & Figures à ce servantes. A Amsterdam, Chez Jan Jansz, sur l'Eau, à la Pas-carte. l'An 1621. In-4° obl.*

Bonne trad. franç. de l'éd. holl. de 1621; elle est plus rare et plus recherchée que la trad. latine.

n. — Des auteurs signalent une trad. all. de Francfort, 1625; nous ne l'avons pas vue.

o. — Le texte hollandais de 1621 du voyage de G. van Spilbergen (sans les annexes) est reproduit dans la Collection formée par Isaac Commelin, imprimeur à Amsterdam, et publiée par Jean Jansz, libraire dans cette même ville, sous le titre :

Begin ende Voortgang Vande Vereenigde Neederlandsche Geoctroyeerde Oost-Indische Compagnie. (cf. *supra*, éd. n° XI). In-4° obl., formé de 2 parties; a) dans le t. I, de l'éd. s. d. [1644?] (pièce n° 12).

b) dans le t. II, de l'éd. de 1645 (pièce n° 18).

c) dans le t. II, des deux éd. de 1646 (pièce n° 18).

Le voyage de G. van Spilbergen a ce titre :

Historisch Journael van de Voyagie, ghedaen met ses Schepen... omme te varen Door de Strate Magallanes naer de Moluques... Onder 't gebiedt vanden Heere Joris van Spilbergen, als Commandeur Generael over de Flote. Als mede de

Australische Navigatie, ontdeekt door Jacob le Maire in den Jaere 1615, 1616, 1617. Le Journal de G. van Spilbergen va jusqu'à la page 69.

p. — Reproduction du texte de o dans la collection publiée par Josse Hartgers.

1° éd. *Oost & Westindische Voyagien : Met de Beschrijvingen van Indien. Eerste Deel. 't Amsterdam by Joost Hartgers, Inde Gasthuys-steech by 't Stadhuyts,* 1648. In-4°. — Voyage n° 7.

II° éd. *Oost-Indische Voyagien Door dien Begin en Voortgangh, van de Vereenighde Neederlandsche Geoctroyeerde Oost-Indische Compagnie... Eerste Deel...* 1648. In-4°. — Voyage n° 8.

Chaque voyage a titre, pagination et signatures distinctes.

Le Journal de G. van Spilbergen a ce titre spécial :

Oost- en West-Indische Voyagie, door de Strate Magallanes Naer de Moluques, Met ses Schepen onder den Commandeur Joris Spilbergen. Almede De wonderlijcke Reyse ghedaen door Willem Cornelisz Schouten van Hoorn, en Incob le Maire, in den Jaere 1615, 1616, 1617. Hoe sy bezuyden de Strart van Magallanes een Nieuwe passagie tot in de groote Zuydt-Zee ontdeekt, voort den gheheelen Aerd-Kloot om-ghezeylt hebben. Midtsghader Wat Eylanden, vreemde Voickeren, en wonderlijcke Avontueren hun ontmoet zijn. Vignette en bois et l'adresse: *'t Amsterdam, Voor Joost Hartgerts, Boeckvercooper in de Gasthuys-Steegh, bezijden het Stadt-huys, in de Boeck-winckel,* 1648. Le texte du voyage de G. van Spilbergen occupe les p. 5-66. Il a fait l'objet d'une publication séparée, parue à la date de 1648.

q. — Reproduction légèrement abrégée de l'éd. p dans la collection de voyages publiée par Gillis Joosten Saeghman : *Versheyde Oost-Indische Voyagien : Met de Beschrijvingen van Indien. t'Eerste Deel. t'Amsterdam by Gillis Joosten Saeghman* [1663-1670?]. In-4°. — Voyage n° 10.

Chaque expédition a titre, pagination et signatures distinctes; le voyage de van Spilbergen a ce titre :

Journael van de Voyagie Gedaen met

ses Scheepen, door de straet Magalanes, Naer de Molucques, Onder het Beleydt van den Heer Admiraal Joris van Spilbergen, Zijn tweede Reys, uytgevaren in den Jare 1614, 1615, 1616 en 1617. Verhalende de eygenschappen des Landts, vreemdicheyt der Menschen, en verschryde andere saecken haer op de Reys voorgevallen. Vignette en bois, et l'adresse: t' Amsterdam, Gedruckt, By Gillis Joosten Saeghman, in de Nieuwestraet, Ordinaris Drucker van de Journalen ter Zee, en de Landt-Reysen, s. d.

Le voyage de G. van Spilbergen a paru séparément.

r. — Reproduction du texte de m dans: Constantin de Renneville. *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes hollandaises.*

1^{re} éd. (1702-1706), t. IV; — 2^e éd. (1725), t. VIII; — 3^e éd. (1754), t. IV, 2^e partie.

s. — Reproductions ou traductions abrégées dans: a) Purchas, *Pilgrimes, London*, 1^{re} partie; — b) Callander, *Terra Australis Cognita...* 1766, 1^o.

F. van Orisoy.

Guill. Baudartius, *Memorien ofte Cort Verhael der Geueck-Weerdichste... Geschiedenissen van Nederland, etc.* (Arnhem, 1624) — Alph. De Decker, *L'amiral Georges van Spilbergen et son temps. Rev. gen.*, 23^e année, t. XLV, Bruxelles, 1887, p. 192-218. — (L. van den Bosch), *Leven en daden der doortuchtighste Zee-Helden* (Amsterdam, 1683; 2 t. in-4^o). — J.-K.-J. de Jonge, *Ophkomst van het Nederlandsch Gezag in Oost-Indië*, 1^{re} série, t. I et II. — Lauts, *De Nederlanders in Indië*. — P.-A. Leupe, *Bijdrage tot de Volk-land- en taalkunde van Nederlandsch Indië*, Nieuwe reeks, t. II, 1859. — Emm. van Meteren, *Nederl. oorlogen*, 23^e livre. — Mensel, *Bibl. hist.*, t. III, 2^e partie. — *De Navorscher*, passim. — J.-H. De Stoppelaar, *Balthasar de Moncheron ('s Gravenhage, 1901)*. — E. Swalua, *Daden der Zeeuwen gedurende den opstand tegen Spanje*. — A. Thysius, *Hist. navalis* (Lugd. Bat., 1657; in-4^o). — P.-A. Tiele, a) *Mémoire bibliogr. sur les journaux des navigateurs néerlandais*; b) *Bibliotheek van Land- en Volkenkunde*. — Wieder, dans le *Tijdschrift van het Kon. Nederl. Aardrijkskundig Genootschap gevestigd te Amsterdam, Leiden, 1914 et 1917.*

SPILLEBEEN (*Leonardus-Jacobus*). Ces noms, précédés des mots « *Voster* (sic) » et « *tr s humble* (sic) *serviteur* » et suivis de la date (?) 1697, se lisent au bas d'un vieux Noël flamand manuscrit de 8 strophes, imprimé en 1869, sans autre commentaire, par la revue west-flamande *Rond den Heerd*. La 6^e strophe, ainsi qu'une

partie de la 7^e strophe du dit Noël, figurent aussi, mais légèrement modifiées et accompagnées de leur mélodie, dans le recueil de *Chants populaires flamands* de MM. Lootens et Feys. Ceux-ci reproduisent ensuite, comme complément de leur fragment, et tel quel, le manuscrit publié par la revue *Rond den Heerd*. D'autres renseignements faisant totalement défaut, il est impossible de dire si Spillebeen est l'auteur de la chanson en question ou seulement un copiste.

W. Van Erghem.

Rond den Heerd, t. IV (1869), p. 93-99. — Lootens et Feys, *Chants populaires flamands*, dans les *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 1878, p. 18.

SPILLEBEEN (*Martin*), jésuite, missionnaire, né à Bruges, le 10 décembre 1589, mort à Nankin, vers 1630. Issu de Jacques Spillebeen, chirurgien et de Marie Van Iseghem, il fit ses études d'humanités au collège de Bruges (1600-1606), puis deux ans de philosophie à Louvain, au collège du Lys. Admis dans la Compagnie de Jésus, le 10 juillet 1608, il entra au noviciat de Tournai le 4 janvier 1609. Après avoir enseigné cinq ans les humanités à Bruges et à Gand, il terminait à Louvain sa première année de théologie, quand il obtint la permission, qu'il sollicitait depuis longtemps, d'être envoyé aux missions. Le 6 juillet 1617, il s'embarqua à Cadix, avec une trentaine de Jésuites, pour le nouveau Mexique. Devenu prêtre, il se consacra dix ans à cette mission; il passa ensuite en Chine dans la province du Kiam-Si, puis à Nankin, où il mourut en 1629 ou en 1632.

On a de lui une dizaine de lettres (*Bibl. Roy.*, ms. 3861-81 et 4169-71) qui contiennent des détails intéressants sur les travaux et les souffrances des missionnaires, ainsi que sur les mœurs des peuplades sauvages du nouveau monde. Des extraits de ces lettres ont été imprimés dans la 3^{me} partie de l'ouvrage: *Histoire du massacre de plusieurs religieux de S. Dominique, de S. François et de la Compagnie de Jésus advenu en la rébellion de quelques indiens*

de l'occident contre les Espagnols (Valenciennes, 1620; in-8°) Le P. Spillebeen est plus connu sous le nom de MARTINUS BRUGENSIS, ou A BRUGIS.

Alfred Poncelet, S. J.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII (Bruxelles, 1896), col. 1439.

SPILLEBOUT (*Charles-Auguste*), jésuite, né à Roulers, le 26 avril 1800, mort à Louvain, le 18 mai 1860. Fils d'Herménégilde-César, juge de paix et échevin de Roulers, et de Marie-Joséphine van Hée, il descendait d'une ancienne famille des Flandres, les seigneurs d'Oostrem(1). Son aïeul, Charles-Léopold, Spillebout, avait été bourgmestre de Roulers en 1790; son grand-oncle Hyacinthe (†1792), avocat au conseil de Flandre, portait encore le titre de seigneur d'Oostrem. Charles, aîné de sept enfants, fit ses études au petit séminaire de Roulers, qui « à raison du fort contingent de novices recrutés parmi ses anciens professeurs et élèves, peut être considéré comme le berceau de la Compagnie de Jésus, renaissante en Belgique ». (DESCHREVEL, *Histoire du petit séminaire de Roulers*, 1906, t. I^{er}, p. 147). C'est là que Charles trouva sa vocation; au sortir de la rhétorique, il était résolu à se faire jésuite. Pour cela, il devait s'exiler. En effet, la persécution de Guillaume I^{er}, roi de Hollande, avait forcé les premiers jésuites belges à chercher un refuge en Suisse. Le 4 mars 1821, le jeune étudiant arrivait au noviciat de Brieg-en-Valais. C'est en Suisse qu'il fit ses études de philosophie et de théologie, interrompues par une année de surveillance au collège de Beaufregard, à Liège (1825), et deux années au pensionnat de Fribourg (1829-1830). Cependant, la révolution de 1830 avait rendu à la Belgique son indépendance et sa liberté religieuse. Le P. Spillebout, devenu prêtre en 1832, rentra au pays l'année suivante. Malgré sa jeunesse, il ne tarda pas à se voir confier

(1) Le blason de cette famille portait d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois fleches d'arbalète (bout d'or posées en pal, deux en chef et une en pointe, avec la devise : *Godt is mijn doelwit*.

des charges importantes dans la nouvelle province belge. Il fut successivement recteur des collèges d'Alost (1834-1839) et de Gand (1841-1845), supérieur de la résidence de Bruges (1850-1852) et recteur du collège de Bruxelles (1852-1854). Dans l'intervalle, il avait été secrétaire du provincial de Belgique, le Père Charles Franckeville (1839-1841) et préfet du collège Saint-Servais, à Liège (1843-1850). Son habileté dans le maniement des affaires, son esprit de décision, une grande bonté jointe à la fermeté et à une parfaite distinction de manières lui assurèrent partout l'autorité et une réelle influence. Durant les dernières années de sa vie, il fut chargé de la direction spirituelle de ses confrères, d'abord au collège de Namur (1856-1859), puis à Louvain, où il mourut le 18 mai 1860. Il avait été admis à la profession des quatre vœux, le 5 août 1838. Dans les différentes maisons, il eut à cœur de promouvoir les congrégations de la sainte Vierge, surtout parmi les jeunes gens. Il a laissé le fruit de son expérience dans un manuel qui eut un succès attesté par plusieurs éditions, toutes publiées sous les initiales C. A. S. L'ouvrage parut d'abord en flamand : *Handboek tot gebruik der congregantien van Maria* (Gand, Vander Schelden, 1847; in-24°), avec une seconde partie intitulée : *Den schat van god veruchtigheid* (Gand, Poelman, 1847; in-24°), puis en français : *Manuel des congrégations de la sainte Vierge et Trésor de piété* (Gand, Vander Schelden, 1848-1849). C'est un remaniement, avec de nombreuses additions, de l'ouvrage anonyme : *Manuel des congrégations de la très sainte Vierge Marie, à l'usage des collèges* (Namur, Doux fils, s. d. [1840]). Il a paru aussi des abrégés de la première partie, sous le titre : *Petit manuel des congrégantistes*. On en trouvera la bibliographie détaillée dans la *Bibliothèque* du P. C. Sommervogel.

Alfred Poncelet, S. J.

Ed. Terwecoren, *Collection de Précis historiques*, IX^e année (Bruxelles, 1860), p. 332. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII (Bruxelles, 1896), col. 1439-1440.

SPILLIAERDT (Pierre-Jacques), armateur, né à Lierre, le 1^{er} janvier 1816, de Pierre-Jean Spilliaerd, armateur, et de Marie-Catherine van Camp, mort à Bruxelles, le 20 février 1906. Il appartenait à une famille où l'état d'armateur s'était transmis de père en fils depuis quatre générations. Sa flotte commerciale se composait de huit grands bateaux transocéaniques à voiles, dont plusieurs ont été représentés, naviguant au large, par le pinceau de Claeys. Doué d'une intelligence remarquable, Pierre-Jacques Spilliaerd avait acquis par ses études, mais plus encore par une longue pratique des affaires, de vastes connaissances et une grande expérience dans les questions de navigation commerciale. Il vivait à une époque où les idées commençaient à se modifier complètement sur cette importante question économique. L'on sentait, dans le monde des armateurs en Belgique, le besoin de suivre l'impulsion donnée par l'Angleterre et les autres grandes nations maritimes, en créant les lignes de bateaux à vapeur qui devaient transformer complètement les moyens jusqu'alors en usage pour le transport des voyageurs et des marchandises, à travers l'Océan.

Léopold I^{er}, qui connaissait la compétence de Spilliaerd, le consultait fréquemment, surtout sur les moyens d'augmenter la prospérité du port d'Anvers. Plus tard, le duc de Brabant, qui venait de visiter la Chine, et qui devint, sous le nom de Léopold II, l'un des monarques les plus babiles de l'Europe, en matière de colonisation et d'exportation commerciale, continua cette haute confiance à Spilliaerd, dont le baron Lambert faisait aussi grand cas. Des conférences de nos premiers rois, du grand homme d'Etat qui négocia, plus tard, le rachat du péage de l'Escaut, et de ces pionniers hardis, au nombre desquels Spilliaerd occupait la première place, naquirent des projets qui furent mis à exécution et ouvrirent à la Belgique de vastes horizons.

Notre pays ne possédait encore, en 1853, aucune ligne de navigation trans-

atlantique desservie par des vapeurs. C'est à Spilliaerd que revient l'honneur d'avoir comblé cette lacune. Avec l'assentiment du gouvernement et l'appui moral du roi, il fonda, le 10 juin 1853, le premier service national de navigation régulière entre notre métropole commerciale et les Etats-Unis d'Amérique, sous le titre de *Société belge de bateaux à vapeur transatlantiques*, dont il fut nommé administrateur-gérant, avec un conseil composé de J. Michiels-Loos, armateur, bourgmestre d'Anvers et sénateur; baron Nottebohm, président de la Chambre de commerce d'Anvers; F. van der Elst et L. Veydt, directeurs à la Société Générale; E. Weber, armateur à Anvers. La convention, passée en 1853, entre le Gouvernement belge, représenté par Henri de Brouckere, ministre des affaires étrangères, d'une part, et Spilliaerd, Nottebohm et Weber, d'autre part, stipulait que ces derniers s'engageaient à former une société anonyme au capital de cinq millions de francs, ayant pour objet l'exploitation d'une ligne directe de navigation à vapeur, par navires à hélice, entre Anvers et New-York. La loi approuvant cette convention fut promulguée par arrêté royal du 10 octobre 1853.

On se mit aussitôt à l'œuvre et, moins d'un an après la fondation, le 28 août 1854, une cérémonie d'un caractère vraiment historique et à laquelle le roi Léopold I^{er} délégua le duc de Brabant pour le représenter, se déroula à Anvers. Le prince riva les deux premières chevilles liant l'avant à la quille du premier navire, au milieu des applaudissements de la foule. Le 19 décembre 1855, une cérémonie non moins grandiose et d'un caractère très touchant, se déroula à Anvers, à l'occasion du baptême d'un second navire *Belgique*, par S. E. le cardinal Sterckx, archevêque de Malines. Deux ans plus tard, Spilliaerd constitua encore à Anvers, une seconde entreprise maritime transatlantique, la *Société belge de bateaux à vapeur entre la Belgique et l'Amérique du Sud*.

Diverses circonstances, toujours inhérentes aux entreprises de grande enver-

gure, surtout à une époque où tout était encore à faire, dans le domaine de la navigation maritime, contraignirent les dites sociétés à modifier leur organisation. Le roi Léopold I^{er}, qui avait gardé à Spilliaerdt toute sa confiance, le nomma agent du Gouvernement belge près la commission chargée d'apporter des améliorations aux services des transatlantiques, lors de la reprise de la ligne par l'armement Lamport et Holt, sous le contrôle de l'État.

L'activité dévorante de Spilliaerdt, servie par une vaste et intelligente conception des questions économiques en général, lui fit porter, plus tard, ses regards vers les importants facteurs de transport qu'étaient les tramways, de création récente à cette époque. Il y réussit à merveille, et c'est lui qui créa les lignes d'Anvers, de Dunkerque, de Malo-les-Bains, de Flessingue, de Middelbourg et extensions.

Léopold I^{er} avait nommé Spilliaerdt chevalier de son ordre, le 29 mai 1854.

Ar. de Behault de Dornon,

Pierre Gérard, *Anvers à travers les âges*, p. 548. — *Moniteur belge* du 19 décembre 1855. — *Journal d'Anvers*, n^{os} du 29 août 1854, du 12 juin et du 19 décembre 1855. — H.-F. Mathyssens. *De l'agrandissement du port d'Anvers*, p. 8. — Archives du Ministère des Affaires Étrangères.

SPILTHOORN (*Charles-Louis*), avocat, homme politique, né à Cruys-hautem (arrondissement d'Audenarde), le 20 Vendémiaire an XIII (12 octobre 1804), mort à Bruxelles, le 12 septembre 1872. Après les années de collège, il entra à l'université de Gand, le 3 octobre 1825, pour en sortir docteur en droit, le 25 décembre 1829. Il fut étudiant sérieux, si l'on en juge par le diplôme qui mentionne la *magnam doctrinam praestantiam* de ce jeune docteur qui avait également subi la candidature en lettres *non sine laudibus*. Double particularité curieuse à noter : Spilthoorn avait choisi pour sujet de sa thèse principale : *la peine de mort* dont il demandait l'abolition, et, parmi ses thèses accessoires, nous trouvons : « le nederdutsch (sic) doit être employé exclusivement dans les tribunaux de nos

provinces, si ce n'est lorsque le défendeur ne comprend pas cette langue ».

Inscrit au barreau de Gand au commencement de 1830, il avait manifesté son opposition au ministère Van Maanen de si énergique et intelligente façon, que le Gouvernement provisoire n'hésita pas, malgré sa jeunesse, à le charger, avec François-Bernard Callier (de Deynze) et Louis Coppens (le futur membre du Congrès), de l'administration temporaire de la Flandre orientale. Dans leur arrêté du 8 octobre, De Potter, Félix de Mérode, Sylvain Van de Weyer et Charles Rogier, membres du comité central, donnaient à ces triumvirs, en qualité de Commissaires du Gouvernement provisoire, de pleins pouvoirs à l'effet de prendre dans toute la province « toutes les mesures convenables dans l'intérêt de la cause nationale » jusqu'à l'installation d'un gouverneur. Lorsque ce gouverneur, le baron de Lamberts, fut arrivé, Spilthoorn reentra dans le rang. L'honnêteté et la distinction avec lesquelles il avait rempli ses passagères fonctions, lui valurent l'honneur d'être choisi comme commandant par la compagnie d'artillerie de la garde civique de Gand qui s'était constituée dans les premiers jours de 1831, et où les sentiments démocratiques, ceux de Spilthoorn, étaient les plus vivaces.

Spilthoorn eût voulu, comme De Potter, l'établissement par le Congrès de la forme républicaine avec un chef indigène et temporaire (lettres des 15 et 25 février 1831 dans l'ouvrage de Jottrand, et la lettre de Margerin à un ami de Paris, citée dans le livre de L. Bertrand sur la *Démocratie et le socialisme*, p. 103). C'est pourquoi il adhéra avec enthousiasme à la création de l'*Association pour l'Indépendance*, dont l'*Emancipation* du commencement de février annonçait la création par De Potter et faisait ressortir les tendances anti-monarchiques. Cette association fut dissoute à cause du peu de sympathie que manifestait le public pour la république, d'après De Potter lui-même. Spilthoorn n'en conserva pas moins ses préférences pour le régime politique qui

n'avait obtenu au Congrès qu'une infime minorité. En attendant d'autres temps, il accorda toutes ses sympathies à l'*Association nationale* qui fut fondée au mois de mars par Gendebien, dans le but d'obtenir des Constituants, sinon la république qui paraissait assez lointaine pour le moment, du moins des décisions très libérales, très démocratiques et surtout une politique plus anti-orangiste. Il fit plus que témoigner ses sympathies à cette association qu'aujourd'hui on appellerait radicale ou progressiste ; il en propagea énergiquement les théories et les principes à Gand, plaidant les procès politiques auxquels donnait lieu la discussion, souvent très âpre, entre les journaux anti-ministériels et ceux qui soutenaient le pouvoir ; toujours au premier rang des propagateurs de l'idée démocratique, il applaudissait aux efforts que tentaient parfois avec succès ses coreligionnaires politiques des Etats-Unis, de Suisse, de France, de Pologne, d'Angleterre (voir Jottrand et Bertrand, ouvrages cités plus haut ; voir aussi la collection du *Débat social* et de la *Revue démocratique*).

Tout en se formant, comme avocat, de vives amitiés dont on trouvera la preuve tout à l'heure, Spilthoorn songeait, avec des camarades de Bruxelles et de Gand, à la fondation d'une société de propagande politique pour la défense de grandes réformes électorales et fiscales. A la fin de 1847, fut créée l'*Association démocratique* ayant pour but l'union et la fraternité de tous les peuples, et circonscrivant tous ses actes publics dans le cercle d'action tracé par la Constitution belge. Au nombre de ceux qui signèrent ce règlement, œuvre de Spilthoorn, qui ne donnait pas à l'association le caractère d'une société secrète et républicaine, qu'on lui reprocha plus tard, figuraient notamment des professeurs et des publicistes dont le loyalisme n'a jamais été contesté, des avocats, Albert Picard et Funck entre autres, que des corps constitués parfaitement monarchistes ont mis à leur tête. L'association tint ses premières séances en novembre et décembre 1847, janvier

et février 1848, à la *Maison des Menuisiers*, rue de la Tête d'Or, à Bruxelles. On y échangeait toujours des paroles extrêmement sympathiques avec des proscrits étrangers tels que Joachim Lelewel, Mayer, Karl Marx. On voyait des adresses aux démocrates suisses, polonais, allemands, anglais, français, qui n'avaient pas à se louer des actes et des lois de leurs gouvernements; on y travaillait à créer tant à l'étranger qu'en Belgique des sociétés qui seraient affiliées à l'*Association démocratique*; on y discutait des questions d'intérêt général, comme le libre-échange. Le président d'honneur de la société était le général Mellinet « chef des légions civiques de 1830 » ; la cheville ouvrière Spilthoorn ; les membres les plus actifs Jottrand, Victor Faider, Tedesco, Picard, Breyer, Van Bornstedt (ce dernier rédacteur de la *Gazette* allemande de Bruxelles).

Dans la nuit du 25 au 26 février 1848, la nouvelle de la révolution où s'écroulait la monarchie de juillet, parvint à Bruxelles. Le dimanche 27, grande effervescence à la réunion hebdomadaire de la société. Tous les membres étaient, cela va sans dire, heureux de voir la question de la réforme électorale, principal motif de la chute de Louis-Philippe, triompher à Paris d'une façon aussi radicale. Ils nourrissaient l'espoir de voir la cause de la démocratie belge bénéficier du mouvement. Si quelques-uns, la chose n'est pas douteuse, songèrent à une république belge, on ne parla pas du tout d'insurrection ou de révolution. On disait même que le roi allait abdiquer très volontiers moyennant une pension viagère de 800.000 francs. Personne assurément n'émit l'idée d'une annexion de la Belgique à la République française. Spilthoorn, qui fut accusé d'en avoir parlé, en était à mille lieues ; comme tous les chefs de son groupe, il entendait bien rester Belge.

Mais, de même qu'il avait été envoyé au peuple suisse le 29 novembre 1847, une adresse de félicitations pour les progrès démocratiques, il fut décidé que l'on féliciterait la nation française de sa révolution, dans laquelle — l'adresse

rédigée le 28 février le dit expressément — les membres de l'*Association démocratique* voient une révolution « destinée » bien plus à resserrer les liens qui joignent la France à toutes les nations, « qu'à menacer aucune de celles-ci dans son indépendance » et présagent une grande fédération des peuples.

Spilthoorn fut, avec l'avocat namurois Braas, chargé d'aller porter cette adresse au gouvernement provisoire de la République française. Spilthoorn et Braas devaient s'assurer en même temps si, dans l'hypothèse de changements en Belgique et dans le reste de l'Europe, la France républicaine renoncerait aux idées de conquête et considérerait les Belges comme des alliés et des frères, non comme des subordonnés et des vassaux. Spilthoorn s'attarda à Paris, tandis qu'à Bruxelles, les Gendebien, les Funck, les Jottrand examinaient, sans aboutir d'ailleurs à « aucune conclusion formelle » (Cf. Jottrand *op. cit.*, p. 69), les moyens constitutionnels et légaux d'opérer en Belgique un changement de gouvernement dans le sens démocratique ; ce changement était, a fait remarquer le *Débat social*, fort praticable alors, surtout avec les dispositions manifestées par le roi Léopold lui-même. A la même date, un certain Becker, se qualifiant de « colonel et chef d'état-major au service de la Belgique en 1830 et 1831 », et qui avait, au lendemain de la révolution du 24 février, fait appel à tous les patriotes belges résidant à Paris, ainsi qu'aux volontaires d'autres pays, à l'effet de « former une légion destinée à être « l'avant-garde des armées républicaines », organisait avec des aventuriers belges, nommés Fosse, Blervacq, Graux, parmi les ouvriers français, allemands sans ouvrage sur le pavé de Paris, une expédition armée en Belgique. Cette expédition, favorisée par le préfet de police Caussidière, qui tenait à débarrasser Paris d'ouvriers affamés, n'était nullement du goût de Spilthoorn quoiqu'en aient pu dire quelques personnes dont le témoignage suspect allait servir bientôt de charge contre lui. Qu'il ait été, pendant les quinze jours qu'il passa à

Paris au mois de mars 1848, en relation avec les têtes chaudes qui le croyaient des leurs, qu'il ait assisté à des séances d'une société belgo-parisienne à laquelle appartenaient les hommes de *Risquons-Tout*, le fait n'est pas niable ; mais il fallait que le parquet eût contre le démocrate Spilthoorn de bien vives préventions pour le supposer de connivence avec les écervelés qui envahirent la Belgique au nom de la France à main armée. Son caractère et son passé parlaient pour lui autant que les faits. Il ne fut pas plus conspirateur que Gendebien, Bartels, Castiau et Jottrand. Mais comme il se trouvait à Paris, nous avons dit pourquoi, en même temps que Beckers et ses camarades y organisaient l'absurde et criminelle invasion qu'il blâmait du reste comme tous les hommes sérieux du parti démocratique, le chef du parquet, le procureur général de Bavière, le comprit dans les poursuites qui furent dirigées contre les envahisseurs faits prisonniers à Risquons-Tout. Arrêté dès son retour en Belgique, et sans qu'aucune preuve d'aucune espèce pût être donnée de sa participation matérielle à ce complot qui avait pour but, portaient les ordres d'arrestation, de renouveler le gouvernement « par une attaque « à main armée », Spilthoorn allait payer, de six ans d'une prison sévère et dure et de quatorze ans d'exil, son attachement à ses principes, son dévouement à l'idée démocratique. Le châtement eût été plus terrible si le roi Léopold et son gouvernement eussent consenti à faire exécuter dans toute sa rigueur l'arrêt de la cour d'assises d'Anvers. Cette cour prononça le 30 août la peine de mort contre Spilthoorn, de même que contre le général Mellinet et l'avocat Tedesco (plus tard président du conseil provincial du Luxembourg). Pas plus coupables l'un que l'autre d'actes d'invasion, ils avaient été tous les trois enveloppés dans le procès pour des faits que l'accusation y rattacha après coup. Si le jury anversois fut appelé à juger ce procès au lieu du jury brabançon, c'est parce que la cour de cassation, d'après Bertrand, craignait des troubles à Bruxelles. On peut tenir

pour assuré en tous cas que l'on eût été aussi sévère dans la capitale qu'à Anvers. Il est difficile de se faire une idée de l'animosité des esprits contre la démocratie. Les terribles récits des journées de juin à Paris, succédant aux frayeurs occasionnées dix semaines plus tôt par la nouvelle des événements étonnamment exagérés (il nous en souvient) des échauffourées de Risquons-Tout et de Quiévrain, avaient produit partout une profonde répulsion dans les esprits ; tous les démocrates étaient facilement confondus avec les *démoc-socs* ; on ne leur devait pas de quartier.

Les confrères de Spilthoorn qui entretenaient depuis près de vingt ans avec lui les plus amicales relations et qui, tout en désapprouvant ses théories politiques, estimaient qu'il était absolument incapable de la moindre illégalité et de la moindre violence, avaient éprouvé une grande surprise en apprenant qu'il était prévenu de complicité dans l'affaire de Risquons-Tout. Sans distinction d'opinion religieuse ou politique, tous lui donnèrent un rare témoignage d'estime et d'affection dont l'avocat bruxellois Sancke, chargé de sa défense à Anvers, donna lecture au début de sa plaidoirie. On trouve dans la lettre des avocats gantois, qu'à publiée Jottrand (p. 84 à 86), les noms de H. Rolin, de Metdepenningen, d'Achille Eeman, de Balliu, de J. B. Minne, de Dubois-Beyens, de L. Drubbel, de Tuncq, d'Ad. De Meulemeester, de Polydore De Paep, de L. Vermandel, de J. N. Van Hoorebeke, d'A. Vandermensbrugge, etc., etc. La surprise devint à Gand une vive peine quand on apprit l'arrêt d'Anvers. Des propos de tiers, des lettres de témoins tout au moins peu sérieux, des relations compromettantes avec des écervelés politiques, des discours assez vifs contre les lois en vigueur : tout cela ne pouvait pas, semble-t-il, légitimer une accusation de complicité de complot, ni une condamnation à mort. Sans cesse d'ailleurs, dans ses interrogatoires devant le juge d'instruction et devant la cour, comme dans sa correspondance, Spilthoorn

s'est défendu avec énergie d'avoir voulu l'anéantissement de notre nationalité et l'établissement de la république belge par les armes. Les moyens à mettre en œuvre pour établir la république, étaient pour lui dans la Constitution même. Quand son avocat lui parla d'une demande en grâce, il lui écrivit : « Vous me parlez d'une demande en grâce, mais puis-je faire une pareille demande, lorsque ma conscience est entièrement pure, que je n'ai fait que le bien et que je n'ai aucune faute à me reprocher ? Puisqu'on m'a détenu déjà sept mois et demi injustement, qu'on m'a ruiné et enlevé ma clientèle, ne vaudrait-il pas mieux qu'on continuât jusqu'au bout ?... En aucune façon je ne voudrais me déshonorer. » (Lettre du 10 novembre à M. Sancke.)

Le barreau de Gand intervint pour obtenir la grâce du condamné, lui donnant ainsi une nouvelle preuve de sympathie à laquelle il fut bien sensible. La peine de mort fut commuée en une réclusion dans le fort de Huy, d'où Spilthoorn ne sortit qu'en janvier 1855, sur une nouvelle demande de ses confrères, parmi lesquels figurait M. Van Overloop, député cléricale de Saint-Nicolas. Le gouvernement, en lui faisant remise de sa peine, lui imposait la condition de s'embarquer pour les Etats-Unis et d'y fixer sa résidence. Il ne partit qu'au bout de quatre mois pour sa nouvelle patrie ; c'est qu'il lui fallait quelques semaines pour terminer complètement les affaires qu'il devait régler, tant du chef des comptes de la curatelle de condamné que lui rendait son frère Auguste, que du chef des comptes arriérés de son cabinet d'avocat, qu'il avait à réclamer à plusieurs clients. Le ministre de la justice du temps, à trois reprises, lui fit intimer l'ordre de partir en l'engageant à ne pas se montrer dans les lieux publics.

Spilthoorn fixa son domicile à New-York dès le commencement d'août 1855. La *Tribune* de cette ville du 16 décembre 1856, nous apprend que le 8 de ce mois, dans une audience des *Termes généraux* de la Cour suprême du district

de New-York, il avait été admis à pratiquer comme procureur et avocat (attorney and counsellor) dans les district et Etat de New-York. Le même journal, qui donnait une notice très complète sur Spilthoorn et sur sa carrière juridique et politique en Belgique, parlait de sa connaissance approfondie des législations régissant la France, la Hollande et la Belgique. Il passa près de quatorze années à New-York en accomplissant très honnêtement, quoiqu'en ait dit une publication qui fut d'ailleurs obligée de se rétracter, les devoirs de sa charge d'avocat. Ses relations avec les magistrats judiciaires et les principaux avocats étaient excellentes. Au commencement de 1869, quelques jours avant qu'il rentrât en Europe, le vieux juge-président du *Common plea*, Daly, qui avait encouragé et favorisé ses débuts au barreau, siégeait et dit à celui qui avait la parole : « Voici notre cher confrère Spilthoorn qui vient nous faire ses adieux et nous serrer la main avant son départ pour l'Europe. J'espère que personne ne trouvera mauvais que je suspende un moment l'audience pour recevoir ses adieux et lui faire nos souhaits de bon voyage. » Le public applaudit unanimement.

La dernière période de la vie de Spilthoorn s'écoula à Bruxelles, de la fin de 1869 au mois de septembre 1872. Il s'était fait inscrire au tableau des avocats à la cour d'appel, au début de 1870. Il fit, le 1^{er} février 1871, à la conférence du jeune barreau, un tableau de la magistrature et du barreau des États-Unis. Ce tableau (on le trouvera dans le journal *La Discussion*, feuillets des 12 et 19 février 1871) était d'un grand intérêt, non seulement pour le monde judiciaire, mais pour le public tout entier ; il faisait de la magistrature et du barreau américain une peinture pittoresque, semée de traits généraux que pouvait seul y répandre un homme qui avait vu d'un oeil éclairé les choses dont il parlait. Son rêve, poursuivi à travers tous les incidents d'une vie bien mouvementée, assurément, se retrouve dans la pérorai-

son : « Partout où j'ai été, j'ai toujours trouvé les avocats dont on médit si souvent, des hommes très distingués et justes, et réellement cosmopolites. Avec eux, on pourrait constituer la République universelle ; dès à présent, on pourrait déjà dire qu'il y a une république universelle des avocats, car partout où ils se rencontrent, ils se comprennent, s'aiment, parce qu'ils étudient le droit, que le droit c'est la raison, et que la raison c'est Dieu même qui est partout. »

Tout entier aux devoirs de sa profession, Spilthoorn mena à Bruxelles une vie effacée, se désintéressant volontiers de la lutte des partis, n'entretenant guère des relations qu'avec quelques amis d'avant l'exil, comme Jottrand et Delhasse, ou avec les jeunes rédacteurs des feuilles démocratiques dans lesquelles il retrouvait un écho des théories toujours chères à sa conscience et à son cœur. Il ne se complaisait pas dans le récit de ses infortunes politiques et parlait sans colère et sans haine de ceux qui avaient été ou injustes ou durs pour lui ; il avait un grand fond d'impartialité et de tolérance philosophique. Il faisait le bien sans ostentation. Il mourut à soixante-huit ans ; il fut enterré au cimetière bruxellois sous Saint-Josse-ten-Noode.

Ernest Discailles.

L. Jottrand, *Ch.-Louis Spilthoorn, Evénements de 1848* (Bruxelles, Vander Auwera, octobre 1872, in-12 de 138 pages). — *La Discussion, La Liberté, Le Debat social* et autres journaux du temps. — Louis Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme en Belgique depuis 1830* (préface par Emile Vandervelde), 2 volumes (Bruxelles et Paris, 1906-1907.) — Souvenirs personnels.

SPINDELEER (Sébastien), dit SPINTELET, homme de guerre et conspirateur ostendais du xvii^e siècle, fut mêlé à un épisode curieux de la guerre entre la France et l'Espagne, qui se termina en 1659 par le traité des Pyrénées.

Le 23 mars 1657, Cromwell, protecteur d'Angleterre, conclut avec Mazarin une alliance défensive et offensive, pour attaquer Dunkerque, Mardick et Gravelines ; l'Angleterre bloquerait les ports et débarquerait 6,000 hommes, elle gar-

derait à la paix Dunkerque et Mardick. Aussitôt, William Lockhart vint joindre ses troupes à celles du maréchal de Turenne au camp de Lens. Turenne menaça Cambrai et Mons, mais son but véritable était l'investissement de Dunkerque. Comme cette ville allait être sans cesse ravitaillée par Ostende, la prise de ce dernier port serait pour les assiégeants d'une importance capitale. Mazarin qui, déjà en 1648, avait vainement essayé de s'emparer d'Ostende par un coup de force, prêta cette fois l'oreille à la trahison. Voici comment l'avocat Fr. De Bock, qui prit une part active à cette sanglante mystification, relate non sans erreur ni exagération, la trame de cette pseudoconspiration et la suite des événements.

Mazarin aurait fait part de son intention au maréchal d'Estrades et au comte Servien, et fait venir à Paris un certain Gentillot, qui servait comme lieutenant dans le régiment français que d'Estrades avait emmené dans les Provinces-Unies. Le cardinal aurait chargé Gentillot, qui se connaissait en fortifications, d'aller étudier les points faibles de la place d'Ostende. Comme Mazarin était informé de la possibilité de surprendre la ville, il apprit la présence à Paris du dunkerquois Liévin Ittersone, le fit venir et lui exposa, d'après De Bock, son projet de s'emparer d'Ostende. Ittersone, banni de Flandre sur le simple soupçon d'avoir pris part avec son frère à l'attaque contre cette ville en 1648, y vit une excellente occasion de rentrer en Flandre et d'obtenir son pardon du roi d'Espagne; il feignit le plus vif enthousiasme pour le stratagème imaginé par Mazarin et proposa de s'adjoindre le colonel Sébastien Spindeleer, un Furnois, qui s'était distingué en Catalogne, puis s'était exilé en Zélande à la suite d'un meurtre. Mazarin aurait donné son assentiment. Ittersone alla trouver Spindeleer en Zélande et lui fit part de son stratagème pour duper Mazarin et gagner les faveurs du roi d'Espagne (avril 1657) : pour le colonel également, c'était le moyen le plus sûr de gagner l'amnistie et le retour au pays natal. Spindeleer fit

mine d'accepter les propositions du cardinal; il aurait même été dépêché par lui à son allié Cromwell.

Spindeleer était fort attaché par les liens de la reconnaissance à l'avocat De Bock, fixé à Ostende et très dévoué à l'Espagne; il fit venir celui-ci en Zélande, lui communiqua les desseins de Mazarin et de Cromwell, et se concerta avec lui sur les moyens de faire tourner l'entreprise à la honte de leur ennemi. De Bock en informa le gouverneur des Pays-Bas, don Juan II d'Autriche, le gouverneur de Dunkerque, Guillaume Bette, marquis de Lede et le gouverneur d'Ostende, Barnabé Bergasse; mais ce dernier déjoua toutes les embûches, en faisant élever de nouvelles fortifications autour d'Ostende. Spindeleer, désappointé, proposa alors aux affidés français de provoquer une rébellion parmi la garnison d'Ostende, mécontente et mal payée, et leur prouva qu'il avait dans cette place des intelligences sûres. De Bock, qui avait pris le pseudonyme d'Egide Stapinius, servit d'intermédiaire entre les émissaires de Mazarin et Spindeleer, qui se tenait à l'Écluse. Entretemps, Turenne s'était emparé de Saint-Venant (27 août), et était venu s'établir à Watten. C'est alors, affirme De Bock, que le cardinal pressa les conjurés de l'Écluse de se hâter, mais l'occasion ne se présenta pas de sitôt. Turenne se rendit maître de Mardick, le 30 octobre, remit la ville aux Anglais et prit ses quartiers d'hiver. L'entreprise fut donc remise à l'année suivante.

L'avocat dunkerquois prétend dans son *Ostendana Francorum clades* que Cromwell convoita également ce port et fit de son côté des offres à Spindeleer que celui-ci accepta; seulement, Don Juan ne voyant aucun avantage à faire choir le Protecteur dans le piège, ne voulut plus perdre de temps pour tendre une embuscade aux Français. L'archiduc, dit De Bock, rédigea alors lui-même, pour les conspirateurs, les clauses de la trahison que le maréchal Antoine, duc d'Aumont, marquis de Villequier et gouverneur de Boulogne, signa en vertu d'une décision royale du 5 avril 1658.

La date de l'entreprise fut fixée au mois suivant. Furtivement, les Espagnols augmentèrent considérablement la garnison d'Ostende, dont les chefs se prêtèrent à toute la mise en scène de la prétendue rébellion. Toujours d'après De Bock, c'est Mazarin lui-même qui envoya à Ostende Monet de Juliet, capitaine des gardes du corps, et l'ingénieur Fontaine, pour tout préparer en vue du débarquement du maréchal d'Aumont. Spindeleer et De Bock les accueillirent le 3 mai. Pour mieux duper les Français, Marc d'Ognate, échevin du Franc, consentit à jouer le rôle de gouverneur d'Ostende; et durant la nuit, on introduisit plusieurs compagnies espagnoles qui se cachèrent dans les églises et les couvents. Conformément au plan tracé, Spindeleer se rendit avec les deux émissaires français, le 13 à minuit, chez le soi-disant gouverneur, et fit semblant de l'arrêter. Les postes, à leur tour, se laissèrent désarmer. Le 14 au matin, des coups de canon annoncèrent à l'escadre d'Aumont, qui croisait devant la rade, qu'on était maître de la place et qu'elle pouvait débarquer les troupes. Spindeleer donna comme mot d'ordre : « Saint-Louis ! », fit flotter le drapeau blanc sur le rempart, et fit assembler le magistrat pour recevoir son serment de fidélité au roi très chrétien. Les faux conjurés parcoururent ensuite les rues, au cri de : « Vive la France ! »

Sur ces entrefaites, le maréchal d'Aumont s'avança dans le chenal avec une flotte de dix vaisseaux de guerre; mais à peine eut-il débarqué ses troupes, que le bourgmestre Bergasse, reprenant ses fonctions, fit abattre le drapeau blanc et attaquer les Français. Avec trop de hâte; car, cinq navires ayant à bord tous les chefs anglais de la flotte, eurent le temps de virer de bord. Douze cents hommes périrent ou furent faits prisonniers. Quant à d'Aumont, il voulut fuir à travers les terres inondées, mais il fut arrêté avec l'intendant Talon et Rominhac (14 mai 1658).

¹ Ce récit emprunté à De Bock est au moins fortement exagéré. Il ressort

de la correspondance de Mazarin, que Rominhac avait proposé le coup de main contre Ostende, au cardinal, le 3 décembre 1657. Le premier ministre s'en montra fort peu enthousiaste. Le 6 avril 1658, il écrivait même, dans une lettre à Talon, « qu'il espérait peu de cette affaire » et qu'il ne voulait « faire séjourner là sept ou huit cents hommes pour les mener à la boucherie ». Le 27 avril, Mazarin exprimait derechef ses craintes à Talon et lui répétait qu'il n'avait pas confiance : ce qui ne cadre guère avec le récit de De Bock. Ce dernier exalte naturellement l'exploit mystificateur de Spindeleer et prétend que le désastre de d'Aumont eut des conséquences fort graves. Au contraire, Mazarin affecta de rire de cette mésaventure et se contenta de plaindre l'imprudent maréchal. D'ailleurs la victoire de Turenne du 14 juin 1658 aux Dunes, sur don Juan et Condé, mit la Flandre à la discrétion de la France; dix jours plus tard, Dunkerque se rendait.

Spindeleer reçut néanmoins le commandement d'un régiment belge, et l'avocat De Bock († 1675) fut nommé conseiller au Conseil de Flandre. Le premier devint ensuite gouverneur de Plaschendaels et épousa Madeleine, fille d'Antoine de Wintere, échevin de Bergues-Saint-Winnoc; elle lui donna trois enfants. Il portait de gueules à deux épées d'argent en sautoir, la pomme des épées d'or; en pointe, une tortue de sable.

V. Fria.

F. De Bock, *Ostendana clades Francorum*, S. I. n. d. (1658). — *Le cardinal Mazarin joué par un Flamand*, ou relation de ce qui se passa à Ostende le 14 de may de l'année 1658. Cologne, 1671; petit in-12. — G^r Guillaume, *Le cardinal Mazarin, mystifié par les Flamands*, dans *Revue d'histoire et d'archéologie* (Bruxelles, 1862), t. IV, p. 67. — *Chronijcke van Vlaenderen* (Brugge, 1736, A. Wydts, t. III, p. 707-708). — J. Bowens, *Nauwkeurige Beschrijving der stad Oostende* (Bruges, 1792), p. 122-123. — L. van Aitzema, *Saken van Staat en Oorlogh in de Vereenigde Nederlanden*, t. IX, p. 234. — J.-N. Pasquini, *Histoire de la ville d'Ostende* (Bruxelles, 1842), p. 164-170. — *Biographie des hommes remarquables de la Flandre occidentale*, t. IV, p. 193. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. VI, p. 457. — R. Beaucourt de Noortvelde, *Biographie Ostendaise* (Ostende, 1900), p. 35, reproduit la notice sur DE BOCK, d'Alb. de Crombrughe, dans *Biographie nationale*, t. II,

col. 352. — *Mémoires de Turenne*, éd. Michaud-Poujoulat, p. 490. — *Mémoires de Monglat*, éd. Michaud-Poujoulat, p. 490. — *Lettres du cardinal Mazarin*, éd. Chéruel et d'Avenel (*Documents inédits sur l'histoire de France*), t. VIII (1894), p. 309, 336, 349, 354, 360, 361, 305, 368, 369, 379, 385, 405, 409, 416, 548, 653, 692, 699. — A. Chéruel, *Histoire de France sous le ministère de Mazarin* (Paris, 1882), t. III, p. 137-138. — Nous n'avons pu nous procurer le récit flamand, *Nauwkeurig verhaal van den mislukten aanslag der Franschen op Oostende, ten jare 1658, vertaald... door den heer advokaat De Bock* (Oostende, s. d., vers 1840; in-16).

SPINET (*Émile*), prédicateur, né à Enghien, le 20 septembre 1819, mort dans cette ville, le 1^{er} mars 1895. Il appartenait à une très honorable famille; son grand-père, Charles-Joseph-Albert Spinet, fut échevin, puis bourgmestre de cette ville sous le régime autrichien, et maire sous la première république. Après d'excellentes études au collège Saint-Augustin d'Enghien, au petit séminaire de Bonne-Espérance, et au grand séminaire de Tournai, Emile Spinet entra dans la Compagnie de Jésus (noviciat de Tronchiennes) le 25 septembre 1842. Nommé professeur, puis préfet au collège de la Paix à Namur, il passa en cette qualité à la tête du collège Notre-Dame à Tournai, puis devint professeur de poésie au collège Saint-Stanislas à Mons.

Il quitta la Compagnie de Jésus en 1859 pour rentrer dans le clergé séculier. C'est à cette époque qu'il devint le précepteur successivement de M. Paul de Bruges de Gerpennes, — qui mourut sénateur, — et du comte Jean d'Oultremont de Warfusée. L'éducation de ce dernier jeune homme terminée, il se retira à Bruxelles, comme aumônier et chapelain à l'église Sainte-Catherine. Puis, après quelques années, il revint habiter Enghien, sa ville natale, où il mourut, âgé de plus de 75 ans. Il avait été honoré du titre de missionnaire apostolique.

Prédicateur de talent, Spinet n'a publié qu'une seule œuvre en prose : c'est l'*Éloge funèbre de dame Louise, Thérèse, Florentine de Bruges de Gerpennes, née baronne du Pont d'Ahérée* (Namur, Doux fils, 1871; brochure anonyme). Par contre, ce fut un poète

fécond, mais ses poésies sont presque toutes restées inédites ou anonymes. Une légende cependant a été éditée : *La belle Alice de Warfusée* (Bruxelles, Devaux, in-24, VIII et 23 p.), ainsi que quelques poésies de circonstance, d'une médiocre valeur littéraire : *A la mémoire d'Antoine, comte d'Oultremont* (Enghien, Spinet, 1883); *Les noces d'or de la R. sœur Cécile* (*Ibid.*, 1888); *Soliloque* (*Ibid.*, 1893); *A la mémoire d'Alice de Paepe, endormie sous la couronne de ses 17 printemps* (*Ibid.*, 1894).

A. Vander Mensbrugge.

E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*, t. II, p. 342. — Albert Pool, *Eloge funèbre de M. l'abbé Spinet, missionnaire apostolique, prononcé le jour de ses funérailles, le 5 mars 1895* (Enghien, Spinet). — Renseignements fournis par la famille du défunt et par la Compagnie de Jésus.

SPINNAEL (*Pierre-Joseph*), avocat, juriconsulte, historien, né à Bruxelles, le 29 septembre 1792, mort à Saint-Josse-ten-Noode, le 12 mars 1869. Il fit ses études à l'École de droit de sa ville natale, et témoigna de ses aptitudes juridiques ainsi que de la solidité de ses connaissances, non seulement au cours de sa carrière dans le barreau bruxellois, mais encore dans plusieurs publications de valeur. Dès 1824, il fit imprimer deux volumes d'*Annotations critiques sur la doctrine de M. Toullier* (Gand, G. de Busscher; in-8°), qui lui valurent une flatteuse lettre de remerciements de l'éminent juriconsulte français. La même année, il inséra dans le *Messenger des sciences et des arts* un compte rendu critique des *Elementa doctrinae juris philosophicae* de J.-J. Haus. Les divers projets de codes soumis aux États-Généraux, à la fin du régime hollandais, lui fournirent l'occasion de présenter, en 1828, une série d'observations judicieuses : *Examen du projet de code de procédure criminelle* (Bruxelles, H. Remy; in-8°); *Concordance des textes et indication des corrections indispensables à faire... dans plusieurs dispositions du Code de procédure civile* (Bruxelles, H. Remy, in-8°), et *Indication de quelques corrections essentielles à faire... dans plusieurs dispositions du code civil* (Bruxelles, veuve Ad. Sapleaux; in-8°).

En 1837, Spinnael, qui était devenu avocat à la cour de cassation, revisa le traité des privilèges et des hypothèques pour l'édition belge du *Droit civil expliqué* de Troplong (Bruxelles, Ad. Wahlen et C^o; gr. in-8^o), en y ajoutant la législation et la jurisprudence belges ainsi que des notes critiques. Lorsque le Gouvernement, après avoir réintégré le général J.-D. Vandersmissen dans les cadres de l'armée, révoqua cet arrêté, en 1840, Spinnael publia deux mémoires pour le conspirateur orangiste, en date du 18 mai et du 15 juillet. Ses occupations juridiques ne l'empêchaient pas d'étudier aussi l'histoire nationale, comme en témoigne sa *Notice historique sur l'origine et l'étymologie des noms de Bruxelles et Brabant* (Bruxelles, Delvigne et Callewaert, 1841), où il cherche cette origine dans le nom des Bructères en supposant un établissement en Belgique de cette peuplade germanique, et en rapportant erronément à Bruxelles des mentions de diplômes relatives à d'autres localités. Ce travail doit avoir été présenté antérieurement à l'Académie, car nous avons trouvé trace, dans les manuscrits de Cornelissen, à la Bibliothèque de Gand, d'un rapport sur un mémoire de Spinnael sur le même sujet. Pour répondre à certaines observations que provoqua la *Notice*, Spinnael compléta celle-ci par des *Justifications et éclaircissements à l'appui de la notice sur l'origine de Bruxelles et Brabant* (Bruxelles, *ibid.*, 1841; in-8^o). L'année suivante, il donna au *Trésor national* (t. II, p. 281-311), une bonne étude sur *Gabriel Mudée ou la rénovation de l'étude de la jurisprudence en Belgique au XVII^e siècle*, qui fut réimprimée en 1844, dans l'*Annuaire de l'Université de Louvain*, et qui fut aussi éditée, cette même année en brochure : *Gabriel Mudée et son école... deuxième édition* (Bruxelles, A. Decq, 1844; in-8^o), lorsque l'Etat eut fait exécuter le buste du grand jurisconsulte belge. De 1842, date encore sa brochure : *Notre dédale catholique et libéral* (Bruxelles, Michel; in-8^o). Les derniers travaux de Spinnael furent deux articles

parus dans la *Belgique judiciaire* en 1843 : *Réflexions sur les actions en bornage* (reprod. dans la *Revue des revues de droit*, t. VI) et *De la légitimation par mariage subséquent, dans l'ancien droit belge*.

Paul Bergmans.

Message des sciences et des arts, 1834, p. 463; 1841, p. 270-271. — E. Picard et F. Larcier, *Bibliographie du droit belge*, t. 1^{er} (Bruxelles, 1882), p. 704-705. — *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 468. Aucune de ces deux bibliographies ne donne une liste complète des écrits de Spinnael.

SPINNY (Guillaume DE), peintre de portraits, né à Bruxelles en 1721, mort aux environs de La Haye, le 13 octobre 1785.

Il étudia à Bruxelles, puis voyagea en France et s'établit à La Haye en 1756. Ses œuvres, conservées en Hollande, n'offrent qu'un assez mince intérêt artistique. La principale, un *Groupe des bourgmestres et régents de La Haye* en 1759, en pied et de grandeur naturelle, signée « Spiny fecit » (jadis à l'Hôtel de Ville et maintenant au musée municipal de La Haye), fut payée 25,000 florins. Un bref catalogue de ses portraits nous est fourni par le *Niederländisches Künstlerlexikon* de Wurzbach (II, 646) : au musée d'Amsterdam, *le vice-amiral Hendrik Lijnslager* (1693-1768), *une Dame* (1762), *Henri* (1682-1733), major de cavalerie, bourgmestre de Gorcum et *Siméon Petrus* (1719-1800), barons *Collot d'Escury*, *Charlotte-Elisabeth van der Burch* (1722-1755), *Anna Magdalena della Faille* (1717-1770, daté 1759). Au musée de La Haye : *Caroline-Wilhelmine de Nassau-Weilburg avec ses enfants*, *Frédérique-Sophie-Wilhelmine de Prusse*, épouse de *Guillaume V d'Orange* (1769). Au musée municipal de La Haye : *Quirun van Slyen* (1719-1790), protecteur de la société des gens de lettres. A Rotterdam, *Jacob Van der Heim* (1727-1779, daté 1775), directeur de la Compagnie des Indes orientales.

Dans Olaf Granberg, *Trésors d'art en Suède* (II, 74), une *Princesse inconnue* (1769) au château de Drottningholm. Un *Seigneur van Asch van Wijck*, vendu

à Amsterdam, le 16 décembre 1919.

Selon Kramm : un « Prince anonyme » aurait été gravé par Duboulois ; un portrait, daté 1759, par Houbraken.

Pierre Bautier.

***SPINOLA** (*Ambroise*), maître de camp général des armées espagnoles aux Pays-Bas, né à Gênes en 1569, mort à Castelnovo (Italie), le 25 septembre 1630, fils de Philippe Spinola, marquis de Benaffro, et de Polixène, duchesse Grimaldi. *Spinola*, en latin *Spinula*, veut dire petite épine, et l'on en retrouve une, en effet, dans le dard planté au milieu de son écu.

La vie de Spinola appartient à l'histoire générale. Si elle figure ici, c'est à cause du rôle qu'il joua aux Pays-Bas. L'Italie donna ainsi à cette époque à notre pays deux hommes qui exercèrent sur ses destinées une grande influence : Alexandre Farnèse et Ambroise Spinola. La famille Spinola est génoise ; elle occupait dans la cité maritime un rang éminent qu'augmentait l'énorme fortune, due à des opérations financières, du marquis Philippe, père d'Ambroise. Celui-ci fit aussi un mariage opulent, et, s'il embrassa la carrière des armes, ce fut à la fois poussé par une vraie vocation, par l'exemple de son frère Frédéric et par une vieille émulation avec l'illustre famille Doria. Frédéric, dont la notice suivra, s'était mis en campagne en Flandre ; quand les difficultés s'aggravèrent, Ambroise songea à l'y rejoindre et fit offrir son concours à l'Espagne. Il leva des troupes en Italie et se dirigea au mois de mai 1602 vers les Pays-Bas, alors sous le gouvernement d'Albert et d'Isabelle. Albert avait la plus grande peine à résister aux assauts vigoureux d'un adversaire redoutable, le prince Maurice de Nassau. C'est à un des moments les plus critiques que le noble génois parvint aux Pays-Bas. Le plan qu'il était chargé de réaliser, était d'appuyer sur terre les opérations navales de son frère ; mais, sur les instances de l'archiduc, il se décida à lui venir en aide, et le roi approuva cette décision à titre provi-

soire ; peu après, il lui ordonna de reprendre son premier plan et de tenter une descente sur les côtes anglaises. Ambroise très affligé, se retira quelque temps pour réfléchir à la Chartreuse, près de Milan, puis revint offrir ses services. Les affaires s'étaient empirées aux Pays-Bas ; les troupes ennemies qui occupaient Ostende en avaient fait leur base d'opérations pour désoler le pays ; on réclamait vivement que le siège de la place fût entrepris résolument ; sa prise était considérée comme la condition même du salut. En réalité ce siège était commencé depuis 1601 ; il est un des faits militaires les plus célèbres des guerres de cette époque ; on le compara au siège de Troie ! Quand le général génois revint dans le pays, l'archiduc lui offrit le commandement de l'armée assiégeante dont les efforts demeureraient vains. Du consentement du roi, Spinola fut investi de la direction suprême. Après avoir tenté sans succès, sur l'ordre du prince, de délivrer L'Ecluse assiégée, qui tomba aux mains du prince Maurice, il tourna tous ses efforts vers le siège d'Ostende, y dépensa non seulement ses forces, son génie, mais sa fortune pour payer la solde aux troupes qui menaçaient de se mutiner.

• Important tant au service de Dieu et
• y allant tant de la réputation de
• Spinola Ambroise qui avoit entre-
• pris et continué passez 38 mois ce
• siège d'Ostende, le marquis Spinola
• fonda avec beaucoup de raisons le
• principal but de sa fortune au gain
• d'icelle, jugeant que son succès seroit
• la mesure de ses entreprinses à venir. •

Ainsi s'exprime un écrivain militaire du XVII^e siècle, Charles-Alexandre, duc d'Havré. La place se rendit enfin le 22 septembre 1604 et il ajoute :

• Incontinent après la prinse, LL. AA.
• furent receues et traictées sous des
• tentes magnifiques du marquis Spi-
• nola pour n'y avoir lieu aux maisons
• de ce faire, estantes toutes culbutées
• et transpercées de canonades • ; puis :
• La longue défense de ceux-là est bien
• estimable, et la victoire de ceux-ci
• l'est beaucoup plus : *Sed soli Deo honos*

« et gloria. » Cette nouvelle souleva une joie intense dans le monde catholique. Cependant la perte de L'Ecluse en avait diminué l'importance et Spinola proposa aussitôt de prendre l'offensive.

Cette période fut cependant pénible pour le général. Il était en butte non seulement à des difficultés externes, mais il avait à lutter contre les jalousies surexcitées qui enviaient sa haute situation. L'archiduc, reconnaissant de si éminents services, proposa au Roi, par une lettre pleine d'éloges écrite le 5 octobre 1604 au duc de Lérme, de conférer à Spinola le titre de maître de camp général. Les éloges reviennent souvent sous la plume du prince et il semble que ses relations avec le général furent toujours empreintes d'une mutuelle cordialité.

Il est intéressant de constater par un détail de protocole, le rang qu'il occupait. En 1603, le secrétaire des archiducs, Alonso de Laloo est chargé d'écrire au marquis; comme le correspondant est nouveau, Laloo consulte l'infante qui gère les affaires en l'absence du prince retenu au siège d'Ostende, sur le style à adopter. Faut-il l'appeler simplement *Monsieur le Marquis*, c'est ce qu'il propose, ou bien *Mon Cousin* ce qui serait une grande nouveauté et de grande conséquence, ou *Très chier et féal*, ce qu'il croit impropre, le général n'étant pas vassal des princes. L'infante dans une apostille se prononce cependant pour cette troisième formule *que parece es lo mejor y el mas proprio termino* (Arch. roy. secrétairerie Etat et guerre, n° 672. Papiers de Laloo, 9 octobre 1603).

Après la reddition d'Ostende, Spinola s'était rendu à Madrid pour conférer avec le roi; à son retour, il vit à Paris Henri IV qui chercha à connaître ses desseins. Plus habile cette fois que maint diplomate, Spinola le lui exposa; Henri refusa d'y croire et déclara plus tard qu'en lui disant la vérité, « cet Italien l'avait trompé comme d'autres par leurs menteries » !

En même temps que lui s'était rendu

à Madrid, Philippe de Croy, comte de Solre (voir sa notice plus haut) dont nous avons exposé la mission de révéler au roi la situation du pays. On pourrait être surpris que Spinola ne fût point chargé lui-même de ce mandat. Mais on ne doit point y voir une défiance des princes, leurs éloges du général la démentent. Seulement, soucieux du bon gouvernement, ils préféreraient confier une telle mission à un seigneur national parfaitement au courant de l'état du pays et possédant la confiance des Etats; ceci cadrerait complètement avec la politique des princes-souverains.

En Espagne, Spinola, en récompense de ses services, fut, non sans de vives oppositions, créé maréchal de l'armée du roi et des archiducs et chevalier de la Toison d'or. Il y a, aux archives de la secrétairerie d'Etat et de guerre, une lettre du duc de Clèves et Juliers du 27 avril 1605, le félicitant de cette double nomination (n° 123, fo 53). Mais plus caractéristique encore est la lettre royale du 3 mars 1605 qui avise de cette nomination l'inspecteur général de l'armée de Flandre, Don Fr. Vaca de Benavides; elle montre et la faveur royale et la situation prépondérante du nouveau généralissime. En voici le texte; il se trouve dans une farde récemment acquise par la Bibliothèque royale (manusc. II. 5151) et mérite d'être cité. Ce texte, on le verra, sauvegarde la souveraineté de l'archiduc, mais nous dirons bientôt ce qui en était réellement de la mission politique du maréchal : *Por la mucha satisfâcion que tengo de la persona y buenas partes del marques Ambroise Spinola y del amor, prudencia y valor conque me ha servido en estos Estados, assi en la empresa de Ostende, como en soccoros de dinero que con su credito hizo en ocasiones muy importantes ami servicio como vos teneys entendido, le he nombrado por mi maestro de campo general del exercito o exercitos que al presente ay o Luviere en estos Payses, assi para servir en ellos como fuera dellos con cargo de Governarlos, y que tenga la superentendencia de la*

Hazienda saberdenado en solo al 8mo Archiducado Alberto mi Hermano... Il veut qu'on lui obéisse en tout, *sin replica ni delacion alguna*.

Spinola conduisit contre Maurice de Nassau la brillante campagne de 1605 et années suivantes. Malgré des succès importants à Groll, à Rhynberg, etc., malgré sa valeur militaire, ses efforts pour pénétrer en pays ennemi n'avaient pas les résultats espérés et les charges financières de la guerre étaient excessives. Aussi le général était-il partisan de la paix, et, quand il en fut question, il devint le chef officiel de la délégation espagnole chargée des négociations. Elles aboutirent, on le sait, à la trêve de XII ans (1609) qui fut, pour les Pays-Bas, une période de tranquillité relative, bien que de craintes incessantes.

La situation de Spinola était alors considérable par les services rendus, le prestige militaire, une haute réputation, par la confiance qu'avaient également en lui le roi et l'archiduc. Un historien espagnol a mis spécialement en lumière son rôle vis-à-vis de Philippe III. Il en ressort que le marquis n'avait pas seulement une mission militaire mais aussi un mandat politique. Défiant, on le sait, vis-à-vis du prince Albert, regrettant au surplus la séparation des Pays-Bas de l'Espagne par la cession de 1598, le roi redoutait les tentatives du prince en vue de s'émanciper; au cas où l'infante viendrait à mourir, il craignait qu'il ne cherchât à se soustraire à la clause de réversion en faveur de l'Espagne. C'est dans cette éventualité qu'il charge Spinola de veiller aux intérêts de la couronne, et, si l'archiduc venait à refuser le serment de fidélité, à s'assurer de lui avec les égards dus à sa personne, puis de recevoir pour le roi le serment de fidélité des autorités, en qualité de gouverneur général. Ces instructions conservées aux archives de Simancas et que M. Villa a publiées, sont datées du 16 avril 1606; elles donnent à Spinola le caractère de ministre espagnol en même temps que de chef militaire. Sa

situation était donc difficile à Bruxelles, comme l'avait été, avant lui, celle de Don Fr. de Mendoza, amirante d'Aragon; celui-ci n'avait point échappé à la disgrâce la plus complète. Spinola recueillit son rôle, dont son âme énergique et loyale sut, semble-t-il, s'acquitter sans trop de périls. Il réussit d'ailleurs, et Albert se rangea résolument à la politique espagnole dont sa principauté était solidaire à tant de titres. Ce fut aussi Spinola qui plus tard négocia la prestation de serment qui, dès 1616, assura anticipativement à Philippe III la fidélité des Pays-Bas. Et un dîner offert par Spinola termina la journée du serment de Brabant!

Après la trêve de 1609, la paix certes n'était pas assurée. Elle était menacée surtout par les manœuvres d'Henri IV, alors le plus dangereux perturbateur de la chrétienté; les intentions belliqueuses du roi, que démontra la suite des événements, étaient, dès lors trop certaines, comme nous l'avons montré déjà en parlant des ambassadeurs de Richardot et de Peckius. Le nonce de Bruxelles ne s'y trompait pas non plus; ce nonce était Bentivoglio, diplomate et écrivain célèbre, lié avec Spinola, et qui nous a laissé sur cette période les documents les plus intéressants. L'affaire de Clèves et de Juliers, celle de la princesse de Condé, mettaient sans cesse en éveil les craintes des princes souverains. La princesse de Condé réfugiée à Bruxelles était un danger constant pour la paix; elle s'était confiée à l'hospitalité des princes; pouvait-on la livrer à la France? Si on y songea un instant, l'âme de Spinola dans sa fierté militaire se refusait à admettre un tel procédé; il considérait comme une action abominable de livrer la princesse à Henri IV, au mépris de l'honneur et de la parole donnée. Les intentions hostiles du roi de France n'étaient que trop claires, et, d'accord avec l'archiduc, Spinola prit les dispositions militaires, tout en suggérant des plans d'entente à propos de l'affaire de Clèves.

La mort d'Henri IV rendit momen-

tanément ces plans inutiles. Cependant Philippe III, toujours défiant, semble en ce moment peu disposé en faveur de l'amiral; il l'autorise à venir en Espagne. Le Bailly, alors ambassadeur à Paris, nous indique ces sentiments dans une lettre du 10 novembre 1610. Le marquis s'en fut en Espagne, y resta quelques mois, mais en revint au contraire avec le titre de grand d'Espagne que le roi lui avait conféré.

À son retour, il prend de suite une situation prépondérante. L'entente franco-espagnole règne depuis la mort d'Henri IV; mais il y a de grosses affaires pendantes, notamment celles d'Allemagne; Matthias venait d'être élu empereur et on désirait assurer l'accord en vue de l'élection d'un roi des Romains (plusieurs désiraient le prince Albert), et aussi l'intervention de Matthias pour les difficultés des frontières. Cette négociation est menée par le marquis, envoyé vers l'empereur en 1612, avec grande discrétion. De Préaux, l'ambassadeur de France à Bruxelles, ne parvient pas à la pénétrer, mais il constate l'importance sans doute croissante du général et l'autorité qu'il prendra aux Pays-Bas, vu les bonnes grâces des princes qui ne demandent pas mieux que de se reposer « sur un homme de cette qualité ». Cette situation sera rendue plus forte par la mort du duc d'Arshot « qui lui eût peu donné quelque empêchement aux affaires du pays, en étant le chef ».

Depuis le rapprochement qui, à la mort d'Henri IV, s'était opéré entre les cours de France et d'Espagne, pendant la régence de Marie de Médicis, les relations étaient des plus affectueuses aussi avec la cour de Bruxelles. Les correspondances diplomatiques, comme celle du maréchal d'Ancre, en témoignent. Spinola, comme chef des armées des Pays-Bas, ne fut pas étranger à ces affaires et l'amitié et intelligence parfaite tend à s'établir entre eux comme avec le duc de Lerme. Les négociations suivront leur cours. Le ministère espagnol de Bruxelles cherche

à faciliter la situation de Louis XIII qui a des embarras chez lui, et de son côté le prince Albert cherche à terminer l'affaire de Juliers, dangereuse pour la paix qu'il désire définitive. L'amitié des princes et surtout de l'infante Isabelle pour la reine de France, Anne d'Autriche, qu'elle chérit comme une fille, accentuent les bons rapports des couronnes. Spinola est constamment mêlé aux correspondances des ambassadeurs français de cette époque, de Péricard, de Préaux, etc. On sait que cette période pacifique fut courte. L'affaire allemande prit une tournure grave et les armes du marquis durent se tourner de ce côté.

À ce moment, il était à l'apogée de son éclat et de son autorité comme homme de guerre et homme d'État. Jusqu'à la mort de Jean Richardot, chef-président du conseil privé, il avait représenté avec lui la plus haute autorité. Si Richardot était le magistrat, légiste et lettré, Spinola était le gentilhomme d'épée et de cour en même temps que l'homme d'État. Son train correspondait à sa grande fortune; on peut en trouver des échantillons dans certains récits du temps, tel celui de la fête qu'il offrit aux princesses de Condé et de Nassau. On peut y trouver une peinture de la vie élégante du temps, alors que se réunissaient dans le *Tout-Bruxelles* des gentilshommes de France et des Pays-Bas, d'Espagne et d'Italie. Le récit de cette réception, fait par O. de Meteren, a été analysé par la comtesse de Villermont (*Grands Seigneurs d'autrefois, le duc et la duchesse de Bournonville et la cour de Bruxelles*, 1904).

D'Italie il en était venu plusieurs, entourant le marquis et qui se groupaient autour de lui. Parmi eux, au premier rang, se trouve le nonce apostolique, le futur cardinal Bentivoglio que nous avons cité déjà. Dans la collection des lettres de l'illustre prélat, il y en a trois adressées à Spinola et qui témoignent des sentiments de la plus affectueuse admiration, en tenant compte même des atténuations que comportent

et le style italien et celui de l'époque. Leurs dates mêmes ont leur intérêt. L'une, écrite de Bruxelles le 10 avril 1612, félicite Spinola, alors à Madrid, de son élévation à la grandesse d'Espagne; la seconde, de Bruxelles, le 12 septembre 1614, envoyée à Wesel, se réjouit de son nouveau succès lors de la prise de cette place; la troisième, de Paris, le 12 février 1621, le félicite de l'élévation de son fils Augustin au cardinalat, lui fait part de celle de Bentivoglio lui-même, se réjouit de ses succès dans le Palatinat et lui renouvelle les expressions de son dévouement.

C'est le moment de grouper quelques autres témoignages. Les sentiments que ses services ont fait naître chez nos princes résultent de leurs lettres; le prince Albert fait ses éloges et l'infante les répète à diverses reprises avec insistance, signalant à Madrid son activité et son dévouement. Richardot écrit à Spinola dans des termes que ses habitudes de courtoisie raffinée ne peuvent seules expliquer. « Sa gloire », lui écrit-il en 1604, « parcourt le monde, on ne parle que de sa diligence et de sa valeur, ne lui reprochant que d'avoir trop peu cure de lui-même, se risquant plus que ne le voudrait la raison. » (Arch. roy., anc. fonds des Restitutions d'Autriche, 1862, farde 96).

Les éloges sont unanimes et enthousiastes, et, malgré l'emphase hyperbolique que l'humanisme a inspirée au style de l'époque, ils sont autorisés même si les faits ne parlaient assez haut. Ces témoignages abondent et Gallucci, qui a vu les papiers, en cite un bon nombre (Livre 18). Toutefois, ces mérites sont surtout d'ordre militaire (stratégie et administration), d'ordre financier, et secondairement d'ordre diplomatique, beaucoup moins d'ordre politique proprement dit. Quelle que fût son influence, il ne s'occupe de politique qu'accessoirement : sa correspondance, dont nous avons beaucoup de pièces, se rapporte surtout aux questions de service militaire, ou aux affaires d'argent qui y sont connexes, et dont il a d'ailleurs la charge.

Sa valeur militaire était consolidée par l'ascendant qu'il exerçait sur les troupes; il le devait à l'extrême désintéressement qui lui fit jeter sa fortune personnelle dans le gouffre de la guerre. Scribani félicite l'archiduc d'avoir concentré les pouvoirs en une seule main; *Unius Spinolae Marchionis ductu geri voluit quæ unius Regis aerario gerebantur* (Politico-Christianus, éd. 1624, p. 561); mais en réalité ce trésor était alimenté souvent par la fortune du général.

« Spinola », dit avec raison un historien de la guerre de Trente ans, M. Charvériat, « fut l'un des rares généraux de son temps qui surent, par le soin qu'ils prenaient de bien nourrir leurs troupes et de les payer exactement, maintenir à la fois leur discipline et leur courage. »

« Le marquis », dit un chroniqueur, « avait la tête aussi bonne que la main. » Sa discrétion était proverbiale; on ne connaissait guère ses projets qu'avec leurs effets, dit le prélat Vivis, représentant des archiducs en cour de Rome (lettre du 29 juin 1622, arch. roy. Audience. Négociations de Rome, vol. 548, f° 156).

Spinola, par les qualités de son caractère comme par le prestige de ses victoires, fut un héros populaire; la littérature s'occupa de lui. Nous verrons plus loin que Calderon et Lope de Vega célébrèrent le siège de Breda; il occupe une place dans *le Jardin* de Lope de Vega. Ses traits ont été reproduits par de grands artistes. Ami de Velasquez et de Rubens, ces maîtres illustres ont placé son image dans leurs œuvres.

Rubens, très mêlé, on le sait, à la diplomatie des dernières années de l'infante, connaissait bien le général. Son historien, M. Rooses, a extrait de sa correspondance des traits qui sont à relever : « Le marquis de Spinola est le seul qui ait de la puissance », écrit-il en 1626. « Son autorité est plus grande que celle de tous les autres ensemble et c'est à mon avis un homme prudent, actif et diligent; il est infatigable au travail. » Et ailleurs (1628) : « C'est l'homme le plus prudent et le

« plus esgace que j'aie jamais rencontré, « ne laissant pas deviner ses intentions, « peu éloquent, plutôt par crainte de « dire trop que par manque de façon et « d'intelligence. De sa bravoure, je ne « dis rien, parce qu'elle est connue de « tout le monde..., homme ferme et sûr, « digne de la plus entière confiance. » Enfin (1626) ce trait curieux (de Rubens !): « A propos de ma galerie « (du Luxembourg) Son Excellence ne « s'est pas donné la peine d'aller la voir « parce qu'il n'a aucun goût pour la « peinture et qu'il ne s'y entend pas « mieux qu'un portefaix. » M. Villa contredit cette dernière appréciation en affirmant au contraire le goût extrême de Spinola pour les beaux-arts; il en voit la preuve dans les relations qu'il eut avec les grands artistes qui ont souvent reproduit ses traits. L'argument n'est pas décisif. Rubens s'y connaissait. On n'a pas tous les talents.

Il est un côté du rôle de Spinola, le moins connu dans ses détails et son mécanisme, mais non le moins certain ni le moins intéressant, c'est son rôle financier. On sait bien, et nous l'avons rappelé, qu'il a mis ses grandes ressources personnelles au service de l'Espagne et a ainsi doublement sauvé son prestige menacé. Spinola appartenait à une de ces puissantes maisons financières de Gênes qui donnaient à la république un caractère ploutocratique si spécial. Les banques génoises, par les grandes affaires qu'elles avaient organisées, disposaient de fonds partout. Depuis la seconde moitié du XVI^e siècle, il y avait des Spinola dans les finances d'Espagne aux Pays-Bas; ils étaient les banquiers des rois. Leur force financière reposait en grande partie sur des opérations de change international nécessitant un capital monétaire relativement restreint. Pour les opérations concernant les Pays-Bas, Anvers était la place financière, et Gênes, à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle, avait presque monopolisé le service financier et celui des emprunts de la couronne d'Espagne. Les Spinola apparaissent nombreux dans cette histoire;

la couronne, à diverses reprises, faillit à ses engagements et les paya en papier sur lequel ils firent de grosses pertes. Ambroise lui-même et son frère Frédéric payèrent beaucoup de leurs fonds. Ambroise s'y appauvrit. Le service qu'il rendit ainsi aux princes fut considérable et n'avait rien d'une affaire; c'était générosité pure. Dès avant son arrivée aux Pays-Bas, il paie la solde des troupes et sauve la discipline. Aussi le prince Albert insiste sur ce côté de sa conduite: *Tiene tan ganada la voluntad de los soldados, y aun de los demas...* écrit-il au duc de Lerme le 5 octobre 1604, *con la comodidad del credito y hacienda que tiene, puede syndar y servir à Spinola Ambroise en ocasiones de muchissima importancia como lo hecho agora proveendo las dos pagas et exercito...* Sa fortune en était fort réduite d'ailleurs. De 100,000 écus de revenu qu'il aurait eus, dit-on, il ne lui en restait, au dire de Bentivoglio, pas 40,000; il soutenait en même temps le train de ses deux fils à la cour d'Espagne; il avait à Gênes une maison où habitaient sa mère et sa femme.

Nous avons groupé ainsi les témoignages de sa vie et de son caractère, au centre de sa carrière, pendant la trêve de 1609. Il va être repris par les campagnes dès les premières années de la guerre de Trente ans. Nous ne pouvons songer à faire ici le détail militaire de ces campagnes de Clèves-Juliers et du Palatinat, auxquelles il prit une grande part, mais qui relèvent plutôt de l'histoire générale.

La situation politique des Pays-Bas subit un changement considérable en 1621, par la mort de l'Archiduc Albert qu'avait précédée de peu celle de Philippe III. La clause de réversion opérant en faveur de Philippe IV; le comte duc d'Olivarès allait remplacer le duc de Lerme à Madrid. Si personnel et impérieux que fût le nouveau ministre, Spinola resta au service d'Espagne. Dès les premières années d'ailleurs, le Roi lui conférait le titre sonore de marquis de Los Balbases avec des lettres patentes qu'a publiées M. Villa

et qui font des services de Spinola un long panégyrique.

L'Espagne avait espéré, reprenant un vieux projet de Philippe III, faire en Angleterre une descente qui eût été confiée au maréchal. Le projet avorta, mais ce fut sur le Rhin, dans le Palatinat, puis aux Pays-Bas qu'il dut se porter. Ce n'est pas cependant qu'on n'eût pas songé à rendre définitive la paix de 1609. On sait les négociations nombreuses qui se multiplièrent à cet égard entre les hommes politiques d'Espagne et de Belgique et Maurice de Nassau. On fut souvent, on se crut du moins sur le point d'aboutir. Mais les prétentions hollandaises ne le permirent point. Dans les Provinces-Unies la situation des catholiques s'était empirée. Rome préférait qu'on continuât la guerre et espérait amener une entente entre la France et l'Espagne; cette entente eût comblé les désirs du Saint-Siège. Les instructions données aux nonces sont suggestives à cet égard. Aux Pays-Bas, les intérêts matériels en souffrance, la fatigue aussi, l'état général fâcheux induisaient à la paix et Spinola lui-même en était partisan. Mais si les intérêts généraux de la défense catholique demandaient la continuation de la guerre, l'attitude des Hollandais fit aussi échouer les négociations.

Dans cette guerre, poussée vers les Provinces-Unies, Spinola vit grandir sa renommée militaire. La guerre de sièges eut à cette époque des épisodes retentissants : tel le siège de Berg-op-Zoom qu'il dut lever après deux mois (2 octobre 1622), et surtout celui de Bréda qu'il prit le 11 juin 1625. Pendant ces périodes, il retrouvait en face de lui les chefs de bandes Ernest de Mansfeld et Halberstadt, et son principal rival, Maurice de Nassau, qui appréciait sa valeur et qui mourut en 1625 avant la chute de Bréda.

Le long et difficile siège de Bréda est encore, à côté de celui d'Ostende, un des épisodes fameux de cette histoire militaire; on en a fait plus d'un récit. Le plus célèbre est le drame qu'y con-

sacra Calderon qui lui-même avait servi aux Pays-Bas : *El Sitio de Breda*. Lope de Vega écrivit en l'honneur du général son *Dialogo militar*. Ce siège devint un des faits les plus populaires de l'histoire de Spinola et la victoire lui valut un superbe bref d'Urbain VIII. Plaques et médailles en célébrèrent le souvenir, dont une notamment avec le chronogramme : *Ambrosi Spinolae vigilantia Breda expugnata*. Ce fait d'armes apparaissait plus glorieux au milieu des oscillations de la fortune militaire et par la lutte soutenue contre la coalition; ce qui en augmentait l'importance, c'est qu'on n'avait pu s'emparer des places de Groll et Oldenzeel, et que le cours du Rhin était ainsi dominé par l'ennemi qui y trouvait une grande facilité pour le commerce. C'est ce que déclare, non sans mélancolie, l'historien de Philippe IV auquel Canovas del Castillo semble avoir restitué son identité, Don Matias de Noroa (le pseudo Barnabé de Vibanco).

Un chroniqueur hollandais, faisant l'histoire de la reprise de Bréda en 1637 par Frédéric Henri, raconte aussi quelques circonstances du premier siège et l'importance qu'on attachait à cette ville pour protéger le Brabant, et couper les communications entre les places de Hollande et de Zélande. C'est Spinola qui conduisit le siège jusqu'au bout; c'est à son départ qu'il attribue aussi plus tard sa reprise par les troupes fédérales. *Turbatis enim hostium rebus, et descensu Spinolae, bellis in Italia gerendis odio quorundam aut invidia e Belgio exciti, nullo adhuc inter certamina potentiorum aut quovis duce, non minus eorum vicis quam sua virtute auriacus utebatur*. Cet hommage d'un adversaire, quoi qu'il en soit des faits, est à citer.

Plusieurs fois, nous l'avons rappelé, l'idée de la paix avait surgi et bien des négociations l'amorcèrent; la situation était dominée par les mêmes considérations qu'en 1621. Bien que les intérêts généraux de la catholicité demandassent la continuation de la guerre, le général, en souhaitant sa fin, se plaçait sans doute au point de vue des difficultés

des affaires aux Pays-Bas. Sa religion n'en demeure pas moins fort appréciée. Au surplus, les négociations échouèrent. Rubens, qui, on le sait, y prit une grande part, nous donne à ce moment-là, sur la personne et l'allure de Spinola, des détails intéressants.

Très écouté dans les conseils de l'infante, il ne se bornait pas cependant aux choses du dehors; mais pour affaiblir les Hollandais, il propose de combattre leur commerce qui est la source de leur force matérielle et suggère, semble-t-il, à l'infante ce projet de jonction du Rhin à la Meuse par le canal de la *fossa Eugenia* qui ne fut jamais achevé. Il avait aussi sans doute présidé à la création à Dunkerque d'une *amirauté* qui organisait la course aux navires marchands des Hollandais, suivant la méthode de Frédéric Spinola. C'était d'ailleurs reprendre leur propre manière, car les *prises* formaient la part la plus importante des revenus de certaines compagnies.

C'est en 1627 que Spinola quitte les Pays-Bas; on a beaucoup commenté son départ. La guerre demeurait dangereuse et pénible. L'infante avait écrit à Olivarès et Spinola désirait se rendre à Madrid pour exposer les mesures à prendre. Par lettre du 6 novembre 1627, le roi lui accorda un congé de trois mois à compter du 1^{er} décembre. Il ne put quitter Bruxelles que le 3 janvier 1628 avec le marquis de Leganes, envoyé d'Espagne. Le 6 juillet suivant, le roi écrit à l'infante qu'il ne peut le laisser repartir; il resta encore un an à Madrid. En juillet 1629, il fut nommé gouverneur de Milan avec l'intention toutefois, écrit-il encore, qu'il retourne aux Pays-Bas quand la paix serait faite en Italie.

En Italie s'agitait la question du duché de Mantoue, première intervention directe de Richelieu dans la guerre. C'est pendant cette période que Spinola fit la connaissance d'un autre Italien appelé à une brillante fortune : Mazarin. Le futur ministre faisait alors ses débuts diplomatiques comme officier, attaché à une mission du pape Urbain VIII que

dirigeait le cardinal Barberini; ses rapports avec Spinola furent excellents.

On a beaucoup discuté la situation de Spinola à cette époque; il paraît bien qu'elle n'était plus sous le tout puissant favori de Philippe IV ce qu'elle avait été sous son prédécesseur. Spinola n'était pas d'accord avec Olivarès sur les mesures nécessaires aux Pays-Bas; il résolut donc de n'y pas retourner, se déroba aux instances de l'infante, et à celles du roi lui-même qui finalement s'était décidé à l'envoyer en Italie. Don Carlos Coloma, le général historien, le remplaça dans une partie de ses commandements du Nord, tandis que le comte Henri de Bergh recevait celui des armées opérant aux Pays-Bas.

En Italie, Spinola dut être à la fois général et négociateur; il n'y eut pas les mêmes succès que dans le reste de sa carrière. On ne peut évidemment prendre à la lettre l'avis d'un adversaire quand Richelieu le qualifie « le plus injuste et le plus irrésolu homme du monde »; rien n'était plus compliqué que les affaires d'Italie; M. Villa atteste, d'après les lettres de Mazarin, son admiration pour le général; et on a vu assez de témoignages flatteurs pour ses talents. Spinola eut d'ailleurs à souffrir de la rivalité des Impériaux. Il mit, semble-t-il, une certaine obstination à ne vouloir négocier qu'après s'être emparé de Casal; c'est ce qui mécontentait Richelieu et occasionnait des divisions entre les généraux qui paraissaient jaloux. L'attitude de Spinola fut désavouée à Madrid et on lui retira sa qualité de plénipotentiaire. Les difficultés et surtout ce dernier coup assombrirent le général. Sa mort, sur laquelle on ne possède aucun détail, survint inopinément, obscurément, dans une bourgade du Montferrat, le 25 septembre 1630.

Malgré les jalousies dont il fut l'objet, les critiques qui l'assaillirent, on a vu, par de multiples faits et témoignages, le grand rôle de Spinola. Dans l'ensemble de sa carrière, sinon dans la dernière phase encore mal connue et d'ailleurs étrangère à notre pays, ce qui

demeure c'est le rôle actif, varié, brillant qu'a rempli le gentilhomme italien, les services de premier ordre qu'il a rendus à l'Espagne et aux Pays-Bas, les qualités éminentes de son talent militaire supérieur de loin à ses aptitudes diplomatiques ou politiques, enfin la générosité de son caractère.

On a bien des portraits de Spinola, M. Villa dit qu'il renonce à les énumérer, tant ils sont nombreux; il estime que le meilleur est celui qui le représente en chevalier de la Toison d'or; il figure dans la collection de Sir Edw. Burnbury en Angleterre et fut reproduit par la publication illustrée *The Graphic* du 20 juin 1891.

Une image dont l'allégorie se vérifia plus d'une fois, faite après la prise d'Ostende, représente un guerrier tirant une épine du pied du lion de Flandre, allusion transparente au nom de Spinola; un exemplaire s'en trouve à la bibliothèque d'Ostende.

V. Brants.

I. Manuscrits : archives du royaume. Il y a beaucoup de pièces émanées de Spinola pendant son séjour aux Pays-Bas, notamment sa correspondance avec l'archiduc, avec le secrétaire de celui-ci, Antonio Suarez, et avec divers. — Parmi les ordres de service, bien peu ont un intérêt politique (secrétairerie d'Etat et de guerre, nos 124 et suiv.; cartul. et ms., reg. 560). — Pour plusieurs pièces particulières, nous avons cité la cote dans le texte; cartul. et ms., nos 207 D.E. Correspondance des seigneurs De Præaux et Pericard, ambassadeurs de France, années 1612 et suiv. — Bibliothèque royale de Bruxelles. Don Jorge de Henen, *Descripcion de los Paeses Baxos*, ms., no 15819 (Van Hulthem), et autres pièces citées au texte. — Archives étrangères : Rome, etc. La correspondance du nonce Bentivoglio a fourni de nombreux documents à M. Gachard. — Simancas : nombreuses pièces qui, en ce qui concerne Spinola, ont été utilisées et en grand nombre reproduites dans les ouvrages de M. Rodriguez Villa. — II. Imprimés et ouvrages modernes : Aubertus Miræus, *Genitis Spinolæ illustrium elogia*, Antverpiæ, 1607. — G. Card. Bentivoglio, *Bella guerra de Flandra; Relazione de Flandra; Relazione della Tregua; Raccolta de lettere*, éditions diverses. — Angelo Gallucci, *De Bello Belgica* (1573-1609), Rome, 1874. Cet ouvrage continue l'œuvre de Strada, autre jésuite italien. Comme celui-ci aurait eu les papiers de Farnese, Gallucci paraît avoir eu ceux de la famille Spinola; il écrit sous le patronage du petit-fils d'Ambroise, le marquis Paul Spinola, ambassadeur à Vienne, il cite des lettres privées, etc. — Matias de Noroa (pseudo Barnabé de Vibanco), *Historia de Felipe III*, éd. Canova de Castillo. *Docum. ined. para la historia de Espana*, t. LX et LXI. — *Correspondance de l'archiduc Albert avec le duc de Lerme* (*ibid.*,

t. XLII et XLIII). — *Correspondancia de la infante con el duque de Lerma ed Rodriguez Villa*, Madrid, 1906. — Charles Alexandre, duc d'Havré, *Memoires guerriers de ce qui s'est passé aux Pays-Bas, etc.* (1600-1606). Anvers, 1642. — Zuërius Boxhorn, *Historia obsidionis Bredæ et rerum anno 1637 ...*, Loide, 1640. — M. de Montpleinchamp, *Hist. de l'archiduc Albert*, édit. de la Soc. d'hist. de Belgique, 1870. — Du Cornet, *Hist. générale des guerres de Savoie, de Bohême, du Palatinat, des Pays-Bas* (1616-1627), même édit., 1868. — *Bergues sur le Soom assiégée, etc.*, même édit., 1867. — *Le mausolée de la Toison d'or*, Amsterdam, 1689, no CCC. — Casoni, *Vita del Marchese Ambrosio Spinola, l'expugnatore delle prize*, Gènes, 1691. — *Relation des serments prêtés par l'archiduc Albert au nom de Philippe III*, B. C. R. H., 2^e série, t. VIII, 1886. — Avenel, *Papiers d'Etat du cardinal de Richelieu*, t. III. (Doc. inéd. de l'hist. de France.) — Gachard, *Le cardinal Bentivoglio, sa nonciature à Bruxelles*, dans *Etudes et notices*, t. III. — Gachard, *Hist. politique et diplomatique de P.-P. Rubens*, Bruxelles, 1877. — Gachel, *Lettres inédites de P.-P. Rubens*, Bruxelles, 1840. — Max Rooses, *Rubens jugé d'après sa correspondance*, B. A. R. B. 1906. — Ant. Rodriguez Villa, *Ambrosio Spinola, premier marquis de Los Balbastes*, Madrid, Fortanet, 1893 (Acad. roy. d'hist.). — Ant. Rodriguez Villa, *Ambrosio Spinola, etc. Ensayo biografico*, Madrid, Fortanet, 1905, avec beaucoup de documents inédits. — Charvériat, *Histoire de la guerre de trente ans*, 2 vol., Paris, 1878 (et toutes les sources générales de la guerre de Trente ans). — Ch. Waddington, *La République des Provinces-Unies, la France et les Pays-Bas* (1630-1650), 2 vol., Paris, 1895-1897. — Lonchay, *La rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas* (1633-1700), M. A. R. B., 1894. — Lonchay, *Le serment de fidélité des Belges à Philippe III*, Mélanges Paul Frédéricq, 1904. — Ehrenberg, *Das Zeitalter der Fugger*, t. II. *Die Geldmächte* (cap. IV, Genuenseri, Iena, 1896). — Comtesse M. de Villermont, *Grands seigneurs d'autrefois*, Bruxelles 1904. — Cauchie et Maere, *Recueil des instructions générales aux nonces de Flandre*, in-8°, édit., C. R. H. B., 1904. — Vliegink, *Het oude Oostende en zyne driejarige belegering* (1604-1604), Ostende, 1897 et les sources y citées sur le siège. — *Le procès de la maréchale d'Ancre* dans la revue *Documents d'histoire*, no 2, Paris, 1910. — V. Brants, *Albert et Isabelle*, Louvain, 1910. — V. Brants, *La mission à Madrid de Philippe de Croy, comte de Sotre* (1604), B. C. R. H., 1908.

SPINOLA (Charles-Hippolyte-Philippe dit Philippe), comte de Bruay, baron d'Andre, seigneur de Kaunitz, en Bohême, puis de Calonne-sur-la-Lys et de la Vieville (à la suite de l'échange de sa seigneurie de Kaunitz contre celles-ci, conclu avec le comte de Suys, le 2 mai 1667), grand d'Espagne, homme de guerre, né vers 1612, décedé à Bruxelles, le 14 janvier 1670. Il était le fils puiné de Bertin-Oudart de Spinola, deuxième comte de Bruay, baron d'Andre, et de Claire de Ligne d'Arenberg. Il débuta

à quinze ans comme simple soldat, suivant l'usage national, dans le terce d'infanterie wallonne liégeoise au service d'Espagne du prince de Barbançon (Albert de Ligne), son parent, passa ensuite directement au commandement d'une compagnie de ce terce, commandement qu'il exerça pendant deux ans; devint ensuite commissaire-général de la cavalerie aux Pays-Bas, fonctions qu'il remplit pendant neuf années; puis fut nommé mestre de camp d'un terce d'infanterie wallonne de son nom et succéda à son père comme capitaine d'une des cinq compagnies d'infanterie, dites compagnies de campagne ordinaires de l'empereur Charles V, dont les titulaires étaient alors choisis parmi les plus grandes familles des Pays-Bas, et à la tête de l'une desquelles les Bruay se succédèrent pendant tout le dix-septième siècle, jusqu'à l'incorporation de ces compagnies au régiment de van der Gracht, créé le 18 décembre 1701. Promu sergent-général de bataille en 1652, il fut nommé, trois ans plus tard (1655), gouverneur et capitaine-général de la province de Lille, Douai et Orchies: il devait en être le dernier gouverneur au nom du roi d'Espagne. Il eut le lourd honneur d'avoir à défendre contre Louis XIV le siège de son gouvernement, qu'il dut rendre au roi de France, faute d'avoir été secouru en temps utile, après vingt-cinq jours d'investissement (2-27 août 1667). Peut-être eût-il pu s'acquitter de sa tâche avec plus d'activité qu'il n'en déploya. Néanmoins, la mollesse relative de sa défense trouve une large excuse dans le petit nombre et l'extrême médiocrité des troupes laissées à sa disposition: quatre cents hommes, à peine, de sa garnison possédaient quelqu'instruction militaire, défauts de nombre et de qualité auxquels les compagnies bourgeoises, malgré la bonne volonté et le dévouement dont elles firent preuve, ne pouvaient suppléer. Cette défense de Lille, sévèrement jugée par les historiens modernes (tel de Rode dans son *Histoire de Lille et de la Flandre wallonne*, Lille, 1848, II), fut appréciée d'une façon

beaucoup plus favorable par les contemporains: l'assiégeant accorda à Bruay et à la garnison sous ses ordres de sortir de la place avec tous les honneurs de la guerre, en conservant ses armes, avec quatre pièces de canon, et ses bagages, et le gouverneur-général des Pays-Bas, en recevant Bruay à Bruxelles le 4 septembre suivant, n'hésita pas à lui faire remise du collier de la Toison d'Or, que la reine régente lui avait conféré au nom de Charles II, son fils, pendant qu'il était assiégé dans Lille, en récompense des grands services militaires et politiques qu'il avait rendus en une carrière de près de quarante années. Les paroles flatteuses avec lesquelles Louisa XIV accueillit Bruay, quand celui-ci vint le saluer après la reddition de la place, en demeurèrent un autre témoignage: « Monsieur, j'ai du « déplaisir de votre malheur parce que « vous êtes un galant homme qui avez « fait votre devoir pour le service de « votre maître et je vous en estime « davantage. » Il acheva sa vie dans la retraite et mourut après une courte maladie. Ses restes furent inhumés d'abord dans l'église du couvent des Carmes à Bruxelles et ensuite, définitivement, en l'église de Notre-Dame-de-la-Chapelle, en la même ville, où ils reposent sous le monument élevé par sa bru à la mémoire de son mari et de son fils.

Un portrait gravé par J. Lenfant, d'après Ponchel, daté de 1663, nous a conservé les traits du gouverneur de Lille.

E. Jordens.

Archives générales du royaume à Bruxelles: Contadorie des Finances (pliegues Bruay).—Relations véritables: *passim*.—De Rode, *Histoire de Lille et de la Flandre wallonne*, Lille, 1848.—Minist. des Aff. Etr. à Bruxelles, Bibl. du bureau de la noblesse: man. 20, t. II (f. 14).—Batkens, *Trophées, etc., du Brabant* (La Haye, 1724-1726).—Gundl, *Vellus Aureum* (Vienne, 1728), p. 108.—Kervyn, *la Flandre pendant ces trois derniers siècles* (Bruges, 1873).

*SPINOLA (Frédéric), amiral, frère d'Ambroise (voir plus haut), né à Gênes en 1571, tué au combat naval de L'Ecluse, le 26 mai 1603. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique et à cette

fin envoyé à l'Université de Salamanque pour y étudier la théologie et le droit. Sa vocation était ailleurs. Il n'avait pas vingt ans quand il obtint de sa famille la permission d'aller se mêler à la guerre de Flandre. Il y combattit d'abord sous les ordres de Farnèse. Puis il se livra à la vie aventureuse et libre des camps, refusant pour conserver sa liberté d'action, les charges que lui offrait l'archiduc Albert. Il faisait de préférence la course sur les navires de sa patrie, et cette lutte lui suggéra l'idée de soumettre à l'archiduc et au roi d'Espagne un plan pour chasser de la mer du Nord la navigation et le commerce de la Hollande, et couper les secours de l'Angleterre. Il se rendit à Madrid. Philippe II étant venu à mourir, il fit agréer de son successeur l'autorisation d'essayer ses plans agressifs et de prendre le commandement de quelques galères. Frédéric a exposé lui-même dans un mémoire l'histoire de ces négociations. Le roi écrivit à l'archiduc, en date du 8 décembre 1598, une lettre qui est comme l'investiture de l'entreprise. Il recommande au prince de l'entendre, de l'aider à réaliser ses projets, *conseguir su buen intento*, demande que les bons rapports que de raison existent entre eux et charge le prince de lui rendre compte de la manière dont les affaires se passeront.

Cependant le projet s'agrandit; les catholiques anglais demandaient des secours et Frédéric songea à attaquer l'Angleterre. Il retourna à Madrid et fit agréer ce nouveau plan. Pendant cette absence, son parent Aurélio Spinola commandait son escadre. Pour réaliser ce grand projet, il fallait une armée d'appui. Frédéric fit accepter du roi les services de son frère Ambroise qui fut chargé de recruter des hommes en Italie. Celui-ci les recruta lui-même comme il put, à cause de la mauvaise volonté du gouverneur espagnol de Milan; il lui fallut du temps; il ne fut prêt qu'en 1602.

Dans l'intervalle, Frédéric continuait ses luttes sur mer, dont nous ne décrivons pas le détail; à la tête d'une petite

flottille, faisant beaucoup de mal à l'ennemi, il courait la mer du Nord. Mais la situation des Pays-Bas ne permit pas de donner suite au plan caressé de descendre en Angleterre; il fallut que toutes les forces se concentrasent sur la lutte difficile qu'on soutenait dans les provinces. Les deux frères en eurent à ce moment la direction.

Le rôle de Frédéric fut court; impatient des retards, il voulut ravager la côte de Walcheren. Sorti dans ce but du port de L'Ecluse, il rencontra une escadre ennemie et succomba dans une lutte acharnée. *Perdida considerable*, dit Matias de Noron, *y que la stntio, ceme era rason, el archiduque y toda la militia de Flandès.*

V. Brants.

Voir la notice précédente sur Ambroise Spinola. — La lettre citée de Philippe III est aux archives du royaume. Secrétairerie d'Etat et de guerre. Corresp. d'Albert avec le roi, vol. I^{er}, fol. 29. — Le mémoire de Frédéric, sur les préparatifs du plan, se trouve aux archives de Simancas; il est reproduit par Villa, dans la biographie d'Ambroise Spinola, p. 21 et suiv., ainsi que bien d'autres pièces de ce dépôt.

* **SPINOLA (Gaston DE)**, seigneur d'Embry, puis comte de Bruay, homme de guerre, né à Palerme, vers le milieu du XVI^e siècle, mort — probablement dans les Pays-Bas espagnols — avant le 12 janvier 1612. Fils de Hannibal et petit-fils de Cyprien, il semble être entré jeune dans la carrière militaire. Il servit d'abord don Juan d'Autriche en Afrique, puis participa aux campagnes d'Alexandre Farnèse dans les Pays-Bas. On le trouve mentionné avec son terço d'Italiens parmi les troupes qui devaient coopérer avec l'expédition de l'*Invincible Armada* (1588). On voit son terço prendre part à la campagne de Frise (1591-1592). Plus tard, sous le gouvernement du comte de Fuentes, Spinola se distingua lors de l'offensive en Picardie: il entra le premier à Cambrai, qui fut enlevé au roi de France peu après, le 14 août 1595. L'année suivante, l'archiduc Albert l'admit dans son entourage et il l'éleva bientôt à la dignité de grand écuyer. En 1597 (15 août), il lui confia le gouvernement du Limbourg et des pays d'Outre-Meuse. Cette nomina-

tion souleva un vif mécontentement chez plusieurs membres de la noblesse, qui voyaient avec dépit des fonctions importantes confiées à des étrangers. En 1600, lors de la convocation des Etats généraux, les députés du Limbourg et des trois pays d'Outre-Meuse exprimèrent, de leur côté, le peu de sympathie que leur inspirait Spinola en demandant aux archiducs de supprimer la charge de gouverneur ou au moins de ne la donner qu'à un seigneur « naturel », apparenté et adhérent en Brabant ou en Limbourg et « qui sçache la langue d'icelluy « pays ». Les archiducs ne tinrent aucun compte de ces vœux, et Spinola assista non seulement en qualité de gouverneur du Limbourg à l'ouverture des Etats généraux, en avril 1600, mais eut à remplir, outre les fonctions de gouverneur, celles de drossart et châtelain de Fauquemont. Les souverains lui accordèrent bientôt de nouvelles faveurs. Il continua d'ailleurs de faire partie de leur entourage et les accompagna notamment dans plusieurs de leurs voyages. Il prit part à la bataille de Nieuport et au siège d'Ostende. Le 17 avril 1603, Philippe III récompensa ses services rendus aux archiducs en l'élevant à la dignité de chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques de Compostelle et, trois ans après, en le créant comte de Bruay en Artois.

Spinola garda le gouvernement du Limbourg jusqu'en 1612, lorsqu'il obtint les charges de grand bailli et gouverneur-capitaine-général de Tournai, du Tournaisis, de Mortagne et de Saint-Amand (23 mars 1612), charges devenues vacantes par suite de la mort de Philippe de Croy, comte de Solre, et marquis de Renty. Mais Spinola ne semble pas s'être acquitté des devoirs qui lui incombaient en ces qualités. Il se fit remplacer, à l'instar de son prédécesseur, par un lieutenant-gouverneur, commandant le château. Il désigna comme tel le capitaine Robert de Renty.

Il avait épousé Marie de Renty, dont il eut entre autres enfants un fils, Bertin Oudard. Celui-ci se maria en 1609 avec Claire d'Arenberg, fille de Charles et de Anne de Croy.

Spinola fut en rapport avec plusieurs lettrés, entre autres avec Juste Lipsé, qu'il invita à son château de Limbourg au cours de son gouvernement de la principauté de ce nom. On lui attribue une *Descriptio ducatus Limburgensis*, mais ce travail semble être resté à l'état de manuscrit.

Herman Vander Linden.

A. Miraëus, *Gentis Spinulæ illustrium elogia* (Coloniæ 1611), p. 17. — E. Pouillet, *Les gouverneurs de province* (Bulletin de l'Académie royale de Belgique, 1878, 2^e série, t. XXXV, p. 814, 815, 831 et 918). — Gachard, *Actes des Etats généraux de 1600*, p. 7, 112, 533, 702 à 704. — *Commentario del coronel Francisco Verdugo de la guerra de Frisa*, éd. H. Lonchay, 1899, p. 130, 141, 150, 154, 155 et 169. — Renon de France, *Histoire des troubles des Pays-Bas*, éd. Ch. Pint, t. III, p. 196. — De Montpleinchamp, *Histoire des Archiducs Albert et Isabelle*, éd. Robaulx de Soumoy, p. 89 et 321, note 2. — Miraëus, *Rerum belgarum chronicon* (Anvers, 1636), p. 436. — Du Cornet, *Histoire générale des guerres...*, t. II, p. 189. — *Abrégé du règne d'Albert et d'Isabelle, 1392-1602*, éd. A. Campan, p. 95. — J. Lipsius, *Epistolarum selectarum centuria singularis ad Italos et Hispanos quæ in iis locis* (Anvers, 1601), p. 37, 73 et 84. — A. Cauchie et L. Vander Essen, *Inventaire des archives farnésiennes de Naples au point de vue de l'histoire des Pays-Bas catholiques*, (Brux., 1914), p. 200, 247 et 287. — Pourrain, *Histoire de la ville et cité de Tournai*, t. II, p. 663. — G. C. Ubaghs, *Korte schets der geschiedenis van het land van Valkenburg* (Leuven, 1858), p. 47 et 48. — Je n'ai pu me procurer M. Deza, *Storia della famiglia Spinola*, qui doit contenir des détails intéressants.

SPINOLA (Philippe-Charles-Frédéric), quatrième comte de Bruay, baron d'André, seigneur de Calonne-sur-la-Lys et de la Vieville, grand d'Espagne de première classe, homme de guerre, né vers 1650, de Charles-Hippolyte-Philippe, troisième comte de Bruay (dont la notice biographique précède) et de Françoise-Conrardine de Gavre de Frétilin, décédé à Bruxelles le 18 octobre 1709, fit, avec l'armée espagnole des Pays-Bas, toutes les campagnes contre la France du règne de Charles II. Capitaine de celle des cinq compagnies ordinaires de campagne de l'empereur Charles V, qu'avait possédée son père, mestre de camp d'une terre d'infanterie wallonne, sergent-général de bataille, envoyé à Londres, au mois de novembre 1689 par le marquis de Gastanaya, gouverneur général des Pays-Bas, en qualité d'ambassadeur extraordinaire chargé de complimenter de leur avènement au trône d'Angleterre

le roi Guillaume III et la reine Marie, adjoint en mai 1692, au gouverneur de Charleroi, menacée par l'armée française, employé en campagne l'année suivante, blessé et fait prisonnier à la bataille de Neerwinden, le 4 août 1693, mais bientôt échangé, il devint sergent-général de bataille. Il devint, après la campagne de 1695, gouverneur de la ville et province de Namur (novembre 1695), emploi dont il avait été chargé par intérim le 27 juillet 1693, en suite de la reprise de la place par les hispano-alliés. Après la mort de Charles II, il suivit longtemps la fortune de Philippe V, qui le promut lieutenant général dans la promotion du mois de septembre 1706; puis il négocia avec les commissaires des puissances maritimes son ralliement à Charles III d'Espagne et entra à la solde de celui-ci, le 14 décembre 1707, en même temps qu'il y faisait admettre en qualité de colonel (par patente du 12 décembre), son fils unique, alors âgé de dix-neuf ans seulement. Désigné par Charles III pour être son ministre plénipotentiaire au Congrès pour la paix générale, qui devait se réunir à Utrecht, il mourut avant d'avoir pu remplir son mandat.

Ses restes, déposés d'abord provisoirement en l'église des Carmes, à Bruxelles, reposent sous le monument érigé par sa veuve, à sa mémoire et à celle de son fils, en l'église de Notre-Dame de la Chapelle en la même ville.

De son mariage avec Albertine-Isabelle, comtesse Palatine et du Rhin (décédée le 29 janvier 1715), Frédéric, comte de Bruay, délaissa deux enfants :

1. Yacinthe-Cosme-Gabriel-Joseph-Balthazar Spinola, marquis de Vervie, comte de Bruay, grand d'Espagne de première classe, né en 1688, colonel d'un régiment d'infanterie wallonne de son nom au service de Charles III d'Espagne par patente du 12 décembre 1707 et capitulation du 1^{er} janvier 1708, décédé le 30 août 1712, à Douai, où il avait réussi à se jeter, malgré les assiégeants, et à rejoindre son régiment, succombant, après cinq heures de souffrances, aux suites d'un

coup de feu qu'il avait reçu à la poitrine en refoulant, à la tête de son corps, les Français hors le chemin couvert dont ils venaient de s'emparer dans l'attaque de ce jour : il fut le dernier de son nom.

2. Marguerite Spinola, qui épousa un d'Asfeldt et dont la fille apporta la terre de Bruay à César-Albert de Nédonchel.

E. Jordan.

Archives générales du royaume, à Bruxelles : Contadoni des finances (pliegues Bruay). — Relations véritables : *passim*. — Ministère des Aff. Etr. à Bruxelles, Bibl. du bureau de la noblesse : man. 20, t. II (fol 11). — Butkens, *Trophées, etc. du Brabant* (La Haye, 1724-1726). — Goethals, *Miroir, etc.* (1857-1862).

SPINOSA (ANTOINE-ALARD DE ESPINOSA, dit Charles DE), XII^e évêque d'Anvers, né à Termonde, le 28 décembre 1659, mort à Anvers, le 31 juillet 1742. Il fut ondoyé, dans la maison de ses parents, par un aumônier militaire. Le 10 octobre 1660, on célébra son baptême en l'église de Notre-Dame de la Chapelle, à Bruxelles. Il était fils de Diégo-Gomez de Espinosa, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques, sergent-major d'un régiment espagnol, gouverneur militaire de la ville et de la citadelle d'Anvers. Les armes de cette ancienne et notable famille castillane se blasonnent : *D'argent, à l'arbre de sinople, terrassé du même, accosté de deux loups affrontés de sable, rampant contre l'arbre; à la bordure de gueules chargée de huit flanchis d'or*. Sa mère était Marie-Marguerite d'Oultremont.

Les diverses publications et les documents manuscrits relatifs à ce personnage, sont souvent inconciliables. Les auteurs assignent à sa naissance des dates contradictoires; plusieurs écrivains le font naître à tort, en 1658. Ses prénoms subissent des variantes et son nom patronymique est orthographié de différentes façons : Spinosa, d'Espinosa, deSpinosa, ou de Espinosa. Cette dernière appellation, consignée dans l'acte baptismal de Bruxelles, doit être préférée, et éviterait la confusion avec d'autres personnages nommés Spinosa.

Suivant d'abord l'exemple paternel,

de Espinosa devint capitaine d'un escadron de cavalerie, mais bientôt une irrésistible attraction l'attira vers l'état ecclésiastique. Son caractère, ses goûts studieux l'incitaient à la retraite.

Pourvu d'une prébende de chanoine du chapitre de Sainte-Gudule, à Bruxelles, par acte daté du 29 juillet 1677, il commença ses études à l'Université de Louvain. Au cours de celles-ci se manifesta sa vocation monastique; et, le 13 avril 1681, il prit l'habit de religieux au couvent des capucins, à Louvain, sous le nom de frère *Charles de Termonde*. Cette circonstance explique le prénom de Charles qu'on lui attribue d'habitude. Successivement, nous le trouvons gardien à Tirlemont, vicaire à Tervueren, missionnaire et curé du fort d'Ysendyck. En 1711, il remplit les mêmes fonctions à SambEEK, près de Doxmeer, en Gueldre.

L'éclat de ses vertus, son éloquence pastorale le firent distinguer par le cardinal Thomas-Ph. de Hennin-Liétard, dit d'Alsace et de Boussu, archevêque de Malines, qui réclama son concours en qualité d'évêque suffragant. Le Conseil d'Etat des Pays-Bas protesta contre cette nomination, en soutenant que l'institution des évêques auxiliaires était tombée en désuétude; mais, le 2 juillet 1723, l'empereur Charles VI approuva cette nomination et de Espinosa fut sacré le 29 novembre suivant, en l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, par l'archevêque, assisté des évêques d'Anvers et de Bruges. On lui donna la devise *Arce lupos*, qui rappelle les meubles de ses armoiries.

Dès le 23 septembre 1722, il avait obtenu à Rome la dignité d'évêque de Tricala, en Thessalie, *in partibus infidelium*. A cette époque, il jouissait également d'un grand crédit à la cour de Bruxelles, où il était devenu le confesseur de l'archiduchesse Marie-Elisabeth d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas.

De plus hautes faveurs attendaient le prélat. Lors du décès de Pierre-Joseph de Francken Sierstorppf, Antoine-Alard de Espinosa fut proposé pour recueillir la succession du XI^e évêque d'Anvers.

A la suite d'un rapport très favorable du primat de Belgique, qui précédemment déjà lui avait fait l'honneur de le présenter pour le siège vacant à Namur, et après un avis, conçu en termes flatteurs, de l'évêque de Bruges, le pape Benoît XIII, par bref du 23 juin 1728, lui donna l'administration de l'évêché d'Anvers. Le titulaire prit possession de ce siège, le 15 juillet 1728.

De nombreuses pièces congratulatoires furent imprimées à cette occasion. Nous nous bornons à citer :

Applausus congratulatorius illustrissimo ac reverendissimo domino D^{no} Carolo De Espinosa Dei, et Apostolicæ Sedis Gratiæ ex ordine F. F. Minorum Capucinorum Provincia Flandro-Belgica, etc. Duodecimo Antverpiensium Episcopo Solenni universi Cleri ac populi acclamatione. Antverpiam ingredienti Anno 1728. Junii. Gandæ, Jean Eton, 1728. In-fol., 16 p.

Recueil de vers latins, hexamètres et distiques d'anagrammes et de chronogrammes. A la page 13, on trouve un éloge de Espinosa en soixante chronogrammes.

Les archives de la cathédrale d'Anvers conservent les originaux de ses testaments et de divers actes, fournissant la preuve de sa charité inépuisable, jointe à une humilité toute chrétienne. Malheureusement, sa prélature n'eut qu'une durée de quatorze ans. Par ses dernières dispositions, il fonda plusieurs bourses d'études, destinées à des sujets hollandais, et fit d'abondantes largesses aux pauvres.

Il mourut à Anvers, entouré de la plus profonde vénération, le 31 juillet 1742. Pour se conformer aux volontés du défunt, son enterrement se fit sans aucun apparat, le 2 août. Il fut inhumé au cimetière commun, au pied de la croix, sous une pierre tumulaire sans blason, portant une inscription composée par lui-même, dont le texte nous est conservé.

Par suite de l'érection de la statue de Rubens à la place Verte, emplacement de l'ancien cimetière, les ossements de Espinosa furent exhumés. Procession-

nellement, on les porta, le 13 mai 1843 à titre provisoire, dans le caveau du chapitre de l'église Notre-Dame. Depuis, leur translation a eu lieu dans la tombe réservée aux anciens évêques du diocèse, sous le maître-autel.

Il subsiste deux portraits, peints à l'huile, de ce prélat. Le premier est conservé au Musée de l'Université catholique de Louvain, sous le n° III. De Espinosa y figure debout, vêtu de l'humble costume religieux capucin, la crosse et la mitre déposées à côté de lui. Le second orne la sacristie de la cathédrale de Notre-Dame. Le XII^e évêque d'Anvers est représenté assis, appuyant la main gauche sur le bras de son fauteuil, tandis que la main droite tient une lettre avec cette suscription : *A Monseigneur Monseigneur l'évêque d'Anvers*. Sur le froc brun de l'ordre de Saint-François, il porte le rochet, le camail et la croix pastorale. Dans la partie supérieure du tableau, à la gauche objective, on lit une inscription résumant en quelques mots, la carrière de l'évêque.

A. Blomme.

Fr. Carolus de Spinosa, suffraganeus Cardinalis Archiepiscopi et Episcopus Tricolenis. Man. de la Bibl. roy. de Belgique, n° II, 4268, f. 242-243. — Van der Straelen, *Levens der bisschoppen van Antwerpen tot het jaer 1798*. Id., n° 21349. — Foppens, *Bibliotheca sacra manuscripta*, ms. conservé dans la biblioth. des PP. Bollandistes, à Bruxelles. — *Necrologium Seraphicum patrum et fratrum ordinis minorum S. Francisci (Tilburgi, 1897)*. — De Ram, *Synopsis actorum eccl. Antwerp. Ltb. prod.*, p. 74-76. — *Analectes pour servir à l'histoire ecclés. de Belgique*, XV, p. 235-232. — *Inscript. funér. et mon. de la prov. d'Anvers*, I, 56, 439; IV, p. 222, 240, 447. — *Journal hist. et litt.*, X, p. 100. — Piron, *Levensbeschryving. Byvoegsel*, p. 71. — *Ann. du Cercle arch. de Termonde*, 2^e série. II, p. 234-284; XI, 296-297.

SPINOLA (Ambroise), maître de camp général des armées espagnoles aux Pays-Bas. Voir SPINOLA.

SPIRINX. Voir SPIERINCK.

SPIRLET (Nicolas), dernier abbé de Saint-Hubert, né à Verviers, où il fut baptisé le 11 mai 1715, mort à Montjoie, le 16 septembre 1794. Il est célèbre par ses démêlés avec les religieux

de sa maison et avec le prince-évêque de Liège, autant que par de malheureuses tentatives industrielles et commerciales.

A l'âge de dix-huit ans, il fit sa profession à l'abbaye de Saint-Hubert, le 31 mai 1733 : il avait sans doute été attiré dans le monastère ardennais par l'abbé d'alors, Célestin de Jong, fils d'un maître-fendeur de Goffontaine (près de Pépinster) (1). Devenu prêtre le 19 septembre 1739, Dom Nicolas eut bientôt l'occasion de prendre parti dans les misérables dissensions qui divisèrent l'abbaye à cette époque.

L'abbé de Jong était d'un naturel doux et affable, mais, trop bon et aimant trop le faste, il s'engagea dans des dépenses inconsidérées qui, jointes à celles qui furent occasionnées par les malheurs de la guerre, dérangèrent beaucoup le temporel de sa maison. Ayant, d'autre part, déplu au gouvernement des Pays-Bas par des démarches où il avait, sur la suggestion de la cour de France, contrecarré les prétentions séculaires de la maison d'Autriche sur la suzeraineté de Saint-Hubert, il crut prudent de s'éloigner et alla se fixer à Sedan, laissant son monastère livré à

- une cruelle anarchie. Tous les religieux
- s'y mêloient de politiquer, et l'on
- n'étoit pas à la mode si on ne se déclaroit partisan de la France ou de la
- maison d'Autriche... Une partie des
- religieux resta attachée à leur abbé,
- d'autres, sous prétexte de ménager les

(1) Baptisé le 14 septembre 1689, en l'église d'Olne, où un autre Spirlet, Célestin (probablement frère de Nicolas), qui entra également à Saint-Hubert en 1729, mais mourut dès l'année suivante, fut baptisé à son tour le 19 juin 1708.

Nous pouvons donc admettre que si Nicolas Spirlet n'est pas natif de Soiron (à quelques kilomètres d'Olne), comme on l'a dit, son père a dû habiter dans le voisinage immédiat de cette localité, avant d'aller s'établir à Verviers. Il est à noter, à ce propos, que c'est un Jaspar Spirlet qui fonda en 1694 à Cornesse, autrefois paroisse d'Olne, une petite chapelle desservie par un vicaire de Soiron. Signalons, toutefois, que les armoiries ornant cette chapelle ressemblent à celles que portèrent par la suite les chevaliers de Spirlet, mais nullement à celles que l'abbé Nicolas fit placer en 1772 au dessus de l'orgue de l'église de Saint-Hubert restauré par lui : *d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux lions affrontés d'or et en pointe d'un marteau d'or*.

« affaires de leur monastère, se réfugièrent à Luxembourg et à Bruxelles, et Dom Nicolas Spirlet se mit à la tête de ce parti. » (Mémoires de 1772).

Revenu dans son abbaye après la signature de la Paix d'Aix-la-Chapelle (1748), Dom Célestin de Jong rappela Nicolas Spirlet à Saint-Hubert, mais celui-ci s'était fait pendant plusieurs années une existence qui ne ressemblait que de très loin à la vie réglée du monastère; il put d'autant moins résoudre à rentrer au bercail qu'il s'était habitué à vivre indépendant, satisfaisant pleinement ses goûts de voyages, de luxe et d'ostentation, fréquentant assidûment la cour du gouverneur général à Bruxelles. Comment, après avoir joui de toutes les distractions du monde, s'accommoder encore de l'étroit horizon où s'écoulaient les journées d'un simple moine de Saint-Hubert ?

Cependant, lorsqu'il apprit que l'abbé de Jong souffrait d'infirmités faisant craindre une issue fatale, il voulut se rapprocher du monastère, où la vacance de la dignité abbatiale lui donnerait bientôt, sans doute, l'occasion de satisfaire son ambition naturelle : il alla donc s'installer à Orval, sous prétexte d'accomplir une mission que lui avait confiée le ministre comte de Cobenzl, dont il était fort bien vu.

Célestin de Jong étant mort le 24 février 1760, Dom Spirlet rentra de suite à l'abbaye, après une absence de dix-sept ans, et put prendre part aux délibérations préliminaires à l'élection du nouvel abbé. L'affaire était d'importance, car le successeur de Dom de Jong aurait certes une rude tâche : autant que le relâchement de la discipline monacale, la situation obérée où se trouvait la maison exigeait une main ferme, s'entendant aux affaires temporelles. Dans ces circonstances, Nicolas Spirlet agit avec habileté, servi par un esprit naturel d'intrigue, que son existence de cour n'avait fait que développer.

Mis en avant par l'un des anciens religieux, Dom Mathias, prieur de Prix-lez-Mézières, il sut rallier sur son nom la majorité des suffrages des religieux,

séduits par son faste, par l'espoir de pouvoir, grâce à son influence, contracter un emprunt de 100.000 florins, par la perspective d'une discipline mitigée. Le 7 mars, Dom Nicolas fut donc élu abbé, en présence de deux délégués du prince-évêque de Liège, au milieu de la joie générale : le nouvel élu ne promettait-il pas solennellement « de rendre au chapitre, jusqu'à la mort, un compte fidèle de tous les revenus et des dépenses qui seraient faites », assurant qu'il ne serait jamais que le père des religieux, et non point leur maître ? Ne ramènerait-il pas la splendeur au monastère, grâce à des combinaisons financières fructueuses, et son nom ne procurerait-il pas à la maison la protection puissante de têtes couronnées ?

Le nouvel abbé, désireux de remplir les devoirs habituels pour obtenir la confirmation de son élection, partit pour Liège, comparut devant le prince-évêque Jean-Théodore de Bavière, ainsi que devant le chapitre cathédral, et fut installé dans ses fonctions.

La question de la souveraineté des territoires de Saint-Hubert, que le gouvernement de Bruxelles et ses représentants de Luxembourg revendiquaient énergiquement depuis si longtemps, étant encore toujours en litige, Spirlet fut invité à prêter serment de fidélité à l'église de Liège : précaution utile à prendre, à la fois contre les prétentions du gouvernement des Pays-Bas et contre les tendances d'indépendance du monastère même. L'abbé se prêta de bonne grâce à la demande et promit que, loin de troubler jamais la juridiction du prince-évêque, il la défendrait de tout son pouvoir (1).

Cependant ces belles promesses ne tinrent pas longtemps : l'année ne s'était pas écoulée que, sans doute sur des suggestions venues de Bruxelles, Dom Spirlet s'adressait au pape Clé-

(1) C'est le 24 mai 1761, d'après la liste-matricule des religieux de Saint-Hubert, que Spirlet fut consacré (béné) au monastère du Val-Saint-Lambert, par Louis Jacquet, suffragant de Liège, en présence des abbés de Saint-Jacques et du Val-Saint-Lambert. Cette cérémonie a peut-être eu lieu le 24 mai 1760.

ment XIII pour en obtenir une déclaration qui l'affranchit vis-à-vis de Liège de tout lien de dépendance. Comme c'était à prévoir, ses prétentions furent rejetées; la Sacrée-Congrégation lui donna tort, par décision du 10 mars 1761, ratifiée par le Souverain-Pontife.

Mais bientôt l'occasion s'offrit à Dom Spirlet de montrer qu'il n'entendait en aucune façon respecter l'autorité de Rome : ce fut en septembre 1763, quand un de ses religieux, ayant sujet de se plaindre de lui, envoya ses griefs au chapitre cathédral de Liège, *sede vacante*. Après y avoir répondu en écrivant le 18 octobre au vicaire-général que « sa communauté était tranquille, qu'on n'y voyait (*sic*) pas le moindre murmure, que tous ses religieux étaient rangés avec lui à leur devoir », il s'adressa à Bruxelles, où il obtint du gouvernement un décret lui défendant d'obtempérer aux ordres qui pourraient lui être adressés soit de la part du chapitre cathédral de Liège, soit d'autres tribunaux ecclésiastiques.

Ainsi armé, notre abbé ne tint pas compte des mandements de Liège, lui enjoignant de répondre à la requête du religieux; aussi le chapitre cathédral finit-il par le menacer de l'excommunication majeure, ce à quoi Spirlet riposta en envoyant au vicaire-général un avis de cinq avocats de Luxembourg, qui concluait à la nullité de l'excommunication, si elle était prononcée : « à la vérité, l'abbé reconnoît la juridiction épiscopale de Liège, à laquelle il ne cherche pas à se soustraire, mais il peut d'autant moins y désérer, que cette démarche entraîneroit infailliblement et de plein saut une saisie sur le temporel de l'abbaye ».

En même temps, il manœuvrait adroitement auprès du procureur général de Luxembourg, sur le réquisitoire duquel le conseil provincial rendit le 15 mars 1764 un décret portant défense aux abbé et religieux de Saint-Hubert de désérer en quoi que ce fût aux ordonnances émanées ou à émaner du synode ou du chapitre de Liège, « soit d'excom-

• munication ou autres, sous peines de
• saisies de leurs personnes et biens et
• d'être poursuivis comme réfractaires
• aux lois du pays et comme félons
• envers Sa Majesté ».

Ce décret porta à son comble l'anarchie qui régnait depuis si longtemps dans le monastère. Affranchi de toute ingérence du pouvoir spirituel de Liège, l'abbé put donner libre cours à ses tendances despotiques; de leur côté, les moines, qui avaient tout à craindre de la rigueur de Dom Spirlet et ne pouvaient plus compter, de par le décret de Luxembourg, sur la protection du prince-évêque de Liège, cherchèrent à se mettre à l'abri des actes de tyrannie de leur supérieur.

Après maints conciliabules, les moines décidèrent de soumettre le différend à l'autorité du prince-évêque, Charles d'Oultremont, malgré l'aggravation que cette démarche devait certainement occasionner dans les rapports déjà si tendus de la communauté avec son chef.

Pour agir plus efficacement, trois religieux, D. Cyprien Louis, maître des novices, D. Placide Welter, archiviste et secrétaire du chapitre, et D. Henri Colignon, qui s'étaient chargés de la défense commune, résolurent d'aller se réfugier à Liège; ils partirent le 7 avril 1764 et furent bientôt rejoints par trois de leurs confrères, D. Hubert Gendebien, D. Clément Petit-Jean et D. Monnon de Carcano. Leur premier soin fut d'exposer leurs plaintes à l'évêque, en lui demandant instamment qu'une visite canonique se fit au monastère, pour mettre un terme au régime de fer qui y sévissait. Sur ces entrefaites, le recours adressé au Pape l'année précédente, par un religieux de l'abbaye, avait provoqué une série d'incidents, où les intrigues de l'abbé Spirlet furent clairement dévoilées.

La Sacrée-Congrégation romaine ayant chargé le nonce de Cologne de faire enquête sur les faits incriminés, Spirlet dénia à ce dignitaire toute compétence sur le territoire de l'impératrice-reine, si bien que l'instruction de l'affaire fut renvoyée au nonce de Bruxelles; par la

suite, et par ordonnance du 13 mai 1764, les deux nonces furent chargés conjointement d'informer sur ce qui se passait à Saint-Hubert.

Dès le 5 juin suivant, l'abbé, fidèle au système qui lui avait si bien réussi jusqu'alors, exposait au nonce de Bruxelles « que le territoire, y compris le monastère de Saint-Hubert, est soumis, sauf la liberté de l'élection canonique de l'abbé, aux usages et privilèges des Pays-Bas, qui s'opposent à l'évocation des différends, en matière même ecclésiastique, hors des États de S. M. l'Impératrice-Reine »; tout en reconnaissant l'autorité du nonce, il se refusait à lui remettre les pièces du différend.

Cette résistance provoqua toute une correspondance, qui nous vaut quelques portraits bien vivants de Dom Spirlet, signés des nonces de Bruxelles, de Cologne et de Paris.

« C'est un homme », écrit le 5 juin le nonce de Bruxelles, archevêque de Rodez, au secrétaire d'Etat Torregiani, « qui préfère les tribunaux séculiers à ceux de l'église et qui se vante d'être efficacement soutenu par les cours de Vienne et de Versailles... Son but est de me jeter dans des difficultés avec le gouvernement et d'embrouiller tellement cette matière qu'aucun juge ecclésiastique ne puisse la décider ».

« L'abbé de Saint-Hubert », dit de son côté l'archevêque de Nice, nonce de Cologne, dans une lettre du 15 juin, « est un homme orgueilleux, inconstant, ambitieux, emporté, qui, contre la volonté expresse du chapitre, se permet des dépenses inutiles et considérables, pour entreprendre sans la moindre nécessité et sans aucun avantage pour les intérêts du monastère, les voyages de Vienne, de Bruxelles, de Paris et de Liège; restant dans chacune des dites villes plusieurs mois, et ne cherchant qu'à se soustraire à la juridiction du Prince-Evêque de Liège, pour vivre en monarque et même en despote. Il n'a rendu depuis quatre ans aucun compte; il a contracté quantité de dettes, et vendu les biens du monastère pour satisfaire à

« ses caprices sans fin, pendant que les religieux ont à peine le nécessaire. Ils sont témoins de sa négligence à fréquenter le chœur, de sa dureté envers les pauvres... ».

Même appréciation dans une lettre du 26 juin, adressée par le nonce de Bruxelles au préfet de la Sacrée-Congrégation, cardinal Cavalchini : « L'abbé s'est occupé, pendant plusieurs années qu'il a été absent du monastère, d'affaires tout à fait étrangères à sa vocation, et il a rapporté avec lui, lorsqu'il a été élevé à la dignité d'abbé, un ton de supériorité et de despotisme qui peu à peu lui a aliéné l'esprit de tous ses confrères... Il a beaucoup péché par la forme, il a agi avec trop de vivacité et d'indiscrétion, en sortant des bornes de la charité chrétienne et de son autorité; enfin, abusant de la faveur dont il jouissait, il s'est plus conduit en despote et en militaire qu'en véritable ecclésiastique. Il m'a avoué lui-même qu'il se trouvait dans la situation la plus critique, s'étant attiré la haine de presque toute sa communauté, et qu'il ne croyait pas même sa vie en sûreté ».

Ainsi éclairée sur les entraves suscitées par Spirlet et sur la difficulté qu'il y aurait à lutter contre « les tergiversations et les subtilités de cet abbé rusé », la Sacrée-Congrégation s'imagina que le Prince-Evêque de Liège serait plus heureux pour lui faire entendre raison; le 31 août 1765 le cardinal Cavalchini pria donc le nonce de Paris de faire tous ses efforts « auprès de Sa Majesté et de ses ministres, pour que l'évêque de Liège pût procéder incessamment à la visite du monastère de Saint-Hubert et y rétablir la paix et la tranquillité ». Le Prince-Evêque fut par conséquent saisi à la fois du recours de 1763 et des plaintes des bénédictins partis de Saint-Hubert en 1764.

Ceux-ci, en effet, étaient toujours à Liège, suivant les règles de leur ordre dans leur retraite, mais comme ils manquaient des ressources nécessaires à leur

subsistance, l'évêque les avait autorisés à hypothéquer des biens de leur abbaye situés au pays de Liège; les sommes ainsi empruntées leur permettaient de vivre, tout en couvrant les frais que provoquerait l'obtention de la visite canonique.

Cette visite, l'abbé n'en voulait à aucun prix et il mit tout en œuvre pour l'empêcher. En même temps, il n'épargna aucun moyen pour réduire à sa soumission les moines récalcitrants : le 15 février 1765, il obtint contre eux un décret du conseil de Luxembourg les déclarant rebelles et appréhensibles.

La situation s'éternisant et devant devenir très onéreuse pour l'abbaye, les moines demandèrent au Prince-Evêque de leur accorder l'administration de quatre prieurés, Cons-la-Grandville, Sancy, Prix lez-Mézières et Château-Porcien, que Saint-Hubert avait en France.

Après beaucoup d'hésitations, car il craignait les représailles de Dom Spirlet, Charles d'Oultremont accéda à leur demande, par une ordonnance provisionnelle, datée de Liège le 8 avril 1767 : les suppliants étaient autorisés à se retirer dans les quatre prieurés désignés, pour y résider, vivre régulièrement, régir fidèlement les revenus, les charges ordinaires préalablement acquittées; prendre les deniers nécessaires pour leur entretien, l'acquittement des dettes par eux légitimement contractées et la poursuite de l'instance commencée. Ils devaient, condition *sine qua non*, reverser à l'abbaye le surplus des deniers, s'il y en avait, et rendre compte de leur administration. Quant aux religieux installés alors dans les prieurés, ils avaient à se retirer immédiatement dans le monastère.

La réponse de Spirlet fut prompte, autant qu'énergique : dès le 30 avril, sur réquisitoire du procureur général (avec lequel l'abbé s'était préalablement concerté), le conseil de Luxembourg rendait une ordonnance comminant contre les moines rebelles une peine de bannissement perpétuel.

Le Prince-Evêque n'en continua pas

moins à s'occuper de ses protégés : il obtint du roi de France des patentes autorisant l'exécution de l'ordonnance du 8 avril, et en septembre suivant les religieux prenaient possession des prieurés.

De nouveau, l'abbé, qui se voyait par là privé d'une partie notable de ses revenus, provoqua l'intervention du procureur général et obtint comme dédommagement, du conseil de Luxembourg, une sentence portant saisie et arrêt, à son profit, sur « tous les biens meubles et immeubles situés dans le ressort du conseil et appartenant aux chapitres, abbayes et autres ecclésiastiques du pays de Liège ». Bien plus, Dom Spirlet réussit à faire rendre par le conseil provincial, le 8 juillet 1768, un nouveau décret, destiné à assurer l'exécution de la sentence obtenue : Ordre était donné « à tous les débiteurs des corps ecclésiastiques du pays de Liège, soit à titre de rendages, d'arrages, de rentes rédimibles, seigneuriales ou foncières, d'obtentions de dixmes, de bois ou de tout autre chef quelconque, de payer ce qu'ils devoient dans le terme de huit jours, à l'huissier du quartier, à peine d'exécution parée... ». Les huissiers devaient remettre au procureur général tous les deniers, pour iceux être comptés à titre de dédommagement à l'abbé de Saint-Hubert, et ils étaient autorisés à donner publiquement à ferme et à relaisser au plus offrant les dîmes, cens et autres droits appartenant aux dits corps ecclésiastiques.

Ce décret, constituant une véritable confiscation, était d'une légalité discutable. D'ailleurs, à examiner le montant du prétendu dommage occasionné à l'abbaye, on constate que sur les 18,000 livres de revenu que produisaient les quatre prieurés, il ne restait, une fois payés l'entretien des religieux et les charges, qu'environ 6,000 livres de rentes à remettre à l'abbé. Cela justifiait-il la confiscation, dans le Luxembourg entier, de l'ensemble des revenus appartenant aux corporations religieuses de tout le pays de Liège ?

D'autre part, pour ce qui touchait plus spécialement son différend avec les religieux réfugiés dans les prieurés, Dom Spirlet attaqua la légalité de l'ordonnance du Prince-Evêque de Liège. L'autorité de ce dernier, prétendait-il, était incompétente en la matière, et par conséquent le décret du 8 avril 1767 contraire à la loi, et cela, pour plusieurs raisons : 1° l'évêque avait évoqué hors du territoire de S. M. l'Impératrice-Reine une contestation ventilant entre des sujets de celle-ci ; 2° il avait fait émigrer des sujets du territoire autrichien ; 3° il avait statué sur le temporel et disposé de biens situés en dehors des frontières de son diocèse ; 4° il avait, en gratifiant des religieux de l'administration des prieurés, dépouillé le monastère d'une portion notable de ses revenus ; 5° enfin, il avait donné gain de cause aux moines récalcitrants, sans entendre en ses défenses leur supérieur-abbé.

Sans nous attarder à discuter la valeur de tous ces arguments, signalons simplement que le reproche fait à l'évêque d'avoir statué sur le temporel de l'abbaye et disposé d'une partie de ses revenus était le plus sérieux ; bien qu'il n'eût rendu qu'une sentence provisionnelle et qu'il obligeât les bénédictins fugitifs à verser à l'abbé l'excédent des recettes sur les dépenses, on a pu dire avec raison que, puisque la question de la souveraineté du monastère était en litige depuis des siècles, Charles d'Oultremont a outrepassé ses droits en statuant sur les biens de l'abbaye.

D'ailleurs, la passion s'était tellement emparée de tout le monde, que pas un, évêque, nonces, abbé, moines, procureur général, n'était à l'abri de tout reproche.

La lutte continua donc, acharnée. En 1769, la souveraineté de la terre de Saint-Hubert est attribuée à Marie-Thérèse, comme duchesse de Luxembourg. En 1772, les religieux dissidents (1) publient pour leur défense

(1) Ils n'étaient plus que cinq alors, H. Gendebien, M. de Carcano, Cl. Petit-Jean, Pl. Welter et H. Colignon ; Dom Cyprien Louis était rentré au monastère le 27 mars 1772.

deux mémoires dont la lecture est suggestive pour qui veut se rendre compte du diapason auquel la dispute s'était élevée.

Le premier de ces libelles avait pour titre : *Mémoire pour les Religieux Bénédictins de l'abbaye de Saint-Hubert, diocèse de Liège, contre Dom Nicolas Spirlet, leur abbé, à Messieurs les Doyen et Chapitre de l'illustre Eglise Cathédrale de Liège* (1) ; le second, adressé à Marie-Thérèse, était intitulé : *Mémoire sur le Despotisme des abbés de Saint-Hubert et sur les innovations introduites dans ce monastère*. Ce dernier, publié à Paris, exaspéra Dom Spirlet à un point tel qu'il n'eut de cesse que lorsque le conseil de Luxembourg en eût décrété la saisie et fait brûler publiquement, le 19 novembre 1772, par le maître des hautes-œuvres, tous les exemplaires que l'on avait pu retrouver.

Ces libelles étaient, à la vérité, très violents à l'égard de l'abbé, mais il semble bien, si nous nous rappelons les reproches que les nonces de Bruxelles et de Cologne lui faisaient huit ans auparavant, que les critiques élevées contre lui en 1772 étaient fondées pour la plupart ; elles étaient cependant bien acerbes !

Avant tout, les moines qui avaient fui sa tyrannie, lui reprochaient un orgueil aveugle, une vanité incommensurable, qui lui firent commettre maintes incartades, même à la cour de Vienne, où il se montra cependant « dans tout son lustre, décoré de l'ordre de Saint-Hubert et portant la belle bague dont l'Electeur de Cologne avait fait présent à son prédécesseur ». Ses écarts répétés le faisoient mépriser et regarder par les personnes sensées comme un homme en délire, qui ne connoît de grandeur que la sienne et se croit le premier virtuoso de la terre, parce qu'il peut tout au gré de ses desirs ».

Si au moins il avait rapporté de ses fréquents voyages aux cours des habitudes de politesse et de courtoisie ! Mais il n'en était rien : même en présence d'étrangers séculiers, il traitait de haut

(1) Il y eut une seconde édition, revue, corrigée et augmentée.

ses religieux, se laissant parfois aller à les réprimander dans un langage digne des halles. Pour de légers manquements à la discipline, il infligeait les peines les plus sévères, n'ayant pas honte de faire bâillonner des religieux ou de les frapper lui-même avec un nerf de bœuf. Personne n'osait lui résister, et sa devise *Dictis et Factis* aurait du être remplacée par le vers de Juvénal : *Sic volo, sic jubeo; sit pro ratione voluntas.*

Sans avis du chapitre ni autorisation du Saint-Siège, il aliénait des biens-fonds, sans consacrer le moins du monde les sommes ainsi obtenues à l'achat d'autres immeubles; il concluait des baux, des contrats de tout genre sans s'inquiéter des constitutions de l'ordre. Il réglait les coupes de bois à sa guise et en appliquait le produit au gré de sa fantaisie : on a chiffré à plus de 200,000 francs le montant des ventes de bois faites pendant une période de douze années. Jamais, d'ailleurs, il ne rendit compte de sa gestion aux membres de la communauté.

Il avait introduit dans ses rapports avec les religieux un ton inconnu avant lui, une tyrannie insupportable transformant pour ainsi dire le monastère en maison de force : ses domestiques avaient ordre de tirer sur les religieux qui cherchaient à sortir du parc; des verrous et des grillages empêchaient d'ailleurs toute sortie. En vain, les religieux restés à Saint-Hubert voulurent-ils ramener leur abbé à la raison, et obtenir son consentement à une visite canonique : rien n'y fit.

Vis-à-vis des étrangers, les belles traditions de l'abbaye ne furent pas mieux conservées; l'hospitalité proverbiale de la maison n'était plus qu'un souvenir et les religieux ou les indigents étaient laissés à la porte, sans le moindre égard.

Les relations de l'abbé avec les vassaux et tous les dépendants du monastère ne restèrent pas davantage ce qu'elles avaient été de tout temps. Il leur intenta procès sur procès, poursuivant avec la dernière rigueur le paiement des amendes, obligeant les uns à

vendre leurs troupeaux, les autres à s'enfuir ou à s'expatrier. On se demandait même s'il n'avait pas juré de dépeupler la terre de Saint-Hubert.

Ce tableau si sombre de l'administration de Dom Spirlet ne serait pas achevé, si nous ne montrions notre abbé sous un autre aspect encore, en relatant comment son esprit inquiet l'entraîna dans un domaine d'activité où l'on ne s'attendait guère à rencontrer l'abbaye de Saint-Hubert : l'industrie et le commerce.

C'est dès les débuts de son abbatiat que Nicolas Spirlet s'était lancé dans cette voie, où il ne devait récolter que déboires et déconvenues.

Pour remettre à flot les finances du monastère et rendre à celui-ci son ancienne splendeur, il avait conçu de grands projets. Son élection, avait-il dit en prenant en mains l'administration de l'abbaye, « est un coup de la Providence; sans lui, la maison de Saint-Hubert est à jamais perdue; il va donc la rétablir dans son état de jadis ».

C'est tout d'abord une tannerie qui va constituer pour l'abbaye une source supplémentaire de revenus importants : la petite tannerie installée jusqu'alors au monastère, suffisante pour fournir le cuir de chaussure nécessaire aux religieux, va être transformée en un établissement industriel de première importance, dont les produits seront vendus par tout le pays. Sans se soucier des récriminations des tanneurs de la région, qui se voyaient enlever leurs ouvriers et qui craignaient d'être ruinés par une industrie si vaste, l'abbé fit creuser de nombreuses fosses, édifier des moulins à écorces et construisit des hangars à tan. Il acheta ensuite des peaux de bêtes pour une somme de 60,000 à 80,000 livres, leur fit subir les préparations d'usage et ordonna de les enfouir dans les fosses : à l'en croire, ces cuirs seraient supérieurs à ceux d'Irlande, tant vantés à cette époque. Seulement, quand on les retira des fosses, ce fut une désillusion profonde : on les trouva gâtés ou en lambeaux; l'abbé vendit à son profit les morceaux encore utili-

sables, laissant l'énorme dépense à la charge du couvent.

Cette tentative était si malheureuse qu'elle aurait dû faire réfléchir Dom Spirlet et le convaincre de son peu d'aptitude pour l'industrie. Il n'en fut rien, et c'est à la fabrication de la potasse qu'il résolut de recourir pour réparer les pertes subies : comme l'abbaye possédait de beaux bois, on pouvait se procurer sans grands frais la cendre nécessaire à cette industrie. L'abbé fit donc couper les magnifiques rangées d'arbres qui ornaient le parc, puis, ayant ainsi dévasté les avenues, il ordonna d'abattre les plus beaux arbres des bois d'alentour.

Tandis que s'accomplissait cette belle besogne, un incendie, dû à la négligence des moines, détruisait presque entièrement une forêt voisine, tout en consommant une quantité de cordes de bois vendues à des marchands, déjà façonnées et qu'il fallut naturellement rembourser. Après ce désastre, Dom Spirlet voulut tirer parti des arbres qui restaient : il créa donc des scieries, mais le prix de revient des planches fut tel qu'il fallut abandonner l'entreprise.

Sans se décourager, l'abbé se lança alors dans la métallurgie : deux platinerie, une fonderie, un fourneau, deux forges furent édifiés, à Saint-Michel, au Châtelet, à Poix. Résultats tout aussi rémunérateurs : Dom Nicolas ne s'était pas inquiété de la qualité du minerai, et il se trouva qu'il était très mauvais.

Ce n'était pas assez encore : une fabrique d'eau-forte fut mise en activité à Remagne, mais sans plus de succès.

L'industrie ne lui réussissant décidément pas, notre abbé voulut se livrer à l'élevage. Il fit entourer de fossés et aménager en prairies artificielles un immense terrain : il y parquerait, disait-il, une quantité de bêtes à cornes, qui donneraient non seulement le lait, le beurre et le fromage nécessaires à l'abbaye, mais même un excédent destiné à être vendu aux alentours, pour le plus grand bénéfice de la communauté.

Des vaches furent donc amenées de Flandre, et installées dans les enclos. Nouvelle désillusion : ces bêtes, « accou-

• tumées dans leur pays natal d'être
• toujours dans l'herbe jusqu'au ventre,
• se sont déplies sur les terrains arides
• de l'Ardenne, y sont mortes pour la
• plupart et ont trompé l'attente du
• spéculateur ». Tout ce que l'abbé
retira de son magnifique projet consista
en peaux, qu'il aurait pu transformer en
cuirs, dans le cas, disaient les moines,
• que le goût pour la tannerie le reprît
• et qu'il eût encore trouvé dans les
• forêts de Saint-Hubert assez de bois
• pour en faire des écorces ».

Bref, les essais de l'abbé-industriel furent désastreux, et son entêtement fut vertement critiqué : « En fréquentant
• les antichambres des ministres », remarquait malicieusement le *Mémoire sur le Despotisme des Abbés de Saint-Hubert*,
• on voit des gens de toute espèce et
• surtout des hommes à projets. M. l'abbé
• en avoit retenu l'idée de plusieurs
• manufactures; et, aussi attaché à ses
• projets que l'Alchimiste qui cherche la
• pierre philosophale, on eut beau lui
• dire qu'il ne réussiroit pas, il en
• voulut juger par l'expérience, et le
• mauvais succès de ses premières tenta-
• tives ne lui empêcha pas d'en éprouver
• d'autres. La potasse, la tannerie, les
• prairies artificielles, les forges, les
• fourneaux, les platinerie, les scierie,
• furent exécutées avec autant de promp-
• titude et de dépense qu'elles eurent
• peu de succès. Les grands livres de
• commerce étoient préparés, mais on
• n'y put mettre que *doit*, sans y pou-
• voir jamais fourrer d'*avoir* ».

Le tout se traduisit par une perte sèche considérable : « tous ces objets
• coûtent plus de 300,000 livres à ce
• monastère », constatent mélancoliquement les moines : « si M. l'abbé eût
• dû obtenir le consentement de sa
• communauté pour des entreprises de
• cette nature, elles n'auroient jamais
• eu lieu et elle se trouveroit aujourd-
• d'hui moins obérée de cette somme ».

Evidemment, nous devons tenir compte de la passion avec laquelle les moines dissidents jugeaient la gestion de leur abbé, cependant il semble bien que le tableau ne fut pas trop poussé au

noir : lors de sa suppression en 1796, l'abbaye était endettée pour près de 500,000 francs !

D'ailleurs, Dom Spirlet se charge lui-même de nous éclairer sur les malheurs essuyés par le monastère, pendant son abbatiat ; il les énumère, en effet, dans une notice non datée, mais qui a certainement été rédigée pour servir d'introduction à un relevé des revenus et charges de l'abbaye vers 1787.

Après avoir signalé la « très triste situation » où il avait trouvé la maison et les « dépenses énormes » dans lesquelles il fut entraîné par la révolte de ses religieux, en 1764, l'abbé nous dépeint les lamentables événements qui marquèrent son administration en un récit si caractéristique dans sa concision qu'il constitue un tableau parfait des malheurs de l'abbaye de Saint-Hubert à cette époque. Il commence par y rappeler l'érection, par ordre de feu le ministre des Pays-Bas, d'une forgerie, « pour donner une nouvelle valeur aux forêts de mon abbaye, mais les malheurs qui l'avoient jusque là accablée ne tardèrent pas à se renouveler. En effet, en 1774, une halle remplie de charbons fut réduite en cendres. 1776. Une autre halle aussi remplie de charbons fut encore réduite en cendres. 1777. Notre prieuré de Château-Porcien fut brûlé avec toute la ville de ce nom. 1780. La brasserie, la boulangerie et les moulins avec une quantité considérable de grains furent brûlés. 1781. Environ deux mille cordes furent brûlés dans notre (bois)...; il est très apparent qu'on y a mis le feu, puisqu'il a pris la première corde du côté d'une prairie. Le feu réduisit en cendres, la même année, 66 maisons du village de Nasogne, seigneurie de l'abbaye, qui dut secourir ces pauvres incendiés. 1782. La grande forge fut brûlée. 1783. Il a fallu secourir le village de Bure, seigneurie de l'abbaye, où 36 maisons furent si promptement brûlées qu'il a fallu rhabiller 102 personnes qui s'étoient sauvées en chemises. Tous ces tristes événements, auxquels on

« auroit pu joindre beaucoup d'autres non moins sensibles, feront cesser toute surprise à l'aspect des capitaux passifs dont l'abbaye est chargée ».

Cette situation ne fit encore qu'empirer par la suite, et les religieux en arrivèrent, d'accord avec Dom Spirlet, à ne voir d'autre remède à leurs maux que la sécularisation de l'abbaye, transformée en chapitre.

C'est en 1791 qu'une requête en ce sens fut présentée aux gouverneurs-généraux par D. Antoine Styllen, prieur, D. Romuald Labbete, sous-prieur, D. Mathias Poignefer, maître des novices, et treize autres religieux. En présence des comptes de leur cellerier, arrêtés le 9 mai 1791, « ils ne peuvent se dissimuler que les vicissitudes aussi étonnantes que destructives qu'à essuyées et essuye leur abbaye mettent un frein presque invincible au zèle et aux attentions de leur Rd Abbé pour alléger le fardeau des dettes qui accablent l'abbaye, attentions si reconnues et si soutenues qu'il ne leur reste qu'à désirer de pouvoir concourir avec lui à la recherche des moiens propres à opérer la libération des dettes qui accablent l'abbaye et fournir en même temps aux dépenses journalières tout à fait indispensables ».

Après avoir fait remonter la cause primitive de l'aliénation des biens abbaciaux et des dettes considérables du monastère jusqu'à l'abbé Remacle de Marche (1533-1564), qui « s'étoit mis en tête un système d'indépendance du duché de Luxembourg », les religieux exposent leur désir de vivre comme chanoines, en communauté, sous le régime institué lors de la fondation du monastère.

« Sentant qu'ils ne parviendront que difficilement à un pareil changement d'institut sans le consentement de leur abbé, ils ont soumis à ses lumières toutes les considérations qui militent en faveur de leur projet, et ils en ont appris que le Pape ne se prêteroit jamais à leur sécularisation, à moins que la demande ne s'en fit par leur auguste souverain ». Sur le conseil et

du consentement de leur abbé, ils prient donc les gouverneurs-généraux d'obtenir l'intervention de l'empereur en leur faveur.

La réforme souhaitée ne put se réaliser, — la situation politique ne s'y prêtait vraiment pas —, et l'abbaye ne sortit pas de ses difficultés financières.

Quant à Dom Spirlet, qui était parvenu, on vient de le voir, à maintenir son autorité sur les religieux du monastère (1), il joua encore un rôle assez important dans le Luxembourg et même dans les Pays-Bas. Son crédit auprès des cours de Vienne et de Bruxelles, lui valut, pendant les troubles de la révolution brabançonne, un tel ascendant sur les États du duché de Luxembourg, qu'on l'accusa de diriger à sa volonté cette assemblée où il se faisait le défenseur du régime autrichien, contre les tendances nouvelles. C'est ainsi que s'explique une aventure qui lui arriva un jour à Namur, où il faillit être arrêté et maltraité par la populace surexcitée.

Cependant, il signa les remontrances des États luxembourgeois, conçues, il est vrai, en termes beaucoup plus modérés que celles des autres provinces. C'est ainsi que le 24 mai 1794 son nom figure, en tête de la liste des députés aux États, au bas de l'acte octroyant au souverain deux dons gratuits, de 188,000 florins chacun.

Mais c'est là la dernière fois que Dom Spirlet apparaît dans la vie publique. Bientôt, devant les succès des armées de la République, il juge plus prudent de s'enfuir, et va se réfugier à Montjoie, dans le couvent des Frères Mineurs de Saint-François. Au commencement du mois d'août, il y tombe gravement malade et cinq semaines après, le 16 septembre 1794, il terminait en exil une existence passablement mouvementée.

La lettre de faire part de son décès est conçue en termes émus et grandiloquents, qui ne s'accordent guère avec ce

(1) Les bénédictins dissidents ne semblent pas être jamais rentrés à Saint-Hubert. Placide Welter mourut à Liège, au monastère de Saint-Jacques, le 10 novembre 1777, et Monon de Carcano se retira chez lui, à Sibret, où il décéda le 19 septembre 1788.

que nous savons du défunt et qui contrastent singulièrement avec les circonstances dans lesquelles s'éteignait obscurément, dans un petit couvent de l'Eifel, un prélat ambitieux, dont les intrigues avaient porté la réputation jusqu'à Paris et à Vienne.

On y relève les vertus de l'abbé
 • du très célèbre monastère de Saint-
 • Hubert, grand aumônier de l'illustre
 • ordre équestre de Saint-Hubert près
 • la cour du S^m Electeur Palatin,
 • vicomte d'Anseremme, premier pair
 • du duché de Bouillon, membre et
 • député des États Provinciaux du
 • Luxembourg, seigneur de la ville de
 • Saint-Hubert et des villages qui en
 • dépendent...

• Les États de la province de Luxem-
 • bourg pleurent la perte de ce vénérable
 • collègue. C'était un homme chéri des
 • grands et des puissants. Il était pru-
 • dent et perspicace dans les affaires.
 • Tous les gens de bien regretteront la
 • mort de celui qui se distingua princi-
 • palement par sa sobriété, l'intégrité
 • de ses mœurs, sa science et une piété
 • très louable... Pendant le cours de sa
 • vie, il s'est efforcé de donner de l'éclat
 • au culte... Il était fidèle observateur
 • de la règle et de la discipline monas-
 • tiques. Il montra un constant et infa-
 • tigable dévouement à la Très Auguste
 • Maison d'Autriche... ».

Bien qu'il termine ce beau portrait en faisant allusion aux « quelques taches
 • de contagions terrestres qui pourraient
 • être relevées contre le défunt », le rédacteur de l'avis mortuaire était vraiment plus indulgent que ne l'avait été Dom Mathias, prieur de Prix, lorsqu'il s'était écrié, à propos de la désignation de Dom Spirlet comme abbé : « Voilà
 • deux élections que je vois. Dieu veuille
 • de n'en plus voir, pour le bien de
 • notre abbaye ! ».

Ce vœu se réalisa, mais nullement dans les conditions souhaitées par le bon prieur : peu après la mort de Nicolas Spirlet, séquestre fut mis sur les biens abbaciaux, le 2 février 1795; le 1^{er} septembre 1796, une loi vint supprimer le monastère; le 28 décembre suivant,

ordre fut donné aux religieux de quitter à jamais la vénérable maison.

J. Vannérus.

Neyen, *Biographie luxembourgeoise*, Nic. Spirlet, t. II, Luxembourg, 1861, p. 144. — L. Germain, *Notice manuscrite de Nic. Spirlet...*, dans *Annales de l'Institut archeol. du Luxembourg*, Arlon, t. XVI, 1884, p. 236 et 253 à 256. — J. Freson, *Dom Nicolas Spirlet, dernier abbe du monastère de Saint-Hubert*, d'après le *Mémoire pour les religieux bénédictins de l'abbaye de Saint-Hubert... contre Dom N. Spirlet, leur abbe*, nouvelle édition (1772). — *Mémoire sur le despotisme des abbés de Saint-Hubert*, Paris, 1772. — F.-A. Muzon, *Précis de l'histoire chronologique de l'abbaye de Saint-Hubert*, 1848, p. 83 et 84. — Jeanlin, *Les Chroniques de Saint-Hubert*, Nancy, 1866, t. I, p. 4, 10, 24, 24, 29 et 30. — Tilliere, *Reclamation de l'abbaye de Saint-Hubert*, dans *Annales d'Arlon*, t. XXXI, 1896, p. 249 à 253. — *Publications de la Soc. Archeol. de Luxembourg*, t. II, 1846, p. 90 à 92. — *Annales d'Arlon*, t. XIX, 1887, p. 316. — Tandel, *Communes luxembourgeoises*, t. VI, 1893, p. 67, 958, 964, 984, 998, 1041 et 1282. — J. Vannérus, *Compte-rendu du Congrès... d'Arlon*, 1900, p. 159, et *Liste des religieux de Saint-Hubert*, *Annales d'Arlon*, t. XLIX, 1914, p. 168 à 170. — *Annuaire de la noblesse belge*, 1897, t. II, p. 3206. — J. Penteman, *Promenade à Soiron*, Verviers, 1902, p. 117, 127 et 155.

SPISKIN ou **SPYSQUIN** (*Jehan*), maître maçon ou architecte, était bourgeois de Mons et mourut en 1457; il habita en cette ville une maison sise rue du Hautbois. Il était bâtard et était né dans la juridiction seigneuriale du chapitre de Sainte-Waudru car, à sa requête, ce chapitre lui accorda, le 27 juin 1450, sa franchise de bâtardise « tant pour les bons servicez que fais avoit comme pour ceux qui encoires feroit ou tamps avenir ».

Dès 1429, la charge de maître maçon du comté de Hainaut lui avait été attribuée; en cette année, il fut chargé de visiter et de mesurer les travaux effectués à la porte du château de Hal; en 1432, on l'envoya inspecter le château-fort de La Hamaide.

Philippe, duc de Bourgogne, le déchargea de ses fonctions le 13 juillet 1438 pour le remplacer par Jehan Hulin. Par ordre de la duchesse Marguerite de Bourgogne, cet architecte fit, en 1441, le devis et la réception des travaux de la chapelle de Sainte-Marguerite et de Saint-Eloi qu'elle avait fait construire en l'église paroissiale du Quesnoy. Les chanoines de Sainte-Waudru, de Mons, en assemblée capitulaire

du 31 janvier 1450 (n. s.), établirent Jehan Spiskin, pour être « maître ouvrier et ayant la charge des ouvrages qui se feront en lad'eglise », au traitement de 40 livres par an, outre les draps de la grande livrée et le logement dans une maison du chapitre.

A peine nommé, dès le 5 février, ce maître se rendit à l'abbaye de Bonne-Espérance avec Hellin de Sars, charpentier, en compagnie de chanoines, examiner la grandeur et la forme du chœur de l'église. Dans ce même mois, ces deux artisans partirent étudier les églises de Tournai, de Lille, de Grammont, de Louvain et de Malines et présentent, au retour de leur excursion qui prit neuf jours, un rapport écrit. Le 15 février et le 1^{er} mars, sont réunis à Mons, les architectes les plus réputés du comté et du Brabant pour avoir leur avis sur le plan de la construction projetée. Le 2 mars, ils visitent l'emplacement. Le 9, on commence les travaux et le vendredi 13, est posée solennellement la première pierre de l'église de Sainte-Waudru.

Spiskin en présente les plans à des visiteurs compétents auxquels on offre un lot de vin. En était-il l'auteur? Un fait incontestable c'est que, depuis sa nomination le 31 janvier 1450 jusqu'à sa mort, soit pendant huit ans, cet architecte eut la direction des travaux de cet édifice monumental.

L'entreprise considérable que le chapitre voulait commencer avait été l'objet d'études antérieurement à la nomination de Spiskin; dès mars 1449, des plans avaient été dressés notamment par Michel de Rains, maître maçon de Valenciennes, mais furent-ils acceptés? Non, si on en juge par le plan de ce dernier qu'on conserve aux archives de l'Etat, à Mons (no 408 de l'Inventaire imprimé). Un autre projet fut donc accepté et exécuté. Spiskin, à qui on confia la direction des travaux du monument, n'avait pu être préféré à d'autres architectes qu'après avoir donné des preuves de sa capacité. Lors de sa désignation en janvier 1450, le plan définitif n'était pas encore arrêté, puisqu'un rapport

écrit sur les édifices importants de la région lui est réclamé. Spiskin n'avait-il pas de son côté présenté un projet qui, après examen comparatif avec d'autres églises, finit par être admis, peut-être avec des modifications? La préférence qu'on lui accorde dès le début pour diriger les travaux ne constitue-t-elle pas une présomption suffisante en sa faveur pour lui attribuer la conception du plan du monument? L'étude critique des documents sur cet édifice mis au jour par L. Devillers ne permet plus d'accepter comme auteur des plans ni Mathieu de Layens, ni Michel de Raina (voir ces noms). Quelle que soit la valeur de cette hypothèse qui a déjà été formulée, on ne peut dénier à Spiskin le mérite d'avoir préparé l'exécution des travaux et d'en avoir assumé, pendant les huit premières années de la construction, la direction complète.

Spiskin avait épousé avant 1442, Sébille de Bavay qui survécut à son mari et se remaria avec Jehan de Berlaimont, bâtard de Glageon.

Ernest Mathieu.

Résolutions capitulaires du chapitre de Sainte-Waudru à Mons, n° 4. — Compte du même chapitre, archives de l'Etat, à Mons. — L. Devillers, *Cartulaire des comtes de Hainaut; Le passé artistique de Mons; Mémoire sur l'église de Sainte-Waudru à Mons.* — J. Hubert, *Des architectes de l'église collégiale de Sainte-Waudru à Mons*, Bruxelles, 1869, dans *l'Emulation*, XIV. — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut.* — Le même, *L'architecte de la collégiale de Sainte-Waudru, à Mons* (La terre wallonne, t. IV, p. 24).

SPITAEELS (Paul-Joseph), avocat et juriconsulte, né à Mons le 3 juillet 1847, mort dans cette ville, le 20 octobre 1896. Inscrit au barreau en 1872, il ne quitta pas sa ville natale. Paul Spitaels resta étranger aux luttes politiques; son activité et sa science du droit se portèrent de préférence vers les affaires industrielles; il intervint notamment dans les procès relatifs aux accidents de personnes, survenus dans les travaux des mines; il plaida plusieurs fois avec succès, en cour d'assises. P. Spitaels publia, en 1888, un *Commentaire législatif de la loi du 9 août 1887, relative à l'expulsion des locataires*, Mons, Lorel, in-12.

Em. Dooy.

Ch. Rousselle, *Biographie montaise du XIX^e siècle*, p. 226. — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*, t. II, p. 343. — Les journaux de Mons (octobre 1896).

SPITAEELS (René), homme de lettres et politicien, né à Grammont le 23 août 1809, décédé à Bruxelles le 18 avril 1849. Il appartenait à une des premières familles grammontoises, qui apparaît sur les bancs échevinaux dès la fin du XVIII^e siècle : P.-G.-E. Spitaels fut président de la municipalité ou maire de Grammont en 1798. Le père de René, le banquier Albert Spitaels — celui qui fit bâtir à Grammont en 1817 par Louis Roelandt le bel hôtel qui est aujourd'hui le Cercle Libéral — lui fit donner une éducation soignée, couronnée par de fortes études en France. C'est là que René puisa un goût passionné pour le chef-d'œuvre de Rabelais, son livre de chevet, pour les écrits de Pascal et de Voltaire, pour les pamphlets de Paul-Louis Courier et pour les chansons de Béranger; plus tard, il sera parmi les admirateurs de Lamennais.

Revenu en Belgique, et n'ayant pas encore vingt ans, il se jeta à corps perdu dans l'opposition anti-hollandaise menée alors par Louis de Potter, avec qui il se mit en relation. Aussi le gouvernement du roi Guillaume donna-t-il l'ordre de l'arrêter vers la mi-septembre 1830 et de le conduire à Audenarde. Le 18 septembre, Albert Spitaels, membre du conseil, fut délégué par la régence à Gand auprès du gouverneur Van Dooren afin de prendre des instructions pour calmer l'effervescence populaire. Mais les événements se précipitèrent. A la nouvelle du triomphe des Quatre Glorieuses à Bruxelles, Grammont se souleva et chassa les fonctionnaires hollandais; René Spitaels délivré fit abattre les insignes hollandais qui ornaient l'Hôtel de Ville. L'arrêté qui le décora plus tard de la Croix de Fer porte qu'il « arbora le premier à Grammont le drapeau de l'indépendance, et qu'il avait contribué puissamment à propager l'élan national et à organiser la résistance patriotique aux actes

• oppressifs du gouvernement déchu ».

Après la Révolution, René devint l'âme du parti patriote à Grammont ; mais il adhéra avec passion aux idées émises par Defacqz au Congrès national concernant la suprématie du pouvoir civil sur l'autorité religieuse. Trop isolé à Grammont pour propager ses opinions, il alla habiter Bruxelles, où il devint l'un des collaborateurs de Lebrun au *Méphistophélès*. Gagné bientôt au radicalisme, il se fit remarquer dans la presse opposante par sa verve pétillante, son esprit malicieux et son érudition du meilleur aloi, mais plus encore par son allure mordante et ses attaques violentes. C'est ainsi qu'il eut une vive polémique avec un officier nommé Lahure, dont le nom fut célèbre par un calembour poétique d'Adolphe Mathieu.

Ce fut cette querelle de presse qui le détermina à s'expatrier, pour un temps du moins, et à entreprendre, à l'instar de Chateaubriand et de Lamartine, ce grand voyage au Midi et au Levant dont il rêvait depuis longtemps. • Cet incident vulgaire, • dit Ch. Potvin dans *Cinquante ans de liberté*, • nous valut trois volumes de forte littérature • *De Bruxelles à Constantinople* par un • touriste flamand •. Ces trois volumes parurent de 1839 à 1841 ; le premier traite de la Suisse et du Nord de l'Italie ; le second de l'Italie ; le troisième, qui est plus volumineux que les deux premiers ensemble, décrit l'Orient. • Ce • livre, • dit le *Messager des Sciences* de 1841, • que distinguent malheureusement la virulence et l'injustice de • l'esprit de parti, est écrit avec une • verve, un entraînement, une verdeur • de style qu'on trouve rarement parmi • nos écrivains belges. Ses observations • et ses descriptions ont une tournure • originale et spirituelle qui font de ce • voyage un des livres les plus remarquables, les mieux écrits qui aient • depuis longtemps paru en Belgique. • Sans ses déclamations continuelles • contre le principe monarchique et le • catholicisme, ce serait le voyage le • mieux écrit que possède la littérature • [belge] actuelle. •

• Je ne puis signaler •, continue Potvin, • toutes les pages de peintre, de • penseur et d'homme politique qu'on • trouve dans Spitaels. J'en avais gardé • un souvenir favorable, comme beau- • coup de lecteurs belges sans doute. • Relisez-le comme je viens de le faire, • vous y trouverez un véritable plaisir. • En Italie, l'enthousiasme qu'inspire la • nature et les arts, s'harmonise avec • l'indignation que soulève l'état poli- • tique d'un peuple opprimé. A Rome, • le spectacle devient terrible et l'œuvre • grandit. On réimprimerait aujourd'hui • [1880] ces lettres écrites de Rome en • 1837 : rien n'a été plus fortement • pensé et senti sur ce régime de bouf- • fons et de courtisans, sur les désordres, • les dilapidations, les mœurs odieuses, • impures et criminelles, la misère et • l'abjection d'un pays gouverné au nom • du Dieu des chrétiens. Athènes et • Constantinople sont jugées de même : • le tableau varie, le peintre se sou- • tient, l'œuvre s'achève brillamment •.

Au cours de son livre, l'auteur nous apprend qu'un passe-port lui fut refusé pour Vienne • à cause de sa participa- • tion à la rédaction des journaux qui • font partie de l'opposition la plus • avancée en Belgique •. Une note finale nous dit que, rappelé inopinément au pays par la nouvelle de la mort de son père, il dut laisser son œuvre interrompue. • Si ce premier essai littéraire • était bien accueilli, peut-être se déci- • derait-il à publier l'autre moitié de • son voyage : *De Constantinople à • Bruxelles* •.

• On voudrait •, dit Potvin, • accuser le • public de ne l'avoir pas décidé à publier • cette seconde partie ; on regrette que • l'auteur ne nous ait pas raconté de • même son voyage dans les Dardanelles, • en Asie Mineure, aux ruines de Troie, • à Smyrne, à Malte, à Tunis. On s'étonne • que son œuvre n'ait pas eu plusieurs • éditions. Le caractère de cet homme • indiscipliné, que le mariage et la • famille n'ont pu, dit-on, fixer au foyer, • y fut sans doute pour quelque chose ; • mais il faudrait aussi faire la part de • cette politique qui l'a empêché d'aller à

« Vienne et qui a dû lui faire dire plus
 « d'une fois à son pays, comme il l'écrivit
 « à notre ministre résident: J'appartiens
 « à la presse opposante, et pour vous,
 « c'est tout dire ».

La *Patria Belgica* nomme ce récit de voyage « une œuvre instructive et sincère, relevée par une critique indépendante, et qui n'a encore que peu perdu de sa valeur [1874] ». Et *Cinquante ans de liberté* ajoute : « Ces trois volumes sont d'un penseur, d'un observateur et d'un écrivain. L'observateur et l'écrivain sont de l'école de Lamartine dont le *Voyage en Orient* avait paru quelques années auparavant. Le penseur étant radical donne du caractère à cette abondance mélodique du romantisme. — La seconde partie promise par l'auteur ne parut jamais, et l'auteur lui-même disparut trop tôt ».

Signalons au cours de son séjour à Rome, les fréquents entretiens de Spitaels avec le célèbre Lacordaire, qui essaya vainement de le convertir ; « pendant plus de quatre mois, j'ai éprouvé « et admiré », écrit Spitaels « l'incomparable puissance de sa parole, et j'en ai gardé le souvenir le plus recueilli, le plus fervent, le plus édifié, de son onction si touchante, de sa science si estimablement impartiale, de sa logique si irrésistiblement entraînant ».

Revenu en Belgique, René Spitaels continua avec son frère Prosper et sa sœur Pauline la maison de banque de Grammont, et se fixa dans cette ville. C'est vers ce moment qu'arriva à Grammont une mission de Jésuites. Invité par le prédicateur à suivre ses sermons, Spitaels s'ingénia à refuter ses arguments, et à ce sujet il entretint avec lui une correspondance assez piquante, dans le goût de Voltaire ou de Fréret, qu'il publia en une brochure tirée à vingt exemplaires sous le titre : *Une page des mystères de Grammont pendant la mission des Jésuites* (1813), qui fut éditée plusieurs fois depuis et qui s'augmenta, dans l'édition de 1814, d'une nouvelle lettre à M. J. Van de Kerchove, supérieur de la Mission des Jésuites.

Un de ses derniers écrits est le fac-

tum qu'il publia contre l'abbé C. Meul, principal du collège épiscopal de Grammont, dans lequel il réclamait sa radiation de la liste des électeurs de cette ville (1846). Cette attitude violemment anti-cléricale lui valut à Grammont le sobriquet de « Diable ». Sa passion démocratique le mit en rapport avec les chefs du mouvement radical de 1847-1848 et notamment avec Adelson Castiau. René Spitaels fut quelque temps échevin de la ville de Grammont et jusqu'à sa mort, fit partie de la Chambre de commerce d'Alost. En décembre 1848, il épousa M^{lle} Emilie de Baere; mais il fut enlevé inopinément à Bruxelles cinq mois après; sa veuve se remaria avec M. J.-Fr. van Cleemputte, député et puis juge de paix à Grammont, qui y mourut le 2 mars 1865.

V. Fris.

Bibliographie nationale, t. III, p. 465. — A. De Portemont, *Recherches historiques sur la ville de Grammont*, t. 1^{er}, p. 184, 209 et 210; t. II, p. 64. — V. Fris, *Geschiedenis van Geeraardsbergen*, p. 261 et 262. — Ch. Polvin, *Cinquante ans de liberté*, t. IV, p. 253, 256, 263 et 266. — *Patria Belgica*, t. III, p. 488. — *Messager des Sciences historiques*, 1841, p. 490. — *L'émancipation* du 20 avril 1849. — *Bibliothèque de Propagande* (Bruxelles, 1910), 8^e année, nos 40 et 41. — *L'indépendance belge* du 23 avril 1849. — *Liste nominative des citoyens proposés pour la Croix de Fer* (Anvers, 1835), p. 120.

SPLINGARD (Pierre), avocat et homme politique, né à Laeken, le 24 avril 1839, décédé à Merxplas, le 14 mai 1883. Il était fils de François Spingard, ingénieur des ponts et chaussées, né à Marcinelle, le 23 mars 1810, mort à Bruxelles, le 8 octobre 1884, qui s'occupa activement de questions relatives aux travaux publics : constructions de divers chemins de fer, assainissement de la Senne, canal d'Erquelines à La Louvière, etc.

Nature généreuse et intègre, dont la parole était acquise à la cause de la liberté, Pierre Spingard avait du droit la conception la plus large, la plus humaine. Sur les bancs de l'université, il rêvait déjà des réformes sociales. Il était de ces fils de la bourgeoisie qui, imbus des idées démocratiques, les avaient chaudement prêchées parmi leurs camarades dans les congrès estu-

diantins, puis avaient fondé des revues et des journaux pour rallier ceux qu'ils appelaient les *doctrinaires* et les *retardataires* à la cause du peuple dont les droits politiques étaient méconnus. Après avoir, presque au lendemain du jour où il avait subi son dernier examen de droit, pris part à des meetings où il réclamait le suffrage universel éclairé, il fut en 1865 de *La Liberté*. D'une fougue exubérante, qu'il avait héritée d'un père qui s'était produit avec éclat dans plus d'un meeting, il lui arrivait souvent alors de dépasser le but, et il se laissait entraîner par des défauts qui plaisaient même à des contradicteurs. Il rompit avec quelques amis de jeunesse qui hésitaient à le suivre dans la voie où son enthousiasme risquait de l'égarer. C'est l'époque où une scission se produisit dans la rédaction de *La Liberté* (première manière) qui continua à marcher sous la direction de Picard, Graux et Olin, auxquels vinrent se joindre Buis et Vanderkindere. Elle cessa de paraître le 30 juin 1867.

En attendant qu'elle renaquit de ses cendres en 1870 (pour peu de temps), Splicingard collabora au *Libre Examen* qu'avaient fondé en 1866 Paul Janson et Eugène Robert, avec un programme et plusieurs collaborateurs socialistes, tels que Hector Denis, Guillaume Degreef, Eugène Hins (Cf. Bertrand, *op. cit.*, II, 78). Quant à lui, il y défendait plus particulièrement la cause de la réforme électorale et de la représentation du travail.

Les réunions organisées par les « avancés » de Bruxelles le comptaient parmi leurs orateurs écoutés. Nous le vîmes applaudissant énergiquement Ch. Buis, Ch. Graux, Edm. Picard, L. Vanderkindere, qui, aux élections de dissolution de 1870, préconisèrent la révision immédiate de l'article 47 de la Constitution et l'adjonction au corps électoral d'un parti *considérable de la classe ouvrière*, « voulant, disaient-ils, « préparer largement les voies au suffrage universel ».

Splicingard avait apporté entretemps le secours d'une plume généreuse et

éloquente aux ouvriers qui, dans une situation matérielle des plus pénibles, s'étaient, pendant les grèves, laissés aller à des excès coupables terriblement réprimés (1868-1869). Sa popularité était grande pour cette raison, principalement parmi les mineurs de la région de Charleroi. Elle ne l'était pas moins parmi les socialistes de Verviers, qui eurent à se louer de l'habileté avec laquelle il les défendit à l'occasion de désordres provoqués par des événements bien regrettables.

Elle nous explique que, quoiqu'il fût en désaccord avec l'école socialiste belge sur bien des points, Splicingard ait été au Congrès de La Haye, dont l'*Internationale des Travailleurs* prit l'initiative en septembre 1872, l'un des sept délégués de Belgique (celui de Charleroi). Son rôle y fut du reste peu marqué. Il faut reconnaître que, depuis que la conférence du jeune barreau de Bruxelles l'avait appelé à la présidence (15 octobre 1869), soit que le sentiment de sa responsabilité présidentielle l'eût assagi, soit pour tout autre motif, il était devenu moins vibrant. Peut-être aussi les exagérations de certains camarades de la première heure lui avaient donné à réfléchir. Toujours est-il que l'internationaliste de 1867 était en 1878, il nous en souvient, d'un libéralisme assurément ardent, mais pratique.

Sous le titre : *Souvenir au jeune barreau 1869-1876*, il réunit vers ce temps-là les allocutions qu'il avait prononcées en 1869, en 1875 et en 1876 en qualité de président de la conférence du jeune barreau de Bruxelles, ainsi que deux conférences données l'une à Bruxelles le 28 mai 1873, l'autre au barreau de Gand le 25 mai 1875.

Nous avons rarement lu des pages qui respirent mieux le culte du droit. Le but et l'utilité de la conférence du jeune barreau au point de vue de la plaidoirie et de l'étude des règles de la profession; l'imperfection des études universitaires de son temps et la manière de les compléter; la notion du droit dans l'exercice de la profession d'avocat, voilà les objets dont il s'oc-

cupes plus particulièrement avec autant de compétence que de cœur.

Son caractère élevé, son dévouement constant aux intérêts du barreau, autant que les chaudes sympathies qu'il inspirait le firent arriver au bâtonnat de l'ordre à un âge où l'on n'atteint pas d'ordinaire cette dignité.

C'est au libéralisme progressiste, dont il était l'un des champions les plus fervents, qu'il devait sa nomination de conseiller provincial du Brabant et qu'il aurait inévitablement dû le mandat de représentant de l'arrondissement de Bruxelles s'il n'était pas mort si tôt.

Les trois dernières années de sa vie ont été les plus mouvementées. Il n'était pas moins assidu alors aux réunions politiques que pendant sa jeunesse ; la besogne avait augmenté avec les honneurs. Il avait étudié, dans le but de passer à l'Université de Bruxelles l'examen de docteur agrégé, une thèse très difficile : des *concessions des mines dans leurs rapports avec les principes du droit civil*. Il subit l'épreuve avec la plus grande distinction le 21 mars 1881, et fut nommé aussitôt professeur à la faculté de droit de sa chère Université, au conseil d'administration de laquelle il était le délégué du conseil provincial. Peu de mois après, on le sollicita d'accepter la présidence de la section bruxelloise de la *Ligue nationale de la réforme électorale* recrutée parmi les membres les plus résolus des sociétés libérales et socialistes, aussi bien parmi les Reisse et les Mettwie que parmi les Brismée, les Destrée, les Strens. Fidèle à la cause de cette réforme électorale, pour laquelle il avait écrit ses premiers articles et prononcé ses premiers discours politiques, Spingard céda aux sollicitations. Il inaugura sa présidence dans une conférence du 13 mars 1882 qui fit beaucoup de bruit. « Tant que la réforme », disait-il en terminant, « ne sera pas accomplie, il n'y aura plus de trêve entre nous et l'autorité. Tant que les citoyens se heurteront devant cette anomalie, la société sera imparfaite et jamais la

« démocratie ne sera établie sur des bases inébranlables ».

On peut affirmer que Spingard se surmena cette année (1882). Sa santé déclina visiblement à l'heure même où l'on faisait appel à son dévouement pour la présidence de la *Ligue*. Bientôt les médecins l'obligèrent de prendre un repos absolu. La terrible maladie de Bright commençait son œuvre : il chercha vainement la guérison en Italie, puis dans la Campine où il mourut au printemps de 1883.

Se conformant à sa volonté, les sociétés qu'il avait réchauffées de sa parole enthousiaste et éclairées de ses lumières, s'abstinrent de faire prononcer aucune allocution à ses funérailles qui n'en furent pas moins émouvantes, l'annonce du trépas prématuré de cet homme de cœur ayant produit dans Bruxelles une douloureuse sensation.

Si, comme professeur Pierre Spingard ne put donner toute la mesure de son talent dans de trop courtes leçons, ses diverses publications attestent la valeur de sa science. Outre ses conférences qui ont été, nous l'avons dit, réunies dans le *Souvenir au jeune barreau* et sa thèse sur les *Mines*, il a, dans des mémoires judiciaires (affaire Regnier, affaire de Beaufremont, affaire du *Courrier de Bruxelles*), prouvé qu'il était un juriste de race. Dans un article fort remarqué de la *Revue de Belgique* (15 novembre 1880) sur le *Temporel des cultes et le traitement des membres du clergé*, il a, en un langage net et précis, à la lumière des faits, le Code civil et la Constitution en main, démontré d'abord que c'est sur l'abrogation du temporel des cultes érigé en établissement public, que doit porter l'effort du libéralisme et que la loi de 1870 qui souleva tant de colères dans les rangs du parti clérical, n'est qu'un expédient sans valeur. Il a ensuite démontré, avec une grande force de logique, que l'article 117 de notre Pacte fondamental relatif aux traitements du clergé est condamné à disparaître quelque jour.

Ernest Dincailles.

Bertrand, *Histoire de la démocratie et du socialisme*. — Edmond Picard, *Le suffrage cen-*

taire. — Spingard, *Mémoires judiciaires pour la veuve Regnier contre Legouffe*; *Mémoires dans l'affaire de Beauffremont*, Bruxelles, Callewaert freres 1872, et 1880; *Des concessions de mines dans leurs rapports avec le droit civil*, Bruxelles, Larcier, 1880; *Le temporel des cultes et le traitement du clergé*, Bruxelles, Muquardt, 1880. — Journaux du temps. — Souvenirs personnels.

SPOEDE (Jacques), dit aussi **VER-SPOEDE**, sculpteur flamand, vivait à Anvers dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Il fut reçu franc-maître dans la gilde de Saint-Luc au cours de l'année académique 1676-1677. Il semble que Jacques Spoede ait été l'un de ces nombreux artistes décorateurs qui ornèrent de boiseries, de stalles, de confessionnaux, de bancs de communion, la plupart des vieilles églises flamandes. En 1683, il reçut de la Sodalité des célibataires, placée sous l'invocation du Saint Nom de Jésus et dont la chapelle se trouvait dans l'église des Dominicains d'Anvers, la somme de 19 florins pour avoir travaillé aux sculptures de la tribune de cette chapelle. En 1690, Jacques Spoede se fit admettre dans la gilde, parmi les doreurs, et ce fait confirme la supposition qu'il s'occupait surtout d'art ornemental. Son atelier dut jouir de quelque réputation, car plusieurs apprentis vinrent s'y former : Jean-Philippe Noteleer et Nicolas De Dobbeleer s'y inscrivent en 1685-1686; Jean Esterlinckx et Simon De Bruyn en 1687-1688; Henri Mechelmans et François Eeckels en 1689-1690. Autre confirmation de l'hypothèse émise au sujet de l'art qui se pratiquait dans l'atelier de Spoede : François Eeckels, qui venait y étudier le métier de sculpteur, était déjà inscrit, à ce moment, dans la gilde, comme batteur d'or.

Dans les comptes de la gilde, à la fin de l'année 1693-1694, sous la rubrique des *Recettes mortuaires* figure une mention brève concernant Spoede. Son nom se trouve dans le rappel d'un compte de funérailles qui n'a pas été payé; il semble qu'il s'agisse des funérailles de sa femme et non des siennes, mais, en tout cas, c'est la dernière fois que son nom est cité dans le registre. Ce

nom était peu répandu à Anvers. Parmi les très nombreux artistes faisant partie de la gilde, il n'en est que deux qui le portent : François Spoede, inscrit comme apprenti en 1692-1693 chez Guillaume Lies, fabricant de cadres, et Jean-Baptiste Spoede, inscrit en 1710-1711, sans désignation d'atelier, en qualité d'apprenti libraire et imprimeur. Peut-être y avait-il des liens de parenté entre eux et Jacques Spoede. Il est très probable, en tout cas, que celui-ci est le père du peintre Jean-Jacques Spoede qui, après avoir étudié à Anvers, se fixa à Paris et fut l'ami de Watteau dont il encouragea et facilita les débuts en lui procurant un acheteur pour son premier tableau. Ce tableau représentait un départ de troupes, et l'acheteur, qui le paya 60 livres, était Sirois, beau-père de Gersaint.

Marguerite Devigne.

Rombouts et Van Lérius, *Les Liggeren de la gilde anversoise de Saint-Luc*.

SPOEDE (Jean-Jacques) peintre, né à Anvers vers 1685, mort à Paris vers 1760. Il était fils de Jacques Spoede, sculpteur (voir plus haut), et fit ses premières études artistiques à l'Académie d'Anvers. On l'y trouve de 1697 à 1704 suivant les cours de dessin d'après l'antique et d'après nature et y remportant dans les concours de jolis succès. En 1700, il avait fait un voyage à Paris; il y suivit les cours de l'Académie royale de peinture et de sculpture où il fut inscrit sous le nom de Spoëde. Lors des concours, il obtint la troisième place, mais ajoute le palmarès, en l'absence de Spoede « le prix a été aussi remis entre les mains de M^r Blanchard ». Il était en effet retourné à Anvers et y était rentré à l'Académie. Toutefois, il quitta sa ville natale vers 1705 pour se fixer définitivement à Paris. En 1706 et en 1707, on le retrouve à l'Académie de peinture où il se voyait décerner le troisième, puis le premier prix sous le nom passablement énigmatique de Spoëde Coudre de Desjardins.

Comme peintre, il aborda presque tous les genres et peignit tour à tour les por-

traits, les animaux, les scènes militaires, des compositions mythologiques, des figures. Il se plaisait aussi à exécuter des dessins à la craie noire ou rouge et des sanguines. Il esquissa aussi bon nombre de caricatures. Le musée d'Orléans possède une de ces dernières; elle est peinte à l'huile et représente un très vieux peintre courbé sous le poids des ans, marchant appuyé sur un bâton; sous le bras gauche, il porte une toile tendue sur un châssis. Cette caricature a été gravée par Guillard et a été publiée sous le titre de « Bolureau doyen de M^{rs} peintres de l'Académie de Saint-Luc ».

Spoede s'était lié d'amitié avec Watteau. Celui-ci était en apprentissage chez Andran. Voulant s'affranchir de cette tutelle et en même temps trouver quelques ressources pour faire visite aux siens à Valenciennes, il peignit un petit tableau représentant un départ de troupes; mais ne sachant quelle voie suivre pour se débarrasser de sa toile, il eut recours à son ami Spoede « peintre à peu près des mêmes cantons que lui, « brosseur de toiles sans éclat, mais « brave et excellent homme ». Celui-ci voyant le tourment dans lequel se débattait Watteau, « conduisit ce grand « garçon crainctif, flamand tout comme « lui, chez le sieur Sirois, beau-père de « Gersaint, aux *Armes de France*, sur « le quai Neuf », qui, frappé des qualités du tableau, l'acheta sans hésiter pour 60 livres.

Spoede semble vraiment avoir été une Providence pour les jeunes artistes. Car un autre jour, ce fut le tour de Maurice Quentin de La Tour qui eut recours à ses bons offices. Il avait déserté la maison paternelle et avait échoué à Paris chez le graveur Nicolas Tardieux. Celui-ci le conduisit chez un marchand de tableaux qui avait nom Delaunay, sur le quai de Gesvres, puis chez Verhausal; aucun des deux ne voulut se charger du transfuge. C'est alors qu'il eut recours à « un de ces artistes « comme le xviii^e siècle en a tant produits et dont le rôle fut de débrouiller « les vocations encore mal déterminées

« et qui n'ont guère été payés de leurs « peines que par un injuste oubli ». Spoede l'accepta au même titre que plusieurs autres élèves qui suivaient ses leçons.

N'en déplaise à Marcotte, Spoede ne devait pourtant pas être dépourvu de tout talent, car il remporta des succès et trouva acquéreur pour bon nombre de tableaux.

Il prit part déjà à diverses expositions de la jeunesse sur la place Dauphine; à celle de 1725, il exposa plusieurs tableaux représentant des animaux. Du reste, il occupa bientôt une position plus en vue, car il fut nommé recteur de l'Académie Saint-Luc, et, dès lors, ses toiles figurèrent régulièrement aux expositions organisées par cette institution artistique. C'est ainsi qu'en 1751, il expose le *Triomphe de Neptune* et d'*Amphitrite* et une *Fête bachique*; en 1752, une reproduction de gibier et deux compositions figurant le *Printemps* et l'*Automne*; en 1753, deux tableaux représentant *Un combat de hussards au pistolet* et un autre *A l'arme blanche*, puis un groupe d'un chien et d'un butor, plus deux tableaux où se trouvait peint du gibier mort. Lors de la vente Bardac, une toile de Spoede a été achetée par M^{rs} Mannheim.

Spoede avait épousé une demoiselle Louise Lambert. On lui connaît une fille, Marie-Louise, qui épousa Jean-Nicolas Moreau, écuyer, chevalier des ordres du roi, premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris et membre de l'Académie de médecine, qui avait la réputation d'être un chirurgien fort habile et de grande valeur.

Fernand Donnet.

Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexicon*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers. — Pilon, *Watteau et son école*. — Comte de Caylus, *Vies d'artistes du XVIII^e siècle*. — *Procès-verbaux de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris*. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. — *Revue universelle des arts*, xv. — *Expositions de peinture et de sculpture de l'Académie de Saint-Luc*. — Gersaint, *Antoine Watteau et ses élèves*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Tournaux, *La Tour*. — Archives de la famille de Vernisy. — *Les peintres illustres : Quentin La Tour*.

SPOELBERCH (*Ferdinand van*), homme de guerre, né à Bruxelles, le 13 août 1596, mort à Louvain, le 8 février 1675. Il est le fils de Jean-Baptiste van Spoelberch (1566-1627), chevalier (1626), grand-mayeur de Campenhout (1593-1602), et de Marie-Madeleine Garet. Il épousa en 1626 (12 janvier) à Saint-Josse-ten-Noode, Anne Grimaldi de Morosana, fille de Jean-Baptiste, et de Madeleine de Joigny, dite de Pamele.

Lors du siège de Louvain par Martin van Rossem en 1635, il joua un rôle important dans la défense de cette ville. Il acquit en 1630 (17 juillet) la seigneurie de Lovenjoul. D'abord seigneur gagier de ce village, il en devint seigneur absolu, le 31 mars 1649, et obtint de Philippe IV, par lettres patentes du 12 décembre 1651, le droit de porter sur ses armes une couronne au lieu du « bourlet ». Il devait cette distinction aux services qu'il avait rendus lui-même à Louvain en 1635 et à ceux que son père avait rendus à la maison d'Autriche tant en Allemagne « qu'ès Pays Bas par l'espace de trente ans en différentes charges militaires avec risque de sa vie et biens ». Par bref d'Alexandre VII (10 février 1662), il fut nommé chevalier de l'Ordre du Christ et reçu en cette qualité par l'archevêque de Malines le 13 avril 1662.

Il testa le 16 avril 1675 et mourut à Louvain le 8 février suivant. Il fut inhumé dans l'église des Récollets, où sa femme l'avait précédé (6 janvier 1634).

Il eut plusieurs enfants, dont Charles-François (23 août 1630-16 janvier 1692) qui fut échevin de Bruxelles, puis grand-mayeur de Louvain; Christophe (... 1632-22 décembre 1707) qui occupa les fonctions de mayeur, substitut bourgmestre et échevin à Louvain et celles de lieutenant grand gruyer-maître des garennes du quartier de Louvain (1673).

Ferdinand van Spoelberch semble s'être intéressé quelque peu à la littérature. L'une des éditions des *Epistolæ ad Rudolphum II imperat.* de A.-G. Rusbequius (celle de Bruxelles, 1631) est précédée d'une pièce de vers écrite par lui en l'honneur de l'éditeur de ces lettres,

J.-B. Houwaert. D'autre part, Guillaume vander Borch, auteur du *Brusselschen Blom-hof van Cupido* (Brussel, 1641), dédia ce volume au seigneur de Lovenjoul (*heere van Kleyu Loten*).

Herman Vander Linden.

Annuaire de la noblesse de Belgique, 1884, p. 490. — J.-Th. de Raedt, *Seaux armoriés des Pays-Bas*, t. III, p. 447.

SPOELBERCH (*François-Jean-Joseph*, vicomte de) ou SPOELBERGH D'ÉYNHOOTS, né à Louvain, le 22 septembre 1757, mort dans la même ville, le 26 février 1820. Fils de André-Emmanuel-Joseph (1716-1785), échevin de Louvain, et de Pétronille-Maximilienne Nagelmaeckers († 10 septembre 1759), il devint lui-même chef-mayeur de la ville et du quartier de Louvain.

Lors de la constitution du royaume des Pays-Bas, il fut nommé membre de la seconde Chambre des États-Généraux (1815), où il siégea jusqu'en 1818. Le 13 mars 1816, il fut désigné comme membre de l'ordre équestre du Brabant méridional. Il s'occupa particulièrement de l'Université érigée par Guillaume I^{er} à Louvain. A la demande du maire de Louvain, d'Elderen, il écrivit au roi pour lui proposer d'organiser tout d'abord provisoirement une Université à Louvain, le gouvernement se réservant la faculté d'en établir d'autres, s'il le trouvait convenable dans la suite. Malgré l'avis de la commission instituée à cette époque — qui se prononça pour l'érection d'une seule Université —, Guillaume I^{er} créa trois Universités (arrêté du 25 septembre 1816). Il désigna François de Spoelberch comme président du collège des curateurs de l'Université de Louvain et le nomma chevalier de l'Ordre du Lion belge.

Il avait épousé en premières noces (18 octobre 1784) Caroline-Antoinette Wouters (née le 28 février 1746), veuve de Michel Claes et fille de Jacques-Godefroid Wouters, bourgmestre de Louvain, et de Marie-Lambertine Baerts. Le 7 octobre 1813, il épousa Marie-Joséphine-Ghislaine Rol († 5 novembre 1814). En 1816 (20 février), il obtint reconnaissance de noblesse et concession

du titre de vicomte en considération de son ancienne noblesse et de ses qualités personnelles. en même temps que son cousin germain, Jenn-Charles Laurent-Joseph.

Ses armoiries étaient d'azur, à la fasces d'or accompagnée de trois losanges du même, au devise : *Sonder Eroch*.

Herman Vander Linden.

Annuaire de la noblesse de Belgique, 1839, p. 192; 1897, 2^e partie, p. 2216. — E. Van Even, *Louvain dans le passé et dans le présent*, p. 603.

SPOELBERCH (*François-Philippe-Benoît VAN*) ou SPOELBERGH, seigneur de Lovenjoul, homme politique, né à Louvain le 26 novembre 1676, mort dans la même ville le 13 juillet 1751. Il était fils unique de Christophe (1633-1707) et de Jeanne-Catherine Becx († 1691). Admis au collège des Patriciens de Louvain dès le 14 février 1690, il se fit inscrire également à celui des lignages de Bruxelles le 13 juin 1696.

Il exerça différentes fonctions magistrales à Louvain, à partir du 12 juillet 1700, lorsqu'il fut nommé au conseil de cette ville. En 1704, il fut élu doyen de la Gilde et redevint conseiller en 1713. De 1713 à 1717, il occupa également la charge de *halmeester*. Le 4 septembre 1717, il fut élu échevin. Réélu quatre ans après en la même qualité, il fut choisi comme bourgmestre des lignages le 23 juin 1727. Son compétiteur P. Baelmans, seigneur de Steenweghen, sollicita du conseil de Brabant l'annulation de cette dernière élection, en se basant sur le fait que le magistrat avait fait remplacer deux des chefs-doyens chargés d'y procéder par deux autres, sous prétexte que les premiers (le doyen du métier des merciers et le doyen du métier des jardiniers et fruitiers) ne savaient ni lire ni écrire. Le 14 juillet 1727, le conseil de Brabant cassa l'élection et prescrivit (19 juillet) de procéder à une nouvelle; à cet effet, il envoya à Louvain deux commissaires, le comte vander Noot et M^r Fariseau. Cinq des chefs-doyens votèrent pour Spoelbergh, les cinq autres pour son compétiteur, et le tirage au sort qui eut lieu ensuite,

désigna celui-ci (21 août). Vainement Spoelbergh réclama la révision de l'arrêt du 19 juillet. Cette affaire donna lieu à une intervention de la gouvernante, Marie-Elisabeth, qui informa le conseil de Brabant (14 août) qu'il s'agissait d'un cas réservé à l'autorité souveraine. Le conseil répliqua (6 septembre) que cette affaire relevait de sa juridiction, en faisant valoir que le souverain s'était engagé, par la Joyeuse-Entrée, à traiter les Brabançons « par droit et sentence ». La gouvernante eut beau se plaindre de cette attitude à l'empereur son frère. Les États du duché appuyèrent (9 octobre) le conseil de Brabant, qui rendit, le 26 avril 1728, un arrêt déboutant Spoelbergh et le condamnant aux frais.

En 1730, la charge de bourgmestre des lignages fut dévolue à Spoelbergh, lorsque son ancien compétiteur obtint la place de receveur des États au quartier de Louvain. Quatre ans après, Spoelbergh redevenait échevin et il fut réélu en cette qualité en 1737. De 1743 à 1745, il fut doyen de la Gilde. En 1745, il fut réélu échevin; l'année suivante, il fut élu au conseil et, en 1750, à la Décanie (corps des *Guldekenen*).

Il avait épousé en premières noces (3 février 1697) Suzanne de Dielbeek, fille unique de Frédéric de Dielbeek, baron de Holsbeek, seigneur d'Attenhove et de Dutzele, et de Julienne de Mol, et en secondes noces (28 août 1708) Jeanne-Isabelle Le Comte dite d'Orville (1683-1762), fille de Jean-Pierre-Ignace le Comte, surintendant du canal de Bruxelles, et d'Alexandre-Barbe Caudenbergh dite van der Hecke.

Herman Vander Linden.

Galesloot, *La commune de Louvain, ses troubles et ses émeutes*, p. 138-174. — H. Vander Linden, *Geschiedenis van de stad Leuven*, n. 256. — Liste des bourgmestres, échevins et conseillers de la ville de Louvain (archives communales de Louvain, n^o 253). — Résolutions magistrales (archives communales de Louvain, n^o 323, fol. 275-310). — *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 1854, p. 188.

SPOELBERCH (*Guillaume*), ou SPOEL-BERGH, d'où les initiales G. S. B., religieux franciscain flamand, prédicateur et auteur d'ouvrages de dévotion,

né à Bruxelles, le 21 août 1569, mort à Malines, le 1^{er} juin 1633. Issu d'une famille noble et ancienne, il renonça aux avantages du monde, prit l'habit de Saint-François (1587) et, ayant été ordonné prêtre, exerça le ministère de la prédication avec autant de succès que d'assiduité dans plusieurs villes des Pays-Bas. Après avoir été élevé aux emplois de gardien, de définiteur, de visiteur et de custode, et avoir accompli deux voyages à Rome dans l'intérêt de son ordre, le P. Spoelberch, aidé des aumônes qu'il reçut de ses parents et d'autres gens de bien, entreprit de rebâtir le chœur de l'église du couvent de Malines où il passait ses dernières années; mais cet ouvrage était à peine commencé lorsqu'il lui survint une maladie qui l'enleva de ce monde dans la soixante-cinquième année de son âge.

Le P. Spoelberch, qui possédait six idiomes en dehors de sa langue maternelle, est l'auteur d'un nombre, jusqu'ici indéterminé, de livres pieux, originaux ou traduits, qui tous, sauf trois exceptions (nos n^{os} 9, 12 et 13), ont été composés en flamand, mais dont la plupart sont actuellement introuvables. En voici la liste, aussi complète que possible :

1^o *Korte Verklaringhe van de Principaelste mysterien en Ceremonien die ghebryct worden in het alderheyligste Sacrificie der Missen. Item noch andere devote offeninghen tot profijt ende behulpsaemheyt van alle Christene Menschen soo om wel en salichlijc Misse te hooren als om ten H. Sacramente te gavn met schoone ghebeden en figueren verchient. Door P. Willem Spoelberch Gardiaen vande Minderbroeders te Mechelen. Den vierden druc vermeerdert ende verbeterd. Gravure sur bois. T^o Antwerpen. By Jan van Ghelen in den Witten Hasewint. Anno 1597. Cet ouvrage, qui n'est mentionné par aucun bibliographe, compte 136 pages d'impression gothique et 64 gravures anonymes sur bois. L'auteur déclare, dans la préface, qu'il s'est inspiré surtout d'un *oudt boeckken* sur la matière, composé par B. Geeraert vander Gow, et ajoute que les deux premières éditions*

de son nouveau traité furent vendues en très peu de temps ;

2^o *Waerachtighe Historie Van de Martelaers van Gorcom, Meesten-deel al Minder-broeders die veur het Catholijck gheloore van de Kelters ghedoodt zijn inden iaere onses Heeren M. D. LXXII. Eerst beschreven in 't Latijn, deur Willem Estius Hessel-sone, doctor inde H. Godtheydt inde Universiteyt van Douay. Ende nu in onse Duytsche taele over-gheset deur B. Willem Spoel-bergh Gardiaen der Minder-broeders binnen Mechelen. Vignette plantinienne. t'Antwerpen, Inde Plantijnsche Druckerije By Jan Moerentorf. M.DC.IV. 406 p., impr. goth.; à la p. 403, on lit : T^o Antwerpen, Inde Plantijnsche Druckerije By Ian Moerentorf. M.DC.V. (L'approbation est du 11-2-1604; la préface de l'auteur porte le 11-10-1604);*

3^o *Catholick goetduncken ende onderwys, over eenige bedriegelycke vraegen ende antwoorden, begrepen in een cleyen boeckken, by maniere van Catechismus geintituleert : Een cort begryp inhondende de-voornaemste hoofstucken der Christelycke Religie, gedrukt tot Delft, by Claes Jonssens Clerck, in 't jaer 1599. t'Antwerpen, by Ghislenus Janssens (12^o, 106 p. non chiffrées). Il ne nous a pas été possible de découvrir un exemplaire de cet ouvrage : le catéchisme protestant qu'il prétend réfuter, attribué à Marnix de Sainte-Aldegonde, eut deux éditions différentes en 1599 (cf. Tjalma : *Marnix van Sinte-Aldegonde*, etc., Amst., 1896, p. 147-55) ;*

4^o *Beschryvinghe van het Casteel oft wooninghe van de Siele, gemaecht deur de B. Moeder Terese de Jesus, fondatersse van de Orden Ongeschoyde Carmeliten van den eersten Reghel : met noch sommige devote aenroepingen ende meditatie van de Siele tot Godt. Eerst overgheset uyt de spaensche tuel in de Franchoise deur J. D. B. P. ende nu uyt de Franchoyse taele in de Nederduytsche gheatelt deur den E. P. Willrm Spoelberch, Gardiaen van de Minderbroeders tot Mechelen. t'Antwerpen, by Hieronymus Verdussen MDCVIII (12^o, 399 p.). Item, Brussel, by Rutgeert Velpius, 1603 (8^o). Item,*

t' Hantwerpen, by Fransoys Lechien, in de Cammerstræet in de twee oyevaers 1650 (8°);

5° *Corte Devote Oeffeningen op de veertich Wercken der Maghet Marie begrepen inde thien Capittelen des Reghels vande Orden der Annuntiaten*. Deur P. G. S. B. Minderbroeder... (Vignette). *Tot Loven by Jan Maes int groen Cruys int Jaer 1614* (12°, 104 p., goth.);

6° *Het Beghinsel oft Oorspronck vande orden Onser L. Vrouwen, Ghenoempt Annuntiaten. Met den Reghel der selver Orden. Inde Nederduytsche tale ghestelt deur F. G. S. Noch is hier by gheroeght een cort verhael vande principaelste Privilegien, Gratiën, ende Afflielen, der selver Orden ghegundt*. (Vignette). *Tot Loven by Jan Maes int groen Cruys int Jaer 1614* (64 p., y compris le titre; la dernière p. est ornée d'une gravure); 2^e éd., Louvain, Bernardin Maes, 1625;

7° *Sommighe Meditatiën, ende Devote Oeffeninghen opde merckelijckste Poincten vande goetheyt Gods in zijne wercken ende manieren. Seer nut ende proffijtelijck veur alle Lief-hebbers vande oprechte volmaect-heynt des levens*. Deur P. G. S. B. Minderbroeder. Sap. 12. *O hoe goet ende soet is, Heere, uwen gheest in alle dinghen*. (Vignette). *Tot Loven by Jan Maes, 1615*. (66 feuillets, goth.). Une autre éd., parue à Louvain, en 1625, chez Bernardin Maes, a 80 feuillets (16°);

8° *Declaratiën oft verclaeringhen op den reghel vande orden Onser L. Vrouwen ghenoemt Annuntiaten, Bedeylt in vijftien Capittelen deur bevel ende auctoriteyt des Apostolische Stoels van Roomen, ghemaect deur den Eerw. P. Gabriel Maria*. (Vignette). *T' Antwerpen, Inde Plantijnsche Druckerij by Balhasar ende Jan Moerentorf. M.DC.XVII*. (94 p., goth.). On lit à la p. 2 : « Dese Verclaeringhen... zijn ghetronwelijck overghesedt inde Neder-duytsche tale... Deur my B. Spoelbergh, Guardiaen vande Minderbroeders binnen Antwerpen »;

9° *Manuale FF. Minorum, ex variis ordinis monumentis collectum*. Antw. Gerardus Wolschatus, 1618 (pet. in-12°, 355 p. sans la table; Dircks (cf. infra) mentionne une édition de 1616);

10° *Den Psaller der H. Maghet Mariae, ghedicht deur den H. Bonaventuram van de Orden der Minderbroeders, Doctor der H. Kerke, Cardinael ende Bischop van Alba, overgheset uyt de latynsche in de nederduytsche tale, deur F. G. S. Hier achter by gevoeght sommige schoone Litanien*. *t' Antwerpen, By Gheeraerd van Wolsschalen naest d' Abde van S. Michiel, 1618*. (16°, 167 p., goth., gravures sur bois de C. V. S = Christ. van Siehem). Ce psautier, dédié à Barbe Boonen, femme de Pierre Pecquius, chancelier du Brabant, fut réimprimé en 1619 (d'après Dirks), en 1622 (d'après Paquot), en 1627 (*idem*, 18°, goth., 204 p.) et en 1628;

11° *Het Boek des Broederschaps van het Heyligh Cruys tot Hoboke*. Overgheset deur F. G. P. B. *t' Hantwerpen, by Guiliaem van Tongeren, 1618* (12°, goth.). Sans doute faut-il lire S. à la place de la 3^e initiale du nom du traducteur;

12° *Speculum Vitae B. Francisci et Sociorum ejus in duas Partes divisum. In quo ad multorum aedificationem notabilia quaedam de ipso Sancto ac sociis ejusdem describuntur quae in legendis praetermissa fuere : omnibus Religiosae Perfectionis studiosis commodissimum. A mendis expurgatum, in meliorem ordinem ac stilum redactum, et notis brevibus illustratum opera et studio F. Guillelmi Spoelberch, Ordinis minorum Regularis Observantiae Provinciae Germaniae Inferioris Definitoris. Antverpiae, Ex Officina Gerardi Wolschatus. MDCXX*. (8°, 268 et 191 p.). Paquot cite une édition antérieure, Val. André (*Bibl. Belg.*, 1623) une de 1621; il y a lieu de remarquer cependant que, l'ouvrage de ce dernier auteur ayant été censuré en 1620, celui-ci ne pouvait pas y mentionner un livre paru postérieurement à cette date;

13° *Concionum Moratum pro Dominicis Festivitatibusque totius anni ac feriis quadragesimae, Tomi duo. Antverpiae, Gerardus Wolschatus MDCXXVI*. (4°). — *Item. Cui accesserunt ad omnes Dominicas et Ferias novae collationes morales super Evangeliiis, necnon exhortationes ad Religiosos... auctore B. P. F. Guillelmo Spoelbergio, Ord. Min. Regul, Obs. Pro-*

vincia Germaniæ Inf. Definitore. Antverpiæ Guill. Lesteenius MDCXXVIII.
— *Item, Editio Tertia, multis in locis auctior et correctior. Ibid., MDCXLIII.* (2 v., 4°). D'après Paquot (cf. *infra*), cette troisième édition serait identique à la deuxième : « il n'y aurait ici qu'un « rafraîchissement de titre ». Quoi qu'il en soit, le grand succès qu'eurent ces conférences morales sur les Évangiles des dimanches et des fêtes, en atteste suffisamment le mérite ;

14° *Tresoor van devote H. Litanien, uyt verscheyde gheapprobeerde boecken vergadert, ende beleylt op de sevendaeghen van de weecke. t' Antwerpen, G. van Wolschaten, MDCXXVIII* (18°, 24 p., goth.). « L'exemplaire que j'ai vu », dit Paquot, « contenait outre ces Litanies : L'office de l'Immaculée Conception; *ibid., idem*, 1627, p. 24; des « Pratiques de piété pour honorer le « nom de Marie, *Ibid., idem*, 1626, « p. 23, et les Oraisons de Sainte-Brigitte, aussi p. 23 ». Il doit y avoir une édition antérieure, car Fr. Sweertius, dont les *Athenæ Belgicæ*, parues en 1628, furent censurées en 1626, mentionne, entre autres ouvrages de Spoelbergius, *Thesaurum litaniarum* et dit de notre auteur : *Vir insigniter eruditus, vivit et valet anno M. DCXXVI*, en ajoutant, pour terminer sa notice : *Alia multa adhuc cogitat et parata habet.*

15° « Miroir de la Conscience. En « flamand. Cet ouvrage parut avant « 1642 » (Paquot). Fr. Sweertius est le premier qui signale, parmi les ouvrages flamands du P. Spoelbergh, un *Speculum Conscientiæ*; cet ouvrage existait donc en 1626, ou avant cette date (cf. le n° 15 *in fine*);

16° *Handt-boeckken, inhoudende den Reghel van de derde. Orden S. Francisci, genoemt vun Penitentie, veur de gene die in hunne particuliere huysen willen in ostmoediyhe penitentie leven. Uytghestelt deur F. G. Spoelberch Minderbroeder. Antw. Guill. Lesteens, 1644* (16°, 95 p.). « Traduit de l'espagnol », dit Paquot, qui déclare ne pas en avoir vu la première édition. Il y a évidemment une

édition antérieure, puisque ce manuel de piété figure, sous un titre latin, chez Sweertius (cf. le n° 15, *in fine*);

17° *Triomph der Heyligen van de Derde Orden S. Francisci genaemt vun penitentie. Antwerpen. Guill. Lesteens. MDCXLIV.* 12°. La mention de cet ouvrage, sous un titre latin, avec l'ajoute : « Cum Iconibus », dans la deuxième édition de la *Bibl. Belg.* de Val. Andreas (1643), nous permet de conclure qu'il en existe une autre édition, laquelle, d'autre part, ne serait pas antérieure à 1626, car, dans ce cas, elle aurait vraisemblablement été comprise dans la liste dressée par Sweertius (cf. le n° 15, *in fine*); peut-être cette édition n'est-elle autre que celle citée par Paquot sous un titre français : *Ample catalogue des Saints et Saintes des trois différents ordres établis par S. François d'Assise. Anvers, Gérard van Wolschaten, 12°* (s. d.).

Le dit biographe nomme enfin, d'après Sweertius, et sous un titre français (incomplet), trois ouvrages dont il avoue ignorer le lieu et la date et que nous avons en vain cherchés :

18° Pratiques de piété relatives aux mystères et aux cérémonies de la Messe (ce titre, quoique tronqué, ressemble fort à celui de notre n° 1);

19° Cantiques Spirituels. *Liber sextum recusus* dit Sweertius, et Wadding : *Series, vel septies excusas; le Liber concionum spiritualium. Sextum recusus*, dont parle ce dernier auteur, n'est probablement pas autre chose que le numéro qui nous occupe et qui, à son tour, semble être identique à notre n° 1;

20° Sermon sur la fête de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, traduit du français en flamand. Cette traduction était déjà connue de Sweertius (cf. n° 15, *in fine*).

W. van Eeghem.

Val. André, *Bibliotheca Belgica*, 1^{re} éd. 1623, 2^e éd. 1643, vo. — Fr. Sweertius, *Athenæ Belg.*, 1628, vo. — Wadding, *Scriptores ord. min.*, 1650, p. 156-7. — Jücher, *Gelahrten-Lexicon*, IV, 1751, vo. — Paquot, *Mémoires*, etc., t. VIII. — Wauters et Henne, *Histoire de la ville de Bruxelles*, III (1845), p. 687. — Piron, *Levensbeschrijving*, 1860. — Dirks, *Hist. lit. et bibl. des Frères-Mineurs* (1886), p. 152.

SPOELBERCH DE LOVENJOUL (*Jean-Henri-Joseph*, vicomte **DE**), juriconsulte, musicien, né à Louvain, le 9 octobre 1766, mort dans cette ville le 28 décembre 1838. Après avoir fait des études de droit, il devint, sous le gouvernement français, président du tribunal de première instance à Louvain, puis conseiller à la cour impériale de Bruxelles. Sous le gouvernement hollandais, il occupa les fonctions de curateur de l'Université de Louvain. Amateur de musique distingué, il dirigea des concerts à Louvain et se livra assidûment à la composition; on cite parmi ses œuvres une messe solennelle et de nombreux motets avec accompagnement d'orchestre. Il est le grand-père du célèbre bibliophile et bibliographe, vicomte Charles de Spoelberch de Lovenjoul (voir au SUPPLÉMENT).

Paul Bergmans.

Annuaire de la Noblesse de Belgique, 8^e année (Bruxelles, 1854), p. 193-194. — Ed. Grégoir, *Galerie biographique des artistes musiciens belges* (Anvers, 1862), p. 52. — *La Noblesse belge*, annuaire de 1897, 2^e partie, p. 2217. — R. Eitner, *Biographisch-bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker*, t. IX (Leipzig, 1903), p. 229.

SPOORKIN (*Eustache et Jean*), hommes de guerre flamands du XIV^e siècle. Le chroniqueur furnois Paul Heinderycx († 1687) prétend que les Furnois en mai-juin 1302 embrassèrent le parti des Dampierre et envoyèrent sous les murs de Courtrai leurs milices sous les ordres d'un capitaine, Eustache Spoorquin. Celui-ci se conduisit si vaillamment durant la bataille des Éperons d'Or, que Gui de Namur l'aurait armé chevalier après la bataille et l'aurait nommé bailli de la ville et de la châtellenie de Furnes.

En 1314, lors de l'expédition de Robert de Béthune contre les Français, Eustache Spoorquin aurait pris une nouvelle fois le commandement des Furnois. N'ayant pu découvrir la source des renseignements de Heinderycx, nous sommes tentés d'élever certains doutes au sujet de la véracité de son affirmation.

Jean Spoorquin est mieux connu; il fut activement mêlé à l'histoire de cette bizarre croisade urbaniste organisée par Hugues Spencer, évêque de Norwich, contre les Clémentistes de Flandre. Louis

de Maele pour s'opposer à l'entreprise de l'évêque de Norwich ordonna aux habitants des métiers de Cassel et de Bergues de prendre les armes contre l'envahisseur anglais. Il confia le commandement de ces troupes à son bâtard Louis de Flandre, dit le Haze, qui amena 1,900 chevaliers français et bretons comme renfort. Les habitants de la ville et du métier de Furnes, de Nieupoort et du Franc, se portèrent non loin de Dunkerque; l'habile Jean Spoorquin les commandait. Ils mandèrent leurs compatriotes campés près de Bergues, pour couper à l'ennemi l'accès vers l'intérieur du pays. Les deux corps d'armée se portèrent ensuite au devant de l'évêque de Norwich et prirent position à l'Est de Dunkerque. Mais ils furent défaits par l'armée urbaniste soutenue par les Gantois, le jour de Saint-Urbain, le 25 mai 1383. Jean Spoorquin, gouverneur et rewart de la terre de M^{me} de Bar, qui s'étendait jusqu'aux portes d'Ypres, survécut à la défaite.

Un membre de cette famille, Nicolas Spoorquin, remplissait en 1378-79 les fonctions d'avocat-pensionnaire de Bruges; un Jean Spoorquin est mentionné en 1405 comme keurier de Furnes.

Les Spoorquin portaient d'argent à six étoiles de cinq rais d'or posées 3, 2 et 1; l'écu penché et timbré à l'antique, la tête et col de mulet en cimier.

V. Fris.

P. Heinderycx, *Jaerboeken van Veurne*, édit. E. Ronse (1853), t. 1^{er}, p. 180, 182, 188; t. II, p. 60-63. — J. Freissart, édit. Raynaud, *Chroniques*, t. XI, p. 97-98. — G. Skalweit, *Der Kreuzzug des Bischof Heinrich von Norwich in 1385* (Königsberg, 1898), p. 31. — Gilliodis, *Inventaire de Bruges*, t. II, p. 365. — Le même, *Coutume de Furnes*, t. 1^{er}, p. 224. — Th. de Limburg-Stirum, *Cartulaire de Louis de Maele*, t. 1^{er}, p. 192; t. II, p. 274.

SPORCKMANS (*Hubert*), peintre, né à Anvers, en octobre 1619, mort dans la même ville, au mois d'août 1690. Il était fils de l'avocat Marcel Sporckmans et de Cornélie Jacobsens, qui jouissaient d'une situation fort aisée. Ils eurent aussi un fils médecin, deux autres chanoines à Cambrai, sans compter d'autres enfants encore. Hubert

Sporckmans fut baptisé le 13 octobre 1619. Ses goûts le portèrent à étudier la peinture; on dit qu'il fut élève de Rubens. Il entra dans la gilde Saint-Luc, et fut reçu franc-maître en 1640; il remplit les fonctions de doyen pendant l'exercice 1659-1660. Les registres de la même corporation artistique nous apprennent qu'il eut un bon nombre d'élèves, parmi lesquels Jean Janssens, Jean Sintus Smidts, François Eween, Louis Vanden Berch et Henri Bergh. Il peignait des compositions historiques et religieuses de grandes dimensions. Le musée d'Anvers possède deux de ses œuvres. C'est d'abord une scène allégorique exécutée en 1677 : *La Ville d'Anvers implorant de l'empereur Ferdinand la réouverture de l'Escaut*. Cette grande toile appartient jusqu'en 1859 à la Chambre des Bateliers. A cette époque, elle fut achetée par l'administration communale qui la plaça à l'Hôtel-de-Ville d'où elle fut transférée au musée. Le second tableau qui date de 1660, représente *Une leçon d'anatomie* et a appartenu à la Chambre des Chirurgiens.

Cette toile qui reposait dans les réserves du musée a été donnée en dépôt au Cercle médical d'Anvers qui, grâce à des subsides obtenus des autorités, a pu la faire restaurer et l'a placée dans la cage d'escalier de la « Maison des Médecins ». Ce tableau de grande dimension ne se distingue que par sa valeur documentaire.

Le couvent des Grands-Carmes à Anvers possédait aussi deux tableaux de Sporckmans; l'un représentait *Le Pape Honorius confirmant les statuts de l'ordre des Carmes*, et le second *Saint Charles Borromée invoquant la Vierge pour obtenir la cessation de la peste*. La première de ces œuvres échut en 1815 au musée d'Anvers et est placée actuellement au musée Plantin.

Dans l'église des Augustins, on trouve également un tableau montrant *Saint Roch aux pieds de la Vierge intercédant en faveur de la guérison de malades*.

En 1683, un tableau de Sporckmans représentant *Le Purgatoire* fut présenté

à l'expertise des doyens de la gilde Saint-Luc qui attestèrent son authenticité et l'estimèrent valoir 100 patacons.

Hubert Sporckmans intervint aussi en 1660 dans le procès qu'avait intenté le chanoine Hillewerf à un bourgeois d'Anvers, Pierre Meulowels, auquel il avait acheté pour 1,900 florins par l'entremise du peintre Jean Breughel une série de tableaux représentant *Le Sauveur et les douze apôtres* et garantis être l'œuvre de Van Dyck. Après expertise, Sporckmans d'accord avec trois autres anciens doyens de la gilde Saint-Luc déclara que ces œuvres n'étaient que des copies plus ou moins retouchées par le maître.

Sporckmans épousa le 3 juillet 1654 Marie-Catherine Boust, fille de Gaspar Boust, dont il eut quatre fils et six filles; l'une d'elles épousa le peintre Alexandre Van Bredael; un de ses fils, Jean-François, devint prêtre. Sa femme mourut le 12 novembre 1686. Le 7 janvier 1683, quoique âgé de soixante-neuf ans, il se remaria avec Marie-Anne Vanden Broeck, veuve de Melchior Rubin, qui lui donna encore un fils et trois filles.

En 1655, Hubert Sporckmans racheta de ses frères et sœurs la maison paternelle qui était située au coin de la place de Meir et de la rue des Clairea. Il n'y habita toutefois pas, car à cette époque il résidait rue Oudaen. Plus tard, il quitta cette demeure pour aller occuper une vaste maison qu'il s'était bâtie rue Sainte-Anne. Il était du reste dans une fort jolie position de fortune, possédant divers immeubles, des terres, des rentes qui provenaient en majeure partie du grand-père de sa première femme.

Le 14 août 1690, eurent lieu ses funérailles; il fut enterré dans un caveau de la chapelle Sainte-Croix de l'église Saint-Jacques. La pierre tombale qui couvrait celui-ci rappelait le souvenir de l'artiste, de sa première femme et de quelques-uns de ses enfants. Le texte de l'inscription a été conservé.

Fernand Donnet.

Sirel, *Dictionnaire des peintres*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*. — Rombouts et Van Lerius, *Les Tiggeren et autres archives de la gilde de Saint-Luc*. — Vanden

Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Max Rooses, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Catalogue du musée royal des Beaux-Arts d'Anvers. — Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers. — Descamps, *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*. — De Bosschere, *De Kerken van Antwerpen*. — Fernand Donnet, *Het Jonstich versaem der Violieren*. — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche Kunstschilders*. — Inscriptions funéraires et monumentales de la province d'Anvers, II. — Norbertus a S. Juliana, *Notitia succincta de ecclesia carmelitarum calcetorum Antverpie*. — de Burbure, *Notes manuscrites*. Archives communales d'Anvers. — L. Galesloot, *Un proces pour une vente de tableaux attribués à Antoine van Dyck*.

SPOREMAN (Jan), ingénieur et architecte, vivait à Gand au xvi^e siècle.

Dans le tome I^{er} de ses *Ypriana*, Alphonse Van den Peereboom signale le nom de Jan Sporeman à propos de la construction du *Nieuwerk*, bâtiment adjacent aux célèbres Halles d'Ypres, détruites par les canons allemands en 1914-1918. L'auteur reproduit quelques postes du compte communal de 1575-76, notamment une somme payée à *Meester Jan (Sporeman) ingeniarius en architecte van Gendt*, pour le plan de la nouvelle galerie et du nouvel escalier dont la ville d'Ypres projetait la construction à l'extrémité Est des Halles. Un second payement est signalé pour rembourser à Jan Sporeman ses frais de voyage de Gand à Ypres et ses frais de séjour dans cette dernière ville, aux fins de se rendre compte des conditions du travail. En 1577, *Meester Jan* fournit encore des dessins pour l'ouvrage de l'escalier, *om 't nieuw werck van de steyhere* (compte de 1577); après cette date, on ne relève plus de mention du nom de J. Sporeman. Des ajournements nombreux retardèrent l'exécution de ce projet, qui ne fut réalisé qu'en 1618, avec adjonction d'un étage.

Si Jan Sporeman est l'auteur du *Nieuwerk* d'Ypres, une importante construction gantoise du xvii^e siècle pourrait lui être également attribuée : celle connue au xviii^e siècle sous le nom de *Vergulde Samson* et au xix^e siècle sous celui d'hôtel Schamp, à l'angle des rues des Champs et des Foulons. On l'attribue, il est vrai, à Bernard De Wilde;

d'après nous, celui-ci ne fit que transformer un immeuble existant, en appliquant, notamment à la façade de la rue des Champs, une ornementation dans le goût de son temps. La construction primitive date du xvi^e siècle ; les traces en étaient restées nombreuses dans la façade en retour de la rue des Foulons : ainsi en témoigne une photographie antérieure à la transformation récente. A la suite d'une étude faite en collaboration avec M^r Frans Van Hove, architecte de la Commission des Monuments et des Sites de Gand, nous croyons pouvoir affirmer l'étroite connexité existant entre les types des fenêtres et de leurs tympans au *Nieuwerk* d'Ypres et ceux de la façade du xvi^e siècle du *Vergulde Samson*.

On ne trouve, ni à Ypres ni à Gand, aucun autre renseignement au sujet de Jan Sporeman, à moins qu'on l'identifie avec le sculpteur-architecte Jan Schoorman ou Scoreman (voir plus haut), qui est signalé à Gand en même temps que Jan Sporeman.

La destruction des archives d'Ypres s'oppose à une vérification des extraits de comptes publiés par Alph. van den Peereboom. Y a-t-il eu erreur de transcription et le savant auteur a-t-il lu *Sporeman* pour *Scoreman*? L'hypothèse paraît peu vraisemblable; encore convient-il de la signaler.

Jos. Casier.

Alph. Vanden Peereboom, *Ypriana*, t. I^{er}, *Les Halles d'Ypres* (Bruges, de Zutere, 1878), p. 236 à 239, 252. — Victor van der Haeghen, notes manuscrites.

SPRANGER (Barthélemy), peintre d'histoire, né à Anvers le 21 mars 1546, mort à Prague en 1611. Il était le troisième fils du négociant Joachim Spranger et de sa femme Anne Roelandts. Joachim avait beaucoup voyagé et avait vécu de longues années à Rome; dans sa jeunesse, lorsque Charles-Quint assiégea Tunis, il avait visité l'Afrique avec son frère, l'oncle de Barthélemy Spranger. En 1557 Barthélemy entra comme élève dans l'atelier de Jean Mandyn, un Hollandais de Haarlem. Dix-huit mois après, ce premier maître mourut et il continua

son apprentissage chez François Mostaert. Quinze jours plus tard, ce second maître mourut également et Spranger passa dans l'atelier de Corneille van Dalem, un peintre noble de naissance. Ce dernier était un paysagiste et van Mander l'appelle un beau peintre de rochers dans lesquels Gillis Mostaert ou Joachim De Beuckelaer peignaient les personnages, mais aucune de ses œuvres ne nous est connue. Spranger resta quatre années chez van Dalem, mais travailla pendant ce temps plus dans la bibliothèque de son maître que dans son atelier. Il quitta van Dalem en novembre 1564 et résolut d'aller à Paris avec Jacques ou Georges Wichram, un peintre allemand de Spire, disciple de Boexberghen de Salzburg. Le départ fut fixé au 1^{er} mars 1565. En attendant, Spranger passa le temps à copier sur du papier blanc des estampes d'après les gravures du Parmesan et de Floris; il s'essaya également à composer quoique ne sachant pas encore peindre. Arrivé à Paris, il se rendit chez Marc Duval le miniaturiste et graveur, chez lequel il resta six semaines. Il travailla encore à Paris chez un autre maître inconnu, puis il se rendit en Italie. Il habita huit mois à Milan et continua son voyage vers Parme, où il entra comme collaborateur chez Bernardino Gatti, nommé il Sojaro ou Sogliaro. Celui-ci travailla depuis 1560 à orner de fresques la coupole de Santa Maria della Steccata qui était déjà ornée de figures et de décorations par le Parmesan, Marzola et Anselmi. Après un séjour de trois mois chez Sojaro et à la suite d'une rixe avec le fils de celui-ci, il quitta ce maître. Il travailla encore à Parme à l'érection des arcs de triomphe pour célébrer le mariage de la princesse Marie de Portugal avec Alexandre Farnèse de Parme qui eut lieu à Anvers en novembre 1565, puis partit pour Rome où il travailla en 1567.

A Rome, il conclut un contrat avec Michel Joncquoy avec lequel il peignit entre autres dans l'église de Saint-Oreste au mont Soracte. Le premier ouvrage terminé fut *Un Sabbat de Sorcières*, qui fut acquis par le cardinal Farnèse.

Celui-ci accorla une habitation dans son palais de Saint-Laurent in Damaso, où Spranger resta trois années et peignit pour son protecteur quelques paysages dans le château de Caprarola. Le cardinal présenta le peintre au pape Pie V qui l'installa au Belvédère. Pie V mourut en 1572. Spranger qui avait travaillé chez Sa Sainteté durant vingt-deux mois, mena à la suite de ce décès une vie désordonnée, ne s'occupant à faire de petits ouvrages que quand il avait besoin d'argent. Il acquit cependant une réputation par l'exécution de quelques grands retables, de sorte que, par l'intermédiaire de son ami Jean de Bologne, il fut appelé avec le sculpteur Jean del Monte à Vienne, à la cour de l'empereur Maximilien II, où ils arrivèrent en 1575.

Maximilien II les chargea de la décoration d'une voûte dans une tour du nouveau bâtiment du Jardin des Faisans, près de Vienne. Spranger y peignit à la détrempe des figures hautes de huit pieds et quelques scènes dont les personnages étaient au-dessous de la grandeur naturelle. Les deux artistes n'y travaillèrent que dix mois. Ils durent suspendre leur besogne à l'entrée de l'hiver de 1576 jusqu'à la mort de Maximilien, qui trépassa le 12 octobre de cette année à Ratisbonne.

Le conseil communal de Vienne fit élever un arc de triomphe pour l'inauguration de Rodolphe, qui eut lieu au printemps de 1577, par Spranger et del Monte sur le Bauernmarkt et dans le style italien. Ils reçurent chacun 200 florins pour leur salaire. Del Monte suivit la cour à Prague; Spranger resta d'abord à Vienne puis alla aussi à Prague où il se trouvait en 1581 au service de l'empereur, qui le nomma *Kammerdiener* avec un salaire de 15 florins par mois. Le 1^{er} janvier 1583, son traitement fut porté à 20 florins; en 1591, à 25 florins par mois et, le 10 octobre 1605, à 45 florins du Rhin par mois, outre 100 florins de pension. Il travailla à Vienne durant cinq années et y exécuta bon nombre de tableaux et autres œuvres artistiques.

Lorsque Spranger se trouva à Prague dans une position assurée, il épousa Christine Müller, âgée de quinze ans et fille du riche bourgeois et bijoutier Nicolas Müller. En 1582, l'empereur fit communiquer l'ordre à Spranger de le rejoindre à la Diète d'Augsbourg, et l'emmena avec lui à Vienne où il le chargea de la peinture d'une partie du nouveau palais. Le 24 novembre 1583, Rodolphe chargea le chef saunier Jean Jordan de payer à Spranger ce qui restait dû à celui-ci pour les peintures au palais. Cette somme monta à 980 thalers. En 1584, Spranger travailla pour la ville de Prague. L'empereur Rodolphe avait fait installer le peintre près de ses appartements privés pour pouvoir continuellement mettre son art à contribution.

L'année suivante 1585, Spranger doit s'être logé dans sa propre maison dans la Thungasse qu'il acquit le 5 décembre de cette année et agrandit par l'achat de deux maisons adjacentes. Il orna la façade de cette maison d'une peinture, le premier grand travail qu'il exécuta à Prague. Quand, en 1588, son beau-père mourut, il hérita de la maison qu'il occupait dans la Spornasse.

Par lettres du 24 février 1588, l'empereur récompensa Spranger de ses fidèles services en lui accordant concession d'armoiries à lui et à ses frères Mathieu et Quirin, qui étaient négociants. Le 28 septembre 1595, sur la demande du peintre, l'empereur accorda augmentation d'armoiries et la noblesse héréditaire. Dès lors, l'artiste prit le prédicat « van den Schilde » que ses ancêtres auraient eu l'habitude de porter de longues années auparavant et, à un banquet, l'empereur lui fit cadeau d'une chaîne d'or à triple tour.

Il perdit de bonne heure sa femme et ses enfants. La gravure où il est représenté avec Christine Müller qui est datée de l'année 1600, contient une complainte sur la mort de son épouse.

En 1602, Spranger fit un voyage dans les Pays-Bas et visita Amsterdam, Haarlem et Anvers. Il fut reçu avec de grands honneurs dans ces villes; Van Mander le vit à cette occasion pour la

dernière fois à Haarlem. Il mourut en 1611. Son testament, par lequel il légua ses biens à ses deux frères, fut publié par le magistrat de Prague le 27 septembre 1611; ce doit donc être peu de semaines avant cette date que le décès eut lieu. Il fut enterré dans la chapelle de Saint-Mathieu dans l'Obove (Zoologie). D'autres artistes furent également enaëvelis dans cette église qui fut fermée en 1784 et, peu de temps après, démolie.

Son œuvre reflète sa formation toute italienne. A Parme, Spranger subit l'influence du Parmesan qui lui-même eut le Corrège pour maître. Il y acquit la pratique de la peinture à la fresque qui lui servit dans ses travaux à Saint-Oreste, à Caprarola et à Venise. En arrivant à Rome, il était muni des connaissances du peintre, il ne lui manquait que la qualité essentielle, la pratique de la peinture à l'huile. Des travaux exécutés avec Michel Jonequoy dans l'église de Saint-Oreste, il ne reste rien; Van Mander nous apprend que c'était une *Dernière cène* avec les quatre Évangélistes, outre quelques petits paysages entre autres un *Sabbat de sorcières* dont nous avons parlé. Spranger travailla d'abord sous la direction de Taddeo Zucero et, après la mort de celui-ci (septembre 1561), sous celle de son frère Frédéric.

Pour le pape, il peignit un *Jugement dernier* qui orna plus tard le tombeau de Pie V, au couvent du Bosco entre Pavie et Alexandria et se trouve actuellement dans la Galerie de Turin. Il prit pour modèle de ce tableau celui de Fra Angelico; son œuvre fut exécutée sur une planche en cuivre de six pieds de haut.

Le pape fit exécuter par Spranger plusieurs petits tableaux de saints. Après la mort du pontife, le peintre exécuta trois grands retables; ce furent d'abord les saints Antoine, Jean-Baptiste et Elisabeth avec la Vierge et des anges dans le haut, qui furent placés dans l'église de Saint-Louis-des-Français; ensuite la *Naissance de la Vierge* pour le maître autel d'une petite église près de la Fontana Trevi, probablement

Santa-Maria in-Trivio, et en troisième lieu, le *Martyre de saint Jean* pour le maître autel de San-Giovanni in Oleo. Les deux premiers ont péri; nous avons conservé du premier une gravure par Crispin de Passe, du second une gravure de Mathieu Greuter de 1534. Le troisième se trouve dans l'église San-Giovanni in Oleo, derrière le maître autel.

Le plus ancien tableau que Spranger exécuta est une miniature qui orne le livre des privilèges de la ville de Wels, aujourd'hui encore dans le musée de cette ville. Elle représente l'empereur assis sur le trône sous un baldaquin entouré de figures allégoriques.

Nous ne possédons plus aucun des travaux monumentaux de Spranger; la décoration de la façade de sa propre maison s'est perdue comme le reste. Cette dernière se composait, à droite, de génies de la peinture et du dessin; au milieu, un Mercure volant; à gauche, les génies de la sculpture et du dessin. Comme type d'un grand dessin de Spranger, nous citerons le *Mariage de Psyché*, gravé par Henri Goltzius.

En 1588, il peignit l'épithaphe de l'imprimeur Michel Geterle qui se trouve aujourd'hui dans l'église de Saint-Gilles à Prague. Il peignit encore une épithaphe pour le couvent de Strahor, actuellement dans la galerie de ce couvent. Sous le tombeau de son beau-père Nicolas Müller, mort en 1588, il fit dans l'église de Saint-Mathieu une seconde épithaphe; toutes deux représentaient *La Résurrection du Christ*.

Le seul ouvrage daté que Spranger fit pour l'empereur est une *Allégorie sur les vertus de Rodolphe II*. Elle porte le millésime 1592 et se trouve dans la galerie impériale de Vienne; un second tableau dans cette collection est le *Triomphe de la Sagesse sur l'Ignorance*; un troisième tableau de lui, *Hercule et Déjanire*, s'y trouve encore. Vient ensuite une série d'aventures amoureuses empruntées à la mythologie et à la bible: *Hercule et Omphale*, *Vulcain et Maya*, *Cérès et Bacchus* (Vienne, Galerie Impériale), *Vénus, Cérès et Bacchus* (Graz,

Galerie du Joanneum), *Mars et Vénus avertis par Mercure*, *Vénus et Mercure*, *Glaucus et Scylla*, *Salmacis et Hermaphrodite*, *Ulysse prend congé de Circé*, *Circé avec la bague magique*, *Le péché héréditaire*, *Hercule et Déjanire*, *Vénus et Adonis*, *Vénus et Mars*. Tous ces tableaux appartiennent à la galerie impériale de Vienne; quelques-uns sont conservés au dépôt. La galerie grand-ducale d'Oldenbourg possède de lui un *Amour et Psyché* et deux dessins, copies d'allégories de la victoire sur les Turcs. Spranger exécuta des esquisses pour les œuvres plastiques d'Adrien de Vries. La galerie de Schleissheim possède de lui une *Suzanne avec les vieillards*. Jean Muller grava d'après un dessin de Spranger *La Renommée conduit les arts à l'Olympe*, une *Bellone qui souffle la trompette guerrière* et un *Apollon avec les Muses*. Goltzius grava d'après lui un *Jugement de Mydas*.

On a jadis attribué faussement à Spranger plusieurs tableaux d'Abraham Bloemaert; deux, dont l'un se trouve à Hampton-Court, l'autre au Musée d'Aschaffenburg, représentent des *Banquets des Dieux*. La galerie impériale de Vienne possède le portrait du peintre et celui de sa femme par lui-même; de même la galerie des Offices à Florence possède son portrait par lui-même. On connaît de lui six eaux-fortes: Saint Barthélemy, Saint Jean-Baptiste, Saint Jean l'Évangéliste, Saint Paul, Saint Sébastien, un Homme et une Femme qui s'embrassent.

Cette nomenclature prouve que la main de Spranger fut fertile; cependant il ne nous reste qu'une faible partie de ses produits. Ce que nous en conservons tant en peintures qu'en gravures d'après ses tableaux nous le montre comme un des grands maîtres italianisants, un de ceux qui ont contribué le plus puissamment à répandre l'idéalisme et le maniérisme des formes dans le Nord. Délibérément, il abandonna la sévérité, le réalisme qui avaient caractérisé ses précurseurs, les peintres flamands, pour se tourner vers les Italiens, les princes du siècle d'or, Raphaël, Michel-

Ange et d'autres. Les corps nus aux membres moelleux et aux attitudes gracieuses, les draperies larges et flottantes, les accessoires charmants, les entrelacements érotiques; tout ce que la mythologie offrait de plus séduisant caractérise au plus haut degré son style. Il est le maître de la grâce, de la beauté corporelle, le chef de cette école qui régnera durant les trois derniers quarts du XVI^e siècle et à laquelle Rubens mettra un terme.

Van Mander nous a fourni des documents extraordinairement nombreux sur Spranger. Il l'a connu personnellement et c'est de la bouche même de l'artiste qu'il doit avoir recueilli ces détails. Il l'a rencontré en 1574 à Rome, il le revit en 1575 à Vienne; les deux amis se retrouvèrent en 1602 à Haarlem; leurs rapports étaient intimes et nous pouvons avoir pleine confiance dans ce que le biographe nous raconte du peintre.

Max Rooses.

Van Mander, *Het Schilder-Boek*, 1618, fol. 181^r. — Ernst Diez, *der Hofmaler Bartholomæus Spranger (Jahrbuch der kunsthistorischen Sammlungen des Allerhöchsten Kaiserhauses, Bd. XXVIII, p. 93)*. — Isaac Bullart, *L'Académie des sciences et des arts*, II, p. 473.

SPREEUWEN (Guillaume), écrivain ecclésiastique, né à Saint-Trond, mort à Tongres, le 24 juillet 1467. Destiné dès avant sa naissance à la carrière religieuse (*ex utero materno dicatus Deo*), il entra en 1459 au couvent des chanoines réguliers de Tongres, et s'y fit remarquer par son application à l'étude en même temps que par sa piété. Il fut enlevé prématurément par la peste, laissant en manuscrit des ouvrages que Sanderus mentionne sous le terme collectif d'*Opera pia* dans la *Bibliotheca belgica manuscripta*. Un siècle et demi après sa mort, le chanoine Jean Voets, de la même maison, en publia deux : 1. *Fasciculus Myrrhae, seu pii discursus super mysteria redemptionis humanae et praecipua totius anni festa*. Louvain, J. Olivier, 1631; in-12. — 2. *Schola triplex, perfectionis, compassionis et jubilationis*. Louvain, 1632; in-12.

Paul Bergmans.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, 2^e éd. (Louvain 1643), p. 334. — Ant. Sanderus, *Bibliotheca belgica manuscripta*, t. II (Lille, 1644), p. 151. — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* (Bruxelles, 1739), t. 1^{er}, p. 423. — Chr.-G. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexikon*, t. IV (Leipzig, 1751), col. 756. — Ch.-M.-F. Thys, *Essai de biographie tongroise* (Tongres, 1891), p. 245.

SPRENG (Jacques), théologien. Voir PROOST.

SPRING (Frédéric-Antoine), médecin et professeur à l'Université de Liège, né à Geroldsbach, village de la Haute-Bavière, le 3 avril 1814, mort à Liège, le 17 janvier 1872. Il était le fils unique d'un modeste instituteur. Sa vie débuta sous de peu favorables auspices. Dès l'âge de trois ans, il perdait son père et n'avait pas encore atteint sa treizième année que la mort de sa mère achevait de le rendre orphelin. Grâce cependant à la sollicitude d'un grand oncle, chanoine à Lendkirchen, il put entrer au gymnase Sainte-Anne d'Augsbourg pour y faire ses humanités qu'il termina au gymnase Saint-Etienne de la même ville.

A peine avait-il commencé ses études moyennes que déjà se révélait en lui des aptitudes précoces. Non content de figurer parmi les premiers élèves de sa classe, le jeune collégien manifestait des dispositions musicales vraiment exceptionnelles, en composant sans aide, à quatorze ans, une messe qui fut exécutée à la cathédrale d'Augsbourg. Peu s'en fallut alors que le futur savant n'orientât ses efforts vers la carrière artistique; mais des deux voies ouvertes devant lui, il dut choisir la moins aventureuse.

Au sortir du lycée, après avoir subi d'une façon très brillante l'épreuve donnant accès aux études supérieures, il se faisait inscrire à l'Université de Munich pour conquérir en 1836 le diplôme de docteur en philosophie et en sciences naturelles. L'année suivante, il était proclamé docteur en médecine, chirurgie et accouchements avec la mention *lauro coronatus*. Entretemps, il avait pris part à deux concours où chaque fois il remporta la palme. Vingt mois plus tard, en

1838, Spring subissait l'examen d'Etat lui conférant définitivement le droit d'exercer l'art de guérir.

Durant la première période de ces études, il avait eu pour maître le philosophe Schelling alors dans tout l'éclat de sa renommée, l'historien Buchner, le juriconsulte von Bayer, l'astronome Gruythuysen, le physicien Sieber, les minéralogistes Fuchs et von Kobell, les botanistes von Martius et Zuccarini, les zoologistes von Schubert et A. Wagner, le chimiste Vogel. Dans la Faculté de médecine, il avait appris l'anatomie et la physiologie sous Döllinger, la médecine interne sous von Ringseis, dont plus tard il épousa la nièce, la clinique médicale sous von Loë, la chirurgie et l'obstétrique sous von Walther et Weissbrod. La fréquentation de pareils maîtres, dans un milieu où les sciences et les arts étaient cultivés avec un égal honneur, avait fait de sa vie d'étudiant une période pleine de charme. L'obtention du diplôme professionnel devait, hélas ! y mettre fin. Le cœur tout gonflé de regret, Spring se vit contraint d'abandonner la capitale pour aller s'établir en qualité de *praktischer Arzt* dans une autre localité du royaume — où sans doute il eût terminé obscurément ses jours si une circonstance fortuite ne l'avait rappelé à Munich. Le choléra venait d'éclater dans cette ville; des mesures avaient été décrétées en vue d'en atténuer les ravages, et pour assurer leur exécution, la municipalité se trouva dans l'obligation de renforcer son personnel sanitaire en s'adressant surtout aux docteurs récemment promus. Spring fut un des premiers à répondre à ce pressant appel. Dès son retour, on lui confia les périlleuses fonctions de médecin-adjoint à l'Hôpital général. Puis, reprenant contact avec l'*Alma mater*, il devint, presque aussitôt après, le suppléant du professeur von Loë qu'une grave maladie tenait éloigné de son enseignement. Précédemment déjà, il avait été réintégré dans son poste d'aide naturaliste attaché aux collections de l'Etat et au Jardin botanique de la capitale.

Mais depuis longtemps, notre jeune savant éprouvait le désir de parfaire son éducation scientifique par un voyage à l'étranger. Une bourse octroyée par le Gouvernement lui en fournit le moyen; et dès 1839, nous le retrouvons installé à Paris, fréquentant à la fois les cliniques hospitalières et les cours du Collège de France, se livrant en outre à des travaux particuliers au Muséum d'histoire naturelle. Ce fut là qu'Antoine Spring reçut notification de l'arrêté royal en date du 5 octobre 1839 qui, sur la proposition du ministre de Theux, le nommait d'emblée professeur ordinaire à l'Université de Liège et le chargeait du cours de physiologie humaine et comparée laissé vacant par le décès de Leroy, lui confiant en plus un enseignement nouveau : celui de l'anatomie générale. Il avait alors vingt-cinq ans. Dès ce moment, l'ancien étudiant d'Augsbourg renonçait virtuellement à sa nationalité pour devenir un des nôtres, en attendant que quinze années plus tard, le 30 janvier 1864, une loi spéciale, resserrant davantage encore les liens qui l'attachaient à sa nouvelle patrie, lui conférât la grande naturalisation.

En 1843, la fin tragique de Vottem fit passer dans ses attributions la chaire d'anatomie descriptive; de telle sorte qu'à un instant donné la presque totalité des cours de la candidature en médecine se trouva concentrée entre ses mains. Il demeura titulaire de ce dernier cours jusqu'en 1848, date à laquelle Théodore Schwann, l'auteur déjà célèbre de la *Théorie cellulaire*, accepta de lui succéder dans l'enseignement de l'anatomie descriptive et de l'anatomie générale. Sa tâche cependant n'en fut que momentanément allégée. En même temps que son collègue Sauveur passait à la clinique délaissée par Lombard, Spring se chargeait dès 1855 du cours de pathologie générale; et seulement à trois années de là, il céda à Schwann la chaire de physiologie pour devenir enfin titulaire de la seconde clinique rendue libre par la retraite de Frankinet.

Nonobstant l'énorme labeur qu'exigeait la préparation de tous ces cours, auquel vint s'ajouter, durant le triennium 1861-1864, la lourde charge du rectorat, Spring donnait encore une partie de son temps à des œuvres médicales extra-universitaires. A partir de 1845, nous le voyons présider aux délibérations du Conseil de salubrité publique de la province de Liège, dont, chaque année, il rédigeait de sa propre main un compte-rendu détaillé; à cette fonction il adjoignit plus tard celle de président de l'Association générale des médecins de la province, puis aussi, de 1852 à 1861, celle de membre du Comité d'inspection des établissements d'aliénés.

Enfin, pour ainsi dire pendant la même période, il prit une part très importante aux travaux de la Commission spéciale chargée par le Gouvernement de l'élaboration d'un projet de loi relatif à la constitution des jurys d'examen. Tout cela sans préjudice des soins de jour et de nuit réclamés par une clientèle de plus en plus étendue (1).

Son inlassable activité devait s'exercer encore sur un autre terrain. Non sans raison, il pensait qu'un professeur du haut enseignement n'a pas pour unique mission d'exposer dans ses cours les faits acquis, les vérités courantes, mais qu'il est tenu de contribuer par ses propres recherches au progrès de la science. De ce dernier devoir, nul ne s'acquitta avec plus de conscience et de zèle ni, disons-le, avec un plus éclatant succès.

Car Spring ne fut pas seulement un travailleur fécond : sa production tout entière porte d'un bout à l'autre — du moindre opuscule au plus volumineux de ses livres — la marque d'une indéniable originalité. On trouvera plus loin, annexée à la présente notice, une nomenclature à peu près complète de ses publications. Tel en est le nombre, et telle aussi la variété, qu'il n'a pas fallu,

(1) La haute situation occupée par Spring dans le corps médical lui valut l'honneur d'être désigné par le Roi dès le commencement du mois d'août 1868 pour coopérer à titre de médecin consultant au traitement de Son Altesse Royale le Duc de Brabant

ainsi qu'on le verra, moins de dix rubriques pour en établir le classement.

Sans doute, tous ces écrits ne possèdent pas une valeur égale. Certaines idées émises ou défendues par l'auteur n'ont point su résister à l'épreuve du temps. Mais on peut affirmer qu'au moment de son apparition, aucune de ces œuvres ne fut un exposé banal de faits déjà connus; aucune ne passa inaperçue et la plupart d'entre elles occupent encore à l'heure présente une place d'honneur dans la littérature médicale.

L'abondance et la diversité des sujets traités dans ces nombreux mémoires ne permettent d'en donner qu'une très brève analyse. Encore faudra-t-il choisir dans chaque groupe celui auquel s'attache un intérêt particulier.

En ce qui concerne la médecine clinique le premier rang appartient sans conteste aux deux volumes composant le *Traité des accidents morbides* : livre unique, encore inégalé où l'on trouve réunis — se complétant l'un l'autre — les trésors d'une colossale érudition et les précieux acquêts d'une pratique de vingt ans.

La médecine, chacun le sait, se réduit à la détermination des causes (en prenant ce mot dans une large acception), à la notation et à l'interprétation des symptômes, à la recherche du remède. Or, de ces trois branches de l'art de guérir la *Symptomatologie* ou *Traité des accidents morbides* en embrasse une tout entière.

Basée presque uniquement naguère sur un pur empirisme, la connaissance des signes revêt actuellement, par suite des prestigieuses découvertes accomplies au siècle dernier, un caractère nettement scientifique. Les données fournies par la physiologie, l'anatomie normale et pathologique tant macroscopique que microscopique, les progrès immenses réalisés par la physique et la chimie — sans compter les merveilles de l'œuvre pasteurienne — ont eu pour inévitable effet d'imprimer à la symptomatologie une direction nouvelle. Mais, par un singulier retour, cette évolution même valut à l'étude des symptômes un discrédit immérité : à force de toujours cher-

cher la lésion, on en vint à considérer les troubles fonctionnels comme des reflets insignifiants, variables, incertains. Et pourtant, quelque sincère que soit l'admiration qu'on professe pour les services rendus à la science médicale par les travaux des anatomistes, des physiologistes, des physiciens et des chimistes, quelque convaincu qu'on soit de l'insuffisance d'un diagnostic et d'une thérapeutique purement symptomatiques, il n'en est pas moins vrai que ces troubles fonctionnels demeurent le sujet principal de la préoccupation du médecin comme du malade. Il importait donc de restituer au symptôme son importance, de reconstituer la symptomatologie en l'éclairant des lumières dont dispose actuellement la biologie moderne.

C'est à cette sorte de revendication que Spring a consacré son livre, dont lui-même a pris soin de dessiner le plan dans une préface que nous voudrions pouvoir citer tout entière. « J'avais à choisir », écrit-il, « entre deux voies ou plutôt deux points de départ. Je pouvais prendre ma base dans la physiologie, dans l'étude des fonctions normales pour aller de là vers la pathologie, vers l'étude des fonctions troublées. Je pouvais partir aussi de l'observation clinique pour remonter d'elle vers les régions de la science pure. La première manière aurait fait de ce livre une sorte de *Physiologie pathologique*. L'avouerai-je? Elle avait déployé devant mon esprit toutes les séductions qui lui appartiennent; je crois, en outre, qu'en lui donnant la préférence, j'aurais obéi aux aspirations de l'époque et que dès lors, même en restant au-dessous de ma tâche, j'aurais pu compter sur l'indulgence du public savant. J'ai néanmoins adopté la seconde manière, malgré ses imperfections et malgré la défaveur qui l'attend sans doute. »

Et voici dans quels termes l'auteur s'empresse de justifier son choix. « La méthode physiologique a été puisée pour renverser des erreurs séculaires; elle a mis à nu la faiblesse

« d'une foule de doctrines pathologiques; mais d'un autre côté, il faut en convenir, elle a peu édifié jusqu'ici. La physiologie, de même que la physique et la chimie, quand elles se transportent sur le terrain de la médecine, sont irrésistibles à l'égard des faits *simples*; mais en clinique, il s'agit presque exclusivement de faits *complexes*; le rôle des sciences pures se réduit alors trop souvent à poser des problèmes et à donner des promesses pour l'avenir... Qu'on parte d'une formule physiologique ou d'une doctrine générale préconçue, dans l'un et l'autre cas, on risque de dénaturer les faits, d'enchaîner l'observation et de forcer les conclusions. La vraie médecine est encore aujourd'hui celle qui se maintient dans le domaine de l'observation et n'obéit ni aux systèmes ni aux théories. Pour rendre l'observation plus complète et plus fidèle, elle accepte avec reconnaissance le secours que les sciences physiques et naturelles peuvent lui prêter; pour la généralisation elle respecte leurs *écarts*; dans sa marche elle cherche constamment à s'en rapprocher; mais jamais elle ne perd de vue que ses vérités à elle sont des vérités *collectives* ou *brutes*. Depuis mes premiers pas dans l'étude de *l'art salutaire*, j'ai souffert de la discordance qui semblait exister entre les exigences de la théorie et celles de la pratique. De bonne heure cependant, j'ai acquis la conviction que l'une ne peut faire de sacrifices à l'autre, et qu'il est indispensable, pour les rapprocher, de choisir un champ intermédiaire où elles puissent échanger leurs résultats sans déroger ni aux principes ni aux méthodes qui sont propres à chacune d'elles. »

Ce que volontiers on ajouterait à ce volumineux exposé — ce que peut-être Spring a pensé sans le dire — c'est que l'éclectisme de sa méthode devait assurer la pérennité de son œuvre: car pour les générations futures comme pour celle d'aujourd'hui, la *symptomatologie*, telle qu'il l'a conçue, conservera éternelle-

ment sa valeur. Le livre pourra vieillir : il ne sera jamais suranné.

Lorsque Spring spécifiait de si magistrale façon les rapports de la physiologie et des autres sciences naturelles avec la médecine proprement dite, il pouvait se targuer d'une compétence parfaite. Avant son accession à la chaire de clinique, il avait professé durant de longues années l'anatomie et la physiologie et publié toute une série de travaux ressortissant à ces deux branches. Nous citerons entre autres un important mémoire — paru en 1860 — sur les *Mouvements du cœur*, mémoire dans lequel, suivant les propres expressions du professeur Ranberger, alors l'un des plus célèbres cliniciens d'Allemagne, se combinaient avec un rare bonheur la rigueur des déductions, la précision des termes, la richesse surprenante des documents bibliographiques, l'abondance et la netteté des observations. À l'encontre de la doctrine régnante, l'auteur y soutenait cette thèse que la diastole du cœur et l'abaissement simultané des valvules auriculo-ventriculaires reconnaissent pour cause non la contraction des oreillettes, mais une dilatation active des ventricules.

Des procédés d'exploration plus rigoureux et plus démonstratifs que ceux dont on disposait en ce temps-là ont infirmé cette dernière théorie. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle induisit son auteur à étudier avec un soin et une persévérance extrêmes les qualités normales et pathologiques du ton présystolique; ce qui lui a permis d'établir avec une certitude quasi mathématique la diagnose — alors assez obscure — de certaines maladies du cœur.

Presque à la même époque, dans un autre travail, il affirmait, avec preuves à l'appui, le principe jusque là contesté de l'indépendance des fibres nerveuses *thermiques* vis-à-vis des éléments *tactiles*; distinction que longtemps après Goldscheider devait accentuer encore en séparant les unes des autres les fibres du *chaud* et celles du *froid*.

Précédemment, d'autres travaux avaient mis en lumière son talent d'ana-

tomiste. Telles sa monographie sur la hernie du cerveau, si largement utilisée par Virchow dans son *Traité des tumeurs* et à laquelle on n'a pour ainsi dire rien ajouté depuis, sa note sur les corpuscules de la rate, son étude sur l'organisation du *Phrynosoma Harlanii*, sa très savante et très élégante traduction de l'*Anatomie comparée* de von Siebold et Stannius, ces deux dernières exécutées en collaboration avec le zoologiste Lacordaire.

Ce n'est pas enfin sans quelque surprise que l'on voit figurer à côté de ces publications déjà si disparates une *Monographie de la famille des lycopodiées*, résumant un effort de dix années, et le *Précis de botanique* paru en 1852 dans un recueil — l'*Encyclopédie populaire* — édité par la Société pour l'émancipation intellectuelle, recueil auquel ne dédaignèrent point de collaborer des savants d'un très grand renom, tels que P.-J. van Beneden, Schwann et Gluge.

Tout en poursuivant ces recherches de science pure, Spring ne cessa, en aucun temps, de s'intéresser aux choses universitaires. Convaincu de l'importance du rôle auquel devait prétendre l'enseignement supérieur, il s'efforça toujours d'en hausser le niveau; et son initiative eut surtout l'occasion de se manifester lorsqu'il fut sérieusement question, vers 1854, de modifier la loi sur la collation des diplômes.

Des dispositions datant de 1835 et de 1849 continuaient à régler, sans satisfaire personne, les examens universitaires. Depuis longtemps déjà sévissaient les jurys combinés où malgré tout tendaient à se produire, au détriment de l'équité, des rivalités inavouées ou des ententes tacites. Chacun sentait la nécessité d'une réforme: mais la formule restait à trouver qui conciliât, avec la liberté d'enseigner inscrite dans notre Constitution, le développement des hautes études. Ce problème difficile, Spring crut pouvoir le résoudre en proposant un système analogue à celui qui fonctionne actuellement en Prusse, système qu'avait préconisé d'ailleurs, dès 1836, le corps académique de l'Université de Gaud.

« La vie normale des Universités », écrivait-il dans son opuscule sur la *Liberté de l'enseignement, la science et les professions libérales*, « étant fondée sur une juste pondération entre les deux tendances scientifique et professionnelle, on conçoit qu'une trop grande prépondérance de l'une sur l'autre doive infailliblement nuire à la marche de ces institutions et finir par amener leur décadence. » En fait, la liberté légale de l'enseignement n'eût créé aucune espèce d'embarras si, chez nous comme en d'autres pays, les Universités — officielles ou privées — n'avaient eu à s'occuper que de l'instruction de leurs élèves. Mais où la difficulté surgit, c'est dans la réglementation des épreuves professionnelles, dans l'établissement d'un *modus vivendi* qui, sans léser en rien les droits de l'enseignement libre, réservât expressément ceux de l'Etat. En permettant à tous la pratique médicale, sauf à maintenir les diplômes à titre de recommandation vis-à-vis du public, on eût sûrement et irrémédiablement compromis les intérêts de la santé publique. Prétendre, d'autre part, que la loi n'a pas à s'inquiéter des institutions libres, c'était décréter du même coup la ruine de ces établissements; autant eût valu proclamer la dictature de l'Etat en matière d'enseignement.

Il n'était qu'un moyen de tourner cet obstacle : séparer par une démarcation bien nette le grade scientifique du diplôme autorisant la pratique médicale; puis abandonner à toutes les Universités belges la collation du titre académique en attribuant exclusivement à l'Etat le privilège de la science professionnelle, que conférerait en son nom un jury central institué en vertu de la loi.

Un pareil système eût offert ce double avantage de favoriser par une constante émulation le mouvement scientifique du pays et de fournir en même temps au public de sérieuses garanties contre les dangers d'une exploitation charlatanesque.

Ces sages conseils, malheureusement, n'ont été qu'à demi écoutés. La loi du 20 mai 1876 supprime, il est vrai, les

jury combinés et, plaçant sur le même pied toutes nos Universités, officielles ou non, confie à chacune d'elles le soin de délivrer séparément des diplômes. Mais la réforme s'arrête là. En revêtant le bonnet doctoral, l'étudiant conquiert par là même, sous une seule condition, celle de l'entérinement, le droit à la pratique. Il semble que la première mesure ait eu pour résultat de déniveler et de diversifier davantage les enseignements donnés dans nos quatre grandes Universités. Mais d'autre part, la confusion maintenue par la loi entre les deux genres d'examens incline beaucoup trop notre jeunesse universitaire à ne voir dans le haut enseignement qu'une préparation banale à l'exercice d'une profession plus ou moins lucrative, un stage fastidieux mais nécessaire.

Par cette courte analyse, on a pu voir avec quelle supériorité l'auteur traitait chacun de ses sujets. Ce que l'on comprend moins, c'est qu'il ait su mener de front — avec un tel succès — des études aussi dissemblables. On s'étonne plus encore d'y rencontrer partout, étant donnée sa nationalité, une admirable netteté d'expression, une correction parfaite, une élégance de style dignes en tout point d'un maître en l'art d'écrire.

S'il est relativement facile d'évaluer à son prix l'œuvre écrite d'un savant, le mérite de son enseignement ne peut être fixé avec la même rigueur. La parole tombée de la chaire, les démonstrations faites au cours ne se jugent pas à la façon d'un livre. Toutefois, quand vingt générations d'élèves proclament unanimement l'excellence de ses leçons, on aurait mauvaise grâce à révoquer en doute les qualités du professeur. Or, tous ceux qui, par une heureuse fortune, ont pu s'instruire à l'école de Spring, sont là pour attester son incomparable maîtrise. Et il faut l'en louer d'autant plus que cette perfection ne fut atteinte par lui qu'au prix d'un très pénible effort. Jusqu'au jour où il quitta Paris pour s'établir chez nous, la physiologie et l'anatomie comparée ne lui étaient certes point demeurées étrangères, mais ses goûts penchaient plutôt

vers les sciences naturelles. De plus, ses idées, ses méthodes importées d'Allemagne, différaient étrangement de celles qu'on professait alors dans nos Universités. De là, pour le jeune professeur, cette alternative fâcheuse de sacrifier au misonéisme régnant ou de susciter contre lui, en refusant d'abdiquer son indépendance, une opposition redoutable. Outre cela, il avait à surmonter le terrible obstacle résultant d'une connaissance très imparfaite de l'idiome dans lequel il devait enseigner.

Faut-il ajouter que les ressources matérielles indispensables à tout cours pratique faisaient absolument défaut ? Aucun laboratoire, aucun instrument n'avait été mis à la disposition du nouveau titulaire; il ne possédait pas même un microscope pour ses démonstrations d'anatomie générale, et le budget annuel attribué à la physiologie (lequel fut encore ultérieurement réduit) ne dépassait pas 170 francs !

Réorganiser l'enseignement de cette branche dans de semblables conditions, en relever le niveau scientifique eût paru à tout autre que Spring une tâche irréalisable. Il y réussit pourtant. Avant lui, la physiologie, telle que la concevait une antique tradition, offrait toute l'inanité d'un roman sans en avoir l'attrait : entre ses mains, elle devint l'histoire attachante, fidèle et raisonnée des actes qui caractérisent l'être vivant.

Plus tard, lors de son accession à la chaire de clinique, il lui fallut à nouveau recommencer la lutte, combattre le bon combat dans des circonstances à peine plus favorables. Désorientés par la complication de sa technologie et par ses procédés d'examen, mis en défiance par ses diagnostics insolites, les auditeurs de ses premières leçons hésitèrent tout d'abord à le suivre. Sa médecine, faut-il le dire, leur paraissait trop savante. Mais ils reconnurent bientôt que ces distinctions soi-disant trop subtiles ne portaient nullement sur de vains détails, que la nouveauté bizarre des termes employés par lui ne dérivait point d'un stérile didactisme, mais d'une nécessité imposée par la nature même du sujet,

qu'enfin, parmi ses méticuleuses explorations, on n'en trouvait aucune qui n'eût sa raison d'être. Tous alors lui surent gré de leur avoir appris au lit même du malade qu'il fallait se méfier des diagnoses trop hâtives, que jamais le coup d'œil ne pouvait tenir lieu de méthode, qu'en médecine clinique le jugement important et non l'inspiration, que la science, ainsi qu'il aimait à le dire, est une froide déesse qui n'aime ni les entraînements ni les surprises.

Les hautes qualités de Spring comme professeur et comme savant lui avaient valu, presque dès le début de sa carrière, de très nombreuses et enviables distinctions.

Dès 1841, l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique — dont il devint plus tard président — lui avait décerné le titre d'associé étranger, qu'en 1864, après sa naturalisation, il échangea contre celui de membre régnicole. Deux ans après, il était élu correspondant de l'Académie royale de médecine de Belgique.

A l'exemple de ces deux compagnies, d'autres associations scientifiques belges tinrent à honneur de voir son nom figurer parmi ceux de leurs membres. Citons entre autres la Société de Botanique, la Société royale des Sciences de Liège, l'*Antwoerpsch Kruidkundig Genootschap*, la Société Physiologique d'Anvers, la Société des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles, l'Académie d'Archéologie de Belgique.

Parmi les corps savants étrangers dont il possédait le diplôme, nous mentionnerons l'Académie royale des Sciences et des Lettres de Munich, l'Académie impériale allemande Léopold-Caroline des Curieux de la Nature, la Société Senckensberg des Sciences naturelles à Francfort-s/M., la Société de Médecine badoise pour l'avancement de la médecine publique et légale, la Société médico-physique de Florence, la Société royale de Médecine de Ratisbonne, celle des Médecins suédois à Stockholm, la Société impériale d'Emulation d'Abbeville, la Société biologique de Paris.

De son côté, le Gouvernement belge, dès le 30 septembre 1851, le nommait, en récompense des services rendus au pays, chevalier dans l'Ordre de Léopold et l'élevait, onze ans plus tard, le 21 novembre 1862, au grade d'officier du même ordre.

Si l'on tient compte de l'incomparable richesse de son œuvre, du zèle qu'il ne cessa d'apporter dans l'accomplissement de ses devoirs professoraux, de la scrupuleuse conscience dont il fit preuve dans son service d'hôpital, du dévouement avec lequel, en temps d'épidémie surtout, il prodigua ses soins à sa clientèle civile, on doit se demander comment la santé physique et intellectuelle de Spring put supporter sans défaillance le poids d'une pareille tâche. La vigueur de son organisation et la fécondité de son cerveau n'y eussent certainement point suffi, si, à ses dons exceptionnels, il n'avait joint par surcroît une qualité précieuse : l'esprit d'ordre et de méthode.

L'emploi de son temps — où le loisir n'eut jamais place — fut toujours réglé à l'avance. Aucun document éventuellement utilisable ne lui passait sous les yeux sans qu'il en prit un extrait qu'il classait aussitôt dans l'un ou l'autre de ses cartons pour s'en servir au moment opportun. Avant que d'écrire, il méditait longuement le plan de son travail qui se trouvait ainsi à demi terminé lorsqu'il en rédigeait les premières lignes. Jamais non plus, s'agit-il du plus simple opuscule, on ne le vit entreprendre une étude qu'avec la certitude de pouvoir la mener à bonne fin ; et s'il abandonna sans l'achever son monumental *Traité des accidents morbides*, c'est qu'une mort inopinée vint interrompre trop tôt sa carrière, arrachant la plume de ses mains. Encore laissait-il après lui des notes assez complètes pour permettre à d'autres de terminer son œuvre (1).

Spring ne fut pas seulement un

(1) Grâce à la filiale initiative de deux de ses anciens élèves devenus ses collègues, le sixième et dernier livre du tome second de la symptomatologie a pu paraître moins de deux ans après la mort de Spring. Ainsi complété et présenté au

savant de premier ordre, un professeur admirablement doué. L'élévation du caractère égalait chez lui l'ampleur de la pensée. On a dit ailleurs l'exquise sensibilité que voilait son apparente froideur, son inflexible droiture, la constance de ses amitiés, la gratitude profonde vouée à ses premiers maîtres, la fervente sollicitude dont il entourait ses propres élèves, les encouragements prodigués à leurs premiers essais, l'intérêt discrètement actif avec lequel, plus tard, il ne cessait de les suivre à travers les épisodes de leur carrière. Par la noblesse de son cœur, par la dignité de sa vie, par les services sans nombre rendus à tous ceux qui réclamèrent son aide, nul plus que lui ne mérita l'éloge que le recteur Loomans proposait d'inscrire sur le marbre commémorant ses traits : *Sui memores alios fecit merendo*.

Aussi, s'associant au deuil de sa famille, l'Université dont Spring fut une des gloires, la cité où il vécut, la patrie qu'il avait faite sienne ont-elles profondément ressenti sa perte et lui gardent-elles encore, après trente ans écoulés, un pieux et reconnaissant souvenir.

Voici la liste méthodique des principales publications de Spring. Pour qu'elle fût complète, il faudrait y ajouter toute une série de notices, de discours, de rapports, d'analyses critiques, de correspondances, d'articles de revue, disséminés dans divers recueils de la Belgique et de l'étranger.

Médecine clinique : *Ueber Ursprung, Wesen und Verbreitung der wandernden Cholera. Mit Beziehungen auf die Epidemie in München*. 1837 ; in-8°. — *De diversis pneumophthiseos speciebus* (Diss. inaug.) Munich, 1838 ; in-8°. — *Note sur le traitement du choléra asiatique*. *Bullet. de l'Acad. de méd. de Belgique*, t. VII, 1849. — *Note sur deux observations de dislocation du cœur*. *Ibid.*, 2^e série, t. II, n° 10, 1858. — *Note sur des larves d'astre développées dans la peau*

concourent pour le *Prix quinquennal des sciences médicales* institué par le Gouvernement belge, cet ouvrage eut l'honneur posthume de se voir octroyer à l'unanimité du jury cette haute récompense.

d'un enfant. *Ibid.*, 2^e série, t. IV, n^o 3, 1861, avec 1 planche. — *Note sur un cas d'aphasie symptomatique d'une hémorragie du lobe frontal gauche du cerveau.* *Ibid.*, 2^e série, t. VIII, n^o 8, 1865.

Pathologie générale : *Sur une mucédinée développée dans la poche aérienne abdominale d'un pluvier doré.* Bull. de l'Acad. roy. de Belgique, t. XV, 1848. — *Des champignons qui se développent dans les œufs de poule.* *Ibid.*, t. XIX, 1852. — *Symptomatologie ou Traité des accidents morbides.* Bruxelles, 1866-1874 ; 2 vol. in-8^o.

Anatomie pathologique : *Note sur une tumeur sanguine fibroïde du cordon testiculaire droit.* Mém. de l'Acad. de méd. de Belgique, t. I, 1848. — *Monographie de la hernie du cerveau et de quelques lésions voisines.* *Ibid.*, t. III, 1854, avec 9 planches.

Physiologie : *Mémoire sur les corpuscules de la rate.* Mém. de la Soc. roy. des sc. de Liège, t. I, 1842. — *Mémoire sur les mouvements du cœur, spécialement sur le mécanisme des valvules auriculo-ventriculaires.* Mém. de l'Acad. roy. de Belgique, t. XXXIII, 1860. — *Observations relatives aux rapports qui unissent le sens de la température aux sensations tactiles et douloureuses.* Bull. de l'Acad. roy. de Belgique, 2^e série, t. XVII, n^o 4, 1864. — *Sur la périodicité physiologique.* Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique, 2^e série, t. XXVI, n^o 12, 1868.

Histoire naturelle générale : *Ueber die naturhistorischen Begriffe von Gattung, Art und Abart, und über die Ursachen der Abartungen in den organischen Reichen.* Leipzig, 1838; in-8^o.

Anatomie comparée : *Notes sur quelques points de l'organisation du Phrynosoma Harlanii* (en collaboration avec Th. Lacordaire). Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique, t. IX, 1842. — *Nouveau manuel d'anatomie comparée.* Traduit de l'ouvrage de Siebold et Stannius, en collaboration avec Th. Lacordaire. Paris, 1849 ; 2 vol. in-12.

Paléontologie : *Sur des ossements humains découverts dans la province de Namur.* Bullet. de l'Acad. roy. de Bel-

gique, t. XX, 1853. — *Les hommes d'Ergis et les hommes de Chauvaux.* *Ibid.*, 2^e série, t. XVIII, n^o 12, 1864. — *Sur les divers modes de formation des dépôts ossifères dans les cavernes, à propos d'ossements découverts dans le rocher de Lives, près de Namur.* *Ibid.*, 2^e série, t. XX, n^o 8, 1865. — *Sur une tête de castor trouvée à Donck, province de Limbourg.* *Ibid.*, t. XXI, n^o 2, 1866.

Anthropologie historique : *Examen du corps du bourgmestre Laruelle.* Bull. de l'Inst. archéol. liégeois, t. III, 1859.

Botanique : *Beiträge zur Kenntniss der Lycopodien.* Bot. Zeitung de Ratisbonne, nos 10-14, 1838. — *Lycopodiaceæ*, dans la *Flora brasiliensis* d'Endlicher et Martius. Vienne et Leipzig, 1840; in-fol. av. planches. — *Enumeratio Lycopodinearum.* Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique, t. VIII et X, 1841 et 1843. — *Monographie de la famille des Lycopodiaceæ.* Nouv. mém. de l'Acad. roy. de Belgique, t. XV et XXIV, 1842 et 1850. — *Botanique*, Bruxelles, 1852; 2 vol. in-18. — Collaboration avec Martius pour son *Herbarium brasiliense*, 1850. — *Notes sur les Lycopodiaceæ*, dans la partie botanique du voyage de la Bonite publié par Gaudichaud. Paris, 1844-1846; in-8^o. — *Description des Lycopodiaceæ*, dans le Recueil des *Plantæ Junhuhnianaæ* de Miquel et de Vriese, Leyde, 1852; in-8^o. — *Observation des phénomènes périodiques du règne végétal.* Bullet. de l'Acad. roy. de Belgique, t. IX, n^o 1, 1842.

Hygiène publique : *Quelques expériences relatives à l'action que l'acide picrique exerce sur l'organisme animal.* Ann. du Conseil de salubrité publique de la province de Liège, t. III, 1854. — *Sur la maladie des trichines.* *Ibid.*, t. VI, 1866.

Instruction publique : *La liberté de l'enseignement, la science et les professions libérales.* Liège, 1854; in-8^o. — *Note sur la question du jury professionnel* (en collab. avec Trasenster). Liège, 1862; in-8^o. — *De l'esprit scientifique à notre époque et dans nos Universités.* Discours rectoral. Liège, 1862; in-8^o. — *Des bases littéraires et morales des études mé-*

dicales. Discours rectoral. Liège, 1864; in-8°.

C. Vantair.

Le Roy. *Liber memorialis de l'Université de Liège*, 1869. — Vantair, *Springuel, sa vie et ses travaux*, 1872. — *Discours prononcés par les autorités académiques aux funérailles d'Antoine Springuel*. Liège, Desoer, 1872.

SPRINGUEL (Guillaume-Lucien), écrivain et magistrat, né à Huy, le 13 décembre 1834, décédé en cette ville, le 13 janvier 1893. Il était fils de Barthélemy-André-Joseph et de Marie-Catherine-Henriette Bussy. Après de bonnes études moyennes au collège de la Paix à Namur, il suivit les cours de l'Université de Liège, où il obtint le diplôme de docteur en droit le 9 août 1861. Nommé, le 4 novembre 1868, juge suppléant à la justice de paix du canton de Huy, il devint juge de paix titulaire du même canton, le 4 novembre 1869 et le resta jusqu'à sa mort. En récompense d'une carrière de près d'un quart de siècle, il reçut le 3 septembre 1892 la croix de chevalier de l'Ordre de Léopold.

Encore sur les bancs du collège, en 1850, Lucien Springuel se mit à écrire. Dès cette époque, ses poésies se distinguent par le naturel et la facilité.

A peine âgé de seize ans, il fit un poème lyrique *Sur la mort de la Reine Louise-Marie-Thérèse d'Orléans*, suivi bientôt d'un autre dédié *A S. A. R. M^{gr} le Duc de Brabant à l'occasion de sa majorité* (1853), et d'un troisième, *A S. M. Léopold I^{er}, roi des Belges, à l'occasion du XX^e anniversaire de son inauguration* (1856). Ces trois compositions ont été publiées sous le titre de *Trois chants patriotiques dédiés à la famille royale* (Liège, 1856).

Il fit encore un poème de ce genre dédié *A S. A. R. la princesse Charlotte à l'occasion de son mariage avec S. A. R. et I. Ferdinand-Maximilien, archiduc d'Autriche* (Liège, 1857).

Les œuvres qu'il donna ensuite témoignent de louables efforts pour varier son talent. Springuel s'essaya dans différents genres : il est l'auteur de deux poèmes héroï-comiques *L'Araignée* et *L'Ane vaillant*; de deux comédies en vers *Les Cancans* et *Le Bretteur*; de cinq

conférences humoristiques en vers, etc. Il fit avec succès ces causeries de 1879 à 1891 au Cercle hutois des sciences et beaux-arts, et les répéta à la tribune de la Société Franklin de Liège.

Les œuvres de Springuel se trouvent dans les *Annales du Cercle hutois*. Elles ont été réunies sous le titre *Les distractions poétiques d'un juge de paix* (Liège, Vaillant-Carmanne, 1885).

Springuel fut pendant de longues années l'âme du Cercle hutois des sciences et beaux-arts, auquel il imprima une impulsion remarquable. Nommé vice-président, le 26 janvier 1879, il fut le président de ce Cercle du 25 janvier 1880 jusqu'à sa mort. Il a laissé le souvenir d'une nature droite, loyale et généreuse, mais aussi d'un homme très distrait, au point de ne pas reconnaître sa femme, lorsque, par hasard, il la rencontrait en rue, et d'oublier au prétoire les plaideurs.

Charles Defrecheux.

Cercle hutois des sciences et beaux-arts, Annales, t. IX, p. 169 à 176; t. X, p. 412 et 413; t. XVIII, p. 144. — Dupont, *Repertoire dramatique belge*, 2^e édit. (Liège, 1886), t. III, p. 147. — de Theux, *Bibliographie liegeoise* (Bruges, 1885), col. 1145 et 1195. — *Bibliographie nationale* (Bruxelles, 1897), t. III, p. 472. — R. Dubois, *Les rues de Huy* (Huy, 1910), p. 165, 417 et 418. — *Almanach Franklin*, 1894.

SPRUYT (Charles-Joseph-François), peintre et graveur, né à Bruxelles, le 26 juillet 1769, mort à Bruxelles, célibataire, le 14 novembre 1851, et inhumé à Saint-Josse-ten-Noode. Fils de Philippe, il avait à peine un an quand il perdit sa mère, Isabelle Maes, dont il était l'unique enfant. Il acheva son instruction à l'Académie des Beaux-Arts de Gand, où il remporta un premier prix en 1790. Élève de son père, il prit part à la première grande exposition organisée en cette ville en 1792, avec deux tableaux représentant des sujets religieux. Il exhiba ensuite des œuvres de genres divers, spécialement des dessins, à d'autres Salons gantois, notamment en 1796, 1804, 1812. Etabli à Gand, il faisait aussi le commerce des objets d'art. Le catalogue des tableaux qu'il présentait en vente en 1806 montre

qu'à cette époque on réunissait sans trop de difficulté des œuvres de valeur. En 1815 le désir trop longtemps comprimé de voir la belle Italie le forcer de livrer au sort d'une vente publique tout ce qu'il possède... En conséquence M^r Charles Spruyt, peintre, partant pour l'Italie, fit paraître son dernier catalogue, et le 3 octobre, il exposa aux enchères sa remarquable collection, où étaient représentés Raphaël, J. Romain, le Corrège, le Titien, le Tintoret, Murillo, Claude Lorrain, Rubens, Van Dyck, De Crayer, Jordaens, Teniers, Ruysdael, A. Cuyp, P. de Hooghe, Brouwer. Arrivé à Rome, il put constater combien de toutes parts, après tant d'années de guerre, on portait les yeux vers la terre classique des arts. Il écrit, le 2 septembre 1816; au président de la Société des Beaux-Arts de Gand : « L'affluence des artistes de toutes les nations est ici si considérable qu'il leur est très difficile de trouver un local convenable, et pour l'hiver on attend en ville un grand nombre d'étrangers ».

Après six années d'absence, il revint en Belgique (1821), et se fixa définitivement à Bruxelles comme peintre et graveur. On le retrouve à l'exposition de Gand en 1826. Il publia à Bruxelles, en 1829, sa *Lithographie d'après les principaux tableaux de la collection de Mons. le prince Auguste d'Arenberg* comprenant cinquante-quatre planches. Hippert décrit cinq de ses gravures : *L'adoration des bergers*, d'après Raphaël. — *L'adoration des rois*. — *Le baptême du Christ*, d'après Reni. — *La Vierge tenant l'enfant Jésus sur les genoux*, d'après Murillo. — *La vue du pont Saint-Ange et d'une partie de la ville de Rome*, par Claude Gelée.

Parmi ses tableaux, citons : *La crypte de Saint-Bavon à Gand*. — *Sainte-Thérèse intercédant pour les âmes du purgatoire*. — *Les disciples d'Emmaüs*. — *Colonnade derrière l'église Santa Croce, à Rome*. — *Un mourant recevant les secours de la religion*. — *Colère d'un marchand de pincesaux*. — *La grotte de Sasso Spicco dans les Apennins*. — *Crypte de Saint-*

Sylvestre in capite à Rome. — *Jean Ier, duc de Brabant, chez sa sœur Marie, reine de France, qui est en prison* (1826, au Pavillon, Harlem). — *Franciscole Francia (Raibolini), peintre à Bologne, au moment de sa mort, considérant un tableau de son ami Raphaël* (1829). — *Salle du couvent de Sainte-Gertrude*. — *Antoine de Bourgogne, dit le grand bâtard, prisonnier de Louis XI*.

Un beau portrait de Charles Spruyt, dessiné par J.-J. Eeckhout, fut lithographié par G.-P. Burgraaff en 1822.

V. van der Haeghen.

Bibl. de l'Univ. de Gand, collection gantoise : correspondance, gravures, catalogues, salons de Gand, etc. — P. F. de Goesin-Verhaeghe, *Description de Saint-Bavon*. — *Revue universelle des arts*, 1858 (W. Burger). — *Collection des portraits des artistes modernes nés dans le royaume des Pays-Bas, dessinés d'après nature par J.-J. Eeckhout et lithographiés par G.-P. van den Burgraaff* (Bruxelles, 1822). — Hippert, *Le peintre graveur aux Pays-Bas au XIX^e siècle* (*Bibliophile belge*, 1870-73). — F. de Potter, *Gent*, III. — A. von Wurzbach, *Niederl. Künstler-Lexikon*. — H. Mireur, *Dictionnaire des ventes d'art*, t. VII (1912).

SPRUYT (Henri), jurisconsulte, né à Bruxelles en 1782, y décédé, le 26 février 1843. Après de brillantes études au collège des Augustins, il prit de l'emploi au greffe de la cour d'appel de Bruxelles, où il obtint une place de commis-greffier, en 1802. Il devint successivement juge suppléant au tribunal de Nivelles, commis-greffier titulaire à la cour d'appel de Bruxelles, substitut du procureur-général le 27 février 1812, et enfin avocat-général, le 17 juillet 1817. Dans ces diverses périodes de sa carrière, il se montra simple et sans ambition, bienveillant, obligeant. Il possédait des connaissances linguistiques développées et s'était successivement occupé de mathématiques, de physique, d'histoire et de musique. Ce n'est qu'assez tard qu'il s'était décidé à embrasser la carrière du droit; il s'y livra dès lors avec ardeur, ne fréquentant aucune école, et n'ayant d'autre maître, pour l'étude de la jurisprudence, que les bons ouvrages.

En 1828, il fut chargé du rôle du ministère public dans le procès politique intenté à Louis De Potter, Tielemans et consorts, prévenus d'avoir participé à

un complot contre le gouvernement du roi des Pays-Bas. Son réquisitoire fit une immense impression sur la cour de Bruxelles, qui condamna les accusés, alors que l'opinion publique réclamait leur acquittement. Après la révolution de 1830, il fut révoqué; il se réfugia à La Haye, où il séjourna jusqu'en 1840. Revenu dans sa famille, il se proposa d'entrer au barreau; même une place d'avocat à la cour de cassation étant vacante, des amis influents l'engagèrent à la demander. Mais l'état très-précaire de sa santé ne le lui permit point.

C'est en 1814 qu'il fit paraître son *Introduction à la dialectique légale, ou exposition sommaire des principaux arguments admis en jurisprudence*, Bruxelles, Rempelbergh, 1814; pet. in-8°. Dû à un interprète éclairé du droit, cet ouvrage est d'une grande utilité pour les jeunes gens se destinant au barreau. Son succès, énorme en Belgique, dépassa les frontières. Un certain Hortensius de Saint-Albin, juge suppléant au tribunal de la Seine et député de la Sarthe, ne trouva rien de mieux que d'en publier en 1833, sous son nom, une seconde édition, portant le titre de : *Logique judiciaire ou traité des arguments légaux*. Une édition suivante en parut encore en 1844. Ce plagiat ayant été reconnu patent, une plainte en contrefaçon fut introduite auprès du procureur-général de la cour de Bruxelles; mais celui-ci ne put l'admettre, le délai d'introduction étant couvert par la prescription. Le petit traité de Spruyt, aussi clair que méthodique, n'existe malheureusement plus que dans quelques bibliothèques, car aucune librairie n'a jamais songé à le réimprimer, alors que son plagiaire français s'était dépêché d'en faire deux éditions en dix ans.

Spruyt collabora aussi, de 1814 à 1823, avec Wyns, conseiller à la cour d'appel, au recueil publié sous le titre *Jurisprudence de la cour supérieure de Bruxelles*. Ce recueil fait suite à celui si avantageusement connu des *Décisions notables de la cour*. On a souvent remarqué que les avis, formulés par Spruyt dans le dit recueil, étaient presque tou-

jours adoptés par la cour, tellement ils étaient consciencieux et clairement raisonnés.

Léon Goffin.

Bibliographie nationale, t. III, p. 492. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*, p. 366. — Alex. Henne et A. Wouters, *Histoire de la ville de Bruxelles*, t. III, p. 637. — Edm. Picard et Ferd. Larquier, *Bibliographie générale et raisonnée du droit belge*, p. 707. — *Belgique judiciaire*, t. II (1844).

SPRUYT (*Philippe-Lambert-Joseph*), peintre et graveur, né à Gand, le 3 avril 1727 et mort en cette ville (1) le 15 floréal an IX (5 mai 1801). Il descendait d'une famille noble (2) par son père Jean-Baptiste Spruyt, écuyer, receveur des droits en Flandre et fournisseur des armées de l'Empereur (né à Peuthy, près de Vilvorde, en 1680 et décédé en 1775, à l'âge de nonante-cinq ans). Sa mère, Jehanne-Elisabeth van Galen, née à Terheyden, près Bréda, était parente de l'amiral Johan van Galen. Philippe-Lambert ayant montré dès son enfance des aptitudes pour le dessin, fut placé en apprentissage à Bruxelles chez Jean-Baptiste Millé (voir ce nom), qui était disciple de Seger-Jacques van Helmont. Après avoir passé ensuite quelque temps à Paris dans l'atelier de Carle Van Loo, peintre de Louis XV, il se rendit vers 1757 à Rome. Il y devint l'élève du peintre saxon Antoine-Raphaël Mengs, et remporta deux fois un premier prix à l'académie de Saint-Luc. Mengs, ayant été appelé à la cour de Madrid, Spruyt aurait pu suivre son maître en Espagne; il préféra se rendre en 1760, à Naples, où il reçut la décoration de l'éperon d'or. L'année suivante, il rentra à Bruxelles et s'appliqua à la peinture des portraits et des tableaux d'autel. Le 17 juin 1768, il épousa, à Gand, Isabelle Maes. Il se fixa définitivement dans sa ville natale en 1770 et devint professeur à l'école des Beaux-Arts, institution qui venait d'être réorganisée après le décès de son fondateur, Philippe Marissael (voir ce nom) et qu'un décret du 14 septembre 1771 érigea en académie royale. Spruyt continua à Gand l'exercice de

(1) Et non à Bruxelles comme l'ont dit des biographes.

(2) Armes : d'argent à un arbre terrassé de sinople.

son art : portraits, sujets religieux, scènes dans le genre de Teniers, tableaux de circonstances, entre autres : *Tir au canon de la chef-confrérie de Saint-Antoine*; mythologie et histoire : *Jugement de Midas, Diane et Endymion, Lucrèce se perçant le sein*, etc. Il reproduisit en gravure un grand nombre de tableaux, spécialement du XVII^e siècle, notamment des œuvres qu'on rencontrait à Gand. Wurzbach classe ses gravures sous quarante-quatre numéros dont quarante-deux se rapportant à Rubens et deux à Teniers et à J. van Goyen. On devrait ajouter à la liste : Th. Boeyermans, G. de Crayer, Th. Rombouts, divers portraits, parmi lesquels celui de son père. Beaucoup de ces planches sont, à la vérité, assez médiocres. Parmi les meilleures, signalons une *Fue de Gand*, prise entre la porte du Sas et celle d'Anvers, datée de 1789 (L. 0,285 × L. 0,110).

Après deux années de mariage, Ph. Spruyt perdit sa femme, le 14 septembre 1770. La seconde union qu'il contracta avec Cécile-Catherine Buens, ne fut pas heureuse, et les agissements de celle-ci le mirent dans une position financière difficile. Ne pouvant vivre du produit de son art, il se fit marchand de tableaux, restaurateur et expert-priseur. Il était en rapport avec les principaux collectionneurs et contribua à former plusieurs cabinets devenus célèbres, entre autre ceux de Baut de Rasmon, Ploto, Thadée van Sacceghem. Il fournit une série de tableaux à l'abbaye de Saint-Pierre (1779). Son honnêteté était d'ailleurs bien connue et on avait confiance en son bon goût. Parmi les inventaires qu'il nous a laissés, on a eu souvent l'occasion de citer le relevé fait pour répondre au décret du 3 septembre 1777, qui ordonnait de dresser la liste des tableaux appartenant à des établissements de mainmorte, tant civils que religieux, relevé que l'administration communale put envoyer à l'Impératrice Douairière, le 6 juin 1778. Il dirigea en 1783 la vente des « peintures artistiques et plaisantes » de maîtres italiens, hollandais et flamands du cabinet

de François-Jacques Nicole. Signalons ses expertises des collections d'Emmanuel van der Meersch, seigneur de Berlaere (1787), et J. van Steenberghe (1790). Il fit quelques-unes de ces évaluations d'accord avec son collègue de l'Académie des Beaux-Arts, Pierre-Norbert van Reysschoot (voir ce nom). C'est avec ce dernier aussi qu'il s'occupa de l'organisation de la première grande exposition de tableaux, qui eut lieu à Gand, en 1792. Ph. Spruyt y exhiba sept de ses œuvres, dont quatre portraits.

Il est l'auteur d'un ouvrage sur les principes et la pratique du dessin, imprimé en 1795 par Pierre-Fr. de Goesin, et qui contient vingt planches gravées à l'eau-forte : *De bejinselen der Teeken-Konst, behelzende de maniere om te teekenen na printen, teekeningen, schilderyen, plaaster ende het leren ofte model. Aengewezen door geometrica ofte meetkunde. Zeer nut voor de jeugd* (Sans date). Philippe Blommaert, qui range l'auteur parmi les écrivains néerlandais de Gand, loue la clarté et le naturel de son style. Diverses petites études qu'il avait en préparation sur la perspective, l'anatomie, les draperies, le coloris et la composition ne furent pas imprimées. On lui a attribué à tort un livre traitant de l'histoire de l'Académie gantoise : *Kunstlievende mengelingen...*, aussi publié avec un autre titre : *Historie en inrichting der Koninklijke Academie... binnen Gent*, 1794. C'est, en réalité, une œuvre de Egidius-Karel van de Vivere.

Le portrait de Philippe Spruyt a été dessiné par F. Goethals, en 1780.

V. van der Haeghen.

Archives de la ville de Gand. — Collection gantoise, à la bibliothèque de l'Université. — Préface du *Catalogue de Charles Spruyt*, 1815. — *Biographies gantoises* (supplément à Vaernewyck, 1829). — F.-V. Goethals, *Histoire des lettres... en Belgique*, II (Bruxelles, 1840). Exemple avec portraits. — Immerzeel, *De levens en werken... Kunstschilders* (Amst., 1842). — Catalogue du cabinet Van Sacceghem (gravures), 1881. — G. de Busscher, *Peintres de Gand*, t. II. — *Annales de la Société des beaux-arts et de littérature*, Gand, t. IX, 1863-64. — Baron J. de Herrkenrode, *Nobiliaire des Pays-Bas*. Complément (Gand, 1866). — Ferd. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. IV. — Piron, *Levensbeschrijving*. — Frederiks en van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — Bon P. Kervyn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*.

— Ph. Blommaert, *De Nederduitsche schryvers van Gent*, 1861. — C. Piot, *Rapport sur les tableaux enlevés à la Belgique en 1794* (Bruxelles, 1883). — *Messenger des sciences historiques*, 1874, 1876, 1892. — H. Hymans, *La gravure dans l'école de Rubens*, 1879 (Mémoires couronnées Acad. roy. de Belgique, in-4°, t. XLIII). — P. Clays, *Les expositions d'art à Gand, 1792-1892. — Inventaire archéologique de Gand*, nos 499, 369. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Gand*, 1897, 1914. — V. Van der Haeghen, *La corporation des peintres et des sculpteurs de Gand* (1906). — H. Hymans, *Un point d'histoire*, dans le *Bull. acad. roy. d'archéologie de Belgique*, Anvers, 1906. — Ch. Blanc, *Manuel*, III, 378. — A. von Wurzbach, *Niederl. Künstler-Lexikon*, t. II (1910). — P. de Burgraeve, *Notice historique sur les chef-confréries de Saint-Sebastien et de Saint-Antoine* (Gand, 1913).

SPURT (*Jean VANDER*), musicien, né à Saint-Nicolas, le 2 février 1824, mort dans cette ville, le 8 janvier 1853. Issu d'une famille de musiciens d'origine hollandaise, il étudia, dès l'âge de sept ans, la clarinette avec son frère, puis, à l'âge de onze ans, la flûte avec Geernerds. Il acquit rapidement les connaissances techniques nécessaires pour faire partie de l'Harmonie de sa ville natale, et participa comme soliste à des concerts publics, dès sa douzième année. Un professeur de Lokeren, Smits, lui enseigna aussi le piano. A la suite d'un concours, il obtint, à dix-huit ans, la place de flûtiste-solo au théâtre royal d'Anvers, et ne tarda pas à se classer comme un des principaux virtuoses belges de la flûte. L'année suivante, il fit avec succès une première tournée artistique en Allemagne, dans les villes rhénanes. En 1850, au cours d'une deuxième tournée, où il ne se fit pas moins applaudir, il poussa jusqu'à Munich, où il fit la connaissance de Théobald Boehm, l'illustre virtuose allemand, qui venait de révolutionner le mécanisme de la flûte par les perfectionnements qu'il y avait apportés. Boehm témoigna la plus vive affection au jeune virtuose belge, et lui donna un de ses nouveaux instruments, ce qui fit de vander Spurt l'introducteur du système Boehm en Belgique. Mais Boehm fit plus encore : vander Spurt, qui était d'une santé précaire, ayant été obligé de s'aliter à Munich, il le recueillit chez lui et le soigna comme son propre fils. Revenu en Belgique, vander Spurt s'établit à Hamme, mais

son état empira rapidement et il fut obligé de retourner à Saint-Nicolas, où il s'éteignit prématurément, avant d'avoir atteint sa trentième année.

Virtuose de grand talent, il fut aussi compositeur; il écrivit, outre des airs variés et autres morceaux pour ses instruments, des romances et surtout des chœurs flamands dont plusieurs ont été édités : *Filomele*, zes nederduitsche koorgezangen, woorden van Eduard Michels (Saint-Nicolas, J.-B. Landrien [1842]); — *Gent*, koor voor vier mannenstemmen, gedicht van K. L. Ledeganck (Gand, V. Gevaert); — *Ledeganck's laatste lied*, koor voor vier stemmen (*ibid.*). — *Zeemanslied*, koor voor vier mannenstemmen, woorden van W. Rogghé (*ibid.*), etc. Leur principal mérite est d'être parmi les premières tentatives de constituer un répertoire lyrique flamand original; vander Spurt se rattache ainsi à ce premier groupe de compositeurs flamands, celui de Ch. Miry, Gevaert, etc., qui représentait l'élément musical du *Vlaamsch Gezelschap*, à Gand, vers le milieu du XIX^e siècle.

Paul Bergmans

C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860), p. 366-367. — Ed. Gregoir, *Galerie biographique des artistes-musiciens belges au XVIII^e et au XIX^e siècle* (Bruxelles, 1862), p. 191-192. — Fr. de Potter et J. Broneckaert, *Geschiedenis der stad Sint-Nicolaas*, t. II (Gand, 1882), p. 313-314. — Ed. Gregoir, *Les artistes musiciens belges au XVIII^e et au XIX^e siècle* (Anvers, 1883), p. 430-431. — Fr. de Potter, *Vlaamsche bibliographie* (Gand, 1893), p. 427, 430, 436. — W. Rogghé, *Gedenkbladen* (Gand, 1898), p. 237-238.

SPYERS (*Frédéric-Antoine*), professeur et journaliste, né le 8 avril 1803, à Zevenaar (Gueldre), décédé à Gand, le 7 avril 1845. Il fréquenta les cours de l'Université de Gand, où il fut un des élèves de prédilection de Mahne, obtint en 1829 le diplôme de docteur en philosophie et lettres et fit toute sa carrière en Belgique. Il fut, tout d'abord, nommé professeur de rhétorique au collège d'Audenaerde et devint directeur du même établissement. Il y épousa, en 1828, Gertrude-Jacoba Midderigh, née à Rotterdam en 1797. Après la révolution belge, Spyers se trouva momentanément sans position. Toutefois, en 1832,

il fut attaché en qualité de professeur de grec et d'allemand à la Faculté libre de philosophie et lettres qui remplaça, pendant quelques années, à Gand, la Faculté de l'État momentanément supprimée.

En 1835, Spyers fut nommé professeur à l'Athénée royal de Gand et, en 1836, il fut chargé d'enseigner l'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts. En même temps, il était attaché à la rédaction de la *Gazette van Gent*. Comme il écrivait un néerlandais très élégant et très pur, il ne contribua pas pour une faible partie à la réputation dont ce journal jouit dès cette époque. Plusieurs des articles de Spyers ont été reproduits dans : *Bydragen der Gazette van Gent voor letteren, kunsten en wetenschappen*, uitgegeven door de maatschappij... de Tael is gantsch het volk, 1836 et années suivantes.

Les publications de Spyers peuvent être rangées en deux catégories : ouvrages d'enseignement et notices concernant les beaux-arts. Dans la première, on remarque : des éditions de la *Batrachomyomachie* d'Homère (Bruxelles, Sacré, 1829, 86 p., in-12), et du *Tableau de Cédès* (Zutphen, Thieme, 1829, 63 p., in-8°); une traduction flamande des chants I à III (début) de l'*Iliade* (Gand, Mahne, 1830, 80 p. in-8°); une *Mythologie* antique, en néerlandais (Gand, Van Renterghem, 1834, 36 p., in-12), et une grammaire néerlandaise, excellent manuel élémentaire (Gand, chez l'auteur, 1842, 40 p., in-8°).

Parmi les écrits de Spyers ayant trait à l'histoire de l'art, nous citerons : 1° *Beschryving van twee merkwaardige monumenten van beeldsnij- en schilderkunst* (Gand, D.-J. Vanderhaeghen, 1835, 6 p., in-8°). — *Description de deux monuments remarquables de sculpture et de peinture*, appartenant à P.-J. Mussche (*ibid.*, s. d., 7 p., in-8°). — *Kunstnieuws* (*ibid.*, s. d., 6 p.). — Description d'un polyptyque, attribué par l'auteur à l'école de Cologne, xv^e siècle, appartenant à P.-J. Mussche, marchand de tableaux, Schepenhuisstraatje, 13, à Gand. — 2° *Bijdragen voor de geschiedenis*

der schoone teekenende kunsten (Gand, *ibid.*, 1836, 2 fasc. in-4°) : essai sur l'histoire de l'art; de l'influence de la mythologie sur les arts; description de l'Apollon du Belvédère. — 3° *De Hampton-Courtsche cartons van Rafaël in pleisterafgietsels, naer het half-verheven beeldwerk van Henning, te bekomen bij Panicelli* (*ibid.*, s. d.). — 4° *Bijdragen voor de kunstgeschiedenis en kunstkennis der oudheid* (Gand, *ibid.*, 1838-1840, 3 livres) : ouvrage incomplet. Généralités; théorie du dessin; de l'art chez les anciens; de la figure humaine drapée et nue; des symboles; archéologie figurée; des statues, bustes et bas-reliefs; matières et matériaux employés. L'auteur avait l'intention de parler ensuite de la glyptique, de la numismatique, de la peinture, du dessin, de la céramique et de la mosaïque, etc. — 5° *Levensschets van Lieven Mehus, afdenaerdich schilder* (Belgisch Museum, III, 1839, p. 54-77). — 6° *Beschrijving van twee merkwaardige schilderijen uit de school der gebroeders van Eyck, toebeh. aan Jhr de Potter-Soenens* (*ibid.*, 1839, p. 178-193).

A placer hors cadre une nouvelle prestement enlevée, d'après Zschokke : *Lotgerallen en krijsbedrijven van eenen pruijsischen filosofiaz-doctor* (Gand, D.-J. Vanderhaeghen, s. d., 14 p. in-8). Certaines publications entreprises par Spyers demeurèrent inachevées, notamment *Minerva, of de fakkel der oudheid*, recueil périodique concernant les études classiques, dont trois livraisons seulement virent le jour.

Spyers était un professeur instruit et fort estimé, un causeur spirituel et légèrement caustique. Mais ceux qui l'ont connu nous ont rapporté que chez lui l'érudit était doublé d'un original et que la sobriété n'était pas sa vertu dominante.

Le poète Prudens van Duyse a consacré une touchante élogie à sa mémoire.

Alphonse Roersch.

Gazette van Gent, numéro du 11 avril 1845. — *Nederduitsch Jaerboekje*, 1846, p. 186. — *Messenger des sciences historiques*, 1846, p. 291. — Ferd. vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. VII, p. 223. — J. Bidez, dans le *Liber memorialis de l'Université de Gand*, 1913, t. I^{er}, p. 68-69. — W. Rogghé, *Gedenkbladen*, Gand, 1898, p. 17-19.

SPYSKIN (Jean). Voir SPISKIN.

SQUILLIER (Nicolas-Joseph), militaire, fils de Jacques-Joseph et de Jeanne-Catherine van Gindertaelen, né à Louvain, le 19 mai 1817, mort à Vilvorde, le 5 août 1878. Admis à l'école militaire, le 25 février 1834, c'est-à-dire avant l'âge de dix-sept ans, il passa sous-lieutenant deux ans après (8 juillet 1836), et fut désigné pour le génie. Promu successivement aux différents grades, malgré l'extrême jeunesse avec laquelle il était entré à l'armée, il ne dépassa pas le grade de major, et fut pensionné comme lieutenant-colonel, le 22 septembre 1872. Il prit part à deux mobilisations : celle de 1839 contre la Hollande et celle de 1870 ; ses loyaux services lui avaient valu les croix de chevalier de l'Ordre de Léopold et de chevalier de l'Ordre de François-Joseph d'Autriche.

Comme publications, il a laissé deux grands traités relatifs à l'alimentation de l'armée ; le premier est intitulé : *Des subsistances militaires, de leur qualité, de leur falsification, de leur manutention et de leur conservation, et étude sur l'alimentation de l'homme et du cheval, appliquée plus spécialement au soldat et au cheval de troupe* (Anvers, Schotmans, 1858 ; gr. in-8°, 734 p.). Le deuxième ouvrage porte le titre de : *Traité populaire des denrées alimentaires et de l'alimentation. Choix, falsification, manutention, conservation et utilisation des denrées alimentaires* (Bruxelles, Emile Carlier, 1863 ; in-12, 432 p.). Des exemplaires de ce même ouvrage portent le nom de l'éditeur Mayolez et la date de 1865 ; de plus, une nouvelle édition de ce dernier traité a paru à Bruxelles, chez Manceaux, en 1876.

A. Vander Mensbrugge.

Bibliographie nationale, v° Squillier. — Archives du Ministère de la guerre.

STABEN (Henri), peintre, né à Anvers en 1578, mort à Paris en 1658. Il quitta très jeune sa ville natale et partit pour l'Italie. Il s'arrêta à Venise où il réussit à être admis dans l'atelier du Tintoret. Quand celui-ci mourut, Staben, qui n'avait alors que dix-sept ans, passa

en France et s'établit à Paris. Il y remporta d'incontestables succès et les productions de son pinceau y furent bientôt très recherchées. Il peignait des scènes historiques, des natures mortes, des paysages, ainsi que des miniatures exécutées avec une netteté remarquable. Il exécuta un tableau qui eut un grand succès ; il représentait la vue intérieure d'une galerie artistique dont tous les tableaux, toutes les statues étaient identifiables. Cette toile appartint à la galerie du comte de Morny ; lors de la liquidation de sa succession en 1848, elle fut vendue à un amateur de Londres comme œuvre de Palamedes. La collection Le Nôtre possédait aussi un de ses tableaux. La plupart de ses œuvres sont du reste restées en France. C'est à Paris que le Musée de Bruxelles acquit en 1923 un petit tableau, signé de ce maître : *La visite à l'antiquaire*, dans lequel on reconnaît les archiducs Albert et Isabelle visitant l'atelier de Rubens.

Fernand Donna.

Delvenne, *Biographie ancienne et moderne du royaume des Pays-Bas*. — Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders, beeldhouwers, enz.* — Von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*.

STABULANDS (Johannes), chroniqueur. Voir JEAN DE STAVELLOT.

STACKENBROECK (Christophe DE), sculpteur, vivait à Malines dans le dernier quart du xv^e siècle. Il s'engagea, le 29 mai 1488, à exécuter un retable pour l'autel de Notre-Dame, en l'église Saint-Jean, à Malines. L'œuvre devait lui être payée 9 livres de gros de Brabant, et être terminée pour la Noël de l'année 1489. Elle fut achevée et mise en place dès le 7 avril de cette année. D'après la description qu'en a relevée E. Neefs dans les comptes de l'église Saint-Jean, le retable était divisé en trois parties où étaient représentées les *Fiançailles de la Vierge*, la *Nativité* et la *Circoncision*. La niche centrale était occupée par la *Nativité* ; comme il était spécifié que le sujet remplirait tout

l'espace libre, et même le fond, jusqu'au sommet de l'édicule, il est probable que le sculpteur avait groupé, autour de la figuration du thème principal, les épisodes pittoresques de l'*Annonciation aux bergers* et de l'*Arrivée des Mages*.

On sait que la fabrication des retables en bois prit une grande extension dans le Brabant pendant la seconde moitié du xv^e siècle et que les produits des ateliers de Bruxelles, d'Anvers et de Malines s'exportèrent en nombre considérable, non seulement dans les pays voisins, comme la région rhénane et le nord de la France, mais jusqu'en Suède, en Espagne et en Italie.

Cependant, à côté des retables fabriqués en masse, à la grosse, il y en avait, comme celui de Saint-Jean, qui faisaient l'objet de commandes minutieusement détaillées et qui étaient presque toujours destinés à des églises du pays. Des ouvrages de ce genre réclamaient plus de soin et avaient un caractère plus artistique que les productions industrielles. C'était donc moins à des fabricants qu'à des maîtres sculpteurs, spécialisés en ce genre de travail, que l'on s'adressait en ce cas. Christophe de Stackenbroeck a fait probablement, comme son contemporain Jean Borman, un certain nombre de retables, mais nous ne connaissons que celui qui fut exécuté en 1488. Il a disparu comme les autres œuvres de cet imagier. Il lui avait été commandé peu de temps après l'achèvement de l'église qui fut dédiée le 27 août 1483. Moins d'un siècle après, le 9 avril 1580, les Gueux saccagèrent le temple, dont les ornements d'autel, le mobilier et les cloches furent enlevés, brisés ou entièrement détruits. Ensuite, pendant cinq ans, l'église servit d'écurie et de caserne; elle ne fut purifiée et rendue au culte que le 16 août 1585. C'est probablement au cours du pillage organisé par les Gueux que l'œuvre de Christophe de Stackenbroeck disparut.

Marguerite Devigoe.

Emm. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines* (1876), t. II, p. 62-68. — Léopold Godenne, *Malines, jadis et aujourd'hui* (1908), p. 347 et suiv. — Le même, *Guide illustré de Malines* (Malines, 1920), p. 72 et suiv.

STACQUEZ (*Hippolyte-Isidore-Joseph*), médecin, voyageur, né à Binche, le 29 octobre 1809, mort à Liège, le 10 mars 1866. Il était fils de Léopold-Joseph et de Marie-Thérèse Lucq. Au lendemain des journées de septembre 1830, alors qu'il allait atteindre l'âge de 22 ans, Stacquez fut attaché, en qualité de médecin-adjoint, au quartier-général du général de Tiecken de Terhove. Un arrêté du Régent, du 2 juin de l'année suivante, confirma cette désignation, et, le 4 du même mois, une disposition ministérielle l'envoya au 1^{er} régiment de chasseurs à pied; mais dès le 22 juillet, il passa au 2^e régiment de chasseurs à cheval. Le 9 avril 1832, il fut commissionné médecin de bataillon au 1^{er} bataillon de marche à Venloo; et le 8 septembre 1833, il passa au 8^e régiment de ligne. Le 17 février 1834, il fut attaché à l'hôpital de Liège, mais il fut démissionné sur sa demande par arrêté royal du 30 octobre de la même année. Cependant, le 4 mai 1839, il rentra au service militaire comme médecin adjoint au régiment d'élite, désignation confirmée par arrêté du 10 août suivant. Il entra, le 18 mai 1840, au service de l'hôpital de Tournai, où son séjour fut passager, car, le 30 septembre, il alla au 2^e régiment de chasseurs à pied. Médecin de bataillon, par arrêté royal du 19 juillet 1841, il fut mis à la disposition du Ministre de la justice le 23 juin 1843, pour être chargé du service sanitaire de la prison de St-Bernard. Le 9 juillet 1846, il revint au régiment d'élite. Nommé médecin de bataillon de 1^{re} classe le 26 mars 1847, puis médecin de régiment le 21 juillet 1849, il alla successivement au 8^e régiment de ligne et, le 8 août 1852, au 3^e régiment d'artillerie. Par arrêté royal du 1^{er} avril 1863, il fut assimilé au rang de major, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier de la même année.

Ses rapports adressés à l'inspecteur de santé, sur le service de correction à la prison de St-Bernard, pendant les premier, deuxième et troisième trimestres 1844, furent imprimés en trois livraisons. Dans les *Annales de la Société*

de médecine de Gand, il publia, en 1855, une dissertation sur le *Dynamisme en médecine*; il en existe des tirés à part. Une lettre à *Messieurs les Membres de l'Académie royale de médecine de Belgique*, datée de Bruxelles le 29 septembre 1848, et concernant le mémoire de l'auteur sur *Les fièvres continues*, parut dans les *Annales* de cette compagnie. Les *Archives de médecine militaire* publièrent une dissertation de Stacquez sur la *Curabilité de la phthisie pulmonaire*.

Les trois publications suivantes témoignent de la nouveauté de ses recherches à cette époque : *Examen de l'instruction sur l'emploi médical de l'électricité dans les hôpitaux militaires, adressée au Ministre de la Guerre par le Conseil de santé des armées françaises et d'une lettre de M^r le D^r Begin, président de ce Conseil*. Liège, Dessain, 1859. In-8°, 36 p. — *De l'applicabilité de l'électricité au traitement de quelques maladies*. S. l. (Bruxelles, imp. de E. Lelong et C^{ie}). In-8°, 14 p. — *Conférences sur l'électrothérapie, données à l'hôpital militaire de Liège*. Liège, H. Dessain, 1862. In-8°, VIII-240 p.

Signalons enfin une œuvre d'un caractère plus littéraire. Le roi Léopold II, alors duc de Brabant, ayant résolu de visiter l'Orient, le D^r Stacquez fut désigné pour faire partie de la suite du prince héritier. Il publia les souvenirs de ce voyage sous le titre : *L'Égypte, la Basse-Nubie et le Sinaï. Relation d'après des notes tenues pendant le voyage de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Brabant fit dans ces contrées en 1862-1863*. Liège, Grandmont-Donders, 1865. In-8°, XXII-391 p., 5 pl.

Au cours de sa carrière, de nombreuses distinctions honorifiques vinrent attester la haute estime dont il fut toujours l'objet. Le 2 avril 1835, il obtint la Croix de Fer, et plus tard, le 20 juillet 1856, il fut décoré de la Croix Commémorative. Le 17 février 1857, il fut créé chevalier de l'Ordre de Léopold. Il reçut aussi de nombreuses décorations étrangères.

A. Blomme.

Archives du Ministère de la guerre. — A. Blomme, *L'Égyptologie en Belgique*, p. 72-73.

— Le livre d'or de l'Ordre de Léopold et de la Croix de Fer, Bruxelles, 1882, t. II, p. 204.

STADE (Jean), mathématicien, astronome et érudit, né à Loenhout, le 1^{er} mai 1527, mort à Paris, le 17 juin 1579. Nous savons assez peu de chose des années de sa jeunesse. Il nous apprend lui-même, en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'il voyagea beaucoup. C'est ainsi qu'en 1554, par exemple, époque où il commença à travailler à ses *Tabulae Bergenses*, il quitta Anvers le 18 août, par un jour de tempête, pour se rendre à Turin. Voici quelques dates qui permettent de le suivre un peu dans ses déplacements. En 1556, il dédie de Bruxelles, à Philippe II, la première édition de ses *Ephémérides*. Nous le retrouvons, dans la même ville, en mars 1558, et il y est encore le 12 mars de l'année suivante, jour où il y observe une conjonction de Mercure et de Vénus. En 1559, il visite Paris pour la première fois.

Dès lors, Stade commence à devenir célèbre. Sa réputation naissante lui vaut bientôt l'honneur d'attirer l'attention de Robert de Berghes, prince-évêque de Liège. Ce prélat, désireux de relever le niveau des études dans ses États, l'attache à son service et le décide à se fixer dans sa ville épiscopale. C'est du palais du prince-évêque que, le 29 janvier 1560, il signe la dédicace des *Tabulae Bergenses*. Vers la même époque, il fait plusieurs voyages à Cologne, probablement dans le but d'y surveiller la publication de ses ouvrages qui s'imprimaient chez les héritiers d'Arnould Birekman.

Combien de temps notre savant resta-t-il à Liège? Je ne saurais le dire; mais, dès 1563, on le retrouve de nouveau à Bruxelles, en correspondance littéraire avec le chanoine Pighius, secrétaire de Granvelle. Trois ans plus tard, en 1566, paraît la première édition du *Florus*. Le titre de l'ouvrage nous apprend que l'auteur est alors professeur de mathématiques et d'histoire à l'Université de Louvain. La dédicace de la troisième édition des *Ephémérides* est datée d'Anvers, le 30 août 1570. Enfin nous pos-

sédous une lettre de Stade à Auger de Boesbeke écrite de Bruges, le 19 janvier 1574 ; il travaillait alors dans cette ville pour le graveur Hubert Goltzius.

En 1576, la chaire fondée par Pierre de la Ramée au Collège de France fut mise au concours. Deux candidats se présentèrent : Stade et Maurice Bressieu. L'examen eut lieu à Paris, chez le premier président de Thou. Les concurrents subirent l'épreuve avec un tel succès que tous deux furent jugés dignes du prix ; mais la place fut néanmoins donnée à Bressieu. Stade avait déployé en cette circonstance tant de talent et d'érudition, que l'Université résolut de ne pas se priver de ses services et le nomma à une autre chaire. Henri III confirma l'élection et accorda au nouveau titulaire les appointements des professeurs royaux.

On le voit, en son vivant, Stade jouit de la réputation d'un savant des plus distingués ; mais, pour sa gloire, il se laissa trop souvent égarer par des rêveries astrologiques. Emule de Maurice Bressieu à Paris, successeur de Gemma Frisius dans la chaire de mathématiques de l'Université de Louvain, prédécesseur d'Adrien Romain dans la même chaire, les contemporains le tinrent pour l'égal de ces illustres maîtres. Comme professeur, il les valait peut-être, mais ses écrits sont inférieurs aux leurs. Ils manquent d'originalité. Stade fut un érudit, ce ne fut pas un esprit créateur aux conceptions neuves et brillantes. Voici la bibliographie de ses œuvres. Les exemplaires étant souvent devenus rares, j'indique ceux dont je me suis servi ; j'ai le regret de devoir ajouter que ceux de l'Université de Louvain ont péri dans l'incendie de la Bibliothèque.

1° *Tabulae Bergenses aequabilis et adparentis motus orbium coelestium. Ad illustrissimum reverendissimumque principem D. Robertum De Bergis, Leodii episcopum... quae decem canonibus ad omnium saeculorum memoriam planetarum et siderum vera loca, ante Christum et retro... suppeditant. Item de fixis stellis Commentarius, quo perpetua loca illarum demon-*

strantur, et ortus et occasus earundem ad quodlibet clima, tum ex eisdem calamitatibus, sterilitatis, valetudinis anniversariarum, et geniturarum praenotiones minime aberrantes edocentur. Opus astronomis, astrologis, medicis... necessarium. (Petit portrait de Stade, à l'âge de trente-deux ans.) Coloniae Agrippinae. Apud haereditas Arnoldi Birckmanni... 1560. (Bibl. royale de Belgique ; Univ. de Louvain.) Les *Tabulae Bergenses* furent baptisées de ce nom, par Stade, en l'honneur de son protecteur Robert de Berghes, évêque de Liège. C'est de tous les ouvrages de l'auteur, celui qui a contribué, avec le plus de raison, à sa réputation. Delambre, en l'analysant dans son *Histoire de l'Astronomie du Moyen-Age* (Paris, Courcier, 1819, p. 447-449), porte cependant sur lui un jugement peu flatteur : « Au total, dit-il, c'est encore un ouvrage devenu tout à fait inutile ». D'accord, pourvu bien entendu que l'on se place au point de vue de Delambre, c'est-à-dire à celui d'un astronome des premières années du XIX^e siècle. En 1560, au contraire, quand les *Tabulae Bergenses* parurent, elles étaient loin d'être dénuées de mérite. Stade en gâte cependant les meilleurs passages par des considérations astrologiques ; ridicule qu'il partageait, pour son excuse, avec les astronomes les plus en vue de son temps. A signaler notamment, comme présentant de l'intérêt pour la date où elles furent écrites, les vingt-cinq pages d'introduction dans lesquelles l'auteur résume l'histoire de l'astronomie. Il faut remarquer aussi à l'honneur de Stade qu'il s'est rallié franchement au système de Copernic.

2° *Ephemerides novae et exactae Ioannis Stadii Leonmouthesii. Ab anno 1554, ad annum 1570. Ad diuum Philippum Hispaniarum, Angliae, Franciae, Neapolis, Hierusalem et Siciliae Regem... Ad longitudinem Andoverpiae emporii longe nobilissimi.* Coloniae Agrippinae. Apud Haereditas Arnoldi Birckmanni. Anno M.D.LVI. (Musée Plantin.)

L'ouvrage a été plusieurs fois réédité avec des modifications, dont les principales sont annoncées au titre. *Ephemeris-*

des novæ et auctæ.... Ab anno 1554. ad annum 1576. Ad divum Philippum Austriam, Regum maximum, invictissimum-que D. Caroli Q. Cæs. filium, fidei defensorem.... Ad longitudinem Antverpiæ emporii longe nobilissimi. Nunc omnia pleniora et emendatiora quam olim.... Coloniae Agrippinæ, comme ci-dessus, M.D.LX. (Univ. de Louvain.)

Ephemerides novæ, auctæ et repurgatæ Ioannis Stadii Leonouthensis... Secundum Antverpiæ longitudinem. Ab anno 1554. usque ad annum 1600. Coloniae Agrippinæ, comme ci-dessus, M.D.LXX. (Bibl. royale, Obs. d'Uccle.)

La comparaison des titres de ces trois éditions ne manque pas de piquant. Philippe II est pompeusement qualifié, dans la première, de roi d'Espagne, d'Angleterre, de France, de Naples, de Jérusalem et de Sicile. Dans la suivante, il n'est plus que Philippe d'Autriche, très grand roi, fils de César Charles-Quint, défenseur de la foi. Dans la troisième, son nom est omis. Stade n'était cependant pas encore professeur au collège de France.

Les dédicaces varient. Dans les deux premières éditions, elles sont à Philippe II, datées de Bruxelles et du 13 août 1556; celle de la troisième édition est à l'adresse de Lazare Schuendius, baron de Lantzberg, datée de nouveau de Bruxelles et du 29 septembre 1570.

Ephemerides Ioannis Stadii Leonouthensis Mathematici, secundum Antverpiæ longitudinem, ab Anno 1554, ad annum 1606. Iam recens ab Auctore auctæ: adiecto quoque Canone Sinuum, vel Semisium reclarum, in circulo subtensarum, eodem Auctore. Coloniae Agrippinæ. Apud Haeredes Arnoldi Birckmanni. Anno M.D. LXXXI. (Bibl. royale, Univ. de Louvain.) En 1581, Stade était mort. Cette édition est due aux soins de son fils Jérôme, qui la dédia au landgrave astronome Guillaume IV de Hesse, et supprima les dédicaces mises par son père en tête des trois premières éditions. Entre autres additions intéressantes, on remarque d'abord une épitaphe de Jean Stade, donnant pour sa mort, faute étrange en pareille place, une date erro-

née; puis une table de Sinus, calculée au rayon 60 et en division sexagésimale de ce rayon. Dès 1581, le système retardait. A la décharge de Stade, n'oublions pas que le choix malheureux de ces tables est le fait de son fils; Giuntini fut heureusement inspiré en les omettant dans l'édition de 1585.

Ephemerides Ioannis Stadii Leonouthensis, Mathematici celeberrimi, secundum Antverpiæ longitudinem ex tabulis Prutenicis supputatæ ab anno 1583. usque ad annum 1606.... Quibus schemata et prædictiones annorum mundi et eclipsium luminarium accesserunt, auctore Francisco Iunctino Florentino... Lugduni, In off. Q. Philip. Tinghi, Florent. Apud Symphorianum Beraud et Stephanum Michaelem. M.D.LXXXV. (Coll. de la Comp. de Jésus à Louvain.) Si Giuntini ne remanie pas beaucoup, il est vrai, le texte même des éditions précédentes, il a le tort d'y faire de nombreuses additions, qui accentuent le défaut principal de l'ouvrage, c'est-à-dire son caractère plus astrologique qu'astronomique. Ceci nous dispense d'examiner si le reproche d'inexactitude, qu'au dire de Giuntini, Magini adressait aux *Ephémérides* de Stade, est fondé. Magini était lui-même un fervent de l'astrologie. Qu'importe l'exactitude des tables dont faisaient usage des astrologues?

Toutes les éditions des *Ephémérides* de Stade renferment une intéressante lettre à l'auteur, écrite de Louvain par le célèbre Gemma Frisius, professeur à l'Université de cette ville. Elle est datée du 20 février 1555.

D'après le *Catalogue des ouvrages d'astronomie et de météorologie qui se trouvent dans les principales bibliothèques de la Belgique*, par Houzeau (Bruxelles, Hayez, 1878, p. 188), les *Ephémérides* auraient eu, en outre, une édition à Cologne en 1591, dont l'Université de Louvain posséderait un exemplaire. Ce dernier renseignement est inexact; l'exemplaire de Louvain, comme celui de la Bibliothèque royale, porte la date de 1581; nous venons de le mentionner ci-dessus. Au surplus, l'existence d'une édition de 1591 ne me paraît pas prouvée.

3° *Petri Rami professoris regii Arithmeticae libri duo. A Jo. Stadio, Regio et Rameae professionis Mathematico, recogniti et illustrati.* Parisiis. Apud Dyonisiuum du Val.... M.D.LXXXI. (Bibl. royale.)

Ce titre de *Rameae professionis Mathematico* est étrange. C'est Maurice Bressien qui occupait à proprement parler la chaire de mathématiques de Pierre de la Ramée. Il ne mourut qu'en 1608, bien des années après Stade.

Autre édition : *Petri Rami Arithmeticae libri duo, a Jo. Stadio recogniti et illustrati.* Lugduni Batavorum. Ex officina Christophori Plantini. M.D.LXXXIV. (ville de Bruges, Musée Plantin.)

L'*Arithmétique* de Pierre de la Ramée ne compte pas parmi les ouvrages qui ont fait la grande réputation de ce savant. Même pour l'époque, ce n'est qu'un manuel insignifiant et les notes de Stade n'en augmentent guère la valeur. Nous la mentionnons ici pour mémoire. Au point de vue de l'art de l'imprimeur cependant, l'édition de Plantin est remarquable par la netteté et la beauté du caractère.

4° L'ouvrage suivant nous montre Stade sous un jour nouveau : *L. Iulii Flori de Gestis Romanorum Historiarum Libr. III. Et seorsim in eos Commentarius Iovanni Stadii, Historiar et Matheseos Lovanii professoris primi. in quo obscura in lucem proferuntur; obmissa supplentur; inversa restituntur; breviter denique quidquid in Romana historia dignum est observatione, annotatur, una cum varis lectionum et castigationum rationibus...* Antverpiæ, Ex officina Christophori Plantini. (O.I.).LXVII. (Bibl. royale, Musée Plantin.) La préface est datée de Louvain, 1566. L'ouvrage, comme le titre l'indique, est composé de deux parties : le texte des quatre livres de l'*Histoire Romaine* de Florus; un commentaire précédé d'un titre spécial : *Commentarius I. Stadii, in L. Iulii Flori de gestis Romanorum, historiarum libri III...* Antverpiæ, etc. Les deux parties se rencontrent parfois séparément. Texte et commentaire sont démodés aujourd'hui, mais ils eurent leur mo-

ment de vogue, comme le prouvent les nombreuses éditions qu'on en donna. Plusieurs d'entre elles ont de l'intérêt au point de vue typographique. Voici celles que j'ai vues; à moins d'indications contraires toutes renferment le texte et le commentaire;

Anvers, Christophe Plantin, 1584 (Bibl. royale, Musée Plantin), Anvers, Veuve et Jean Moretus, 1593, texte seul (ville d'Anvers); Anvers, Martin Nutius, 1600 (ville de Mons); Anvers, Martin Nutius, 1607 (ville de Mons); Cologne, Jean Gymnicus, 1579 (Bibl. royale). Cette édition est une mauvaise contrefaçon de l'édition plantinienne originale d'Anvers, 1567. Dans l'édition d'Anvers, 1584, Jérôme Stade dénonce ce plagiat. Cologne, Jean Gymnicus, 1592 (Univ. de Louvain); Cologne, Antoine Hierat, 1600 (Collège St-Jean Berchmans, à Bruxelles); Cologne, Antoine Hierat, 1605 (ville de Mons); Cologne, Jean Kinckius, 1635 (Univ. de Gand); Douai, Jean Bogard, 1619, texte seul (ville de Mons); Franeker, Hanson Hagenaar, 1690 (Collège Notre-Dame, à Anvers). Ce n'est pas là, à proprement parler, une édition indépendante. Elle fait partie du recueil intitulé : *Lucii Annaei Flori Historia Romana, ex recensione N. (icolai) B. (laucardi). Acredunt Olandii Salmasii, aliorumque notae.* Franquerae, Ex officina Hansonii Hagenaar, MD'XC. Le *Commentaire* de Stade occupe les pages 519-579.

Le *Catalogue of printed books* du British Museum signale en outre des éditions de Lyon, 1591; Ussel, 1619, et Oxford, 1638. Enfin, d'après le *Catalogue de la vente de la Bibliothèque Lammens*, t. III, Gand, 1840, p. 330, n° 5485, il y aurait une édition d'Anvers, Plantin, 1588. Ce renseignement est admis par C. Ruelens, dans les *Annales Plantiniennes* (Bruxelles, Hensner, 1865, p. 310), mais sur la seule autorité du catalogue précédent. Il y a là probablement une erreur; l'édition plantinienne d'Anvers, 1588, semble n'avoir jamais existé.

5° La *Correspondance* de Stade n'est pas riche, mais les quelques lettres dont

elle se compose sont intéressantes et assez connues : a) La plus célèbre est celle de Gemma Frisius à Stade, citée ci-dessus, que l'on trouve dans toutes les éditions des *Ephémérides*; b) Vient ensuite une longue lettre de Joseph Scaliger, publiée dans les *Illustriss. Josephi Scaligeri... epistolae* Francofurti, Sumptibus Aubiorum et Clementis Schleichii, 1628, p. 52-62; c) Parmi les lettres de Stade lui-même, il faut nommer, en premier lieu, celle qu'il écrivit de Bruges à Auger de Boesbeke, le 19 janvier 1574 (*Auyeri Gisleni Bushequii... epistolae... Editio secunda... Bruxellis, Apud Ioannem Pepermannum... 1631, p. 169-175*); d) Il existe une copie d'une lettre de Stade à Pighius, dans la section des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique (Ms. 7400, f° 231).

Reste, pour terminer, à signaler une élégie sur la mort de Stade composée par Ryckius, son petit-fils, et publiée dans les *Iusti Ryckii Parcae, id est Epitaphiorum a se conscriptorum libri tres... Gandaviae, Typographeio Ioannis Kerckhovichii, Anno (C).DCC.XXIV, p. 85-89.*

Henri Bosmans, S. J.

Les œuvres de Stade. — Foppens, *Bibliotheca Belgica* (Bruxelles, 1739), t. II, p. 734-735. Contient, hors texte, un beau portrait de Stade, gravé par Lamessin. — Quelelet, *Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges* (Bruxelles, 1864), p. 102-104. — Sédillot, *Les professeurs de mathématiques et de physique générale au Collège de France, dans le Bollettino di Bibliografia e di Storia delle scienze matematiche e fisiche de Boncompagni* (Rome, 1869), t. II, p. 435-437. — Le Paige, *Notes pour servir à l'histoire des mathématiques dans l'ancien Pays de Liège, dans le Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois* (Liège, 1881), t. XXI, p. 475-480.

* **STADFELD** (Chrétien-Joseph-François-Alexandre), compositeur de musique, né à Wiesbaden (province rhénane) le 27 avril 1826, mort à Bruxelles le 4 novembre 1853. Fils d'un chef de musique militaire, il commença très jeune l'étude du piano. Présenté au roi Léopold I^{er} en 1839, lors d'un séjour du souverain à Wiesbaden, celui-ci le prit sous sa protection, lui accorda une pension que le jeune homme toucha pendant dix ans, et le recommanda à Fétis, pour être admis au Conservatoire de Bruxelles. Stadfeld fit toutes ses études dans cet

établissement, remporta en 1849 le prix de Rome (cantate le *Sonye du jeune Scipion*) et se rendit à Paris, emportant avec lui un opéra, *Hamlet*, composé sur un poème de Jules Guillaume. Cet ouvrage achevé, il le présenta à Roqueplan, qui l'accepta pour l'Opéra. Le matériel était copié, les rôles distribués, un brillant avenir semblait s'ouvrir devant le jeune artiste, lorsque celui-ci, que la plitisie minait depuis longtemps, dut s'en retourner à Bruxelles, où il expira peu après. En lui disparaissait un des plus intéressants musiciens belges de sa génération (car il s'était fait naturaliser). A une inspiration généreuse et noble il unissait un savoir-faire et une habileté technique rares en Belgique à ce moment. Outre son opéra *Hamlet*, dont la belle ouverture est encore assez fréquemment exécutée, il laissait trois opéras-comiques, *l'Illusion*, *la Pédrina*, *Abou-Hassan*, des ouvertures, de la musique de chambre et d'église, des chœurs, des mélodies. Une liste complète de ses œuvres, dont vingt-trois volumes manuscrits sont conservés à la bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles, a été publiée par A. Wotquenne (voir ci-dessous). En 1847, un arrêté royal, avait décerné à Stadfeld une médaille d'or.

Ernest Closon.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Gregoir, *Galerie biographique*. — Wotquenne, *Catalogue de la Bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles*, t. III.

* **STADSBADËR** (Johan) ou, d'après les registres de l'état civil de Harelbeke, *Jean-Xavier Destalsbader*, déclamateur et acteur tragique, né à Harelbeke, le 21 ventôse, an XII de la République (1804), mort à Bruges, le 27 février 1854. Issu de parents pauvres, qu'il dut aider de très bonne heure dans leur métier, il trouva néanmoins le temps d'approfondir l'art de la déclamation. Après son mariage (9 avril 1836), il s'établit à Bruges en qualité de marchand affilieur et y devint membre actif et bientôt après « kunstmeester » du cercle dramatique *Yver en Broedermin*; mais il ne tarda pas à quitter cette société, sans doute trop conservatrice à ses yeux, pour en

fonder une nouvelle (1841) qui, grâce à la direction habile et au dévouement exemplaire de son créateur, connu, sous le nom de *Kunstliefde*, de longues années de prospérité et de célébrité. Stadsbader, qui se distinguait avant tout, comme acteur, par une tenue correcte, une prononciation impeccable et un pathétique inné, qualités rares chez les artistes dramatiques de l'époque, remporta un grand nombre de premiers prix aux concours de déclamation organisés entre les années 1834 et 1851, si bien qu'à la longue sa popularité était devenue telle que sa seule apparition sur la scène provoquait, selon les contemporains, des salves d'applaudissements. Rien d'étonnant donc qu'il fit école et constituât, dans sa ville adoptive, un solide noyau d'acteurs réputés. Sa mort, survenue à la suite d'une longue et pénible maladie, dans laquelle l'avait plongé le décès de sa femme (1852), laissa d'unanimes regrets, surtout dans le monde dramatique, car on perdait en Stadsbader, non seulement un très brillant acteur, mais encore un homme remarquable par sa sincérité, sa serviabilité et son esprit critique.

Stadsbader laissa quatre enfants, dont un fils, *Ferdinand*. Ce dernier semblait, lui aussi, appelé à une belle carrière dramatique, car, tout jeune, il obtint des récompenses dans les concours de déclamation (en 1850 et en 1851). Nous ignorons malheureusement ce qu'il est advenu de lui après la mort de son père.

W. Van Eeghem.

Etats civils de Harelbeke, Bruges et Maldegem. — *Nederduitsch Letterkundig Jaerboekje*, 1838, p. 127 et 138; 1839, p. 141 et 143; 1840, p. 147 et 149-151; 1842, p. 166; 1845, p. 174; 1851, p. 174; 1852, p. 172; 1855, p. 177. — *Hydragen der Gazette van Gend*, III, nos XVII, XXII, XXV (p. 44, 57, 60); IV, no XX. — *Kunstliefde's Hydragen*, 1841, p. 3, 9, 196, 198. — *Kunst en Letterblad*, 1841, p. 28 et 76; 1842, p. 32. — *De Biedragt*, III (1848), no 12, p. 47; VII (1852), p. 35-36; VIII (1854), p. 68, 72 et 84. — *Burger Welzyn*, 1854, Maendag 27 February (journal brugeois). — Piron, *Levensbeschryving*, etc., 1860. — Fr. De Potter, *Oud en Nieuw*, 1867, p. 188, 189 et suiv. — Micheels, *Pr. Van Duyse*, etc. (1893), p. 182-183 (cf. aussi Pr. Van Duyse, *De Spellingsoorlog*, 1842, p. 36, 45, 143).

STADT (*Henri-François VANDER*), médecin, né à Caprycke (Flandre orien-

tales), le 2 juin 1717, mort à Gand, le 31 octobre 1797. Fils de Bernard Vander Stadt, qui était en 1742 « prince » de la confrérie du Doux Nom de Jésus en l'église paroissiale de Caprycke, et de Pétronille Huyghe, il fit ses études médicales à l'Université de Louvain; après avoir obtenu le grade de licencié, il s'établit à Gand où il acquit une grande notoriété comme praticien. En 1768, il publia une dissertation latine sur la fièvre, dans laquelle il s'applique à réfuter les doctrines anciennes et à exposer, pour ceux qui ne lisent pas le français, les idées de François Quesnay, le célèbre médecin et économiste: *Tractatus de salubritate febris*. Gand, P. de Goesin, 1768, in-8°, 98 pages; dédié au *Collegium medicum* gantois. Une vingtaine d'années plus tard, il fit paraître un autre opuscule, cette fois en flamand, sur les avantages de la spécialisation dans la pratique médicale: *Eenigen middel niet allen behoeven voor de Medecyn om de genees-kunde met eer en gemak te beoefenen... ne maer ook om een ieder... door de gezeyde konst van zyn leven en gezondheid te verzekeren*. Gand, Louis Le Maire, 1787; in-8°, (XII-) 84 p.; dédié à Gudwal Seiger, abbé de Saint-Pierre. Vander Stadt y traite d'abord de l'honneur médical, puis il fait remarquer la multiplicité des connaissances exigées du médecin qui veut s'occuper de toutes les branches de l'art de guérir; il conclut en faisant remarquer combien il est préférable pour le praticien de se cantonner dans certains domaines spéciaux, et il indique ses propres spécialités: maladies des nerfs, de l'estomac, fièvres, bronchite chronique et phtisie.

Il mourut octogénaire, dans sa maison de la rue Courte des Pierres, sans laisser d'enfant de son union avec Jeanne-Claire Benoot; il avait habité précédemment au « Drongenhof », puis au quai des Tuileries.

Paul Bergmans.

Etat civil de Caprycke et de Gand. — Les livres de Vander Stadt (Bibl. roy. Bruxelles, Univ. Gand, etc.) et F. Vander Haeghen, *Bibliographie gantoise*. — C. Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine* (Bruxelles, 1836), p. 313 (cite erronément une édition de 1748 du *Tractatus de salu-*

brutata febris. — Fr. De Potter et J. Broeckaert, *Geschiedenis van de gemeenten der provincie Oost-Vlaanderen*, 2^e série, arrondissement d'Escloo, t. II (Gand, 1870-1872), *Kaprijk*, p. 140. — A. Faidherbe, *Les médecins et les chirurgiens de Flandre* (Lille, 1892).

* **STAEDTLER** (*Jean-Philippe*), historien, né à Eschweiler (Allemagne), le 16 février 1795, décédé à Bruxelles, le 26 mai 1877.

Staedtler avait appris par lui-même les langues, sans faire d'études régulières; il fit une sorte de stage pratique à l'intendance de l'armée de Blücher, puis au service civil à Aix-la-Chapelle. En 1820, il devient secrétaire d'Auguste d'Arenberg, comte de La Marck, qui, après avoir habité en France pendant sa jeunesse, était rentré en 1814 à Bruxelles. Staedtler fut pour lui un collaborateur précieux. Membre des Etats Généraux de 1789 pour le Hainaut français, La Marck s'était lié avec Mirabeau d'une amitié si intime que celui-ci lui légua ses papiers; Staedtler l'aida à les mettre en ordre, à en publier une partie et à rédiger le mémoire qui leur sert d'introduction. En 1851-52 parut à Bruxelles, en trois volumes in-8^o, la correspondance de Mirabeau avec le comte (1789-1791); cette édition en traduction allemande paraissait presque en même temps que le texte français, édité par de Bacourt; les deux publications se complètent.

Pendant la révolution de 1830, La Marck était en Allemagne et Staedtler était chargé de le tenir au courant des événements. Observateur sagace et attentif, Staedtler était en rapport avec des personnages divers et s'acquittait de sa correspondance avec une précision de détails remarquable. Ces lettres adressées au comte furent plus tard, sur sa demande, restituées à leur auteur; elles restèrent longtemps ignorées. En 1907, une circonstance fortuite fournit au P. Van den Gheyn, conservateur de la Bibliothèque royale, l'occasion de les acquérir pour le dépôt national, et le public put y avoir accès. Le premier qui s'en occupa fut Mr René Henry qui, dans le *Journal de Bruxelles*, publia presque aussitôt une série d'extraits

qui furent lus avec avidité (n^o des 4 avril 1907 et suiv.). En 1910, une publication plus étendue fut l'œuvre du baron Camille Ruffin sous ce titre : *Documents inédits sur la Révolution belge, Lettres de J.-P. Staedtler à S. A. S. le prince Auguste d'Arenberg* (7 août-7 novembre 1830), Bruxelles, Dewit. Cette correspondance est d'un grand intérêt, suivant et subissant aussi la marche des événements. Faits, documents, bruits publics, nouvelles privées y trouvent place. Et certes, c'est par cette correspondance que Staedtler a droit de figurer dans ce recueil biographique, quoique étranger à notre nationalité.

La Marck avait chargé aussi Staedtler de réunir les éléments d'une histoire du royaume des Pays-Bas; il n'en existe qu'un brouillon, déposé aussi à la Bibliothèque royale. Il fut aussi correspondant bruxellois du *Courrier de la Meuse*, qui devint ensuite *Journal de Bruxelles* et fournit des articles à l'*Allgemeine Zeitung* et à la *Revue de Bruxelles*.

Sa connaissance des langues française et allemande lui permit de faire connaître en Allemagne l'*Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie*, de Montalembert, dont il fit paraître une traduction allemande qui eut une troisième édition. D'autre part, il donna au public français une traduction du *Manuel de religion catholique*, de B. Overberg, Bruxelles, 1872.

Après la mort d'Auguste d'Arenberg, il devint le secrétaire intime de son neveu, le duc Prosper d'Arenberg, de 1834 à 1861. Il avait épousé une Autrichienne, mais resta jusqu'à la fin de sa vie à Bruxelles; il y habitait, place du Petit-Sablon, un petit hôtel, bondé d'objets artistiques. Ajoutons qu'il fut le père de Henri Staedtler, romaniste savant, longtemps professeur de droit romain à l'Université de Louvain et traducteur réputé d'un traité important de Savigny.

V. BRANTS.

* **STAES** (*Ferdinand-Philippe-Joseph*), claveciniste, organiste et compositeur de musique, né à Bruxelles, le 16 dé-

cembre 1748, mort dans cette ville, le 23 mars 1809. Il était fils de Guillaume Staes, successivement second (1758) et premier (1779) organiste de la chapelle du duc Charles de Lorraine. Il reçut l'enseignement musical de son père, puis de Vitzthumb, et doit avoir possédé de bonne heure un talent remarquable sur le clavier. En 1767, il était claveciniste accompagnateur au Grand-Théâtre, et dès 1769, il suppléait son père dans ses fonctions à la cour. Celles-ci ne consistaient pas seulement à tenir l'orgue à la chapelle royale, mais aussi à jouer du clavecin aux concerts dits « de table », et aux autres concerts de la cour. Le duc put ainsi apprécier la virtuosité du jeune Staes, tandis que le public bruxellois l'applaudissait tant au Concert bourgeois qu'à l'Académie de musique. En accordant, en 1772, à Guillaume Staes la « survivance » de la place de premier organiste occupée par Laurent Boutmy, Charles de Lorraine promit dès lors à son fils la survivance de la même place, aux gages annuels de 600 florins. Ferdinand Staes n'eut pas longtemps à attendre, et en 1780, à trente-deux ans, il était premier organiste de la cour.

Vers 1775, il commença à publier ses œuvres dont voici la liste : 1. *Trois sonates pour clavecin ou le forte-piano, avec accompagnement d'un violon et violoncelle*. Œuvre Ier. Bruxelles, Van Ypen, s. d.; in-fol. Dédié au duc Charles de Lorraine. — 2. *Id.* Œuvre II. *Ibid.* — 3. *Id.* Œuvre III. Bruxelles, Van Ypen et Prys; Paris, Cornouaille, s. d.; in-fol. Dédié à la comtesse Marie-Anne d'Argenteau. — 4. *Id.* Œuvre IV. Amsterdam, D.-L. van Dyck; Bruxelles, Van Ypen et Prys; Paris, Cornouaille, s. d.; in-fol. — 5. *Id.* Œuvre V. Bruxelles, Van Ypen et Prys; Paris, Cornouaille, s. d.; in-fol. Dédié à la princesse Louise-Auguste-Elisabeth-Marie-Colette de Montmorency. — 6. *Concerto pour le clavecin ou le forte-piano, avec accompagnement de deux violons, alto, violoncelle, contrebasse, deux flûtes et deux cors*. Bruxelles, Van Ypen et Mechtler; Paris, Cornouaille, s. d.; in-fol. Dédié

à Henri-Benjamin-Constant de Rebecque. — 7. *Idées de campagne pour le clavecin ou forte-piano, avec accompagnement d'un violon, violoncelle et deux cors, dédiées aux dames*. Œuvre VII. Bruxelles, Van Ypen et Mechtler; Paris, Cornouaille, s. d.; in-fol.

Cette musique est relativement simple, mais gracieuse et agréable comme on peut en juger par les morceaux publiés dans le recueil consacré par X. van Elewyck aux œuvres des clavecinistes flamands : 2^e sonate et rondo de la 3^e sonate de l'œuvre IV.

Son frère Guillaume, dit Staes le jeune, né à Bruxelles en 1751, se fixa à Paris en 1786 et s'y livra à l'enseignement du piano. On lui doit plusieurs morceaux écrits pour cet instrument, mais d'un mérite secondaire : 1. *Grande sonate pour piano, flûte ou violon, et basson ou violoncelle*. Op. 1. Paris, Sieber, s. d.; in-fol. — 2. *Deux grandes valse pour le forte-piano, avec accompagnement de flûte*. Paris, Naderman, s. d.; in-fol. — 3. *Contredanses pour piano*. Bruxelles, Plouvier, s. d.; in-fol. — 4. *Marche et quatre grandes valse pour piano*.

Un frère plus jeune, Godefroid Staes, dit le cadet, né à Bruxelles en 1758 et mort dans cette ville, le 7 décembre 1827, fut aussi professeur de piano, et composa quelques œuvres qui peuvent rivaliser avec celles de Ferdinand-Philippe-Joseph, d'après les extraits publiés par X. van Elewyck

Paul Bergé ans.

A.-L. Gaussoin, *Aperçu historique sur les développements de la musique belge*, publié dans la *Belgique musicale*, 1840, no 30 (17 avril). — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malmes, 1860), p. 368 (vo Staes). — Ed. Gregoir, *Galerie biographique des artistes musiciens belges* (Bruxelles, 1862), p. 163-164. — J.-F. Fetis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e éd., t. VIII (Paris, 1865), p. 408 et Suppl. Pougin, t. II (Paris, 1880), p. 539. — *Messager des sciences historiques*, 1871, p. 91. — Ed. Gregoir, *Pantheon musical*, t. VI (Bruxelles, 1877), p. 131 et 130. — X. van Elewyck, *Collection d'œuvres composées par d'anciens et de célèbres clavecinistes flamands* (Bruxelles, 1877), t. 1^{er}, p. XI et t. II, p. 143-160. — E. vander Straeten, *La musique aux Pays Bas*, t. IV (Bruxelles, 1878), p. 334-336. — R. Eitner, *Biographisch-bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker*, t. IX (Leipzig, 1903), p. 246-247 (qui distingue erronément Ferdinand et Joseph Staes).

STAES (Jean-Baptiste), publiciste, né à Louvain, le 15 juillet 1737, mort dans la même ville, le 27 janvier 1813. Il était fils de Jean et de Catherine Van Meensel. Il fréquenta la pédagogie du Château et étudia peut-être à la Faculté de droit. Il voyagea en France et en Italie; il fit un assez long séjour à Rome et visita entre autres Naples, où il fut, par erreur, arrêté comme espion et emprisonné quelque temps. Le 14 février 1759, il épousa Anne-Thérèse Verlat, de Tirlemont. Il devint notaire (20 juillet 1757) et procureur, puis également receveur de la loterie autrichienne.

En 1773, il obtint un octroi pour la création d'un journal hebdomadaire, le *Wekelyks Nieuws nyl Loven mede Beschryvinge der stad*, dont le premier numéro parut le dimanche 2 mai de cette année, édité par J. Jacobs, habitant *In den Swerten Stentel*, rue de Tirlemont. Ce journal publiait surtout des annonces, des faits divers, des listes de prix courants et autres renseignements commerciaux; il reproduisait également les ordonnances promulguées depuis 1769 et donnait des détails historiques et généalogiques concernant des personnages importants de Louvain ou de l'Université louvaniste. Le professeur Collin lui fournissait des renseignements sur l'Université et l'aidait dans la correction des épreuves. Ses opinions jacobines lui attirèrent la haine du clergé et d'une grande partie du peuple et il dut cesser la publication de son journal dès les débuts de la révolution brabançonne (1788). Il faillit être victime d'un attentat préparé à l'estaminet qu'il fréquentait.

Lors de l'établissement du régime français, il refusa de prêter le serment à la république et dut ainsi renoncer à ses fonctions notariales (1795). Il se fit commerçant et monta une fabrique de basins et de velours, qui occupa jusqu'à trois cents ouvriers. Après avoir habité une maison au Vieux Marché, il s'établit dans la maison qui avait appartenu à Juste Lipse (rue de Paris).

Herman Vander Linden.

F.-V. Goethals, *Lectures relatives à l'histoire*

des sciences, des arts, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique, t. II, p. 281. — Galesloot, *La commune de Louvain, ses troubles et ses émeutes*, p. 215. — H. Vander Linden, *Geschiedenis der stad Leuven*, p. 274.

STAES (Joseph), littérateur flamand, né à Anvers, le 27 mars 1828, et y décédé le 25 mars 1903. Il fut d'abord, et cela pendant seize ans, classeur de cigares dans une manufacture de tabac, mais il employait tout son temps libre à compléter son instruction par des études de langue et de littérature. Il était parvenu à collaborer à quelques feuilles hebdomadaires et à quelques revues, lorsqu'en 1857, il quitta son métier pour devenir co-redacteur au *Handelsblad*, ce qu'il resta jusqu'au 1er juin 1874. Les quatre années suivantes, il aida sa femme, Louise De Vrin, dans son négoce et vécut les vingt-cinq dernières années de sa vie en honnête rentier.

Il fut un membre zélé de la Chambre de rhétorique *De Olijftak* et de la société littéraire *Voor Tael en Kunst*. Il était lié d'amitié avec tous les auteurs de l'Anvers de l'époque : Conscience, Van Beers, les Snieders, les Van Ryswyck, Simillion, De Geyter, Zetternam, Van Kerckhoven, De Vleeschouwer, ainsi qu'avec l'éditeur Louis Janssens.

Ses œuvres comprennent des poésies de forme soignée et variée, des travaux historiques qui témoignent de recherches sérieuses, des relations de voyages qui dénotent un observateur perspicace.

Les voici dans leur ordre chronologique : *Ben gouden Jubelfest in de Kempen*, 1854; *Grafswoer, gedichten aen de nagedachtenis van 's dichters moeder toegewijd*, 1862; *Vrouwenportretten met de pen geschetst*, 1865; *Immortellen op het graf mijns vaders*, 1866; *Papillotten, liefdezangen uit vroeger dagen*, 1869; *Zandkorrels*, 1869; *Open brief aan den heer J. Cosyn*, 1872; *Patriotten en Sansculotten*, 1878; *Veertien dagen in Parijs*, 1879; *Schrijvers en Navolgers*, 1880; *Memento voor mijn Kind*, 1881; *Rubens' Geboortekuis*, 1881; *Hendrik Conscience*, 1883; *Antwerpsche Reizigers van de vroegste tijden tot op heden*, 1883; *Theodoor van Rijswijk*, 1884; *Bijdragen*

tot de Geschiedenis van Antwerpen op het einde der XVIII^e eeuw, I, 1887; II, 1889; *De Belgische Republiek van 1790*, 1889; *Het Land der Inquisitie*, omzwingingen in Spanje en Portugal, 1890; *Reisindruckken uit Italië* (Turin, Gènes, Rome, etc., feuilletons dans le *Handelsblad*); *Jongelingszonden*, liederen en gedichten, 1891; *Hendrik Conscience* (œuvre posthume éditée par J. De Schuyter, dans la *Duimpjesuitgave* de Maldeghem, n° 69), 1908. Nous devons signaler aussi une longue série d'études critiques et de comptes rendus dans les revues de l'époque, spécialement le *Vlaamsche Kunstbode* et la *Vlaamsche School*. Il a laissé en manuscrit une étude inachevée sur le bourgmestre Werbroeck. Ses autres manuscrits sont égarés ou détruits.

J. Vercoullie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — J. d(e) Schuyter, *Notice*, dans *Duimpjesuitgave*, n° 69. — Notices nécrologiques dans les journaux anversoïses de fin mars 1903.

STAES (*Pierre*), rhétoricien de la Flandre française (XVIII^e s.). Lors de la représentation, en 1765, par la chambre de rhétorique d'Ekelsbeke (actuellement Esquelbecq), d'une tragédie flamande en cinq actes, *Antoine et Renaud, fils de Ramodin* (la source ci-dessous mentionnée donne le titre en français), le « programme » était signé par cette devise : *de deugd haert vreugd; door Pieter Staes* confrère (ces italiques d'après la source précitée). Il y a lieu toutefois de remarquer, d'une part, que le dit Pieter Staes ne figure pas sur la « liste de tous ceux des poètes flamands de France dont les noms sont parvenus à la connaissance du Comité flamand de France » (*ibid.*, p. 72) et que, d'autre part, le poète dramatique *Pieter Tandt*, qui vivait dans la Flandre française durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, avait également pour devise : *De deugd haert vreugd* (*ibid.*). Il faut peut-être lire *Tandt* à la place de *Staes*.

W. Van Beghem.

Annales du comité flamand de France, 1860, p. 40.

STARHEMBERG (*Georges-Adam*, prince DE) Voir **STARHEMBERG**.

STAIN (*Charles-Léopold*, comte DE), seigneur de Nieder-Stolzingen, Bechenheim et Büchel, homme de guerre, né à Bruxelles le 24 décembre 1729, décédé à Nieder-Stolzingen (Wurtemberg), le 5 mars 1809, était fils du feld-maréchal-lieutenant au service impérial Ferdinand-Henri de Stain. Il entra à dix-neuf ans (1748) dans un régiment d'infanterie autrichienne et y franchit très rapidement les grades subalternes : après avoir débuté en prenant part aux opérations de la dernière campagne de la guerre de la succession d'Autriche dans les Pays-Bas et s'y être distingué, il fut promu capitaine en 1750. Il devint, en 1754, lieutenant-colonel au régiment de Mercy — infanterie n° 56 — sans avoir été revêtu du grade intermédiaire, — puis colonel du même régiment en 1758, au début de la guerre de Sept-Ans. Son initiative et son courage lui méritaient, deux ans plus tard, à la bataille de Torgau (3 novembre 1760) la croix de Chevalier de l'Ordre de Marie-Thérèse (promotion du 22 décembre 1761). Voyant à proximité de lui un flottement se dessiner et le désordre se mettre dans quelques-unes de celles des troupes impériales qui subissaient la poussée des masses prussiennes menant contre elles l'une des deux attaques divergentes dirigées contre les lignes de Daun par Frédéric, dont les troupes débouchaient de la forêt de Domitsch en deux colonnes principales par Wildenhain et Klitzchen, Stain se portait aussitôt près du commandant de la brigade à laquelle appartenait son régiment, lui demandait de pouvoir porter celui-ci en avant à fin d'essayer de faire tête à l'ennemi et de rétablir le combat ; puis après, avoir obtenu de son chef l'ordre qu'il sollicitait, il exécutait sa contre-offensive avec tant de vigueur, de promptitude et de cohésion qu'il réussissait à refouler dans la forêt de Domitsch l'adversaire qui lui faisait face et à donner ainsi le temps de se reformer aux régiments impériaux dont les lignes avaient fléchi. Et il parvenait à se maintenir jusqu'à la nuit tombée sur le terrain qu'il avait reconquis.

À la fin de la campagne suivante, lors de l'attaque de vive force de la place de Schweidnitz, tentée et réussie par Laudon le 1^{er} octobre 1761, Stain coopérait avec distinction à la prise du fort de Jauernick, enlevé par une colonne de deux bataillons, dont il conduisait l'un : la recommandation sagace qu'il avait faite à sa troupe de chercher à gagner au plus tôt le pied du talus intérieur de l'ouvrage, pour se couler ensuite le long de celui-là à couvert du feu du corps de la place, avait contribué pour une bonne part à ce succès. Sa bravoure, au reste, n'était pas irréfléchie : elle était conduite par un esprit maître de soi et riche des leçons du passé ; car Stain avait acquis, par un travail tout personnel, des connaissances étendues d'art militaire, de fortification et de mathématiques. Général-major en 1763, feld-maréchal-lieutenant en 1773, il obtint encore au cours de cette dernière année la propriété du régiment d'infanterie n° 50 (licencié en 1809).

Il fit la guerre de la Succession de Bavière avec l'armée de Moravie. Si la reconnaissance des travaux exécutés par les Prussiens autour de Jägerndorf, qu'il fut chargé de faire avec quatre bataillons, au mois de novembre 1778, ne put atteindre son but, parce que les adversaires, prévenus de son mouvement par leurs espions avant même qu'il ne fût commencé, avaient porté des forces très supérieures aux siennes à Weiskirchen, où ils empêchèrent que leurs ouvrages ne fussent pris à revers, elle lui fit toutefois le plus grand honneur, non moins par la résolution et la méthode avec laquelle il exécuta sa retraite que par la prudence avec laquelle il avait mené sa marche en avant. Il fut plus heureux dans la vigoureuse résistance qu'il sut opposer à l'offensive du duc de Brunswick au cours de la campagne. Joseph II récompensa les services que Stain lui avait rendus pendant cette dernière guerre en le créant comte du Saint-Empire.

Promu Feld-zeugmeister en 1784, Stain fut chargé en même temps du commandement-général de la Lombardie : il

conserva ce poste éminent pendant douze années, jusqu'à ce que les victoires de Bonaparte eussent arraché cette province à la maison d'Autriche. Il tomba alors dans une disgrâce complète auprès de François II : relevé de son commandement en 1796, non employé ensuite, il fut admis au bénéfice d'une pension de retraite en 1797, mais il se vit interdire le séjour de Vienne. Il se fixa à Gratz, où il vécut jusqu'en 1802, puis il se retira dans sa terre de Niefer-Stolzungen, où il décéda. Il fut le dernier de son nom, ne laissant pas de postérité de son mariage avec une comtesse d'Ursel.

E. Jordans.

Archives de la guerre à Vienne. — Hirtenfeld, *Der Militär Maria-Theresia Orden*, I. (Vienne, 1857). — Piron, *Allgemeine Lebensbeschreibung*, etc.

STALBENT (*Adrien van*) ou STALBENT, STALBEMPT, STALBANT, peintre et graveur à l'eau-forte, né à Anvers, le 12 juin 1580, mort dans la même ville, le 21 septembre 1662. Né de parents réformés, il était parti avec eux pour Middelbourg après la reddition d'Anvers en 1585. Il en revint en 1610 et fut reçu la même année franc-maître de la corporation des peintres sous le décanat de Henri van Balen et Théodore Galle. Siret, dans son *Dictionnaire des peintres*, cite comme son maître un certain Tysens ; mais, suivant la remarque de Van der Kellen, le plus ancien peintre de ce nom qu'on connaisse n'est devenu franc-maître qu'en 1644, tandis que Stalbent l'était depuis 1609 ; il est évident que Siret s'est trompé. Van der Kellen de son côté émet l'opinion que Franck le vieux fut ce maître, mais il ne dit pas sur quelle autorité il s'appuie.

Stalbent se maria le 5 mai 1613 avec Barbe Verdelt et devint doyen de la corporation en 1617. A ce moment, comme on le constate pour beaucoup d'autres doyens lors de leur élection, il venait de se charger de l'éducation d'un apprenti, Hans Mesmakers, un jeune peintre qui reçut la maîtrise en 1622-1623. Pendant son décanat, il n'eut guère d'affaire importante à gérer pour

le compte de la gilde; on note seulement qu'il reçut en cette qualité une obligation de Jean Goossens, fabricant de cadres et de miroirs, s'élevant à 23 florins 4 sous; de même de Pierre de Backer, fabricant de panneaux, une autre obligation montant à 26 florins. A la fin de son décanat, en 1619, il fit cadeau d'une somme de 70 florins à la corporation pour payer la moitié des frais du pavement de la Chambre. En 1620-21, son élève Jean Mesmackers étant près de recevoir la maîtrise, il en prenait un autre, Jean-Baptiste Selliers. L'année suivante, d'après les *Liggeren* de la gilde Saint-Luc, il était taxé comme ancien doyen, d'une cotisation de 6 florins. En 1640, il recevait un troisième élève, Pierre Emont.

Adrien van Stalbemt peignait des paysages étoffés dans le goût de Brueghel de Velours; il collabora parfois avec le frère de celui-ci, Pierre, par exemple dans le tableau du musée de Madrid, le *Retour de David vainqueur de Goliath*. Pierre Brueghel le jeune avait fait d'abord le paysage de ce tableau en 1618 et van Stalbemt l'étoffa de personnages en 1619. Un des tableaux du musée de Dresde signé AV. STALBEMPT F. A. est daté de peu après celui de Madrid, 1622, de même que l'un de ceux de Berlin, l'*Adoration des Bergers*, signé AV. STALBEMPT F. A. Le tableau de l'*Ours et des deux Chasseurs*, avec de nombreux étoffages d'animaux dans le paysage, à Anvers, est daté de 1628 et signé SSTALBEMT. Dans toutes ces signatures, l'A et le V sont combinés ensemble, tantôt accolés comme un N ou entrecroisés, la pointe du V formant la barre intérieure de l'A. Bien d'autres tableaux de l'artiste se rencontrent dans les musées: à Amsterdam, un *Paysage rocheux*; à Berlin, un *Château sur la mer* attribué autrefois à Gysels; à Cassel, une *Kermesse de village*; à Dresde, un *Jugement de Midas*; aux Offices à Florence un *Château*; à Francfort, une *Kermesse*; à Schwerin, un *Paysage boisé au bord de la mer*.

Stalbemt fut de ces artistes heureux du commencement du XVII^e siècle qui

eurent la faveur de leurs contemporains et virent leurs travaux recherchés dès leurs débuts. En 1632, il peignit pour Pierre Goetkind, marchand d'œuvres d'art d'Anvers, vingt tableaux sur cuivre et quatre sur bois pour décorer deux grands Cabinets. Les sujets étaient des pastorales tirées d'Ovide; il toucha pour ce travail 500 florins. En 1633, sa renommée le fit appeler à Londres auprès du roi Charles I^{er}, où il resta pendant dix mois sur le désir du roi, semble-t-il: on peut supposer qu'il y exécuta des travaux analogues à ceux qu'il avait exécutés pour les Cabinets de Goetkind dont le goût devenait très à la mode à ce moment, et qu'il y peignit aussi des tableaux. Walpole cite, parmi ces derniers, une *Vue de Greenwich*.

L'artiste vivait à Anvers dans une certaine opulence et il continua de peindre jusque dans un âge fort avancé. De Bie assure qu'à l'âge de quatre-vingts ans il maniait encore le pinceau avec une ardeur toute juvénile. Il tint une place importante dans l'école flamande, étant un des initiateurs de la petite pléiade flamande qui peignit des paysanneries et des scènes familiales dans une note moins âpre que celle de Pierre Brueghel l'ancien, et dont le maître le plus célèbre fut David Teniers le fils. Van der Kellen émet l'opinion que Stalbemt est à peu près dans l'école flamande ce qu'est Van der Venne dans l'école hollandaise. On relève, en effet, de nombreuses analogies entre l'un et l'autre. Stalbemt est praticien adroit, coloriste né, dessinateur habile et élégant, comme l'artiste hollandais.

Suivant une coutume singulière très en vogue à cette époque, Stalbemt collaborait souvent dans un même tableau avec l'un ou l'autre de ses confrères. On l'a vu plus haut peindre de compagnie avec P. Brueghel le jeune le *David triomphant de Goliath* du musée de Madrid. Il a aussi collaboré de même manière avec P. Neefs dont il étoffa maintes fois les intérieurs d'église.

Stalbemt fut aussi quelque peu graveur; la demi-douzaine de paysages qu'il grava à l'eau-forte témoigne du

même goût et de la même qualité de couleur que ses tableaux. S'il y conserve quelque chose d'appuyé qui le rapproche d'Israïe van de Velde et de J.-C. Vincher dans la façon d'user de la pointe, la touche est néanmoins vive et spirituelle. Ce sont des vues d'assez d'envergure, fabriques pittoresques à côté d'horizons marins, ou des campagnes profondes, où les premiers plans conservent un reflet de la puissance du premier Brueghel. L'une des plus belles, *La Ferme* (V. D. K., n° 3) est une estampe parfaite, qui avait d'ailleurs été soigneusement préparée dans un dessin conservé autrefois dans la collection de feu Vis Blokhuizen, vendue à Rotterdam en 1871. Cinq autres eaux-fortes sortirent de la main de l'artiste : *Le Moulin à vent* (V. D. K., n° 1); *L'Abbaye en ruines* (V. D. K., n° 2); *le Fort au bord de la mer* (V. D. K., n° 4); *le Château-fort sur la montagne* (V. D. K., n° 5); *le Moulin à eau* (V. D. K., n° 6); toutes ces eaux-fortes sont signées « *Adrianus van Stalbant fecit in aqua forta* (sic) ». Le *Kunst Catalog* de Weigel attribue, sous le n° 16636, à Stalbant une septième estampe, un village avec grand clocher, une allée d'arbres et sur le devant un cavalier parlant à un piéton, que van der Kellen restitue à J. C. Vincher.

Le portrait de Stalbant peint par van Dyck et gravé d'une façon magistrale par Paul Pontius, témoigne de l'estime où le tenait ses confrères anversoïis. Un autre portrait peint par lui-même se trouvait, d'après von Mensel, chez le comte von Firnian, au château de Léopoldscron, près de Salzbourg.

Van Stalbant mourut en 1662, le 21 septembre. Les *Liggeren* portent dans leur compte, à cette occasion, que Mendeken Stalbandt (autre orthographe encore du nom) paya la dette funéraire de 3 florins 4 stuyvers. Marie-Barbe Verdelst, sa femme, mourut le 5 décembre 1663. Tous deux furent enterrés à Putte en Hollande, où l'on voit encore leur pierre tumulaire et leur épitaphe. Il faut attribuer, paraît-il, cette circonstance d'un enterrement

en Hollande à la persistance ou à un retour de la religion réformée chez les époux.

René van Baaelcer.

Rombouts et van Leries, *Les Liggeren de la Gilde Saint-Luc, à Anvers*. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Ph. Van der Kellen, *Le Peintre-graveur hollandais et flamand*.

STALBURCH (*Jean VAN*), ou STALBURC, graveur, travailla à Louvain vers le milieu du XVII^e siècle. Il n'est connu que par son œuvre.

Voici le relevé des planches signées de son nom ou qui lui sont attribuées : 1. *Junon et Sémélé*. On y lit : *Semelech begoort zynde woort van Juno bedroogen die welck haer raet Jupiters godtheyt te prouuen*. Anno 1555 (signé : *Stalburc*) (157 × 102 mm.); — 2. *Le Parnasse*. Apollon et les Muses. Franc. Flor. inuent. (signé : *Stalburc*. 1555. Cock excud.) (323 × 446 mm.); — 3. Allégorie avec inscription latine : *Jeune femme apaisant la colère d'un homme par son humilité et la douceur de ses paroles*. Composition de M. Hiemsk. (Martin Heemskerk). (Signé : *Stalburc*. 1556) (163 × 220 mm.); — 4-10. *Les sept péchés capitaux*. Suite de sept planches allégoriques : *Superbia, Avaritia, Gula, Lururia, Desidia, Invidia, Ira*, numérotées de 1 à 7 et datées de 1562. Elles sont signées de son monogramme, mesurent 106 × 137 mm. et portent au bas deux vers néerlandais. Brulliot estime que ces planches sont gravées au burin d'après F. Florisou M. Van Veen; — 11. *Portrait de Gemma Frisius* (signé : *Stalburc*... 1557. Louanij). Nous ne connaissons jusqu'à ce jour que deux exemplaires de cette pièce : au Musée des estampes à Amsterdam et à la bibliothèque royale à Bruxelles; — 12. *La Vierge donnant le sein à l'enfant Jésus*, d'après A. Dürer (BARTSCH, VII, n° 36) (signé : 1556, *Stalburc*); — 13-14. *Portraits des empereurs Vespasien et Domitien* (signé : *Stalb.* au° 61); ils appartiennent probablement à une suite; — 15. *Portrait de Sébastien Münster* (simple attribution); — 16-20. *Les cinq sens*, d'après M. De Vos. Nägler attribue ces

planches non signées à Van Stalburgh, parce qu'elles sont, dit-il, dans le style de cet artiste.

F. van Ortoy.

Bartsch, *Le peintre graveur*, t. IX (1808), p. 476-478. — Brulliot, *Dict. des monogrammes*, 3^e part. (1834). Appendice I, n^o 312. — Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche kunst-schilders, beeldhouwers, graveurs en bouwmee-steren*, t. V (1861), p. 1537 (il résume Brulliot). — Nagler, *Neues allg. Künstler-Lexicon*, t. XVII (1847), p. 210-211. — Passavanti, *Le peintre-graveur*, t. III (1862), p. 106-107. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. III, p. 320b. — Dr A. von Wurzbach, *Niederl. Künstler-Lexikon*, t. II (1910), p. 632a. (Ajoute rien aux auteurs précédents.)

STALINS (Georges), philanthrope, né à Audenarde vers 1580, mort à Tournai, le 22 août 1647. Il était le fils puîné de Georges Stalins, receveur communal d'Audenarde et échevin en 1594 et 1608, mort le 7 août 1630, et d'Anne Dilval, fille d'Adrien, également ancien échevin, morte le 12 avril 1621; les deux époux eurent ensemble quatorze enfants, dont neuf fils. L'église de Sainte-Walburge conserve encore le sarcophage que leurs héritiers élevèrent à la mémoire des deux époux.

Leur deuxième fils, Georges, se destina à la prêtrise, prit le grade de licencié en théologie et devint chanoine pénitencier de la cathédrale de Tournai. Cet homme généreux s'émut de la situation misérable des enfants des classes inférieures de sa ville natale et voulut assurer à la jeunesse indigente les bienfaits d'une bonne éducation morale et physique. En 1646, il fonda donc à Audenarde une école de filles pauvres, sous l'invocation de la sainte Vierge et de saint Joseph, pour les enfants du sexe, de huit à vingt ans; il céda à l'institution une de ses propriétés, lui constitua un capital et lui donna un conseil de surintendants, composé de son frère Jean, des curés de Sainte-Walburge et de Notre-Dame de Pamele, et des délégués du magistrat communal. Son frère Jean, assisté de son beau-frère Louis Mahieus et de Jean et d'Arnold Stalins, fixa définitivement le règlement de cette école-hospice, le 21 octobre 1648.

Jean Stalins, né en 1587 à Audenarde, compléta dignement l'œuvre de

son frère. Ses goûts pour l'austérité et la solitude le rapprochèrent de la société des Capucins, établis à Audenarde depuis 1609, auprès desquels il passa la plus grande partie de sa vie. Désireux d'imiter le noble acte de charité de son frère, il consigna, dès le 7 novembre 1647, dans un testament olographe, les formalités à remplir, après sa mort, pour l'érection à Audenarde d'une institution pour les garçons pauvres. Il mourut le 24 septembre 1662, et ses exécuteurs testamentaires se mirent aussitôt à l'œuvre pour réaliser ses vues philanthropiques : une maison contiguë à l'école de Sainte-Walburge, la *Scolasterie*, fut immédiatement appropriée à cette nouvelle destination. Les deux établissements traversèrent sans secousse les crises dont la Flandre fut le théâtre lors des invasions de Louis XIV; de même, pendant la grande tourmente révolutionnaire, les biens des deux hospices furent respectés. Des legs pieux sont venus étendre encore les limites de cette œuvre philanthropique qui réalise, depuis plus de deux siècles et demi, un grand bienfait pour la classe nécessiteuse.

Dans l'église de Notre-Dame de Pamele, un monument funèbre consacre, par une longue épitaphe, la mémoire de Georges Stalins; le testament de Jean Stalins est conservé aux archives de l'hôpital d'Audenarde.

V. Fris.

Edm. Van der Straeten, *Notice sur Georges et Jean Stalins, fondateurs des écoles des pauvres à Audenarde*, dans l'*Ann. acad. Archéologie de Belgique*, 1855, t. XII, p. 56-76. — L. Van Lerberghe et Ronse, *Audenaerdsche mengelingen* (Audenarde, 1835), t. I^{er}, p. 433; t. III, p. 207 et suiv., p. 223; t. V, p. 334, 436, 439. — J. Van de Velde, *Coup d'œil sur les institutions, les monuments et les archives communales d'Audenarde* (Gand, 1865), p. 10, 23-24, 25 26, 83.

STALINS (Gilles), juriconsulte, né à Gand, décédé à Malines; les dates de naissance et de décès sont incertaines. D'abord receveur des exploits du conseil de Flandre, puis procureur-général en 1614, conseiller ordinaire le 10 décembre 1620, il devint conseiller au grand conseil de Malines en 1628. Son titre au souvenir de

l'histoire est la publication, en 1629, du second livre du recueil des *Placards de Flandre*, en collaboration avec le conseiller Bloys, qui avait compilé le premier. Cette publication était un service important à la jurisprudence, vu la quantité des dispositions éparses qui formaient le droit national. D'une pièce placée en tête du volume, en 1629, extrayons ces vers :

SPARSA VAGABANTUR PALATIM; AST CORPUS IN
IURUM
 QUÆQUE LOCATA SUI ORDINE SUB TITULIS
 NUNC OPERA BLOISI ET STALINS DIGESTA SECUNDO
 HOC SENE PRODUNT CONSPICIENDA OPERE.

Gilles Stalins eut trois fils : 1) Gilles, conseiller pensionnaire de la ville d'Ypres qui, le 4 août 1637, reçut commission de « Président des Reninghes de « Flandre », titre nouveau remplaçant celui de « Haut Reneur et receveur des « domaines de Bergues et de Vaude-« mont », (aux archives du dép. Nord à Lille, on trouve, avec sa commission, l'échange de vues avec le conseil des finances au sujet de ce titre, B. 1662, f. 9); 2) Jean-Baptiste, conseiller au grand conseil de Malines; 3) Jacques, conseiller au conseil de Flandre à Gand, le 5 janvier 1632. Il fut nommé en 1652 chancelier du conseil de Gueldre. Cette nomination est indiquée comme fort imprévue (*de quo nemo cogitaverat*) et comme le résultat des faveurs du chef président d'Horgne, dans une lettre de Stockmans, adversaire politique de celui-ci. Le compétiteur était le jurisconsulte Tulden. Stalins n'occupa ce poste que pendant deux ans et mourut à Ruremonde, le 11 mai 1654. De son mariage avec M. Roelants, il laissait deux fils, Albert et Jacques.

V. Brants.

Lettres de Stockmans, éd. Borgnet, B. C. R. H., 2^e série, t. X, p. 443.

STALINS (*Jacques-Jean-Baptiste*), fils de Jacques et petit-fils de Gilles (qui précède), né à Gand, décédé le 22 juillet 1714, chevalier, seigneur de Poppenrode, nommé conseiller au conseil de Flandre parmi les sept nouveaux conseillers créés le 16 janvier 1676; il passa au grand conseil de Malines en 1685

et en devint président en 1707. D'une requête faite par lui peu avant sa mort, il résulte qu'il a payé 36,000 florins pour obtenir son office au grand conseil.

En 1678, lorsque Louis XIV occupa Gand, les conseillers durent opter entre la souveraineté de la France et celle de l'Espagne. Jacques Stalins resta fidèle à l'Espagne et se transporta à Bruges où le siège du conseil était transféré. En 1679, il fut prié de se charger de la composition d'un III^e livre des *Placards de Flandre* qui, décidée par octroi princier de 1659, avait toujours été arrêtée. Il y travailla pendant six ans et réclama de ce chef une indemnité; cette requête souleva une controverse, le conseil de Flandre constatant que ses prédécesseurs, notamment Gilles Stalins, son aïeul, n'avaient rien touché de ce chef et déclarant que son œuvre était une entreprise privée, non un mandat officiel du conseil.

On attribue à Jacques Stalins un petit traité non signé, fort intéressant, sur le système des impôts en Flandre, intitulé : *Het Vlaems Sittingh-Boeckken*, et publié à Gand en 1694. C'est le recueil des ordonnances et coutumes concernant le transport de Flandre ou impôt sur le revenu dans ce comté. La préface signale la nécessité de sa juste répartition et insiste sur le caractère personnel, atteignant tous les revenus, qu'il doit avoir, alors qu'en réalité trop souvent la terre seule est frappée. Ce petit volume est un des documents les plus instructifs de notre histoire financière.

En 1661, Jacques Stalins, ainsi que ses oncles Gilles et Jean-Baptiste et son frère, furent autorisés à porter des armes distinctes de celles des autres membres de leur famille.

En 1707, devenu président du grand conseil, il fut atteint d'une surdité qui l'empêchait de remplir ses fonctions; en 1714, il sollicita « la dispense avec « gages et épices » en considération de trente-huit ans de services et des 36,000 florins payés pour son office. Le grand conseil opina, vu qu'il ne pouvait remplir sa charge, de l'en

dispenser et de lui laisser ses gages, mais non ses épices, ce qui ne s'accorde qu'à ceux qui ont charge de nombreuse famille. Mais il mourut la même année.

V. Brauns.

Archives du Nord, Lille. Pièce citée. — Archives du royaume, Mémoires du Grand conseil, XXI, 400 f. 318, 344. — Cartul. et manusc., n° 892. B. Van der Vynckt, conseil de Flandre. — Bibliothèque royale (manusc.), Foppens, *Hist. du conseil de Flandre*, n° 6956. — Britz, *Ancien droit belge* (Mem. Ac. R. B.), in-4°. — Ad. Du Bois, *Notice sur la publication du 5^e livre des Placards de Flandre*, dans le *Bull. de la commission des anc. lois et ordonnances*, t. VI, 1876. — F. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise* (voir la table, au nom de Stalins). — Matthieu, *Hist. du Conseil de Flandre* (Ann. acad. archéol. Belg.), 1879. — *Inventaire des Mémoires du Grand conseil de Malines*, t. II.

STALINS (*Jean-Baptiste*), poète latin, né à Gand, le 15 octobre 1698, du mariage d'Abraham Stalins et de Maria de Witte, et décédé à Gand, le 10 novembre 1784. Il était issu d'une ancienne famille gantoise, dont plusieurs branches avaient, à des titres divers, été admises dans la noblesse dès le XVII^e siècle, et portaient pour armoiries d'or (*d'argent pour une des branches*) à trois fruits de la Toison d'or (*stalen*) de sable. J.-B. Stalins fut prêtre et protonotaire apostolique et célébra, le 18 septembre 1774, son jubilé de cinquante années de prêtrise. On a de lui quelques pièces de circonstance en vers latins, notamment : 1. *Vota candida illustris. Mari-miliano Antonio Vander Noot*; 2 ff. in-fol. Série de chronogrammes en l'honneur du jubilé de l'évêque de Gand, 9 octobre 1759. — 2. *GaUDEant In Læta DeCo-ratIone EnyeLbertI DeLforterIe*; in-fol. plano. Recueil de chronogrammes formant divers ornements en l'honneur d'Engelb. Delforterie, élu abbé de Baudeloo, le 4 juin 1759. — 3. *In Ipso seIger CoLLætare à LanDInIVM. se Det LætItIæ sanCti petrI CœnobIUM*; in-fol. plano. Série de chronogrammes, 1760. G. Seiger fut le 70^e abbé de Saint-Pierre au Mont Blandin. — 4. *GaUDEAMUs : eGCeJUbI LatLUCIDUs MaCarIUs...*; in-fol. Chronogrammes en l'honneur du jubilé de saint Macaire, 1767. — Les trois premières de ces pièces sortirent des presses de Jean Meyer; la dernière,

de celles de P.-F. de Goesin, à Gand.

Stalins laissait en mourant de nombreux manuscrits ainsi qu'une importante collection de tableaux et de livres qui fut vendue à Gand par le ministère de Th. Spillebaut, le 28 décembre 1784.

Alphonse Roersch.

Ferd. Vanderhaeghen, *Bibliographie gantoise* t. III, p. 344, 346, 423 et t. IV, p. 238.

STALLAERT (*Charles-François*), professeur et philologue, né à Merchtem, le 23 septembre 1820, décédé à Everberg, le 24 novembre 1893. Son père, Henri Stallaert, était boulanger-pâtis-sier, comme son grand-père, le poète Jean-François Stallaert. Sa mère était la fille du médecin diestois Jean-Guil-laume Janssens, qui a été mêlé à la Révolution brabançonne et à la Guerre des paysans, qui, pour ce motif, a été par les sans-culottes, emmené comme otage en France, et qui a laissé un journal où A. Orts, pour sa *Guerre des pay-sans*, et H. Conscience, pour son *Boeren-krijg* ont puisé maints détails. Sa grand-mère maternelle était une Percy, de cette branche de la maison ducale de Northumberland qui, pour motifs reli-gieux, avait émigré aux Pays-Bas espa-gnols et s'était établie à Aerschot, où la brasserie *Le Duc* atteste encore son ori-gine princière.

Il reçut son instruction primaire de sa mère; le vicaire de son village lui apprit les éléments du latin et, à peine âgé de huit ans, il partit pour un pen-sionnat de Turnhout. Du 1^{er} octobre 1834 au 18 août 1837, il fit ses trois dernières classes d'humanités au petit séminaire de Malines. Il y apprit à connaître les premières œuvres de Conscience, les premières livraisons du *Belgisch Mu-seum* de J.-F. Willems, et, dans un vieil exemplaire de la bibliothèque bleue, le *Roman de Renard*, dont il resta enthousiaste toute sa vie.

Il commença sa candidature en phi-losophie et lettres à Louvain, où il fut membre de *Met Tijd en Vlijt*. Après quelques mois, il alla continuer ses étu-des à Bruxelles, où ses parents venaient de s'établir. Mais, à la suite de la mort

prématurée de son père, il entra le 25 mars 1839 comme commis à la maison d'expéditions J. Straatman aux appointements de 600 francs, portés bientôt à 1,200 francs en raison de ses capacités, de son zèle et de son dévouement.

Une grave maladie dans les premières semaines de 1843 l'obligea à renoncer à son emploi. Il entra alors comme surnuméraire au ministère des finances, d'abord sans indemnité, puis au salaire journalier de 1 fr. 35, porté vers la fin de l'année à 1 fr. 50. Il passa bientôt brillamment l'examen de commis, mais resta surnuméraire. Car il était membre de sociétés flamandes, il signait des pétitions flamandes, il allait aux greniers du ministère fureter dans les anciens papiers flamands du XVI^e et du XVII^e siècle et il parlait quelquefois flamand. Stallaert se mit alors à étudier d'une façon approfondie l'allemand et l'anglais; il collabora à différentes revues (*Wodana, Het Vaderland, De Broederband*), et tâcha d'augmenter ses faibles ressources par des travaux de copie et de traduction et par des leçons particulières.

Grâce à l'influence du baron Priese, il fut, le 24 septembre 1846, nommé commis à la Société des chemins de fer de la Flandre occidentale à Bruges, et y reçut bientôt le grade de chef de bureau. Au ministère, on l'avait vu partir sans regrets, ce qui n'avait pas été le cas à la maison Straatman, ni dans aucune des situations par où Stallaert passa. Ainsi quand, le 25 avril 1848, il fut nommé archiviste-adjoint des Hospices de Bruxelles, la Société de la Flandre occidentale lui fit, pour le retenir, les plus brillantes propositions avec des traitements supérieurs à ceux qu'il aurait eus à Bruxelles. Mais Stallaert préféra les vieilles sardes de Bruxelles aux bureaux ferroviaires de Bruges. Il devait sa nouvelle place à l'intervention de son ami le juge V.-H. Delecourt, Wallon de Mons, qui connaissait très bien le flamand et avait beaucoup de sympathie pour le mouvement flamand. Delecourt, qui avait fait sa con-

naissance dans les réunions flamandes à Bruxelles, avait immédiatement reconnu ses grandes qualités intellectuelles et morales et le tenait en très haute estime. Déjà avant le départ de Stallaert pour Bruges, ils s'entretenaient de leurs travaux philologiques et historiques; ils travaillaient ensemble à un *Brabantsch Idioticon*, et pendant le séjour de Stallaert à Bruges, ils entretenaient une correspondance très savante et très affectueuse. C'est dans la maison hospitalière de Delecourt que Stallaert fit la connaissance de Delgeur, Dautzenberg, Lebrocqy, Jonckbloet, De Jager, De Baecker et d'autres. Aussi, la mort de Delecourt le 16 novembre 1853 fut pour lui un deuil cruel. Son étude sur *Kiliaen*, son édition de *Van der Palm* avec commentaire, et tous les matériaux du *Brabantsch Idioticon* se perdirent dans la mortuaire.

Le 27 août 1850, il reçut sa nomination d'archiviste en titre. En 1852, il devint secrétaire de la vieille société littéraire *De Wynyaert*; la même année, il fut le rapporteur du jury du concours libre de flamand entre les élèves des athénées et des collèges, organisé par le *Vlaemisch Midden-Comiteit*, parce que le flamand était exclu des concours officiels. La distribution des prix eut lieu à l'Hôtel de ville de Bruxelles; J. Vuylsteke de Gand y reçut le prix d'honneur.

En mars 1854, il fut nommé professeur de flamand à l'athénée de Bruxelles en remplacement de l'abbé Olinger. La Commission des hospices regretta beaucoup son départ; elle lui donna la mission de se trouver un successeur, le pria de continuer ses fonctions jusqu'à l'entrée en fonctions de celui-ci, et lui accorda ses libres entrées aux archives. Stallaert obtint la nomination comme archiviste de son ami G.-J. Dodd, qui avait dû, pour motifs de santé, renoncer à ses fonctions à l'école israélite de Bruxelles et qui resta encore plusieurs mois malade avant de pouvoir se rendre à son poste. Stallaert remit ponctuellement à Dodd tous les mois le traitement qu'il touchait comme archiviste en service et que Dodd ne pouvait toucher

avant son entrée en fonctions. Dodd ne connut la généreuse supercherie que plus tard et dut menacer son bienfaiteur d'une rupture de leur amitié pour pouvoir faire la restitution.

En 1855, Stallaert fut rapporteur du concours de poésie flamande organisé par le gouvernement à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de notre indépendance. Il avait écrit son rapport en flamand et il le lut dans cette langue à la distribution officielle des prix; il avait même eu l'audace d'y rappeler que la presque totalité des poètes de valeur s'était abstenue. Les fonctionnaires supérieurs prétendirent l'obliger à le modifier à leur gré; mais, après décision du ministre De Decker, le rapport parut au *Moniteur*, tel que Stallaert l'avait écrit. C'est à la suite de manifestations de ce genre chez les Flamands que le gouvernement nomma en 1856 la *Vlaemsche Commissie*, sous la présidence de L. Jottrand; elle déposa son rapport en 1859; ses conclusions sont devenues le programme du mouvement flamand.

Stallaert devint membre de la *Société de littérature néerlandaise* de Leyde et du *Comité flamand* de France en 1859. En 1861, il remporta le premier prix, en partage avec J. van Beers, au concours de *Mel Tijd en Vlijt* de Louvain, pour fournir les matériaux d'un *Alyemeen Vlaemsch Idiolicon*, qui fut rédigé par L.-W. Schuermans.

En 1862, il épousa en secondes noces M^{lle} Elisabeth Galesloot, la sœur du chef de division aux archives de l'État. Sa première femme, Mathilde Mast, fille d'un fonctionnaire supérieur, était morte en 1857. Il l'avait épousée à Bruges, en 1848, quelques semaines avant sa rentrée à Bruxelles, lorsque la *Société de la Flandre occidentale* était tout son horizon d'avenir. La même année 1862, il fut nommé professeur de flamand à l'École militaire.

Le 25 janvier 1864 il fut nommé membre de la *Commission pour l'orthographe*, dont les études eurent pour conséquence qu'un arrêté royal du 21 novembre 1864 décréta que l'orthographe

De Vries-Te Winkel serait l'orthographe flamande officielle. Le 31 décembre de la même année, il fut nommé membre du jury du prix quinquennal de littérature flamande, qui décerna le prix à Mad. Courtmans pour son roman *Het Geschenk van den Jager*.

De 1861 à 1871, il fut membre du jury du graduat en lettres, et de 1869 à 1874 du jury des régeants d'école moyenne. De son propre mouvement, il consacra de 1863 à 1875 toutes ses vacances à mettre en ordre les archives très importantes de Diest. La ville de Diest crut devoir le dédommager de ses frais de route et de séjour, et lui accorda, n'étant pas très riche, une indemnité de 1,975 francs. Treize ans après, l'autorité supérieure trouvait que c'était vraiment trop peu. Stallaert répondit :
 « Ce ne fut... pas par l'espoir d'une
 « rémunération... que je me chargeai
 « de ce travail... Je ne me crois pas
 « en droit de rien réclamer de plus à la
 « ville de Diest ».

Une bronchite chronique et des accès d'asthme, l'obligèrent à prendre sa retraite en 1874. Il alla s'établir à Everberg, où il devint bientôt maître des pauvres, marguillier et conseiller communal, refusant obstinément un mandat d'échevin et même les fonctions de bourgmestre, qu'on aurait voulu lui voir accepter.

D'Everberg, il rayonnait vers Bruxelles, Diest, Louvain, pour aller travailler au milieu de ses chères archives. Le 21 novembre 1884, il fut nommé membre des *Vlaamsche Bibliophilen*, à Gand et le 15 décembre 1886, membre de l'Académie royale flamande.

Il laissa le souvenir d'un homme consciencieusement bon, d'un désintéressement antique, n'obéissant à d'autres sentiments que l'affection, incapable de haïr. Savant modeste, il avait des connaissances linguistiques solides et des connaissances historiques étendues. Ses travaux sont ceux d'un fureteur averti et perspicace. Il a collaboré à presque toutes les revues flamandes, et aussi à la *Revue trimestrielle*, leur fournissant surtout des études historiques ou litté-

raires sur des personnages du xvi^e et du xvii^e siècle. Il publia d'anciens textes avec des notes et des introductions; il traduisit, pour la *Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de la Belgique*, plusieurs anciennes lois et coutumes flamandes. Il écrivit une *Geschiedenis van Hertog Jan den Eerste van Brabant*, qui fut très favorablement accueillie par la critique, mais dont il ne parut malheureusement que le premier volume (en 1859). Il composa aussi une couple de grammaires et de livres de lecture pour son enseignement. Mais son œuvre capitale, par laquelle il s'est acquis une place d'honneur dans la philologie néerlandaise et acquis un droit à la reconnaissance de tous les travailleurs, est son *Glossarium van verouderde rechtstermen, kunstwoorden en andere uitsdrukkingen uit Vlaamsche, Brabantsche en Limburgsche oorkunden*. C'est le dictionnaire explicatif de toute la vie domestique et sociale de nos ancêtres. Malheureusement, sa mort en a interrompu la publication. Il n'en a paru que treize livraisons, allant de *A* à *Poen*. Le reste du manuscrit, qui se trouve en dépôt à l'Académie royale flamande, est à l'état de notes, bien précises et bien ordonnées, mais attendant un spécialiste désintéressé pour en préparer l'impression. Les treize livraisons ont paru à Leyde, de 1886 à 1893, sous le patronage de la Société de littérature néerlandaise.

J. Vercoillie.

Bibliographie nationale, t. III. — Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — Th. Coopman, *Levensbericht van Karel-Frans Stallaert* dans *Jaarboek der Koninklijke Vlaamsche Academie*, 1893, où il y a aussi la bibliographie détaillée.

STALLAERT (Jean-François), poète flamand, grand-père de Charles et de Joseph Stallaert, né à Meuseghem, près de Merchtem, le 3 décembre 1751, décédé à Merchtem, le 10 septembre 1828. Encore enfant, il perdit ses parents et fut élevé par son oncle, boulanger-pâtissier à Merchtem. Celui-ci, n'ayant lui-même pas d'enfants, le soigna comme son fils, le mit de bonne heure à l'école du village et lui apprit son métier.

Il l'envoya vers l'âge de vingt ans à Bruxelles pour se perfectionner dans son métier et se familiariser avec l'usage du français. Après quelques mois, Jean Stallaert revint dans son village adoptif pour ne plus le quitter. Il y jouit de la considération et de l'affection générales. Il y remplit les fonctions de maître des pauvres, de conseiller communal, de répartiteur, de marguillier et de secrétaire du conseil de fabrique. Il était membre de la Chambre de rhétorique, de l'Harmonie et des différentes sociétés d'agrément. Il était lié d'amitié avec tous les notables du village, surtout avec le bailli Jean-Christophe de Brambilla et sa famille, ce qui fut une excellente école pour un homme déjà nourri de lectures étendues et variées. Ses œuvres sont surtout des poésies de circonstance sur les grandes fêtes de l'année, sur un mariage, un anniversaire. Il composa aussi quelques poèmes de longue haleine, comme *Lofgezang op het Heilig Sacrament des Auteurs*, *De seven Trappen des Ouderdoms*, *Nagtdroom*. Ses auteurs favoris étaient Vondel et Cats, dont les portraits pendaient dans sa chambre à coucher. Sa langue et son style sont plus dans le genre de Cats que de Vondel. Il a réuni toutes ses poésies de 1790 à 1820 en un grand in-folio, qu'il remit à son petit-fils Charles Stallaert. Celui-ci en a publié un *Choix*, accompagné d'une notice biographique, dans laquelle il cite encore deux poésies de 1822, deux de 1823 et une de 1826. J.-Ch. de Brambilla faisait des poésies du même genre, soit pour répondre à une poésie de son ami, soit pour en provoquer. Il composa même en 1811 un poème héroï-comique : *De Stallaertiade*, en l'honneur de son ami.

J. Vercoillie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek*. — K. F. Stallaert, *Dichtertelijke Natalenschap van Jan-Frans Stallaert* (Merchtem, 1868).

STALLAERT (Joseph-Jean-François), peintre d'histoire, né à Merchtem (Brabant), le 19 mars 1825, mort à Ixelles, le 24 novembre 1903. Il fut en Belgique le dernier représentant de l'art acadé-

mique, issu (par corruption, pourrait-on dire) de l'art classique. De conviction très ferme et très sincère, il assista aux diverses expressions de l'évolution artistique pendant le XIX^e siècle, romantisme, réalisme, naturalisme, impressionnisme, sans être jamais influencé par elles, et mettant même quelque coquetterie, mêlée d'un peu d'entêtement, à rester inébranlablement fidèle à son esthétique. Sa première éducation dirigea ses goûts et son esprit dans ce sens. Sa famille comptait plusieurs littérateurs non sans mérite, ayant le culte de la poésie antique et des belles œuvres classiques. Virgile, non moins que l'Ancien et le Nouveau Testament, nourrit sa jeune imagination de visions nobles, étrangères aux contingences de la vie moderne. Tout enfant, il dessinait, s'efforçant de traduire sur le papier les rêves que ses lectures lui inspiraient. Sa vocation artistique paraissait évidente. Mais sa famille étant venue se fixer à Bruxelles et son père étant négociant, ce fut naturellement au commerce que dut s'appliquer le jeune Joseph, qui n'avait pas quinze ans. Heureusement, le patron chez qui on l'avait placé favorisa lui-même les dispositions de son employé pour le dessin et la peinture; il était l'oncle du paysagiste de Schampheleer; celui-ci obtint que Stallaert fréquentât, le matin avant d'aller à sa besogne, l'atelier de Navez (voy. NAVEZ, *Biograph. nation.*, t. XV, p. 505 et suiv.), et le soir, après son travail, l'Académie de Bruxelles. Il va sans dire que le commerce fut abandonné bientôt, et le jeune homme put se livrer entièrement à ses goûts, auxquels sa mère, devenue veuve, accédait avec bonheur. Joseph Stallaert fit de rapides progrès. Navez l'avait pris en affection, voyant en lui un disciple fervent de ses théories, un amoureux de la ligne, de la forme pure et correcte, bien plus que de la couleur. Il ne s'était pas trompé: Stallaert n'eut jamais rien d'un coloriste; les plus grandes audaces de sa peinture, grise et terne, ne devaient point dépasser de modestes recherches d'harmonies, parfois distinguées et caressantes,

mais sans accent et sans éclat. Ses débuts faisaient prévoir ce qu'il serait plus tard. Dès 1844, étant encore élève de Navez, il signait ses premiers tableaux: *L'Aveugle et sa fille*, *Saint Michel combattant le diable*, *La Trinité* et *Raphaël et la Fornarina*. En 1847, il remporta le prix de Rome; il a vingt-deux ans. Il part pour l'Italie, et y séjourne trois ans. Il envoie de là-bas, comme lauréat du gouvernement, le *Berceau spartiate*, une *Joueuse de harpe* et l'*Ange de l'Apocalypse*, qu'il détruisit plus tard. A Rome, il se lie avec le peintre français Cabanel, dont le talent froid et gracieux exerça sur lui une grande influence, par ses défauts plus encore que par ses qualités. Là-bas, il s'absorba naturellement dans l'étude de Raphaël et, particulièrement, des « Chambres » du Vatican, dont Stallaert se souvint plus tard dans ses travaux de peinture décorative. Mais ce fut Naples et Pompéi qui firent sur lui l'impression la plus forte; il y travailla longtemps sans relâche, puisant dans les ruines de la ville englobée les sujets de plusieurs de ses meilleures toiles: telle la *Cave de Diomède*, qui lui valut en 1860, à Bruxelles, sa première médaille d'or et fut acquise pour le musée. Rentré en Belgique, Stallaert, aux prises avec les difficultés de la vie, dut se résigner souvent à d'infimes travaux, qui ne comptent pas dans son œuvre. Mais la chance bientôt lui fut propice. En 1852, la place de directeur de l'Académie de Tournai étant devenue vacante, il la postula et l'obtint. Il y resta treize ans, et la quitta en 1865 pour celle de professeur à l'Académie des beaux-arts de Bruxelles, devenue libre par la mort de Jean Portaels. Pour succéder à celui-ci, trois professeurs de peinture furent nommés, qui donnaient alternativement le cours de peinture, Stallaert, Robert et Van Severdonck; Stallaert avait dans ses attributions spéciales la « composition»; c'est lui qui était chargé de former les « peintres d'histoire », et il s'acquittait de ce soin avec une ardeur et une conviction remarquables. Il avait trouvé sa véritable voie; l'enseigne-

ment était sa vocation. Cultivé, raffiné, aimable, il avait sur les choses de l'art des vues intéressantes et des aperçus attachants; il parlait avec abondance; il inspirait à ses élèves l'amour du beau, le sens de l'harmonie, le mépris de la vulgarité; il cherchait à élever leurs idées, et les encourageait avec adresse. On peut dire qu'il prêchait beaucoup mieux de verbe que d'exemple. A cet égard, son action ne fut pas inefficace pendant sa longue carrière professorale, qui se prolongea jusqu'à la réorganisation des cours de l'Académie, entreprise quelques années avant sa mort. Depuis 1895, il fit fonction de directeur.

Son professorat ne l'absorbait pas cependant au point qu'il ne continuât à s'occuper de travaux personnels. Mais rien ne put jamais le faire dévier de la route qu'il s'était tracée vers un idéal de pureté classique, puisé aux sources un peu mélangées de l'art gréco-romain. *Héro éclairant la traversée de Léandre* avait suivi de près sa *Cave de Diomède*. — *Le Oygne*, la *Jeune fille aux colombes*, *l'Epine*, la *Reconnaissance d'Ulysse par sa nourrice*, s'effacèrent aisément devant la *Mort de Didon*, exposée en 1872. Cette toile importante, appartenant au musée de Bruxelles, marque la meilleure époque de Stallaert, comme elle est assurément son meilleur tableau. Un sentiment gracieux, un peu théâtral, lui donne, dans sa coloration discrète, quelque chose d'harmonieux, presque virgilien. *Polyxène*, *Oedipe à Colone*, *Médée*, *Ruth*, les *Fiancés roumains*, le *Vase corinthien*, *Homère et son guide attaqués par des chiens*, le *Dernier combat du gladiateur*, *Daphnis et Chloé*, le *Vase étrusque*, la *Fille de Jephthé*, etc. procèdent tous de la même esthétique, dans la même gamme de colorations grises et pâles et avec la même préoccupation de la forme, dessinée d'un trait correct et timide. La facture est mince, sans empâtements, traitée en frottis légers. L'ensemble est aimable, d'une distinction un peu efféminée, sans richesse ni générosité, quoique d'une irrécusable sincérité. La peinture de Stallaert est pauvre, mais honnête. Ce qui la dis-

tingue du classicisme académique des peintres de l'école de Navez, c'est un métier généralement beaucoup moins solide et une recherche parfois un peu puérile de l'exactitude archéologique. Un détail de costume, un bibelot y prennent parfois aux yeux de l'artiste plus d'importance que le souci d'une expression juste ou d'un geste ému d'humanité. Cet art ingénieux et plein d'artifice fait songer à de l'imagerie bien plus qu'à la nature.

Le talent de Stallaert s'exerça non sans bonheur dans plusieurs travaux décoratifs exécutés au palais du comte de Flandre (trois plafonds), à la Banque nationale de Bruxelles (plafond et quinze peintures dans la salle des fêtes) et au musée de Bruxelles (plafond du grand escalier). Il put donner là un libre cours à son goût pour l'allégorie; et l'étude très consciencieuse qu'il avait faite des maîtres de la Renaissance, le dispensa d'y apporter la moindre originalité. Ce sont des œuvres agréablement « meublantes » et froides, d'une élégance banale. Mais le fait de les avoir conçues, entreprises et menées à bien, dans un pays où l'art décoratif était tombé dans un injuste discrédit, dont il ne s'est d'ailleurs pas relevé depuis, dénote une louable confiance et mérite la plus respectueuse admiration.

Joseph Stallaert a exécuté aussi des portraits à Tournai et à Bruxelles. Traités consciencieusement, ils ne sont qu'honorables. En face de la simple nature, l'artiste semblait mal à l'aise de n'avoir pas à évoquer quelque jolie Pompéienne, quelque Romain somptueusement paré, ou la grâce empruntée d'une déesse symbolique; sa perpétuelle illusion se refusait à se détacher du passé lointain où il avait élu domicile.

Il entra à l'Académie royale de Belgique comme membre correspondant, le 1^{er} mars 1883; il fut élu membre titulaire le 5 janvier 1888, et directeur de la classe des beaux-arts en 1894. En cette dernière qualité, il prononça, à la séance publique annuelle, un discours intitulé : *Notre art est-il en progrès?* La réponse qu'il faisait à cette question

était la synthèse de ses idées, de ses regrets et de son ambition, et comme le résumé même de son art. Il y déplorait amèrement la tendance de la « jeune école » à mépriser la *tradition*, à refuser de chercher dans le passé ses inspirations, pour lui préférer la modernité; l'abandon de la peinture d'histoire était à ses yeux le signe manifeste d'une prompte décadence et d'un abaissement des esprits; il exhortait le gouvernement et le Roi à encourager l'essor de l'art monumental, du grand art, interprète de « grandes pensées, d'actions grandes et nobles ». — « N'est-ce point par l'art, ajoutait-il, que nous devons honorer la vertu ou la justice, et flétrir le vice? » Stallaert luttait ainsi, par la parole comme par le pinceau, pour le triomphe de son idéal, avec une conviction à laquelle il resta fidèle jusqu'à son dernier jour.

Lucien Solvay.

Edm.-Louis De Teye, *Les artistes belges contemporains* (1894). — Jules Du Jardin, *L'art flamand*, t. IV (1898). — Lucien Solvay, *L'art et la liberté* (1884). — Souvenirs personnels.

STALLE (Léopold - Charles - Frédéric VAN), bibliothécaire de la Chambre des représentants, né à Bruxelles, le 3 avril 1835, mort à Paris, le 27 novembre 1899. Il appartenait à une famille de commerçants. Il apprit de bonne heure une série de langues, et dès 1859, il s'établit comme traducteur; en 1869, il devint traducteur assermenté près du tribunal de première instance (langues anciennes, allemand, anglais, flamand, hollandais), titre qu'il conserva jusqu'à sa mort. En 1862, il fut nommé bibliothécaire adjoint de la Chambre des représentants; et en 1878, il succéda à A. Verrycken comme bibliothécaire. Il mourut presque subitement au cours d'un voyage à Paris.

A partir de 1859, L. Van Stalle publia quelques traductions. En 1866, il composa avec G. Möhl, professeur à l'École militaire et à l'Athénée royal de Bruxelles, un *Cours élémentaire d'histoire générale*, qui eut quatre éditions. En 1879, il livra à la publicité un mémoire envoyé par lui au collège et au conseil

communal de Bruxelles, où il proposait le prolongement de la rue du Lombard vers la place Saint-Jean, et la construction, entre cette rue et la rue du Chêne, d'un grand athénée avec pensionnat. Enfin, en collaboration avec A.-A. Jourdain, lieutenant-colonel retraité, il composa un *Dictionnaire de géographie historique de Belgique* (1895-1896), bien écrit et agréable à consulter, et qui n'a pas été remplacé jusqu'à présent. Voici l'énumération de ses œuvres : 1. G. Möhl et L. Van Stalle, *Cours élémentaire d'histoire générale*, Bruxelles, Kiessling, 1866; in-16, IV-284 p.; 3^e édit., *ibid.*, 1875; in-12, 286 p.; 4^e édit., *ibid.*, 1878; in-12, 291 p. — 2. *Athénée avec internat à ériger au centre de la ville de Bruxelles. Mémoire historique et descriptif, accompagné d'un plan de situation et de deux projets de construction*. Ixelles-Bruxelles, impr. Hanique fils et C^{ie}, 1879; in-4^o, VIII-116 p., 2 plans (p. 1-25; *Coup d'œil sur l'enseignement moyen en Belgique depuis Marie-Thérèse*). — 3. *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique du royaume de Belgique. Description de ses neuf provinces et de ses 2,607 communes sous le rapport topographique, statistique, administratif, judiciaire, industriel, commercial, militaire, religieux, historique, littéraire, biographique et monumental, précédée d'un exposé historique et suivie d'une étude sur l'Etat indépendant du Congo*, par Alf. Jourdain, lieutenant-colonel retraité, et L. Van Stalle, bibliothécaire de la Chambre des représentants, avec la collaboration, pour la partie militaire, de M. le baron El. de Heusch, capitaine-commandant d'artillerie retraité. 400 croquis d'après nature par Louis Titz. Bruxelles, Bruylant-Christophe et C^{ie}, s. d.; 2 vol. gr. in-8^o: t. I^{er}, A-L, 8-LXXII-736 p., 9 cartes en couleurs; t. II, M-Z, 814 p., 2 cartes en couleurs. La notice sur le Congo (t. II, p. 697-805) est due au baron Elvir de Heusch. Le major Waldor de Heusch a rédigé les notices des batailles de l'époque moderne. L'ouvrage a paru en vingt-cinq livraisons, de janvier 1895 à octobre 1896; la préface est datée du

1er octobre 1896. — L. Van Stalle a collaboré au recueil intitulé : *Verslag der handelingsen van de Tweede Kamer der Staten-generaal*. (1815-1816 à 1830-1831). Uitgegeven en bewerkt door J.-J.-F. Noordziek. 's Gravenhage, Algemeene Landsdrukkerij, 1862-1833; 14 vol. in-f°. — Ses traductions sont : 1. *Des forces militaires de la France comparées à celles de l'Allemagne*, par W. Streubel, officier d'artillerie. Traduit de l'allemand. Bruxelles, Van Meenen et C^{ie}, 1879; in-12, 210 p. L'ouvrage original avait paru la même année dans la *Dentsche Vierteljahrsschrift*, puis en extrait. — 2. *Jaarlijksch handboek der gezondheid voor 1861*, door F.-V. Raspail... 16^e jaargang, of 15^e merkelyk vermeerderde uitgaaf. Parijs, bij den uitgever der werken van M. Raspail; Brussel, Ferdinand Claassen, 1861; in-12, 319 p. Raspail demeurait à cette époque à Neerstalle (Uccle). Le traducteur est nommé dans l'avertissement placé au verso du 1^{er} feuillet. — 3. *Belgische geschiedenis voor het volk*, door Louis Hymans. *Uit het Fransch vertaald door Léopold Van Stalle*. Brussel, A.-N. Lebegue en C^{ie}, 1864; in-8^o, 443 p., 9 pl. L'original français parut en 1860. — 4. *Enquête sur le charbon en Angleterre*. Traduction. (*Pièces imprimées par ordre de la Chambre des représentants*, Session 1873-1874, t. II, Bruxelles, 1874; in-f^o, n^o 51, 125 p.). — 5. *Ballot Act. Loi électorale anglaise du 18 juillet 1872. Elections parlementaires et communales*. Traduction de M. Léopold Van Stalle. Bruxelles, Hayez, 1876; in-8^o, 96 p.

Aug. Vincent.

Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications, 1830-1880, t. IV. V-Z. Supplement (Bruxelles, Weissenbruch, 1910; in-8^o), p. 221.

STALLENBERG (*Théodore-Wyuant*), peintre, né à Anvers, le 22 août 1738. Il fit ses études artistiques à l'Académie de sa ville natale. Il y travailla de 1754 à 1759, y remportant plusieurs distinctions. En 1753, il y obtint le 2^e prix dans le cours d'hiver du dessin. Ce prix consistait en une médaille avec

chaîne en argent. En 1761, il fut proclamé premier sur quarante-deux concurrents.

En 1765, les cours de l'Académie se rouvrirent après une interruption d'environ trente ans. On choisit comme directeurs quatre anciens élèves ayant remporté autrefois le 1^{er} prix; parmi ceux-ci se trouvait Stallenberg. Pendant les deux années suivantes, il continua ses fonctions conjointement avec six autres anciens lauréats. Ces fonctions étaient entièrement gratuites. Dans l'entretemps, il avait été accepté comme élève dans l'atelier du peintre Martin-Joseph Geeraerts. Il y développa ses connaissances artistiques.

Stallenberg grava aussi quelques estampes qui furent signées de son nom ou des lettres T W S F. Elles représentent des intérieurs campagnards dans le genre de ceux que peignit le peintre Teniers; une planche montre une prairie avec trois bœufs gardés par un pâtre.

Fernand Donnât.

Siret, *Dictionnaire des peintres*. — Rombouts et Van Lerius, *les Liggeren et autres archives de la gilde de Saint-Luc*. — J.-B. Van der Straelen, *Jaarboek der vermaerde en Kunstrijke gilde van Sint Lucas*. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler Lexicon*. — Ben Linnig, *La gravure en Belgique*. — Archives de l'Académie royale des Beaux-Arts d'Anvers.

STALPAERT (*Daniel*) ou **STALPERT**, architecte brabançon du XVII^e siècle. D'après Nagler, cet artiste se trouvait à Amsterdam au moment de la construction de l'hôtel de ville, par Jacob van Campen, de 1648 à 1655. Il collabora à l'exécution des plans de cet édifice, s'il faut en croire l'ouvrage de Lesen, *Beschreibung der Stadt Amsterdam* (1664). Nous avons de lui des plans gravés de ce monument au nombre de cinq. Il est également l'auteur d'un plan gravé de la ville d'Amsterdam et d'une vue de l'Amirauté de cette cité en deux feuilles. Stalpaert devint architecte de la ville d'Amsterdam.

Paul Saintenoy.

Nagler, *Künstler-Lexicon*, t. XVII, p. 211.

STALPAERT (*Jérôme*), LE VIEUX, architecte et sculpteur, né à Bruges, le

4 février 1589, y décédé vers 1659. Il était fils de Remy Stalpaert, peintre, et de Godelieve van Cattenbrouck et fut tenu sur les fonts par Jérôme van Cattenbrouck et la femme de Pierre de Lannooye. Il avait épousé en premières noces Joë Sara Robilliaerd, morte à Bruges, le 9 octobre 1633. De cette alliance, il eut cinq enfants : Sara, Jérôme, Liévin, Jeanne et Marguerite, dont étaient tuteurs Antoine Stalpaert, son frère et Léonard Rielant, son beau-frère, d'après l'état de biens dressé à la mortuaire, le 9 octobre 1635. Il avait acheté, le 9 décembre 1621, à Charles Inghelbrecht, la maison appelée le *Loyackere* au *Braemberck*. Plusieurs immeubles depuis la *Erenstraete* jusqu'à la *Walschestraete* étaient en sa possession. D'après son contrat de mariage, il eut, par préciput et hors part à la mort de sa femme, l'atelier et tout le matériel de sculpteur et tailleur de pierres.

Le mobilier de sa maison était celui d'un bourgeois cossu et il possédait une véritable galerie de tableaux, de statues et de tapisseries. On y remarquait entre autres panneaux une réplique de la dernière *Cène* de Pierre Pourbus, estimée 7 lb. gr. et un paysage intéressant, où se retrouvait le pinceau de Marc Gheeraert. L'ensemble des tableaux fut estimé par Antoine Stalpaert et Jean Ryex à 97 lb. gr., Jérôme Stalpaert s'était remarié avec Joë Marie de Cantere, le 17 décembre 1634. Il constitua le 20 novembre 1649 une rente sur sa maison de concert avec sa seconde femme, Jérôme Stalpaert, sculpteur, son fils, Antoine Messiaen et Paul Ryex, le peintre bien connu, ses beaux-fils.

Jérôme Stalpaert est le plus remarquable des architectes et sculpteurs connus dans sa ville natale au xvii^e siècle. Il fut l'élève de Ferry et Jean Aerts, deux célèbres artistes brugeois, et hérita de leur talent et de leur renommée. Dans l'état de biens fait à la mort de sa première femme, la liste des débiteurs de la mortuaire nous fait connaître les différents clients du maître. Qu'il nous suffise de citer parmi eux l'église collégiale de St-Sauveur, à Bruges, l'église de Notre-

Dame, le couvent des Carmes, le métier des maçons, celui des charpentiers, le chanoine J. Perez de Malvenda, Olivier Vredins et d'autres personnes de la même ville, le prélat de Saint-Nicolas et Jos-Philippe de Cherf, à Furnes, les églises de Blankenberghe, Lisseweghe, etc. Son nom figure dans la jurande du métier des maçons et tailleurs de pierres brugeois, en qualité de juré avec le titre de maître en 1615, 1622, 1636, 1644 et 1659, en qualité de doyen en 1620, 1629, 1650 et 1658.

C'est à Bruges, dans les comptes de l'église de Saint-Sauveur, que nous voyons, pour la première fois, apparaître le nom de Jérôme Stalpaert. Il fut appelé à compléter la belle série des stalles du chœur, faites vers 1430 et modifiées en 1478, pour y placer les blasons des chevaliers, à l'occasion du chapitre de la Toison d'or. D'après Ch. Verschelde, la partie ancienne se distingue par ses *patiences* ou *miséricordes*, représentant des scènes familières du xi^e siècle. Le travail de Jérôme Stalpaert se rapporte surtout aux sièges placés en retour contre la clôture occidentale du chœur, de part et d'autre de la porte d'entrée principale du jubé, en 1608. De nouveaux remaniements eurent lieu en 1679 et 1765. Les grands lions couchés, au nombre de sept, fort remarquables, datent de 1608 à 1611, tandis que les petits lions, moins beaux, datent de 1765. Le trône de l'évêque, en grande partie moderne, est orné de colonnettes provenant de l'ouvrage primitif, dont le couronnement était composé de gâbles et de clochetons avec flèches, actuellement coupés afin d'y placer les blasons des chevaliers de la Toison d'or.

Après s'être occupé des stalles, il fut appelé à collaborer à la clôture du chœur et fit les remarquables portiques, qu'on voit du côté méridional et septentrional de celui-ci. Ils sont tous deux construits en marbres de diverses couleurs avec ornements en albâtre. Le premier fut élevé en 1626 aux frais de Jean vanden Heede, bourgmestre de Bruges, qui fut conseiller de l'école Bogaerde. L'entablement, supporté par

des colonnes très gracieuses, porte le blason timbré du donateur; les quartiers sont posés sur le linteau de la porte en plein cintre. Les Anges soutenant le cartouche contenant une inscription latine relatant le décès du donateur et le but de sa fondation, sont de fort belle allure.

Le second fut érigé en 1629; il affecte les mêmes formes; il fut donné à l'église par Jean Seghers, qui gratifia la fabrique d'une somme de 1,072 florins. Dans l'entablement se trouve un écu timbré avec lambrequins, orné des emblèmes de la Passion. L'inscription est soutenue également par deux anges en albâtre. Les barreaux en cuivre sont de Jacques le Blon et les portes en bois, avec maucelair portant un Christ bénissant, sont sculptées par Jacques van Troostenberghe.

Après avoir été chargé, douze ans après, du nouveau dallage en marbre du chœur, Jérôme Stalpaert reçut la mission de parfaire le maître-autel, dont les plans émanaient de Jacques Cox, de Gand. Le 7 décembre 1636, le travail avait été adjugé à Michel de Wachtere, qui reçut environ 700 lb. de ce chef. La première pierre en avait été posée en 1638 par l'évêque Servais de Quynckere et la première messe y fut célébrée le 1^{er} décembre 1642, par l'évêque Nicolas de Haudion. Mais il était loin d'être terminé et toute la partie supérieure fut achevée par le maître brugeois, qui reçut la somme de 716 lb. 13 s. 4 g., pour les colonnes, le retable et le fronton en marbres de diverses couleurs avec ornements en albâtre. On sait que sur cet autel se trouvait un tableau représentant *La Résurrection*, par Jacques van Oost. Paul Rycx, beau-fils du sculpteur, collabora à la peinture des dessus de porte en cuivre du nouveau tabernacle (1). Les colonnes de l'armoire à reliques sont de Michel Brandeser (1648).

Pendant que Jérôme Stalpaert exécutait ces œuvres importantes, qu'on peut encore admirer dans la cathédrale bru-

(1) Le tabernacle antérieur, fait en 1583, fut racheté par Jérôme Stalpaert en 1642 pour 34 lb.

geoise, il était appelé par le chapitre de l'église de Notre-Dame, à Bruges, à mettre la main à plusieurs travaux, qui ont malheureusement été détruits dans le cours des siècles. L'église avait été fort abimée par les iconoclastes. Les plans du nouveau maître-autel avaient été faits par Jean Aerts en 1601. L'exécution en fut confiée le 10 mai à Mathias vander Haeghe de Gand, qui y travailla avec François van Loo et Liévin Plumioen, ses concitoyens. L'adjudication avait été faite au prix de 10,000 florins de 40 gros. L'achèvement était fixé aux Pâques de l'année 1603. A la mort de l'adjudicataire, les héritiers furent poursuivis pour non-exécution complète du travail. Robert Blomme et Josse Wittebroot s'accordèrent avec Jean Aerts et les héritiers, le 30 mars 1607. Ces derniers devaient fournir une partie des matériaux nécessaires à l'encadrement du tableau du maître-autel, qui se trouvait chez Liévin Plumioen. Seul, le tabernacle fut achevé par Josse Wittebroot, le 15 mai 1610.

On fut forcé de recourir à l'artiste brugeois, pour mettre la dernière main à l'œuvre. Le contrat fut passé le 10 janvier 1612. Il dut dresser les piliers accolés au retable, refaire en albâtre quatre pyramides, qui avaient été livrées en plâtre, sculpter une statue de la Vierge ou du Sauveur, au choix des marguilliers, changer les têtes d'anges, mettre à ceux-ci des bras munis de trompettes, placer les quatre évangélistes sur leurs piédestaux, orner la corniche de cartouches et têtes de séraphins, remettre en état la table d'autel et repolir le tabernacle. C'était un remaniement complet de l'ouvrage primitif. Il fut largement défrayé par l'église, qui le chargea, en outre, de diverses améliorations au jubé et notamment de la confection des statues qui le surmontaient.

D'après James Weale, Jérôme Stalpaert était l'auteur du magnifique retable du maître-autel, qu'on admirait encore avant la guerre, dans l'église de Dixmude, et de divers autres travaux artistiques, exécutés dans l'église susdite, de 1609 à 1615. Malheureusement,

nous ne possédons pas tous les comptes relatifs à ce monument. L'autel, en style corinthien, se composait de quatre piliers en marbre blanc et quatre petites colonnes en porphyre, surmontés d'un entablement couronné d'un fronton agrémenté d'ornements en albâtre; le reste, en marbre blanc et noir.

Nous pensons que le maître brugeois fut seulement chargé du gros œuvre. Il fournit également des matériaux pour les chapelles latérales. Par contre, on doit lui attribuer complètement l'exécution du tabernacle ou *Sacramentshuis* placé entre le maître-autel et l'autel de la Vierge, et donné à l'église par le magistrat et les habitants au XVII^e siècle.

De 1611 à 1613, Jacques de Smedt fit un plan du *repositorium*, dont Jehan du Bois exécuta un modèle en bois. Jérôme Stalpaert fournit immédiatement les briques et les pierres de taille nécessaires. Le tout fut envoyé par bateau de Bruges à Dixmude. Les portes en cuivre du tabernacle sont de Pierre Pieters. Les dorures furent exécutées par Corneille Tack. Jérôme Stalpaert fut aidé dans son travail par Gilles de Can, son apprenti.

Quant aux stalles de l'église de Dixmude, on pourrait croire, d'après les dires de A. Merghelynck, qu'elles sont l'œuvre du même artiste. Une partie, provenant de l'hôtel de ville, fut simplement placée par ses ouvriers à l'intérieur du sanctuaire. Une autre partie fut exécutée par Jacques et Laurent van de Velde d'Ypres, de 1620 à 1622, et complétée par Antoine de Revel, de 1641 à 1642.

Parmi les autres monuments religieux où notre artiste travailla, il faut encore citer la chapelle du Franc de Bruges, aujourd'hui désaffectée, où se tenait autrefois la confrérie de Saint-Yves, patron des hommes de loi. D'après le compte du Franc de 1612-1613, Jérôme Stalpaert reçut 200 lb. pour les sculptures en bois de l'autel, orné d'un triptyque, de Pierre Claissens, représentant le Christ en croix, payé 300 livres.

Dans son ouvrage sur la cathédrale

Saint-Sauveur, à Bruges, Verschelde attribue à Jérôme Stalpaert le gracieux monument élevé en cette église à la mémoire du poète brugeois Janus Lernutius. L'épithaphe, ornée des armoiries des familles Leernout et Tortelboom, est soutenue par une double console ornée de têtes d'anges. L'entablement et le fronton brisé, reposant sur des colonnes, sont surmontés de deux jolies statuette en albâtre représentant l'une, saint Jean et l'autre, la Vierge. Le bas-relief représente, sous une arcade cintrée, le défunt avec sa femme et ses enfants en adoration devant le Christ en croix. La sculpture en est remarquable.

Dans le compte des funérailles de M^e Chrétien Jausens, régent de l'école Bognerde, à Bruges, rendu le 16 février 1621, Jérôme Stalpaert est mentionné comme l'auteur du monument funéraire érigé à sa mémoire dans la chapelle de l'établissement. L'édicule en marbre blanc était surmonté d'une niche contenant la statue de saint Laurent en pierre de taille, ayant à sa droite le défunt agenouillé sur un prie-Dieu, avec un livre à la main, un surplis et une aumusse; à sa gauche, deux enfants de l'école à genoux présentant de la main une fleur au saint.

Sur la grand-place de la ville de Furnes se dressent deux beaux monuments en style Renaissance, où nous trouvons une coopération active de l'artiste brugeois.

Le premier édifice, servant actuellement d'hôtel-de-ville, était le Lanhuis, de la châtellenie. Il est construit en briques rouges, à deux pignons. Celui de gauche serait fait d'après les plans de Liévin Lucas, maître maçon de la ville, en 1596, et celui de droite, par Jacques van Almeys, en 1612. Le rez-de-chaussée et l'étage ont des fenêtres à croisillons, surmontées d'une série d'arcatures supportant une corniche à modillons; chacun des pignons gracieusement contournés contient des fenêtres avec tympans entre colonnes formant dieux thermes. Jérôme Stalpaert et Ferry Aerts travaillèrent ensemble à la grande et à la petite porte ainsi

qu'à la bretèche ou galerie précédant l'hôtel-de-ville, dont il fournirent tous les matériaux. Ils livrèrent les meneaux des fenêtres de la nouvelle salle et de la chambre de réunion. D'après M. Piot, les statues auraient été sculptées par P. Granier et peintes par M. Bouquet.

Quant au Wethuis, servant aujourd'hui de palais de justice, les plans semblent en avoir été faits par Sylvain Boulyn, architecte des archiducs Albert et Isabelle, de concert avec Jérôme Stalpaert et Ferry Aerts. J^r Antoine de Zegherscappelle, bourgmestre à cette époque, alla lui-même faire la commande des pierres aux carrières d'Arquennes. Roland de Schynckele, son greffier, l'accompagna deux fois à Bruges, pour s'entendre sur les plans avec les artistes brugeois et Jehan Langlez, bailli d'Arquennes. Les dessins furent exécutés par M. Bouquet. La première pierre du bâtiment fut posée le 7 novembre 1613 et celui-ci était sous toit en 1616; la tour, si gracieuse avec son beffroi, date de 1618. Cet imposant monument d'ordonnance sévère se compose d'un rez-de-chaussée à fenêtres à croisillons avec une grande porte d'entrée flanquée de deux colonnes portant un balcon, et une porte de service coupant une des fenêtres. Entre chacune de celles-ci se trouvent des colonnes ioniques sur des à moulures losangées s'engageant dans le stylobate; l'étage a des fenêtres à doubles croisillons entre pilastres soutenant une corniche surmontée d'une galerie entrecoupée de trois fenêtres avec frontons brisés; à droite et à gauche du balcon, deux niches contiennent des statues de P. Granier.

Jérôme Stalpaert livra en 1617 l'ouvrage sculpté pour les clôtures à établir dans la salle de la *Vierschare* ou tribunal, à côté de la chapelle de la châtellesie. Ce sont les quatre arcades en pierre bleue avec soubassement, découvertes en 1863, sous les maçonneries, lors de la restauration de la salle des pas-perdus.

L'année suivante, Jérôme Stalpaert et Ferry Aerts firent la grande cheminée

en pierre bleue dans ladite salle. Sur les cariatides s'appuie un enroulement soutenant le manteau décoré des armes en relief de la châtellesie. Sur la tablette, au-dessus de la corniche, est placé un blason aux armes d'Espagne, entouré de rinceaux et de deux lions portant chacun un globe ainsi que le millésime 1618. A côté de la grande cheminée, on voit encore une porte, sculptée certainement par la même main, en pierre bleue, formée de pilastres avec fronton brisé, portant deux vases et le millésime 1619.

Il travailla également en 1622 à la cheminée exécutées en marbre noir et blanc dans la petite salle dite *Schepenen ofte secrete kamer*, disparue aujourd'hui et remplacée par une niche de style Empire.

A. Merghelynck estime que la confection de la cheminée en pierre bleue d'Arquennes, se trouvant au château de Beauvoorde, doit aussi être attribuée à Jérôme Stalpaert, à cause de l'analogie qu'elle présente avec celle de la grande salle des pas-perdus du palais de justice de Furnes. Elle porte au centre du linteau un écusson taillé en relief aux armes de la famille de Bryaerde, avec le millésime 1617. Jacques de Bryaerde, qui fit partie de la magistrature de la châtellesie, avait été en relation avec l'artiste à l'époque où il travaillait à Furnes et il n'est pas invraisemblable que ce mécène l'ait employé aux restaurations importantes qu'il fit alors au château de Beauvoorde.

Pendant de longues années, le nom de Jérôme Stalpaert se retrouve dans la série de comptes de la ville de Bruges, comme directeur des travaux architecturaux. De 1618 à 1619, il fut chargé de refaire la balustrade couronnant le beffroi. De 1628 à 1630, le pont aux Lions fut reconstruit par lui. Des deux lions qu'on voit encore actuellement sur le parapet, l'un est ancien et sculpté de ses mains. Dans l'état de biens de sa première femme, fo 32, il est question de l'exécution, vers 1634, des murs de quai de la Speypoorte, à Bruges. Le compte de la ville mentionne la même année les travaux faits au pont des

Dunes. En 1648-49, il répara le pont des Carmes. Grâce au compte de 1653-54, nous pouvons le considérer comme l'auteur de la cheminée faite dans la nouvelle salle du collège des échevins à l'hôtel de ville de Bruges.

Il dota sa ville natale d'un autre joyau architectural, la maison de la corporation des maçons, rue des Pierres, n° 29. La magnifique façade, construite dans le style de la seconde Renaissance, en 1621, présente une belle ordonnance de pilastres et cariatides encadrant les fenêtres; des bas-reliefs et des cartouches forment le couronnement au-dessus des fenêtres du rez-de-chaussée et du premier étage; les trois fenêtres percées dans le pignon à enroulements, aux étages supérieurs, sont ornés de réseaux en briques. La construction fut faite par Jérôme Stalpaert avec la coopération de Jean de Wachtere et donna lieu à un procès au sujet des matériaux employés. En 1622-23, il reçut du magistrat, à titre de gratification, la somme de 3 lb. 10 s. gr. en considération de la nouvelle façade qu'il édifia à sa maison, sise rue Philipstock, aujourd'hui démolie.

Jérôme Stalpaert peut être considéré comme l'un des représentants principaux de l'art de la Renaissance en Flandre, quoique l'on retrouve, dans son style, des éléments de la période de transition et quelques reminiscences gothiques. Il s'inspira nettement des principes propagés par les livres de Jean Vreede-man et Pierre Coeke au xvii^e siècle. Les formes architectoniques qu'il employa, notamment le mélange bien approprié de lignes horizontales et verticales, l'emploi de bas-reliefs de cartouches et même de réseaux de briques dans les tympans des fenêtres, donnent beaucoup d'élégance à ses constructions, où règne, malgré tout cela, une grande sobriété d'ornementation.

Le nombre considérable de travaux qu'il fut appelé à exécuter pendant sa longue carrière, montre que ses contemporains appréciaient hautement son talent de sculpteur. Parmi les œuvres qui nous sont conservées, — qu'il tra-

vaillât aux magnifiques lions des stalles en 1608, aux anges du portique nord en 1626, vigoureusement modelés, ou ceux du portique sud, plus mièvres en 1629, à la cathédrale... Bruges ou qu'il employât son ciseau à tailler les cheminées de Furnes ou Beauvoorde, — on retrouve en lui des qualités maîtresses. Sa réputation le fit choisir comme arbitre, en 1664, pour aplanir les dernières difficultés pour l'achèvement de l'autel de l'église de Dixmude, auquel il avait collaboré quelques années antérieurement, et en 1655, lors du différend qui avait surgi pour l'érection par Luc Faidherbe de l'autel de l'église de l'abbaye de Saint-Trond, à Bruges. Il collabora d'ailleurs avec des hommes éminents, tels que Sylvain Boullyn, l'architecte des archiducs, et des peintres et sculpteurs de renom, tels que P. Claisens, P. Rycx et Jac. Coex.

B^o Albert van Zuylen van Nyevelt.

A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler Lexikon* (Leipzig, 1910). — Chanoine A. Duclos, *Bruges, Histoire et souvenirs* (Bruges, Vande Vyvere, 1910). — A. Verschelde, *Les anciens architectes de Bruges* (De Plancke, Bruges, 1874). — Idem, *De Kathedrale van S. Salvador te Brugge* (Bruges, Gaillard, 1863). — Bon de Be-thune de Villers, *Les Monuments de la ville de Furnes* dans le *Bull. de la gilde de St-Luc*, t. VII, p. 401; t. XXIII, p. 434-435. — J. Weale, *Les églises du doyenné de Dixmude* (Bruges, Deputere). — Ch. Piot, *Notice historique et descriptive de l'hôtel de la châtellenie de Furnes*, dans le *Bull. Commission royale d'art et d'archéologie*, 1876, t. VI, p. 362-73. — Commission royale des monuments, *Bulletin du comité de la Flandre occidentale*, t. I^{er}, p. 38 et 68; t. II, p. 140. — P. Heyndryx et E. Ronse, *Jaerboeken van Veurne en Veurnembacht* (Furnes, Bonhomme, 1833-35). — F. de Potter et E. Ronse, *Geschiedenis der Stad en Kastelny van Veurne* (Gand, Annoot, 1873-75). — A. Merghelynck, *Le fief-manoir dit le château de Beauvoorde* (Bruges, Houdmont, 1900-1901), t. I^{er}, p. 227-230, 245 et 437. — L. Gilliodts, *Cartulaire de l'école Bogaerde, à Bruges* (Bruges, De Plancke). — Archives de l'Etat, à Bruges. Comptes du Franc. Pièces concernant l'église de Notre-Dame, à Bruges. — Archives de la ville de Bruges. Comptes de la ville. Etat de biens, n° 1176. — Archives de l'église de Saint-Sauveur et de Notre-Dame, à Bruges, comptes.

STALPAERT (Jérôme), LE JEUNE, architecte et sculpteur, né à Bruges, le 16 décembre 1613, y décédé vers 1680. Il était fils de Jérôme Stalpaert, le vieux, et de Jo^e-Sara Robilliaert. Il fut *schiltdragher* de la corporation des maçons en 1633, juré en 1652, gouver-

neur en 1657 et juré en 1668. Il est difficile de dire si la qualification de doyen en 1659 s'applique à lui ou à son père. Il est mentionné comme sculpteur dans les comptes de la corporation des courtiers, pour lesquels il restaura, en 1747, la statue de la Vierge, se trouvant dans la *Makkelaerscappelle*. Il fut directeur des travaux d'architecture de la juridiction du Franc, à Bruges, de 1650 à 1679. Il travailla en cette qualité aux restaurations, tant intérieures qu'extérieures, du palais du Franc, et aux immeubles y adjacents.

Baron A. van Zuylen van Nyevelt.

Archives de l'Etat, comptes du Franc. — Archives de la ville de Bruges, dossiers des maçons, comptes des courtiers. Renouvellement de la loi.

STALPAERT (*Louis-Charles*), poète flamand, né à Lierre en 1751, mort dans cette ville en 1808. Notaire, procureur et secrétaire de sa ville natale, trésorier du chapitre royal de Saint-Gommaire, lieutenant de la gilde des arbalétriers, bailli et administrateur forestier d'Anderstad-lez-Lierre, il semble, au début de sa vie, avoir consacré aux Muses tous les loisirs que pouvaient lui laisser des occupations aussi diverses. Malgré cela, nous n'avons de lui, du moins des années antérieures aux révolutions brabançonne et française, qu'une seule pièce de cent soixante-neuf vers, intitulée *Lofdigt* et composée en l'honneur de la chambre de rhétorique de Lierre *De Ongeleerden*, gagnante du premier prix au concours organisé par la *Goudbloem* de Saint-Nicolas (1777). Ce poème, dont il n'existe plus qu'une copie insérée dans le *Dagbericht* (1773-1792) de C.-J. Moermans, secrétaire des *Ongeleerden*, est loin d'être sans mérites : la langue en est pure, le style vif, la versification habile et harmonieuse.

S'il subsiste peu de productions littéraires datant de cette première partie de la vie de notre auteur, il en reste encore moins de la dernière, bien plus mouvementée, et qui commence en 1787. Ayant, en effet, prêté serment en qualité d'archiviste du tribunal après la promulgation des édits de Joseph II

réorganisant la justice en Belgique (1^{er} janvier 1787), Stalpaert fut pris en haine par les « patriotes », lesquels ne trouvèrent rien de mieux que de le rendre suspect aux yeux de la populace. C'est ainsi que, d'après eux, le « notaire » aurait prétendu qu'il fallait dépouiller les églises de leur argenterie, qu'à la place du Seigneur, il fallait clouer un serpent sur la croix, etc. Ces accusations ineptes portèrent leurs fruits. Le samedi 16 juin 1787, après la fermeture des portes de la ville, une foule de plus de six cents personnes vint saccager la maison du « figure ». En mai 1790, son habitation fut derechef mise à sac et lui-même forcé de se réfugier à Oosterhout, en Hollande, près de la frontière; sa femme et sa fille furent emprisonnées. Enfin, quelques jours avant la réoccupation du pays par les troupes impériales (novembre 1790), des pillards vinrent briser ses carreaux. Cependant, ayant pu, en avril 1791, réintégrer son poste de secrétaire, grâce à l'appui des « figures », il essaya, d'accord avec la nouvelle administration, d'amener ses confrères de la gilde des arbalétriers, dont il était lieutenant avant les troubles, à prêter le serment de fidélité à l'empereur Léopold II. Comme les confrères refusèrent, il leur fit supprimer le droit de se réunir et leur intenta un procès parce que, pendant son exil, ils avaient nommé un autre lieutenant à sa place et que, à son retour, ils ne voulaient plus de lui. Ce procès, riche en incidents comiques, semblait devoir s'éterniser quand, le 9 novembre 1792, trois jours après la défaite des Autrichiens à Jemappes, Stalpaert dut de nouveau prendre la fuite. Il eut encore une fois recours le 19 novembre 1794, l'administration installée par les Sans-culottes à Lierre, après la bataille de Fleurus (26 juin 1794), ayant chargé l'écoute de le poursuivre pour « incivisme ». Après son retour, il fut destitué de son emploi de secrétaire (5 juillet 1796); le 26 août suivant, il perdit sa femme, décédée à la suite des tracasseries de ces dernières années. En février de l'an-

née suivante, il transporta chez lui le reliquaire de saint Gommaire, qui n'était plus en sûreté à l'église, et en prit soin jusqu'au 10 octobre 1802, lorsque la châsse fut solennellement reportée à la cathédrale.

L'année même de sa mort (26 mars 1808), la chambre de rhétorique de Lierre, *De Caecilianen van St-Jacob*, joua de lui une comédie en trois parties : *Paquin gardien* ; le 15 octobre de l'année précédente, elle avait déjà représenté, en même temps que la pièce précitée, une tragédie de sa façon, également en trois parties : *De Wederkomst van den verloren zoon*. Nous ignorons si ces deux pièces ont jamais été imprimées ; le manuscrit même s'en est, semble-t-il, égaré.

W. Van Eeghem.

C.-J. Moermans, *Dagbericht* (1773-1792), journal manuscrit des plus curieux, reproduit fragmentairement par Willems, *Belg. Mus.*, t. VIII (1844), p. 319-323 et par J. Van In, archiviste de Lierre, d'abord comme feuillet dans *Het Liersche Volk* (1913), ensuite dans une plaquette intitulée : *Lier in den Patriotentijd* (Lier, 1918) ; cf. spécialement p. 15-24, 38-59, 68-69, 89-92. — *Belg. Mus.*, t. VIII (1844), p. 322 et 329. — A. Bergmann, *Geschiedenis van Lier* (1873), p. 372, 374-375, 381-385, 388, 392, 427, 437, 499, 521 (à la p. 372, cet auteur prétend que Stalpaert a écrit divers poèmes et pièces de théâtre, mais il ne cite aucun poème et ne mentionne que les pièces de théâtre dont parle Willems). — Frederiks en Van den Branden, *Biogr. Woordenb.* (1892). — Communications écrites de Mr J. Van In, archiviste de Lierre (1922), relatives aux ouvrages de Stalpaert.

STALPAERT (Marien), écrivain ecclésiastique de la fin du XVII^e siècle, probablement originaire du Furnambacht. Il fit profession dans l'ordre de Saint-François à Bruges, le 7 juin 1671. Dès 1674, nous le trouvons au couvent d'Ypres comme second maître des novices, son frère Adrien y étant premier maître. Quand Ypres, en 1678, par le traité de Nimègue, fut cédée par l'Espagne à la France, le couvent des Frères Mineurs fut détaché nécessairement de la province flamande de Saint-Joseph et devint la maison-mère de la nouvelle province franciscaine de Saint-André. Devant l'irruption des Andréistes que Louis XIV envoya en 1680 prendre possession du couvent, les moines quittèrent Ypres en grand nombre. Stalpaert,

qui jusqu'alors n'avait pas abandonné son poste de second maître des novices, devint « noviciemeester der provincie » van St-Andries ». C'est sous ce titre qu'il publia en 1682 son premier ouvrage : *De Godt soeckende siele quelende van liefde* (1). Il continua sa carrière dans la maison d'Ypres dont il était vicaire en 1686, et gardien en 1687 et 1688. En 1693, il s'intitule sur une de ses publications « directeur van deselve » Orden binnen de stadt van Ippe ». Il mourut en 1706 et se trouve mentionné parmi les défunts dans les tables capitulaires de la province de Saint-Joseph en 1707 : *Marian. Stalpaert, Ex Guard*. Nous possédons de lui un traité latin sur une question de théologie : *De casibus reservatis*, et six petits livres pieux écrits en flamand et qui semblent avoir joui d'une certaine vogue puisque le plus ancien, *De Godt soeckende siele...*, eut plusieurs rééditions et fut même traduit en latin.

Henri-E. de Segher.

S. Dirks, *Histoire des Frères-Mineurs* (Anvers, 1886), p. 327-328. — A. Diogerick, *Essai de biographie yproise* (Ypres, 1881), p. 147 et 149. — A. van den Peereboom, *Ypriana*, t. VI (Bruges, 1882), p. 261. — A. Heysse, *Tabulae Capitularae almae provinciae Sti-Joseph in comitatu Flandriae O. F. M. R.* (Bruges, 1910), p. 22, 23, 122, 137.

STALPAERT (Remy), peintre brugeois, né vers 1550, inscrit comme étranger dans la gilde Saint-Luc à la Saint-Eloi 1572, nommé en qualité de juré de la corporation en 1582, 1589, 1595, 1609, 1610, de doyen en 1591 et 1611 et de gouverneur en 1621. Il décéda en 1622. Il avait épousé aux Paques de l'année 1578, Godelieve Van Cattenbrouck, fille d'Ambroise et de Jossine Paeldynck, et sœur de Simon Van Cattenbrouck, doyen de la corporation des maçons en 1587. Il eut de cette union Godelieve, née au « Braemberch » ; Antoine, marié à Madeleine de Tollenaere ; Jérôme, architecte et sculpteur (voir plus haut), et Jossine, épouse de Léonard Rielant. Il habitait une maison au « Braemberch », où il avait son at-

(1) Dirks cite de lui un ouvrage de 1633 : c'est là évidemment une erreur, car l'imprimeur chez qui ce livre a paru n'a commencé à imprimer qu'en 1682 : il faut lire sans doute 1693.

hier. Il était contemporain de Pierre Pourbus, dont on retrouve un tableau dans la dite mortuaire, et pourrait bien avoir collaboré aux tableaux peints par Marc. Gheeraert.

Beron Alb. van Zuylen van Nyevelt.

Ch. Van den Haute. *La corporation des peintres de Bruges* (Bruges, P. Van Cappel, 1913). — Archives de la ville de Bruges, Etat de biens, n° 1576.

STALS (*Mathias-Jean*), chanoine régulier de l'ordre de Prémontré, né à Maeseyck le 12 octobre 1721, mort à Goorke le 2 février 1826. Il entra à l'abbaye de Tongerlo le 18 avril 1784, prononça les vœux le 15 octobre 1786 et fut ordonné prêtre le 2 juin 1787. Le nécrologe de Tongerlo le présente comme un homme doué d'une mémoire heureuse et d'une intelligence pénétrante, et vante ses aptitudes spéciales pour les travaux d'érudition. En 1789, l'œuvre des Bollandistes s'installa à l'abbaye de Tongerlo. L'année suivante, Stals fut adjoint, avec deux autres de ses confrères, aux hagiographes survivants, et collabora avec eux, durant quatre ans, à la continuation des *Acta Sanctorum*. Son nom figure sur le titre du tome VI d'octobre, imprimé à Tongerlo en 1794. Les commentaires qu'il a signés sont les suivants : *De Sanctis Agrato et Casturio episcopis confessoribus Viennae Allobrogum* (p. 545-556); *De Sancto Cosma episcopo confessore Maiumae in Palaestina* (p. 594-610). Quatre de ses travaux posthumes furent insérés dans le tome VI d'octobre, paru en 1845 : *De S. Deodato*, p. 55-59; *de S. Sabino*, p. 65-69; *de B. Gallero*, p. 77-79; *de B. Philippa*, p. 79-94. Lorsque, à l'invasion française, les religieux de Tongerlo furent dispersés, Stals remplit la charge d'« assistant » à Chaam (Breda). En 1801, il fut attaché comme vicaire à la paroisse de Goorke, à Tilbourg, et y devint curé en 1812. Sa charge pastorale lui laissait des loisirs qu'il consacra à l'étude. L'Académie royale de Bruxelles avait mis au concours la question suivante : « Quelles sont les places, dans les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de

Liège, qui, depuis le septième siècle jusqu'au douzième siècle exclusivement, ont pu passer pour des villes ? » Stals envoya, en réponse, un mémoire rédigé en latin, qui lui valut l'accessit. Ce travail fut publié dans le volume : *Mémoires sur les questions proposées par l'Académie royale en MDCCXCIII et MDCCCXVI*, paru à Bruxelles en 1818.

Hippolyte Delehaye.

W. Van Spilbeek, *Necrologium B. M. V. de Tongerlo* (1902), p. 24. — Van Hecke, *De prosecutione operis Bollandiani* (Namurci, 1838), p. 7; *Acta SS*, Octobris, t. VII, p. XXXIII-XXXIV. — Coppens, *Nieuwe beschrijving van het bisdom van 's Hertogenbosch*, 1843, t. III, 2, p. 196-197. — L. Goovaerts, *Ecrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, t. II (1904), p. 200-201.

STAMPAERT (*François*), peintre, né à Anvers le 12 janvier 1675, mort à Vienne le 3 avril 1750. Il entra jeune encore dans l'atelier du peintre Gillain-Pierre vander Syden; plus tard, il reçut des leçons de Pieter Thys; il étudia surtout les œuvres de Van Dyck et tâcha toujours de s'assimiler autant que possible la manière du maître. Entré comme élève en 1688 dans la gilde St-Luc, il obtint la maîtrise en 1693; il bénéficia à cette occasion de l'exemption de tous droits d'entrée à cause des services qu'il avait rendus. Il peignait presque exclusivement le portrait, et gagna bientôt par son talent la faveur du public. Il exécuta entre autres les portraits de deux évêques d'Anvers, Pierre-Joseph Francken-Sierstorff et Guillaume-Philippe de Herzelles.

En 1693, il fut appelé à Vienne par l'empereur Léopold qui le nomma premier peintre de la cour; il conserva cette fonction sous le règne de son successeur Charles VI. Il s'établit dans la capitale autrichienne avec ses deux sœurs; l'une d'elles s'enrichit en faisant le commerce de dentelles. Il fut d'abord chargé de peindre, à de multiples exemplaires et en petit format, le portrait du souverain. Ces portraits étaient alors entourés de petits cadres ronds qu'on enrichissait de diamants et que l'empereur offrait aux ambassadeurs ou aux grands personnages qu'il voulait honorer d'une façon spéciale. Mais il

exécuta aussi un grand nombre de portraits plus importants et bientôt il obtint la clientèle de la Cour et de l'Église. Toutefois, ses prétentions n'étaient guère élevées, car il exécuta nombre de portraits de chanoines et de dames de la noblesse à 4 pistoles par exemplaire. D'autres fois, il est vrai, la rémunération était meilleure; ainsi, en 1727, il exécuta le portrait du baron von Schonborn, archevêque de Mentz, qui lui fut payé 200 pistoles. Ordinairement, ses modèles ne posaient pas longuement. Il esquissait leurs traits avec de la craie noire, blanche ou rouge, plus tard peignait cette esquisse à l'huile et, en une dernière séance de pose, achevait son œuvre.

Il existe encore un grand nombre de ses toiles. La galerie impériale et royale de Vienne possédait de lui un portrait d'homme peint en 1750. Il fit aussi les portraits de différents membres de la famille Schönborn von Pommerfelden et de maints autres personnages illustres, sans compter son propre portrait qu'il grava lui-même et que l'on conserve encore à Vienne. Son portrait existe aussi gravé par G.-C. Kilian. Plusieurs de ses œuvres furent également reproduites par le burin, telles le portrait de Charles VI que grava P. Van Gunst; celui de l'impératrice, par Pleffel; du peintre Keukel, par B. Vogel.

Dans le *Theatrum artis pictoriae*, grand in-4°, qui parut de 1726 à 1733, il publia les illustrations en collaboration avec A. de Prenner. Il fut encore l'auteur, avec le même artiste, d'une publication grand in-folio, qui porte pour titre : *Prodomus seu præambulare lumen*, et contient une description illustrée des collections de la galerie impériale de Vienne. Cet ouvrage, dédié à l'empereur, fut publié à Vienne, par J.-P. van Ghelen, en 1735; il contient un portrait de Stanpaert.

Fernand Donnet.

Rombouts et Van Leries, *Les liggeren et autres archives de la gilde Saint-Luc*. — Vanden Branden, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Rooses, *Geschiedenis der Antwerpsche schilderschool*. — Vander Sanden, *Notes artistiques*, mss. — Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*, enz. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler Lexikon*. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. — *Jahrbuch der Kunsthist. Sammlungen des Kaiserhauses*, t. VII (Vienne, 1888).

ders, *beeldhouwers*, enz. — Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*. — A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler Lexikon*. — Kramm, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders*. — *Jahrbuch der Kunsthist. Sammlungen des Kaiserhauses*, t. VII (Vienne, 1888).

STANDAERT (Richard), homme politique flamand, de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle. En juillet 1286, il assista au jugement arbitral de Simon Lauwaert, bailli de Bruges, prononçant dans un différend entre les XXXIX de Gand et Guillaume de Boenheim avec ses co-intéressés, au sujet du creusement de la Lieve. En 1297, il se trouve à Lille avec Robert de Béthune pour défendre cette place contre Robert d'Artois. Partisan décidé de Gui de Dampierre, il se rend avec lui en mai 1300 à Charles de Valois, et est emprisonné avec Guillaume de Nevele au château de la Nonnette. Libéré vers 1302-1303, il fut récompensé par le nouveau comte de Flandre pour sa fidélité à la dynastie. En 1310, le chevalier Standaert figure dans les actes comme haut-veneur de Flandre; en novembre 1316, il paraît comme haut-bailli de Gand. Conseiller de Louis de Nevers, il s'enferma à Gand avec les Leliaerts contre le parti des Brugeois et des West-Flamands; en août 1327, les patriciens gantois recoururent à ses bons offices pour les services de la ville. Il avait épousé la fille de Jean Dop de Bruges, qui lui donna un fils, Paul, et une fille, Gertrude. Richard Standaert est mentionné une dernière fois en mai 1337, comme échevin du Franc de Bruges.

V. Fris.

J. de Saint-Genois, *Inventaire des Chartes des Comtes de Flandre*, p. 263, n° 302. — Dierix, *Mémoires sur la ville de Gand*, t. 1^{er}, p. 613. — Van Duyse, *Inventaire des archives de la ville de Gand*, p. 141, n° 48. — J. Vuylsteke, *Cartulaire de la ville de Gand, Comptes de la ville*, p. 593. — Gilliodis, *Inventaire des archives de Bruges*, t. IV, p. 224; t. VI, p. 546. — Kervyn de Lettenhove, *Histoire de Flandre*, t. II, p. 426, 428, 619. — *Annales de la Soc. d'Emulation de Bruges*, 1^{re} s., t. III, p. 124. — V. Fris, *Les baillis de Gand*, dans *Bull. de la Soc. d'Histoire de Gand*, t. XIV (1906), p. 401.

STANDONCK (Jean van), religieux, fondateur de la congrégation de Montaignu, né à Malines, non le 16 août 1443,

comme on l'a soutenu, mais, selon toute probabilité, en 1453, mort à Paris, le 5 février 1504. La forme latine de son nom est *Stando* ou *Standonius*, la forme française *Standoa*. On trouve également dans les notes les formes *Standonk*, *Standouk*, *Standoult* qui sont des altérations de l'orthographe primitive et proviennent de lectures défectueuses. Ses parents, Cornelius van Standonck et Elisabeth van Ysschoot, habitaient à Malines la paroisse Sainte-Catherine. C'étaient de pauvres petits bourgeois, très simples et profondément religieux. Le père était cordonnier; il mourut alors que son fils était encore en bas âge.

Celui-ci fit ses premières classes à l'école (*de groote schole*) de sa ville natale; puis, il fut admis, comme boursier, à Gouda, au collège des Frères de la Vie commune. Il fut inscrit, le 27 novembre 1469, *gratis quia pauper*, au rôle des étudiants de la Faculté des Arts de Louvain, mais il ne séjourna, semble-t-il, que deux ans à l'Université brabançonne. En 1471, il se rendit à Paris avec l'intention d'y prendre les grades universitaires. Il y arrivait sans ressources et vécut de privations. Au bout de quelques mois, il fut recueilli, en qualité d'élève-domestique, comme nous dirions aujourd'hui, par les chanoines de l'abbaye de Sainte-Geneviève. Il trouva chez eux le gîte et le couvert et, tout en accomplissant dans la maison les plus modestes besognes, il put y continuer ses études et fréquenter les écoles du voisinage. Il passait ses nuits en veillées studieuses, travaillant même, quand le temps le permettait, au sommet de la Tour Clovis au clair de la lune pour épargner la chandelle.

Reçu licencié (vers 1474), puis maître ès-arts, Standonck aborda ensuite les études théologiques qui exigèrent alors un stage de quatorze années. Ce rude apprentissage n'absorba cependant qu'une partie de son activité. Car, ayant passé vers cette époque au collège Sainte-Barbe, notre compatriote fut procureur de la nation de Picardie en Sorbonne, du 18 novembre 1477 au 13 janvier 1478; il devint notaire impé-

rial en 1480 et notaire apostolique en 1483. Ceci dut améliorer sa situation. En outre, dès 1477, il assista Amâtre Chétart dans ses fonctions de principal du collège de Montaigne et donna une série de leçons dans cet établissement, en attendant qu'il fût lui-même appelé à le diriger, le 30 mai 1483.

En 1484, ayant subi avec succès « la tentative », il fut admis, le 22 décembre, dans la communauté des boursiers de la Sorbonne. Il était en fait, dès ce moment, attaché à la Faculté: il y expliqua, pendant deux semestres, les *Sentences* de Pierre Lombard. Recteur de l'Université du 16 décembre 1485 au 16 mars 1486, procureur de Sorbonne deux ans plus tard, il fut proclamé docteur en théologie, le 21 juillet 1490. Dans l'intervalle, il avait reçu les ordres sacrés et s'était adonné avec un très grand succès à la prédication. Il était devenu le confesseur de Louis de Gravelle, amiral de France, personnage qui jouissait de beaucoup de crédit auprès du roi. Standonck était, dès lors, un des maîtres les plus influents et les plus considérables de l'Université. C'était, en outre, un saint prêtre, d'une ferveur, d'une charité, d'une simplicité tout évangélique. En 1491, il renonça pour toujours à l'usage de la viande. « Il infligeait », écrit son plus ancien biographe, cité par M. Renaudet, « de telles macérations à sa chair, qu'on l'eût pris pour un des Pères anti-ques... Tout ce qu'il possédait, il le distribuait aux pauvres. Je puis affirmer que, s'il en avait eu l'occasion, il se serait vendu pour eux aux Barbares, avec Paulin de Nole et Pierre Telonarius. Cet amour des pauvres le rendait aimable et formidable à tous ».

Il eut, en 1491, l'occasion d'approcher saint François de Paule, à Plessis du Parc. Il emporta de cette entrevue une impression ineffaçable et conçut, à ce moment, le projet de rétablir dans les monastères la stricte observance des règles canoniques qui s'était si déplorablement relâchée depuis les ordonnances d'Urbain IV. Il fut du nombre des évêques et des théologiens que le roi

Charles VIII réunit à Tours, en 1493, avec mission d'examiner les moyens de réformer l'Église de France. Dans cette circonstance, il proposa une série de mesures des plus opportunes visant le recrutement, la surveillance et la direction du clergé, rappelant à tous l'obligation de la résidence et les grands devoirs du sacerdoce, protestant contre « les questeurs, pardonneurs et autres « abuseurs, qui par subtils moyens déceivent le peuple et exploitent de ses biens ». Il y avait là plus que des vues théoriques et Standonck allait, d'ailleurs, prêcher d'exemple. On le vit bien quand, dans les années qui suivirent, Chanoines réguliers, Bénédictins, Franciscains, Frères prêcheurs et Croisiers sollicitèrent son concours. Par ses soins, Cluny, Chezal-Benoît, Château-Landon, Saint-Victor de Paris, Livry, Cisoing, Saint-Sauveur de Melun respirèrent une vie nouvelle. A son intervention, des missions de Windesheim vinrent à Château-Landon et à Saint-Victor : l'une était conduite par Jean Mombaer (*Mauburnus*) de Bruxelles, l'auteur bien connu du *Rosetum exercitiorum spiritalium*; de l'autre, faisait partie Corneille Gérard, le célèbre ami d'Erasmus. Standonck essaya même, mais sans y parvenir, de rattacher à la maison de Windesheim les diverses abbayes qu'il avait reconstituées. Il travailla aussi fort utilement à l'expansion des Minimes.

A côté de la restauration des ordres religieux en France, une autre œuvre devait retenir l'attention et remplir toute l'existence de ce grand réformateur. Je veux parler de la fondation de la congrégation de Montaigu.

Quand le chapitre de Notre-Dame offrit à Standonck, en mai 1483, la direction du collège de Montaigu, notre compatriote demeura d'abord indécis et il n'accepta que sur les instances d'un de ses parents, un tailleur malinois qui faisait son apprentissage à Paris. Mais Standonck était de ces hommes qui, une fois qu'ils ont pris un parti, en poursuivent imperturbablement la réalisation. Dès lors, il n'eut plus qu'une idée :

rétablir au collège, fût-ce avec la dernière rigueur et même au prix des châtimens corporels, la stricte discipline du moyen âge. La maison ne comptait plus que quelques boursiers et ses revenus étaient tombés à rien. A force d'énergie, le nouveau principal sut remettre de l'ordre dans le désordre, et la vieille pédagogie redevint bientôt florissante. Puis, il voulut faire plus et mieux encore. A la « Pension des Riches », il résolut d'annexer une « Maison des Pauvres », dans le but d'y recevoir des enfants du peuple. A ces jeunes gens qui, sans son assistance, auraient dû apprendre un métier et vivre en travaillant de leurs mains, il allait donner une formation religieuse, intellectuelle et morale selon son cœur et sa pensée, et les préparer à la prêtrise. Ainsi, Montaigu était destiné, dans son esprit, à devenir la pépinière ou le séminaire d'un clergé irréprochable, doué d'une âme vraiment sacerdotale.

Ce fut dans ce but que Standonck acheta, le 17 mars 1489, dans la rue des Sept-Voies, deux maisons attenantes à son collège, qui occupait, au sommet de la montagne Sainte-Geneviève, à peu près l'emplacement actuel de la bibliothèque de ce nom. En 1493, il y avait déjà recueilli environ quatre-vingts pauvres clercs et leur avait donné une règle qui présentait avec celle de nos Frères de la Vie commune de frappantes ressemblances. De généreuses dotations de l'amiral de Graille et du vicomte de Rochecouart permirent au fondateur de constituer définitivement sa congrégation et de l'installer, en 1496, dans une des ailes complètement reconstruite du vieux bâtiment, qui tombait en ruines en 1483. Les locaux comprenaient un oratoire, une bibliothèque, un réfectoire, des dortoirs et un jardin appelés le Royaume des Pauvres ou d'En-bas. Ils étaient destinés à abriter deux chapelains, figurant le Christ et sa mère, douze étudiants en théologie, en souvenir des douze apôtres, et soixante-douze étudiants ès-arts ou en grammaire, rappelant les soixante-douze

disciples du Sauveur. Bientôt cependant ces chiffres allégoriques furent dépassés et, dans la communauté devenue plus nombreuse, les nouveaux venus furent rangés dans la catégorie nouvelle des aspirants. Nul ne se liait que par des vœux temporaires.

Les théologiens étaient choisis parmi les « artiens » qui avaient subi la licence. Ils recrutèrent entre eux les professeurs de grammaire et d'arts qui enseignaient, à Montaigu, dans des classes fréquentées également par les riches et par les pauvres. Ils élisaient un des leurs aux fonctions de chef de la communauté, choisissaient l'économe et se prononçaient sur l'admission des nouveaux membres. La maison dépendait du prieur des Chartreux de Paris, du prieur des Célestins et du pénitencier de Notre-Dame.

La règle était des plus sévères et parut telle, même à une époque où les jeunes gens étaient élevés plus durement qu'aujourd'hui. Tout était subordonné à la formation religieuse et les études n'avaient qu'une importance secondaire. Les élèves ne disposaient que de quelques heures de repos. Ils étaient soumis à un régime excessivement austère, tenus à un maigre perpétuel et ne buvaient jamais de vin. Au repas principal, ils recevaient un demi-hareng ou un œuf avec un peu de beurre, du pain et des légumes cuits à l'eau. Le soir et les jours de jeûne, la chère était encore plus mesurée : il leur arrivait souvent de souper d'un petit pain, sans même se mettre à table. D'autre part, pour faire diversion aux exercices de piété et aux leçons, ils étaient astreints à des travaux serviles, ce qui, du moins, avait l'avantage de constituer un exercice salutaire et de développer leur habileté manuelle. A tour de rôle, ils nettoyaient et balayaient le collège, lavaient la vaisselle et servaient à la cuisine. Leur vêtement était un tabart de couleur sombre avec capuce, qui les fit vulgairement appeler « capettes ».

Parallèlement aux pauvres clercs, dans des locaux également remis à neuf,

vivaient les étudiants riches. L'ensemble des bâtiments — ensemble assez hybride, puisqu'il comprenait à la fois un collège et un séminaire, voire un noviciat pour missionnaires — continuait à porter la dénomination générale de collège de Montaigu.

La fondation s'accrut rapidement, grâce à de nouvelles générosités de l'amiral de Graville qui assura aux pauvres 200 livres de rente, grâce aussi à un don de 1,300 livres du roi de Portugal Emmanuel le Grand. Cette munificence princière permit à Standonck d'acquérir la ferme de Wissous, près de Paris, et d'en faire la maison de campagne de la communauté pauvre.

Cependant, Standonck, toujours infatigable, continuait à donner au dehors des gages de sa dévorante activité. En 1493, il est nommé chanoine de Beauvais et prêche dans la cathédrale de cette ville. Les années suivantes, il est à Amiens et à Abbeville et groupe la multitude au pied de la chaire de vérité, où il dénonce les vices du siècle et s'attache à réformer les abus du clergé. En 1498, il soutient — et perd, — devant le Parlement de Paris, une action dans laquelle il dispute à Guillaume Briçonnet le siège épiscopal de Reims que celui-ci détient indûment. En même temps, il prend énergiquement parti contre le roi dans la lutte que la Couronne soutient contre l'Université et, au milieu de la capitulation générale des consciences et de l'avilissement des caractères, il est du petit nombre de ceux qui blâment ouvertement le divorce de Louis XII.

Une telle indépendance de caractère lui valut un châtement sévère. Condamné à l'exil, il reçut l'ordre de sortir du royaume, en juin 1498. Il quitta Paris, le 16 juin, ayant mis à la tête du collège de Montaigu ses disciples Noël Beda et Jean Mair (*Major*), et non sans avoir obtenu du chapitre de Notre-Dame l'approbation des statuts de sa communauté. Puis, il se rendit dans les Pays-Bas, bien décidé à mettre à profit son temps d'exil pour y continuer son apostolat et travailler au suc-

cès des œuvres auxquelles il avait voué son existence. A Cambrai, il fut accueilli avec faveur par le puissant évêque Henri de Berghes, qui lui accorda toute sa protection et l'introduisit auprès de Philippe le Beau et du comte de Nassau. Ensuite, toujours prêchant et collectant pour ses pauvres clercs, il gagna Bruxelles, Louvain, Malines, Gand où il logea chez les Frères de la Vie commune et édifia par ses mortifications tous ceux qui l'approchèrent, notamment Christ. Massaeus. Le résultat tangible de tant d'efforts et d'une propagande aussi opiniâtre fut la création de quatre collèges d'étudiants pauvres, établis sur le modèle de la maison de Montaigu, à Cambrai en 1499, à Valenciennes, à Malines et à Louvain en 1500. Ces collèges furent d'abord étroitement unis à la communauté de Montaigu; puis, les liens se relâchèrent après la mort de Standonck. Les maisons de Malines, Valenciennes et Cambrai furent promptement fermées ou transformées lors de l'érection des séminaires épiscopaux. Seul, le collège de Louvain, avec la pédagogie voisine du Porc, où demeuraient les étudiants riches, resta florissant jusqu'à la suppression de l'Université de Louvain en 1798.

Le bannissement de Standonck ne dura que deux ans. Le 17 avril 1500, il fut rappelé en France, aux termes d'un décret de grâce signé de la main du roi et rédigé dans les termes les plus flatteurs à l'égard de l'intéressé. De retour à Paris, celui-ci n'eut plus, d'ailleurs, qu'à se louer des bonnes dispositions de Louis XII et de ses ministres. Le roi lui accorda même une audience à Melun. Louis de Graville, Louis d'Amboise, d'autres encore, avaient intercédé pour lui.

Les statuts de 1499 ayant reçu, à quelques réserves près, l'approbation d'Alexandre VI, Standonck s'occupait aussitôt de rédiger définitivement la règle de sa congrégation. Ce document, comprenant une introduction et douze chapitres, fut élaboré en 1502. Il reprenait, en l'amplifiant considérablement et en le modifiant, le règlement provi-

soire de 1499 et « demeure un des monuments les plus importants de la réforme catholique au début du xv^e siècle ». M^r Godet en a donné l'analyse et publié le texte intégral : il en a, en outre, parfaitement débrouillé l'origine, caractérisé la nature et apprécié la portée.

Renonçant provisoirement à demander une bulle en forme à Rome, Standonck obtint confirmation de sa congrégation en France par le cardinal d'Amboise, le 22 février 1502. Seulement, les fondations des Pays-Bas, situées en terre d'Empire, échappant à la juridiction de Paris, il dut revenir en nos contrées pour les faire officiellement reconnaître par l'autorité. Ceci lui fut accordé par une bulle du cardinal légat Raymond Péraud, datée de Brunswick, le 20 février 1503. Dans ces circonstances, Standonck revit ses maisons de Cambrai, Valenciennes, Louvain et Malines. A Malines, le 9 septembre, il reçut un présent de vin du magistrat. Puis, il s'en fut à Bréda, Leiden, Haarlem, Egmont, visitant les maisons de Windesheim, demandant des missions pour la France, réformant les Cordeliers de Dordrecht, portant partout la bonne parole, jusqu'à la cour d'Engelbert de Nassau, prêchant en flamand devant les fidèles, en latin devant les clercs. En 1502, à l'automne, il était de retour à Paris. Sa mission était accomplie et, depuis quelques années, à son intervention, plus de trois cents de ses pauvres clercs étaient entrés dans les couvents de France ou dans les rangs du clergé.

Peu après, notre compatriote tomba malade d'épuisement. Les privations qu'il s'était imposées avaient complètement ruiné sa santé. Il eut de fréquentes accès de fièvre. « Voici venir ma sœur la fièvre, disait-il alors, que ma sœur soit la bienvenue ! » Il mourut le 5 février 1504.

« Sur son désir, écrit M^r Renaudet, et pour éviter toute apparence de faste, personne hors du collège ne sut rien de ses funérailles ». Il fut inhumé dans la chapelle de sa maison à l'entrée du chœur, sous une dalle où l'on

inscrivit ces simples mots : « Souvenez-
 • vous de pauvre homme Standonck.
 • *Memineritis pauperis viri Standonis* ».
 Telle fut la fin de cet homme extraordi-
 naire, qui demeura longtemps en odeur
 de sainteté chez tous ceux qui l'avaient
 connu de près. Toutefois, certains huma-
 nistes, dont la mentalité différait par
 trop de la sienne, se montrèrent pour
 lui sans indulgence. Sans aller cepen-
 dant jusqu'à suspecter la droiture de
 ses intentions, sans contester l'étendue
 de son savoir ou nier ses vertus, ils cri-
 tiquèrent sans mesure l'extrême rigueur
 des réglemens de Standonck. Erasme
 fut particulièrement sévère dans ses ap-
 préciations, témoin ce début d'un de ses
 colloques : « — De quelle basse-cour
 • ou de quelle cave nous arrives-tu ? —
 • Pourquoi dis-tu cela ? — Parce que tu
 • n'as pas engraisé, tu es diaphane, tu
 • craques de sécheresse, d'où viens-tu ?
 • — Du collège de Montaigu. — Tu es
 • donc lourd de science ? — Bien au
 • contraire, chargé de poux ». (*Percon-*
tandi forma in primo congressu ; voir aussi
Ichthyophagia). — A vrai dire, Erasme
 aurait pu se souvenir que personne n'en-
 trait à Montaigu contre son gré. Il y
 avait été reçu en 1495 ; mais, comme il
 payait sa pension, il n'avait pas habité
 la communauté des pauvres.

Rabelais, de son côté, ne fut pas
 moins caustique. Voici un passage du
 chapitre 37 du *Gargantua* (édit. Lefranc,
 t. II, p. 318) : « Dea, mon bon filz, dit
 • Grangousier à Gargantua, nous as-tu
 • apporté jusques-icy des esparviers de
 • Montaigu ? — Je n'entendoys que là
 • tu feisse résidence ». Adonc Pono-
 cratès respondit : « Seigneur, ne pen-
 • sez que je l'aye mis au colliège de
 • ponillierie qu'on nomme Montaigu.
 • Mieux le eusse voulu mettre entre les
 • guenaux de Sainct Innocent, pour
 • l'énorme cruaulté et villennie que je
 • y ay congneu. Car trop mieulx sont
 • traictez les forcez entre les Maures et
 • Tartares, les meurtriers en la pri-
 • son criminelle, voyre certes les chiens
 • en vostre maison, que ne sont ces
 • malautruz audict colliège, et si j'es-
 • toys roy de Paris, le diable m'emport

• si je ne mettoys le feu dedans, et fai-
 • soys brusler et principal et regens,
 • qui endurent ceste inhumanité davant
 • leurs yeulx estre exercée ! »

Mais l'idéal des humanistes et la con-
 ception qu'ils se faisaient du sens et du
 but de la vie étaient trop éloignés de ce
 que pensait, de ce que voulait Stan-
 donck pour qu'entre leurs esprits et le
 sien, il n'y ait eu antinomie complète.
 • Ceux qui, écrit M^r Renaudet, sentaient
 • la stérilité et le vide d'un mysticisme
 • épuisé, et recherchaient avec passion,
 • sous la beauté des œuvres palennes,
 • l'expérience morale et l'élégante sa-
 • gesse des anciens, haïrent en lui l'as-
 • cète étroit et rude. Tandis que, dans
 • leur besoin de raison indulgente et de
 • liberté, ils rêvaient de réduire le
 • dogme et la pratique à la simplicité
 • du christianisme primitif, et d'huma-
 • niser le dur système du moyen âge en
 • conciliant le symbole byzantin avec le
 • spiritualisme antique, Standonck vou-
 • lait la tradition plus rigide et la dis-
 • cipline plus impitoyable. Il fut, au
 • seuil de la Renaissance, le maître de
 • la vie morose et mortifiée ; il fut un
 • contre-réformateur avant la Réforme. »

En réalité, Standonck est un attardé.
 A l'aurore des temps modernes, il ap-
 partient encore au moyen âge et, dans
 son rêve de faire l'éducation du clergé
 et de restaurer l'orthodoxie, il n'a pas
 compris qu'un réformateur doit, avant
 tout, être de son temps et qu'on ne res-
 suscite pas le passé. Quand il disparut
 de la scène du monde, on aurait pu
 croire à la pérennité de son œuvre. Tout
 d'abord, les donations affluèrent et le
 célèbre imprimeur Ulrich Gehring laissa
 même aux pauvres Capettes de quoi
 doubler l'importance de leur maison.
 Mais c'étaient là de trompeuses appa-
 rences ! Les successeurs de Standonck,
 Noël Béda et Pierre Tempête, se mon-
 trèrent fort inférieurs à leur tâche. En
 fait, la décadence était fatale et la mort
 de Standonck avait sonné à Montaigu
 l'heure du relâchement de la discipline,
 celle de l'affaiblissement de l'esprit
 apostolique et de l'idéal ascétique.

Peu après, un autre prêtre allait,

avec une compréhension plus grande des besoins de l'époque et avec des moyens mieux appropriés aux circonstances, se constituer le champion de l'orthodoxie et lever la milice des défenseurs de l'Église : c'était un ancien élève de Montaigu, nommé Ignace de Loyola.

Alph. Roersch.

Molanus, *Historia Lovaniensium*, éd. de Ram, 1861, t. I^{er}, p. 636. — Valere André, *Faist* (1650), p. 268. — Bulaeus, *Historia Universitatis parisiensis* (1665), t. V, p. 830, 834 et 900. — Moreri, *Grand dictionnaire*, 1759, t. IX, verb. Standonck. — Delprat, *Verhandeling over de Broederschap van G. Groot* (1856), p. 125, 180 et 208. — Félibien, *Histoire de Paris*, t. I^{er}, p. 828-831; t. II, p. 896; t. V, p. 710-743. — Alex. Budnyky, *Die Universität Paris*, (1876), p. 172. — *Allgem. Deutsche Biographie*, t. XXXVII, p. 330 (insignifiant). — Allen, *Opus epistol. D. Erasmi*, t. I^{er}, p. 200. — Imbart de la Tour, *Les Origines de la Réforme* (1909), t. II, *passim*. — G. van Caster, *Jan van Standonck en zijn collegie te Mechelen*, Bulletin du Cercle archéologique de Malines, t. IV, 1893. — M. Godet, *Le Collège de Montaigu*, Revue des études rabelaisiennes, t. VII, 1909. — Id. *Jean Standonck et les frères mineurs*, « Archivum franciscanum historicum », an. II, 1909, fasc. 3. — Alph. Roersch, *Le Collège de Montaigu et les cultes*, Revue des études rabelaisiennes, t. VIII, 1910. — H. De Jongh, *L'ancienne faculté de théologie de Louvain* (1911, p. 173). — A. Renaudet, *Jean Standonck, un Réformateur catholique avant la Réforme*, Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français, 37^e année, 1908, janvier-février (excellente notice). — M. Godet, *La Congrégation de Montaigu* (Paris, 1912). — A. Renaudet, *Pré-reforme et humanisme, à Paris* (Paris, 1916), *passim* (ouvrage capital). Les trois derniers travaux mentionnés sont faits de première main et ont largement mis à contribution toutes les sources manuscrites et notamment : 1^o La correspondance de Standonck relative à la réforme des abbayes, dont des copies sont conservées à Paris, à la bibliothèque Ste-Geneviève et à la Bibliothèque nationale; 2^o *Le Liber de origine congregationis canonicorum regularium reformatorem*, composé vers 1520 et contenant une biographie de Standonck. Des copies en sont conservées à la bibliothèque Ste-Geneviève et à la Bibliothèque nationale. Pour l'iconographie de Standonck, voir Godet, ouvrage cité, p. 2, note 3. Pour l'indication des sources manuscrites, voir Renaudet, ouvrage cité.

* **STANGEN** (*Daniel*), théologien luthérien, né en 1554 à Kochstadt, mort en Allemagne en 1605. Il fit ses études dans diverses universités d'Allemagne et obtint le titre de *magister theologiae* à Helmstadt. Il devint prédicateur du comte de Schwarzburg. En 1581, il fut désigné comme pasteur de l'église luthérienne de Bruxelles. Par ordonnance du 1^{er} mai 1581, le magistrat de Bruxelles avait supprimé l'exercice du

culte catholique. Lors du partage des églises qui eut lieu à la suite de cette ordonnance, l'église Sainte-Catherine avait été mise à la disposition des luthériens. Les calvinistes de langue française recevant l'église de la Madeleine (l'une des plus petites de Bruxelles) et les autres églises revenant aux calvinistes de langue flamande. A Sainte-Catherine, le culte était bilingue : un dimanche en allemand et le dimanche suivant en flamand. Il y avait deux pasteurs : Bernard Muykens (voir ce nom) qui était Flamand d'origine, et Daniel Stangen, Allemand d'origine. Dans les milieux protestants de Bruxelles, Muykens était assez mal vu à raison de ses attaques contre le calvinisme, attaques auxquelles il se laissait aller dans ses sermons. Par contre, D. Stangen passait pour un homme d'humeur pacifique et conciliante.

Dès son arrivée en Belgique, il publiait à Anvers : *Zwei Predigten vom neuen Jahr* (1581), suivi en 1584 d'un gros traité de théologie en flamand : *Christelycke verklaringhe over den pauselyken Canon van der Stilmissen* — et non pas *Sielmisse*, comme écrit W. Pont. (Bruxelles, Jan van Brecht, imprimeur juré de la régence calviniste à Bruxelles.) Un exemplaire se trouve à la bibliothèque de l'Université de Gand. En 1585, il publia encore à Anvers une plaquette allemande, intitulée *Valetpredigt*. Ces publications sont toutes des raretés bibliographiques, ce qui tient à l'époque troublée à laquelle Stangen écrivit et à l'influence fort minime que les luthériens ont exercée de tout temps dans les Pays-Bas.

Le 10 mars 1585, Bruxelles capitulait devant Alexandre Farnèse. La garnison calviniste devait quitter la ville avec armes et bagages et se retirer à Bergen op-Zoom; elle pouvait amener avec elle les aumôniers protestants. Les pasteurs protestants se joignirent tous aux troupes, Muykens et Stangen y compris. Après un séjour de près de quatre ans dans les Pays-Bas, Stangen se retira dans son pays d'origine. Nous le trouvons, dès 1585, à Arnstadt (Westphalie), puis en

1587 à Oldenburg, où il obtint la charge de « *superintendent* » de l'église luthérienne d'Amsterdam, charge qui lui fut confiée à raison de sa connaissance du néerlandais.

Peut-être notre auteur est-il le même que le Daniel Stangen, cité par Jöcher (*Lexicon*, IV, 773), et qualifié par lui de théologien luthérien, qui aurait fait paraître vers 1602 douze sermons sur la prophétie d'Isaïe, IX, versets 2-7. Jöcher ne donne pas d'autres renseignements sur l'auteur de ce travail.

Leonard Willems.

Charles Röhlenbeck, *Les protestants de Bruxelles* (1877). — W. Pont, *Geschiedenis van het Lutheranisme in Nederlanden* (1911). — Notes personnelles sur la période calviniste à Bruxelles.

STANNIFEX (*Jean*), philosophe. Voir L'ESTAINIER (*Jean*).

STANYHURST (*Guillaume*), jésuite, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles le 15 juin 1601, mort dans sa ville natale le 10 janvier 1663. Il était issu de parents irlandais, qui étaient venus se fixer à Bruxelles vers la fin du xvii^e siècle. Son père, Richard, auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire d'Irlande et sur les matières religieuses, entra dans les ordres après la mort de sa femme, Hélène Copley (1). Il devint chapelain des archiducs Albert et Isabelle, au plus tard en 1606, et mourut à Bruxelles en 1618. Guillaume fit ses études d'humanités au collège des Jésuites et le 25 septembre 1617, il rejoignait au noviciat de Malines son frère aîné, Pierre, admis dans la Compagnie de Jésus l'année précédente. Après avoir, durant quatre années, enseigné les belles-lettres et la rhétorique au collège de Courtrai, il devint prêtre le 30 mars 1630 et s'appliqua à la prédication, à la direction des âmes et à la composition d'ouvrages ascétiques.

Pendant trente ans, il prêcha avec un

(1) C'est le nom que Guillaume et Pierre Stanyhurst donnent à leur mère dans leur inscription au registre du noviciat; mais, d'après Paquot (*Mémoires*, t. VII, p. 261), Richard aurait épousé la sœur du baron de Dunsany, N. Plunkett.

égal succès en flamand, en anglais et en latin. Il avait, dit sa notice mortuaire, une grande facilité d'élocution et de composition, une mémoire si heureuse qu'il lui suffisait de relire ce qu'il avait jeté sur le papier, une éloquence entraînant qui émuovait jusqu'aux larmes ses auditeurs. L'étude approfondie de l'Écriture et des Pères lui fournissait la trame de ses discours, auxquels, selon le goût du temps, il mêlait volontiers des citations d'auteurs païens. Il semble s'être beaucoup servi de l'*Apparatus concionatorum* et des *Loca moralia* du jésuite espagnol François Labata († 1631). Il en a donné, en 1652, une édition remaniée, dans laquelle il adopte une disposition plus pratique des matières et qu'il enrichit de plusieurs indices pour la facilité des prédicateurs.

Ce fut surtout sur les étudiants de Louvain qu'il concentra son activité. Il était encore lui-même étudiant en théologie, quand il se vit confier la direction des deux congrégations latines des théologiens et des juristes. Il devait rester un quart de siècle (1630-1654) à la tête de cette dernière. Cette sodalité, du titre de la Purification, se recrutait parmi les élèves et les maîtres des facultés de droit et de médecine et elle réunissait l'élite de la noblesse belge et de l'aristocratie du Saint-Empire. Sous la direction du P. Stanyhurst, elle acquit une si grande célébrité que l'empereur Ferdinand III se fit envoyer à Vienne l'album de la sodalité pour y inscrire son nom de sa propre main. On a souvent reproduit le texte de cette inscription, dans laquelle, en termes touchants, le souverain se consacre à la Reine du ciel avec sa famille, son peuple, son armée et tous ses Etats. L'année suivante, le roi de Pologne, Vladislav, imitait cet exemple et avec lui les princes électeurs de Mayence et de Coblenz. A l'occasion de la réception de l'empereur Ferdinand comme membre et préfet honoraire de la sodalité, le P. Stanyhurst publia son premier ouvrage : *Album Marianum nobilium, jurisperitorum, medicorum sodalium sub titulo Virginis purificatae apud Patres Societatis Iesu Lorani (Lovanii,*

apud Masium. typogr. juratum, anno 1641). Dans cet in-quarto de 117 pages, orné de douze gravures sur cuivre, les gloires de la maison d'Autriche sont célébrées en prose et en vers; la dédicace est du célèbre humaniste Erycius Puteanus.

La réunion hebdomadaire de ses congréganistes était pour le P. Stanyhurst la moindre partie de son labeur; son action s'exerçait surtout au confessionnal et dans les entretiens particuliers. Sévère pour lui-même, il était pour les autres d'une bonté indulgente. Sa franchise, son tact, la façon aimable et sincère dont il s'intéressait à chacun, lui gagnaient d'emblée les cœurs et son ascendant s'imposait aux plus rebelles. Il excellait d'ailleurs dans la direction des jeunes gens. Il savait les reprendre avec une sainte liberté, leur signaler les écueils avec une grande clairvoyance, les arracher avec douceur et fermeté aux dangers de la vie universitaire. Sa rondeur et sa bonté accueillante ouvraient les cœurs à la confiance, développaient les énergies et relevaient les courages chancelants. Il vivait vraiment pour ses étudiants et son dévouement ne reculait devant rien. C'est ainsi, raconte sa notice, qu'on le vit un soir de carnaval tomber au milieu d'un bal estudiantin, arracher les masques aux danseurs, les disperser et en ramener lui-même plusieurs jusqu'à leur logis. Dieu sait, ajoute la notice, combien d'étudiants il a sauvés de la perdition, combien il en a guidés, maintenus ou ramenés dans la voie du devoir et de l'honneur; beaucoup d'entre eux durent à sa sage et prudente direction la vocation religieuse. Le secret de son influence était l'amour de la jeunesse. Il la comprenait et il en était aimé. On le vit bien, lorsqu'en 1654 ses congréganistes voulurent célébrer solennellement le vingt-cinquième anniversaire de son apostolat. Ils se cotisèrent pour offrir à leur directeur de magnifiques ornements sacerdotaux. Le corps académique, voulant reconnaître les services qu'il avait rendus à l'*Alma Mater*, prit part officiellement à la fête, et le

gouverneur général, l'archiduc Léopold, ancien préfet de la sodalité, envoya les chantres de sa chapelle pour relever la cérémonie. Cette fête fut les adieux de P. Stanyhurst à Louvain. Peu après, en effet, ses supérieurs l'appelaient à Anvers pour prendre la direction spirituelle du séminaire irlandais. Ce séminaire, établi en 1619, abritait les enfants des émigrés désireux d'aller un jour évangéliser leur pays; ils suivaient au collège des Jésuites les cours d'humanités, de philosophie et de théologie. Nous manquons de détails sur le ministère de P. Stanyhurst dans cette maison; les documents signalent seulement les nombreuses conversions qu'il fit dans la colonie irlandaise, en particulier celle de la comtesse de Dillon, qui s'était montrée jusque là d'une opiniâtreté inflexible. Le P. Stanyhurst la gagna dès la première entrevue: « S'il y a un saint sur la terre, dit-elle en le voyant, il doit être celui-là. » Dès lors, elle se mit sous sa direction et embrassa la foi catholique. Depuis son arrivée à Anvers, le Père résidait à la maison professe; il y était chargé de la sodalité latine, qui recrutait ses membres dans le haut clergé, le magistrat et les professions libérales. Le nouveau directeur s'empessa de fonder une bibliothèque ascétique, ainsi qu'il l'avait fait à Louvain; en peu de temps, il y réunit six cents volumes choisis. Cependant le P. Stanyhurst ne perdait pas de vue ses anciens étudiants de Louvain. Ne pouvant plus les diriger par sa parole, il mit sa plume à leur service et composa pour eux une série d'ouvrages de piété. Déjà en 1652, il leur avait distribué en étrennes un petit volume, illustré de dix gravures et intitulé: *Regio mortis, sive domus infelicitatis eternitatis* (Antverpiæ, typis Cornelii Woons, 1652, 12°, p. 50). Cet opuscule eut quatre éditions. Puis en 1656, il offre encore en étrennes à ses congréganistes le *Vanitas vanitatum, sacro laconismo expressa. Transierunt* (Antverpiæ, apud viduam Ioannis Cnobbaert, 1656, 16°, p. 24). Il aborde ensuite des ouvrages de plus longue haleine, dans lesquels il ras-

semble diverses séries d'exhortations qu'il a données à Louvain pendant un quart de siècle : « *quæ scripsi, olim dixi coram Christo in Eucharistia præsentè* » ; il les retouche, les complète et leur donne la forme d'un traité d'ascétisme. Ce fut d'abord le *Dei immortalis in corpore mortali patientis historia moralis doctrinæ placitis et commentationibus illustrata* (Antverpiæ, apud viduam Ioannis Cnobbaert, 1660, 8°, p. 408). Ce livre est dédié aux étudiants : « *pro quibus, cum hæc ipsa quæ scribo, de pulpito in Lovaniensi Academia dicerem, per annos viginti quinquelaboravi* ». L'auteur veut les prémunir contre les dangers de leur âge et du milieu où ils vivent ; il ne leur ménage pas la vérité, il dépeint la vie universitaire sous de sombres couleurs et il leur propose comme remède le Christ souffrant. Il fait un récit suivi de la passion du Sauveur et met en relief les vertus qu'il faut pratiquer pour assurer le salut de l'âme. Le succès de ce livre est attesté par vingt éditions latines, de 1660 à 1863, et par quinze traductions allemandes, dont la moitié parut au XIX^e siècle ; il fut aussi traduit en flamand et en français, en espagnol, en polonais et en hongrois. L'année suivante paraissait le *Veteris hominis per expensa quatuor novissima metamorphosis et novi generis* (Antverpiæ, typis Cornelii Woons, 1661, 8°, p. 338). Le thème de cet ouvrage est la conversion de l'âme par la méditation des fins dernières. On en connaît treize éditions latines, la plupart faites en Allemagne pour les sociétés et les universitaires. Il fut traduit dans les différentes langues de l'Europe ; signalons la traduction flamande du P. Adrien Poirters. La même année, le P. Stanyhurst livrait à la publicité un livre de méditations en trois volumes : *Quotidiana Christiani militis tessera qua homo fugiens mala e servilitate manumittitur, faciens bona ad libertatem manuducitur* (Antverpiæ, apud viduam Ioannis Cnobbari, 1661, 4°, p. 211, 230, 243) Ce livre eut aussi de nombreuses éditions, surtout en Allemagne. On peut voir dans Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII,

col. 1483-1489 et t. IX, col. 859, la bibliographie détaillée de ces ouvrages, auxquels il ajoute, d'après Foppens, l'*Ecclesia militans* (Anverpiæ, 4°) et un extrait du *Quotidiana christiani militis tessera*, intitulé : *Selectissima moralis Christianæ præcepta harmonicis metris ac rhythmis expressa* (Antverpiæ, apud Michaëlen Cnobbart, 1662, 8°, p. 29).

Le P. Stanyhurst était depuis trois ans à Anvers, quand il faillit mourir victime de la charité. Une épidémie sévissait en ville ; à force d'instances, le P. Guillaume obtint, au mois de juillet 1657, d'être envoyé au secours des malades. Il se lança dans la carrière avec son ardeur habituelle, mais, au bout de quelques semaines, il fut lui-même atteint par le fléau. Il avait reçu les derniers sacrements et les médecins ne lui donnaient plus vingt-quatre heures à vivre, quand, à la suite d'un vœu fait à saint Ignace, il recouvra subitement la santé. Il n'eut rien de plus pressé que de reprendre son poste au service des malades ; mais, les instances de ses congréganistes et des notables de la ville forcèrent les supérieurs à le soustraire au danger. Ce ne fut qu'un court répit, dont il profita pour se livrer avec plus d'ardeur à la publication de ses ouvrages. Nous l'avons vu, ses œuvres les plus importantes datent de cette époque. Cependant la santé du P. Stanyhurst, minée par le travail et la mortification, était toujours chancelante. Durant l'automne de 1662, les supérieurs l'envoyèrent à Bruxelles respirer l'air natal. Là encore, comme à Louvain et à Anvers, il prit la direction de la société latine fréquentée par la noblesse et par les membres des conseils privé et de Brabant. Au bout de peu de mois, toujours languissant, mais malgré tout ardent au travail, il succomba en quelques jours à un accès de fièvre. Il tomba, peut-on dire, les armes à la main, laissant, nous dit sa notice, d'universels regrets, aussi bien chez ses confrères que chez les étrangers. Son frère Pierre l'avait depuis longtemps précédé dans la tombe. Tout au début de sa carrière apostolique, il

était mort, le 22 avril 1627, aumônier de la flotte royale.

Alfred Poncelet, S. J.

Notice mortuaire du P. Guillaume Stanyhurst, Archives du royaume, Archives jésuitiques, province Flandro-belge, cart. 1004, et Bibl. roy., ms. 6185, f. 343. — *Historia collegii Bruxellensis* (1637-1695), Archives du royaume, Archives jésuitiques, province Flandro-belge, n° 977. — P. E. de Guilhaemy, *Mémoires de la Compagnie de Jésus, assistance de Germanie*, 2^{es.}, 1^{re} part., p. 37 (Paris, Leroy, 1899). — Pagnol, *Mémoires...*, t. VII, p. 261-268 (Louvain, 1756). — G. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, nouv. éd., t. VII (Bruxelles, 1896), col. 1483-1489; t. IX (Bruxelles, 1900), col. 859. — C. F. A. Piron, *Allgemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malmes, 1860), p. 368. — En tête de l'édition flamande de 1770 du *Dei immortalis...* se trouve une notice biographique du P. Stanyhurst: *Kort-begrip des levens van den Erweerden Pater Guil. Stanyhurst*. — Sotuelius, S. J., *Bibliotheca scriptorum Societatis Iesu* (Romæ, 1616), p. 320. — Patriguani, S. J., *Menologio di pie memorie d'alcuni religiosi della Compagnia di Gesù* (Venezia, 1730), t. 1^{er}, p. 102-103. — Drews, S. J., *Fasti Societatis Iesu* (Prague, 1740), t. 1^{er}, p. 49. — G. Oliver, S. J., *Collections towards illustrating the biography of the scotch, english and irish members S. J.* (Exeter, 1838), p. 246. — Henri Foley, S. J., *Records of the english province of the Society of Jesu*, t. VII (London, 1883), p. 731-732.

STAPEL (Étienne), jésuite, écrivain ecclésiastique, né à Herckenrode (Limbourg), le 20 janvier 1573, mort à Courtrai, le 22 mars 1659. Fils de Marie Griten et d'Arnold Stapel, homme d'affaires d'un monastère de religieuses cisterciennes, Étienne commença ses études latines aux écoles de Saint-Trond (1584-1586), il les continua au collège des jésuites à Liège (1587-1589) et les couronna, à Douai, par trois années de philosophie au collège d'Anchin, où il prit le grade de docteur, le 14 octobre 1592. Le 28 novembre suivant, il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tournai. Sa longue carrière religieuse se partage entre l'enseignement et le ministère des âmes. Il fut d'abord durant sept ans professeur d'humanités dans les collèges d'Anvers, de Gand et de Bruges, puis, après deux ans de théologie à Saint-Omer, il fut ordonné prêtre le 12 juin 1604, et envoyé au collège de Courtrai, où il devait passer le reste de sa vie. Là, il fut encore appliqué pendant quatre ans à l'enseignement, mais déjà il profitait des loisirs que lui laissait sa classe pour faire l'apprentis-

sage du ministère apostolique : les dimanches et les fêtes, il partait dès l'aube et parcourait les villages voisins, prêchant et faisant le catéchisme. A partir de 1608, il se consacra tout entier à l'apostolat. Il fut pendant cinq ans missionnaire de campagnes, puis, pendant plus de quarante ans, directeur des congrégations de la sainte Vierge. Il fut ordinairement à la tête de deux ou de trois sodalités, et pendant de longues années, de quatre. Ce fut son œuvre de prédilection. Chaque dimanche, le P. Stapel consacrait toute la matinée à ces pieuses réunions et l'après-midi, il recevait les nombreux membres qui venaient lui demander conseil. Sous sa vigoureuse impulsion, ces confréries prospérèrent au point qu'en 1649, la sodalité des hommes mariés comptait 270 membres et celle des jeunes gens 600. En 1629, le zélé directeur avait fondé une congrégation des petits enfants, et l'année suivante, celle de la Sainte-Croix, composée de l'élite des jeunes gens et des hommes mariés qui, faisant profession d'une piété plus grande et d'une vertu plus parfaite, se livraient au jeûne et à la pénitence et s'adonnaient aux œuvres de charité et de zèle. Cette congrégation, enrichie d'indulgences par un bref d'Innocent X (17 décembre 1649), subsista jusqu'à la suppression de la Compagnie de Jésus, en 1773. Travailleur infatigable, le P. Stapel était toujours prêt à suppléer ses confrères pour les offices de l'église, les sermons, le catéchisme, les visites des hôpitaux et des prisons. Il fut longtemps chargé des principales prédications en ville et, durant plus de quarante-cinq ans, des exhortations à la communauté. Il mourut à Courtrai, le 2 mars 1659, âgé de quatre-vingt-sept ans, après soixante-sept années de vie religieuse et cinquante-cinq de sacerdoce.

L'activité littéraire du P. Stapel n'a rien de bien remarquable. Il a publié trois ouvrages de piété en langue flamande : *De conste om wel te leren, ende salichlijck te sterven* (Cortryck, 1626). Ce petit in-12 de 335 pages n'est que la reproduction d'un opuscule paru en

1530, enrichi de nombreuses pratiques de dévotion et de prières. Il est dédié à Jean de Tolensere, bourgmestre et aux échevins, hommage de gratitude au magistrat de Courtrai, fondateur du collège. En 1635, le P. Stapel publia un livre de méditations à l'usage des membres de la Sodalité de la Sainte-Croix, qui faisaient l'oraison quotidienne : *Dagelijcksche Effeninghen der meditatie* (Anvers, 1635, in-12°, 339 p.).

Enfin dans sa vieillesse, en 1649, il donna une traduction flamande du *Voyage du Chevalier errant*, par le carme Jehan de Carthey (voy. *Biographie nationale*, t. III, col. 358). Cet ouvrage assez bizarre emprunte la forme du roman, mais l'imagination et la sensibilité y jouent un rôle secondaire; la pensée théologique y domine et en fait un livre de spiritualité. C'est l'histoire d'un chevalier armé par la Folie, qui trouve sur son chemin Vertu et Plaisir. Il se laisse d'abord séduire par Plaisir, mais Grâce divine le remet dans la bonne voie et le conduit au temple de Pénitence et de là au palais de Vertu. On peut voir dans la *Revue trimestrielle* (Bruxelles, octobre 1858), t. XX, p. 187-200, une analyse détaillée de ce roman, qui fut fort à la mode au xvii^e siècle et avait déjà été traduit en plusieurs langues, notamment en anglais (Londres, 1581) et en latin par Lucas Bellère.

Alfred Poncelet, S. J.

Elogium P. Stephani Stapel, Biblioth. roy., ms. 6485, fo 372-379v. — Arch. gén. du roy., arch. jésuitiques, prov. Flandro-belge, carton 1003bis. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (Bruxelles, 1896), t. VII, col. 1489-1490. — C. F. A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860), p. 368.

STAPLEAUX (Léopold), littérateur, né à Bruxelles, en 1831, mort à Paris, le 3 décembre 1891. Il fut un des plus actifs pourvoyeurs de romans-feuilletons et de revues de fin d'année, en Belgique et en France, pendant la seconde moitié du xix^e siècle. Il débuta en 1848, à l'âge de seize ans, par un drame en trois actes, le *Château de Roquemure*, tiré des *Mémoires du Diable* de Frédéric Soulié.

La pièce fut jouée au théâtre de Verriers avec un succès qui détermina le jeune écrivain à se lancer dans la carrière des lettres. Le « Bibliophile belge », signalant la brochure, publiée sans nom à Bruxelles (in-18 de 48 pages), dit ceci : « Essai d'un élève de l'école de commerce de Bruxelles, d'un écolier de seize ans, Mr Stapleaux. On y remarque une certaine correction grammaticale dont les faiseurs de drame *ex professo* ne se mettent pas toujours en peine, et un sentiment instinctif du dialogue mélodramatique, quoique M^r Soulié en ait fait presque tous les frais (t. V, p. 432) ». La même année, il fit représenter *Un Remplaçant militaire*, comédie-vaudeville en deux actes, publiée à Bruxelles (in-18 de 36 pages); puis, en 1850, *Ni l'un ni l'autre*, pochade en un acte, jouée sur le théâtre du Vaudeville, à Bruxelles (in-18 de 36 pages); en 1851, *Vaillance*, comédie-vaudeville en deux actes, tirée du roman de Jules Sandeau et représentée sur le théâtre de l'Opéra Comique, Galeries Saint-Hubert (in-12 de 78 pages). En 1854, il produisit sa première revue, la *Comète de Bruxelles*, en sept tableaux dont un prologue et un entr'acte, en collaboration avec Marc-le-Prévost, représentée sur le théâtre du Vaudeville (in-18 de VIII et 169 pages). Vinrent ensuite, la même année et sur la même scène, une féerie en cinq actes, le *Sorcier de Liège ou l'Ame de la terre*, en collaboration avec Marc-le-Prévost (in-18 de 230 pages). Léopold Stapleaux alla habiter Paris, et, avec la collaboration d'auteurs en vue, alimenta les petits théâtres de sa verve féconde. Revues de fin d'année, destinées à Bruxelles, drames et vaudevilles se succédèrent sans interruption. Le succès du *Piège au mari*, un acte, au Palais-Royal (en 1862), lui valut une aimable renommée, qu'il justifia par une pièce en cinq actes, écrite avec Théodore Barrière, *Paris rentre-à-terre* (1868). Citons encore les *Femmes de lettres*, en cinq actes; la *Boîte aux galons*, en un acte; les *Loups et les agneaux*, en cinq actes (1863); la *Famille Roussel*, en

quatre actes. A Bruxelles, un drame en cinq actes, la *Nuit du Mardi-Gras*, fut joué au théâtre des Délassements en 1870, alors que la guerre franco-allemande avait ramené Stapleaux dans son pays. *Mademoiselle de Cerdec*, comédie en un acte, représentée en 1872 sur la scène des Galeries Saint-Hubert, le *Roman d'un père*, trois actes (1874) et *l'Idole*, drame en quatre actes, avec Henri Crisafulli (1875), furent ses dernières pièces. Cet imposant bagage dramatique, encore que dénué de hautes prétentions littéraires, ne suffirait assurément pas à prouver que les Belges sont capables de rivaliser avec les Français dans le domaine théâtral; mais il dénote chez son auteur une évidente facilité et une certaine connaissance du métier scénique.

Stapleaux écrivit également le livret d'un petit opéra-comique, en un acte, *Pierrot fantôme*, dont la musique est d'un compositeur liégeois, Vercken, et qui obtint, au Théâtre-Lyrique de Paris, un gentil succès. En même temps qu'il travaillait pour la scène, Stapleaux produisait de nombreux romans, dont se délectaient les lecteurs de feuilletons des journaux quotidiens et auxquels il appliqua sa féconde activité jusqu'à ses derniers jours. En voici la liste complète, par ordre chronologique : Le premier en date, *La Chasse aux blancs, mœurs parisiennes*, paru en 1861, contribua sérieusement à l'abolition de la contrainte par corps; l'auteur avait étudié son sujet à fond et le mit en œuvre avec beaucoup de verve; son succès attira sur lui l'attention du public, avide de lectures émotionnantes et mélodramatiques. Puis vinrent successivement les *Cent francs du dompteur*; le *Château de la rage*; le *Roman d'un fils*; *Histoire d'une nuit*; *Boulevardiers et belles petites*; *l'Heure du crime*; les *Drames du grand monde*; le *Roman d'un fils*; la *Diva Tirrelire*; le *Scandale parisien*; les *Cocottes du grand monde*; les *Vivenses de Paris*; les *Belles millionnaires*; *l'Affaire du Château de Clauelle*; *Sergent l'empoisonneur*; *la Reine de la Gomme*; les *Amoureux de Lazarinne*; les *Amours d'une horizontale*;

les *Diabesses de Paris*; la *Chute d'une étoile*; *Histoire d'hier*; les *Virtimes du Krack*; le *Capitaine rouge*; les *Scandales mondains*; *Où mène l'amour*; *l'Honneur perdu, roman d'actualité*; *l'Ivresse de Jean Renaud*; les *Compagnons du glaive* (en cinq tomes réunissant cinq des romans précédents, les plus populaires de Stapleaux, parus d'abord séparément); enfin *la Langue de M^{me} Z...*, paru en 1893, deux ans après la mort de l'auteur. A cette liste de romans, publiés presque tous en volumes chez Dentu, Faure ou Ollendorf, avant de paraître en feuilletons, il faut ajouter quelques pamphlets, édités à Bruxelles, par l'Office de Publicité en 1871, après la chute du Second empire : *Mémoires secrets du Second empire*; *Histoire contemporaine (le Ménage impérial)*; *Lui et Elle en apparence et en réalité*; *leur vie publique et leur vie privée, leurs mœurs, leur cour, leur entourage, leur politique, leurs intrigues*; les *Mystères des Tuileries et de Compiègne dévoilés*, avec lettres autographes); les *Courtisanes du Second empire* (1^{re} partie, *Marguerite Bellanger*, avec lettres autographes; 2^e partie, *les Dames de l'entourage*; la *Duchesse Eglé*; 3^e partie, *les Actrices*). Première série (anonyme) : *l'Armée et Napoléon III, protestation des officiers français contre la restauration bonapartiste*; *Bon voyage, Mr Hugo* (en vers).

Lucien Solvay.

Frédéric Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*. — Journaux de l'époque. — Répertoire de l'Office international de bibliographie.

STAPLEAUX (*Michel-Ghislain*), peintre d'histoire et portraitiste, né à Bruxelles en 1799, mort à Gien (France) en 1881. Il était fils d'un libraire-imprimeur, qui l'intéressa dans son commerce et comptait bien lui voir reprendre ses affaires. Mais son goût pour le dessin l'entraînait irrésistiblement vers une autre voie. Justement, le grand David, exilé de France, en 1816, venait de s'installer à Bruxelles. Michel Stapleaux obtint la protection du célèbre artiste, qui décida le père à lui confier son fils. Les progrès du jeune élève furent rapides. En 1822, il concourut pour le

grand prix de peinture à Anvers, et le remporta; l'année suivante, à Gand, il remportait de même le grand prix de portrait. Ces succès lui valurent l'amitié et l'estime de son vénérable maître, et l'honneur de collaborer avec lui. C'est ainsi qu'il travailla au dernier tableau que David peignit avant de mourir, *Mars désarmé par Vénus*, et que possède le Musée ancien de Bruxelles : on peut même admettre comme probable que la part de Stapleaux y fut plus importante que celle de David, ce qui serait souhaitable pour la gloire du maître. David, en effet, mourut le 27 décembre 1825; et l'œuvre, fut exposée seulement au Salon de 1827, par les soins de Stapleaux lui-même; la mièvrerie des figures et la fadeur de la coloration sont très au-dessous de ce que le peintre des *Sabines*, même dans les plus mauvais jours de sa verte vieillesse, fit de plus inférieur. Il semble aussi qu'il faille attacher peu de crédit à une légende, recueillie par le *Grand Dictionnaire Larousse*, et d'après laquelle David, avant de rendre le dernier soupir, au milieu d'une foule empressée et tout ému, aurait appelé son disciple et, devant tous, l'aurait proclamé l'héritier de sa gloire. À ce moment-là, un autre de ses élèves, François-Joseph Navez, de douze ans plus âgé que Stapleaux, et déjà célèbre, se trouvait à Bruxelles, où il venait de se fixer. Si quelqu'un méritait de succéder à David, et de le continuer, c'était bien Navez, et non Stapleaux, encore débutant. Quoi qu'il en soit, David chargea, dit-on, le jeune homme, de dessiner et d'éditer les gravures de ses principales toiles, le *Couronnement*, le *Serment du Jeu de paume*, etc. Dans ce but, Stapleaux alla s'installer à Paris. Il n'y resta que peu de temps. Il partit pour l'Italie; il y fut reçu par la famille Bonaparte avec les plus flatteuses marques d'admiration; et, coup sur coup, il eut à peindre les portraits de la *Comtesse de Surville*, de la *Princesse Charlotte*, femme du prince Napoléon-Louis, de la *Princesse Camerata*, des *Enfants du prince Jérôme*, etc. Puis, il fut appelé à la Cour

de Wurtemberg, pour exécuter les portraits d'autres membres de la famille Bonaparte; il y resta deux ans, de 1834 à 1836; il y peignit les portraits de la *Princesse Marie* et de la *Princesse Sophie*, filles du roi, celui du *Prince Pierre von Oldenburg*, etc., et reçut la commande de quatre grandes compositions pour la ville de Stuttgart. Ces divers travaux lui valurent de recevoir du roi de Wurtemberg la grande médaille du Mérite et le titre de peintre de la Cour, rarement accordé à des étrangers. Rentré à Bruxelles en 1836, il fut nommé professeur à l'Académie des Beaux-Arts.

On cite, parmi ses élèves les plus distingués : Seyler, Gerhard, Nogava et Brunfaut, et non « Brunfaut », comme l'imprime par erreur le dictionnaire d'Immerzeel : ce Brunfaut, Gustave, peintre d'un certain talent, occupa pendant vingt-cinq ans les fonctions de directeur de l'école de dessin d'Uccle; il fut également attaché aux Musées du Cinquantenaire et mourut en 1908, à l'âge de quatre-vingts ans. Outre ses portraits de princes et de grands personnages de l'époque, Michel Stapleaux a peint de nombreux tableaux d'histoire et de genre, qu'il préparait généralement au cours de ses voyages en Suisse, en Italie, en France et en Allemagne, et dont la plupart font parties des collections publiques et privées de l'étranger. Citons notamment le *Retour de l'enfant prodigue* (galerie royale de Prague); *Intérieur de chapelle avec figures et Jeune fille brodant* (cabinet de la comtesse Charlotte de Saint-Luc, à Florence); *Le portrait de Béatrix* (cabinet de la duchesse de Nieperg, née princesse de Wurtemberg, à Stuttgart); la *Mort de Cléopâtre* (cabinet de la comtesse de Villeneuve, à Florence); *Saint-Vincent de Paul delirant de ses fers un galérien* (chez Mme Clary, à Paris); *Ganimède versant le nectar dans la coupe de Jupiter*; *Androclès luttant avec un lion* (collection Martin de la Tour, à Genève, où se trouvait aussi le portrait du comte de Leicester et d'Elisabeth, reine d'Angleterre); *Desdémone mourante offrant son âme à Dieu* (à Genève); *Marchands*

d'oranges aux environs de Rome (cabinet de la princesse Gallitzin, à Saint-Pétersbourg); la *Visite d'une famille de savoyards par un ermite*; *Jeune fille prenant le voile*; *Napoléon à Sainte-Hélène*, etc. Les musées de Belgique ne possèdent aucune œuvre de Michel Stapleaux. Deux de ses portraits figurèrent à l'exposition universelle de Paris, en 1855; à partir de cette année, il cessa d'exposer. La peinture de Stapleaux ne se distingue par aucune originalité; elle n'est qu'une faible imitation de la manière de David, de son style, de son dessin et de son coloris.

Lucien Solray.

Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunschilders, beeldhouwers, enz.*, 1843, troisième partie. — Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1875. — *Chronique des Arts*, n° du 5 novembre 1881. — Siret, *Dictionnaire des peintres*.

*STAPLETON (Thomas), professeur aux Universités de Louvain et de Douai, théologien, historien, controversiste, né à Henfield (comté de Sussex, Angleterre) en 1535, mort à Louvain, le 3 octobre 1598 (d'après Paquot; le 12, d'après Valère André).

Issu de la famille noble des Stapleton de Coelton-Hall (Yorkshire), Thomas fit ses études à Canterbury, à Winchester, puis à Oxford, où il devint maître ès-arts en 1556; il enseigna quelque temps dans un collège de cette dernière cité et fut pourvu d'un canonicat à Chechester. Mais la persécution d'Elisabeth contre les catholiques vint troubler sa vie; il quitta le pays avec ses parents et trouva, à Louvain, une hospitalité partagée par plusieurs de ses compatriotes. Il y avait alors tout un groupe de ces exilés que les anglicans qualifièrent d'*Anglo-Lovanienses*; c'étaient des gens instruits et honorables qui goûtaient les avantages du centre de lettres qu'était la cité universitaire belge. De ce nombre, se trouvaient Henri Holland qui écrivit la vie de Stapleton, et Guillaume Allen, ensuite cardinal, qui bientôt l'emmena à Douai. Parmi ces compagnons d'exil, se trouvaient aussi des parents et amis du chancelier Th. Morus, dont, plus tard, il écrivit la vie.

A Louvain, Stapleton étudia la théologie, puis s'en fut à Paris et à Rome. Rappelé en Angleterre, il y fut mis en demeure de prêter le serment et, sur son refus, fut destitué de son canonicat. Il revint alors à Louvain, et y travailla quelque temps encore jusqu'au moment où Allen fit appel à son concours pour la fondation anglaise de Douai. Ce fut à Louvain qu'il publia (1566) un écrit contre Jewell, évêque anglican de Canterbury, qui, dans un discours à Saint-Paul de Londres, avait fait l'éloge de l'anglicanisme. Il en publia un autre (1567) contre Horn qui occupait de même le siège de Winchester, pour prouver la primauté du Saint-Siège romain. Les universités anglaises se ressentaient de l'émigration des brillants esprits que faisait fuir la persécution et que nous trouvons à Louvain et à Douai. Ils y publièrent bien des écrits défendant sagement et vaillamment la doctrine catholique. Il y en eut une série à Douai, dès la fondation en 1559 de cette université dont l'un des premiers maîtres, Venduille, inspira à Allen l'idée de fonder le collège des prêtres anglais pour y travailler à l'apostolat pour leur pays. Il fallut une dizaine d'années pour se mettre bien en train; Allen appela à Douai les *Anglo-Lovanienses* et entre autres Stapleton, en 1569. En même temps, nos deux éminents Anglais entraient comme professeurs dans la faculté de Douai; déjà en 1574, Stapleton y occupait le rectorat. Il faisait aussi des leçons de théologie au collège de Marchiennes, et occupait la chaire de catéchisme à la faculté. En 1571, il avait reçu le doctorat.

Les troubles religieux entravèrent de nouveau en 1578 sa vie d'étude; il partit pour Rome. En revenant, il ne tarda pas à se présenter chez les Pères de la Compagnie de Jésus et fut envoyé à Louvain. Il ne se crut pas appelé à demeurer dans l'ordre et le quitta tout en gardant avec lui des relations d'estime. Sans doute, il y connut Lessius et refusa plus tard de s'associer aux luttes des facultés contre lui. Une lettre, qui ne se trouve pas dans ses œuvres, explique

son attitude sur ce point. Paquot en donne l'analyse.

Rentré à Douai, il ne tarda pas à être rappelé à la chaire royale de théologie de Louvain, en 1590, sur les démarches, dit-on, de Christophe Dassonleville, membre du conseil privé et la recommandation du chef-président G. de Pamele. Sa nomination donna lieu à quelques tiraillements; étant docteur de Douai, il ne prenait rang, suivant les statuts, qu'après tous les docteurs de la faculté même. Un décret du comte de Mansfeld du 6 novembre 1590, lui assigna son rang de date doctorale, comme s'il eût été promu dans la faculté; le conseil privé tint la main à l'exécution de cette décision. Cette mesure souleva longtemps les protestations de la faculté qui y voyait non seulement une violation de ses statuts, dont d'ailleurs le décret contestait l'autorité, mais un acte de défiance contre les autres titulaires qu'on suspectait, disait-elle, de sympathies pour Bafus (Michel de Bay). Stapleton étant nommé à une chaire royale, sa nomination était le fait du souverain qui le soutint énergiquement contre les opposants. Comme il succédait à Bafus dont les erreurs avaient troublé l'université, la publication de ses travaux fut surveillée; l'évêque d'Anvers et le nonce O. Mirto Frangipani s'en occupèrent. Stapleton se mit à expliquer l'Écriture Sainte et se livra à divers travaux de controverse; il fut recteur en 1595.

En 1597, le pape Clément VIII chargea le cardinal Aldobrandini de le mander à Rome; on prêta au Pontife le projet de lui conférer la pourpre cardinalice, comme Allen l'avait reçue en 1587. Miraeus le dit et le fait est attesté encore par Nic. Du Bois en 1674. Le voyage à Rome fut retardé et entravé, bien que Stapleton se montrât prêt à obéir au désir du Pape, mais il souhaitait être délié de son engagement vis-à-vis du roi que, depuis tant d'années, il servait dans ses universités. L'archiduc Albert, semble-t-il, ne désirait pas qu'il quittât Louvain. On a émis, au sujet de ce voyage non réalisé, diverses interpréta-

tions difficiles à vérifier. Stapleton d'ailleurs, vieillissant, préféra qu'on agrêât ses excuses. Il ne tarda pas à tomber gravement malade et à succomber. Pitseus et Foppens nous ont conservé son épitaphe.

Les travaux de Stapleton sont considérables. Ils remplissent quatre volumineux in-folio publiés à Paris, en 1620, sous le titre d'*Opera quae extant omnia*. Cette édition est intéressante et précédée de documents biographiques, entre autres d'une autobiographie en vers hexamètres.

Les publications de Stapleton sont de nature diverse; il en est beaucoup d'ordre théologique, s'attachant surtout à la controverse avec les hérétiques de son temps; il en est aussi d'historiques et oratoires mais toujours touchant aux questions religieuses. Paquot analyse le contenu de l'édition de 1620, ce qu'il est bien inutile de refaire ici.

Dans le domaine de la controverse, Stapleton a été en discussion avec plusieurs des coryphées protestants de son pays, tels, outre ceux déjà cités plus haut, Fulke, de Cambridge (1580), et Whitacke, de Canterbury. Le débat avec ce dernier portait sur l'autorité de l'Église; il est de ses dernières années à Louvain (1592-1596). Très affligé des troubles religieux de sa patrie, il tourna ses principaux efforts vers la controverse. Ledoux, dans l'étude qu'il lui consacra en 1865, marque le soin extrême qu'il a pris de connaître à fond les sources de la théologie, de façon à user toujours de sa propre érudition et non de celle d'autrui; il s'appliqua aussi à connaître les théories de ses adversaires, disséquant et pénétrant leurs erreurs, mais il insista particulièrement sur ce point que, hors des controverses générales concernant le fondement même de la foi, il y a peu d'espoir de réussir, car on ne sait où poser un pied ferme dans la lutte avec les protestants qui récusent toute autorité. Aussi s'attachait-il à exposer les principes mêmes de la Foi et à démontrer l'autorité de l'Église dans sa *Principiorum Fidei doctrinalium relectio*, développée en six parties et

dédiée à l'archiduc Albert, par lettre du 21 février 1596. Ledoux fait de cette œuvre le plus grand éloge.

Le souci de la controverse domine d'ailleurs aussi dans les écrits de Stapleton sur l'Écriture Sainte; quand il commente les Évangiles, les Actes des apôtres, l'Épître de Saint-Paul aux Romains et aux Corinthiens, il ne fait pas un exposé systématique; il s'abstient de parler là où il n'a pas quelque thèse protestante à combattre. Ces commentaires sont intitulés : *Antidota, Evangelica* ou *Apostolica*. « Dans son désir de venger la vérité », observe Ledoux, « il se hâta, négligeant le soin littéraire, ce qui a nu à la durée et à la diffusion de ses œuvres. » Bien qu'il combattit divers adversaires, ce fut spécialement contre Calvin et de Beze qu'il dirigea ses travaux.

Les ouvrages historiques de Stapleton ont un caractère analogue et se rattachent à l'apologétique ou en général aux études religieuses. Une mention particulière revient aux *Tres Thomae*, la vie des trois Thomas: saint Thomas, apôtre; saint Thomas, archevêque de Canterbury; et enfin, Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, victime d'Henry VIII, l'année même de la naissance de notre auteur. Cette troisième biographie est de loin la plus étendue et, vu les circonstances, la plus importante comme document historique. L'auteur prend soin d'ailleurs de signaler les sources auxquelles il a puisé; il ne mentionne pas, chose étrange, la source principale, les notes de Roper, gendre de Morus; cependant plusieurs pensent qu'il a pu les consulter à loisir; en tout cas, son livre est un témoignage de grande valeur par tant de données contemporaines. Jusqu'au P. Bridgett (1892), les biographes de Morus n'ont vécu que de ces sources.

En 1592 parut une *Apologia pro Rege Catholico*. Elle défend énergiquement Philippe II contre les attaques d'Elisabeth d'Angleterre. Dans un écrit daté de Richmond, 18 octobre 1591, la reine accumulait les griefs contre le roi d'Espagne. L'apologie les reprend

en détail et y répond avec vigueur. Éditée d'abord, dit-on, aux Pays-Bas, elle fut ensuite imprimée à Constance; c'est l'édition que j'ai vue; elle est signée : *Didymus Veridicus Heusildanus*, et Henri Holland l'attribue expressément à Stapleton.

A la politique se rattache un curieux écrit contre les *Politici*. C'est une *oratio academica*, imprimée pour la première fois, à Munich en 1608, réquisitoire en règle contre les *politiques* qui ne considéraient que la raison d'Etat, sans s'inquiéter de religion ni de conscience; sous prétexte de prudence politique, ils compromettaient la religion, et suivaient leurs intérêts, en véritables opportunistes. L'auteur ne prétend pas condamner toute politique, toute prudence, mais la préférence impie donnée aux intérêts sur les principes : ce sont des *machiavélistes*. Le titre de l'opuscule est d'ailleurs suggestif : *au Politici horum temporum in numero christianorum sint habendi?*

A l'ordre historique appartient un intéressant traité, publié à Louvain : *Vere admiranda seu de magnitudine Romanae Ecclesiae*. Juste Lipse avait publié un écrit intitulé : *J. L. Civis romani admiranda sive de magnitudine romana lib. IV*; Stapleton opposa un tableau de la cité de Dieu à celui de la cité antique. Paul V, dans un bref adressé à Lipse, avait déjà affirmé la supériorité du royaume chrétien de l'Eglise. C'est l'idée qui inspire Stapleton. Mais il ne put lui-même publier son œuvre, la mort l'interrompit. Son ancien ami et patron, le conseiller Dasonleville, s'occupa de la faire paraître; convaincu dit-il, que cette œuvre sera utile et honorable pour le Saint-Siège, il demanda à ce sujet l'encouragement de Clément VIII et en 1599, il publie ce qu'il appelle le *Chant du Cygne* du savant et bon docteur (*quel buon dottore*). L'œuvre fut encore rééditée, avec celle de Lipse, à Rome en 1600 par Schoppius.

Ce dernier écrit prouve aussi la tendance de Stapleton au regard de la culture antique; il voulait le règne de la cité chrétienne. Sans doute, il était let-

tré et connaissait les langues anciennes, mais il s'en servait surtout pour connaître les lettres chrétiennes. Ses idées sur l'éducation se reflètent dans les chapitres touchants qu'il consacre à la famille de Thomas Morus. Le clergé catholique d'Angleterre avait d'ailleurs donné au mouvement littéraire un important appoint. Stapleton nous dit avoir conféré avec John Clément, le médecin helléniste d'Oxford, pour la traduction du grec en latin des lettres de Saint Grégoire de Naziance, et Val. André nous dit d'ailleurs qu'il connaissait fort bien le latin, le grec et l'hébreu.

On possède de Stapleton une lettre intéressante sur les derniers moments du comte d'Egmont; ce récit est adressé à Doorman, d'après un ami qui le tenait lui-même de l'évêque d'Ypres. Ce dernier, Martin Rythovius, on le sait, assista le condamné. Cette lettre a été publiée en extraits par de Meestere (*Hist. episcopatus Yprensis*, Bruges. Société d'Emulation, 1851, p. 52), et en français, sans donner ni le nom de Doorman, ni celui de Stapleton, par de Bavay. (*Le procès du comte d'Egmont*, Bruxelles, 1854, p. 324); elle est aussi renseignée par Tihon (*Documents historiques du XVI^e siècle*, Bull. Comm. Roy. d'histoire, 1908, p. 38).

Nombreuses furent les relations de Stapleton avec les intellectuels de son temps : les émigrés anglais dont beaucoup étaient des hommes instruits, *doctissimi*, nous dit Holland; puis ses collègues de la faculté de Douai et, parmi eux, François Richardot, futur évêque d'Arras (voir sa notice). Dans la magistrature il connut Pamele; il fut l'ami de Dassonville. Il connut aussi Moulart et Sarrazyn, abbés de Saint-Vaast, qui montèrent plus tard sur le siège d'Arras; au premier, il dédia ses oraisons funèbres. Il fut en correspondance avec le cardinal Aldobrandini et dédia un livre au cardinal Sirlot; le cardinal Perrone, dit-on, l'appréciait fort. A Louvain, il connut de près les théologiens pendant ses premières études; plus tard, les pères de la Compagnie de Jésus, où il passa, et enfin la faculté de 1590. Il était estimé et

honoré et même mis en parallèle avec Duperron et Bellarmin, dont il n'a point d'ailleurs la célébrité. Il nous apparaît comme le travailleur vaillant, désintéressé, laborieux, savant et bon, défenseur zélé et habile de la doctrine catholique dont il fut l'inlassable et dévoué champion, en un mot, comme une des figures éminentes de nos anciennes facultés universitaires.

Le genre oratoire ne fut pas inconnu à Stapleton, tant dans son enseignement que dans les *concionas* aux cérémonies académiques; on outre, on lui doit plusieurs oraisons funèbres, et c'est là un des genres oratoires les plus solennels dans une époque qui l'est tout entière. Dans ses œuvres figure aussi une série de ses *orationes academicæ miscellanæ*.

La galerie des portraits de l'Université de Louvain possédait un portrait peint de Stapleton. Un portrait gravé se trouve en tête des *Opera* de 1620.

V. Brants.

I. Imprimés : *Opera quæ estant omnia* (Paris, 1620, 4. vol. 8°). Cette édition est précédée de la vie de Stapleton, par Holland, et d'une collection de témoignages à son sujet. En tête, se trouve le portrait de l'auteur à l'âge de soixante-trois ans. — *Tres orationes catecheticae*, extraites de ses œuvres en petite édition (Gandavi, Sersanders, 1674), avec épître préliminaire sur ses mérites. L'imprimatur donne par Nic. Dubois le qualifie « ob doctrinæ eminentiam ad cardinalitiam purpuram, nisi mors pravenisset, assumendi ». — Holland, *Vita Stapletonii*, cité ci-dessus. — Valère André, *Fasti academici*. — Vernulaeus, *Academia Lovaniensis*. — Foppens, *Bibliotheca belgica*. — Paquot, *Mém. hist. litt. des Pays-Bas*, éd. fol. (Louvain, 1768), t. II, p. 326. — Nicolas Sanderus, *De Visibili monarchia Ecclesie* (Wirceburgi, 1692), p. 664. — J. Pitseus, *De illustribus Angliæ scriptoribus* (Paris, 1623). — Audin et Martin, *Hist. de Thomas More*, par Stapleton, trad. franc. avec introd. et notes (Liège, 1849). — F.-J. Ledoux, *De vita et scrip. Thomæ Stapletoni oratio*, dans l'*Annuaire de l'Université de Louvain*, 1865. — E. Reusens *Correspondance de L. Torrentius avec le nonce Mirto*, dans Bull. comm. 1863, Rec. hist., p. 39-42. — *Anales pour servir à l'hist. ecclesiast. belg.* t. XXVII, p. 320. — Proost, *Les réfugiés anglais en Belgique*, dans le *Messenger des sciences*, 1865. — Felix Neve, *La Renaissance des lettres en Belgique* (Louvain, 1890), p. 124 et 173. — Dom Gasquet, *The Era of Reformation* (London, 1900), ch. 2. — Cardon, *La fondation de l'Université de Douai* (Paris, 1892). — H. Brémond, *Le Br Thomas More* (Paris, 1904). — V. Brants, *La faculté de droit de Louvain* (Louvain, 1906). — Sidney Lee, *Dictionary of National Biography* (London, 1898).

II. Manuscrits : La Bibliothèque de l'Université

de Louvain (Section des manuscrits) possédait un exemplaire interfolié d'une édition de l'imprimeur Gravius de Louvain, 1577 : *Pauli apostoli epistolæ ad Romanos, etc. Epistolæ catholicæ Jacobi, Patri, Johannes, Judæ. — Apocalypsis Beati Joannes apostoli*, chargée de notes du cours de Stapleton. L'exemplaire porte au titre cette mention manuscrite : *explicata à Thomas Stapletono Lovanii 1596*, puis sur le premier feuillet : *explicare felicitæ coepit Ex. D. M. N. Thomas Stapletonus anglus S. T. professor Regius Lovanii, Anno Domini, 1596, 8 Januarii*. Pour l'apocalypse, qui est la dernière partie du volume, il est marqué en tête : *24 septembris 1597*, et à la fin : *23 January 1598*. C'est manifestement le livre de texte d'un auditeur avec des notes prises au cours. — Archives du royaume (Bruxelles). Conseil d'État, carton 104. Mémoire de la faculté de théologie à propos d'une réclamation du professeur De Laitres (S. d. vers 1736) ou l'affaire de la nomination de Stapleton est discutée à titre de précédent. — Archives de la ville de Louvain (hôtel de ville), section 1. Archives administratives, reg. 198, fo 20, vo et suiv. : plusieurs pièces relatives au conflit concernant son rang dans la faculté. — Archives du Vatican. Nonciature de Flandre, vol. X, fo 95. Lettre de Stapleton au card Aldobrandini, 1597, relative au voyage de Rome; et fo 105 et 114 : deux lettres de G. Dassoneville au même cardinal (1598-1599), relatives à la publication posthume des *Vere admiranda*.

* **STAPLETON (Thomas)**, professeur de droit à l'Université de Louvain, né à Fidardum (Fidow? Irlande) en 1622, mort à Louvain le 14 août 1694. Le second Thomas Stapleton ne paraît avoir rien de commun avec son homonyme qui le précède. Il était Irlandais et, au dire de Bax, fils de Richard (lui-même fils cadet de Thomas, chevalier), seigneur de Thierletbegg, Knockene et autres lieux, et d'Honorine Meagher. Malgré cette noble origine, au dire de Paquot, il fut étudiant pauvre à l'Université de Louvain, sans doute au collège de sa nation, et prit la licence en droit canon. Nous sommes sans détails sur ses débuts, mais sans doute se fit-il remarquer dans ses études car il fut pourvu de bonne heure d'un canonicat à N.-D. de Termonde. Mais bientôt il fut question pour lui d'une chaire à l'Université. D'abord il se présenta à la chaire royale de *Paratitiles* ou exposé systématique général des titres du droit romain et des *Institutes* du droit canon (décret de Gratien). Les titulaires de ces matières alternaient annuellement leur cours. Il ne réussit pas. Il revint à la charge pour la chaire d'*Institutes* du droit civil, en 1655, en

compétition avec deux professeurs déjà en fonctions, Logens et de Baillencourt. Le conseil d'État, chargé, comme de coutume, de l'examen des titres pour les candidats aux chaires royales créées en 1557 par Philippe II, nous apprend, dans son avis du 23 mai 1655, que l'internonce du pape appuyait Stapleton; le conseil faisait de fortes objections; d'après lui, on ne pouvait préférer un simple licencié à deux docteurs, professeurs déjà anciens et supérieurs au candidat; d'autant plus que celui-ci était un étranger. Si Logens était déjà pourvu d'une chaire ordinaire, il en allait autrement de Baillencourt. L'internonce soutint son concurrent parce que ce dernier avait été recteur au temps du Jansénisme; le conseil estima ce motif insuffisant pour le tenir à l'écart; ces querelles, selon lui, étaient éteintes, « tout le corps de l'Université remis au sentiment commun de l'Église ».

Cet exposé est-il fidèle? En tout cas, Baillencourt ne fut pas toujours suspect à l'Église, car en 1671 il fut promu à l'évêché de Bruges. Quoi qu'il en soit, en dépit de l'avis du conseil d'État, le gouvernement se prononça en faveur de Stapleton. Ses lettres patentes sont datées du 28 mai et son traitement fut fixé à 80 livres. Le conseil en exprima sa vive émotion, déclarant qu'une telle nomination allait décourager ceux qui se donnaient tant de peines pour conquérir les palmes du doctorat, qu'elle empêcherait de pouvoir encore décider au travail les bons sujets qui prenaient leurs degrés, etc.; le conseil croyait pouvoir se porter garant des qualités des deux autres candidats. Stapleton prit à cœur d'écarter tous ces griefs : En 1659, il devint *doctor utriusque juris*. Dès 1656, il était devenu président du collège du Luxembourg (*Collegium Alysianum*), fondé à l'Université, et déjà en 1661, il fut pour la première fois élevé au rectorat. En 1663, il fut promu à la chaire ordinaire de droit canon et devint chanoine de Saint-Pierre à Louvain. Il fut aussi *prior* de la faculté de droit et exerça, dans la suite, plus de dix fois les fonctions rectorales.

Il occupa ces charges à un moment assez difficile pour l'Université. Elle était régie par le règlement de la visite de 1617, or le gouvernement jugeait qu'il était mal observé, et, à diverses reprises, il fit des observations à l'occasion de l'enquête ordonnée en 1673. Le rapport du visiteur Libert de Pape, abbé de Parc, reproche même à Stapleton d'avoir, pendant son priorat, donné un certificat de complaisance au sieur Philippi, pour la survivance d'une chaire de droit attribuée, en dehors des règles statutaires et sans délibération collégiale, par le magistrat de Louvain. Cette affaire souleva les protestations de la faculté et amena un procès au conseil de Brabant. Le gouverneur général en prit texte pour renouveler les prescriptions quant aux conditions de capacité et à l'avis des facultés exigés pour les nominations. Stapleton s'éleva vivement contre le reproche qu'on lui faisait, et, défendant son honneur, entendit maintenir son témoignage.

Nous le retrouvons encore recteur en 1678 alors que l'Université était aux prises avec des difficultés et des mesures de contrôle de l'autorité pour maintenir l'ordre statutaire. Cette période que la sévérité d'ailleurs utile du visiteur rendait laborieuse, n'en fut pas moins avantageuse à l'Université.

Le rectorat exercé par Stapleton pendant le second semestre de 1691 fut agité par un procès célèbre. Un membre bouillant de la faculté des arts, Martin van Velden, partisan des idées de Copernic et de Descartes, se livrait à des manifestations d'opinions, et prétendait défendre des thèses auxquelles la faculté et le recteur mirent interdiction. Le professeur s'obstina et il s'ensuivit un long conflit auquel le conseil de Brabant, le gouvernement, le conseil privé et l'internonce furent activement mêlés. Le recteur soutint énergiquement les droits et privilèges de la juridiction universitaire et sauva, par son énergie, l'autorité de sa charge. Un historien belge de la philosophie, Mgr Georges Monchamp, a rapporté tous les détails de ces événements et publié les pièces

justificatives, entre autres l'énergique mémoire rectoral de Stapleton.

En 1679, le 19 juillet, Stapleton prononça l'oraison funèbre de son compatriote Nicolas French (1604-1678), qui d'abord élève, puis président du collège irlandais de Louvain, ensuite évêque dans sa patrie, chassé de son siège par la persécution, mourut à Gand comme auxiliaire de l'évêque Eug. Albert d'Allamont. Stapleton lui-même avait reçu le titre de chanoine de Gand en 1675 en vertu des privilèges universitaires.

Dans son testament, daté du 14 juin 1688, Thomas Stapleton laissa au grand collège de théologie, une somme importante pour l'entretien de ceux de ses parents qui viendraient d'Irlande faire leurs études à Louvain. Les exécuteurs de la fondation, de concert avec ses héritiers, lui érigèrent un remarquable monument surmonté de son buste, qui subsiste encore dans la chapelle de Saint-Charles Borromée en la collégiale de Saint-Pierre à Louvain.

Ses armoiries étaient de sable au lion d'argent armé et lampassé de gueules.

V. Brants.

Manuscrits : Archives du royaume, Conseil d'Etat (carton n° 103) (Université, affaire de sa nomination). — Cartul. et man. n° 939b. — Bataille, *Notes biographiques sur les prof. de l'univ. de Louvain*. — Bibliothèque royale (manuscrits) : Bax, *Historia Universitatis Lovaniensis (juris utriusque doctorum)*, t. V, p. 697; t. X, p. 1883. — Foppens, *Doctores sacre theologie Lovaniensis* (n° 17569, f° 101). — Université de Louvain (archives) : fardes 2314 (Fondation Stapleton, règlement et procès, 1736, 1737, 1747); fardes 2735 (extrait imprimé du règlement).

Imprimés : Paquot, *Mém. hist. litt. des P. B.* — Val. André, *Faust*. — Libert de Pape, *Rapport sur la Visite*, publié par Gielens dans les *Analecetes hist. eccl. de Belgique*, t. XXIX, 1902, p. 264 et suiv. — E. Reusens, *Documents relatifs à l'hist. de l'univ.*, t. III, collèges et pédagogies, I, p. 471 et 479 (*Anat. hist. eccl. Belg.*, t. XIX, 1883). — Georges Monchamp, *Galilée et la Belgique* (Bruxelles, Société belge de librairie, 1892), ch. 48 et suiv.

STAPPAERTS (Félix-Marie-Julien-Michel), critique d'art et biographe, né à Louvain, le 25 avril 1812, mort à Bruxelles, le 3 mars 1885. Il était l'aîné des trois enfants d'un négociant en gros de bois du Nord, doublé d'un ami des lettres et des arts. Parmi les commensaux de la maison Stappaerts se trouvait

Jean-Joseph Jacotot, qui avait été nommé professeur de littérature française à l'Université de Louvain, et dont on connaît les célèbres théories pédagogiques. Après avoir été un des premiers sujets d'expérience pour la méthode du *Self help*, le jeune Félix passa à l'école primaire dirigée par Ansiaux. Il ne fit point d'humanités proprement dites, et compléta son instruction par des études personnelles sous la direction de son père, puis en suivant quelques cours à l'Université. En même temps, il étudia le dessin et la peinture et songea un moment à se consacrer à l'art; mais il abandonna cette idée pour se vouer à la critique artistique.

Ses premiers articles parurent en 1841-1842 dans le *Journal de Louvain*, sous le titre *les Lucioles*, et étaient signés Frans Hals. Après avoir aussi collaboré à la *Renaissance*, il prit le chemin de Paris, où il se lia d'amitié avec Amédée Pichot, le créateur de la *Revue britannique*, qui lui confia en 1845 la direction de l'édition belge publiée par la maison Méline. Stappaerts avait dû, en effet, revenir en Belgique à la suite de la mort inopinée de son père, et avait été nommé en 1844 commis-rédacteur à la direction des beaux-arts, rattachée alors au Ministère de l'Intérieur. En 1847, il échangea ces fonctions contre celles d'adjoint au secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, qu'il conserva jusqu'en 1868, année où il prit sa retraite pour motif de santé. Lors de l'installation de la commission de la Biographie nationale en 1860, il en fut nommé secrétaire adjoint et fut aussi chargé de la tâche délicate de reviseur littéraire des notices. Dès son installation à Bruxelles, Stappaerts se remit à faire du journalisme d'art, donnant des comptes rendus d'expositions à l'*Emancipation*, au *National*, au *Journal de Bruxelles*, à l'*Observateur* et au *Télégraphe*, qu'il contribua à fonder. Il collabora aussi à la *Revue de Belgique* (1819-1850), au *Messager des sciences historiques*, à la *Revue trimestrielle*, ainsi qu'à plusieurs grandes publications nationales entreprises alors : la *Belgique*

monumentale, les *Belges illustres*, le *Musée historique belge*, collection de portraits par Calamatta, les *Monuments d'architecture et de sculpture* de Stroobant. Ecrits avec compétence et esprit, dans un style agréable et coulant, ses articles lui valurent une juste réputation. Ils contribuèrent sans doute à lui faire confier le cours d'archéologie et d'histoire institué en 1861, à l'Académie des beaux-arts de la ville de Bruxelles, et qu'il donna jusqu'en 1873 avec un talent très apprécié. Son ami Alexandre Henne, qui l'avait vivement poussé vers l'archéologie, dit à ce propos : « Doué d'une élocution facile et sympathique, esprit clair et élevé, et d'un grand bon sens, il captiva ses auditeurs...; il avait l'art d'instruire sans jamais fatiguer ». Nommé correspondant de la classe des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique en 1868, Stappaerts en devint membre titulaire en 1876; en 1872, il avait été nommé chevalier de l'ordre de Léopold. Sa contribution aux travaux de l'Académie se compose de 79 notices parues dans les t. I à VIII de la *Biographie nationale*, d'une intéressante biographie de Madou dans l'*Annuaire* de 1879, et de quelques rapports dans les *Bulletins*. On trouvera, dans les sources indiquées ci-après, la liste complète de ses publications. Sa bibliothèque fut vendue à Louvain en 1885.

Paul Bergmans.

Bulletin de l'Académie royale d'archéologie de Belgique (Anvers, 1888), p. 51-60, notice d'Alexandre Henne. — *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1890, p. 427-442, notice du chevalier Edmond Marchal, avec portrait gravé par J. Demannez. — *Bibliographie nationale* (Bruxelles, 1897), t. III, p. 678.

STAPPAERTS (Jean-Corneille), médecin, né à Anvers, le 22 septembre 1749, y décédé, le 12 décembre 1812. Après avoir terminé ses humanités au collège des jésuites de sa ville natale, où il remporta tous les prix, il se rendit à l'Université de Louvain pour se livrer à l'étude de la médecine. Ses progrès, sous les professeurs Van Rossum et Vouneck, furent rapides, car, dès le 22 mai 1773, il était en état de passer, avec la plus

grande distinction, les examens de licencié en sciences médicales. Après sa licence, il vint s'établir à Anvers, où il fut inscrit, sur le registre du *Collegium medicum*, le 7 août de la même année.

Son goût naturel le portait vers l'étude des belles-lettres et de la médecine spéculative. Aussi, s'il se livra à la pratique, ce ne fut guère que dans un but humanitaire; c'est ainsi qu'il remplit les fonctions de médecin des pauvres de 1776 à 1782; il put consacrer une grande partie de son temps à l'étude. Il s'occupa, avec prédilection, de sujets qui touchaient aux intérêts les plus précieux de la société, et notamment les moyens de prévenir les enterrements précipités, et de sauver les noyés et les asphyxiés. A cette époque, la question des enterrements précipités était, peut-on dire, à l'ordre du jour; plusieurs hommes de mérite en avaient fait l'objet de leurs recherches et de leurs méditations. Aussi, l'Académie de Bruxelles, dans le but d'éclairer l'autorité et le public, proposa-t-elle en 1781, pour prix de la classe de physique, la question suivante : *Quels sont les moyens que la médecine et la police pourraient employer pour prévenir les erreurs dangereuses des enterrements précipités?* En 1786, neuf concurrents entrèrent en lice, mais aucune des dissertations reçues ne fut jugée digne de récompense. Considérant l'importance du sujet, l'Académie remit la même question au concours de 1787. Elle reçut seize mémoires manuscrits. La médaille d'or fut décernée aux docteurs Prévenaire de Bruxelles, et Wauters de Gand; l'accessit ou la médaille d'argent, au mémoire latin du docteur Stappaerts. « Cette distinction », dit Broeckx, « fut très flatteuse pour le médecin anversoïis, parce que son travail, mis en parallèle avec ceux des deux autres lauréats, ne nous semble guère inférieur. » Ce mémoire, qui constitue le principal titre de Stappaerts, est intitulé : *Resuscitatio mortuorum, sive dissertatio medico-politica sistens resumptum tentamen problematis ab Academia Caesarea ac regia scientiarum et elegantiorum litterarum Bruxellensi propositi, renovati*

in annum 1787. Dans ce travail, l'auteur, après avoir discuté l'importance des différents signes de la mort, arrive à cette conclusion que le seul signe positif est la putréfaction. Il se plaint, avec raison, que les lois du pays ne contiennent aucun article ayant trait à l'inhumation précipitée.

Notre compatriote créa, en 1806, la société de médecine portant pour titre : *Societas litteraria medico-latina Antverpiensis*. Il fut élu, à l'unanimité, président de cette association, qu'il inaugura par la présentation d'un mémoire, resté manuscrit, *De humani ambidextro*. L'association n'eut qu'une existence éphémère, et fut dissoute en 1811; cela s'explique par ce fait que la connaissance du latin étant une condition essentielle d'admission à la société, les jeunes docteurs ne se hasardèrent pas à y faire apprécier leur bagage littéraire.

Stappaerts, convaincu de l'utilité et de la nécessité de l'emploi de mesures pour venir au secours des asphyxiés, fit tous ses efforts pour éclairer le public et les autorités sur cette question. A cette fin, il adressa, au mois d'octobre 1810, à d'Argenson, préfet du département des Deux-Nèthes, un mémoire « ayant pour but la formation d'une société philanthropique, à Anvers, pour prévenir les enterrements trop précipités et pour prodiguer les secours aux asphyxiés, aux noyés et à tous les morts apparents ». On ne pouvait qu'applaudir aux efforts persévérants du médecin philanthrope. Aussi le jury, chargé de faire rapport sur le mémoire, répondit au préfet « que les vues de l'auteur étaient très louables, et qu'il pensait que la formation d'une semblable société ne pouvait manquer de finir par influer, de la manière la plus heureuse, sur l'émulation à exciter, parmi le peuple, pour tout ce qui concerne le genre de secours dont il est question ».

« Nous ignorons, » écrit Broeckx, « quel fut le résultat des démarches de notre compatriote. » Quoi qu'il en soit, ses généreux efforts méritent les plus

grands éloges; ils nous prouvent que le médecin érudit était en même temps, et avant tout, un philanthrope éclairé et dévoué.

Ch. Van Bombeke.

C. Broeckx, *Essai sur l'histoire de la médecine belge* (Gand, 1897), p. 217 et 312. — Le même, *Notice sur J.-C. Stappaerts* (Anvers, 1851). — Piron, *Algemene Levensbeschrijving*, p. 368. — Oettinger, *Bibliogr. biographique universelle*.

STAPPAERTS (*Louisa*). Voir RUE-LENS (*Louise-Jeanne-Oécile*).

STAPPERS (*Christian-Adolphe*), poète et auteur dramatique, né à Liège, où son père était négociant, le 1^{er} mars 1823, décédé à Ixelles, le 27 avril 1866. Il avait épousé Marguerite Spirlet, dont il eut deux fils, aujourd'hui décédés. Il fut d'abord employé à l'usine Marcellis, à Liège (en 1858, il dédiait à Charles Marcellis sa légende en vers la *Chèvre d'or*); le 7 novembre 1861, il fut nommé maître d'études au Conservatoire royal de Bruxelles; parmi les postulants, il était qualifié de journaliste et auteur dramatique, et il est probable qu'il continua à chercher ailleurs d'autres ressources, car jusqu'en 1864, son traitement fut inférieur à 1,380 francs! Il était devenu secrétaire adjoint lorsqu'il mourut prématurément, à peine âgé de quarante-trois ans, après une longue et cruelle maladie. L'année précédente, son frère Charles, auteur d'un épisode historique intitulé *Louis XI et Charles le Téméraire à Péronne*, disparaissait plus jeune encore; il était né en 1828. La mort précoce d'Adolphe Stappers semble avoir passé inaperçue. Le 22 octobre 1900, sa ville natale, par un hommage un peu tardif à cet enfant dont elle peut être fière, donnait le nom de rue Stappers à l'une de ses nouvelles voies de communication.

Poète lyrique et dramatique, conteur en prose ou en vers, biographe, journaliste et critique littéraire, il eut un talent souple et précoce. Il avait à peine dix-huit ans quand il publia, le 30 avril 1841, dans le *Journal de Verviers*, une cantate mise en musique par D.-D. Goffin : *Liège en 1468*. Dans le même pério-

dique, il donnait coup sur coup, en 1843, une ode *Au Roi* pour l'inauguration du chemin de fer de Chaudfontaine à Verviers, et des poèmes sur *Limbourg*, *Le Rhin*. C'est à Verviers encore, théâtre de ses débuts dans les lettres, qu'il publiait, le 30 mars 1846, son oratorio *Judith*, mis en musique par Buchet-Chapuis et exécuté au Théâtre le 5 avril, ensuite une notice biographique sur *Elienne Henaux*. Il reviendra à la biographie en 1857, avec sa *Notice sur Alexandre Lemarié* (1779-1856), étude documentée et sympathique sur un honorable lettré liégeois qui fut, pendant quarante ans, membre de la Société d'émulation. Le 3 août 1861, au nom des lettres belges, il prononçait un discours empreint de tendresse émue et de sympathie éloquente, où la pensée philosophique s'enveloppe de poésie, sur la tombe prématurément ouverte de son grand concitoyen et confrère Edouard Wacken.

Cet enfant de Liège ne pouvait ignorer, malgré les dédains de son contemporain Rouveroy, qui le réservait au bon peuple et aux amateurs excentriques (*Scénologie de Liège...*, 1844, p. 80), le savoureux patois qui résonnait autour de lui. Toute sa vie, il lui resta fidèle et, de bonne heure, il lui dédia les efforts de sa plume. En 1839, le libraire liégeois Gnusé avait publié une seconde édition du *Dictionnaire wallon-français*, de L. Remacle : sous les initiales Ad. S., notre débutant lui consacra un compte rendu (Liège, J. Descer, s. d.) où il dit des choses qui ne sont pas trop absurdes sur le passé de notre dialecte et d'excellentes sur son présent. Sans doute aurait-il fait sourire son grand concitoyen Charles Grandgagnage, le savant auteur du *Dictionnaire étymologique de la langue wallonne* (1845, date à retenir pour fixer celle de l'essai bibliographique de Stappers), en prétendant lui prouver que *l'air-Diè* (arc-en-ciel) est le gage, les *arrhes*, en wallon *aires*, de la promesse que Dieu fit à Noé après le déluge! Et, lorsqu'il rencontre la déjà épineuse question de l'orthographe, il s'élève avec une indignation d'humaniste contre ces

« gallophobes » dont il assimile les notations aux « jargons durs et rocailleux » de certaines peuplades sauvages ». Il y reviendra plus tard, en 1859, dans un rapport à la Société liégeoise de littérature wallonne, pour dénoncer « les « rocailleuses aspérités d'une cacographie indigne d'un peuple aux mœurs « polies et ami des arts... » (3e, 4e et 5e concours de 1855. Liège, J.-G. Carmanne).

À la fin de sa carrière, en 1863 (Stappers n'a plus rien publié après cette année-là), il revenait encore à son cher patois en participant au concours de poésies wallonnes ouvert par la Société philanthropique des Vrais Liégeois, à l'occasion de l'Exposition agricole et de fêtes populaires organisées par la ville de Liège du 5 au 8 juillet. Le thème était l'éloge de l'agriculture belge dans une chanson destinée à être chantée en crâmnignon. L'œuvre de Stappers, écrite en couplets sur l'air de *la Bière*, ne se prêtait pas à la farandole wallonne. Néanmoins, des trente-deux pièces envoyées, elle fut l'une des trois qui furent retenues, et le jury, obligé de la mettre hors concours malgré « une poétique « entente du sujet et des strophes d'une « beauté supérieure », lui décerna « une distinction spéciale hors concours » :

Djik'nohe inefaume qui fir' mint pwète so s'tièsse,
Come ine corone, ine bèle djàbe di frumint;
Ine fwète tcherowe, vola s'trône, èt so s'bresse
Ine fias r'glatihe pus' qui l'ôr èt l'ârdjint...
Et tos les djouls i-alârdjihet d'ine rôye
Li vèye pi-sinte qui leus pères ont sùvou...

A cette poétique allégorie, à ces larges alexandrins ne se borna pas la participation du lauréat aux fêtes de l'Exposition d'agriculture. Le 5 juillet, sur un théâtre élevé place Delcour, cœur du quartier populaire de Liège, des amateurs interprétèrent une *Scène villageoise* de sa composition, suivie de l'*Apothéose belge*, exécutée et chantée par la société *Les Amis du plaisir*.

Dans une autre circonstance il avait manifesté sa tendresse pour l'idiome du terroir en dédiant à la Société de l'Echo du vallon, de Montegnée, une romance

en trois couplets qui célébraient en accents émus, avec des cris de fierté et des détails pittoresques, *Noss' wallon* (Liège, J.-G. Carmanne) :

Totes mès amouërs sont po nosse bè wallon :
C'est là qui m'mère m'a bossé d'vins m' djônèsse...
Ossu dj' tî come li spène tint ai hàye
Et po l'aimer dj'a l'coûr d'on vrèy Walon.

Les initiatives wallonnes de la Société philanthropique des Vrais Liégeois ne dataient pas de l'Exposition agricole de 1863. Huit ans plus tôt, en 1856, le pays célébrait le vingt-cinquième anniversaire de l'inauguration de son premier Roi et de notre indépendance. Sous le patronage de la ville de Liège, elle ouvrait sur cet événement un concours de poésie et de chanson wallonnes. Le succès fut inespéré : les futures illustrations de nos lettres locales entrèrent en lice : Joseph Lamaye, Toussaint Delchef, Nicolas Defrecheux, Jean-Joseph Debin. Quarante-sept pièces furent soumises au jury. Parmi les poèmes, c'est l'œuvre de Stappers qui emporta la grande médaille d'or, tandis que l'auteur déjà célèbre de *Léyîz-me plorer* mettait le sceau à sa réputation par son délicieux crâmnignon, devenu si populaire : *L'avez-ve vèyou passer*.

Le succès de ce concours attestait le goût de la bourgeoisie pour la langue du terroir ; il suggéra aux membres du jury l'idée de fonder une société pour en favoriser l'étude et la culture. Ainsi naquit, le 27 décembre 1856, la Société liégeoise de littérature wallonne. Stappers, « homme de lettres », figure, avec ses co-lauréats, parmi les vingt-huit fondateurs : « on scriyeûs français, » disait le président Lequarré dans son discours des Fêtes du Cinquantenaire de la Société, « qu' innéve li wallon et « qu' fit sovint (?) al Société dès char- « mants rapôrts, djourmây plins d'es- « prit » (Bulletins, t. XLVII, p. 9). D'accord pour le charme et l'esprit : Stappers disserte avec une abondance enjouée et une sympathie de maître sur les productions lyriques et satiriques de la Muse wallonne renaissante. Mais sa collaboration écrite aux Bulletins de la Société se borne, et pour cause, à ces

deux rapports de 1859. En dehors de là, très assidu aux premières séances de la jeune Société, il prit une part active à ses délibérations; il joua un rôle important dans la position de la question orthographique et dans l'adoption du système analogique ou étymologique qui fut, pendant cinquante ans, pratiqué par la Société. Sa dernière présence est notée au procès-verbal de la séance du 26 septembre 1860. C'est alors que ses nouvelles fonctions l'obligèrent à résider à Bruxelles. Le 2 mai 1862, il envoyait sa démission de membre titulaire, en manifestant le désir de rester associé aux travaux de la Société. Celle-ci, dans sa séance du 12, lui accorda par acclamation le titre de membre correspondant.

Fidèles jusqu'à la fin de sa trop courte carrière à son cher patois, sa Muse et sa verve françaises s'inspirent en même temps du milieu natal, de son histoire, de ses traditions, de ses gloires. Ce fut d'abord, en 1855, pour ceux « dont le cœur s'émeut à nos vieux souvenirs », un « récit... frais et naïf », le *Jonc prophétique*, description en forme de ballade alerte et poétique du vieil usage populaire de « lier le jonc » :

Sous l'églantier fleuri, sous les vertes charmillles,
Allez tier le jonc, rêveuses jeunes filles.
À trois brins d'herbe égaux, choisis d'un doigt
expert,
Chacune en rougissant attache un fil de soie.
Tous trois ont leur embleme ou de peine ou de joie.
Chacun a sa couleur : un noir, un rouge, un vert,

et cela signifie célibat, amour ou espérance; au bout de dix jours, le brin qui a le plus grandi révèle à la fillette sa destinée.

En 1858, Stappers mettait aussi en strophes rapides et pittoresques la légende plus sombre de la *Chèvre d'or* qui garde, en un souterrain du château de Logne, les bijoux de l'orgueilleuse Marthe de Bierloz, devenue la maîtresse de Valeran de Luxembourg.

C'est aussi aux *Promenades historiques* du docteur Boyv que Stappers emprunte, en 1866, l'unique couplet wallon conservé du *Ranz des vaches liégeois*, pour en faire en français une paraphrase

habile, avec vers de même mesure, même distribution de rimes et même air.

En prose, voici sa meilleure nouvelle peut-être, la plus originale (à côté de *Ce que fille veut, Dieu le veut; Deux mariages; Un triple horoscope; Une protectrice*), je veux dire l'*Histoire d'un liard de Liège*, où l'auteur déploie sa verve légère et souriante, sa fantaisie humoristique, son observation satirique ou joviale (« un tête-à-tête d'amoureux » est un livre qui défie l'analyse), sa connaissance du Liège d'autrefois, dans l'autobiographie d'un liard depuis sa naissance, en passant par une série d'aventures amusantes ou tragiques, jusqu'à son installation définitive dans la collection d'un numismate de l'endroit.

C'est encore à la Wallonie que Stappers rend hommage quand il célèbre Grétry en un poème élégant, biographie poétique faite de lyrisme, d'admiration et de fierté, qui « fut lu... à la représentation extraordinaire, donnée le 10 février 1860, au Théâtre royal de Liège, à l'occasion du cent dix-neuvième anniversaire de la naissance de Grétry, suivi d'un *Hommage à Grétry*, cantate ». Les vers du poète à la gloire du musicien furent longuement applaudis. Et l'on doit reconnaître que Stappers déploie une heureuse virtuosité, en patois comme en français, dans ce genre ingrat de la cantate officielle et de la pièce de circonstance. Dans un poème qu'il dédiait le 26 juillet 1860 à *Monsieur Frère-Orban, ministre des finances*, il a su parler en vers éloquentes, en poète et en patriote, de l'abolition des octrois.

Le 21 juillet 1856, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du Roi et de sa visite à Liège avec la famille royale, il chante en nobles vers d'allure classique les fastes de la Belgique et la grandeur de son Roi: *A. S. M. Léopold I^{er}*, suivi de *Hommage au Roi*, cantate. Son patriotisme ardent s'exprimait de nouveau, le 28 octobre 1860, par deux poèmes de cantate dédiés *Au Roi et A la Patrie*, qui furent déclamés au Théâtre royal de Liège par une des artistes de la troupe, le jour anniversaire de la naissance de Léopold I^{er}.

Chantre éloquent de l'actualité, Stappers ne l'est pas moins des événements d'autrefois : il a écrit, en 1852, sur l'héroïque résistance de Maestricht assiégée par Alexandre Farnèse en 1579, un poème aux vers épiques, aux strophes rapides, aux fiers accents :

Farnèse, tu pourras dans le sang de ses rues,
Pour lui rendre sa gloire et sa beauté perdues,
Teindre la pourpre de ton roi.

La Muse lyrique de Stappers a de beaux accents, où l'on entend plutôt des échos du romantisme expirant qu'on n'y trouve la forme impassible et le métier raffiné de l'école qui l'a remplacé : *Réverie, Délire, Nostalgie, Un lys brisé, Si j'étais fée, Sérénade espagnole*, ces titres qui s'espacent de 1856 à 1866 dans les journaux et revues du temps, et plus particulièrement dans l'*Annuaire de la Société d'Emulation de Liège*, révèlent assez la tendance de sa poésie :

Vent, dont l'haleine
Va caresser mon beau pays,
Dis-lui ma peine
Et mes rêves évanouis.

Léger nuage,
Porte à mon vallon adoré,
Dans ton voyage,
Les pleurs de mon cœur déchiré.

Ainsi, transplanté à Bruxelles, songe-t-il au vallon natal, *A Stella*, à l'élue qui fit chanter son cœur en de poétiques fantaisies, animées du souffle le plus pur, le plus vif ou le plus large. Il manie avec une égale aisance et un égal bonheur l'alexandrin et la courte strophe aux vers rapides et de mètre varié. Plusieurs de ces pièces furent mises en musique. Il a laissé un gros volume de vers manuscrits, qui devait s'intituler *Lucioles*.

Mais c'est l'œuvre dramatique (prologue et lever de rideau, comédie et comédies-proverbes, opéra-comique, drame historique) qui tient la plus large place dans l'activité littéraire de Stappers, et sans doute aussi dans ses prédilections. Il s'est donc essayé dans tous les genres et sous toutes les formes, depuis le léger prologue jusqu'au solennel drame historique. Toutes ces pièces furent représentées sur des scènes liégeoises et reçues

tout au moins avec sympathie. Ce ne sont point, pour la plupart, des œuvres à hautes prétentions, des conceptions puissantes et dramatiques, mais de petites choses délicates, qui s'efforcent d'être fines et spirituelles, comme le théâtre français d'alors.

Le jeune dramaturge débutait en 1849 par une comédie-proverbe en un acte : *Treize* (à table), dont la donnée est un peu mince et où le novice se trahit par les monologues puérils, la lenteur et la banalité du dialogue, la recherche et la rhétorique du langage. Il s'y trouve pourtant quelques traits de bonne observation.

En 1857, nouvelle comédie-proverbe en un acte : *Femme attaquée... homme vaincu*, lever de rideau au titre assez pompeux, obscur, mais piquant. L'intrigue est fort simple : L'oncle Vernon s'est mis en tête de marier sa fille Laure à son neveu Charles, étudiant en médecine. Il y a plusieurs années que les jeunes gens ne se soient rencontrés et Charles, dans la dissipation de sa vie d'étudiant, oublie entièrement sa jeune cousine en faveur d'une jolie citadine rencontrée au bal et dont il a précisément obtenu un rendez-vous chez elle.

L'y voici, mais survient un autre prétendant qui lui fait une scène. Or la belle dame et le prétendant ne sont autres que Laure, désormais grande et belle, et venue à Paris pour reconquérir son volage cousin et ami d'enfance. Ce sont quelques scènes gentiment tournées, où l'in vraisemblance de la conception et même, parfois, de l'exécution, l'abus du monologue encore, sont rachetés par les grâces de la forme, de brillants détails, des traits spirituels, des vers légers, de jolies prises de mari-vaudage.

Une autre comédie, élégante et gentille, avec une intrigue un peu puérile et vieux jeu, mais d'une poésie aimable, obtint aussi le plus honorable succès en 1859 et révèle un talent en progrès : *Le comte de Vair et le financier Durel* recherchent tous deux la main de Berthe, fille du général Cléry. L'homme de finance a l'appui du père; le gentil-

homme est le préféré de la tante. Mais Berthe, qui estime le talent plus que l'or et la grandeur, a donné son cœur à son ami d'enfance Victor, jeune auteur dramatique, qui est fils d'un frère d'armes du général. Et le préféré revendique en beaux vers indignés, éloquents et poétiques, contre la noblesse et la finance, les droits de la roture, du travail, de l'intelligence. Et voilà le thème du *Troisième larron*. Ce n'est pas bien fortement intrigué; ce n'est qu'une délicate paraphrase du fabuliste, mais l'œuvre vaut par la grâce et la poésie du style, par ses vers coulants et français, qui sont d'un poète d'âme et d'esprit, sinon encore tout à fait de métier.

L'aptitude de Stappers à traiter les sujets de circonstance apparaît également au théâtre dans deux alertes et spirituels « levers de rideau » : *Après les débuts* (1859), où régisseur, acteurs et personnages allégoriques viennent, suivant l'usage d'alors, causer au public après les débuts de la troupe constituée, et *Au rideau*, dialogue entre le régisseur et un spectateur pour célébrer les vertus et les gloires de la Belgique et de Liège; puis des personnages allégoriques : Musique, Comédie, Danse, Amour de la Patrie, s'évertuent en une apothéose du Roi (nous sommes le 1^{er} octobre 1861). Conception bien artificielle à nos yeux, mais reçue et acclamée alors, tant l'auteur y a mis d'agréable fantaisie et d'élégante facilité.

Voici maintenant qu'il aborde l'histoire, et d'abord dans un « opéra semi-seria en un acte et deux tableaux, « ouvrage dédié à S. A. R. le prince de Saxe-Cobourg et Gotha », le *Fou du Roi*, musique d'Emile Verdyen, représenté pour la première fois sur le Théâtre de Liège, et avec un vif succès, le 21 mars 1858. Le thème est tiré, d'après un passage de Brantôme, de l'histoire anecdotique du règne de Louis XI; la scène se passe à Plessis-les-Tours, en 1471. Il faut avouer qu'un pareil personnage, avec son sinistre compère Tristan l'Ermite, ne se prêtait guère à la gaité de l'opéra-comique. Aussi l'œuvre ne justifie-t-elle cette appellation que

par le mélange traditionnel de la prose et des vers et par sa conformité aux habitudes et aux exigences de ce genre factice, où l'emploi naïf du monologue et la puérilité de l'intrigue, si la musique a du charme, obtiennent facilement notre indulgence.

Enfin Stappers avait achevé un grand drame historique, en deux actes et en vers, *Henri de Gueldre*. Bien qu'il en annonce lui-même la mise à l'impression en 1857, il ne semble pas avoir paru, pas plus que son grand recueil de vers *Lucioles*.

Il restera de Stappers le souvenir d'un lettré souple et délicat, qui sut toute sa vie allier l'amour du terroir natal et de son patois savoureux au culte des lettres françaises, où son talent, sans être éclatant, se distingue par la variété de l'invention, la distinction des sentiments, la pureté de la langue, la grâce de la forme et le ton aisé de la versification.

Aug. Doutrepoint

Bibliographie nationale, t. III. — A. Weber, *Essai de bibliographie verviétoise*, t. III. — A. Dupont, *Répertoire dramatique belge*, 2^e édit., t. III. — B. Van Hollebeke, *Morceaux choisis de poètes belges*, Namur, Wesmael, 1874. — Ch. Potvin, *Cinquante ans de liberté*, t. IV; *Histoire des lettres en Belgique*, p. 340 et 396. — Procès-verbaux, *Annuaire et Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, particulièrement t. XLVII, p. 9. — *Annuaire de la Société d'émulation de Liège*. — Concours de poésies wallonnes (cramignons) ouvert par la Société des Vrais liégeois... à l'occasion des fêtes organisées par la ville en juillet 1863. Pièces couronnées. Liège, Ledoux, 1863. — *Le Journal de Liège*, du 9 avril 1861 (discours sur E. Wacken). — *Bulletin du Cercle littéraire verviétois*, 2^e livraison, juin 1867.

STAPPERS (Henri), industriel, philologue, né à Verviers, le 5 avril 1830, mort dans cette ville, le 14 décembre 1891, frère du précédent. Il fit des études à l'Ecole industrielle et littéraire de Verviers, qui a été le noyau de l'athénée actuel. Ces études furent sommaires, car la mère de Stappers était restée veuve sans fortune, avec une famille de sept enfants. A treize ans, il entra comme employé chez un industriel de la place, M^r Grandjean. Il porta vaillamment sa grosse part des charges familiales, sans négliger de parfaire son instruction; il accepta son devoir avec simplicité et ne

chercha jamais dans cette vie sérieuse aucun prétexte à mélancolie. Comme il adorait sa mère il voulut lui faire une vieillesse heureuse, après les tracasseries subies, et ce ne fut qu'après la mort de celle-ci qu'il songea à se créer un foyer. Il épousa, en août 1873, Agnès Brunningshausen, de Cologne, dont le frère était fixé à Verviers depuis plusieurs années et fut le fondateur d'une des grandes familles industrielles de Verviers.

En raison de son intelligence et de ses aptitudes diverses, il avait travaillé à conquérir une meilleure situation. Il fut quelque temps filateur associé à Simon Gathoye, rue des Franchimontois; puis il obtint la place d'administrateur de la Banque de Verviers en remplacement de Fritz Ruhl. C'était une belle consécration à la fois de son talent, de ses connaissances et des sympathies que son caractère lui avait gagnées.

Stappers était grand, bien fait, de physionomie agréable. Des yeux vivants, une belle barbe noire encadrant un visage fin et aristocratique. D'humeur charmante, spirituel, intelligent, actif, capable de traiter à la fois industrie, finance, politique, littérature, poésie et philologie, français et wallon, capable de se répandre et de se recueillir, Stappers jeune aimait à la fois la société et la famille. Au-dessus de ses occupations professionnelles et familiales, il savait consacrer du temps au travail intellectuel et à des œuvres sociales. On retrouve son nom et des traces de sa coopération dans tous les groupements où il s'agit de faire œuvre de philanthropie, de littérature ou d'enseignement populaire. On le voit en 1860 et 1863 fournir sa quote-part de pièces et de chansons à la *Société de Chant* et à la *Société des Fous* pour leurs fêtes de charité. En 1863, son nom se trouve parmi ceux des membres fondateurs du *Cercle littéraire ver-viétois*, qui existe encore. Il fait partie d'une œuvre des *Conférences publiques et gratuites* en 1863-64 et y remplit entre autres fonctions celle de trésorier. Il fut une des chevilles ouvrières de l'*Œuvre des Soirées populaires*, qui a tant et

si longtemps travaillé à l'éducation de l'agglomération ver-viétoise. En 1880 et années suivantes, il est inscrit parmi les membres du *Caveau ver-viétois*, modestement, comme membre auditeur, mais il prend part à la vie de cette société littéraire comme membre du jury de ses concours. De 1882 à 1891, il fut aussi conseiller communal, élu dans la fraction libérale et de nuance plutôt progressiste. Il se distingua au conseil par une remarquable connaissance des affaires; il s'occupait surtout des questions d'instruction publique et de la situation des classes laborieuses. Il s'y montra toujours zélé, assidu, droit et sincère, affable et sans acrimonie, mais logicien tenace et redoutable pour ses contradicteurs.

Dans le cercle de la vie familiale, après avoir été un fils modèle, Stappers fut un époux et un père charmant. Il soignait l'éducation de ses quatre fillettes avec tendresse. Chacune avait sa petite revue hebdomadaire appropriée à son âge, comme la mère et lui avaient les leurs. Il cultivait surtout l'histoire; c'était l'époque où l'on vulgarisait par livraisons les ouvrages de Michelet et de Louis Blanc. Par malheur, il s'était marié tard; il mourut trop tôt pour voir ses filles instruites et casées dans l'enseignement. L'aînée n'avait pas dix-huit ans quand il disparut.

Nous n'avons pas encore tout dit de sa carrière laborieuse. Souvent encore, il était choisi comme arbitre pour régler des différends commerciaux. Chez ce travailleur acharné, qui avait subi toutes les difficultés de la vie, qui s'entêtait à mener de front les affaires et les études, on peut dire que la lame usa le fourreau. Il mourut à soixante et un ans, d'une maladie de cœur subitement aggravée par la perte de sa compagne enlevée deux mois auparavant.

Œuvres: 1. Dans le recueil de chansons et poésies intitulé *Société de chant, Carnaval de 1860*, H. Stappers est l'auteur de la fable wallonne intitulée *Luleû, èt l'tchin*, p. 7 et 8. Pièce non signée, mais l'attribution est faite dans un exemplaire de l'époque que je tiens de l'érudite

Armand Weber. Cette collaboration est attestée aussi par J.-S. Renier, dans le *Bulletin du Cercle littéraire verviétois* (1^{re} livraison, juin 1864), mais sans désignation expresse de la pièce. Weber l'a omise dans sa *Bibliographie verviétoise* (t. III, p. 231). C'est la seule pièce wallonne de Stappers que je connaisse.

2. Collaboration à la comédie mi-française mi-wallonne de Ad. Bosard, *Une journée de guignon* (Verviers, Vinche 1860). L'imprimé ne porte que des pseudonymes, mais Weber affirme cette collaboration à l'article *Stappers* de sa *Bibliogr. verv.* (t. III, p. 231), quoiqu'il n'en dise rien à l'article *Bosard* (t. 1^{er}, p. 82). L'exemplaire de cette comédie, que je tiens d'A. Weber, porte comme noms d'auteurs, inscrits de la main de Weber : Ad. Bosard, H^{er} Stappers, Louis Olivier, et comme nom du musicien : D-D. Goffin.

3. Dans le recueil *Société des fous, Carnaval de 1863*, H. Stappers signe quatre chansons françaises : *La polka des Fous*, p. 9-12, la *Marseillaise des Fous*, p. 17-18, *Mia-mia-ou*, p. 41-44, *Les Fous*, p. 48-49. — L'année suivante, il est auteur de la poésie contenue dans la *Proclamation du roi* (des Fous), *Masque III* (Verviers, lithogr. Weber-Chapuis, 1864, un feuillet in-8°).

4. Préface aux *Chansons* de Karl Grün (Verviers, Nantet-Hans, 1879).

5. *Étude sur le dialecte wallon d'après ses principales consonnances*, première partie, par W. Altenburg, Eupen, 1880, traduit de l'allemand, par H. Stappers. — Altenburg était originaire d'Eupen et professeur en Allemagne. La traduction de Stappers a paru dans le *Bulletin des Soirées populaires*, 9^e année, 1880, en 14 articles, de la page 4 à la page 64. Il n'en existe point de tirage à part. Cet essai sur la phonétique wallonne est très remarquable pour l'époque, bien que l'auteur, allemand de langage, travaillât sur des dictionnaires et autres documents d'orthographe tout à fait insuffisants. Stappers ne traduisit pas la suite de l'ouvrage original, qui n'avait pas encore paru en 1880.

6. *Généalogie de la famille de Trooz de*

Verviers : tableau manuscrit en la possession de sa fille, M^{lle} Jeanne Stappers, régente à l'Ecole moyenne des filles, à Verviers. Cette généalogie porte à la fin une note curieuse sur les origines de la famille Stappers. Il en résulterait que « Henri Stappers, conseiller communal de Verviers » (ce travail a donc été fait après 1882) est issu d'une branche cadette dont la branche aînée était représentée en 1840 par Louis, baron de Stappers de Brusthem, dont les ancêtres avaient possédé les seigneuries de Brusthem, Haut et Bas-Hespen, Gassenhoven, Meensel, etc., et joué un rôle honorable dans l'histoire de la Principauté de Liège. — On voit par le tableau consacré à la famille de Trooz que Jeanne-Marie-Charlotte de Trooz, née le 26 septembre 1797, morte le 13 mars 1869, épousa le 14 septembre 1820, Henri-Armand-Guillaume de Stappers, né à Liège le 27 avril 1790, décédé à Verviers le 23 avril 1836, fils de Jacques-Joseph de Stappers, licencié ès lois, et de Marie van Ophoven.

7. *Dictionnaire synoptique d'étymologie française*, Bruxelles, librairie européenne C. Muquardt, 1885. L'ouvrage a été repris par la librairie Larousse : une deuxième édition, revue et augmentée par l'auteur, a paru quelques mois après sa mort, en 1892. Il est actuellement à sa huitième édition. — Cet ouvrage est l'œuvre marquante de Stappers et lui a coûté plusieurs années de travail. L'auteur groupe les mots de même provenance d'après les langues qui les ont fournis au français. Il a suivi pour l'étymologie Littré et Scheler. Son but n'est pas de faire une œuvre de savant et de critique, il se propose de populariser les recherches étymologiques. Les mots, qui sont éparpillés dans les autres dictionnaires étymologiques, se trouvent ici rassemblés en familles. Ce rapprochement ne manque pas d'intérêt. L'ouvrage, fait avec beaucoup de soin, a servi et sert encore dans l'enseignement primaire et moyen, plus en France qu'en Belgique. Il supplée chez l'instituteur curieux des origines à la connaissance du latin. C'est dom-

mage que l'auteur n'ait pas séparé les mots d'origine savante de ceux qui viennent de source orale et populaire : *auricule* se trouve voisiner avec *oreille*, *cadence* à côté de *chance*, *quintal* à côté de *centiare* : c'est trop peu explicite pour fournir aux lecteurs à qui s'adresse le livre le sentiment qu'il y a des lois phonétiques et que l'étymologie n'est pas une science de fantaisie. De même, au lexique des mots de provenance grecque, les termes scientifiques récents ne se distinguent pas des mots anciens qui ne sont venus du grec qu'indirectement et par le latin. Pour que l'instituteur puisse découvrir à quelle place se cache le mot dont il recherche l'origine, un vocabulaire alphabétique de 130 pages sert de table à l'ouvrage. Nous n'examinerons pas si toutes les étymologies fournies d'après Littré et d'après Scheler, reflet lui-même de Diez, sont aussi sûres qu'on le croyait en 1885. C'est le caractère même de ces travaux de refléter l'état de la science à une date donnée. Néanmoins le succès continu de l'ouvrage prouve que H. Stappers a composé une œuvre sérieuse de vulgarisation qui répondait à un besoin.

8. *La question du théâtre*, historique des faits relatifs au théâtre de Verviers depuis 1871 (Verviers, Massin, juillet 1887, 31 p. in-8°, tiré à 30 exempl.).

9. Collaboration au journal le *Progrès* (lisez l'anecdote que raconte Weber, *Bibliogr. rev.*, t. II, p. 106), au *Journal des Soirées populaires*, au *Bulletin communal* de 1882 à 1891, etc.

Jules Feller.

STAR (François VAN DE), peintre. Voir STELLA.

STARCK (Gaspard-Joseph, dit Jules), peintre d'histoire, né à Bastogne, le 18 mai 1814, mort à Schaerbeek, le 2 avril 1884. Élève de Navez et d'Horace Vernet, il exposa à Anvers (1840) et à Bruxelles (1842). On trouve la mention de ses œuvres dans les catalogues des Salons d'Anvers de 1855 à 1870. Sujets religieux : le *Christ guérissant les malades*, le *Christ au tombeau*, *Madeleine*

repentante; à l'église de la Reine, à Laeken : un *Crucifiement*; — ou motifs empruntés à l'Orient : *la lecture du Coran*, *Écrivain public à Smyrne*, *Figaro du Caire*, *une fille Fellah*, *Halte de bachi-bouzouks au déclin du jour*, *l'ancien café de la Kasba à Alger* (ce dernier présenté au musée de Bruxelles en 1910). Chambre des représentants : *Léopold I^{er} prêtant serment à la Constitution*. En 1867, un important tableau d'histoire : *Le peuple de Séville délivrant les prisonniers de l'Inquisition*.

Dès 1861, l'artiste habitait 63, rue de l'Olivier, à Schaerbeek, une vaste maison renfermant divers ateliers; bien des souvenirs de notre école de peinture au XIX^e siècle se rattachent à cet immeuble aujourd'hui délabré.

Pierre Bantier.

Immerzeel, t. III, p. 409. — Nagler, t. XVII, p. 326. — Siret, t. II, p. 292. — Wurzbach, t. III, p. 480. — Catalogues des Salons d'Anvers.

***STARHEMBERG** (Georges-Adam, prince DE), prince du Saint-Empire Romain, chevalier de la Toison d'Or, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Etienne, cinquième fils de Conrad-Sigmund, prince de Starhemberg et de Léopoldine von Löwenstein, né le 10 août 1724 à Londres, où son père était ambassadeur d'Autriche, mort le 19 avril 1807. Il eut pour parrain le roi Georges I^{er}. Il entra jeune encore dans la haute administration, d'abord avec le titre de conseiller aulique impérial; il fut un moment chargé, par l'Impératrice Marie-Thérèse et son mari, d'une partie de l'éducation du futur Joseph II.

Nommé ministre plénipotentiaire au Portugal, il quitta bientôt (1752) ce poste pour celui de Madrid, et en 1753, il fut envoyé en la même qualité en France. Il fut promu au rang d'ambassadeur auprès de la cour de Versailles, le 26 septembre 1756. En récompense des services qu'il rendit à l'occasion des négociations du premier traité de Versailles (1^{er} mai 1756), consacrant l'alliance austro-française, il reçut (1759) le Collier de la Toison d'Or, puis (novembre 1765) le titre de prince du Saint-Empire. En 1766, il est nommé,

en remplacement de Haugewitz à la conférence et au conseil d'Etat, où il fut installé le 2 septembre. Marie-Thérèse eut toujours des sentiments de grande bienveillance à son égard, mais il n'en était pas de même de Joseph II. Celui-ci saisit l'occasion que lui offrit le décès du comte de Cobenzl pour envoyer Starhemberg en Belgique. Ses lettres de nomination en qualité de ministre plénipotentiaire auprès du Gouverneur Général des Pays-Bas Autrichiens sont datées du 31 mars 1770.

Starhemberg, dans cette position de ministre, intermédiaire entre la Chancellerie de Cour et d'Etat à Vienne, et le Gouverneur Général représentant le souverain autrichien, succédait à un homme qui, par son long séjour aux Pays-Bas et sa personnalité marquante, y avait occupé une situation en vue, tant dans le monde gouvernemental que dans la société bruxelloise. Le nouveau ministre fut surtout un fidèle serviteur de son souverain, collaborant assidûment aux réformes qu'il introduisit dans nos provinces. Il s'intéressait surtout à leur développement économique, en particulier à celui de leur commerce. Le gouverneur des provinces belges, Charles de Lorraine, mourut quand, depuis quelque temps, Starhemberg songeait à demander son rappel. Cette mort l'obligea de rester à son poste sous les nouveaux gouverneurs, l'archiduchesse Marie-Christine et son époux Albert de Saxe-Teschen. Dans la pensée de Marie-Thérèse, quelques mois eussent suffi (Marie-Thérèse à Kaunitz, 11 octobre 1780, Schlitter, *Briefe der Kaiserin Maria-Theresa*, III, p. 263). Ce fut pendant que Starhemberg exerçait par intérim les fonctions de gouverneur général aux Pays-Bas que Joseph II, devenu empereur au décès de sa mère, y fit son célèbre voyage. Déjà avant celui-ci, Starhemberg avait longuement et minutieusement mis son souverain au courant de l'administration financière et des ressources des Pays-Bas. Son esprit ouvert mais pondéré, tout en l'amenant à suggérer de nombreuses améliorations de détail, l'engagea à considérer l'or-

ganisation et la gestion des finances comme bonnes.

Pendant le séjour du monarque en Belgique, le ministre fut naturellement de toutes les conférences et consultations qui se tinrent en présence de l'empereur et où furent examinées de nombreuses questions sur lesquelles Joseph II devait statuer dans la suite. Starhemberg, tout en se ralliant le plus souvent aux idées de l'empereur, et partageant ses vues réformatrices, conseilla cependant avec constance, la prudence et la conciliation. Il avait pu se rendre compte de l'état de l'opinion publique. Ce fut surtout en ce qui concerne les questions religieuses et de justice qu'il appréhendait la trop grande hâte. Il exposa ce point de vue dans un long mémoire sur la nomination des évêques par le pouvoir séculier. Il se prononça aussi en faveur de la création à Ostende d'un port franc. De Joseph II, qui voulait d'autorité démolir les places fortes et en chasser les garnisons hollandaises, il obtint de lui que des négociations fussent au préalable ouvertes avec les Provinces-Unies. Il prit la même attitude quand Joseph II voulut de force se mettre en possession des territoires attribués aux Pays-Bas méridionaux par le traité de 1664, et que les Hollandais occupaient, ou quand il voulut forcer le passage de l'Escaut. Starhemberg conseillait de sérier les problèmes et de recourir toujours aux négociations. Dans les cercles diplomatiques, Starhemberg passait pour aulophile.

La politique adoptée par l'empereur et les suites qu'il en prévoyait augmentèrent le désir de Starhemberg de résigner ses fonctions. Il obtint son rappel et fut remplacé par Louis de Barbiano de Belgiojoso (9 mai 1783). Rentré en Autriche, Starhemberg fut investi de la dignité de grand maître de la cour, situation dans laquelle successivement Léopold II et François I^{er} le confirmèrent et qui l'obligea à tenir à Vienne un rang qu'il aurait préféré plus modeste. Il fit partie de la conférence qui gouverna pendant une maladie de Joseph II (avec le comte de Lacy, le prince

de Kaunitz, le comte de Hatzfeld et le comte Rosenberg).

Le prince de Stahremberg consacra les dernières années de sa vie aux soins de son patrimoine féodal. Il avait épousé en premières noces, le 13 novembre 1747, Marie-Thérèse-Esther, comtesse de Starhemberg, de qui il eut une fille, Léopoldine, morte à sept ans. Le 1^{er} juillet 1761, il épousa Maria-Franciska, princesse de Salm-Salm, qui lui donna deux fils dont un mourut enfant, et dont l'autre, Louis-Joseph-Maximilien, naquit à Paris, le 12 mars 1762, eut Louis XV comme parrain, épousa une d'Arenberg et suivit, lui aussi, la carrière diplomatique. Il mourut le 2 septembre 1833.

Georges Bigwood.

C. von Würzbach, *Biographisches Lexicon der Kaiserthum Oesterreich*, Wien, 1857-1891. — Hubert, *Le voyage de Joseph II dans les Pays-Bas*, et les diverses publications du même et de Schlüter.

STAS (*Dieudonné-François-Marie*), journaliste, né à Liège, le 20 août 1791, mort à Bruxelles, le 13 février 1868. Il appartenait à une ancienne famille établie dans la cité mosane, mais originaire de Richelle, près Argenteau. Il fonda, en juillet 1820, un journal quotidien, le *Courrier de la Meuse*, dont le rédacteur en chef fut Pierre Kersten (voir ce nom), et qui devint un des principaux organes catholiques et patriotes des provinces belges. En 1829, la direction répondit à l'appel du journal libéral liégeois le *Politique*, et contribua ainsi à la création de l'*Association constitutionnelle*, centre de ralliement de l'union catholico-libérale qui devait amener l'indépendance de la Belgique. Au moment où éclata la révolution, le *Courrier de la Meuse* se trouvait sous le coup de poursuites de la part du gouvernement hollandais. Après 1830, Stas continua la publication de son journal, dont l'abbé Louis devint rédacteur en chef en 1836, puis il le transporta à Bruxelles, où il parut depuis le 1^{er} janvier 1841 sous le titre de *Journal de Bruxelles*; il en abandonna la direction en 1856.

En 1848, il avait obtenu du roi Léopold 1^{er} concession de noblesse, avec

titre de chevalier, pour lui et pour son frère Bernard-Guillaume, ancien directeur d'une maison d'éducation, qui fut attaché en 1831 au *Journal des Flandres* et devint ensuite membre de la Chambre des représentants. Dieudonné Stas était décoré de la Croix de fer et chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand.

Paul Bergmans.

A. Warzée, *Essai sur les journaux belges* (Gand, 1845), p. 117 et 139. — *Biographie générale des Belges* (Bruxelles, 1850), p. 153. — *Annuaire de la noblesse belge*, 5^e année (Bruxelles, 1851), p. 253. — *Le livre d'or de l'ordre de Léopold et de la Croix de fer* (Bruxelles, 1858), t. II, p. 741. — Notice nécrologique dans le *Journal de Bruxelles* du 14 février 1868. — *La Noblesse belge*, annuaire de 1897, 2^e partie, p. 2221.

STAS (*Godefroid-Joseph-Hubert*), juriconsulte, né à Maestricht, le 23 mars 1802, décédé à Beek (Limbourg hollandais), le 10 novembre 1876. Il appartenait à une ancienne famille patricienne qui avait fourni au Limbourg toute une série de magistrats distingués. Il fit de très brillantes études à l'Université de Liège et y conquist, le 10 juillet 1824, le grade de docteur en droit, après avoir soutenu une dissertation : *de contractu fiducia* (Liège, Stas et Kersten, 39 pages in-4°). A l'âge de vingt-huit ans, il fut nommé juge au tribunal de Maestricht et il y remplissait les fonctions de juge d'instruction lors des événements de 1830. Les Maestrichtois étaient d'ardents patriotes. Stas faisait partie d'un groupe de jeunes intellectuels fort distingués qui ne demandaient qu'à travailler de toutes leurs forces, avec un parfait désintéressement et au risque de briser leur avenir, à la fondation et au maintien de l'Indépendance nationale. C'étaient les de Brouckere, les Van Hasselt, les Weustenraad, les Nypels, les Scheyven, les de Crassier, d'autres encore.

Au lendemain de la Révolution belge, le 4 octobre 1832, Stas fut envoyé à Tongres où le Gouvernement provisoire avait temporairement transféré le tribunal de Maestricht, cette place forte ayant été mise en état de siège en 1830 et étant demeurée aux mains des Hollandais. De Tongres, notre jeune magistrat passa à Liège, où il fut successivement nommé

substitut du procureur général et conseiller à la cour d'appel. En 1845, il fut appelé à siéger à la cour de cassation. Il y demeura jusqu'en 1864, époque à laquelle il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter douze ans plus tard.

Homme d'un savoir étendu et de haute culture, Stas laissa le souvenir d'un magistrat éminent et d'un jurisconsulte fort érudit. Il fit successivement partie — et souvent en qualité de président — des commissions de révision du code pénal, du code d'instruction criminelle, du régime hypothécaire, de la loi sur les saisies immobilières, du tarif des frais de justice en matière criminelle et collabora, de la façon la plus utile, aux travaux de ces assemblées. Il participa également brillamment, dès 1858, à la publication des *Anciennes lois et ordonnances de la Belgique* et se signala par une série de rapports substantiels sur les coutumes de Reckheim, Leuth, Pietersheim et Kessenich et sur celles du comté de Looz et de quelques districts voisins (Comm. royale pour la publ. des anciennes lois et ordonnances; procès-verbaux, t. III-V). Il fut enfin l'un des collaborateurs des *Archives de droit et de législation* (Bruxelles, Hauman, 1838-1842).

Fervent adepte des études classiques et possédant les auteurs anciens mieux que bien des philologues de profession, Stas rendit aussi les services les plus considérables à la cause de notre enseignement public. Entré au Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen lors de la fondation de cette assemblée en 1850, il prit une part fort active à l'élaboration des règlements et programmes de nos Athénées royaux, lesquels furent, comme on le sait, réorganisés en 1851 (voir rapports et notices de Stas sur l'enseignement dans *Examen des réformes à apporter dans l'enseignement moyen*, Bruxelles, 1869 et *Revue de l'instruction publique*, Gand, 1869, p. 431-443 et 1870, p. 388-392). Il fit également partie du Conseil de l'école normale des humanités établie à Liège et eut l'influence la plus heureuse

sur les destinées de cet établissement qui forma tant de bons professeurs. Son nom faisait partout autorité en matière pédagogique. Consulté par le gouvernement russe sur l'organisation des écoles impériales, Stas s'acquitta si bien de sa mission, que le Tsar lui conféra la décoration de deuxième classe de l'ordre de Sainte-Anne.

Stas passa les dernières années de son existence dans la maison de campagne qu'il possédait à Beck, à deux lieues de sa ville natale. Ce fut dans cette retraite qu'il écrivit une série de notices fort intéressantes sur cinq de ses compatriotes limbourgeois : les poètes Théodore Wenstenraad et Martin Schols, les jurisconsultes Ch.-Cl. Roemers et Joseph Cousturier, l'archéologue Martin Cudell (*Mémoires de la Société hist. et arch. dans le Duché de Limbourg*, t. VIII-XI). Il demeura toujours très attaché aux lieux de son enfance et légua à la ville de Maestricht toute sa bibliothèque qui contenait notamment toutes les notes et manuscrits de Mathias et de Martin van Heylerhoff et du président Cousturier.

Nommé chevalier de l'ordre de Léopold en 1846, Stas fut élevé au grade de commandeur en 1860. « Léopold I^{er}, » qui le tenait en haute estime, » écrit J. Habets, » le consultait volontiers en » matière juridique et se rapportait » avec une entière confiance à ses avis. » C'est ainsi qu'un jour, il fut nommé » arbitre dans un différend qui avait » surgi entre le roi et le banquier Roth- » schild de Paris et qu'il termina à la » satisfaction des deux parties ».

Alphonse Roersch.

Bibliographie nationale, t. III. — Article d'Émile Banning dans *l'Echo du Parlement*, novembre 1876. — Article de Louis Roersch dans *la Revue de l'instruction publique*, 1877, t. XX, p. 68-72. — Notice par Joseph Habets dans *Mémoires de la Société hist. et arch. dans le Duché de Limbourg*, t. XX, p. 236-252; avec une généalogie de la famille Stas.

STAS (Guillaume), sculpteur, né à Louvain le 13 juin 1802; mort en la même ville le 28 août 1859. Entré, en 1818, à l'académie des Beaux-Arts de Louvain, il en suivit les cours jusqu'en 1821 et y obtint le premier prix de mo-

delage. Il vint, sans doute, immédiatement après à Bruxelles, où se trouvait alors Rude, dont il fut l'élève. En 1827, il obtint un accessit au concours de sculpture du Salon de Bruxelles; le sujet à traiter était *le Guide de Bélisaire en pleurs, parmi les attributs de la gloire et des infortunes de l'illustre proscrit*. Il envoya un buste en plâtre au Salon de Bruxelles de 1836, et au Salon de 1839, il était représenté par les bustes, en plâtre également, du peintre Henri van der Haert et du chimiste J.-B. van Mons. Il habitait alors Paris; mais en 1848, il était réinstallé, peut-être depuis longtemps, à Louvain, et il exposait au Salon de Bruxelles un buste en marbre qui était probablement celui de J.-B. van Mons, présenté en plâtre au Salon de 1839 et dont l'exécution définitive date précisément de 1848. Ce buste appartient actuellement à l'Académie royale de Belgique; il est d'un travail sec et sans accent. Déjà, en 1836, dans son *Compte rendu du Salon de Bruxelles*, Louis Alvin, qui était pourtant bien disposé pour l'artiste, laissait entrevoir ses défauts : « Un seul buste de M^r G. Stas a signalé ce jeune talent à l'attention des connaisseurs. La figure en est modelée avec un grand sentiment de simplicité et de vérité. Toute la partie des chairs est pleine de vie. Les cheveux sont traités avec un peu de dureté, ils ont fait tort à l'ouvrage et ont même empêché beaucoup de monde d'y chercher et d'y reconnaître les qualités que nous venons d'essayer de faire ressortir ».

Guillaume Stas a peu produit, et il est d'autant plus difficile de l'étudier que plusieurs de ses œuvres ont disparu. Le buste en plâtre d'Henri van der Haert, qui se trouvait à l'Académie des Beaux-Arts de Louvain, a été détruit en 1914, dans le désastre que les troupes allemandes infligèrent à la ville. Les bustes en marbre de Martin van der Haert et de sa femme, qui appartenaient à un particulier, ont disparu de la même façon. Stas avait fait aussi un buste de Vésale, et les portraits de son père, de son frère, le chimiste Jean-Servais Stas

(un exemplaire en plâtre de ce buste — l'original peut-être, — existe encore à Louvain, dans une collection particulière), et d'un de ses amis appelé Bosmans. Chez l'un des descendants de cet ami se trouve le portrait de Guillaume Stas lui-même, peint par Henri van der Haert.

Le père et l'un des frères de Stas étaient serruriers-poêliers; l'artiste utilisa, paraît-il, une bonne part de son temps à dessiner pour eux des poêles et des motifs d'ornement.

Marguerite Devigne.

Renseignements communiqués par M^r Claes, échevin de l'instruction publique, à Louvain, et par M^r Victor de Munter, conservateur du musée Vanderkelen, de la même ville. — Catalogues des Salons de Bruxelles. — Walthère Spring, *Notice sur Jean-Servais Stas*, 1892. — Louis Alvin, *Compte rendu du Salon d'exposition de Bruxelles*, 1836. — Félicien Leuridan, *Les bustes de l'Académie royale de Belgique* (Bruxelles, G. van Oest et C^{ie}, 1917).

«**STAS** (Jean-Servais), chimiste, né le 21 août 1818, à Louvain, décédé à Saint-Gilles (Bruxelles), le 13 décembre 1891. Son père était serrurier-poêlier, peu instruit, mais doué d'excellentes qualités intellectuelles et, par-dessus tout, d'une grande noblesse de caractère; sa mère, Jeanne-Josèphe De Mortier, était remarquable par son intelligence et l'indépendance de son esprit. La famille compta huit enfants, cinq filles et trois garçons, c'est assez dire que le travail du père Stas n'a pu suffire, dans ces conditions, à créer une fortune. L'aîné des fils, Guillaume, fut un statuaire de talent; le fils puîné, Pierre, exerça la profession de son père et lui succéda; le cadet, Jean-Servais, eut le goût des études. Des cinq filles, la seconde se maria et quitta la maison paternelle. Les quatre autres ouvrirent un magasin de denrées coloniales qui prospéra si bien qu'il fallut l'agrandir par la suite. Tous ces enfants étaient heureusement doués; ils avaient accumulé en eux, comme cela se voit souvent dans les familles du peuple où le cerveau n'est pas surmené par un travail éternel, une réserve intellectuelle qui ne demandait qu'à venir au jour.

La jeunesse de Jean-Servais s'écoula

dans des conditions simples mais heureuses. Il fit de bonnes humanités au collège de sa ville natale. Il entra à l'Université de Louvain en 1832. A cette époque, les Universités belges étaient désorganisées. A Louvain, il n'y avait plus ni Faculté des sciences, ni Faculté de droit et c'est là, sans doute, ce qui le porta à entreprendre des études de médecine. On est porté à le croire si l'on tient compte du fait que Stas s'était lié, depuis son enfance, avec A.-J. Bosmans qui devint un jurisconsulte de valeur et qui, lui, put faire ses études ailleurs. Le 14 août 1835, Stas obtint le diplôme de docteur *avec la plus grande distinction*, l'année même de la suppression de l'Université de sa ville. Les conditions dans lesquelles les études pouvaient être faites à cette époque étaient, en réalité, déplorables, et l'on jugera aisément de la somme d'énergie que dut déployer Stas, pour suppléer à l'insuffisance de sa première formation scientifique. Le professeur Van Mons, homme distingué, qui enseignait alors la chimie à Louvain, avait su lui inspirer l'amour de cette science; il l'attacha à son laboratoire en qualité de préparateur et il l'initia aux manipulations délicates des opérations chimiques. Mais le travail chez ce maître ne suffit pas à l'activité de Stas; il installa un petit laboratoire dans les combles de la maison paternelle où il travailla selon ses désirs. Ses ressources pécuniaires ne lui permettant pas d'acquérir les instruments et ustensiles nécessaires, il fut réduit à les fabriquer de ses propres mains. Il aimait à citer, parmi ses appareils, une *balance de précision*, sensible au milligramme, qui lui permit de faire son premier travail scientifique et qui ne lui avait pas coûté cinq francs. L'atelier de son père lui fournissait, à la vérité, certains moyens d'exécution, mais l'obligation de triompher de nombreuses difficultés qui surgissaient quand même à chaque instant, développa en lui l'habileté manuelle et l'esprit d'invention.

C'est dans ce laboratoire qu'il fit la découverte de la *phlorhizine* (un gluco-

side du pommier) dont il devait faire plus tard, sous la direction de Dumas, à Paris, une étude complète. L'occasion de cette découverte a été fournie par la destruction regrettable de la pépinière de Van Mons, à Louvain: c'est à cette occasion que Stas put se procurer les racines fraîches de pommier nécessaires à ses recherches.

Dans cette première étude de la phlorhizine, Stas dut se borner à faire connaître comment on pouvait préparer cette substance à l'état de pureté et à en donner la composition sommaire. La détermination de la véritable nature chimique de la phlorhizine, c'est-à-dire la fixation du *genre de corps* auquel elle appartenait, supposait des connaissances chimiques que Stas n'avait pu acquérir à Louvain. Les méthodes qui permettaient d'arriver à la solution d'un tel problème n'étaient d'ailleurs pas encore répandues dans les Universités. Les seuls laboratoires où l'art de la recherche scientifique était montré aux élèves, à cette époque, étaient celui de Liebig, à Giessen, et celui de Dumas, à Paris. Stas se décida pour celui de Dumas. C'était en 1837. Il y reçut le meilleur accueil et conserva une gratitude allant, pour ainsi dire, jusqu'au culte, envers celui qui fut son maître aux premiers jours et qui devint plus tard son ami. Il rencontra dans le laboratoire de Dumas plusieurs jeunes chimistes qui étaient destinés à briller dans la science: Piria, Delalande, Leroy, Leblanc, H. Sainte-Claire-Deville, Cabours, et d'autres avec lesquels il se lia d'une amitié sincère.

A peine installé dans le laboratoire de Dumas, Stas fit, sous l'œil de son illustre maître, l'étude complète de la *phlorhizine* et constata que cette substance appartenait à la classe si importante des *glucosides* qui venait précisément d'être découverte par Liebig et Wöhler à l'occasion de leurs belles études sur l'*amygdaline*. Les conclusions de Stas sont encore debout aujourd'hui; tout au plus la formule de la phlorhizine dut-elle subir un léger changement à la suite de l'évolution de nos vues scientifiques.

La solidité du travail de Stas avait frappé Berzélius dès l'abord, car, dans son compte-rendu annuel des travaux de chimie, celui-ci dit explicitement : « Il y a beaucoup à attendre d'un chercheur qui débute de cette manière. » Quant à l'opinion que Dumas s'était faite de son jeune élève après qu'il l'eut vu à l'œuvre, elle se traduisait d'une manière éclatante par le fait qu'il l'engagea à entreprendre, en collaboration avec lui, une série de recherches.

Parmi celles-ci, il y a lieu de mentionner, d'abord, l'étude de l'action de la chaux potassée sur les alcools. C'est là que fut faite, pour la première fois, l'application, à un grand nombre de combinaisons d'une méthode qui fut reconnue plus tard comme exceptionnellement féconde : celle de la fusion des corps organiques en milieu alcalin. On constata que tous les alcools, sans exception, passent, dans ces conditions, à leur acide correspondant. C'est ainsi que l'alcool méthylique donna de l'acide formique, l'alcool éthylique, de l'acide acétique. Les huiles de fusel (alcool amylique) se transformèrent en acide valérianique. Cette découverte eut un grand retentissement, parce qu'à son époque les principes immédiats des plantes n'avaient, pour ainsi dire, pas encore pu être obtenus synthétiquement. Dumas et Stas conclurent de la formation de l'acide valérianique, dans les conditions rappelées, à la nature alcoolique de l'huile de fusel. Cette conclusion fut confirmée encore par la transformation de l'huile de fusel en une aldéhyde bien caractérisée : l'aldéhyde valérianique. L'éthyl, dont Stas reconnut, plus tard seulement (1846), la composition exacte, donna, dans sa fusion avec les alcalis, de l'hydrogène et un acide qui fut reconnu être de l'acide palmitique. On pourrait citer bien d'autres résultats intéressants de ce genre, mais ils sont plutôt du ressort des ouvrages spéciaux de chimie.

La collaboration de Stas avec Dumas produisit ensuite un autre résultat important. On peut même le qualifier de capital parce qu'il fut le point de départ

des travaux qui devaient immortaliser le nom de Stas, c'est-à-dire de ses recherches sur les poids atomiques. Il s'agit de la fixation de la composition de l'anhydride carbonique, ou, en d'autres termes, de la détermination exacte du poids atomique du carbone.

Biot et Arago avaient déterminé le poids atomique du carbone par la comparaison des poids spécifiques de l'oxygène et de l'anhydride carbonique : ils avaient obtenu le nombre 75,33, l'oxygène étant 100. On sut bientôt que ce résultat devait être erroné, car, lorsque l'on fit l'analyse de substances très riches en carbone, par exemple de la naphthaline, on trouva que la somme des poids du carbone et de l'hydrogène déduite de la combustion de ces corps, était plus grande que le poids de la matière soumise à l'analyse. Cet excédent de poids ne pouvait s'expliquer que si la composition de l'anhydride carbonique, ou bien celle de l'eau, était entachée d'une erreur. Dumas et Stas entreprirent cette vérification. Leur travail fut exécuté avec une prudence et une circonspection qui n'ont, peut-être, été jamais dépassées. Au lieu de déduire le poids de l'atome de carbone de la comparaison des densités de l'oxygène et de l'anhydride carbonique, ils procédèrent à une synthèse complète de l'anhydride carbonique. A cet effet, ils soumirent à la combustion dans l'oxygène pur, des quantités connues de carbone pur, soit à l'état de graphite, soit à l'état de diamant. L'anhydride carbonique formé fut retenu dans une solution concentrée de potasse. Cette méthode nouvelle, exécutée avec un soin scrupuleux, fit voir qu'il y avait effectivement une erreur dans le poids atomique du carbone tel qu'il était admis alors. Ce poids fut fixé à 75 (l'oxygène étant 100) au lieu de 75,33. Il faut ajouter que non seulement Biot et Arago avaient fait une erreur dans la détermination du poids atomique du carbone, mais que Berzélius et Dulong en avait commis une autre lorsqu'ils déterminèrent, par le calcul, le nombre 12,28 (l'hydrogène étant 1), en admettant qu'un volume

d'anhydride carbonique contient exactement un volume d'oxygène. Les expériences de Dumas et de Stas conduisirent donc au nombre entier 12, pour le carbone, dont le poids atomique apparut comme étant exactement les trois quarts de celui de l'oxygène exprimé par 16, comme 75 sont les trois quarts de 100 (voir plus haut).

La mise au point de la composition de l'anhydride carbonique fut le point de départ de plusieurs recherches nouvelles. Dumas entreprit d'abord la revision de la composition de l'eau; celle-ci donna le nombre 16 pour le poids atomique de l'oxygène (l'hydrogène étant 1). Ensuite, il fit des recherches sur la composition de l'air atmosphérique pendant que Stas opérait, de son côté, en suivant la même méthode, sur l'air de Bruxelles. Les résultats de ces recherches indépendantes montrèrent que l'air est composé de 23 parties en poids d'oxygène, sur 77 parties d'azote aussi bien dans un lieu que dans l'autre. La constance de la composition de l'atmosphère, au moins en ce qui concerne l'azote et l'oxygène, était donc établie. A ce travail se rattache aussi la détermination du poids atomique de l'azote, qui a été trouvé égal à 14.

Les travaux qui viennent d'être rappelés eurent une conséquence d'une haute importance théorique.

Si l'on groupe les poids atomiques des substances dont il vient d'être question, on obtient le tableau :

Hydrogène	1
Carbone	12
Azote	14
Oxygène	16

qui montre que ces nombres sont des *nombres entiers*. Or, quelques années auparavant, un médecin anglais, Prout, avait émis, gratuitement, l'hypothèse que les poids atomiques de tous les éléments devaient être des multiples simples de celui de l'hydrogène, de telle sorte que les corps simples devaient être regardés comme des produits de condensation de l'hydrogène à des degrés divers. L'hypothèse de Prout fit une

sensation d'autant plus grande qu'elle fut formulée à une époque où l'on avait appris à regarder les diverses forces de la nature, telles que la chaleur, la lumière, l'électricité, comme des manifestations d'un seul et même agent. On en était au moment de l'établissement du *principe de l'unité des forces* et l'on était préparé à admettre aussi la possibilité de la transformation des corps regardés comme simples, les uns dans les autres, c'est-à-dire à admettre un principe complétant le premier : celui de *l'unité de la matière*.

Toutefois, l'hypothèse de Prout n'eut pas long crédit. Berzélius avait montré, en effet, qu'un grand nombre de corps avaient des poids atomiques qui n'étaient pas conformes à l'hypothèse de Prout. Aussi l'avait-on abandonnée un peu partout, principalement en Allemagne et en France, lorsque Dumas et Stas trouvèrent, par leurs délicates analyses, que le carbone, l'azote et l'oxygène étaient absolument dans les conditions voulues par cette célèbre hypothèse. La pensée que les poids atomiques des autres corps pourraient se trouver dans les mêmes conditions, était toute naturelle et leur revision fut, dès lors, décidée. Ce travail de haute difficulté ne put toutefois pas se faire en collaboration. Stas venait d'être nommé (1840) professeur de chimie à l'École militaire de Bruxelles et il dut quitter Paris.

La séparation des deux collaborateurs ne compromit pas la revision projetée : chacun d'eux y travailla séparément une grande partie de sa carrière. Nous ne suivrons pas Dumas dans ses recherches pour ne pas sortir du cadre qui nous est tracé, mais nous devons dire, néanmoins, pour l'intelligence de ce qui va suivre, que Dumas a toujours professé pour l'hypothèse de Prout un grand attachement. Jusqu'à la fin de sa vie, il a cherché à la sauver de la ruine à laquelle elle était condamnée. Au point de vue psychologique, il y a donc là une différence frappante à noter entre le maître et son élève.

Stas avait quitté Paris, il l'a dit lui-même à diverses reprises, convaincu

aussi de l'exactitude de l'hypothèse de Prout. Lorsqu'il put commencer ses recherches dans son laboratoire, à Bruxelles, il s'attendait à une confirmation éclatante du principe de l'unité de la matière. Avant de procéder à la révision des poids atomiques en général, Stas refit cependant une nouvelle détermination du poids atomique du carbone. La raison de cette reprise se trouve dans quelques événements chimiques qui se produisirent après la publication du travail de Dumas et de Stas. Il est utile de les faire connaître, en résumé, parce qu'ils donnent l'origine de l'évolution de la foi de Stas dans l'exactitude de l'hypothèse de Prout.

Berzélius, qui s'était exprimé déjà, d'une façon catégorique, sur l'absence de relation simple entre les poids atomiques, refusa de regarder comme exact le résultat obtenu par Dumas et Stas, savoir que le poids atomique du carbone serait les trois quarts de celui de l'oxygène. Il engagea le baron von Wrede à déterminer de nouveau la densité de l'oxygène, de l'oxyde de carbone et de l'anhydride carbonique et à déduire de leur comparaison le véritable poids atomique du carbone. On ignorait encore à cette époque que l'anhydride carbonique ne suit pas la loi de Boyle-Mariotte. Les résultats du baron von Wrede ne pouvaient donc pas concorder avec ceux de Dumas et Stas : en fait le poids atomique du carbone fut trouvé compris entre 75,4 et 76,0 (l'oxygène étant 100).

Liebig et Redtenbacher contrôlèrent aussi le travail de Dumas et Stas. Se basant sur l'exactitude des poids atomiques de l'argent et de l'hydrogène, ils déterminèrent la quantité de métal que laissent, par combustion à l'air libre, l'acétate, le tartrate et le malate d'argent; ils arrivèrent à ce résultat que le poids atomique du carbone devait s'élever à 75,85 ! Ce résultat, évidemment trop élevé, est dû à une erreur inhérente à la méthode : la volatilisation de l'argent pendant la combustion des sels.

Stas a tenu à contrôler, à son tour, les nombres rappelés ci-dessus, en raison même de l'autorité de Berzélius et de

celle que Liebig avait conquise de son côté.

La nouvelle détermination du poids atomique du carbone a coûté à Stas plusieurs années de travail (1842 à 1845). Il modifia complètement la méthode d'abord suivie avec Dumas pour éviter les erreurs pouvant résulter de la difficulté de peser exactement du graphite ainsi que d'un défaut de pureté du diamant. Il se décida pour la combustion de l'oxyde de carbone dont la préparation à l'état de pureté ne présentait pas de difficultés insurmontables. Le poids atomique du carbone était déduit de la comparaison du poids d'anhydride carbonique formé par la réduction d'un poids connu d'oxyde de cuivre.

Stas reconnut, en somme, l'inexactitude du résultat trouvé avec Dumas. Les nombres proposés par Berzélius et par Liebig devaient être rejetés, mais le nombre 75, trouvé en premier lieu, ne devait plus être regardé comme absolument exact. Stas déclare que le poids atomique du carbone a pour limite inférieure 75 et pour limite supérieure 75,06.

Pour beaucoup d'expérimentateurs, la différence de ces deux nombres serait une quantité négligeable dont il n'y aurait pas lieu de tenir compte dans la vérification d'un principe; pour Stas, au contraire, cette différence est énorme, elle n'est pas à attribuer aux erreurs d'observation, mais elle existe parce que le principe de Prout n'est pas absolu.

C'est depuis ce moment que le doute s'est emparé de l'esprit de Stas. Il ne partageait plus la foi de son maître, mais il ne se prononçait pas encore; il attendait qu'il eût pu soumettre l'hypothèse de Prout à un contrôle plus complet.

Quinze années plus tard, en 1860, Stas présenta à l'Académie royale son célèbre travail intitulé : *Recherches sur les rapports réciproques des poids atomiques*, travail qui fut accueilli avec tant d'admiration par le monde savant. Il fit connaître les opérations qu'il exécuta avec une précision inimitable, sur l'azote, le soufre, le chlore, le potassium, le sodium, le plomb et l'argent. Il avait choisi ces

éléments parce que c'étaient ceux qui étaient regardés alors comme prouvant l'hypothèse de Prout. En prenant alors le poids atomique de l'hydrogène pour unité, Stas trouva les résultats qui suivent :

Azote	14,009
Soufre	15,995
Chlore	35,468
Potassium	39,040
Sodium	22,980
Plomb	103,187
Argent	107,660

La comparaison de ces nombres montre que les poids atomiques de ces sept éléments ne sont pas des multiples de l'unité, ni de la moitié ni même du quart de cette unité. Les différences entre les nombres calculés dans l'hypothèse de Prout et ceux de l'expérience, sont de *deux à quatorze fois plus grandes* que les erreurs possibles des déterminations. L'idée émise par Dumas, quelques années auparavant (1857), pour accorder l'hypothèse de Prout aux poids atomiques alors acceptés, savoir que les corps simples ne sont pas nécessairement multiples de l'hydrogène, mais d'une matière inconnue dont le poids atomique serait 0,25, ne pouvait plus se défendre.

La question devait donc être considérée comme résolue pour tout esprit affranchi de préjugés; aussi Stas prononça la sentence de mort de la célèbre hypothèse et la déclare *une pure illusion*. Il est intéressant pour la connaissance du caractère de Stas et pour l'appréciation de sa conscience de savant de rapprocher l'un de l'autre les deux textes suivants qui se trouvent dans son célèbre travail :

« Je le dis hautement, lorsque j'entrepris mes recherches, j'avais une confiance presque absolue dans l'exactitude du principe de Prout. »

Puis il termine en disant :

« Aussi longtemps que, pour l'établissement des lois qui régissent la matière, on veut s'en tenir à l'expérience, on doit considérer la loi de Prout comme une pure illusion. »

Les conclusions de Stas furent acceptées avec enthousiasme partout, excepté,

peut-être, en France. Dumas parut en ressentir un certain dépit, car il écrivit le 27 août 1860 une lettre à Stas, dont le passage suivant est caractéristique :

« Les considérations que je poursuis ne peuvent être modifiées par des difficultés aussi légères que celles qui vous ont occupé... »

« La discussion de vos résultats donne lieu à des conclusions que vous trouverez bien vous-même en continuant, et soyez-en sûr, vous me reviendrez. »

On a pensé, en France, que Stas avait dirigé ses recherches contre celles de Dumas. C'est une profonde erreur. En effet, il est facile de s'assurer, par le journal de laboratoire de notre compatriote, que l'idée de contrôler l'exactitude de la loi de Prout l'occupait bien avant que Dumas songeât lui-même à appliquer la détermination des poids atomiques à sa vérification. Il est curieux de lire, à ce sujet, dans le *Cosmos*, tome XVII, p. 656 (1860), un article dû à l'abbé Moigno, parce qu'il nous montre le parti que certains esprits avaient pris, en France, dans la question de l'unité de la matière. Stas s'y trouve représenté comme un *rétrograde*, tournant le dos au progrès, car « admettre la loi de Prout, c'est la vérité et la science ».

J'aurais préféré laisser dans l'oubli où elle s'est éteinte depuis longtemps cette note discordante sur la valeur du travail de Stas, mais une raison d'ordre historique m'a obligé de me faire violence à moi-même : on verra, en effet, par la suite, que Stas a dû se remettre au travail dans ses vieux jours pour fixer la valeur d'une objection que Dumas a fini par trouver et qu'il formula parce qu'il la regarda comme péremptoire. Avant d'arriver à ce point, nous avons, heureusement, à nous occuper d'un autre épisode des travaux de Stas.

Marignac, qui avait été aussi élève de Dumas, attaqua les conclusions de Stas dans la *Bibliothèque universelle de Genève*. Il reconnut la haute valeur des travaux de Stas, mais il essaya de dégager, en quelque sorte, la responsa-

bilité de l'hypothèse de Prout en attribuant les écarts à des circonstances particulières. Il fit remarquer que la vérification de l'hypothèse de Prout par l'expérience, n'est possible que si, comme Wenzel, Richter et d'autres chimistes l'ont admis, *les éléments d'un corps sont exactement et d'une manière invariable dans le rapport de leurs poids atomiques*. La démonstration de cette proposition n'étant pas faite, la vérification de l'hypothèse de Prout échappe à l'expérience, car les écarts constatés ne sont peut-être rien autre chose que l'expression de la variabilité des proportions pondérales suivant lesquelles les corps se combinent.

Il faut le reconnaître, l'objection de Marignac avait une portée dépassant de beaucoup l'hypothèse de Prout; elle avait pour résultat général de mettre en doute les notions fondamentales sur lesquelles sont basées nos connaissances chimiques et, par surcroît, elle avait pour conséquence nécessaire la suspicion du principe de la *conservation de l'énergie*: en un mot, elle sapait par la base la physique aussi bien que la chimie.

Stas a donc soumis à un contrôle minutieux les fondements même de la science. Cette œuvre forme trois mémoires réunis sous le titre: *Nouvelles recherches sur les lois des proportions chimiques, sur les poids atomiques et leurs rapports mutuels*.

Dans le premier mémoire, Stas montre que les craintes exprimées par Marignac étaient vaines: la *composition des corps est indépendante de la température et de la pression*.

Les deux autres mémoires traitent de la constance de la composition des combinaisons quels que soient les facteurs chimiques agissant au moment de leur formation. Cette vérification présentait une difficulté d'un ordre particulier: la méthode à suivre était encore à trouver. Il n'est pas possible, en effet, de vérifier le fait par l'analyse ou la synthèse des corps composés. Toute opération chimique comporte nécessairement des erreurs d'observation. Nous n'avons pas le moyen de faire la part qui en revient à l'imperfection du travail et celle qui

reviendrait à une inconstance possible de la composition des corps.

Stas a vaincu la difficulté par une remarque aussi simple qu'ingénieuse. Il suffit de s'assurer, dit-il, « que dans les corps binaires et dans les corps ternaires ayant chacun deux éléments communs, les éléments communs y existent invariablement dans les mêmes rapports en poids. Ainsi, dans deux corps A B et A B C, les rapports, en poids, de A à B, doivent être exactement les mêmes dans A B et dans A B C ».

Ainsi posé, le problème devient indépendant de l'analyse chimique proprement dite. Il suffit de s'assurer, par exemple, si le chlorate d'argent peut être ramené à l'état de chlorure sans qu'une trace de chlore ou d'argent devienne libre. Ce travail n'a pas duré moins de quatre années; mais il a conduit à la démonstration péremptoire de la loi des proportions définies et réduit à néant les objections formulées par Marignac contre les conclusions radicales de Stas relativement au principe de Prout.

Si nous devons regarder ces mémoires de Stas comme fournissant la première démonstration irréprochable de la constance de la composition des corps, nous devons donc nous rallier à la proposition que Louis Henry a faite dans la séance publique de la Classe des sciences de notre Académie, le 17 décembre 1899, de donner à la loi des proportions définies, entrevue par Wenzel, Richter et d'autres, mais qui n'avait jamais été démontrée, le nom de *loi de Stas*. Cette proposition est l'expression de la vérité; on doit douter, néanmoins, de son acceptation, car, dans le monde des savants comme ailleurs, une proposition qui ne peut se recommander que de la vérité est en danger de se voir contester jusqu'au droit de circuler. Stas était un savant éminent, mais un savant d'un petit pays.

Ces travaux que Stas avait entrepris, avec la sérénité d'esprit du philosophe, lui avaient coûté non seulement un travail de plus d'un quart de siècle, mais

ils l'avaient entraîné à des dépenses hors de proportion avec ses modiques ressources. Il eût été juste qu'il trouvât un dédommagement de ses peines dans un accueil unanimement favorable de ses résultats. Il n'en fut pas ainsi : le labeur auquel il s'était livré lui réservait plus de chagrin que de satisfaction pour la fin de son existence.

Nous avons déjà vu qu'en France surtout, on parut contrarié des conclusions de Stas au regard de l'hypothèse de Prout, et que Dumas lui avait écrit : *« vous me reviendrez »*. Ces mots donnent bien à supposer qu'on ne regardait donc pas la question comme vidée et que l'on espérait bien réparer la partie perdue.

En effet, en 1878, Dumas constatait que de l'argent regardé comme pur, retenait une quantité assez grande de gaz : 57 à 174 centimètres cubes d'oxygène par kilogramme de métal, lorsqu'on le fondait sous le borax ou le nitre ; son titre s'abaisse alors à 99,992 ou à 99,975.

Comme le poids atomique de l'argent avait servi de base pour le calcul de tous les autres poids atomiques déterminés par Stas, l'observation de Dumas paraissait avoir une importance inquiétante pour la solidité des conclusions de Stas. Celui-ci ne pouvait rester indifférent à l'objection qui venait d'être soulevée. La même année, malgré son âge — il avait alors soixante-cinq ans — il se remit courageusement à la besogne pour s'assurer, par lui-même, de la portée de l'observation de Dumas.

Par de nombreuses expériences nouvelles, il montra que l'argent pur fond sans se couvrir de taches et sans donner de vapeur colorée, mais qu'il n'en est pas de même quand il renferme des traces d'éléments étrangers. On peut donc reconnaître la pureté du métal par la façon dont il se comporte quand il est fondu. Il constata alors que l'argent fondu avec du borax ou du nitre emprunte les métaux alcalins et donne le spectre du sodium et celui du potassium. Il montra, ensuite, que Dumas a pris, pour des gaz occlus par l'argent, des produits de la combustion qui filtrent à

travers les tubes en porcelaine où l'argent était chauffé.

Il a, par conséquent, procédé à la confection de tubes en porcelaine imperméables au gaz à haute température en cherchant les proportions à observer pour obtenir une *vitriification* assurant l'imperméabilité.

Il put alors observer, à la suite de quinze expériences dans lesquelles il a fait varier la provenance de l'argent et la température, que le métal brut de fonte renferme, au maximum, 0 gr.02793 de gaz pour 1000 et le métal traité par l'hydrogène 0,00043 seulement. Finalement, le gaz de l'argent qui a servi dans ses recherches sur les poids atomi-

ques s'élève à $\frac{1}{35800}$ du poids de l'ar-

gent ; cette quantité ne peut avoir eu aucune influence sur les conclusions déduites de ses travaux, puisque l'incertitude qui en résulte se confond absolument avec l'erreur inévitable dans les expériences de cette nature.

Quoi qu'il en soit de cette dernière remarque, Stas reprit alors les travaux qu'il avait exécutés sur le chlorate et le chlorure de potassium dans le but de rechercher, à nouveau, en partant de l'argent pur, le rapport proportionnel entre le métal et le chlorure de potassium pur. Chose curieuse et digne de remarque, il réussit la purification de ses produits au point que les sels de potassium ne donnaient plus la raie sodique à l'analyse spectrale, même à la plus haute température réalisable. Ce travail est le plus considérable et le plus beau qui ait jamais été exécuté sur les sels de potassium.

Le rapport entre l'argent et le chlorure de potassium trouvé au moyen de ces produits absolument purs, confirma ses conclusions premières sur l'hypothèse de Prout. La tentative qui devait avoir pour résultat de jeter le discrédit sur les travaux de notre éminent compatriote échoua donc absolument.

Nous passons maintenant aux dernières grandes recherches expérimentales que Stas a exécutées dans ses dernières années. Elles portent sur une

question connexe à l'hypothèse de Prout, sur la *mutabilité* des éléments et doivent leur origine à des conclusions que Lockyer avait tirées de ses recherches spectroscopiques sur *la dissociation des éléments*. Le savant anglais crut observer que les flammes, très chaudes, de certains métaux donnaient les raies caractéristiques d'autres éléments. En rapprochant ces faits des anomalies observées dans l'analyse spectrale des corps célestes, Lockyer regarda les éléments comme dissociables par la chaleur. Pour lui, les différences constatées dans les spectres du soleil et des nébuleuses auraient pour cause la différence de température des astres qui produirait la décomposition des éléments. Les nébuleuses les plus chaudes montreraient les spectres les plus simples.

Stas a tenu à soumettre aussi l'idée de Lockyer au contrôle de l'expérience. Ce travail dura dix années. Après des essais préliminaires très longs, il réussit à accomplir un véritable prodige chimique, c'est-à-dire qu'il réussit à préparer des composés *spectroscopiquement purs*. Tous ceux qui ont manié l'analyse spectrale savent ce que ces mots représentent d'adresse, de soin et de savoir; maints d'entre eux restent même sceptiques à cet égard et, pourtant, il fallut bien se rendre à l'évidence. Stas parvint à préparer des composés du potassium, du lithium, du calcium, du strontium, du baryum et du thallium qui ne donnaient même plus la raie du sodium. C'est avec une juste fierté qu'il rendait ses amis et, en général, les personnes compétentes témoins du fait. Or, même aux plus hautes températures qu'il put réaliser, au point de fusion de l'iridium (environ 2500°), les raies de ces éléments demeuraient inaltérées; une transformation de ces éléments devait donc être regardée comme nulle. A cette occasion, il constata, conformément à une observation déjà faite par Bunsen, qu'il existe une différence marquée entre le *spectre de flamme* et le *spectre électrique* des éléments. Le spectre de flamme du sodium, par exemple, montre, même aux plus hautes températures, la double raie

jaune bien connue, tandis que le spectre électrique se compose de six raies doubles, dans l'orangé-rouge, dans le jaune, dans le jaune vert, dans le vert, dans le vert-bleu et dans le violet. Toutes ces raies furent retrouvées à l'état de raies sombres dans le spectre solaire. Les raies lumineuses des spectres électriques des autres éléments examinés se sont retrouvées également en position, mais sombres, dans le spectre solaire. C'est de cette coïncidence que Stas a tiré une conclusion qui, c'est à regretter, n'a pas eu le retentissement qu'elle méritait. Le spectre du soleil, dit-il, n'est pas un spectre de flamme, mais un spectre électrique. L'origine de la lumière solaire ne peut donc pas être le résultat exclusif de flammes produites dans un énorme foyer, siège des combinaisons chimiques, mais le résultat d'orages formidables et continuels dont les éclairs ne cessent de déchirer l'immense enveloppe gazeuse.

Les travaux dont il vient d'être question représentent l'œuvre scientifique fondamentale de Stas. Nous devons à présent porter notre attention sur des travaux qui, s'ils n'ont pas l'importance des précédents, ont cependant contribué aux progrès de la chimie et de ses applications.

Il y a lieu de citer d'abord une étude du *gaz de Faraday*, du *butylène*, qu'il prépara par l'action des hydroxydes sur les *valérianates*. Il en prépara de nombreux dérivés, tous nouveaux à cette époque, mais, pour une raison ignorée, il ne publia pas ses résultats.

Un autre travail établit un fait qui fit plus tard la fortune scientifique de Melsens, tandis que Stas ne prit même pas la peine d'achever ses recherches. Il découvrit la propriété de l'hydrogène de se substituer au chlore dans les dérivés chlorés organiques et de restaurer, de cette façon, la matière primitive. Pour comprendre l'importance de cette découverte, il faut, de toute nécessité, connaître l'histoire de la chimie à l'époque de Berzélius. Comme il ne peut être question de transcrire, ici, cette longue page, nous devons nous borner à dire

que le fait de la substitution de l'hydrogène au chlore et *vice versa*, dans les corps organiques sans qu'elle entraînant après elle, un changement dans la capacité de saturation des corps, surtout des acides, était contraire à la *théorie dualistique* qui régnait alors en chimie. Il porta donc un coup mortel à la théorie de Berzélius et prépara la voie à l'écllosion de la *théorie unitaire*.

La même année (1841), Stas s'occupait d'une question bien éloignée de la chimie. A la demande de l'Académie, il déterminait l'élévation de la température de la terre par rapport à la profondeur. Il trouva un degré par 33 mètres d'abaissement.

Un travail plus considérable fut son étude chimique sur l'*acétal*. Il parut en 1848, mais c'est vers la fin du siècle seulement qu'il attira toute l'attention qu'il méritait par suite des résultats intéressants que fournit l'examen approfondi de cette substance. Il établit que l'*acétal* est un produit de condensation d'*aldéhyde* et d'*alcool*. Pendant son travail, il constata que le chlore réagissait avec l'*acétal* et produisait des corps chlorés. Le temps ne lui a pas permis de les étudier. On sait aujourd'hui que le chlore forme avec l'*acétal* du *chloral*; Stas a donc eu cette importante substance en mains avant qu'elle fût découverte par Liebig.

Des travaux de chimie physiologique occupèrent également Stas; nous citerons son étude sur les liquides de l'amnios et de l'allantoïde, ainsi que les recherches qu'il a faites sur l'absorption, par la peau humaine saine, d'une solution aqueuse très diluée d'arséniate de sodium et d'iodure de potassium, et de l'absorption de l'iode, de sa teinture appliquée sur la peau saine et sur la peau humaine recouverte de son épiderme altéré.

Nous venons de citer quelques découvertes de Stas restées inédites et quelques travaux restés inachevés. Si l'on se demande quelle peut avoir été la raison de cet abandon volontaire des fruits de ses études, on est porté à la trouver dans l'extrême complaisance

avec laquelle Stas a toujours mis le trésor de ses connaissances à la disposition des administrations publiques ou privées. Se donnant *toto corde atque anima* à la solution des questions qu'on lui posait, il a négligé, plus d'une fois, ses propres intérêts scientifiques.

Parmi ces recherches *hors cadre*, si l'on peut s'exprimer ainsi, on en trouve une qui valut à Stas la diffusion de son nom dans le grand public bien plus que tous les chefs-d'œuvre qu'il avait produits dans le cours de son existence.

En 1850, le pays s'émut à la suite d'un meurtre qui venait d'être commis dans les rangs élevés de la société. Au château de Bitremont, près de Mons, un comte avait empoisonné son beau-frère en lui faisant prendre, de force, de la nicotine. L'instruction judiciaire du procès établit que le comte avait choisi la nicotine parce qu'il avait lu, dans une édition d'Orfila, de 1843, qu'il n'existait pas de réactif de la nicotine. Stas reçut du juge d'instruction un réquisitoire ayant pour objet de faire procéder à l'examen des matières cadavériques à l'effet de constater s'il y avait eu ingestion d'une substance vénéneuse, notamment de l'*acide sulfurique*. Le médecin légiste chargé de l'autopsie avait cru à un empoisonnement par cet acide parce que les organes, surtout la langue, étaient tuméfiés et de couleur noire. Les indications fournies à l'expert étaient donc plutôt de nature à le dérouter qu'à l'éclairer. Stas ne trouva pas d'acide sulfurique, mais, à la suite d'un prodige d'habileté, il soupçonna la présence d'un alcali volatil. Il s'agissait maintenant de l'isoler. Stas inventa alors une méthode générale d'extraction des alcaloïdes, qui est encore connue aujourd'hui sous son nom et qui est restée d'un emploi courant. Par cette méthode, il put extraire quelques gouttes du poison du cadavre de la victime et même du plancher du lieu où le crime avait été accompli. La justice fut donc éclairée et le procès put suivre son cours.

En 1862, Stas résolut une autre question de chimie appliquée. Envoyé à Londres, par le Gouvernement, pour

faire rapport sur l'industrie des corps gras telle qu'elle s'était montrée à l'Exposition universelle ouverte en cette ville, il eut à examiner une question souvent déjà agitée, celle de savoir si la méthode nouvelle de saponification des corps gras à l'aide des acides était préférable à l'ancienne méthode par les alcalis. A la suite d'une série d'expériences faites, comme toujours, avec le plus grand soin, Stas ne montra pas seulement la supériorité économique de la méthode acide sur la méthode alcaline, mais il fournit à l'industrie un procédé perfectionné jusque dans ses détails, qui est encore suivi, à présent, dans les fabriques de stéarine.

Les services de l'espèce que Stas rendit aux industriels, ne pourraient se compter, car ils sont en rapport avec son désintéressement et son obligeance, et ceux-ci n'avaient pas de limite. Il fut l'inventeur de plus d'un procédé de fabrication dont il a abandonné le profit à d'autres.

En 1870, le Gouvernement français se proposa de réunir une Conférence internationale chargée de faire une vérification des étalons du système métrique. Stas y fut délégué. Par suite des événements politiques de cette époque, les travaux de la Commission ne se firent régulièrement qu'à partir de 1874. Le 13 mai de cette année, on coula à Paris un lingot de platine iridié du poids de 250 kilogrammes pour servir à la confection des prototypes métriques des nations concordataires. Ce lingot devait renfermer 90 p. c. de platine et 10 p. c. d'iridium, avec une tolérance de 2 p. c. sur la quantité totale d'iridium. Stas devait signer le procès-verbal de réception de ce lingot. Mais sa conscience lui défendit d'accepter un produit qu'il n'avait pas examiné lui-même. Il procéda donc à l'analyse d'un échantillon du grand lingot et il constata que celui-ci renfermait des métaux étrangers volatils et oxydables. En outre, il constata, par de nombreuses pesées hydrostatiques, que l'alliage manquait d'homogénéité physique. Les résultats de l'analyse faisaient prévoir l'altérabilité de

l'alliage et, en effet, quand on le fondait dans un creuset de chaux pure, il abandonnait d'abondantes fumées d'oxyde de ruthénium. Les défauts de l'alliage le rendaient donc absolument impropre à la confection d'une masse destinée à conserver, indéfiniment, dans l'air, le même poids; sa composition, résultant du hasard, ne pouvait être reproduite. Aussi Stas refusa de recevoir le métal et il demanda que les règles confectionnées avec cette matière ne fussent pas présentées, car, selon lui, elles eussent porté atteinte à la considération scientifique de la France. La section française ayant objecté l'impossibilité de préparer en grand du platine pur à 10 p. c. d'iridium, Stas répondit en faisant, avec son ami Deville, un alliage tellement pur que la tolérance de 2 p. c. d'iridium, accordée par la Commission, aurait pu, au besoin, être réduite au dixième de ce qui avait été stipulé. On ne sera, toutefois, pas étonné d'apprendre que le travail de la confection des mètres et des kilogrammes ne fut pourtant pas repris. Il intervint une transaction: on laissa aux convenances de chaque Etat le soin de commander des prototypes en alliage pur ou en alliage préparé par la section française.

Dans le courant de l'année 1887, Stas fut consulté par le Ministre de la guerre au sujet de la fabrication des canons en acier. L'artillerie avait proposé l'acquisition de l'acier au creuset pour l'usinage des canons parce que ce métal avait fait ses preuves. Nos métallurgistes qui n'étaient pas en état, alors, de fabriquer de l'acier au creuset, firent une campagne contre la proposition de l'artillerie: ils essayèrent de persuader le public incompetent de la supériorité de leurs produits sur l'acier au creuset. Stas se livra à un examen qui dura plusieurs mois, puis il remit au Ministre de la guerre un rapport, véritable chef-d'œuvre concluant à la supériorité de l'acier au creuset sur l'acier Martin-Siemens. Le rapport de Stas ne fut cependant pas publié. Nos métallurgistes réussirent à faire adopter leur acier pour la fabrication du fût des canons et

seuls les appareils de fermeture furent faits en acier au creuset.

Les lignes qui précèdent résument succinctement la carrière scientifique de Stas. L'ordre chronologique n'a été rompu que quand il s'est trouvé en conflit avec le développement logique des travaux poursuivis.

Nous devons toucher, à présent, des points qui sont plutôt d'ordre personnel.

Nous avons vu que Stas avait été attaché à l'École militaire en qualité de professeur de chimie. Sa nomination porte la date du 2 septembre 1840, mais il ne commença son enseignement que dans le courant de février suivant. Après quelques années d'enseignement, il conçut le projet de faire de l'École militaire le refuge des hautes sciences dans le pays. Cette idée lui était venue parce qu'il avait constaté les entraves que mettait un parti politique puissant au développement des Universités de l'État. Selon lui, l'École militaire, à l'abri des conflits politiques, pouvait seule poursuivre son développement et survivre à la catastrophe que l'on préparait à l'enseignement de l'État. La pensée généreuse de Stas ne s'est cependant pas réalisée pour des motifs que nous ne pouvons mentionner ici. Sa santé avait beaucoup décliné à la suite du travail excessif auquel il s'était livré. Il est resté cependant sur la brèche, pendant près de vingt-cinq années, jusqu'au jour où une affection du larynx l'obligea à renoncer absolument à l'enseignement. Il fut mis en disponibilité, sur sa demande, le 22 juillet 1865. Comme, à ce moment, il n'avait pas les trente années de service exigées par la loi pour bénéficier de la pension, il se vit obligé d'accepter de nouvelles fonctions dans lesquelles son larynx ne se trouvait pas exposé à de grandes fatigues. La part qu'il avait prise déjà en 1850 et en 1851, à la discussion de questions monétaires dans une Commission d'État, lui valut d'être chargé des fonctions de Commissaire des monnaies. En cette qualité, il avait la haute surveillance de la fabrication et il devait veiller à ce que les pièces eussent

le poids et le titre légaux. En un mot, il était le délégué du Roi auprès du directeur de la fabrication et veillait à l'exécution des lois sur la matière. Stas n'exerça pas longtemps ses nouvelles fonctions. Un groupe de financiers avaient présenté au monnayage une masse énorme d'argent à un moment où la valeur de ce métal avait considérablement baissé. Il devait résulter de cette frappe un préjudice énorme pour le pays. En outre, la Convention monétaire latine avait limité dans chaque pays le monnayage de l'argent. N'écouant que son devoir, Stas s'était opposé à cette opération illégale; mais le Ministre des finances rognait les pouvoirs du Commissaire des monnaies trop consciencieux. Stas ne supporta pas ce coup d'autorité humiliant pour lui et contraire à l'intérêt de l'État: à la fin de 1872, il donna sa démission de fonctions auxquelles il devait cependant tout son revenu.

Son passage par l'Administration des finances ne fut pas inutile à la science. Il inventa une méthode certaine pour la préparation de l'or pur, qui résolut les difficultés que l'on rencontrait dans l'élimination du platine, de l'iridium et du palladium. Il perfectionna ensuite la méthode d'essai par la voie humide des matières d'argent, inventée par Gay-Lussac et l'amena à un degré d'exactitude si grand qu'il l'a comparée, lui-même, à la précision astronomique. Enfin, il a exécuté, sur le chlorure et le bromure d'argent, un travail de statique chimique dans des idées neuves pour l'époque. C'est dans ce travail qu'il montre que le chlorure et le bromure d'argent se présentent sous des états allotropiques suivant les circonstances de leur préparation et que, de ces états, ce sont seulement ceux où ces matières sont à l'état colloïdal qui sont sensibles à la lumière. Les photographes ont donc appris à préparer rationnellement leurs plaques sensibles. La production des plaques rapides dites au gélatino-bromure n'est qu'une réalisation courante de l'un des états des sels d'argent décrits par Stas.

Après s'être retiré de l'Administra-

tion des monnaies, Stas devint le conseil technique de la Banque nationale, à laquelle il rendit aussi des services signalés.

Lorsque l'Observatoire royal perdit son éminent directeur Ad. Quetelet, le Gouvernement confia la direction de cet établissement à une commission dont Stas fit partie. Là aussi, sa présence eut les plus heureuses conséquences. Grâce à ses relations avec le P. Secchi, il obtint l'aide de son expérience pour renseigner le gouvernement sur les acquisitions à faire pour que l'Observatoire fût en état d'exécuter les travaux scientifiques à l'ordre du jour. L'Observatoire doit encore à Stas de se trouver aujourd'hui à Uccle, sur l'emplacement reconnu par Houzeau comme le plus convenable des environs de Bruxelles.

L'activité de Stas s'exerça aussi en qualité de membre de la Commission de contrôle de la carte géologique de Belgique, de la Commission des poids et mesures, du Conseil supérieur d'hygiène, de la Commission administrative des stations et laboratoires agricoles, de la Commission centrale de statistique, etc.

Si Stas a vécu sa vie dans des conditions qui ne l'ont pas conduit à la fortune matérielle, ses mérites et son caractère lui ont valu, en revanche, les plus grands honneurs.

En 1841, il fut nommé membre titulaire de l'Académie royale de Belgique. Quatre fois, il fut directeur de la Classe des sciences (1853, 1871, 1880 et 1890); il présida l'Académie en 1890. Il fut membre titulaire, puis membre honoraire de l'Académie de médecine de Belgique; membre étranger de la *Royal Society* de Londres; membre correspondant de l'Institut de France; associé de l'Académie royale de Bavière; associé de l'Académie royale de médecine de Stockholm; membre étranger de la Société hollandaise des sciences à Harlem; membre correspondant de la Société royale des sciences de Göttingue; membre de la Société royale des sciences de Turin; membre de l'*Associazione delle Conferenze chimiche di Napoli*; membre d'honneur de la Société chimique alle-

mande; membre d'honneur de la Société chimique de Londres, etc.; docteur *honoris causa* de l'Université de Bonn; docteur *honoris causa* de l'Université de Leyde; lauréat du prix quinquennal des sciences physiques et mathématiques.

Enfin, en 1885, il reçut la distinction la plus élevée qui puisse être accordée à un homme de science, car elle n'est conférée qu'à la suite d'un vote *unanime* du Comité de la *Royal Society* de Londres, savoir : la *médaille de Davy*.

Stas avait reçu, en outre, un grand nombre de décorations : il était grand officier de l'Ordre de Léopold; officier de la Légion d'honneur; chevalier de l'Ordre du Lion de Zähringen de Bade; commandeur de l'Ordre de la Couronne d'Italie; de l'Ordre du Christ du Portugal, etc.

Stas était de taille moyenne. Sa physionomie était singulièrement intelligente et expressive. Ses yeux bleus vifs et perçants surmontés d'arcades sourcilières saillantes dénotaient la bonté et la fermeté. Il fut valetudinaire toute sa vie; ce n'est qu'à force de soins qu'il parvenait à se soutenir et nombreux sont les jours de sa vie qu'il dut passer au lit.

Ayant sacrifié son petit patrimoine à ses recherches, il vivait très modestement dans une petite maison de la rue de Joncker, à Saint-Gilles (Bruxelles). Sa modestie égalait sa bienveillance. Il se rendait compte de la grandeur de celle-ci, car un des derniers jours de sa vie, il dit à un ami : « Quand je serai mort, il n'y aura rien de changé; on s'apercevra, je crois, que la bienveillance aura diminué ».

Stas était libre penseur. « L'observation, l'expérience et le calcul », a-t-il dit dans le remarquable discours qu'il prononça en 1880 sur la science et l'imagination, « sont les seuls fondements de la certitude, telle que l'homme peut l'atteindre en quoi et sur quoi que ce soit, dans l'ordre matériel et intellectuel. » Il a vécu et il est mort en dehors de toute Église.

Il était d'une tolérance large et aimable. Il excusait d'emblée toute faute

commise sans mauvaise intention, et pardonnait de même tous les torts qu'il avait eu à subir. Mais son indulgence cessait aussitôt que le moindre doute sur la sincérité de ceux qui l'avaient atteint pénétrait son esprit.

Il a donné de nombreuses preuves de l'indépendance de son caractère et du courage avec lequel il exprimait son opinion. Au parti clérical, il a reproché plusieurs fois publiquement ses manœuvres pour juguler la liberté d'examen et pour détruire l'indépendance de l'enseignement vis-à-vis de l'Église. On n'oubliera pas les paroles qu'il prononça le 1^{er} janvier 1891, devant le Roi, pour rappeler les Ministres au respect qu'un gouvernement doit à la science et pour stigmatiser le mode détestable de recrutement du corps professoral des Universités, qui permet à l'esprit de parti de disposer des chaires à répartir arbitrairement au détriment de l'esprit scientifique.

Dans le discours qu'il prononça en 1853, dans la séance publique de l'Académie, il n'a pas craint non plus d'attribuer l'indifférence du public pour les productions scientifiques à l'influence funeste qu'avait exercée l'ancienne Université de Louvain, à dater du jour où, déviant du but de son institution : l'instruction et le progrès des sciences, elle n'enseigna plus que pour la défense d'une doctrine. Elle perdit ainsi la liberté sans laquelle il n'y a pas de progrès possible. Les colères que soulevèrent les paroles de Stas éclatèrent jusque dans la Chambre des représentants où un Ministre même se permit de le diffamer. Mais ceux de ses compatriotes qui avaient gardé, comme un dépôt sacré, le culte de la science et des nobles pensées purent bientôt le venger des outrages dont on l'avait couvert.

Le 5 mai 1891, l'Académie fêta le cinquantenaire de Stas et l'on put voir, par l'affluence des adhésions nationales et étrangères, en quelle estime se trouvait le nom de Stas dans le monde entier. Après les discours qui glorifièrent l'œuvre du héros de la fête, le président

de l'Académie remit à Stas la médaille frappée en son honneur ainsi qu'un album contenant plus de cinquante adresses émanant de corps savants du pays et de l'étranger. Un *liber memorialis* fut imprimé pour garder le souvenir de cette journée qui fut d'autant plus belle qu'aucun nuage politique ne vint en obscurcir la lumière.

À la fin de la même année, le 13 décembre, à dix heures et demie du soir, Stas exhala son dernier souffle, succombant à un défaut sénile du cœur. Quelques jours plus tard, ses amis, respectueux de ses dernières volontés, le conduisirent, sans appareil, à Louvain où il repose dans sa terre natale. Un monument lui a été élevé dans les jardins du palais des Académies, à Bruxelles. Son nom a été donné à la rue qu'il habitait, et ses œuvres ont été publiées par souscription publique.

J. S. Stas fut, incontestablement, une des plus grandes figures que la Belgique ait produites dans le domaine des sciences physiques, depuis son indépendance; plus exactement, Stas appartient au groupe des hommes éminents qu'aucune frontière ne localise. Tout jeune, il s'est consacré à la science chimique non pas, comme tant d'autres, pour trouver en elle une mère nourricière, mais pour donner libre carrière à son esprit scientifique et à ses besoins philosophiques. Les problèmes qui ont occupé sa vie se rattachent aux fondements mêmes de la science et non à des questions secondaires. On peut proclamer avec L. Henry, l'éminent chimiste de Louvain, que Stas a fourni le premier, d'une manière qui ne laisse pas de prise au doute, la preuve de la constance de la matière, de son immutabilité et de l'invariabilité absolue des proportions suivant lesquelles les éléments entrent en combinaison; en un mot, nous lui devons la preuve que les lois fondamentales de la chimie sont des lois absolues et non des lois approximatives, ou limites, comme le sont trop souvent des conclusions hâtives que l'on tire de faits ou d'événements dont toutes les composantes ne nous sont pas encore suffisam-

ment connues. Le nom de Stas est donc inscrit, d'une manière indélébile, dans le livre de l'histoire de la chimie à côté de ceux des grands artisans de la science.

Stas n'a pas seulement rendu des services de premier ordre à la science; il a mis aussi son intelligence au service de son pays, comme professeur d'abord, comme administrateur ensuite, et il a collaboré à plus d'une œuvre internationale, car sa valeur était reconnue par les gouvernements étrangers.

Nous l'avons suivi dans les diverses parties de son activité en nous bornant, toutefois, à faire mention des points capitaux et caractéristiques de sa carrière: une relation complète de sa vie nous aurait obligé de sortir du cadre qui nous est imposé. Voici, en terminant, la liste des principales publications de Jean-Servis Stas.

(*B. A.* signifie: *Bulletin de l'Académie royale des sciences*; *M. A.* signifie: *Mémoires in-4° de l'Académie royale des sciences.*)

1. *Sur la phlorhizine* (1835, *B. A.*, t. II, p. 5, 341). — 2. *Isolément du radical de l'éther* (1838, *B. A.*, t. V, p. 474). — 3. *Recherches chimiques sur la phlorhizine* (1839, *B. A.*, t. VI, p. 103). — 4. *Note sur l'action de l'hydrogène sur quelques matières chlorées* (1841, *B. A.*, t. VIII, p. 162). — 5. *Détermination de la température de la terre dans la houillère de Sainte-Cécile, Montagne du Flénu, près de Mons* (1841, *B. A.*, t. VIII, p. 384). — 6. *Recherches sur le véritable poids atomique du carbone*, collaboration avec Dumas (*Annales de chimie et de physique*, 1841, (3), t. I^{er}, p. 5). — 7. *Second mémoire sur les types chimiques*, collaboration avec Dumas (*ibid.*, 1840, t. LXXIII, p. 115). — 8. *Chimie appliquée à la météorologie, nouvelles analyses de l'air* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*), 1842, t. XIV, p. 570). — 9. *Notice historique sur J. B. F. Van Mons, membre honoraire de l'Académie de médecine de Belgique*, 1843, t. II, p. 851). — 10. *Recherches chimiques sur les propriétés et la composition de l'acétal* (1846, *B. A.*, t. XIII, p. 162). —

11. *Nouvelles recherches sur le véritable poids atomique du carbone* (1849, *B. A.*, t. XVI, 1^{re} part, p. 9). — 12. *Chimie physiologique. Note sur les liquides de l'amnios et de l'allantoïde* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1850, t. XXXI, p. 629). — 13. *Recherches médico-légales sur la nicotine, suivies de quelques considérations sur la manière générale de déceler les alcalis organiques dans le cas d'empoisonnement* (*Bulletin de l'Académie de médecine de Belgique*, 1851-1852, t. XI, p. 202). — 14. *De l'organisation de l'ancienne Université de Louvain et de son influence sur le développement intellectuel du pays* (1853, *B. A.*, t. XX, p. 401). — 15. *Bougies stéariques; allumettes chimiques; blanc de céruse; blanc de zinc; peinture à la céruse; peinture au blanc de zinc; outremer artificiel. (Rapports faits au nom du jury mixte international, Paris, 1856).* — 16. *Produits chimiques: acide sulfurique; sulfate de soude; gélatines et colles fortes; sel de soude; silicate de potasse; bougies stéariques; allumettes chimiques; savons; vernis; caoutchouc; cuirs; papiers et cartons; blanc de céruse; blanc de zinc; outremer artificiel. — Préparation et conservation des substances alimentaires: farines; pâtes; amidon; sucre; alcools (Rapport du Jury belge de l'Exposition Universelle de Paris en 1855, Bruxelles 1856).* — 17. *Notice nécrologique sur Auguste-Donat de Hemplinne* (1857, *Annuaire de l'Académie*). — 18. *Recherches sur les rapports réciproques des poids atomiques* (1860, *B. A.*, t. X, n° 8). — 19. *Rapport sur l'industrie stéarique au Jury de l'Exposition Universelle de Londres, en 1862 (Reports by the juries, London, 1863).* — 20. *Rapport sur l'industrie des corps gras: acides gras; huiles et graisses; savons; hydrocarbures; huile de schiste; pétrole; paraffine; éclairage aux hydrocarbures; gélatine et colle forte; appareils destinés à la distillerie; appareils réfrigérants pour les moûts de bière et les vinasses de distillerie (inséré dans le tome I^{er} des Rapports du Jury belge de l'Exposition Universelle de Londres, Bruxelles, 1863).* — 21. *Nouvelles recherches sur les lois des proportions chimi-*

ques, sur les poids atomiques et leurs rapports mutuels (1865, *M. A.*, t. XXXV). — 22. Recherches de statique chimique au sujet du chlorure et du bromure d'argent (*Annales de chimie et de physique*, 1872 (4), t. XXV, p. 22, t. III, p. 145 et p. 289; *Comptes rendus*, t. LXXIII, p. 998). — 23. Rapport sur des travaux exécutés sur le platine iridié employé à la confection des règles par MM. Broch, Sainte-Claire-Deville et Stas, rapporteur (*Procès-verbaux du Comité international des poids et mesures*, Paris, 1877). — 24. De l'analyse du platine iridié employé par la section française de la Commission internationale du mètre à la confection des prototypes, par MM. Sainte-Claire-Deville et Stas (*ibid.*, Paris, 1877-1878). — 25. Des types en platine, en iridium et en platine iridié à différents titres, par MM. Broch, Sainte-Claire-Deville et Stas, rapporteur (*ibid.*, 1878-1879). — 26. De la règle-type en forme d'*X* et en platine iridié à 10 p. c. d'iridium, par MM. Broch, Sainte-Claire-Deville et Stas, rapporteur (*ibid.*, 1879-1880). — 27. De la détermination du rapport proportionnel entre l'argent, les chlorures et les bromures (1876-1881, *M. A.*, t. XLII). — 28. Recherches sur l'absorption, par la peau humaine saine, d'une solution aqueuse très diluée d'arséniate de sodium et d'iodure de potassium, et de l'absorption de l'iode, de sa teinture appliquée sur la peau humaine saine et sur la peau recouverte de son épiderme altéré (*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1886 (3), t. XX, p. 89). — 29. Note sur la découverte, par M. Sechi, d'un corps nouveau dans la lave du Vésuve (1889, *B. A.*, t. XLIX). — 30. La science et l'imagination (discours prononcé comme directeur de la Classe des sciences, le 16 décembre 1880, t. L). — 31. De la nature de la lumière solaire (1891, *M. A.*, t. XLIX). — 32. De l'argent (1892, *ibid.*, t. XLIX). — 33. Recherches chimiques et études spectroscopiques sur le potassium, le lithium, le calcium, le strontium, le baryum, le thallium (1893, *ibid.*, 2^{me} partie). — 34. Recherches chimiques sur le chlorure, le chlorate, le perchlorate et le chloroplatinate

de potassium (1893, *ibid.*). — 35. Rapport proportionnel entre l'argent et le chlorure de potassium (1893, *ibid.*).

W. Spring.

La vie et les travaux de Jean-Servais Stas, par W. Spring (*Annuaire de l'Académie royale*, 1892). — Stas et les lois des poids, par L. Henry (*Bulletin de l'Académie royale* (Classe des sciences), n^o 12 (décembre); 1899). — Stas et les lois des poids. Notes additionnelles, par L. Henry (*ibid.* nos 9-10 (sept.-oct.); 1900). — Zur Erinnerung an Jean-Servais Stas, von A. W. Hofmann (*Berichte der deutschen chem. Gesellschaft*, t. XXV, p. 1, 1892). — Jean-Servais Stas, par L. Errera (*Revue de Belgique*, 15 février 1892). — Jean-Servais Stas, par A. Hirsch (Comité international des poids et mesures, septembre 1892).

STASSART (Goswin-Joseph-Augustin, baron DE), diplomate, administrateur, homme politique, littérateur, né à Malines, le 2 septembre 1780, mort à Bruxelles, le 10 octobre 1854. Il était issu d'une ancienne famille d'origine belge qui s'était distinguée depuis Philippe le Bon dans la carrière des armes et dans la magistrature, et dont le nom est inscrit avec honneur dans les fastes du grand Conseil de Malines, du Conseil privé sous Marie-Thérèse, du Conseil d'Etat et du Conseil de Namur. Son père était Jacques-Joseph-Augustin, vicomte de Noirmont (voir plus loin). Goswin-Joseph-Augustin fit ses humanités au collège de Namur et se rendit à Paris en 1802. Ses succès à la faculté de droit où des prix de procédure criminelle, de plaidoirie et d'éloquence lui furent décernés, attirèrent sur lui l'attention du gouvernement impérial. Des le 5 août 1804, un décret le nommait auditeur près le Conseil d'Etat et le Ministère de l'intérieur.

En décembre 1805, il fut envoyé à Innsbruck, comme intendant du Tyrol et du Vorarlberg. Il y fit preuve de brillantes qualités administratives, ce qui lui valut des preuves non équivoques de la gratitude des populations. Il sut prévenir par de sages mesures des révoltes dans le Tyrol et parvint à sauver le beau musée d'Aubras, près d'Innsbruck. Les États du pays lui envoyèrent, en 1807, un brevet de membre héréditaire de leur Ordre équestre. En juillet 1806, il fut chargé d'une mission militaire, et en octobre de la même année,

le Ministre des finances Gaudin le chargea de l'examen du cadastre à Liège. Il passa ensuite tour à tour aux intendances de Varsovie, d'Elbing, de Tilsitt, rétablissant la police et assurant la sécurité des routes, rendant par là des services signalés à l'armée française ; recevant en même temps des témoignages d'estime et de regret des habitants. Ceux-ci le prièrent d'accepter des lettres de bourgeoisie lorsqu'il partit pour Kœnigsberg où il donna une rare preuve de désintéressement, en refusant d'accepter 10,000 ducats qui lui étaient offerts par cette ville en reconnaissance d'un service : il avait obtenu que la contribution de 8,000,000 de francs, imposée en argent à la ville, fût supportée par la province entière. Puis, intendant de la Prusse Occidentale, à Marienwerder, et de la Marche de Brandebourg, à Berlin, il déploya autant de prudence que d'énergie lorsque la paix publique fut menacée à l'occasion d'une disette. Le 12 juillet 1807, il fut récompensé par la Croix de la Légion d'honneur.

Après la conférence d'Erfurt, qui amena l'évacuation des Etats prussiens, Stassart fut envoyé comme sous-préfet à Orange (1809), puis à Vaucluse (1810). Là aussi, il se distingua et laissa des souvenirs durables. Il y érigea à ses frais un monument au bienfaiteur de la ville d'Orange, l'évêque du Tillet, et fonda un prix à l'athénée pour l'éloge de Pétrarque. La bibliothèque d'Orange, à laquelle il donna 3,000 volumes, et une promenade qui reçut le nom de « promenade Stassart » furent aussi au nombre de ses créations. C'est à ce moment qu'il épousa (20 décembre 1810) Caroline-Gabrielle-Jeanne du Mas, comtesse de Peysac, née à Paris le 4 novembre 1784.

La situation de la Hollande mécontentait Napoléon (1811). A La Haye, l'esprit d'opposition contre le régime français gagnait du terrain. Sur l'avis du ministre de l'intérieur, l'Empereur envoya Stassart comme intendant à La Haye. Ses plus constants et ses plus sages efforts échouèrent en face d'une haine

grandissante contre l'étranger. Toutefois, Stassart ne quitta La Haye que sur un ordre exprès venu de Paris, après la bataille de Leipzig. Lorsque la fortune délaissa les aigles impériales, Stassart resta fidèle à ses serments. En mars 1814, pendant le siège de Paris, il fit le service d'officier supérieur d'ordonnance du roi Joseph.

Après la chute de Napoléon, l'empereur d'Autriche se souvenant des services rendus par Stassart à Innsbruck, lui donna la clef de chambellan. Il s'apprêtait à revenir en Belgique lorsqu'il apprit le brusque retour de l'île d'Elbe. Sa résolution fut tôt prise de rentrer à Paris et il s'y retrouva le 26 mars 1815. Napoléon le chargea d'une mission de paix auprès de l'empereur d'Autriche ; il s'agissait de maintenir le traité de Paris. La police autrichienne ayant refusé de laisser Stassart pénétrer au delà de Linz, il expédia ses dépêches par estafette de la petite ville de Vith et attendit à Munich une réponse qui lui fut transmise verbalement par l'intermédiaire du prince de Wrède (baron de Meneval, *Souvenirs historiques*, 2^e édition, t. II, 382 et suiv.). Quelques jours avant la bataille de Waterloo, il fut nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat.

A la rentrée des alliés en France, Stassart revint en Belgique, se fixa à son château de Corioule, et partagea quelque temps ses loisirs entre la culture de ses terres et celle des lettres. En 1821, la province de Namur l'envoya siéger à la seconde Chambre des Etats-Généraux du royaume des Pays-Bas. « Il y brilla », dit un de ses biographes, « par son éloquence et son patriotisme et rendit de grands services en se rangeant dans l'opposition qui voulait empêcher la Belgique de voir ses intérêts sacrifiés à ceux de la Hollande. » Le moment arriva où il ne lui fut plus possible de concilier ses devoirs de patriote avec sa fidélité à l'ordre établi. Il fut contraint de chercher un asile sûr à Givet, d'où il envoya sa démission au secrétaire d'Etat à La Haye.

Arrivé à Bruxelles le 30 septembre

1830, il prit une part active aux débuts de notre régénération nationale. Il était à la tête de la députation qui partit pour La Haye afin d'y solliciter du roi Guillaume le redressement des griefs que les Belges reprochaient au gouvernement de La Haye. Arrivée à Rotterdam, cette députation y fut accueillie par les insultes de la foule et ce fut une occasion pour Stassart de faire preuve de l'énergie qu'on lui connaissait. De retour à Bruxelles, il fut nommé président du Comité de l'intérieur et gouverneur de la province de Namur. Envoyé au Congrès national par le district de Namur, il devint un des vice-présidents de cette assemblée et s'y montra dévoué aux idées monarchiques. Il fut en même temps président de la commission chargée de préparer les lois provinciale et communale. Sénateur et, pendant sept ans, président du Sénat, il devint, en 1834, gouverneur du Brabant.

Il perdit ce poste par suite d'un dissentiment avec le chef du gouvernement et à la suite de sa réélection comme sénateur par trois arrondissements à la fois (Namur, Nivelles et Bruxelles). Il avait été élu grand-maître de la franc-maçonnerie nationale. Il n'accepta, dit-on, ce titre que par déference pour le Roi, dans le but d'éviter qu'on ne fit de cette institution, comme tout semblait l'annoncer, un moyen de correspondance clandestine avec La Haye. Quoi qu'il en fût, un mandement épiscopal fut lancé contre la franc-maçonnerie; le ministère demanda à Stassart sa démission de gouverneur; il la donna. En outre, lorsqu'il se convainquit qu'il ne pourrait maintenir, aux élections de juin 1841, à la Chambre des représentants, la députation de Bruxelles dans sa composition intégrale, il donna aussi sa démission de la grand'maîtrise maçonnique, persistant, quant au reste, dans sa ligne de conduite tout à la fois progressive et conservatrice.

Un autre incident provoqua de vifs commentaires (1847). En sa qualité de président de l'Académie royale, Stassart prononça, le 19 mai, un discours devant

LL. AA. RR. le duc de Brabant et le comte de Flandre. Il eut des paroles sévères pour Jean Breydel et les meurtriers du comte d'Artois à la bataille des Eperons d'or. De violents murmures accueillirent ses paroles. Elles étaient en opposition, comme elles le sont encore aujourd'hui, avec le sentiment public. Ses amis lui demandèrent de les atténuer. Il s'y refusa. « Aux attaques portées contre lui, » dit Quetelet, « il répondit avec une noble franchise qu'il n'avait jamais hésité de mettre au grand jour ses opinions et il ajouta : « J'ai toujours dit la vérité, ou du moins ce que je pensais être la vérité, aux ministres de l'Empereur, à l'Empereur lui-même, aux ministres du roi Guillaume et aux tribuns populaires. C'est le plus sûr moyen de déplaire aux deux camps ennemis; mais, suivant un vieil adage : *La raison finit toujours par avoir raison*. » Il justifia ses tendances françaises », ajoute Quetelet, « par des raisons tirées du maintien de notre nationalité, etc. » Il semble qu'il eût suffi de dire que Stassart, ancien fonctionnaire français, marié à une Française qu'il adorait, avait conservé de grandes sympathies pour la France. Son patriotisme belge n'a jamais été suspecté.

Sur ces entrefaites, le Roi lui avait donné une preuve de confiance sympathique et comme un dédommagement pour les ennuis que lui avait causés l'affaire de la maçonnerie. Il l'envoya à Turin, chargé d'une mission spéciale, en qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire; Stassart se mit en rapport avec les principaux savants de l'Italie et reçut du roi de Sardaigne de flatteuses marques de distinction.

Revenu dans sa patrie en passant par la Provence, dans le but de revoir son ancien département de Vaucluse, où il reçut de nombreuses ovations, il se fixa à Bruxelles et se consacra de nouveau aux affaires publiques et plus encore à des travaux littéraires. Toutefois, en 1847, il cessa de siéger au Sénat; il cessa également de faire partie du conseil communal de Bruxelles et de différentes commissions. Ce qui le décida à

quitter complètement la politique et à ne plus vivre qu'au milieu d'un cercle d'amis, ce fut la perte cruelle qu'il fit le 8 juillet 1849. La mort le séparait brusquement de sa compagne aimée.

Il contribua grandement avec le baron de Gerlache à donner de la vie et du relief à l'Académie royale de Belgique, dont il fut, avec son éminent confrère, président tour à tour et presque chaque année. « Personne plus que lui », a dit son ami Quetelet « n'avait à cœur les intérêts de la compagnie; tout ce qui pouvait contribuer à sa prospérité, à l'avancement des lettres ou à l'illustration de la Belgique, devenait l'objet de sa sollicitude. C'est dans ces dispositions et par une bien noble initiative, qu'il fonda un prix en faveur de la meilleure notice sur un Belge célèbre. » Il fonda un autre prix destiné à récompenser le meilleur travail sur une question importante d'histoire nationale. Il dota richement l'Académie en lui léguant sa bibliothèque, sa collection d'autographes, les récompenses honorifiques qu'il avait méritées.

De même que Mme de Stassart, il fut emporté rapidement et par une maladie analogue, la cholérine. Il avait demandé les secours de la religion. Il expira le 10 octobre 1854 et fut inhumé au cimetière de Laeken, à côté de sa femme. Il fut un des hommes remarquables qui honorèrent le premier quart de notre indépendance nationale.

Il avait montré des talents précoces. A peine âgé de quatorze ans, il débuta dans la carrière littéraire par une traduction des *Méditations religieuses* d'Eckhartshausen, que les critiques s'accordent à considérer comme une des meilleures d'un ouvrage où la conception s'enveloppe parfois de formes un peu nébuleuses. L'émigration le retenait alors avec sa famille dans une petite ville de la Westphalie. Il nous a conservé les premiers vers qu'il fit à la même époque, ils portent la date de 1796, et sont adressés à sa mère, sa première éducatrice.

Il n'est guère de matières ni de genres qu'il n'ait abordés.

Les *Fables* seront pour le bon de Stassart son principal titre de gloire littéraire; ce qui les distingue surtout, c'est une verve et une facilité de style constamment soutenues. La morale se déduit toujours, on ne peut plus logiquement, du récit. Elles eurent l'honneur de dix éditions et de la traduction dans presque toutes les langues. Les critiques ont remarqué principalement dans ces *Fables* : le *Pinson roi*, le *Trône de neige*, le *Léopard et l'Éléphant*, lesquelles, au mérite de l'à-propos, joignent celui du style et du bon sens. La fiction était cependant parfois assez transparente pour que l'on ne pût s'y tromper, et ceci explique le mauvais vouloir de la cour de La Haye pour le fabuliste, représentant de l'opposition. Mentionnons encore, ne pouvant tout citer, l'*Hirondelle et le Moineau*; la *Chouette et le Soleil*; la *Mort du lion*; la *Fourmi*; la *Violette*; la *Voiture mal dirigée*; les *Loups et les Renards*, toutes charmantes et pleines de simplicité et de naturel.

Les *Epîtres*, les lettres en vers, les imitations d'Horace ne comprennent que quelques morceaux détachés où le philosophe qu'était Stassart dépeint l'ennui des grandeurs et les chagrins dont elles finissent, tôt ou tard, par être la source.

Deux *Élégies* méritent une mention particulière. Elles ont pour titres : le *Tombeau de la religieuse* et le *Songe de la vie*.

Ses *Contes* offrent des passages d'une versification abondante; on cite surtout, dans le *Mariage de Vulcain et l'Avare*, les vers qui suivent :

Par la main du bourreau sans doute
Le trépas est un déshonneur;
Mais c'est au moins un grand bonheur
D'être pendu sans qu'il en coûte.

Ses *Epigrammes* sont autant de leçons vigoureusement appliquées.

S'il fut moins bon dans les *Madrigaux*, il se retrouva dans les *Chansons*, pleines de verve et de bonne philosophie, notamment dans celles qui ont pour titres : la *Discrétion*, l'*Epicurien*, le *Tête à*

téle, la *Méthode pour vivre heureux*.

Ses *Idylles*, ses petits *Dialogues épigrammatiques et moraux* se rapprochent du même genre en vers dont nous avons donné une courte analyse.

Les œuvres de Stassart appartiennent à l'école franchement classique et ses critiques sont un véritable cours de littérature appliqué aux productions de son époque. Son érudition lui a permis de porter son analyse sur les objets les plus divers. Il a critiqué des ouvrages de science, d'art, des romans, des recueils philosophiques ou historiques. Il nous a fait connaître surtout la littérature de l'Empire et de la Restauration. Les *Pensées de Circé* furent accueillies avec une faveur presque égale à celle qu'obtinrent ses *Fables*. Elles se réclamèrent du genre de la Rochefoucauld et elles ont le mérite d'être bien de leur temps.

Ses discours seraient presque l'histoire de sa vie politique comme celle de sa vie littéraire. Il était doué de belles qualités oratoires.

Ses œuvres historiques se composent, entre autres, de soixante-dix-sept notices biographiques et l'on classe également au nombre de ses travaux historiques les cinq discours qu'il prononça à l'Académie royale de Bruxelles et qui se rapportent à l'histoire nationale.

Au moment où la mort l'a surpris, il mettait la main à ses *Mémoires*. Combien il est à regretter qu'il n'ait pu réaliser ce projet ! Car quels précieux renseignements notre histoire n'aurait-elle pas recueillis d'un homme si ami de la vérité et qui avait tant vu par lui-même !

Dupont-Delporte a réuni les *Œuvres complètes* de Stassart, dans un fort volume, grand in-8° à deux colonnes de 1087 pages. Paris, 1855. — Nous ne pouvons qu'y renvoyer.

Le baron de Stassart était ministre plénipotentiaire, ancien vice-président du Congrès, ancien président du Sénat, chambellan actuel de l'empereur d'Autriche, membre de l'Académie royale de Belgique et d'un grand nombre de sociétés savantes, correspondant de l'Institut de France et du Comité des travaux historiques qui est attaché au Ministère

de l'instruction publique à Paris, etc. Il présida le Congrès scientifique de France, à Orléans en 1851 et à Arras en 1853. Il était officier de l'Ordre de Léopold, grand-officier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de fer, grand-croix de l'Ordre polonais de Saint-Stanislas, chevalier de l'Etoile polaire en brillants, de l'Ordre Tyrolien, de l'Ordre du Mérite civil de Bavière, etc.

Baron de Borchgrave.

Quetelet, *Notice sur le Baron de Stassart*, dans l'*Annuaire de l'Académie royale de Belgique*, 1855, p. 91 et suiv. — d'Héricourt, *Notice sur le Baron de Stassart* (Arras, 1855). — *Notice idem*, dans les *Annales de l'Académie royale d'archéologie de Belgique* (Anvers, 1854), p. 423 et suiv. — Ad. Siret, *Notice sur le Baron de Stassart*, dans les *Annales de la Société d'archéologie de Namur*, t. IV, p. 143. — *Bulletin bibl. belge*, 2^e série, t. 1^{er}, p. 464. — Dmaux, *Archives*, t. 1^{er}, p. 282. — Marchal, *Bibliothèque de M. le Baron de Stassart* (1863). — Baron de Saint-Genois, *Levensbericht* (Gent, 1853). — Bakhuizen van den Brink, *Studien en schetsen van vaderl. geschiedenis* (Amsterdam, 1853), vol. 3, p. 77, 80. — Clavareau, *Annuaire belge* (1824), t. VIII, 135-139. — Pascal Lacroix, *Biographie belge, le Baron de Stassart* (Valenciennes, A. Driquet, s. d., 1830). — *Messenger des sciences historiques* (1834), p. 478, art. de Jacquemin. — Dupont-Delporte, *Œuvres complètes du Baron de Stassart* (notice biographique), Paris, 1855. — *Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*, in-4°, t. 28. — Oettinger, *Bibliographie biographique universelle*. — *Dictionnaire universel classique d'histoire et de géographie* (Bruxelles, 1853).

STASSART (*Henri-Ignace-Philippe DE*), écrivain ecclésiastique, né à Gand, en 1640, mort en juillet 1691. Suivant le compilateur Piron, dont je n'ai pu retrouver la source, il serait entré dans la Compagnie de Jésus, aurait enseigné la rhétorique dans un collège de l'ordre à l'étranger, puis aurait obtenu un congé pour cause de maladie, et serait rentré au pays natal. Mais il convient de remarquer que les archives des Jésuites : registres de noviciat, catalogues, nécrologes, n'en font aucune mention. D'autre part, je ne suis pas parvenu à trouver un exemplaire de l'ouvrage que Piron lui attribue, et qui serait, d'après lui, le seul qui aurait été imprimé de ses divers écrits théologiques : *Bemerkingen over het Heilig Sacrificie der Misse*; la dernière édition en aurait paru à Bruxelles, en 1777, avec une biographie de

l'auteur par l'abbé Grizat, personnage qui m'est également inconnu.

Paul Bergmans.

C.-F.-A. Piron, *Algemeene Levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines 1860), p. 369; notice résumée dans Ph. Blommaert, *De nederlandse schrijvers van Gent* (Gand, 1861), p. 281.

STASSART (*Hubert-Joseph*), poète, industriel et professeur de langues, né à Wegnez (province de Liège, arrondissement de Verviers), le 6 octobre 1793, décédé à Verviers, le 14 mars 1862.

Stassart fit à Verviers ses premières études. Il voulait d'abord se faire prêtre : il renouça à son projet pour prendre la direction d'une fabrique de draps que sa famille possédait sur la commune de Wegnez. En 1827, il assumait les fonctions de secrétaire municipal de cette commune. De 1837 à 1846, il y fut président des fabriciens de l'église. En 1847, il se retira à Verviers. Il ne renouçait à l'industrie, semble-t-il, qu'afin de pouvoir consacrer plus de temps à la littérature et à l'étude des langues étrangères. Il apprit en peu de temps sans maîtres l'allemand, le hollandais, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Quoique sexagénaire, il accepta en 1856 de se rendre au Séminaire des Missions étrangères de Milan, pour y enseigner les langues qu'il connaissait, tant aux professeurs de l'établissement qu'aux élèves missionnaires. Ce professorat ne fut qu'un court intermède dans sa vie, une sorte de retour à la carrière ecclésiastique vers laquelle sa piété grandissante le ramenait. Il resta moins d'un an à Milan. Sa santé se ressentait du changement de climat. Il rentra donc à Verviers et il continua à enseigner en prêtant son concours désintéressé au Collège de Saint François-Xavier (collège des Jésuites) de cette ville.

Par son testament, Stassart a légué une somme de 8,000 francs aux bureaux de bienfaisance des communes de Wegnez, Heusy, Cornesse, Lambermont et Xhendelesse; il a fait des legs à l'Université de Louvain, à l'œuvre de

la Propagation de la foi, etc. En 1857, à son départ de Milan, il avait doté le séminaire d'une bourse de mission.

Ce polyglotte était à l'occasion poète et musicien. Poète en langue française, nous verrons tantôt dans quel genre et à quel degré. Musicien, il avait étudié le violon, le piano et l'orgue; il composait, il touchait de l'orgue, il aidait de ses conseils les organistes de la région.

• On lui doit plusieurs morceaux qui se jouent encore aujourd'hui », dit Ulysse Capitaine en 1868, • et une *Messe*, qu'il • a fait exécuter à ses frais à Bruxelles. • Une de ses sœurs avait épousé un facteur de pianos de Verviers, M. Lacroix-Stassart.

Il a publié ou laissé en manuscrit quelques œuvres :

1^o *Élégie dédiée à l'amitié*, sur la mort prématurée de M^{lle} Ida-Joséphine Arnotte, enfant unique de M^r A. Arnotte, bourgmestre de Wegnez et de M^{me} C. A. Hennet, décédée à Wegnez, le 1^{er} septembre 1825, à l'âge de 22 ans; par son dévoué cousin (Verviers, sans nom d'impr., 1825, in-8^o, 22 p.). — 2^o *Apologie et défense du chien contre l'arrêté qui l'assujettit à un impôt* (anonyme; Verviers, impr. Beaufays, 1827, petit in-12, 51 p.). • Cette apologie, écrite dans un style prétentieux », dit U. Capitaine, • fut insérée à l'auteur par la lecture d'une *Réclamation satirique* publiée par le *Mathieu Laensbergh* du 21 juillet 1826. • Stassart qualifie l'arrêté de l'édilité verviétoise d' • injuste, cruel, impolitique et portant le caractère d'ingratitude ». Pourtant les chiens n'avaient pas réclamé contre l'impôt! Le bon Stassart n'avait pas le don de la satire légère et spirituelle. — 3^o *Élégie dédiée à l'amour fraternel*, sur la mort de M^{lle} Barbe-J. Stassart, décédée subitement à Verviers le 10 septembre 1850; par son affectionné et tout dévoué frère H. Stassart (Verviers, impr. G. Nautet, s. d. [1850], in-8^o, 8 p.). — 4^o A partir de 1851 et pendant plusieurs années il a collaboré à la *Feuille dominicale*, journal catholique des travailleurs verviétois.

Sont restées manuscrites, les œuvres suivantes :

5° *Traité de la prononciation de la langue anglaise*; environ deux volumes d'impression. Ce manuscrit fait partie de la Bibliothèque du Collège St-François-Xavier à Verviers. — 6° *Les Contrastes*. Parallèle moral et physique entre les habitants de Wegnez et ceux d'Ensival. La comparaison tourne à l'avantage des premiers ! C'est pourquoi le bureau de bienfaisance d'Ensival ne figure pas dans son testament. —

7° *Recueil de chansons*. Chansons à boire et chansons philosophiques. Ce manuscrit était en la possession de J. S. Renier. On ignore ce qu'il est devenu, et c'est grand dommage : ces chansons, comme celles de Renier, recèlent peut-être le meilleur du talent de Stassart. — 8° On ignore de même où reposent la musique de cette *Messe* et ces *Morceaux d'orgue* et de *piano* mentionnés plus haut.

À en juger par son élégie de 1850, une longue pièce de cent quatre-vingt-deux vers, le style de Stassart est correct, purement classique, parsemé de sentences et de lieux communs pathétiques. Aucune des audaces romantiques ne l'a effleuré. Mais les sentiments de piété naïve et de tendresse élégiaque pour sa sœur atténuent ce que la composition présente de vieillot. Deux citations suffiront pour indiquer sa manière :

... Le ciel me fit présent, dans sa tendre élé-
lance,
 D'une sœur, doux trésor d'amour, de bienveil-
llance :
 Je ne méritais pas ce don si précieux ;
 Sa place était ailleurs, elle était dans les cieux ..
 ... Je me flattais, mon Dieu, que dans ses plus
(beaux jours,
 Cette sœur était loin d'en voir finir le cours.
 Tes décrets, ô Seigneur, avaient marqué son
(heure ;
 Au jour fatal tu dis : il faut que Barbe meure.
 En dépit de son âge et malgré sa vigueur,
 Elle doit du décret supporter la rigueur,
 Elle pâtit d'abord, chancelle ensuite et tombe,
 Comme, frappée au cœur, on voit choir la
(colombe.
 Ombre à jamais chérie, en t'envolant aux cieux,
 Chère Barbe, reçois mes sincères adieux !...

Dans la suite de la pièce, ce pieux frère s'accuse de manquer de rési-
 gnation ; il réclame du Seigneur la

permission de pleurer, jusqu'au jour où il ira rejoindre sa sœur et ses bons parents et grossir les rangs des élus. Le curé Meunier, l'historien J.-S. Renier et la société catholique verviétoise goûtèrent beaucoup ces tendres accents vers 1850.

J. Feller,

La *Feuille dominicale* du 23 mars 1862 porte cette mention obituaire : « Hubert-Joseph Stassart, rentier, soixante-huit ans cinq mois et huit jours, républicain, d'origine en cette ville, enclou des récollets, et inhumé à Wegnez. » Les détails des articles biographiques consacrés à Stassart proviennent d'une notice publiée par son ami Meunier, curé de Notre-Dame à Verviers, dans la *Revue catholique de Louvain*. Cette notice fut reproduite par la *Gazette de Liège* du 21 mai 1862, puis par deux journaux verviétois, la *Feuille dominicale* et le *Nouveliste*. Ulysse Capitaine, qui a donné une notice sur Stassart dans son *Nécrologe liégeois pour 1862* (Liège, J. Gohier, 1868, p. 161-162), a puisé à cette source et ajouté quelques particularités qui lui venaient de J.-S. Renier, alors professeur de dessin à l'École industrielle de Verviers. De là provient l'article de A. Weher, *Essai de bibliographie verviétoise*, t. III, 1905, p. 231, dans la collection de la *Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*. De là aussi la notice de J. Meunier, *Historique de Wegnez*, (Hodimont-Verviers, impr. A. Kaiser, 1917, p. 41). Ce dernier, connaissant les archives de Wegnez, a pu compléter les articles de ses devanciers par deux ou trois traits. Il donne aussi une des élégies de Stassart.

STASSART (*Jacques-Joseph*, baron DE), magistrat, né à Charleroi, le 25 mars 1711, et décédé à Namur, le 21 mars 1801, était fils de Jean-Jacques Stassart et de Marie-Sébastienne Leclercq. Il fit ses humanités à Douai et prit son degré de licence ès lois à l'Université de Louvain. Il n'avait pas vingt ans qu'il fut admis avocat au Conseil provincial de Namur, le 17 novembre 1730. Il devint avocat fiscal du Souverain Bailliage de Namur par lettres patentes du 12 avril 1741 ; à peine installé, il exerça son office avec ce zèle pour la chose publique qui caractérise toute sa carrière. Il était membre du Conseil provincial de Namur depuis le 14 février 1746, lorsque ses collègues le désignèrent au choix de Louis XV, en ce moment maître de nos provinces, comme étant le plus capable d'occuper le poste vacant de procureur général du Conseil, et il fut nommé le 10 février 1747. On raconte qu'il tint tête, à propos de contributions de guerre à l'in-

tendant français qui le menaçait des foudres de Versailles; l'anecdote, qu'on ne peut contrôler, apparaît pour la première fois dans le *Dictionnaire biographique* de Delvenne, et il est probable que cet auteur l'avait recueillie de Goswin de Stassart, l'académicien, fort désireux de rehausser le lustre de sa famille en exagérant le rôle de son aïeul. Ce trait se rattache sans doute à l'intervention du procureur Stassart dans le dressement des assiettes de l'impôt, que la ville et le plat-pays de Namur durent lever alors pour faire face aux contributions de guerre. Stassart enraya bien des abus et suggéra de créer des ressources nouvelles par le défrichement des « trieux » de Salzinnes, aux portes de la villa. Marie-Thérèse le confirma dans sa charge, le 25 novembre 1749.

Travailleur opiniâtre et méthodique, magistrat vigilant, Stassart fut, en toute circonstance, le gardien inflexible des droits et hauteurs du souverain; adepte du despotisme éclairé, il combattit le particularisme des États et des corps locaux et ecclésiastiques, essayant toujours de restreindre leurs privilèges au profit de l'État. C'est dans cet esprit qu'il débrouilla la comptabilité du Magistrat de Namur, que le Conseil des Finances avait confiée à son examen, en 1750; de son rapport, daté du 15 janvier 1753, sortit l'édit qui réorganisa cette institution. En 1756, il fut chargé d'enquêter sur l'administration et sur les droits d'usage des bois au comté de Namur.

Ses avis, dressés avec une minutie extrême, où il donnait la mesure de ses capacités en matière de finances, attirèrent sur lui l'attention de Cobenzlet de Nény. Dès 1754, ce dernier manifestait le désir de le voir au Conseil des Finances, mais Stassart échoua, en 1757, contre Wavrans. Il ne fut pas plus heureux dans sa candidature au Conseil de Malines dont il fut écarté à raison de son ignorance de la langue flamande. Grâce à Crumpipen, il entra enfin au Conseil privé, par décret du 12 décembre 1757, et fut en outre commis aux causes fiscales. L'histoire a inscrit son

nom dans cette pléiade de fonctionnaires qui, sous l'impulsion de Kaunitz, exécutèrent aux Pays-Bas le programme de réformes voulu par la monarchie.

Dans sa charge nouvelle, Stassart eut à traiter la question des territoires contestés avec Liège. Delvenne, copié par Discailles, lui attribue sans preuve la paternité du fameux édit de 1753 sur la main-morte ecclésiastique; à cette époque, notre conseiller était encore procureur général à Namur, et l'erreur provient, peut-être, de ce qu'il recueillit, en 1752, les déclarations des biens du clergé de Namur, en vue d'une révision d'impôts.

La présidence du Conseil de Namur vint à vaquer, en 1764, par la mort de Thomas Maloteau; le gouvernement, qui cherchait à introduire, dans l'administration des provinces, des hommes capables de réaliser ses vues centralisatrices, de contrôler la gestion des États et d'améliorer le rendement des impôts, désigna Stassart pour occuper le siège, le 31 décembre 1764. Le nouveau président se fit aussitôt le collaborateur de la Jointe des affaires et subsides, que l'on venait de créer pour éclaircir les comptes des villes et villages; et, en 1765, il lui envoyait un rapport sur l'agriculture du pays de Namur, plein de remarques judicieuses. En 1766, il rédigeait, de concert avec le prince de Gavre, un long mémoire sur les affaires économiques de la province. En 1773, il prit une part active à l'exécution de l'édit sur le défrichement des terres incultes. Toujours, les idées de réforme eurent en lui un protagoniste décidé.

Le 5 juillet 1781, Joseph II, de passage à Namur, s'entretint longtemps avec le président. S'il faut en croire un récit contemporain, analysé par Gachard, Stassart, tout en applaudissant aux réformes du monarque, lui conseilla de les appliquer sans précipitation. L'empereur goûta peu cet avis, mais sur le tard, au moment des troubles, il en reconnut, dit-on, la justesse. S'il servit fidèlement la monarchie, Stassart sut aussi se prévaloir de ses services; il re-

cherchait avidement les honneurs : sur ses instances, il fut promu conseiller d'Etat, et, après bien des démarches, Léopold II le créa baron, le 14 octobre 1791. En janvier 1789, il résigna la présidence du Conseil de Namur. Quand les Français conquièrent définitivement notre pays, en 1794, il se réfugia en Allemagne, mais il en revint, en mai 1795, à la nouvelle que la République allait confisquer les biens des absents. Depuis 1784, il était veuf de Catherin^e Martin de Hutlet dont il eut trois fils : l'aîné lui succéda à la présidence du Conseil de Namur, le deuxième, qui avait embrassé l'état militaire, fut prévôt de Binche et le cadet entra dans les ordres.

Au cours de sa longue carrière, le baron de Stassart avait pris l'habitude de garder les minutes de ses consultes, rapports et correspondances, accompagnées de pièces justificatives en original ou en copie; l'ensemble formait une imposante série de recueils dont une partie se trouve dans les dépôts publics; quelques-uns sont aux Archives de Namur, et les Archives du Royaume en conservent d'autres, notamment cinq volumes sur les affaires des territoires contestés, cinq sur les questions traitées au Conseil privé, cinq sur les défrichements des communes et six sur les matières domaniales et forestières.

Ferd. Courtoy.

Etat civil de Namur et de Charleroi. — Archives de l'Etat à Namur : Conseil provincial, reg. aux patentes, 1746-1794, f^{os} 9, 16, 33, 34; reg. aux admissions, 1657-1795, f^{os} 17v et 102; corresp. du Conseil, 1747 et 1749; Souverain Bailliage, reg. 102, f^{os} 320; manuscrits et dossiers de la famille Stassart. — Archives du Royaume : Conseil privé, n^{os} 78 et 706; Chancellerie autrichienne des Pays-Bas, n^o 564; cartulaires et manuscrits, n^{os} 634-681. — Delvenne, *Biographie des Belges*, t. II (1829), copié inexactement par Hoefler, Michaux et Pauwels-de Vis — *Annales de la Société arch. de Namur*, t. XVI, p. 65 et XVIII, p. 548. — *Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers*, III, p. 147. — Laenen, *Le ministère de Botta Adorno dans les Pays-Bas* (Anvers, 1901), p. 239. — Discailles, *Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse* (1872), p. 53. — Gachard, *Émules et notices historiques* (Bruxelles, 1890), t. III, p. 323. — Hubert, *Le voyage de Joseph II dans les Pays-Bas*, dans *Mém. couronnés in-4^o de l'Académie royale de Belgique*, t. LVIII, p. 40.

STASSART (Jacques-Joseph-Augustin, baron DE), magistrat, fils aîné du pré-

cédent, naquit à Namur le 28 août 1737 et mourut à Corioule (Assesse), le 11 mai 1807.

Avocat au grand Conseil de Malines depuis 1760, il fut nommé, grâce aux influences paternelles, conseiller de cette juridiction, le 3 septembre 1776, et commis aux causes fiscales, le 9 février 1778. Comme son père, il fut un fidèle serviteur de la monarchie. Il se targuait volontiers de « son zèle pour le royal service et de son attachement à la personne sacrée de S. M. », et, de fait, jamais il ne broncha dans l'exécution des mesures de police qui lui furent confiées, malgré leur caractère souvent odieux et les inimitiés qu'elles lui valurent. En 1783, Stassart opérait sans ménagement la première des suppressions de convent ordonnées par Joseph II, celle du monastère de Leliendael à Malines; il reçut aussi la mission d'enquêter sur l'introduction dans le pays de la bulle *Super soliditate*, de rechercher les auteurs des troubles de 1787 et de surveiller le cardinal de Franckenberg, suspect au pouvoir. En 1788, il dirigeait à Louvain les poursuites contre les professeurs de l'Université, réfractaires aux ordres de Joseph II et, le 2 août de cette année, il procédait à l'expulsion d'une partie des élèves du Séminaire de Malines. Ce fut le signal d'une émeute dont il faillit être la victime.

De tels services valaient une récompense; déjà, au début de 1787, l'Empereur, qui venait de bouleverser l'organisation administrative et judiciaire, avait choisi Stassart pour présider le tribunal de première instance de Namur, substitué au Conseil provincial; sa commission datait du 17 avril; le mois d'après, elle devenait caduque par l'édit de surséance, que les Métiers de Namur arrachèrent au gouvernement, et Stassart reprit son office de fiscal à Malines.

Le 14 janvier 1789, il remplaçait son père comme président du Conseil de Namur; il eut, presque aussitôt, maille à partir avec la bourgeoisie, puis les troubles s'aggravèrent et, en novembre, la victoire des patriotes à Turnhout

força le nouveau président à se réfugier à Luxembourg.

Réintégré dans sa charge, le 13 janvier 1791, Stassart agit avec maladresse. Pendant son absence, les insurgés avaient pillé l'hôtel présidial et sa maison de campagne de Corioule; les Etats souverains lui avaient joué le tour de publier, dans le célèbre *Livre noir du Comté de Namur*, des extraits de sa correspondance officielle. Aigri, il ne sut pas cacher son ressentiment; au lieu de travailler à la pacification des esprits, il créa mille ennuis à ses adversaires, allant même, malgré l'amnistie, jusqu'à susciter sous main des poursuites contre eux.

Pendant les quelques mois de la première conquête française, il ne quitta pas la ville; écarté de son siège, il se mit à épier, avec une joie maligne, les rapports des patriotes avec l'envahisseur.

La restauration autrichienne rendit Stassart à ses fonctions; mais il était devenu odieux à beaucoup de Namurois et il se vit en butte aux attaques des Méliers de Namur qui demandèrent même sa révocation à Bruxelles, l'accusant d'arbitraire dans sa judicature. La deuxième invasion française mit fin à ces querelles; elle brisa la carrière de Stassart, qui dut émigrer en Allemagne en compagnie des siens. Vers mai 1795, tandis que son père revenait en Belgique, il partit pour Vienne, afin d'obtenir de la Cour l'arriéré de ses gages; il reçut satisfaction et, tout le temps qu'il y demeura, la chancellerie des Pays-Bas le consulta sur diverses requêtes de ses compatriotes. A la fin de 1800, il était de retour au pays et vécut désormais à Corioule.

A l'exemple de son père, Stassart fut homme de labeur, d'ordre et de ponctualité. Compileur infatigable, il écrivit une *Belgica christiana* en cinq volumes; on conserve aux Archives du Royaume quatorze volumes intitulés : *Selecta ex archivis magni Consilii*; huit renfermant les avis et décrets de l'office fiscal de Malines et deux formés des actes relatifs aux missions qu'il exécuta de 1782 à 1788; il gardait soigneu-

sement ces recueils, toujours prêt à s'en servir pour justifier sa conduite.

Sa retraite prématurée lui avait donné des loisirs, dont il usa pour remettre au net des notes quotidiennes qu'il avait prises depuis son installation au Conseil de Namur. Le manuscrit autographe, qui se trouve aux Archives de Namur, comprend huit gros volumes où le texte du journal, entrecoupé d'extraits de gazettes et de correspondances, est suivi de nombreuses pièces justificatives : pamphlets, factums, lettres, mémoires et ordonnances. Outre les nouvelles politiques et militaires, Stassart a consacré là tout ce qui touchait à sa charge, à ses rancunes et à son intérêt; sa psychologie est courte, la passion l'égarait fréquemment, le récit est alourdi par de longs exposés des procès politiques, jugés par le Conseil, mais, tel quel, c'est un document précieux pour l'histoire namuroise au déclin de l'ancien régime.

Le président Stassart s'intitulait seigneur de Férot et de Noirmont. Il avait épousé Barbe-Françoise Scholastique de Maillen qui mourut le 2 mai 1804, et dont il eut quatre filles et un fils, Goswin, figure bien connue de notre histoire politique et littéraire, dans la première moitié du siècle dernier (voir plus haut).

Ferd. Courtoy.

Etat civil d'Assesse et de Namur. — Archives de l'Etat à Namur : Conseil provincial, registre aux patentes, 1746-1794 et correspondance du Conseil, 1787; papiers du tribunal de première instance, 1789; dossiers et manuscrits Stassart. — Archives du Royaume : chancellerie autrichienne des Pays-Bas, n° 487; cartulaires et manuscrits, nos 682-740. — Dictionnaires de Delvenne et de Pauwels-de Vis. — Rapénius de Berg, *Mémoires et documents*, publiés par Gérard (Bruxelles, 1842), t. II, p. 83-84. — *Annales de l'Acad. d'archéol. de Belgique*, t. LVII, p. 378. — Borgnet, *Histoire des Belges* (Bruxelles, 1844), t. 1^{er} et *Lettres sur la Revol. brabançonne* (Bruxelles, 1834), t. 1^{er}. — *Livre noir du Comté de Namur* (Bruxelles, 1790). — Verhaegen, *Le Cardinal de Franckenberg* (Bruges, 1889).

STASSEN (Josse), maître des œuvres, travaillait à Loo en 1566. Charles Piot lui attribue la construction, en cette année, du joli hôtel de ville de cette commune.

Paul Saintenoy.

Bull. des Comm. royales d'art et d'archéologie, 1871, p. 168.

STASSINS (Jan), architecte, vivait à Gand, à la fin du xv^e et au commencement du xvi^e siècle, membre de la corporation des maçons et tailleurs de pierre; il figure en 1499 dans la liste des suppôts âgés de plus de vingt ans, et en 1507 comme juré du métier. En 1516, il fut chargé de dresser les plans de la nouvelle maison scabinale et d'exécuter de son plan un « patron » en bois. Un de ses confrères, Eustache Poleyt (voir ce nom) reçut également mission d'étudier un « concept » du travail à effectuer. Jan Stassins, accompagné de Pierre van den Berghe, tailleur de pierres et géomètre, et des deux chefs-doyens de la ville, fut ensuite envoyé à Bruxelles pour conférer avec des architectes de là-bas et de Vilvorde. L'année suivante, l'administration communale fit examiner le projet par une commission de neuf membres dont fit partie Poleyt mais non Stassins. Le tailleur de pierres Liévin van Male fut alors envoyé à Anvers, pour consulter au sujet du nouveau travail d'autres « maîtres en maçonnerie ». Le projet adopté finalement fut celui de Dominique de Wagemakere, d'Anvers, et de Rombaut Keldermans, de Malines. Tous ces détails nous sont donnés par les comptes de la ville. On ne doit toutefois pas révoquer en doute l'assertion du *Memorieboek* qui dit que la première pierre du nouvel hôtel de ville fut posée le 10 mars 1516 (1517, nouveau style), sous la direction de Jan Stassins. D'après Marc van Vaernewyck, il y eut même un commencement de construction d'après son projet.

C'est le même auteur qui nous apprend que maître Jan Stassins « avait fait la tour de l'église Saint-Jean » (St-Bavon). Or, cette édification dura soixante-treize ans, de 1461 à 1534. Auguste van Lokeren, suivi par d'autres historio-graphes, semble croire que notre architecte avait présenté un projet de tour dès 1461. Cela est impossible, mais il est à présumer qu'à un certain moment, lors d'une reprise de travail, des plans lui avaient été demandés. En ce sens, Jan Stassins peut être considéré

comme architecte de la superbe tour.

En 1518, il fit à la demande de la ville des « patrons et projets » pour la reconstruction de la porte au rempart de Saint-Bavon, dite *Spitaalpoorte*. Cet imposant monument, achevé en 1526 et démoli pour faire place à la citadelle de Charles-Quint, nous est connu par un tableau daté de 1534. C'était un châtelet carré présentant au-dessus de l'entrée et de chaque côté un pignon à gradins, et aux quatre angles des tourelles rondes à toiture conique.

Par un compte de 1521-1522, on voit que Stassins participait aussi à la construction du nouvel hôtel de ville. Nous trouvons ensuite son nom parmi les experts que les échevins envoyèrent à Anvers en 1523 pour y examiner la grue. L'année suivante, il travailla pour la confrérie de Notre-Dame-aux-rayons en l'église Saint-Jean. En 1525, il fut appelé à Audenarde par les échevins de cette ville qui lui demandèrent de tracer les plans de l'hôtel de ville qu'ils avaient l'intention d'ériger. On sait que le magistrat audenardois n'agréa point le projet élaboré par Jan Stassins.

A une époque où s'imposait partout aux architectes l'exubérance du gothique fleuri, on ne devait guère être en état d'apprécier le style aux belles lignes mais sobre d'ornements qui caractérisait les œuvres du maître gantois. En 1528, en même temps que Poleyt, il obtint de la ville, en sa qualité d'ancien serviteur communal, une « aumône » de dix escalins de gros.

V. van der Haeghen.

Archives de la ville. Archives de l'évêché.— Marcus van Vaernewyck, *Belgia* (1568). — J. Van der Meersch, *Description de l'Hôtel-de-ville d'Audenarde* (*Messenger des sciences historiques*, 1829-1830). — *Memorieboek der stad Gent*, t. 1^{er} (1834). — E. de Busscher, *Peintres gantois*, etc., t. 1^{er} (1859). — A. Van Lokeren, *La tour de la cathédrale de Gand* (*Messenger*, 1864). — F. de Potter, *Gent*, t. V (1888-1889). — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie*, Gand, 1910.

STASSIUS (Herman), apothicaire, mort à Tongres en 1578. Il est cité par Andrea Bacci, professeur de botanique à Rome et médecin du pape Sixte-Quint, dans son *traité sur les eaux thermales des anciens*, à propos d'une distillation

de l'eau ferrugineuse de sa ville natale. Cette eau avait eu beaucoup de succès auprès du pape Sixte-Quint et du cardinal de Granvelle.

Henri Michéels.

J. F. Bresmal, *Description ou analyse des eaux minérales ferrugineuses de la fontaine proche de la ville de Tongre (1704)*. — F. Driesen, *La Fontaine de Pline à Tongres (Tongres, 1856)*, p. 21.

STATOR (*Pierre*), hérésiarque, né à Thionville (dépendant alors du duché de Luxembourg), dans la première moitié du XVII^e siècle, mort en Pologne, en 1570. Ayant, jeune encore, embrassé le calvinisme, Stator (1) se rendit à Genève, où il se rangea parmi les disciples de Bèze. Esprit hardi, nature inquiète, féru des controverses religieuses, il en vint à se déclarer ouvertement pour les nouveaux ariens, ce qui lui valut maints différends avec les ministres de Genève; la dispute s'envenima, si bien qu'en 1556 Stator jugea prudent de quitter la Suisse et alla rejoindre François Lisismaninn, fameux hérésiarque de l'ordre de Saint-François, alors chargé de diverses missions par Sigismond I^{er}, roi de Pologne; c'est ainsi que notre Luxembourgeois fut amené, en 1559, à s'établir dans ce pays.

Remuant et novateur, il ne tarda pas à s'y distinguer de la masse des réformés et, s'étant concilié d'influents amitiés, il obtint la place de recteur du collège de Pinczow (diocèse de Cracovie), aux côtés de Grégoire Orsacius et de Jean Thenaudus.

A peine pourvu de cet emploi, il combattit, par la parole et par la plume, la divinité du Saint-Esprit et, au synode de Pinczow, le 30 janvier 1561, il intervint dans les discussions entre calvinistes et sociniens, pour affirmer ses convictions : « l'adoration du Saint-Esprit », déclarait-il, « n'est que pure idolâtrie ».

Cette belle assurance n'empêcha cependant pas qu'après avoir encore polémique à ce sujet avec les calvinistes, Stator changeât bientôt d'opinion; au

(1) Ce nom latin fait peut-être allusion aux fonctions exercées par le père de Pierre, car *stator* signifie « huissier, sergent »; peut-être aussi n'avons-nous là que la traduction d'un nom de famille, *Bott*, ou encore *Pfartner*.

synode de Lancut, en 1567, il alla même jusqu'à défendre la divinité du Verbe et du Saint-Esprit, ajoutant qu'il n'avait jamais pensé autrement. Comme Alexis Radecius relevait vertement ses contradictions, Stator nia avoir jamais enseigné les blasphèmes qu'on lui imputait et répéta que le Saint-Esprit était Dieu, qu'il fallait l'adorer et que quiconque pensait autrement était enfant du diable. Cette palinodie, a-t-on prétendu, avait été dictée à Stator par la crainte de se brouiller avec ses protecteurs et de perdre ses gages; quels que fussent ses mobiles, les sociniens, outrés de le voir abandonner la doctrine antitrinitaire, l'accablèrent de reproches et le traitèrent de protégé.

Il ne changea cependant plus, et c'est en calviniste qu'il mourut, en 1570, tandis que nombre de ses disciples restèrent sociniens; tel, son fils Pierre Statorius, qui épousa la fille de l'un des chefs des unitaires polonais, Grégoire Pauli, et fut ministre socinien à Luclavitz et à Racovie; ayant été anobli en Pologne, ce fils publia, sous le nom de Stoinski, de nombreux ouvrages en vue de défendre l'unité de la personne divine et mourut en mai 1605, à l'âge de quarante ans.

Quant à Pierre Stator, il avait publié :

1. *Oratio habita XXIX. Januarii CID IDLX in funere Johannis à Lasco*. D'abord évêque de Vesprin en Hongrie, Jean de Lasco avait embrassé la réforme en Suisse et l'avait prêchée dans l'Oost-Frise; après de nombreuses pérégrinations, il s'était fixé en Pologne, où il mourut dans les premiers jours de janvier 1560;

2. *Liber contra Francisci Stancar dogma, Pinczoviae*, 1560. Disciple de Zwingle, Stancar prétendait que Jésus-Christ n'est le médiateur des hommes que selon sa nature humaine;

3. *Epistola ad Remigium Ohelmium*; datée de Pinczow le 30 janvier 1561, cette lettre concerne l'invocation du Saint-Esprit;

4. Une *Grammaire polonaise*;

5. Enfin, Stator collabora à la *traduction de la Bible*, entreprise, sur les

originaux hébreux et grecs, par les théologiens de Pinczow; publiée par les soins et aux frais de Nicolas Radzivil, palatin de Wilna, duc d'Olika et de Nesvez, auquel elle coûta dix mille ducats, cette traduction parut à Brzest en Lithuanie, en 1563, en un volume in-folio. Stator, qui parlait avec une rare élégance le latin, le français et le polonais, prit une part importante dans cette œuvre à laquelle travaillèrent également Simon Zacius, Grégoire Orsacius, André Tricesius et Jacques de Lublin.

Julcs Vannéros.

Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas (par Paquot), édit. in-8° (Louvain, 1763), t. 1er, pp. 329 à 334; édit. in-folio (Louvain, 1765), t. 1er, pp. 83 et 84. — Teissier, *Histoire de Thionville* (Metz, 1828), p. 324. — J. Neumann. *Les auteurs luxembourgeois* (Luxembourg, 1856), p. 16. — *Bulletin du bibliophile belge* (Bruxelles, 1859), t. XV, p. 320. — Neyen. *Biographie luxembourgeoise* (Luxembourg, 1861), t. II, p. 142. — J.-B. Douret, *Notice des ouvrages composés par des écrivains luxembourgeois* (Arlon, 1871), pp. 311-312.

STAVELE (*Philippe DE*), baron de Chaumont et de Haveskerke, seigneur de Glajon, militaire et homme politique né vers 1520, mort le 26 décembre 1563. De la jeunesse de ce personnage, désigné habituellement sous le nom de *sire de Glajon*, nous ne savons rien. Il apparaît pour la première fois en 1537, dans l'armée que Marie de Hongrie avait chargé le comte de Buren de conduire en Artois pour y résister aux Français, et qui s'empara le 15 juin de la ville de Saint-Pol. Nous le retrouvons en 1539, occupé aux opérations militaires entreprises par la même princesse contre les Gantois et ravitaillant le château de Gavere. Trois ans plus tard, en 1542, il reçoit le commandement d'une bande d'ordonnances de cent cinquante chevaux et fait campagne contre Martin van Rossem. L'année suivante, Charles-Quint le charge de surveiller la construction de la citadelle qu'il a décidé d'élever à Cambrai. Puis, en 1544, il tient garnison dans son château de Glajon (à peine relevé sans doute de l'incendie auquel il avait été livré pendant l'invasion française de 1543) avec trente piétons de la levée des mille sept

cents hommes faite en Hainaut pour garder la frontière contre les entreprises de François I^{er}. Ce ne sont pas là des états de service bien brillants. Pourtant Glajon devait être estimé à la Cour de Bruxelles, puisqu'il obtint le 16 mai 1550 le poste important et lucratif de grand maître de l'artillerie dans les Pays-Bas. C'est en cette qualité qu'il prit part en 1553 à l'expédition de Charles-Quint contre Théroouanne, pendant laquelle il fut blessé à l'épaule. Il participa enfin, sans que l'on puisse préciser son rôle, à la guerre contre la France de 1557-1558.

Comme celle de tant d'autres seigneurs de son temps, la carrière de Glajon commencée par les armes devait s'achever par la politique. Dès le commencement de son règne, Philippe II, suivant sans doute les recommandations de Charles-Quint, l'appela à siéger dans le Conseil d'Etat organisé à Bruxelles auprès du nouveau gouverneur des Pays-Bas, Emmanuel-Philibert de Savoie (17 novembre 1555). Quelques mois plus tard, il recevait la consécration habituelle des services rendus ou de la faveur royale : il était décoré du collier de la Toison d'Or au chapitre de l'Ordre tenu à Anvers en janvier 1556. Avant de quitter la Belgique pour l'Espagne, Philippe II lui donna de nouvelles preuves de bienveillance. Il le gratifiait le 22 août 1559 d'une « mercède » de quinze milles écus, et le conservait comme membre du Conseil d'Etat de Marguerite de Parme qui venait de remplacer Philibert de Savoie dans le gouvernement des Pays-Bas.

Glajon paraît avoir joui pendant ces premières années de sa vie politique non seulement de la confiance du Roi, mais encore de celle de Granvelle, le tout puissant conseiller de Philippe II à Bruxelles. Celui-ci le recommandait au souverain en novembre 1558 pour le poste de gouverneur de l'Artois. En mars 1560, Philippe lui-même chargeait Marguerite de lui confier la mission délicate de se rendre auprès d'Elisabeth d'Angleterre afin de l'amener à conclure un arrangement avec la France et à

cesser d'y soutenir les Huguenots. Glajon se mit en route le 27 mars et ne rentra dans les Pays-Bas qu'au commencement de juillet ou à la fin de juin. Il semble s'être acquitté convenablement de sa mission. En tous cas, ses efforts, combinés avec ceux de l'ambassadeur espagnol à Londres, l'évêque de la Quadra, ne furent sans doute pas étrangers à l'accord intervenu le 6 juillet 1560 entre la reine d'Angleterre et le roi de France.

C'est peu de temps après son retour que le sire de Glajon se lança dans l'opposition des seigneurs des Pays-Bas à la politique de Philippe II. Il se brouilla bientôt avec Granvelle, soit pour des motifs personnels qui nous échappent, soit par antipathie pour les tendances monarchiques et espagnolisantes du puissant ministre, soit plus probablement pour ces deux motifs à la fois. Il jouissait d'une grande influence sur le prince d'Orange et sur le comte d'Egmont, et Marguerite de Parme lui attribue l'hostilité de plus en plus marquée de ceux-ci à l'égard du cardinal. Pourtant, plus hardi sans doute en paroles qu'en actions, il refusa de signer la lettre d'accusation de ses deux collègues contre le ministre et ce refus le brouilla avec eux. Il profita de cette brouille, au printemps de 1563, pour ne plus assister aux séances du Conseil d'Etat auxquelles il avait toujours été assez peu assidu. A cette époque d'ailleurs, sa fortune était complètement délabrée. Perdu de dettes, il cherchait à se procurer un supplément de ressources grâce à sa charge de maître de l'artillerie. La gouvernante l'accuse de s'efforcer de se soustraire, au mépris de la coutume, au contrôle du Conseil des finances. Elle lui reproche aussi de ne pas vouloir, malgré la pénurie du Trésor, consentir à la suppression d'une foule d'officiers inutiles payés sur le budget de l'artillerie. Ce sont probablement ses difficultés financières et la gravité croissante de la situation politique à Bruxelles qui poussèrent Glajon à demander, au mois de septembre 1563, à Marguerite l'autorisation de se retirer

dans les terres qu'il possédait en France. Il la quitta en assez mauvais termes, se plaignant de n'être pas payé de ses gages et de n'avoir obtenu pour trente ans de services qu'une seule « mercède ». Elle le laissa partir sans doute sans grands regrets. Elle ne devait plus le revoir. Le 26 décembre 1563, il mourait, probablement à Estaires en Artois, où des obsèques somptueuses furent célébrées à sa mémoire. Sa veuve, Anne de Pallant, réclama les gages arriérés dus à son mari en qualité de conseiller d'Etat. En 1575, elle reçut de ce chef un paiement de six milles livres.

Somme toute, le sire de Glajon semble avoir été un personnage assez médiocre. Arrivé à la plus haute situation politique qu'il fût possible d'occuper dans les Pays-Bas, il n'y joua qu'un rôle de comparse, se contentant d'une opposition boudeuse et n'osant prendre les responsabilités qu'elle lui imposait. Son insignifiance ressort plus frappante si l'on songe qu'il eut comme collègues au Conseil d'Etat des hommes tels que le comte d'Egmont et le prince d'Orange.

II. Pireone.

Gachard, *Correspondance de Philippe II*, t. 1^{er}, p. 180, 185, 235, 248, 270, 284. — Gachard, *Correspondance de Marguerite de Parme*, t. 1^{er}, p. 109, 166, 176, 191, 233, 238; t. III, p. 199. — Teulet, *Relations politiques de la France et de l'Espagne avec l'Ecosse*, t. II, p. 82 et suiv. — *Bullet. de la Commission royale d'histoire*, 2^e série, t. 1^{er}, p. 131. — Henne, *Histoire de Charles-Quint*, t. III, VI, VII, VIII, X. — E. Marx, *Studien zur Geschichte des Niederländischen Aufstandes*, p. 125, 128, 138, 171, 179.

STAVELOT (Jean DE). Voir JEAN DE STAVELOT.

STAVEREN (Thierry VAN), orfèvre et graveur de sceaux, cité dans les documents d'archives de 1415 à 1437. On ignore les lieux et dates de sa naissance et de sa mort, mais on sait qu'il était, en même temps qu'orfèvre, valet de chambre de Jean sans Peur, lorsqu'il fut nommé waradin ou garde de la monnaie de Flandre. Appelé par Philippe le Bon à occuper les mêmes fonctions, à la place de Jean Puls, à la monnaie de Brabant, le 10 novembre 1430, il

fut commissionné maître de celle-ci, le 30 mars 1431, et dut, par suite des obligations de sa charge, résider successivement à Louvain et à Bruxelles. Il jouissait, paraît-il, de la plus entière confiance de son souverain, qui l'employait de préférence à tous ses autres officiers dans les affaires relatives aux monnaies. C'est ainsi qu'il fut délégué pour assister à Anvers à l'assemblée qu'y tinrent, le 4 décembre 1437, des députés des états de Brabant, de Flandre, de Hainaut, de Hollande, de Zélande et de Namur, dans le but de renouveler les ordonnances sur les monnaies et de prendre des mesures pour les faire observer. Un compte de la monnaie de Flandre nous apprend qu'il grava, en 1416, un sceau secret et un signet (cachet) en or, pour sceller les lettres closes de son prince. Ce sont les seules œuvres de glyptique que nous connaissons de lui, et encore ne sont-elles point identifiées. Pinchart laisse supposer toutefois, mais certainement à tort, qu'il pourrait être aussi l'auteur de la gravure des coins de certains jetons, tels que ceux de la Chambre des Comptes de Brabant, frappés à Louvain en 1431 et à Bruxelles en 1434 ou 1435. A la vérité, Th. van Staveren dirigea la fabrication de ces pièces, mais ce fut plus probablement Testard du Biez qui en grava les coins.

Fréd. Alvin.

Comte de Laborde, *Les Ducs de Bourgogne*, 2^e part., t. 1^{er}, p. 124, nos 372-378. — Pinchart, *Recherches sur la vie et les travaux des graveurs de médailles, de sceaux et de monnaies des Pays-Bas*, p. 134. — De Witte, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint-Empire romain*, t. II, p. 40. — Lecoy de la Marche, *Les sceaux*, p. 80. — Forrer, *Biographical Dictionary of medallists, coin-, gem-, and seal-engravers*, t. V, p. 668.

STEEBROECK (*Pierre DE SMET*, dit VAN). Voir DE SMET (*Pierre*).

STEEGHUIS (*Jean-Guillaume*) ou VAN DER STEEGHEN, jésuite, écrivain ecclésiastique, né à Prague, le 28 juin 1605, mort à Bergues-Saint-Winoc, le 4 février 1648. Son père, Godefroid, était comte palatin, chambellan et médecin de l'empereur Rodolphe II; sa mère, Aldégonde Van Henxtem (alias Van

Delft), appartenait aussi à la noblesse. Orphelin à l'âge de quatre ans, il fut ramené au pays et élevé dans la famille de sa mère. Il commença ses études d'humanités au collège des jésuites à Bois-le-Duc et les termina à Malines, où il entra au noviciat de la Compagnie de Jésus, le 14 novembre 1622. Après avoir suivi durant deux années les cours de philosophie à Anvers, il professa les humanités pendant six années, d'abord à Courtrai, puis deux ans en Bohême, enfin à Ruremonde où il enseigna la rhétorique. Appliqué aux études de théologie en 1633, il devint prêtre le 22 mai 1636. Il fut ensuite durant quelques mois préfet des classes au collège de Caassel et passa les dix dernières années de sa vie à Bergues-Saint-Winoc, où il fut employé au saint ministère.

Le P. Steeghijus excellait dans l'enseignement populaire du catéchisme. Il a publié, nous dit la lettre circulaire annonçant son décès, plusieurs opuscules sur la matière; un seul est parvenu jusqu'à nous : *De christelycke Leeringhe verstaenelycker uit-geleyt door eene beelden-sprake noodigh soo voor kinders, als groote die niet kunnen lesen, gherieygh voor een ieder om beter te catten ende l'onthouden*. T'Antwerpen, bij de weduwe van Jan Cnobbaert, anno 1647. In-4°, p. 30, onze planches de gravures.

C'est un catéchisme en images. Toute la doctrine chrétienne y est figurée en onze tableaux, comprenant près de deux cent cinquante vignettes. Les images, dit l'auteur, plaisent aux enfants et aux simples; elles parlent aux yeux et impriment aisément les vérités dans la mémoire et dans l'intelligence. Ce procédé intuitif lui a été inspiré par les almanachs populaires (*Boeren-Almanach*), où l'image supplée pour les illettrés le texte écrit. En face de chaque planche, se trouve, sous forme de questionnaire, une explication simple et concise des vérités et des enseignements figurés par l'image. Ce texte permet à ceux qui savent lire de venir en aide aux illettrés et de se faire ainsi eux-mêmes catéchistes. Ce curieux opuscule dédié à l'évêque de Bruges, Nicolas Haudion († 1649), est

rare aujourd'hui ; la Bibliothèque royale en possède un exemplaire (n° 25865). Quelques années auparavant le P. Steeghman avait édité un ouvrage ascétique plus étendu : *Den gheestelycken Raedt-ghever der menschelycken levens of te werken*. Tot Ipre, bij Philips de Lobel, 1642 in-12°, p. 424. L'ouvrage est dédié à Marie de Wulf, abbesse du nouveau cloître de Saint-Victor à Bergues-Saint-Winoc.

Alfred Poncelet, S. J.

C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 1523-1524. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Mechelen, 1860), p. 370. — *Annales du Comité flamand de France*, t. IV, 1859, p. 433 (Dunkerque, 1859). — *Historia collegii Societatis Jesu in urbe Iprensi* (ms. Arch. roy. Arch. jés. Fland. belg., n° 983). — Lettre circulaire du P. François Andries, Bergues, 3 février 1648 (*ibidem*, n° 1005bis).

STEEGHMANS (Benoît - Antoine), luthier et compositeur de musique, né à Malines, le 18 juillet 1784, mort dans cette ville, le 25 mai 1848. Il était fils de Jean-François, originaire de Malines, et de Anne-Marie Lemmens, originaire de Contich, tous deux décédés plus tard à Malines. Benoît reçut une solide éducation artistique qui lui permit de s'adonner avec quelque succès à la composition musicale. D'après Piron, ses morceaux continuèrent longtemps, encore après sa mort, à jouir de la vogue du public, aussi bien à Anvers qu'à Malines. Cependant, aucune de ses compositions n'est parvenue jusqu'à nous. Il avait écrit à l'occasion du jubilé de Saint Rombaut, célébré à Malines en 1825, quelques marches destinées à être exécutées pendant le parcours du cortège par les sociétés de musique qui y participèrent. Quatre de ces partitions autographes faisaient partie jadis de la collection de François Delafaille, archéologue malinois. M^r H. Dierickx, archiviste communal, les acquit lors de la vente de cette collection en 1894 (n° 252), mais, par malheur, elles se sont perdues dans l'incendie qui suivit le bombardement de sa maison en 1914.

L'activité artistique de Steeghman avait été dirigée également vers la fabrication d'instruments de musique. Il en

confectionna un assez grand nombre qu'on retrouve encore en partie dans les collections du Musée du Conservatoire de musique à Bruxelles et dans celles de feu le peintre malinois, W. Geets. Le Musée communal de Malines en possédait aussi quelques exemplaires, mais au cours de l'occupation de la ville, pendant la récente guerre, ils ont disparu sans qu'on en ait retrouvé trace. Les instruments sortis de l'atelier de Steeghman sont exclusivement des instruments à vent, en bois : flûtes, clarinettes et bassons. Ils sont marqués de son nom, accompagné d'une demilune, allusion probable au sobriquet « de maenblusscher » donné aux Malinois. C. Snoeck a signalé qu'un spécimen de sa collection, passée aujourd'hui dans celles du Musée du Conservatoire de musique de Bruxelles, porte sur certaines pièces des traces du nom effacé du luthier Tuerlinckx. Serait-ce une adaptation de pièces différentes, faite par Steeghman ou bien par quelque autre luthier, en guise de réparation ? Il serait malaisé de le dire et rien ne permet de conclure à quelque procédé déloyal de Steeghman. Il existait cependant une animosité assez vive entre les deux luthiers-compositeurs, qui, probablement, avait trouvé sa source dans la similitude de leur profession et qui se manifesta publiquement par une polémique acerbe dans les journaux locaux de l'époque, mais on n'y trouve aucune allusion à des procédés malhonnêtes dans la fabrication des instruments. Ce différend surgit en 1826 à propos de la retenue par Corneille-J.-J. Tuerlinckx d'une circulaire destinée à la société de musique *La Philharmonie*, et dont Steeghman avait conservé seul la direction, après l'avoir partagée quelque temps auparavant avec Tuerlinckx. Steeghman, jaloux de son privilège, éleva de véhémentes protestations contre cette petite irrégularité, prétendant être seul en droit de recevoir les correspondances adressées à la société. La lutte fut inégale, Steeghman dut abandonner la partie, car il ne fut pas de taille à soutenir la concurrence contre

son compétiteur, tant comme luthier que comme musicien. Il avait réussi toutefois à élever la société *La Philharmonie*, dont il fut un des fondateurs et le directeur dès le début, à un haut rang artistique, et c'est dans cette voie de chef de musique qu'il chercha le salut.

Il quitta Malines en 1830 pour aller à Anvers prendre la direction du corps de musique de la 1^{re} brigade, 3^{me} division de la garde bourgeoise ou garde civique provinciale. Après la suppression de cette musique, il revint à Malines sur permission signée du colonel Van der Linden, à Mons, le 24 juillet 1833. Il ne se remit plus à la lutherie, mais il s'adonna dès lors entièrement à l'enseignement musical et à la composition.

Il s'éteignit à Malines le 25 mai 1848, après avoir perdu sa femme, Thérèse Breme, qu'il avait épousée le 30 juillet 1823, âgée alors de 25 ans. Son acte de décès le qualifie de professeur de musique.

Dr G. van Doorslaer.

C.-F.-A. Piron, *Algemeene Levensbeschrijving van België* (Mechelen, J.-F. Olibrechts, 1860), Supplément. — Raym. Van Aerde, *Les Tuerlinckx, luthiers à Malines* (Malines, L. et à Godenne, 1914), p. 51 et s. — Id., *Les Tuerlinckx, facteurs d'instruments de musique*, dans *Annales du XXIV^e Congrès d'Archéologie, tenu à Gand en 1915* (Gand, Siffer, 1914), t. III, p. 311. — Etat civil de Malines. — V.-Ch. Mahillon, *Catalogue du Musée instrumental du Conservatoire royal de musique de Bruxelles* (Gand, Ad. Hoste, 1912), t. IV. — *Catalogue de l'Exposition d'art ancien tenue à Malines en 1911* (Malines, H. Dierickx-Beke, fils, 1911). — *Catalogue des Collections Delafaille* (Malines, P. Ryckmans, 1894), n^o 282. — *Catalogue de l'Exposition d'antiquités malinoises organisée par la « Sint-Jans Gilde »* (Malines, H. Dessain, 1863), n^{os} 50, 99.

STEELANT (*Jan VAN*) ou STEEN-LANT, peintre, vivait à Gand, au XV^e siècle. Dans la corporation gantoise se rencontre d'abord un Pieter van Steelant, lequel fut élu juré du métier en 1436. Vient ensuite notre Jan van Steelant qui est cité avec la qualité de *schilder* dans divers documents, de 1455 à 1489. En 1458, il fut chargé, pour compte de la corporation des chaussetiers, de travaux de décorations héraldiques destinées à orner la ville le jour de l'entrée solennelle de Philippe de Bourgogne. Un

acte du 14 octobre 1465 est relatif à une contestation sur le paiement qui lui était dû pour peintures exécutées dans la maison de Vincent Lietaert, à Gand. Son nom est ensuite mentionné parmi les peintres qui travaillent à Bruges aux préparatifs des fêtes organisées en vue du mariage du prince Charles avec Marguerite d'York, en 1468. Avec d'autres membres de sa corporation, il marche dans l'armée gantoise qui se rend à l'Espierre en 1477. Un paiement lui est encore fait en 1489 par l'administration communale, pour certains coloriages. Sa femme s'appelait Jacquemyne van den Cautere.

V. van der Haeghen.

Archives de la ville de Gand. — De Laborde, *Preuves*, t. II. — E. De Busscher, *Peintres gantois*, t. 1^{er}. — V. Van der Haeghen, *Mémoires sur les documents faux* (1899).

STEELANT (*Philippe VAN*), organiste, compositeur de musique, vivait à Anvers au XVII^e siècle. Il remplissait les fonctions d'organiste à l'église paroissiale Saint-Jacques et au collège des Jésuites. Un recueil de messes et de motets, numéroté *opus I*, parut à Anvers en 1656, chez les héritiers de P. Phalèse : *Missa et moteta 5 et 6 vocum cum instrum. et ripieno* (in-4^o, 15 parties; un exemplaire à la bibliothèque de la *Gesellschaft der Musikfreunde*, à Vienne); la préface est datée de 1653. Déjà auparavant avait paru à Gand, en 1641, d'après une communication d'ailleurs peu précise d'Edmond vander Straeten, un recueil de noëls latins et flamands, dû à la collaboration de Philippe van Steelant, Henri Liberti et Jean Loisel : *Cantiones natalitia quatuor, quinque et sex vocum*. D'anciens inventaires mentionnent encore une messe de *Requiem*, à six voix et cinq instruments, et un *Dies iræ*, à quatre voix, sans accompagnement.

Paul Bergmans.

De Eendragt, 11^e année (Gand, 1836-1837), p. 75. — Edmond van der Straeten, *La Musique aux Pays-Bas*, t. 1^{er} (Bruxelles, 1867), p. 55, 218, 219, 220; t. IV (1878), p. 279; t. V. (1880), p. 232, 233. — R. Eitner, *Biographisch-bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker*, t. IX (Leipzig, 1903), p. 259.

STEEN (*Corneille VANDEN*), dit Gemma Frisius, astronome. Voir **GEMMA Frisius** au Supplément.

STEEN (*Corneille VANDEN*), écrivain ecclésiastique. Voir **LAPIDE** (*Cornelius Cornelii A.*).

STEEN (*François VAN DEN*), peintre, graveur. Voir au Supplément.

STEEN (*Herman VANDEN*), écrivain ecclésiastique. Voir **HERMAN DE PETRA**, ou **Vanden Steen**.

STEEN (*Jacques VANDEN*), peintre. Voir **STEENE** (*Jacques VANDEN*).

STEEN (*Jean VANDEN*), écrivain ecclésiastique. Voir **LAPIDE** (*Jean A.*).

STEEN (*Jean VANDEN*), sculpteur, naquit à Malines, de Jean et de Anne Van den Broeck, et fut baptisé à l'église Sainte-Catherine, le 9 novembre 1633. Il y mourut en 1723. Le 29 novembre 1646, il fut élève d'Antoine Bouwens qu'il abandonna pour aller chez Rombout Pauli, où on le rencontre en 1653. Il changea une troisième fois de maître lorsqu'il se rendit à Anvers, chez Artus Quellin le jeune. Il était écrit que son existence durant il aurait été d'humeur changeante et vagabonde. C'est ainsi qu'une première fois il entra au noviciat de la Société de Jésus; il s'en retira pour y rentrer encore et l'abandonner enfin définitivement, ne se sentant plus la vocation religieuse. Il se rendit ensuite à Londres en compagnie de son concitoyen François Langmans, également sculpteur. A ce moment, les Jésuites étaient loin d'être bien vus en Angleterre, et Vanden Steen, dont on était parvenu à connaître les antécédents, soupçonné de n'être qu'un de ces religieux déguisés, faillit être arrêté et ne dut son salut qu'à un départ précipité. Langmans fut moins heureux. Il ne fut relâché qu'après qu'il eût pu prouver qu'il était à l'abri de tout soupçon. Revenu dans sa patrie, Vanden Steen fut reçu franc-maître de la corpo-

ration en 1670. A son tour, il eut des élèves apprentis : de la Haye et Vies Jean en 1681. En 1684, il fut au nombre des artistes malinois qui demandèrent la création à Malines d'une Académie des Beaux-Arts. Architecte aussi bien que sculpteur, Vanden Steen conçut et exécuta, entre autres, dans sa ville natale, la clôture en marbre blanc et noir que le chanoine Van Zusteren lui commanda pour isoler le chœur de l'église Saint-Rombaut. Ce projet ne fut pas exécuté sur les instances de Fayd'herbe, qui appréhendait de voir cacher aux regards le maître-autel qu'il venait de construire dans l'église d'après les plans du père jésuite Hésius. La clôture de Vanden Steen fut utilisée un peu partout et, entre autres, au fond des bas côtés de l'église. On lui doit aussi l'autel de Sainte-Anne, érigé en 1699, pour la corporation des maçons, dans la même église, ainsi qu'une statue de Sainte-Marie-Madeleine, offerte par les héritiers des frères Van den Zijpe, dont l'un fut chanoine de St-Rombaut, et l'autre conseiller ecclésiastique au grand Conseil. A l'église du Béguinage, le portail principal intérieur est son œuvre, de même que les deux anges en pied portant les bénitiers, placés de chaque côté de cette entrée. Ces deux statues sont de loin les meilleures de celles qui furent exécutées par Vanden Steen. Elles ont de la grâce et du naturel, alors que la plupart de ses autres œuvres pèchent par les défauts contraires. La partie architecturale du maître-autel de la même église est due également à l'artiste. Luc Fayd'herbe en exécuta les sculptures.

Le 23 février 1685, le magistrat de Malines délivra à Vanden Steen un certificat d'identité et peu de jours après, le 3 mars, on le retrouve à Gand, sollicitant le droit de bourgeoisie et inscrit comme postulant. Il travaillait en ce moment à terminer le tabernacle que Jean Pieters avait entrepris de faire pour l'église de Saint-Nicolas. Or, comme nul ne pouvait s'occuper d'ouvrir s'il ne faisait partie de la corporation ou du métier, les sculpteurs de

Gand se plaignirent au Magistrat. Le Conseil privé, saisi de l'affaire, émit l'avis qu'il y avait lieu de dispenser Vanden Steen de l'obligation de l'année de séjour requise pour devenir bourgeois de la ville et, qu'en conséquence la corporation avait à l'admettre d'emblée à l'épreuve pour obtenir la maîtrise, et ce malgré qu'il n'eût pas accompli les deux années réglementaires d'apprentissage auprès d'un maître gantois. Plus tard, Vanden Steen revint dans sa ville natale, où il mourut à un âge très avancé; il fut enterré à Saint-Pierre le 7 juin 1723.

H. Goninckx.

R. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — H. Goninckx, *Le livre des apprentis de la corporation des peintres et des sculpteurs à Malines*. — C. Van Gestel, *Viri illustres mechliniensis scriptis vel fama clari collectore*, ms. aux archives de Malines. — Etat civil de Malines. — Vander Haeghen, *Recherches sur la corporation des peintres et sculpteurs de Gand*. — Kervijn de Volkaersbeke, *Eglises de Gand*. — C. F. A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving...*

STEENBERGEN (Pierre VAN), professeur, écrivain ecclésiastique, né à Zutphen (Gueldre), dans la première moitié du XVIII^e siècle, mort à Diest, le 24 octobre 1660. De bonne heure profès dans l'ordre des Frères Mineurs, le P. Pierre van Steenbergen se distingua par son talent oratoire, surtout à Bruxelles et à Anvers. Approuvé pour les fonctions du ministère sacré par l'autorité diocésaine le 16 février 1645, il fut chargé, par le chapitre du 13 octobre 1647, de la direction de la maison d'études supérieures à Louvain, où il occupa en même temps la chaire de théologie morale. Il continua d'occuper cette dernière charge de par les chapitres suivants de 1652 et de 1653. Il figure parmi le conseil provincial de l'ordre en 1649 et en 1655. Ses prédications à Anvers, couronnées de succès, furent le point de départ de l'érection d'une pieuse société en l'honneur de Notre-Dame des Sept Douleurs. Cette institution, répondant au vœu du public, se répandit rapidement dans beaucoup d'églises de l'ordre, notamment à Weert, Bure-

monde, Hal, Turnhout, Venraai, Hasselt, Maeseyck. Brisé par les fatigues de l'apostolat, Steenbergen obtint d'aller finir ses jours dans la solitude au couvent de Diest.

Au témoignage de Luc Wadding et d'Antoine Sanderus, les ouvrages suivants sont dus à la plume de Pierre van Steenbergen : 1. *Apologia adversus Ministrum hæreticum circa controversias Fidei*. — 2. *Den waarom der catholyken tegen den waerom der andersyhesinden, byeenvergadert door eenen liefhebber der waerheyt ende der sielen saligheyt*. — 3. *Wetenschap noodsaetelyk tot de saligheyt, ofte noodelycke middelen om de helle te ontgaen*. — 4. Une traduction française de ce dernier opusculé.

P. Jérôme Goyens.

Archives de l'archevêché, Malines. *Registrum approb. ad concion. et ad conf.* n° 82. — Archives de l'ordre des Frères-Mineurs de Belgique. Couvent de Bruxelles-Schaerbeek : Tableaux capitulaires de la Province de Germanie Inférieure. — Luc Wadding, *Scriptores ordinis FF. Minorum. Romæ* (1908), p. 198. — Anton. Sanderus, *Chorographia S. conv. Bruzellanis*, 84-85. — Franc. Perl, *Chronographia Prov. Germ. Infer.* (Bruz., 1770). — S. Dirks, *Histoire littéraire et bibliogr. des Frères-Mineurs aux Pays-Bas*. (Anvers, Van Os-Dewolf 1886), in-8°, p. 241-242.

STEENBERGHEN (Jean-Baptiste VAN), juriconsulte, avocat fiscal au Conseil de Flandre, né à Gand dans la première moitié du XVIII^e siècle, décédé à Malines le 30 septembre 1678. Ce fut un des magistrats les plus estimés de son époque. Après que le conseiller fiscal de Gheusere eut été promu conseiller et maître des requêtes au Grand Conseil de Malines, il fut nommé conseiller avocat fiscal au Conseil de Flandre, le 3 mars 1658. Quatre ans après, par lettres patentes de Sa Majesté, il devint conseiller au Grand Conseil, où il desservit la charge de fiscal avec une telle vigueur qu'elle lui suscita une foule d'ennemis. Il eut des démêlés avec le Président et les membres conseillers; le gouvernement dut intervenir pour rétablir la concorde entre eux, et ses amis en prirent occasion pour faire graver en taille-douce, à son intention, un souvenir avec une inscription de Virgile, qui fait allusion à la

fermeté de son caractère. Il a sa sépulture à l'église métropolitaine de Saint-Rombaut, à Malines; devant le chœur, un grand marbre avec ses armes : *d'or à trois tons de sable, et deux ours muselés pour supports.*

On a conservé de lui, à la bibliothèque de l'université de Gand, les œuvres suivantes : 1. Un mémoire, dans lequel il prouve que « l'ordre donné par l'intermonce du Pape à tous ceux qui possèdent des cures ou des bénéfices dans les Pays-Bas, de produire leurs titres et de les envoyer à Rome, est contraire aux lois et aux coutumes qui régissent le pays ». Il obtint gain de cause au Conseil de Flandre; 2. *Advertissement om Maximiliaen graeve van Merode, marquis van Deynse, iehens Marie Bandervrouwe van Merode, heescherige, inde souveraine wettachtighe Camere van Vlaendren, 1655.* Il s'agit ici de l'affaire de la succession du marquisat de Deyuze, où Van Steenberghen développa les conclusions pour la demanderesse; 3. *Esclaircissement du droit de souveraineté et non-ressort du conseil ordonné en Flandres au fait de crimes et autres matières de hauteur, noblesse et seigneurie du roy nostre sire en comte dudit pays.* Gand, Maximilien Graet, 1660; petit in-folio de 194 pages; 4. Une consultation juridique de 238 articles sur l'action intentée devant l'official de Malines par une demoiselle qui réclame l'exécution d'une promesse de mariage et, subsidiairement, une indemnité de son séducteur. L'avis donné par Van Steenberghen fut unanimement approuvé.

Leon Goffin.

Ferd. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. VI. — *Messenger des sciences historiques*, t. LXII (1838). — E. d'Hane-Sleenhuyse et J. Huytens, *Grandeur et décadence de la noblesse chevaleresque et communale*. — J.-F. Foppens, *Histoire du Conseil de Flandre*. — Luc Van der Vynckt, *Recueil des recherches historiques et chronologiques du Conseil provincial en Flandres*.

STEENE (*Auguste VAN DEN*), peintre, né à Bruges le 5 novembre 1803, décédé à St-Josse-ten-Noode, le 6 avril 1870. Il était fils du peintre François-Bernard van den Steene et d'Anne de

Meester. Son père lui inculqua les premiers éléments du dessin et de la peinture et lui fit suivre les leçons de J.-F. Ducq et de Simonneau à l'académie des Beaux-Arts à Bruges. Sous cette direction, il fit de rapides progrès et remporta le premier prix de dessin d'après le modèle vivant en 1818. Il s'était enthousiasmé pour la lithographie, qui avait fait son apparition à cette époque, et se rendit à Munich chez Sennefelder où il apprit cet art qu'il importa en Belgique. Il fit ses premiers essais à Bruges vers 1818 et travailla en 1819 à Audenarde où il fit des expériences au vernis copal et à la gomme arabique. De ce séjour date un *Paysage* d'après un disciple d'Omme-gaenck, copié dans la galerie van Meldert. Une *Vue de château* et des reproductions de dessins de J.-F. Ducq et L. Noos, étaient en possession de Mr A. Ronse, à Bruges. On peut voir les *Ruines d'un château*, ainsi que le *Portrait du comte d'Égmont* d'après Calloigne, dans l'album de lithographies recueillies par Jobard, à la bibliothèque de l'université de Gand. Il obtint deux médailles au Salon de Gand en 1820. Fr. van Praet et P. de Vlaeminck suivirent ses traces et furent ses continuateurs à Bruges. Avidé de nouveautés et toujours à l'affût des inventions de son temps, il s'adonna pendant plusieurs années à la daguerréotypie. Il réussit à faire de jolies œuvres dont plusieurs se trouvaient dans la collection de Mr A. Ronse, à Bruges. Il revint bientôt à son art favori, qui était la peinture. Il fit un long voyage en Italie en 1826, traversa diverses régions de la Suisse et termina ses pérégrinations par un séjour à Paris. Il s'était adonné à l'étude des maîtres anciens; il fit des esquisses d'après nature et excella surtout dans les paysages accidentés et rocailleux et les vues de villes. A son retour, il s'installa à Bruxelles d'où il envoya divers tableaux aux Salons de Gand, depuis 1832 jusqu'à 1841; ce sont successivement une *Vue prise aux environs de Bruges* et deux vues d'Italie, l'une prise à *Salerne*, l'autre à *Florence*, en 1832; un *Paysage*, estimé 300 florins, en 1835; enfin un *Site ardenais*, en 1841.

Il exposa à Bruges une *Vue prise aux environs de Charleroy*, en 1837. Il revint dans sa ville natale en 1841 : c'est de là qu'il envoya son *Paysage ardennais* à l'exposition de Gand. Parmi ses principales œuvres, nous citerons une *Vue du béguinagede Bruges*, chez M. Gilman, à Bruges; *L'Ancienne porte de Gand* et *L'Église de Notre-Dame à Bruges*, chez les héritiers de M^r A. Ronse, et plusieurs paysages montagneux disséminés dans plusieurs collections. Il passa la dernière partie de son existence à Bruxelles.

Baron Alb. van Zuylen van Nyevelt.

O. Delepierre, *Galerie d'artistes brugeois*, ornée de portraits graves par P. de Vlaemynck (Bruges, 1840). — Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres* (Bruxelles, 1883). — J. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche Kunstschilders* (1842). — *Album Jobard*, à la bibliothèque de l'Université de Gand. — Catalogues des Salons de Bruges et de Gand.

STEENE (Bruno VANDEN), écrivain ecclésiastique, né à Oost-Éecloo, le 30 septembre 1812, mort à Gand le 13 février 1887. Se destinant à la carrière ecclésiastique, il fit ses études au Petit Séminaire de Saint-Nicolas, puis au Séminaire de Gand, et reçut la prêtrise le 25 mai 1839. Nommé la même année professeur à l'école normale pour garçons de Saint-Nicolas, il en devint, en 1846, directeur, tout en remplissant aussi, depuis 1843, les fonctions d'inspecteur cantonal des écoles. Appelé, en 1857, à la direction de l'institut Saint-Joseph, il reçut, en 1864, le titre de chanoine honoraire de la cathédrale Saint-Bavon. Devenu titulaire en 1870, il quitta Saint-Nicolas pour s'établir à Gand, où il fut directeur des Joséphines ou Sœurs fileuses; il fut promu grand-chantre de la cathédrale en 1885.

Il a écrit en flamand plusieurs petits manuels scolaires, qui ont eu de nombreuses éditions : un manuel des instituteurs (*Handboek voor onderwijzers*, 1842), une histoire sainte et quelques recueils de récits historiques à l'usage des écoles catholiques, tous imprimés à Saint-Nicolas, et dont on trouvera la liste dans la *Bibliographie nationale*. Celle-ci ne cite pas les opuscules pieux

que B. vanden Steene fit paraître chez J. et H. Vander Schelden, pendant son séjour à Gand, et qui ne portent d'ailleurs pas son nom : *Examen particulier de conscience* (en français et en flamand); *Godvruchtigheid tot den Engel Bewaarder*, etc.

Paul Bergmaus.

Souvenir mortuaire, avec portrait lithographié par Fl. van Loo. — J.-G. Frederiks et F.-J. Vanden Branden, *Biographisch woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde*, 2^e éd. (Amsterdam, s. d.), p. 734. — *Bibliographie nationale*, t. IV (Bruxelles, 1910), p. 75.

STEENE (Edouard-Adolphe VAN DE), lithographe, publiciste, fils de Dominique, et de Régine Van de Wiele, né à Termonde le 13 novembre 1818, mort à Courtrai, le 11 novembre 1898. Son père, professeur de dessin à l'académie royale des beaux-arts de cette ville, fut son premier maître; mais bien jeune encore, Van de Steene dut apprendre le métier de typographe, qu'il exerça à Bruxelles, à Gand et à Bruges, où il fut attaché au *Journal de Bruges* dès la création de cette gazette, en 1837. Dans sa nouvelle résidence, il s'appliqua à la lithographie et collabora à la publication de l'atlas parcellaire de la Flandre occidentale et du plan topographique de cette province. En 1844, il fonda, à Courtrai, l'établissement exploité aujourd'hui par ses descendants.

Musicien amateur, il fit partie de plusieurs sociétés artistiques et philanthropiques. Il est l'auteur de deux œuvres : 1^o *Cantate chantée par la société Kortrijks Zanggenootschap au banquet offert à S. M. le Roi et à la famille royale par la ville de Courtrai, le quinze septembre 1860*. Courtrai, typ. E. Beyaert; in-8^o, 6 p. La musique de ce morceau fut composée par P. Vanderghinste, président-directeur de la société; 2^o 1830-1880. *Ephémérides nationales belges réunies par Ed. Van de Steene*, éditeur à Courtrai, suivies de la liste des membres du Congrès national et de tous les ministres qui se sont succédé dans les divers départements depuis 1830. Courtrai. Ed. Van de Steene et fils,

1880; in-8°, 114 p. non chiffrés; frontispice en chromo-lith. et une pl.

A. Blomme.

A. Blomme, *Ann. du Cercle arch. de Termonde.*

STEENE (*Erasmus VAN DEN*), maître d'école, graveur, calligraphe, relieur, né à Gand en 1643 ou 1644, inhumé dans la cathédrale de Saint-Evrou, le 15 juillet 1696. Ayant dédié au magistrat une thèse, il obtint le 24 juillet 1666 une récompense de quatre livres de gros. En 1669, il fut admis au nombre des maîtres d'école, dont la confrérie était instituée sous le vocable de saint Grégoire; on le trouve, comme membre du serment de la corporation, de 1675 à 1693. Il se fit connaître dès 1663 par des modèles de calligraphie qu'il gravait lui-même sur cuivre et dédiait à ses confrères de Gand et d'ailleurs: G. Ogiers, à Anvers; Michel Jacobs, à Audenarde; Léonard Van de Velde et Victor Bats, à Bruges; Jean La Loire et Jacques Van der Stichele, à Gand; Jean Vaerman, à Bruges, puis à Thielt; Pierlans, religieux à l'abbaye de Cambrai. Un portrait gravé d'Erasmus van den Steene, par lui-même, est daté de 1676. Il forma de ses modèles d'écriture, en 1687, un recueil, dont le titre en français est: *L'écriture en sa perfection. Se vend chez l'Auteur au coing des Orapaux, à la plume d'or.* Le titre des exemplaires flamands est beaucoup plus détaillé: *Trezoor van divessche curieuse gheschriften met haere fondamenten volghens 't ghebruik van desen tijdt seer nut roor alle Liefhebbers. Opghedraghen aen de seer Ed. Wijse ende roorsienighe Heeren, Mijn Heeren Hooghbailliu, Schepenen en Raeden der stadt van Ghendt. Door Erasme Van den Steene, gheswooren Fransche school en schrijfm^r, en bij hem ghesneden ten jaere 1687.* Dans la préface, l'auteur fait valoir l'écriture comme la plus indispensable et la principale des sciences; c'est le premier ouvrage de ce genre qui parut dans la province. Le frontispice est une jolie gravure représentant la Renommée ailée qui plane au-dessus d'une vue de Gand. Elle proclame la

gloire de l'auteur: *Nuntia fama volat; Laudes promulgat Erasmi Van den Steene.* De la main gauche, elle lui décerne une couronne de lauriers: *Haec cingat Erasmus.* Les « lettres » donnent l'immortalité: *Littera immortalitatem pariunt.* Le recueil contient un portrait d'Erasmus Van den Steene, à l'âge de quarante ans, très belle gravure de Philibert Bouttats junior, artiste anversois dont les œuvres sont rares, d'après une peinture de Gilles Le Pla. Au-dessus du portrait, se tient un aigle; à droite, le génie de la calligraphie, une plume à la main; à gauche, la Renommée. Au-dessous, un ange en pleurs: *Eheu! quod tui mors subeunda viro.* Cela ne suffit pas à notre *Ludi Magister*, il songe à son illustre homonyme de Rotterdam:

Magnus Erasmus erat Batavus generatus, in oris Illo non tamen es, Flander Erasme, minor Utque Aquila exuperat reliquas voltando volucres Sic caeli et graphices omnibus arte preis.

Sachons gré au bonhomme d'avoir fort bien buriné aussi l'éloge de la ville de Gand et de son administration:

S. P. Q. G.

Metropolis flandrorum omnem celebrata per orbem Exigua in chara Maxima Ganda patet; Ganda parens Caroli super et Garamantes et Indos Qui tulit imperium Marte favente suum. Sunt hic Fabricii, Decii, Fabii atque Catones Roma Senatores quos vellet esse suos.

Erasmus van den Steene calligraphiait dans les registres de diverses corporations les en-têtes avec les noms des membres du serment. Il fit jusqu'en 1691 des inscriptions dans le registre de la gilde du Saint-Sacrement (dans la chapelle de Sainte Catherine, au Zand, à Gand), volume dont le frontispice était de la main du peintre Robert van Audenarde. Il était aussi relieur de livres et fit comme tel des livraisons à la ville.

Son fils, Corneille van den Steene, qui, en 1696, le remplaça comme maître d'école, mourut en 1703.

V. van der Haeghen.

Archives de la ville de Gand. — Collection gantoise à la bibliothèque de l'Université. — F. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. V et t. VI. — *Vlaamsche Wacht* (Gent, 1881).

STEENE (*Erasmus-Jean VAN DE*), — son nom est orthographié **VAN DER STEENE** dans son acte de baptême, mais il signa toujours **VAN DE STEENE**, — prêtre, professeur et agitateur politique, né à Bruges, le 5 février 1754; la date et le lieu de sa mort n'ont pu être retrouvés. Il était fils de Jean-Baptiste Van de Steene, maître de poste, et de Barbe van Elewijt, sa femme. Après avoir fait de bonnes études d'humanités, il fut envoyé en 1771 à l'université de Louvain, où il devint maître ès arts le 10 juin 1775. Il suivit ensuite les cours de la faculté de théologie, y fut proclamé bachelier le 9 novembre 1776, et prêta comme bachelier formel, le 30 janvier 1777, le serment d'adhésion aux constitutions papales, condamnant le jansénisme, exigé par le décret rectoral du 20 décembre 1730.

Désireux d'entrer dans l'enseignement moyen, réorganisé par le décret impérial du 9 mars 1777, il prit part en juillet au concours ouvert par le gouvernement pour la collation des emplois de professeurs, mais il n'y fut pas classé en ordre utile. L'année suivante, il fut nommé sous-principal du collège de Menin, sur la recommandation de Nélis, cheville ouvrière de la commission des études.

La tâche qui s'imposait au nouveau professeur était ardue : il lui fallait non seulement faire une classe et assurer l'enseignement des mathématiques dans le collège, mais encore travailler à restaurer la prospérité de celui-ci en s'appliquant à faire disparaître les causes de sa décadence : en un an à peine, il avait perdu près de la moitié du nombre de ses élèves, en suite d'« une économie trop sévère à l'égard de la table, des défauts de discipline et autant, ou plus, que tout cela, de la mésintelligence entre le principal et les professeurs », ainsi que l'avait constaté Nélis dans un rapport du 16 mai 1778. Van de Steene ne répondit guère à ce qu'on attendait de lui : il ne fut ni le restaurateur de la discipline dans le collège en général ni celui de l'entente entre le corps professoral et le principal;

bien plus, il ne tarda pas à s'aliéner ce principal, très jaloux de son autorité, et à se trouver en une mésintelligence complète avec lui, à ce point que, prenant les devants, il saisissait, le 8 juillet 1779 — avant même la fin de l'année scolaire, — la commission royale des études de ses griefs contre son supérieur, l'abbé Neriuckx. Celui-ci répliqua à ces plaintes par une réfutation, que la commission jugea péremptoire, et incrimina de son côté la conduite de son adjoint, faisant état au surplus de la liberté des habitudes et des fréquentations de ce jeune clerc, au collège aussi bien qu'au dehors. Finalement, la commission chargeait M^r de Nélis, le 28 juillet, « d'écrire en son particulier tant au principal qu'au sous-principal pour donner à tous deux des règles de conduite conformément aux circonstances ». Lors de la retraite du principal en fonctions, le 1^{er} juin 1780, non seulement il ne fut pas question de Van de Steene pour lui succéder, — soit qu'il se fût volontairement effacé devant l'ancienneté et les titres du nouveau principal, soit qu'il eût redouté un échec, — mais encore le magistrat de Menin adressa, le 30 du même mois, à la faculté des arts, une requête à fin de suppression de l'emploi de sous-principal.

En 1785, il fut nommé chapelain du couvent des Bleuettes ou Annonciades à Menin en même temps que confesseur des religieuses. Mais il ne desservit pas longtemps ce double ministère, y ayant été remplacé dès le mois de décembre 1786.

Lorsque les innovations constitutionnelles de Joseph II furent venues soulever l'opinion aux Pays-Bas, Van de Steene prit rang parmi les opposants les plus passionnés. Le premier dans Menin, il arborait la cocarde patriotique, — à son retour de la manifestation populaire dont Courtrai avait été le théâtre le 16 juin 1787 et au cours de laquelle le magistrat avait été contraint de se décorer des couleurs brabançonnaises, — et il excitait ses élèves, auxquels il l'avait distribuées, à la porter à leur tour. Il en vint à négliger ses devoirs profes-

sionnels, puis à s'en affranchir presque complètement, se donnant tout entier aux affaires publiques, au point que le magistrat de Menin réclama son remplacement. De son côté, le grand-bailli de Menin, P. van Ruymbeke, saisissait, le 3 octobre suivant, le Conseil du gouvernement d'une demande tendant à voir remplacer dans sa chaire ce « petit boute-feu », ce « mauvais sujet », en formulant au surplus le vœu « que cette ville fût délivrée de ce « brouillon ». Une dépêche du Conseil, en date du 31 octobre, transmettait à la faculté des arts extrait de la lettre du grand-bailli, en lui prescrivant d'y satisfaire.

Mais Van de Steene, au cours de ce mois d'octobre, avait rejoint le petit noyau de mécontents émigrés de la Flandre et rassemblés à Hulst, que présidait en ce moment Sagermans, délégué près d'eux par le comité de Bréda. Tandis qu'Osten, qui avait de son côté quitté Menin, le 17 octobre, à destination d'Hulst, y était retourné afin d'essayer de recruter des volontaires et pour répandre en Flandre le *Manifeste au peuple brabançon*, Van de Steene se transportait à l'Ecluse, où il prenait gîte chez le curé du lieu, et devenait l'âme du groupement que Sagermans avait quitté. Il trouvait des concours dévoués chez le négociant Jonnaerdt et son gendre Steenhout, qui s'improvisaient les banquiers des patriotes. Avec le concours d'Osten, qu'il avait rappelé de Menin deux ou trois jours après son retour en cette ville, d'un de ses collègues au collège Saint-Jean-Baptiste, l'abbé Kestier, d'un ci-devant officier au service impérial, Donche, il équipait une petite troupe de trente-cinq volontaires, dont Donche et Osten prenaient le commandement. À leur tête, ainsi que le relate Osten dans son journal, il franchissait, le 13 novembre, la frontière de Flandre. Tout aussitôt Osten, avec quinze hommes, se rendait maître du fort Saint-Donat et y faisait prisonniers presque autant d'Autrichiens. Le lendemain, la petite troupe patriote entra dans Bruges,

sympathiquement accueillie par la population de la ville. La garnison s'était retirée dans les casernes. Il restait à l'en déposter. Mais les patriotes brugeois se refusaient à se prêter à une attaque des casernes, si elle n'était pas menée par des éléments étrangers à leur cité. Van de Steene et Osten recrutèrent à Menin de nouveaux volontaires. Le 17 les patriotes meninois et brugeois, que commandaient Osten et Donche, ouvraient le feu contre les casernes, qu'ils canonnaient avec sept pièces. Après deux heures et demie de combat, le capitaine de Bompré, qui commandait la garnison, — deux compagnies de Vierzet-infanterie, n° 58, — jugeant inutile une plus longue résistance, se rendait avec quatre officiers, et deux cent vingt-sept hommes de troupe dont sept blessés. Il avait en outre perdu trois hommes tués. Le 19, Van de Steene et Osten, sur l'ordre du comité patriotique de Bruges, s'en allaient, avec leurs Meninois, attaquer le fort du Hazegras et, le 20, ils y faisaient douze prisonniers, tandis que le commandant de ce fort et trente de ses hommes réussissaient à s'échapper et à gagner la Flandre zélandaise et l'Ecluse, où ils étaient désarmés.

Dans les premiers jours de décembre, Van de Steene arrivait à Bréda et y faisait accepter ses services par le comité insurrectionnel. Le 5, il prêtait, en séance du comité, serment de fidélité et d'obéissance à celui-ci comme représentant le peuple brabançon, et jurait de s'acquitter avec une absolue discrétion de toutes les missions dont il serait chargé par ce comité ou par le général van der Mersch.

Quelques jours plus tard, le 9 décembre, le comité, mécontent de l'acceptation par ce dernier de l'armistice qu'était venu lui proposer le colonel de Brou au nom de d'Alton, déléguait deux de ses membres, appartenant au Tiers-Etat, pour intervenir conjointement désormais dans toutes les opérations militaires, à charge pour eux de faire rapport à l'assemblée de tous les événements militaires qui viendraient à se produire

et de consulter en ces occurrences les officiers assumés par eux en conseil et l'auditeur-général, l'avocat Goffin, qui avait été adjoint, le 24 octobre, à Van der Mersch pour affranchir celui-ci du poids de toutes les affaires politiques et administratives. Séance tenante, Van de Steene était nommé « actuaire » de ce conseil, dans lequel il devait avoir séance — sans voix délibérative naturellement — pour y enregistrer en un journal tous les événements qui se produiraient à l'armée ainsi que tous les ordres qui lui seraient donnés par les deux commissaires-députés. Ce journal ne nous est pas parvenu, si tant est qu'il ait été tenu, car la création de cette délégation par le comité de Bréda n'était qu'une mesure de défiance à l'égard de van der Mersch.

Les fonctions d'actuaire dévolues à Van de Steene se muèrent promptement en celles de secrétaire particulier de van der Mersch, — doublant ainsi l'emploi que s'était donné auprès de celui-ci le chanoine Debroux, — partageant dans une certaine mesure l'espèce de tutelle discrète que ce dernier exerçait sur le vainqueur de Turnhout, mais en usant d'une manière parfois maladroite : « ... J'espère que vous ne m'accuserez pas d'un refroidissement à votre égard, si depuis huit ou neuf jours j'ai été privé de vous approcher. L'appréhension d'un troisième affront de la part de M^r Van de Steene, qui se trouve constamment chez vous, en est la cause »... écrivait J.-B. van der Noot à van der Mersch, dans une lettre datée de Namur le 15 mars.

Il fut la cheville ouvrière — avec le colonel baron de Haack, ci-devant lieutenant-colonel du régiment de la Marck-infanterie au service de France, et avec le capitaine d'artillerie A. C. de Brancas, — du complot militaire tramé au sein de la garnison de Namur sous le prétexte de protester contre le projet de démission de van der Mersch, mais en fait dans le but d'aider à la réalisation des ambitions de la famille d'Aremberg, dont van der Mersch ainsi que Vonck et ses amis furent les victimes inconscientes et

bénévoles, et qui aboutit à inciter le premier, le 6 avril, à une tentative de rébellion ouverte contre les ordres du Congrès.

Il ne prit aucune part à la rédaction de la première adresse des officiers de l'armée belge aux Etats des provinces belgiques unies : « Un seul vœu nous anime et nous réunit... ». Mais il fut mêlé aux événements du 31 et des jours suivants, car non seulement il exerça de façon permanente les fonctions de secrétaire dans toutes les réunions tenues bi-quotidiennement par les officiers de la garnison du 31 mars au 5 avril, mais encore il signa seul, — pour « le corps des officiers en garnison à Namur » — la déclaration datée de « Namur, la nuit du 30 mars 1790 », condensant en termes plus brefs l'adresse de la veille et attestant « qu'enfin l'armée adhère en tous points à la fameuse adresse aux Etats de Brabant, s'obligeant par serment d'en maintenir les Principes », puis — avec Haack — les résolutions du comité des officiers du 31 intitulées : « Vœux de MM. les officiers de l'armée belge ». Il signa encore « Par ordonnance », le 2 avril, l'invitation adressée par « le comité militaire de l'armée belge » aux vingt-quatre corps de métiers de la ville de Namur à envoyer à ce comité, dans la matinée du lendemain, une députation à l'effet de se voir remettre « un court exposé de la fameuse adresse du 15 mars à laquelle messeigneurs le duc d'Ursel et le prince d'Aremberg, comte de la Marck, accompagnés de monsieur l'avocat Vonck, travaillent actuellement ». Il rédigea partiellement et, encore une fois, signa seul les circulaires adressées le 1^{er} avril par le comité aux Etats des Provinces, aux comités patriotiques locaux et à diverses corporations. Enfin, il saisit la correspondance des plénipotentiaires près l'armée quand van der Mersch se fut résolu, le 31 mars, à violer le secret des postes dans le but d'empêcher ceux-ci de communiquer avec le Congrès et de le mettre au fait de la sédition militaire dont ils étaient les victimes. Il fut de tous les conciliabules qui sui-

virent l'arrivée à Namur de Vonck et ses adhérents, notamment de celui tenu entre Haack, la Marck et le duc d'Ursel, le 2 avril, après la séance du soir du comité.

Dans la matinée du 6, tandis que se déployaient sur les hauteurs proches de Flawinne les troupes rejoignant la Meuse sous le commandement immédiat de Schoenfeldt, chargé d'assurer l'exécution des décrets du Congrès, Van de Steene s'en allait, en compagnie de Vonck, Weemaels et Verlooy, se mettre en sûreté à Givet. Le lendemain, sur le bruit qui s'était répandu que le conflit entre van der Mersch et les députés pléni-potentiaires du Congrès était terminé, il reprenait la route de Namur. En entrant dans la place, il fut arrêté par la garde bourgeoise du poste de la porte de Bouvignes et écroué d'abord au couvent des Capucins, où il demeura détenu pendant un mois environ. Il fut ensuite transféré dans la prison militaire de la porte de Bruxelles. Puis le 16 août, les officiers et aumôniers arrêtés ici en suite des informations prises au sujet du général van der Mersch ne pouvant être gardés ici assez étroitement, il fut, avec son confrère Palms et les six officiers qui restaient détenus avec eux à Namur, transféré à Bruxelles, pour être, le lendemain, conduit à Louvain, avec trois de ces officiers, et il y demeura incarcéré dans le couvent des frères Alexiens.

Moins heureux que Haack et que Brancas, Van de Steene ne fut rendu à la liberté que lors de la restauration autrichienne, et il s'en fut rejoindre à Lille Vonck et ceux de ses amis qui étaient demeurés groupés autour de lui. Il rentra bientôt aux Pays-Bas, après la réconciliation du général van der Mersch avec le gouvernement, consacrée par le séjour du général à Bruxelles (du 1^{er} au 7 février 1791). Il travailla à la rédaction du *Mémoire historique pour M. van der Mersch*, que le chanoine Debroux avait originairement songé à lui confier. Mais celui-ci préféra Dinne à Van de Steene, qui néanmoins prêta sa collaboration à ce dernier et van der

Mersch la reconnut en faisant remettre à Van de Steene trois louis d'or dont le chanoine Debroux fit l'avance.

Vers le mois d'octobre 1791, Walckiers, qui soutenait de ses deniers les Belges démocrates émigrés à Lille, entretenait avec les Liégeois réfugiés en France des négociations en vue de la réalisation d'une union politique et d'une action révolutionnaire commune. Le 5 janvier 1792, il pouvait écrire à Vonck que vers le 10, la plupart des Liégeois expatriés se rassembleroit ici ;... Je n'ose vous demander d'y venir, car je crains que votre santé ne s'y oppose; je vous prie, si vous avez auprès de vous un ou deux de vos braves gens que vous puissiez m'envoyer pour représenter les démocrates belges, cela seroit nécessaire. Je ne puis faire seul. J'espère donc que vous m'enverrez de suite quelques uns de nos plus zélés, soit un ou deux, si vous pouviez en avoir un pour la Flandre et un autre pour le Brabant. Il s'agit de se concerter sur un plan en cas que la France fasse la guerre. Vonck fit choix de l'abbé Van de Steene et de Leunckens, ci-devant adjudant de van der Mersch, pour représenter respectivement la Flandre et le Brabant, et, le 9, ils quittaient Lille à destination de Paris. Ce ne fut que le 17 qu'eut lieu le premier échange de vues entre Belges et Liégeois. On se borna à y affirmer la nécessité et la possibilité d'une révolution dans les deux pays ainsi que l'opportunité d'un plan préalable de confédération entre eux. Puis, dans la séance du lendemain, il fut à l'unanimité résolu de préparer une adresse à l'Assemblée nationale, — tendant à faire agréer d'elle la levée de quelques corps francs belges et liégeois, — et un manifeste qui serait terminé par la demande du maintien de notre indépendance, ou, ce qui revient au même, on demanderait une déclaration de la part de l'assemblée nationale que les Français ne déposeraient les armes qu'après que notre indépendance serait reconnue par la maison d'Autriche. Les deux pièces devaient être présentées à l'Assemblée nationale le jour

même de la déclaration de guerre, qui semblait imminente, de la France à l'Empereur. Lebrun s'était chargé de la rédaction du manifeste. Le comité se composait alors de cinq Liégeois, trois Franchimontois et de quatre Belges : Walckiers, Van de Steene, Leunckens et, depuis le 22, E. Rens. Van de Steene s'était chargé de tenir Vonck au courant des délibérations du comité dont les opérations furent laborieuses. Enfin, le 21 mars, Van de Steene pouvait écrire à Dinne : « Le manifeste est achevé, de même qu'une adresse très pathétique au peuple belge et liégeois avec la constitution qu'on leur conseille d'adopter », et le 26, les membres du comité sollicitaient, en termes emphatiques, pour leur œuvre l'approbation du maire de Paris, Pétion.

Le 9 avril, le « Comité général des Belges et Liégeois, séant à Paris » offrait au gouvernement français un corps de patriotes belges et liégeois, de deux mille hommes au moins, ou vingt compagnies de cent hommes, ... levé, équipé, armé, muni de tous les objets nécessaires pour entrer en campagne aux frais du comité-général, — offre téméraire, car les membres du comité, hormis Walckiers, n'étaient aucunement en mesure de contribuer au coût de cette levée, sur le principe de laquelle le gouvernement, au reste, ne se prononça pas.

Le 20 avril, la France déclarait la guerre à François II d'Autriche. Le comité venait de se partager en trois fractions : une demeurait à Paris, une autre était allée se fixer à Givet, et la principale s'était transportée à Lille où Van de Steene et Brixhe étaient arrivés les premiers, au début de la seconde quinzaine d'avril. Ce fut ce « Comité Belgique de Lille » qui reprit la réalisation du plan d'armement des Belges et Liégeois sur une base nouvelle, plus conforme que précédemment à la réalité des choses. Le 24 mai, ses membres — E. Van de Steene, Ch.-J.-M. van der Cruyce, J.-J. Leunckens, Rosières et J.-F. Vonck — sollicitaient l'appui

financier du ministère sous forme d'avances remboursables, afin d'organiser les émigrés en une troupe qui serait à la disposition des généraux français pour être employée sur les frontières des Pays-Bas ou à l'intérieur de ceux-ci, mais point ailleurs. Le 28, une lettre du directeur-général du ministère des affaires étrangères Bonnacarrère venait leur notifier le consentement du gouvernement et, le 31, ils recevaient à Lille, des mains de H. Maret, agent de France pour les affaires belges, une somme de soixante mille livres en assignats, sur les fonds secrets mis à la disposition du ministre des affaires étrangères. Van de Steene était investi aussitôt des fonctions de trésorier du comité qu'il devait exercer jusqu'à la promulgation du décret du 28 juillet, par lequel l'Assemblée nationale autorisait le ministre des affaires étrangères à employer, sur les six millions accordés pour dépenses secrètes à son département, cinq cent mille livres à l'armement, l'équipement et l'entretien des Belges et des Liégeois, régularisant ainsi les dépenses déjà engagées à ce titre par Dumouriez. Une commission fut alors nommée par le comité de Lille, à la réquisition de Maret (12 août) pour arrêter sa comptabilité à la date du 28 juillet et la vérifier. Les comptes admis par cette commission soulevèrent de vives critiques, notamment de la part de Levoz, successeur provisoire de Van de Steene aux fonctions de trésorier, qui refusa de signer ces comptes à raison de leurs irrégularités; il légittima son refus auprès de Dumouriez par une note motivée, constatant au surplus que le comité n'avait point de registres aux ordonnances de paiement non plus qu'aux résolutions, ni de copie-lettres.

Entretiens s'était placée la tentative du comité de soulever la Flandre, à la faveur de l'invasion esquissée par Lückner dans cette province. Le 16 juin, Maret se rendait au comité et lui notifiait qu'il était autorisé par le gouvernement français à traiter avec le pouvoir général révolutionnaire; que le projet, dont les détails avaient été confiés au comité de Lille par le maréchal

Lückner, était de se porter sur Gand pour se rendre maître de l'Escaut; qu'il fallait donc que ce comité suivit le maréchal; que celui-ci, en entrant dans une ville, demanderait le « pouvoir révolutionnaire »; que le comité aurait alors à se montrer à lui; que le maréchal lui recommanderait d'entretenir la paix et la bonne amitié entre les citoyens belges et les troupes françaises, lui accordant aide et protection et le chargeant du soin d'assurer l'approvisionnement des troupes françaises. Le 17, dans l'après-midi, Van de Steene, Rens, Smits et de Raet se rendaient de Lille à Wervicq, au quartier-général de Lückner, qu'ils ne réussissaient à voir que le lendemain. Le maréchal leur exposa que son plan était de se mettre en possession de l'Escaut, leur affirmant qu'il pouvait prendre sans difficultés Courtrai, Gand et Bruges, avec tout le pays environnant, mais qu'il devait être préalablement certain de voir assurer par les leurs la sécurité de ses derrières. Le comité assura de l'imminence de l'insurrection, tout en avouant qu'il était impossible de lui procurer un grand appui aussi longtemps que le comité ne se trouverait pas maître de Gand.

Comme on le sait, l'armée française s'arrêta à Courtrai. Le comité, qui s'était installé le 18, à l'auberge du « Chapeau Rouge », à Menin, et avait pris, dans sa séance du même jour, le titre de « Comité général révolutionnaire des Belges et Liégeois-Unis », reçut la visite de quelques affidés seulement, qui ne firent que l'entretenir dans ses illusions. Des mouvements insurrectionnels en Flandre garantis à Lückner, il n'y eut pas ombre : tout au plus se trouva-t-il, à Menin et à Courtrai, un certain nombre d'habitants qui arborèrent la cocarde tricolore.

Le 29, à 11 heures du soir, la nouvelle de la retraite de l'armée sur Lille, ordonnée par le maréchal, vint surprendre et consterner le comité, qui ne put qu'à grand peine et assez tard dans la nuit arriver à se procurer les chevaux et les véhicules nécessaires pour pouvoir mettre en sûreté ses papiers et ses

bagages. Une partie de ses membres dut même reprendre à pied la route de Menin à Lille.

Van de Steene avait été, le 21, chargé par ses collègues, de se rendre avec deux d'entre eux — Digneffe et Smits — à Courtrai pour y saisir l'encaisse du receveur de la châtellenie Lecamus de Tweemudden et ensuite, le 23, d'aller, avec Brixhe, à l'abbaye de Loos, où se trouvait installé le dépôt de la troupe belge-liégeoise en formation, pour en presser l'organisation et diriger sur Menin les noyaux de compagnies à mesure qu'ils se trouveraient habillés et armés. Il recevait encore mandat, le 26, d'opérer, avec le concours du lieutenant-colonel Leunckens, la saisie des alcools fabriqués, des grains et du bétail existant dans la genièvrerie domaniale de Warneton, ainsi que de l'encaisse de cet établissement et des bureaux de douane voisins. Cette mission ne put recevoir d'exécution que le 30, et partiellement seulement : la petite troupe de Leunckens ramenait à l'abbaye de Loos un convoi de seize chariots chargés de trente-sept fûts de genièvre, mais il ne lui avait pas été possible de s'emparer de l'encaisse de la genièvrerie, non plus que de celles des bureaux de douane à Warneton et au Pont-Rouge.

Au lendemain de l'échec de l'offensive de Lückner en Flandre, Van de Steene était envoyé en mission à Paris par le comité, car cet échec lui avait créé une situation morale et matérielle difficile. Cette absence du trésorier fut l'origine de bruits singulièrement calomnieux qui se répandirent à Lille et dans la région, mais que son retour fit promptement cesser.

Le 30 juillet, — à raison de la saisie des deniers et des biens royaux qu'il avait opérée chez Lecamus et à la genièvrerie de Warneton, — il était assigné à comparaître, avec les autres membres du comité-général révolutionnaire et quelques officiers de la troupe belge-liégeoise, devant le conseil de Flandre, par lettres de proclamation décernées par celui-ci à la requête du procureur-général Maroux d'Opbrakel.

Cet ajournement amenait une rupture publique entre Vonck et le comité. Celui-ci avait fait paraître à Lille, dans les premiers jours du mois d'août, une brochure, destinée à le justifier et à le relever dans l'opinion publique, intitulée : *Extraits des registres du Comité des Belges et Liégeois-Unis*. [Le 17 juin] : « ... nous partîmes », — y était-il dit, — « savoir : MM. Rens, Van de Steene, « Smits, de Raet, escortés de cinq officiers de nos troupes, laissant à Lille « nos collègues M. Vonck, malade, « et MM. Van den Cruyce et Leunc-kens ... »

Vonck, appréhendant de se voir impliqué dans les poursuites au titre de ce passage et de voir exécuter sur ses biens en Brabant l'arrêt qui devait intervenir, protesta auprès du comité contre cette allégation, en affirmant qu'il n'avait jamais été du nombre de ses membres.

Van de Steene, en sa qualité de président de semaine du comité, opposa le 20 août, un démenti péremptoire à Vonck en lui envoyant « copies de plusieurs arrêtés signés de vous, qui ne « laissent aucun doute sur votre « qualité de membre du Comité... Mais « si, « continuait-il, « vous désirez, monsieur, que votre lettre soit considérée « comme une démission de votre part de « membre du Comité général Révolutionnaire des Belges et Liégeois-Unis, « nous vous prions de vouloir bien nous « en instruire ». Vonck, après une quinzaine de réflexion, répliqua à cette « réponse inconséquente » en termes embarrassés, en distinguant le comité de Lille d'avec le « Comité général Révolutionnaire des Belges et Liégeois-Unis ».

Quelque blessantes que fussent, pour la délicatesse de Van de Steene, certaines insinuations de Vonck, ni lui-même, ni le comité ne jugèrent pas devoir les relever et la rupture demeura définitive.

Le comité dont l'activité révolutionnaire se borna, après l'invasion avortée en Flandre, à recruter et à équiper les deux bataillons belges-liégeois qui firent la campagne de 1792 dans le Nord,

en Champagne et aux Pays-Bas, et celui qui participa à la défense de Lille, prolongea son existence jusqu'à la troisième décade de novembre : le 21, Van de Steene et E. Rens, qui se trouvaient alors seuls à personnifier le comité, prirent, avec le fond du dépôt de la Légion-Belge-Liégeoise et ses magasins ainsi qu'avec les archives du comité, le chemin de Gand, où ils arrivèrent le 24. Leur dernier acte public fut de se faire remettre le lendemain 25, par les États de Flandre, une somme de mille florins, à imputer sur le subside de la province, pour être employée en conformité des instructions du général de La Bourdonnaye, commandant les troupes françaises alors en Flandre.

Van de Steene ne trouva pas place parmi les représentants provisoires élus par Bruges le 1^{er} décembre 1792, non plus que parmi ceux désignés par les commissaires du Pouvoir Exécutif, P. Gaddolle et G. Sibuet, par leur proclamation du 31 janvier 1793, après cassation des premiers en suite de leur protestation contre la mise à exécution du décret de la Convention Nationale du 15 décembre précédent.

Lors de la retraite des troupes françaises au mois de mars suivant, Van de Steene reprit le chemin de Lille et de la France : dans un rapport du bourgmestre de Bruges, chevalier Van Overloop, en date du 13 novembre, on le trouve mentionné comme réfugié à Paris ou à Lille dans la « liste des personnes « parties avec les Français... » qui « ont « encore leurs établissements en cette « ville. » Il n'avait fait que passer par Lille et avait gagné Paris. Au 6 mai 1793, il figure parmi les commissaires, formant le comité des Belges réfugiés en France séant à l'hôtel de Virginie, rue Saint-Honoré, signataires d'un état des Belges à secourir portant vingt-neuf noms, dont le sien. La lutte des partis en France eut son contre-coup parmi les Belges réfugiés, sympathiques en majorité aux Girondins : le 28 ventôse an II, un arrêté du Comité de Sécurité Générale de la Convention, mis à exécution le 30, venait ordonner l'arrestation de Van

de Steene, van den Cruyce, Walckiers, Daubremé et quinze autres Belges, que le coup d'Etat de thermidor vint rendre à la liberté. Avec cette incarcération se termine la vie publique de Van de Steene.

E. Jordens.

Archives générales du Royaume : Etats-Unis Belges : *passim* ; Université de Louvain : rég. 985, 991, 993, 999, 2902 ; Commiss. Roy. des Etudes : rég. 1, 3, 4 : C. 51 et 63 ; Cons. gén. de Gouvern. : c. 36 ; Secrét. d'Etat et de guerre : C. 130 ; Chancel. des Pays-Bas à Vienne : v. 374 ; Conseil de Brab. : off. fisc. et Cons. de Fland. : corr. et off. fisc. : *passim*. — Archives Nat. à Paris, D⁶⁰ c. 17 ; F⁷ n^o 4775-50. — Minist. Aff. Etrang. à Paris : Pays-Bas : v. 188. — Bibl. Roy. à Brux. : man. 13.702 et 14.892. — Rembry-Barth : *Hist. de Menin* (1884), t. III, p. 293, 295, 296, 435, n. 2 et 436. — Discailles, *Un chanoine démocrate* (1887).

STEENE (François VANDEN), peintre, né à Bruges, le 3 octobre 1736, y décédé le 26 mars 1808. Il était fils de Joseph vanden Steene et d'Anne de Backer, et épousa successivement Pétronille le Maître et Marie de Witte. Quoiqu'il exerçât les fonctions de notaire impérial, il avait fréquenté l'Académie des Beaux-Arts de Bruges et suivit les leçons de Math. de Visch. Il disputa le premier prix de figure à Heylbrouck, de Gand, en 1751, mais fut classé second ; il fut en compétition avec le même en 1753, et obtint le second prix de modèle d'après plâtre ainsi qu'une médaille. Le 31 octobre 1768, il fut nommé confrère de l'Académie, et le 20 mars 1775, il fut choisi comme assesseur de cette institution : il devint secrétaire en 1782, et on le trouve exerçant ces fonctions jusqu'en 1802 : toutefois on lui adjoignit J. Seghers, en 1794.

Baron Alb. van Zuylen van Nyevelt.

Archives de la ville de Bruges : Documents concernant l'Académie des Beaux-Arts. Boek van de confrerie, f^os 21v et 26. Portefeuille de résolutions, 1753-1783.

STEENE (François-Bernard-Jacques VANDEN), peintre, né à Bruges, le 3 mars 1781, y décédé le 15 avril 1849. Fils de François vanden Steene et de Marie de Witte, il épousa, le 14 février 1803, Anne de Meester et fut père d'Auguste vanden Steene. Il exerça les

fonctions de notaire comme son père. Il s'adonna dès sa jeunesse au dessin, sous la direction de son père, et fut élève de J. François le Gillon. Il figure parmi les confrères de l'Académie des Beaux-Arts, en 1808. Le musée de Bruges possède un tableau de sa main : *Paysage boisé avec pont et chute d'eau*. D'autres œuvres sont en possession des héritiers de M^r A. Ronse à Bruxelles et M^r F. de Clercq à Bruxelles.

Baron A. van Zuylen van Nyevelt.

Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres* (Bruxelles, 1883). — Dieuberghe et Ledoux, *Levens der Brugsche Kunstschilders*.

STEENE (Guillaume VANDEN). Voir LAPIDANUS (Guillaume).

STERNE (Jacques VANDEN), ou VANDEN STEEN, peintre, vivait à Tournai à la fin du xvi^e et au commencement du xvii^e siècle. Il fit son apprentissage chez le peintre tournaisien, Jean Ségart, à partir de l'année 1581, et acquit la bourgeoisie en 1601. Il eut lui-même pour apprentis Pierre Verdebout (1590), Jacques Jovenau (1600), Jean de Beau-repaire (1603), et Simon du Wault (1611).

Parmi les nombreux ouvrages dont il fut chargé par les magistrats communaux de Tournai, on trouve d'abord, en 1600, un Arc de triomphe, érigé rue de Maux, pour l'entrée d'Albert et d'Isabelle ; puis, des décorations pour le Beffroi et l'église Saint-Brice, en 1602-1603. En 1609, il reçut 30 livres pour un tableau représentant « ung Dieu en croix, Notre-Dame et Saint-Jean », et destiné à la salle d'audience des Echevins « le Recte judicate, en lettres d'or », Saint-Brice. La même année, il peignit un retable d'autel pour la chapelle des Pères Jésuites. En 1611, il présenta au magistrat « deux patrons pour la Halle de dessus le marché ».

Paul Bergmans.

L. Cloquet et A. de Lagrange, *Etudes sur l'Art à Tournai*, t. II, p. 177 et 264. — E. Matthieu, *Biographie du Hainaut*, t. III, p. 345-346.

STEENE (VAN DEN) ou LAPIDANUS, famille d'éditeurs, imprimeurs, libraires

et relieurs, mentionnées à Gand, de 1522 à 1643.

JAN I VAN DEN STEENE reprit le 14 juillet 1522 à Jehanne van Ydeghem, veuve du libraire Victor van Crombrugge (Curvions), un fonds de livres et de papier, pour la somme importante de 30 livres de gros. Cité d'abord, comme relieur, on le trouve désigné comme libraire en 1533. En cette année, il édita avec Gaspar van den Steene, libraire à Ypres, une traduction flamande (imprimée par G. Vorsterman, à Anvers) de l'ouvrage de Jean-Louis Vivès, *De subventione pauperum*. C'est en 1555 qu'il est mentionné pour la première fois comme imprimeur : un octroi du 9 mai, relatif à la publication d'une ordonnance nous apprend qu'il était « prenter gheadmitteert ». Son matériel typographique devait être peu important, car c'est presque toujours à des confrères qu'il s'adressa pour imprimer les placards et les livres au sujet desquels il avait obtenu un privilège : Corneille Manilius, Henri vanden Keere, Guislain Manilius. Il avait pour spécialité, les publications officielles : édits, ordonnances, instructions. Il édita, en 1559, le premier grand recueil des placards de Flandre (303 pages), ouvrage considérable pour l'époque, fort apprécié depuis, et dont il avait réuni lui-même les éléments. « Pesante charge, « excessive despence », dit-il dans une épître, assez prolix, au conseil de Flandre, 24 juillet 1559, et où il remonte jusqu'à Moïse. Il faut se reporter aux idées de la Renaissance pour ne pas trouver impertinente la raison de sa dédicace aux président et conseillers : « Ce que a esté aussy le seul motif et « raison pourquoy les payens au temps « passé avoyent coustume d'attribuer, « consacrer et donner quasy en garde « tous leurs arts, tant libéraux que « mécaniques, à certaine sorte de « Dieux, lesquels ils estimoyent estre « inventeurs, autheurs et Dieux tuté- « laires de toutes sciences : ce que « depuis en partie est venu en usage « entre Chrétiens ».

Après avoir déjà fait paraître une si grande quantité (*grootte menichte*) d'ordonnances, il s'appretait à éditer aussi les *Concessions Carolines* accordées à nos diverses villes : Gand, Courtrai, Audenarde, Grammont. Il ne voulut cependant pas faire le travail pour la Caroline de Gand, sans consulter l'administration communale; il tenait d'ailleurs à faire prendre au préalable — toujours à ses frais — des copies authentiques des modifications et des amplifications qui y avaient été apportées depuis 1540. Les échevins reconnurent que l'éditeur était dans son droit, vu l'octroi qu'il avait obtenu et le catalogue qui y faisait suite. Mais ils estimèrent que cette publication, dont les annexes devaient comprendre l'octroi relatif au *Nieuwaert* (creusement du canal de Sas), était inopportune; ils négocièrent donc pour l'amener à y renoncer. Si bien que Jan van den Steene le *Vieux*, s'engagea, tant pour lui-même que pour ses liens et successeurs, à ne pas imprimer la Caroline gantoise, ni à la laisser imprimer par ses enfants, ni par d'autres personnes. Les dommages-intérêts furent fixés de commun accord et le magistrat lui paya, au nom de la ville, la somme de quatre livres de gros; tout ceci justifié par « diverses bonnes considérations » que les échevins ne firent pas connaître autrement.

On a retrouvé deux petits livres latins qui se vendaient en 1555. *apud Ioannem Lapidanum* : Sentences tirées de saint Augustin : *D. Prosperi Aquitanici episcopi Regiensi, ex sententiis sancte Augustini, epigrammaton libellus*. — Un recueil d'hymnes : *Aurelii Prudentii Clementis viri consular., inter Christianos facundissimi poetae, hymnarum cathemerinon liber*. — Ce dernier opuscule est suivi d'une pièce en vers d'Erasme : *D. Erasmi Rotterodami, ex postulatio Iesu cum homine suapte culpa perempte*.

Deux des fils de J. van den Steene, étant devenus maîtres d'école, on peut supposer qu'il est sorti encore d'autres ouvrages didactiques *ex officina Joannis Lapidani*. Nous savons qu'il faisait des fournitures de livres au maître d'école

Liévin Boone; celui-ci, par acte du 5 février 1542 (1543 n. st.), prit des dispositions pour payer la somme de 2 livres 19 escalins 7 deniers de gros qu'il lui devait de ce chef.

Sa marque typographique représente le Christ ressuscité, debout sur une pierre angulaire, tenant la croix à laquelle pend un étendard; devise : *Lapis caput anguli*.

Il avait épousé (avant le 29 octobre 1529) Barbe de Neve, fille de Jan. Dans diverses pièces, de 1559 à 1568, il est appelé *le Vieux*, par opposition à son fils Jan II. — Jan I van den Steene paraît être mort vers 1569.

NICOLAS (CLAEYS) VAN DEN STEENE, fils de Jan I, libraire, relieur et maître d'école. Cité depuis 1559, comme *boucbinder*, il relia pour la ville un assez grand nombre de registres, parmi lesquels des volumes portant sur le plat des armoiries d'échevin. Sa maison était située à côté de celle de son père, place Sainte-Pharaïlde. En 1560, il reprit à Daniel de Keyser, des livres provenant du père de celui-ci, le célèbre imprimeur Pieter de Keyser. Il fit des fournitures de livres à l'église Saint-Nicolas, de 1561 à 1563.

Ayant envoyé des ouvrages suspects à des habitants de Valenciennes, soupçonné d'ailleurs lui-même d'hérésie, il fut arrêté, sur la dénonciation de sa femme, « jeune et jolie caillotte qui se compromettait avec les Espagnols » (Vaernewyck). Conduit à Bruxelles, il fut décapité le 3 avril 1567 (1568 n. st.).

GUILLAUME (WILLEM) VAN DEN STEENE, succéda à son frère Nicolas comme maître d'école. Sa maison était située au Pont-Neuf. Il faisait jouer en latin par ses élèves des tragédies : *Nabal*, *Tobie*, *Job*, et des comédies de Plaute, représentations dont nous parle largement le diaire de Corneille et Philippe van Campene. Décédé le 21 mars 1570 (1571 n. st.).

JAN II VAN DEN STEENE. Mentionné comme relieur de livres depuis 1555, on le nomme *le jeune* (de jonghe) jus-

qu'en 1568. C'est peu après cette date qu'il doit avoir repris les affaires de son père. Nous savons en tout cas par le contemporain Van Campene, que c'est bien Jan, fils de Jan van den Steene, qui publiait les ordonnances de 1571 à 1572.

Le 14 juillet 1571, il fut appelé au conseil de Flandre pour entendre le procureur général déclarer que toute vente de livres était suspendue jusqu'à nouvel ordre. Il obtint le 12 octobre 1573, un privilège de six ans, pour publier le poème héroïque d'environ dix-huit cents vers, œuvre de Jacques Ytzeverts, de Bergues, sur les abominations commises par les gueux à Audenarde : *Aldenardias sive de subdola ac furtiva Guesiorum in civitatem Aldenardensem irruptione... poema*.

Il mourut en 1576.

VEUVE DE JAN II VAN DEN STEENE, Catherine Egbels, fille de Joos; citée comme imprimeur (*boucdruckerigghe*) dans les comptes communaux, elle fit des livraisons à la ville de 1577 à 1580, date de son décès.

Les époux avaient eu cinq enfants, dont Jan III.

JAN III VAN DEN STEENE continua l'officine du père en 1576. Le 26 mai de cette année, il obtint pour quatre ans le privilège d'imprimer les placards et ordonnances du conseil de Flandre. Il eut beaucoup de peine à régler la succession qui était impliquée dans un procès. De 1576 à 1580, il est appelé le plus souvent « Jan filius Jans » van den Steene. Ce n'est qu'en 1580, après la mort de sa mère, et en 1581, qu'il put reprendre définitivement à ses quatre frères et sœur les livres et le matériel de l'imprimerie, le tout estimé 88 livres 7 escalins de gros. (Actes du 14 septembre 1580 et du 14 août 1581.) Il continua la publication des édits, ordonnances et autres actes officiels. Il fit imprimer des éditions, de 1581 à 1584, chez Corneille de Rekenare, mais le plus souvent il eut recours aux presses de Gautier Manilius. A partir de 1610, il imprima

ordinairement lui-même. Par ses soins furent reliés les grands registres de la ville. Il fut atteint d'une légère attaque d'apoplexie en 1613, et sa femme, Anna van der Haeghen, dut veiller à la prospérité de l'établissement. Elle eut fort à faire pour défendre, dans l'intérêt des enfants, le privilège qu'avaient toujours eu les van den Steene, à commencer par le grand-père, d'imprimer et vendre les ordonnances. Dans une requête au conseil de Flandre, mai 1613, elle fit valoir aussi que son mari était « durant les troubles passez tousiours demeuré fidel » à sa dite Majesté et la religion catholique, ayant aussi conservé et saulvé les ornements d'aucunes églises et cloistres et, après la réduction de ceste ville, restitué fidèlement à ceulx à qui ils appartenoient ».

En 1614, le droit d'imprimer pour le Conseil privé fut contesté à la maison van den Steene, par Hubert-Anthoine Velpius et Rutger Velpius, typographes bruxellois. Jan van den Steene avait imprimé en 1610, pour ce dernier, le *Placcaet van de verbode boucken*. — Il imprima, en 1615, *La Coutume d'Audenarde*, volume de 370 pages, dont il y eut une seconde édition la même année. Le 20 juin 1617, les Archiducs, à la requête des échevins de Gand, conférèrent à J. van den Steene, pour dix ans, le privilège d'imprimer la coutume de la ville.

De 1621 à 1623, il fit paraître quelques petites œuvres d'Antoine Sanderus : *Poemata* (1621), *Panegyrici* (1621), *Praefationum ad varios liber* (1622), *Oratio de incarnatione Domini* (1623). Il avait adopté comme marque typographique le *Pelican*, qui était devenu l'enseigne de sa maison ; devise : *Verus Pelicanus alit suo sanguine*. Il fit aussi usage d'une marque plus petite, sans devise ni symbole, avec les initiales de ses nom et prénom : I. S. Il mourut en 1626.

LA VEUVE DE JAN III ET SON FILS JAN IV VAN DEN STEENE continuèrent ensemble les affaires, à partir de 1626. Ils restèrent imprimeurs du conseil de

Flandre. Anna Van der Haeghen mourut en 1629 (avant le 20 mars).

ANNA VAN DEN STEENE, sœur de Jan IV, après la mort de sa mère, reprit à son tour l'établissement, en 1629. Elle épousa Michel du Laury. Celui-ci, par acte notarial du 1^{er} octobre 1636, autorisa sa femme à solliciter du Souverain, au nom personnel de van den Steene, l'octroi nécessaire pour imprimer les publications du conseil de Flandre. En 1638, la maison fut mise au nom de Michiel du Laury, lequel mourut l'année suivante. Les affaires furent alors continuées par « Anna van den Steene, veuve de Michel du Laury, demourant au *Pellican d'or* », de 1639 à 1643. C'est de ses presses que sortirent deux des épais volumes, à frontispice historié, du recueil des placards de Flandre que nous consultons encore aujourd'hui. Dans une préface, elle fait voir qu'il était temps de donner une suite à l'œuvre si utile entreprise par son bisaïeul en 1559 ; cette fois, ce sont des juriscultes éminents qui se sont mis en devoir de recueillir les documents. Il s'agit des conseillers Jean de Bloys et Gilles Stalins.

Donc au xv^e siècle et dans la première moitié du xvii^e, nous voyons représentées d'une manière ininterrompue, dans les annales de la typographie gantoise, deux familles, qui s'entraident d'ailleurs : d'une part, les Manilius (voir ce nom) ; d'autre part, les van den Steene ; ceux-là imprimeurs, ceux-ci plus spécialement éditeurs et libraires. Les van den Steene avaient pour clientèle le monde judiciaire, et leur boutique était admirablement située près de l'entrée du château des comtes, où siégeait la haute cour de justice de Flandre.

V. Vander Haeghen.

Collection gantoise à la bibliothèque de l'Université. — Archives de la ville : comptes communaux, registres scabinaux, état de biens, ordonnances, verbaalen der ponterie, imprimeurs et relieurs, travaux, etc. — Archives de l'Etat : correspondance du Conseil de Flandre, Placards de Flandre 1559, 1629, 1630. — Marc van Vaerenwyck, *Beroerlyke tyden* (édition F. Van der Haeghen). — *Memorieboek der stad Gent* (édition Van der Meersch). — F. Van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. I, II, VI, VII. — C. et Ph.

van Campene, *Dagboek* (édition F. de Potter). — *Bibliotheca belgica*. — M. Van Værneuyck, *Mémoires d'un patricien gantois* (traduction H. Van Duyse). — V. Fris, dans *Annales Soc. d'hist. et d'archéologie*, de Gand, 1909.

STEENEMEULEN (Rombaux), humaniste. Voir STENEMOLA.

STEENHAULT (Augustin-Dieudonné DE), magistrat, né à Bruxelles et baptisé en l'église Sainte-Catherine, le 15 juillet 1672, mort dans cette ville, le 3 janvier 1758. Il était fils de Charles-Henri de Steenhault et de Marie-Marguerite de Nyes, et petit-fils d'Henri de Steenhault et de Léonore Meeus. Ce dernier, précédemment Henri Buelens, marchand de poissons salés à Bruxelles, avait été anobli par Philippe IV, le 3 septembre 1659, et autorisé à porter le nom et les armes de la seigneurie de Steenhault, située au village de Vollezeele sur les confins de la Flandre et du Brabant, achetée peu avant à Robert de Celles, époux d'Anne de la Bourlotte.

Augustin-Dieudonné fit ses études à l'Université de Louvain et fut promu licencié en droit civil et en droit canon le 8 juin 1697. Le 13 août 1699, il fut admis au nombre des avocats de la Cour ecclésiastique de Malines, après avoir prêté entre les mains de l'Official le serment requis. Le 26 novembre suivant, il devint avocat au Grand Conseil de Malines, et jura fidélité en présence de Jean Stalins, conseiller, maître aux requêtes de l'hôtel du Roi, et député à cet effet par la cour. Le 29 juillet 1702, l'archevêque de Malines, Hubert-Guillaume de Précipiano, l'établit fiscal de sa Cour ecclésiastique. Dix ans plus tard, le 15 janvier 1712, des lettres patentes datées de Bruxelles, au nom de Charles VI, le désignèrent pour occuper le poste de conseiller et maître aux requêtes, au Grand Conseil de Malines. Le 26 janvier suivant, le président Jacques Stalins, reçut son serment de fidélité.

À la fin de l'année 1725, Charles VI restaura le Conseil Privé et appela Augustin de Steenhault à en faire partie

comme conseiller et maître aux requêtes. Ses patentes furent expédiées à Vienne en date du 19 septembre 1725. Treize ans plus tard, de Steenhault faillit retourner au Grand Conseil pour y occuper la présidence, vacante par le décès de J. van Volden. De Steenhault était le candidat de la gouvernante Marie-Elisabeth. Dans un rapport adressé à Charles VI le 13 octobre 1738, elle déclare qu'elle n'aimerait pas de perdre le conseiller de Steenhault, mais ne voudrait pas non plus empêcher son avancement. Elle fait état de ses connaissances juridiques, mais insiste sur l'inconvénient résultant de son mauvais caractère. « La seule chose », écrit-elle, « que je trouve à redire en lui, c'est qu'il est atteint du péché originel de tous les hommes savants, étant vif, violent et emporté, ce qui peut passer au Conseil Privé, où il y a peu de personnes et qui se connaissent, mais qui causerait des inconvénients dans un conseil nombreux, où il y a plusieurs sortes de sujets ». Les choses en restèrent là. Quelques mois après, le 6 janvier 1739, la présidence du Conseil Privé lui-même devenait à son tour vacante, par le décès du comte Jean-Alphonse de Colonna. Le 22 mai 1739, Marie-Elisabeth avertissait Charles VI que, sous réserve de son approbation, elle avait conféré la présidence du Grand Conseil au conseiller du Conseil Privé de Poederlé, et celle du Conseil Privé à son collègue de Steenhault. Les lettres patentes du nouveau chef président sont datées de Bruxelles, 14 mai 1739. Ses gages s'élevaient à 14.700 florins, argent courant de Brabant.

Lors de l'occupation des Pays-Bas, par les armées de Louis XV, de Steenhault se retira à Anvers, puis à Aix-la-Chapelle avec le Gouvernement. Il ne revint à Bruxelles qu'en janvier 1749, après la paix d'Aix-la-Chapelle, et l'évacuation du territoire. Il fit partie de la jointe suprême commise provisoirement à l'administration du pays en attendant la reconstitution d'un gouvernement régulier. Il retourna ensuite au siège présidentiel du Conseil

Privé. Il y resta jusqu'à la fin de sa vie. Depuis 1757, il avait reçu un aide, dans la personne du fameux Patrice de Mac-Nény, nommé chef-président adjoint.

Depuis 1734, Augustin de Steenhault avait reçu le titre de conseiller d'Etat. Sa promotion à la présidence du Conseil Privé lui conférait aussi le droit de présider le Conseil d'Etat. Mais, on le sait, celui-ci n'avait qu'une existence nominale. Le président cumulait encore d'autres fonctions accessoires. Il siégeait à la jointe suprême des douanes jugeant les affaires des provinces de Luxembourg, Gueldre, Flandre, Hainaut, Namur et Malines, à la jointe des affaires militaires, et à la jointe des monts-de-piété. La multiplicité de ces cumuls finit par porter ombrage au Conseil Suprême des Pays-Bas, siégeant à Vienne. On y objecta que le chef-président se trouvait ainsi dans la nécessité de détourner ses soins des affaires de son Conseil, que dans différentes commissions il n'était que simple membre, subordonné à l'autorité d'autres, ce qui était peu en rapport avec le lustre de son emploi. On avait espéré qu'en devenant vieux, il se serait démis spontanément de l'une ou l'autre de ces fonctions accessoires, mais il n'en était rien. Apparemment ne voulait-il pas renoncer aux bénéfices qui en résultaient. Cette intervention du Conseil Suprême resta lettre morte.

Le passage de Steenhault fait époque dans l'histoire du Conseil Privé : il marque la fin d'un régime.

En rétablissant le Conseil Privé en 1725, Charles VI avait entendu en faire un organisme purement administratif, chargé de *consulter* le Gouverneur général dans toutes les affaires politiques, mais obligé de s'abstenir rigoureusement de toute intervention dans l'administration de la justice. Les instructions du 9 septembre 1725 sont formelles à ce sujet. Il en résulte que le nouveau Conseil Privé aurait dû être tout différent de celui de Charles-Quint, qui avait pris une part notable à l'administration de la justice et s'était érigé en une sorte de tribunal suprême, jugeant, au nom

du souverain, toutes les causes que, pour un motif quelconque, le chef-président évoquait à lui. Ces instructions restèrent longtemps lettre morte. Le ministre plénipotentiaire, de Königsegg-Erps, rapportait à Marie-Thérèse le 7 octobre 1743 que « le Conseil Privé, depuis son rétablissement, et surtout les successifs chefs-présidents et principalement le moderne, n'ont pu oublier qu'autrefois ce Conseil n'était proprement qu'un conseil supérieur de justice, qui s'attirait la connaissance des principaux procès et évoquait de tous les autres conseils et accoutumés qu'ils étaient dans les conseils de justice dont ils sont tous sortis, à décider au nom du souverain en son conseil, ils ne peuvent pas s'en déshabituer, et au lieu de se borner à être, suivant le plan de 1725, un conseil consultatif du Gouvernement, ils se regardent et agissent en conseil exerçant le pouvoir royal et ont d'abord commencé à établir quatre procureurs, qui ne servent que pour attirer les plaideurs puis qu'en autres matières, les parties sont servies par les agents ».

Les nombreux conflits qui, autrefois, s'étaient élevés entre le Conseil Privé et le Conseil des finances avaient reparu avec non moins d'intensité et de persistance. Enfin, une lenteur désespérante présidait à l'examen et à l'expédition des affaires soumises au Conseil.

Une bonne part de la responsabilité de ce mauvais état de choses était attribuée au président de Steenhault. Presque tous les témoignages de ses chefs lui sont défavorables. De Königsegg-Erps, dans son rapport déjà cité de 1743, reconnaît qu'il est savant jurisconsulte, mais tellement arrêté aux règles du barreau et à l'habitude de s'attirer des affaires de justice, tellement coutumier d'agir despotiquement, qu'il ne faut pas s'attendre à le voir changer à l'âge avancé qu'il a atteint. Dans les instructions secrètes qu'elle fit remettre à Charles de Lorraine, Marie-Thérèse déclare que Steenhault n'a pas mérité l'approbation des derniers

gouvernements. Marie-Elisabeth en faisait grand cas. Königsegg-Erps aurait voulu le congédier ou l'envoyer ailleurs. Le ministre plénipotentiaire de Harlach portait sur de Steenhault une appréciation plus modérée. Il croyait qu'on pouvait s'en servir utilement, à condition de vaincre son entêtement et de l'empêcher d'attirer au Conseil Privé une infinité d'affaires de judicature.

Avec son successeur, Patrice-François de Mac-Nény, un sang nouveau fut infusé au Conseil Privé. La présidence extraordinairement longue de Nény, 1758-1783, l'introduction d'une foule d'éléments nouveaux, les Pycke, de Limpens, de Stassart, de Fierlant, Sanchez d'Agnilar et autres, tous disciples de Nény, marquèrent la plus belle période de l'histoire du Conseil. Celui-ci fut alors véritablement un des facteurs principaux de la politique autrichienne aux Pays-Bas.

Augustin de Steenhault testa à Bruxelles, le 20 novembre 1757, en l'étude du notaire Gilles Herdies. Après les formules pieuses accoutumées, il déclara que ses funérailles devaient avoir lieu en l'église Sainte-Gudule, le soir, sans aucune pompe ni faste. Le service funèbre se célébrerait le lendemain matin à sept heures. Le chef-président mourut quelques jours plus tard. Il n'avait jamais été marié. Sa fortune, évaluée à environ 75.000 florins, argent courant, et comprenant entre autres les seigneuries de Pélignies et de Godimont situées en Hainaut, passa à ses neveux et nièces.

J. Lefevre.

Alexandre, *Histoire du Conseil Privé*. Mém. Acad., t. LIII (Bruxelles, 1894). — Archives générales du Royaume, *Conseil privé et Chancellerie autrichienne des Pays-Bas*.

STEENHAULT (Henri DE), chevalier croisé, originaire d'Enghien, s'engagea au printemps de l'année 1396, dans l'armée franco-bourguignonne qui, à l'appel de Sigismond, roi de Hongrie, partit pour combattre les Ottomans. Le 12 septembre, les troupes chrétiennes investirent la place de Nicopolis. Surprises par l'armée turque sous les ordres

de Bajazet I^{er}, elles furent, malgré une défense héroïque, mises en déroute. Henri de Steenhault, comme beaucoup de ses compagnons d'armes, y trouva vraisemblablement la mort, car, le 26 juin 1398 son frère Roland, ignorait s'il était « allé de vie à trépasement » ou s'il était « prisonniers sous les mescreans » ou ailleurs », fit en son nom donation aux pauvres d'Enghien d'une rente annuelle de 10 livres tournois.

Ernest Matthieu.

René Goffin, *Un Croisé Enghiennois. Henri de Steenhault*. *Annales du cercle archéologique d'Enghien*, t. VII.

STEENHOUKEVELDE (Jan VAN), architecte. Voir STEENOCKERSELE (Jan DIEDERIC VAN).

STEENHOUWER (Jean). Voir LATOMUS (Jean).

STEENHUIZE (Félix DE), homme politique et homme de guerre flamand de la fin du XIV^e et du commencement du XV^e siècle. Il descendait d'une vieille famille flamande qui s'était toujours distinguée par sa fidélité à la dynastie nationale : tandis qu'en 1300, l'un de ses ancêtres, Guillaume, était enfermé à Chinon avec Robert de Béthune, un autre de ses aïeux, Otton, se distinguait à la bataille de Courtrai. Ce dévouement aux Dampierre se manifesta particulièrement sous les règnes de Louis de Nevers et de Louis de Maele. En janvier 1349, c'est Gérard de Steenhuize que le comte charge de dompter les tisserands gantois, les derniers révoltés de la grande insurrection de Flandre sous Jacques van Artevelde ; c'est le même Gérard qui, en 1352, massacra à Vyve-St-Bavon deux échevins de Gand, Siger Boete et Otto Gheetscure, et qui, après s'être vu menacé de l'arsin et de la confiscation de tous ses biens, dut se soumettre au jugement arbitral du comte en personne (sentence du 16 avril 1353) ; il ne reçut d'ailleurs son rappel de ban qu'en 1356.

Un autre Steenhuize, Pierre, placé en 1379 par Louis de Maele à la tête

des bannis de Flandre, puis chargé de la défense d'Audenarde, tomba à Eenhame entre les mains des Gantois révoltés et fut précipité par les fenêtres de l'abbaye sur les piques des milices communales (21 octobre 1380).

Gérard de Steenhuize laissait de sa femme Agnès de Schuervelde deux fils : Gérard, et Otton († juin 1385), qui épousa Elisabeth van Welle; c'est de ce mariage que naquit Félix, seigneur de Steenhuize et d'Avelghem.

À la mort de son père, Félix reçut le titre de grand-veneur de Flandre. Sous Jean sans Peur, il fut bientôt armé chevalier et occupa l'une des charges les plus élevées de l'administration judiciaire : le 17 août 1405, il fut nommé souverain-bailli de Flandre et garda ce titre jusqu'à sa mort. En outre, le duc le nomma, en 1406, châtelain, bailli et receveur de Maele, et il devint successivement chambellan et conseiller du prince. En août 1411, Jean sans Peur plaça le sire de Steenhuize comme capitaine à la tête des milices communales de Bruges, qui participaient à l'expédition de Ham en Picardie; c'est lui aussi qui, au début d'octobre, présidait à leur retour tumultueux sous les murs de Bruges. Le 9 octobre, le sire de Steenhuize fut dépêché du hameau de St-Bavon lez-Bruges auprès du chancelier et de Philippe de Charolais pour les instruire de la situation très tendue de l'armée brugeoise. Le 12 novembre, il accompagna à Arras et de là à Beauvais la députation de Bruges qui réclama et obtint de Jean sans Peur la cancellation du *Calfoel* de 1407.

Félix de Steenhuize fut nommé, le 6 avril 1413, l'un des conservateurs de la paix avec l'Angleterre; le 19 août suivant, il est festoyé par les échevins de Bruges. En août 1417, nous trouvons le souverain-bailli aux côtés de Jean sans Peur dans l'armée bourguignonne à Montdidier; il assista au siège de Monthéry et entra l'année suivante avec son maître à Paris. En 1419, il fut un des députés flamands chargés de prendre part aux négociations relatives aux trêves commer-

ciales entre la Flandre et l'Angleterre.

L'assassinat de Jean sans Peur à Montereau ramena Félix de Steenhuize en France. Au début de 1420, il fait partie des troupes que Philippe le Bon conduit à Troyes; après l'avoir brillamment servi contre les Armagnacs et les Dauphinois, il retourna après l'été en Flandre avec trois mille autres chevaliers. En 1421, Félix de Steenhuize est proposé comme commissaire au renouvellement des lois en Flandre. C'est sans doute vers cette époque que sa baronnie fut, chose extraordinaire, érigée en principauté. Il mourut le 8 mai 1424, laissant de sa femme, Marguerite de Stavele, une fille : Marguerite, princesse de Steenhuize, dame d'Avelghem, qui avait épousé, en 1415, Jean III de la Gruthuuse, dit de Bruges, armé chevalier à la bataille de Mons-en-Vimeu (30 août 1421) et qui conduisit les Brugeois au siège de Calais (11 juin 1436). Capitaine de Bruges, conseiller et chambellan du duc et grand-veneur de Flandre, Jean prit, après la mort de son beau-père, le titre de prince de Steenhuize; il mourut après 1440, et laissa un fils, Louis de Bruges (*Biographie Nationale*, t. VIII, col. 383), et deux filles, Louise de Bruges, qui épousa Louis de Flandre, seigneur de Praet, et Jeanne, qui épousa Jean de Ghistelles. L'écu des seigneurs de Steenhuize était « bendé d'or et d'asur de six, à l'ombre de ung lyon, sur le tout, à la bordure de gneulle »; le cri était : « Steenhuize ! Steenhuize de Cysoing », dit Corneille Gailliard (*L'ancienne noblesse de la Contée de Flandres*).

V. Fris.

Gilliodts, *Inventaire des archives de Bruges*, t. IV, p. 88-188. — Eng. de Monstrelet, *Chroniques*, t. III, p. 245, 385, t. V, p. 267. — J. Gailliard, *Bruges et le Franc*, t. 1^{er}, p. 74-72. — Ph. de L'Espinoy, *Recherche des Antiquités de Flandre*, p. 86, 107, 108, 228, 284, 347. — Gachard, *Inventaire de la Chambre des Comptes*, t. II, p. 343, 397, 531, 532. — J. De Méyere, *Commentarii sive Annales Flandriae*, fo 166, vo. — J.-Th. De Raadt, *Sceaux armoriés des Pays-Bas*, t. III, p. 463-466. — F. De Potter et J. Broeckaert, *Gemeenten van Oost-Vlaanderen*, 3^e s., Arr. d'Alost, t. V, p. 10-13 (fourmille d'erreurs).

STEENHUYNS (Guillaume DE), magistrat, diplomate, né à Lannoy, le

8 octobre 1558, mort à Bruxelles, le 30 avril 1638. La famille de Steenhuyns, qui porte *d'argent au chevron de gueules, accompagné en pointe d'un annelet du même*, est originaire du duché de Clèves. A l'exemple de tant d'autres familles nobles des Pays-Bas septentrionaux, elle se fixa dans les Pays-Bas du Sud sous Charles-Quint, en la personne de Jean de Steenhuyns, seigneur de Flers et de Lingen, qui devint châtelain et gouverneur de la ville et du château de Lannoy. C'est là que naquit Guillaume, son fils aîné. Ayant conquis le grade de licencié en droit, celui-ci s'établit à Malines comme avocat « patrocinant » au Grand Conseil. Il fut nommé conseiller de ce conseil le 7 juin 1601; conseiller et maître aux requêtes du Conseil Privé le 3 mai 1611, et, en 1613, commis aux causes fiscales. Il prit une part importante à l'élaboration des décrets et placards sur les monnaies, qui furent si nombreuses sous les archiducs Albert et Isabelle. En 1615, il figure comme alcade de l'hôtel de Leurs Altesses, au traitement de 1.300 livres.

En 1618-19, il fut envoyé en mission extraordinaire près du roi de France. De septembre à la fin de 1620, il représenta les Archiducs près du marquis de Spinola, guerroyant dans le Palatinat. Comme instruction, il avait reçu l'ordre de « faire ce que Spinola lui dirait de « faire ». Ce fut pendant son absence que les Archiducs lui accordèrent un don de 3.000 livres pour le récompenser de ses travaux de conseiller fiscal. Il avait déjà reçu d'autres sommes en 1615 et 1619; son voyage en Allemagne lui fut payé 2.500 livres.

En 1622, il fut proposé comme président du Grand Conseil. Dans la consulte du 23 février, on dit à son sujet : « Nous entendons que ledict conseiller de Steenhuyns symera mieulx de continuer les charges dont il est pourveu en ceste cour esquelle jusques à present il at rendu bons services que de les quitter pour accepter ledict état de president, encoires qu'il y soit bien propre ». Le 8 mai 1622, il fut nommé membre du Conseil d'État.

En octobre 1622, il fut envoyé en Allemagne, en compagnie de Bernard Putz, pour assister le comte d'Onate, représentant du roi à la diète de Ratisbonne, où devait se décider le sort du Palatinat. Steenhuyns reçut comme mission spéciale d'appuyer les prétentions du duc de Neubourg. Avant son départ, il fut, par lettre du 10 octobre, déchargé de ses fonctions de fiscal au Conseil Privé, et l'Infante lui accorda une pension de 800 livres. A Ratisbonne, Steenhuyns semble s'être occupé surtout de quelques petites affaires particulières concernant des personnalités des Pays-Bas.

Il revint à Bruxelles en avril 1623. Pendant son absence, il fut, d'après quelques auteurs, créé chevalier (30 décembre 1622) et nommé membre du Conseil de l'Amirauté (13 novembre 1622). Les archives de cette dernière administration datent sa nomination de conseiller du 1^{er} janvier 1627; toutefois, d'après la correspondance de l'Amirauté, il faisait partie de ce conseil bien avant cette date.

Guillaume de Steenhuyns avait épousé à Malines, le 16 octobre 1591, Marguerite de Gottignies.

Il mourut le 30 avril 1638 et fut enterré dans l'église des Dominicains, à Bruxelles, où une grandiloquente épitaphe glorifia ses mérites.

L. Beil.

Archives générales du royaume : Papiers d'État et d'Audience, Secrétairie d'État et de Guerre, Amirauté, Chambre des comptes, Conseil privé, Manuscrits divers.

STEENHUYNS (Philippe-Guillaume DE), seigneur de Flers, Heerle, Gierle, Moerbeke, etc., baron de Poederlé, magistrat, né à Malines, le 27 septembre 1593, mort à Bruxelles, le 1^{er} mai 1668, fils de Guillaume (voir ci-dessus). Il obtint le grade de licencié en droit et s'établit comme avocat près du Grand Conseil de Malines. En 1620 et en 1622, il accompagna son père en Allemagne. Le 22 mai 1623, il fut nommé conseiller au Conseil de Gueldre, mais il échangea cette place contre celle de conseiller au Grand Conseil de Malines, le 9 août 1627.

Il essaya vainement, à différentes reprises, de se faire attribuer les fonctions de son père. Finalement, le 8 juillet 1648, il fut nommé président au Conseil de Flandre. C'était un avancement, mais son prédécesseur, Malinaeus, avait dû résigner ses fonctions parce qu'il n'était pas né en Flandre. Steenhuis n'était pas Flamand non plus. Ce fut probablement pour ce motif que deux ans plus tard, par lettres patentes du 17 janvier 1650, il fut appelé à Bruxelles, au Conseil Privé. Il fit également partie du Conseil de l'Amirauté suprême, et le 23 avril 1657, fut nommé conseiller d'Etat. Le 14 janvier 1656, il avait épousé Walburge Snoy, qui lui apporta la seigneurie de Poederlé, dont le dénombrement de 1654 montre l'importance. Par lettres patentes du 24 mars 1653, Philippe-Guillaume de Steenhuis fut créé baron, et sa seigneurie de Poederlé érigée en baronnie. Il devint ainsi baron brabançon. A la demande du chancelier de Brabant Asseliers, accablé par l'âge, il fut investi, le 13 juillet 1653, des fonctions de chancelier-adjoint avec droit de successions. Le Conseil de Brabant fit de nombreuses difficultés pour l'accepter en cette qualité; puis les États de Brabant, prétextant son origine étrangère, refusèrent de recevoir son serment. Asseliers étant mort le 28 novembre 1661, il le remplaça immédiatement. Le gouvernement accorda aux États des lettres de non-préjudice le 23 janvier 1663, et le baron de Poederlé put exercer librement ses fonctions de chancelier. Le Conseil de Brabant continua à lui susciter de nombreuses difficultés, longuement exposées par Gaillard dans son *Histoire du Conseil de Brabant*, et qu'il paraît inutile de détailler ici. Signalons cependant que, lorsque le secrétaire du Conseil de Brabant, Loyens, lui dédia, en 1667, son *Historia Senatus Brabantiae*, précédée d'une préface louangeuse, de nouveaux tiraillements en résultèrent entre le Conseil et son chancelier.

Philippe-Guillaume de Steenhuis mourut le 1^{er} mai 1668, et fut enterré dans l'église des Dominicains, à Bruxelles.

L. Brill.

Archives générales du royaume : Papiers d'Etat et d'Audience, Conseil privé, Chambre des comptes, Manuscrits divers. — Gaillard, *Le Conseil de Brabant* (Bruxelles, 1902), t. 1^{er}.

STEENLANT (*Jean VAN*), peintre. Voir STEELANT.

STEENMOLEN (*Josse VAN*), ou STEYNEMOLEN ou encore STEYNMOLEN et STEYNEMOLEN, graveur de monnaies, probablement né à Anvers, vers le milieu du XVI^e siècle. Il fut attaché en qualité de *tailleur des fers* à la fois aux ateliers monétaires d'Anvers (de 1589 à 1621) et de Bois-le-Duc (de 1606 à 1623). Toutefois, bien qu'il fût le graveur attitré de la Monnaie de la première de ces villes, il faut s'abstenir de lui attribuer la gravure des poinçons et matrices des premières espèces des archiducs Albert et Isabelle qui y furent frappées, car elle est l'œuvre de Rombaut de Razières (voy. ce nom, t. XVIII, p. 817). Il dut néanmoins graver pour les deux hôtels monétaires précités les coins des monnaies des archiducs, postérieures à 1610, à savoir : des *doubles souverains*, *demi-souverains* et *couronnes d'or*; des *palagons* et pièces de 24, 12, 6 et 3 *sois*, ainsi que des pièces de 3 *réaux*, et de leurs subdivisions d'argent et de cuivre. C'est en effet, à partir de l'année 1610 que les officiers des monnaies de nos provinces furent contraints de prendre l'engagement de confier désormais, effectivement, la gravure de tous les coins aux graveurs ordinaires attachés aux différents hôtels monétaires.

Fred. Alvin.

A. de Witte, *Histoire monétaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis du Saint Empire Romain*, t. II, p. 321-325 et t. III, p. 29-40, 42, 57-60 et 64.

STEENMOLEN (*Pierre VAN*) ou STEYNEMOLEN, graveur de monnaies et de sceaux de la première moitié du XVII^e siècle. On ignore quels sont exactement les lieux et dates de sa naissance et de sa mort, mais on a des raisons de croire qu'il était originaire d'Anvers, où il exerçait, avant 1622, les fonctions de substitut tailleur des

coins de la Monnaie. Nommé le 30 décembre de cette année, par lettres patentes de l'infante Isabelle, tailleur des coins de la Monnaie d'Arras, il prêta serment en cette qualité à la Chambre des comptes de Lille, le 2 mai 1623. Dix ans plus tard, l'Infante, ayant décidé de réformer la fabrication des monnaies de sa seigneurie de Tournai, fit encore appel au talent de van Steenmolen, qui fut sollicité, par mandement de la Chambre des comptes susdite, daté du 24 octobre 1633, d'aller à Tournai pour assister le tailleur des coins de la Monnaie de cette ville et rendre mieux marquées les espèces qu'on y frappait.

A ces seuls renseignements se bornent les données que nous avons sur la vie et les travaux de cet artiste.

Fréd. Alvin.

Revue belge de numismatique (1859), p. 39, 49 et 50.

STEENOCKERSELE (*Jan Diederick VAN*), nommé par certains auteurs DIRK VAN STEENHOUKEVELDE, architecte du début du XV^e siècle. Il est l'auteur des remaniements exécutés à la tour de l'église Saint-Nicolas à Gand, en 1405.

R. Maere.

Fr. de Potter, *Gent*, t. III, p. 166. — J. Immerzeel, *Levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunstschilders* (Amsterdam, 1843), t. III, p. 113.

STENS (*Guillaume*). Voir LESTENS (*Guillaume*).

STEENWINCKEL (*Gérard*) ou VAN STEENWINCKEL, peintre. Il appartenait à une famille anversoise, mais on ne possède que fort peu de renseignements sur sa vie et sa carrière artistique. Pendant l'exercice 1631-1632, il fut reçu comme élève à la Gilde St-Luc ; à cette époque, il s'initiait à la peinture dans l'atelier du peintre Mathieu Musson, atelier qui comptait alors un grand nombre d'élèves. A partir de cette époque, on perd ses traces à Anvers, mais on le retrouve quelques années plus tard à Copenhague. S'il faut en croire les assertions de certains historiens d'art, il se serait adonné

à la peinture d'animaux. Un jour, il aurait peint un cheval de grandeur nature avec tant de vérité qu'un cheval vivant amené devant la toile se serait mis à hennir. L'aventure aurait été rapportée au roi Christian IV, qui se fit présenter l'artiste. Dès lors, sa fortune était faite. Protégé par le Souverain et par les seigneurs de la Cour, il aurait été appelé à exécuter pour leur compte un grand nombre d'œuvres.

A l'époque où cet événement se serait passé, en 1640, florissait au Danemark, comme architecte, Henri van Steenwinckel, qui avait été élève d'Henri Dekeyser, et qui construisait pour le roi la galerie de Fredericksborg. Il est probable qu'il était parent du peintre et que celui-ci s'expatria pour le rejoindre à Copenhague.

Fernand Donnet.

Ad. Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*, t. II. — Rombouts et Van Lerius, *Les Liggeren et autres archives historiques de la gilde anversoise de St-Luc*, t. II. — J. Campo Weyerman, *De levensbeschrijvingen der Nederlandsche Kunst Schilders en Schilderessen*, t. III. — Houbræken, *De groote Schouburgh der Nederlandsche Kunstschilders en Schilderessen*. — Em. Vandens Bussche, *Flamands et francois*. — Aug. Schoy, *Histoire de l'influence italienne sur l'architecture dans les Pays-Bas*. — A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler Lexikon*. — Fernand Donnet, *Het Jons-tich versaeem der Violieren*.

STEEWECH (*Godescalé*), humaniste, né à Heusden près Bois-le-Duc, mort à Trèves vers 1583. Il appartenait à une famille des plus honorables qui comptait parmi ses membres Thomas van Heusden, abbé de St-Maximin, à Trèves. Il fit de solides études d'humanités dans sa patrie et eut comme professeurs Simon Helmius de Delft et Victor Giselin. Il suivit ensuite les cours de l'Université de Louvain : il y fut, au Collège des Trois-Langues, un des meilleurs élèves du célèbre latiniste Corneille Valerius, et, à la Faculté de droit, le disciple et le commensal de Jean Wamesius. Ce fut, sans doute, auprès de ces maîtres éminents qu'il puisa les qualités de méthode et de rigueur scientifique, la connaissance approfondie de la langue, de la littérature latine et du droit romain et jusqu'à cette pureté et

cette élégance de style que l'on remarque dans tous ses écrits.

Nous avons assez peu de détails sur l'existence de Steewech. Celle-ci fut entièrement consacrée aux recherches érudites et à l'éducation de la jeunesse. Il fut le précepteur de plusieurs jeunes gens nobles parmi lesquels nous citerons : Maximilien et Antoine Bernard, de Tournai, Jean Guillaume de Spangen, Walerand de Haeften, et les fils de Jean Wyta de Boucharderie. Nous savons que, vers 1578, les troubles qui sévissaient dans notre pays le forcèrent à partir pour Cologne. Il demeura pendant quelques années dans ce centre d'études éminemment favorable. De là, il s'en fut à Toul et à Langres, et, après avoir refusé une position fort avantageuse que Jules Strozzi, ambassadeur du prince de Mantoue, lui offrait en Italie, il fut attaché à l'Université de Pont-à-Mousson. Vers 1587, il se rendit à Trèves à l'effet d'y examiner des manuscrits, mais il mourut en cette ville au bout de peu de temps et y fut inhumé.

On doit à Steewech les publications suivantes qui lui assurent un rang honorable parmi les philologues belges de la Renaissance :

1° *De particulis lingue latinae liber*. Cologne, Bireckmann, 1580 ; in-8° ; 2° édition, *ibid.*, Quentel, 1617 ; in-8°. Travail de dialectologie et de stylistique latine. L'auteur l'a composé à la lumière des œuvres de Cicéron, César, Plaute, Térence, Varron et des *Pandectes* ;

2° *Flavii Vegetii de re militari libri quatuor*. Anvers, Plantin, 1585. Texte et commentaire. Le commentaire a été fréquemment reproduit par la suite. Le texte est basé sur l'examen d'un manuscrit de Melchior Hittorp, doyen de St-Cunibert à Cologne, et de quatre manuscrits appartenant au Hollandais Jacques Susius.

Steewech intervint dans les frais de publication pour une somme de 100 fl. 17 s., à charge pour Christophe Plantin de lui fournir un certain nombre d'exemplaires du volume ;

3° La même année, Steewech présente, cette fois en dehors de toute

collation de manuscrits, une série de conjectures sur le texte de Frontin, Élien et Modestus. Ces notes ont été reproduites, ainsi que celles que Modius avait fait paraître quelques années auparavant, dans la plupart des éditions des écrivains militaires de Rome qui parurent au XVII^e et au XVIII^e siècle ;

4° *In L. Apuleii opera omnia quaestiones et conjecturae*. Anvers, Plantin, 1584 ; in-8°. Reproduit dans un grand nombre d'éditions subséquentes. L'auteur a visé à améliorer surtout le texte donné par Béroalde. Les corrections proposées attestent beaucoup d'ingéniosité et de sagacité et témoignent d'une lecture immense. Plusieurs s'inspirent des œuvres des jurisconsultes romains ou du texte d'inscriptions latines que l'auteur a copiées dans la province rhénane ou qui lui ont été envoyées d'Italie ;

5° *Arnobii disputationum adversus gentes libri VII cum God. St. electis*. Anvers, J. Trognæsius, 1604 ; in-8°. Texte et commentaire. Le texte, emendé en d'innombrables endroits, est établi d'après un manuscrit de Flaccus Illyricus et de Petreius collationné par Modius. Ce précieux *codex* provenant de l'abbaye de St-Michel à Lunebourg repose actuellement à la Bibliothèque royale de Bruxelles (n° 10846 - 7 = Van den Gheyn, catal., t. II, 20).

L'édition, terminée dès 1587 et dédiée à Reynerus, abbé de St-Maximin, à Trèves, ne vit le jour qu'en 1604, après la mort de l'auteur. On en signale plusieurs réimpressions.

D'autres auteurs latins, et notamment Solin, Quinte-Curce, Macrobe, Varron, Agellius, Festus, Pétrone, Nonius, Prudence et Salluste, attirèrent également l'attention de notre compatriote ; mais les notes qu'il rédigea au cours de ces recherches n'ont pas été livrées à la publicité et sont perdues.

Steewech avait des relations étendues dans le monde savant où il jouissait d'une réputation de fort bon aloi. Au nombre de ses amis, nous citerons Juste Lipse, Modius, Pighius, Canter, Berchem, Janus Gulielmus, Metellus, Mel-

lerus Palmerius, Suffridus Petri : autant de philologues éminents dont les noms reviennent fréquemment dans ses écrits.

Alphonse Roersch.

Les œuvres de Steewech. — Valere André, *Bibl. belg.*, p. 296. — Sweertius, *Athenæ*, p. 296. — Poppens, *Bibl. belg.*, p. 377. — Van der Aa, *Biographisch woordenb.*, s. v. — Paul Lehmann, *Franciscus Modius* (Monich, 1908), p. 11, 89, 130, 138. — Max Rooses, *Chr. Plantin* (Anvers, 1897), p. 349.

STEGEN DE PUTTE (*Joseph-François-Philippe VAN DER*), magistrat, naturaliste, né à Bruxelles, où il fut baptisé en l'église Sainte-Catherine, le 17 septembre 1754, mort en cette ville le 27 floréal an VII (16 mai 1799). Appelé aux fonctions d'échevin de la ville de Bruxelles depuis 1783, il fut nommé bourgmestre en 1794 pour remplacer Locquenghien qui avait quitté son poste à l'arrivée des Français et avait suivi les partisans des États à Anvers. Les représentants du peuple près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse le maintinrent en fonctions, puis le remplacèrent l'année suivante par l'avocat Verlooy, tout en le conservant dans le Conseil général de la commune.

S'adonnant avec passion à l'étude des sciences naturelles, possesseur d'un beau cabinet d'histoire naturelle et président de la Société d'histoire naturelle de Bruxelles, VanderStegen accepta d'enseigner ces sciences à l'École centrale du département de la Dyle, créée à Bruxelles, en 1797. Il dirigea aussi les travaux de transformation du jardin de l'ancienne cour en jardin botanique. Il rédigea pour ses élèves un *Cours d'histoire naturelle* qu'il fit imprimer en cahiers, mais dont la matière de deux volumes seulement a paru (Bruxelles, Emmanuel Flon, an VI - an VII; in-8°, 2 vol.), sur les dix que devait comprendre l'ouvrage. Il mourut, en effet, au cours de l'impression, succombant à une fluxion de poitrine aggravée par un véritable surmenage. Antérieurement, il avait publié une traduction française de la treizième édition du *Systema natura* de Charles de Linnée, revue par J. F. Gosselin : *Système de la nature* (Bruxelles, Emma-

nuel Flon, 1796; in-8°, 3 vol.). Dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie royale de Belgique* (t. XXIV, 1850), Edmond de Sélys-Lonchamps a publié des extraits d'un manuscrit anonyme intitulé : *Essai sur l'histoire naturelle du Brabant*, concernant les mammifères (in-4°, 28 pages); il en fait l'éloge et regrette ne pas l'avoir connu avant de publier sa *Faune belge*. D'après la table du volume académique, ce mémoire est attribué à VanderStegen de Putte.

Il avait épousé à Lierre, le 12 février 1782, Marie-Françoise de Cannart d'Hamale qui lui donna plusieurs enfants. Les VanderStegen de Putte portent *d'or au lion de sable*.

Paul Bergmans.

F.-V. Goethals, *Dictionnaire des familles nobles du royaume de Belgique* (Bruxelles, 1852), t. IV, p. 432. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860), p. 371. — Bon Is. de Stein d'Altenstein, *Annuaire de la noblesse de Belgique*, 27^e année (Bruxelles, 1873), p. 257. — Alph. Wanters, *Liste des magistrats communaux de la ville de Bruxelles* (Bruxelles, 1884), p. 1, 5.

STEGHEN (*Etienne-Pierre VANDER*), prélat de l'abbaye norbertine d'Averbode, né à Tirlemont, le 19 février 1644 et mort à Averbode le 9 septembre 1725. Entré comme novice à l'abbaye d'Averbode au mois de janvier 1664, il fut ordonné prêtre le 22 septembre 1668 et exerça pendant quelques années les fonctions pastorales à Venlo. Après la mort de Servais Vaes, il fut nommé abbé de son monastère par patentes royales datées du 24 avril 1698.

L'abbé VanderSteghen poursuivit la réédification de l'église conventuelle commencée par son prédécesseur; il en acheva la tour et y plaça plusieurs autels remarquables. Sous son gouvernement, on reconstruisit, sur un plan plus vaste et plus luxueux, le cloître, le réfectoire et une partie du quartier abbatial. VanderSteghen s'occupa aussi du classement des archives de son abbaye, en dressa plusieurs inventaires et mit à profit le fruit de ses recherches dans quelques travaux dont voici les titres :

1. *Chronicon succinctum et compendiosum venerabilis et insignis ecclesiae abbatialis in Averbodio, sacri et canonici*

ordinis Præmonstratensis, in honorem D.O.M., beatissimæ Virginis Mariæ et Sancti Joannis Baptistæ fundatæ per serenissimum dominum Arnoldum comitem Lossensem III, anno Incarnationis dominicæ 1128, usque ad sæculum 1700. (Mss. de 127 p. aux archives d'Averbode.) — 2. *De Anatis sanctæ sedis solvi solitis in electione et confirmatione novi abbatis Averbodiensis, ab anno 1394 usque ad annum 1600* (Mss. de 41 p. *ibidem.*) — 3. *Averbode*. Série de notes historiques concernant les donations faites à l'abbaye et les privilèges de ses abbés. (Mss. de 102 p. *ibidem.*) — *Averbodium et ejus parochialis*. Histoire de la paroisse d'Averbode et des cures desservies par le monastère. (Mss. de 128 p. incomplet. *ibidem.*) — 5. Notes sur la régie canonique des cures norbertines. (Mss. aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles.)

Plac. Lefèvre, O. Praem.

Registrum religiosorum monasterii Averbodiensis. (Arch. d'Averbode, 1^{re} série, reg. 407.) — Van Boterdael, *Chronicon monasterii Averbodiensis*. (*Ibidem*, reg. 472.) — L. Goovaerts, *Ecrivains, Artistes et Savants de l'ordre des Prémontrés*. (Bruxelles, 1904, vol. II, p. 286-287.)

STEICHEN (*Michel*), mathématicien, né à Burange-lez-Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg), le 29 septembre 1804, et décédé à Ixelles, le 4 mars 1891. Il était fils de Jean, et d'Anne-Marie Pausy. Des renseignements sur sa famille, ses études primaires et moyennes, nous manquent. Après avoir conquis à l'Université de Liège, le 13 août 1834, le grade de docteur en sciences physiques et mathématiques, il fut successivement professeur au Collège de Hasselt et à l'École industrielle de Verviers. En 1837, il devint professeur de mécanique à l'École militaire de Bruxelles, obtint en 1846 la croix d'officier de l'Ordre de Léopold et fut déclaré émérite le 4 octobre 1872.

Steichen a publié une douzaine d'articles de mathématiques et de mécanique dans les *Mémoires* de la Société royale des sciences de Liège, le *Journal* de Crellé, les *Annales des travaux publics* et le *Journal* de Liouville, et en 1846, un mémoire sur la vie et les travaux de

Simon Stévin. Les *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique, dont Steichen fut élu correspondant en 1861 et membre effectif en 1868, contiennent de lui deux travaux de mathématiques et deux de mécanique physique.

L'enseignement qu'il donna pendant trente-cinq ans à l'École militaire, fut diversement apprécié. Comme de Tilly, qui a prononcé un discours aux funérailles de Steichen, nous nous en liendrons à la note du général Liagre, directeur de l'École : « Ce professeur est « savant, consciencieux et convaincu ». Mentionnons encore ces jugements de Tilly sur deux publications de Steichen : « Le cours de statique géométrique est « à la fois simple, clair et savant ; le supplément à la géométrie, destiné à « servir d'introduction à l'étude de la « mécanique, contient plusieurs notions « intéressantes, comme on le voit, par « exemple, dans le cours de géométrie « descriptive de Mannheim. »

J. Neuberg.

A. Leroy, *Liber Memorialis de l'Université de Liège*. — Académie royale de Belgique, *Notices biographiques et bibliographiques* (1886). — *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 61^e année, 3^e série (1891), t. XXI, p. 308.

* **STEINMETZ** (*John*), écrivain et collectionneur, né dans la paroisse de Saint-Paul, à Shadwell, Middlesex, en Angleterre, le 12 décembre 1795, mort à Bruges, le 27 octobre 1883. Il était fils de Benjamin Steinmetz, enterré à la paroisse de Sainte-Anne, Linchouse, Middlesex, le 7 mars 1808, et d'Anne, sa femme, enterrée à la paroisse de Bengesworth, le 5 avril 1825. John Steinmetz, après avoir suivi les cours de l'Université de Cambridge, exerça pendant cinq ans la charge d'*attorney* et vint se fixer à Bruges en 1819. Il avait épousé en premières noces Marguerite Mount, décédée le 27 février 1836, et convola la même année en secondes noces avec Marie-Sophie Vanderghote, le 9 novembre 1836. Esprit cultivé et doué d'une belle intelligence, il s'adonna à la philosophie et à la littérature, et compta, dans le monde politique et des lettres, de nombreux amis tant en Bel-

gique qu'à l'étranger, parmi lesquels Rio, l'auteur de *L'Art chrétien*, l'abbé Lamennais, Mgr Gerbet, les Croy, les Mérode, les Vilain XIV, ainsi que le cardinal Wiseman, qui rénova le catholicisme en Angleterre. Celui qui lui montra le plus d'affection fut le comte Charles de Montalembert qui resta en correspondance avec lui jusqu'à sa mort. Berivain lui-même, John Steinmetz abordait avec aisance les questions les plus diverses et fut un critique littéraire averti. Les articles publiés par lui dans le journal belge *L'Union* furent remarquables. Il collabora également au *Correspondant*. Un article intitulé : *Philosophy of art*, d'après l'ouvrage de Rio, *De la poésie chrétienne dans son principe, dans sa matière et dans sa forme*, écrit par lui et par le Dr Wiseman, parut en 1836 dans le *Dublin Review* ; la même année, il fut reproduit dans la revue française *L'Université Catholique*. À partir de 1838, il fit paraître dans la même revue un *Cours de psychologie chrétienne*, en vingt leçons, et, en 1844, un *Aperçu de la question philosophique envisagée dans ses rapports avec la question religieuse et dans ses rapports avec la nature intellectuelle de l'homme*. Ce dernier travail parut avec une préface de l'abbé Gerbet, plus tard évêque de Carpentras. Dans la ville de Bruges, pleine de souvenirs du passé, il donna un libre cours à son amour de l'art et fut mêlé au mouvement créé pour relever et rendre son ancien lustre à la cité. Le 12 novembre 1845, il fut nommé membre de la commission pour la conservation des objets d'art appartenant aux communes, aux fabriques d'église et autres institutions publiques dans la Flandre occidentale, et son nom figure parmi les rédacteurs de l'inventaire des joyaux et tableaux des églises de Bruges, paru sous les auspices de cette commission dans les bulletins de la *Société d'Emulation*. Lors de la constitution de la Commission royale des Monuments, le 31 mai 1860, il fut désigné comme correspondant avec James Weale, pour la même province, et assista aux réunions jusqu'à l'année 1878. Au cours de sa longue

carrière, il réunit une fort belle galerie de tableaux, de miniatures et d'objets d'art, qui furent vendus aux enchères publiques après sa mort par Fr. Leroy, en 1885, à Bruges. Mais son attention se porta spécialement sur les dessins, les gravures et les eaux-fortes. Il constitua la collection qui porte son nom et fut léguée à la ville de Bruges. Elle comprend 17.000 pièces, dont le donateur a fait un catalogue manuscrit complété par H. Hymans, en 1911. On y trouve les plus beaux spécimens des écoles néerlandaise, française, allemande et italienne.

Pendant de longues années, elle fut confiée aux soins de Mr Claeis, bibliothécaire de la ville, et déposée dans l'ancien Tonlieu, où il était très difficile de la voir. Aujourd'hui, on l'a tirée de l'oubli et un local lui a été destiné dans l'ancien Hôtel Arents, au pont de Gruuthuuse, à Bruges.

B^m Albert van Zoyle van Nyvelt.

Journal *L'Union*. — Revues : *Dublin Review*, *Dublin Quarterly*, *Le Correspondant*, *Annales de la Société d'Emulation à Bruges*, *L'Université Catholique*. — Catalogue manuscrit de la collection Steinmetz (Hôtel Arents) : *Catalogue de tableaux anciens et objets d'art de la succession Steinmetz*, vendus par Fréd. Leroy (Bruges, 1885). — Renseignements personnels.

STEINMETZ. (*Nicolas*), ingénieur militaire, né en 1723, à Biver, dans le duché de Luxembourg (actuellement dans le canton grand-ducal de Grevenmacher), mort en 1795, à Theresienstadt (au nord de Prague).

Après avoir suivi pendant quelques années les cours du collège de Luxembourg, Steinmetz s'engagea à l'âge de vingt ans dans l'armée autrichienne, comme simple soldat du corps du génie. Il ne s'attarda toutefois pas longtemps dans les grades subalternes, et lorsque éclata la guerre de Sept Ans, en 1756, il avait déjà derrière lui une belle carrière : de persévérantes études lui avaient permis de devenir capitaine, et les travaux de fortification qu'il avait dirigés à Olmütz (en Moravie), à Neisse, à Glatz et à Schweidnitz (en Silésie), lui avaient valu une réputation d'ingénieur consommé.

La grande part qu'il prit, en 1758, à la défense des places d'Olmütz et de Schweidnitz força même l'admiration de Frédéric II. En 1760, il fut nommé major; le 21 octobre 1762, il reçut la décoration, si prisée, de l'Ordre de Marie-Thérèse, et fut ensuite promu lieutenant-colonel du génie; en 1763, l'impératrice lui octroya des lettres-patentes de baron, et, en 1773, il fut élevé au grade de colonel.

Pendant la guerre de la succession de Bavière, Steinmetz rendit de grands services dans la défense des positions principales de la Bohême. En 1780, l'empereur lui confia la direction de la construction de la forteresse de Theresienstadt, mission dont il s'acquitta à la satisfaction de son souverain. L'année suivante, il était général-major, grade avec lequel il prit part, dans l'armée de Sirmie, à la première campagne de Turquie; il eut encore l'occasion de s'y distinguer, spécialement à l'attaque de Schabacs.

Enfin, nommé, en 1789, lieutenant feld-maréchal et commandant de la place de Theresienstadt, il resta à la tête de cette place forte jusqu'à sa mort.

J. Vannéros.

J. Hirtensfeld, *Der militär Maria-Theresien-Orden und seine Mitglieder, nach authentischen Quellen bearbeitet* (Vienna, 1837), t. 1^{er}, p. 162-163, et t. IV, p. 1730. — A. Neyer, *Biographie luxembourgeoise* (Luxembourg, 1861), t. II, p. 143 et 144.

STELLA (François), peintre, né à Malines, en 1563, décédé à Lyon, en 1606. Il était fils du peintre Jean Stella, né à Malines, en 1525, et décédé à Anvers, en 1601, qui, suivant d'autres, aurait travaillé à Paris vers 1550. Il quitta Malines en 1576 et suivit à Rome Martel Ange, architecte habile, qui fut jésuite. Il rentra ensuite en France et s'établit à Lyon où il fixa définitivement sa demeure. Il y exécuta des œuvres estimées, entre autres : un *Christ de douleurs*, la *Sainte Vierge*, *Saint Sébastien*, *Saint Roch*, *Saint François de Paul*, *Saint Antoine*, fresques dans l'église des Minimes, entre les pilastres; le *Christ au tombeau* dans l'église Saint-Jean; la *Descente de Croix*

au maître-autel des Célestins; les *Sept Sacrements*, fresques dans la sacristie des Cordeliers. En témoignage de satisfaction pour ces dernières œuvres, les religieux lui accordèrent le privilège d'être enterré, lui et ses descendants, dans le chœur de l'église au bas des degrés du grand autel. La plupart des autres églises de Lyon possédaient de ses ouvrages. Il fut également peintre paysagiste.

François Stella fut marié deux fois : avec une fille du peintre Jean Vander Mere (elle vivait encore en 1591), et avec Claudine ou Claude de Masso, dont il eut sept enfants; le dernier, une fille, naquit en mai 1606. Tous ces descendants semblent être nés à Lyon; quelques-uns furent artistes comme leur père :

JACQUES, né à Lyon, en 1596, mort à Paris, en 1647, peintre et graveur, protégé du grand-duc de Florence, du marquis de Créquy, du cardinal de Richelieu et de Louis XIII, qui le nomma son peintre, lui accorda une pension et un logement au Louvre et le créa chevalier de Saint-Louis;

FRANÇOIS, né à Lyon en 1603, mort en 1647, peintre;

ETIENNE BOUSSONNET, qui eut pour enfants : Antoine, orfèvre, peintre et graveur; Claudine, François et Antoinette, toutes les trois ayant pratiqué avec succès la peinture et la gravure.

H. Coninx.

Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne*. — F. Bogaerts, *Esquisse d'une Histoire des Arts en Belgique depuis 1640 jusqu'à 1840*. — Michiels, *l'Est*. — Felibien, *Entretiens, etc.* — E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexicon*. — Siret, *Dictionnaire historique et raisonné des peintres de toutes les écoles*.

STELLART (Prosper), écrivain ecclésiastique, né à Tournai en 1588 ou 1589, mort à Gaëte (Italie), le 10 août 1626. Enfant de chœur à la cathédrale de sa ville natale, il fit ses humanités au Collège de Saint-Paul, puis, jeune encore, fut reçu dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, au couvent de Tournai.

Il fut envoyé à l'Université de Salamanque où il prit le grade de docteur en théologie, puis voyagea en Allemagne. A sa rentrée à Bruxelles, en 1611, ses supérieurs le chargèrent d'enseigner la poésie et la rhétorique, dans une maison de leur ordre. Son état de santé l'obligea, deux ans plus tard, à une cure en Italie. Revenu en 1615, Stellart devint prieur du couvent de Tournai en 1617, et fut appelé, de 1622 à 1625, à la direction du couvent nouvellement fondé à Douai, puis nommé visiteur de la province de la Germanie inférieure. Les intérêts de son ordre l'amènèrent à Rome l'année suivante, mais il ne revit plus sa patrie. Les œuvres qu'il a publiées sont : 1. *Augustinomachia : id est, pro S. Augustino, et Augustinianis, vindictæ tutelares ; in libros II dissertationum discretæ* (Lyon, J. Roussin, 1613; in-8°, 278 p.), œuvre de polémique en faveur des Augustins contre les chanoines réguliers; 2. *Nucleus historicus Regulæ magni patris Augustini, ad servos Dei omnibus Historiæ Monasticæ tum veteris tum novæ studiosis utilissimus* (Tournai, Martin, 1618; in-8°; réimprimé à Douai en 1620); 3. *Litaniæ de S. Benedicto* (Tournai, 1624, in-12); 4. *De Coronis et Tonsuris Paganorum, Judæorum, Christianorum, libri tres, ad lucem Historiæ sacræ et profanæ* (Douai, Bellère, 1625; in-8°, 262 p.); 5. *Rutilii Benzonii Romani Lauretani et Recanatenis Episcopi Dissertationes et Commentaria in B. Virginis Canticum Magnificat, Salutationem Angelicam et Psalmum LXXXVI correctoria*. Douai, Bellère, 1626; in-f°; 6. *Fundamina et regulæ omnium Ordinum monasticorum et militarium, quibus asceticæ religionis status a Christo institutus ad quartum usque sæculum producitur; et omnes Ordinum Regulæ postmodum conscriptæ, promulgantur* (Douai, Bellère, in-4°, 660 p.); 7. *Annales monastici sive Chronologia libris septemdecim totidemque sæculis distincta, complectens omnium ordinum Monasticorum et Militarium origines, progressus, icones, insignia variis typis expressa, personas illustres, eventus notabiles; Congregationum, Abbatiarum, Prioratum, Conventuumque primarium Fundamina,*

a Nativitate Domini ad annum eiusdem MDCXXVII. Pars prima (Douai, 1626; in-4°); cet ouvrage est resté inachevé. D'autres travaux, notamment sur les lépreux du Val d'Orcq, composés en français, sont restés inédits. Il a aussi cultivé la poésie latine; ses contemporains le représentent comme un prédicateur éloquent.

Stellart fut un écrivain fécond, mais manquant absolument de critique. Son caractère doux et poli lui mérita ces deux vers :

*Nascantur Veneris Martisque hic et ille subastro :
Te mundo et nobis Prospera Stella dedit.*

Ernest Mathieu.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. II, p. 4049. — Paquet, *Mémoires*, in-f°, t. II, p. 161. — Le Maître d'Anstaing, *Recherches sur... l'Église cathédrale de Notre-Dame de Tournai*, t. II, p. 331. — F. Lecouvet, *Tournay littéraire*, 1^{re} partie (Gand, 1861). — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*.

STEMPELS (François DE), professeur, né à La Sarte, près de Huy, le 27 juillet 1716, mort à Huy, le 18 janvier 1768. Entré au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tournai, en 1734, il enseigna les humanités à Lille. Un manuscrit de la Bibliothèque de Louvain, incendiée, en 1914, par les soldats allemands, contenait deux poèmes français composés en 1741, pendant son séjour à Lille : une ode au duc de Chartres et des stances sur la première messe de Charles-Maurice Cramé. Après avoir achevé ses études théologiques à La Flèche et à Paris, il fit sa profession solennelle à Mons, en 1750. Appliqué pendant quelques années à la prédication, il fut ensuite chargé de l'enseignement de la rhétorique à Douai. C'était l'époque où la dialectique avait été rayée, par le Roi, du programme des collèges des Pays-Bas français; les Pères de Douai établirent un cours de rhétorique sur le plan de celui du Collège Louis le Grand, et la leçon d'ouverture du P. de Stempels a été imprimée, avec une version française du P. Nicolas Jubecour : *De arte rhetorica discenda Belgis* (Douai, J. Fr. Witterval, 1754; in-4°). Une pièce de vers, signée F. D. S., se trouve parmi les *Poésies diverses présentées à Monseigneur de Bonneguize,*

évêque d'Arras, par le collège de la Compagnie de Jésus à Douai (*Ibid.*, *id.*, 1754, in-4°). C'est à Douai aussi que fut prononcée et imprimée une *Oraison funèbre de Charles-Joseph de Pollinchove, premier président du parlement de Flandre* (*Ibid.*, *id.*, 1757; in-4°). Au bout de sept ans, sa santé malade obligea le P. de Stempeles à renoncer à son enseignement et à regagner le pays natal où il ne fit plus que végéter jusqu'à sa mort.

Paul Bergmans.

Paquet, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas* (Louvain, 1768), t. XIII, p. 101-103. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving der mannen en vrouwen van België* (Malines, 1860), p. 372. — C. Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus* (Bruxelles, 1896), t. VII, col. 1516.

STENEMOLA (*Rombaut*) ou **STEENE-MEULEN**, humaniste, naquit à Malines, en 1501, et mourut en la même ville, le 9 septembre 1541. Il eut pour maître le célèbre Trithème. Il se consacra à l'éducation de la jeunesse et eut notamment comme élèves les fils du grand jurisconsulte Nicolas Everardi (voir ce nom). Il paraît hors de doute que ce fut à La Haye que Stenemola fut le précepteur de ces jeunes gens distingués, dont l'un, Jean Second, devait devenir le plus illustre poète néolatin des Pays-Bas.

Nicolas Everardi fut de 1509 à 1528, président du Conseil de Hollande, à La Haye. Ce fut à son intervention, sans doute, que Stenemola fut nommé greffier de cette assemblée. Il s'acquitta de ses fonctions à la satisfaction générale. Toutefois, il ne put les occuper que durant peu de temps. Atteint de consommation à la fleur de l'âge, il dut rentrer au pays natal et revint à Malines pour y mourir. Il y fut inhumé en l'église des Frères mineurs. Son épitaphe a été reproduite par tous ses biographes. Il laissait une veuve et un enfant en bas âge :

*Non lacryma uxoris superos flexere, nec orba
Non captiens luctus ipsa suos soboles.*

Stenemola avait publié, en 1529, chez Martin de Keyser, à Anvers, une traduction latine élégante et fidèle du traité

de Lucien sur la calomnie : *Luciani Samosatensis libellus de non credendo calumniæ*; 24 f. in-8°. Il y a joint la traduction en vers latins de six dialogues du même auteur due à ses élèves Nicolas Grudius, Hadrianus Marius et Jean Second, fils de Nicolas Everardi. La dédicace, datée de La Haye, le 20 septembre 1529, est un hommage reconnaissant de l'auteur à ce haut magistrat devenu depuis peu président du Grand Conseil de Malines. Un exemplaire de cet opuscule, aujourd'hui rarissime, est conservé au British Museum, sous la cote 720, c. 14⁽¹⁾.

Alphonse Roersch.

Sweertius, *Athenæ* (1628), p. 669. — Valère André, *Bibl. belg.*, (1643), p. 804. — Foppens, *Bibl. belg.*, (1739), p. 1087. — J. Secundus, *Opera* (éd. de Leiden, 1631), p. 109, 362.

STÉPELIN (*Stepelinus*), écrivain ecclésiastique, né au commencement du XI^e siècle, mort vers 1105. Il entra, très jeune encore, au monastère de Saint-Trond, vers 1020. Rodolphe, le premier historien de cette maison, qui l'a connu personnellement, fait grand éloge de sa science. Le troisième continuateur de la chronique de Rodolphe lui attribue la paternité d'un livre des Miracles de Saint-Trond, qu'il aurait rédigé un peu après 1050 et dédié à l'abbé Guntram. Or les *Miracula Sancti Trudonis* se composent en réalité de deux livres, dont le premier ne peut avoir Stépelin pour auteur, celui qui l'a écrit étant déjà au monastère en 1012. Le style et la facture de ce premier livre diffèrent d'ailleurs trop fortement de ceux du second pour qu'on ne doive pas les attribuer à un écrivain différent de celui du second livre. Ce second livre serait donc seul l'œuvre de Stépelin. Tous les miracles qui y sont rapportés se placent en l'année 1050, et sont racontés fort brièvement.

Ce doit être notre Stépelin qui prit part, un peu avant cette date, à la fameuse querelle des abbayes gantoises de Saint-Pierre et de Saint-Bavon se contestant la possession des reliques de saint Florbert. En 1049, Stépelin se trouvait, pour des motifs inconnus,

à Saint-Bavon. Il y rédigea un pamphlet qui n'est pas arrivé jusqu'à nous et dans lequel il défendait la thèse du couvent dont il était l'hôte. Lambert, de Saint-Pierre, qui lui répondit, le traite dédaigneusement à cette occasion de *fugitivus monachus* et l'accuse par surcroît d'avoir collaboré à la fabrication d'une fausse épitaphe de Florbert, placée par supercherie dans le tombeau apocryphe de celui-ci au monastère de Saint-Bavon. Holder-Egger a émis la conjecture que Stépelin aurait également composé les vers attribués à saint Liévin et qui sont probablement une falsification du XI^e siècle. Mais son opinion ne repose sur rien d'autre que sur la participation prise par Stépelin aux querelles gantoises et elle nous forcerait d'admettre chez celui-ci, si elle était exacte, un talent littéraire dont les *Miracula S. Trudonis* ne donnent pas la preuve.

De la fin de la carrière de Stépelin, nous ne savons plus rien, si ce n'est que sa souscription apparaît au bas d'une charte de 1095, à moins qu'il ne faille l'attribuer à un autre Stépelin, également moine et également souscripteur d'une charte entre 1108 et 1138. Une notice conservée dans le Cartulaire de Saint-Trond nous apprend que, sous l'abbatiat d'Adélarde (999-1034), un certain Rado et son frère Stipelinus donnèrent trente bonniers de terre au monastère, en échange d'un autre fonds. Il est assez vraisemblable, étant donnée la coutume des moines de famille riche de faire des largesses à la maison où ils avaient pris l'habit, que le Stipelinus en question est identique à notre personnage. Il ne faut pas confondre notre Stépelin avec un moine du même nom, son contemporain, qui fut l'un des partisans de l'abbé intrus Luipo en 1089 et qui se fit chasser peu après du monastère par l'évêque de Liège. La fréquence du nom de Stépelin à Saint-Trond rend cette observation indispensable.

H. Pirrann.

Miracula Sancti Trudonis. Monumenta Germaniae Historica, t. XV, p. 822 et suiv. — Lambertus, *Libellus de loco Sepulturae Florberti Abbatis*, *ibid.*, p. 643. — *Gesta abbatum Trudonensium*, éd. C. de Borman, t. I^{er}, p. 46, 50, 126; t. II, p. 145. — Piot, *Cartulaire de l'abbaye de*

Saint-Trond, t. I^{er}, p. 15, 29, 36. — S. Balau, *Etude critique des sources de l'histoire du pays de Liège au moyen-âge*, p. 229-230. — O. Holder-Egger, *Zu den Heiligengeschichten des Genter Sint-Bavon Klosters*, dans *Historische Aufsätze dem Andenken an Georg Waitz gewidmet*, p. 640, 653.

STEPHANI (*Henri-Robert*), théologien. Voir STEPHENS (*Henri-Robert*).

STÉPHANI (*Jean-Pierre-Renier*) ou STÉPHANY, écrivain ecclésiastique, né à Liège, le 6 mars 1737, dans la paroisse Saint-André, décédé en cette ville, dans sa maison, rue des Clarisses, 403, le 15 avril 1817. Baptisé suivant l'usage de l'époque en l'église de Notre-Dame-aux-Fonts, il était fils de Renier-Théodore, mort le 13 octobre 1781, et de Marie-Agnès Fleron, décédée le 12 septembre 1747. Ses parents étaient dans une situation aisée et descendaient d'anciennes familles bourgeoises de la cité de Liège. Après de bonnes études, poussé par la vocation religieuse, le jeune Stéphanie entra, en 1757, au couvent des Carmes déchaussés de sa ville natale et reçut en religion le nom de Père Jean Népomucène de la Sainte-Famille.

Dès 1767, à peine âgé de trente ans, il fut appelé aux fonctions studieuses de bibliothécaire du couvent, charge qu'il remplit avec zèle pendant trente-cinq ans. Le décret du 20 prairial an x (9 juin 1802), ayant supprimé les ordres monastiques, le Père Stéphanie entra dans le clergé séculier et y exerça avec charité différents ministères. Sa réputation de science le fit choisir comme précepteur des jeunes comtes d'Argenteau, François-Joseph-Charles-Marie et Charles-Joseph-Benoît qui, plus tard, fut archevêque de Tyr. Ensuite et jusqu'à la fin de sa vie, il fut aumônier des hospices et directeur des Carmélites du Potay, établissement religieux qui n'avait pas été supprimé. En 1780, profitant d'un séjour à Paris, Stéphanie prit copie d'un manuscrit intitulé *Antigraphum*, titre qu'il souligne du petit commentaire suivant : *Antigraphum Petri. Opus singulare ac ineditum ex manuscripto Bibliothecae regiae. N° 6785*. Cette copie, conservée au Séminaire de Liège, a été

publiée par le chanoine Joseph Daris dans ses *Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège* (Liège, 1896), t. XVI, p. 5-104.

La modestie du Père Jean Népomucène égalait sa science et il était animé d'un zèle ardent pour la gloire de son ordre. Le versificateur liégeois Dieudonné Malherbe lui rend hommage par le quatrain suivant, dont la bonne intention doit faire pardonner le peu de mérite littéraire :

Lui seul dans son couvent.
Lui seul dans sa patrie
Ne sait qu'il est savant
Et plein de modestie.

Stéphani, qui se livra à des travaux historiques jusqu'à la fin de ses jours, ne publia, en effet, de son vivant, qu'un seul ouvrage. Celui-ci parut sans nom d'auteur sous le titre de : *Histoire de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel dans la Terre-Sainte sous ses neuf premiers prieurs généraux*. Maestricht, imprimerie de P.-L. Lekens, 1798; 4 feuillets et 112 p. in-8°. Cependant, l'anonymat de cette étude fut bientôt dévoilé et les contemporains savaient, en outre, que l'érudit Père Carme composait un manuscrit important. Le baron de Villenfagne et le curé Ernst rendirent un hommage mérité au savoir du Père Stéphani et à la complaisance avec laquelle il faisait profiter autrui du fruit de ses recherches. Le premier souleva le concours qu'il apporta aux travaux des Bénédictins français et de quelques hommes de lettres de Belgique. Le second déclare que, sans son secours, il aurait été obligé de renoncer à écrire son ouvrage sur les suffragants ou co-évêques de Liège. Connu et utilisé des savants, l'ouvrage du Père Stéphani resta longtemps inédit. C'est une vaste compilation, fruit d'un travail persévérant, continué pendant une vie tout entière. Elle réunit en un manuscrit autographe in-folio, conservé aux hospices civils de la ville de Liège, outre la transcription de très nombreuses sources imprimées, mais devenues très rares, quantité de documents manuscrits, des notes et des commentaires de l'auteur. Cet ensemble,

où l'éditeur dut mettre de l'ordre et corriger certaines inexactitudes, constitue une mine précieuse pour l'histoire de la vie ecclésiastique de la principauté de Liège; il fut édité sous les auspices de la Société des Bibliophiles liégeois : *Mémoires pour servir à l'histoire monastique du Pays de Liège, par le Père J.-P.-R. Stéphani, publié par J. Alexandre*. Liège, imp. L. Grandmont-Donders, t. I^{er}, 1876, t. II, 1877; 2 vol. in-8° et 1 vol. de planches in-4°.

Certains fragments de cet ouvrage furent publiés à part également par les soins du même éditeur : 1. *Chronique de l'abbaye de Robermont, extraite du manifeste des droits de la R^{de} abbesse de Robermont et du R^d prieur des Chartreux et leurs couvents, touchant la dispute leur faite par les mangons de la cité de Liège, es ans 1632 et 1633, à Liège, à l'imp. de Jean Ouwers, 1633*. Liège, Grandmont-Donders, 1875; in-8°; 2. *Chronique des Carmélites déchaussés de Huy*. Liège, Grandmont-Donders, 1876; in-8°; 3. *Chronique de l'ordre canonial du Saint-Sépulchre avec la fondation de ses couvens dans le pays de Liège* (Liège, Grandmont-Donders, 1877, in-8°); 4. *Chronique du couvent de N.-D. des Anges à Bilsen*. Liège, Grandmont-Donders, 1877; in-8°; 5. *Nomina ecclesiarum et piorum locorum tam in suburbiis quam in ampla civitate Leodiensi MDCXXX* (1877, 16 p., tiré à part du second volume des *Mémoires* de Stéphani).

Des témoignages variés prouvent l'estime que les savants avaient pour l'érudit Père Carme. La bibliothèque de l'Université de Liège conserve un exemplaire précieux de la partie liégeoise du tome III de la *Gallia Christiana*, qui a appartenu à Mgr De Ram, recteur de l'Université de Louvain et « est enrichi de la copie des additions du savant « Stéphany », suivant les termes mêmes d'une note manuscrite en tête du volume. Ces additions consistent en listes très complètes des prélats des diverses maisons religieuses de Liège.

Un hommage d'une autre nature est donné par le baron de Reiffenberg, dont

Quérard a dévoilé les nombreux plagiats littéraires. Parmi ceux-ci, le bibliographe signale que Reiffenberg a publié sous son propre nom un ouvrage dû à la collaboration du curé Ernst et de Stéphani. C'est le *Supplément à l'Art de vérifier les dates et aux recueils diplomatiques ou Mémoire sur quelques anciens fiefs de la Belgique* (Bruxelles, Hayez, 1833; in-4^o de 305 pages, extrait du tome VIII des *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Bruxelles*).

Suivant l'opinion de Quérard, une partie de cette œuvre doit être de Stéphani seul. C'est l'*Essai sur l'histoire des Comtes de Duras en Heebate* (p. 55-58). Reconnaisant les mérites de l'érudit bibliothécaire du couvent des Carmes déchaussés, la Société libre d'Emulation l'avait appelé à faire partie de cette compagnie dès sa fondation, en 1779, en qualité de membre associé honoraire.

Aussi généreux qu'il était modeste et savant, le Père Stéphani légua, par testament passé le 12 janvier 1814 devant le notaire Dumont, tout ce qu'il possédait à l'hospice des Incurables, administré par les hospices civils de Liège. Sa fortune fut évaluée à la somme de 3.670 francs de revenu. Le legs comportait aussi plusieurs meubles de valeur. Le 12 juin 1857, sur la proposition de la commission des hospices, le conseil communal de Liège rendait hommage à sa mémoire en donnant le nom de *Stephany* (sic) à une rue nouvelle créée sur un terrain appartenant aux hospices.

Charles Defrechez.

Dieudonné Malherbe, *Hommage à la Société d'Emulation ou Galerie de portraits* (Liège, Bourguignon, an X (1802), p. 26 et 27). — Ernst, *Tableau historique et chronologique des suffragans ou co-évêques de Liège* (Liège 1806), Avertissement, p. 4. — Villenagne, *Recherches sur l'histoire de la principauté de Liège* (Liège, 1817), t. II, p. 447 (Note). — De Bec-de-Lievre, *Biographie liégeoise* (Liège, 1837), t. II, p. 331. — B[ov]y, *Promenades historiques dans le pays de Liège* (Liège, 1838), t. 1^{er}, p. 130. — Quérard, *La France littéraire* (Paris, 1839-64), t. IX, p. 477; t. XII, p. 73, col. 2. — Quérard, *Les supercheries littéraires dévoilées* (Paris, 1832), t. III, p. 390; t. IV, p. 57. — De Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd. (Bruges, 1895), col. 1577. — J.-S. Renier, *Inventaire des objets d'art, etc.*, dans *Mémoires de la Société libre d'Emulation* (Liège, 1893) nouvelle série, t. IX, p. 236. — Gobert, *Les rues de Liège* (Liège), t. 1^{er}, p. 208, col. 4; t. II, p. 47; t. III, p. 289, col. 2, et p. 342.

STEPHANUS. Voir ÉTIENNE.

STEPHANUS A SANCTO PAULO, écrivain ecclésiastique. Voir SPELERS (*Etienne*).

STEPHANY (*Denis*), de l'ordre des Carmes, suffragant de Liège, de 1436 à 1458, était originaire des Pays-Bas, et mourut à Liège le 25 octobre 1458. Il était au couvent de Tirlemont lorsque l'évêque de Liège, Jean de Heinsberg, le choisit pour exercer en son absence les fonctions épiscopales et le fit sacrer évêque de Rhodes en Carie, le 17 octobre 1436. Le 8 novembre 1439, il consacra l'église des Croisiers de Colen, près de Looz, et, le 17 janvier 1444, celle de l'abbaye de Moulin. Louis de Bourbon, ayant fait sa joyeuse entrée comme évêque de Liège le 13 juillet 1456 dans sa capitale, Stephany chanta le surlendemain, dans la cathédrale Saint-Lambert, une messe solennelle à laquelle le nouveau prélat assista ainsi que les évêques de Cambrai et d'Arras; celui de Soissons arriva à Liège le 20 février 1457, pour présider à la direction des affaires spirituelles du diocèse. Cela n'empêcha probablement pas Stephany de continuer à remplir ses fonctions avec Hilger qu'on lui avait donné comme co-suffragant. Denis Stephany fut inhumé dans l'église des Carmes de Tirlemont, sous cette épitaphe :

D. O. M.

Hic jacet inhumatus in Christo pater et dominus Dionysius Stephani, episcopus Rossensis necnon suffraganeus illustrissimi domini Joannis de Heinsbergo, episcopi Leodiensis, ex isto conventu fratrum ordinis Carmelitarum assumptus : qui obiit eo Domini M. CD. LVIII, XXV die mensis octobris.

S. Bormans.

Ernst, *Tableau historique et chronologique des suffragans ou co-évêques de Liège*, p. 432.

STEPHANY (*Henry-Robert*), théologien. Voir STEPHENS (*Henry-Robert*).

STEPHELIN ou STEPPELIN. Voir ÉTIENNE II.

STEPHENS (*Henri-Guillaume-Abé-lard*), architecte de jardins, né à Liège, le 6 octobre 1798, y décédé le 23 décembre 1889. Bien jeune encore, il fut envoyé pendant quelque temps à Gand, pour y apprendre le flamand, puis à Paris pour y suivre, au Jardin des Plantes, les cours de botanique, d'horticulture et d'agronomie de Thouin, de Mathieu de Dombasle et d'autres professeurs célèbres. Revenu à Liège, il créa, en 1819, le jardin botanique de l'Université, qu'on installa entre la Meuse et les bâtiments de l'ancien Collège des Jésuites. Il fit à cette époque de nombreuses excursions en Belgique et dans les contrées voisines pour enrichir les collections de plantes vivantes et l'herbier. Vers 1829, dans le quartier où fut transféré plus tard le jardin botanique, il fonda, avec le concours de quelques amis, un petit établissement horticole dont l'essor fut arrêté par la révolution. Pendant celle-ci, il se chargea d'élever des retranchements pour les Liégeois qui assiégeaient la citadelle. De 1830 à 1837, il fut régisseur d'un domaine à Colonster, appartenant à la famille de Selys Longchamps, où il s'occupait principalement de plantations, tout en donnant, à l'École vétérinaire libre de Liège, organisée par le docteur Desaipe, des cours de botanique et d'horticulture. Le gouvernement belge l'occupa alors aux plantations des arbres longeant le chemin de fer et les routes, ce qui l'amena à former les pépinières de Laeken. Plus tard, Stephens exerça la profession d'architecte de jardins. C'est à lui que l'on doit, notamment, le magnifique square d'Avroy, à Liège. Il a publié un *Mémoire sur les moyens d'utiliser les terrains incultes en général* (Verviers, G. Nautet, 40 p.), des *Observations en réponse aux critiques qui ont été faites, dans les deux Chambres du royaume, au nouveau procédé d'élagage appliqué aux arbres des routes de l'Etat* (Liège, J. G. Lardinois, 1851, 15 p.), et un *Projet d'un chemin de fer de Huy à Landen par Hannut* (Bruxelles, Delevingne et Callewaert, 1852, 14 p.). Plusieurs travaux sont restés manuscrits. Agé de

plus de quatre-vingts ans, il entreprit des voyages d'études en Italie et en Algérie, puis il se rendit en Ecosse, la patrie de son père, où il retrouva des parents.

Henri Michiels.

Notice par Edm. de Selys-Longchamps (*Bull. de la Soc. roy. de bot. de Belgique*, t. XXX, 1891). — *Bibliographie nationale*, t. III.

STEPHENS (*Henry-Robert*), appelé habituellement STEPHANI, théologien, jésuite, né à Liège d'une famille anglaise le 5 août 1665, mort dans cette ville, le 15 juin 1723. Entré dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1683, après les études et les épreuves d'usage, il fit profession des quatre vœux le 15 août 1698.

Il prit une part active à la querelle religieuse suscitée à Liège par les jansénistes. Inquiet de leurs progrès, l'évêque Joseph-Clément de Bavière résolut de congédier les professeurs de son grand séminaire dont les doctrines paraissaient suspectes. Malgré les protestations d'une partie de son clergé, il nomma président le P. Sabran, jésuite du collège anglais de Liège, qui prit comme compagnon le P. Stephens. Les professeurs démis opposant une résistance obstinée, le nouveau supérieur pénétra dans le séminaire « après que la porte eut été forcée » par un officier à la tête de deux cents « hommes », le 14 mars 1699 ; « le 24 » du (même) mois, le P. Stephani prit « possession de la leçon de théologie » en remplacement de l'abbé Denys. Une polémique prolongée s'engagea aussitôt entre les deux partis, au sujet de la prise de possession d'abord, puis sur le terrain plus important des doctrines. Aux attaques des jansénistes (*Specimen doctrinae*), les PP. Sabran et Stephani répondirent par leur *Vera defensio*. La querelle s'élargissant, les universités de Louvain, de Cologne et de Douai s'y engagèrent; Fénelon y prit part contre Denys. Le P. Stephani publiait en 1709, son *Auctor epistulae* et, l'année suivante, sa *Dissertatio theologica*.

En cette même année 1709, il succéda au P. Sabran comme président du séminaire de Liège. Cette charge, qu'il

conserva jusqu'à sa mort en 1723, fut alors abandonnée par la Compagnie de Jésus.

L. Willaert, S. J.

Lettre à Monsieur XXX, sur tout ce qui s'est fait au sujet de la présidence du Séminaire épiscopal de Liège... (Liège, Streef, 1699). — *Motifs de droit ou de défense du Séminaire de Liège...* (sans lieu, ni nom, ni date). — *Deux lettres d'un ecclésiastique...* (id.). — *Ecclesia leodienensis... doctrinam...* *Patrum Collegii Anglicani S. J. Leodii denuntians* (Louvain, Denique 1701). — Sommervogel, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. VII, col. 1861 s., qui a vu de Theux et Oliver; reproduit lui-même par *Catholic Encyclopedia*. — Foley, Henry, S. J., *Records of the English province of the Society of Jesus* Londres, 1883, t. V., p. 293 s.; t. VII, p. 737 sv. — Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle* (Liège, 1877), t. II, p. 363 s.

STEPHENS (*Richard*), sculpteur-architecte. Voir **STEVENS** (*Richard*).

STERBEECK (*François van*), **STERBEEK** ou **STERREBEECK**, botaniste, né à Anvers, en 1631, y décédé en 1693. Après avoir achevé ses humanités et ses études de théologie, il fut ordonné prêtre et devint chapelain domestique d'Ambroise Capello, septième évêque d'Anvers; il ne tarda pas à être nommé chanoine de l'église collégiale d'Hoogstraeten; il était aussi pourvu d'un autre bénéfice dans la cathédrale d'Anvers, et était en même temps receveur du béguinage de cette ville.

Van Sterbeek se dévoua, de bonne heure, au culte de Flore. A l'âge de vingt-quatre ans, il commença à rassembler et à cultiver toutes espèces de plantes, et n'épargna ni peines, ni dépenses, pour compléter sa collection. Celle-ci attira bientôt l'attention des connaisseurs; le savant botaniste, Jean Ray, vint la visiter en 1663, et il nous a laissé, dans son voyage botanique, l'énumération des plantes les plus rares qu'il y trouva. Notre compatriote étudia avec ardeur tous les ouvrages de botanique qu'il put se procurer; il profita largement de l'accès facile qu'il avait à toutes les bibliothèques, sans en excepter la plus précieuse, celle de l'abbaye de Tongerlo. D'ailleurs, comme le remarque un de ses biographes, le professeur I. Kickx, « les circonstances dans lesquelles il vécut, étaient éminemment

• propres à développer de plus en plus
• chez lui le goût de l'étude. Illustrée
• par les Plantin et les Moretus, qui y
• avaient appelé les lettres, fréquentée
• par toutes les nations, la ville d'Anvers
• était devenue le centre intellectuel de
• la Belgique ». Van Sterbeek était en relations suivies, non seulement avec les hommes instruits de la Flandre et du Brabant, parmi lesquels Jean van Buyten, anatomiste distingué en même temps que savant botaniste, mais encore avec la plupart des illustrations scientifiques des Provinces-Unies : Commelin d'Amsterdam, auquel il communiqua toutes ses observations, Arnold Syen et Paul Hermann, successivement professeurs de botanique à l'Université de Leyde, Abraham Muntingh, professeur à Groningue. En 1660, il se rendit en Hollande, où il visita les célèbres jardins de Leyde et d'Amsterdam; dans l'automne de 1678, il fit un voyage en Allemagne et il y recueillit des matériaux qu'il devait utiliser plus tard.

Tout en s'intéressant aux diverses branches de la botanique, van Sterbeek s'occupait spécialement des champignons et de la culture d'arbres d'orangerie. Vingt années de recherches et de travaux précédèrent la publication de l'ouvrage qui devait surtout contribuer à faire sa réputation : le *Theatrum fungorum oft het tooneel der Campeernoelien*. Le livre arrivait à son heure. En effet, si de l'Escluse, auteur de la *Fungorum historia* et du *Codex*, doit être regardé comme le fondateur de la mycologie — il est seulement question ici de cette partie de la mycologie qui s'occupe des champignons dans le sens attaché à ce terme par le vulgaire, c'est-à-dire des champignons comestibles et vénéneux — un ouvrage de vulgarisation de cette branche de la botanique manquait jusqu'alors. Le *Theatrum fungorum* vint remplir cette lacune. Le but de van Sterbeek, il le fait nettement ressortir dans sa préface, était de se rendre utile. Ainsi, il nous apprend qu'ayant commencé ses descriptions en se servant du latin, il s'est bientôt décidé à employer exclusivement sa langue maternelle; c'était, en effet,

le sûr moyen de populariser la connaissance des espèces comestibles et les signes distinctifs de celles qui sont vénéneuses, son livre s'adressant à toutes les classes de la société, et paraissant à une époque où l'usage de consommer des champignons, usage probablement importé par les Italiens, s'était répandu dans nos contrées. Ajoutons, qu'afin de se mettre à la portée de toutes les intelligences, l'auteur renonça à briller par le style, et préféra les expressions les plus simples et le plus généralement usitées. Aussi, il ne suffit pas toujours de lire le flamand pour bien comprendre le texte de van Sterbeeck; il est en outre nécessaire d'être familiarisé avec certaines locutions empruntées, soit à des usages locaux, soit à des détails de la vie domestique. Ainsi s'explique pourquoi, n'étant pas publié dans la langue de l'ancienne Rome, alors la vraie langue véhiculaire scientifique, le texte du *Theatrum* a souvent été mal compris, mal interprété ou même négligé par les commentateurs. « Presque toutes les citations erronées ou douteuses », dit Kickx, « que l'on a faites des figures de van Sterbeeck, et le silence absolu que l'on a gardé sur un grand nombre d'entre elles, sont dus à ce que les botanistes ont généralement négligé le texte ».

D'après De Candolle, Gesner paraît être le premier qui a publié des figures gravées sur cuivre; Van Sterbeeck, parmi les botanistes belges, inaugura ce procédé qui n'avait été employé, dans les Provinces-Unies, que peu de temps auparavant, par Bontius. Van Sterbeeck mit tous ses soins à la confection de son ouvrage. Non content d'analyser ou d'anatomiser, comme il le dit, les champignons dans leur état de fraîcheur, de retoucher et de compléter ses descriptions, chaque fois qu'il recueillait quelque fait nouveau, il fait exécuter, à grands frais, ses planches, sous ses yeux, et graver une seconde fois vingt d'entre elles qui ne répondaient pas à son attente. Ici se présente la question de savoir d'après quels modèles ont été exécutées les figures sur cuivre du *Theatrum*. Si van Sterbeeck nous indique

parfois quelles sont celles qu'il a empruntées, notamment à de l'Escluse, il affirme néanmoins, en divers endroits de son ouvrage, que la plupart ont été faites d'après nature. Déjà, sur le titre du livre, on peut lire que les figures jointes au texte ont toutes été gravées sur cuivre, d'après nature : *alles naer het leven in koper ghesneden*. Dans l'introduction, il est dit que toutes les figures ont été dessinées et gravées d'après nature; afin de donner une idée aussi complète et aussi exacte que possible des champignons observés, ceux-ci ont été rapidement esquissés d'après le vif, et peints avec leurs couleurs. Comme van Sterbeeck nous l'apprend, il a eu, à sa disposition, le Code de l'Escluse, et il reconnaît avoir reproduit six ou sept champignons y figurés; il a eu recours, ajoute-t-il, au procédé employé par Clusius, de sorte que toutes les planches ont été gravées, chez lui et en sa présence, d'après nature : *So danighe middel heb ik van gehelijcken achtervolght : so dat dese al mijne plaeten in mijne teghenwoordigheijd tot mijnen huuse naer het leven zijn gesneden*. Or, à ce sujet, une rectification s'impose. En effet, il est clairement prouvé aujourd'hui, grâce aux commentaires qui accompagnent la belle publication, par le professeur Gy. de Istvanffy, du *Codex* de l'Escluse, que la plupart des figures sur cuivre du *Theatrum fungorum* sont des copies, souvent réduites et plus ou moins fidèles de celles du Code et de la *Fungorum historia*. « Parmi les Hyménomycètes », dit de Istvanffy, parlant du livre de notre compatriote, « 70 espèces ne sont que des copies de l'Escluse ». Les trente-deux planches du *Theatrum* consacrées aux champignons comprennent trois cent quarante-neuf figures. Sur ce nombre, j'en compte cent soixante-six copiées du *Codex*, et une trentaine empruntées à l'*Historia*. Certaines figures peuvent être considérées comme copiées, soit du *Codex*, soit de la *Fungorum historia*. La figure A de la planche 7, représentant *Lepiota procera*, est copiée, en partie de celle du Code, en partie de celle de l'Historia. Si je ne me trompe, environ vingt figures sont des

copies des ouvrages de Bauhin et de Lobel; la figure marquée *F*, planche 16, et représentant *Amanita pantherina*, est empruntée à l'*Histoire naturelle des insectes*, de Goedaert; les figures *A* et *B* de la planche 29 sont des copies d'un travail de Bernardi et Seger.

Il faut donc reconnaître que le professeur Kickx, dans son intéressante notice sur François van Sterbeeck, parue en 1842, dans le bulletin de l'Académie royale de Belgique, donne une appréciation qui nese justifie pas, lorsqu'il écrit:

• Les figures du *Theatrum fungorum*,
• sans être exemptes d'erreurs, sont
• néanmoins pour la plupart bonnes,
• supérieures à celles de l'Escluse et, ce
• qui mérite d'être noté, originales.
• L'auteur n'a cependant point entière-
• ment proscrit les figures copiées: mais
• il ne les a reproduites que lorsqu'elles
• représentaient des espèces qu'il n'avait
• point vues, ou quand il avait reconnu
• l'impossibilité d'atteindre plus de pré-
• cision et de netteté. Il ne manque du
• reste jamais d'en prévenir le lecteur. •
On s'étonne d'autant plus de cette appréciation du savant botaniste, qu'il a eu entre les mains le volume avec figures coloriées dont van Sterbeeck nous révèle l'existence ou plus exactement l'origine, dans la préface de son livre. Ce volume provient de la bibliothèque de Bourgogne et fait partie du fonds van Hulthem de la bibliothèque royale de Bruxelles. C'est un in-folio, en pleine reliure veau, doré sur tranches, mesurant 42 centimètres sur 26, et portant au dos: *Fr. van Sterbeeck-De Fungis*. Il comprend cinquante feuillets de papier fort de Hollande. A part deux feuillets blancs servant de gardes, plus une page blanche suivant la garde antérieure, les autres feuillets sont numérotés au crayon, dans l'angle supérieur droit, de 1 à 149.

En tête de la page portant le n° 1, on lit, écrit par van Hulthem: • Francis-
• cus van Sterbeeck de Fungis, ou
• Recueil de Champignons (*sic*) trouvés
• par François van Sterbeeck, prêtre
• d'Anvers, dans ses excursions bota-
• niques et peints par lui-même avec
• leurs couleurs naturelles. Il y a joint

• les Champignons que Clusius avait
• peints d'après nature dans un volume
• que le Docteur Seyen, professeur de
• Botanique à l'Université de Leyde
• avait dans sa Bibliothèque et dont van
• Sterbeeck fit l'acquisition. • Suit une
• courte biographie de van Sterbeeck, où
• van Hulthem reproduit ces paroles de
• Haller, parlant du *Theatrum fungorum*:
• *Plenum opus, in quod recepit Clusiones*
• *fungos posthumos non alibi editos,*
• *multos tamen suos addidit et descripsit,*
• *atque depinxit.* On le voit, ces citations
• jettent une vive lumière sur l'origine
• des cuivres du *Theatrum* et des figures
• coloriées que renferme le recueil, et on
• se demande comment le professeur Kickx,
• quoique ne connaissant pas de visu le
• Code de l'Escluse, n'a pas même soup-
• çonné qu'un certain nombre de ces
• figures étaient simplement des copies de
• celles du Code. Aussi, lorsque à propos
• du volume avec figures coloriées de van
• Sterbeeck, il écrit: • Quoiqu'il laisse à
• désirer sous le rapport de l'exécution,
• ce recueil jette cependant un grand
• jour sur plusieurs espèces du *Theatrum*
• *fungorum*. Il n'intéresse pas moins par
• les notes autographes qui s'y trouvent
• intercalées, nous devons en conclure
• que ce jugement a porté sur l'ensemble
• des figures, sans qu'il fût fait une dis-
• tinction entre celles, simples copies du
• *Codex*, et celles dues à van Sterbeeck.

Le recueil comprend, en effet, deux parties bien distinctes: l'une où sont reproduites les figures du Code de l'Escluse, l'autre représentée par les figures originales de van Sterbeeck. Nous avons pu comparer les copies, non seulement avec les belles chromolithographies de la reproduction du Code, publiée par Istvanffi, mais aussi, grâce à la bienveillante intervention du savant bibliothécaire de l'Université de Gand, F. van der Haeghen, avec les planches originales de l'exemplaire de Leyde. Il résulte de cette comparaison que les copies de van Sterbeeck, tout en étant une reproduction assez fidèle de celles du Code, sont souvent moins achevées; d'une exécution peu soignée, plus grossière, trahissant un pinceau moins habile

que celui de l'auteur qui a travaillé pour de l'Écluse; toutefois, certaines copies ne méritent pas ces reproches, ne laissent guère à désirer et supportent la comparaison avec les originaux. Van Sterbeek reproduit, en général, les inscriptions qui accompagnent les figures sur les planches de l'Écluse.

Les figures originales du recueil, sans avoir toutes la même valeur, sont plus soignées que la plupart des copies et, en général, très satisfaisantes, aussi bien au point de vue de l'exactitude qu'au point de vue artistique; il en est, dans le nombre, qui ne le cèdent pas, sous ce rapport, aux meilleures figures du Code. Les figures originales sont au nombre de cent nonante-six, représentant environ soixante-quatre espèces. Des cent nonante-six figures, on en compte cinquante-trois reproduites par la gravure, mais généralement plus ou moins réduites, sur les planches du *Theatrum*. Il reste donc cent quarante-trois figures inédites représentant approximativement trente-cinq espèces ou variétés. Comme on le constate d'ailleurs par les notes qui accompagnent certaines figures, les exemplaires qu'elles représentent n'ont été recueillis qu'après l'apparition du livre. En divers endroits de ce dernier, Van Sterbeek fait connaître son intention d'ajouter ultérieurement un appendice à son *Theatrum fungorum*, appendice auquel il destinait les figures, ou tout au moins une partie de celles qui n'ont pas été publiées jusqu'à présent.

Si la critique touchant l'origine de la plupart des cuivres du *Theatrum* se justifie, s'il faut reconnaître que toutes les descriptions du mycologue anversois ne sont pas également dignes d'éloges, qu'il en est d'incomplètes et même d'autres fort mauvaises, nous devons dire, avec Kickx, que « ces défauts partiels n'ôtent rien au mérite de l'ouvrage, considéré dans son ensemble et relativement à son époque ». Comme le remarque avec justesse de Istvanffi, parlant du *Theatrum*, « si l'on considère l'époque où il a paru, on ne peut qu'attribuer une assez grande valeur à ce livre qui renfermait, sous une

forme populaire, de nombreuses données relatives aux champignons ». Et, plus loin : « Les descriptions de Van Sterbeek sont vives et pleines d'observations originales et de détails sur le développement des champignons... Les noms que donne Van Sterbeek aux champignons sont souvent judicieusement choisis ». Comme l'a dit Kickx, « Van Sterbeek introduit plus de précision dans la manière de décrire les champignons; il établit de bons caractères distinctifs, essaya de créer une synonymie exacte, et remplaça les désignations numériques de de l'Écluse ainsi que les longues phrases de I. Bauhin, par une nomenclature beaucoup plus simple, que l'on pourrait considérer comme un acheminement vers la réforme linnéenne. Il avait même reconnu la nécessité de rendre le nom indépendant de la description ».

Partout, van Sterbeek attache une importance majeure à la conformation de l'*hymenium*, dont il manque rarement de signaler les plus légères dissemblances. Un chapitre spécial, le XI^e du livre I^{er}, est consacré à fixer le sens des mots *plues* et *mergh*, dont l'un sert à désigner les lamelles des Agarics, l'autre les pores ou les tubes des Bolets. Il constate l'existence de champignons dépourvus de *plues* ou de *mergh*, et qui sont cependant comestibles.

Par suite du soin particulier apporté par van Sterbeek à ses descriptions et à la détermination des champignons qu'il décrit, son livre est d'une grande importance pour les commentateurs. « *Le Theatrum fungorum de van Sterbeek*, écrit de Istvanffi, « est la source la plus importante pour les commentateurs ».

Après avoir décrit les champignons, van Sterbeek consacre les dernières pages de son livre à la description d'un certain nombre de végétaux phanérogames, vénéneux ou alimentaires. Il figure dix-huit de ces végétaux sur les planches XXXIII à XXXVI.

Une opinion récemment émise, par Gy. de Istvanffi, au sujet des éditions du *Theatrum*, rend nécessaire d'entrer dans

quelques considérations bibliographiques. Dans l'introduction de son livre, van Sterbeeck nous apprend que, dans le but de répandre la connaissance des champignons comestibles et vénéreux, il a fait paraître, en 1668, une courte instruction, comprenant six pages, qui fut insérée, comme appendice, dans un livre de cuisine, *...een corte aenwijsinghe van ses bladeren, die ick in het jaer 1668, in een kleyu besonder. Tractaet door den druck in 't licht hebbe gheghev en, het welck achter by eenen Koock-boeck (voor desen in Hollandt gemaect ende gedruckt) ghebonden was.* Comme le constate Pritzel, le *Theatrum fungorum of het Tooneel der Campernoelien* n'a eu que deux éditions : la première parue, à Anvers, chez Joseph Jacobs, en 1675 ; la seconde, aussi publiée à Anvers, chez l'éditeur François Huyssens, en 1712. C'est à tort que Istvanfi, se basant sur une note en tête d'un exemplaire en sa possession, affirme que Gritzel n'a pas connu toutes les éditions, et que celles-ci sont au nombre de quatre : la première, de 1654 ; la deuxième, de 1675 ; la troisième, de 1685, et enfin la dernière, de 1712. Il est facile de prouver que de Istvanfi fait erreur. On vient de voir que l'opuscule auquel van Sterbeeck fait allusion, dans l'introduction de son *Theatrum*, date de l'année 1668. Or, à cela se réduit, nous dit l'auteur, tout ce qu'il a publié avant l'apparition de son livre : *want ick tot op den dagh van heden niet anders als het voor noemde Tractaet der Fungi in het licht hebbe gebracht.* Et il ajoute que c'est à tort qu'on lui a attribué le *Koock-boeck* et un autre livre, le *Verstandigen Hovenier*. D'où il appert qu'une première édition du *Theatrum* ne peut avoir paru en 1654. Voici ce qui aura donné lieu à l'erreur commise par l'auteur de la note susdite, erreur partagée par de Istvanfi, et dans laquelle étaient déjà tombés, antérieurement, Linné, Anderson et Bolton : Van Sterbeeck — toujours dans son introduction — nous apprend que c'est en 1654 qu'il mit la première main à son travail : *... als ick dit werck in 't Jaar 1654 begonst hebbe.* D'où nous

pouvons conclure que l'auteur a consacré plus de vingt ans à la confection de son livre, et que l'année 1654, loin d'indiquer la date d'une première édition du *Theatrum*, marque, au contraire, celle du début du travail qui ne devait voir le jour qu'en 1675. Comment admettre qu'une édition du livre (la troisième d'après de Istvanfi) eût paru en 1685, alors que, sur le titre de celle de 1712, nous lisons que c'est la seconde édition : *Den tweeden Druck verbeterd.* Cette édition ne renferme pas les cinq pages non numérotées de la première ; le titre, sauf le nom de l'éditeur, correspond à celui de l'édition de 1675. de Istvanfi a raison lorsqu'il écrit, à propos de celle de 1712 : « J'ai constaté qu'autrefois, comme trop souvent de nos jours, la formule « Edition revue et considérablement augmentée » n'avait que bien peu de valeur et que cette « verbeterd druck » de 1712 n'est qu'une réimpression pure et simple de l'édition de 1675, car les mêmes fautes typographiques s'y retrouvent ; cependant, je constate que seule, la page du titre est d'une impression nouvelle, mais que, par ailleurs, on n'a fait que relier en volume les feuillets restant de la précédente édition ».

Les erreurs de dates, sur lesquelles nous venons d'attirer l'attention, sont peu graves, si on les compare aux renseignements erronés, fournis par Delvenne, dans sa courte notice sur van Sterbeeck (*Biographie du royaume des Pays-Bas*, 1829, p. 443). D'après Delvenne, le premier ouvrage publié, par notre compatriote, est le *Verstandingen (sic) hovenier*, ou le « Parfait Jardinier », paru en 1654. Or, nous avons vu que van Sterbeeck se défend d'être l'auteur de ce livre, et qu'il nous apprend que l'année 1654 est celle où il entama la rédaction de son *Theatrum*. D'après le même Delvenne, le second ouvrage dû à la main de van Sterbeeck est un traité de cuisine, paru sous le titre de *Koock-boeck*, en 1668 ; nouvelle et double erreur, puisque nous savons que van Sterbeeck renie la paternité de cet ouvrage, et que c'est de l'année 1668 que

date le petit traité inséré, comme appendice, dans un *Koock-boeck*. Enfin, dit Delvenne, « l'auteur donna, en 1680, « un ouvrage plus considérable sur la « culture des citroniers ». Encore une erreur, la première édition de la *Citricultura* n'ayant vu le jour qu'en 1682. Quant à l'œuvre capitale de notre botaniste, le *Theatrum fungorum*, Delvenne semble avoir ignoré son existence, car il ne fait nulle mention de ce livre. On s'étonne de voir Piron commettre, trente années plus tard, à peu près semblables erreurs. En effet, lui aussi attribue, à Van Sterbeeck, la paternité du *Verstandigen hovenier* et du *Koock-boeck*; lui aussi donne, comme date d'apparition du premier de ces ouvrages, l'année 1654; mais, contrairement à Delvenne, il fait paraître le *Koock-boeck* non en 1680, mais en 1688.

Van Sterbeeck, nous venons de le voir, est aussi l'auteur d'un ouvrage paru, à Anvers, en 1682, et intitulé : *Citricultura oft regeringhe der uythemsche boomen, te weten : oranien, citroenen, limoenen, granaten, laurieren en andere*. Haller, tout en faisant l'éloge du livre, reproche, à l'auteur, certaines fautes d'histoire. « Ce qui a, du reste, grandement diminué l'importance de ce « dernier traité », dit Kickx, « c'est que « van Sterbeeck en communiqua le manuscrit à Jean Commelin d'Amsterdam, « pendant que celui-ci travaillait à ses « Hespérides, qui parurent en 1676, six « années avant la publication de la « *Citricultura*. Commelin put donc profiter des observations réunies par son « ami, auquel il retourna son manuscrit « le 16 avril 1677, en y joignant un « exemplaire de son œuvre. Ces détails « ont été consignés par van Sterbeeck « dans sa préface, de crainte, y est-il dit, « qu'on n'en vienne à l'accuser de plagiat, « mots qui pourraient peut-être bien « renfermer une leçon adressée au botaniste hollandais. Il est du moins très « remarquable que celui-ci ne nomme « nulle part van Sterbeeck dans son « ouvrage. »

De même que *Theatrum, Citricultura* a eu deux éditions, la seconde, n'étant

qu'une réimpression, sans additions, de la première.

Trois genres de plantes ont été successivement dédiés à Van Sterbeeck, par Schreber, Link et Dumortier; comme le remarque Kickx, cet accord entre des naturalistes d'époques et de nations différentes prouve que le savant modeste était bien digne d'un pareil honneur.

D'après Ch. van Hulthem, il existe deux portraits gravés de van Sterbeeck. Le premier, d'un petit format, se trouve au haut du frontispice du *Theatrum*, et reproduit la tête et la partie supérieure du buste de l'auteur, à l'âge de quarante-quatre ans; la gravure est de E. V. Ordonie, d'après un dessin de van Westerhout. Un portrait lithographié et agrandi a été fait d'après cette gravure. Le second portrait dont parle van Hulthem, est in-f°, gravé par François Ertinger, d'après le tableau de C. E. Biset. Van Sterbeeck y est représenté en habit de prêtre, la barrette sur la tête, le bréviaire à la main, dans une salle décorée de pilastres et d'autres ornements d'architecture, devant une table couverte d'un tapis, sur laquelle on voit trois livres et un vase contenant une plante en fleur (*Calla ethiopica*). On lit, en dessous :

A. MDCLXXXI. Aetatis L. R. D. Franciscus van Sterbeeck, presb.
Hac facie Sterbeeck dignoscitur : et simul illa Clusium et Hermetum, Virumque vides.
Dat D. G. C. E. Biset.

« Ces vers », dit Van Hulthem, « nous « apprennent que van Sterbeeck était « versé dans la botanique, la chimie et « l'architecture. » Dans la notice qu'il consacre à notre compatriote, Piron le dépeint comme savant chimiste et architecte (p. 372). On peut, ce me semble, faire un rapprochement entre ce qu'avance van Hulthem et Piron, et ce que dit l'auteur d'un article paru, en 1874, dans le *Messager des sciences historiques*. Nous y lisons : « Sous le tableau du « grand autel de l'église de Saint-Paul, « à Anvers, élevé en 1676, on voit cette « inscription :

. . . in aere incisum ad prototypum
Fr. D. Francisci Sterbeeck, architecti.

• Le naturaliste Fr. Sterbeek, né à Anvers, chanoine d'Hoogstraten, auteur du *Theatrum fungorum* et de la *Citricultura* et en outre peintre, porte le même nom et vivait à la même époque. Cette coïncidence pourrait faire supposer que l'architecte et le naturaliste-peintre ne sont qu'un même personnage • (p. 109). J'ignore sur quoi se fonde l'auteur de l'article pour attribuer, à notre botaniste, le titre de peintre. Serait-ce à cause du Recueil de figures de champignons délaissé par van Sterbeek ? Mais rien ne prouve que ces figures ont été exécutées par lui, puisque, y faisant allusion, dans la préface du *Theatrum*, il déclare seulement qu'il les a coloriées : . . . *ende met sijne coleuren by my geschildert.*

On doit, à la libéralité de Ch. van Hulthem, le buste de Fr. van Sterbeek, exécuté par de Caloigne, qui existe, depuis 1807, au jardin botanique de l'Université de Gand.

Ch. van Bambeke.

Delverne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*, 1829, t. II, p. 443. — Ch. van Hulthem, *Discours sur l'état ancien et moderne de l'Agriculture et de la Botanique dans les Pays-Bas* (1837), p. 46-48. — I. Kickx, *Esquisses sur les ouvrages de quelques anciens naturalistes belges. II. François van Sterbeek*, dans *Bull. de l'Académie royale de Belgique*, t. IX, 2^e partie, 1842, p. 393. — *Dictionnaire universel et classique d'histoire et de géographie*, (Bruxelles, 1853). — Piron, *Algemeene levensbeschrijving* (1860), p. 372. — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*. — Oettinger, *Bibliographie, biographique universelle*. — Marchal, *La Sculpture belge*. — *Messenger des sciences historiques*, (1871), p. 409. — *Revue de l'horticulture belge*, (1889), p. 31. — Gy. de Istvanffy, *Etudes et commentaires sur le Code de l'Escluse, augmentés de quelques notices biographiques* (Budapest, 1900), p. 126 et suiv. — Ch. van Bambeke, *Le Recueil de figures coloriées de champignons délaissé par Fr. van Sterbeek* (*Bull. de la Soc. royale de Botanique de Belgique*, t. XLIV, 1907).

STERCK (Gilles), organiste et facteur d'orgues, né à Bruxelles, vers la fin du xvi^e siècle, d'un père appelé Gilles, décéda à Malines, le 16 avril 1647. Très connu, grâce aux manifestations multiples de son talent musical qu'il eut l'occasion de faire apprécier au cours de son séjour à Malines, il est assez piquant de savoir qu'il débuta en cette ville en qualité de drapier. Le Magistrat de Malines, désireux d'y faire revivre un

métier déchu mais jadis florissant, tenta d'allécher les drapiers étrangers par l'octroi d'une série de faveurs. Gilles Sterck avait répondu à cet appel car, en juin 1613, il rappela au Magistrat les charges qu'il s'était imposées en venant s'installer à Malines avec toute sa famille; il réclama de ce dernier chef la jouissance des faveurs promises. G. Sterck obtint satisfaction complète; le Magistrat lui octroya une somme de 250 florins pour l'indemniser des frais de déménagement de ses meubles et de ses outils de drapier qu'il amena d'Amsterdam où sans doute, il avait fixé sa résidence pour y exercer son métier, et, en même temps, on lui accorda les exemptions et les avantages dont avaient été favorisés les autres maîtres drapiers arrivés en cette ville. Le 9 août suivant, il se fit inscrire dans la bourgeoisie et fut exonéré de la redevance inhérente à cette inscription, en considération du métier de drapier qu'il exerçait.

La place d'organiste de la métropole Saint-Rombaut devint vacante le 3 octobre 1614. Sterck la brigua et l'obtint. Pour recueillir la succession de ce poste envié et recherché, il n'est pas douteux qu'il ait dû faire preuve de connaissances musicales solides. A son talent de virtuose, il joignait encore celui de constructeur d'orgues, car, contrairement à ce qui s'était pratiqué pour ses prédécesseurs, il fut chargé de l'entretien de son instrument. Il n'en continua pas moins l'exercice de son métier de drapier, bénéficiant, à ce titre, d'un subside annuel de quarante florins comme indemnité pour son loyer; il semble cependant que, plus tard, il ait dû abandonner celui-ci pour s'adonner exclusivement à celui de facteur d'orgues, car, en 1625, il fit la livraison d'un positif dont lui-même était le constructeur.

Dans l'accomplissement de ses doubles fonctions d'organiste et de facteur d'orgues, il donna toute satisfaction au Magistrat qui, au cours de sa carrière, lui octroya une augmentation de traitement et de nouvelles franchises d'impôts. Musicien aux talents variés, il n'hésita pas, en 1617, à s'asseoir au clavier du

carillon durant une vacance de trois mois du poste de carillonneur. Il accepta aussi de préparer les jeunes gens chargés d'exécuter les chants au cours des sorties annuelles de l'Ommegang communal.

Epris de musique, il inculqua le goût de cet art à ses enfants. L'aîné de ses fils, né antérieurement à l'installation de la famille à Malines, s'appliqua au jeu des orgues et obtint du Magistrat, le 16 juin 1631, la faveur de pouvoir remplacer son père, pendant un an, aux orgues de l'église Saint-Rombaut. Ce fils se nommait vraisemblablement Gilles, comme son père, car, de 1628 au 30 juin 1631, c'est un Gilles Sterck qui occupe le poste d'organiste à l'église N.-D. au delà de la Dyle; or, il devait être matériellement impossible pour le père de faire face à la fois à deux fonctions aussi importantes. Au reste, le registre matrimonial de la paroisse de Saint-Jean fait mention, à la date du 27 août 1630, du mariage d'un Gilles Sterck avec Marie Verhaghen, auquel un autre Gilles, le père donc, assiste comme témoin. Parmi les autres enfants issus de l'union de Gilles Sterck, le père, avec Marie De Roy, il y a lieu de citer encore un fils, Erasme, né le 27 août 1617, et qui fut admis, le 11 décembre 1626, en qualité de choral à la maîtrise de l'église Saint-Rombaut.

D' G. Van Doorslaer.

G. Van Doorslaer, *Le carillon et les carillonneurs de la tour St-Rombaut, à Malines* (Malines, 1893). — Id., *La fondation du chant à l'église N.-D. au delà de la Dyle* (Malines, 1897). — Id., *Jubes et maîtrises de Malines* (Malines, 1906). — Archives générales du royaume, *Conseil Privé*, liasse n° 322, année 1625. — Archives du Chapitre de Saint-Rombaut: *Acta capitularia*, reg. n° 94, 1615-1637, fo 93 v°, et fardes *Organista et Oreues Or.* — Archives communales de Malines: a) *Poortersboek*; b) *Ordonnances du Magistrat*, S. VII, reg. n° 1, fo 40 r° et 133 r°; reg. n° 2, fo 211 v°; c) *Comptes communaux*, 1613-1614, fo 494 2° et suivants; d) *Registres paroissiaux*, voir tables au nom *Sterck*.

STERCK VAN RINGELBERGH
(*Joachim*). Voir RINGELBERGH.

STERCKE (*Jean*), connu également sous les noms de *Fortis* ou de *Mirbecanus*, théologien et humaniste, né à Meerbeke (arrondissement d'Alost), décédé à Louvain, le 5 avril 1536. Après avoir con-

quis, à Louvain, le grade de licencié en théologie et avoir été ordonné prêtre, il prit la direction du Collège Saint-Donat, fondé en 1483, par Antoine Hanneron, d'Arras, et situé à Louvain, rue des Chats.

Dans son célèbre testament du 22 juin 1517, Jérôme de Busleiden chargea Stercke d'exécuter ses volontés concernant le Collège des Trois-Langues, au cas où la nouvelle institution serait érigée dans les locaux du Collège Saint-Donat. Stercke déclina cette mission. Mais, quand le Collège de Busleiden fut installé dans les bâtiments du Marché-aux-Poissons, il en devint le premier président et prit solennellement possession des locaux, le 18 octobre 1520. Comme président, il eut à veiller au maintien de la discipline, de la foi et des mœurs chez les étudiants et les professeurs et fut chargé d'administrer les revenus de la fondation. C'était un homme instruit, sagace et modeste qui se tira avec honneur de ces fonctions qui durent être, au début, singulièrement délicates. Il résigna sa charge, en 1526, pour rentrer dans la vie privée. Il mourut dix ans après et fut inhumé, à Louvain, en l'église Saint-Martin, à l'entrée du chœur.

L'épithaphe fort élogieuse et fort belle qui décora son monument a été reproduite par Félix Nève, d'après les *Monumenta sepulchralia Brabantia* de Fr. Sweertius et le *Théâtre sacré du Brabant*.

Il nous reste une épître fort amicale de Stercke à Erasme, datée de Louvain, le 24 novembre 1522. Elle a été publiée, à Leipzig, en 1811 et en 1904.

Félix Nève croit pouvoir identifier le président du Collège des Trois-Langues avec Jean Fortis, jeune étudiant de Louvain, que l'illustre Vivès connut à Paris et auquel il dédia, en février 1519, son traité *In Pseudo-dialecticis*. La chose paraît inadmissible à M. Foster Watson, et nous sommes de son avis; mais nous ne pouvons croire, d'autre part, avec le savant professeur anglais, que l'ami de Vivès pourrait être le fils de notre théologien,

Alphonse Roersch.

Valère André, *Fasti academici*, éd. 1650, p. 277.
— Félix Nève, *Mémoire sur le Collège des Trois-*

Languez (1836), p. 49, 98-99, 382, 387-388. — *Neues allg. Intelligenzbl. zur Neuen Leipz. Literaturzeitung* (1814), col. 293 et s. — J. Förstemann et O. Günther, *Briefe an Desiderius Erasmus* (Leipzig, 1904), p. 14 et 354. — Foster Watson, *Vives : on education* (Cambridge, 1913), p. LVII, LXX.

STERCKX (*Engelbert*), cardinal, archevêque de Malines, né à Ophem (Brabant), le 2 novembre 1792, mort à Malines, le 4 décembre 1867. Il descendait d'une vieille famille brabançonne, et était le sixième enfant de Guillaume, et de Barbe Leemang, qui occupaient une ferme à Ophem, à deux lieues de Bruxelles. Son oncle, le curé Jean-Baptiste Sterckx, né à Lennick-Saint-Martin, en 1770, et mort à Louvain, le 15 janvier 1835, fut un homme d'œuvres qui exerça une influence profonde sur le renouveau de la vie religieuse à Louvain, après le Concordat. Après des études préparatoires à Vilvorde, au collège d'Enghien et à Louvain, où il étudia la philosophie, Engelbert Sterckx entra au grand séminaire de Malines, en 1811. En 1813, il fut attaché à l'administration diocésaine en qualité de sous-secrétaire. Devenu prêtre en 1815, il fut chargé la même année des cours de philosophie et de théologie morale au séminaire, puis, en 1821, nommé curé à Bouchout; en 1824, curé de Notre-Dame, à Anvers; en 1827, vicaire-général de l'archevêque Prince de Méan. Après la mort du prélat, en 1831, le vicaire-général fut nommé conjointement avec son collègue Joseph Forgeur, vicaire capitulaire. Enfin, en 1832, il fut promu au siège archiepiscopal et, en 1838, créé cardinal-prêtre du titre de Saint-Barthélemy-en-l'Île.

Les circonstances dans lesquelles le nouvel archevêque avait pris possession de son siège lui permirent de mettre pleinement en valeur les grandes qualités d'homme politique au coup-d'œil assuré et d'organisateur prudent et décidé, qui marquèrent sa longue et fructueuse carrière.

L'autorité épiscopale, en effet, était sortie bien fortifiée de la crise semi-séculaire que le clergé venait de traverser. Une nouvelle génération de

prêtres avait peu à peu remplacé celle que les controverses au sujet du serment républicain et des prières officielles pour l'Empereur excommunié avaient si longtemps et si profondément divisée. De plus, la résistance commune aux entreprises antireligieuses et antinationales du roi Guillaume avait produit l'apaisement des esprits, et assuré à l'autorité diocésaine la pleine confiance du clergé et des fidèles et la sympathie même de ceux qui ne partageaient pas les mêmes convictions religieuses ou les mêmes préférences politiques.

D'autre part, peu de jours avant l'élévation du Cardinal Sterckx au siège archiepiscopal de Malines, le Congrès national avait fait tomber les barrières qui arrêtaient l'expansion de la vie religieuse comme celle de la vie nationale.

Le vicaire-général Sterckx n'avait cessé de réclamer, au nom du catholicisme opprimé, cette liberté large et généreuse qui fut inscrite dans le pacte fondamental du nouveau royaume. La lettre du Prince de Méan au Congrès national, qui eut raison des hésitations d'un certain nombre de députés catholiques au Congrès, fut en grande partie, si ce n'est dans sa totalité, l'œuvre de Sterckx. La thèse soutenue fut exposée avec une clarté et une conviction telles que plus aucun des membres catholiques du Congrès, — ils étaient au moins cent quarante, sur les deux cents, qui étaient sincèrement dévoués à l'Eglise, — n'hésita à voter les articles consacrant nos grandes libertés constitutionnelles.

A Rome également, on partagea le sentiment du clergé et des catholiques belges. A la demande du substitut du Secrétaire d'Etat, Capaccini, le vicaire-général Sterckx remit au Saint-Siège le texte de la Constitution belge avec ses propres observations justificatives. Pour toute réponse, le Souverain Pontife éleva peu après au premier siège épiscopal du pays le défenseur et l'un des artisans les plus influents de la nouvelle Constitution.

L'archevêque maintint sa manière de voir, même lorsque, à la suite de l'Encyclique du pape Grégoire XVI, du

15 avril 1832, condamnant certaines erreurs modernes, bon nombre de catholiques manifestèrent des inquiétudes. L'archevêque s'efforça de tranquilliser les consciences : par sa parole et par son exemple, il ne cessa de prêcher la plus absolue adhésion au pacte de 1830. Néanmoins, le zèle inconsidéré d'un grand nombre ne désarma pas. L'union de 1830 fut mise en péril au point que beaucoup de catholiques refusèrent de prendre part à la vie publique de peur de blesser leur conscience. Ce fut dans ces circonstances que le Cardinal publia ses deux lettres sur la Constitution belge, qui eurent un retentissement considérable dans tous les milieux, et parvinrent à arrêter une scission devenue grosse de périls. Elles ne purent, cependant, rallier tous les esprits, et la malheureuse querelle du catholicisme libéral continua à faire l'objet de discussions irritantes et stériles.

La controverse fut close seulement après la mort du Cardinal Sterckx lorsque le pape Léon XIII rendit solennellement hommage à la prévoyance du prélat. « La situation du catholicisme en Belgique, » disait le Souverain Pontife, « après une expérience d'un demi-siècle, démontre que dans l'état actuel de la société moderne, le système de liberté établi dans ce pays est le plus favorable à l'Eglise. Ce serait aller à l'encontre des vues du Saint-Siège, que d'attaquer ou de blâmer le pacte fondamental belge. »

La discussion sur la légitimité de la Constitution, qui nous paraît bien oiseuse à distance, mais qui bouleversait profondément les esprits à cette époque, ne fut pas la seule qui divisât le clergé, les fidèles et le pays en général. Maintes autres questions, philosophiques, théologiques ou politiques surgirent et fournirent à diverses reprises au Cardinal l'occasion d'exercer son influence pacificatrice.

Avec cette compréhension nette des besoins, des aspirations et aussi des faiblesses de son temps, Mgr Sterckx sut se plier aux exigences modernes et consentir les sacrifices compatibles avec les

droits imprescriptibles de l'Eglise. Par là, il réussit à prévenir la guerre scolaire et à conserver même aux écoles publiques une atmosphère qui les rendait accessibles aux enfants des familles croyantes.

Depuis la révolution de 1830, l'enseignement primaire était presque exclusivement aux mains des particuliers. La loi de 1835, il est vrai, aux termes mêmes de l'exposé des motifs, avait établi « aux frais de l'Etat, comme exemple et comme moyen d'émulation, un petit nombre d'écoles » ; mais le rôle de l'Etat demeura longtemps supplétif et accessoire. Au reste, l'initiative privée, sous l'influence du clergé stimulé par son archevêque, avait donné des résultats assez appréciables. Dans le diocèse de Malines, en 1830, au moment où l'enseignement officiel avait atteint son point culminant, on ne comptait que septante mille sept cent quarante-et-un élèves dans les écoles primaires, alors qu'en 1839, ce nombre dépassait cent mille.

Néanmoins, le Cardinal avouait la même année que des lacunes existaient, lacunes telles que le seul zèle du clergé et des particuliers ne parviendrait pas à les combler. « Pour y porter remède, » dit-il, « et pour faire cesser d'autres abus encore, il faut une loi ». La lettre que le Cardinal adressa à M. Dechamps, le chef de l'opposition, contre le projet de loi présenté par le ministre Notomb, désarma les adversaires d'une législation, et bientôt, au sein de l'épiscopat comme au sein du parti catholique, le sentiment de l'archevêque fut accepté.

D'autre part, si l'archevêque se ralliait à une nouvelle loi scolaire, il voulait celle-ci respectueuse de la conscience et des droits des familles catholiques. Il s'aboucha donc avec le gouvernement et entama avec les ministres libéraux de longues et laborieuses négociations, au cours desquelles l'archevêque sut se montrer tantôt inflexible; lorsqu'on touchait aux exigences vitales de la vie chrétienne, tantôt plein de conciliation et de prévenance. La loi de 1842 sortit de ces négociations : elle assura à la

Belgique la paix scolaire pendant près de quarante ans. Elle avait été votée à l'unanimité des Chambres moins trois voix.

Le Cardinal en agit de même quant à l'enseignement moyen. Mais ici, la tâche fut plus ardue. La loi de 1852, en effet, fut votée par le seul parti libéral sans le concours des catholiques. Elle portait création de dix athénées, de cinquante écoles moyennes et de deux écoles normales pour remplacer les trois athénées modérés réclamés en 1834 par Ch. Rogier, mais elle ne donna aucune garantie aux pères de famille croyants. Toutefois, grâce à l'appui de Léopold II, encore duc de Brabant, grâce aux actives démarches du doyen de Bruxelles, grâce à l'ascendant personnel du Cardinal sur les ministres qui se piquaient de modération et sur ses collègues de l'Episcopat, une solution put être trouvée : ce fut la « Convention d'Anvers ».

Ce serait faire connaître d'une manière bien incomplète un archevêque que de signaler seulement son activité politique ou politico-religieuse. Le Cardinal Sterckx fut avant tout l'organisateur de son diocèse. D'ailleurs, ici, tout était à faire. La vague révolutionnaire du XVIII^e siècle avait balayé bien des institutions anciennes et brisé bien des traditions. Le premier archevêque qui, après le Concordat, monta sur le siège de Malines, était un prélat français, un octogénaire, brisé par l'âge et les épreuves, et ne comprenant rien aux nécessités de son diocèse flamand. Après le départ de l'archevêque de Roquelaure, le siège demeura vacant pendant huit ans. En 1815, le roi Guillaume nomma à l'archevêché le Prince de Méan, ancien évêque de Liège, qui, dès l'abord, indisposa la fraction extrémiste du clergé par le serment qu'il prêta à la loi fondamentale du royaume des Pays-Bas. Dans ces conditions, toute réorganisation définitive du diocèse était impossible.

La tâche fut réservée au Cardinal Sterckx.

A la suite de la loi du 10 novembre 1836, de l'arrêté royal du 11 juillet 1842, et de plusieurs autres arrêtés

royaux visant des cas particuliers, le nombre des cures du diocèse, dans le sens canonique du terme, fut porté de quatre cent soixante à six cent quatorze. Le Cardinal remania également les circonscriptions décanales, rétablit les conférences ecclésiastiques et les retraites du clergé, les concours pour les vicaires et les examens. Par lettres du 15 janvier 1836, il traça également leur mission respective aux membres du clergé séculier et à ceux des communautés religieuses dont la Constitution venait de faciliter la restauration. Le Cardinal publia encore une nouvelle édition du *Pastorale Mechliniense*, revisa l'antique catéchisme du diocèse et rédigea un *Proprium Mechliniense* pour le bréviaire et le missel qu'il fit approuver à Rome, en 1834 et en 1842. Enfin, il établit sur une base sérieuse l'enseignement libre et catholique à tous les degrés.

Lors de sa nomination au siège de Malines, il n'existait qu'un seul établissement libre d'enseignement moyen dans tout le diocèse : le petit séminaire de Malines, autorisé par décret du roi Guillaume, le 2 octobre 1817. L'archevêque créa successivement l'institut Saint-Louis fondé d'abord à Malines, puis transféré à Bruxelles, les petits séminaires de Hoogstraeten et de Basse-Wavre, les collèges de Gheel, Herenthals et Saint-Rombaut à Malines.

En même temps, il organisa l'Université libre de Louvain. Commencée modestement à Malines, dans un hôtel de la rue du Bruel, en 1834, avec les seules facultés de théologie, de philosophie et des sciences, l'Université fut transférée l'année suivante à Louvain. Fondée avec le concours des évêques belges, l'Université fut, cependant, avant tout l'œuvre du Cardinal Sterckx et de son homme de confiance, le premier recteur, F.-X. de Ram. Les archives de l'Archevêché conservent les minutes des règlements pour l'Université, pour le séminaire, pour divers collèges, souvent tracés de la main même du Cardinal et toujours abondamment annotés par lui, montrant ainsi que l'archevêque ne stimula pas seulement le zèle de ses colla-

borateurs, mais qu'il tenait à s'occuper personnellement et activement de tous les détails de sa vaste administration.

Cependant, au cours du long épiscopat du Cardinal Sterckx, l'état des esprits avait considérablement évolué en Belgique. L'entente patriotique des partis avait vécu et le libéralisme belge avait rapidement pris un caractère anti-religieux. Le chef de l'Église catholique en Belgique ne pouvait se désintéresser d'une lutte qui s'annonçait menaçante et qui déjà dans les pays voisins sévissait avec violence. Le Cardinal crut nécessaire d'organiser la résistance. Sous son impulsion et avec son active participation, furent convoqués les Congrès de 1863, 1864 et 1867, qui constituèrent définitivement le parti catholique comme parti politique et religieux et lui donnèrent l'unité et la confiance dans l'avenir.

En dehors des diverses éditions du catéchisme de Malines et d'un grand nombre de lettres pastorales et de mandements d'un caractère religieux, le Cardinal Sterckx publia une brochure politique : *La Constitution belge et l'encyclique de Grégoire XVI; deux lettres de Son Eminence le Cardinal archevêque de Malines sur nos libertés constitutionnelles* (Malines, 1864), et deux tracts d'un caractère religieux : *Courte dissertation sur la manière de représenter par la peinture le mystère de l'Immaculée Conception* (Malines, 1855), avec reproduction d'une note latine distribuée lors de la proclamation du Dogme aux évêques réunis à Rome, et, sans nom d'auteur : *Histoire de la vie et du martyre du bienheureux Louis Florès, d'Anvers...* (Malines. E.-F. Van Velsen, 1807; in-12, 78 p.).

J. Laenen.

Correspondances et documents divers aux archives de l'Archevêché. — Mgr Dechamps, *Oraison funèbre de S. E. Rmo Mgr le Cardinal Engelbert Sterckx...* (Bruxelles, 1867; in-8°, 16 p.). — P. Claessens, *Engelbert Sterckx S. R. E. presbyteri Cardinalis, archiepiscopi mechliniensis, etc., laudatio funebris...* (Malines, 1868; in-8°, 30 p.). — V. Henry, *Le Cardinal Sterckx, archevêque de Malines, primate de Belgique* (Bruxelles, 1868; in-8°, 77 p.). — J. Laenen, *Le Cardinal Engelbert Sterckx, dans l'Annuaire du clergé de l'archevêché de Malines* (1908), p. VII-XVIII. — Ch. Terlinden, *L'élevation d'Engelbert Sterckx au siège*

archépiscopal de Malines, dans La Vie diocésaine, t. III, p. 65-76 et 229-238. — J. Laenen, Les origines de la nouvelle Université de Louvain, dans La Vie diocésaine, t. III, p. 194-204.

STERCKX (*Jean-Josse*), écrivain flamand, né à Humelghem-Steynockerzeel, le 8 octobre 1826, mort à Louvain, le 27 août 1887. Il entra au grand séminaire de Malines le 3 octobre 1848 et reçut la prêtrise le 20 décembre 1851. Le 1^{er} mai 1851, il fut nommé professeur à l'école latine privée de M. Peeters; le 2 avril 1857, il passa à l'institut Saint-Louis, établi encore à cette époque à Malines, et, le 10 août 1860, il fut nommé vicaire à Notre-Dame au delà de la Dyle, à Malines. En même temps, il fut chargé de traduire en flamand les lettres pastorales et autres documents publiés par l'Archevêché. Le 10 août 1870, il fut nommé curé de la paroisse de Notre-Dame-aux-Fièvres, à Louvain, et présida peu de mois après au transfert du siège paroissial de l'antique chapelle de la Vleminxstraat au nouveau temple de Saint-Joseph.

Nous n'avons guère de travaux originaux de quelque importance de J.-J. Sterckx, mais celui-ci consacra les loisirs que lui laissa sa charge pastorale à la traduction de divers livres qui, à cette époque, eurent grande vogue : 1. *De lijdende en stervende Jesus, uit de overeenstemming der vier Evangelisten, in 180 meditatieën van den predikstoel voorgedragen, door Martinus Antonius Fraets, priester. Verbeterde uitgaaf* (Bruxelles, Goemaere, 1867-1868; 8 vol. in-8°). — 2. *De verzezen en verheerlykte Jesus*. (Brussel, 1867-1871; 8 vol. in-8°). — 3. *Anncy, Ars en Paray le Monial, door C. Pieraerts en E. Brauvois. Uit het Fransch vertaald door J.-S., pr.* (Leuven, 1874; in-8°, 228 p.)

J. Laenen.

STERCKX (*Théodore-François*), militaire, né à Bruxelles, le 5 septembre 1829, mort à Orliac-de-Bar (Corrèze), le 6 mai 1896; il était fils de Guillaume-Jean et de Flore De Moor. Envoyé au 5^{me} régiment de ligne comme caporal, le 13 juin 1848, caporal-fourrier la

même année, sergent-fourrier l'année suivante, il fut admis à l'École militaire le 26 avril 1850 ; il en sortit sous-lieutenant le 6 juillet 1852 et fut désigné pour le régiment des carabiniers, régiment où il devait faire toute sa carrière. Il sut si bien se distinguer dès ses débuts que, deux ans plus tard, encore simple sous-lieutenant, il fut nommé aide de camp du lieutenant général baron Chazal, ministre de la guerre et aide de camp du Roi. Successivement lieutenant, capitaine et major, il conserva ses fonctions d'aide de camp jusqu'au 29 mai 1875, c'est-à-dire pendant plus de vingt-un ans. Nommé lieutenant-colonel en 1879, il fut commissionné le 15 juillet 1882 pour commander le régiment des carabiniers, dont il fut nommé colonel un an plus tard. Quelques mois après, il fut détaché au ministère de la guerre pour y remplir les fonctions délicates de directeur du personnel, et sa présence fut précieuse aux ministres de la guerre Pontus et Brassine. Promu général-major en 1887 et lieutenant général en 1892, il fut atteint par la limite d'âge et pensionné le 13 décembre 1894. Il ne devait pas jouir longtemps de sa retraite, car, moins de deux ans plus tard, il mourut inopinément à Orliac-de-Bar (Corrèze), où il venait de se rendre avec sa fille dans le domaine qu'il possédait en France. C'est là qu'il fut inhumé dans un caveau de famille.

Stercx avait pris part à la mobilisation de 1870 et ses loyaux services lui avaient valu les décorations de grand-officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de 2^e classe de l'Ordre de Danebrog, chevalier de 2^e classe de l'Ordre de la Couronne de Fer, chevalier de 4^e classe de l'Ordre de la Couronne royale de Prusse, chevalier de l'Ordre du Lion Néerlandais, enfin la Croix militaire. Comme publications, il n'a laissé que des conférences faites à l'École de guerre, parues dans la *Revue belge d'art et de sciences militaires* et publiées en tirés à part sous ce titre : *La tactique de marche* (Gand, Annoot-Braeckman, 1877; in-12, 37 p. et 1 plan). Mais il collabora avec talent

à la *Belgique militaire*, l'*Illustration nationale*, l'*Etoile belge* et l'*Echo du Parlement*. C'est surtout comme orateur qu'il a laissé de vivants souvenirs dans le monde militaire : plus encore qu'un grand talent d'administration et sa prodigieuse mémoire, son éloquence chaude et imagée lui valait de grands succès.

A. Vander Mensbruggho.

Bibliographie nationale. — Belgique militaire, 1896, p. 517. — Archives du Ministère de la guerre.

STERCQ (*Jean-Baptiste*), en religion P. PHILIPPE. Voir PHILIPPE.

STERLINCX (*Pierre*), STERLINCX (*Pieter*), STERLINCX (*Peeter*), P. STERLINCX OU CASTIJT SONDER VERWIJLT (P. STEERLINCX), publiciste et rhétoricien flamand du xvi^e siècle, se disant d'Anvers. En 1568, on le trouve à Londres « parmi ceux qui ont été persécutés pour la religion » et, de 1574 à 1577, à Delft, où il exerce, du moins à partir de 1575, les fonctions de *Franchoy's Schoolmeester* et où il publie : *Een Corte waerachtighe Beschrijvinghe, van alle Gheschiedenissen, Aenslaghen, Stormen, Schermutsingen, ende Schieten voor de vrome Stadt Haerlem in Hollandtgheschiedt. Midtsgaders hoe, en met wat conditien de selve den alghemeynen Viant Ducque d'Albe overghelevert is, oock hoe hy met den Soldaten, ende Burgheren ghehandelt heeft, ende dat tot den XII Septembris. Anno M. D. LXIII.* (Vignette ovale sur bois.) *Ghedruckt tot Delft int Jaer M. D. LXXIIII.* (26 feuillets in-4^o; rarissime.) Dans la dédicace (datée de Delft, « ce 10 de Avril ») au « noble et vaillant Seigneur, Monseigneur Balfort, capitaine de l'Enseigne des Escochois, qui ont este dedans Harlem », Pierre Sterlincx déclare que son « intention nest pas de vouloir corriger ou contreoller les ouvres qui par aultres sont mises en lumiere » et assure que son « petit labeur n'est pas orne de bourdes aulcunes » mais qu'il y a « suivy la trace de verite tant qu'il lui a este possible ». Dans le journal-mémoire proprement dit, auquel sont jointes quelques pièces justificatives, il raconte ce qui s'est passé de remar-

quable dans la ville assiégée (3 décembre 1572 - 12 septembre 1573). S'il n'est pas toujours facile d'inférer de ses annotations journalières que l'auteur a été témoin oculaire de tout ce qu'il avance, il appert d'autre part nettement qu'il appartient à la religion réformée, car, à la date du 4 décembre 1572, il écrit : *Op desen dach is oock naer Gods bevel d'Afgoderije wt de Kercken ende Tempelen gheworpen, de selve daervan ghereynicht en bequaem ghemaeckt om het reyne suyvere Woort Gods daer in te prediken.* De tout temps, ce curieux opuscule a vivement intéressé les historiens ; signalons l'éloge qu'en fait J. L. Motley, dans une des notes accompagnant sa description pathétique du siège de Haarlem : *This is, dit-il, by far the best account of the famous siege. It is a dry, curt register of horrors, jolted down without passion or comment.*

L'année même de l'horrible siège de Haarlem, dont l'écho se répandit rapidement dans toute l'Europe, eut lieu, en France, le siège non moins fameux de Sancerre (janvier - juillet 1573), ville surnommée, à cause de son calvinisme, « la Petite Rochelle », et, dès l'année suivante, l'héroïsme et l'endurance des Sancerrois furent célébrés par le pasteur et ex-assiégé Jean de Léry, dans un livre intitulé : *Histoire mémorable de la Ville de Sancerre . . .* (s. l.) (Genève), 1574 ; in-8°. Soit par sympathie pour ses coreligionnaires français, soit pour exciter le courage de ses compatriotes constamment menacés d'un sort analogue à celui des Sancerrois, soit enfin parce que l'histoire des sièges était devenue à la mode dans un pays dont beaucoup de villes venaient d'en subir de terribles, Sterlinx fit paraître, en 1575, la traduction de l'ouvrage de Jean de Léry, sous le titre : *Een ghedencweerdighe historie van de stadt van Sancerre in Franckrijk. Inhoudende de aenlaghen, belegheringhe, beschieten, bestormen en andere gewelden vande vyanden daer voore ghedaen ; mitsgaeders den wederstandt, de cloecke mannelicke daden, den honghernoot en wonderlicke verlossinghe vande belegherde :*

deaghelycx in onsen tijden noyt ghehoort noch gesien. Altesamen getrouwelijck versaeent en- gheschreven door Jean de Lery wesende doen ter tijt inde voorsc. stede ; en- nu getrouwelick overgheset in onse Nederlandtsche sprake, Door Pieter Sterlinck Franchoy's Schootmeester tot Delft . . . Ghedruckt tot Delft, Int Jaer ons Heren M.D.LXXV. Ce petit in-8°, également rarissime (4 feuillets de liminaires + 200 p. de texte), est dédié au Magistrat de Delft ; au verso du titre se lit un « sonet », où le traducteur résume l'ouvrage.

Sur ces entrefaites, la réputation de notre compatriote franchit Delft : cédant aux instances de la Municipalité de La Brielle, Sterlinx vient occuper dans ce célèbre centre de la résistance contre l'Espagne, le 1^{er} novembre 1577, le poste de maître d'école français au traitement annuel de dix livres de gros de Flandre. Cependant, il ne tarde pas à y avoir maille à partir avec le Consistoire de l'Eglise Réformée, parce que, en dépit des remontrances réitérées émanant de cet organisme, il persiste à faire jouer des pièces de théâtre par ses élèves. Comme, d'autre part, il a hâte de regagner les Pays-Bas méridionaux, où un bel avenir semble enfin sourire aux Protestants, Sterlinx donne sa démission (1580) et, après avoir obtenu du Magistrat l'attestation de bonne vie et mœurs que le Consistoire lui refuse, il reprend le chemin de la patrie.

Rentré de l'exil en 1581, il s'établit comme maître d'école à Malines et, le dernier juillet de la même année, il y dédie au Magistrat, qui venait de l'agréer en cette qualité : *Diversche Refereynen ende Liedekens, wt Hollant, ende Zeelant van verscheyden beminders der Consten ghelesen, ende gesonghen, inde Heerlijcheyt van Heenvliet, Ten versoecck van Peeter Sterlinx, den dorden September 1580. Op de vraghe, Int Wijse. Wat mensche- treurich leve-, en vrolic sterven. Opde vraghe, Int Amoureuse. Waer wt de Liefde, haren oorspronck heeft? Opden Reghel. Lydt deen des anders fonten, zoo kent ghy u selven. Ende het Liedeken : Hoe het Nederlant eertijden gefloreert*

heeft, Ende hoe desolaet tselve nu leyt. Seer Lustich om Lesen ende om Singhen. Castijt sonder verwijt. T'Antwerpen by Fransoys van Ravelinghen op de Lijnwaetmerst, op Onser Vrouwen Kerckhof. M.D.LXXXII. Sur le dernier feuillet se lit : *Ghedruct tot Mechelen by Gielisvan Cranenbroeck, in't jaer XV^e ende LXXXII*. Cet opuscule (pet. in-8°, 4 feuillets de liminaires + 40 feuillets de texte), dont il n'existe peut-être plus que deux exemplaires (l'un se trouvant à la Bibl. de la ville de Malines, l'autre à la Bibl. der Maatsch. van Ned. Letterk. de Leyde), n'est en réalité que le recueil des poésies présentées au concours d'adieu que Sterlinckx, à la demande de quelques jeunes rhétoriciens hollandais et zélandais de ses amis (peut-être ses élèves et anciens élèves), institua à Heenvliet (non loin de la Brielle), au moment de son rapatriement; mais ces divers essais poétiques, précédés d'une préface en prose et de trois pièces rimées, et suivis d'un *Liedeken tot Lof van Rhetorica*, tous les cinq de la composition de P. Sterlinckx (1), constituent une publication qui n'est pas sans offrir un certain intérêt, tant au point de vue historique qu'au point de vue littéraire.

Sterlinckx a vraisemblablement écrit d'autres ouvrages qui, comme plus d'une production littéraire de cette époque troublée, ne seront point parvenus jusqu'à nous. Toujours est-il que les *Geuzenliedboeken* renferment au moins deux *liederen* portant sa devise : *Castijt sonder verwijt*. La première, longue de cinq strophes, s'intitule : *Een Liedeken vande Moordt tot Rotterdam, gheschiet door de Graef van Bossu, 1572, den 9 April, en het werd gezongen op de wijze : van den 79^e psalm*, et fut composée probablement peu de temps après le massacre, témoins les deux premiers vers :

O Broeders hoort een claechelijcke sanghe, Een wreede moert geschiet nu seer onlange, ... ; la deuxième intitulée : Een Liedeken vande Cornel van Groeningen Op die wijze : Van Keyzer

(1) Les pièces rimées, signées : *Corrigez sans reproche*, semblent devoir lui être également attribuées.

Maximiliaen, et comptant vingt-une strophes, semble dater de 1577 (les faits qu'elle relate s'étant passés fin 1576).

On ignore ce qu'il advint de Sterlinckx après le 19 juillet 1585, jour où Malines se rendit au duc de Parme; douze jours avant cet événement, il remplissait encore les fonctions de contrôleur des vivres (ainsi qu'il ressort d'un autographe de cette date, reproduit en fac-similé dans l'ouvrage de Serrure ci-dessous mentionné).

W. Van Eeghem.

J. Kok, *Vaderl. Woord.*, XIX (1788), p. 60-114 (reproduction fidèle, moins la dédicace et les annexes, de *Een Corte waerachtige, etc.*). — J. L. Moiley, *The Rise of the Dutch Republic*, 1856, Part III, Ch. VIII. — C. P. Serrure, *Vaderl. Museum*, t. V, (1863), p. 337. — H. J. van Lummel, *Nieuw Geuzenliedboek* (Utrecht, 1872-4), p. 104-6 et 269-73. — E. Ekama, *Beleg en Verdediging van Haarlem in 1572 en 1573*, Haarlem, 1872, p. 15 (note) et *passim* (surtout *in fine*, Bibliogr. p. 15). — Idem, *Catalogus van Boeken enz. over de geschiedenis van Haarlem*, Haarlem, 1874, no 23. — Van der Aa, *Biogr. Woord.*, vo (1874). — F. Van der Haeghen, *Dictionnaire des Devises*, 1876. — Noël de Jehan Chaperon, publiés par E. Picot (Collection d'anciens chansonniers français), Paris, 1879, p. 49. — Frederiks en van den Branden, *Biogr. Woordenboek*. — *Bibliotheca Belgica*, R 35 (fournit une description détaillée des *Diversche Refereinen*, qui diffère, en certains points, de celle de Serrure; quelques détails biographiques sont erronés). — *Tijdschrift voor Boek- en Bibliothekwezen*, t. I. (1903), p. 269-70 (contient des erreurs quant au nombre d'exemplaires encore existants des ouvrages de Sterlinckx). — P. Tack, *Uit P. Sterlinckx diverse referenyn ende liedekens*. in *Mélanges Paul Fredericq*, Bruxelles, 1904 (reproduit sept chansons du recueil collectif et les apprécie sommairement au point de vue historique et littéraire). — J. Eggen, *De invloed door Zuid-Nederland op Noord-Nederland uitgeoefend*, Gent, 1908, p. 128 (renvoie à Frederiks et Vanden Branden (*cf. supra*) qui, à leur tour, ont reproduit le *lapsus calami* de Serrure (*cf. supra*) relatif à la ville où Sterlinckx exerçait ses fonctions de maître d'école). — G. Kalf, *Gesch. der Ned. Letterk.*, t. III (1907), p. 220-1, 271, 292, 296-7 (néglige la plupart des sources ci-dessus mentionnées et n'apprécie pas notre auteur à sa juste valeur). — P. Fredericq, *Het Nederl. Proza in de Zestiende eeuwse Pamfletten*, 1907, p. 378-9 (reprod. la lettre d'un « fugitif » de l'armée espagnole campée devant Haarlem, à sa femme à Utrecht), l'une des pièces justificatives jointes à *Een Corte waerachtige, enz.* — *Onze Eeuw*, XVII (sept, 1917), p. 376. — K.-J. Riemens, *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du XV^e au XIX^e siècle*, 1919, p. 30, 31, etc. (donne des renseignements précieux). — *Nieuw Nederl. Biogr. Woord.*, t. V (1921) (incomplet). — J. de Winkel, *De ontwikkelingsgang der Ned. Letterk.*, t. II (1922), p. 497 (ne s'appuie que sur Serrure et H.-J. van Lummel).

STERNBERG (*Anna*), artiste lyrique, née à Bruxelles, le 8 octobre 1845,

morte à Paris, en juin 1898. Fille d'un facteur de pianos établi à Bruxelles, elle étudia le chant avec Chiaromonte, et débuta brillamment, en octobre 1868, aux concerts du Palais de Cristal, à Londres, où son frère Hermann fit applaudir son talent de violoniste. Après avoir joué le rôle d'Irène lors de la création en français du *Rienzi* de Wagner, au Théâtre lyrique, à Paris, le 6 avril 1869, elle fut attachée, en qualité de chanteuse Falcon au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles. Elle y resta pendant quatre ans, faisant apprécier une voix remarquable par son étendue plutôt que par sa puissance, une méthode excellente, une diction et un jeu très dramatiques. Elle fut la première interprète française des rôles d'Elsa, dans *Lohengrin* (22 mars 1870), et de Senta, dans le *Vaisseau fantôme* (6 avril 1872); la première de ces créations établit définitivement sa réputation. Après avoir quitté la Monnaie, elle chanta en représentations au Grand-Théâtre de Bordeaux, puis fit des débuts heureux à l'Opéra de Paris, en 1873; cependant, elle renonça à les poursuivre, quoiqu'elle eût été désignée pour créer la *Jeanne d'Arc*, de Mermet, les proportions du monument de Garnier lui paraissant trop vastes pour son organe. Elle chanta aux concerts du Conservatoire, puis dit adieu au public pour épouser, en 1874, le compositeur Auguste-Emmanuel Vaucorbeil, alors commissaire du gouvernement auprès des théâtres subventionnés, et plus tard directeur de l'Opéra, de 1879 à 1884. Après son mariage, elle se voua au professorat et forma d'excellentes cantatrices.

Paul Bergmans.

Journaux du temps. — Ed. Grégoir, *L'Art musical en Belgique* (Bruxelles, 1879), p. 230. — Id., *Les Artistes-musiciens belges au XVIII^e et au XIX^e siècle* (Bruxelles, 1885), p. 389-391. — J. Isnardon, *le Théâtre de la Monnaie* (Bruxelles, 1890), p. 505-532. — E. Evenepoel, *Le Wagnerisme hors d'Allemagne* (Paris, 1891), p. 97, 100, 115, 121. — *Le Monde artiste* (Paris, 1898), p. 431.

STERRE (François VANDEU), peintre. Voir STELLA.

STERRE (Jean-Chrysostome VANDER), écrivain ecclésiastique, né à Bois-le-Duc,

en 1594, mort à Anvers le 23 juillet 1652. Il fréquenta le collège des Jésuites à Anvers, puis se fit Prémontré à l'abbaye de Saint-Michel, située dans cette ville. Il y étudia la théologie et y fut ordonné prêtre. Le 7 octobre 1629, il devint abbé de son monastère, où il exerçait depuis quelque temps déjà les fonctions de prieur. En 1622, il publia une *Vita S. Norberti Canonorum Præmonstratensium Patriarchæ Antverpiæ Apostoli...*, qu'il dédia à son abbé, Matth. Iersselius. Cette édition est ornée d'un portrait de saint Norbert et de trente-quatre planches, le tout gravé par Corn. Galle. Il en fut fait un second tirage sans texte par le libraire anversoïis Michel Bunel. Le texte, orné du portrait de saint Norbert, fut republié, en 1656, chez Plantin Moretus. Le texte flamand seul parut, en 1623, chez Gérard van Wolschaten, à Anvers, sous le titre : *Het Leven Vanden H. Norbertus, Stich Vader Der Ordre Van Præmonstreyt Ende Apostel Van Antwerpen...* En 1625, Vander Sterre publia les *Natales Sanctorum Ordinis Præmonstratensis...*, qui sont probablement l'œuvre d'un religieux de Tongerlo, Denis Mudzaerts († 1635).

Herman Vander Linden.

Vander Haeghen, *Bibliotheca Belgica*. — Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch Woordenboek*. — *Biographie nationale*, t. XV, c. 340.

STERREBEECK (François VAN), botaniste. Voir STERBEECK (François VAN).

STERREN (Richard VANDER), écrivain ecclésiastique, né à Eindhoven (Hollande), le 16 mars 1602, mort à Courtrai, le 31 octobre 1667. Admis au noviciat des Jésuites à Malines, le 6 octobre 1618, il exerça les fonctions de recteur aux collèges d'Alost et d'Audenarde, et dirigea longtemps les congrégations de la Sainte-Vierge. Après avoir été pendant quelque temps missionnaire en Hollande, il revint dans les Pays-Bas espagnols, où il passa le reste de sa vie. En 1638, il publia à Anvers, chez Henri Aertssens, un petit traité intitulé : *Usus et utilitas suffragiorum, quæ laudabili consuetudine in multis Congregatio-*

nibus quot mensibus distribuuntur... Cet ouvrage est écrit en flamand. Son titre ne porte pas de nom d'auteur.

Herman Vander Linden.

Jöcher, *Gelehrten-Lexikon*. — Sommervogel, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus*.

STERTHEM (*Josse VAN*), médecin, né à Gand, y décédé en 1604. Après avoir passé les examens de licencié en médecine et en chirurgie, il s'établit dans sa ville natale. Il a traduit, du latin en flamand, les œuvres chirurgicales de Guide de Cauliac. Cette traduction a paru, à Gand, en 1576, chez Henri van de Keere.

C. Van Bambcke.

M. van Vaernewyck, *De Historie van België* (Gent), tweede deel, 1829, *Aenwijzings-Tafel*, p. 117. — Piron, *Algemeene Levensbeschrijving*, p. 373.

STESSOLS (*Auguste-Joseph-Ghislain-Antoine*), capitaine de vaisseau, hydrographe, né à Nivelles, le 25 février 1826, mort à Anvers, le 6 mars 1875. Se destinant à la carrière maritime, il entra, le 3 février 1844, à l'École militaire (armes spéciales), et en sortit, le 1^{er} mars 1846, avec le grade d'aspirant de 1^{re} classe. Peu de temps après, il s'embarqua sur le brick de guerre le *Duc de Brabant*, qui fit une croisière de trois mois aux îles Shetland, sur les côtes d'Islande, et poussa jusqu'à la banquise en dépassant le cercle polaire. En 1847-1848, il fit un long voyage le long des côtes orientale et occidentale de l'Amérique du Sud, depuis le Brésil jusqu'à la république de l'Équateur, en doublant le cap Horn, puis, au début de 1849, un voyage sur la côte occidentale d'Afrique, à bord de la goëlette de guerre *Louise-Marie*, qui devait entreprendre une action militaire contre les tribus du Rio Nunez pour protéger les établissements belges. Le climat fut pernicieux pour l'équipage, et Stessols y contracta une fièvre dont il devait longtemps ressentir les effets. Mis en disponibilité quelques jours après son retour, il fut nommé enseigne le 1^{er} décembre et rappelé à l'activité le 15 juin 1850, à bord de la *Louise-Marie*,

chargé de surveiller la pêche dans la mer du Nord. En 1851, il se rendit à la colonie belge de Santo Thomas de Guatemala; en 1852-1854, sur la côte d'Afrique, à trois reprises différentes. Le 30 avril 1855, il fut chargé de faire, à l'École militaire, le cours de navigation, de manœuvre et de droit international maritime. Tout en donnant cet enseignement, il continua le service actif à bord des malles-postes d'Ostende-Douvres. Lorsque l'existence de la marine militaire belge fut mise en jeu en 1860, Stessols, comme le rapporte son biographe, G. Delcourt, « souffrit, ainsi que tous ses camarades, de l'injuste discrédit qui frappa une institution qui semblait appelée à rendre de grands services au pays. »

Il chercha dans l'étude un réconfort, et se consacra à la revision des cartes des bancs de Flandre et de l'Escaut; les modifications survenues dans la région du littoral ainsi que du fleuve exigeaient, en effet, une refonte des travaux de Beautemps-Beaupré, le père de l'hydrographie moderne. Appréciant les aptitudes spéciales de Stessols, le gouvernement le détacha pendant quelque temps à l'Observatoire royal de Bruxelles, pour y faire des observations astronomiques et géodésiques, l'envoya suivre pendant trois mois les opérations hydrographiques, exécutées sur les côtes de la Manche, par Stokes et Williams, et l'appela ensuite, le 6 juillet 1861, aux fonctions d'ingénieur hydrographe.

Après de minutieux sondages, il publia successivement la carte de l'Escaut au 20.000^{me} (Bruxelles, 1865, 2 feuilles), celle des bancs de Flandre, de Gravelines à Breskens, au 100.000^{me} (Anvers, 1866), les plans des rades de Nieuport, d'Ostende (Anvers, 1870), et de Blankenberghe au 20.000^{me} (Anvers, 1872). J. Nouwen grava en 1868 une édition flamande des deux premières cartes : *Zeekaart der Vlaamsche Kusten, als ook de Kaarten der Schelde*. Le régime de l'Escaut intéressait Stessols de façon toute particulière, et à juste titre, étant donnée l'importance primordiale du fleuve pour l'avenir économique en

même temps que pour la défense du pays. Aussi le scruta-t-il dans les moindres détails, afin d'arriver, après de longues observations quotidiennes judicieusement coordonnées, à définir les lois qui régissent l'ensablement auquel l'Escaut est soumis comme tout fleuve à marée. Il consigna le résultat de ces recherches dans une série de mémoires parus dans les *Annales de travaux publics de Belgique*, de 1863 à 1870, et dont plusieurs furent tirés à part : *Mémoire sur les marées de l'Escaut* (t. XXI, p. 341-359); *Étude sur l'Escaut maritime* (t. XXIII, p. 5-13); *Des courants de marée sur le littoral de la Belgique* (t. XXV, p. 27-44); *Des courants de marée dans l'Escaut* (t. XXV, p. 405-419); *Mémoire sur l'éclairage de l'Escaut* (t. XXVII, p. 167-201); *Discussion des observations de la marée et de ses effets dans l'Escaut* (t. XXX, p. 197-269). Stessels faisait partie du Comité de publication des *Annales des travaux publics*, et y inséra encore quelques autres articles, notamment sur la *Météorologie aux États-Unis* (t. XXXI, p. 178-182). Nommé lieutenant de vaisseau, le 20 janvier 1864, il fut promu capitaine, le 1^{er} novembre 1872.

En dehors de ses travaux hydrographiques, il fut chargé de diverses missions : le 13 décembre 1863, il fut appelé aux fonctions d'inspecteur des écoles de navigation, entraînant celles de président du jury d'examen de la marine marchande; le 14 avril 1866, il conduisit dans la mer du Nord le vapeur du pilotage belge afin de porter secours aux pêcheurs atteints du choléra; le 30 novembre de la même année, il devint un des quatre commissaires permanents chargés de la surveillance de la navigation de l'Escaut, en vertu du traité du 20 mai 1843. C'est en cette qualité qu'il dressa la carte des nouveaux feux de l'Escaut, *Vade mecum* des navigateurs. Il fit partie de plusieurs commissions instituées par le gouvernement pour l'étude de questions maritimes, et fut envoyé en Angleterre et en Hollande pour des études spéciales. Membre de la commission des nouvelles

installations maritimes d'Anvers, il prit une part active à ses travaux. Après avoir fondé à Anvers, dès 1869, une Société de géographie, il se dévoua au succès du premier congrès géographique qui se tint dans cette ville en 1872, et dont la préparation fut laborieuse; il y reçut une médaille spéciale pour l'ensemble de ses cartes marines qui avaient déjà obtenu un diplôme d'honneur à l'Exposition maritime internationale de Naples. Suivant l'expression de Wauwermans, pendant des années, la Société de géographie d'Anvers ne vécut pour ainsi dire que dans la personne de Stessels, et elle mourut avec lui (1), quand ce remarquable officier succomba prématurément au début de l'année 1875, victime de son dévouement à la science et à ses devoirs : quoique atteint d'une bronchite, il passa plusieurs nuits sur l'Escaut, par une température très basse, et contracta ainsi la maladie qui l'emporta en quelques jours, à l'âge de quarante-neuf ans. Le seul fascicule paru du *Bulletin* de l'ancienne Société de géographie d'Anvers (1870) contient la première partie de sa *Description du port d'Anvers*.

Chevalier de l'Ordre de Léopold, en 1864, Stessels avait été nommé, en 1866, officier de la Guadeloupe par l'empereur du Mexique.

Paul Bergmans.

G. Delcourt, *Notice sur la vie et les travaux de Auguste-Joseph-Ghislain-Antoine Stessels*, dans les *Annales des travaux publics de Belgique*, t. XXXIV (Bruxelles, 1876), p. 1-14. — H. Wauwermans, *Discours d'inauguration de la nouvelle Société de Géographie d'Anvers*, dans le *Bulletin* de cette Société (Anvers, 1878), t. 1^{er}, p. 26-28. — *Bibliographie nationale* (Bruxelles, 1897), t. III, p. 492.

STEUR (Charles-Joseph), magistrat, historien, voyageur, né à Courtrai, le 6 décembre 1794, mort à Gand, le 25 janvier 1881. Fils d'un receveur des contributions, il fut peu surveillé par ses parents, et eut une première jeunesse dissipée, dont l'influence marqua toute sa vie. Après des études assez irrégulières à Bruxelles et à Paris, il se fit inscrire à l'Université de Gand, où il fut

(1) La Société de géographie d'Anvers actuelle ne fut fondée, en effet, que le 1^{er} octobre 1876.

reçu docteur en droit, le 8 juin 1822, avec une thèse *De retractu successorio* (Gand, J.-N. Houdin; in-4°). Il consacra les loisirs de ses premières années de barreau au droit romain (*Partitiones juris romani secundum ordinem institutionum*. Bruxelles, Jorez, 1825; in-4°), et surtout à l'histoire nationale. Il envoya plusieurs mémoires à l'Académie royale de Belgique qui couronna, en 1827, son *Précis historique de l'administration générale des Pays-Bas autrichiens sous le règne de l'impératrice Marie-Thérèse*, en 1828, son *Précis historique de l'état politique, administratif, judiciaire, civil, religieux et militaire des Pays-Bas autrichiens sous le règne de Charles VI*, et en 1829, son *Essai sur les troubles arrivés en Flandre et notamment à Gand vers 1540*. Dès le 5 décembre 1829, ses succès lui valurent d'être élu d'emblée membre titulaire de l'Académie.

Nommé juge au tribunal de première instance de Gand, le 10 octobre 1830, au lendemain de la révolution, à laquelle il ne prit aucune part, il fut pensionné comme tel le 28 août 1867. Ses nombreux démêlés avec ses collègues, à cause de ses opinions politiques et de ses originalités vraiment excessives, obligèrent, en 1850, le tribunal de lui faire défense de siéger, à la suite d'incidents relatifs à son exclusion d'une société d'agrément. Il mena, dès lors, une vie bizarre, caractérisée par une incroyable légèreté de conduite et une misanthropie qui l'entraîna à de longs voyages en Europe et en Asie-Mineure. Les récits de ces voyages, publiés sous le titre : *Le touriste moderne* (Bruxelles, Office de publicité 1873-1876 ; 2 vol. in-8°), et une grande élucubration intitulée : *Ethnographie des peuples anciens de l'Europe* (Bruxelles, Muquardt, 1872-1874 ; 3 vol. in-8°), sont loin de valoir ses premiers travaux historiques, sans doute bien faits pour leur temps, et dont le plus remarquable est celui de 1829 qu'il reprit et publia seulement en 1834, dans les *Mémoires couronnés de l'Académie* (t. X, in-4°). *L'Insurrection des Gantois sous Charles-Quint* (tel est son titre définitif) a joui d'une faveur prolongée ; Steur y prend

parti contre les factieux (*Creessers* ou *braillards*), qui avaient signalé leur gouvernement démagogique par des assassinats, tel celui du doyen Liévin Pyn (voir ce nom), justifiant jusqu'à un certain point la sévérité de Charles-Quint à l'égard de ses concitoyens.

La *Bibliographie nationale* donne la liste complète des œuvres de Steur, dont la bibliothèque de l'Université de Gand possède une extraordinaire autobiographie manuscrite, et qui mourut célibataire. Depuis 1862, il n'avait plus guère paru à l'Académie.

Paul Dergmann.

Annuaire de l'Académie royale de Belgique, 1882, p. 193-213 (notice de J. Stecher). — *Bibliographie nationale* (Bruxelles, 1897), t. III, p. 492-493. — Manuscrits de Steur à la Bibliothèque de l'Université de Gand.

STEURS (*Ferdinand-Joseph*), prêtre et poète flamand, né à Bruxelles, le 2 octobre 1705, y décédé le 27 mars 1767. Il devait appartenir à une famille fortunée, car il fut ordonné sous-diacre *titulo patrimonii*; il reçut la prêtrise le 11 juin 1729.

Nous connaissons de lui deux poésies de circonstances : la première, datée de 1750, à l'occasion du XXV^e anniversaire de l'entrée au béguinage de Marie Leyniers (l'auteur était alors vicaire du Grand Béguinage de Bruxelles); la seconde, datée de 1754, à l'occasion des noces d'argent de Daniel Leyniers et A. C. B. van Schoonendonck. Daniel Leyniers, né en 1705, était le frère puîné de deux ans de la béguine Marie Leyniers. Un poème anonyme, à l'occasion de la première messe, en 1768, de Ferdinand-Joseph Leyniers, un des enfants de Daniel, présente de singulières analogies avec les deux autres; le même style alerte, la même facilité de rimes, les mêmes figures empruntées à l'Histoire Sainte et à la Mythologie, les mêmes jeux de mots par anagrammes (par exemple : Leyniers = Reyn Siel); les trois poèmes sont chacun suivis d'une chanson à dire pendant le banquet qui devait clore les festivités. Est-ce encore une œuvre à lui, composée plusieurs

mois à l'avance? D'ailleurs, à juger par la similitude des prénoms, le jeune lévite devait être le fils du poète.

J. Vereoullie.

Renseignements trouvés dans les trois poésies citées. — *Id.* fournis par M. G. Des Marez et le chanoine J. Laenen.

STEURS (*François-Mathieu*), archéologue et historien, né à Malines, le 9 juillet 1831, y décédé le 4 mars 1885. Il fut, dans toute la force du terme, un autodidacte, n'ayant eu d'autre école que l'école moyenne de sa ville natale. De 1871 à 1884, il publia treize études sur l'histoire ou les antiquités de Malines; ce sont des tirés à part du *Mechelsche Courant*; ils sont tous énumérés dans Frederiks et Vanden Branden. Seule, son étude : *De Toren van Sint-Romboutskerk te Mechelen*, parue en 1874, n'est pas un extrait de journal. Le chanoine G. van Calster dans ses *Namen der Straten van Mechelen* (1901, p. 154) et L. Godenne dans *Malines Jadis et Aujourd'hui* (1908, p. 263), signalent l'heureuse influence exercée sur la restauration du Palais de Marguerite d'Autriche par la notice que F. Steurs avait consacrée à ce monument en 1879.

J. Vereoullie.

Frederiks et Vanden Branden, *Biographisch Woordenboek*. — *Bibliographie nationale*, t. III. — *Messenger des sciences*, 1876, p. 363; 1879, p. 384.

STEVAERT (*François*), peintre d'histoire du XVII^e siècle. Son père, Josse, peintre également, mourut de la peste, en 1625. Il eut comme apprentis : De Lan, Antoine, en 1619; Louché, Corneille, en 1614; Van Ollem, Guillaume, en 1617; de Lambert, Jacques, en 1619; Lebas, Marc, en 1611; Verbrecht, Jean, en 1610. Il fournit des plans pour l'ornementation de la salle d'audience du Grand Conseil à Malines, ainsi que pour les petites salles de la même Cour au nouveau Palais. Quant à François Stevaert, il fut élève de Daniel Herregouts.

H. Coninckx.

H. Coninckx, *Le livre des apprentis de la corporation des Peintres et des Sculpteurs de Malines*. — Siret, *Dictionnaire des Peintres de toutes les écoles*.

STEVART (*Jérôme*) ou STEVARTIUS, écrivain ecclésiastique, né à Bruxelles, en 1675, mort à Malines, le 2 novembre 1730. Il conquist à Louvain le grade de licencié en théologie, fut ordonné prêtre et devint vicaire à Wetteren, en 1699. Appelé à une chaire de théologie au séminaire de Malines, le 24 juin 1704, Stevart dut abandonner l'enseignement pour motifs de santé dès l'année 1706. Il devint alors curé de Waelhem (10 février 1707). Le caractère assez fougueux de Stevart, malgré, peut-être même à raison de son zèle, ne lui assura pas des jours paisibles dans sa paroisse. Déjà en 1711, il s'assura l'aide d'un coadjuteur et il quitta la paroisse, sans abandonner cependant son titre curial, en 1713, lorsque le vicaire capitulaire Amé Coriache le nomma secrétaire à l'Archevêché. L'année suivante, les béguines présentèrent Stevart au Chapitre pour la charge de curé de leur église et les chanoines lui conférèrent ce bénéfice le 9 décembre. Huit années plus tard, en 1722, le collège des chanoines gradués de la Métropole élut Jérôme Stevart, pour succéder au chanoine Gérard de Quareux, et le 29 décembre 1723, ses collègues lui confièrent la dignité décanale.

Jérôme Stevart fut également examinateur synodal, juge synodal, censeur des livres, et fit partie du vicariat établi par le cardinal d'Alsace, lors de son voyage à Rome, en 1738.

Jérôme Stevart mourut après une longue et pénible maladie, et fut enterré dans le transept de l'église métropolitaine, sous une dalle portant l'inscription qu'il composa lui-même :

APTATE VESTRAS LAMPADES SPONSUS VENIT.
STA VIATOR LEGE ET DISCE MORI
PAVI RURICOLAS, MYSTAS BEGGAEQUE SEQUACES,
NUNC VERMES NIC PASCÔ! RESURGAM DUM TUBA
ULTIMA TERRIBILEM SONITUM, CHRISTI ANTE CLANGET
(TRIBUNAL
VIVOS COMPELLANS ET DEFUNCTOS! RATIONEM
FACTORUM UT REDDANT: TECUM HOC SIS, SEPE VOLUTES,
LETHALI NUMQUAM FOEDABIS CRIMINE MENTEM.
ESTO MEMOR, TE FORTE EODEM MOX FATA MANERE
QUAE SUBBI: CUNCTI METAM RAPIUNTUR AD UNAM:
ET SINE DELECTU IMMIS MORS OMNIA STERNIT;
DESPICIENS DIABEMATA, SCEPTRA, SACROSQUE TIBAS,
O FELIX, SI CURES SANCTE OCCUBERE MORTI:
INFELIX VERO, SI SUMMO HIC NOMINE SPRETO,
AETERNOS FUNCTUS VITA, DAMNERIS AD IGNES.

NUNC SATIS EST, DISCEDE VIATOR ET ANTE RECESSUM
 DIC : ILLI AETERNAM DONA PIE CHRISTE QUIETEM
 H. M. MATRI CARISS. SIBIQUE VIVENS POS.
 HIERONYMUS STEVART BRUXELLENS.
 HUIUS AEDIS METROP.
 CANONICUS GRAD. ET DECANUS
 VIXIT ILLA ANN. 95 OBIT 29 FEB. A° 1732
 VIXIT HIC ANN. 75 OBIT 2 NOV. 1780.
 R. I. P.

En 1714, à l'occasion d'un *Omme-ganck* organisé par les élèves du collège des Jésuites à Malines, Stevart se signala par un pamphlet, dirigé contre les Pères et dans lequel il prit assez violemment le parti du clergé séculier.

Déjà avant la publication de l'encyclicque *Pastoralis officii*, du 18 août 1718, par laquelle le pape Clément XI déclara que les *appelants* au concile général contre la bulle *Unigenitus* et la condamnation des *Réflexions morales* de Quesnel ne pouvaient être considérés dorénavant comme enfants de l'Eglise catholique, Stevart avait nettement pris position dans la querelle religieuse par un sermon prononcé à la Métropole le 13 novembre 1718. Ce sermon valut bien des invectives au hardi prédicateur, qui ne se donna pas pour vaincu; il répondit à ses contradicteurs par une série de libelles qui, par la violence du ton et la crudité des épithètes, nous montrent l'exaltation des passions et la violence des dissentiments du clergé de l'archidiocèse à cette époque.

Devenu doyen du Chapitre, Stevart ne se mêla plus à la querelle janséniste, mais, en 1740, il crut devoir, dans une allocution au clergé de la ville, prendre à partie le Père Du Sollier à l'occasion de la publication des *Acta Sancti Rumoldi*. L'allocution, qui critique vivement les conclusions du religieux bollandiste et affirme la pleine confiance de Stevart dans les données de la légende, fut répandue en de nombreux exemplaires manuscrits, mais elle fut imprimée pour la première fois par De Munck, dans ses *Gedenck-Schriften dienende tot ophelderinge van het leven, ... van den Heyligen Bisschop en Martelaer Rumoldus...* (Malines, 1777, p. xxvi-xxxvi).

Voici la liste de ses œuvres: 1. *De we-*

reldijke clergie van Mechelen onteert door de PP. Jesuiten, beweert door Heer Stevart, ter occasie van den omme-ganck van Mechelen, 1714. — 2. *Een stuck van seker sermoon gedaen tot Mechelen op den der-tiensten Dag van November 1718. Opge-draegen aen de Parochiaenen van S. Rom-bouts-kercke voor een tegen-venyn aen eenige schaedelyche leeringen nopende den Paus van Roomen...* (Brussel, Jacob van de Velde; in-16°, 16 p.) — 3. *Bescher-minge van de Pausen van Roomen ende van 't oudt Mechels geloof tegen Paschasius Quesnel en syne aenhangers, en besonderlyck tegen den Autheur van seker Boeckschen met voor-tijtel: 't Noodeloos tegen-venyn gesnyvert en wederleyt...* (Brussel, Jacob van de Velde; in-16, 3 vol. de 142, 114 et 102 p.) — 4. *De hayrklievrye en blaesmaekerye van de Quesnellistsche Byte-bouwen met de rampsatige doot en godde-loose belydenisse des geloofs van hunnen patriarch den Aertskekker Quesnel...* (Mechelen, Laurentius Vander Elst, 1720; in-16, de 148 p.) — 5. *De bedriegerye, ezelrye en razernye van de Quesnellistsche Bytebouwen met d'ongelukkige doot van hunnen Bond-genoot Petrus Codde...* (Mechelen, Laurentius Vander Elst, 1720; in-16, de 152 p.) — 6. *Oratio panegyrica in laudem Divi Rumoldi proclama-ta in loco capitulari ecclesiae Metro-politanae Divi Rumoldi.*

J. Stevart fut un bibliophile réputé. A sa mort, sa riche bibliothèque fut vendue. Le catalogue édité chez Laurent Vander Elst, en 1751, forme un volume in-8° de 503 pages.

Jérôme Stevart eut un neveu, Eustache Stevart, qui publia, à l'occasion de la visite du roi Louis XV, à Malines et à la tour de Saint-Rombaud, le 15 mai 1746, un factum poétique, dont la section des manuscrits de la Bibliothèque royale possède un exemplaire: EPIGRAMION D. D. C. ab Eustachio Stevart Bruzellensi serenissimo invictissimo triumphatori Ludovico XV Franciae et Navarrae Regi Christianissimo magno huius aevi Alexandro cum capta urbe Mechliniensi anno 1746 idibus maii sub occasum solis mira agilitate ascendisset eximiam vastamque turrim ecclesiae metropolitanae S. Rumoldi...

(Malines, L. Vander Elst, s. d., in-4°, 4 p.).

J. Loenen.

Archives de l'Archevêché. — Archives du Chapitre. — Bibliothèque des archives communales.

STEVART (Pierre), théologien, écrivain ecclésiastique, né à Liège, en 1547, mort dans cette ville, le 27 avril 1624. Fils d'un simple tisserand qui remplissait la charge de gardien des portes Saint-Martin et Sainte-Marguerite, il manifesta de bonne heure de remarquables aptitudes intellectuelles. Grâce sans doute à la protection du prince-évêque, il fut envoyé en Bavière. Il commença ses études de théologie à Eichstätt où il fut promu aux ordres sacrés, et où il résida douze ans, enseignant la philosophie et la théologie au collège Saint-Willibald, le premier séminaire érigé conformément aux vues du concile de Trente. C'est dans cette ville, où il reçut le titre de chanoine de la collégiale Saint-Willibald, et celui de protonotaire apostolique, qu'il voua un culte spécial à sainte Walburge qui y est enterrée; il se plaisait à attribuer à son intervention les faveurs de la fortune qu'il obtint dans la suite. Il comptait parmi ses élèves le duc Maximilien de Bavière, qui fit de lui son conseiller, et dont le père lui accorda la cure de Saint-Maurice, à Ingolstadt. Stevart avait poursuivi ses études théologiques à l'Université de cette dernière ville, sous la direction du P. Jésuite Grégoire de Valence; licencié le 10 décembre 1576, après avoir soutenu une thèse sur la nature excellente de la grâce divine, il fut nommé docteur le 22 décembre 1584, alors qu'il était déjà curé de Saint-Maurice; il défendit une thèse sur la connaissance de Dieu, tandis que son vicaire L. Liszeph obtenait la licence avec une thèse sur la prédestination. A cette occasion, Jean Engerdus dédia à Stevart un recueil de poésies latines : *Odæ XVII diversorum generum* (Ingolstadt, W. Eger, 1584; in-4°), dont plusieurs sont dédiées à Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liège, à des parents du docteur, Godefroid et André Fabricius, etc. Stevart fut immédia-

tement nommé professeur d'Écriture sainte à l'Université d'Ingolstadt, et il ne tarda pas à jouer un rôle important dans la vie académique, tout en conservant ses fonctions pastorales. De 1585 à 1616, il remplit plus de vingt fois la charge semestrielle de recteur, c'est-à-dire à peu près chaque fois que celle-ci revint à la faculté de théologie. Il enseigna jusqu'en 1618, année où il retourna à Liège. Le curé-professeur, qui avait reçu le titre de prévôt de l'église des Douze-Apôtres, à Cologne, laissa en Bavière de nombreuses traces de sa générosité; il avait fait notamment des donations à l'orphelinat et à la bibliothèque d'Ingolstadt; à cette dernière institution, il donna six cent cinquante florins en 1614, mille florins en 1619.

Stevart était resté en rapports constants avec sa patrie. En 1609, il fut nommé chanoine de la cathédrale Saint-Lambert, à Liège, et plus tard, prévôt de Saint-Denis. Il acquit en 1613 des terrains au quartier Sainte-Walburge et y obtint l'autorisation d'y élever une église pour les habitants qui devaient descendre par un chemin difficile vers l'église Saint-Servais afin d'y remplir leurs devoirs religieux. Cette église, qui remplaça une ancienne chapelle consacrée à sainte Walburge, fut commencée le 6 mars 1613, et achevée en une année. Elle était d'ailleurs conçue dans un style très simple et bâtie en briques, avec soubassements et montants de pierre; la tour carrée se terminait en clocheton; le vaisseau se composait de trois nefs soutenues par deux rangs de colonnes reliées par des ogives en tiers-point. Le nouveau temple (1) fut consacré, le 7 septembre 1614, par le fondateur lui-même, qui affecta une rente de quarante florins à la paroisse, et assura la pension annuelle du curé et de son aide. En reconnaissance, le prince-évêque lui

(1) A la suite de dégâts importants causés à la toiture par un orage en 1869, le temple fut fermé; des travaux houleux avaient d'ailleurs compromis sa solidité de façon irrémédiable. Démoli seulement en 1877-1878, il fut remplacé par l'église Sainte-Walburge actuelle, de proportions plus considérables.

accorda le patronage de l'église sa vie durant, et Stevart usa de cette prérogative pour y nommer son neveu, Barthélemy Jamart. En 1622, afin de pourvoir à l'instruction des jeunes filles du faubourg Sainte-Walburge, il fonda, à proximité de l'église, sur le restant des terrains qui lui appartenaient, un couvent de chanoinesses régulières du Saint-Sépulchre, congrégation qui se développa considérablement au pays de Liège sous l'épiscopat de Ferdinand de Bavière. Les locaux furent terminés en 1624.

Le 20 septembre 1617, Stevart fut nommé vicaire général de l'évêque de Liège, en remplacement de Jean Chapeauville, ce qui l'obligea à revenir définitivement dans sa ville natale; l'année suivante, il reçut la dignité de prévôt de Fosses. Déjà en 1613, il avait fait partie de la commission chargée de rédiger les statuts portés au synode diocésain du 24 février de cette année. Comme vicaire général, il annonça le synode du 24-26 avril 1618 et rédigea, avec le suffragant Étienne Strecheus, les importants statuts qui y furent approuvés. En 1621, il fit partie de la commission de théologiens chargés d'examiner le règlement du Mont-de-Piété, dont l'érection était projetée à Liège, et qui émit un avis favorable le 28 janvier 1622. Peu de temps après, il fut chargé de faire l'examen des reliques de la bienheureuse Eve, conservées à Saint-Lambert. L'affaiblissement de sa vue l'obligea de résigner sa charge en 1622, et il mourut deux années après, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Il fut inhumé dans l'église Sainte-Walburge, sous une dalle tumulaire en marbre noir, qui le représente en bas-relief, vêtu d'une chasuble et tenant en main un calice. Il était aussi figuré, avec ses armoiries (coupé d'argent et d'or, au pal-façon de gueules brochant, accompagné en chef de deux pannettes de sinople et en pointe de deux masses à picotins de sable, posées en sautoir), sur l'un des feuillettes de la table d'autel, en surplis, l'aumusse sur le bras, dans l'attitude de la prière.

Dans son testament, il affecta une somme de trois mille florins pour l'édifi-

cation d'une église paroissiale au faubourg Sainte-Marguerite, à Glain; il fit des dons à l'église Sainte-Walburge, aux chanoinesses du Saint-Sépulchre, à l'orphelinat d'Ingolstadt, à une foule de parents et d'amis; il légua ses livres restés à Ingolstadt à son petit neveu, Jean-Jacques Harzé.

Ses travaux comprennent des commentaires sur la plupart des épîtres de saint Paul et sur celle de saint Jacques, principalement dirigés contre les corruptions protestantes, plusieurs éditions de petits écrits des Pères latins et grecs, une apologie de la Compagnie de Jésus, ainsi que des recueils relatifs à Sainte-Walburge et à Saint-Maurice. Voici la liste de ceux que nous connaissons :

1. *De excellenti divina gratia natura et in iis quæ ad eam tum obtinendam, tum conservandam requiruntur, deque ipsius admirabili efficacia disputatio* (Ingolstadt, D. Sartorius, 1576; in-4°). Thèse du P. Grégoire de Valence.— 2. *De scientia Dei et prædestinatione theses bipartitæ* (Ingolstadt, D. Sartorius, 1584; in-4°). De ces deux thèses du P. Grégoire de Valence, la première a été défendue par P. Stevart.— 3. *Brevis explicatio VIII priorum capitum epistolæ D. Pauli ad Romanos* (Ingolstadt, 1586; in-4°). — 4. *Explicatio VII priorum capitum epistolæ D. Pauli ad Hebræos* (Ingolstadt, 1588; in-4°). — 5. *Oratio funebris in exequiis Martini a Schauenberg episcopi Eystettensi* (Ingolstadt, 1590; in-4°). — 6. *In canonicam epistolam D. Jacobi brevis commentarius* (Ingolstadt, 1591; in-4°). Thèse défendue par J. Winzet. Ibid., 1591 et 1610. — 7. *Commentarius in epistolam D. Pauli ad Ephesios* (Ingolstadt, 1593; in-4°. Ibid., 1603). — 8. *Apologia pro societate Jesu ad principes et ordines sacri romani imperii contra commentitiam historiam ordinis jesuitici a Polycarpo Leysero nuper editam* (Ingolstadt, 1593; in-4°. Cologne, H. Falckenburg, 1594; in-4°). Traduction allemande par C. Distlmeyer (Ingolstadt, 1594; in-4°). — 9. *Commentarius in priorem epistolam D. Pauli ad Corinthios* (Ingolstadt, 1594; in-4°. Ibid., 1600). — 10. *Commentarius in epistolam*

D. Pauli ad Philippenses (Ingolstadt, 1595; in-4°). — 11. *Commentarius in utramque D. Pauli ad Thessalonicenses epistolam* (Ingolstadt, 1600; in-4°. Ibid., 1609). — 12. *De colloquio Ratisbonensi oratio in Ingolsta diensi academia habita* (Ingolstadt, 1602; in-4°). C'est le colloque de E. Hunnius, J. Gretser et A. Tanner. — 13. *Commentarius in posteriorem D. Pauli ad Timotheum epistolam* (Ingolstadt, 1608; in-4°. Ibid., 1612). — 14. *Manuelis Calecae contra Graecorum errores libri quatuor interprete Ambrosio Camaldulensi, in lucem prolati et notis illustrati* (Ingolstadt, 1608; in-4°). Réimprimé dans la *Magna bibliotheca veterum patrum*, de de La Bigne, t. IV, 1^{re} partie (1654). — 15. *Commentarius in priorem D. Pauli ad Timotheum epistolam* (Ingolstadt, 1611; in-4°). — 16. *Tomus singularis insigniam auctorum tam graecorum quam latinorum quos ex variis bibliothecis accessit nunc primum in lucem prodire jussit* (Ingolstadt, Eder v^o Elisabeth Angermayr, 1616; in-4°). Contient des traités d'Eberius d'Osma et Beatus de Libana, Andronicus de Constantinople, Basile de Séleucie, Photius, Anastase, Saint-Jean-Chrysostome, Raban de Mayence, etc. Considéré comme s'ajoutant aux six volumes des *Antiquae lectiones* de Heuri Canisius, parus à Ingolstadt, de 1601 à 1604. — 17. *Commentarius de vita et rebus gestis S. Walpurgae ex Philippo episcopo Eystellensi concinnatus; item de miraculis ejusdem virginis libri quatuor auctore Wolfardo Hasenricano* (Ingolstadt, Eder, 1616; in-4°). Ces textes avaient été publiés dans le tome IV des *Antiquae lectiones*, de H. Canisius (1603). Réimprimé dans le tome IV de la *Bibliotheca patrum* (Cologne, 1618). — 18. *D. Mauricius Thebae legionis dux et signifer jam olim a S. Eucherio nunc iterum a Petro Stevartio in theatrum productus* (Ingolstadt, Eder, 1617; in-4°). Dédié au duc Maximilien de Bavière. — 19. *Epistola qua solatur praedicantes lugentes sortem aegidii Hunni, sous le pseudonyme d'Anonymus catholicus*. — 20. *Benedictio Dei, hoc est commentariolus quomodo Deus praecipue per Psalmos benedicendus atque laudandus*

sit ... in lucem primum editus studio Petri Stevartii. Dans Migne, *Patrologiae cursus completus*, t. CXXIX, appendix (1844).

Paul Bergmann.

Valere André, *Bibliotheca belgica* (Louvain, 1623), p. 680 et 2^e éd. (Louvain, 1643), p. 762, reproduit dans Fr. Sweertius, *Athenae belgicae* (Anvers, 1628), p. 636 et dans Ch.-J. Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, t. IV (Leipzig, 1751), col. 833. — B. Fisen, *Flores ecclesiae Leodiensis* (Lille, 1647), p. 229-230 (d'après une note de Barthélemy Jamart, neveu de Stevart). — J.-Fr. Foppens, *Bibliotheca belgica* t. II (Bruxelles, 1739), p. 1001-1002. — J. Hartzheim, *Bibliotheca coloniensis* (Cologne, 1747), p. 284. — F.-X. de Feller, *Dictionnaire historique*, nouv. éd., t. VIII (Paris, 1818), p. 265, suivi par Delvenne, *Biographie du royaume des Pays-Bas*, t. II (Bruxelles, 1829), p. 444. C^o de Becdelievre, *Biographie liégeoise*, t. 1^{er} (Liège, 1836), p. 428-429, et C. Pavard, *Biographie des Liégeois illustres* (Bruxelles, 1905), p. 366. — J. de Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert, à Liège*, t. III (Bruxelles, 1871), p. 221-223. — Fr.-X. Freninger, *Das Matrikelbuch der Universität Ingolstadt*, Landshut-München, t. 1^{er} (Munich, 1872), p. 16, 20, 41. — J. Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liège pendant le XVII^e siècle*, t. 1^{er} (Liège, 1877), p. 297, 303, 327-328, 355. — H.-N. de Villenfagne d'Enghoul, *Nouveaux mélanges historiques et littéraires*, éd. X. de Theux (Liège, 1878), p. 176-177. — Th. Gobert, *Les Rues de Liège* (Liège, 1884-1904), t. 1^{er}, p. 381; t. II, p. 368, 498; t. IV, p. 219-222. — X. de Theux, *Bibliographie liégeoise*, 2^e éd. (Bruges, 1885), col. 1324, 1327, 1334. — H. Horter, *Nomenclar literarum recentioris theologiae catholicae*, 2^e éd., t. 1^{er} (Vienne, 1892), p. 327-328. — *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXVI (Leipzig, 1893), p. 137-138 (notice de Reusch).

*STÉVEN (André-Benoît I), imprimeur, né à Cassel (département du Nord), le 12 octobre 1757, décédé à Gand, le 19 mai 1812. Fils de Pierre-André, libraire à Cassel, et de Marie-Joseph Guilliodts, il appartenait à une famille où les lettres étaient en honneur. Son aïeul, André Stéven, maître d'école dans la même ville, est connu par plusieurs écrits néerlandais, prose et vers, notamment par le *Nieuwen Nederlandschen voorschriftboek* (1714), publié vers la fin du règne de Louis XIV, et qui eut plusieurs éditions; ses œuvres figurent en bonne place dans l'histoire littéraire des Flamands de France.

Après avoir fréquenté l'Université de Louvain, André-Benoît Stéven s'établit à Thielt, où il érigea une imprimerie, autorisée par octroi du gouvernement autrichien. Il éditait en cette ville quelques livres classiques, qu'on ne retrouve pas facilement aujourd'hui, entre autres :

Indices verborum syntaxis Emmanuelis Alvari (Tilet, 1791) et une réimpression du susdit *Voorschrifboek*, en 1793. Il eut alors l'occasion de rendre un service important aux habitants de cette localité, qui se faisaient remarquer par leur animosité contre les Français. Déjà le général Van Damme s'était avancé à la tête de son armée et s'apprêtait à châtier la petite ville; Stéven alla au devant du général, son concitoyen et cousin, et, grâce à de pressantes instances, il parvint à sauver Thielt d'un désastre.

C'est le même Van Damme qui l'engagea ensuite à transporter ses presses à Gand, où lui-même d'ailleurs devait plus tard se retirer également. Établi en cette ville dès 1794, non loin du Marché aux Poissons, Stéven s'installa définitivement, en 1796, au Marché aux Grains, centre des affaires, et sa maison fut bientôt fort achalandée. Il devint l'imprimeur en titre de la nouvelle édilité; aussi la collection de ses impressions est-elle intéressante à consulter pour se faire une idée de la littérature municipale du temps, curieuse surtout pour la période qui précède le coup d'État du 18 brumaire an VIII. Nous avons en vue spécialement les emphatiques discours patriotiques, les pièces relatives aux fêtes obligatoires; fêtes de la Victoire, de la Reconnaissance, de la Jeunesse, des Epoux, de la Liberté, de l'Agriculture, de l'Heureuse Réunion à la France; plantations d'arbres de la Liberté; anniversaire de la « juste punition » du dernier roi des Français, etc.

Parmi les publications officielles, on remarque les quinze volumes, in-4°, du *Recueil des lois de la République* (Recueil des arrêtés des commissaires du gouvernement français dans les pays réunis à la République par la loi du 9 vendémiaire, quatrième année, et les lois de la République française dont la publication a été par eux ordonnée dans les dits pays), ainsi que l'*Annuaire statistique du département de l'Escaut*, dans lequel on trouve « une analyse détaillée de tout ce que ce département renferme de plus important sous les rapports de sa situation topographique, de sa population, de

son agriculture et de son commerce; la désignation des principales autorités, etc. » Letitre de ce dernier recueil, qui est très important, varia plusieurs fois; commencé en l'an XI (1802), il parut jusqu'en 1835 avec des interruptions de 1806 à 1808 et en 1831. Les rédacteurs en furent successivement: Liégard et Couret-Villeneuve, A. Couvret, C.-F. Manilius, J. Odeyn et L.-J. Montigny.

Stéven entreprit la publication de diverses feuilles périodiques: *Vrijheid, Gelijkheid, Vaderlandsch Gazette van Gend*, 1794-1795 (concurrence à la vieille *Gazette van Gend* qui n'eut pas de succès); *Dagelijksche Courier van het departement van de Schelde* (1795); *Annuaire et avis du département de l'Escaut*, an XI (1802); à partir de 1804, la feuille parut chez un autre imprimeur et devint le *Journal du commerce, de politique et de littérature du département de l'Escaut*; le dernier numéro est du 14 avril 1811; *Annuaire poétique de Gand, pour l'an XII* (1803-1804).

André-Benoît Stéven avait épousé en premières noces, à Thielt, Françoise van de Graveele; il convola dans la même ville, le 10 brumaire an VI (31 octobre 1797), avec Angeline Verstraete, née à Thielt, le 8 janvier 1775. Celle-ci s'occupait activement de l'imprimerie pendant les dernières années de son mari, et continua ensuite les affaires jusqu'en 1819.

C'est dans les ateliers de la veuve Stéven que fut imprimé (mais avec l'adresse de l'éditeur Julien-Nicolas Houdin, qui était Français (1) de naissance), le *Moniteur universel*, journal des Cent-Jours, dont il parut seulement vingt numéros, du 14 avril au 21 juin 1815. Ce journal était rédigé par Lally-Tollendal, Chateaubriand, de Pradel, de Vautblanc, Beugnot, de Blacas, sous la direction de Bertin l'aîné; des articles furent fournis aussi par M^r et M^{me} de Damas, Charles Nodier, Desèze, Laborie, Guizot; Louis XVIII lui-même y collabora. Cette feuille qui, à partir du deuxième numéro, porta le titre de *Jour-*

(1) Né à Blois, le 1^{er} avril 1771.

nal universel, a été plus tard réimprimée. De l'édition originale, devenue rare, il existe une collection à la bibliothèque royale de Bruxelles, fonds van Hulthem, n° 19854, et à la bibliothèque de l'Université de Gand, fonds gantois, n° 21459.

V. van der Haeghen.

L. de Backer, *Les Flamands de France. Messager des sciences historiques* (Gand, 1850). — A. Snellaert, *Histoire de la littérature flamande*. — F. van der Haeghen, *Bibliothèque gantoise*, t. IV, V. — Collection gantoise à la bibliothèque de l'Université de Gand. — Archives de la ville. — Henri Welschinger, *Louis XVIII à Gand pendant les Cent-Jours* (*Revue hebdomadaire*, Paris, octobre 1913).

STÉVEN (*André-Benoît II*), éditeur de journaux politiques, né à Gand, le 13 mars 1798, mort en cette ville, le 18 juin 1886, fils de André-Benoît I. Après avoir travaillé à Paris à l'atelier typographique de Firmin Didot, en 1818 et 1819, il reprit en 1820 l'imprimerie de ses parents à Gand. Parmi ses éditions, on remarque le *Belgisch Muzen Almanak*, recueil d'œuvres poétiques, dont il parut cinq volumes illustrés de gravures, 1826-1830, et l'important *Choix de monuments et édifices du royaume des Pays-Bas*, de P.-J. Goetghebuer, terminé en 1827, publication à laquelle s'intéressa le roi Guillaume. De cet ouvrage de luxe, Stéven fit paraître, la même année, une édition néerlandaise, traduite par J. Haefken, et destinée plus spécialement aux colonies de la région de Batavia.

Mais Stéven est surtout connu comme éditeur de journaux, et, à partir de 1832, il n'est plus compté parmi les imprimeurs. Il publia en 1825 *Het Gendse Nieuwsblad*, feuille qui ne vécut pas longtemps, et en 1828-1829, *Den Landsmandsoriend*, journal orangiste. Il reprit le 1^{er} janvier 1829 la propriété du *Journal de Gand politique, commercial et littéraire* (créé par J.-N. Houdin), auquel il donna le 10 décembre 1830 le titre de *Messager de Gand*, titre complété le 25 décembre 1836 par les mots : *et des Pays-Bas*. Ce journal exerça une grande influence au sein des classes dirigeantes dans les Flandres, d'abord comme défenseur du gouvernement hollandais et du parti orangiste, ensuite comme organe

du parti libéral. L'éditeur responsable devint bientôt, sur la scène politique, une sorte de figurant de tout premier plan, que l'on ne peut guère isoler des acteurs à la parole presque toujours déclamatoire, qui, pendant la période révolutionnaire, se meuvent autour de lui.

Le 2 février 1831, avait eu lieu l'échauffourée du colonel Ernest Grégoire, en faveur du prince d'Orange. Encore tout vibrants de leur récent succès, les patriotes célébraient, le 5 février, à la fois la déchéance de l'administration municipale, remplacée provisoirement par la Commission de sûreté publique, et l'avènement prochain du duc de Nemours que le Congrès national, à une majorité de deux voix, avait décidé de porter au trône de Belgique. Dans la soirée de ce jour, une trentaine d'hommes armés, partisans du nouveau régime, envahirent l'imprimerie du *Messager de Gand*, située au coin du quai des Dominicains, n° 11, et de la ruelle du Mont-au-Chaume, et saccagèrent la maison de l'éditeur. La pathétique narration publiée le lendemain, au nom de la rédaction, n'est pas exempte d'emphasis : « C'est dans une maison qui porte encore les traces récentes de la dévastation, c'est à la vue de nos presses brisées et au milieu d'une famille désolée que nous allons faire rapidement le récit de ce qui s'est passé... » *Le Journal des Flandres*, organe catholique, chercha plutôt à atténuer les faits en les expliquant.

Les typographes de Stéven furent encore maltraités au cours du mois suivant; le 20 mars, on tenta d'envahir les ateliers, qui furent encore dévastés le 25 mars, cette fois complètement et définitivement.

Le *Messager de Gand* cessa de paraître après le 26 mars, sans avoir eu l'occasion de parler de ce qui s'était passé dans ses locaux (1). Mais, dès le lendemain,

(1) Dix ans plus tard, P. Lebrocq rappelle la destruction de cette imprimerie, l'une des plus belles du pays :

« Jamais on ne vit plus épouvantable dévastation. De tous les saccagements qui souillèrent la révolution belge, celui-là fut peut-être le plus complet. On ne laissa entiers que les murs des bâtiments. »

parut à Gand une proclamation anonyme qui prenait texte des excès commis, tant à la maison de Stéven que chez deux autres particuliers, pour appeler le peuple aux armes. Elle n'eut, d'ailleurs, aucun effet.

Le Journal des Flandres s'empressa, pour l'édification de ses lecteurs, de faire connaître quelques extraits de ce document, dont l'effet, avait été nul : « per-
sonne ne prit les armes, personne ne bougea ».

Dans d'autres villes aussi, à Bruxelles, à Liège, à Anvers, eurent lieu les jours suivants des dévastations d'ateliers d'imprimerie. Mais ce sont surtout les événements arrivés à Gand qui inspirèrent le pamphlet intitulé : *Réflexions sur l'état actuel de la Belgique*, et où l'on révélait à l'Europe qu'il existait en ce pays un double gouvernement : « Pen-
dant que le congrès fait des lois sur la presse, le vrai gouvernement casse les presses des imprimeurs et chasse du pays les écrivains qui n'ont point mis leur conscience à la solde du brigandage et de l'assassinat. »

Stéven, précédé de son rédacteur, Charles Froment, s'était retiré à Lille, où il fut rejoint par l'avocat Hippolyte Metdepenningen, chef reconnu du parti orangiste. Autour d'eux se groupèrent bientôt les autres réfugiés, dont le nombre s'éleva à environ soixante-dix personnes. Ceux-ci, pour la plupart industriels ou commerçants, n'attendaient qu'un moment favorable pour rentrer dans leurs foyers, tandis que les chefs de la petite colonie, eux, donnaient audience à des émissaires ou correspondaient avec des personnages influents. Mais on apprenait que le peuple continuait à s'agiter à Gand : le 4 avril fut commis le sanglant et odieux attentat sur la personne de Jean Voortman, notable fabricant de cette ville qui n'avait pas voulu passer la frontière. Vivement impressionnés par « cet horrible événement », les réfugiés ajournèrent leur départ. Pour remédier à la situation, on résolut finalement de ressusciter l'organe orangiste, et au commencement de mai fut répandue la circulaire par laquelle l'édi-

teur Stéven annonçait la réapparition prochaine du *Messenger de Gand*, en ajoutant que rien ne serait changé à l'esprit du journal : « C'est assez répondre
de la fermeté avec laquelle nos principes continueront d'être défendus. »

Le Journal des Flandres, en reproduisant cet écrit dans son numéro du 4 mai, se borne à conseiller aux patriotes de « n'opposer, aux invectives qu'ils seront
prodiguées, que le calme du mépris ! » Le baron W. de Lamberts-Cortenbach, gouverneur de la province, alla plus loin et fit afficher une proclamation, où il disait notamment : « C'est au *Messenger
de Gand* à calculer les suites de son
esprit hostile à la chose publique ; il
reste responsable devant le peuple de
ses provocations. Le téméraire qui
brave la vindicte publique se met
volontairement hors la loi, du moment
qu'il veut en courir la chance ».

Hors la loi ! c'était laisser beau jeu à la réplique. Celle-ci se produisit bientôt en une brochure anonyme adressée à M^r le Baron : « Notre maison a été
deux fois pillée, vous nous annoncez
un troisième pillage, comme évé-
nement tout simple, comme un résultat
naturel de nos opinions, comme une
condition sine qua non des combats que
nous livrons à l'anarchie. Nous en
concluons. Monsieur, que vous êtes,
sinon le chef, au moins le complice des
dévastations de nos ateliers... »

Le ministère désapprouva nettement l'excès de zèle patriotique de son agent, au point qu'il crut devoir le déplacer ; il s'appretait aussi à supprimer la commission de sûreté, dont les membres avaient signé la proclamation avec le gouverneur. Ce n'est qu'à la suite de pressantes démarches faites par quelques membres du Congrès, que M. de Lamberts et la commission furent maintenus en fonction. Toute la fureur des amis de Stéven se tourna alors contre ces derniers, et dans un nouveau pamphlet ils prirent à partie, avec la dernière violence, R. Helias d'Huddeghem et l'abbé C. van Crombrughe.

La nouvelle imprimerie de Stéven était installée au n^o 31 de la place

d'Armes, et le *Messenger de Gand* y revit le jour le 7 juillet, plus indépendant que jamais, tracassier, souvent malveillant, notamment à l'égard de « Mr de Saxe-Cobourg », mais très bien rédigé au point de vue littéraire. Le 12 juillet, eut lieu une descente au bureau du journal pour faire des recherches au sujet d'une proclamation en faveur du prince d'Orange. Le 21 octobre, le général Charles Niellon, commandant les forces militaires des deux Flandres, déclara la ville en *état de siège*. Le 6 janvier 1832, le général fit appeler quelques orangistes; il laissa entendre que l'éditeur ou le rédacteur étaient à la solde du roi de Hollande. « M. Stéven a répondu en homme d'honneur et comme il le devait à ces inculpations; il a surtout repoussé avec vigueur celle qui concerne les prétendus salaires et montré au général toute la bassesse et la noirceur de pareilles impostures. » (*Messenger* du 8 janvier.)

Le roi vint à Gand le 11 janvier 1832. Tout était à la joie, à la concorde, et une nouvelle ère d'apaisement semblait commencer. On avait compté sans la maladresse des représentants du pouvoir central. Les fêtes, qui avaient duré trois jours, étaient à peine terminées, quand le 14 janvier, au matin, la force armée se présenta brusquement au bureau et dans les ateliers du *Messenger*. Le nouveau directeur de la police, P. Albinet, accompagné de l'auditeur militaire Gérard, déclara, sans exhiber aucun mandat écrit, qu'il avait ordre d'arrêter Stéven et de le conduire à la citadelle. On refusa à celui-ci l'autorisation de partir en voiture et c'est à pied, au milieu de la foule, qu'il dut traverser la ville.

Les perquisitions faites à l'imprimerie et dans l'habitation de l'éditeur ne firent rien découvrir de suspect. Sitôt les scellés levés, il sortit des mêmes presses un écrit intitulé : *Coup d'Etat ministériel*, et débutant ainsi : « Nous dénonçons à nos concitoyens, quelque route politique qu'ils suivent; nous dénonçons à tous gouvernements constitutionnels de l'Europe, l'attentat infâme commis sur la personne de

« M. Stéven, éditeur du *Messenger de Gand*... Voilà donc la satisfaction qu'on accorde à un homme deux fois pillé ! Une place dans un cul-de-basse-fosse à la citadelle ».

Trois jours plus tard, le 17 janvier (1), Niellon fit paraître sa proclamation portant qu'« à dater de ce jour, aucun journal, pamphlet ou écrit périodique quelconque ne pourra paraître en cette ville de Gand, sans l'autorisation préalable du général commandant la division des Flandres ». Le *Journal des Flandres* (qui avait repris en sous-titre son ancienne dénomination de *Catholique des Pays-Bas*) inséra l'ordonnance le lendemain, 18 janvier, sans commentaire, mais en laissant entendre qu'il la désapprouvait.

Le 22, parut le courageux et éloquent mémoire sur la mise en état de siège de la ville et les mesures se rattachant à l'arrestation de Stéven, dans lequel Rolin démontrait d'une manière péremptoire l'illégalité des dispositions prises par l'autorité militaire : « Personnes et choses, droit sacré de la liberté individuelle et droit sacré de la propriété, rien n'est laissé intact ». L'auteur osa mettre la susdite proclamation en parallèle avec l'ordonnance sur la presse datée du 25 juillet 1830, signée Charles, contresignée Polignac; et il fit voir qu'il y avait pourtant deux différences, « tout à l'avantage de l'exilé d'Holyrood : la première, que, d'après l'ordonnance française, l'autorisation une fois donnée avait force de loi au moins trois mois, la seconde qu'il y avait loin de l'autorité de M. Niellon, général de division, commandant de province, mêlé à toutes nos querelles, vulnérable et vulnéré en cent façons diverses, à l'autorisation d'un roi placé bien au-dessus de notre sphère, nécessairement égal pour tous, protégé par une salutaire fiction qu'il ne peut mal faire, et au pied de qui viennent expirer la plupart de nos orages ».

(1) C'est par erreur que ce document fameux a été cité au 14 ou au 15 janvier 1832. Les premiers exemplaires affichés avaient été antédats au 17 décembre, et à ce propos Rolin se demandait si l'ordonnance était préparée depuis un mois.

Cependant le général fit un voyage à Bruxelles; à son retour, au lieu de sévir contre Rolin, il fit paraître un arrêté qui atténuait considérablement la portée de l'ordonnance précédente. L'organe du parti catholique, tout en faisant encore des réserves, déclara que c'était « un hommage éclatant à l'opinion publique qui s'était prononcée énergiquement contre les entraves apportées à la plus vitale de nos libertés, la liberté de la presse. »

L'action contre l'éditeur du *Messageur* devait néanmoins suivre son cours. Le 25 janvier, l'inculpé fut extrait de la citadelle et amené devant le conseil de guerre qui siégeait à l'hôtel de ville. L'auditeur militaire exposa que Stéven était accusé d'avoir inventé ou tout au moins répandu, soit à l'armée, soit dans un camp en présence de l'ennemi, soit dans une ville investie ou assiégée, des bruits tendant à séduire ou à décourager les troupes; il conclut, en conséquence, à la peine de mort ou à telle autre peine que le conseil estimerait convenable. La défense fut présentée par les avocats E. Van Huffel et H. Metdepenningen; ils contestèrent la légalité de la mise en état de siège, la compétence du conseil à l'égard de Stéven et la culpabilité de celui-ci. Après une heure de délibération, le conseil de guerre rendit son jugement qui portait ce dispositif: « le conseil se déclare « compétent, déclare André-Benoît Stéven coupable d'avoir, étant à l'armée, répandu des nouvelles tendant à séduire, à tromper et décourager les troupes, le condamne à une année d'emprisonnement et aux frais du procès ». Appel fut interjeté, et par Stéven et par l'auditeur général. Celui-ci, représenté par son substitut Franz Faider, ne réclamait plus la tête de l'éditeur, mais un emprisonnement de deux années.

Il convient de dire ici un mot de l'empressement que mirent les divers barreaux belges à seconder la défense. Dès la première heure, les avocats de Gand avaient pris fait et cause pour Stéven, et déjà, à la date du 25 janvier,

ils publiaient une consultation, qui fut signée par la plupart d'entre eux. Le barreau de Liège, après avoir délibéré de son côté, ajouta quelques nouvelles considérations à la consultation des avocats gantois. Le barreau de Namur marqua aussi son adhésion. La consultation de celui de Bruxelles, en date du 13 février, est un véritable mémoire où l'on résolvait négativement les cinq questions suivantes: 1. La ville de Gand a-t-elle été mise régulièrement en état de siège? — 2. Le conseil de guerre extraordinaire établi à Gand peut-il être considéré comme compétent, et ayant attribution légale de juridiction pour les faits imputés au sieur Stéven, non militaire et imprimeur, éditeur du journal le *Messageur de Gand*, domicilié en cette ville? — 3. Les codes militaires hollandais ont-ils force de loi en Belgique? — 4. Les codes militaires sont-ils applicables aux citoyens non militaires lorsque la ville où ils se trouvent n'est ni investie, ni assiégée? — 5. Si M. Stéven a pu être poursuivi du chef d'insertion dans le *Messageur de Gand* d'articles extraits d'autres journaux imprimés en Belgique, et spécialement si le fait imputé au sieur Stéven d'avoir publié dans le *Messageur de Gand* les articles incriminés peut être qualifié ainsi qu'il se trouve dans l'acte d'accusation?

Cette manifestation inusitée, et dont aucun de nos historiens ne paraît avoir connu l'importance, montre combien, dans tout le pays, les classes instruites, sans distinction de parti, étaient décidées à défendre énergiquement les libertés inscrites dans la constitution votée le 7 février 1831.

C'est aussi sur le terrain des principes constitutionnels que se plaça M^e Blagnies, défenseur de Stéven devant la Haute Cour militaire, à Bruxelles. L'arrêt d'acquiescement n'a pas été reproduit dans nos recueils de jurisprudence. Il importe d'en connaître les termes, car il tranche nettement une question importante pour l'histoire de Gand, et vise, par-dessus la tête de Stéven, le général Niellon lui-même:

« Attendu que la ville de Gand

• n'avait été mise en état de siège que
 • par une déclaration du général Niel-
 • lon, en date du 21 octobre 1831 ;
 • attendu que l'arrêté de S. M. en date
 • du lendemain, 22 octobre, approbatif
 • de la susdite déclaration, n'a pas été
 • publié au vœu de l'article 129 de la
 • Constitution ; qu'il n'a été inséré au
 • *Bulletin des lois et arrêtés du gouver-
 • nement*, ni au *Journal officiel*, ni même
 • publié et affiché dans la ville de Gand ;
 • que, dès lors, cet arrêté n'a pas été
 • obligatoire ; attendu que, de ce qui
 • précède, il résulte que la ville de Gand
 • n'a pas été légalement mise en état de
 • siège, et que le conseil de guerre tem-
 • poraire, y établi en vertu de cette
 • mise en état de siège, n'a pas eu
 • d'existence légale ; déclare nul et de
 • nul effet le jugement dont appel,
 • ordonne la mise en liberté immédiate
 • du sieur Stéven et lui donne acte de
 • ses réserves quant aux dommages-
 • intérêts qu'il se propose de réclamer
 • contre l'auteur ou les auteurs des torts
 • qu'il a eusuyés. Ainsi jugé par la
 • Haute Cour de justice militaire en
 • audience publique du 18 février 1832.

Stéven fit désormais imprimer le
Messenger au nom de son chef d'atelier,
 F.-L. Van Loocke. Il n'en fut pas
 moins arrêté avec celui-ci, le 16 décem-
 bre 1832, lors du second siège d'Anvers.
 L'autorité militaire de Gand inquiéta
 aussi d'autres hommes politiques : Met-
 depenningen, le fabricant Couvreur-
 van Maldegheem, Charles Froment,
 Michel de Brialmont, Pierre Lebrocquy,
 Emile de Roy, ces quatre derniers
 attachés à la rédaction du *Messenger*. La
 Haute Cour militaire mit à néant le
 jugement du conseil de guerre du 1^{er} fé-
 vrier et acquitta tous les prévenus par
 arrêt du 26 février 1832.

Le gouvernement n'avait pas attendu
 la fin du procès pour mettre en disponi-
 bilité le général Niellon, qui, décidément,
 ne comprenait rien ni à la nouvelle
 législation de son pays adoptif, ni à l'état
 complexe, il est vrai, des esprits dans
 la capitale des Flandres. Par jugement
 du tribunal de première instance en date
 du 14 novembre 1835, la ville de Gand

fut condamnée à payer à Stéven, pour la
 dévastation de son imprimerie et de ses
 immeubles, une somme de 24.000 francs,
 en principal, une pareille somme pour
 dommages-intérêts et une dite pour
 autant que les objets pillés ne seraient
 pas restitués en nature. Le ministre
 Lebeau, à qui remontait la mesure prise
 contre Niellon, continua l'œuvre d'apai-
 sement en faisant bannir, par arrêté
 royal du 12 avril 1834, quelques sujets
 étrangers, au nombre desquels figurait
 Charles Froment, un des plus tenaces
 adversaires du nouveau régime.

L'éditeur évita par la suite de se
 mêler personnellement à la politique,
 tout en continuant à diriger son journal.
 Michel de Brialmont, ancien avocat à
 Liège, attaché depuis 1831 au *Messenger*,
 devint alors premier rédacteur. Quelques
 années plus tard, en 1833, ce dernier
 fit savoir, en une bruyante brochure,
 comment il s'était séparé de l'éditeur-
 propriétaire, lequel notamment avait
 entrepris de donner chaque jour deux
 éditions de sa feuille, sans offrir • une
 • augmentation de traitement pour ce
 • travail extraordinaire • et qui se per-
 mettait, en outre, de censurer les ar-
 ticles : • Vous, Stéven, qui, à peine,
 • pouvez comprendre une phrase fran-
 • çaise et qui n'avez jamais eu une idée
 • de votre cru •. Brialmont, d'ailleurs,
 reconnaissait être en désaccord avec une
 fraction notable du parti orangiste, • la
 • coterie tracassière qui prétend ici
 • s'arroger exclusivement le droit de
 • défendre à sa manière les intérêts du
 • roi Guillaume •.

Pierre Lebrocquy, qui, dans ses *Sou-
 venirs* traite Michel de Brialmont de • vil
 • espion du gouvernement qu'il fait
 • semblant de combattre •, n'est pas
 sans rancune contre • Mr Stéven, le plus
 • raide des hommes et le plus butor des
 • éditeurs •. Lebrocquy déclarait néan-
 moins franchement que lui-même avait
 échoué quand il créa le *Réveil de Gand*
 comme feuille concurrente : • il fallait
 • ajoute-t-il, • autre chose que des pro-
 • messes de programme à offrir à des
 • hommes habitués à lire le *Messenger de
 • Gand*, journal qui toujours avait été

« soigné sous le rapport du style ». On avait eu, en effet, à la rédaction, outre Charles Froment, écrivain d'un réel mérite, qui continuait à collaborer par correspondance, deux autres Français de grand talent, Louis-Vincent Raoul, professeur de littérature, et l'écrivain de politique idéaliste, Pierre d'Herbigny. Les témoignages sympathiques à Stéven ne manquent pas d'ailleurs. Le comte O. de Kerchove, de son côté, parle de « l'esprit hospitalier de la maison », à propos des débuts dans le journalisme de Louis Hymans et d'Adolphe Du Bois, jeunes gens intelligents, avisés et bien documentés, dont l'éditeur avait reconnu la valeur.

Stéven, lui, n'avait certes pas de prétentions littéraires, mais il mettait à profit une expérience, chèrement acquise, pour surveiller l'allure du journal dont il avait la responsabilité, et auquel il assura incontestablement une existence prospère pendant plus d'un quart de siècle, au milieu de circonstances souvent difficiles. Il cessa en 1856 d'être propriétaire de la feuille, qui reprit en 1860 l'ancien titre de *Journal de Gand*.

Robuste et de belle prestance, Stéven atteignit l'âge de quatre-vingt-huit ans. Il avait épousé à Thielt, le 3 mai 1820, Charlotte-Marie Roelandts, née en cette ville en 1797. Le nom de celle-ci se rencontre plusieurs fois dans le récit des tribulations suscitées à son mari. Elle mourut à Gand le 11 avril 1868. De ce mariage naquirent deux filles, dont l'une, Julie, épousa Auguste Swinne, président du tribunal de commerce.

V. van der Haeghen.

Archives de Gand. — Bibliothèque de l'Université, section gantoise. — Journaux de l'époque. — *Reflexions sur l'état actuel de la Belgique*. S. l. n. d.; in-8°, 8 p. (1831). — *Lettre à M^r de Lambert, gouverneur de la Flandre orientale*. S. l. n. d.; in-8°, 8 p. (1831). — *Lettre d'un gantois à M^r Elias d'Huddeghem et l'abbé van Crombrughe, secrétaire de M^r l'évêque, tous deux membres du Congrès* (s. l. n. d.); in-8°, 4 p. (1831). — H. Rolin, *Sur la mise en état de siège de la ville de Gand, l'arrestation de Stéven et l'arrêté de Niellon, qui défend la publication de tout journal, pamphlet ou écrit périodique sans son autorisation préalable*, (Impr. H. Van de Kerckhove, 1832; in-8°, 26 p.). — Callion, *Chronyk van Gent* (Ms. G. 14248). — *Lettre du sieur Michel de Brialmont au sieur André-Benoît Stéven, propriétaire du journal intitulé le Messager de Gand et*

des Pays-Bas (s. n. d'impr.), (1838); in-8°, 8 p. — P. Lebrocqy, *Souvenirs d'un ex-journaliste, 1820-1841*, (Bruxelles, 1842). — J.-B. De Graet, *Récit des troubles et événements qui ont eu lieu dans la ville de Gand à l'époque de la révolution de 1830* (Gand, 1886). — Schuermans, *Code de la presse* (Bruxelles, 1861). — F. van der Haeghen, *Bibliographie gantoise*, t. V (Gand, 1868). — P. Bergmans, *Notices sur W. de Lamberts-Corntenbach, P. Lebrocqy, L. de Pontécoulant* (Biographie nationale). — Ad. Du Bois, *Une cause capitale en 1832 (Flandre libérale, 1897, 23 juillet)*. — *Belgique judiciaire* (1897), p. 864. — Comte O. de Kerchove de Dentereghem, *Adolphe Du Bois, Essais et notices*, (Gand, 1902). — D. Destanberg, *Gent sedert 1831* (Gand, 1903). — V. Fris, *Histoire de Gand* (1913).

STEVEN (Etienne-Joseph-Marie-Corneille VAN), écrivain ecclésiastique, né à Anvers, le 21 novembre 1772, mort dans cette ville, le 8 octobre 1853. Entré à l'abbaye de Saint-Michel, de l'ordre de Prémontré, le 7 juillet 1793, il y fut ordonné prêtre le 18 septembre 1796. Après la dispersion de la communauté, il s'adonna aux fonctions pastorales. C'est à lui qu'est dû l'ouvrage anonyme suivant, parfois attribué à J.-F. Vande Velde : *Catalogus omnium primorum in generali et solemnibus promotionibus ab origine celestiniuræ universitatis Lovaniensis... 1429-1797* (Malines, P.-J. Hanicq, 1824; in-12). Le catalogue de son importante bibliothèque, dispersée aux enchères en 1854, cite encore les deux ouvrages suivants du chanoine Van Steven : *Lusthof der godvruchtigheyt tot het godlyk Hert* (Anvers, 1825), et *Annotationes scripti sive Auctarium ad opus nostri Georgii Lienhart (sic) Spiritus liter. Norberti*, ce dernier resté manuscrit.

Paul Bergmans.

Léon Goovaerts, *Ecrivains, artistes et savants de l'ordre de Prémontré*, t. II (Bruxelles, 1902-1907), p. 324-325.

* STEVEN (Jean-Baptiste), militaire, fils de Ferdinand, et de Anne Delemazure, né à Dunkerque, le 2 septembre 1789, mort à une date que nous ignorons. Il entra dans l'armée impériale à quinze ans en qualité d'élève de marine, le 4 novembre 1804, fit en cette qualité les campagnes de 1804, 1805, 1806, 1807 et 1808, sur les côtes d'Angleterre, et ce tant dans la flotte que dans l'armée de débarquement. Nommé fourrier du

2^e équipage du corps impérial des marins en 1809, il fut dirigé en cette même année sur l'Allemagne où il reçut sa première blessure — un coup de balonnette au bras — à la prise de Kaiserwerck, sur le Danube; ce combat préleva aux journées d'Essling et de Wagram, où Steven combattit également.

Rentré en France, après la paix de Vienne, il fut dirigé sur l'Espagne, où il eut à faire la guerre de guérillas. Blessé de nouveau sous les murs d'Almanza, le 10 juillet 1810 — d'un coup de feu à la jambe — on le retrouve encore à la bataille de Busaco, et il reçut un coup de sabre à la tête à Séville.

Atteint d'un deuxième coup de sabre à la tête et prisonnier de guerre à Salamanca, Steven parvint à s'échapper des mains des Anglais et à rejoindre l'armée française. Nommé sergent-major en 1812, il fut désigné en 1813, pour aller rejoindre l'armée de Saxe; mais un contre-ordre l'arrêta à Bordeaux, tandis que la bataille de Leipsig livrait la France à l'invasion.

Steven qui comptait dix années de campagne (cinq en mer, une en Allemagne et quatre en Espagne et en Portugal), fut créé chevalier de la Légion d'honneur (30 janvier 1813), et, pendant la campagne de France, conquit l'épaulette de sous-lieutenant (5 avril 1814). Nous le retrouvons avec ce grade à Waterloo où il eut la jambe gauche atteinte de deux coups de feu. Rentré néanmoins en France avec les débris de l'armée, il refusa de servir le gouvernement de Louis XVIII, dont le système de favoritisme dans l'organisation militaire déplaisait à ce brave qui n'était qu'un soldat. Aussi démissionna-t-il le 27 décembre 1816, et vint-il s'établir en Belgique, où il obtint sa naturalisation le 20 mai 1819.

La révolution de 1830 fit Steven chef d'une des légions de la garde civique de Bruxelles; appuyé de quelques hommes dévoués, il constitua pendant quelques heures le seul gouvernement provisoire que possédât Bruxelles, dirigeant l'élan populaire et refrénant ses excès.

Après sa conduite pendant les jour-

nées de septembre, il quitta la garde civique pour rentrer dans l'armée, que les circonstances politiques l'avait obligé de quitter en France, mais à laquelle il pouvait maintenant, en Belgique, apporter le précieux concours de son expérience.

De simple sous-lieutenant qu'il était à Waterloo, il fut promu major d'état-major le 27 septembre 1830, et appelé au ministère de la guerre comme sous-chef de division du personnel. Steven passa lieutenant-colonel le 18 octobre suivant, et fut chargé de remplir *ad interim* les fonctions de chef du personnel de la guerre le 5 avril 1831.

Pendant son passage au ministère, il rendit à l'armée belge, où tout était à créer, les services les plus signalés, et justifia pleinement la promotion extraordinaire dont il avait été l'objet.

Attaché à la 1^{re} division d'armée comme colonel chef d'état-major le 23 juin 1831, il reçut le commandement *ad interim* de la province de Limbourg, le 25 août suivant, puis fut nommé commandant supérieur de la ville de Hasselt, et chargé spécialement de la défense de cette place le 4 août 1832.

Toutefois, la cessation des hostilités n'ayant pas tardé à se produire, il fut désigné pour commander la province de Liège, et quitta Hasselt pour cette dernière ville, où il fut promu général-major, dans sa position de commandant de province, le 30 juin 1846, et pensionné un an plus tard, le 9 juillet 1847.

Outre la croix de chevalier de la Légion d'honneur, Steven avait reçu successivement celles de chevalier et d'officier de l'Ordre de Léopold et avait été décoré de la Croix commémorative.

Français par la naissance, Hollandais par la naturalisation, Belge par la révolution, Steven n'avait voulu servir ni dans l'armée de Louis XVIII, ni dans l'armée hollandaise.

A. Vander Mensbrugge.

Hipp. Vigneron, *La Belgique militaire*, (Bruxelles, 1885), t. 1^{er}, p. 147 et s. — Archives du ministère de la guerre.

STEVENIERS (Jacques), violoniste et compositeur de musique, né à Liège en

1817, mort à Bruxelles, le 28 juin 1899, fut élève de Wéry et de Meerts au Conservatoire de Bruxelles. Après des tournées de concert en Hollande, Allemagne, Scandinavie, Russie, à Paris et à Londres, il revint s'établir à Bruxelles où il organisa, à partir de 1847, des concerts de musique de chambre et, en 1878, des « concerts nationaux » (symphoniques), qu'il dirigea en personne pendant un an. En 1852, il fut nommé professeur de musique de chambre au Conservatoire de Bruxelles, fonctions qu'il conserva jusqu'en 1886. On doit à Steveniers un ballet, le *Poète et l'Étoile*, primé à un concours ouvert en 1884 par la direction du théâtre de la Monnaie, deux piécettes, le *Maréchal ferrant* et les *Salires de Boileau*, jouées aux théâtres du Parc et des Galeries Saint-Hubert, et diverses autres compositions. Steveniers se livra également à la critique musicale et fonda, en 1853, une *Revue musicale belge*, dont il ne parut que trente numéros. Il portait le titre de violoniste du Roi, était décoré de l'Ordre de Léopold et de plusieurs ordres étrangers.

Ernest Cloison.

Féris, *Biographie universelle des musiciens*. — Grégoir, *Les Musiciens belges*.

STEVENS (André), dit DE CUYPER. Voir DE CUYPER.

STEVENS (Antoine), peintre, né à Malines dans la première moitié du xvi^e siècle, y décédé vers la fin du même siècle. Veuf de Catherine Daems, il épousa en secondes noces Claire Tycx, dont il eut plusieurs enfants : Pierre qui fut peintre de Rodolphe II d'Autriche, et qui naquit à Malines, vers 1567, contrairement à l'opinion émise par la plupart des auteurs qui se sont occupés de ce peintre. Les autres enfants d'Antoine Stevens furent Jeanne qui épousa le peintre Maur. Moreels, Antoine et Jacques, peintres. Antoine Stevens fut reçu dans la gilde Saint-Luc, à Malines, en 1560. Il eut comme apprentis élèves : Lemmens, Rombout, en septembre 1560; van Roye, Jean, en

octobre 1558; van Middendonck, Corneille, en octobre 1566; Verheyen, Jean, fils de Bartholomé, le 1^{er} octobre 1562. On connaît de lui un très intéressant tableau représentant *St-Willibrord bénissant les pèlerins de la procession d'Echternach*, encore existant dans cette localité, et pour l'exécution duquel l'artiste toucha quatre-vingt thalers, outre les autres dépenses et la pension, payés par son commettant, l'abbé Bertels, natif de Louvain.

H. Coninckx.

E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — H. Coninckx, *Le livre des apprentis de la corporation des peintres et des sculpteurs à Malines*. — Registres scabinaux aux archives de Malines et protocoles du notaire Pedro de Munter. — Sirat, *Dictionnaire des peintres de toutes les écoles*. — Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexicon*. — Reniers (abbé), *Neerlandais ou Belges des XVI^e et XVII^e siècles de l'Abbaye d'Echternach*.

STEVENS (Arthur-Philippe-Louis-Léopold-Victor-Ghislain), critique d'art, né à Bruxelles, le 6 juin 1825, décédé à Heyst, le 14 septembre 1890. Il joua un rôle important dans le mouvement artistique de la seconde moitié du dix-neuvième siècle par sa propagande active et éclairée en faveur des maîtres français de l'école naturaliste et de quelques-uns des plus glorieux peintres belges, parmi lesquels ses deux frères, Alfred et Joseph. Son père, Jean-François-Léopold Stevens, lui avait inculqué l'amour de la France, au service de laquelle il avait fait, comme officier au onzième chasseurs à cheval, toutes les campagnes du premier Empire, y compris celle de Russie et de Waterloo. Après la chute de Napoléon, il fut nommé officier d'ordonnance de Guillaume I^{er}, et il se maria; de ce mariage naquirent ses trois fils, qu'il éleva dans le culte de l'art français, pour lequel il avait un goût marqué, allant surtout aux artistes fortement combattus, tels Géricault et Delacroix, et aux rénovateurs du paysage moderne. Ce fut lui qui, en 1833, montra le premier un Delacroix à Bruxelles. Grandissant sous les chauds enthousiasmes de son père, ayant à ses côtés ses frères Alfred et Joseph, dont le talent s'épanouissait superbement, on comprend qu'Arthur

Stevens ne put échapper à la contagion de ce milieu enfiévré d'art; jamais cependant ne lui vint la tentation de devenir peintre, lui aussi : son esprit judicieux, combatif, le portait vers l'analyse et la discussion plutôt que vers la pratique d'un métier qu'il étudiait avec l'ardeur subtile d'un esthéticien raffiné, préparé et fortifié par d'excellentes études à l'Athénée de Bruxelles et des voyages à l'étranger. Son frère Alfred s'étant installé à Paris, avec le peintre Willems, il les y suivit; dès l'âge de dix-huit ans, il se mêla à la société parisienne, vécut de la vie fiévreuse des ateliers, et bientôt fut amené à s'occuper de la vente des tableaux qui s'exécutaient sous ses yeux; dans ce métier délicat, il apportait l'appoint de connaissances particulièrement appréciables et d'un jugement sincère. En 1863, il adressa au *Figaro* une série d'articles sur le *Salon de cette année*, signés du pseudonyme « Graham » et qui furent, en 1866, réunis en volume, sous son nom (un vol. in-18, Librairie centrale); il y défendait avec une conviction persuasive la puissance d'un art plus libre, plus sincère et plus ému que celui qui était généralement louangé par le public et la presse d'alors; il battait en brèche les gloires surfaites et exaltait l'école naturaliste et la modernité. Ces idées-là, il les défendit encore dans une « lettre » adressée en 1863, à l'*Echo du Parlement*, sur la *Modernité dans l'art*, en réponse à un article de Jean Rousseau; et elles le guidèrent pendant toute sa carrière. Ayant abandonné la plume de critique, il s'attacha à les faire prévaloir en servant d'intermédiaire entre les artistes qu'il aimait et les collectionneurs, dont il dirigeait le goût avec une sûreté et une distinction qui lui assuraient une autorité grandissante et des amitiés précieuses. C'est ainsi que, ayant fait, à Stuttgart, tout jeune encore, la connaissance du prince Gortschakow, il resta avec lui en relations intimes jusqu'à sa mort; le volume contenant ses articles sur le *Salon de 1863* est suivi d'une intéressante étude sur le célèbre diplomate russe.

A la suite d'événements intimes

qui firent quelque bruit dans le monde parisien, Arthur Stevens revint à Bruxelles. Son mariage avec M^{lle} Mathilde Kindt, fille d'un professeur à l'Athénée (voir plus loin STEVENS (*Mathilde*)) n'avait pas été heureux; il divorça et épousa M^{lle} Collart, sœur de Marie Collart, peintre-paysagiste. Dès lors, il s'installa définitivement en Belgique, où son influence s'exerça de la plus heureuse façon sur le mouvement artistique non moins que sur l'éducation des amateurs d'art. Il forma d'importantes collections, notamment celles du ministre d'Etat Jules Van Praet, conseiller intime du roi des Belges, du baron Goethals, de MM. Prosper Crabbe, Bisschoffsheim, J. Allard, Alph. Allard, Victor Allard, Jean Cardon, Kums, Vanden Eynde, Warocqué, Cattoir, etc., comme il avait contribué, auparavant, à enrichir celles du duc de Morny, de la grande-duchesse Marie de Russie et du prince Gortschakow. Ses conseils étaient d'un maître bien plutôt que d'un simple marchand, et le souci de l'art n'était certainement pas moindre que celui de ses propres intérêts. Aussi, son action s'étendait-elle au delà du monde des acheteurs. Il y avait en lui quelque chose de l'apôtre par l'ardeur qu'il mettait à faire partager ses admirations à ceux qui disposaient de quelque influence sur le public, et à leur faire aimer ce qu'il considérait, non sans raison, comme l'expression d'un art supérieur à celui qu'une vogue passagère avait consacré. Camille Lemonnier a caractérisé avec justesse, dans son livre sur l'*Ecole belge de peinture de 1830 à 1905*, et dans son *Histoire des Beaux-Arts*, le rôle important qu'Arthur Stevens joua à cette époque, « bataillant contre l'académisme et les vieilles écoles, promulguant un art sincère, simple, naturel, avec la nécessité pour la peinture d'être avant tout de la peinture, propageant l'acceptation des maîtres contemporains, les Rousseau, les Millet, les Delacroix, les Corot, les Dupré, les Decamps, les Courbet, les Daubigny, les Meissonier et, petit à petit, les faisant circuler dans le courant de l'art belge,

• ayant des disciples et des clients, fai-
 • sant des premiers des prosélytes, et des
 • seconds des collectionneurs, formant
 • des galeries sans pareilles, semant par-
 • tout la graine des idées neuves et
 • fécondes, par haine du banal et du
 • médiocre, avec une activité d'esprit
 • jamais lassée, une admirable intelli-
 • gence des qualités du peintre, une foi
 • quasi religieuse dans l'évangile qu'il
 • prêchait, Arthur Stevens fut un actif
 • et puissant ouvrier de l'évolution; sa
 • passion et son intransigeance servirent
 • l'art de son pays mieux que ne l'aurait
 • fait une tendance plus conciliante.
 • Elles eurent pour effet de ductiliser en
 • Belgique, au contact des génies nova-
 • teurs de la France, le sens artiste chez
 • les peintres et chez les particuliers. •
 Certes, on peut regretter qu'il ne mit
 pas, à faire connaître en France les bons
 artistes belges, l'activité qu'il déployait
 à faire aimer en Belgique les artistes
 français; nul mieux que lui n'eût pu
 mettre en lumière et en valeur une
 école, jeune alors, mais pleine de sève,
 qui souffrit plus encore qu'aujourd'hui
 d'être ignorée ou méconnue à l'étranger,
 parce qu'il lui a toujours manqué la
 puissance d'expansion commerciale, in-
 dispensable dans l'inévitable lutte d'in-
 térêts qu'il y a de nos jours au fond de
 tout effort, même intellectuel. Il ne fit
 exception, sous ce rapport, qu'au profit
 de quelques rares privilégiés; en dehors
 de ses frères Alfred et Joseph, sa belle-
 sœur Marie Collart, Leys, Henri De
 Braekeleer, partagèrent presque seuls la
 faveur d'être distingués par lui à l'égal
 des peintres français; ils le méritaient
 bien d'ailleurs. Les hautes relations
 d'Arthur Stevens l'amènèrent, à un cer-
 tain moment, à entrer en relations avec
 le roi Léopold II, par l'intermédiaire du
 ministre Van Praet, qui appréciait les
 qualités de son esprit non moins que
 celles de son jugement artistique. Le
 souverain le chargea, en 1882 et en
 1883, de missions de confiance relatives
 au Congo; les questions coloniales l'occu-
 pèrent jusqu'au traité de Berlin en 1885;
 il rendit à cette occasion des services
 précieux, dont témoignent de nombreuses

lettres de Van Praet et de Jules Devaux.
 Et jusqu'à sa mort, le Roi continua à
 l'envoyer en mission à Paris. Le souve-
 rain avait reconnu dans cet esthète fin
 et averti, l'intelligence subtile d'un
 diplomate. C'est ce qu'a fort bien mis en
 relief une courte mais excellente étude
 de Max Sulzberger. • Arthur Stevens •,
 dit-il, • a manqué sa vocation : ses dis-
 • positions natives, son éducation, ses
 • études, son esprit délié et souple,
 • l'attrait de toute sa personnalité
 • en eussent fait un homme d'Etat
 • accompli; dans l'art d'enguirlander
 • souverains et ministres, il eût rendu
 • des points au prince de Gortschakow;
 • il eût lutté en fait de pénétration avec
 • le prince de Bismarck; en matière
 • d'amabilité courtoise et insinuante,
 • comme causeur infatigable, sachant
 • préparer, aiguïser, lancer le mot,
 • il ressuscitait Talleyrand; avec cela,
 • tenace comme un ministre anglais à la
 • recherche d'un traité de commerce, et
 • rusé comme un Yankee. • Un joli trait
 de son caractère est noté dans la même
 étude : • Appelé par son métier d'inter-
 • médiaire à frayer avec les plus augustes
 • personnages, et jouissant de hautes
 • amitiés, il a cependant, dans cette
 • position délicate, toujours sauvegardé
 • sa dignité. Un jour, le baron de Roth-
 • child s'avisait de le tutoyer : • Prenez
 • garde, monsieur le baron •, interrompit-
 • il en souriant; • si vous venez à me
 • tutoyer une seconde fois, je vous
 • emprunterai cinq cent mille francs ! •
 • Le célèbre millionnaire comprit la
 • leçon et n'eut garde de récidiver. •

Lucien Solvay.

Camille Lemonnier, *Histoire des Beaux-Arts (Cinquante ans de liberté) et l'École belge de peinture.* — *Anthologie des prosateurs belges.* — *Journaux de l'époque.* — Max Sulzberger, *Arthur Stevens*, dans *l'Europe du dimanche* (1882). — *Souvenirs personnels et de famille.*

• STEVENS (Corneille), écrivain ecclé-
 siastique, né à Wavre, le 26 décembre
 1747, mort dans la même ville, le 4 sep-
 tembre 1828. Son père appartenait à la
 bourgeoisie aisée : il exerçait à Wavre
 les fonctions de notaire. Sa mère, très
 pieuse, contribua à l'orienter vers la
 carrière ecclésiastique. Après avoir fait

ses humanités au collège Saint-Antoine de Padoue de sa ville natale, le jeune Cornelle alla étudier à Louvain. Le 17 mai 1774, il conquit le grade de licencié en théologie et peu après (28 mai), était ordonné prêtre par l'évêque de Namur. Nommé lecteur puis président au collège d'Arras, à Louvain, il se distingua par son zèle et son érudition, qui lui valurent d'être appelé, le 13 août 1782, à la direction du petit collège du Saint-Esprit. L'année suivante, l'évêque de Namur (prince de Lobkowitz) l'éleva à la dignité de chanoine gradué de sa cathédrale et, en 1784, lui confia l'office d'examineur synodal.

Les réformes de Joseph II lui fournirent l'occasion de mettre à profit ses connaissances en matière de droit canon. Il composa pour son évêque diverses représentations qui furent adressées au gouvernement. En février 1789, on le trouve aux côtés du cardinal de Franckenberg, au moment où celui-ci examine les doctrines du séminaire général. La fameuse *Déclaration doctrinale*, critiquant ces doctrines, fut même signée dans la chambre que Stevens occupait au palais archiépiscopal, et lorsque le cardinal quitta Malines, le 8 mars 1789, il se fit accompagner entre autres par Stevens. Celui-ci retourna cependant bientôt à Namur, où, malgré la faiblesse de sa constitution, il déploya une grande activité dans l'administration du diocèse.

Lorsque le Directoire voulut appliquer (14 fructidor an v - 31 août 1797) intégralement en Belgique le régime cultuel en usage en France depuis la loi du 7 vendémiaire an iv (29 septembre 1795), Stevens fut l'un des promoteurs de la résistance qui se manifesta à ce sujet dans nos provinces. Il estimait illicite la déclaration d'adhésion à la souveraineté nationale, imposée à tous les prêtres, déclaration qui fut presque aussitôt encore modifiée. La loi du 19 fructidor an v (6 septembre 1797) lui substitua « le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la République et à la constitution de l'an III ». Pour échapper à la déportation, il alla se cacher

dans différentes localités et, malgré les efforts de la police et de la gendarmerie, échappa à toutes les recherches. Bientôt, il fut appelé cependant à la dignité de vicaire capitulaire.

L'évêque de Namur, Albert-Louis de Lichtervelde, était mort le 18 octobre 1796; M. Maloteau, élu vicaire capitulaire, mourut lui-même le 4 septembre 1798. Le chapitre étant dispersé, le pape Pie VI désigna l'archevêque de Malines pour procéder à la nomination du vicaire général dans le diocèse de Namur (11 mars 1799). Le cardinal de Franckenberg nomma Stevens en cette qualité le 29 août suivant. Le prince de Rohan, archevêque de Cambrai, lui avait déjà confié cette dignité dès le 11 mai. Stevens l'exerça jusqu'en 1802.

Du fond de sa retraite, il mena une vive campagne contre les « jureurs de fructidor ». Il parvint à faire imprimer, par des amis à Bruxelles, une brochure intitulée *L'Evidence de la vérité*, dans laquelle il démontrait l'illicéité du serment de haine. Cette brochure parut à la fin de 1799 ou au début de 1800. Elle valut à son auteur plusieurs ripostes de la part des prêtres jureurs. Stevens justifia son attitude par une *Suite de l'evidence de la vérité* et par sa *Réponse à Maître A.-J. Baugnet, curé de Wasseige*, éditée en l'an VIII. Grâce aux rapports qu'il entretenait avec le Saint-Siège, il put invoquer notamment la condamnation du serment par la commission de cardinaux nommée à cet effet par Pie VII et la lettre de Mgr de Pietro à l'évêque de Grasse, dans laquelle le pape confirmait cette décision.

Cependant un arrêté consulaire du 7 nivôse an VIII (28 décembre 1799), avait remplacé le serment de haine par une simple promesse de fidélité à la nouvelle constitution. Le gouvernement rendit la liberté aux prêtres déportés qui déclareraient avoir cessé leurs fonctions avant la loi du 7 vendémiaire an iv (29 septembre 1795) et ne les avoir reprises qu'après la mise en vigueur de cette loi. Les prêtres de Sambre-et-Meuse n'ayant cessé publiquement leurs fonctions que dix jours après la publi-

cation de la loi du 7 vendémiaire, Stevens s'éleva avec force contre la prestation de ce « nouveau serment ».

Par une lettre pastorale (3 janvier 1800), signée *Cornelius dictus Lemaigre*, il fit connaître l'avis du cardinal de Franckenberg réprochant la déclaration, ainsi que les lettres exprimant les avis conformes des évêques d'Ypres et de Ruremonde. Le 5 février 1800, il lança un mandement pour le carême de cette année et le data « de la caverne » que la Providence nous a procurée ». Le 14 mai suivant, il notifia au clergé de son diocèse le mandement du cardinal condamnant la déclaration exigée des prêtres comme « illicite, contraire à toute justice et renversant... la discipline et la hiérarchie ecclésiastiques ». Il déclara cette décision « conforme à la vérité et condamnant ce qui avait déjà été condamné dans un autre serment ». Il mit, en outre, son clergé en garde contre les manœuvres du gouvernement (lettre du 20 janvier 1801). Le prêtre assermenté Ernst dénonça Stevens à Lambrechts, qui fit part de la conduite du vicaire général de Namur au ministre de l'intérieur, et bientôt une note ministérielle le signalait au premier consul : « Un nommé Stevens, qui se dit grand-vicaire », y lisait-on, « fait beaucoup de mal. Il envoie des émissaires pour intimider et corrompre les prêtres soumis... »

En 1801, Stevens fit imprimer en cachette à Bruxelles les *Breves reflexiones super communicatione in divinis cum sacerdotibus juratis, sive fœdatis juramento odii... de 19 fructidor*. Ce pamphlet, qui était accompagné d'une traduction française, ne faisait que répéter les motifs entraînant la déchéance des prêtres assermentés. Le 23 décembre de la même année, il adressait aux fidèles une nouvelle lettre, qui fut également imprimée, pour leur faire connaître une ordonnance du cardinal-légat, datée du 2 décembre et prescrivant à tous les prêtres assermentés de souscrire à la formule de soumission aux jugements du Saint-Siège, notamment à ceux de ces jugements qui condamnent le serment

de haine. Il renouvela cet ordre dans sa lettre pastorale datée du 11 avril 1802, « *à labris nostris*, mais en défendant au clergé de rien publier pour ou contre le serment, même de traiter la question en chaire ou au catéchisme afin d'éviter des dissensions.

Dans son mandement pour le carême de 1802, Stevens renouvela les avis précédents en y ajoutant des recommandations contre la lecture des mauvais journaux et en faveur de l'érection, dans les diverses paroisses, de l'*Association des jeunes filles*, institution approuvée par lui le 24 octobre 1801.

La ratification du Concordat par Pie VII (15 août 1801) amena cependant Stevens à prendre une attitude plus conciliante. Sa lettre pastorale du 23 avril 1802 exhortait le clergé de Namur à se soumettre au Concordat et aux décrets de Sa Sainteté et lui imposait l'obligation de reconnaître le nouvel évêque, Mgr Claude-Léopold de Bexon. Ce changement d'attitude était dû à l'intervention du cardinal-légat lui-même, Caprara, auprès duquel Pouché s'était plaint du vicaire général namurois.

Le 19 mars 1802, Stevens écrivit à Caprara une lettre justificative, à laquelle celui-ci ne répondit que le 12 avril suivant, en insistant sur les avantages du « nouvel ordre de choses » instauré par le Concordat. Cependant, dès le 11 mai suivant, Stevens fit connaître au cardinal-légat son sentiment au sujet de cet ordre de choses. Il critiquait particulièrement l'immixtion du gouvernement dans les affaires ecclésiastiques et la recommandation faite par Portalis, lors de la présentation des nouveaux évêques au premier consul (3 mai), de ne faire aucune distinction entre les prêtres assermentés et les non assermentés. Lorsqu'un arrêté consulaire régla les pensions ecclésiastiques (3 prairial an X-23 mai 1802), Stevens protesta contre l'obligation imposée à ces derniers de se déclarer en union avec leur évêque, conformément à la loi du 18 germinal. Dans une lettre qui fut imprimée plus tard dans la *Suite du Scphisme dévoilé* (2^e édition, p. 100-108), il prétendit

qu'aucun prêtre ne pouvait souscrire à cette déclaration. Cependant, Mgr de Bexon, par une ordonnance du 27 juillet 1802, prescrivit aux membres de son clergé de se conformer au décret du préfet Perès (13 juillet), imposant une formule d'adhésion au Concordat.

Le 3 août 1802, il adressa à l'évêque une lettre, signée également par J.-B. Médard, curé de Soye et doyen du district de Gembloux, suppliant Mgr de Bexon de révoquer sa circulaire du 27 juillet. Le 28 août suivant, les deux signataires de cette lettre en adressèrent une nouvelle au même prélat pour lui notifier qu'ils en appelaient au métropolitain ou au Saint-Siège et lui demander, à cet effet, le certificat nécessaire. Il publia une *Lettre... touchant la formule de déclaration proposée par l'évêque de ce diocèse* (2 novembre 1802), dans laquelle il démontre l'illicéité de cette déclaration.

Il persévéra d'autant plus dans son opposition, lorsque l'évêque, cédant à la pression du préfet, publia une circulaire (22 brumaire an xi - 13 novembre 1802) approuvant les articles organiques. Le clergé du diocèse de Namur se divisa en deux camps. L'agitation fut telle que Portalis, informé de ces dissensions, décida qu'une déclaration pure et simple au Concordat suffisait, et l'évêque fit connaître cette décision par une nouvelle circulaire (22 décembre), mais il ne réussit pas à ramener le calme dans son diocèse. La polémique de Stevens eut un tel succès, qu'il se trouva à Thy-le-Château un notaire, et à Namur un huissier, pour signifier au préfet et à l'évêque une protestation contre les organiques. Ces deux officiers ministériels furent destitués par arrêté consulaire du 22 nivôse an xii (12 janvier 1803).

Stevens avait fait une charge à fond contre les articles organiques dans un pamphlet anonyme intitulé : *Sophisme dévoilé ou recueil de différentes lettres propres à faire ouvrir les yeux aux ecclésiastiques qui se sont conformés à l'arrêté du préfet du département de Sambre et Meuse, du 24 Messidor an X* (13 juillet 1802). Ce libelle eut tant de lecteurs qu'il en parut bientôt une seconde édi-

tion augmentée de pièces justificatives.

Stevens attaqua alors les adhérents aux articles organiques dans les diocèses de Tournai, de Gand et de Malines et publia, à cet effet, une *Suite du Sophisme dévoilé. Lettres du 8 décembre 1802, du 9 janvier et du 7 mars 1803*. Il s'en prit surtout au chanoine Duvivier, vicaire-général de Tournai, qui défendit son évêque, Mgr Hirn, dans le *Préservatif contre la Suite du Sophisme dévoilé* (Mons, an xi, 1803). Stevens lui répondit par une lettre datée du 18 avril 1803, qui fut publiée sous le titre : *Lettre ultérieure de M^r Corneille Stevens touchant la déclaration demandée par Mgr l'archevêque de Malines*. Il composa encore sur cette question des organiques un nouveau pamphlet (20 septembre 1803) qui parut sous le titre : *Lettre de Corneille Stevens, contenant des observations sur le rapport de l'entretien qu'eut, à Namur, avec trois religieux, Mgr le cardinal légat, le 15 juillet 1803 ; et sur l'ouvrage intitulé : Préservatif, etc., et servant de défense au Sophisme dévoilé et à sa Suite*. MDCCCIII. Doyen lui attribua encore une brochure *Question importante*, qui parut en juillet 1803 et qui traite le même sujet.

Depuis que Mgr de Bexon avait pris possession du diocèse de Namur (juillet 1802), Stevens avait continué d'administrer encore pendant quelques semaines les parties de l'ancien diocèse situées en dehors du département de Sambre-et-Meuse et qui appartenaient, depuis la nouvelle répartition diocésaine, à l'évêché de Liège. Il y adressa au clergé une *Lettre pastorale* (14 août 1802), qui fut imprimée en annexe à la deuxième édition du *Sophisme dévoilé*. Il rappelle dans cette lettre l'obligation de se soumettre au Concordat et aux décrets du Saint-Siège, mais il y combat les organiques.

Stevens critiqua vivement les *Avertissements au clergé du diocèse de Namur*, publiés par M. Ducoudray, vicaire-général, *sede vacante*, à Namur en 1803, et lui reprocha même dans une lettre (10 décembre 1803) ses menaces de recours à la force publique contre les non-déclarants. Ducoudray lui répondit

qu'il n'avait voulu menacer personne, que le serment exigé des membres du clergé était un simple serment de fidélité au gouvernement, que d'ailleurs plus de sept cents prêtres l'avaient prêté et que seuls une vingtaine s'y étaient refusés. Ce dernier chiffre est contesté. Il y aurait eu, d'après certains, une centaine de non-déclarants. Quoi qu'il en soit, Stevens eut de nouveau l'occasion de critiquer la politique religieuse du gouvernement à propos du serment que devaient prêter les dignitaires ecclésiastiques nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur et de celui prêté par Napoléon lors de la publication du sénatus-consulte du 18 mai 1804. Il attaqua également les mandements publiés par les évêques belges à l'occasion de ce sénatus-consulte conférant au premier consul la dignité impériale. Le succès de sa propagande fut tel que le savant Monge, rendant compte d'une mission dans le département de l'Ourthe, accomplie au début de l'année 1804, l'attribuait à l'appui pécuniaire de l'Angleterre !

Le préfet de l'Escaut surveilla étroitement les prêtres de son département qui distribuaient les écrits de Stevens dans les campagnes. Les préfets de Sambret-Meuse et des Forêts prirent également des mesures à l'égard des complices de Stevens, mais ne parvinrent pas à arrêter la propagande de celui-ci.

Cette opposition systématique exaspéra Napoléon, qui envoya ses plus fins limiers pour rechercher le perturbateur ; une prime de trente mille francs fut promise à celui qui l'arrêterait. Le 7 mars 1805, l'empereur ordonna à Champagny de faire une circulaire spéciale aux préfets de Belgique contre l'agitateur et ses adhérents. Le 30 juin suivant, il reprocha amèrement à Fouché de ne pas encore avoir fait arrêter l'abbé Stevens. Le gouvernement dut se borner à frapper des auxiliaires subalternes : il destitua entre autres le maire de Pondrome, soupçonné de stévenisme (1805) et infligea une détention arbitraire à un ancien capucin surpris à Tirlemont en flagrant délit de distribution des brochures imprimées clandestinement (1808).

Ces mesures semblent avoir été efficaces. Un rapport du 27 mars 1806, relatif au département de la Dyle, constate que « les dissensions religieuses y ont presque entièrement cessé et que, à l'exception d'un très petit nombre d'hommes entêtés et séduits peut-être par les sophismes d'un nommé Stevens, prêtre turbulent et dangereux, la généralité des ecclésiastiques prêchent la soumission aux lois... »

Le décret impérial relatif au catéchisme (1806) et celui concernant l'institution de la Saint-Napoléon furent l'objet d'une nouvelle série de pamphlets de la part de Stevens. Le premier porte comme titre : *Extrait du Bulletin des Lois*, n° 86, p. 416. *Décret impérial concernant le Catéchisme à l'usage des Eglises de l'Empire* (4 avril 1806). — *Observations sur ce décret*. L'auteur qualifie ce catéchisme de « chef-d'œuvre de séduction et de tromperie inventé pour perdre les âmes ». Le 31 août 1806, il composa une lettre tendant surtout à prouver que l'approbation du catéchisme par le cardinal-légat Caprara n'enlevait pas à ce catéchisme son vice originel, celui d'émaner exclusivement de l'autorité civile. Cette lettre fut d'abord publiée par extraits, puis en entier. Une nouvelle lettre, datée du 1^{er} décembre suivant, mais qui ne parut qu'en 1807, critiquait surtout le culte de l'Empereur. Elle fut publiée sous le titre : *Lettre de Corneille Stevens touchant la situation désolante de la religion en France et touchant la séduction générale des catholiques, préparée par le moyen du nouveau catéchisme*. Enfin, en 1808, il résuma cette lettre en y ajoutant quelques critiques sur l'ingérence de Napoléon dans les affaires de l'Église. Ce résumé et ces critiques parurent sous le titre de : *Sommaire de la lettre de Corneille Stevens en date du 1^{er} décembre 1806, rédigé par lui-même, auquel il a joint des réflexions ultérieures très sérieuses*.

En 1809, lorsque le bruit se répandit en Belgique que Napoléon avait été excommunié et que l'on apprit l'occupation des États pontificaux, Stevens commença une nouvelle campagne contre

l'Empereur. Le 6 novembre de cette année, il écrivit une lettre protestant contre le *Te Deum* ordonné par l'Empereur pour célébrer la paix de Vienne.

D'autre part, il réprouva, sans s'informer des décisions de la cour de Rome à ce sujet, les principaux articles du décret impérial relatif aux Hospitalières. Sa lettre du 3 décembre fut complétée par une *Suite des Remarques sur le décret impérial de la nouvelle érection des Sœurs hospitalières Napoléoniennes ou Deux Lettres du très-révérend M^r Corneille Stevens, ancien Vicaire-général et Administrateur du diocèse de Namur, avec une lettre de Sa Sainteté sur la même matière*. Ces deux lettres, datées respectivement du 5 janvier et du 12 septembre 1810, parurent également en traduction flamande. Elles tendent à prouver que les réponses du Saint-Siège ne permettent pas d'accepter le décret sous réserve.

L'organisation de l'Université impériale, établie par les décrets du 17 mars et du 17 septembre 1808, devait provoquer de nouvelles attaques de la part de Stevens. Il composa, à ce sujet, une longue série de *Réflexions* qui ne parurent cependant qu'en partie (26 juillet 1810) et par extraits, à cause de la difficulté d'imprimer clandestinement. Il dénonce le monopole universitaire, les visées absolutistes du gouvernement, se traduisant notamment par l'obligation imposée aux professeurs de théologie (25 février 1810) de se conformer aux dispositions de l'édit de 1682 relatif aux quatre propositions de l'Église gallicane. Le serment exigé des professeurs est « impie », dit-il, « parce qu'il repose sur l'indifférentisme ».

Il traite en partie le même sujet dans une *Lettre*, particulièrement violente, datée du 1^{er} juin 1810. Cette pièce constitue une charge à fond contre le « héros philosophe » qu'il qualifie de renégat et de sectateur de Mahomet. Il y fait allusion aux « gros mots » que Napoléon avait proférés à son sujet au cours d'une visite à Anvers (mai 1810) et déclare « se remettre entièrement dans les mains du Seigneur, auquel il est facile de rendre inutiles toutes les

« recherches de la gendarmerie ». Un certain nombre de prêtres furent arrêtés en juillet 1810. La police impériale essaya vainement d'obtenir d'eux l'indication de la retraite de l'introuvable Stevens. Le préfet de la Dyle, de Latour du Pin, qui croyait que celui-ci se trouvait dans son département, s'abstint toutefois de coopérer à ces tentatives. Au témoignage de sa femme, « il n'eût pas manqué de le faire, cependant, s'il avait estimé que tel était son devoir, mais ces persécutions lui paraissaient de nature à nuire au gouvernement, au lieu de le servir ».

À la fin de l'année 1811, lorsque les évêques de Tournai et de Gand eurent été arrêtés, les chapitres de leurs cathédrales, cédant aux menaces du gouvernement, nommèrent des vicaires capitulaires. Quelques mois après, paraissait une *Lettre de Corneille Stevens, autrefois Vicaire-général de Namur, touchant les élections connues faites par les chapitres de Gand et de Tournay* (datée du 4 mars 1812). L'auteur reprochait amèrement aux chapitres en question leur pusillanimité et prouvait la nullité de ces élections.

Depuis la fin de 1802, il s'était caché à Fleurus. Il sortit de sa retraite en 1814 et, après la déclaration de l'évêque de Namur (Pisani), révoquant (24 février 1814) les ordonnances de son prédécesseur relatives au serment, il présenta sa soumission après quelques autres prêtres qui l'avaient secondé dans sa résistance à la politique ecclésiastique de l'Empereur.

Il alla résider à Wavre, où il mourut le 4 septembre 1828.

En 1816, il avait adressé un exemplaire de tous ses écrits au Saint-Siège, mais celui-ci, tout en lui accordant des distinctions, s'abstint de porter un jugement sur ses écrits. Dans son testament, il avait déclaré vouloir vivre et mourir « dans une obéissance parfaite et entière envers le Pontife Romain, vicaire de Jésus-Christ, et ses décisions » et soumettre tous ses écrits au jugement du pape, « voulant dès à présent pour lors corriger ou révoquer où qu'il y juge-

« rait un jour demander correction ou révocation. »

Herman Vander Linden.

F.-J. Lamy, *Notice sur la vie et les écrits de l'abbé Corneille Stevens (Revue catholique, Louvain, 1887, p. 267, 343, 391, 459.* — Hauregard, *Histoire de l'église cathédrale de Namur.* — Lanzaac de Laborie, *La domination française en Belgique* t. I, p. 396, 397, 415, 416, 420, 427, 448; t. II, p. 115, 116, 133, 238, 236, 252. — F.-D. Doyen, *Bibliographie namuroise*, nos 1271, 1272, 1287, 1316 à 1448. — E. Cauwenberghs, *Le Stevenisme dans les environs de Hal, Enghien et Lennik-Saint-Omerin (Annales du Cercle archéologique d'Enghien, t. VI, 1898-1907).* — F. Claeys-Bouzaert, *Le diocèse et le séminaire de Gand pendant les dernières années de la domination française (1811-1814) [1913]*, p. 87. — *Almanach ecclésiastique de France (1810).* — A. Verhaegen, *Le cardinal de Franckenberg (Lille, 1889)*, p. 233 et 390. — A. Kenis, *Eene goudsdiensactie in België of het zoogezegd Stevenismus*, 2^e éd. (1903). — Kersten, *Journal historique et littéraire* t. IV, p. 269-277, 321-333. — Marquis de La Tour du Pin, *Journal d'une femme de cinquante ans, 1778-1815*, t. II, p. 315. — Copie de la lettre de Stevens au cardinal Caprara du 11 mai 1802 (Bibliothèque royale, section des Mss., II, 5324/2). — E. d'Hauterive, *La Police secrète du Premier Empire, bulletins quotidiens adressés par Fouché à l'Empereur (Paris, 1908-1922).* — *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique (1884, p. 240).* — *Messenger des Sciences historiques (1893-1895, p. 59).*

STEVENS (François), poète, né à Bruxelles, le 10 décembre 1831, mort à Ixelles, le 21 février 1858. Il se fit connaître par divers poèmes, par sa collaboration à l'*Annuaire poétique belge*, en 1854. De plus, il publia un recueil intitulé : *Poésies nationales* (précédées d'une lettre de Victor Hugo à l'auteur). Bruxelles, Van Buggenhout, 1856; in-12, 192 pages. On y remarque notamment les poésies : *Aux proscrits, A la Colonne du Congrès, A la Sainte-Vierge*, etc. Nommé répétiteur de belles-lettres à l'École militaire par arrêté royal du 25 octobre 1857, Stevens ne devait pas exercer longtemps ses fonctions : il mourut quelques mois après. Le jeune poète n'avait pas vingt-sept ans.

A. Vander Mensbrugge.

Bibliographie nationale, tome III. — Piron, *Algemeene beschrijving der mannen en vrouwen van België, etc.* (Mechelen, 1860), p. 373. — Archives de l'École militaire et du Ministère de la guerre.

STEVENS (Guillaume van), religieux et poète flamand, né à Lierre, le 16 avril 1772, y décédé, le 30 mars 1797.

BIOGR. NAT. — T. XXIII.

Le 21 juin 1793, il entra dans l'ordre des Dominicains et fut connu depuis lors sous le nom de Père Dominique van Stevens. Il fit son noviciat à Bruxelles, mais quitta l'ordre avant sa profession. Réadmis à sa demande le 22 septembre 1795, il fit sa profession le 2 octobre suivant. Il étudia la théologie à Lierre, mais semble ne pas avoir été ordonné prêtre. Les Dominicains de Lierre furent expulsés de leur couvent le 6 janvier 1797. Moins de trois mois après, le Père Dominique van Stevens succomba à la phtisie. Il peut être rangé parmi les bons poètes de son temps, à en juger par la seule œuvre que l'on connaisse de lui, sa tragédie *Sodoma en Gomorrha*, en beaux hexamètres vondéliens, que la Chambre de rhétorique lierroise *De Ongeleerden* représentait encore le 2 février 1805.

J. Vercoillie.

Frederiks et Van den Branden, *Biographisch Woordenboek.* — J.-F. Willems, *Verhandeling over de Nederduytsche Tael- en Letterkunde*, t. II (1824), p. 187-188, et *Belgisch Museum* (1844), p. 327. — A. Bergmann, *Geschiedenis der stad Lier* (1873), p. 321.

STEVENS (Jacques), peintre, né à Malines, dans la seconde moitié du xv^e siècle, vers 1565, décédé à Malines vers 1630. Il était fils d'Antoine et de Claire Tyex. Le 21 novembre 1589, il épousa à Saint-Rombaut, Anne van Mechelen, fille de Jean, peintre de ce nom, dont il eut plusieurs enfants : Anne, morte jeune; Jacques et Jean, peintres; Antoine, Michel, Arnold, Guillaume, Egide et Anne. Il fut reçu franc-maitre dans la gilde Saint-Luc à Anvers en 1589. Il revint ensuite à Malines, et y eut comme apprentis élèves : Wellens, Jacques, le 1^{er} février 1590; Cuppen, Barthélemy, le 6 novembre 1594; de Croey, Jean, le 1^{er} juillet 1597; Walraeve, Jean, le 27 août 1598; Blanca, Baudouin, le 1^{er} septembre 1602; Van Mechelen, Mathieu, le 16 septembre 1604; Vanden Daele, Gérard, le 15 juin 1609; Hemeleers, Nicolas, le 15 septembre 1612; Vander Meulen, Jacques, le 15 février 1614. Lors de l'entrée à Malines des archiducs Albert et Isabelle, il

28

peignit, pour un arc de triomphe qui ornait la Grand'Place, les figures de Flore et de Pomone.

Son fils Jean, baptisé à l'église Sainte-Catherine, le 1^{er} novembre 1595, décédé à Anvers, fut un des signataires de la requête adressée au Magistrat de Malines, par la corporation des peintres et des sculpteurs, en 1619, à l'effet de voir interdire le trafic et la vente des œuvres d'art exécutées par des non-affiliés à la corporation.

H. Coninckx.

E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — H. Coninckx, *Le livre des apprentis de la corporation des peintres et des sculpteurs à Malines*. — Sirel, *Dictionnaire des peintres de toutes les écoles*. — A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler-Lexikon*.

STEVENS (Jean), architecte de Louvain du XIV^e siècle. Il fut, avec Arnould Hare et Georges Raes, parmi les trois maîtres d'œuvres qui firent les travaux de construction de la Halle-aux-Draps de Louvain. Une inscription placée à un des angles du bâtiment relate le fait : *Mest. Jan Stevens en mest. Art. Hare en mest. Gort. Raes dese dry mestere begonste dese halle in 't Jaer ons Heere MCCCXXII s'maendags na bevolke Paeschen*.

Paul Sainteroy.

Schayes, *Histoire de l'Architecture en Belgique*, t. IV, p. 257.

STEVENS (Jean), fils de Denys, peintre à Louvain, connu comme tel de 1477 à 1485. Par contrat du 29 mars 1481, il s'engagea, moyennant vingt-six florins et demi du Rhin, à étoffer et à peindre un retable (*tafele*), à la demande d'un groupe d'habitants d'Avernas-le-Baudewin. Il s'agit évidemment d'une œuvre destinée à l'église de cette localité, située dans la province de Liège, jadis comprise dans le duché de Brabant.

A cette époque, le même artiste acheta plusieurs tableaux (*scilderien*) à Laureys de Witte, peintre à Anvers (reçu dans la confrérie de Saint-Luc de cette ville en 1464) au prix de septante et un florins et demi du Rhin; et le 14 juillet 1481, Jean Stevens et sa femme prirent l'engagement envers ce dernier,

de ne vendre ni grever leurs biens, hormis le taillis du Schittelberch à Blanden, tant que la dite somme ne serait pas payée intégralement.

J. Stevens est cité avec la qualification de *pictor ymaginum*, dans un acte passé à Louvain, le 10 septembre 1481.

Il avait épousé Catheline van Berthem, fille de Hubert, laquelle vivait encore en 1485; Yde van Berthem, sœur de Catheline, fut la femme d'Antoine Van der Wolfshagen, dit Pasteyken, mentionné comme peintre en la même ville de Louvain en 1483.

V. Van der Harghen.

Ed. Van Even, *Monographie de l'ancienne école de peinture de Louvain (Messager des sciences historiques, 1867)*.

STEVENS (Jean-Baptiste), musicien, né à Enghien, le 29 septembre 1796, mort à Mons, le 6 mai 1865, était fils de Martin-Joseph, et de Marie-Anne Dumont. Il commença dans sa ville natale, dès ses premières années, sous la direction de Jérôme Duval, l'étude du solfège et du violon. Venu à Mons en 1816, il se rendit à Paris en 1822 pour étudier, sous François Fétilis, l'harmonie et la composition. De retour à Mons, il se consacra à l'enseignement de l'art musical. Nommé, en 1837, professeur de violon et de chant à l'École de musique, il fut choisi alors comme premier violon solo au Théâtre et fut appelé l'année suivante à diriger l'orchestre de la Société des Concerts. Ses multiples occupations professorales ne lui faisaient pas oublier la composition. On doit à cet artiste un grand nombre de nocturnes, chansons et romances dont plusieurs ont paru dans les journaux : le *Répertoire musical* et la *Mosaïque*. Il a écrit la musique de romances de H. Delmotte, H. Rousselle, J.-B. Descamps, H. Larochette et d'autres poètes montois. Stevens a composé, en 1828, une cantate à l'occasion de la visite à Mons du roi Guillaume I^{er}, et une autre, en 1856, lors de l'arrivée en cette ville du roi Léopold I^{er}. « Ces ouvrages », dit Fétilis, « ont été remarqués et applaudis. » La Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, lui décerna, au concours

de 1841, la médaille d'or pour une scène lyrique avec accompagnement de piano en l'honneur de Roland de Lassus.

Ernest Matthieu.

F. Féis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e éd. — E. Matthieu, *Histoire de la ville d'Enghien*, p. 798. — Id., *Biographie du Hainaut*. — C. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*.

* **STEVENS (Jean-Guillaume)**, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, né à Oude Tonge, en Hollande, le 13 février 1809, mort à Anvers, le 7 novembre 1857. Dès son enfance, il se fit distinguer à l'école de son village natal par son intelligence et son application. Fils d'un médecin-accoucheur, il se rendit, en 1818, à Anvers, pour y suivre les leçons de l'École de chirurgie, alors très florissante grâce aux professeurs Sommé, Vande Zande, Hoylarts et Verbert. Le 19 mai 1819, il obtint, après concours, la place d'élève externe à l'Hôpital Sainte-Elisabeth, d'Anvers; au concours du 21 juillet 1821, il fut proclamé élève interne au même établissement, avec un traitement de trois cents florins par an. À la mort de son protecteur, le chirurgien Cuypers, survenue en janvier 1824, le jeune Stevens prit sa succession professionnelle et, aussitôt après, en février, il réussit à passer son examen de chirurgien-accoucheur communal.

Dans sa nouvelle carrière, son succès fut rapide et sa réputation s'étendit en dehors d'Anvers. Nonobstant les charges absorbantes d'une pratique étendue, il trouva encore assez de loisir pour approfondir ses connaissances scientifiques. À la fin de 1824, il groupa les praticiens d'une des branches de l'art de guérir en une *Association médicale de lecture*, qui subsista jusqu'en 1836, et contribua beaucoup, en l'absence d'autres sociétés analogues, à favoriser le développement de la science médicale.

Un arrêté royal de 1825 obligea les professeurs de l'École de chirurgie anversoise à se servir, pour leur enseignement, de la langue flamande. Sommé et Vande Zande, incapables à le faire, furent remplacés, le 23 janvier, l'un par le jeune

Stevens, en qualité de lecteur en sciences physiques et obstétricales, l'autre par le chirurgien Segers, en qualité de lecteur en anatomie et en chirurgie. Quoique d'une grande habileté dans l'emploi de sa langue maternelle, Stevens chercha à s'y perfectionner encore en s'affiliant à la Société royale de philologie et de poésie. Désireux d'obtenir le diplôme universitaire de docteur en médecine, chirurgie et accouchements, il obtint, par une faveur unique sous le gouvernement hollandais, de pouvoir aborder les études universitaires, quoiqu'il n'eût point fait ses humanités. La tâche, pourtant considérable, ne rebuta pas le jeune savant. Tenace dans sa détermination, il s'appliqua aux diverses études nécessaires et il parvint, en 1828, à présenter son examen sur le latin, le grec, les mathématiques supérieures, la philosophie, la chimie, la physique, la botanique et l'astronomie. Il obtint son diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements, le 25 mars 1830.

Le 8 juillet 1830, il fut nommé membre de la Commission médicale locale et, le 21 janvier 1831, l'Administration des Hospices civils lui confia les fonctions de chirurgien de l'Hospice des Enfants trouvés. Lors de l'institution de la garde civique, ses confrères le désignèrent, le 6 septembre 1831, comme médecin en chef. Après la mort du docteur Vande Zande, il obtint, le 3 septembre 1833, sa succession comme accoucheur en chef de l'Hôpital Sainte-Elisabeth. Le 15 décembre 1834, il créa, avec ses confrères Desvignes, Gife, Jaques, Leva, Matthyssens, Rul, van Camp et Broeckx, la *Société médicale d'Anvers*, et, à l'unanimité, il fut désigné aux fonctions de président qu'il remplit jusqu'à la fin de sa vie. Au 19 mars 1834, il fut nommé membre de la Commission médicale provinciale; son zèle et son dévouement dans ce rôle l'appelèrent au secrétariat de cette institution, au début de 1857. Son influence se fit sentir aussi au sein du Conseil provincial dont il fut élu membre le 14 juillet 1848; il en obtint la création, à Malines, d'une école destinée à former des femmes accou-

cheuses. Il prit aussi un noble souci des intérêts matériels des familles médicales éprouvées et contribua à soulager bien des misères par la création d'une *Caisse de pension pour les veuves et orphelins des médecins*. Son dévouement lui valut, en 1856, la croix de l'Ordre de Léopold.

Affilié à différentes sociétés médicales, il prit aussi intérêt à tout ce qui concernait les arts en s'enrôlant dans les chambres de rhétorique *De Olyftak* et *Voor Tael en Kunst*, et fut élu membre effectif de l'*Académie d'Archéologie de Belgique*. Cette belle activité, sollicitée de côtés si multiples, et qu'il dépensait sans compter, avait épuisé sa constitution physique, et il mourut prématurément à l'âge de cinquante-quatre ans. Son acte de décès indique qu'il était fils de Jean-Jacques et de Catherine-Alyda Hulscher; son épouse, Marie-Thérèse Duray, lui survécut.

Deux de ses écrits seulement ont été livrés à l'impression : 1. *Notice historique sur l'École de chirurgie d'Anvers*. Anvers, 1850; in-8°, 30 pages; — 2. *De l'esprit de corps dans la profession médicale. Discours prononcé à la séance solennelle de la Société de Médecine d'Anvers, le 22 décembre 1852*. Anvers, 1852; in-8°, 17 pages.

Dr G. Van Doorslaer.

Dr C. Broeckx, *Levensschets van Willem-Jan Stevens* (Antwerpen, J.-P. van Dieren et Co, 1887). — Le même, *Discours prononcé sur la tombe de G.-J. Stevens*, dans les *Ann. de l'Académie d'Arch. de Belgique*, t. XV, 1858, p. 58. — C.-F.-A. Piron, *Algemeene levensbeschrijving* (Mechelen, J.-F. Olbrechts, 1860).

STEVENS (*Joseph*), peintre animalier, né à Bruxelles, le 20 novembre 1819, mort dans la même ville, le 2 août 1892. Frère d'Alfred Stevens, peintre également, et d'Arthur Stevens, critique et amateur d'art. Leur père, un ancien officier d'ordonnance de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, était passionné de peinture; il en achetait et en revendait par plaisir, et souhaitait avoir parmi ses trois fils un peintre illustre : son souhait fut doublement réalisé. Ses trois fils, élevés dans une atmosphère d'art, y développèrent sans obstacle leur tempé-

rament et leurs qualités personnelles. Le futur critique y puisa les sources d'un jugement sain et élevé; pour les deux peintres, ce fut un particulier adjuvant. Le père Stevens possédait plusieurs toiles de l'école française, notamment de Géricault; elles eurent sur la vocation des jeunes artistes une influence qu'ils se plurent à rappeler plus tard avec reconnaissance; l'énergie, le mouvement, la franchise d'accent de l'auteur du *Radeau de la Méduse* les impressionnèrent vivement; et cela les sauva, en tout cas, de l'académisme régnant. Mais, concurremment avec l'étude des maîtres romantiques et réalistes français, si pleine pour eux de séduction, celle des anciens maîtres flamands leur apportait des enseignements qui ne leur furent pas moins précieux et éveillèrent dans leur cœur la voix impérieuse de leur atavisme. Joseph Stevens s'y montra surtout sensible. Rubens et Jordaens furent, de très bonne heure, avec Géricault, ses dieux préférés, ceux envers lesquels il ne cessa jamais de proclamer son enthousiaste ferveur. Tant d'affinités unissaient celui-ci à ceux-là, à travers les siècles ! Le jeune peintre allait ajouter à la chaîne un anneau de plus. Plus encore que son frère Alfred, une force irrésistible l'attachait étroitement au sol natal, à ses traditions, à son caractère. Tandis qu'Alfred, réalisant, pour sa part, le vœu de son père, rendait son nom illustre en interprétant le monde frivole et charmant que lui révélait l'étude des bondoirs féminins, Joseph le réalisait également en se vouant à des héros infiniment plus modestes : les chiens; et non pas les chiens du riche, les chiens de luxe, soignés, bichonnés, dorlotés; mais les chiens du pauvre, les chiens tristes, misérables, piteux et souffreteux.

Tout d'abord il avait lié leur sort à celui des hommes, non moins pitoyables qu'eux. *Plus fidèle qu'heureux* nous montrait la misère du petit Savoyard, fraternisant avec celle du petit singe, étendus côte à côte dans la neige; le *Dernier ami* chantait la même chanson; d'autres encore. En sacrifiant aux règles consa-

créées du romantisme sentimental, en cherchant l'effet dans un dramatique de convention, il conquérait facilement la popularité. Mais le but de cet artiste sincère était plus élevé et plus solide. Déjà, sous le tremolo de la romance, un coloriste brillant et vigoureux s'affirmait, et le souvenir des chiens trop expressifs de Landseer, dont le rapprochement s'imposait fatalement, s'atténuait de personnelles promesses.

Ces promesses, Joseph Stevens ne tarda pas à les tenir; il délaissa presque entièrement la figure humaine, d'ailleurs fort accessoire dans ses premiers tableaux, pour laisser toute leur importance aux animaux, qui seuls l'intéressaient et suffisaient amplement à la beauté de l'œuvre. Ses débuts au Salon de Bruxelles de 1844, avec la *Lice et sa compagne* et *Bruxelles le matin* (actuellement au Musée de Bruxelles), furent sensationnels. Au Salon de 1846, même succès avec *Plus fidèle qu'heureux*, *Un temps de chien* et *Le porteur*. Puis il aborda les Salons parisiens, et tout de suite il s'imposa parmi les apporteurs de neuf tout à la fois les plus originaux et les plus sérieux. Le public, lui, trouvait, dans ces scènes familières et attendrissantes, un aliment à sa sympathie. *Le chien qui porte à son cou le dîner de son maître*, en 1847, *Le supplice de Tantale*, en 1849, *Un métier de chien* et *Souvenir des rues de Bruxelles*, en 1852, furent accueillis avec un empressement qui déterminèrent Joseph Stevens, en cette même année 1852, à se fixer à Paris, où habitaient déjà ses frères. Là, d'autres succès l'attendaient, que Bruxelles connaissait depuis longtemps: ceux d'un homme élégant et d'un sportman consommé. A première vue, cela semblait s'accorder assez mal avec son genre de peinture. Dressage, patinage, escrime, Joseph Stevens réunissait en lui tous les talents que présentent les gens du monde et que dédaignent ordinairement les intellectuels; mais peut-être, après tout, contribuèrent-ils justement à faire valoir, par contraste, ou par snobisme, ceux qui devaient lui assurer sa véritable célébrité. Ce con-

traste excita, durant toute la carrière du peintre, l'étonnement curieux du public, qui ne dédaigne pas d'accorder son attention à qui la sollicite par un peu de singularité. Chez Stevens, il n'y avait là nulle ostentation; il suivait simplement son caprice, et ses divertissements ne l'empêchaient en aucune façon d'être, le plus sincèrement du monde, dans son atelier, un grand et très-sincère artiste.

Ce Parisien d'adoption et de manières était aussi, dans l'âme, un pur Bruxellois; cet aristocrate d'allures et de fréquentation avait le cœur le moins fier, le plus démocratique; sa nature et sa libre volonté dirigeaient, seuls, son inspiration vers des sujets en apparence si étrangers à ses goûts mondains.

La plupart des toiles que nous avons citées plus haut, et celles qui les suivirent, pendant plus de trente ans, appartiennent aux musées et aux principales collections particulières de l'Europe. Il n'en est guère qui ne portent la marque d'un des plus savoureux coloristes de l'école flamande. *Le temps de chien* (au musée de Bruxelles), *Le chien qui porte le dîner de son maître* (collection Gortschakof), *Un métier de chien* (musée de Rouen), qui excita l'admiration enthousiaste de Baudelaire, *Le supplice de Tantale* (musée du Luxembourg), le *Marché matinal* (musée de Bruxelles), l'*Episode du marché aux chiens* (même musée), un autre *Métier de chien* (au palais du Roi, à Bruxelles), *Le chien de la douairière* (collection Van Praet), *Le protecteur* (acquis par le Comte de Flandre), qui valut au peintre le grand prix du concours ouvert à Londres en 1874, entre toutes les écoles et tous les genres, *Le philosophe sans le savoir*, *L'intérieur du saltimbanque*, *Le chien à la mouche*, *Le chien au miroir* (musée de Bruxelles), *Les chiens courants en forêt*, *Les solliciteurs*, *L'intrus*, *La Bonne mère*, *Le distrait de son travail*, *Le repos*, *Misère*, *Vieille Lice*, *Chien anglais effrayant une petite fille* (ces trois derniers dans la collection Van Cutsem, musée de Tournai), etc., etc., sont autant de pages d'un poème qui, pour mettre en scène de très humbles héros,

n'en est pas moins un des plus touchants, des plus sympathiques, des plus tragiques parfois, et aussi des plus humains, que puisse inspirer à un observateur le spectacle de la vie. « Je chante les chiens calamiteux », s'écriait Baudelaire, dans un poème en prose écrit en l'honneur de l'artiste; Joseph Stevens chanta, lui aussi, surtout, ces chiens-là, non pas seulement parce que l'infortune et la tristesse de ces pauvres vagabonds, battus et repoussés, excitaient sa pitié, mais parce que ces misères, bien plus que la santé et la propreté banale des chiens heureux, flattaient son œil de peintre, épris de pittoresque, de belle couleur et de saine réalité. Là est tout le secret de ce que nous pouvons appeler sans exagération son génie. Une sensibilité délicate et profonde anime ses œuvres et les fait vivre; et cette sensibilité n'est pas de la sensiblerie, écueil habituel de ce genre de sujets; l'émotion qu'elle communique est une émotion toute sensuelle, celle que produit la joie des colorations somptueuses, de la belle matière, des riches et puissantes harmonies. Joseph Stevens mit tout cela dans ses portraits « parlants » de chiens, dans ses croquis de la rue, dans ses notations de la vie des animaux, proche de la vie des hommes, dans le souriant et sympathique récit de leurs destinées, de leurs souffrances et de leurs joies, si intimement liées aux nôtres. La misère des chiens abandonnés et malades tenta ce beau peintre plus encore que la santé des chiens orgueilleux et bien nourris, parce qu'il trouva les premiers plus près de la nature; mais les autres tentèrent souvent aussi la malice de son humour et la volupté de sa vision. Il peignit également le cheval, les bêtes de somme, le singe. Un taureau furieux est, dans *La surprise* (collection de lord Melvil, à Londres), en lutte avec un molosse. Dans *Les martyrs du bois de Boulogne* (collection Silzer, à Londres), il montre les pauvres vieux ânes et leurs compagnons d'infortune, les vieux chevaux, immobiles et songeurs. Dans *Les animaux sur la plage* (musée moderne, à Bruxelles), des chevaux et des ânes fraternisent

aimablement. « Rien ne faisait prévoir », a dit Camille Lemonnier, « cette forte palette de peintre et ce jeu nouveau des colorations pleines appuyées sur une science extraordinaire des valeurs de ton. On était conquis à la fois par la franchise de l'exécution et l'esprit de la composition. Caniches, épagneuls, barbets et mâtins étaient ici des acteurs nâifs qui s'ignoraient et ne faisaient pas la bête : leur bêtise, transmise de l'un à l'autre comme un héritage, consolait de notre finesse, qui n'aboutit souvent qu'à nous rendre ingrats et pervers. Et ils avaient, sous leur bonté native, cette éternelle beauté des larmes à laquelle le cœur ne résiste pas. » On ne saurait donner, du talent de Joseph Stevens, une impression plus exacte, plus compréhensive. Le même écrivain a publié une lettre d'Alfred Stevens à son frère, de laquelle il est curieux de détacher quelques phrases caractéristiques, qui complètent et confirment le jugement de la critique, qui fut toujours d'accord avec celui du public, et le sera, sans aucun doute, aussi, avec celui de la postérité. « Je te l'ai dit souvent », écrivait celui qu'on a appelé le peintre de la Belle au peintre de la Bête, « la plupart de tes tableaux resteront. Que la note que tu apportes dans cet art — comme genre — soit plus ou moins élevée, qu'importe ! Dans l'art de la peinture, le genre compte peu si l'homme ne se montre pas dans l'œuvre... Tu es, depuis plusieurs siècles, le seul peintre vraiment flamand. Lays n'a vécu que de vieux souvenirs des anciens peintres flamands, jamais ému par son temps. Madou de même... *Bruxelles le matin* est le seul vrai tableau flamand et le seul, par conséquent, qui soit appartené à cette grande et belle ancienne Ecole flamande. Ton art, dans ses plus belles pages, a l'air d'avoir ignoré la vapeur. Il vit de lui-même et dans son coin. J'en suis fier et je t'en félicite, car ton nom restera. Que de peintres, ayant fait plus d'efforts que toi, ne peuvent en dire autant ! »

Nous avons fait allusion, plus haut, à

un poème en prose que Baudelaire lui dédia : *Les bons chiens*. Il est curieux, à cause de la personnalité du grand écrivain, de rappeler dans quelles circonstances il fut écrit pendant le séjour de Baudelaire (1864-1865) à Bruxelles. Ce dernier fréquentait beaucoup une taverne anglaise, la taverne Horton; et plusieurs artistes belges, parmi lesquels Joseph Stevens, y recherchaient sa compagnie. Le peintre, toujours élégant, portait un magnifique gilet aux vieux tons passés, qui faisait l'admiration, sincère ou feinte, de Baudelaire. — « Quel beau gilet vous avez ! » ne manquait jamais de s'écrier le poète. Un jour, Stevens lui répondit : « Vous aimez mon gilet ? » Tenez, prenez-le, je vous le donne ! » Et le grand animalier, qui était un homme très simple et très bon, enleva aussitôt son veston et, aux applaudissements de l'assemblée, tendit son gilet à Baudelaire, qui, remis de sa première surprise, accepte en riant. Quelques jours après, l'auteur des *Fleurs du mal* écrivait pour lui *Les bons chiens*, dernière pièce des *Petits poèmes en prose*; elle se termine ainsi : « Les bergers de Virgile et de Thésinte attendaient, pour prix de leurs chants alternés, un bon fromage, une flûte du meilleur faiseur, ou une chèvre aux mamelles gonflées. Le poète qui a chanté les pauvres chiens a reçu pour récompense un beau gilet, d'une couleur à la fois riche et fanée, qui fait penser aux soleils d'automne, à la beauté des femmes mûres et aux étés de la Saint-Martin. — Aucun de ceux qui étaient présents dans la Taverne de la rue Villa-Hermosa n'oubliera avec quelle pétulance le peintre s'est dépouillé de son gilet en faveur du poète, tant il a bien compris qu'il était bon et honnête de chanter les pauvres chiens. — Tel un magnifique tyran italien, du bon temps, offrait au divin Arétin soit une dague enrichie de pierreries, soit un manteau de cour, en échange d'un précieux sonnet ou d'un curieux sonnet satirique. — Et toutes les fois que le poète endosse le gilet du peintre, il est contraint de penser aux bons

chiens, aux chiens philosophes, aux étés de la Saint-Martin et à la beauté des femmes mûres. »

Un autre écrivain français, Léon Cladel, dédia à Joseph Stevens — sans le connaître, — un de ses meilleurs livres, *Kyrielle de chiens*, dont tout un chapitre est consacré à la description pittoresque du tableau *Le Marché matinal à Bruxelles*.

Joseph Stevens obtint la plupart des honneurs officiels qui récompensent de leur vivant les grands artistes; il ne les sollicita jamais. Médaillé à Paris, à Londres, à Vienne, à Bruxelles, il fit partie, comme membre effectif ou membre d'honneur, des Académies des Beaux-Arts d'Anvers et de Vienne, fut décoré de la Légion d'honneur, porta la rosette de l'Ordre de Léopold, et d'autres encore. Longtemps avant sa mort, il avait délaissé les pinceaux; il survécut à sa réputation, et eut une fin d'existence assez pénible. Jusqu'à son dernier jour cependant, on peu s'en faut, il se piqua de rester le gentleman qu'il avait été pendant toute sa vie... Il n'en était, certes, plus que l'ombre; mais c'était tout de même une ombre glorieuse, qu'on saluait, en passant, d'un regard de respectueuse et admirative pitié.

Lucien Solvay.

Max Sutzberger, *La Dynastie des Stevens; Joseph Stevens* (extrait de la *Revue de Belgique*). — Georges Eekhoud, *Les Peintres animaliers*, chap. II, p. 33 à 49. — Camille Lemonnier, *Joseph Stevens*, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, n° d'octobre 1880, p. 360 à 368. — Idem., *L'École belge de peinture, 1830-1860*, p. 60 à 62. — *L'Art moderne*, année 1892, p. 251. — Grand dictionnaire Larousse, article biographique.

STEVENS (Mathilde), née KINDT, littéraire, romancière, née à Bruxelles, le 16 juin 1833, décédée à Paris, en 1886. Elle était la fille de Jules-Herman Kindt, professeur à l'athénée et de Joséphine Couyère. Elle épousa Arthur Stevens, de qui elle eut une fille, et divorça bientôt, à la suite d'incidents intimes qui défrayèrent la chronique scandaleuse de Paris. C'était une femme intelligente et cultivée. Elle débuta dans les lettres, en 1858, après son mariage, par un roman, *Le roman au presbytère*, qu'elle signa du pseudonyme de Mathilde Hame-

linck; un journal quotidien de Bruxelles en commença la publication en feuilleton, mais il dut l'interrompre, le récit ayant pris, dès les premiers chapitres, des allures et un ton alarmants pour la susceptibilité des lecteurs. L'année suivante, Mathilde Stevens publia, sous son nom, *Les impressions d'une femme au Salon de 1859* (un vol. in-18, Librairie nouvelle), écrit avec beaucoup de verve et où se reflètent les idées et les jugements de son mari; Delacroix, Corot, Daubigny, tous les maîtres français discutés encore à cette époque y sont louangés chaleureusement; l'auteur s'excuse de mettre de la discrétion à faire l'éloge de Joseph Stevens, son beau-frère, et discute beaucoup le talent de Gérôme, qui, peu de temps après, devait jouer dans l'affaire de son divorce un rôle significatif. Mathilde Stevens fit paraître ensuite, toujours sous son vrai nom, deux romans: en 1862, *Le oui et le non des femmes* (in-12, Michel Lévy), et, en 1863, *L'amant de carton*, celui-ci orné de son portrait photographié (in-12 Dentu). En 1879, elle publia sous le pseudonyme de Jeanne Thilda, chez Lemerre, *Les froufrous*, avec illustrations de Henriot, et en 1884, chez Marpon et Flammarion, *Péchés capiteux*, avec illustrations de Fernand Besnier. Le style de ces ouvrages a de la vivacité; les sujets en sont hardis et souvent légers.

Lucien Solray,

Lorenz, *Catologue général de la Librairie française*, t. IV, 1840-1865, et t. X, 1876-1885. — Delecourt, *Dictionnaire des anonymes belges*.

STEVENS (Nicolas-Joseph), musicien, publiciste, né à Bruxelles, le 8 juillet 1795, mort à Paris, le 3 mai 1878. Il était fils de Dominique-François Stevens et de Anne-Marie-Jeanne de Cock. Manifestant dès son jeune âge un vif penchant pour la musique, il reçut des leçons du maître de chapelle Duquesnoy pour le solfège, et de Corneille van der Plancken pour le violon. La pratique de la musique de chambre développa en lui le goût des maîtres classiques, et, sans chercher dans l'art une profession, il ne devait plus cesser de cultiver la musique.

Il s'adonnait aussi aux lettres et fit partie de la Société de littérature de Bruxelles, dont les annuaires contiennent plusieurs de ses essais poétiques (1818-1821). Appelé en 1818 à La Haye, pour y remplir un emploi à la Chambre des comptes, il contribua à y fonder une société de musique religieuse. Il fut aussi un des créateurs de la Société néerlandaise pour la propagation de la musique, présida le *'s Gravenhaagsche Zanggenootschap*, et collabora au journal *Cæcilia* ainsi qu'au *Journal de La Haye*. Il compléta ses études harmoniques avec F. Volcke, professeur à l'Ecole royale de musique de cette ville.

De retour en Belgique, des intérêts privés le fixèrent d'abord à Herenthals, où il s'empressa de créer une société chorale, tout en présidant la société d'harmonie. Il y fit exécuter l'oratorio de Spohr: *Die letzte Dinge*, qu'il avait traduit en flamand. Il se fixa ensuite à Bruxelles, où il fut l'un des promoteurs du cercle *Union et Progrès*, qui avait pour but de ranimer en Belgique le goût de la musique classique de chambre; il en devint directeur et donna avec succès des concerts historiques. Il siégea souvent dans les jurys de la classe de violon du Conservatoire. A la fin de sa vie, il alla se fixer à Paris.

On lui doit: 1. *Esquisse d'un système raisonné d'enseignement musical appliqué au piano*. Bruxelles, C.-J. De Mat, 1833; in-8°. Cet opuscule contient des idées excellentes au point de vue de la pédagogie musicale, et qui n'ont rien perdu de leur intérêt. — 2. *Souvenirs d'un musicien*. Bruxelles, F. Parent, 1846; in-8°. C'est un petit roman à tendances pédagogiques où Stevens dépeint de façon attrayante une éducation de musicien; la seconde partie, annoncée à la fin du volume, n'a jamais vu le jour. — 3. *Recueil généalogique de la famille de Cock*. (Bruxelles, F. Parent, 1855; in-4°; avec supplément, paru en 1858). Généalogie de la famille maternelle de l'auteur.

Il avait épousé, à la Haye, Cornélie-Elisabeth Lux, qui lui donna plusieurs filles et un fils, Eugène-Paul-François.

Les Stevens portent d'argent à la fasce d'azur, accompagné en chef de deux fleurs de lis de gueules et en pointe d'une guirlande de quatre roses au naturel, feuillée de sinople.

Paul Bergmanns.

Ed. Grégoir, *Essai historique sur la musique et les musiciens dans les Pays-Bas* (Bruxelles, 1864), p. 33. — J. Andries, *Précis de l'histoire de la musique* (Gand, 1862), p. 281. — F.-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2^e éd., t. VIII (Paris, 1865), p. 131, 135. — Ed. Grégoir, *Les Artistes musiciens belges au XVIII^e et au XIX^e siècle* (Bruxelles, 1888), p. 392. — Ed. Mailly, *La Société de littérature de Bruxelles, dans les Mémoires couronnés de l'Académie royale de Belgique*, in-8^o, t. XXI (Bruxelles, 1888), p. 55 et 63. — *Bibliographie nationale*, t. III (Bruxelles, 1897), p. 495.

STEVENS (Philibert-Henri), paysagiste, né à Mons le 23 juillet 1829, et mort à Bruxelles le 7 avril 1870. Fils de Jean-Baptiste et de Catherine-Hyacinthe-Émilie Delmotte, il fut un des bons élèves de Paul Lauters. Plusieurs de ses tableaux furent exposés aux Salons de Mons et de Bruxelles de 1860, de 1866 et de 1869.

Ernest Maubien.

L. Devillers, *Le passé artistique de Mons*, p. 116. — C. Rousselle, *Biographie montoise du XIX^e siècle*. — E. Mathieu, *Biographie du Hainaut*.

STEVENS (Pierre) LE VIEUX. Un artiste de ce nom séjourna à Prague sous le règne de l'empereur Rodolphe II, et fut peintre de la Cour. Van Mander, son contemporain, dit qu'il naquit à Malines. D'autres auteurs précisent davantage et le font naître en cette ville, les uns en 1540, les autres dix ans plus tard et ils ajoutent qu'il mourut à Prague, les uns en 1604, les autres après 1620. On voit que les renseignements manquent de certitude, les artistes du nom de Stevens étant très nombreux. Les données généalogiques sont tout aussi sujettes à caution, si elles ne sont pas controuvées, car il découle des actes officiels que le Pierre Stevens qu'on a généralement en vue est né vers 1567; ce qui fait qu'il est fort difficile d'appliquer à celui-ci toute la série des dates reprises ci-dessus. On ne peut, en résumé, admettre comme vrais que l'origine malinoise de Pierre Stevens — une nombreuse famille de ce nom ayant eu son berceau à Malines —

ainsi que le décès du peintre à Prague. Quant à son séjour à la Cour de Rodolphe II, il est très naturel si l'on songe au grand mouvement d'émigration qui se manifesta à la fin du XVI^e siècle parmi les artistes natifs des provinces belges. Les uns, comme les Stevens, furent les commensaux des Cours allemandes, les autres préférèrent s'établir dans les Provinces-Unies. Pierre Stevens, dit Stephani dans son pays d'adoption, n'est donc, en dernière analyse, connu que par ses œuvres, d'ailleurs peu abondantes.

On ne connaît de lui avec certitude que : *Le combat des Hébreux contre les Amalécites* du musée de Brunswick, et deux tableaux du musée impérial de Vienne : *Un paysage avec la fuite en Egypte*, et un *Sous-bois avec chasse au cerf*, et encore lui conteste-t-on la paternité de celui-ci. En revanche, la gravure a répandu de lui bon nombre d'autres paysages, dus au burin des frères Sadeler, Houdins, Barra, etc. Stevens, lui-même, fut graveur, paraît-il. Il s'appliqua surtout à la peinture de paysages étoffés de sujets empruntés à la Bible. La partie scénique de ces œuvres est traitée avec une indéniable science de composition : les personnages sont plus largement brossés qu'il n'est de coutume à cette époque; le tout révèle un talent de coloriste qui s'avère, cependant que le paysage lui-même est peint avec toute la finesse qui distingue les œuvres de ce genre à la fin du XVI^e siècle.

H. Coninx

Registres scabinaux aux archives de Malines. — Protocole du notaire de Munter au greffe judiciaire à Malines. — H. Hymans, *Le livre des peintres de Carel van Mander*. — Nagler, *Allemeines Künstler Lexikon*. — A. von Wurzbach, *Niederländisches Künstler Lexikon*. — E. Noëffs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — C. Kramm et C. Immerzeel, *De levens en werken der hollandsche en vlaamsche kunst-schilders, beeldhouwers, graveurs en bouwmeesters*. — H. Riegel, *Beiträge zur Niederländischen Kunstgeschichte*.

STEVENS (Pierre) LE JEUNE, ou STEVENSZ, peintre de paysages et de portraits. Il est dit être le fils de Pierre Stevens le Vieux, avoir vécu dans le courant du XVII^e siècle et avoir séjourné

à Prague. On n'en sait guère davantage. Son œuvre est tout aussi peu connu que celui de son père. On lui attribue un *Paysage avec ermite*, signé et daté 1609, au musée impérial de Vienne, et deux petits paysages au musée de Brunswick. Il peignit dans le genre de Jean Breughel et David Vinckeboons. Les frères Sadeler, Hondius et Barra, ainsi que d'autres, ont gravé d'après ses tableaux. Parmi les portraits qu'il paraît avoir gravés lui-même, on cite ceux du comte hongrois Tekely; du duc Philippe d'Orléans; de Jean III, roi de Pologne; de la duchesse de Mazarin, Hortense Mancini; de Louis, marquis de Brandebourg et d'autres portraits non identifiés.

H. Connickx.

E. Neefs, *Histoire de la peinture et de la sculpture à Malines*. — H. Riegel, *Beiträge zur Niederländischen Kunstgeschichte*. — C. Kramm, *De levens en werken der Hollandsche en Vlaamsche Kunstschilders, Beeldhouwers, Graveurs en Bronneesters*. — C. Immerzeel, *id.* — A. von Würzbach, *Niederländisches Künstler Lexikon*. — Nagler, *Allgemeines Künstler Lexikon*.

STEVENS (*Richard*) ou **STEPHENS**, sculpteur-architecte, né en Brabant vers 1549, mort apparemment en Angleterre à la fin du *xvi*^e siècle ou dans les premières années du *xvii*^e. On ne possède guère de renseignements sur sa vie et ses débuts dans l'art. On sait toutefois qu'il s'établit dès 1567 en Angleterre, à Southwark, où il habitait, avec sa femme, une Gantoise, et son jeune fils, la paroisse de Saint-Sauveur, et qu'il s'y fit rapidement une brillante réputation. Sa seule œuvre connue, mais qui révèle un talent supérieur, est le tombeau des trois premiers comtes de Sussex : Robert, Henry et Thomas Radcliffe, dans l'église de Rachiffe (Essex), commencé en 1583 et achevé en 1589.

La plupart des biographes ont identifié à tort notre Stevens avec un peintre désigné, à cette époque, en Angleterre, sous le nom de Stephen, qui peignit les portraits de plusieurs membres de la famille Lumley, actuellement encore conservés à Lumley Castle, et qui serait aussi l'auteur d'un portrait du comte Lamoral d'Égmont, exécuté à Bruxelles. Ce

peintre n'est autre, en réalité, que Steven van der Meulen, élève de Willem van Clève, d'Anvers, dans l'atelier duquel il entra en 1543.

Certains ont même pensé que Richard Stevens avait dû être médailleur et ont été jusqu'à voir en lui le prestigieux anonyme que l'on dénomma Etienne de Hollande ou Steven van Holland, dans l'ignorance où l'on était de son vrai nom, et qui signa, des initiales STE. H., un nombre relativement important de médailles aux effigies de personnages célèbres de la seconde moitié du *xvi*^e siècle; mais il faut définitivement rejeter cet essai d'identification, aujourd'hui que le véritable auteur de ces médailles a été découvert par M^r Tournour et n'est autre qu'un nommé Steven van Herwyck d'Utrecht.

Fréd. Alvin

Nagler, *Neues allgemeines Künstler-Lexikon*, t. XVII. — Siret, *Dictionnaire des peintres*. — von Würzbach (Alfred), *Niederländischen Künstler-Lexikon*. — (Horace) Walpole, *Anecdotes of Painting in England*, 2^e éd., p. 173. — Van der Aa, *Biographisch Woordenboek*. — Hill (G.-F.), *Stephen H., medallist and painter* dans *Burlington Magazine*, t. XII, p. 355-363. — Tournour (V.), *Steven van Herwyck* dans *The Numismatic Chronicle* (1922), p. 91 et suiv.

STEVIN (*Henri*), mathématicien, né vers 1614. Il était fils de l'illustre mathématicien Simon Stevin de Bruges et de Catherine Krai. On ne sait pas où il naquit, mais en 1614 son père habitait les Pays-Bas septentrionaux, et il est probable que c'est dans les Provinces-Unies qu'Henri vit le jour. On ignore complètement à quelle date et où il mourut. La vie d'Henri Stevin est peu connue. Il nous donne, cependant, dans ses ouvrages, quelques rares détails sur sa personne. Les rédacteurs de la *Bibliotheca Belgica*, par le Bibliothécaire en chef et les Conservateurs de la Bibliothèque de l'Université de Gand, les ont attentivement recueillis et en ont composé une courte, mais précieuse notice biographique.

Nous y apprenons qu'Henri n'avait que six ans quand son père mourut, et qu'à vingt-cinq ans on le trouve inscrit sur la liste des étudiants de l'Université

de Leyde. Son éducation première ne fut pas négligée, mais il eut cependant toujours un peu les allures d'un autodidacte, qui se forma surtout par l'étude persévérante et approfondie des œuvres de son père.

Après son séjour à l'Université de Leyde, Henri embrassa la carrière des armes. Son talent et la protection du prince d'Orange, Guillaume II, lui obtinrent le grade de quartier-maître et les fonctions d'ingénieur dans l'armée des États. Devenu impropre au service à 35 ans et rendu à la vie privée, Henri se consacra tout entier à la mémoire de son père. Il s'efforça, sans y réussir complètement, de retrouver les autographes inédits de Simon Stevin, dans le but de les publier. Nous possédons encore aujourd'hui un monument de ces recherches. Ce sont trois magnifiques volumes, soigneusement calligraphiés, possédés par la Bibliothèque royale de La Haye. Nous en reparlerons dans la notice de Simon Stevin.

Henri semble avoir hérité de son père le goût des voyages. Il est certain qu'il visita notamment Anvers, Freiberg en Saxe, Prague et Vienne en Autriche. Il emprunta aussi à son père l'amour passionné de la langue flamande. Mais ici, il le dépassa et alla trop loin, car son affection pour sa langue maternelle dégénéra en haine du latin et de tout ce qui lui rappelait l'éducation par les classiques latins. En cela, Simon Stevin eut certainement désapprouvé les exagérations de son fils.

Henri Stevin a publié deux ouvrages qui méritent la reconnaissance de tous les amis de la science belge.

Materiae Politicae. Borgherlicke Stajfen... Beschreven deur zal : Simon Stevin van Brugghe... En uyl sijnnaghelate Hantschriften by een ghestelt deur Sijn Soon Hendrick Stevin Ambachtsheere van Alphen. Tot Leyden, Ter Druckerye van Ivstvs Livivs, tegen over d'Academie (1619).

Les *Materiae Politicae* eurent plusieurs éditions. C'est une collection de mémoires de Simon Stevin, recueillis, mis en ordre et annotés par son fils

Henri. Nous y reviendrons avec plus de détails dans la notice de Simon Stevin, où l'analyse de ce volume trouve sa place naturelle.

En 1660, Henri Stevin offrit un exemplaire des *Materiae politicae* en hommage à Christiaan Huygens. Cette politesse donna lieu entre les deux savants à un échange de lettres qui ont été édités dans les *Œuvres complètes de Christiaan Huygens*, publiées par la Société Hollandaise des Sciences (t. III, La Haye, Martinus Nijhoff, 1890, pp. 63-64 et 77-80). Cette correspondance nous apprend qu'Henri Stevin publia, en 1660, un petit imprimé intitulé : *Loching van een eewich roerseel gescht Perpetuum Mobile* sur lequel je ne possède pas d'autres renseignements.

Wisconstich Filosofisch Bedryf, Van Hendric Stevin, Heer van Alphen, van Schrevelsrecht, etc. Begrepen In veertien Boeken. Tot Leyden, Gedruet by Philips De Cro-Y, in 't jaer 1667.

L'ouvrage est composé d'un volume in-4° de texte, accompagné d'un atlas in-folio qui a un titre spécial : *Plaatboec. Vervangende de Figuren of Formen Gehorig tottet Wisconstich (sic) Filosofisch Bedryf Van Hendric Stevin, Heer van Alphen, van Schrevelsrecht, etc. Begrepen in XIV Boeken met een Aenhang.* Gedruet in 't Jaer MDCLXVIII (Université de Gand).

Le volume du texte se divise en quatorze livres et un appendice qui ont chacun leur pagination propre, à l'exception du livre XI, dont le numérotage des pages continue celui du livre X. La *Bibliotheca Belgica*, citée ci-dessus, donne une analyse très fouillée du *Bedryf*, tant au point de vue bibliographique qu'à celui du fond de l'ouvrage. Sans doute, dans le *Wisconstich Filosofisch Bedryf*, Henri Stevin nous fait part de plusieurs de ses travaux personnels, mais il se réclame fréquemment de l'autorité de son père, et publie même des fragments inédits des mémoires de celui-ci. Plusieurs des idées du grand Simon Stevin ne nous sont connues que par ce que son fils nous en apprend ici. Elles donnent une particulière valeur au

Bedryf. Nous signalerons comme dignes surtout d'attention : le livre X, où Henri Stevin nous apprend les vues de son père sur la construction des moulins à eau ; le livre XI, où Henri nous fait connaître des procédés préconisés par son père pour l'entretien et l'amélioration des ports et des cours d'eau ; enfin, la très curieuse proposition 20 du livre IV, où nous trouvons la démonstration par laquelle Simon Stevin prouvait l'impossibilité du mouvement perpétuel.

Henri Bosman, S. J.

Les Œuvres d'Henri Stevin. — *Bibliotheca Belgica*, par le Bibliothécaire en chef et les Conservateurs de la bibliothèque de l'Université de Gand, 1^{re} série, t. XXIII (Gand, Vyt : La Haye, Mart. Nijhoff, 1880-1890).

STEVIN (*Simon*), mathématicien et ingénieur, né à Bruges en 1548, mort dans les Pays-Bas septentrionaux, en 1620. Stevin est le plus grand des mathématiciens qui virent le jour sur le sol belge, en ce sens du moins que ce fut celui dont l'influence sur le développement général de la science fut la plus profonde et la plus durable. La vie de cet homme illustre est peu connue. Il fut pendant quelque temps caissier et teneur de livres à Anvers. Ensuite, il remplit un emploi dans l'administration des finances du Franc de Bruges. On ne sait au juste à quelle date, mais postérieurement à 1571, il quitta sa patrie parce qu'il n'avait pu obtenir la franchise des droits sur la bière. On peut conclure de ses ouvrages et de ceux de son fils Henri qu'il visita la Prusse, la Pologne, la Suède et la Norvège. Il alla, enfin, s'établir dans les Pays-Bas septentrionaux, où il passa le reste de ses jours. On l'y suit difficilement. Voici cependant quelques détails : dès 1581, on le trouve à Leyde, ville d'où il signe le 16 juillet 1582 son premier ouvrage ; le 16 février 1583, il se fait inscrire à l'Université de Leyde, comme élève en lettres ; en 1590, il part pour Delft et de là pour La Haye. On n'en sait guère davantage. Stevin se maria sur le tard à Catherine Krai, dont il eut quatre enfants : Frédéric, Henri, Suzanne et Liévine.

Les travaux et les découvertes de Simon Stevin lui valurent une grande réputation. Nul ne l'apprécia mieux que Maurice de Nassau, qui le prit comme professeur et l'institua son contrôleur des finances. Il le fit aussi nommer inspecteur des dignes et castramétateur, ou quartier-maître général, de l'armée des États généraux.

Stevin fut un savant modeste. Rarement on vit souci pareil au sien, de ne pas s'attribuer les découvertes des autres. Eut-il les défauts de ses qualités ? Poussa-t-il la complaisance envers Maurice de Nassau jusqu'à renoncer au catholicisme pour passer au protestantisme ? Rien ne le prouve. En 1645, lors de l'érection de la statue de Stevin à Bruges, une polémique violente et des plus regrettables s'éleva sur ce sujet. Tous les pamphlets écrits alors pour ou contre Stevin nous paraissent aujourd'hui remplis d'une singulière exagération. Stevin n'aimait pas l'Espagne, c'est certain. Que cette aversion pesa sur sa décision de quitter les Pays-Bas Espagnols, pour se fixer chez nos voisins du Nord, c'est probable. A mon avis, il n'alla pas plus loin. « Quand le sujet n'est pas de la religion du prince, » dit Stevin dans sa *Vita politica*, il « doit se contenter de pratiquer sa religion en secret, sans troubler l'ordre public, ou se résigner à quitter le pays ». Stevin ne quitta pas les Pays-Bas du Nord, mais il conforma sa conduite à la théorie qu'il professait.

L'intérêt de la biographie de Simon Stevin est tout entier dans l'étude de ses œuvres. On peut les considérer au double point de vue de la bibliographie et de la science. Les éditions successives de ses ouvrages forment une collection remarquable de volumes anciens, rares et curieux. Ils ont fait l'objet d'une des meilleures notices de la *Bibliotheca Belgica* par le Bibliothécaire en chef et les Conservateurs de la bibliothèque de l'Université de Gand. J'y renvoie le lecteur. Un doute formulé par Cantor, dans ses *Vorlesungen ueber Geschichte der Mathematik* (2^e éd., t. II, Leipzig, Teubner, 1900, p. 573), m'en-

gage cependant à insister, plus que ne le fait la *Bibliotheca Belgica*, sur un point important. Seule l'édition posthume des *Œuvres de Simon Stevin*, revue et augmentée par Albert Girard, est encore accessible au plus grand nombre des mathématiciens. Mais jusqu'où donne-t-elle les idées originales de Stevin? Quelles modifications Girard y a-t-il introduites? J'ai consacré à cette question le 2^e chapitre de mes *Notes sur l'Arithmétique de Simon Stevin* (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, t. XXXV, Louvain, 1911, 2^e part., p. 305-313). Voici les conclusions de ce travail : Girard n'ajoute rien au texte de Stevin sans en avertir le lecteur; mais il abrège souvent la rédaction originale, plutôt cependant en faisant de simples coupures dans les passages qu'il trouve trop longs, qu'en les résumant, dans le sens propre du mot. Je reviendrai avec plus de détails sur ce sujet en analysant l'édition des *Œuvres de Stevin* donnée par Girard (N^o 14 ci-dessous).

Au point de vue scientifique, Stevin appelle encore beaucoup l'attention des historiens des mathématiques et donne lieu à de nombreux mémoires. On est loin d'avoir tout dit à son sujet : mais je ne puis songer à combler cette lacune dans un recueil comme celui-ci. Je me contenterai de parcourir les nombreux ouvrages de l'illustre Brugeois, d'après l'ordre chronologique de leur publication, en indiquant pour chacun d'eux les principaux travaux auxquels ils ont donné lieu et en y ajoutant, au besoin, quelques éclaircissements. Les éditions originales de Stevin sont des raretés bibliographiques, du moins en dehors de la Belgique et des Pays-Bas. C'est grand dommage, car d'après ce que je viens de dire relativement à l'édition des *Œuvres de Stevin* par Girard, pour connaître la pensée de Stevin avec toutes ses nuances, il est parfois nécessaire, on le devine, de recourir au texte même de l'auteur. Je crois donc utile d'indiquer, au fur et à mesure, les exemplaires des éditions originales de Stevin qui sont, à ma connaissance, dans les principaux dépôts belges.

1^o *Tafelen van Interest, Midtagaders D^e Constructie der seluer, ghecalculeert Door Simon Stevin Bruggelinck.* t. Antwerpen, By Christoffel Plantijn in den gulden Passer. M.D.LXXXII (Bibl. royale de Belgique; Univ. de Gand; Bibl. Plantin à Anvers).

Ce petit volume a donné lieu jadis à une note du baron de Reiffenberg, publiée dans son *Annuaire de la Bibliothèque royale de Belgique* (3^e année, Bruxelles, 1842, pp. 335-337), sous le titre de : *Edition de Stevin négligée par les bibliographes*.

Les *Tafelen van Interest*, traduites en français, ont été reproduites dans les deux éditions de l'*Arithmétique* de Stevin (Leyde, 1585 et 1625) et dans l'édition de ses *Œuvres mathématiques*, donnée, en 1634, par Albert Girard.

A la fin du xvi^e siècle, quelques grandes maisons de commerce des Pays-Bas possédaient des tables d'intérêt manuscrites, calculées à grands frais et tenues jalousement secrètes; aussi, à leur apparition, les *Tafelen van Interest* eurent-elles le plus vif succès chez tous les marchands. Elles leur fournissaient un instrument de travail commode, sans égal pour calculer rapidement les bénéfices et pertes de leurs opérations commerciales. Ces problèmes d'intérêt tout élémentaires, résolus aujourd'hui presque machinalement par les comptables, passaient au xvi^e siècle pour très difficiles. Stevin lui-même en est la meilleure preuve. Malgré son talent, il lui arrivait de s'embrouiller dans la solution. Témoin les raisonnements fautifs des exemples 9 et 10. Avec sa modestie habituelle, l'auteur reconnut plus tard lui-même ses erreurs, dans la traduction française de ses tables d'intérêt, publiée dans son *Arithmétique*.

D'après la préface des *Tafelen van Interest*, l'idée première de la construction de pareilles tables est due à Jean Tranchant, mathématicien français, qui l'énonça dans son *Arithmétique*. L'ouvrage de Tranchant eut de nombreuses éditions, dont la première est de Lyon, 1558. (Voir ma *Note sur l'Arithmétique de Jean Tranchant*. *Ann. de la Soc. Scient.*

de Bruxelles, t. XXXIII, Louvain, 1909, 1^{re} part., pp. 184-192). Mais, à défaut de temps, ou peut-être de patience, Tranchant ne mit pas son idée à exécution. Les *Tafelen van Interest* de Stevin furent les premières tables d'intérêt imprimées, assez étendues pour être vraiment d'un usage pratique.

2^o *Problematorum Geometricorum In gratiam D. Maximiliani, Domini A Crnningen, etc., editorum, Libri V.* Auctore Simone Stevinio Brvgense, Antverpiæ, Apud Joannem Bellerum, ad insigne Aquilæ aureæ. (Bibl. Royale de Belgique, 3 ex., Univ. de Gand, Bibl. des villes d'Anvers et de Bruges, Collège de la Comp. de Jésus, à Louvain). L'ouvrage n'est pas daté, mais il est de 1583. J'en ai eu entre les mains, dans les bibliothèques belges, jusqu'à huit exemplaires, dont un, celui de la Bibliothèque de l'Université de Louvain, a péri. Si je signale ce chiffre de huit, c'est qu'en dehors de la Belgique et probablement de la Hollande, l'ouvrage est devenu rare au point que, dans ses *Vorlesungen ueber Geschichte der Mathematik* (2^e éd. t. II, p. 573), Cantor a cru pouvoir révoquer en doute son existence. D'Adrien Romain à Quetelet, la plupart des historiens des mathématiques ont vu les cinq livres de problèmes de géométrie; mais la grande érudition et l'autorité du professeur d'Heidelberg ont donné quelque crédit à son erreur.

Cette erreur s'explique. Cantor n'avait sous la main que l'édition des *Œuvres de Stevin* publiée à Leyde en 1634. Or, la *Pratique de Géométrie*, qui se trouve dans cette édition, malgré l'analogie du titre, n'est pas divisée en cinq livres, comme les *Problemata geometrica*, mais bien en six. Cantor en a conclu avec raison que la *Pratique de Géométrie* n'était pas la traduction de l'ouvrage latin : l'auteur n'eût pas dû aller plus loin. Tout ceci a été expliqué par Gravelaar, dans une étude des plus fouillées, publiée dans le *Nieuw Archief voor Wetkunde* (2^e série, t. V, Amsterdam, Delsman en Nolthenius, 1901, pp. 106-191), sous le titre de *Stevin's Problemata Geo-*

metrica. Dans son *Mémoire sur la vie et les travaux de Simon Stevin* (Bruxelles, Van Dale, 1846, pp. 100-103), Steichen analyse, lui aussi, les cinq livres de géométrie de Stevin, puis il ajoute :

• Il est déplorable de voir l'histoire des sciences, rester muette sur ce beau travail. Nous n'en avons pu donner qu'une idée; vouloir l'analyser d'une manière satisfaisante, ce serait se condamner à le traduire à peu près en entier, sinon à le copier. Le meilleur parti à prendre serait de le faire réimprimer. • Pour accepter cette proposition, il y avait, dès 1846, un obstacle : la langue dont s'était servi Stevin. Steichen le sentait. • Si quelque libraire-éditeur, dit-il, est disposé à suivre notre avis, nous nous engagerions à traduire l'opuscule de Stevin, qui n'a que 180 pages. • L'offre de Steichen n'a pas été écoutée et c'est dommage pour le renom de la science belge. Les cinq livres de problèmes de géométrie forment un tout d'une originalité et d'une ordonnance logique, dont la *Pratique de géométrie* ne donne pas la même idée. S'ils étaient traduits dans une langue moderne les géomètres les liraient encore avec plaisir; ils s'en convaincront par l'étude de Gravelaar.

3^o *Dialectike Ofte Bewysconst. Leerende van allen saecken recht ende constelick Oordeelen; Oock openende den wech tot de alderdiepste verborghentheden der Naturen.* Beschreven int Neerduytsch door Simon Stevin van Brugghe. Tot Leyden, By Christoffel Plantijn M. D. L. XXXV. (Bibl. Plantin à Auvers.)

L'ouvrage a été réédité sous le même titre : *Dialectike, etc. Van de voorige druckfouten verbeterd.* Tot Rotterdam, By Ian van Waesberge de Jonge, op de Koren-Merct, Anno 1621. A la dernière page : Ghedruckt tot Leyden, By Ian Claesz van Dorp, 1621. Voor Ian van Waesberge de Jonge, Boeckvercooper, woonende tot Rotterdam (Bibl. Royale de Belgique, Univ. de Gand).

Au point de vue absolu la *Dialectike*, ou l'art de la démonstration, par Stevin, n'a rien de fort original; mais le motif qui poussa l'auteur à l'écrire est assez curieux : l'ignorance de la langue latine

chez les riches négociants hollandais, jointe à leur désir de s'instruire. C'est le même motif qui, deux ans auparavant, en 1583, avait décidé un ami de Stevin, Nicolas Petri de Deventer, à publier en flamand une algèbre sous le titre de *Practique om te leeren rekenen, cijpheren ende boeckhouwen*, Amsterdam, Claesz, 1583. (Voir mon mémoire sur cet ouvrage dans les *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, Bruxelles, 1908, t. XXXII, 2^e part., pp. 272-301.) Mais Stevin avait, pour écrire en flamand un motif de plus que Nicolas Petri : la persuasion intime de la supériorité de la langue flamande sur toutes les autres pour s'exprimer clairement. Cette persuasion, il ne manque pas de la manifester chaque fois qu'il en a l'occasion. Cependant, quand il se mit à écrire en flamand sur les mathématiques, il s'aperçut bien vite qu'il devait fréquemment faire usage de termes techniques empruntés à la logique. Or, ces termes n'existaient pas en néerlandais, ou n'étaient pas suffisamment compris, parce que la logique n'avait jamais été jusque-là traitée dans cette langue. Stevin résolut de combler cette lacune. Sa *Dialectike* est en quelque sorte un travail préparatoire à ses écrits mathématiques. La nécessité d'un ouvrage tel que la *Dialectike* ressort d'une remarque intéressante faite par la *Bibliotheca Belgica*, à propos précisément du travail de Stevin. La même année parut à Leyde, chez le même éditeur, une autre dialectique en flamand : *Ruyck-Bewerp vande Redenkaveling, ofte Nederduytsche Dialectike*. J'en connais un exemplaire à la Bibliothèque Plantin, à Anvers. Il est relié dans un recueil factice avec la *Dialectike* de Stevin.

4^o *De Thiende Leerende door onghesoorde lichthoeyt allen rekeningen onder den Menschen noodich vallende, afveerdighen door heele ghetalen sonder ghebroke-nen*. Beschreven door Simon Stevin van Brugghe. Tot Leyden, by Christoffel Plantijn. M. D. LXXXV. (Bibl. Plantin et Bibl. de la Ville d'Anvers; Univ. de Louvain, exemplaire qui a échappé à l'incendie.)

Stevin traduisit lui-même l'ouvrage en français, et le donna la même année et chez le même imprimeur, dans sa *Pratique d'arithmétique*, sous le titre de *La Disme Enseignant facilement expédier par nombres entiers sans rompuz, tous comptes se rencontrans aux affaires des Hommes*. Premièrement descripte en Flameng, et maintenant conuertie en François, par Simon Stevin de Bruges (pp. 132-160).

La *Thiende* et la *Disme* ayant paru la même année, quelques historiens en vue, M. Félix Müller, par exemple (*Führer durch die mathematische Litteratur*. Leipzig et Berlin, Teubner, 1909, p. 69), ont regardé à tort la *Disme* comme l'édition originale. Mais, le titre est formel; Stevin écrivit la *Disme* en flamand puis la traduisit.

La *Disme* a été rééditée deux fois en français, par Albert Girard, à Leyde, chez les Elzevier : en 1625, dans la deuxième édition de l'*Arithmétique*, et en 1634, dans les *Œuvres mathématiques de Stevin*. La *Thiende*, elle aussi, a été rééditée dans la traduction flamande de la *Rhabdologie* de Neper, par Adrien Vlacq, traduction qui parut, en 1626, à Gonda, chez Pierre Rammascyn. Cette réédition est rare et je ne l'ai pas vue. J'emprunte le renseignement à Bierens de Haan, *Note sur les Tables Logarithmiques Hollandaises* (*Bullettino di Bibliografia e di Storia delle Scienze Matematiche e Fisiche*, de Boncompagni, Rome, 1873; t. VI, pp. 203 et 222).

A propos de la *Disme* se pose la question de l'inventeur des fractions décimales. On y répond volontiers par le nom de Stevin. La vérité est que, formulée dans les termes simples où nous venons de le faire, la question est mal posée. Il faudrait la généraliser, ou plutôt, y distinguer les fractions et le système décimal. Mais, même en restreignant la question aux seules fractions, il est impossible d'y répondre par un nom unique. Une difficulté analogue se rencontre pour la plupart des grandes découvertes en mathématiques. Elles débutent par des essais isolés et timides,

progressent lentement, quand survient un homme de génie qui s'en empare et en met la valeur en pleine lumière.

Dans l'histoire des fractions décimales, dans celle même de tout le système décimal, c'est ce coup d'œil d'aigle qu'il faut reconnaître et admirer chez Stevin.

Son intuition des méthodes utiles et vraiment fécondes, qui l'inspirait toujours avec tant de bonheur dans toutes ses grandes découvertes, lui donna dans la *Thiende* deux idées de maître : appliquer *systématiquement* les fractions décimales aux opérations fondamentales de l'arithmétique ; subdiviser *systématiquement* en parties décimales les monnaies, les poids et, en général, toutes les mesures sans aucune exception. A ce double point de vue, Stevin mérite à juste titre le nom d'inventeur du système décimal. Quant à l'application de ces deux idées, peut-être le Brugeois n'atteignit-il pas un résultat aussi définitif dans la seconde que dans la première. C'est qu'y passer à l'exécution était bien plus difficile ! Stevin y déploie néanmoins un talent et une originalité surprenante. J'ai consacré au développement de ces considérations un mémoire spécial publié dans la *Revue des questions scientifiques* (Louvain, 1920, t. 77, pp. 109-139) : *La Thiende de Simon Stevin. A propos d'un exemplaire de l'édition originale qui a échappé à l'incendie de la Bibliothèque de l'Université de Louvain.*

La notation décimale imaginée par Stevin est curieuse, mais lourde et encombrante. Aussi a-t-elle été vite remplacée par d'autres plus élégantes. Elle consistait à mettre, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous du nombre proposés de petits cercles au centre desquels, s'écrivaient les puissances successives de la fraction $1/10$ en commençant par la puissance 0. Stevin admettait, comme nous, que $(1/10)^0 = 1$. Les petits cercles s'intercalaient souvent aussi dans le nombre lui-même, et s'écrivaient alors à la suite du chiffre qu'ils affectaient. D'après cela, en remplaçant, pour des exigences typographiques, par des parenthèses les petits

cercles de Stevin, le nombre 32,57, par exemple, s'écrirait, ou bien

(0) (1) (2)

3 2 5 7

ou bien

3 2 5 7

(0) (1) (2)

ou bien enfin, 32 (0) 5 (1) 7 (2).

Je n'en puis dire ici davantage. Le lecteur que le sujet intéresserait, trouverait de nombreux renseignements complémentaires dans mon mémoire cité ci-dessus. Voir, en outre, sur la *Thiende* et plus particulièrement sur sa place dans l'histoire des fractions décimales : Bierens de Haan, *Bouwstoffen voor de Geschiedenis der Wis- en Natuurkundige Wetenschappen in de Nederlanden*, n° XXX, *De Thiende, Simon Stevin's Werken*. (Verlagen en Mededeelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen. Afdeling Natuurkunde; 2^e serie, t. 19; Amsterdam, 1884; pp. 249-252.) David-Eugène Smith, *The Invention of the Decimal Fraction* (Teacher College Bulletin. 1^{re} série, n° 5, New-York, 1910; pp. 11-21); mais surtout : N.L.A.W. Gravelaar, *De Notatie der Decimale Breuken* (*Nieuw Archief van Wiskunde*; 2^e serie, t. IV; Amsterdam, 1899; pp. 54-73). Travail consciencieux, richement documenté.

5° *L'Arithmétique De Simon Stevin De Bruges, Contenant les computations des nombres Arithmétiques ou vulgaires; Aussi l'Algebre, avec les equations de cinq quantitez. Ensemble les quatre premiers livres d'Algebre de Diophante d'Alexandrie, maintenant premierement traduits en François. Encore un livre particulier de la Pratique d'Arithmétique, contenant entre autres, Les Tables d'Interest, La Disme; Et un traité des Incommensurables grandeur: Avec l'Explication du Dixiesme Livre d'Euclide.* A Leyde, de l'imprimerie de Christophe Plantin, M. D. LXXXV. (Bibl. Royale de Belgique, 2 ex.; Univ. de Liège; ville de Bruges; Bibl. Plantin à Anvers; Observatoire Royal d'Uccle.)

Après la mort de Stevin, son *Arithmétique* eut deux rééditions, mais, avant d'en parler, il convient de parcourir l'ouvrage, tel qu'il sortit, en 1585, de la plume de son auteur. *L'Arithmétique*

de Stevin est un travail très personnel, plein d'idées neuves, mais qui n'a malheureusement jamais donné lieu à une étude d'ensemble quelque peu complète. Le cadre de cette publication ne me permet pas de l'essayer ici. Force m'est donc de me contenter, moi aussi, de quelques remarques.

Et tout d'abord le mot *Arithmétique* se doit entendre dans le sens que beaucoup d'auteurs, à l'exemple de Stifel, y attachaient alors, celui d'*Arithmetica Integra*. Arithmétique complète, comprenant à la fois le calcul numérique et la théorie des équations; Stevin en énumère d'ailleurs les parties dans le titre. Chose étrange chez un aussi grand admirateur de la science germanique, le géomètre brugeois s'inspire beaucoup plus des Italiens : Cardan, Tartaglia et Bombelli, que des Allemands Rudolf et Stifel. Il connaît aussi le portugais Pedro Nunes.

Pour représenter les diverses puissances de l'inconnue dans les équations, la plupart de ces algébristes employaient des notations lourdes et compliquées. Bombelli, dans son *Algebra Opera*, de 1572, faisait cependant exception. L'auteur y avait eu l'idée heureuse de rapeler dans chaque terme le degré de l'inconnue, par un simple exposant numérique placé dans la concavité d'un petit demi cercle horizontal, qui lui-même représentait l'inconnue. Stevin remplace le demi-cercle par un petit cercle entier à l'intérieur duquel il écrit l'exposant. De plus, aux lettres *p* et *m*, dont se servait Bombelli pour désigner les signes *plus* et *moins*, Stevin substitue les signes graphiques + et — déjà systématiquement usités alors chez plusieurs auteurs, notamment chez Schenbelius et dans un rarissime petit recueil belge de problèmes d'algèbre élémentaire, peut-être connu par Stevin, dont je possède un exemplaire intitulé d'une manière assez fantaisiste : *Insvlae Melitensis, Gram Alias Mallam Vocant, Historia, quaestionib. aliquot Mathematicis reddita incondior. Hinc accesserunt : Vltimae obsidionis brevis commemoratio, et testimonium S. Evangelistae Lucae de humanitate*

hujus Insulae erga peregrinos. Anno 1565. En colophon : *Avth. Wil. Klebitio.* Impress. Antverp. approbatione Ecclesiast. typis Æ. Diest. 2. Augusti. 1565. Ce double emprunt donne aux équations de Stevin un cachet élégant, presque moderne.

Mais il faut le reconnaître, sa notation n'est pas encore parfaite. Ainsi, elle se prête mal, par exemple, aux systèmes d'équations à plusieurs inconnues. Pour distinguer ces inconnues les unes des autres, Stevin se voit obligé d'ajouter à la suite des cercles qui les représentent, les mots *sec*, *ter*, etc. C'est long et disgracieux. Autre inconvénient plus grave : L'algorithme employé pour désigner l'inconnue ressemble trop à celui des fractions décimales, composé aussi de petits cercles renfermant des chiffres. Quand on doit donner aux coefficients des inconnues la forme de fractions décimales, les écritures de Stevin deviennent ambiguës. Aussi, eurent-elles peu de succès et l'auteur ne trouva guère d'imitateurs. Sa notation constituait cependant un progrès considérable. Descartes s'en inspira, et en combinant Stevin avec Adrien Romain, Oughtred et Viète, il donna, à peu de chose près, à l'écriture des équations, la forme actuelle.

L'*Arithmétique* de Stevin se divise en deux volumes, dont le premier se subdivise lui-même en deux livres intitulés respectivement : des *Definitions* et de l'*Operation*. Sous le nom d'*Operation*, Stevin entend la théorie des équations. Dans cette première édition, qui diffère en cela des suivantes, Stevin s'en tient pour la résolution des équations des troisième et quatrième degrés, aux méthodes des Italiens, dont il donne d'ailleurs l'exposé d'ensemble le plus parfait qui ait été publié avant les travaux de Viète. Mais à propos de l'équation du second degré, il a quelques généralisations remarquables. Jusqu'à lui tous les auteurs avaient cru devoir distinguer, dans l'équation du second degré, trois cas différents ayant chacun leur formule de solution propre. Stevin, le premier, remarque qu'une formule unique les

comprend toutes les trois. A ce propos, quand il rencontre une soustraction, au lieu de dire retrancher 3, par exemple, il est conduit à devoir préférer l'expression, ajouter — 3. C'est le premier auteur qui, pour retrancher un nombre d'un autre, dit qu'il ajoute au premier un nombre négatif. J'ai traité ce sujet en détail dans le premier chapitre de mes *Notessur l'Arithmétique de Simon Stevin*. (*Ann. de la Soc. Scient. de Bruxelles*, Louvain, 1911, t. 83, 2^e part., pp. 293-304.)

Le livre de l'*Operation* se termine par : *Les quatre premiers livres d'Algebre de Diophanté d'Alexandrie. Traduits en Langue Française: et expliqués par Simon Stevin de Bruges*. Stevin ne fit pas sa version sur quelque bon manuscrit grec, mais sur la mauvaise traduction latine que Guillaume Xylander venait de publier à Bâle, en 1575. « L'exemplaire Grec duquel Xylander l'avoit traduit, nous dit-il, a été (par le souent rescripre comme il semble) si rempli de vices (dont Xylander s'en complaint souentes fois) que le texte de Diophante ne se pourroit expliquer de mot à mot » (pp. 433-434). Aussi Stevin en prend-il à son aise, et dispose-t-il « selon son style les quatre premiers livres de Diophante. » (p. 642). C'est beaucoup plus un commentaire qu'une traduction proprement dite.

On rencontre parfois isolément le tome II de l'*Arithmétique* (ville de Bruges). En voici le titre, qui diffère assez de celui du tome I : *La Pratique D'Arithmetique De Simon Stevin De Bruges*, A Leyde, En l'imprimerie de Christophle Plantin, M.D.LXXXV. *La Pratique d'Arithmétique* se compose de deux parties, divisées respectivement en deux et huit distinctions. Parmi ces dernières, il en faut signaler trois, auxquelles Stevin semble attacher lui-même une importance particulière, car il les nomme au titre du tome I. Ce sont : la cinquième distinction « qui est de la règle » d'interest. » Stevin y réédite, en français, ses *Tafelen van Interest*; la septième, ou la *Disme*, c'est-à-dire, la traduction

de la *Thiende*; enfin la huitième, « *Traité des incommensurables grands*. Avec un Appendice de l'explication du dixième livre d'Euclide. »

Le *Catalogue of printed books*, du British Museum, au mot Simon Stevin, donne le titre d'un ouvrage publié sans nom d'auteur, mais qui est de M. Mersenne : *Traité des quantités incommensurables : où sont décidées plusieurs questions de nombres rationaux et irrationaux. Les erreurs de S(imon) S(tevin), réfutées; et le dixième livre d'Euclide illustré de nouvelles démonstrations et réduit à 62 propositions.*, Paris, 1640. L'exemplaire du British Museum contient un autographe de Mersenne. Je n'ai pas vu cet ouvrage et n'en connais pas la valeur; mais, dans les questions de mathématiques pures le célèbre Minime n'était pas un adversaire redoutable. Je signale son travail à titre documentaire.

L'*Arithmétique* a eu, nous l'avons dit, deux rééditions; mais avant de préciser ce en quoi elles diffèrent de la première, il nous faut analyser l'*Appendice* que Stevin ajouta à son *Arithmétique*, en 1594.

6^o *Appendice Algebrique De Simon Stevin de Bruges, contenant regle generale de toutes Equations*, 1594. J'en ai eu autrefois un exemplaire en mains à la Bibliothèque de l'Université de Louvain. Cet exemplaire, probablement unique, a péri dans le sac de la ville par l'armée allemande, en 1914. L'*Appendice* n'a pas de nom d'imprimeur, mais sort des presses de François van Raphelingen, de Leyde. Cette petite brochure constitue l'un des plus beaux titres de gloire de Stevin. Le grand algébriste se propose d'y donner une règle permettant de résoudre les équations numériques de tous les degrés. Sa méthode s'appuie sur ce principe fondamental dans la théorie de la résolution des équations numériques : si deux nombres substitués à l'inconnue donnent des résultats de signes différents, ils comprennent au moins une racine de la proposée.

Adrien Romain et Ludolphe van Ceulen, amis de Stevin, et ses émules dans le problème qui nous occupa, con-

naissaient probablement ce principe. On sait, en effet, par le traité *Van de Circkel* (Delft, 1596), de Van Ceulen, et les *Idaee Mathematicae* (Anvers et Louvain, 1593), de Romain, que tous les deux possédaient le moyen de résoudre les équations numériques de tous les degrés. L'un et l'autre usaient fréquemment d'équations de degré élevé dans les vérifications de leurs calculs, notamment dans leurs célèbres déterminations du rapport de la longueur de la circonférence au diamètre. Mais, avaient-ils, chacun de leur côté, découvert le principe de Stevin ? Encore une fois, la chose est probable, sans être toutefois certaine, car aucun des deux algébristes ne nous a révélé sa méthode de solution. Stevin lui-même ne savait d'ailleurs pas au juste à quoi s'en tenir, du moins relativement à Van Ceulen, car voici, à ce propos, la Note par laquelle il termine l'édition de 1594, de l'*Appendice Algébrique*; cette Note n'a pas été répétée dans les éditions suivantes :

- Mon especial et familier ami,
- Maître Ludolf van Collen, m'a dict
- d'avoir aussi inventé une maniere
- generale des Equations, voire il l'a
- prouvé en effect par certaines ques-
- tions fort difficiles par luy solvees :
- Laquelle son Invention, il a promis de
- divulguer. •

Ludolphe Van Ceulen n'a malheureusement pas tenu parole.

L'*Appendice Algébrique* précède en date, notons-le, les publications de Viète sur la résolution des équations numériques. Loin de moi de vouloir insinuer, par cette réflexion, que les écrits du géomètre français pourraient avoir été inspirés par ceux de l'algébriste flamand. Le contraire est hors de toute discussion. Le *Canon Mathematicus*, pour lequel Viète créa sa théorie des équations numériques, est, en effet, de 1579. Mais, la *De numerosa potestatum resolutione*, dans laquelle, pour la première fois et encore partiellement, il la fit connaître, est de 1600. En 1594, Stevin ignorait cet ouvrage; il importe de ne pas l'oublier. La méthode du géomètre français est d'ailleurs toute

différente de celle du géomètre flamand.

L'*Appendice Algébrique*, dit la *Bibliotheca Belgica*, est le plus rare des ouvrages de Stevin. C'est Philippe Gilbert qui appela le premier sur lui l'attention et en montra la haute valeur scientifique. Il en fit l'objet d'une lettre à Quetelet, publiée par ce dernier dans le *Bulletin de l'Académie royale de Belgique* (2^e série, t. 8, Bruxelles, 1859, pp. 192-197).

L'exemplaire détruit de l'Université de Louvain, le seul qui soit jusqu'ici connu, était relié dans un recueil factice, à la suite de l'*Arithmétique* de Stevin. Ce recueil présentait la particularité intéressante d'avoir appartenu à Adrien Romain. Romain, on le sait, appréciait à sa valeur l'*Appendice*. A preuve, les termes élogieux avec lesquels il en parle dans son *In Mahumedis Algebram*. Par malheur, ce dernier ouvrage, presque aussi rare que l'*Appendice* lui-même, a également péri dans l'incendie de la Bibliothèque de l'Université de Louvain. Je lui ai consacré, en 1906, une étude dans les *Annales de la Société Scientifique de Bruxelles* (t. XXX, 2^e partie, pp. 267-287): *Le Fragment du Commentaire d'Adrien Romain sur l'Algèbre de Mahumed Ben Musa El Chowdrez mi*. J'y ai traduit (p. 275) le jugement de Romain, relatif à l'*Appendice*. J'ai appris récemment que la Bibliothèque de la ville de Douai possède un exemplaire de l'*In Mahumedia Algebram*, coté *Reserve C 203*. (Ce renseignement m'a paru trop important pour ne pas le signaler en passant.)

L'*Appendice Algébrique* a été réédité en 1608, par Jean Tuning, dans les *Memoires Mathématiques de Simon Stevin de Bruges* (t. V., *Des Meslanges*, 1^{re} partie, ch. II, pp. 7-10); Stevin le traduisit en flamand et le donna lui-même, aussi en 1608, dans ses *Wisconstighe Ghedachtenissen* (t. V, 1^{re} partie, pp. 7-10). Enfin, toujours en 1608, il le fit traduire par Willebrord Smellius, pour être publié dans ses *Hypomnemata Mathematica* (t. V, 1^{re} partie, pp. 7-9). Les idées, et ce qui vaut mieux, le texte lui-même de Stevin sont donc sauvés.

Mais, ce qui est malheureusement peut-être à tout jamais perdu, c'est un document d'une autorité hors de pair pour prouver que Stevin était en possession de sa belle méthode dès 1594, et que, dès cette date, il la publia.

Ces remarques faites, revenons à l'*Arithmétique*. Elle fut rééditée sous le titre : *L'Arithmétique De Simon Stevin De Bruges, Reuvené, corrigée et augmentée de plusieurs traictez et annotation* (sic), par Albert Girard, Samelois Mathématicien. À Leide, de l'Imprimerie des Elzeviers, MDCXXV. (Bibl. royale de Belgique; Univ. de Gand; Bibl. Plantin et Bibl. de la ville, à Anvers. J'en possède un exemplaire.)

Les nouveaux traités dont il est question au titre sont les 5^e et 6^e livres de Diophante, traduits par Albert Girard sur le modèle des quatre premiers livres traduits par Stevin.

J'ai dit au ch. II de mes *Notes sur l'Arithmétique de Simon Stevin*, en quoi consistaient les corrections et les augmentations de Girard, et j'ai résumé ci-dessus les conclusions de mon mémoire.

Quant à l'*Appendice Algébrique*, il est bon d'observer que Girard a cru devoir l'insérer à sa place naturelle, dans le texte même de l'*Arithmétique*, c'est-à-dire, à la suite du problème 77 (p.351-355). Girard agit d'une manière analogue pour un système d'équations du premier degré à plusieurs inconnues, dont Stevin attribue la solution à Maurice de Nassau. On le trouve (p.467-470) à la suite du 19^e problème du livre II de Diophante. Il est intéressant de constater à l'occasion de cette solution, combien la résolution des systèmes d'équations linéaires à plusieurs inconnues paraissait encore compliquée et difficile aux algébristes de la fin du XVI^e siècle et du commencement du XVII^e.

L'*Arithmétique de Stevin, corrigée et augmentée par Albert Girard* a été reproduite sans modifications dans les *Œuvres de Stevin*, éditées à Leyde, en 1634, chez les Elzevier. L'*Arithmétique* forme le tome I^{er} de cette édition;

l'*Appendice Algébrique* s'y trouve p. 88-89 (n^o 14 ci-dessous).

Pour plus de renseignements sur l'*Arithmétique* de Stevin, voir mes articles : *Remarques sur l'Arithmétique de Simon Stevin*, publié dans *Mathesis*, t. XXXVI, Bruxelles, Stevens, 1922, p. 169-174, 226-231, et 275-281. *La résolution des équations du 3^e degré d'après Simon Stevin*, même recueil, t. XXXVII, 1923, pp. 246-254, 304-311 et 341-347.

7^o *De Beghinselen Der Weeghconst Beschreven Dver Simon Stevin van Brugghe*. Tot Leyden, Inde Druckerye van Christoffel Plantijn, By François van Raphelinghen. M.D.LXXXVI. (Bibl. royale de Belgique; Univ. de Liège et de Louvain; Anvers, Bibl. de la ville et Bibl. Plantin; ville de Bruges.)

De Weeghdaet Beschreven Dver Simon Stevin van Brugghe. Tot Leyden, Inde Druckerye van Christoffel Plantijn, By François van Raphelinghen. M.D.LXXXVI. (Mêmes bibliothèques.)

De Beghinselen Des Waterwichts Beschreven Dver Simon Stevin van Brugghe. Tot Leyden, Inde Druckerye van Christoffel Plantijn, By François van Raphelinghen. M.D.LXXXVI. (Mêmes bibliothèques.)

Ces trois petits volumes sont indépendants les uns des autres et se rencontrent séparément. On peut cependant les regarder comme faisant les trois parties d'un même ouvrage. C'était bien là, semble-t-il, l'idée de Stevin lui-même, car, en 1605, il les réédita sous le titre unique de *Weeghconst* au tome IV de ses *Wisconstighe Ghedachtenissen*. Stevin y ajouta alors un supplément en quatre chapitres. Il en annonçait, en outre, deux autres, parmi lesquels devait s'en trouver un qui aurait pour objet les lois de la pression atmosphérique. Il n'a, malheureusement, pas paru.

La statique (*Weeghconst* et *Weeghdaet*) et l'hydrostatique (*Waterwicht*) avec les suppléments des *Wisconstighe Ghedachtenissen* ont été textuellement traduits par Willebrord Snellius, qui en a fait le tome IV des *Hipomnemata Mathematica*. Enfin, Albert Girard a donné, en fran-

çais, *L'Art Ponderaire* dans les *Œuvres de Simon Stevin de Bruges*.

L'Art Ponderaire, pour parler comme Girard, est le chef-d'œuvre de Simon Stevin. Mansion a excellemment résumé en quelques phrases les grandes découvertes qu'on y trouve :

• Le principal titre de gloire de Stevin • dit le professeur de l'Université de Gand, dans son *Esquisse de l'Histoire des Mathématiques en Belgique* (*Rev. des Quest. Scient.*, t. LXI, Louvain, 1907, p. 271), • c'est d'avoir été le créateur de la statique et de l'hydrostatique moderne. • Entre Archimède et lui, il n'y a aucun • géomètre qui ait trouvé et mis en • pleine lumière une vérité importante • relative à ces deux sciences. Dès 1586, • il établit, par un raisonnement admirable de simplicité, la loi de l'équilibre • sur le plan incliné et la composition • des forces rectangulaires; complète et • rectifie Archimède en découvrant le • paradoxe hydrostatique, et signale, • là où il faut, le principe d'égalité • de pression, devançant ainsi Pascal de • près d'un demi siècle. •

L'analyse la plus étendue de *L'Art Ponderaire* est celle de Steichen, dans son *Mémoire sur la Vie et les Travaux de Simon Stevin* (pp. 8-43). Elle a un peu vieilli. Mais depuis lors, Duhem a consacré une étude magistrale à la statique de Stevin, dans le chapitre 13 de ses *Origines de la Statique* (*Rev. des Quest. Scient.*, t. LVII, Louvain, 1905, pp. 123-149). Dans l'ouvrage à part, qui parut sous ce titre, Paris, Hermann, 1905-1906, t. 1^{er}, pp. 263-289. Voir aussi la Table des matières du t. II au mot « Stevin ». Le même savant s'est encore occupé de la statique de Stevin dans deux autres articles importants : *Le principe de Pascal. Essai historique* (*Rev. générale des Sciences pures et appliquées*, t. XVI, Paris, Colin, 1905, pp. 599-610, et plus particulièrement §3, *L'influence de Stevin*, pp. 602-604), et *Archimède connaissait-il le paradoxe hydrostatique?* (*Bibliotheca Mathematica*, 3^e sér., t. I^{er}, Leipzig, Teubner, 1900, pp. 15-19.) Lagrange s'était prononcé pour l'affirmative. Duhem prouve que le géomètre français se trompe et que la

gloire d'avoir découvert ce principe fondamental de l'hydrostatique revient à Stevin.

Les savants les plus illustres ont comblé d'éloges *L'Art Ponderaire*. Ils n'ont guère dit, cependant, que la statique et l'hydrostatique de Stevin étaient presque aussi originales au point de vue des mathématiques qu'à celui de la mécanique. On y trouve, en effet, les plus anciens exemples où le procédé indirect de réduction à l'absurde, par la méthode d'exhaustion, est transformé en méthode directe des limites. J'ai étudié ce sujet dans un mémoire spécial : *Sur quelques exemples de la Méthode des limites chez Simon Stevin*. (*Ann. de la Soc. Scient. de Bruxelles*, t. XXXVII, Louvain, 1913, 2^e part., pp. 171-199.) Voir aussi mon article : *Le Calcul infinitésimal chez Simon Stevin* (*Mathesis*, t. XXXVIII, Bruxelles, 1923, pp. 12-18, 55-62 et 105-109).

A un tout autre point de vue que le précédent, il faut signaler, dans les *Beghinselen der Weeghconst*, une digression assez inattendue, intitulée : *Uitspraak*, et consacrée à l'éloge de la langue flamande. Avec la *Bibliotheca Belgica*, on peut résumer en quelques mots ce hors-d'œuvre :

• D'après Stevin, dit-elle, les principales qualités des langues germaniques • sont : 1^o leur brièveté, résultant de • leur extrême richesse en mots monosyllabiques; 2^o la propriété de former • un nombre illimité de mots composés; • 3^o la facilité avec laquelle elles se • prêtent à l'enseignement des sciences; • 4^o leur force émouvante et entraînante • dans la bouche de l'orateur. •

C'est, enfin, dans les titres des trois opuscules dont nous nous occupons, qu'apparaît, pour la première fois, la marque de Stevin et sa devise : « Wonder en is gheen wonder. » Pour marque, Stevin adopta la jolie figure qui lui servait à démontrer un de ses théorèmes sur l'équilibre des corps. C'est un triangle rectangle, dont le plan est vertical, l'hypoténuse parallèle à l'horizon et au-dessous de l'angle droit. L'un des côtés de cet angle est double de l'autre. Le

triangle supporte une chaîne sans fin, composée de quatorze perles égales entre elles. Quatre de ces perles reposent sur le plus grand côté de l'angle droit, deux sur le plus petit; les huit autres pendent en liberté sous le triangle.

8° La *Vita Politica* a eu de nombreuses éditions, très intéressantes au point de vue bibliographique, dont voici les titres :

Vita Politica. Het Burgherlick leuen, Beschreven deur Simon Stevin. Tot Leyden, By Franchoys van Ravelenghien. M.D.XC. (Bibl. Royale de Belgique; Univ. de Gand.)

Vita Politica. Het Burgherlick leuen. Anno 1590. Beschreven deur Symon Stevin. *Ende Nu Alle Menschen, van hogen ende legen State, in desen beroerlicken tijdt seer nuttelick ghelesen.* Tot Delft, Ghedruckt by Ian Andriesz Boeckvercooper, woonende aen 't Maerckveldt, in 't Gulden A.B.C. Anno 1611. (Bibl. Royale de Belgique; Univ. de Gand; Bibl. de la ville d'Anvers.) C'est la reproduction de l'édition précédente.

Vita Politica. Het Burgherlick Leren Beschreven deur Simon Stevin. Tot Middelburgh, Ghedruckt by Jaques Fierens, Boeckvercooper, inde Giststraete, inde Globe. 1658. (Univ. de Gand.) Edition faite sur celle de 1590. Elle renferme un long Appendice (*Anhang*) qui figure ici pour la première fois.

Vita Politica. Het Burgherlyk Leven, Beschreven door Simon Stevin. In sijn leven Raad, ende Ingenieur sijner Princelicke Excellentie Maurits Grave van Nassau, etc., Stadhouder van Holland. *Seer noodig om in alle Houkse ofte Cabeljaawse Tijden: ende bysonderlik gedurende onse binnen-Landse verschillen in Holland, geleesen te werden.* 't Amsterdam, By Abraham Olofsz. 1684. (Univ. de Gand; Bibl. de la ville de Bruges.) Reproduction des deux premières éditions, ne contenant pas l'Appendice (*Anhang*), ajouté à l'édition de Middelbourg, 1658.

La *Vita Politica*, y compris l'*Anhang*, a été reproduits par Henri Stevin dans les *Materiae Politicæ* (n° 15, ci-dessous).

D'après la *Bibliotheca Belgica*, la *Vita*

Politica figure aussi, avec un titre spécial, à la suite de : *Van de last en waerdigheyt eenes ambassadeurs* door Mons (Jean) de Villiers Hotman... *Midtsghaders Vita Politica. Het burgherlick leuen*, door Simon Stevin. Amsterdam, Nic. van Ravesteyn, 1646. Je n'ai pas vu cet ouvrage.

Enfin, la *Vita Politica* forme, de nouveau avec un titre spécial, la première partie du recueil intitulé : *Den Wijsen en Welbescheiden Burger: Leerende Hoemen in allen staat Burgerlijk en Verstandig Leven zal, en zich zelve kennen.* Tot Harlingen, Gedrukt by Hero Galama. L'ouvrage est daté, à la dernière page, de 1668. (Bibl. de la ville de Bruges.)

La *Vita Politica* est un essai de morale civique où Stevin donne les règles de conduite à suivre par un bon citoyen, surtout en des temps troublés comme ceux où il vivait alors dans les Pays-Bas.

Ce sont les chapitres VII et VIII de ce petit volume, qui ont suscité, en 1845, une polémique acerbe et passionnée, à l'occasion de l'érection de la statue de Simon Stevin à Bruges. Nous y avons déjà fait allusion au commencement de cette notice. A notre avis, répétons-le, rien ne peut cependant faire sérieusement croire que Stevin abjura le Catholicisme pour passer à la Réforme. L'auteur de la *Vita Politica* suivit, croyons-nous, le conseil qu'il y donnait aux autres : pratiquer sa religion en secret quand on n'est pas de la religion du prince, en évitant de troubler l'ordre public. Doctrine peu fière assurément, mais alors fort courante. Elle n'est peut-être pas le fait d'un homme de grand caractère, mais il y a loin de là à conclure légitimement qu'elle a été écrite par la plume d'un apostat.

Je n'insiste pas davantage. La *Bibliotheca Belgica* a d'ailleurs donné l'histoire de la controverse de 1845, à la suite de la description de la *Vita Politica*, édition de 1590. On y trouvera une riche bibliographie des pamphlets publiés au cours de cette querelle.

9° *De Stercktenbooving.* Beschreven Door Simon Stevin van Brugghe. Tot Leyden, By Françoys van Ravelenghien.

M.D.XCIV. (Bibl. Royale de Belgique ; Bibl. Plantin à Anvers.)

Stercken-Bouwingh, Beschreven door Simon Stevin Van Brvgge. 't Amstelredam, Voor Ian Iansz: Boeck-verkooper, woonende op 't Water inde Pascaert. Anno 1624. (Bibl. Royale de Belgique.) Cette édition, comme le prouve la marque typographique, sort des presses de Paul van Ravesteyn à Amsterdam. C'est la reproduction, presque page par page, de l'édition de 1594.

L'ouvrage a été traduit en allemand : *Festung-Bawung... auss Niderländischer Verzeichnuss Simonis Stevin Brugensis, Vnserm geliebten Vatterland Teutscher Nation zu besondern Nutzen in hochteutscher Sprache beschrieben*. Durch M. Gothardvm Arthvs von Dantzig. Getruckt zu Franckfort am Mayn, durch Wolfgang Richtern, In Verlegung Levini Hulsii Wittib. M.DC.VIII. (Univ. de Gand.)

La même version a été rééditée sous le titre de *Festung-Bawung...* Getruckt zu Franckfort am Mayn, durch Hartman Palthenium, In Verlegung der Hulsischen, Anno M.DC.XXIII. (Univ. de Gand.)

Albert Girard a traduit la *Fortification* en français, dans les *Œuvres Mathématiques de Stevin*.

Il me manque les connaissances techniques nécessaires pour pouvoir porter un jugement sur la *Sterckenbouwing*, mais les hommes de métier parlent avec éloges, non seulement de cet ouvrage, mais de toute l'œuvre militaire de Stevin. J'en nommerai ici deux qui s'en sont occupés d'une manière spéciale et dont personne ne niera la compétence : Brialmont, dans son mémoire sur les *Œuvres militaires de Simon Stevin*, publié à la suite du mémoire plusieurs fois cité de Steichen (pp. 105-152 et 199-236); puis, plus récemment, Wauvermans, dans son *Etude sur la Bibliographie de l'Architecture militaire flamande au XVI^e siècle*, publiée dans la *Matschappij der Antwerpsche Bibliophilen*. (Deel 2, n^o 3, Antwerpen, Beerts, 1884, pp. 13-86.)

10^o *De Havenvinding*. Tot Leyden, In De Druckerye van Plantijn, By Christoffel van Ravelengbien, Gesworen

drucker der Universiteyt tot Leyden, M.D.IC. Met Priuilegie. (Bibl. Royale de La Haye.) L'ouvrage n'existe pas dans les dépôts belges. Il a été partiellement reproduit, avec un fac-similé du titre dans les *Rara Magnetica* de G. Helleman, qui forment le n^o 10 de ses *Neudrucken von Schriften und Karten über Meteorologie und Erdmagnetismus*. (Berlin, A. Hser & Co. 1898.) Stevin n'a pas signé sa petite brochure, mais il l'a rééditée lui-même avec quelques remaniements dans le 1^{er} volume des *Wisconsstige Ghedachtenissen* (2 deel der weereltschrifts, vant eertelootschrift, pp. 163-175).

En même temps que la première édition flamande, Stevin publiait une version latine du *Havenvinding* due à la plume de son ami Hugues de Groot *Λιμνομετρικη, sive Portuum Investigandorum Ratio*. Metaphraste Hug. Grotio Batavo. Ex Officina Plantiniana, Apvd Christophorum Raphelengivm, Academiae Lugduno-Batauae Typographum. M.D.IC. (Bibl. Royale de La Haye; Univ. de Leyde.) Cette traduction n'existe pas non plus dans les bibliothèques belges. Elle a été reproduite dans les *Hiponnemata Mathematica*, non pas textuellement, mais d'après la rédaction remaniée des *Wisconsstige Ghedachtenissen*. On ignore si de Groot revisa lui-même sa traduction, ou si les changements qui y ont été apportés ne doivent pas être plutôt attribués à Wilibrord Snellius. La *Bibliotheca Belgica* signale de seconde main deux rééditions de ce texte : Leiden, 1621, in-4^o, et Leiden, 1624, in-4^o. Je n'en connais pas d'exemplaires.

Le *Trouveport*, traduction française du *Havenvinding*, parut-il aussi dès 1599, comme on l'a dit parfois? Je ne le crois pas. Il y a là probablement une confusion due au privilège octroyé par les Etats-Généraux à Christophe Van Raphelingen, le 8 mars 1599. On y lit que cet éditeur projetait de publier le *Havenvinding*, non seulement en latin et en néerlandais, ce qu'il fit effectivement, mais encore en français, ce qu'il ne semble pas avoir exécuté. Quoi qu'il

en soit, Girard donna le *Trouveport*, en 1634, au tome II des *Œuvres de Stevin* (pp. 171-176). Cette traduction est faite d'après le texte remanié des *Wisconstighe Ghedachtenissen*.

Le *Havenvinding* fut traduit en anglais dès son apparition, par E. Wright, *The Haven finding Art, or the way to find or place at see, by the latitud and variation...* translated in to English. London, 1599. (British Museum.) Cette traduction n'existe pas dans les bibliothèques belges. D'après la *Bibliotheca Belgica*, E. Wright a réédité sa traduction dans ses *Errors in navigation detected*, 3^e édit., Londres, 1657, in-4^o. Mais les auteurs de la *Bibliotheca Belgica* n'ont pas eu l'ouvrage en main et ne le décrivent pas.

Dans son opuscule, Stevin se propose de venir en aide aux navigateurs, en leur donnant le moyen de se passer, tant bien que mal, de la détermination de la longitude en mer. Gemma Frisius avait, il est vrai, donné, par l'emploi des horloges, une solution du problème, parfaite en théorie : solution aujourd'hui en usage dans toutes les marines du monde. En pratique, la méthode de Frisius était alors illusoire. Elle exigeait, en effet, de bons chronomètres portatifs, et ce n'étaient pas les sabliers préconisés par l'auteur qui pouvaient en tenir lieu. Pour déterminer la position du vaisseau en mer, il fallait imaginer autre chose, et Stevin crut l'avoir trouvé.

Sa méthode s'appuie sur la déclinaison de l'aiguille aimantée. On a observé, remarque-t-il, que la surface de la terre se divise en un certain nombre de fuseaux (*perca*, Girard traduit *parc*) limités par des méridiens, le long desquels la boussole marque exactement le nord. Quand on pénètre dans les fuseaux adjacents à ces méridiens-limites, l'aiguille décline vers l'est d'un côté du méridien et vers l'ouest de l'autre côté. Cette déclinaison croît d'une manière continue jusqu'à un maximum, puis décroît jusqu'à redevenir nulle, quand on parvient au second méridien qui limite le fuseau.

Par l'observation des diverses déclinaisons de l'aiguille aimantée, dit Stevin, il ne se propose nullement de

résoudre le problème des longitudes. Voilà pourquoi, ajoute-il, il appelle sa méthode *Havenvinding*, c'est-à-dire *Trouveport*, comme traduit Girard. C'est bien là, en effet, le but qu'elle permettait d'atteindre. La déclinaison de l'aiguille aimantée avait été suffisamment déterminée dans les principaux ports du monde. Par de nouvelles observations, rien n'empêchait d'ailleurs de la préciser encore davantage. On connaissait la latitude de ces ports. En mer, on sait déterminer la latitude du navire. Connaissant la déclinaison de l'aiguille aimantée et la latitude d'un port, connaissant aussi celle du navire en mer, le pilote peut savoir si son esquif est proche du port ou s'il en est encore éloigné. Une série d'observations lui permet aussi de reconnaître s'il s'approche de ce port ou s'il s'en écarte.

Pour évaluer en mer la déclinaison de la boussole, il fallait vaincre une difficulté assez délicate : la détermination exacte du nord. « Opérez, dit Stevin, comme vous le feriez pour déterminer la hauteur maxima du soleil ». Sur la terre ferme, les jolies méthodes qu'il donne pour cela peuvent servir au tracé d'une méridienne ; mais, sur mer, le déplacement du navire risque d'entacher les résultats d'un peu d'erreur. Stevin signale l'inconvénient, mais, faute de mieux, il en prend son parti. Enfin, pour ne pas rester dans le vague de la théorie pure, il donne la déclinaison de la boussole et la latitude d'une quarantaine des principaux ports du monde.

Tout cela était très neuf, très ingénieux et même vraiment utile pour l'époque. Maurice de Nassau s'en montra fort satisfait ; aussi recommanda-t-il aux marins hollandais, l'emploi des méthodes de Stevin. De nos jours, elles n'ont, cependant, plus qu'un intérêt historique.

11^o *Livre De Compte De Prince A La Maniere D'Italie, En Domaine Et Finance Extraordinaire, Estant aux memoires Mathematiques la deuxiesme partie des meslanges, Contenant ce en quoy s'est exercé Le Tres-Illustre, Tres-Excellent Prince et Seigneur Maurice, Prince d'Orange,*

Comte de Nassau,... Descrit par Simon Stevin de Bruges. A Leyde, Chez Ian Paedts Jacobsz. Marchand Libraire, et Maistre Imprimeur de l'Vniversité de ladite Ville. L'an M.DC.VIII. On les trouve à vendre chés Louys Elzevier. (Bibl. Royale de Belgique; Collège de la Comp. de Jésus à Louvain.)

Cet ouvrage a été écrit en flamand par Stevin, et la traduction française en est de Jean Tuning. D'après les catalogues des foires de Francfort (1608, parties d'automne), le même ouvrage a paru également en néerlandais, chez les Elzevier (Willems, *Les Elzevier*, ... Bruxelles, Van Trigt ... 1880, p. 20, n° 52). On n'en connaît plus, je crois, d'exemplaire; mais il est probable que c'était le texte que l'on trouve au 5^e volume des *Wisconstighe Ghedachtenissen*. On l'enrichissait d'un titre spécial, comme on le fit pour l'édition française, qui n'est qu'un tirage à part de la dernière partie du 5^e volume des *Memoires Mathematiques* (n° 12, ci-dessous). Le texte flamand, revu et augmenté, a été reproduit en 1649, dans les *Materiae Politicae* (n° 15, ci-dessous). Enfin, Snellius a traduit l'ouvrage en latin dans les *Hypomnemata Mathematica* (n° 12, ci-dessous).

Le *Livre de Compte de Prince* a tenu une grande place dans l'histoire de la comptabilité. Il fut composé à la demande de Maurice de Nassau qui s'en inspira pour rétablir l'ordre dans ses finances. Stevin nous rapporte trois conversations des plus curieuses qu'il eut à ce sujet avec le stadthouder. Elles sont intentionnellement reproduites dans son *Livre de Compte* pour faire la leçon aux receveurs et contrôleurs des finances du prince. Le *Livre de Compte de Prince* mérite d'autant plus d'arrêter notre attention qu'il n'est pas reproduit dans les *Oeuvres Mathematiques de Stevin*, et qu'il est, par là même, beaucoup moins connu que les autres ouvrages mathématiques de l'auteur.

Le *Livre de Compte de Prince* est divisé en deux parties : le *Livre de Compte de Marchand* et le *Livre de Compte*

de Prince proprement dit. Le *Livre de Compte de Marchand* est un traité de la tenue des livres. Il est écrit pour Maurice de Nassau et n'en est que plus intéressant; mais il en résulte assez naturellement qu'il est rédigé plus sommairement que le *Livre de Compte de Prince*. Stevin le dit lui-même, dans un de ses « Colloques » avec Maurice. La seconde partie ou *Livre de Compte de Prince* proprement dit se subdivise elle-même en trois autres : Livre de Compte en domaine à la manière d'Italie; Livre de Compte de dépenses de Prince à la manière d'Italie; Livre de Compte en Finances extraordinaires à la manière d'Italie. Il est fort intéressant de comparer les règles de comptabilité et les modèles de tenue des livres de Stevin, avec les travaux analogues de ses devanciers aux Pays-Bas, Jean Ympyn et Valentin Menher, ainsi qu'avec les méthodes de son ami Nicolas Petri de Deventer. On doit reconnaître chez Stevin une clarté et une élégance, qu'on est loin de rencontrer au même degré chez ses émules hollandais et flamands.

Chose assez étrange, l'histoire de la comptabilité et de la tenue des livres dans nos provinces, pendant le xvii^e siècle, a été relativement peu étudiée en Belgique. Il n'en est pas de même à l'étranger, et pour ne pas m'écarter de ce qui concerne directement Stevin, j'indiquerai : Jäger, *Lucas Paccioli und Simon Stevin*, Stuttgart, A. Kröner, 1876.

Il est bon de remarquer que le *Livre de Compte de Prince* n'est pas le seul travail de Stevin consacré à la comptabilité. Il faut y ajouter le *Verrekening van Domeine*, publié en 1649, après la mort de l'auteur, par son fils Henri Stevin, dans les *Materiae Politicae* (n° 15, ci-dessous).

12^e *Wisconstige Gedachtenissen, Inhoudende t'ghene daer hem in gheoeffent heeft Den Doorlechtichsten Hoochgeboren Vorst ende Heere, Maurits, Prince van Oraengien, Grave van Nassau*,... Beschreven deur Simon Stevin, van Brugghe. Tot Leyden, Inde Druckerye van Ian Bouwensz. Int Jaer M.DC.VIII. (Bibl. Royale de Bel-

rique; Univ. de Liège; Bibl. de la ville de Bruges; Bibl. Plantin à Anvers. J'en possède un exemplaire.) Une remarque de détail : dans les titres des divers volumes, Stevin ajoute le plus souvent la lettre *h* après la lettre *g* des mots *Wisconstighe* et *Gedachtenissen*; c'est l'orthographe que j'ai adoptée dans les citations.

Hypomnemata Mathematica, Hoc est eruditus ille pulvis, in quo se exercuit Illustrissimus, Illustrissimo et antiquissimo stemmate ortus Princeps, ac Dominus, Mauritius Princeps Aulicus, Comes Nassoviae,... A Simone Stevino conscripta, et à Belgico in Latinum à Wil(hebrordo) Sn(ellio) conversa. Lvgdvni Batavorvm, Ex Officinâ Ioannis Patii, Academiæ Typographi. Anno M.DC.VIII. (Bibl. Royale de Belgique; Univ. de Gand, le 2^e tome seul.)

Memoires Mathematiques, Contenant ce en quoy s'est exercé Le Tres-Illustre, Tres-excellent Prince et Seigneur Maurice, Prince d'Orange, Conte de Nassau... Descrit premierement en Bas Alleman par Simon Stevin de Bruges, translaté en François, par Jean Tuning, Licencié en Loix, et Secretaire de Monseigneur le Prince Henry, Conte de Nassou, etc. A Leyde, Chez Ian Paedts Jacobsz. Marchand Libraire, et Maître Imprimeur de l'Université de la dite Ville. L'an M.DC.VIII. (Bibl. Royale de Belgique. J'en possède un exemplaire.)

Voici ce qui donna lieu à la publication de ces ouvrages. Les leçons de Stevin à Maurice de Nassau étaient manuscrites. Maurice les emportait avec lui au cours de ses campagnes. Or, il advint qu'il faillit un jour les perdre dans une échauffourée de guerre. Pour parer à un tel malheur, le prince en décida l'impression. Celle-ci se fit simultanément en trois langues : flamand, latin et français. Les *Hypomnemata* sont de la plume de Willebrord Snellius, à l'exception toutefois de la *Limeneuretica* (*Beavenvinding*), pour laquelle Snellius s'est contenté de rééditer le texte de Hugues de Groot, mais retouché pour le conformer au texte des *Wisconstighe Ghedachtenissen*. On ignore, cependant,

comme nous l'avons déjà dit (n° 10), si ces retouches ont été faites par le premier traducteur ou si elles sont de Snellius lui-même.

Les *Hypomnemata Mathematica* sont une traduction complète des *Wisconstighe Ghedachtenissen*. Brunet se trompe quand il dit le contraire dans le *Manuel du Libraire* (t. V, col. 535).

La version française de Jean Tuning est restée inachevée. Dans une « Annotatation du traducteur », celui-ci nous en apporte la raison. Il avait eu, dit-il, des empêchements qui ne lui permirent pas de « translater » tout l'exemplaire bas-allemand. Mais il y a plus, cette édition bas-allemande, ou flamande, est elle-même incomplète. Stevin avait commencé l'impression des *Wisconstighe Ghedachtenissen* avant d'en avoir achevé le manuscrit. Or, la rédaction de ce dernier traînait. Au grand dam des imprimeurs, ceux-ci avaient depuis longtemps en magasin des bonnes feuilles encombrantes. Ils sommèrent Stevin d'interrompre son ouvrage et d'en remettre la suite à plus tard, ce qui fut accepté. Ces circonstances nous expliquent une particularité typographique assez curieuse, commune aux trois éditions. Elles devaient comprendre toutes trois, deux tomes en cinq volumes. Or, le titre de départ, celui du volume I et celui du volume V, sont datés de 1608, les autres le sont de 1605. Commencée en 1605, l'impression s'est terminée en 1608. La date du titre de départ et celle du premier volume s'expliquent aisément en admettant que les feuilles de ces titres n'ont été composées et tirées qu'à la fin de l'impression de l'ouvrage.

À moins d'indication contraire, les remarques qui suivent sont relatives à la fois aux trois éditions. J'aurai d'ailleurs soin d'indiquer les traités qui sont omis dans l'édition française de Tuning. Mon exemplaire est un peu plus complet que celui de la Bibliothèque Royale.

Titre spécial : *Premier Volume Des Memoires Mathematiques, De La Cosmographie. Contenant ce en quoy s'est exercé Le Tres-Illustre, etc.* Descrit par Simon Stevin de Bruges. A Leyde, ... etc.

M.DC.VIII. Titre analogue dans les *Wisconstighe Ghedachtenissen* et les *Hypomnemata Mathematica*.

La *Cosmographie* est divisée en trois parties : 1. Le Traité des triangles; 2. La Géographie; 3. L'Astronomie. L'édition française ne contient que le Traité des triangles. Ce traité, le nom l'indique, est une trigonométrie. Stevin la divise en quatre livres : Livre I, De la composition des tables des sinus. En réalité, cette rubrique est trop restrictive, car l'auteur nous donne aussi les tables des tangentes et des sécantes. Le format encombrant des volumes rend l'emploi de ces tables désagréable. Aussi Albert Girard, qui avait publié en 1626 et en 1627, à La Haye, chez Jacob Elzevier, de petites Tables des Sinus, Tangentes et Sécantes, d'un format très commode, omet-il les tables numériques dans les *Œuvres de Stevin*, en se contentant de rééditer leurs introductions. Livre II, Des triangles plats. Livre III, Des triangles sphériques. Livre IV, Des problèmes sphériques célestes opérés par computation des triangles sphériques. Le reste du vol. I fait défaut dans l'édition française.

La trigonométrie du géomètre brugeois n'a pas, il est vrai, la valeur exceptionnelle de la *Disme*, de l'*Appendice Algébrique*, ni de l'*Art Ponderaire*, ouvrages qui ont révolutionné la science; mais elle porte néanmoins en plus d'un endroit l'empreinte de la griffe du lion.

La trigonométrie de Stevin n'a jamais été publiée à part en entier. Mais il en existe une réédition partielle en allemand, accompagnée des tables trigonométriques, qui parut sous le titre de : *Simonis Stevini Kurtzer doch grünlicher Bericht, von Calculation der Tabularum Sinuum, Tangentium vnd Secantium. Sampt derenelben gebrauch, in Solvierung oder ausrechnung aller flachen Triangel ... auss dem Niederländischen transferirt, vnd mit einem nohtwendigen Register au Tag gegeben, Sampt einer Vorrede M. Danielis Schwenters Professoris Nörici, ... Nürnberg, Gedruckt vnd verlegt durch Simon Halbmayer.* M.DC.XXVIII. (Univ. de Louvain.)

Daniel Schwenter réédite, d'après Stevin, les tables des sinus, tangentes et sécantes, ainsi que les règles de leur construction. Il y joint la trigonométrie rectiligne du Brugeois. A ce propos, la *Bibliotheca Belgica* observe, avec raison, que Schwenter n'eut probablement sous les yeux qu'un exemplaire incomplet des *Wisconstighe Ghedachtenissen*. On ne conçoit pas sans cela, pourquoi il a ajouté au texte de Stevin un extrait de la trigonométrie de Pitiscus, sous prétexte que Stevin ne s'était pas occupé de trigonométrie sphérique.

On trouve une courte mais bonne étude de la trigonométrie de Stevin, telle qu'elle parut dans les *Wisconstighe Ghedachtenissen*, chez Von Braunmühl, *Vorlesungen ueber Geschichte der Trigonometrie* (Leipzig, Teubner, 1900), t. I^{er}, pp. 226-228. L'auteur semble y avoir apporté d'autant plus de soin qu'il qualifie l'édition originale flamande des *Wisconstighe Ghedachtenissen* « von fast unauffindbarer Seltenheit ». Ce n'est heureusement pas le cas en Belgique. Plus loin dans ses *Vorlesungen*, Von Braunmühl s'occupe aussi en particulier de l'édition de la trigonométrie de Stevin, donnée par Schwenter (pp. 236-238).

La *Geographie* ou deuxième partie de la *Cosmographie* est subdivisée en six livres : Livre I, Des définitions en général. Livre II, Des bouleversements terrestres. M. Jean Vincent, ancien directeur de l'Institut météorologique d'Uccle, a consacré à ce livre une étude intitulée : *Le système géologique de Simon Stevin* (Bruxelles, Hayez, 1901; extrait de l'*Annuaire météorologique pour 1901*, pp. 355-361). Livre III, De l'altitude des nuages. Livre IV, De l'historiologie, ou course des navires. Au point de vue de l'histoire des mathématiques, ce livre offre grand intérêt, car il renferme les recherches de Stevin sur la loxodromie. On donne, on le sait, ce nom à la courbe parcourue à la surface du globe par un vaisseau qui coupe tous les méridiens sous un angle constant. C'est la route effectivement suivie en mer par les navires. De là l'importance de la loxo-

dromie et les nombreuses études auxquelles elle a donné lieu. M. Sigismond Günther, notamment, consacre à son histoire tout le sixième fascicule de ses *Studien zur Geschichte der mathematischen und physikalischen Geographie* (Halle a/S., Louis Nebert, 1879, pp. 333-407); Livre V, *Du Trouveport*. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous en avons dit à propos de la *Havenvinding* (n° 10, ci-dessus). Livre VI, La théorie des marées. Les idées de Stevin sur les marées ont été résumées par Roberto Almagià, dans son grand mémoire : *La dottrina della marea, nell' antichità classica e nel medio ero. Reale Accademia dei Lincei*. (Memorie. Classe di scienze fisiche, matematiche e naturali; serie 5, t. 5, Roma, 1905, pp. 510 et 511.)

La troisième partie de la *Cosmographie*, ou *Astronomie*, se divise en trois livres. Dans le Livre I, Stevin enseigne la manière de déterminer le cours des planètes sur leurs épicycles et leurs déférents à l'aide des tables. Dans le Livre II, il applique le calcul à cette même recherche. Enfin, dans le Livre III, il montre comment les phénomènes célestes s'expliquent dans le système de Copernic et les avantages de ce système.

Le second volume contient la *Practique de Geometrie*. Il est daté de 1605 dans les trois éditions. La *Practique de Geometrie* est divisée en six livres; mais, dans son avis au lecteur qui termine le volume V, Jean Tuning nous informe qu'il n'a pas traduit les Livres V et VI.

J'ai déjà dit, à propos des *Problematum geometricorum libri V* (n° 2, ci-dessus), que la *Practique de Geometrie* n'en était pas une réédition et qu'elle était inférieure à ce premier ouvrage. Je n'y reviens pas. Dans le traité actuel, Stevin a réuni un certain nombre de problèmes qui avaient intéressé Maurice de Nassau, sans se préoccuper de présenter au lecteur, comme la première fois, une collection de problèmes placés dans un bel ordre logique.

Le volume III traite de l'*Optique*. Il se divise en deux livres. Le premier a pour objet la *Scenographie*, c'est-à-dire la *Perspective*; le second, la *Théorie des*

miroirs. Tuning, dans un avis au lecteur, nous avertit qu'il n'a pas traduit le second livre. Mais, particularité assez digne d'attention, ni mon exemplaire, ni celui de la Bibliothèque Royale, ne renferment le premier livre en entier. De plus, les dernières pages diffèrent dans les deux exemplaires. L'ouvrage semble avoir été brusquement interrompu au cours de l'impression. Ceci cadrerait parfaitement avec ce que Tuning nous dit de l'impatience que l'imprimeur avait d'en finir.

La *Perspective* de Stevin a longtemps été trop peu remarquée. Chasles, le premier, dans son *Aperçu Historique sur l'Origine et le Développement des Méthodes en Géométrie* (Note XVIII, p. 347), appela l'attention sur l'originalité et le mérite de la *Perspective* du géomètre de Bruges. Chasles s'étonne que les historiens des mathématiques passent sous silence les belles inventions qu'on y trouve. « Stevin, dit-il, a traité
 • la perspective en profond géomètre,
 • et peut-être plus complètement qu'aucun autre sous le rapport théorique.
 • Ainsi, nous ne trouvons que dans cet
 • auteur la solution géométrique de cette
 • question qui est l'inverse de la perspective.
 • Étant données, dans un plan et
 • dans une position quelconque, l'une
 • par rapport à l'autre, deux figures
 • qui sont la perspective l'une de l'autre,
 • on demande de les placer dans l'espace
 • de manière que la perspective ait lieu,
 • et de déterminer la position de l'œil. »

Poudra, dans son *Histoire de la Perspective ancienne et moderne* (Paris, J. Corréard, 1864, pp. 213-222), a repris, après Chasles, l'étude de la *Perspective* de Stevin. Les remarques de cet auteur sont utiles pour donner l'intelligence des démonstrations du géomètre flamand, car les figures du texte de Stevin laissent souvent à désirer.

Le volume IV a pour objet la *Statique*. Il fait complètement défaut dans l'édition française. Stevin y réédite, mais sous un titre unique, les trois opuscules de 1586, *Weeghconst*, *Weeghdaet*, *Waterwicht* (n° 7, ci-dessus), qu'il divise

cette fois en cinq livres. Il y ajoute un long *Appendice* en quatre chapitres, dans lesquels on remarque des propositions importantes. C'est peut-être dans cet *Appendice* que Stevin laisse le mieux entrevoir ses idées philosophiques sur les causes de l'équilibre et du mouvement. Mais ces questions relèvent des principes mêmes de la statique et de la dynamique; nous ne saurions les discuter ici.

Le cinquième volume, daté de 1608, est intitulé *Des Meslanges*. Il contient les mêmes traités dans les trois éditions. Le titre de l'édition française a été arraché de l'exemplaire de la Bibliothèque Royale. Cette lacune a induit la *Bibliotheca Belgica* dans une légère erreur, en lui faisant croire que, dans cette édition, le cinquième volume en était le quatrième. En réalité, le quatrième volume de l'édition française devait contenir les mêmes traités que les quatrième volumes des deux autres, mais il restait tout entier à imprimer.

• L'Argvment des Meslanges • annonce que la « Collection » se composera de six parties, dont seules les deux premières furent publiées. Ce sont : les *Annotations Arithmétiques* et le *Livre de Compte de Prince a la maniere d'Italie*.

Les *Annotations Arithmétiques* se divisent en deux chapitres. Dans le premier, Stevin nous donne la solution d'un problème de Diophante, par Maurice de Nassau. Dans le second, il réédite l'*Appendice algébrique* (n° 6, ci-dessus). Ces deux chapitres ont été intercalés à leur place logique, par Albert Girard, dans ses rééditions de l'*Arithmétique* de Stevin. (Voir le chapitre II de mes *Notes sur l'Arithmétique de Simon Stevin*.)

La deuxième partie des *Meslanges* nous donne le *Livre de Compte de Prince a la maniere d'Italie*. Je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit ci-dessus (n° 11).

Une dernière observation pour finir cette analyse. Bien qu'elle n'ait guère été faite, elle ne manque pas d'importance.

Dans ses premiers ouvrages, Stevin écrit sans arrière-pensée et pour le public; dans les *Wiscontijhe Ghedachtenissen*, il subordonne tout aux ques-

tions qui intéressent Maurice de Nassau. Maurice était un vrai savant, on ne saurait le nier. Mais ce savant était encore davantage administrateur et homme de guerre. Après avoir fait de la science en amateur et par délassément, jamais il ne manquait de mettre à profit ce qu'elle lui avait appris d'utile. Stevin ne le perdait pas de vue dans ses leçons, et les *Wiscontijhe Ghedachtenissen* en portent de nombreuses traces. Il était bon d'en faire en passant la remarque, mais sans nous y arrêter. L'histoire des relations scientifiques de Stevin et de Maurice de Nassau nous entraînerait trop loin. Au surplus, elle a jadis été écrite, par P.-J. van Cappelle, dans un mémoire intitulé : *Over de wiskundige verdiensten van Prins Maurits*, publié dans *Bijdragen tot de Geschiedenis der wetenschappen en letteren in Nederland*, door Johannes Pieter van Cappelle. (Amsterdam, vander Hey, 1821, pp. 125-166.)

13° L'ouvrage suivant a deux parties qui se rencontrent parfois séparément et dont les titres sont très différents.

Castrametatio, Dat is Legermeting, Beschreven door Symon Stevin van Brugghe, Na d'oordening en 't ghebruyc Vanden Doorvechtichsten Hoochgeboren Vorst ende Heere Mavrits Prince van Oraengien, Grave van Nassau... Tot Rotterdam, By Ian van Waesberghe, inde Fame. Anno 1617.

Nieuwe Maniere Van Sterckebou door Spilsluysen. Beschreven door Symon Stevin van Brugghe. Tot Rotterdam, By Ian van Waesberghe, inde Fame. Anno 1617. (Bibl. de la ville de Bruges; Bibl. Royale de Belgique, la 1^{re} partie seule; Univ. de Gand, la 2^e partie seule. Je possède l'édition complète.)

L'ouvrage a eu une réédition à Leyde, en 1633, chez Bonaventure et Abraham Elzevier. (Bibl. de la ville de Bruges; Bibl. Royale de Belgique, la 2^e partie seule.)

Les deux parties de l'ouvrage furent traduites en français, probablement par Stevin lui-même, et se rencontrent isolément :

La Castrametation, Descrite par Symon

Stevin de Bruges, selon l'ordonnance et usage De Tres-Illvstre, Tres-Excellent Prince Et Seigneur Mavrice, par la grace Dieu, Prince d'Orange,... A Rotterdam, chez Iean Waesbergue, au Marché, à l'enseigne de la Fame. 1618.

Novvelle Maniere De Fortification Par Esclozes. Descrite par Symon Stevin de Bruges. A Rotterdam, Chez Iean Waesbergue, au Marché, à l'enseigne de la Fame. 1618. (Ville d'Arnhem.) Je n'en connais pas d'exemplaire en Belgique.

Quelques exemplaires portent l'adresse d'imprimeur: A Leyde, chez Mathieu et Bonaventure Elzevier, 1618. (Bruxelles, collection Willems, d'après la *Bibliotheca Belgica*.) Mais il y eut, cependant, en cette même année 1618, une vraie seconde édition des deux parties de l'ouvrage, chez les Elzevier de Leyde. (Bibl. Royale de Belgique; Bibl. de la ville de Bruges; Univ. de Gand.)

Enfin, la *Castrametation* et la *Fortification par esclozes* se trouvent encore dans l'édition des *Œuvres de Stevin* par Girard.

La *Nieuwe Maniere Van Sterctebov door Spilsuysen* a été traduite en allemand sous le titre de *Wasser-Baw...* Erstlich in Niederländischer Sprach beschrieben durch Simonem Stevinum: Anjetzo aber durch einen Liebhaber ins Hoch Teutsch vbersetzt. Gedruckt zu Franckfurt, in Verlegung Friderioi Hulsij. Im Jahr M.DC.XXXI. (Bibl. Royale de Belgique; Univ. de Gand.)

La *Wasser-Baw* forme-t-elle un ouvrage complet, ou n'est-elle que la 2^e partie d'une traduction plus étendue, qui aurait eu pour première partie une version de la *Castrametatio*? Je manque d'éléments pour donner une réponse ferme à la question, mais, jusqu'à meilleure information, le fait seul de l'existence de la *Wasser-Baw* me semble donner de la probabilité à l'existence d'une traduction allemande de la *Castrametatio*.

La *Castrametatio* et la *Nieuwe Maniere Van Sterctebov door Spilsuysen* forment, avec quelques-unes des *Distinctions (Onderscheyden)*, des *Materiae Politicae*

(n^o 15, ci-dessous) et la *Stercktebouwing* (n^o 9), l'œuvre militaire de Stevin. Pour l'apprécier, je prie de nouveau le lecteur de s'en rapporter aux travaux de Brialmont et de Wauvermans auxquels je l'ai renvoyé à propos de ce dernier ouvrage (n^o 9). Ce sont deux guides sûrs qui font bien ressortir chez Stevin le talent de l'ingénieur. Voici, par exemple, comment Brialmont, dans un aperçu d'ensemble, apprécie la *Nieuwe Maniere van Sterctebov door Spilsuysen* (pp. 127-128):

• Cet ouvrage, dit-il, qui parut trois
• ans avant la mort de Stevin, est l'un
• des plus remarquables qu'il ait pro-
• duits, car on y trouve en quelque sorte
• le résumé de toutes les observations
• qu'il fit dans sa longué et brillante
• carrière sur les travaux hydrauliques
• et les places fortes de la Hollande. En
• même temps, c'est le premier traité
• connu sur les écluses et le seul de cette
• époque où l'on trouve des idées exactes
• sur le régime des cours d'eaux, sur les
• moyens d'assèchement et sur l'appli-
• cation des écluses à la défense des
• places, à l'approfondissement des ca-
• naux, des rades, des chenaux et des
• rivières. A ce titre, il a rendu plus
• de services à l'art des constructions et
• à la défense des places que les nom-
• breux écrits qui ont précédé ceux de
• Coehorn et de Vauban. •

Pour appuyer ce jugement si flatteur, Brialmont entre alors dans le détail des méthodes de construction préconisées par Stevin, et met en évidence leur simplicité originale, vraiment pratique. Il nous donne, à cette occasion, une analyse complète de la *Nieuwe Maniere van Sterctebov door Spilsuysen*. D'après lui, l'ouvrage pourrait être encore consulté avec fruit par les ingénieurs. Cette réflexion, je ne l'oublie pas, date de 1846. Peut-être est-elle, cependant, restée vraie, même jusqu'aujourd'hui.

14^o Faux titre: *Les Œuvres Mathématiques De Simon Stevin, Augmentées Par Albert Girard.*

Titre: *Les Œuvres Mathématiques De Simon Stevin de Bruges. Ou sont inseres les Memoires Mathématiques, Esquelles*

s'est exercé le *Tres-haut et Tres-illustre Prince Maurice de Nassau, Prince d'Orange* (sic), *Gouverneur des Provinces des Pays-bas unis, General par Mer et par Terre, etc.* Le tout revu, corrigé et augmenté Par Albert Girard Samielois, Mathématicien. A Leyde Chez Bonaventure et Abraham Elsevier, Imprimeurs ordinaires de l'Université, Anno M.DC.XXXIV. (Bibl. Royale de Belgique, etc.) J'en possède un exemplaire. Au surplus, l'ouvrage n'est pas rare; c'est même, je l'ai déjà dit, la seule édition de Stevin qui soit aujourd'hui facilement accessible au grand nombre des mathématiciens. Ceci m'engage à indiquer les principales différences qu'elle offre avec les éditions originales.

Et d'abord une remarque d'ensemble pour éviter les répétitions. Les travaux de Stevin réédités en 1684 par Girard peuvent se grouper en trois classes : ceux qui ont été écrits ou traduits en français par Stevin lui-même; ceux qui ont été traduits, sous la direction de Stevin, par Jean Tuning; enfin ceux qui sont la traduction de l'éditeur. Les ouvrages des deux premières classes, fidèlement reproduits ici, donnent toute la pensée de Stevin, et les additions de Girard se distinguent nettement du texte. Quant à ceux de la troisième classe, il importe d'appeler une fois encore l'attention sur une observation déjà faite ci-dessus : Girard trouve que Stevin est prolix; il l'abrège souvent en faisant des coupures; mais, chaque fois qu'il ajoute une explication au texte, il a soin de dire que l'addition est de lui. En résumé, même pour les ouvrages de cette troisième classe, les idées, à moins d'indication contraire, sont de Stevin, mais l'expression est souvent de Girard. Il faut le dire, le Samielois est loin d'être toujours bien inspiré quand il s'écarte de son modèle. Aussi, lorsqu'on les a sous la main, il vaut mieux recourir aux éditions originales de Stevin.

Girard divise les *Œuvres de Stevin* en six volumes, dont les cinq derniers ont une seule pagination continue. A l'exemple de Cantor, les historiens des

mathématiques ont pris l'habitude de réunir ces cinq volumes, dans leurs citations, sous la rubrique unique de tome II.

Le premier volume contient l'*Arithmétique*. C'est la reproduction fidèle de l'édition de Leyde, 1625 (nos 5 et 6, ci-dessus.) Le texte est de la plume même de Stevin; les « augmentations » de Girard, plus importantes ici qu'ailleurs, s'en distinguent sans ambiguïté; elles portent en tête le nom de leur auteur.

Le volume II *Traité de la Cosmographie* est la traduction du tome I^{er} des *Wisconstighe Ghedachtenissen*. Il se divise en trois parties.

La première intitulée : *Doctrine des Triangles*, est une trigonométrie en quatre livres. Ils reproduisent le texte de Tuning, d'après le tome I^{er}, des *Memoires Mathématiques*, moins les tables des sinus, tangentes et sécantes, qui sont omises. (Voir n° 12 ci-dessus.)

La deuxième partie de la *Cosmographie*, consacrée à la *Geographie*, et la troisième, consacrée à l'*Astronomie*, sont la traduction de Girard.

Le troisième volume, réédition du second volume des *Wisconstighe Ghedachtenissen*, renferme la *Practique de Geometrie*, divisée en six livres. Les quatre premiers sont reproduits d'après le texte de Tuning, publié au volume II des *Memoires Mathématiques*; les deux derniers sont la version de Girard.

Le quatrième volume contient l'*Art Ponderaire*, traduit par Girard sur le quatrième volume des *Wisconstighe Ghedachtenissen*. Plus peut-être pour l'*Art Ponderaire* que pour tout autre traité de Stevin, il est fâcheux de n'en pas avoir ici une version par Tuning. Si on veut bien comparer au texte de Girard la traduction littérale de certains passages de l'*Art Ponderaire* que j'ai essayée et publiée dans mon mémoire : *Sur quelques exemples de la Méthode des limites chez Simon Stevin*, on reconnaîtra vite la supériorité du style de Stevin sur celui des résumés de Girard. Pour saisir la pensée de Stevin avec toutes ses nuances, il faut donc ici, plus

qu'ailleurs, recourir souvent aux *Wisconstighe Ghedachtenissen*. Cependant, le lecteur peu familiarisé avec la vieille langue flamande, parviendrait sans trop de peine au même but en se servant des *Hypomnemata Mathematica*. Snellius traduit bien, puis, il a travaillé sous l'œil de Stevin.

Le cinquième volume consacré à l'*Optique* est la traduction du troisième volume des *Wisconstighe Ghedachtenissen*. Il est divisé en deux livres. Le premier traite de la *Scenographie* ou perspective et reproduit, avec quelques légères retouches de phrases, le texte du troisième volume des *Memoires Mathematiques* publiés par Tuning. Le livre II a pour objet la *Catoptrique* ou réflexion de la lumière. Girard dit en termes exprès qu'il est l'auteur de la traduction.

La *Scenographie* se termine par un *Appendice* qui demande une observation. Quel est le traducteur de cet *Appendice*? C'est Girard, dit la *Bibliotheca Belgica*. Je crains qu'elle se trompe. Mon exemplaire de l'édition des *Memoires Mathematiques*, par Tuning, contient le commencement de l'*Appendice*, qui est d'ailleurs reproduit textuellement par Girard. Mais l'argument n'est pas péremptoire. Cet exemplaire, je l'ai déjà dit, est incomplet et l'impression du volume a probablement été interrompue au milieu de l'*Appendice*. La fin de la traduction pourrait être de Girard.

Le sixième volume, intitulé : *De la Fortification*, renferme : 1° *La Castrumtation*; 2° *La Nouvelle maniere de Fortification par Escluses*; 3° *La Fortification*. Les deux premiers traités reproduisent les textes qui parurent à Leyde et à Rotterdam sous les mêmes titres, en 1618 (n° 13, ci-dessus). La traduction est probablement de Stevin lui-même et fut, en tous cas, publiée avec son approbation. Le troisième traité est la traduction de : *De Sterctenboewing*, qui parut à Leyde en 1594 (n° 9, ci-dessus). Quoique Albert Girard ne le dise pas cette fois en termes exprès, c'est évidemment lui le traducteur.

Il est à remarquer que le *Livre de Comptede Prince*, qui forme l'objet principal du cinquième volume des *Wisconstighe Ghedachtenissen*, n'est pas réédité ici.

En résumé, on voit, par la description qui précède, que les *Œuvres Mathematiques* renferment tantôt plus, tantôt moins, que les *Wisconstighe Ghedachtenissen*, les *Hypomnemata Mathematica* et les *Memoires Mathematiques*. Les *Œuvres Mathematiques* ne contiennent, cependant, aucun traité dont on ne possédât déjà une ou plusieurs éditions. Girard n'a publié aucun des manuscrits de Stevin restés jusque là inédits, manuscrits que d'ailleurs il ne connaissait probablement pas. L'honneur de ces publications posthumes était réservé à Henri Stevin, fils puiné de Simon, et, de nos jours, à Bierens de Haan. Nous y reviendrons dans le numéro suivant et dans le numéro 17.

15° *Materiae Politicae. Burgherlicke Stoffen. Vervanghende Ghedachtenissen der oeffeninghen des Doortluchtichsten Hooghsihgebooren Vorst en Heere Mavrits by Gods Genade Prince van Orangie, etc. Ho : Io : Ghedachtenisse*. Beschreven deur zal : Simon Stevin van Brugghe, des selfs Heere Princen Superintendent vande Finance, etc. En uyt sijn naghelate Hantschriften by een ghestelt deur Sijn Soon Hendrick Stevin Ambachtsheere van Alphen. Tot Leyden, Ter Druckerye van Ivatvs Livivs, tegen over d'Academie. (Bibl. Royale de Belgique; Univ. de Gand.) L'ouvrage n'est pas daté au titre, mais fut publié en 1649.

Quelques exemplaires parurent la même année avec de légères variantes, dont la plus importante est un autre titre. Il commence comme le précédent par *Materiae Politicae. Burgherlicke Stoffen*. Mais il y a ensuite des changements de phrases dans l'énumération des charges et dignités de Maurice de Nassau. Enfin, le titre se termine par une autre adresse d'imprimeur : *Ghedrukt tot Leyden, Voor Adryaen Rosenboom, Schout tot Alphen. Met Privilegie*. (Bibl. Royale de Belgique; Univ. de Gand.) Le titre n'est pas daté.

L'ouvrage eut une seconde édition en 1686: *Materiae Politicae* Of Verhandeling van de voornaemste Hooftstukken, specterende tot de Politie, Militie, Financie, Als mede De Architecture Nauwkeurige te samen gestelt door d'Heer Stevin van Brugge. In sijn leven Super-Intendent van Finantie van den Doorluchtigen Prince Maurits van Orange, en Quartier-Meester Generael van 't Leger, met Kopere Platen verciert. Deel Tweede Druck. In 's Gravenhage, By Abraham Troyels en Cornelis de Graaf, Boeckverkoopers op de Groote Zaal van 't Hof, 1686. (Bibl. de la ville de Bruges, le premier volume seulement, contenant les six premières distinctions.)

La *Bibliotheca Belgica* mentionne en outre, mais de seconde main, une troisième édition, sans la décrire ni même en donner le titre complet. Je ne l'ai pas vue.

Les *Materiae Politicae* sont un volume de mélanges composé de dissertations détachées, ou si l'on veut de mémoires, relatifs les uns à l'administration et à l'art militaire, les autres aux finances et à la comptabilité. Au lieu des mots dissertation ou mémoire, Stevin emploie celui de distinction (*Onderscheit*).

Les distinctions relatives à l'administration et à l'art militaire sont au nombre de huit. La première a pour objet la description d'une ville et d'une maison modèle. Dans cette distinction, comme d'ailleurs dans les suivantes, Henri Stevin ajoute quelques notes au texte de son père. Elles sont précédées des initiales H. S. La seconde distinction n'est qu'une réédition de la *Vita Politica* (n° 8, ci-dessus), y compris l'Appendice de l'édition de Middelbourg, 1658. La troisième traite de l'organisation, des attributions et du rang hiérarchique des divers Conseils qui sont nécessaires à la bonne administration des affaires civiles et militaires d'un Etat. La quatrième donne les règles à suivre dans les emplois civils et militaires et les moyens d'avoir toujours de bons fonctionnaires. La cinquième formule les règles générales que doivent suivre les ambassadeurs dans la tenue de leurs écrits.

La sixième s'occupe des repréailles en temps de paix et des règles auxquelles elles sont soumises. La septième parle de la nécessité des constants changements de garnison et des registres à tenir pour rendre ces changements faciles. Enfin la huitième et dernière distinction contient une théorie de l'art militaire, mais où l'auteur se limite cependant aux parties qui n'exigent pas l'emploi des mathématiques.

Le second volume, qui se rencontre parfois isolément, a un titre fort différent de celui du premier: *Verrechting Van Domeine Mette Contrerolle en ander behouften vandien...* Beschreven deur Simon Stevin van Brugghe... En uyt sijn naghelaten Hantschriften by een ghestelt deur sijn Soon Hendrick Stevin... Tot Leyden, Ter Druckerye van Ivstvs Livivs, In 't tweede laer des Vredes. C'est d'après un second volume isolé que Geijsbeek a reproduit le titre et les nombreux passages de la *Verrechting Van Domeine*, qu'il donne en fac-similé dans son recueil intitulé: *Ancient Double-Entry Bookkeeping...* Denver (Colorado) Geijsbeek, 1914 (pp. 114-136). L'introduction de l'éditeur mérite l'attention par les particularités de la méthode de comptabilité de Stevin qui y sont signalées; mais les renseignements bibliographiques qu'on y trouve sont en partie erronés.

Comme le titre spécial du second volume le fait prévoir, celui-ci contient les mémoires de Stevin relatifs à la comptabilité et aux finances. Ils sont au nombre de deux.

Le premier est intitulé: *Verrechting van Domeine*, Réforme de l'administration des domaines, ou des propriétés. Ce mémoire est divisé en deux parties suivies d'un Appendice. La première partie, ou *Verrechting van Domeine* proprement dite, corrige quelques défauts courants dans la comptabilité des charges et revenus des domaines. La seconde propose le moyen de contrôler cette comptabilité. Les deux parties de ce mémoire et l'Appendice sont édités dans les *Materiae Politicae* de 1649, pour la première fois.

Le second mémoire est une réédition revue et augmentée du *Livre de Compte de Prince*, qui parut en 1608, en flamand au tome V des *Wisconstighe Ghedachtenissen* (n° 12°, ci-dessus).

Nous ne saurions clore l'examen des ouvrages de Stevin sans rappeler, pour finir, les dissertations de l'immortel Brugeois qui ont été publiées par Henri Stevin dans son volume de *Mélanges* intitulé : *Wisconstich filosofisch bedryf*. Nous en avons parlé avec plus de détails dans la notice consacrée à Henri Stevin.

Plusieurs des mémoires de Simon Stevin publiés par son fils Henri dans les *Materiae politicae* et dans le *Wisconstich filosofisch bedryf*, sont des fragments de travaux en partie perdus, ou parfois de simples ébauches. Ils sont loin d'être pour cela dénués d'importance, ni d'intérêt; mais il faut reconnaître que leur caractère inachevé en diminue un peu la valeur.

16° *Les gravures du chariot à voiles*. Stevin n'a malheureusement rien écrit sur ce célèbre précurseur de la locomotive et de l'automobile, mais il en existe des gravures contemporaines, notamment une grande plaque de Jacques de Gheyn.

On ne saurait trop le regretter, nous ignorons par quelles considérations le grand ingénieur mécanicien, toujours si original, imagina son fameux moteur. Mais le chariot à voiles nous est cependant assez bien connu par les gravures dont nous venons de parler. Quetelet a reproduit l'une d'elles en tête de la notice qu'il a consacrée à Stevin dans *Les Belges Illustres*, et voici en quels termes il résume les récits enthousiastes que les écrivains d'alors firent du premier voyage du char (t. III, p. 191) :

• L'expérience, dit-il, en fut faite sur
• la plage entre Scheveningue et Petten.
• Quatorze lieues furent parcourues
• avec une rapidité telle qu'un cheval
• n'aurait pu suivre le chariot chargé
• de vingt-huit personnes. C'était le
• prince Maurice lui-même qui dirigeait
• la manœuvre, et parmi les voyageurs
• se trouvaient le frère du roi de Dane-
• mark, le comte Henri de Nassau,

• l'ambassadeur de France, et même ce
• François de Mendocça, amiral d'Aragon,
• que le prince Maurice avait combattu
• et fait prisonnier à la bataille de
• Nieuport. Le prince, avec une inten-
• tion malicieuse, dirigea un instant le
• chariot vers la mer, et la terreur se
• répandit soudain dans l'équipage;
• mais il le ramena presque aussitôt
• dans sa véritable direction et acheva
• gaiement le voyage. •

La poésie et les arts, ajoute Quetelet, célébrèrent à l'envi le triomphe de la science. Parmi les poètes, on peut citer Hugues de Groot, qui faisait lui-même partie de l'excursion, et Constantin Huygens, père du grand Christiaan. Mais, au point de vue de la mécanique et de la science pure, leurs morceaux lyriques nous apprennent peu de chose. On ne peut que le constater avec une légère déception.

Je signalerai, enfin, relativement au chariot à voiles, un volume que je n'ai pas vu, mais dont je transcris le titre dans le *Catalogue of printed books* du British Museum, au mot « Stevin » : *Sijne Excellentie Graef Maurits kunstlijcke Windt-wagens, welcke Wagens in de tijdt van twee uren 14 mijlen hebben gepasseert, etc. (gheinventeert door S. S.)* (Amsterdam, 1652, in-fol. oblong., flam., lat. et franç. avec gravura.)

17° Les œuvres manuscrites de Stevin peuvent se classer en plusieurs groupes.

a. Les manuscrits autographes sont malheureusement, en majeure partie, perdus. A la mort de son mari, la veuve de Stevin les prêta au célèbre Beekman et à quelques autres savants, qui n'en prirent pas le soin voulu, en firent peu d'usage, poussèrent même la négligence jusqu'à en égarer un grand nombre. Henri Stevin se plaint de ses longs et infructueux efforts pour les retrouver tous. Il tria ceux qu'il put réunir et en édita plusieurs dans les *Materiae Politicae* (n° 15, ci-dessus) et dans son *Wisconstich filosofisch bedryf*. Après cette publication, les autographes de Stevin se perdirent de nouveau; mais la Bibliothèque Royale de La Haye possède trois magnifiques volumes, richement reliés,

calligraphiés par ordre d'Henri Stevin, pour être offerts au prince d'Orange Frédéric-Henri, frère et successeur de Maurice. La *Bibliotheca Belgica* les analyse sommairement à la suite de la description des *Materiae Politicae* (édition de Justus Livius). Cette analyse y est là à sa place naturelle, car la plus grande partie des manuscrits de La Haye a été éditée par Henri Stevin dans les *Materiae Politicae*. Quant au détail de ce qui a paru et de ce qui demeure encore inédit, je ne puis que renvoyer le lecteur à la *Bibliotheca Belgica*.

b. Une liasse de manuscrits de Stevin, peut-être autographes, a été trouvée par Bierens de Haan, parmi les *Adversaria* de Christiaan Huygens, possédés par l'Académie des Sciences d'Amsterdam (cotée : Handschriften XLVII). Bierens de Haan en a publié tout ce qui était susceptible d'être imprimé. Ce sont les numéros XXVI et XXVII de ses *Bouwstoffen voor de Geschiedenis der wi- en natuurkundige wetenschappen in de Nederlanden*, publiés dans les *Verlagen en Mededeelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen*. (Afdeling natuurkunde, 2^e série, t. XX, Amsterdam, 1884, pp. 102-232.)

L'éditeur s'est dit, peut-être avec raison, que, publiés dans un recueil hollandais, avec introduction et notes explicatives en cette langue, les nouveaux écrits de Stevin passeraient trop inaperçus. Pour mieux les faire connaître, il les a encore donnés avec une Préface française, dans un volume spécial intitulé : *Simon Stevin. • Vande Spiegeling der Singconst • et • Vande Molens •. Deux traités inédits*. Réimpression par Dr D. Bierens de Haan. (Amsterdam, 1884.) Aussi bien dans la réimpression que dans la première édition, les manuscrits sont reproduits, page par page et ligne par ligne.

Le *Spiegeling der Singconst*, ou Miroir de l'Art du chant, devait, dans le plan de Stevin, former la troisième partie du volume V des *Wisconstige Ghedachtenissen*, volume consacré, on se le rappelle, aux *Mélanges*. Ce morceau est, en effet, intitulé dans le manuscrit,

Derde deel der Gemengde stoffen (troisième partie des *Mélanges*) *vande Spiegeling der Singconst*. La liasse contient, en outre, une espèce de brouillon, ou de première rédaction, intitulée simplement, *De Spiegeling der Singconst*. Les deux rédactions de Stevin sont publiées par Bierens de Haan à la suite l'une de l'autre.

Le traité des *Moulins* est intitulé dans le manuscrit : *Stevin. Vande Molens, gereviceert door den Professor Goltus, 1634*. Il contient le calcul de dix-neuf moulins à vent. Henri Stevin en a fait un usage partiel dans son *Wisconstich filosofisch bedryf*. Leyde, Philips de Cro-Y, 1667. Bierens de Haan en indique le détail (p. 7 de la réimpression).

c. Une troisième classe d'œuvres manuscrites de Stevin est celle qui a été conservée dans le *Journal de Beekman*, retrouvé à Middelbourg, il y a quelques années, par M. de Waard. Les fragments de Stevin ainsi sauvés seront évidemment publiés dans la partie du *Journal de Beekman* que la Société hollandaise des Sciences se propose d'éditer. Ces fragments sont relatifs à l'art de la guerre et inédits, du moins sous la forme qu'ils affectent dans le *Journal*. (Voir la communication faite par Bosscha à la Société hollandaise des Sciences, publiée dans le programme de cette Société pour 1906. *Archives néerlandaises des Sciences exactes et naturelles*, publiées par la Société hollandaise des Sciences, à Harlem. 2^e série, t. XI, La Haye, 1906, pp. XX-XXVI.)

d. M^r C. de Waard, de Flessingue, m'a informé qu'il avait trouvé aux archives du village d'Yaelstein (province d'Utrecht) une forte liasse de documents, cotée 512-513, contenant des manuscrits de Stevin. L'érudit hollandais n'a pas encore publié le résultat de ses recherches.

e. Il faut rappeler, enfin, pour mémoire, le manuscrit qui appartenait jadis à la collection C.-A. van Sijpensteijn à Harlem, cité par la *Bibliotheca Belgica* dans sa description des *Materiae Politicae* (édition de Justus Livius). Le manuscrit a été publié par Henri Stevin

dans ce dernier ouvrage et ne semble plus connu aujourd'hui que par la mention de J.-Pierre van Cappelle, dans ses *Bijdragen tot de Geschiedenis der Nederlanden* (Haarlem, 1827, pp. 287-299).

Résumons cette longue analyse.

Stevin ne nous est plus guère connu que par ses œuvres. Aucune d'elles n'est banale. Plusieurs sont remarquables, notamment les travaux qu'il a écrits comme ingénieur civil ou militaire (nos 9 et 13 ci-dessus) et ceux qu'il a consacrés à la réforme des finances de Maurice de Nassau (nos 11 et 15, t. II). Enfin les ouvrages de Stevin en Arithmétique (nos 4 et 5), en Algèbre (nos 5 et surtout 6), en Statique et en Hydrostatique (nos 7 et 12, t. IV) eurent comme je l'ai dit au commencement, une influence plus profonde et plus durable sur le progrès des sciences mathématiques et mécaniques, que ceux d'aucun autre de nos compatriotes. Stevin est une de nos gloires nationales. Nul Belge ne devrait l'ignorer.

Henri Bosmans, S. J.

Les œuvres de Simon Stevin et les travaux auxquels les principales d'entre elles ont donné lieu, cités au cours de la notice. — Hendric Stevin, *Wissenschaftelijk filosofisch bedryf*, Leyden, Philips de Groen, 1667 (Université de Gand). — *Bibliotheca Belgica*, par le Bibliothécaire en chef et les Conservateurs de la Bibliothèque de l'Université de Gand, 1^{re} série, t. XXIII, Gand, Vyl, et La Haye, Mart. Nijhoff, 1880-1890. — Voordyn, *Laudatio Simonis Stevini. Annales Academiae Gandavensis, 1821-1822* Gand, 1823). — O. Delepierre, *Biographie de Simon Stevin. Annales de la Société d'Emulation pour l'Histoire et les Antiquités de la Flandre Occidentale*, t. 1^{er} (Bruges, 1839), p. 287-302; t. III (sans date), p. 172. — Felix-Victor Goethals, *Notice historique sur la vie et les travaux de Simon Stevin de Bruges* (Bruxelles, 1841). — Steichen, *Mémoire sur la vie et les travaux de Simon Stevin* (Bruxelles, Van Dale, 1846). — Arthur Cornotte, *Simon Stevin, De Vlaamsche Gids* t. VI (Anvers, 1910), p. 289-309 et 385-399. — Sylvain Van de Weyer, *Steviniana*, publiés dans une brochure signée du pseudonyme Du Fan et intitulée : *Simon Stevin et M. Dumortier*; 2^e éd. (Nieuport, 1818), p. 87-112. — *Hugonis Grotii Batavi Parallelo Nerumplicarum Liber Tertius*, ... édité par Meerman, t. III (Haarlem, A. Loosjes, 1804-1803), p. 68-69 et 501-518. — A.-J. Van der Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*, t. XVII (Haarlem, 1874), au mot Stevin. — Collot d'Escurey, *Hollands Roem in kunsten en wetenschappen* (La Haye, van Cleef, 1833), p. 41-54. — Van Cappelle, *Bijdragen tot de Geschiedenis der wetenschappen en letteren in Nederland* (Amsterdam, van der Hey, 1821): (*Simon Stevin*, p. 1-39; *Over de wiskundige verdiensten van prins Maurits*, p. 125-166). — Les

Belges illustres, 3^e partie (Bruxelles, Jamar, 1845): *Simon Stevin*, par Quetelet, p. 177-203. — D. Bierens de Haan, *Bouwstoffen voor de Geschiedenis der wis- en natuurkundige wetenschappen in de Nederlanden*, n^o XXV. *De Tienende, Simon Stevins werken. Verlagen en mededeelingen der koninklijke Akademie van Wetenschappen. Afdeling Natuurkunde*, 2^e série t. XIX (Amsterdam, 1884), p. 249-295. — D. Bierens de Haan, *Bibliographie Néerlandaise historique-scientifique*. (Extrait des tomes 14-16 du *Bulletino di Bibliografia e di Storia delle Scienze Matematiche e Fisiche* de Boncompagni (Rome, Imprimerie des sciences mathématiques et physiques, 1881-1883), au mot Stevin. — *Allgemeine Deutsche Biographie* t. XXXVI (Leipzig, Humblot, 1893) au mot Stevin, p. 158-160. (Article signé Cantor.) — Hofer, *Nouvelle Biographie Générale*, t. XLV (Paris, Didot, 1863), au mot Stevin. — Kaesner, *Geschichte der Mathematik*, t. III (Göttingen, Rosenbusch, 1799), p. 392-418. — Montucla, *Histoire des Mathématiques*, t. II, (Paris, Jombert, an VIII), p. 179-184, et 637. — Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie*, 3^e édition conforme à la première (Paris, Gauthier-Villars, 1889). Voir la Table des matières au mot Stevin. — Quetelet, *Histoire des Sciences mathématiques et physiques chez les Belges* (Bruxelles, Hayez, 1864), p. 144-167. — Poggen-dorf, *Histoire de la Physique*. Traduction de Bibart et la Quasnerie (Paris, Dunod, 1883). Voir la Table des matières au mot Stevin. — Maximilien Marie, *Histoire des Sciences mathématiques et physiques*, t. III (Paris, Gauthier-Villars, 1884), p. 79-85. — Ferdinand Rosenberger, *Die Geschichte der Physik*, t. 1^{er}, (Braunschweig, Vieweg, 1882), p. 130-133 et 145. — Cantor, *Vorlesungen ueber Geschichte der Mathematik*, 2^e édition t. II (Leipzig, Teubner, 1900). Voir la Table des matières au mot Stevin. — Zeuthen, *Geschichte der mathematik im XVI und XVII Jahrhundert* (Leipzig, Teubner, 1903). Voir la Table des matières au mot Stevin. — J. Vincent, *Aperçu de l'Histoire de la Météorologie en Belgique*, 1^{re} partie. *Observatoire royal de Belgique. Annuaire Météorologique pour 1901* (Bruxelles, Hayez, 1901, p. 69-73. — Tropke, *Geschichte der Elementar-Mathematik* (Berlin, Veit, 1902 et 1903). Voir dans le tome II la Table des matières au mot Stevin. — Ernst Mach, *La Mécanique. Exposé historique et critique de son développement*. Traduit sur la quatrième édition allemande, par Emile Bertrand, avec une introduction par Emile Picard (Paris, Hermann, 1904), chap. 1^{er}, p. 15-118. — Friedrich Unger, *Die Methodik der praktischen Arithmetik in historischer Entwicklung* (Leipzig, Teubner, 1888). Voir la Table des matières au mot Stevin. — A. Timmermans, *Sur le parallélogramme des forces de Simon Stevin. Bulletin de l'Académie Royale de Belgique*, t. XIII (Bruxelles, Hayez, 1846), p. 313-319. — Schoor, *Simon Stevin und das hydrostatische Paradoxon. Bibliotheca mathematica*, 3^e série, t. III (Leipzig, Teubner, 1902), p. 198-203. — Ch. Thurot, *Recherches historiques sur le principe d'Archimède*, § 5, de 1563 à 1663. *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XIX (Paris, Didier, 1869), p. 281-299. — Georges Maupin, *Opinions et curiosités touchant la Mathématique*, 2^e série (Paris, Gauthier-Villars, 1902), 2^e partie. Étude sur les annotations jointes par Albert Girard Samiétois, aux *Œuvres Mathématiques de Simon Stevin de Bruges*, p. 159-325. — Lagrange, *Mécanique analytique*, dans l'édition des *Œuvres complètes*, t. XI (Paris, Gauthier-Villars, 1888), 1^{re} part., sect. 1^{re}, p. 5-12; sect. 5, p. 191-

192. — B. Lefebvre, S. J. *Cours développé d'Algèbre élémentaire précédé d'un Aperçu historique sur Les Origines des Mathématiques élémentaires*, 1. 1^{er} (Namur, Wesmael-Charlier, 1897), p. 100-102 et 235-236. — Gino Loria, *Storia della geometria descrittiva* (Milan, Hoepli, 1921). Voir la Table des matières au mot Stevin. — Ioannes Neperus, *Rabdologia, Seu Numerationis per Virgulas Libri Duo* (Edimburgi, Andreas Hasi, 1617) l. 1, c. 4, p. 21-22. — R. Boon, *Simon Stevin, Coopmans-bouckhouding...* Leiden, S. C. van Doesbergh, 1887.
-

TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES

CONTENUES

DANS LE VINGT-TROISIÈME VOLUME

DE LA

BIOGRAPHIE NATIONALE.

- C**
CAMPO (François de), théologien. Voir *Sonnius* (François Vanden Velde, ou de Campo, dit).
- D**
DESPAUTER (Johannes), DESPAUTÈRE ou DESPAUTERIUS, grammairien. Voir *Spanter* (Johannes De).
- E**
EGHEL (Catherine), veuve de Jan II VAN DEN STEENE, imprimeur. — T. XXIII, col. 746.
- G**
GÉRARD II DE GAND, seigneur de Solteghem, homme de guerre. Voir *Sotteghem* (Gérard de Gand, dit Gérard II).
- L**
LAPIDANUS, famille d'éditeurs. Voir *Steene* (Vanden).
- S**
SNAEYERS (Edouard), peintre. Voir *Snayers* (Edouard).
SNAEYERS (Pierre), peintre de batailles. Voir *Snayers* (Pierre).
SNAEYERS (Edouard), ou SNAEYERS, peintre. — T. XXIII, col. 1.
SNAEYERS (Pierre) ou SNAEYERS, peintre de batailles. — T. XXIII, col. 1-8.
- SNEL (Joseph-François), compositeur. — T. XXIII, col. 8-9.
SNELLAERT (Dominique), professeur. — T. XXIII, col. 9-12.
SNELLAERT (Ferdinand-Augustin), médecin, littérateur. — T. XXIII, col. 12-18.
SNELLAERT (Guillaume), peintre. — T. XXIII, col. 18-20.
SNELLAERT (Jan), peintre. — T. XXIII, col. 20-21.
SNELLAERT I (Jan), peintre. — T. XXIII, col. 21-22.
SNELLAERT II (Jan), peintre. — T. XXIII, col. 22-24.
SNELLAERT (Nicolas), peintre. — T. XXIII, col. 24-27.
SNELLINCK (André), peintre. — T. XXIII, col. 27-28.
SNELLINCKX (Hans), le Vieux, peintre. — T. XXIII, col. 28-31.
SNELLINCKX (Jean), traducteur. — T. XXIII, col. 31.
SNEYERS (Jean-Trudon), poète. — T. XXIII, col. 31-32.
SNIBBE (Jean), poète. Voir *Knibbe* (Jean).
SNIEDERS (Auguste), journaliste. — T. XXIII, col. 32-34.
SNIEDERS (Jean-Rainier), médecin. — T. XXIII, col. 34-36.
SNIKKERIEME (Willem), chambellan. — T. XXIII, col. 36-45.

- SNOECK (Adolphe-Thomas-Joseph), mathématicien. — T. XXIII, col. 45-46.
- SNOECK (César-Charles), collectionneur. — T. XXIII, col. 46-50.
- SNOECK (Charles-Alexandre), notaire. — T. XXIII, col. 50-53.
- SNOECK (Egide), luthier. — T. XXIII, col. 53-54.
- SNOECK (François-Joseph-Jean), professeur de chant. — T. XXIII, col. 55.
- SNOECK (Marc), luthier. — T. XXIII, col. 54.
- SNOUCKAERT VAN SCHAUWENBURG (Guillaume), juriconsulte. — T. XXIII, col. 54-58.
- SNOUCKAERT VAN SCHAUWENBURG (Martin), juriconsulte. — T. XXIII, col. 58-60.
- SNOY (Lambert), historien. — T. XXIII, col. 60.
- SNYDERS (François), peintre. — T. XXIII, col. 61-80.
- SNYDERS (Michel), graveur. — T. XXIII, col. 80-83.
- SNYERS (Henri), graveur. — T. XXIII, col. 85-88.
- SNYERS (Jacques-Joseph), graveur. — T. XXIII, col. 88.
- SNYERS (Jean-Adrien), professeur. — T. XXIII, col. 88-89.
- SNYERS (Jean-Pierre), médecin. — T. XXIII, col. 89-90.
- SNYERS (Pierre), peintre. — T. XXIII, col. 90-93.
- SNYERS (Pierre-Jean), peintre. — T. XXIII, col. 93-94.
- SOE (Joris Van), peintre. Voir *Son* (Georges Van).
- SOENENS (Gustave-Jean), avocat. — T. XXIII, col. 94-95.
- SOENENS (Jacques), chanoine. — T. XXIII, col. 95-96.
- SOENS (Jean), peintre. — T. XXIII, col. 96-99.
- SOER (Bernardin De), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 99-102.
- SOETAERT (Jacques-Norbert), compositeur. — T. XXIII, col. 102-103.
- SOHET (Dominique-François De), juriconsulte. — T. XXIII, col. 103-107.
- SOHIER (Guillaume), calligraphe. — T. XXIII, col. 107.
- SOHIER (Jean), peintre. — T. XXIII, col. 107-108.
- SOIER (Jean), peintre. Voir *Sohier* (Jean).
- SOIGNIE (Jacques-Joachim De), peintre. — T. XXIII, col. 108-111.
- SOILLOT (Charles), diplomate. — T. XXIII, col. 111-113.
- SOIRON (Mathias - Jacques), architecte. — T. XXIII, col. 113.
- SOLBRECQ (Arnould de), bénédictin. — T. XXIII, col. 113-114.
- SOLEURE (Pierre-François-Baudouin), homme politique. — T. XXIII, col. 114-120.
- SOLLY (Arthur), graveur. — T. XXIII, col. 120-121.
- SOLRE (André de), poète. — T. XXIII, col. 121.
- SOLRE (Jean de Croy, second comte de). — T. XXIII, col. 121-126.
- SOLRE (Philippe de Croy, premier comte de). — T. XXIII, col. 126-129.
- SOLTEM (Laurent-Jacques Van), religieux. — T. XXIII, col. 129-150.
- SOLVAY (Théodore-Auguste), musicien. — T. XXIII, col. 150-152.
- SOLVYNS (Edmond-Joseph-Antoine), publiciste. — T. XXIII, col. 152-154.
- SOLVYNS (François-Balthazar), ethnographe. — T. XXIII, col. 154-158.
- SOLY (Arthur), graveur. Voir *Solly* (Arthur).
- SOMBECK (Louis), abbé. — T. XXIII, col. 159.
- SOMER (Bernard Van), peintre. — T. XXIII, col. 159-140.
- SOMER (Melchior), architecte. — T. XXIII, col. 140.
- SOMER (Paul Van), peintre. — T. XXIII, col. 140-142.
- SOMERE (Edouard-Constantin De), musicien. — T. XXIII, col. 142-144.
- SOMEREN (Bernard Van), peintre. Voir *Somer* (Bernard Van).
- SOMEREN (Guillaume Van), écrivain ecclésiastique. Voir *Somers* (Guillaume).
- SOMEREN (Jacques Van), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 144.
- SOMEREN (Paul Van), peintre. Voir *Somer* (Paul Van).
- SOMERHAUSEN (Eugène), fonctionnaire. — T. XXIII, col. 144-148.
- SOMERHAUSEN (Hartog), littérateur. — T. XXIII, col. 148-152.
- SOMERIUS (Jacques), écrivain ecclésiastique. Voir *Someren* (Jacques Van).
- SOMERS (Edouard-Constantin), musicien. Voir *Somere* (Edouard-Constantin De).
- SOMERS (Eugène), prédicateur. — T. XXIII, col. 152.
- SOMERS (Guillaume), copiste. — T. XXIII, col. 152-153.
- SOMERS (Guillaume), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 153.
- SOMERS (Henri), médecin. — T. XXIII, col. 153-155.
- SOMERS (Jean-Louis-Marie), publiciste. — T. XXIII, col. 155-156.

- SOMERS (Joseph-Balthazar), agitateur politique. — T. XXIII, col. 156-163.
- SOMERS (Louis-Jean), peintre. — T. XXIII, col. 163-165.
- SOMMAL (Henri de), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 163-168.
- SOMMALIUS (Henri), écrivain ecclésiastique. Voir *Sommal* (Henri de).
- SOMME (André De), poète. — T. XXIII, col. 168.
- SOMME (Charles-Louis), médecin. — T. XXIII, col. 168-172.
- SOMMERIUS (Guillaume), écrivain ecclésiastique. Voir *Somers* (Guillaume).
- SOMPEL (Pieter Van), graveur. — T. XXIII, col. 172-173.
- SOMPELE (Liévin-Ignace Van den), magistrat. — T. XXIII, col. 173-175.
- SOMPELEN (Pieter Van), graveur. Voir *Sompel* (Pieter Van).
- SON (Georges Van), peintre. — T. XXIII, col. 175-176.
- SON (Jan-Franz Van), peintre. Voir *Son* (Jean-François).
- SON (Jean-François), peintre. — T. XXIII, col. 176-179.
- SONMANS (Pierre), peintre. — T. XXIII, col. 179.
- SONNEMANS (Pierre), peintre. Voir *Sonmans* (Pierre).
- SONNIUS (François Vanden Velde, ou de Campo, dit), théologien. — T. XXIII, col. 179-224.
- SOPERS (Antoine-Nazaire), sculpteur. — T. XXIII, col. 224-226.
- SOPHIE (Jacques), médecin. — T. XXIII, col. 226-227.
- SORBAY (Paul de), médecin. — T. XXIII, col. 227-230.
- SORIAU (Daniel), architecte. — T. XXIII, col. 230.
- SORTES (Jean), musicien. — T. XXIII, col. 230-231.
- SOTEALLUS (Jean), écrivain ecclésiastique. Voir *Soteaux* (Jean).
- SOTEAULX (Jean), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 231.
- SOTELET (Adam-Joseph de). — T. XXII, col. 231-235.
- SOTERE (Jean), peintre. Voir *Sohier* (Jean).
- SOTIAU (François-Denis), poète. — T. XXIII, col. 235-236.
- SOTO (André de), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 236-242.
- SOTTEAU (Auguste-Joseph-Henri), médecin. — T. XXIII, col. 242-244.
- SOTTEAU (Augustin-Hyacinthe-Joseph), professeur. — T. XXIII, col. 244-245.
- SOTTEAU (Claude-Joseph), magistrat. — T. XXIII, col. 244-245.
- SOTTEGHEM (Gérard de Gand, dit Gérard II, seigneur de), homme de guerre. — T. XXIII, col. 246-249.
- SOTTEGHEM (Gérard III de), homme de guerre. — T. XXIII, col. 249-251.
- SOUBRE (Etienne), artiste musicien. — T. XXIII, col. 251-253.
- SOUDAIN DE NIEDERWERTH (Adrien-Joseph), officier. — T. XXIII, col. 253-255.
- SOUDAIN DE NIEDERWERTH (Charles-François), fonctionnaire. — T. XXIII, col. 255-258.
- SOUDAIN DE NIEDERWERTH (Charles-Joseph), homme de guerre. — T. XXIII, col. 256-262.
- SOUDAN (Emmanuel), pédagogue. — T. XXIII, col. 262-263.
- SOUET (Jean), tapissier. — T. XXIII, col. 263-264.
- SOUPART (Floribert-Joseph-Dominique), chirurgien. — T. XXIII, col. 264-267.
- SOURIS (Gérard), religieux. — T. XXIII, col. 267.
- SOURIS (Jean-Baptiste-Ferdinand-Laurent), poète. — T. XXIII, col. 268-269.
- SOUST DE BORKENFELDT (Adolphe-Ferdinand-Joseph van), directeur des Beaux-Arts. — T. XXIII, col. 269-272.
- SOUTERMANS (Mathias), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 272-273.
- SOUTMAN (Pieter-Claesz), peintre. — T. XXIII, col. 273-282.
- SOVET (Alexandre-Auguste), médecin. — T. XXIII, col. 282-284.
- SOYER (Jean), peintre. Voir *Sohier* (Jean).
- SPAACK (Louis-Jacques-Charles), architecte. — T. XXIII, col. 284-285.
- SPAË (Dieudoonné), botaniste. — T. XXIII, col. 285-286.
- SPAËNDONCK (Cornelle Van), peintre. — T. XXIII, col. 286-287.
- SPAËNDONCK (Gérard Van), peintre. — T. XXIII, col. 287-290.
- SPAËNHUVEN (Cornelle-Martin), littérateur. Voir *Spanoghe* (Cornelle-Martin).
- SPAIGNAERTS (Jacques), peintre. — T. XXIII, col. 290-291.
- SPAIGNIEN (Henri Van), peintre. — T. XXIII, col. 291-292.
- SPANGEN (Alexis-Joseph de), homme de guerre. — T. XXIII, col. 292-294.
- SPANGEN (Charles-Joseph de), homme de guerre. — T. XXIII, col. 294-299.
- SPANOGHE (Alphonse-Emile), professeur. — T. XXIII, col. 299-300.

- SPANOGHE (Cornoille-Martin), littérateur. — T. XXIII, col. 300-303.
- SPANOGHE (Pierre), prêtre. — T. XXIII, col. 303-304.
- SPAUTER (Johannes De), grammairien. — T. XXIII, col. 304-312.
- SPEECKAERT (Bonaventure), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 312-313.
- SPEECKAERT (Hans ou Jean), peintre. — T. XXIII, col. 313-315.
- SPEECKAERT (Michel-Joseph), peintre. — T. XXIII, col. 315-321.
- SPEECQ (Jacques), théologien. — T. XXIII, col. 321-323.
- SPEELMAN (Edmond), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 323-325.
- SPEELMAN (Ferdinand-Guislain), industriel. — T. XXIII, col. 325.
- SPEETEN (Arnold Van der), homme de guerre. — T. XXIII, col. 325-327.
- SPELERS (Etienne), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 327-328.
- SPERWER (Pierre), peintre. — T. XXIII, col. 328-329.
- SPEYER (Jean), jésuite. — T. XXIII, col. 329-330.
- SPICQ (Pierre), peintre. — T. XXIII, col. 330.
- SPIEGEL (Adrien Van den), médecin. — T. XXIII, col. 330-334.
- SPIEGEL (Jean Van den), ministre protestant. Voir *Spieghele* (Jean Van den).
- SPIEGHEL (Marinus Van den), médecin. Voir *Spiegel* (Adrien Van den).
- SPIEGHELE (Jean Van den), ministre protestant. — T. XXIII, col. 334-335.
- SPIERE (Richard Van), poète. — T. XXIII, col. 335-336.
- SPIERING (Alexandre), fonctionnaire. — T. XXIII, col. 336-337.
- SPIERING (Claeis ou Nicolas), enlumineur. — T. XXIII, col. 337-339.
- SPIERING (Jan), enlumineur. — T. XXIII, col. 339-341.
- SPIERINGCK (Antoine), graveur. Voir *Spierinckx* (Antoine).
- SPIERINGCK (Gilles), sculpteur. — T. XXIII, col. 341.
- SPIERINGCK (Jean), professeur. — T. XXIII, col. 341-342.
- SPIERINGCKX (Antoine I), graveur. — T. XXIII, col. 342-343.
- SPIERINGCKX (Antoine II), graveur. — T. XXIII, col. 343.
- SPIERINGCKX (Antoine III), imprimeur. — T. XXIII, col. 344.
- SPIERINGCKX (Pierre), peintre. — T. XXIII, col. 344-347.
- SPIERING (Claeis), enlumineur. Voir *Spierinckx* (Claeis).
- SPIERINGS (Pierre), peintre. Voir *Spierinckx* (Pierre).
- SPIERINX (J.), rhétoricien. — T. XXIII, col. 347-348.
- SPIGELIUS (Marinus), médecin. Voir *Spiegel* (Adrien Van den).
- SPILBEECK (Désiré-Pierre Van), publiciste. — T. XXIII, col. 348-351.
- SPIILBERGEN (Barthélemy Van), voyageur. — T. XXIII, col. 351-352.
- SPIILBERGEN (Georges Van), voyageur. — T. XXIII, col. 352-354.
- SPIILLEBEEN (Léonard-Jacques), poète. — T. XXIII, col. 354-358.
- SPIILLEBEEN (Martin), jésuite. — T. XXIII, col. 358-363.
- SPIILLEBOUT (Charles-Auguste), jésuite. — T. XXIII, col. 363-364.
- SPIILLIAERT (Pierre-Jacques), armateur. — T. XXIII, col. 363-367.
- SPIILTHOORN (Charles-Louis), avocat. — T. XXIII, col. 367-368.
- SPINDELEER (Sébastien), homme de guerre. — T. XXIII, col. 368-401.
- SPINET (Émile), prédicateur. — T. XXIII, col. 401-402.
- SPINNAEL (Pierre-Joseph), avocat. — T. XXIII, col. 402-404.
- SPINNY (Guillaume De), peintre. — T. XXIII, col. 404-405.
- SPINOLA (Ambroise), homme de guerre. — T. XXIII, col. 405-422.
- SPINOLA (Charles-Hippolyte-Philippe), homme de guerre. — T. XXIII, col. 422-424.
- SPINOLA (Frédéric), amiral. — T. XXIII, col. 424-426.
- SPINOLA (Gaston de), homme de guerre. — T. XXIII, col. 426-428.
- SPINOLA (Philippe-Charles-Frédéric), homme de guerre. — T. XXIII, col. 428-430.
- SPINOSA (Charles de), évêque. — T. XXIII, col. 430-433.
- SPIRINGCKX (Antoine), graveur. Voir *Spierinckx* (Antoine).
- SPIRLET (Nicolas), abbé. — T. XXIII, col. 433-435.
- SPISKIN (Jehan), architecte. — T. XXIII, col. 435-436.
- SPITAELS (Paul-Joseph), avocat. — T. XXIII, col. 436-438.
- SPITAELS (René), homme de lettres. — T. XXIII, col. 438-460.

- SPLINGARD (Pierre), avocat. — T. XXIII, col. 460-465.
- SPOEDE (Jacques), sculpteur. — T. XXIII, col. 465-466.
- SPOEDE (Jean-Jacques), peintre. — T. XXIII, col. 466-468.
- SPOELBERCH (Ferdinand van), homme de guerre. — T. XXIII, col. 469-470.
- SPOELBERCH (François-Jean-Joseph de), homme politique. — T. XXIII, col. 470-471.
- SPOELBERCH (François-Philippe-Benoit van), homme politique. — T. XXIII, col. 471-472.
- SPOELBERCH (Guillaume), religieux. — T. XXIII, col. 472-478.
- SPOELBERCH DE LOVENJOUL (Jean-Henri-Joseph de), juriconsulte. — T. XXIII, col. 479.
- SPOELBERGH D'EYNHOOTS (François-Jean-Joseph de), homme politique. Voir *Spoelberch* (François-Jean-Joseph de).
- SPOELBERGH (François-Philippe Benoit van), homme politique. Voir *Spoelberch* (François-Philippe-Benoit van).
- SPOELBERGH (Guillaume), religieux. Voir *Spoelberch* (Guillaume).
- SPOORKIN (Eustache et Jean), hommes de guerre. — T. XXIII, col. 479-480.
- SPORCKMANS (Hubert), peintre. — T. XXIII, col. 480-485.
- SPOREMAN (Jan), ingénieur. — T. XXIII, col. 483-484.
- SPOUTER (Johannes De), grammairien. Voir *Spauter* (Johannes De).
- SPRANGER (Barthélemy), peintre. — T. XXIII, col. 484-491.
- SPREEUWEN (Guillaume), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 491-492.
- SPRING (Frédéric - Antoine), médecin. — T. XXIII, col. 492-509.
- SPRINGUEL (Guillaume-Lucien), écrivain. — T. XXIII, col. 509-510.
- SPRUYT (Charles-Joseph-François), peintre. — T. XXIII, col. 510-512.
- SPRUYT (Henri), juriconsulte. — T. XXIII, col. 512-514.
- SPRUYT (Philippe-Lambert-Joseph), peintre. — T. XXIII, col. 514-517.
- SPURK (Jean Vander), musicien. — T. XXIII, col. 517-518.
- SPYERS (Frédéric-Antoine), professeur. — T. XXIII, col. 518-520.
- SPYNTELET (Sébastien), homme de guerre. Voir *Spindelcer* (Sébastien).
- SPYSQUIN (Jehan), architecte. Voir *Spiskin* (Jehan).
- SQUILLIER (Nicolas-Joseph), militaire. — T. XXIII, col. 521.
- STABEN (Henri), peintre. — T. XXIII, col. 521-522.
- STACKENBROECK (Christophe de), peintre. — T. XXIII, col. 522-523.
- STACQUEZ (Hippolyte-Isidore-Joseph), médecin. — T. XXIII, col. 524-526.
- STADE (Jean), mathématicien. — T. XXIII, col. 526-533.
- STADFELD (Chrétien-Joseph-François-Alexandre), compositeur. — T. XXIII, col. 533-534.
- STADSDADER (Johan), acteur. — T. XXIII, col. 534-535.
- STADT (Henri-François Vander), médecin. — T. XXIII, col. 535-537.
- STAEDTLER (Jean-Philippe), historien. — T. XXIII, col. 537-538.
- STAES (Ferdinand-Philippe-Joseph), claveciniste. — T. XXIII, col. 538-540.
- STAES (Jean-Baptiste), publiciste. — T. XXIII, col. 541-542.
- STAES (Joseph), littérateur. — T. XXIII, col. 542-543.
- STAES (Pierre), rhétoricien. — T. XXIII, col. 543.
- STAIN (Charles-Léopold de), homme de guerre. — T. XXIII, col. 544-546.
- STALBANT (Adrien Van), peintre. Voir *Stalbent* (Adrien Van).
- STALBEEMPT (Adrien Van), peintre. Voir *Stalbent* (Adrien Van).
- STALBENT (Adrien Van), peintre. — T. XXIII, col. 546-550.
- STALBENT (Adrien Van), peintre. Voir *Stalbent* (Adrien Van).
- STALBURC (Jean Van), graveur. Voir *Stalburgh* (Jean Van).
- STALBURCH (Jean Van), graveur. — T. XXIII, col. 550-551.
- STALINS (Georges), philanthrope. — T. XXIII, col. 551-552.
- STALINS (Gilles), juriconsulte. — T. XXIII, col. 552-553.
- STALINS (Jacques-Jean-Baptiste), conseiller de Flandre. — T. XXIII, col. 553-555.
- STALINS (Jean-Baptiste), poète. — T. XXIII, col. 555-556.
- STALLAERT (Charles-François), professeur. — T. XXIII, col. 556-561.
- STALLAERT (Jean-François), poète. — T. XXIII, col. 561-562.
- STALLAERT (Joseph-Jean-François), peintre. — T. XXIII, 562-567.
- STALLE (Léopold-Charles-Frédéric Van), bibliothécaire. — T. XXIII, col. 567-569.

- STALLENBERG (Théodore Wynant), peintre. — T. XXIII, col. 569-570.
- STALPAERT (Daniel), architecte. — T. XXIII, col. 570.
- STALPAERT (Jérôme), le Vieux, architecte. — T. XXIII, col. 570-580.
- STALPAERT (Jérôme), le Jeune, architecte. — T. XXIII, col. 580-581.
- STALPAERT (Louis - Charles), poète. — T. XXIII, col. 581-583.
- STALPAERT (Marlen), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 583-584.
- STALPAERT (Remy), peintre. — T. XXIII, col. 584-585.
- STALPÉRT (Daniel), architecte. Voir *Stalpaert* (Daniel).
- STALS (Mathias-Jean), prémontré. — T. XXIII, col. 585-586.
- STAMPAERT (François), peintre. — T. XXIII, col. 586-588.
- STANDAERT (Richard), homme politique. — T. XXIII, col. 588.
- STANDONCK (Jean Van), religieux. — T. XXIII, col. 588-589.
- STANGEN (Daniel), théologien. — T. XXIII, col. 589-601.
- STANYHURST (Guillaume), jésuite. — T. XXIII, col. 601-607.
- STAPFL (Etienne), jésuite. — T. XXIII, col. 607-609.
- STAPLEAUX (Léopold), littérateur. — T. XXIII, col. 609-612.
- STAPLEAUX (Michel-Ghislain), peintre. — T. XXIII, col. 612-615.
- STAPLETON (Thomas), professeur. — T. XXIII, col. 615-625.
- STAPLETON (Thomas), professeur de droit. — T. XXIII, col. 625-626.
- STAPPAERTS (Félix-Marie-Julien-Michel), critique d'art. — T. XXIII, col. 626-628.
- STAPPAERTS (Jean-Corneille), médecin. — T. XXIII, col. 628-631.
- STAPPERS (Christian-Adolphe), poète. — T. XXIII, col. 631-640.
- STAPPERS (Henri), industriel. — T. XXIII, col. 640-645.
- STARCK (Gaspard-Joseph), peintre. — T. XXIII, col. 645-646.
- STARHEMBERG (Georges-Adam de), ministre plénipotentiaire. — T. XXIII, col. 646-649.
- STAS (Dieudonné-François-Marie), journaliste. — T. XXIII, col. 649-650.
- STAS (Godefroid-Joseph-Hubert), juriconsulte. — T. XXIII, col. 650-652.
- STAS (Guillaume), sculpteur. — T. XXIII, col. 652-654.
- STAS (Jean-Servais), chimiste. — T. XXIII, col. 654-664.
- STASSART (Goswin-Joseph-Augustin de), diplomate. — T. XXIII, col. 664-662.
- STASSART (Henri Ignace-Philippe de), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 662-663.
- STASSART (Hubert-Joseph), poète. — T. XXIII, col. 663-666.
- STASSART (Jacques-Joseph de), magistrat. — T. XXIII, col. 666-669.
- STASSART (Jacques-Joseph-Augustin), magistrat. — T. XXIII, col. 669-702.
- STASSEN (Josse), architecte. — T. XXIII, col. 702.
- STASSINS (Jan), architecte. — T. XXIII, col. 703-704.
- STASSIUS (Herman) apothicaire. — T. XXIII, col. 704-705.
- STATOR (Pierre), hérésiarque. — T. XXIII, col. 705-707.
- STAVELE (Philippe de), militaire. — T. XXIII, col. 707-710.
- STAVÈREN (Thierry Van), orfèvre. — T. XXIII, col. 710-711.
- STEEGHEN (Jean-Guillaume Van der), jésuite. Voir *Steeghius* (Jean-Guillaume).
- STEEGHIIUS (Jean-Guillaume), jésuite. — T. XXIII, col. 711-713.
- STEEGHMANS (Benolt-Antoine), luthier. — T. XXIII, col. 713-715.
- STEELANT (Jan Van), peintre. — T. XXIII, col. 715-716.
- STEELANT (Philippe Van), organiste. — T. XXIII, col. 716.
- STEEN (Jacques Vanden), peintre. Voir *Sterna* (Jacques Van den).
- STEEN (Jean Vanden), sculpteur. — T. XXIII, col. 717-719.
- STEENBERGEN (Pierre Van), professeur. — T. XXIII, col. 719-720.
- STEENBERGHEN (Jean-Baptiste Van), juriconsulte. — T. XXIII, col. 720-721.
- STEENE (Anna Van den), imprimeur. — T. XXIII, col. 721-725.
- STEENE (Auguste Van den), peintre. — T. XXIII, col. 725-726.
- STEENE (Bruno Van den), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 726-724.
- STEENE (Edouard-Adolphe Vande), lithographe. — T. XXIII, col. 724-725.
- STEENE (Erasmus Vanden), maître d'école. — T. XXIII, col. 725-726.
- STEENE (Erasmus-Jean Van de), prêtre. — T. XXIII, col. 727-741.
- STEENE (François Vanden), peintre. — T. XXIII, col. 741.

- STEENE (François-Bernard-Jacques Vanden), peintre. — T. XXIII, col. 741-742.
- STEENE (Jacques Van den), peintre. — T. XXIII, col. 742.
- STEENE (Jan I Van den), éditeur. — T. XXIII, col. 743-745.
- STEENE (Jan II Van den), relieur. — T. XXIII, col. 745-748.
- STEENE (Jan III Van den), imprimeur. — T. XXIII, col. 746-747.
- STEENE (veuve de Jan III Van den), imprimeur. — T. XXIII, col. 747-748.
- STEENE (Jan IV Van den), imprimeur. — T. XXIII, col. 747-748.
- STEENE (Nicolas Vanden), libraire. — T. XXIII, col. 748.
- STEENE (Willem Van den), maître d'école. — T. XXIII, col. 748.
- STEENEMEULEN (Rombaut), humaniste. — Voir *Stenemola* (Rombaut).
- STEENHAULT (Augustin-Dieudonné de), magistrat. — T. XXIII, col. 749-753.
- STEENHAULT (Henri de), chevalier. — T. XXIII, col. 753-754.
- STEENHOUKÉVELDE (Dirk Van), architecte. Voir *Steenochersele* (Jan-Diederick Van).
- STEENHUIZE (Félix de), homme politique. — T. XXIII, col. 754-756.
- STEENHUYNS (Guillaume de), magistrat. — T. XXIII, col. 756-758.
- STEENHUYNS (Philippe-Guillaume de), magistrat. — T. XXIII, col. 758-760.
- STEENLANT (Jan Van), peintre. Voir *Steebant* (Jan Van).
- STEENMOLEN (Josse Van), graveur. — T. XXIII, col. 760.
- STEENMOLEN (Pierre Van), graveur. — T. XXIII, col. 760-761.
- STEENOCKERSELE (Jan-Diederick Van), architecte. — T. XXIII, col. 761.
- STEENWINCKEL (Gérard), peintre. — T. XXIII, col. 761-762.
- STEENWINCKEL (Gérard Van), peintre. Voir *Steenwinkel* (Gérard).
- STERLINGX (P.), publiciste. Voir *Sterlinx* (Pierre).
- STEENWECH (Godescalle), humaniste. — T. XXIII, col. 762-765.
- STEGEN DE PUTTE (Joseph-François-Philippe van der), magistrat. — T. XXIII, col. 765-766.
- STEGHEN (Etienne-Pierre van der), prélat. — T. XXIII, col. 766-767.
- STEICHEN (Michel), mathématicien. — T. XXIII, col. 767-768.
- STEINMETZ (John), écrivain. — T. XXIII, col. 768-770.
- STEINMETZ (Nicolas), ingénieur. — T. XXIII, col. 770-771.
- STELLA (François), peintre. — T. XXIII, col. 771-772.
- STELLART (Prosper), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 772-774.
- STEMPELS (François De), professeur. — T. XXIII, col. 774-775.
- STENEMOLA (Rombaut), humaniste. — T. XXIII, col. 775-776.
- STEPÉLIN (Stepelinus), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 776-778.
- STEPHANI (Henry-Robert), théologien. Voir *Stephens* (Henry-Robert).
- STEPHANI (Jean-Pierre-Renier), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 778-781.
- STEPHANUS A SANCTO PAULO, écrivain ecclésiastique. Voir *Spelers* (Etienne).
- STEPHANY (Denis), carme. — T. XXIII, col. 782.
- STEPHANY (Jean-Pierre-Renier), écrivain ecclésiastique. Voir *Stéphani* (Jean-Pierre-Renier).
- STEPHENS (Henri-Guillaume-Abolard), architecte. — T. XXIII, col. 783-784.
- STEPHENS (Henry-Robert), théologien. — T. XXIII, col. 784-785.
- STEPHENS (Richard), sculpteur. Voir *Stevens* (Richard).
- STERBEECK (François Van), botaniste. — T. XXIII, col. 785-787.
- STERBEECK (François Van), botaniste. Voir *Sterbeeck* (François Van).
- STERCK (Gilles), organiste. — T. XXIII, col. 787-789.
- STERCKE (Jean), théologien. — T. XXIII, col. 789-801.
- STERCKX (Engelbert), cardinal. — T. XXIII, col. 801-808.
- STERCKX (Jean-Joseph), écrivain. — T. XXIII, col. 808.
- STERCKX (Théodore-François), militaire. — T. XXIII, col. 808-810.
- STERLJNCK (Pieter), publiciste. Voir *Sterlinx* (Pierre).
- STERLJNCK (Peeter), publiciste. Voir *Sterlinx* (Pierre).
- STERLJNCK (Pierre), publiciste. — T. XXIII, col. 810-814.
- STERNBERG (Anna), artiste lyrique. — T. XXIII, col. 814-815.
- STERRE (Jean-Chrysostôme Van der), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 815-816.
- STERREBEECK (François Van), botaniste. Voir *Sterbeeck* (François Van).
- STERREN (Richard Vander), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 816-817.

- STERthem (Josse Van), médecin. — T. XXIII, col. 817.
- STESSELS (Auguste-Joseph-Ghislain-Antoine), capitaine de vaisseau. — T. XXIII, col. 817-820.
- STEUR (Charles-Joseph), magistrat. — T. XXIII, col. 820-822.
- STEURS (Ferdinand - Joseph), prêtre. — T. XXIII, col. 822-825.
- STEURS (François-Mathieu), archéologue. — T. XXIII, col. 825.
- STEAERT (François), peintre. — T. XXIII, col. 825.
- STEVART (Jérôme), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 824-827.
- STEVART (Pierre), théologien. — T. XXIII, col. 827-832.
- STEVANTIUS (Jérôme), écrivain ecclésiastique. Voir *Stewart* (Jérôme).
- STEVEN (André-Benoit I), imprimeur. — T. XXIII, col. 832-835.
- STEVEN (André-Benoit II), éditeur. — T. XXIII, col. 835-846.
- STEVEN (Elienne-Joseph-Marie-Corneille Van), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 846.
- STEVEN (Jean-Baptiste), militaire. — T. XXIII, col. 846-848.
- STEVENIERS (Jacques), violoniste. — T. XXIII, col. 848-849.
- STEVENS (Antoine), peintre. — T. XXIII, col. 849-850.
- STEVENS (Arthur-Philippe-Louis-Léopold-Victor-Ghislain), critique d'art. — T. XXIII, col. 850-854.
- STEVENS (Cornelle), écrivain ecclésiastique. — T. XXIII, col. 854-865.
- STEVENS (François), poète. — T. XXIII, col. 865.
- STEVENS (Guillaume Van), religieux. — T. XXIII, col. 865-866.
- STEVENS (Jacques), peintre. — T. XXIII, col. 866-867.
- STEVENS (Jean), architecte. — T. XXIII, col. 867.
- STEVENS (Jean), peintre. — T. XXIII, col. 867-868.
- STEVENS (Jean-Baptiste), musicien. — T. XXIII, col. 868-869.
- STEVENS (Jean - Guillaume), médecin. — T. XXIII, col. 869-871.
- STEVENS (Joseph), peintre. — T. XXIII, col. 871-878.
- STEVENS (Mathilde), littérateur. — T. XXIII, col. 878-879.
- STEVENS (Nicolas - Joseph), musicien. — T. XXIII, col. 879-881.
- STEVENS (Philibert-Henri), paysagiste. — T. XXIII, col. 882.
- STEVENS (Pierre), le Vieux, peintre. — T. XXIII, col. 881-882.
- STEVENS (Pierre), le Jeune, ou *Stevensz*. — T. XXIII, col. 882-885.
- STEVENS (Richard), sculpteur. — T. XXIII, col. 885-884.
- STEVENSZ (Pierre), peintre. Voir *Stevens* (Pierre), le Jeune.
- STEVIN (Henri), mathématicien. — T. XXIII, col. 884-887.
- STEVIN (Simon), mathématicien. — T. XXIII, col. 887-958.
- STEYNEMEULEN (Josse Van), graveur. Voir *Steenmolen* (Josse Van).
- STEYNEMEULEN (Pierre Van), graveur. Voir *Steenmolen* (Pierre Van).
- STEYNEMOLEN (Josse Van), graveur. Voir *Steenmolen* (Josse Van).
- STEYNMOLEN (Josse Van), graveur. Voir *Steenmolen* (Josse Van).
- SURIUS (Bernardin), écrivain ecclésiastique. Voir *Soer* (Bernardin De).

V

- VELDE (François Vanden), théologien. Voir *Sonnus* (François Vanden Velde, dit).
- VERSCOEDE (Jacques), sculpteur. Voir *Spoede* (Jacques).

Z

- ZENOCARUS A SCAUVENBURGO (Guillaume), juriconsulte. Voir *Snouckaert Van Schauwenburg* (Guillaume).

Cette page blanche remplace une illustration